Archives diocésaines de Quimper et Léon

25e Année. Vendredi 7 Janvier 1910. N° 1.

DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON SECRÉTARIAT DE L'ÉVÊCHÉ

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques ; Œuvre de l'Enseignement chrétien ; Nominations.
II. Partie non officielle. — La prière, premier remède à nos maux.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Les souhaits de nouvel an, à l'Evêché ; Missions paroissiales ; Plouescat.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; La résistance aux Manuels condamnés ; Importants résultats de la lutte ; Les œuvres catholiques françaises à l'étranger ; Un savant chrétien ; La Semaine Sainte à Jérusalem.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Janvier. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.
Aux vêpres, mémoire de l'Octave.
Au chœur, solennité de l'Epiphanie, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 10. — 4e jour de l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.
Mardi, 11. — 5e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 12. — 6e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.
Vendredi, 14. — S. Hilaire, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 15. — S. Paul, Premier Ermite, Confesseur, Double. Blanc.
Dimanche, 16. — 2e Dimanche après l'Epiphanie. Fête du Saint Nom de Jésus.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landerneau. . . . . du 7 au 15 Janvier.
Sainte-Croix de Quimperlé . . . . . du 16 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières publiques. — Les prières publiques annuelles à l'occasion de la rentrée des Chambres se feront dans Notre église cathédrale et, autant que possible, dans les autres églises du diocèse, à l'issue de la grand'messe, le dimanche précédant l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, c'est-à-dire dimanche 9 Janvier.

On chantera, comme les années précédentes : l'hymne *Veni Creator*, le psaume *Levavi oculos meos in montes*, la prière à la T. Sainte Vierge *Sub tuum præsidium*, puis l'antienne *Da pacem* avec l'oraison.

II. Œuvre de l'enseignement chrétien. — Nous prions MM. les Doyens de vouloir bien profiter de la reddition des comptes de fin d'année pour recueillir, dans leurs doyennés, les cotisations annuelles promises par les prêtres à M. l'Inspecteur diocésain pour l'œuvre de l'enseignement chrétien dans le diocèse.

Ils voudront bien verser ces cotisations au Secrétariat de l'Évêché, en les portant *dans un compte à part.*

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 4 Janvier, ont été nommés :

Recteur de Plovan, M. Maréchal, vicaire à Moëlan ;

Vicaire à Moëlan, M. Guérec, vicaire à Pleyber-Christ ;

Vicaire à Pleyber-Christ, M. Calvez, vicaire à Pleyben ;

Vicaire à Pleyben, M. Monfort, vicaire à Briec ;

Vicaire à Briec, M. Le Séac'h, instituteur ;

Vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, M. Roudaut, vicaire à Combrit ;

Vicaire à Combrit, M. Mengant, vicaire à Ouessant ;

Vicaire à Ouessant, M. Pellé, jeune prêtre de Primelin ;

Vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge (poste créé), M. Abguillerm, maître d'étude à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper ;

Maître d'étude à Saint-Vincent, M. Gonidec, jeune prêtre de Douarnenez ;

Maître d'étude à Lesneven, M. Arzel, jeune prêtre de Ploudalmézeau.

PARTIE NON OFFICIELLE

La prière, premier remède à nos maux.

Comme chaque année avant l'ouverture de la session parlementaire, notre Evêque nous invite à unir nos voix pour appeler les bénédictions divines sur la France, qui en a tant besoin ! Bien grands, en effet, sont les maux qui l'affligent, et ils menacent de s'aggraver encore dans l'avenir. Or, — n'est-ce pas le cri universel ? — de la terre rien à espérer !...

Mais, du côté du ciel, la perspective change. Selon la parole de l'Ecriture, « Dieu a fait les nations guérissables ». Ne périssent que celles qui veulent bien périr. Pour refaire, conserver et grandir ce que la malice des hommes tend à détruire, Dieu offre un remède souverain, *remedium vitæ :* c'est la prière, qui est toute puissante pour inoculer dans une nation, comme dans une âme, la grâce transformatrice. « Comme le Créateur, écrit Mgr Gay, a attaché certains effets à certains actes libres, la récolte à la semence, la vie à la nourriture, la science à l'étude, de même il a attaché à la prière l'effusion de ses grâces sur les nations aussi bien que sur les individus. »

Le Maître l'a dit : « Demandez et vous recevrez » ; et Il ajoute ce mot à la fois étonnant et ravissant de consolation : « Quoi que ce soit que vous demandiez à mon Père en mon nom, il vous sera accordé ». C'est-à-dire : quoi que ce soit d'avoué par Lui, de mérité par Lui, de bon pour nous, de conforme à nos véritables intérêts, Il s'engage à nous l'accorder. Mais quand ?... Non pas à l'heure de nos désirs, mais à celle de nos besoins : *auxilium in tempore opportuno*... Il choisit non seulement le secours qui nous est nécessaire, mais encore le temps où il nous sera le plus utile. Il l'accorde au moment où on le demande ; Il le livre au moment où il le faut. Comment, après cela, douter de Lui ?

Les saints n'en doutaient pas ; ils savaient qu'on peut tout avec la prière. De là leur soin constant d'y appuyer leurs œuvres, de là leurs pressantes exhortations. « Avec la prière, disait saint Alphonse de Liguori, *on remet tout en place dans une nation*... Vous tous, écrivains, prédicateurs, confesseurs, ne cessez de crier au peuple : « Prie, prie et ne cesse point de prier ».

Le grand penseur catholique, Donoso Cortès écrivait (en 1847) : « Je crois que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent ; et si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. *Si nous pouvions pénétrer les secrets de Dieu et de l'histoire, je tiens pour certain que nous serions saisis d'admiration devant les effets de la prière, même dans les choses humaines.* » Voici une parole plus récente, plus autorisée et encore plus expressive, celle de l'illustre cardinal Pie : « *La plus*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

puissante de toutes les forces d'ici-bas, c'est incontestablement la prière. Contre la conjuration universelle de tous les cœurs chrétiens, contre la levée des consciences religieuses, aucune résistance ne tient, aucune force humaine ne prévaut... *La prière est une arme toujours sûre de la victoire, une ressource toujours vivante pour le chrétien... Elle gouverne le monde...* Elle est reine du monde... Même individuelle, même isolée, elle est d'un poids énorme dans la balance des choses humaines, à combien plus forte raison lorsqu'elle devient collective... Les puissances de ce monde ont leurs armées, leurs flottes, leur artillerie, leurs instruments de mort et de destruction chaque jour plus perfectionnés. Le Pape, lui, a la prière, et *avec la prière il exerce sur les événements de la terre la plus énergique de toutes les pressions*... Quand deux partis sont en présence, le parti des hommes qui prient est assuré du triomphe final ; c'est dans ce camp que se fixe infailliblement la victoire. »

Si les catholiques avaient conscience de cette force merveilleuse, divine ! Mais hélas ! l'esprit de prière a baissé parmi nous. La grâce a baissé dans la même proportion. Et, sans la grâce, un peuple va rapidement à toutes les erreurs, à toutes les corruptions, à toutes les décadences. Il se matérialise, il retombe dans la nuit et dans les hontes du paganisme. La grâce l'en avait tiré, le rejet de la grâce l'y replonge.

Relevons-nous et, pour nous relever, prions : car la prière est la condition de la grâce, et elle est sa mesure.

Prions pour nous sanctifier personnellement : la prière en est le grand moyen. Prions pour les pauvres pécheurs ; il y a parmi eux les égarés, puis les aveugles, puis les « malades »... Prions pour les justes : « Il est essentiel, dit sainte Thérèse, que les bons soient véritablement bons »...

Prions pour abréger les épreuves de l'Eglise. Prions pour notre chère patrie. Le Christ l'a aimée depuis son origine, comment croire qu'il l'ait condamnée sans retour ? Espérons : « l'heure choisie par Dieu afin d'intervenir, écrit Bossuet, c'est l'heure de l'extrémité du mal ».

Prions pour être bons. Prions pour être sauveurs.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **La prochaine rentrée et les travaux du Parlement.**
III. — **Missions.** — LE GUILVINEC, du *2 au 29 Janvier*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé ;
— PLOUHINEC, du *9 Janvier au 5 Février*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Quéinnec.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, auront lieu les prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Lundi, 10 Janvier, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Les souhaits de nouvel an, à l'Évêché. — Vendredi 31 Décembre, Mgr l'Evêque a reçu, dans la sacristie de Saint-Joseph, les membres du clergé de la ville épiscopale et des paroisses suburbaines réunis pour lui présenter leurs vœux de nouvel an. M. Salaün, doyen du vénérable Chapitre, parlant au nom de tous, s'est exprimé en ces termes :

MONSEIGNEUR,

Le Chapitre de votre insigne Basilique de Saint-Corentin, les RR. Pères missionnaires, le clergé des paroisses de Quimper, les Directeurs et les Professeurs des Collèges ecclésiastiques, tous animés d'un même sentiment de filial respect, vous prient d'agréer leurs hommages et leurs bons souhaits pour l'année qui va bientôt commencer.

Tous nous demandons au bon Dieu de vous combler de ses faveurs spirituelles et temporelles ; nous demandons pour vous une santé et des forces suffisantes pour vous permettre de suivre, sans trop de fatigue, les élans de votre zèle et de votre dévouement pour les âmes de vos diocésains et pour toutes les sollicitudes du gouvernement de votre beau et vaste diocèse.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous remercier d'avoir bien voulu, quand Dieu a rappelé à Lui le bon M. Pouliquen, pour couronner ses vertus sacerdotales qui nous le rendaient si cher, nous accorder la nomination d'un aimable confrère qui sera d'un grand secours pour le Chapitre, par sa jeunesse et surtout par sa bonne volonté bien connue. Merci à lui aussi d'avoir accepté de se joindre à nous qui ne pouvions lui offrir que notre affection profonde, alors qu'il quittait une excellente paroisse où tous l'estimaient et l'aimaient comme il le mérite. Avec nous, Monseigneur, je m'en fais facilement garant, il sera prêt à accomplir non seulement vos ordres, mais vos moindres désirs.

Merci encore une fois, Monseigneur, bonne, heureuse et sainte année à vous et à tous ceux qui vous sont chers !

Monseigneur a répondu, sur le ton d'une paternelle causerie, remerciant d'abord M. le Doyen d'avoir si bien traduit les sentiments qui, il le sait, sont au cœur de tous. C'est une joie et une force pour l'Evêque de se sentir entouré de l'affection dévouée de ses prêtres. Merci à tous et à chacun, en commençant par MM. les Vicaires généraux qui partagent avec lui la charge de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'administration et ont ainsi un droit spécial à sa reconnaisance, comme à sa confiance affectueuse...

Il ne faut pas trop nous plaindre, continue Sa Grandeur, de l'année qui se termine : elle a apporté à l'Evêque de grandes et précieuses consolations, d'abord dans sa visite pastorale du Bas-Léon, ensuite dans les Missions de Morlaix et de Brest. Au cours de cette année, nous avons magnifiquement fêté Jeanne d'Arc ; nous avons assisté, au sanctuaire de Kernitron, à une splendide manifestation de foi pour acclamer la quatrième couronne mise, dans notre diocèse, au front de Marie ; nous avons eu notre trentième pèlerinage à Lourdes... Ce sont là de puissants motifs d'espérance.

Certes, les épreuves n'ont pas manqué, mais on les trouve à toutes les époques de la vie de l'Eglise, justement appelée militante. Elles vont se continuer plus nombreuses, plus graves peut-être : on nous dispute aujourd'hui jusqu'au droit d'éclairer les consciences des pères et mères de famille ; demain, on fermera peut-être nos écoles... Confiance quand même ! et luttons sans trêve par les moyens que la loi nous fournit, pour défendre la foi des enfants non pas seulement menacée, mais directement attaquée. Continuons à nous associer, à agir dans ce but : c'est le devoir le plus urgent de l'heure présente....

L'année 1910 sera marquée par un autre événement : les élections législatives... Le rôle du prêtre n'est pas de se mêler directement à la lutte, mais d'éclairer les fidèles, de leur rappeler qu'ils doivent s'entendre entre catholiques et voter en catholiques, qu'au-dessus des partis politiques il y a l'Eglise dont il faut garantir les droits essentiels, et l'enseignement chrétien dont on devra revendiquer la liberté entière... Pour que les électeurs comprennent et fassent leur devoir, une obligation incombe à tous les fidèles indistinctement : c'est de prier. Prions pour la France, prions pour le diocèse ; prions en particulier pour le succès des Missions qui vont y être données, spécialement à Quimper, prions afin que le peuple chrétien réponde à l'appel de ses pasteurs, afin que Dieu soit mieux connu et mieux servi...

Monseigneur, en terminant, adresse ses souhaits aux membres des congrégations religieuses errants ou dispersés, aux âmes dévouées qui s'efforcent de continuer leurs œuvres, à ses séminaires et établissements catholiques, qu'il met sous la protection spéciale de nos Saints Bretons. Sa dernière pensée est pour le Souverain Pontife : « Que Pie X, dit-il, continue longtemps encore à gouverner l'Eglise et à donner à la France les marques de sa paternelle prédilection » !

Sa Grandeur embrasse M. le Doyen du Chapitre, puis ensuite passe dans les rangs des assistants à qui il donne son anneau à baiser, en leur adressant quelques paroles d'aimable bonté... Que l'écho en aille à nos confrères du diocèse dont la pensée était présente à cette réunion ; en leur nom comme au nôtre, nous disons de tout cœur : à notre Evêque aussi aimé que vénéré, durant l'année qui commence, santé, force, joies constantes dans son labeur incessant et pour son dévouement infatigable. *Dominus conservet eum*...

MISSIONS PAROISSIALES

I. — Brest.

Les derniers jours. — Les derniers jours de la troisième semaine ont été marqués par de grandioses manifestations de foi chrétienne.

Jeudi soir, c'était, à Saint-Louis, une conférence spéciale pour les hommes et les jeunes gens. Elle en a réuni de 1.700 à 1.800. Le spectacle était impressionnant. Remarquez que dans cet immense auditoire, où tous les rangs de la société étaient mêlés, il n'y a pas eu le plus léger mouvement de protestation. Du commencement à la fin de la Mission, le calme le plus profond a régné dans l'église. Les Missionnaires étaient émerveillés de la tenue si digne et si respectueuse de nos Brestois.

Avant le sermon, s'est faite l'émouvante cérémonie de la procession du Christ de la Mission. M. le Curé l'a d'abord bénit au bas de l'église, où il reposait sur un splendide lit de parade. La bénédiction finie, quatorze hommes l'ont porté à bras jusqu'au milieu du transept. Pendant cette marche triomphale, toute l'assistance chantait le cantique : *Vive Jésus, Vive sa croix*. Jamais les voûtes de Saint-Louis n'ont aussi bien résonné qu'en ce moment-là.

Une autre cérémonie, également touchante, suivit le sermon. Sur l'invitation des Missionnaires, les hommes se sont présentés deux à deux à la table de communion pour recevoir des christs bénits et indulgenciés. On en a distribué près de 1.800. Ces christs étaient offerts par M. le Curé, qui a été trop heureux de trouver une si belle occasion de remettre à ses paroissiens un souvenir bien précieux de la Mission. Le défilé a duré près d'une heure, mais il a paru moins long parce qu'il s'est fait au chant des cantiques.

Inoubliable soirée pour les hommes et les jeunes gens ! Ceux qui ne se sont pas senti le courage de couronner leur Mission par la confession et la communion, conserveront néanmoins, j'en suis sûr, de cette cérémonie de jeudi, une impression profonde, qui leur deviendra salutaire.

La journée de vendredi fut presque exclusivement consacrée à la confession des hommes et des jeunes gens. C'est qu'ils avaient aussi leur communion générale à la messe de minuit. L'office devait commencer à 11 heures, par le chant du Nocturne. Mais dès 9 h. 1/2, la foule avait déjà envahi l'église. Les hommes et les jeunes gens prirent place dans la grande nef qui leur avait été réservée.

La messe de minuit est toujours belle à Saint-Louis. Le chant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Nocturne est exécuté merveilleusement, le *Te Deum* retentit toujours joyeusement dans les cœurs, le *Minuit, chrétiens,* soulèverait des applaudissements, n'était le respect dû au saint lieu. Cette année, une messe de *Perosi,* interprétée d'une manière impeccable par la maîtrise, ajoutait encore à la beauté de l'ensemble. Mais ce qui donnait cette année un cachet particulier à la fête et en rehaussait l'éclat, c'était la vue de tant d'hommes et de jeunes gens graves et recueillis, au milieu de l'église.

Au moment de la Communion, ils sont tous venus en ordre parfait s'agenouiller à la Sainte Table pour recevoir cette fois, le Christ lui-même dans l'Eucharistie. On remarquait parmi eux beaucoup de convertis. Ce n'étaient ni les moins attendris ni les moins édifiants. Quelques-uns de ces enfants prodigues, revenus sincèrement à la maison paternelle, où leur avait été fait du reste l'accueil le plus cordial, versaient des larmes. Ce sont les plus belles et les plus saintes de leur vie.

Les femmes se sont présentées ensuite. La Communion, donnée par deux prêtres, a duré cinquante minutes. Des Noëls populaires chantés par la maîtrise, et des cantiques aimés que la foule redisait sans se lasser, aidaient à entretenir l'enthousiasme.

Dimanche, c'était la clôture. Elle a eu lieu l'après-midi, devant plus de quatre mille personnes, qui se pressaient dans l'église. Le Père Supérieur est monté en chaire après les vêpres. Dans un magnifique sermon sur la Persévérance, il a précisé les moyens de rester fidèles jusqu'à la mort aux résolutions prises. En terminant, il a fait de touchants adieux qui sont allés au cœur de l'auditoire. L'émotion était générale. M. le Curé lui a succédé. Il avait à adresser ses remerciements et à dire adieu aux Missionnaires. Il s'est acquitté de ce double devoir avec des accents émus, où l'on sentait passer toute sa reconnaissance et son regret de voir partir des apôtres, qui furent trop peu de temps, hélas! ses collaborateurs.

Avant le Salut, la bénédiction papale et le *Te Deum*, les missionnaires ont distribué, au nom de M. le Curé, de charmants souvenirs de la Mission. Ce sont des images du Christ et de la Vierge du Perpétuel Secours, avec une prière à réciter tous les jours et des conseils de vie chrétienne.

Le soir, à 8 h. 1/2, les missionnaires quittaient Brest et s'en allaient à d'autres travaux apostoliques.

Merci à eux! Brest ne les oubliera jamais. *(Echo paroissial.)*

II. — Saint-Marc (5-25 Décembre 1909).

Mission bretonne. — Malgré un temps des plus défavorables, les exercices de la Mission bretonne, du 5 au 12 Décembre, ont été suivis par un grand nombre de fidèles. C'est une preuve que les prédicateurs appelés par M. le Recteur jouissent à bon droit de la réputation qu'ils ont acquise d'être de véritables missionnaires apostoliques.

M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, président de la première semaine, s'était réservé de prendre la parole aux instructions du soir, à 8 heures. C'était le moment des grandes réunions. Avec le talent que tout le diocèse apprécie, et dans ce milieu qu'il connaissait à fond, le prédicateur en profita pour mêler à l'explication du décalogue la réponse aux préjugés et calomnies si répandus contre l'Eglise et contre son Chef.

M. Stéphan, recteur de Cléden-Cap-Sizun, dans ses conférences si claires et si intéressantes sur le sacrement de Pénitence, M. Henry, aumônier des Petites-Sœurs des pauvres, M. Renaot, vicaire à Saint-Pol-de-Léon, dans leurs sermons sur les grandes vérités, ont à leur tour remué profondément les auditoires de la journée.

M. Joncqueur, vicaire à Plounénan, à une heure difficile, à 5 h. 1/2 du matin, éclaira fortement son auditoire d'ouvriers par un véritable cours d'apologétique.

M. Balanant, recteur de Penhars, déploya, une fois de plus et à l'admiration de tous, son talent hors de pair, dans l'explication des Tableaux.

Mais le plus bel éloge que l'on puisse faire de la science et du zèle des missionnaires n'est-il pas dans le grand nombre de fidèles que la grâce de Dieu incite à compléter l'œuvre de leur sanctification par la réception des Sacrements? Et à ce point de vue, la Mission de Saint-Marc peut être citée assurément au nombre de celles de la région brestoise qui ont le mieux réussi.

A la messe de communion, le dimanche matin 12 Décembre, 900 grandes personnes, dont 250 hommes, s'agenouillèrent à la Sainte Table pour y recevoir leur Dieu, dans les sentiments de la plus grande ferveur.

Mission française. — A la Mission bretonne, prêchée pendant huit jours et avec tant de succès par des prêtres du diocèse, succéda la Mission française, prêchée par les RR. PP. Lucas, Duguey et Frot, ce dernier déjà si avantageusement connu depuis la dernière Mission de 1908.

Le cadre de la *Semaine religieuse* ne nous permet pas de faire ici un compte rendu détaillé de la quinzaine qui vient de s'écouler. Mais nous nous en voudrions de ne pas rappeler les grandes réunions qui groupèrent au pied de la chaire de vérité des foules de 1.200 à 1.300 personnes, et nous nous en voudrions surtout de ne pas attirer l'attention de tous sur les causes de ces affluences populaires et sur les espérances précieuses qu'elles mettent au cœur du clergé paroissial.

Faillite de l'athéisme. — A part quelques rares circonstances où l'intérêt matériel de tout un pays est gravement compromis, le sentiment religieux seul est à même de susciter un enthousiasme durable dans l'âme de la foule. Il l'a fait dans le monde depuis 1909 ans, il continue à le faire, peut-on dire, de plus en plus chez nous. C'est donc que la religion n'est pas morte, quoi qu'en disent certains crieurs publics dont elle contrecarre les ambitions et les menées malsaines. Elle est même d'autant plus vivante que sa pra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tique est rendue plus difficile, par le fait de la persécution et de la mouchardise. Mais sa vérité paraît d'autant plus évidente qu'elle est plus ardemment combattue, et sa nécessité d'autant plus opportune qu'il n'y a qu'elle à pouvoir répandre un baume de consolation dans tant de cœurs rongés par les remords ou victimes de l'orgueil et de l'ambition de leurs semblables...

Mission des enfants. — Les prédilections des missionnaires, comme autrefois celles de Jésus, sont allées aux enfants.

Ceux-ci ont répondu en masse à l'appel qui leur a été adressé, et il leur a été réservé l'honneur et le bonheur d'avoir l'Evêque de Quimper pour présider leur réunion de clôture.

Avec l'éloquence qui lui est habituelle et avec l'autorité qui s'attache à sa parole, Mgr Duparc a fait le commentaire détaillé de la Lettre des Evêques de France au sujet de la question des écoles... La *Semaine religieuse* a déjà parlé de ces conférences et de l'impression profonde qu'elles ont produite.

Conférences dialoguées. — Les grands succès des réunions générales du soir, pendant la Mission française, ont été les conférences dialoguées du R. P. Frot et du R. P. Duguey. Le charme, en même temps que l'intérêt puissant de ces causeries, est d'offrir aux auditeurs non sous forme de discours, mais sous forme de dialogue suivi, la réponse aux objections contre la religion et dont le simple bon sens, éclairé par la doctrine, a bien vite raison.

Les sympathies ne manquèrent pas d'aller au P. Duguey, pour la façon humoristique, claire et loyale dont il présenta les objections. Mais, indépendamment du beau rôle qui lui était donné de défendre la vérité contre l'erreur, le P. Frot se montra de nouveau l'orateur dont la parole ardente sait remuer les foules, doublé d'un dialecticien qui vent et qui sait poursuivre son adversaire sans lui laisser aucune échappatoire.

Dernière et grande semaine. — La troisième grande semaine de la Mission a débuté, le dimanche 19 Décembre, par la touchante cérémonie de la consécration de la paroisse à la T. S. Vierge. Le R. P. Lucas, supérieur de la Mission, l'orateur de la circonstance, a tenu l'assistance, plus nombreuse que jamais, sous le charme de son éloquente et persuasive parole. Que de cœurs ont été touchés et que douces larmes ont été versées par les pères et mères de famille représentés par leurs fillettes devant la Vierge bénie !

Belle réunion aussi à la fête des Morts de la paroisse, et plus belle encore à la fête du T. S.-Sacrement. Après un discours éloquent du R. P. Lucas, sur l'amour du Sacré Cœur pour les âmes et ses prédilections pour la France, et pendant que le T. Saint-Sacrement était porté en procession, au milieu de la foule compacte des fidèles, le P. Frot, du haut de la chaire, fit acclamer à dix reprises, sur son passage, le Divin Prisonnier de l'Eucharistie.

Cette fête extraordinaire, ce contact si intime avec le surnaturel, fut la cause déterminante du retour de plusieurs brebis égarées.

Elle eut son couronnement à la messe de minuit du lendemain.

Dieu était venu à son peuple ; cette fois, ce fut le peuple en foule qui alla recevoir son Dieu. Des 1.100 personnes, dont 500 hommes, qui se tassèrent dans l'église à la messe de minuit, il n'y en eut pas trente qui ne firent pas de leur cœur un berceau où vint se reposer le divin Enfant de Marie...

Ce fut la douce récompense des bons missionnaires, en attendant que, dans le Ciel, le Dieu qu'ils ont si puissamment contribué à faire connaître et aimer leur accorde le salaire dû au « bon et dévoué serviteur ».

Qu'ils reçoivent ici, tous, missionnaires bretons et français, l'hommage public de la reconnaissance des paroissiens et du clergé de la paroisse de Saint-Marc.

***

Plouescat. — **Prêtre acquitté.** — M. le Recteur de Plounévez-Lochrist était poursuivi par l'Inspection académique, devant le Juge de paix, à raison d'un prône dans lequel il avait invité les parents à envoyer leurs enfants suivre les exercices d'une retraite qui se donnait dans la paroisse. Les écoliers s'abstinrent d'assister aux classes pendant quelques jours, ce qui fut jugé « un acte répréhensible au point de vue de la fréquentation scolaire ».

A l'audience du vendredi 31 Décembre, après un réquisitoire très modéré du ministère public, le Juge de paix de Plouescat a renvoyé M. le Recteur des fins de la plainte, sans dépens.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Dans les derniers jours de 1909, le Saint-Père a reçu les membres du corps diplomatique venus lui présenter les vœux de leurs gouvernements. Parmi eux on remarquait, avec les représentants des pays catholiques — moins la France, hélas ! — les ministres de Russie, de Prusse, etc.

Aux souverains qui, comme tous les ans, ont présenté au Pape leurs souhaits de nouvel an, s'est joint cette année le sultan Mahomet V. Cette démarche est assez remarquée. Le Sultan avait déjà envoyé au Souverain Pontife ses félicitations en des circonstances extraordinaires, comme le Jubilé. C'est la première fois qu'il envoie ses vœux de nouvel an.

***

Le jour anniversaire du tremblement de terre qui a détruit Messine et Reggio, le Pape a reçu de ces deux villes des dépêches de gratitude. Le commissaire royal, qui dirige provisoirement l'administration municipale de Reggio-Calabria, a notamment envoyé à Pie X un télégramme plein de déférence, redisant la reconnaissance de toute la population.

***

Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 20 Décembre publient un Décret pontifical du 25 Août 1909 qui prescrit de célébrer la fête de sainte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Colette, vierge, le 6 Mars, ou au premier jour libre en France et en Belgique et dans leurs colonies. Cette fête ne sera obligatoire, chez nous, qu'à partir de 1911.

— **Echos du Vatican.** — Mgr Péchenard, évêque de Soissons, recevant son clergé à son retour de Rome, a parlé de son audience au Vatican. Nous empruntons cet extrait à la *Semaine religieuse* de Soissons :

« Quand l'Evêque parla au Pape de l'attachement du diocèse de Soissons au Souverain Pontife, une larme perlait aux paupières de Pie X. Monseigneur reçut de Sa Sainteté les plus chaudes félicitations quand il lui dit que son objectif était de refaire « un Concor- » dat populaire par les œuvres de régénération religieuse et so- » ciale ». Ne faut-il pas, avant tout, refaire des Français et des chrétiens ?

» Combien le Pape insista sur la nécessité, pour les prêtres dans chaque paroisse, de se dévouer sans mesure, d'être embrasés de la flamme du zèle ! *Zelanti, zelanti,* répétait-il.

» Monseigneur transmit à Sa Sainteté la crainte du vénérable Chapitre de Soissons de voir supprimer les messes de Dumont, surtout la Messe Royale, par suite de la restauration du chant grégorien. Personnellement Monseigneur n'avait pas cette crainte ; car ces messes, quoique n'appartenant pas aux mélodies grégoriennes du *Kyriale,* doivent avoir au moins le même privilège que les messes en musique permises. Pie X a pleinement rassuré Messieurs du Chapitre par l'intermédiaire de Monseigneur. Parlant surtout de la Messe Royale si populaire et du *Credo,* qu'il avait entendu chanter à Saint-Pierre, le Pape a dit très explicitement : « Continuez, gardez tout cela, je l'ai entendu, c'est » admirable ! »

PARIS. — **L'Œuvre de la Bonne Presse.** — Dans un article d'une émouvante simplicité, et plein d'une foi plus émouvante encore, M. Féron-Vrau racontait, récemment, à ses lecteurs comment il avait été contraint, par les arrêts d'une certaine justice, de racheter, au prix de cent quatre-vingt mille francs, la propriété de la *Croix* et de toutes les publications de l'*Œuvre de la Bonne Presse,* revendiquée par le liquidateur. On se rappelle que précédemment, grâce à des procédés analogues, il avait été dépossédé des immeubles de la *Croix,* payés par lui quatorze cent mille francs sur sa fortune personnelle, et que la *Société Jeanne-d'Arc* a dû racheter. Ces épreuves attireront sur l'œuvre de la *Croix* et son vaillant directeur, de nouvelles bénédictions, nous en sommes convaincus ; mais elles procèdent d'une injustice qu'on ne saurait assez flétrir.

La résistance aux Manuels condamnés. — A Jarrier, l'instituteur fait étudier l'histoire de Guiot et Mane. Un père de famille retint le manuel délictueux, en informant l'instituteur qu'il agissait ainsi parce que ce livre est condamné.

L'instituteur répondit qu'il continuerait à enseigner ce manuel, parce qu'il avait reçu des ordres.

« Nous aussi, répondit le brave père de famille, nous avons reçu des ordres qui valent bien les vôtres.

— » De qui sont ces ordres ?

— » De Dieu lui-même, qui nous oblige à élever chrétiennement nos enfants.

— » Dieu, répliqua cyniquement le primaire, n'a rien à voir dans mon école.

— » Si Dieu est un étranger à l'école, si l'on y enseigne l'athéisme, alors je retire mon fils ; j'aime mieux le garder chez moi que de permettre d'en faire un libre-penseur et un mauxais sujet. »

D'autres parents se disposent à retirer leurs enfants si le manuel ne disparaît pas bientôt.

Importants résultats de la lutte. — D'après les renseignements qui nous sont parvenus jusqu'à ce jour, nous ne comptons pas moins de 25 écoles dans notre Mayenne où les mauvais livres ont disparu devant la volonté nettement affirmée des chefs de famille. Ainsi, dans plus de la moitié des écoles où l'on nous avait signalé la présence de manuels condamnés, ces manuels sont aujourd'hui brûlés ou retirés : c'est déjà un magnifique résultat.

Une autre conséquence des attaques contre la foi de nos populations si chrétiennes sera la fondation de nouvelles écoles libres. Quatre vont être mises en construction prochainement.

(Semaine religieuse de Laval.)

Les œuvres catholiques françaises à l'étranger. — Si, en France, on persécute l'enseignement chrétien, le Ministre des Affaires Etrangères, M. Pichon, dans la discussion du budget de son ministère, a dû faire, à la tribune de la Chambre, l'éloge de l'enseignement congréganiste français en Orient.

Il a montré l'œuvre considérable de propagation française entreprise par les Jésuites à Beyrouth, dont la Faculté, a-t-il dit, « est en Orient un des établissements qui rendent le plus de services à notre influence ». Il a prouvé aussi, en s'appuyant sur les témoignages des maîtres les plus incontestés de la science française, que l'enseignement qu'on y donne est excellent et que les résultats des examens « égalent, s'ils ne les dépassent pas, ceux des Facultés de France ».

Ces paroles ne sont pas banales dans la bouche de l'anticlérical qu'est notre ministre des Affaires étrangères.

Mais il paraît que, s'il faut subventionner en Orient les congréganistes, on doit, ici, en France, manger du prêtre et empêcher les petits chrétiens d'avoir un enseignement religieux.

Un savant chrétien. — Le grand savant qui vient de disparaître n'était pas seulement un des maîtres de l'hydrographie et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'astronomie. M. Bouquet de la Grye, le vénérable académicien, président de tant de Sociétés savantes, dont d'autres loueront la vie si féconde en travaux et en recherches scientifiques de tous genres, était en même temps un chrétien.

Sorti de l'Ecole polytechnique à une époque où, par suite du monopole universitaire, les chrétiens y étaient rares, il se convainquit bientôt, par l'étude raisonnée des différents systèmes qu'on cherchait alors à opposer au christianisme, que celui-ci était la seule religion rationnelle, la seule qui pût satisfaire, en même temps que les besoins du cœur, les légitimes aspirations de la raison. Il n'a jamais cessé, depuis lors, de la pratiquer, sans ostentation, mais aussi sans respect humain, et il a terminé sa longue et glorieuse carrière en recevant, la veille de sa mort, les derniers sacrements en pleine connaissance.

Son nom doit donc être placé, après ceux des Pasteur et des Lapparent, dans la liste déjà longue de tant d'hommes éminents par leurs découvertes et leurs travaux, qui sont l'élite de l'humanité pensante, dont la science n'a fait que confirmer la foi, et qui ont montré, par leur exemple, qu'en dépit des affirmations de quelques faux savants de bas étage, il n'y a pas incompatibilité entre les deux, que l'on peut être un savant illustre, tout en étant un chrétien pratiquant.

La Semaine Sainte à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages de Pénitence à Jérusalem organise, pour le printemps 1910, sa trente-neuvième croisade aux Lieux Saints. L'itinéraire, particulièrement complet, offrira, cette année, outre l'immense bonheur pour tout cœur chrétien de célébrer la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques à Jérusalem, la visite de tout le bassin oriental de la Méditerranée ; *l'Egypte : Port-Saïd, le Caire, Héliopolis ; la Galilée : Carmel, Nazareth, Thabor, Tibériade ; la Syrie : Damas, Baalbek, Beyrouth ; la Turquie : Constantinople ; la Grèce : Pirée, Athènes,* et escale à *Naples, Pompéi,* avec retour facultatif par *Rome.*

DÉPART DE MARSEILLE, LE 15 MARS. RETOUR A MARSEILLE, LE 26 AVRIL, à bord du navire spécial l'*Etoile,* aménagé exclusivement pour les pèlerinages, avec vaste chapelle où réside le Très Saint-Sacrement pendant tout le voyage.

Demander le programme détaillé à M. le Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 4, avenue de Breteuil, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

De scriptura sacra, J.-V. BAINVEL, lector theologiæ in Facultate catholica Pariensi. 1 vol. in-8 de VIII-214 pp. Prix : **3** fr. (Gabriel BEAUCHESNE, éditeur).

Ce livre est un exposé court, mais complet, des principales questions théologiques ayant trait à l'Ecriture sainte. Il n'existe pas, semble-t il, de traité où les questions les plus délicates et les plus actuelles soient examinées de si près, à la double lumière des principes et des faits, sans autre vue que

de saisir la pensée de l'Eglise pour dire ce qui est acquis et ce qui reste discutable, avec le souci unique de ne rien sacrifier de la vérité traditionnelle et de ne rien rejeter de ce qui serait progrès légitime.

Vie de N.-S Jésus-Christ. *Seize Conférences Apologétiques faites aux Etudiants* par Louis BOUCARD, vicaire à Saint-Sulpice 1 vol. in-16 double couronne (333 pages). Prix : **3** fr. (Gabriel BEAUCHESNE, éditeur).

Après avoir résumé les preuves de la religion, dans « *Dieu, l'Ame, Jésus-Christ, l'Eglise* », et avoir traité du « *Dogme catholique devant la Raison et la Science* », M. l'abbé Boucard publie seize conférences sur Jésus-Christ.

Le succès des précédentes, — connues, appréciées, et déjà traduites en langue étrangère, — a été pour M. l'abbé Boucard un encouragement et une indication. En même temps qu'il prouve l'opportunité de ce travail d'apologétique, il est une garantie du bon acceuil que le public voudra faire au nouveau volume.

A Quimper, librairie J. Salaun.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.
Bureaux : 50, rue de Babylone, Paris (VII^e^).

Sommaire du 20 Décembre 1909.

I. Littérature et morale. A propos d'un moraliste mondain. P. CASTILLON. — II. L'âme basque. La hantise de la mer : corsaires, marchands et capitaines. Pierre LHANDE. — III. A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras, essai critique. Pedro DESCOQS. — IV. Une histoire de la Séparation. Paul AUCLER. — V. Les Manuels condamnés par les Evêques. L'histoire. Joseph LIONNEL. — VI. Boudhisme. Frédéric BOUVIER. — VII. Revue des livres. — VIII. Événements de la quinzaine. — IX. Tables du tome CXXI. — Tables de l'année 1909.

REVUE FINANCIÈRE. — Les transactions ont encore été clairsemées cette semaine et la Bourse n'a pas montré une aussi ferme résistance que précédemment.

La Rente Française s'est alourdie à 98,77. Les Fonds Russes ont gagné du terrain. L'Extérieure a faibli à 97,25. Le Turc est en plus value à 95,10.

Les Etablissements de crédit se sont raffermis. On trouve le Crédit Lyonnais à 1.378, la Société Générale à 704 et le Comptoir d'Escompte à 793.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer font bonne contenance.

Indécision des Chemins espagnols.

Les obligations 5 1/2 °/₀ or du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie ont été très fermement traitées à 435 ; le coupon semestriel a été payé le 1^er^ Janvier, à raison de 13 fr. 83 brut, soit 12 fr. 92 impôts déduits.

Les actionnaires de l'Industrielle Foncière, réunis en Assemblée générale extraordinaire le 6 Décembre dernier ont autorisé le Conseil d'administration à porter le capital en une ou plusieurs fois, de 5 à 10 millions de francs. Etant donné le développement des affaires de la société et le chiffre considérable des contrats en portefeuille, cette augmentation va être réalisée en une seule fois et par conséquent le capital sera porté immédiatement à 10 millions.

La société Française de Mines de Fer annonce qu'à Jurques (Calvados) les constructions, bureaux, magasins, etc..., sont finis, que l'outillage est presque complètement installé et que l'installation électrique est prête. Dès lors l'exploitation productive va commencer dans fort peu de temps et joindre ses produits à ceux des mines algériennes. Dernier cours : 119 fr.

L'action des mines d'étain de l'Arnoya s'inscrit à 50 fr. Le rapport et les comptes présentés à l'assemblée du 17 Décembre trop longs pour être reproduits ici, sont explicites au point de vue de la situation financière de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

société et de la marche de ses travaux d'exploitation, et ils laissent une impression certainement favorable.

Les valeurs cuprifères se sont ranimées. Le Rio Tinto a fait un bond à 2.008. Le Boléo est monté à 840.

Les mines d'or sud-africaines ont accentué leurs meilleures dispositions.

MAISON fondée en 1840. — La plus importante de la région —o—



TOUT le **MOBILIER** — Choix des dernières créations. —o—

ELY-LABASTIRE

BREST — Bureaux : Rue de la Rampe, 53 — BREST

Nouvel Agencement du Magasin spécial

pour ORNEMENTS, ORFÈVRERIE et BRONZES d'EGLISE.

CONDITIONS SPÉCIALES pour le Clergé et les Communautés.

Ayant traité des marchés très importants avec les **Premières Fabriques Françaises** pour les *Etoffes d'ameublement — Laines et Crins — Lits fer et cuivre — Linoleums — Glaces — Lustres électriques — Pendules*, etc., — j'ai obtenu ainsi sur les prix courants de tous ces articles un grand rabais dont je serai heureux de faire bénéficier toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs achats.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

Voir nos ÉTALAGES : 38, rue de Siam ; 50 et 53, Rampe.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 14 Janvier 1910. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Association de la Sainte Famille ; Office de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Fête du Saint Nom de Jésus.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Nécrologie ; Lanmeur ; Journées Sociales de Bretagne ; Les Ecoles libres dans le Finistère ; Paroles épiscopales ; Chez les Bretons du Havre ; Retraites ecclésiastiques.

IV. — Chronique générale : Rome ; L'Episcopat français et le Sillon ; La canonisation de la B. Jeanne d'Arc ; La lutte scolaire ; Pèlerinage national à Rome.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Janvier. — 2e Dimanche après l'Epiphanie. FÊTE DU SAINT NOM DE JÉSUS. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Marcel, Pape, Martyr.

Vêpres du Saint Nom de Jésus, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Marcel.

Lundi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 19. — Office de la Férie ; simple. Vert.

Jeudi, 20. — S. Fabien et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 22. — S. Vincent et S. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 23. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sainte-Croix de Quimperlé . . . . . du 16 au 24 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Association de la Sainte Famille. — Cette année, à cause de l'occurrence de la Septuagésime, l'office de la Sainte Famille de Nazareth est transféré. Néanmoins, la fête annuelle de la pieuse Association établie sous ce vocable demeure fixée au 3e dimanche après l'Epiphanie.

C'est donc *le dimanche 23 Janvier* que les familles faisant partie de l'Association, représentées par leurs principaux membres, doivent se réunir dans l'église paroissiale pour faire ou renouveler solennellement leur consécration à la Sainte Famille. A cette occasion, MM. les Curés et Recteurs ne manqueront pas de rappeler le but et les règles de la pieuse Association, ainsi que les nombreuses faveurs spirituelles qui y sont attachées. Ils auront soin également de recueillir et d'inscrire, sur le registre spécial ouvert à cet effet, les noms des familles qui ne font pas encore partie de l'Association et qui désirent y entrer.

La liste des nouveaux associés doit être envoyée, ***dans le courant de Mai***, au Directeur diocésain, M. le vicaire général Fleiter, qui la transmet, conformément aux statuts, au centre de l'Association, à Rome.

Nous recommandons d'une manière spéciale au zèle de Nos prêtres cette Association de la Sainte Famille, érigée dans le diocèse par mandement épiscopal du 21 Novembre 1900. Le Souverain Pontife l'a établie (décret du 14 Juin 1892), jugeant dans sa sagesse infaillible qu'elle répond aux besoins particuliers de notre époque et offre des remèdes aux maux qui nous désolent... Dans la Sainte Famille de Nazareth nous trouvons non seulement des exemples, mais aussi une protection puissante et efficace, une source de bienfaits pour la société comme pour les individus. C'est ce qu'il importe de faire comprendre aux fidèles en les invitant à renouveler leur consécration.

II. Office de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. — Monseigneur l'Evêque de Quimper a reçu de Sa Grandeur Mgr Touchet, évêque d'Orléans, la lettre suivante :

Orléans, le 6 Janvier 1910.

Monseigneur très révéré,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Grandeur l'office de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, tel qu'il a été approuvé par la S. Congrégation des Rites. Il vous appartiendra, Monseigneur, d'en autoriser et d'en diriger l'impression pour votre diocèse. J'avais espéré pouvoir joindre

au texte le chant composé par Dom Pothier. Aussitôt que je l'aurai reçu, je me ferai un devoir de vous le communiquer : dans un mois, me dit-on.

Me serait-il permis, Monseigneur, de vous demander, comme une faveur, l'envoi de tout ce que vous auriez publié sur la Bienheureuse, au cours de l'année qui se termine ; bien plus, si c'est possible, de tout ce qui, en dehors des gros volumes, aurait été publié par d'autres, chez vous, sur ce même sujet. Centraliser ces productions de l'Eglise de France serait de haut intérêt (1).

Daignez agréer, Monseigneur très révéré, l'hommage de mes humbles respects ; et, puisque le temps y invite, celui de mes vœux bien sincères.

† STANISLAS, *Ev. d'Orléans.*

PARTIE NON OFFICIELLE

Fête du saint Nom de Jésus.

C'était peu de jours après la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. Un pauvre boiteux, âgé de quarante ans, s'était fait porter comme de coutume à l'une des portes du Temple de Jérusalem, et il demandait l'aumône. Vers la neuvième heure, Pierre et Jean parurent, et le boiteux leur adressa la prière qu'il faisait à tous ceux qui entraient. Pierre s'arrêta et lui dit : « Regarde-nous ». Le mendiant lève les yeux, s'attendant à recevoir une aumône. Pierre reprend : « Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche. » Le prenant alors par la main, il l'aida à se lever, et, à l'instant même, les jambes et les pieds de l'infirme s'affermissent. Il se redresse et se met à marcher à la suite des deux Apôtres, en proclamant la gloire de Dieu. La foule s'assemble et les entoure sous le portique de Salomon.

Alors Pierre, dans un discours plein de feu, explique à ses auditeurs saisis d'admiration que, s'il a guéri ce boiteux, ce n'est pas en son nom personnel, mais au Nom de Jésus. Puis, après avoir rappelé le déicide que Jérusalem a commis, il prêche la résurrection du Sauveur, et dit les miracles de conversion que Dieu veut opérer dans le monde, en commençant par les Juifs. Le saint Nom de Jésus, ainsi prêché par l'Apôtre, obtient aussitôt une victoire signalée : cinq mille hommes s'engagent à le confesser et entrent dans le sein de l'Eglise naissante.

Un tel succès ne pouvait qu'exciter la fureur des ennemis de Jésus. On arrête les deux Apôtres et, comme l'heure avancée ne permet pas de les traîner immédiatement devant les tribunaux, on les jette en prison pour la nuit.

(1) Le Secrétariat de l'Evêché se charge de transmettre à Monseigneur l'Evêque d'Orléans toutes les publications (cantiques, discours, opuscules divers) qui auraient été faites dans le Diocèse sur Jeanne d'Arc et qu'on voudra bien lui envoyer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le lendemain, le Sanhédrin était convoqué afin de prononcer sur leur compte un arrêt solennel. C'était l'assemblée qui avait condamné Jésus à mort, et, sauf quelques exceptions peut-être, ses membres persévéraient dans leur haine contre le Sauveur et ses adhérents.

L'interrogatoire commence et peut se résumer dans cette question : « Par quelle puissance et en quel nom avez-vous agi » ? Alors Pierre, rempli de l'Esprit-Saint et tout heureux de rendre hautement témoignage au bon Maître qu'il avait eu la faiblesse de renier, s'exprime en ces termes : « Princes du peuple, prêtres d'Israël, écoutez : On nous traduit en justice parce qu'un infirme a eu le bonheur d'être guéri, et l'on nous demande en quel nom il a recouvré la santé. Sachez donc, vous et le peuple d'Israël tout entier, sachez que ce miracle a été fait au Nom de Notre Seigneur Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, mais que Dieu a ressuscité d'entre les morts. C'est par lui que ce perclus, maintenant debout sous vos yeux, a été guéri. Ce Jésus vous l'avez rejeté, et il est la pierre angulaire de l'édifice. Le salut n'est qu'en lui, car à nul autre Dieu n'a donné un nom capable de sauver. »

Ce langage déconcerte les juges. Ils font sortir les Apôtres afin de pouvoir délibérer et, finalement, dans la crainte de soulever le peuple, ils décident de s'en tenir aux menaces. Les Apôtres sont rappelés, et on leur intime la défense absolue de parler ou d'enseigner au Nom de Jésus. Pierre et Jean répondent : « Est-il juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu ? Jugez-en vous-mêmes sous le regard du Seigneur. Pour nous, il nous est impossible de taire ce que nous avons vu et entendu. »

Le saint Nom de Jésus continuera, en effet, malgré toutes les menaces, de retentir dans toutes les parties de l'univers.

Remis en liberté, Pierre et Jean ne pensent qu'à poursuivre leur œuvre, et lorsqu'ils se retrouvent au milieu de leurs frères c'est pour dire avec eux dans une ardente prière : « Maintenant, Seigneur, entendez les menaces de nos ennemis, et accordez-nous la grâce d'annoncer votre parole sans faiblir. Etendez la main, pour que des guérisons, des signes et des prodiges s'opèrent au Nom de votre saint Fils, notre Maître Jésus. »

Aussitôt, ils se voient exaucés; la salle s'ébranle, tous les assistants sont remplis de l'Esprit-Saint et vont annoncer la parole de Dieu avec un courage invincible.

Ainsi se termine, dans les Actes des Apôtres, le récit de la première lutte des défenseurs du Nom de Jésus contre ceux qui le blasphèment. Le lieu de la scène changera, les acteurs porteront d'autres noms et d'autres costumes, mais le débat restera toujours le même. En présence de la haine aveugle de ceux qui reprochent à l'Eglise sa puissance miraculeuse si féconde en bienfaits pour l'humanité, on verra toujours de courageux témoins affirmer leur foi, braver toutes les menaces et tous les tourments pour glorifier le nom de Jésus.

Si un jour la persécution nous faisait sentir à nous-mêmes ses rigueurs, ce nous serait une grâce « d'être trouvés dignes de souffrir et d'être humiliés pour le Nom de Jésus ».

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques demandée par le Pape.**
II. — **L'esprit chrétien dans les familles.**
III. — **Missions.** — LE GUILVINEC, du *2 au 29 Janvier*. Président, la 3e semaine, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas ;
— PLOUHINEC, du *9 Janvier au 5 Février*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

Nécrologie. — Lundi dernier, on enterrait, à Cléder, M. l'abbé Pronost, sous-diacre, originaire de cette paroisse.

Après avoir passé quelques mois au Grand-Séminaire de Quimper, M. Pronost (Yves) entra aux Missions Etrangères où il reçut le sous-diaconat, au Carême dernier. Tôt après, son état de santé l'obligea de quitter Paris et de rentrer dans son pays natal. Comme il n'avait plus ni père ni mère, le bon Recteur de Cléder le reçut dans son presbytère. Il y est mort, dimanche matin, 9 Janvier, à l'âge de 27 ans, dans les plus beaux sentiments de foi et de piété, gardant jusqu'à la fin sa pleine connaissance, répondant aux prières récitées à son chevet...

✠

Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs l'âme de la Sœur Saint-Alain, supérieure des Filles du Saint-Esprit, à Cléder, décédée à l'âge de 65 ans. Elle était supérieure des religieuses à Cléder depuis quinze ans.

R. I. P.

LANMEUR. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Diraison, mort curé doyen de Lanmeur, sera célébré dans cette paroisse jeudi 20 Janvier, à 10 heures.

Journées Sociales de Bretagne. — Les membres directeurs du Secrétariat Social Breton, d'accord avec le Comité Provincial de Bretagne de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, ont organisé à Rennes, pour les 28, 29 et 30 Janvier courant, des « Journées Sociales ». On y étudiera, sous la direction d'hommes compétents et dévoués, les problèmes si graves que soulève la question des Syndicats ouvriers et agricoles, — questions actuellement à l'ordre du jour dans tous les milieux et qu'il importe aux « dirigeants » catholiques de connaître à fond.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le mouvement syndicaliste n'est pas — ne doit pas être — un moyen de guerre et de division sociale, mais au contraire un moyen puissant de pacification et d'union. » Travailler, comme l'ont recommandé à maintes reprises les Souverains Pontifes, à l'amélioration du sort des classes laborieuses, c'est prévenir d'irritants conflits.

Cela montre assez l'utilité pratique des Journées Syndicales. « C'est grâce à ces réunions périodiques que les efforts sociaux se multiplient et se coordonnent chez les catholiques de France, et que les institutions sociales : syndicats, mutualités, etc., se créent dans une même région.

» Sociales parce que catholiques, écrit M. L. Dubois, président de la J. C. B., les Journées syndicales de Rennes tendront à restaurer la famille, à organiser la profession, à reconquérir nos cités... Nous y suivrons la grande ligne tracée par l'Eglise, par son Pape, par ses Evêques, et nous travaillerons tous d'un même élan dans le sens de notre chère et grande Association : l'A. C. J. F. »

Les Journées Sociales s'ouvriront le vendredi 28 Janvier, à *8 heures* du soir, et se termineront le dimanche 30, à *2 heures* de l'après-midi, par une grande réunion que présidera Mgr Dubourg, archevêque de Rennes.

N. B. — Les personnes qui désireraient avoir le programme peuvent le demander à M. l'abbé Cadiou, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.

Les écoles libres dans le Finistère.

Sous ce titre, le *Nouvelliste de Bretagne* a publié récemment une « Conversation avec Mgr Duparc, évêque de Quimper ». Nous sommes certain d'être agréable à nos lecteurs en reproduisant l'article de M. Delahaye, qui expose exactement la situation de l'Enseignement chrétien dans le diocèse et rend fidèlement la pensée de Mgr l'Evêque au sujet des écoles.

...Le visiteur, non prévenu, qui sonnerait à l'évêché de Quimper, s'apercevrait, même avant d'entrer, de l'importance qu'aux yeux de l'évêque comporte la question scolaire.

Le nouvel évêché est entre une vieille chapelle et une école neuve, servant de trait d'union entre elles et demandant à l'école de former les chrétiens qui rempliront la vieille chapelle.

« Vous voulez, me dit Mgr Duparc, que je vous parle de nos écoles libres ?

Voici en quelques mots leur situation. Nous n'avons plus guère que six ou sept écoles tenues par des religieux ou des religieuses ; mais, à peu près partout, les écoles fermées par le gouvernement ont été rouvertes par la générosité des catholiques qui firent un effort considérable. Il était d'ail-

leurs nécessaire... Nous devons nous imposer tous les sacrifices possibles pour maintenir nos écoles chrétiennes et en former de nouvelles. Nous avons actuellement 243 écoles avec 760 à 780 maîtres et environ 38.000 enfants des deux sexes.

— Les écoles libres ont donc cent cinquante élèves chacune en moyenne. Cette moyenne doit être supérieure à celle des écoles laïques ?

— Il faut rendre cette justice aux familles que presque partout, à part quelques paroisses endormies ou insuffisamment chrétiennes, l'école libre reçoit la majorité et quelquefois la totalité des enfants du pays. Je connais une localité où l'institutrice laïque a quitté son école : elle n'y avait plus une seule élève.

— On déplore un peu partout, Monseigneur, la difficulté qu'ont les écoles libres de se procurer des maîtres et des maîtresses. Est-ce que cette difficulté s'est fait ressentir dans le diocèse de Quimper ?

— Le personnel nécessaire ne nous a jamais manqué. L'école de Landerneau et le grand séminaire nous donnent chaque année tous les nouveaux maîtres dont nous avons besoin. Ils sont de premier choix. Ce sont des laborieux. Ils ont l'esprit éveillé. Ils ont de l'émulation. Surtout ils sentent que leur vocation est une vocation de sacrifice. Vous pensez bien que nous ne pouvons pas les payer comme le gouvernement. Nos petits sous suffisent à peine à leur donner le nécessaire. Ils s'en contentent. Ils savent bien qu'une foule de charges nous accablent. Nous les aidons à se préparer de modestes retraites. Nous voudrions pouvoir faire mieux. Beaucoup de catholiques ne se rendent pas encore assez compte de la part proportionnelle de leur revenu petit ou grand qu'ils devraient aux œuvres. Mais ceux qui comprennent leur devoir l'accomplissent avec tant de cœur qu'ils font oublier les autres. Dites cela dans le *Nouvelliste*.....

Avec émotion, Mgr Duparc poursuit :

— « Je vous parlais de nos maîtres. Nos maîtresses les valent. Elles font des prodiges de zèle et d'économie. Je suis surpris, dans mes tournées pastorales, des résultats qu'elles obtiennent. Si nous nous mettions à leur distribuer des palmes, nous ne saurions pas où nous arrêter.

— Mais le bien que font ces femmes dévouées doit être très grand ?

— Immense. C'est grâce à elles que nos mères de famille demeureront si profondément chrétiennes. Les institutrices pénètrent de catéchisme tout leur enseignement. Le clergé trouve en elles des auxiliaires que rien ne rebute. J'ai vu des paroisses où, jusqu'à 15 et 16 ans, toute la jeunesse apprend et récite d'un bout à l'autre le catéchisme entier, où les plus méritants voient leur nom affiché sur la chaire à prêcher, où de jeunes mères viennent réclamer encore leur prix annuel

Archives diocésaines Quimper et Léon

de récitation, et où le recteur, vous le croirez sans peine, est tout heureux de décerner à ces doyennes de son cours la récompense méritée. Heureux si partout ces usages se maintenaient ! Là où ils sont établis, les jeunes gens y sont fidèles aussi.

— Gardera-t-on seulement les anciennes écoles, ou en crée-t-on de nouvelles ?

— Depuis la loi contre les congrégations, nous avons, chaque année, fondé quelque nouvelle école. En 1909, nous en avons ouvert à Scaër, Pont Croix, à Loctudy, aux Carmes de Brest, à Plonmoguer, à Ploudalmézeau, à Guissény. Il y en a d'autres à l'horizon.

— Il est, Monseigneur, une question qui se pose à propos des écoles libres du Finistère. Y parle-t-on breton ?

— Mais, évidemment.

— Sans doute, Monseigneur, mais le breton est-il considéré comme un instrument destiné à faire apprendre le français, ou bien doit-il être étudié et est-il étudié comme langue originale ?

— Le breton doit être, dans la mesure où les cours très simples de nos écoles le permettent, étudié pour lui-même. Nos enfants doivent arriver à mieux connaître la grammaire élémentaire de leur langue maternelle. Ce sont les journaux et les livres bretons qu'ils liront en famille le plus souvent. Mais cette lecture les déconcertera, si les éléments de leur dialecte ne leur ont pas été enseignés sommairement. Croyez bien que ce ne sera pas une perte de temps. Qu'on leur mette en main quelque manuel de débutant; qu'on leur donne l'Evangile, le « Testamant Koz » ; qu'on leur apprenne l' « Histoire Populaire » de la Bretagne dans la langue du pays, une histoire courte, mettant bien en relief les grands hommes et les bons saints qui furent les pères de la petite Bretagne.

— Existe-t-il de ces ouvrages élémentaires de la langue bretonne ?

— Il y a un ouvrage de vulgarisation très remarquable, qui serait un peu au-dessus de la portée des petits écoliers, et trop considérable pour eux, mais qui conviendrait bien aux maîtres et aux maîtresses, et même aux Bretons qui veulent apprendre ou « rapprendre » le parler national. C'est le « Breton en quarante leçons », de M. Vallée, de Saint-Brieuc. Pour le dialecte de Vannes, vous avez les œuvres, si précises et si parfaitement professionnelles, de M. le chanoine Guillevic, et de M. l'abbé Le Goff.

Puis je demande à Mgr Duparc son opinion sur l'école libre en face de l'école neutre, sur les droits des catholiques en matière d'enseignement.

— Nos droits ? Qu'on nous donne la liberté, répond-il, une loyale liberté. Nous ne craignons aucune concurrence. Nous sommes citoyens, — plus conscients que beaucoup d'autres,

parce que catholiques, — comment se fait-il donc qu'on nous refuse pour nos écoles légales part au budget ? Nous demandons l'égalité, comme chez tant de peuples voisins. Qu'on subventionne nos écoles au prorata du nombre des élèves et des succès obtenus. Voilà de la bonne justice.

— Puis-je vous demander, Monseigneur, ce que vous pensez de l'école neutre ?

— On veut que nous mettions nos petits catholiques dans l'école neutre ; mais l'école neutre n'est pas neutre. Peut-elle l'être ? Nous lutterons pour qu'elle le soit. On nous le doit. C'est dans la loi.

— Mais en pratique ?

— Oh ! pratiquement, c'est bien difficile. Le maître a ses idées. Il est pour ou contre la religion. Il le fera sentir dans tout son enseignement. Je suis de l'avis de Jules Simon et d'Aulard : « Un homme loyal n'est pas neutre ». Vous voyez alors le danger pour nos enfants. Leur maître, leur maîtresse, avec la mentalité qu'on leur fait actuellement dans les écoles normales, leur distille peu à peu l'erreur. Comment voulez-vous que la petite cervelle y résiste ?

— Vous êtes donc partisan de la liberté absolue de l'enseignement ?

— Tout à fait. Les catholiques ont le devoir strict de la réclamer. Elle s'impose à la conscience des électeurs au même titre que la liberté de l'Eglise, et s'imposent aussi tous les droits qui s'y rattachent, à commencer par celui d'avoir en France une situation normale, conforme à nos dogmes et à notre hiérarchie, et conforme aux directions du Saint-Siège. Ce desideratum est-il donc tellement au-dessus du bon sens ou de la bonne volonté de la nation ? L'unique obstacle, c'est la franc-maçonnerie. Il faudrait organiser contre elle une campagne sans pitié. Après avoir déshonoré la France, elle l'opprime.

— Afin d'assurer, dans la mesure du possible, la neutralité scolaire, désirez-vous voir se fonder des associations de pères de famille ?

— Je suis persuadé que ces Associations nous aideront puissamment à conquérir la neutralité. Mais elles se constituent trop lentement. Les parents ne voient pas assez qu'ils ont le droit et le devoir de surveiller l'école laïque, de même que l'école laïque fait tant de mal à l'âme de leurs enfants. Eclairons-les. Ils finiront par discerner le venin des manuels coupables. Ils ont agi, d'ailleurs, sur plus d'un point du pays avec énergie. Les inspecteurs ont empêché la conciliation de se produire ; mais ils devront reconnaître eux-mêmes le droit des parents. Pratiquement, il y a déjà une amélioration dans plusieurs communes. Elle s'accentue de jour en jour, et les « croyants » (et ils sont l'immense majorité) imposeront leur volonté « légale » aux maîtres en révolte contre leur propre principe de neutralité...

Archives diocésaines Quimper et Léon

— Quelle sera, Monseigneur, l'issue de la lutte engagée ?

— L'action qui commence, me répond-il, sera longue et à longue portée. Elle sera efficace, car elle est basée sur la conscience et sur le droit élémentaire des familles : « Je crois. Tu n'as pas le droit de m'empêcher de croire. Tu y travailles par ton enseignement. Il est nécessaire que cela change. »

Mon directeur, M. l'abbé Cornou, dans un dernier article sur la situation des écoles libres en Bretagne, tirera une conclusion, la morale, si je puis dire ainsi, de ces conversations que je n'ai fait que rapporter.

Mais je puis, en terminant, noter une dernière fois l'impression qui s'est affirmée, pour moi, davantage au fur et à mesure que je rendais visite à Mgr l'Archevêque de Rennes et aux Evêques de Saint-Brieuc, de Nantes, de Laval, de Vannes et de Quimper... C'est la concordance absolue de vues chez nos chefs spirituels, c'est la même volonté inébranlable, c'est la même décision. Je ne sais pas si l'année qui s'ouvre verra la fin des persécutions contre l'Eglise et l'école libre. Je ne le crois pas, mais je sais que les persécuteurs se heurteront à l'Episcopat, et que l'Episcopat ne cédera pas...

Eugène DELAHAYE.

Paroles épiscopales. — I. RENNES. — Sous le titre : Associations de Pères de famille, la *Semaine religieuse* de Rennes publie, dans sa partie officielle, la note suivante :

« Le nombre des Associations de Pères de famille dans notre diocèse va toujours croissant. Cette semaine encore, plusieurs ont été créées..... Les hommes les plus considérés du pays et les plus versés dans les affaires se sont honorés en acceptant de les présider et de les administrer..... Un grand nombre de pères de famille dont les enfants ou les pupilles fréquentent les écoles publiques y sont entrés..... Nous avons l'espoir, disons mieux, la certitude qu'aucun de nos 43 cantons ne restera en arrière. L'élan est continu, soutenu, unanime.

» Les adversaires de l'idée religieuse ne peuvent plus ni s'y tromper, ni tromper l'opinion. Il n'y a pas là un courant superficiel et moins encore une agitation politique, que nous n'avons nul souci de créer. Il y a une affirmation publique, énergique, de foi chrétienne et patriotique dont la force et la durée égaleront, soyons-en sûrs, la vitalité et la profondeur.

» Nous ne pouvons nous défendre d'un espoir plus vaste. Sans vouloir faire prendre d'engagements ultérieurs aux pères de famille qui se sont groupés en vue d'un objet défini et tout en respectant scrupuleusement leurs préférences politiques, pourquoi ne trouverions-nous pas, dans ces associations ou dans des groupements similaires, les cadres de cette union des catholiques autour de leur archevêque que le Saint-Père a tant désirée et recommandée ? Ils seraient forts alors pour préciser et pour soutenir dans la vie publique leurs revendications et leurs droits essentiels de catholiques. Cette idée dont les bases ont été jetées dans les diocèses de Toulouse, d'Auch, de Rodez, de Montauban, nous croyons qu'elle fera également son chemin chez nous, parce que dans l'émiettement où fondent nos forces, elle répond à un immense besoin. Notre catholique Bretagne ne pourrait-elle, aussi bien que le Midi, lui servir de champ d'essai ?

» L'autorité diocésaine de Rennes sera peut-être assez prochainement amenée à définir les conditions auxquelles ce groupement des catholiques serait à la fois conciliant et fort, imposant le respect de sa foi et respectueux lui-même des libertés et des droits que l'Eglise a toujours reconnus. »

II. VANNES. — Mgr l'Évêque de Vannes, durant le brillant triduum prêché à la cathédrale, prit pour thèse de ses trois entretiens ce sujet, hélas ! trop d'actualité : « L'indifférence des catholiques vis-à-vis de l'Eglise ». Après avoir, dans un premier discours, décrit les différentes formes de cette indifférence, l'orateur en cherche les causes et les remèdes. Il a conclu, lui aussi, par un éloquent appel à l'union.

Sous peine de voir leur action inefficace, les catholiques doivent réaliser entre eux l' « union ».

Tout le monde en reconnaît la nécessité, et de tous côtés on y travaille.

A son auditoire, aussi attentif qu'ému, Monseigneur précise ici cette union :

« Ce n'est ni le lieu ni le temps de dire ce que doit être cette union au point de vue politique ou électoral. Votre évêque ne renonce pas, pour cela, au droit qu'il a, comme tous les autres évêques, de fixer un minimum de revendications qui s'imposeraient aux électeurs ou aux candidats. Mais le plus urgent est d'unir enfin tous les catholiques dans la défense de leurs intérêts et de leurs droits.

» Le Souverain Pontife vous a dit, d'une manière qui ne prête à aucune équivoque, de vous unir autour de vos évêques.

» La nécessité de cette union n'a pas besoin d'être démontrée. Si les évêques sont des chefs établis de Dieu, c'est pour commander et conduire ; s'ils ont à commander et à conduire, il faut leur obéir et les suivre. »

Chez les Bretons du Havre. — Nous lisons dans le *Saint-François d'Assise*, Bulletin de la paroisse de Saint-François du Havre (n° de Janvier 1910) :

« Qui serait entré dimanche soir (26 Décembre), à 8 heures, au n° 24, quai Lamblardie, se serait cru en pleine terre bretonne.

» La Bretagne... de Saint-François, groupée autour de son curé et de son très dévoué aumônier, fêtait tout simplement Noël en famille. Sous l'œil paternel, les jeunes filles, en leur gracieux costume breton, chantaient la Bretagne, la douce terre, et Jésus

Archives diocésaines Quimper et Léon

chez les Bretons. Botrel, le poète breton, fit à peu près seul tous les frais de la séance ; son drame la *Chaumière bretonne* fut vivement applaudi.

» Comme bouquet de fête, le chœur des chanteurs et chanteuses entonne le chant national de la Bretagne, *Bro goz ma zadou*.

» L'âme bretonne semblait vibrer vraiment dans ces strophes empreintes à la fois de mélancolique douceur et de mâle vigueur, chantées par M. Guéguen, de Locronan (Finistère). »

Retraites ecclésiastiques. — Nous croyons rendre service à nos confrères en leur faisant connaître une œuvre qui vient de se fonder, à Nantes. C'est une maison de retraites fermées et individuelles pour les membres du clergé.

Les prêtres qui auraient été empêchés de suivre la retraite diocésaine, ou qui sentiraient le désir de s'isoler et de se retremper dans le recueillement et la solitude, peuvent s'adresser à la villa du Pavillon, rue Carcouët, à Nantes, qui est ouverte toute l'année.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Outre les membres du corps diplomatique, le Pape, dont la santé est excellente, a accordé tous ces jours-ci de nombreuses audiences privées et semi-publiques. Il a reçu notamment Mgr Gauthey, évêque de Nevers.

Signalons aussi l'audience de M. Fontaine, supérieur de la Maison internationale d'Etudes des Lazaristes, qui a présenté au Pape les jeunes prêtres de sa maison, originaires d'une dizaine de nations différentes.

Lundi 10 Janvier, le Saint-Père a reçu M. Groussau, député du Nord, et sa famille.

***

Le 8 Janvier est mort, après une longue agonie, le cardinal Satolli, évêque suburbicaire de Frascati et préfet de la Congrégation des Etudes. C'était un des membres les plus éminents du Sacré Collège. Délégué apostolique aux Etats-Unis, il y avait réglé avec beaucoup de sagesse notamment la question des écoles ; dans ces dernières années il fit partie de plusieurs congrégations ou commissions pontificales, entre autres celle des études bibliques et de la codification du droit canonique.

Au Conclave, d'où Pie X est sorti Pape, le cardinal Satolli joua un rôle important. On dit que, la veille du scrutin définitif, il triompha des scrupules et de l'hésitation du patriarche de Venise et le décida à consentir à son élection au Souverain Pontificat.

L'an dernier, Son Eminence fit un voyage en France. Elle passa quelques jours à Lourdes, à l'occasion du Jubilé des Apparitions. Puis Elle visita plusieurs villes métropolitaines de France. Mais à son retour le cardinal ressentit les premières atteintes de néphrite et dut s'aliter à Milan ; depuis cette époque, son état de santé laissait beaucoup à désirer... Il est mort à l'âge de 70 ans.

Les funérailles du cardinal Satolli ont été célébrées, mardi, à Saint-Jean de Latran. Tous les cardinaux présents à Rome y assistaient.

***

Dom Pierre Bastian, bénédictin, est nommé directeur des *Analecta Apostolicæ Sedis*.

L'Episcopat français et le Sillon. — L'*Osservatore Romano* a inséré une note importante au sujet des avertissements publiés par de nombreux évêques français pour prémunir leurs diocésains contre les doctrines du *Sillon*, avertissements auxquels a été opposé une réponse qui tentait une justification.

Voici la note du journal romain :

« Aux zélés évêques français qui ont cru de leur devoir pastoral d'élever leur voix autorisée pour prémunir les fidèles de leurs diocèses contre les dangereuses et préjudiciables doctrines du *Sillon*, les partisans de Marc Sangnier ont essayé d'opposer une réponse, que nous qualifierions d'ingénue, si nous ne la jugions pas irrévérencieuse en elle-même, trompeuse dans la forme, et intentionnellement captieuse et mensongère.

» La doctrine sillonniste est jugée préjudiciable et dangereuse par les maîtres de la foi. Des centaines d'anthologies de morceaux choisis dans les si nombreuses publications du *Sillon* ne réussiront pas à diminuer, pas même d'une seule virgule, la gravité de leur jugement. On a beau opposer phrases à phrases, mots à mots : c'est tout simplement un système, qui tout au plus pourrait servir à prouver combien peu les promoteurs des théories mises en suspicion observent la révérence, due à ceux auxquels incombe la garde du trésor de la foi.

» Ce n'est pas telle ou telle phrase qui a rendu nécessaire la réprobation publique des évêques ; c'est tout un système de doctrines non-orthodoxes et dangereuses, et ce qu'il y a de pire encore, c'est que ceux qui travaillent à leur diffusion veulent les faire passer comme étant les propres doctrines de l'Eglise.

» Les censures des évêques ont été motivées par des considérations sérieuses ; nous avons publié quelques-unes des graves lettres des évêques ; en comparaison avec elles, celle des sillonnistes est une réponse *ad usum delphini*, qui ne trompera personne.

» Les sillonnistes ont trouvé des défenseurs parmi les détracteurs systématiques de l'autorité des évêques de France ; cela ne nous surprend pas. Ces gens-là présentent les évêques de France comme étant les ennemis de la République et disent que les sillonnistes n'avaient été condamnés que parce qu'ils étaient républicains. Nous ne relèverons pas cette insinuation ; cela n'en vaut

Archives diocésaines Quimper et Léon

pas la peine. Tous savent que le *Sillon* était bien vu à l'origine, alors que la foi républicaine de Marc Sangnier et de ses adhérents n'était un mystère pour personne. Heureusement, les catholiques savent quel compte ils doivent tenir et des réponses *ad usum delphini* des uns et des insinuations malignes des autres. »

***

La *Semaine religieuse de la Savoie* ayant publié les paroles de Mgr l'Archevêque de Chambéry au sujet du *Sillon*, a reçu une lettre à insérer. Elle s'y est refusée, et Mgr Dubillard a ainsi motivé ce refus :

« Ces questions sont trop graves pour que l'on puisse les traiter dans les feuilles publiques, et je m'y refuse absolument. Puisque *Le Sillon* se dit et veut demeurer catholique, il sait qu'il existe à Rome des tribunaux devant lesquels peuvent comparaître les Evêques aussi bien que les simples fidèles. Qu'il y porte donc sa cause loyalement et franchement, nous serons là pour nous expliquer, et quelle que soit la décision, nous l'accepterons de grand cœur, dans l'intérêt de l'union et de la paix entre les catholiques de France. S'il s'y refuse, une fois de plus il aura prouvé qu'il ne tient aucun compte de l'autorité de l'Eglise dans les questions d'ordre social et religieux. »

La canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. — On écrit de Rome, à la *Semaine* d'Arras, que le procès canonique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc recommencerait à Rome pendant le mois de Février prochain en vue de la canonisation.

Bien des grâces extraordinaires ont déjà été accordées par l'intercession de la nouvelle Bienheureuse.

Si l'on connaissait quelque miracle obtenu par une prière à Jeanne d'Arc, on devrait sans délai en informer l'Evêque du diocèse.

***

Lorsque Jeanne d'Arc sera canonisée, peu de saints, semble-t-il, auront sur terre un culte aussi universel que le sien. Ce ne sont pas seulement, en effet, les catholiques du Vieux Monde et du Nouveau qui célèbrent aujourd'hui, d'un même cœur enthousiaste, les fêtes de sa béatification : certaines contrées, infidèles encore, ont aussi voulu faire entendre leur note d'accord dans ce concert unanime. Un missionnaire de Yatsushiro nous apprend, en effet, qu'une revue païenne du Japon, destinée d'office aux écoles de jeunes filles, glorifiait récemment le geste de Pie X, béatifiant Jeanne d'Arc. L'article est tel, paraît-il, qu'une plume catholique l'aurait pu signer sans y rien changer. L'auteur a plus fait que d'y louer l'héroïsme de la Pucelle : il y a mis, en un beau relief, tout ce qui, dans cette vie extraordinaire, revêt un caractère surnaturel. Et, pour conclure, il n'hésite pas à proposer la Bienheureuse à ses lectrices, comme un des plus purs modèles de vertus patriotiques et morales à imiter.

La lutte scolaire. — « *L'école est obligatoire, mais non le livre.* » — Parole toute d'actualité, bien que le fait auquel elle se rapporte soit de date déjà ancienne. C'était en 1884. Un instituteur de la Haute-Marne et le maire avaient exclu plusieurs enfants qui refusaient de se servir d'un manuel ayant pour auteur Compayré.

« L'école est obligatoire, mais non le livre, » déclara le commissaire du gouvernement dans son rapport sur cette affaire au Conseil d'Etat ; « l'instituteur a violé un droit au moyen d'un détournement de pouvoir ».

N'est-ce pas la condamnation de tous les inspecteurs ou instituteurs qui s'arrogent le droit d'*imposer* tels ou tels livres, au mépris des plus justes réclamations des pères de famille catholiques ?

— Les pères de famille en appellent au Conseil d'Etat. — On écrit de Dijon : « A la suite des exclusions prononcées dans plusieurs écoles, contre des enfants refusant de se servir de livres d'histoire contraires à la neutralité, plusieurs parents, membres de l'association des pères de famille du département de la Côte-d'Or, ont saisi le conseil d'Etat d'un recours pour obtenir l'annulation, pour excès de pouvoir, des décisions prises par l'inspecteur d'Académie.

L'un d'eux s'est pourvu également contre la décision de M. le recteur approuvant la liste départementale des livres scolaires, arrêtée le 25 Octobre 1909, contenant un assez grand nombre de livres contraires à la neutralité.

D'après le *Temps*, les associations des pères de famille du même département auraient engagé des poursuites contre plusieurs instituteurs pour « renvoi injustifié » de leurs élèves.

Pèlerinage national à Rome. — Le Comité national, sous la présidence de Mgr Odelin, vicaire général de Paris, organise un pèlerinage à Rome pour le mois d'Avril 1910, *par train spécial circulaire* (Côte d'Azur, Gênes, Florence, Sienne, 6 jours (7 nuits) à Rome, avec excursion facultative à Naples, Lorette, Venise, Padoue, Milan, le Saint-Gothard, lac des IV-Cantons, du 12 au 27 Avril), et par *train semi-circulaire* (du 13 au 23 Avril, Modane, Gênes, 5 jours à Rome, Florence ou Lorette, Venise, Padoue, Milan, Modane).

Une caravane de 40 voyageurs par trains réguliers de jour (1re et 2e cl. seulement) partira de Paris le 17 Mars pour assister à Rome aux cérémonies de la Semaine Sainte et aux fêtes de Pâques. Rentrée le 5 Avril. Itinéraire : Cannes, Nice, San Remo, Gênes, Pise, Florence, Assise, Rome, Naples, Pompéi, Sienne, Florence (2e séjour), Venise, Padoue, Milan, Chartreuse de Pavie.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à MM. les Directeurs diocésains et correspondants du Bureau central du Comité, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (XVIIIe), qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

enverront l'*Ave Maria programme* actuellement en préparation.

Autres organisations pour 1910 : Oberammergau (représentation décennale de la Passion) fin Juin (caravane) et 5 Août (train spécial), *La Salette* (2e quinzaine d'Août).

Pour le Congrès eucharistique de *Montréal* (Canada), renseignements gratuits sur les *réductions* et en général toutes indications utiles.

BIBLIOGRAPHIE

Les Manuels scolaires interdits par les Evêques. — Le *Bureau d'Informations religieuses et sociales* vient de publier diverses brochures sur les manuels scolaires interdits. La première brochure, toute de documentation, renferme certains extraits des manuels (0 fr. 50).

La seconde donne toute une suite de commentaires faisant ressortir l'esprit et les tendances de ces manuels (préface, 0 fr. 25).

La troisième, sous ce titre : *L'Image dans les Manuels scolaires*, 0 fr. 15, complète l'ensemble des renseignements nécessaires. Ces brochures devraient être dans toutes les mains. (Conditions spéciales pour les demandes en nombre.)

S'adresser : 13, rue de Miromesnil, Paris.

Asserta Moralia, Auctore M.-M MATHARAN, S. J. theologiæ moralis professore 11e édition. 1 volume in-18 raisin, relié toile souple, coins arrondis, 3 fr. (Librairie Gabriel Beauchesne et Cie.)

Grâce à ce petit livre, d'un coup d'œil, on peut parcourir les définitions essentielles, les principes fondamentaux avec leurs applications pratiques immédiates, quelque chose comme les articles, très succints et très pleins de sens, d'un *Code de théologie et de morale.*

CONFÉRENCES APOLOGÉTIQUES données aux Facultés catholiques de Lyon, par MM. J. BOURCHANY, L. PÉRIER et J. TIXERONT, professeurs de théologie aux mêmes Facultés. 1 volume in-12 de VI-372 pp. Prix : 3 fr. 50. (Librairie Victor Lecoffre, J Gabalda et Cie.)

Les conférences qui composent ce volume ont toutes été données aux Facultés catholiques de Lyon, dans les premiers mois de l'année 1909. Destinées spécialement aux étudiants de la Faculté de Droit, elles ont eu encore pour auditeurs un certain nombre de prêtres et de laïcs que leurs études antérieures avaient préparés à les entendre.

Les sujets traités se rapportent au *Modernisme*, à *l'origine des dogmes de la Trinité* et de la *divinité de Jésus-Christ*, et aux *caractères de l'Eglise naissante.*

C'est sur la volonté expresse du Cardinal archevêque de Lyon que ces conférences, qui n'étaient pas destinées d'abord à la publicité, ont été réunies en volume. Et cette circonstance, indépendamment de leur valeur intrinsèque, les recommande suffisamment aux prêtres aux théologiens et généralement à toutes les personnes qu'intéresse le problème religieux et chrétien.

Un an de journalisme à Lourdes, par Édouard DE PERRODIL, un vol. in-18, 340 pages. — P. LETHIELLEUX, éditeur, Paris.

Ce nouveau livre d'Edouard de Perrodil, est bien l'un des plus attrayants qui aient été écrits sur la fameuse cité pyrénéenne où tant de merveilles s'accomplissent chaque année. C'est une suite d'anecdotes, récits, descriptions, études, écrits d'un style vigoureux et entraînant, de portraits tracés d'une plume exercée.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 21 Janvier 1910. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Biens ecclésiastiques ; Retraites fermées ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Fête de la Sainte Famille.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Additions aux leçons du Bréviaire ; Le Folgoat ; Plouvorn ; Vannes.

IV. — Chronique générale : Rome ; Paroles du Pape ; France ; Poursuites contre les Evêques ; L'action catholique ; La « Séparation » jugée par un protestant ; La lutte scolaire ; Prenons garde à la doctrine ; Angleterre.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Janvier. — Septuagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de Sainte Emérentienne, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 25. — Prière de Notre Seigneur JÉSUS CHRIST au Jardin des Oliviers *(au Supplément.)* Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 28. — S. Julien, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Samedi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 30. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sainte-Croix, Quimperlé . . . . . **du 16 au 24 Janvier.**
Pont-l'Abbé . . . . . **du 25 au 31 —**

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Biens ecclésiastiques. — Nous croyons devoir rappeler les principes du droit canonique sur la propriété des biens confisqués par la loi de Séparation et le devoir de ceux qui en seraient actuellement détenteurs par suite d'une revendication devant les tribunaux.

1° Les personnes remises en possession des biens d'Eglise, quels qu'ils soient, donnés par leurs parents ou par elles-mêmes, ne peuvent s'en regarder comme les vrais et légitimes propriétaires. Par le fait de la fondation ou de la donation, ces biens étaient devenus propriété de l'Eglise ; ils demeurent sa propriété inviolable, même après la revendication. Ceux qui ont revendiqué ces biens n'ont pu le faire, en toute justice, que pour les remettre à leur seul propriétaire, l'Eglise. Ils peuvent légitimement distraire de la valeur totale les frais de revendication ; mais ils doivent à l'Eglise tout le reste. Malgré la mise en possession légale, ils ne peuvent en conscience disposer de ces biens pour leur utilité personnelle ou pour l'avantage de leurs héritiers.

2° Ils ne peuvent pas non plus disposer de ces biens à leur gré, même en s'engageant à exécuter les intentions des donateurs et à faire acquitter les charges pieuses inscrites aux actes de fondation. C'est à l'Evêque seul qu'il appartient, dans chaque diocèse, de veiller à l'exécution de ces charges pieuses, conformément aux lois de l'Eglise. C'est avec l'Evêque qu'il faut s'entendre, dans chaque cas particulier, pour régler tout ce qui touche aux charges des fondations revendiquées.

3° Les prêtres, curés, recteurs ou confesseurs, n'ont ni mission ni pouvoirs pour régler ces questions formellement réservées au jugement de l'Evêque. Ils ne peuvent notamment accepter, de leur autorité propre, de célébrer, à la demande des fidèles, des messes basses au lieu de messes chantées, des messes manuelles au lieu de messes fondées à perpétuité.

4° Les fidèles qui, après la revendication qu'ils ont faite de biens ecclésiastiques, les gardent en leur possession pour leur usage personnel, sans l'autorisation formelle de l'Evêque, encourent les censures de l'Eglise. Ceux qui, sans cette autorisation, usent de ces biens, même pour des œuvres pies de leur choix, violent en matière grave une loi de l'Eglise, gardienne des fondations faites et placées sous sa sauvegarde.

II. Retraites fermées. — Nous recommandons de nouveau à MM. les Curés et Recteurs l'œuvre si importante des retraites fermées.

Ils regarderont comme un devoir d'annoncer exactement au prône les retraites indiquées dans l'*Ordo* et d'engager leurs paroissiens à y assister.

III. Nominations.— Par décision épiscopale du 18 Janvier, ont été nommés :

Chapelain à la Salette (Morlaix), en remplacement de M. Bellec, autorisé à suivre les cours de l'Institut catholique, à Paris, M. Trémintin, vicaire à Carantec ;

Vicaire à Carantec, M. Le Gall, vicaire à Lanildut ;

Vicaire à Lanildut, M. Traon, ancien surveillant à l'école N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE

LE ROLE DES MÈRES DE FAMILLE CHRÉTIENNES

Si les hommes sont la tête de la société, les femmes en sont le cœur.

I. — Dans les classes populaires et dans les classes bourgeoises, la femme, la mère de famille, tient une place et exerce une influence considérable. Inférieure à l'homme par la force physique, elle lui est généralement supérieure par la délicatesse, par la finesse, par la valeur morale. Aussi, tant que la mère est chrétienne, la famille ne rompt pas complètement avec la religion et se maintient à un niveau de moralité qui permet d'espérer tous les retours ; mais là où la mère de famille se laisse entraîner à la suite de l'homme dans l'oubli des croyances et dans l'abandon des pratiques, le dernier espoir est perdu. Tant vaut la mère, tant vaut la famille. « Les grands hommes, dit Bossuet, se forment sur les genoux de leurs mères. » Joseph de Maistre a écrit : « Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre en aucun genre. Elles n'ont écrit ni l'*Iliade*, ni l'*Enéide*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Athalie*, ni *Hamlet*, ni le *Paradis perdu*. Elles n'ont construit aucune église comme celle de Saint-Pierre. Elles n'ont ni sculpté l'Apollon du Belvédère, ni peint le Jugement dernier ; elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni le télescope, ni les machines à vapeur. Mais elles ont fait quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de meilleur au monde, un honnête homme et une honnête femme. »

Il est difficile de mieux dire et de dire plus vrai. La mère de famille est la reine du foyer. Elle façonne ses enfants à son image

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et à sa ressemblance. Nul n'a prise comme elle sur les âmes. Elle jouit d'une autorité incontestable et incontestée. Elle est un oracle spontanément écouté.

Nous venons de citer Bossuet et de Maistre. Ajoutons à ces grandes autorités trois témoignages choisis entre mille autres. De Tocqueville a écrit : « Si l'on me demandait à quoi je pense qu'il faille attribuer la prospérité singulière et la force croissante du peuple américain, je répondrais : c'est à la supériorité sociale de ses femmes ». Une belle parole de Jules Simon mérite aussi d'être citée : « Il faut confier l'enfant, dit-il, aux trois forces autoritaires : le prêtre, le maître et la mère. La mère est mon grand espoir, parce que le maître souffle souvent le scepticisme et que le prêtre est souvent proscrit. La mère, elle, est toute pleine de Dieu. Dieu en soit béni ! »

Et parce qu'il faut s'instruire même auprès de ses ennemis, écoutez cet aveu sans pudeur de Paul Bert : « Tant que nous n'aurons pas la femme française avec nous et pour nous, nous n'aurons fait que la moitié de la besogne qui incombe à une démocratie bien organisée. Nous avons formé le citoyen, il nous reste à former la citoyenne française qui, désabusée des rites et des pratiques d'une religion reposant sur le mystère, apprenne à se diriger d'après les seules lumières de la raison et de la science pure. » La chose est claire. Amis et ennemis de la religion reconnaissent et constatent l'influence domestique et sociale de la mère de famille. Elle peut beaucoup pour le bien et pour le mal.

II. — Quand elle n'est pas chrétienne, la mère de famille dissout le foyer domestique. D'abord, on aura beau dire et beau faire, il est certain qu'une femme sans religion est un être incomplet. Un élément moral essentiel lui manque. Un homme sans Dieu est un animal dangereux ; mais une femme sans Dieu est un monstre. Malheur à la femme qui en elle n'a rien de sacré ! Ah ! Dieu nous préserve de ces mères *désabusées des rites et des pratiques de la religion* et n'ayant pour se diriger que *les seules lumières de la science pure !* La science est bonne pour tout le monde, mais elle ne suffit à personne, à la femme moins encore qu'à tous autres.

Imaginez au foyer une femme irréligieuse ! Elle n'a nul souci de l'âme de ses enfants. Elle croit avoir rempli toutes ses obligations quand elle leur a procuré à peu près ce qui suffit à leur existence corporelle. Elle leur procure le pain qui nourrit le corps, le vêtement qui le couvre, le médecin qui le guérit. Elle leur fait apprendre un métier pour qu'ils puissent gagner leur vie. Mais s'agit-il des besoins de leur âme ? S'agit-il de leur insinuer les pensées de la vraie foi et les sentiments de la saine morale, de les préserver des impressions nuisibles et des inclinations vicieuses ? Elle n'y pense même pas. S'agit-il de leur choisir des maîtres et maîtresses capables de bien diriger leur éducation, de sauvegarder la foi de leur baptême et la piété de leur première communion ? Elle les laisse habituellement sans surveillance et sans frein, livrés à toutes les sociétés et à toutes les lectures qui se rencontrent.

Et, par suite de cette conduite de certaines mères, hélas ! aujourd'hui trop nombreuses, on voit s'élever et grandir une génération d'enfants sans obéissance et sans respect, sans reconnaissance et sans affection, sans foi ni loi. Abandonnés à eux-mêmes dès leur bas-âge, ils suivent au jour le jour toutes les passions qu'ils ont l'occasion de satisfaire. Ils perdent vite le sens moral, le respect d'eux-mêmes et des autres. Ils boivent à longs traits, sans même s'en douter, le poison des sentiments pervers, et ils deviennent instinctivement méchants et dépravés.

On a cru sauver l'enfance en lui ouvrant des écoles et en lui donnant de l'instruction. Qu'est-il résulté de ce mouvement de fièvre scolaire ? Ecoutez une parole officielle. Le 16 Octobre 1903, à la rentrée de la Cour de cassation, l'avocat général Feuilloley, prononçant un discours sur la *magistrature et les lois protectrices de l'enfance*, disait : « Longtemps les bons esprits avaient espéré que l'instruction, pour laquelle le Gouvernement de la République fait tant de sacrifices, moraliserait l'enfance. Il n'en a rien été... » Vous l'entendez ? L'instruction devait, au dire des nouveaux pontifes, anéantir chez l'enfant tout germe de vice, tout mauvais instinct. Il n'en a rien été. C'est même le contraire qui est arrivé, et la statistique criminelle nous montre le nombre des attentats croissant chaque année, et chaque année s'abaissant l'âge moyen de ceux qui les commettent.

L'école sans religion ne peut pas éduquer les générations nouvelles ; et, si elles ne sont pas chrétiennes, les mères ne le peuvent pas davantage. Elles sont responsables, devant la Société et devant Dieu, de l'éducation première de leurs fils, de l'éducation plénière de leurs filles ; mais il leur faut du divin pour suffire à une pareille responsabilité. Impies ou seulement indifférentes, elles démoralisent le foyer et la patrie, en élevant une postérité mécréante. On a fait, on fait de plus en plus des efforts inouïs pour corrompre la moralité de la famille. On a dissous l'homme, on voudrait dissoudre la femme. Jusqu'ici, la femme a résisté. Elle résistera encore. Elle s'adossera aux autels, et ce qui périssait par l'homme se sauvera par la femme.

III. — Quand elle est chrétienne, la femme sauve le foyer domestique. Elle communique à l'enfant ses premières impressions honnêtes, ses premiers appétits vers le vrai et vers le bien, et par suite ses bonnes habitudes souvent définitives. L'enfant qui a eu une mère vertueuse et tendre ne sera jamais tout à fait mauvais. La pensée de sa mère, la crainte de l'affliger, l'arrêtera sur le bord du précipice... ou bien, s'il s'égare, s'il tombe, le souvenir du conseil, ou même simplement du regard maternel, déterminera dans son cœur le repentir et le retour complet à la vertu. Ce ne sont pas là de vaines paroles. Ce sont des faits. La mère de famille vivifie les âmes ou les ressuscite.

Mgr Ch. Gibier, *évêque de Versailles.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques demandée par le Pape.**

II. — **L'esprit chrétien dans les familles.**

III. — **Missions.** — LE GUILVINEC, du *2 au 29 Janvier*. Président, la 4e semaine, M. le chanoine Orvoën, curé-doyen de Concarneau.

— PLOUHINEC, du *9 Janvier au 5 Février*. Président, la 3e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Église de Saint-Mathieu. — Les trois derniers jours de la semaine prochaine, *jeudi, vendredi* et *samedi*, 27, 28 et 29 Janvier, triduum en l'honneur de saint François de Sales.

Messes à *6 h.*, 7 *h. 1/2* et *8 h. 1/2*.

Le T. Saint-Sacrement reste exposé depuis la première messe jusqu'au soir. — A *8 heures*, chant des complies, sermon par M. Floc'h, recteur de Dirinon. Salut.

Le Samedi, 29, l'**Œuvre de Saint-François de Sales** célébrera sa fête annuelle. A *8 h. 1/2*, messe à l'intention des associés. Mgr l'Evêque y assistera et prononcera une allocution.

— Chapelle de la Retraite. — A l'occasion de la fête de Saint Jean Chrysostome, patron de l'**Œuvre des Ecoles d'Orient**, une messe pour les associés vivants et défunts sera célébrée, en la chapelle de la Retraite, le *jeudi 27 Janvier, à 8 heures*. Après la messe, instruction, bénédiction du Très Saint-Sacrement Indulgence plénière pour les associés (quête au profit de l'Œuvre).

La réunion d'usage aura lieu le même jour, à 2 *heures*, à Saint-Joseph.

Additions aux leçons du Bréviaire. — Un décret de la S. C. des Rites, en date du 10 Novembre, ordonne certaines additions au Bréviaire et au Martyrologe Romains. Nous donnons aujourd'hui celle qui concerne l'office de saint Jean Chrysostome, dont la fête figure au calendrier de cette semaine :

Die 27 Januarii : IN FESTO S. JOANNIS CHRYSOSTOMI, episcopi confessoris et Ecclesiæ doctoris.

Ad calcem lectionis VI, post verba : dictasse videatur, *addatur :* Hunc vero præclarissimum universæ Ecclesiæ Doctorem Pius decimus, Pontifex maximus, cœlestem oratorum sacrorum patronum declaravit atque constituit.

Nous serions reconnaissant à nos confrères de vouloir bien nous envoyer, *avant le 9 Février*, les noms des prédicateurs de la station du Carême (ou retraite pascale) dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner une liste complète. Cela intéresse tout le diocèse et procure toujours, nous en avons l'assurance, des prières à l'œuvre d'évangélisation.

Nous sommes également désireux d'annoncer et de recommander aux prières des âmes pieuses les missions ou retraites qui doivent avoir lieu dans les paroisses, comme d'en publier ensuite les comptes rendus. Ce ne sont pas là des réclames ni des occasions de distribuer de vaines louanges, mais bien des sujets d'édification pour le public, des stimulants pour les paroissiens, comme aussi de précieux documents pour notre histoire religieuse... Il y a quelque temps, le président d'un Congrès d'œuvres nous demanda de lui fournir les éléments d'un rapport sur les missions paroissiales données dans le diocèse de Quimper depuis telle année. Nous dûmes nous excuser d'envoyer une liste incomplète, contraint d'avouer — avec un certain sentiment d'humiliation — que *plusieurs* missions n'avaient pas été signalées dans la *Semaine religieuse*, même par une simple annonce...

Nous rappelons, puisque l'occasion s'en présente, que nos colonnes sont ouvertes à toutes les communications — programmes ou relations de fêtes, de cérémonies, de réunions — intéressant la vie religieuse du diocèse pour lesquelles on juge à propos de recourir à notre publicité.

Le Folgoat. — **Installation du nouveau Recteur.** — Dimanche dernier, lorsqu'à 10 heures les cloches de l'église sonnaient à toute volée pour appeler les habitants du Folgoat à l'installation de leur nouveau pasteur, M. Breton, précédemment professeur de Première à l'Institution Saint-Vincent, c'est toute la paroisse, on peut le dire, qui était là. La procession se mit en marche, au chant du *Veni Creator*, pour franchir la courte distance qui sépare le presbytère de l'église.

Vingt-trois prêtres faisaient à l'heureux officiant un cortège d'honneur. Parmi eux on remarquait M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, M. Guéguen, chanoine, professeur au Grand-Séminaire, M. le Curé-doyen de Saint-Thégonnec, M. Moenner, principal du collège de Lesneven, et avec le sympathique M. Colin, « le doyen du corps professoral, » cinq des anciens collègues de M. Breton. Quoique absent de corps, M. le chanoine Belbéoc'h, ancien supérieur du petit séminaire, était aussi au Folgoat, car son souvenir était présent à tous les esprits ; et M. Breton tint lui-même à le souligner, en même temps qu'il expliqua délicatement l'absence de son ancien principal, M. le chanoine Quidelleur, lequel appelé à présider, ce jour-là même, la fête du Collège de Saint-Pol, ne pouvait évidemment pas être ailleurs.

En tête de la procession venait la croix, portée par M. le Maire du Folgoat ; et le nouveau pasteur s'avançait tout heureux et tout ému, en aube et en étole, sous le dais que portaient les membres du conseil paroissial.

Dès l'arrivée à l'église, commencèrent les cérémonies de l'installation qui se déroulèrent conformément aux prescriptions des statuts diocésains. Les fidèles furent vivement impressionnés à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

profession de foi que M. le Recteur lut d'une voix bien forte, qui vibrait d'émotion. Puis, M. le chanoine Uguen, qui présidait l'installation, conduisit le nouveau pasteur à sa stalle, d'abord, au confessionnal, aux fonts baptismaux, enfin à la chaire, d'où M. le Recteur s'adressa pour la première fois à sa population.

Il y mit tout son cœur, comme il le mettra désormais à cette vigne où le Seigneur l'appelle, et où il vient avec joie ; car s'il quitte la carrière de l'enseignement qui lui plaisait, et où il a toujours eu, avec d'aimables confrères, des élèves dociles et travailleurs, il sait qu'il arrive dans une paroisse réputée pour sa foi, pour son dévouement à la Sainte Eglise, et dont Monseigneur lui-même lui a fait le plus grand éloge. Désormais, c'est une œuvre nouvelle pour lui, qui réclame son dévouement. S'il ne peut prétendre posséder l'expérience de ceux qui ont vieilli dans le ministère, du moins que tous comptent sur sa bonne volonté ; lui, à son tour, compte sur la bonne volonté de tous. De la sorte, toujours en parfaite union, ils formeront comme une même famille, et s'en iront à travers la vie, toujours heureux, les yeux tournés vers le ciel, qui est la vraie patrie.

Pas un mot ne se perdait de ces paroles émues ; et la messe commença, avec la solennité des grands jours.

A l'autel, le recteur officiait ayant comme diacre et sous-diacre deux de ses anciens collègues : M. Floc'h, professeur de Première et M. Donnart. L'harmonium était tenu par M. Le Gall, vicaire, organiste à Lesneven, qui avait un visible plaisir à accompagner le chant si sûr et si expressif d'un chœur formé de jeunes filles du Folgoat, lesquelles font honneur aux habiles leçons qu'elles ont reçues. Après l'Elévation, M. Bossus, professeur à Saint-Vincent, a chanté un merveilleux *O Salutaris*, en y mettant tout son talent habituel et qui est bien connu.

M. le Supérieur de Saint-Vincent, après l'Evangile, est monté en chaire, et a parlé de la grandeur du prêtre, l'homme de Dieu, qui tient sur la terre la place de Jésus-Christ, et qui continue son œuvre, en prêchant comme lui, en secourant les pauvres, les affligés, en fortifiant les âmes par les sacrements. Faisant une délicate allusion à l'empressement avec lequel la population s'est portée au-devant de son nouveau pasteur, — 27 voitures l'escortaient de Ploudaniel au Folgoat, — il rappelle l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem. Et c'est bien ainsi que des chrétiens doivent aimer et respecter l'envoyé du bon Dieu.

Ce qui a été fait au Folgoat depuis 40 ans, les travaux de restauration et d'embellissement de l'église menés avec tant de goût, tout cela fait honneur à ses anciens Recteurs : MM. Le Gall, Cuillandre, Couloigner, Lahaye. Ils ont voulu honorer Notre-Dame en ornant son sanctuaire ; ils ont attiré au Folgoat des pèlerins de plus en plus nombreux ; mais surtout, ils ont donné à leur population deux écoles chrétiennes. De toutes les œuvres, c'est aujourd'hui la plus nécessaire, comme le leur a rappelé leur nouveau Recteur. Lui, consacrera tous ses efforts à les faire prospérer ; et

avec l'aide généreuse de ses paroissiens, il y réussira. Il continuera ainsi à se dévouer à l'œuvre si belle de l'enseignement, comme il s'y est dévoué jusqu'ici, avec un zèle si admirable et que ses élèves ont su toujours si bien apprécier. Dans sa nouvelle charge, il sera le bon pasteur ; et sa tâche lui sera rendue facile par l'empressement que mettront ses paroissiens à obéir à ses enseignements, à suivre ses conseils. Groupés autour de lui, les habitants du Folgoat tiendront à honneur d'être les fidèles serviteurs de la Sainte Vierge Marie, leur patronne vénérée. La terre qu'ils habitent est une terre sainte ; et ils feront l'édification des pèlerins si nombreux qui viennent à leurs beaux Pardons.

Ces vigoureuses pensées, traduites avec l'expressive et forte éloquence dont a le secret M. le chanoine Uguen, resteront gravées longtemps dans le cœur des paroissiens du Folgoat. Tous entoureront leur pasteur de la même et unanime sympathie dont ses élèves l'ont constamment entouré, et dont il a été donné au rédacteur de ces notes hâtives d'apprécier plus d'une fois, avec les raisons qui la justifiaient si bien, toute l'étendue et toute la sincérité. •••

Plouvorn. — **Mort de M. Montfort, ancien professeur.** — Nous lisons dans le *Courrier du Finistère* :

« La semaine dernière ont eu lieu à Plouvorn les obsèques de M. Montfort, ancien professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Kerboul, principal du collège de Saint-Pol, et l'absoute a été donnée par M. l'abbé Francès, ancien professeur au même collège.

» M. Montfort était âgé de 83 ans. Professeur pendant de longues années, il se retira à Plouvorn, son pays natal. Membre du Conseil municipal jusqu'à ces derniers temps, il remplissait en outre les fonctions de trésorier de la Fabrique paroissiale.

» M. Montfort a laissé à tous le plus bel exemple de vie, et la foule qui assistait à ses funérailles témoignait hautement de l'estime et de l'attachement respectueux qu'avaient pour lui les habitants de Plouvorn, les anciens professeurs et élèves du collège de Léon. »

Vannes. — **Le R. P. Nédélec.** — Nous avons déjà annoncé la mort du R. P. Nédélec, originaire de notre diocèse. Nous donnons aujourd'hui l'édifiante notice nécrologique que lui a consacrée la *Semaine religieuse* de Vannes :

« La mort du R. P. de Beuvron a été suivie, à brève échéance, de celle de son compagnon et fidèle gardien, le R. P. Nédélec. Depuis la dispersion, ils vivaient ensemble, le vieillard trouvant dans les filiales attentions du plus jeune l'oubli des soucis matériels, dont celui-ci avait accepté la charge. Le P. Nédélec semblait avoir pris modèle sur le P. de Beuvron pour l'exercice du ministère ; il accueillait dans sa cellule beaucoup de pénitents, il en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rencontrait d'autres à la chapelle de N.-D. du Carmel. Très assidu à la visite des malades et des infirmes, on le rencontrait, allant toujours d'un pas égal et l'air souriant, vers ceux qui l'attendaient. Plus d'une fois il sut, par ses démarches hardies dans leur simplicité loyale, se faire ouvrir des portes et des cœurs qui faisaient difficulté d'abord. Rien ne le décourageait et, après un premier échec, c'est avec son bon sourire qu'il disait timidement : je reviendrai. Et il revenait et il sauvait une âme. Il est vrai que beaucoup de prières lui préparaient le chemin, et il aurait pu dire que le Carmel avait souvent aplani les voies les plus difficiles.

» Lorsque le R. P. de Beuvron tomba, pour ne plus se relever, le P. Nédélec donnait une retraite chez les petites Sœurs des pauvres. Il se crut capable de mener de front les travaux du missionnaire et la vigilance du garde maláde. Il regarda comme son devoir de veiller, pendant les deux dernières nuits, son vénéré confrère. C'est là sans doute qu'il contracta, dans l'acte même de la charité, la fluxion de poitrine qui devait l'enlever lui-même en la nuit de Noël.

» Il fut bon serviteur, et c'est la consolation de ses amis de penser que le jour de sa mort sur la terre est devenu le jour de sa naissance au ciel. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Lundi 17 Janvier a eu lieu, dans la chapelle Sixtine, un service funèbre pour le roi Léopold. Le Pape assistait au trône. Vingt cardinaux étaient présents ainsi que de nombreux évêques et prélats, notamment ceux de la colonie belge. Le corps diplomatique, au complet, entourait les représentants de la Belgique près le Saint-Siège.

La messe pontificale fut célébrée par le cardinal Vincent Vannutelli, dont on connait les relations avec la Belgique et le roi défunt.

Après la messe, le Pape donna lui-même l'absoute, au catafalque.

— Mettant au point diverses informations qui ont circulé, ces jours derniers, dans la presse parisienne, les journaux catholiques autorisés publient la note suivante :

« Il est absolument inexact qu'il se prépare une réforme du Sacré Collège, mais il est exact que la Congrégation Consistoriale a préparé un décret sur les visites épiscopales *ad limina* et spécialement sur les rapports des évêques touchant leur diocèse. Des modifications sont apportées aux anciens questionnaires ; les nouveaux questionnaires contiendront des articles sur l'action catholique, sur la situation juridico-financière des legs existant dans le diocèse, sur l'état intellectuel et moral des séminaires diocésains et interdiocésains. »

Paroles du Pape. — Pendant leur récent Congrès, les catholiques du Nord et du Pas-de-Calais avaient signé une adresse au Souverain Pontife. Celui-ci a daigné répondre à M. Camille Bataille, avocat, et au comité organisateur, une lettre en latin dont voici la traduction :

« Cher Fils,

» Salut et bénédiction apostolique.

» Nous connaissons déjà par ailleurs, pour en avoir reçu de nombreux témoignages, le dévouement admirable des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. Nous en avons une preuve nouvelle dans l'Adresse, portant la signature de tous ceux qui ont pris part au dernier Congrès catholique de Lille, qu'en qualité de secrétaire de ces congrès vous avez pris soin de Nous faire parvenir. Cette lettre n'a pas manqué de produire sur Nous l'impression que vous aviez souhaitée ; non seulement elle Nous a fait plaisir, elle Nous a consolé et non pas faiblement. L'hommage que vous Nous avez adressé, en termes si affectueux, à l'occasion du jubilé des vingt-cinq années de Notre épiscopat, Nous a été très agréable ; Nous n'attendions pas moins de l'excellence de votre piété filiale à Notre égard. Mais aussi, et surtout la promesse que vous Nous avez faite de travailler désormais de tout votre pouvoir, avec suite et avec sagesse, pour établir l'union entre les catholiques de France, afin qu'ils puissent, à l'avenir, avec plus d'espoir de vaincre, engager le bon combat pour les droits de Dieu et de l'Eglise, a eu pour effet de Nous consoler, dans les peines et les angoisses qui Nous viennent, vous l'avez compris, non pas tant de la violence des méchants pour nuire que du désaccord des bons pour résister.

» On peut voir déjà d'ailleurs un très bel exemple de cette concorde, que Nous ne cessons pas de demander avec instance, dans ce qui s'est fait depuis que la vigilance des Evêques a dénoncé le grand péril que court le salut éternel des enfants, à qui on verse goutte à goutte, dans les écoles publiques, le poison de certaines doctrines. Çà et là, par la grâce de Dieu, Nous voyons nos fidèles, émus de ces excès qui font horreur, se grouper sous la conduite des Evêques pour empêcher ce massacre d'enfants, dont on pourrait dire justement qu'il est plus cruel que celui d'Hérode, puisque le roi de Judée a tué les corps, et que ceux-là, ce sont les âmes qu'ils font périr. Pour vous engager dans cette lutte où il s'agit de vos enfants et même de la France catholique, vous n'aviez pas besoin de Nos exhortations. Vous avez commencé et vous luttez de tout votre cœur. Continuez donc comme vous avez commencé : mais, en même temps, ne nous confions pas dans notre propre valeur : implorons le secours de Dieu tout-puissant, qui un jour nous donnera la victoire sur les ennemis de son nom...

» PIUS P. P. X. »

France. — **Episcopat.** — Le Souverain Pontife a nommé au siège archiépiscopal de Besançon Mgr Gauthey, évêque de Nevers.

Né dans le diocèse d'Autun, en 1848, successivement vicaire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au Creusot, aumônier, supérieur des chapelains de Paray-le-Monial, curé de Châlon, puis vicaire général du cardinal Perraud, Mgr Gauthey a possédé de bonne heure une expérience qui lui a permis de déployer son grand savoir ecclésiastique, ses qualités d'administrateur et ses nobles vertus. Nommé évêque de Nevers, il fut un des quatorze sacrés à Saint-Pierre de Rome par S.S. Pie X lui-même, le 25 Février 1906.

Pendant les quatre années qu'il a passées à Nevers, Mgr Gauthey a montré un zèle ferme et généreux en même temps qu'une grande bienveillance qui lui a conquis le respect et l'affection de ses diocésains.

Poursuites contre les Evêques. — Le procès engagé par les Amicales d'instituteurs contre le cardinal Luçon, archevêque de Reims, vient aujourd'hui (jeudi 20 Janvier) devant le tribunal civil.

L'assignation soutient que la lettre de l'épiscopat sur l'école neutre atteint la collectivité des instituteurs et leur cause un dommage. Le cardinal a déposé des conclusions tendant à faire déclarer l'Amicale non recevable et sans qualité pour intenter l'action en dommages-intérêts.

***

Sur la demande de l'avocat de l'Amicale des instituteurs du Lot, le procès intenté par cette association à Mgr Laurans, évêque de Cahors, qui devait être plaidé le 25 Janvier, a été remis au 22 Février.

L'action catholique. — L' « Aquitaine », Semaine religieuse de Bordeaux, publie le texte d'un discours prononcé sur la situation actuelle de l'Eglise, en présence des représentants de son clergé, par le cardinal Andrieu.

Parlant des obligations du clergé actuel, Son Eminence s'est exprimée ainsi :

« C'est un devoir d'inviter les catholiques et les gens de bien à s'unir pour élire des représentants capables de rendre à l'Eglise de France les libertés qu'elle pleure. Prédicateur attitré de la morale civique, comme de la morale religieuse et de la morale sociale, le clergé est tenu de rappeler aux citoyens que, dans l'exercice de leurs droits politiques, ils doivent s'inspirer avant tout de l'intérêt supérieur de la religion. Mais, après avoir éclairé la conscience des électeurs, est-il opportun qu'il se mêle aux luttes électorales ? Je ne le crois pas.

« Son intervention sur ce terrain compromettrait la cause religieuse au lieu de la servir, et il souffrirait dans son patriotisme et dans sa foi d'avoir amené une défaite en cherchant à préparer une victoire. »

Le cardinal Andrieu a ajouté que le Pape demandait l'union des catholiques autour des évêques « sur le terrain religieux ».

« Mettons-nous vite à l'œuvre pour la réaliser ou tout au moins l'affirmer, dans des comités paroissiaux reliés par des comités cantonaux à un comité diocésain qui leur donnera l'impulsion et la direction.

» Les circonstances exigent aussi que les pères de famille se groupent. Groupons-les dans chaque canton, afin qu'ils puissent se défendre contre des entreprises qui ne tendent qu'à les empêcher d'exercer leurs droits et de remplir leurs devoirs relativement à l'école.

» Au travail de défense, les pères de famille groupés ajouteront un travail de conquête, et ils tâcheront d'obtenir de l'Etat deux choses de plus en plus nécessaires : premièrement, qu'il mette des écoles catholiques à la disposition des familles catholiques, puisqu'il est tenu de donner satisfaction dans la mesure où il le peut, aux besoins légitimes de tous ses sujets ; secondement, qu'il octroie une liberté d'enseignement sérieuse, et elle ne sera sérieuse que lorsqu'on pourra choisir les maîtres que l'on veut, fussent-ils congréganistes, et lorsque les subsides du Trésor seront répartis proportionnellement au nombre des élèves entre les écoles publiques et les écoles libres. La répartition proportionnelle doit être inscrite dans le Code de la France à côté de la représentation proportionnelle. N'est-il pas souverainement juste que tous les pères de famille qui paient l'impôt puissent en bénéficier pour faire donner à leurs enfants l'éducation que leur conscience réclame ? »

La « Séparation » jugée par un protestant. — Les journaux libéraux, comme le *Temps*, affectent parfois d'attribuer à l'intransigeance de l'Eglise catholique les difficultés matérielles qu'elle rencontre dans la voie nouvellement ouverte par la Séparation des Eglises et de l'Etat. Il est bon de relever, à l'occasion, l'aveu du *Journal des Débats* que le Protestantisme français, plus accueillant pour la loi Briand, ne s'en trouve pas mieux partagé. « Schisme et déficit, telles sont les conséquences de la Séparation pour les Eglises réformées », écrit un honnête protestant, M. Armand Lods, qui avait, du reste, défendu de son mieux les droits des catholiques contre la rupture du Concordat. Aujourd'hui, sous le régime des Associations cultuelles, trois groupes religieux se sont formés, rompant l'union de l'ancien Consistoire. Le déficit est de plus de 160.000 francs, et va s'augmentant chaque année. Le recrutement des pasteurs devient de plus en plus difficile : « les parents dont les enfants pourraient être poussés vers le pastorat ne sont pas rassurés quand ils voient constamment annoncer la menace du déficit ». Le nombre des étudiants en théologie est tombé de 55 à 22 pour la Faculté de Paris ; il n'est plus que de 20 à celle de Montauban. « L'obligation dans laquelle se trouve le pasteur de procéder sans cesse à des collectes diminue son autorité et entrave son ministère. »

« Ces faits, » conclut M. Lods, « ne démontrent-ils pas que la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

loi de Séparation a été habilement machinée pour condamner les Eglises à vivre au jour le jour ? Le principal auteur de cette loi, M. Briand, savait fort bien qu'il rendrait absolument précaire l'existence des Associations cultuelles en leur refusant le droit de recevoir des donations ou des legs. « La religion, » écrivait-il, « ne doit pas se maintenir par les héritages des morts, mais par » les libéralités volontaires des vivants. » On voit aujourd'hui à quelle situation difficile sont réduites les Associations cultuelles par l'application stricte de cette maxime qui a été inventée pour détruire toutes les religions. » (12 Janvier 1910.)

Les catholiques se féliciteront que le Souverain Pontife ait vu clair dans le jeu de l'ennemi. Et, si l'anticléricalisme, qui vise à détruire le catholicisme aboutit à ruiner plutôt le protestantisme, on peut croire que les intentions du législateur ne sont pas précisément satisfaites.

LA LUTTE SCOLAIRE. — **Résistance des parents.** — Dans l'école laïque de Calan (Morbihan), un des manuels scolaires condamnés par l'épiscopat — l'Histoire de Guiot et Mane — est d'un usage courant.

Un grand nombre de pères et de mères de famille, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, résolurent de faire une démarche auprès de l'instituteur public, pour obtenir le retrait de ce livre pernicieux. Un groupe imposant se présentait donc à l'école laïque, le lundi 3 Janvier, et arrivait précisément au moment où l'instituteur expulsait de la classe un enfant qui, sur l'ordre de ses parents, n'avait pas apporté le manuel condamné, et refusait d'aller le chercher chez lui.

Aux doléances des parents, qui exposèrent leur désir que l'instituteur choisit un autre livre, parmi les nombreux ouvrages inscrits sur la liste départementale, le pédagogue répondit qu'il entendait conserver celui précisément que l'épiscopat avait condamné.

Les parents ont fait, à cette déclaration, la seule réponse qu'elle méritait. Depuis cette conversation, 6 enfants se sont présentés à l'école, sans le manuel condamné, pour avoir l'honneur d'être exclus. D'autres pères de famille ont retiré purement et simplement leurs enfants de cette école... neutre, et les ont placés dans les écoles libres du voisinage.

L'exode est commencé. L'instituteur de Calan fera bientôt l'école dans une classe déserte, devant des bancs vides.

Honneur à la courageuse et chrétienne population de Calan !

(*Semaine religieuse* de Vannes.)

— **Une vaillante chrétienne.** — La première femme de France poursuivie pour délit relatif à l'affaire des manuels interdits par les évêques, a comparu lundi devant le tribunal correctionnel du Puy. Cette vaillante chrétienne, Mme Philomène Sauvant, âgée de 52 ans, ménagère au Villeret, commune de Chanaleilles (Haute-Loire), était inculpée d'avoir déclaré énergiquement à l'institutrice qu'elle se refusait à mettre dans les mains de son enfant l'Histoire de France de Calvet.

Malgré une vigoureuse plaidoirie de Me Marset, Mme Sauvant a été condamnée à 8 jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

La foule qui assistait à l'audience, indignée de cette odieuse condamnation, a manifesté chaleureusement sa sympathie à Mme Sauvant au sortir du tribunal et lui a offert des bouquets.

A cette brave mère de famille, la première femme poursuivie pour avoir voulu sauvegarder l'âme de ses enfants, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Prenons garde à la doctrine ! — Les *Cercles d'études*, dans les patronages et œuvres de jeunes gens, sont très utiles, et nous ne pouvons que les recommander. Mais ils peuvent offrir des dangers, lorsqu'ils ne sont point dirigés par des hommes à la doctrine solide et sûre.

Tout récemment, *La Riposte*, journal publié à Amiens, signalait, dans un diocèse voisin, un cercle d'études devenu un véritable cénacle d'erreurs doctrinales. Un jeune homme de quelque vingt ans y a fait une conférence, peut-être deux, sur l'une des questions les plus délicates de la théologie : le *Logos* platonicien opposé au *Logos* de saint Jean...

Vacherot lui avait, semble-t-il, fourni les éléments de son *étude* (?) et l'on devine les enseignements emportés des leçons de ce maître. Dans un autre Cercle voisin, du même diocèse, après une exposition et une discussion des preuves de l'existence de Dieu, la conclusion fut que cette existence ne se démontrait pas, mais qu'il fallait uniquement la croire. Les jeunes auditeurs de la Conférence ne se doutaient pas que la question eût été tranchée par le Concile du Vatican... dans un sens contraire.

ANGLETERRE. — **L'Episcopat et les élections.** — En France, beaucoup de gens, assez bien intentionnés parfois, émettent l'avis que le clergé ne doit intervenir en rien dans les luttes électorales. Ils pourraient cependant s'apercevoir un peu de l'exemple que donnent les évêques catholiques anglais et de la manière dont cet exemple est apprécié chez nos voisins. Là, on voit les évêques rappeler expressément à l'électeur ses devoirs ; et non pas seulement par une recommandation ayant un caractère général, mais par une indication catégorique à l'égard de certains sujets importants. Ainsi, l'archevêque de Westminster, Mgr Bourne, vient, à propos des prochaines élections, de publier une lettre pastorale. Elle fixe la conduite des électeurs : ceux-ci, avant de donner leurs votes, devront insister pour obtenir une promesse de défendre les écoles catholiques telles qu'elles sont. Les candidats devront également promettre de réclamer, en faveur de ces écoles, une allocation pécuniaire fournie par les finances publiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Anglais protestants trouvent très naturelle cette intervention du clergé catholique, comme de l'autre clergé d'ailleurs. Il faudra bien que nos libres-penseurs s'y résignent chez nous ; de même que certains conservateurs qui ont besoin de changer leurs habitudes.

BIBLIOGRAPHIE

L'Église et la Critique, par S. G. Mgr MIGNOT, archevêque d'Albi. 1 vol. in-12. Prix : **3 fr. 50** (librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie).

Ce nouveau volume contient les études que Mgr l'Archevêque d'Albi a publiées à l'occasion du mouvement d'idées qui a rempli les dix dernières années. Rarement une aussi courte période aura été aussi féconde en controverses religieuses, et bien qu'il s'y soit produit plus d'un excès, on ne peut que voir un heureux symptôme dans ce réveil de l'attention universelle autour des problèmes de la foi.

Vient de paraître :

LA CURIE ROMAINE. — Notes historiques et canoniques, d'après la Constitution *Sapienti consilio*, et les autres documents pontificaux, par le P. Jules SIMIER, A. A. (texte latin des documents en appendice). Volume in-16 de 265 pages. (Editions de la *Revue Augustienne*.) Broché, **1 fr. 50.** (Maison de la Bonne Presse.)

Des nombreuses réformes réalisées par Pie X dans sa législation canonique, l'une des plus marquantes, sans contredit, est la réorganisation de la *Curie romaine*, édicté par la Constitution *Sapienti consilio* du 29 Juin 1908 et les documents annexes. L'esprit pratique avec lequel Pie X a modifié ainsi le fonctionnement des divers rouages du gouvernement ecclésiastique central est mis en pleine lumière dans le livre que publie aujourd'hui la Maison de la Bonne Presse. L'auteur, suivant pas à pas l'ordre marqué par la Constitution *Sapienti*, étudie successivement chacun des dicastères pontificaux, en fait l'historique succinct, en indique le rôle actuel, ses avantages sur l'ancien et les divergences réciproques des deux législations.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 5 Janvier 1910.

I. Saint Augustin, professeur, Louis de MONDADON — II. Les Idées morales du docteur Johnson, André BRÉMOND. — III. Léon V de Lusignan, dernier roi de l'Arméno-Cilicie, François TOURNEBIZE. — IV. Les Mulsumans dans l'Inde ; La situation actuelle, J. MARÈS. — V. Bulletin d'histoire ecclésiastique ; Les Papes et la Réforme ; Les premiers Jésuites, J. BRUCKER. — VI. Chronique du mouvement religieux, Yves de la BRIÈRE. — VII. Revue des Livres. — VIII Notes bibliographiques.

5 à 6 Francs par Jour

ON DEMANDE partout des personnes pour tricoter à la machine. Occupation chez soi, rapportant **5** à **6** francs par jour. MAISON SERIEUSE garantis un TRAVAIL REGULIER par CONTRAT.

Tous renseignements et certificats franco sur demande.

FABRIQUE DE BAS ET BONNETERIE

NEHER et FOHLEN, 68, Av. République, Paris, A R 7.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. **Vendredi 28 Janvier 1910.** N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Comptabilité paroissiale ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Fête de S. François de Sales ; Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Ergué-Armel ; Morlaix ; IIIme Congrès Marial breton; à Guingamp ; Les fêtes mondaines pendant le carême.

IV. — Chronique générale : Rome ; France ; Poursuites contre les Evêques ; La question scolaire à la Chambre ; Listes glorieuses.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Janvier. — Sexagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de Ste Martine, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de Ste Martine.

Lundi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 1er Février. — Commémoration de la Passion de N. S. JÉSUS CHRIST *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 2. — PURIFICATION DE LA T. Ste VIERGE *(Chandeleur)*. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 3. — Ste Geneviève, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Vendredi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 6. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pont-l'Abbé. . . . . du 25 au 31 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Comptabilité paroissiale. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que les demandes d'autorisation de crédits supplémentaires doivent toutes être rédigées sur des formules spéciales, établies à cet effet et que leur fournira, sur demande, l'Imprimerie de l'Evêché.

II. Nominations. — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a nommé chanoines honoraires de sa cathédrale :

MM. Salaun, curé-doyen d'Ouessant ;
Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec ;
Le Jacq, curé-doyen de Crozon ;
Abhervé-Guéguen, curé-doyen de Lambézelllec ;
Le Coz, curé-doyen de Pleyben ;
Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé ;
Kerbiriou, curé-doyen de Saint-Sauveur (Brest).

Par décision du 26 Janvier, ont été nommés :

M. Hubert, vicaire à Port-Launay, vicaire à Beuzec-Conq, en remplacement de M. Fichot, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Arzel, jeune prêtre de Lanrivoaré, vicaire à Port-Launay ;

M. Le Neuder, préfet d'études à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper, vicaire à Concarneau ;

M. Kervran, vicaire à Concarneau, est chargé du service religieux à l'Hôpital maritime de Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

I. FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

(29 Janvier).

La vraie dévotion.

Nous disons de Dieu qu'il est simple parce qu'il n'est pas composé de puissance et d'acte, de matière et de forme ; nous disons des esprits qu'ils sont simples, parce qu'ils ne sont pas composés de quantités divisibles ; nous disons d'un corps qu'il est simple lorsqu'il ne contient qu'un seul élément : par extension, nous disons d'une chose qu'elle est simple, lorsqu'elle ne contient que les éléments qui lui sont propres, et c'est dans ce sens que nous devons entendre la simplicité de la vraie dévotion.

Elle est simple, c'est-à-dire que, tout en corrigeant la nature, car c'est un devoir, elle ne la surcharge pas de formes singulières, de bizarreries et d'étrangetés. Au dedans comme au dehors, elle va tout d'une pièce. En elle, l'être et le paraître sont en merveilleux accord. Ce que saint François de Sales conseillait à ses filles spirituelles, elle l'applique à son intérieur. « Il ne faut point trop pointiller en l'exercice des vertus... il faut y aller rondement, franchement, naïvement, à la vieille française, avec liberté, à la bonne foi. » C'est ainsi qu'elle va. L'extérieur s'en ressent ; on n'y voit rien qui ne soit naturel et qui ne ressemble à ce que tout le monde doit faire. Sa physionomie, ses vêtements, ses allures, sa démarche, ses poses, sa conversation, ni n'étonnent le regard, ni n'éveillent l'attention. Elle a appris, dans les Saintes Lettres, que la gloire des enfants de Dieu est toute à l'intérieur ; à l'école des saints, qu'on ne doit point, à moins d'une inspiration particulière, s'adonner aux singularités.

« Rien n'était si simple que sa vie, raconte sainte Chantal, en parlant de saint François de Sales : point de singularité ; rien de nature à provoquer l'admiration de ceux qui ne regardent que le dehors. Il se tenait dans le train commun, mais d'une manière si divine et si céleste, que rien en sa vie n'était plus admirable que cela même. Toute la beauté de son âme était en dedans, en la perfection des vertus que Dieu y avait divinement arrangées ; et le lustre principal de sa sainteté était en la manière non commune avec laquelle il faisait les actions les plus communes. » — « Pendant quatorze ans que j'ai été sous sa direction, dit l'évêque de Belley, Pierre Camus, et que je me suis étudié à remarquer ses actions, jusqu'à ses moindres gestes, ses paroles et ses enseignements, jamais je n'ai rien aperçu en lui qui ressentit tant soit peu la singularité ! »

Pouvions-nous mieux choisir le portrait de la vraie dévotion qu'en celui qui en a parlé d'une manière si gracieuse, si touchante et si précise ?

La vraie dévotion est donc simple, non pas d'une simplicité vulgaire et triviale. Ce n'est pas le sans-façon grossier et indiscret de ceux qui se mettent à l'aise partout, même en présence de Dieu. C'est, dans une pieuse réserve et une sainte modestie, je ne sais quoi de souple, d'aisé, de tout naturel, à quoi l'on ne prend pas garde, parce que c'est justement ce qu'il faut.

A la simplicité de la vie extérieure, la vraie dévotion joint l'amabilité. Les saints ont particulièrement insisté sur ce point, parce que de l'amabilité de la dévotion dépend l'estime qu'on en fait et les fruits d'édification qu'elle doit produire. La dévotion doit être comme la sagesse éternelle qui, partie du sein de Dieu, « se montre aux hommes avec un visage riant..., parcourt des voies aimables et des sentiers pacifiques. » Aussi saint Bernard veut-il qu'on surabonde de joie, qu'on soit agréable et gai. « Gardez-vous, dit toujours le saint évêque de Genève, de vous rendre mélancolique et importune à ceux qui sont auprès de vous, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peur qu'ils n'attribuent cela à la dévotion et qu'ils ne la méprisent. » — « Conservez la sainte gaieté cordiale qui nourrit les forces de l'esprit et édifie le prochain. » — « Saint Louis aimait qu'on fût gracieux, de bonne humeur, courtois, civil, franc, poli... et si vous eussiez été auprès de lui, vous l'eussiez vu rire aimablement aux occasions, parler hardiment quand il en est temps, avoir soin que tout fût en lustre autour de lui. »

Ces précieux conseils, la vraie dévotion s'applique à les mettre en pratique, lors même qu'il faut faire violence à quelque peine intérieure, ou surmonter des répugnances et des antipathies. Habituée à voir Dieu de son côté aimable, elle lui emprunte ce qu'elle voit en lui. Elle sourit à tous de la bouche, des yeux, de toute la physionomie ; elle a pour toutes les occasions des mots gracieux qui touchent ; elle se mêle volontiers aux joies naïves ; elle supporte bravement les plaisanteries innocentes ; elle anime les plaisirs permis. Sans être dissolue, elle s'égaye et égaye tout le monde autour d'elle ; elle veut, comme le bon roi saint Louis, que tout soit en lustre. Elle entre partout comme les rayons du soleil qui portent avec eux lumière, chaleur et vie. Elle séduit, elle attire, elle se fait aimer.

Père MONSABRÉ.

II. Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR FÉVRIER 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LES CHRÉTIENTÉS DU LEVANT

C'est du Levant que nous vient l'Évangile ; durant des siècles, l'Eglise se glorifia de la sainteté des chrétiens d'Orient et de la science de leurs docteurs. Mais le schisme, la conquête arabe, réduisirent ces pauvres chrétiens à l'état misérable où nous les voyons aujourd'hui. Séparés de Rome pour la plupart, beaucoup d'entre eux ne gardent plus du christianisme que l'observance extérieure de leurs rites.

Ils ont pourtant conservé le respect des traditions, la pratique des Sacrements, le culte de la Sainte Vierge. Là est l'espoir de les voir un jour se réunir à nous. Aussi, est-ce en développant la piété, l'esprit surnaturel et l'instruction de ceux qui sont déjà réunis, que les missionnaires pensent pouvoir assurer le plus efficacement le retour des autres à l'Eglise romaine. Leur union avec nous respecte leurs rites, pour lesquels ils professent un attachement séculaire ; elle exige seulement d'eux la soumission au Siège de Pierre.

Prions pour nos frères orientaux et pour leurs prêtres ; prions pour ceux que le schisme sépare encore de nous. En recevant la Sainte Communion, demandons à Notre Seigneur, qu'ils reçoivent aussi dans le Sacrement de l'unité, de les ramener à l'unique bercail et à l'unique Pasteur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques demandée par le Pape.**

II. — **L'instruction chrétienne de l'enfance.**

III. — **Missions.** — PLOUHINEC, du *9 Janvier au 5 Février*. Président, la 4e semaine (Mission des enfants), M. Chapalain, recteur de Bodilis ;

— KERFEUNTEUN, du *13 Février au 5 Mars ;*

— POULDAVID, du *13 Février au 5 Mars.*

IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *15 au 19 Février.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mercredi 2 Février*, fête de la Purification de la T. Sainte Vierge, messes et offices comme les dimanches.

Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, que l'on tient allumés à la procession, pendant l'Evangile et de l'Elévation à la Communion inclusivement.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Mercredi 2 Février*, fête de la Purification, à *8 heures 1/2*, bénédiction des cierges. Grand'messe. — Le soir, à *8 heures*, chant des Complies, et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mardi 25 Janvier s'est tenue, à l'évêché, la réunion, que nous avions annoncée précédemment, des curés du diocèse. Tous étaient présents, moins quatre occupés en ce moment aux Missions du Guilvinec et de Plouhinec.

On a traité diverses questions concernant l'administration diocésaine et le ministère paroissial. Les conclusions pratiques adoptées seront communiquées en temps utile aux intéressés.

A la fin de la séance du matin, Mgr l'Evêque a proclamé les nouveaux chanoines dont nous avons donné plus haut la liste. Ces nominations ont été accueillies avec une satisfaction visible par les assistants, heureux d'applaudir, au nom du diocèse — qui partagera leurs sentiments —, à la distinction accordée à sept de leurs confrères les plus méritants.

Mercredi, après l'office canonial du matin, a eu lieu, sous la présidence de M. le Doyen du vénérable Chapitre, l'installation collective des nouveaux chanoines... *Ad multos annos !*

QUIMPER. — **A l'église de Saint-Mathieu. Une belle œuvre d'art.** — Si la Mission, que l'on attendait impatiemment, est retardée à Saint-Mathieu (comme à Saint-Corentin), le monument qui devait en perpétuer le souvenir se dresse déjà dans l'église, face à la chaire.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs, en leur en donnant une courte description.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est l'expression, en images, de la *Royauté du Christ,* idée chère à nos aïeux, comme l'attestent les nombreuses chapelles dédiées au Christ, par exemple à Lochrist, en Plounévez-Lochrist et en Plounéventer, à Guimaëc, à Botsorhel, à Plouégat-Moysan, à la Bourgonnière, près d'Ancenis, et où vous trouvez invariablement, non pas le Christ en croix, mais le *Christ couronné.*

En vérité Jésus est Roi, non pas seulement parce que Dieu, mais aussi en tant que Homme-Dieu, par ses souffrances et par sa mort. Le sculpteur, pour rendre cette pensée, a placé derrière le Christ la croix, les instruments de la Passion ; sous les pieds, la couronne d'épines. Il l'a revêtu d'une robe à larges plis, lui a mis sur la tête la couronne royale, lui a donné un air doux et majestueux, d'une ineffable tendresse ; les bras sont étendus comme pour embrasser le monde.

La Bretagne, personnifiée par un Celte aux longs cheveux, aux vêtements amples, retenus par une ceinture à boucle, à la large braie, debout entre une ruche et une gerbe de blé, appuyé sur un vieux tronc de chêne aux pousses vigoureuses, symbole de l'avenir, le chapelet en main, la tête inclinée, reconnaît cette royauté : « Jésus est mon Roi ; *Jesus a zo va Roue* ».

Jeanne d'Arc, à ses pieds le casque, l'écu et la bombarde, ce vieux canon de l'époque, les cheveux au vent, sur l'armure un ample scapulaire, l'air inspiré, saisissant à pleines mains son drapeau, l'élève vers le Christ et proclame pour la France, qu'elle personnifie, la nécessité de reconnaître cette même royauté : « Le Roi des Cieux est le vrai Roi de France ».

Assis au pied de la croix, un ange lève les yeux vers Jésus, et la banderole qu'il détient marque le but unique de la Mission — retardée, mais certaine — : « *que votre Règne arrive* ».

Il est impossible de rendre l'harmonie et l'intensité de vie que M. Vallet, le célèbre sculpteur Nantais, a donné à ce groupe. Michel Colomb, dont il s'est inspiré pour rendre le Christ, semble l'en avoir récompensé en lui communiquant son souffle ardent dans toute la composition.

Cette œuvre, si belle par elle-même, est encore rehaussée par le magnifique piédestal que lui a dressé l'architecte puissant et original qu'est M. Chaussepied. C'est à la fois un *arc de triomphe,* comme à l'entrée de nos vieux cimetières, et un svelte *jubé,* comme dans les antiques collégiales, s'élevant sur deux légères colonnes, s'épanouissant comme un palmier, dont les feuilles étalent les armes de Bretagne et de Jeanne d'Arc, si éloquentes dans leur simplicité, et aussi celles de Pie X et de notre Evêque aimé, dont les devises semblent venir à dessein *illuminer* la pensée-mère du monument : « Tout restaurer dans le Christ ; *Meulet 'ra vezo Jesus-Christ* ».

La partie architecturale, sculptée par M. Alain Guiziou, l'habile ciseleur de granit, sort des ateliers de M. Le Naour, à Quimper ; et les armoiries, de la faïencerie bretonne de M. Henriot, à Loc-Maria.

X...

Ergué-Armel. — **Une conférence intéressante.** — Le dimanche 23 Janvier, le R. Père Calloc'h, missionnaire au Congo, et qui se trouve actuellement au pays pour se remettre de huit années d'apostolat parmi les nègres, a donné à ses compatriotes d'Ergué-Armel, avec le concours de M. Le Mell, vicaire à Kerfeunteun, une conférence avec projections sur « la vie du missionnaire ».

Malgré le mauvais temps, il y avait foule ; et le local, qui cependant pouvait contenir 500 personnes, s'est trouvé trop étroit.

Pendant deux heures, le Père Calloc'h nous a tenus sous le charme de sa parole, nous expliquant les différentes vues qui se succédaient sur l'écran : missions, paysages du Congo, villages nègres, palabres de guerriers, marchés d'esclaves, supplices de condamnés, etc.

Ses auditeurs n'oublieront pas les enseignements qu'il leur a donnés d'une façon si intéressante. C'est de tout cœur qu'ils prieront, ainsi qu'il le leur a demandé, pour lui et tous les missionnaires, dont la tâche est parfois si difficile et si ingrate.

Quant aux personnes qui, faute de place, n'ont pu assister à cette conférence, qu'elles se consolent : le Père a bien voulu promettre de nous donner une autre séance dans quelque temps. Et, cette fois, les mesures seront prises pour que toutes les personnes qui voudront l'entendre puissent trouver place. ***

Morlaix. — **Prêtre cité en justice de paix.** — On se rappelle que M. le chanoine Quéinnec, alors curé-doyen de Taulé, fut poursuivi devant le tribunal de simple police et condamné à un franc d'amende pour avoir détourné les élèves de l'école, en les invitant à assister aux exercices d'une Mission donnée dans la paroisse, au mois de Novembre 1908. Ce jugement a été annulé en cassation, pour défaut de motifs :

« Attendu, dit la Cour, que l'article 30 de la loi du 9 Décembre 1905 a uniquement pour objet d'empêcher que l'enseignement religieux soit donné pendant les heures réservées à l'enseignement des écoles publiques ;

» Que le jugement attaqué ne fait pas connaître si, au cours de la mission organisée par Queinnec, celui-ci a donné, pendant les heures de classe, l'enseignement religieux prévu par la loi ;

» Qu'ainsi la condamnation n'est pas légalement motivée ;

» Par ces motifs, casse. »

L'arrêt de la Cour de cassation ajoutait que l'affaire serait portée devant un autre tribunal ; en conséquence, M. le chanoine Quéinnec doit comparaître d'ici quelques jours devant le juge de paix de Morlaix.

Nous aurons à revenir sur cette affaire ; la question qu'elle soulève est, surtout dans les circonstances actuelles, d'une grande importance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Défense sacerdotale. — M. l'abbé Nizi, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, accusé par l'*Eclaireur du Finistère* d'avoir maltraité une enfant au cours d'une instruction, a intenté une action en diffamation contre M. Le Bras, rédacteur-gérant du journal. Le père de la fillette est également poursuivi.

L'affaire sera plaidée à l'audience de ce jour (28 Janvier). Nous ferons connaître le résultat.

III^e Congrès Marial breton, à Guingamp, *du 5 au 8 Septembre 1910.* — D'après le vœu émis au premier Congrès Marial de Josselin, un Congrès Marial doit avoir lieu, chaque année, auprès d'un sanctuaire de pèlerinage, en Bretagne, afin d'étudier Marie, de faire en quelque sorte l'*inventaire* du Culte Marial.

L'an dernier, avait lieu à Rennes la réunion du second Congrès Marial. Cette année, Guingamp aura l'honneur de donner l'hospitalité aux dévots à Marie.

Le Congrès de Josselin fut le Congrès de l'*Immaculée Conception*, celui de Rennes le Congrès de la *Maternité divine* et de l'*Annonciation*. Ces travaux amènent comme conséquence naturelle, pour le Congrès de Guingamp, l'étude apologétique de la *Corédemption de Marie et de la Visitation*. La *Corédemption* de Marie est le troisième fleuron de cette couronne de privilèges qui brille sur le front de notre Mère. La *Visitation* en est comme le premier reflet rédempteur sur l'humanité déchue. Cette étude ouvrira donc, pour la foi chrétienne, de nouveaux horizons qui lui permettront de mieux saisir « la Vierge Marie dans le plan divin ».

Le Comité d'initiative a décidé que pendant la session du Congrès, il y aurait à Guingamp une Exposition d'*Art Marial*.

Nous engageons vivement nos lecteurs à faire partie de ce Congrès en aussi grand nombre que possible. Nous devons tous tenir à honneur que notre diocèse y soit dignement représenté.

†

Monseigneur de Saint-Brieuc a voulu faire coïncider avec la session du Congrès Marial les fêtes de béatification de Charles de Blois et le Cinquantenaire du Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours. — Les premières trouveront leur cadre historique dans l'histoire du sanctuaire et du pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, dont le « pieux duc » fut au XIV^e siècle l'un des principaux fondateurs. Les secondes trouveront leur développement naturel dans l'ensemble des fêtes qui tendront vers le même but : glorifier Marie, vrai et bon secours du chrétien sur la terre...

Les membres correspondants du Congrès Marial pour le diocèse de Quimper sont : MM. Abgrall, chanoine titulaire de la Cathédrale, à Quimper, et Fortin, aumônier du Carmel, à Morlaix.

Les fêtes mondaines pendant le carême. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine du Fidèle*, du Mans :

« Les fêtes mondaines ont été beaucoup trop multipliées l'an dernier dans les familles et les œuvres chrétiennes, pendant le carême.

La fête de Pâques et par suite le mercredi des cendres tombant de très bonne heure cette année, Monseigneur l'Evêque demande dès maintenant aux Directeurs et Directrices d'œuvres de prendre leurs mesures pour éviter le retour de pareils abus.

Aucune réunion comportant concert ou représentation théâtrale ne devrait être fixée depuis le mercredi des cendres jusqu'à Pâques. Sa Grandeur insiste pour que nos Associations catholiques donnent en cela comme en tout l'exemple du respect dû à l'Eglise, qui veut que ses enfants consacrent cette sainte quarantaine à la pénitence.

Les familles qui font de la religion la règle de leur conduite auront à cœur de suivre cet exemple et de répondre ainsi au désir du Souverain Pontife, qui est que chacun de nous se sanctifie personnellement pour obtenir le salut de la France.

Il est bien entendu que les conférences sur des sujets religieux ou profanes ne sont pas des réunions incompatibles avec le recueillement du carême. Il est seulement recommandé de ne pas les fixer aux heures des offices paroissiaux et des sermons. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — On signale, parmi les audiences pontificales de la semaine dernière, celles accordées : à Mgr Devaux, recteur des Facultés catholiques de Lyon ; aux Supérieurs du Séminaire anglais et du collège Breda avec leurs élèves ; aux présidentes de l'Union des Femmes catholiques italiennes qui, constituée l'année dernière, a déjà pris de grands développements ; puis — le 22 Janvier — au Supérieur général de Saint-Sulpice avec les deux communautés sulpiciennes de Rome, la Procure et le Collège canadien.

Le Pape a reçu aussi les représentants du Chapitre de Latran qui lui offrirent, suivant la coutume, deux agneaux bénits dans la basilique Sainte-Agnès, et dont la toison servira à confectionner les palliums. Ces agneaux sont fournis par les Trappistes du monastère des Trois-Fontaines.

Mardi 25 Janvier, le Saint-Père a reçu M. le docteur Boissarie, président du Bureau des constatations médicales de Lourdes.

— **Un centenaire.** — Il y a quelques jours, Rome catholique célébrait le 16^e centenaire de la mort de saint Marcel.

C'est le 16 Janvier de l'an 310 que le Pape Marcel I^er mourait dans l'étable où le tyran Maxence, n'ayant pu le vaincre dans les plus affreuses tortures, l'avait condamné aux suprêmes humiliations de la garde des animaux destinés aux services publics.

Le paganisme avait pu célébrer cette mort ignominieuse comme la fin de ce pontificat contre lequel il soutenait, depuis deux siècles et demi, une guerre acharnée et sanglante. Mais, trois ans plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tard, la liberté du catholicisme était solennellement proclamée dans Rome ; et les fidèles transformaient en sanctuaire l'ignoble réduit où le saint Pape avait cueilli la glorieuse palme des élus, C'est l'église de Saint-Marcel au Corso. Grâce au zèle des Pères Servites qui desservent cette église, avec la haute approbation du cardinal Gennari, qui en est le titulaire, tous les souvenirs de cette lutte gigantesque entre le Paganisme expirant et l'Eglise ont été rappelés au cours de cette année jubilaire dans des conférences mensuelles, clôturées par Mgr Valerga.

Mgr Marini, secrétaire de la Signature Apostolique, a prononcé un discours montrant que ce monument de la grande victoire de la Foi sur le paganisme antique est un gage assuré des victoires prochaines du Pontificat sur le paganisme ressuscité.

— **Prétendues négociations avec le gouvernement français.** — Un grand journal français antiblocard, généralement bien informé et dont la bonne foi a été évidemment surprise en cette occasion, le *Gaulois* publiait dernièrement une information rétrospective sur des négociations qui auraient été engagées entre le Saint-Siège et le Gouvernement français au sujet de la Séparation.

On ne peut que répéter à ce sujet ce qui a été dit cent fois, et qui correspond à l'exacte vérité : La Séparation aurait pu se faire dans des conditions absolument pacifiques, et réglant conformément à l'équité soit le régime légal de l'Eglise, soit les questions de propriété ecclésiastique.

Le Saint-Siège aurait, sans doute, écarté par une déclaration très nette l'équivoque qui aurait laissé croire qu'il acceptait le principe de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais une fois cette précaution doctrinale prise, rien n'aurait empêché des pourparlers qui auraient abouti à une entente pratique sur les questions de fait.

C'eût été une séparation très réelle, mais sans mésintelligence, sans conflit, sans injustice, et qui eût permis la continuation d'une collaboration très effective de l'Eglise et de la France sur les points du globe où leur action aurait pu coopérer à la même œuvre de civilisation.

Des exemples nombreux attestent que l'Eglise a su s'adapter à des relations de ce genre et qu'elle s'est accommodée, sans intransigeance pratique, du fait de la Séparation. Tels les exemples du Brésil et des Etats-Unis.

Seulement, les négociations dont parle la feuille ne se sont pas produites, et le régime sorti de la loi de Séparation élaborée par une seule des deux parties, à l'exclusion de la plus intéressée, s'est trouvée inacceptable pour l'Eglise.

FRANCE. — **Episcopat.** — L'*Osservatore Romano* annonce officiellement la nomination au siège épiscopal de Meaux de M. le chanoine Marbeau, curé de Saint-Honoré d'Eyleau, à Paris.

Il y a quatre ans, dans la première promotion d'évêques arrêtée par le Saint-Père, après la rupture du Concordat, M. Marbeau était désigné pour un siège. Mais en raison des œuvres importantes et nombreuses qu'il avait entreprises dans sa paroisse, il insista pour demeurer parmi ses fidèles et le Pape condescendit à ce désir, remettant à plus tard sa décision définitive. Aujourd'hui que ses œuvres sont assises, M. Marbeau a dû s'incliner devant l'ordre venu de Rome.

Le nouvel évêque de Meaux est âgé de 65 ans.

Poursuites contre les Evêques. — Comme nous l'avons dit, le procès engagé par les Amicales d'Instituteurs contre le cardinal Luçon, au sujet de la publication de la Lettre pastorale de l'Episcopat de France sur l'école neutre, est venu, le 20 Janvier, devant le tribunal civil de Reims.

Son Eminence a voulu comparaître en personne. Mgr Sevin, évêque de Châlons, était aux côtés de son métropolitain qu'entouraient ses vicaires généraux. Un grand nombre de prêtres et de fidèles assistaient à l'audience, qui se tenait dans la grande salle des assises.

La séance du jeudi 20 a été prise entièrement par la plaidoirie de Me Hesse, du barreau de Paris, avocat des Amicales. Le lendemain, au début de l'audience, le Cardinal a lu une déclaration vraiment épiscopale, dans laquelle il a revendiqué toutes les responsabilités de l'acte accompli par les Evêques de France, en vertu de leur pouvoir apostolique, et qui ne saurait être jugé par la justice civile.

Nous donnons *in extenso* ce grave document :

Monsieur le Président,
Messieurs les Juges,

Cité en justice au sujet de la Lettre pastorale collective des Evêques de France sur les droits et les devoirs des pères de famille relativement à l'école, je me suis demandé tout d'abord si je comparaitrais ou non.

En effet, il s'agit ici d'un acte de notre ministère spirituel. Or, depuis que Jésus-Christ a distingué les deux puissances, notre ministère spirituel ne relève, en dehors de Dieu, que du Chef de l'Eglise. Mais pour ne point paraître me dérober aux suites d'un acte dont j'accepte toutes les conséquences et aussi afin de bien montrer que les Evêques sont prêts à tout souffrir pour l'accomplissement de leur devoir et spécialement pour la cause sainte entre toutes de la foi des enfants et des droits de la famille, je suis venu devant vous.

Cependant, si j'ai pu comparaître en cette circonstance, ce n'est qu'en vertu d'une dérogation expresse et exceptionnelle à la discipline ordinaire de l'Eglise.

Je reconnais, Messieurs, avoir signé, avoir lu moi-même dans la chaire de la cathédrale de Reims, avoir ordonné de lire, dans toutes les églises du diocèse, le document incriminé. Je laisse au distingué jurisconsulte qui a mis à mon service son haut savoir avec un dévouement dont je le remercie, la tâche de discuter juridiquement les res-

Archives diocés[illegible]s de Quimper et Léon

ponsabilités que je puis ou non avoir encourues. Pour moi, il m'appartient de dissiper toute équivoque, de préciser un fait, d'affirmer un principe.

La Lettre des Evêques n'a été inspirée par aucune pensée politique et elle ne se préoccupe de servir aucun parti. Elle n'a point d'autre but que de signaler aux parents les périls que font courir à la foi et aux mœurs des enfants les manuels et l'enseignement oral, les méthodes d'éducation qu'on les contraint d'employer ou de subir.

Nous plaindre de ce fait que l'école publique est en train de devenir un instrument de déchristianisation, ce n'est attaquer ni la loi, ni le régime politique de notre pays.

Autre équivoque, on nous représente comme les ennemis de l'instituteur laïque; mais il était déjà laïque cet instituteur, quand naguère prêtres et maîtres d'école entretenaient dans chacune de nos paroisses de si cordiales relations.

Nous ne sommes les ennemis de personne, mais nous resterons toujours les irréductibles adversaires de l'enseignement sans Dieu, de l'enseignement contre Dieu.

En le réprouvant ainsi, c'est l'Etat non moins que l'Eglise, la France non moins que la famille chrétienne que nous servons.

J'ai ajouté que je devais préciser un fait : la Lettre des Evêques qui est, je l'affirme ici publiquement, l'œuvre exclusive de l'épiscopat français — je le sais pour y avoir travaillé — la Lettre des Evêques est la constatation d'un fait public existant depuis de longues années et tous les jours plus généralisé, à savoir que des maîtres imposent aux enfants, dans les écoles publiques, des manuels systématiquement hostiles à notre foi et pratiquent une méthode d'éducation dangereuse pour les mœurs. A considérer attentivement la marche des choses, à voir comment certaines écoles, comment beaucoup d'écoles prennent à tâche d'opposer doctrine à doctrine, morale à morale, histoire à histoire, aucun esprit de bonne foi ne peut vraiment douter qu'elles n'entendent travailler à l'œuvre immense de déchristianisation privée et publique entreprise sous nos yeux depuis longtemps déjà et qui se poursuit sur tous les terrains à la fois.

Il me reste à affirmer un principe. Evêques établis de Dieu pour enseigner aux fidèles les vérités de la foi et les préceptes de la morale, et pour les prémunir contre les périls auxquels ils peuvent être exposés, nous avions le rigoureux devoir de parler, nous ne pouvions pas ne pas signaler les dangers que courent des enfants incapables de se défendre. Serions-nous les dignes héritiers des évêques qui ont fait la France, si nous assistions à la destruction de leur œuvre sans nous opposer de toutes nos énergies aux efforts de ceux qui se flattent de l'anéantir ? C'est donc un devoir de notre charge épiscopale que nous avons accompli. C'est aussi un droit que nous avons exercé, droit que nous tenons, non point des hommes, mais de Jésus-Christ, notre Dieu, qui nous a donné mission d'enseigner tous les peuples. Ce droit, nul ne peut nous l'enlever. Ce devoir, nulle considération humaine ne nous empêchera de le remplir.

Le corps enseignant, Messieurs, a fait descendre le litige de la hauteur des principes pour le réduire à une question d'intérêts privés; mais derrière ses revendications se cache le dessein, avoué ou non, d'atteindre notre autorité doctrinale. Espère-t-on vraiment contraindre les évêques à se taire, tandis que l'école, où les jeunes catholiques sont obligés de s'asseoir tous les jours durant de longues années, enseignera que le christianisme est une erreur, la liberté humaine une

fiction, la vie éternelle un leurre ? Si on y a compté, on s'est trompé. On se trompe aujourd'hui comme on s'est trompé déjà si souvent.

J'ai remis, Messieurs, la question en sa juste place. J'attends votre jugement sans crainte, persuadé qu'il reconnaîtra notre liberté, c'est-à-dire notre droit de défendre publiquement la foi ouvertement attaquée. La France le ratifiera, car la France a un esprit trop bien fait pour ne pas vite comprendre que nous sommes ici les défenseurs de la conscience et les champions de la plus sacrée des libertés, ces deux forces qu'aucune puissance n'a jamais pu réduire.

Après une belle et forte plaidoirie de Me Brissard, avocat de Son Eminence, le tribunal a renvoyé la suite de l'affaire à quinzaine pour les conclusions du ministère public, et le jugement ne sera pas vraisemblablement rendu avant un mois.

La question scolaire à la Chambre. — L'important débat sur la question des écoles, à la Chambre des députés, a duré toute une semaine. Les orateurs catholiques, MM. Groussau, de Ramel, Barrès, Lasies, Denys Cochin, Gayraud, Piou, etc., avec autant de courage que d'éloquence, ont soutenu la cause de la justice et de la liberté, en dénonçant la guerre perfide faite à l'Eglise depuis nombre d'années et qui, sous couleur d'enseignement neutre, a pour but évident la déchristianisation de la France; ils ont démontré le droit des évêques dans l'affaire des manuels condamnés, et revendiqué la liberté d'enseignement pour les catholiques. Les orateurs du bloc ont répondu par des déclarations qu'ils savaient être contraires à la vérité et contre lesquelles tous leurs actes protestent, et le gouvernement a montré clairement ses intentions en réclamant, à la séance de lundi, pour clore les interpellations, le vote de l'ordre du jour suivant présenté par MM. Dessoye, Gérard Varet, Ferdinand Buisson et R. Besnard :

« La Chambre, confiante dans le Gouvernement pour défendre contre tous leurs adversaires l'école laïque et son personnel enseignant, et résolue à discuter, avant de se séparer, les projets de défense de l'école laïque, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour a été voté par 385 voix contre 137.

C'est la voie ouverte, plus large que jamais, pour l'exécution du plan maçonnique; la Chambre, non contente de laisser au Gouvernement le champ libre, l'invite à aller de l'avant plus vite même peut-être qu'il n'eût désiré... Le monopole apparaît menaçant...

Comme le disait M. l'abbé Gayraud à la tribune, les catholiques savent « qu'ils n'ont rien à attendre des adversaires de l'Eglise. Ils doivent bien se persuader que le salut ne viendra que d'eux-mêmes. Que leurs associations se multiplient, pour la surveillance des livres et de l'enseignement. A eux de dire si, oui ou non, ils veulent que leurs enfants restent chrétiens ! »

Au reste — et c'est l'écho d'une voix venue de Rome —, qu'ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aient confiance, car il est remarquable que partout où l'Eglise a engagé la bataille pour le droit scolaire, elle a fini par triompher.

Listes glorieuses. — Les *Missions catholiques*, dans leur dernier numéro de 1909, ont, selon leur tradition, publié la liste des missionnaires tombés au cours de l'année précédente dans les travaux de l'apostolat.

Comme toujours, la France tient la tête, et de très loin, dans cette glorieuse énumération, puisque ses fils, à eux seuls, s'y trouvent au nombre de 86 sur un total de 178; il y aurait lieu d'y joindre, en outre, 7 missionnaires originaires du diocèse de Strasbourg et 1 originaire du diocèse de Metz, tous appartenant à des Congrégations françaises.

Les 84 missionnaires étrangers se répartissent ainsi selon les divers pays : Espagne, 19; Italie, 18; Irlande, 9; Hollande, 7; Belgique, 7; Allemagne, 4; Prusse, 4; Chine, 3; Etats-Unis, 2; Suisse, 2; Angleterre, 2; Autriche, 1; Bavière, 1; Canada, 1; Ceylan, 1; Chili, 1; Ecosse, 1; Luxembourg, 1.

La liste comprend 5 évêques et 173 prêtres; parmi les 5 évêques figurent un Français, Mgr Bourgade, Bénédictin, archevêque de Santa-Fé (Nouveau-Mexique), et un Alsacien, Mgr Kunemann, de la Congrégation du Saint-Esprit, qui évangélisait la Sénégambie, naufragé en mer le 20 Mars 1908; les trois autres évêques étaient un Anglais, un Allemand et un Irlandais.

Les 86 missionnaires français appartenaient aux diocèses ci-après : Rennes, 4; Nantes, 4; Vannes, 4; Séez, 3; Rodez, 3; Chambéry, 3; Annecy, 3; Quimper, 2; Saint-Brieuc, 2; Paris, 2; Cambrai, 2; Lyon, 2; Nancy, 2; Clermont-Ferrand, 2; Besançon, 2; Autun, 2; Aire, 2; Tarbes, 2; Angers, 1; Arras, 1; Bayeux, 1; Bourges, 1; Digne, 1; Dijon, 1; Langres, 1; Le Mans, 1; Montauban, 1; Le Puy, 1; La Rochelle, 1; Saint-Claude, 1; Soissons, 1; Tarentaise, 1; Verdun, 1; Viviers, 1; Cayenne (Guyane), 1. Pour 23 d'entre eux, le diocèse d'origine n'est pas spécifié.

Les familles religieuses dont ils faisaient partie sont les suivantes : Missions étrangères de Paris, 24; Compagnie de Jésus, 15; Saint-Esprit, 12; Pères Blancs, 7; Lazaristes, 7; Oblats de Marie, 5; Maristes, 3; Rédemptoristes, 3; Sacré-Cœur de Picpus, 3; Compagnie de Marie, 2; Oblats de Saint-François de Sales, 2; Bénédictins, 1; Capucins, 1; Missions africaines de Lyon, 1. En outre, le missionnaire né au diocèse de Metz, appartenait aux Missions étrangères de Paris, et les 7 du diocèse de Strasbourg se répartissaient ainsi : Saint-Esprit, 5; Bénédictins, 1; Missions africaines de Lyon, 1.

On voit que la France, malgré les apostasies officielles, n'en reste pas moins, par ses fils, la propagatrice de l'Evangile à travers le monde entier; leurs vies précieuses sont sans doute la rançon de tant d'iniquités propres à attirer sur elle les vengeances divines. Un pays où la sève apostolique est restée si puissante peut

espérer, malgré tout, que la vraie foi qu'il porte au prix de si lourds sacrifices chez les peuples les plus lointains continuera de faire germer sur son sol les fleurs du dévouement et de la charité.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE SAINT FRANÇOIS DE BORGIA *Troisième général de la Compagnie de Jésus*, par Pierre Suau, S. J. 1 vol. in-8 raisin avec portraits. Prix : 7 fr. 50. (Gabriel Beauchesne, éditeur.)

Le volume que nous publions aujourd'hui renouvelle, on peut l'affirmer, l'histoire de saint François de Borgia, et comme cette histoire fut mêlée à des événements politiques et religieux de première importance, il apporte à l'étude du XVI^e^ siècle une contribution peu ordinaire

Par son nom et ses origines, son intimité avec Charles-Quint, ses fonctions d'homme de cour, ses emplois d'homme d'état, les tragiques aventures auxquelles il fut mêlé, le rôle qu'il joua dans les événements religieux de son temps, par sa sainteté enfin, saint François de Borgia captive l'attention, et la richesse des sources dont a disposé son historien lui a permis de reconstituer avec une saisissante vérité cette vie captivante.

Maître de son sujet et de sa langue, l'auteur de cet ouvrage est, de plus et surtout historien. On le sent animé d'une seule passion, celle de connaître la vérité pour la faire connaître Aussi son livre prendra-t-il rang parmi nos meilleurs travaux hagiographiques.

Collection *" Apologétique Vivante "* : — 4. **UNE CONVERSION DE PROTESTANTS PAR LA SAINTE EUCHARISTIE**, par le P. Emmanuel Abt, S. J. 1 vol. in-16 (110 pages). Prix : 0 fr. 80. (Gabriel Beauchesne, éditeur.)

Ce livre est bien à sa place dans la collection : *Apologétique vivante* de M. Beauchesne, après le bel ouvrage du P. H. d'Arras S. J. : *Une Anglaise convertie*.

Comme son aîné il avait paru d'abord en articles dans une des grandes revues de Paris.

Puis on demanda de tous côtés à l'auteur la publication à part d'un récit si intéressant, si édifiant, si vivant.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché toujours bien disposé. La Rente Française termine à 99,05. Fonds Russes en progrès.

La Banque Commerciale et Industrielle, 25, rue de Clichy, émet un emprunt 5 °/₀ or 1909 de la Province de San Juan (République Argentine). Cet emprunt, émis à 472 fr. 50 par obligation de 500 fr., semble réunir des garanties sérieuses. L'impôt sur les vins, que la Province a spécialement affecté au gage des porteurs, en plus de ses revenus généraux a produit, en 1908, 757.790 fr., en 1909, 1 million 100.000 fr., alors que le service de l'emprunt nécessite seulement une annuité de 750.000 fr.

Le Crédit Foncier du Brésil procède en ce moment à l'émission de 50.000 obligations de 500 fr. 5 °/₀ remboursables en 50 ans au maximum à partir de 1915. Le prix d'émission, jouissance 1^er^ Janvier 1910, a été fixé à 477 fr. 50. L'intérêt annuel de 25 fr. par obligation sera payable les 1^er^ Janvier et 1^er^ Juillet de chaque année sous déduction des seuls impôts français.

De bonnes demandes se portent toujours sur l'obligation 5 1/2 °/₀ Grand Nord Central de Colombie, qui s'obtient à 425.

Nous avons annoncé que 400.000 actions de 5 dollars ou 25 fr. de la Compagnie Générale de l'Amérique Centrale étaient offertes au public sans majoration de prix, c'est-à-dire au pair. Les demandes de renseignements, ainsi que les demandes de titres, peuvent être adressées à Paris au Banco di Roma, 15, rue de Choiseul; à MM. Armstrong et C^ie^, banquiers, 19, rue Scribe; au Syndicat du Nicaragua, 3, rue La Boëtie, ou aux banquiers correspondants.

L'obligation 5 °/₀ or, 1^re^ hypothèque de l'Uruguay East Coast Ralway Cy

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'est tenue à 462. L'exercice terminé au 30 Juin 1909 s'est soldé par un produit net de 10.088 L., ou 253 700 fr. Un dividende de 4 °/. aux titres à revenu variable a laissé une disponibilité de 75.000 fr. à reporter à nouveau.

Le placement des obligations hypothécaires 5 °/. de New-Orléans Railway and Light C°, par les soins de la Banque Privée, se poursuit avec plein succès. Les demandes sont reçues à Paris à la Banque Privée, 3, rue Pillet-Will.

L'action de la Franco-Néerlandaise de culture et de commerce est demandée à 739.

Rappelons que la Société privilégiée pour l'assainissement de la Ville de Para émet 200.00 obligations 6 °/. or 1re hypothèque de 20 L, soit 504 fr.

On retrouve l'action Arnoya aux environs de 50 fr.

L'action de la Société Française de Mines de Fer que des ventes spéculatives avait déprimée un instant se relève à 125 fr.

L'obligation 5 °/. de la Cie G.le de Pernambuco est en voie de regagner son coupon de Janvier à 458, cours d'achat intéressant en raison du revenu net de 25 fr. exempté de tous impôts.

Sœur Marie.

Sous ce titre se recommandent :
L'Eau de Mélisse des Carmes Sœur Marie ;
Alcool de Menthe, Dentifrice Sœur Marie ;
Eau de Cologne Sœur Marie.
Produits renommés par leur goût et leur finesse exquise.
En vente : chez M. J. Salaun, libraire, Quimper ; M. Tourmen, libraire, Brest ; MM. Roger, Jean, Le Goaziou, libraires, Morlaix.
Marque déposée : *Sœur Marie.*

5 à 6 Francs par Jour

ON DEMANDE partout des personnes pour tricoter à la machine.
Occupation chez soi, rapportant **5** à **6** francs par jour.
MAISON SERIEUSE garantis' un TRAVAIL REGULIER par CONTRAT.
Tous renseignements et certificats franco sur demande.
Fabrique de Bas et Bonneterie
NEHER et FOHLEN, 68, Av. République, Paris, A R 7.

VINS ET SPIRITUEUX
Ancienne Maison **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

25e Année. **Vendredi 4 Février 1910.** N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Tableau des Confirmations pour l'année 1910 ; Lettre de S. Em. le cardinal Merry del Val à Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon ; Pour les victimes des inondations ; Décès ; Mandement du Carême.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prières des Quarante-Heures ; Nécrologie ; Mespaul ; Quimper ; Plougastel-Daoulas ; Défense sacerdotale ; Œuvre de la Croix Rouge ; Vente du Monastère de Ste Anne de Kergonan, en Plouharnel-Carnac (Morbihan).

III. — Chronique générale : Rome ; L'Episcopat français et le « Sillon » ; Paris ; Rennes.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Février. — Quinquagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de S. Gildas, Abbé *(au Propre diocésain)*, et de Ste Dorothée, Vierge, Martyre.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Gildas.

Lundi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 9. — Mercredi des Cendres. Office du jour ; simple. Violet.

Jeudi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 11. — La Sainte Couronne d'épines de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 12. — Les Sept SS. Fondateurs des Servites, Confesseurs. Double. Blanc.

Dimanche, 13. — 1er Dimanche du Carême.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Tableau des Confirmations pour l'année 1910.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Mercredi..	6	.....	Melgven.
	Jeudi.....	7	Névez.....	Pont-Aven. — Nizon.
	Vendredi..	8	Riec.....	Le Trévoux. — Baye.
	Samedi ...	9	Clohars.....	Moëlan.
	Dimanche.	10	.....	Mellac.
	Lundi	11	Arzano. — Guilligomarc'h .	Rédéné.
	Mardi.....	12	Querrien. — Locunolé.....	Saint-Thurien.
	Mercredi..	13	(Quimperlé) Sainte-Croix. — Trémeven.....	(Quimperlé) N.-D. de l'Assomption.
	Jeudi.....	14	Bannalec.....	Kernével.
	Vendredi..	15	Scaër.	
	Samedi ...	16	Coray. — Leuhan.....	Trégourez.
	Dimanche.	17	Laz. — Saint-Thois.....	Saint-Goazec.
	Lundi	18	Châteauneuf	Spézet. — Saint-Hernin.
	Mardi.....	19	Cléden-Poher. — Landeleau.	Plouguer. — Kergloff.
	Mercredi..	20	Carhaix. — Plounévézel....	Motreff.
	Jeudi.....	21	Poullaouen. — Loc-Maria..	Plouyé.
	Vendredi..	22	Berrien	Huelgoat.
	Samedi ...	23	La Feuillée. — Botmeur ...	Brennilis.
	Dimanche.	24	Loqueffret. — Lannédern ..	Collorec.
	Lundi	25	Plonévez-du-Faou.....	Le Cloître-Pleyben.
	Mardi.....	26	Brasparts. — Saint-Rivoal.	Lopérec.
	Mercredi..	27	Pleyben.....	Lennon.
	Jeudi.....	28	Gouézec. — Lothey.....	Edern.
MAI	Lundi	2	Saint-Ségal. — Pont-de-Buis.	Quimerc'h.
	Mardi.....	3	Le Faou	Landévennec.
	Mercredi..	4	Rosnoën.	
	Jeudi.....	5	Châteaulin. — Saint-Coulitz.	
	Vendredi..	6	Port-Launay	Dinéault. — Trégarvan.
	Samedi ...	7	Cast	Quéménéven.
	Lundi	9	Locronan. — Kerlaz.....	Plonévez-Porzay. — Ploéven.
	Mardi.....	10	Plomodiern	Saint-Nic.
	Mercredi..	11	Telgruc. — Argol	Lanvéoc.
	Jeudi.....	12	Camaret	Roscanvel.
	Vendredi..	13	Crozon.	
	Dimanche.	15	(Quimper) Saint-Mathieu...	(Quimper) Saint-Corentin.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à la condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

I. Lettre de Son Em. le cardinal Merry del Val à Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon.

« Du Vatican, 18 Janvier 1910.

» Monseigneur,

» J'ai reçu, avec votre lettre du 28 Décembre dernier, le rapport que Votre Grandeur m'adressait sur les séances du Conseil de Vigilance de son Diocèse.

» Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de ce compte rendu et d'en faire part à Sa Sainteté qui a surtout apprécié les sages mesures que Votre Grandeur a adoptées à propos du « Sillon » et de l' « Eveil démocratique ».

» Avec mes remerciements pour les souhaits que vous avez bien voulu m'adresser à l'occasion de la nouvelle année, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

» R. Card. MERRY DEL VAL. »

II. Pour les victimes des inondations. — Les inondations qui viennent d'éprouver la ville de Paris et plusieurs régions de la France auront des suites désastreuses. On a pu dire « qu'elles ont déjà causé plus de ruines qu'une guerre de six mois ». Elles vont, en outre, laisser sans asile et sans travail des milliers de familles ouvrières.

La charité chrétienne nous fait un devoir de venir en aide à nos frères en détresse.

Pour leur permettre d'attendre sans trop d'angoisse l'heure où ils pourront retrouver leur foyer et rentrer dans leur atelier, il faut des ressources considérables. Nous vous demandons d'y contribuer pour votre part.

Afin de venir en aide aux sinistrés, une quête sera faite dans toutes les paroisses du diocèse, le dimanche 6 Février. Nous en transmettrons le produit à Mgr l'Archevêque de Paris et aux Evêques des diocèses éprouvés, qui se chargeront d'en faire la distribution.

Ce nouveau malheur réclame de nous des prières. Il y a ordinairement un lien, dans les vues de la Providence, entre les calamités qui atteignent un peuple et les entreprises antireligieuses dont il porte la responsabilité. C'est par des actes de foi et de mortification chrétienne que peuvent être conjurées nos épreuves et réparées nos fautes.

Nos prières d'ailleurs sont également nécessaires pour obtenir aux campagnes la diminution des pluies, qui retardent des travaux utiles et compromettent certaines cultures.

En conséquence, Nous ordonnons de chanter dimanche, au salut du Saint-Sacrement, dans toutes les églises du diocèse, trois fois le *Parce Domine* avec l'oraison, et l'hymne *Ave Maris stella*.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Héliou, diacre, décédé au Grand Séminaire le 28 Janvier.

IV. Mandement du Carême. — Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la première partie de l'Instruction pastorale de Mgr l'Evêque pour le Carême de 1910. Elle a pour sujet : « L'Eglise ».

Nous publions dès aujourd'hui le dispositif du Mandement :

Le saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner tous les jours du Carême excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Art. 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches, à tous les repas ; 2° les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 19 Février, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Art. 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint ; toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu du beurre pour apprêter des aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint.

Art. 4. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leurs paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. 5. — En vertu d'un Indult en date du 18 Novembre 1905, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense

n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 18 Novembre 1905, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — Aux termes des concessions pontificales, les diverses permissions et dispenses sus-énoncées ne sont par Nous accordées qu'à la condition très expresse que tout ceux qui en profiteront feront, pour les œuvres diocésaines, une aumône de compensation. Nous leur rappelons que cette aumône est rigoureusement obligatoire et qu'ils doivent la proportionner à leurs moyens et aux besoins de plus en plus pressants des œuvres diocésaines. Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers ou déposées dans un tronc spécial pour être ensuite envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Les pauvres, qui ne pourraient pas faire une aumône même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 9. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre Diocèse.

Art. 10. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le Diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

Art. 11. — La quête pour les Saints Lieux qui est, ainsi que vous le savez, spécialement recommandée par le Souverain Pontife, sera faite, comme de coutume, pendant les offices du Vendredi-Saint.

Art. 12. — La quête pour le denier du culte sera faite autant que possible avant Pâques. Les allocations temporaires versées par l'Etat ayant pris fin en 1909, Nous sommes obligé de demander aux fidèles du diocèse une contribution moyenne de 0 fr. 30 par personne, comme l'avait prévu Notre vénéré prédécesseur. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du Clergé.

Art. 13. — Nous renouvelons d'une manière toute spéciale les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le Dimanche du Rosaire pour l'œuvre des Cercles et Patronages.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant plus grave de jour en jour, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Art. 14. — Pour appeler la bénédiction de Dieu sur les élections prochaines, Nous demandons à tout le peuple chrétien des communions et des prières, et Nous ordonnons de chanter à tous les Saluts, depuis le commencement du Carême jusqu'à la fin de la période électorale, l'antienne *Da pacem Domine*, avec l'oraison et l'invocation trois fois répétée : *Auxilium christianorum, ora pro nobis*. Le clergé ajoutera à la sainte messe l'oraison *Contra persecutores Ecclesiæ*, toutes les fois que la Rubrique le permettra,

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contreseing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de la Chaire de S. Pierre à Rome, le 18 Janvier 1910.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'œuvre de Réparation pendant les Quarante-Heures.**
II. — **Les prochaines stations quadragésimales.**

III. — **Missions.** — KERFEUNTEUN, du *13 Février au 5 Mars ;*
— POULDAVID, du *13 Février au 5 Mars ;*
— GOUESNAC'H, *du 20 Février au 6 Mars.*
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *13 au 19 Février.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants, prières des Quarante-Heures. A la première messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement qui reste ensuite exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et *Mardi*, bénédiction et exposition à la première messe. A *9 heures*, grand'messe. A *4 heures*, vêpres suivies de la bénédiction.

Mercredi 9, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A *10 heures*, bénédiction solennelle et imposition des Cendres ; grand'messe.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, Lundi* et *Mardi*, exposition des Quarante-Heures depuis la première messe jusqu'aux vêpres qui seront chantées, le dimanche à *3 heures*, et les autres jours à *4 heures*. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi des *Cendres*, à la première messe *(6 heures)*, bénédiction et imposition des Cendres ; de même après la messe de 7 h. 1/2. L'office solennel a lieu à 8 h. 1/2.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 6 Février*, réunion de la Congrégation des Dames. A *7 h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— *Lundi 7 Février*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, sainte messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous prions de nouveau nos confrères de vouloir bien nous envoyer *pour le 9 Février, midi*, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner la liste complète dans notre prochain numéro.

Prières des Quarante-Heures.

— Il est superflu d'insister près des lecteurs de la *Semaine religieuse* pour les engager à prendre part à ces prières dont ils connaissent l'objet et le but spécial. Pendant ces jours que tant d'autres donnent aux futilités et au désordre, ils tiendront à venir, en esprit de réparation, adorer le T. Saint-Sacrement exposé sur les autels, consoler le Cœur de Notre Seigneur et lui crier miséricorde. Hélas ! outre les outrages qui lui sont faits à cette époque de l'année, n'avons-nous pas à gémir sur tant de blasphèmes proférés par des « représentants » de la France et répandus par la presse impie ; sur les usurpations sacrilèges qui se continuent et ne soulèvent même plus l'indignations des premiers temps ; sur tant de défis à la Providence ? Est-il étonnant que la miséricorde de Dieu soit lassée et qu'il déchaîne par moments avec une terrifiante rigueur les fléaux de sa justice ?

L'œuvre de réparation, ne l'oublions point, en même temps qu'elle console le Cœur de Jésus, contribue puissamment à procurer le salut des sociétés comme des individus. Dieu met dans la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

balance d'un côté les crimes, de l'autre les œuvres expiatoires, et il frappe ou épargne suivant que le plateau du bien ou de l'iniquité l'emporte. Ecoutons donc la voix de la Sainte Eglise nous exhortant à demander pitié et pardon : *Parce Domine, parce populo tuo !*

Nous rappelons les conditions de l'indulgence (applicable aux défunts) accordée à la dévotion des Quarante-Heures. Outre la confession et la communion, il faut « visiter dévotement le T. Saint-Sacrement dans une église où il est exposé ». La durée de la visite, fixée d'abord à *une heure entière* d'adoration, a été réduite « au temps que l'on peut commodément passer dans l'église ». (P. *Beringer*, t. I, p. 262-263).

Outre l'indulgence plénière aux conditions indiquées, une indulgence partielle de 10 ans et 10 quarantaines peut être gagnée à chaque visite au T. Saint-Sacrement exposé.

On ne saurait trop engager les fidèles à faire, pendant ces jours, la communion réparatrice.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un séminariste, M. Héliou, diacre, décédé le 28 Janvier, à l'âge de 24 ans.

Né à Cléden-Poder, M. Héliou (Yves) était le neveu de M. Bohec, mort recteur de Plonévez-du-Faou. Après de très bonnes études au Petit Séminaire de Pont-Croix, il entra au Grand Séminaire en Octobre 1904. Ses études ecclésiastiques ont été interrompues à deux reprises par le service militaire ; car, après la promulgation de la loi de séparation, il fut rappelé pour une seconde année de service.

A la caserne comme au séminaire, il a été très bon séminariste.

Il n'y a pas encore un an que se sont manifestés les premiers symptômes du mal qui a causé sa mort ; et c'est seulement vers le 15 du mois dernier que ce mal a pris un caractère alarmant de gravité.

Le vendredi 21, il a dû se coucher, et le mercredi soir 26 on lui a administré les derniers sacrements. Le pieux séminariste a beaucoup souffert, mais sans proférer une plainte. Il est mort le vendredi soir, 28, entouré de sa famille, des directeurs du Séminaire et de plusieurs de ses condisciples.

Grande est la désolation de ses parents, de sa mère surtout : de ses 14 enfants, il ne lui reste plus que quatre ; et celui qui vient de mourir allait être ordonné prêtre en Juillet prochain.

Après un service funèbre célébré dans la chapelle du Séminaire, le corps de M. Héliou a été conduit à la gare ; et l'inhumation a eu lieu, lundi, à Cléden-Poher. R. I. P.

MESPAUL. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Messager, mort recteur de Mespaul, sera célébré dans cette paroisse le lundi 14 Février, à *10 h. 1/2*.

QUIMPER. — **Triduum en l'honneur de saint François de Sales.** — A l'époque fixée, les 27, 28 et 29 Janvier, a été célébré, dans l'église Saint-Mathieu, siège principal de l'Œuvre dans le diocèse, le Triduum solennel en l'honneur de saint François de Sales.

Pendant trois jours, de 6 h. 1/2 du matin à 9 heures du soir, le T. Saint-Sacrement était exposé, et des fidèles, presque toujours en assez grand nombre, lui rendaient hommage. Il était surtout touchant de voir les enfants des écoles libres s'associer chaque jour, au moins pendant quelques instants, à cet acte d'adoration.

Le soir, à 8 heures, se chantaient les complies ; puis, dans une série d'instructions bien substantielles et tout à fait pratiques, M. l'abbé Floc'h, recteur de Dirinon, exposait tour à tour la nature et l'importance de la visite au Saint-Sacrement ; la nécessité de la communion fréquente bien faite ; la beauté et les effets merveilleux de la messe paroissiale, dite par le pasteur pour le peuple accouru pour entendre les avis et les exhortations de ceux qui ont charge d'âmes et mission de le diriger vers le ciel. De la part de certaines familles chrétiennes est venue la faute d'abandonner la grand'messe paroissiale ; leur exemple a été malheureusement suivi, et il n'est que temps de réagir, si l'on ne veut pas que la sanctification du dimanche consiste uniquement dans l'assistance à une courte messe basse.

Le jour même de la fête, pour montrer toute sa sympathie à l'Œuvre de saint François de Sales, Monseigneur l'Evêque a tenu à assister à la messe solennelle du jour, et à prendre la parole. Je ne puis qu'esquisser les idées principales de cette touchante et paternelle allocution.

Nos autem prædicamus Jesum crucifixum ; Nous, nous prêchons Jésus crucifié. C'est, dit Sa Grandeur, la parole qui me vient aux lèvres la première fois que j'ai le plaisir de m'adresser à vous, devant cette belle œuvre d'art (groupe du Christ-Roi, décrit la semaine passée), témoignage de la foi du clergé et du peuple...

Quand les apôtres prêchèrent le Christ au monde, ils furent mal reçus et considérés comme des importuns. Aujourd'hui, quand les évêques de France proclament la nécessité de maintenir la foi dans les âmes, ils reçoivent le même accueil... Puis Monseigneur rend hommage au bien accompli par l'Œuvre de St-François de Sales, et expose nettement les deux buts qu'elle poursuit : 1° conserver la foi par les bons journaux, par les bons livres, par les écoles chrétiennes ; 2° vivifier la *dévotion* en y mettant le *Christ*, la doctrine du Christ. Etre dévot, c'est mettre Jésus dans nos actes. Saint François de Sales le faisait, en écrivant son *Introduction à la vie dévote* — en prêchant et en ramenant à Dieu les protestants. Un père et une mère de famille pratiquent la vraie dévotion en mettant le Christ dans le cœur de leurs enfants, comme ils renient Jésus quand ils l'arrachent de leur âme, ou qu'ils permettent à des instituteurs ou à des institutrices de le faire. Arracher soi-même, ou laisser arracher par d'autres, c'est le même crime.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces énergiques paroles impressionnent vivement l'auditoire. « Nous prêcherons le Christ — sa doctrine tout entière, continue Monseigneur. La lutte sera longue, nous n'en verrons peut-être pas la fin. Mais le Christ a vaincu le monde. Voyez-le, adossé à la Croix, comme à un arc de triomphe. »

Sa Grandeur termine son allocution par un touchant appel en faveur de l'Œuvre de St-François de Sales : nulle part les aumônes ne seront mieux placées — et adresse ses remerciements aux personnes zélées qui s'en occupent.

La bénédiction du Très Saint-Sacrement vient clore la cérémonie. Bonne et pieuse, telle a été cette fête de saint François...

X.

Plougastel-Daoulas. — **Œuvre sociale catholique.** — La coopérative d'exportation faisait célébrer, la semaine dernière, une octave de services pour les défunts de l'association et, le jeudi 27 Janvier, une messe en actions de grâces pour l'exercice écoulé.

L'association, qui compte environ 220 adhérents, a donné un bel exemple d'édification. Les distances, l'heure matinale, les rigueurs de la saison, rien n'empêcha ces braves gens de se rendre à l'église, et toutes les familles, un jour ou l'autre, envoyèrent quelque représentant.

Mais l'assistance du jeudi fut particulièrement remarquée, et nombreuses furent les confessions et les communions.

C'est ainsi que cette organisation professionnelle, répondant au vœu de Pie X, déploie courageusement le drapeau catholique.

***

Défense sacerdotale. — Morlaix. — Le procès en diffamation intenté par M. l'abbé Nisi au gérant-rédacteur de l'*Eclaireur*, M. Le Bras, est renvoyé au 4 Février, sur la demande de Me Le Febvre, chargé des intérêts de l'*Eclaireur du Finistère*.

Œuvre de la Croix Rouge. — La Société française de secours aux blessés militaires, par décret du 19 Octobre 1892 et par décisions ministérielles de 1899 et 1904, en plus des hôpitaux auxiliaires de territoire et des hôpitaux auxiliaires de campagne, qu'elle a fondés dans toute la France, a la charge d'organiser également dans les principaux centres des infirmeries de gare. Notre ville de Quimper est désignée pour cette dernière catégorie.

La Société de secours aux blessés militaires doit donc exister dans notre localité. Dans ce but, M. de Valence, son dévoué secrétaire général, viendra à Quimper, accompagné de M. le Délégué de la 11e Région. Il fera, par une conférence publique, connaître l'Œuvre et toutes celles qui s'y rattachent. Il nous apprendra sa valeur et son importance. Pères et mères de famille doivent faire partie d'une Œuvre qui, par les nombreux secours qu'elle distribue et le dévouement de ses membres, est appelée à venir en aide à leurs enfants, qu'ils soient militaires ou marins. Cette Œuvre, du reste, a déjà fait ses preuves ; car elle a depuis sa fondation puissamment contribué au soulagement, à l'assistance des blessés et des malades dans les campagnes de Chine, du Maroc ; en Italie et ensuite en Provence pendant la terrible période des tremblements de terre, comme en ce moment à Paris ravagé par l'inondation, elle a distribué de nombreux secours soit en argent, soit en nature.

Les habitants de Quimper feront donc bon accueil à cette nouvelle Œuvre qui ne vient en rivale d'aucune autre. Elle sera, nous n'en doutons pas, la bienvenue, et tous lui apporteront généreusement un concours efficace par leurs offrandes et leur zèle. Donc, *en avant* pour nos blessés ; n'attendons pas l'heure terrible : soyons prêts, suivons l'exemple des villes voisines, Brest et Lorient, où l'Œuvre de la Croix Rouge française a fait tant de bien aux malheureux par la création de ses dispensaires et qui, grâce aux dons de généreux souscripteurs et bienfaiteurs, ont pu constituer un matériel important pour le temps de guerre.

Un avis ultérieur fixera le lieu, la date et l'heure de la conférence annoncée.

Vente du Monastère de Sainte-Anne de Kergonan, en Plouharnel-Carnac (Morbihan). — Pour la troisième fois, notre Monastère doit être mis à l'encan, et la nouvelle mise en vente est fixée au 16 Février, à la requête de Me Ménage, liquidateur.

Pour la troisième fois, à notre tour, nous protestons contre la spoliation de nos biens.

Nous remplissons le devoir de notre charge, en rappelant que la vente du monastère de Sainte-Anne et de ses dépendances est injuste et scandaleuse. Les honnêtes gens savent que la propriété est chose sacrée, et les catholiques doivent se souvenir que les acquéreurs des biens ecclésiastiques sont frappés de la peine de l'excommunication. Quels que soient les acquéreurs, parents ou amis ou personnes inconnues, ils seront tenus, en conscience de restituer aux légitimes propriétaires un bien qui de fait nous appartient et restera notre bien. Les Bénédictins de Kergonan se réservent le droit imprescriptible de revendication au jour qu'il plaira à Dieu de marquer, à Dieu qui est à la fois le Maître du temps, et le Souverain Juge des hommes.

D. Joseph Marsille,
prieur.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le nonce du Pape au Brésil, Mgr Benvona, vient de faire parvenir au Vatican un long rapport sur le jugement arbitral entre le Brésil et la Bolivie, au sujet du territoire contesté entre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les deux républiques sud-américaines. Il y a quatre ans, des faits sanglants se produisirent sur la zône contestée. On put craindre, à un certain moment, une guerre entre les deux nations, lorsque le Brésil proposa un arbitrage qui fut accepté, le Nonce apostolique au Brésil fut choisi comme arbitre : on lui adjoignit un délégué péruvien et un délégué brésilien.

La sentence qu'il vient de prononcer a été accueillie avec sympathie par les deux nations. C'est un grand succès pour le Saint-Siège et une preuve de son prestige moral.

— **Prières pour la France.** — Dimanche soir a eu lieu, à Saint-Louis des Français, une cérémonie de prières publiques pour la cessation du fléau des inondations en France.

Après le chant des psaumes, du cantique au Sacré-Cœur et du *Parce Domine*, le recteur, Mgr Guthlin, donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

Une foule nombreuse remplissait l'église, car la population romaine est très émue des désastres produits par les inondations.

Après l'office, les offrandes pour les sinistrés furent reçues dans la sacristie.

L'Episcopat français et le « Sillon ». — Sous ce titre et à cette même place, nous avons reproduit une note de l'*Osservatore Romano* au sujet des avertissements publiés par de nombreux évêques français, pour prémunir leurs diocésains contre les doctrines du *Sillon*.

A la suite de cette publication, faite dans notre numéro du 14 Janvier, nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 26 Janvier 1910.

Monsieur le Directeur,

Puisque vous avez jugé à propos de reproduire un article de l'*Osservatore Romano* dans lequel ma bonne foi et ma loyauté de catholique sont cruellement mises en doute, vous comprendrez qu'il est de mon devoir d'exiger de vous l'insertion de la réponse que j'ai envoyée à ce journal :

Monsieur le Directeur,

J'ai le devoir de répondre aux accusations portées contre moi par votre journal.

Je n'ai nullement eu, en effet, l'intention de répondre par une polémique de presse à des actes de juridiction épiscopale. Mais, un journaliste français ayant eu l'idée, pour s'en faire une arme contre le *Sillon*, de réunir en une brochure des lettres qu'il s'était fait adresser par plusieurs évêques, j'ai cru ne commettre aucune irrévérence et user simplement d'un droit indiscutable en relevant les seules accusations précises portées contre nous dans ces réponses épiscopales au journaliste en question et en montrant, sans me permettre aucun commentaire et en me contentant de reproduire de nombreux extraits de mes ouvrages, que les opinions que l'on me reprochait étaient exactement l'inverse de celles que j'avais toujours soutenues.

Je tiens, d'ailleurs, Monsieur le Directeur, à ce que vous sachiez, sans aucune équivoque possible, que je suis et que je veux rester, avant tout, un catholique fidèle et discipliné. J'ai toujours affirmé et j'affirme encore que je suis prêt à réprouver toutes les doctrines que l'Eglise condamne, à regretter et à réparer tout acte que l'Eglise jugera une insubordination de ma part.

C'est avec la plus douloureuse indignation que nous nous sommes vu accuser dans votre journal d'avoir écrit une « réponse intentionnellement mensongère ». C'est là une grave offense que vous nous adressez tout à fait injustement. Nous avons droit, nous aussi, à la justice.

Quoi qu'il en soit, Monsieur le Directeur, soyez bien convaincu qu'aucune fausse accusation, aucune injure ne parviendra jamais, Dieu aidant, à nous faire nous départir du respect et de l'obéissance que nous devons à l'Eglise de Jésus-Christ, dont nous considérerons toujours les pasteurs comme des pères et comme des chefs religieux, même si l'on parvenait jamais à surprendre leur bonne foi et à les tourner contre nous.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments respectueux.

Marc Sangnier.

Je tiens absolument, Monsieur le Directeur, à ce que vos lecteurs, même s'ils sont mes adversaires politiques, même s'ils ne croient pas mon activité utile au pays, ne se méprennent pas sur mes sentiments religieux et ne me croient pas capable d'une attitude de révolte que je réprouve de toute mon âme.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à ma considération distinguée.

Marc Sangnier.

L'*Osservatore Romano* a fait suivre cette lettre des simples réflexions suivantes :

« Nous publions cette lettre par laquelle M. Marc Sangnier entend se justifier. Toutefois nous croyons devoir faire nos réserves ; quoique la lettre témoigne de la correction de ses intentions, nous doutons pourtant qu'elle puisse faire changer le jugement, formulé sur le compte du *Sillon* par beaucoup de membres illustres de l'Episcopat français, ni dissiper la méfiance qu'ils nourrissent à l'égard de cette association ».

***

Communiqué de l'Evêché de Valence :

« A l'occasion de réunions sillonnistes qui ont lieu en ce moment dans notre diocèse, nous nous faisons un devoir de rappeler à tous nos prêtres et clercs qu'il leur est défendu « d'assister aux congrès ou réunions qui pourraient se tenir dans notre diocèse sans notre autorisation, ou dans les diocèses étrangers sans l'autorisation de l'Ordinaire du lieu. » (Ordonnance du 4 Novembre 1908.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Nous invitons, en outre, tous nos fidèles et plus spécialement nos chers jeunes gens catholiques, à se tenir à l'écart, en ne le favorisant d'aucune manière, du mouvement du *Sillon*, maintes fois désapprouvé par un si grand nombre d'évêques, à cause de ses tendances dangereuses et de son attitude vis-à-vis de la hiérarchie catholique. »

PARIS. — **Les inondations**. — Nos lecteurs connaissent l'épouvantable désastre qui afflige en ce moment la France entière. Une inondation, on peut le dire sans précédent, a ravagé une grande partie de Paris, du département de la Seine et des départements voisins. Les pertes matérielles sont incalculables. Des milliers de malheureux, chassés de leurs demeures, sont sans abri et dans le plus complet dénûment.

Le pays tout entier, douloureusement ému devant cette catastrophe nationale, a voulu dans un élan de générosité venir au secours de si nombreuses et si grandes misères.

Sa Sainteté Pie X, en « exprimant sa très vive douleur du désastre », a envoyé 30.000 francs pour secourir cette grande infortune.

Mgr l'Archevêque de Paris, dès les premiers jours de l'inondation, a parcouru les quartiers envahis par les eaux, apportant aux sinistrés des secours et des paroles d'encouragement. Partout le clergé a montré le plus grand dévouement pour opérer les sauvetages et organiser les secours.

Les évêques, dans leurs diocèses, ordonnent des prières publiques et des quêtes en faveur des victimes du fléau. Leur appel sera certainement entendu...

***

La cérémonie de réparation et de supplication, à Montmartre, à laquelle Mgr l'Archevêque de Paris avait convoqué, dimanche dernier, les hommes et les jeunes gens de la capitale, a été grandiose et impressionnante. La basilique était comble, et dans l'assistance il y avait peu de femmes.

Après le chant du *Magnificat*, M. Langlois, chapelain, a très éloquemment montré la grande leçon qui se dégage des événements et les devoirs qu'ils imposent... Mgr Amette lui a succédé dans la chaire et a d'abord remercié les chrétiens de Paris d'avoir répondu à sa demande de secours et de prières, « sans méconnaître le dévouement de nos frères séparés », se félicitant que, « dans toute une population, subsiste la tradition de dix-huit siècles de charité chrétienne. Merci donc à tous ».

» Mais, ajoute l'éminent prélat, laissez-moi dire publiquement ma spéciale gratitude au Père dont le cœur s'est ému de pitié dès la première heure et qui, sans compter, m'a tout de suite envoyé le don magnifique de sa pauvreté.

» Suivez cet exemple, Messieurs, et continuez de donner, car les misères sont immenses, et des jours, des semaines, des mois

s'écouleront avant qu'on puisse en tarir les sources. Oui ! continuez d'être généreux.

» Cependant, avec des secours, il fallait des prières. Ah ! cette fois, nous sommes bien les seuls, nous catholiques, à avoir prononcé le nom de Dieu en présence de cet immense désastre, où s'est manifesté si douloureusement l'incurable faiblesse de l'homme vis-à-vis des éléments qu'une science trop orgueilleuse avait cru pouvoir dompter. Cette science, elle n'a même pas su prévoir ! Quelle terrible démonstration du néant de l'homme, malgré les progrès de ses connaissances ! Comment ne pas être obligé de reconnaître qu'il y a un Maître devant lequel on doit s'incliner, et qu'il faut prier ?

» Je vous remercie donc d'être venus si nombreux dans cette basilique nationale, pour réparer des fautes nationales et demander à Dieu la fin d'épreuves nationales. Je remercie très spécialement les membres du Parlement et du Conseil municipal ici présents, au nom de Paris éprouvé, au nom de la France en larmes. Vous donnez, Messieurs, à cette cérémonie le caractère qu'il faut qu'elle ait.

» Maintenant, prions encore. Il importe que le fleuve ne laisse pas après lui trop de ruines, trop de germes de mort. Il importe aussi d'obtenir aux sinistrés de comprendre l'épreuve qui nous frappe et qui les frappe. Que la grâce de Dieu descende dans leurs âmes et leur apprenne qu'il faut vivre en chrétiens pour gagner l'éternelle félicité.

» O Cœur Sacré de Jésus, abîme de miséricorde, voyez à vos pieds Paris, voyez devant vous la France, vous offrant l'expression de leur repentir, et exaucez l'ardeur de leur prière. »

Ensuite eut lieu une procession du T. Saint-Sacrement, dans la basilique ; des députés et sénateurs catholiques soutenaient ou escortaient le dais, sous lequel Mgr Amette portait l'ostensoir. Arrivé au bas de l'église, l'archevêque s'avança sous le portique et bénit la ville de Paris, dont plusieurs quartiers sont encore sous les eaux...

« Et, dit la *Croix*, à laquelle nous empruntons en grande partie ces détails, au même moment, à Notre-Dame des Victoires, à Saint-Etienne du Mont, où la chasse de sainte Geneviève était portée processionnellement, dans toutes les églises du diocèse montaient au ciel tout aussi ardentes, tout aussi nombreuses, les prières du peuple de Paris, cherchant dans sa foi l'espérance nécessaire. »

RENNES. — **Paroisse en interdit**. — Monseigneur l'Archevêque s'est vu dans la triste nécessité de mettre en interdit la paroisse de Chelun. Un homme de cette commune s'étant pendu, la famille apporta à M. le Recteur un certificat médical qui lui permettait d'accorder au malheureux décédé la sépulture chrétienne. Toutefois, pour des raisons sur lesquelles nous n'avons pas à insister ici, M. le Recteur refusa avec raison d'accorder à cet enterrement les honneurs extraordinaires et de faire sonner

Archives diocésaines de Quimper et Léon

solennellement les cloches de l'église. M. le Maire, malgré la loi française très précise sur ce point, ne craignit pas de faire sonner ces cloches sans même en référer au vénéré Pasteur de Chelun. Sa Grandeur a dû sévir, bien à regret, mais il faut que les maires mal-intentionnés sachent, dans notre diocèse, que l'Autorité ecclésiastique défendra en toutes circonstances les droits de l'Eglise contre les empiètements et les usurpations sacrilèges.

(*Semaine religieuse* de Rennes.)

BIBLIOGRAPHIE

Qu'y a-t-il dans les Livres condamnés par les Evêques ? Brochure de propagande, in-16, de 56 pages, par un Docteur ès-lettres. (F. Paillart, éditeur). L'exemplaire, 0 fr. 10 ; le cent : 8 fr.

Nous souhaitons que cette brochure, très documentée, soit répandue à profusion, qu'elle soit lue attentivement par les esprits impartiaux, et surtout par les pères de famille vraiment soucieux de défendre et de sauver l'âme de leurs enfants.

Petit Catéchisme du Denier du Culte. — Demandez à M. le Secrétaire général de l'Evêché de Périgueux le *Petit Catéchisme du Denier du Culte*, approuvé par Monseigneur l'Evêque de Périgueux, recommandé par le Pape, et indispensable pour préparer la quête. — Grand succès dans tous les diocèses.

Prix, *franco :* 50 exemplaires, **2 fr. 60.**

Envoi d'un exemplaire spécimen sur demande.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Janvier 1910

I. La physocholozie de saint François d'Assise, Lucien ROURE. — II Poésie et sens commun, Georges LONGHAYE. — III. Les musulmans dans l'Inde. — Le mouvement religieux (fin), J. MARÈS. — IV. Léon V de Lusignan, dernier roi de l'Arména-Cilicia, François TOURNEBIZE. — V. Lettres inédites de Lamennais au chanoine Buzetti, Paul DUDON. — VI. Bulletin de philosophie religieuse. — Mécanisme et vitalisme, Robert de BINÉTY. — VII A travers les revues, Yves de la BRIÈRE. — VIII. Une encyclique protestante des sciences religieuses, Joseph BRUCKER. — IX. Revue des livres. — X. Ephémérides du mois de Décembre 1909.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 11 Février 1910. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'Eglise*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1910 (à suivre) ; Décret portant attribution de biens ecclésiastiques ; Souscriptions reçues pour les victimes des inondations (à suivre) ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse ; Nécrologie ; Quimper ; Œuvre de la Croix-Rouge ; Rennes.

III. — Chronique générale : Rome ; Paris ; Au sujet des retraites de Première Communion.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Février. — 1er Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de S. Valentin, Martyr.

Lundi, 14. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur *(du 23 Janvier)*. Semi-double. Blanc.

Mardi, 15. — La Bse Jeanne de Valois, Veuve *(au Supplément, 12 Février)*. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — *Quatre-Temps.* — La Ste Famille de Nazareth *(du 3e Dimanche après l'Epiphanie)*. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 17. — S. Guévroc, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — *Quatre-Temps.* — La Sainte Lance et les Clous de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 19. — *Quatre-Temps.* — Mariage de la T. Sainte-Vierge *(au Supplément, 23 Janvier)*. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 20. — 2e Dimanche du CARÊME.

Archives dio saines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'Eglise,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1910.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Au Carême dernier, Nous vous avons entretenus de Notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu et homme. Cette année, Nous vous parlerons de la Sainte Eglise, dont nous faisons tous partie, et qui est son œuvre.

Nous vous rappelons cet enseignement de catéchisme, parce que c'est à en effacer ou à en dénaturer le souvenir que semblent s'appliquer surtout les leçons données à vos enfants dans les écoles sans Dieu, et aussi parce que vos propres âmes peut-être ont été exposées, par des discours ou des lectures, à recevoir sur ce point essentiel de doctrine bien des impressions d'erreur.

I. — Quand on parcourt le Nouveau Testament, on y voit apparaître, en traits qui se précisent de chapitre en chapitre, l'esquisse d'une société humaine qu'animera une vie divine, et dont l'existence en deux parties, tourmentée dans le temps, triomphante dans l'éternité, doit se développer sous l'action constante de son fondateur, en appelant à elle pour les conduire à leur fin surnaturelle tous les peuples de tous les siècles, leur ouvrant d'autant plus largement son sein que leur salut est à ce prix. Sous la parole du Maître qui l'annonce et qui la crée, elle se présente au regard comme un monde merveilleux et idéal. Elle est un royaume. Elle est une cité sainte dressée sur la montagne. Elle est la maison même de Dieu. Elle est son temple. Elle est le corps mystique du Christ, un corps aux membres inégaux et distincts, mais où tout se meut dans une harmonie qui, parfois troublée par le démon, est toujours maintenue par Jésus ; car ce corps, semblable à l'humanité sainte du Verbe incarné, sans perdre sa nature et sa volonté propres, demeure un avec le Christ, pénétré de sa vertu, soumis à son autorité, agissant par Lui et pour Lui, appliquant aux hommes ses mérites, et perpétuant réellement sa vie, sa doctrine, son œuvre, de manière à rendre son action aussi efficace que visible. Cette société saisit les

âmes à la façon du filet de la pêche miraculeuse. Elle est féconde comme le grain que répand le semeur, ou comme le germe qui produira l'arbre immense. Elle est active comme un levain qui fermente. Elle a dans son sein le trésor et la perle sans prix. Elle est la barque qui ne sombre pas. Elle est la lampe qui ne s'éteint pas. Elle est la bergerie toujours pleine. Et, pour tout dire, plus heureuse que le Paradis terrestre, puisquelle demeure toujours ouverte malgré le péché, elle est aussi plus salutaire que l'Arche de Noë, puisqu'elle accueille tous les naufragés sans exception. Elle est enfin l'Epouse du Christ, sortie vivante de son cœur entr'ouvert, et leur union indissoluble lui assure une participation sans mesure et sans fin à toutes les richesses divines.

La Sainte Eglise était donc formellement dans le plan de Notre Seigneur Jésus-Christ. Elle y était avec son origine et son but surnaturels bien marqués, car elle devait sauver les hommes en les purifiant de leurs péchés pour les faire participer, par la grâce d'en haut et par leur vertu personnelle, à une vie divine sur la terre et à un bonheur infini dans le ciel. — Elle y était avec son extension universelle, puisqu'elle voulait atteindre tous les hommes sans exception. — Elle y était avec sa hiérarchie constituée dans ses lignes principales. — Elle y était enfin avec le devoir imposé à tous ceux qui la connaissent d'y entrer pour échapper à leur perte.

II. — Comment les Modernistes ont-ils pu prétendre après cela que l'Eglise, au lieu d'être la pensée et la création de Jésus-Christ, est née spontanément du groupement de quelques-uns de ses fidèles après sa mort, et que, d'abord composée de croyants unis par une foi et une charité commune sans aucun lien réel de subordination entre eux, elle a fini, sous l'empire de la nécessité, par s'organiser en monarchie élective, qui, au cours des siècles, a absorbé dans une centralisation exagérée toute la liberté des âmes ?

L'Evangile, les Actes et les Epîtres des Apôtres ne laissent aucune place à ces rêves. Ils sont unanimes à raconter les faits. Ils rappellent la parole maîtresse du Christ : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ». Ils définissent l'Eglise : elle est le bercail unique, où il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur. Ils disent comment le troupeau sera gouverné, car ils montrent les Apôtres, héritant du pouvoir spirituel du Christ, mais soumis à Pierre. Ils disent comment on entrera dans le bercail, par le Baptême. Ils disent quel sera, outre le lien d'obéissance, le lien d'esprit et de cœur des fidèles entre eux et des fidèles à leurs chefs, car ils imposent à tous la même foi, la pratique de la même morale, et l'usage des mêmes sacrements qui donnent ou entretiennent la vie surnaturelle.

Archives dio ésai nes de Quimper et Léon

La preuve que l'Eglise ainsi conçue est réellement constituée du vivant du même Christ, c'est que, aussitôt après son Ascension et sans autre formalité, elle commence son action publique. Elle passe du Cénacle à la grande place de la cité. Elle prêche et baptise avec Pierre et ses compagnons. Elle propage sa foi parmi les Samaritains. Elle atteint même les Gentils, et l'heure est proche où ils seront le but ordinaire de son apostolat. En attendant, malgré les procès des Apôtres, malgré les verges et la prison, elle rassemble régulièrement ses fidèles pour la prière, elle impose les mains aux baptisés pour leur conférer l'Esprit Saint, elle complète sa hiérarchie par l'adjonction des diacres, elle crée même de nouveaux groupes de croyants. Elle fait des lois. Elle en juge les violateurs. Elle excommunie ses membres indignes. Elle s'assemble en Concile pour traiter la grave question de la circoncision et la résoudre par une loi de liberté.

Et tout cela n'est pas le fruit d'un apostolat anarchique et sans règle, mais d'une action concertée, car le Chef y préside, et le chef, c'est l'humble pêcheur qui, sans l'emporter par l'intelligence, ni par les autres dons naturels, ni peut-être par la sainteté, est pourtant incontestablement le premier des Apôtres, parce qu'il l'emporte par le pouvoir reçu : « Tu es Pierre. Sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Je prierai pour que ta foi ne défaille pas. Pais mes agneaux. Pais mes brebis. Confirme tes frères. » Et tout aussitôt, sans hésitation, sans discussion, il est le centre, il est le maître, celui qui parle avant tous les autres, celui qui est poursuivi en justice avant tous les autres, celui qui tranche les controverses avant tous les autres, celui qui, après le Christ, avant S. Paul et S. Jean, attire tout à lui comme au centre providentiel de la Religion, et transporte ce centre là où il va, de Jérusalem à Antioche, puis d'Antioche à Rome, et c'est pour toujours.

III. — Le fait est facile à constater, puisqu'il s'agit d'une société extérieure et visible.

Au XVI^e^ siècle, le Protestantisme naissant a prétendu le contraire. Pour se donner le droit de se séparer de Rome, il a soutenu que la vraie Eglise, n'étant qu'une société spirituelle, ne pouvait être visible, et que l'Eglise Romaine avait usurpé faussement son titre, tandis que les âmes saintes qui pratiquaient la religion en esprit et en vérité et auxquelles se rattachait la Réforme, n'avaient pas cessé, sans entrer dans le cadre social constitué de force par la hiérarchie catholique, de former la vraie Eglise partout invisiblement répandue. — Cette idée fausse demeure chère à une foule de demi-chrétiens sans convictions précises, qui croient vainement pouvoir se sauver sans s'attacher strictement au catholicisme.

L'Eglise, Nos très chers Frères, est bien une société spirituelle. Et la vérité est qu'elle a, selon la doctrine catholique, une *âme* jusqu'à un certain point invisible, composée de tous les justes de la terre, de ceux qui sont explicitement catholiques, et de ceux même qui ne le sont qu'implicitement. A cette âme invisible, qui est la partie la plus vivante et la plus précieuse de son Eglise, Notre Seigneur rattache par un lien vital une foule de fidèles anonymes, qui ne sont pas à elle extérieurement, mais que leur bonne foi, leurs dispositions droites, leur correspondance loyale à la grâce, rendent capables de salut, quoique l'empreinte catholique sensible leur manque, et auxquels il applique les fruits de sa Rédemption sans le secours des sacrements, par des voies mystérieuses dont sa bonté garde le secret. Il faut d'ailleurs pour participer à la vie de cette âme faire l'effort commandé par Dieu pour connaître l'Eglise vraie, et s'y rallier entièrement dès qu'on la connaît. Après la fin du monde, quiconque appartiendra à l'âme de l'Eglise appartiendra aussi à son corps. La séparation des saints et des pécheurs sera faite alors pour toujours. Jusque là, l'âme de l'Eglise peut déborder le corps et n'être pas visible.

Mais le corps de l'Eglise est visible. Même au temps des catacombes, il était visible. Il l'est toujours, puisque la constitution qui lui donne son unité est toute extérieure. Ce corps comprend tous les baptisés qui n'ont pas renoncé à leur baptême, tous ceux qui adhèrent à la doctrine, aux sacrements et à la hiérarchie catholique. C'est l'Eglise vue du dehors dans ses cadres précis et connus. Elle renferme les justes. Elle renferme aussi les pécheurs. Ceux-ci n'y sont pas comme des membres robustes et bien portants. Mais ils pourront le redevenir. En attendant, la bonne influence des justes qui jouissent de la plénitude de la vie pourra préparer utilement leur relèvement prochain. Comment ce corps ne serait-il pas visible? Il est composé d'un groupement d'hommes, qui ont des lois, qui ont des chefs, qui ont des centres de réunion et d'action. Aucune autre société au monde n'est organisée d'une façon plus extérieure et plus largement offerte à tous les regards. Elle est donc visible tout au moins par sa forme sociale, comme le serait n'importe quel corps, même s'il n'avait plus le mouvement.

Mais elle est visible mieux encore dans ses actes et par son histoire. Comme la vie de Jésus-Christ, la vie du corps de l'Eglise, vie réellement humaine, prend partout une note divine, par l'Esprit Saint qui l'actionne, par sa propagation miraculeuse dans le monde, par l'œuvre séculaire qu'elle poursuit, par les prodiges qu'elle accomplit encore comme par les persécutions qu'elle subit toujours, par la doctrine sublime et tous les jours plus féconde qu'elle prêche et qu'elle interprète, par son énergie à défendre et à pratiquer l'idéal

Archives dio ésa nes de Quimper et Léon

évangélique, par son unité admirable dans la foi, par la souplesse infinie de sa discipline, par son influence souveraine sur toutes les sociétés qu'elle aborde, par sa fermeté à l'égard des puissants du monde et sa compassion pour tous les opprimés. A vrai dire, c'est Dieu qui se rend visible en elle, malgré les imperfections et les fautes de ses membres, et lui apprend à vaincre coup sur coup, par les procédés les plus contraires à l'expérience humaine, et l'âme populaire et les pouvoirs publics, et la barbarie, et les Césars du moyen-âge, et les légistes des temps modernes, si bien que le simple récit de ses vingt siècles d'histoire fait éclater sa divinité aussi puissamment de nos jours qu'aux jours des premiers apôtres. Une Eglise invisible aurait été dans le monde sans doute un peu moins combattue, et certes moins passionnément aimée et servie par les millions de fidèles sacrifiés à sa cause et à celle du Divin Maître.

IV. — Si elle n'était pas visible, comment les hommes, qui, pour leur salut, ont l'obligation d'y entrer, pourraient-ils la reconnaître ? A quels signes ? En quel lieu de la terre ? A quelle heure du temps ? Où la rencontrer, si elle se cache ? Il est dit : Hors de l'Eglise point de salut. Et c'est bien juste. Il n'y a pas deux vraies religions. En face des autres cultes, la religion vraie ne peut pas être facultative. L'indifférence religieuse serait l'Incarnation reconnue inutile et le sang de Dieu rendu stérile. Mais, si l'Eglise est l'institution nécessaire au salut, il faut qu'elle soit visible entre toutes et entre toutes reconnaissable aux esprits libres d'erreurs et de préjugés.

Elle l'est, de la façon évidente que Nous vous avons indiquée.

Elle l'est à tel point que non seulement les adeptes des fausses religions peuvent et doivent la reconnaître quand ils prennent la peine de l'étudier et quand ils suivent la grâce reçue d'en haut, mais que les chrétiens dissidents eux-mêmes, égarés loin du Christianisme catholique qui est le seul intégral et vrai, et dépendants de quelque groupe hérétique ou schismatique, peuvent la discerner sans peine et constater sa supériorité sur tous les groupements chrétiens qui voudraient rivaliser avec elle, aussi bien sur les Grecs et les Anglicans que sur les innombrables sectes protestantes qui pullulent d'un bout à l'autre du monde Anglais ou du monde Allemand : car il leur suffit d'ouvrir les yeux, eux qui acceptent déjà l'idée d'une religion chrétienne, pour voir que, entre toutes les Eglises qui se recommandent du nom sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ, la seule Eglise vraie, c'est la Romaine. Il leur en coûtera de l'avouer. Leur religion, telle que leur pays se l'est faite autrefois, est *nationale*. C'est sa faiblesse. C'est aussi pour eux son attrait. Ils y

sont nés. Ils l'ont vue honorée et aimée chez eux à l'exclusion de toute autre. Mais quand, l'étudiant de plus près et remontant le cours de l'histoire, ils lui demandent son âge et sa mission, la loi de sa constitution et de sa vie, les manifestations de la sainteté dont elle devrait porter en elle le foyer toujours ardent, partout, à Saint-Pétersbourg comme à Constantinople, à Londres ou à Berlin, ils rencontrent une religion sans antiquité dans l'histoire, — sans apostolat universel, à moins que l'intérêt politique ou commercial ne s'en mêle, — sans unité qui dure, à moins que ce ne soit celle de l'inertie et du silence, — sans sainteté active, car le peuple et le clergé, fixés dans une honnêteté moyenne, n'ont pas, depuis le schisme, fourni un seul héros capable d'aimer son Dieu et ses frères jusqu'à la folie et de porter à l'incrédulité le défi des miracles nouveaux.

Au contraire, s'ils abordent de bonne foi cette Eglise Romaine, qui leur est suspecte quoiqu'ils l'envient, qu'ils voudraient fuir et qui pourtant les attire, ils trouvent en elle une réponse à toutes les questions que leur conscience posait en vain à leur Eglise nationale.

Eglise de Rome, d'où vient que tu te prétends seule légitime héritière de Jésus-Christ ? Comment viens-tu de Lui ?

Je viens de Lui par les Apôtres, seule de toutes les Eglises en droite ligne, et seule sans interruption, seule à la fois par le pouvoir de juridiction et par le pouvoir d'ordre. Pierre est témoin. Il était le chef des Douze. Les Douze, consacrés par Jésus-Christ, savaient leur mort prochaine. Ils s'associèrent des frères plus jeunes. Ils leur transmirent la charge et le pouvoir reçus du Maître. Ainsi d'âge en âge. A Rome, le courant n'a pas été un instant interrompu. Il l'a été chez les Grecs. Il l'a été chez les Protestants. A Rome, jamais. Validement ordonnés, validement investis de la juridiction, ses ministres ont été toujours les ministres de l'Eglise qui est la seule vraie parce qu'elle est la seule *Apostolique*.

Où vas-tu ?

Vers toutes les nations. C'est la loi de l'Evangile. Je suis *catholique*. Je revendique et je recherche le salut de toutes les âmes sans exception, parce que le Christ est mort pour toutes sans exception. — Je n'appelle donc pas seulement les hommes capables d'étude et de *libre examen*, selon la théorie protestante. Ce serait courir le risque de réserver la vraie religion aux *intellectuels* J'appelle les pauvres et les ignorants au même titre que les savants et les riches. Les notes de l'Eglise vraie sont à la portée des âmes les plus simples. — J'ai atteint déjà presque tous les peuples ; je les poursuis encore jusqu'aux extrémités de la terre, et je sais m'accommoder à toutes les nations sans devenir la propriété exclusive d'aucune d'elles, leur donnant à toutes la même foi, les mêmes lois, le même idéal. Aussi loin que vous pouvez

Archives dio ésa nes de Quimper et Léon

rêver, ma doctrine arrive et ma grâce pénètre partout avec mes missionnaires plus généreusement hardis que vos explorateurs, vos commerçants ou vos soldats.

Mais cette expansion sans limites est dissolvante, et doit nuire à la cohésion de tes forces ?

J'ai une force de concentration égale à ma force d'expansion. Je possède l'*unité*. Dans une hiérarchie puissamment organisée et pourtant assez souple pour se mouvoir avec une liberté intelligente et féconde, je professe partout et toujours la même foi, qui s'éclaire et se précise sans se modifier. J'offre partout et toujours les mêmes sacrements. Je reconnais partout et toujours les mêmes chefs. Je suis *une*. C'est mon privilège exclusif, qui n'a pas plus souffert du Schisme d'Occident que du déchirement des hérésies. Je laisse à d'autres les variations. C'est la destinée de l'erreur de changer et de mourir. La vérité est toujours une et vivante.

Quelles œuvres fais-tu donc ?

De la *sainteté*. Je poursuis partout le péché, parce qu'il est partout la grande cause de division et de ruine. C'est aux fruits que vous reconnaîtrez l'arbre. Les hérésies et les schismes sont des arbres desséchés. L'Evangile en moi a gardé toute sa sève. Le Christ est ma vie. Je vous présente un ensemble d'actions qui défient les forces de la nature et ne peuvent résulter que d'une aide spéciale de Dieu. Les persécutions n'en arrêtent pas l'essor. Le dernier siècle m'a donné d'aussi grands saints que les âges précédents. Cette sainteté sans cesse renaissante, les héroïsmes qu'elle inspire, les miracles qu'elle opère, les vertus surhumaines qu'elle seule fait pratiquer dans toute leur ampleur, l'humilité, la chasteté, la charité, sont véritablement les *Actes de Dieu* par la liberté humaine. Je suis *sainte*. *(A suivre)*

II. Décrets portant attribution de biens ecclésiastiques. — Un décret du 19 Janvier, enregistré à l'*Officiel* du 8 Février, attribue aux communes de La Forêt-Landerneau, de Pouldergat et de Saint-Thonan, les biens de la Fabrique de chacune de ces églises.

En renouvelant Nos protestations contre ces faits de spoliation, Nous rappelons aux membres des municipalités attributaires les obligations qui leur incombent sur ce point. (*Semaine religieuse* du 10 Septembre 1909.)

III. Souscriptions reçues pour les victimes des inondations. — Bannalec ; Bourg-Blanc ; Brasparts ; Brélès ; Camaret ; Châteauneuf ; Clohars-Carnoët ; Collorec ; Combrit ; Comanna ; Concarneau ; Conquet (Le) ; Daoulas ; Dinéault ; Dirinon ; Feuillée (La) ; Gouesnou ; Guengat ; Guilers (Brest) ; Guimiliau ; Guipavas ; Hanvec ; Irvillac ; Kerfeunteun ; Kerlouan ; Kernouès ; Kersaint ; Lambézellec ; Lampaul-Plouarzel ; Landudec ; Langolen ; Lanildut ; Lennon ; Lesneven ; Logonna-Daoulas ; Martyre (La) ; Melgven ; Moëlan ; Pencran ; Penhars ; Plabennec ; Pleyben ; Ploaré ; Plogastel-Saint-Germain ; Ploudiry ; Plouénan ; Plouguer ; Ploujean ; Plounéour-Trez ; Plourin (Ploudalmézeau) ; Plouyé ; Plouzané ; Pluguffan ; Quimerc'h ; Relecq (Le) ; Roscanvel ; Rosnoën ; Rosporden ; Rumengol ; Saint-Corentin (Quimper) ; Sainte-Croix (Quimperlé) ; Saint-Eloy ; Saint-Martin (Morlaix) ; Saint-Mathieu (Morlaix) ; Saint-Mathieu (Quimper) ; Saint-Melaine (Mortaix) ; Saint-Pabu ; Saint-Pol de Léon ; Saint-Pol (collège) ; Saint-Renan ; Saint-Sauveur (Sizun) ; Saint-Ségal ; Saint-Thois ; Saint-Thurien ; Sibiril ; Sizun ; Tréboul ; Tréflévénez ; Trégarantec ; Trégarvan ; Tréouergat ; Trévoux (Le). *(A suivre.)*

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Abgrall, vicaire à Plougonvelin, décédé le 8 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**
II. — **Les prédications quadragésimales.**
III. — **Missions.** — KERFEUNTEUN, du *13 Février au 5 Mars*. Président, la première semaine (Mission des enfants), M. Chapalain, recteur de Bodilis ;
— POULDAVID, du *13 Février au 5 Mars ;*
— GOUESNAC'H, *du 20 Février au 6 Mars*. Président, M. Bourdoulous, missionnaire en résidence à Quimper.
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *13 au 19 Février*.
— QUIMPER, retraite française pour hommes, du *26 Février au 2 Mars*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — La Station quadragésimale française commencera le *dimanche 6 Mars* et durera jusqu'au dimanche de Pâques.

Pendant tout le Carême, il y aura sermon breton le *dimanche* et le *mercredi*, à 7 *h.* 3/4 du soir.

Le *vendredi*, à la même heure, exercice du Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La Station française sera prêchée par M. l'abbé Derue, missionnaire apostolique. Elle commencera le 4e dimanche du Carême pour finir le jour de Pâques.

La retraite pascale bretonne, prêchée par M. Corbel, recteur de Motreff, sera donnée dans la semaine du 3e au 4e dimanche.

Pendant tout le Carême, instruction bretonne le *jeudi*, à *8 h.* du soir.

Archives dio ésa ıes de Quimper et Léon

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin*. — Station française : M. N....., missionnaire apostolique ; Station bretonne : le dimanche, M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric ; le mercredi, le clergé paroissial.

— *Saint-Mathieu*. — Station française : M. Derue, missionnaire apostolique ; Station bretonne : le clergé paroissial et (retraite pascale) M. Corbel, recteur de Motreff.

AUDIERNE. — Retraite pascale : M. Saliou, recteur de Plounéour-Trez.

BREST. — *Saint-Louis*. — Station française : M. Le Roy, chanoine titulaire ; Station bretonne : M. Gouzard, recteur de Loperhet.

GOUESNOU. — MM. les vicaires de Plabennec.

CONCARNEAU. — M. l'abbé Duguey, missionnaire, en résidence à Paris.

HUELGOAT. — Retraite pascale : M. Bourdoulous, missionnaire, en résidence à Quimper.

LANDERNEAU. — M. l'abbé Tiolais, de Rennes.

LANNILIS. — (Quinzaine pascale) : M. L'Hévéder, missionnaire, en résidence à Quimper.

LESNEVEN. — M. le chanoine Kerisit, professeur au Grand Séminaire.

MORLAIX. — *Saint-Melaine*. — M. l'abbé Roland, missionnaire, en résidence à Paris.

PONT-L'ABBÉ. — Retraite pascale : M. l'abbé Person, missionnaire, en résidence à Quimper.

SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE. — Station française : le clergé paroissial ; Station bretonne : M. Henry, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest.

SAINT-POL DE LÉON. — (Les trois dernières semaines du Carême) : M. Le Jollec, missionnaire.

SAINT-RENAN. — M. Baron, recteur de Bohars.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Abgrall, vicaire à Plougonvelin, prématurément enlevé à l'âge de 29 ans.

Né à Lampaul-Guimiliau, le 14 Octobre 1880, M. Abgrall (Yves-Joseph) fut ordonné prêtre le 25 Juillet 1906 et nommé (24 Mai 1907) vicaire à Plougonvelin. Il y a passé peu de temps, assez néanmoins pour faire apprécier son zèle et son dévouement au salut des âmes, et justifier les regrets unanimes que laisse dans la paroisse sa pieuse mort, survenue le 8 Février. *Consummatus in brevi explevit tempora multa ; placita enim erat Deo anima illius.* (SAP., IV, 13-14.) R. I. P.

QUIMPER. — **Retraite française pour hommes.** — L'an dernier à pareille époque, l'Union des Retraites Régionales avait organisé, à Quimper, une retraite pour les cultivateurs et commerçants qui peuvent préférer une retraite française à une retraite bretonne. La même retraite aura encore lieu cette année, du *samedi soir 26 Février* au *mercredi matin 2 Mars*. Elle sera prêchée par M. l'abbé de Penfentenyo. Tous les jours, à 3 heures, une conférence sera faite sur les œuvres religieuses et sociales.

Nous recommandons vivement à nos confrères du clergé paroissial cette œuvre, que Mgr l'Evêque encourage et bénit en lui souhaitant plein succès dans son diocèse...

Les frais de séjour seront de 11 francs.

Prière d'envoyer les adhésions, le plus tôt possible, à Mme la Supérieure de la Retraite, à Quimper.

Œuvre de la Croix-Rouge. — La conférence de la Société de secours aux blessés militaires, qui devait être donnée à Quimper, salle du Gymnase, le 13 de ce mois, par M. de Valence, son secrétaire général, est remise à une date ultérieure, M. de Valence étant retenu à Paris par ses multiples occupations. L'Œuvre de la Croix-Rouge pourvoit autant qu'elle le peut, par son personnel, ses ressources et les offrandes qui lui sont confiées, au secours des inondés. M. de Valence, en venant à Quimper dès qu'il le pourra, nous parlera de tout ce qu'il a pu organiser pour le soulagement de tant de malheureux si cruellement éprouvés.

RENNES. — **Les Journées sociales.** — Les réunions des « Journées sociales », organisées par les membres du Secrétariat Social Breton et de la Jeunesse Catholique, ont eu lieu, avec un plein succès, les 28, 29 et 30 Janvier.

Le format restreint de la *Semaine religieuse* ne nous permet pas de donner une analyse, même sommaire, de tous les rapports présentés et discutés pendant ces journées laborieuses. On a traité longuement la question du syndicalisme et en particulier des syndicats agricoles.

« C'est une erreur trop répandue de croire que l'unique objet des syndicats agricoles soit de rendre à leurs adhérents des services matériels ou économiques, ce n'est là que la première partie de leur programme, le moyen qui permet de grouper les agriculteurs et de les rendre plus aptes à en comprendre la deuxième qui est le but : l'amélioration sous toutes ses formes de leur situation sociale. »

Pour atteindre ce but, le rapporteur, M. Ad. Graff, ancien secrétaire général de l'Union des Syndicats du Morbihan, conclut que l'idée chrétienne devait être à la base de ces associations à cause du dévouement sans bornes nécessaire pour les promouvoir et les servir, et que celles-ci étaient indispensables pour rapprocher les classes et lutter contre la déprimante et dangereuse doctrine de l'étatisme...

Archives d cés aines de Quimper et Léon

De là se déduit cette idée que le syndicat doit être à recrutement catholique et à action exclusivement professionnelle. La mentalité vraiment catholique est nécessaire pour faire œuvre utile et solide, car seule cette mentalité, en mettant en présence les notions de droit et de devoir, permet d'organiser le syndicat libre vraiment professionnel qui, loin d'être une arme de guerre, devient un moyen puissant de pacification et d'union.

« Tous ces cours, dit la *Semaine religieuse* de Rennes, furent suivis avec intérêt par un grand nombre de personnes, notamment par M. le Supérieur et les élèves du Grand Séminaire. Mgr l'Archevêque, pour témoigner de l'intérêt qu'il portait à ces questions, avait promis de présider le grand meeting de clôture qui a eu lieu le dimanche, l'après-midi, salle Métayer. Empêchée par une légère indisposition, Sa Grandeur avait délégué M. le vicaire général Durusselle.

» Celui-ci, devant une salle nombreuse, ouvrit la séance en remerciant d'abord les organisateurs de ces journées, tous ceux qui y avaient collaboré et la Jeunesse Catholique qui était bien à sa place parce que « Jeunesse Catholique », et il dit au nom de Monseigneur, s'adressant aux prêtres et séminaristes, nombreux dans la salle : « Monseigneur avait prié M. le Supérieur du Grand » Séminaire d'envoyer ses élèves à la réunion, parce que nous » voulons que notre clergé connaisse toutes ces questions si im- » portantes, car il faut aller au peuple, l'Evangile à la main. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le jour de la fête de la Purification (Chandeleur), a eu lieu l'offrande traditionnelle des cierges au Pape, faite par les Chapitres des basiliques, collégiales, séminaires et administrations pontificales et Ordres religieux.

La cérémonie a lieu dans la salle du Consistoire. Les gros cierges sont couverts d'enluminures, représentant les armes du Pape et les écussons et devises des collèges ou ordres donateurs.

Le Souverain Pontife a donné de nombreuses audiences aux cardinaux préfets ou secrétaires des congrégations, à des évêques de divers pays et à des supérieurs d'ordres religieux...

On signale également la réception par le Saint-Père des petites et grandes filles, qui ont été victorieuses dans le récent concours de catéchisme entre toutes les paroisses de Rome ; et celle du Comité paroissial, section des hommes et section des dames, de Saint-André delle Fratte.

Mardi, 8 Février, le Pape a reçu en audience collective les prédicateurs du Carême dans les basiliques et églises de Rome.

Le Carême est prêché à Saint-Louis des Français, par M. le chanoine Daniel, de Rennes.

— **Le Pape et la France.** — Recevant, ces jours derniers, M. Garriguet, supérieur général de Saint-Sulpice, avec M. Herzog, le Saint-Père a de nouveau exprimé toute l'affliction que lui causaient les nouvelles venues de France. Et comme ses visiteurs lui témoignaient la profonde reconnaissance des Français pour l'offrande vraiment royale qu'il avait voulu envoyer aux sinistrés et l'empressement paternel qui en avait doublé le prix : « Je ne regrette qu'une chose, répliqua Pie X, c'est de n'avoir pu envoyer davantage à ces chers fils de France actuellement si éprouvés » !

Paris. — **La leçon d'une catastrophe.** — L'inondation touche à sa fin ; mais les ruines qu'elle laisse après elle sont immenses, et apparaîtront plus considérables encore quand on pourra mesurer toute l'étendue des maux dus à ce nouveau déluge.

En présence d'une telle catastrophe, le chrétien se tourne vers Dieu, pour reconnaître sa puissance infinie et pour implorer sa miséricorde, et, en même temps, de tout l'élan de son âme, sa charité le porte au secours de ses frères malheureux. C'est ce double sentiment qui vient de faire tressaillir le cœur de Paris et de la France.

Les pouvoirs publics, comme les initiatives privées, ont fait leur devoir. Mais il sera permis aux catholiques de rappeler avec une fierté émue et de mettre en relief la générosité de notre Saint Père le Pape, prélevant une somme de 30.000 fr. sur un budget que seules alimentent les aumônes des fidèles. Partout, à l'exemple des Evêques, le clergé a donné l'exemple du dévouement le plus admirable. Des quêtes ont été faites dans tous les diocèses, pour venir en aide aux sinistrés.

Les catholiques ne se sont pas contentés d'apporter des secours matériels ; selon la parole de Mgr Amette, « ils ont fait violence au ciel par leurs prières », demandant à Dieu de « nous délivrer des maux qui nous frappent et de nous sauver de ceux qui nous menacent ».

Du spectacle effrayant de la terrible catastrophe de ces jours derniers se dégage une grande leçon de solidarité chrétienne, en même temps qu'une leçon d'humilité et de foi en Dieu, « avec qui il faut compter ». Tâchons d'en retenir le sens et de ne point mériter le reproche par lequel Bossuet termine un de ses sermons, celui sur la nécessité des souffrances : « *Perdidisti utilitatem calamitatis,* vous perdez l'utilité de votre malheur ».

Au sujet des retraites de Première Communion. — Par un arrêt du 24 Décembre 1909, la Chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par M. l'abbé Derache, curé de Sailly-Labourse (Pas-de-Calais) contre un jugement de tribunal de simple police le condamnant, en violation de l'art. 30 de la loi du 9 Décembre 1905 (Séparation) et de l'art. 2 de loi de 1882 (sur l'Enseignement), pour avoir fait suivre aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

enfants inscrits à l'école publique la retraite de Première Communion, pendant les heures de classe...

Or, un article du règlement organique des écoles dit formellement : « Pendant la semaine qui précède la Première Communion, l'instituteur *autorisera* les élèves à quitter l'école aux heures où les devoirs religieux les appellent à l'église » (Art. v, § 3). Et dans la discussion de l'article de la loi de 1905 dont on a prétendu faire application, à la séance du 28 Juin 1905, le Ministre de l'Instruction publique, M. Bienvenu-Martin, sur une question de M. l'abbé Gayraud, a affirmé de la façon la plus explicite que le texte proposé ne modifierait pas l'usage établi quant aux retraites de Première Communion.

On comprend l'émotion produite par l'arrêt de la Cour de cassation dans l'affaire Derache. Toute la presse a signalé le nouvel attentat contre les droits des catholiques, et la question a été portée à la tribune du Parlement, au cours de la récente discussion sur l'enseignement et la neutralité scolaire. A la séance du 17 Janvier, M. Doumergue a reconnu que le droit, pour les enfants, de suivre les retraites de la Communion pendant les heures de classe, demeurait entier ; que le cas jugé par la Chambre criminelle était d'une espèce particulière, où la loi et les règlements avaient dû être violés, et que les mots de l'art. v du règlement scolaire modèle, « l'instituteur *autorisera* », signifiaient : *devra autoriser* (1).

Avec la *Correspondance hebdomadaire,* concluons d'un mot qui est la meilleure réponse à faire à tout ce qu'on voudrait tenter contre nous : c'est que ni nos prêtres ni nos familles chrétiennes ne se décourageront et ne se laisseront pas intimider. Les enfants de France, sur la terre de France, continueront à faire leur Première Communion.

BIBLIOGRAPHIE

Une brochure de l' « Action Populaire » sur les Manuels condamnés. — Cette brochure de 48 pages n'est pas le résultat d'un travail hâtif ; c'est une étude des 14 manuels faite avec un soin scrupuleux. Elle ne se contente pas de relever les erreurs, elle explique que ce sont des erreurs. C'est bien plus qu'une œuvre de documentation, c'est un *réquisitoire impartial, méthodique, écrasant, convaincant*. Tous les auteurs y sont cités avec la référence bibliographique exacte ; une table analytique des matières met en relief les procédés blâmables des manuels : choix tendancieux, système des compensations à double effet, confusion entre l'Eglise et quelques individualités, dénigrements, généralisations, laïcisation de l'histoire, niaiseries, omissions.

De là, il résulte à l'évidence que ces manuels ne peuvent être mis sous les yeux d'enfants catholiques : parce qu'ils nient les vérités fondamentales du Christianisme ; parce qu'ils dénaturent et ridiculisent la morale chrétienne ; parce qu'ils faussent l'histoire de l'Eglise.

L'exemplaire : 0 fr. 15, franco ; 50 exemplaires : 7 fr., franco ; 100 exemplaires : 12 fr.

Un tract de deux pages a été publié sur le même sujet : 10 exemplaires : 0 fr. 20, franco ; 100 exemplaires : 1 fr. 50, franco.

S'adresser à l'*Action Populaire*, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims.

(1) *Journal officiel* du 17 Janvier (Interpellation de M. de Ramel), p. 132-133.

CONFÉRENCES DE N-D. DE PARIS. EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE. **Carême 1909. — VII. LA LOI.** *Conférences et Retraite*, par le Chanoine E. JANVIER. 1 vol. in-8 écu, 4 fr. — P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

M. le chanoine Janvier, suivant avec une scrupuleuse fidélité le plan de la théologie morale de S. Thomas (Ia IIae), a traité cette année devant son immense auditoire la question de la Loi. La loi est la première des causes extérieures à l'homme qui sont destinées à aider sa liberté dans la conquête de la Béatitude.

La loi est l'œuvre de la raison libre, pure, toute puissante ; elle ne peut avoir pour auteur que celui qui possède l'autorité légitime ; elle ne peut avoir pour but que le bien de la Société.

Comme de coutume aussi, des appendices très documentés terminent le volume, qui font ressortir avec évidence l'insuffisance, le vide et forcément aussi l'absurdité de certaines théories qui prétendent aujourd'hui à la succession, non ouverte du reste, de la vérité catholique.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le Public que par suite d'inondation, la circulation est interrompue jusqu'à nouvel ordre entre les gares de Paris-quai-d'Orsay, Paris-Pont-St-Michel, et Paris-Austerlitz. En conséquence, le départ et l'arrivée de tous les trains s'effectuera à la gare de Paris-Austerlitz.

En outre, les trains désignés ci-après seront supprimés :

1° Entre Orléans et Paris :

Le train 114, partant d'Orléans à 8 h. 23 du soir et arrivant à Paris-quai-d'Orsay à 10 h. 25 du soir.

Les voyageurs arrivés à Orléans par ce train seront acheminés sur Paris par le train 38 arrivant 19 minutes plus tard.

2° Entre Paris, Quiberon, Quimper, Landerneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez.

A. Le train 629 partant de Paris-quai-d'Orsay, à 9 h. 11 soir les mardi, jeudi et samedi et arrivant à Quiberon à 7 h. 23 du matin, à Quimper à 8 h. 17 matin, à Pont-l'Abbé à 8 h. 59 matin, à Douarnenez à 9 h. 7 matin

Les voyageurs seront acheminés par le train n° 29 partant de Paris 10 minutes plus tard.

Comme conséquence, le train 1481 partant de Quimper à 9 h. du matin les mercredi, vendredi et dimanche et arrivant à Landerneau à 11 h. 6 du matin est également supprimé.

B. Le train 632, partant de Quimper à 8 h du soir les mercredi, vendredi et dimanche et arrivant à Paris-quai-d'Orsay à 7 h. 12 du matin.

Comme conséquence, le train 1522, partant de Quiberon à 8 h. 53 soir les mercredi, vendredi et dimanche et arrivant à Auray à 9 h 40 du soir est également supprimé.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché mieux disposé. Rente Française en reprise à 99. Extérieure 96.70. Fonds Russes raffermis.

Le Crédit Mobilier procède à l'émission d'un emprunt de l'Etat de Bahia de 45 millions, divisé en 90.000 obligations de 500 fr. Ces titres rapportent 25 fr. par an, sont exempts de tous impôts au Brésil et en France et sont remboursables au pair en 50 années. Le prix d'émission est de 482.50, jouissance du 15 Février.

Les obligations 5 1/2 °/. du Chemin de Fer Grand Nord Central de Colombie se tiennent fermement à 425, offrant des garanties qui en font de bonnes valeurs de portefeuille.

On s'est rendu compte par les détails publiés sur la Company General of Central America qu'il s'agit d'une affaire intéressante présentée au public sans

Archives dio ésa nes de Quimper et Léon

aucune majoration, au pair de 25 fr. S'adresser pour avoir les renseignements les plus précis, au syndicat du Nicaragua, 3, rue La Boëtie, à Paris.

De bonnes transactions ont lieu sur l'obligation du chemin de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay à 468 fr.

Le Conseil d'administration de la Société d'Industrie Houillère de la Russie Méridionale procède actuellement à une opération d'augmentation de capital. Rappelons que les porteurs d'actions ordinaires et actions privilégiés ont le droit de souscrire par préférence les nouvelles actions au prix de 425 fr. Les versements sont fixés comme suit : 50 fr. à la souscription ; 150 fr. à la répartition ; 100 fr. le 1er-14 Juillet 1910 ; 125 fr. le 1er-14 Septembre 1910.

Parmi les obligations industrielles à gros revenu, on peut citer celles de la Société Hongroise de Cuivres, dont la tenue sur le marché est très ferme ; elles donnent, en effet, au cours actuel, un revenu de 5.60 %.

La Société pour l'Assainissement de la ville de Para, dont les obligations 6 % sont actuellement offertes au prix de 470 fr., vient de signer ses derniers contrats de construction avec la grande maison anglaise G. J. White and Cie, qui a déjà installé l'éclairage et les tramways électriques de la ville de Para.

Des achats répétés ont provoqué une avance sensible de l'action Franco Néerlandaise de Culture et de Commerce, qui passe à 743 fr.

Pas de changement en action Arnoya que l'on retrouve aux environs de 50 francs.

Les obligations hypothécaires de la Cie Gle de Pernambuco sont en voie de regagner leur coupon de Janvier à 453 fr.

L'action Mossamédès est demandée à 22 fr.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. **Vendredi 18 Février 1910.** N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'Eglise*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1910 (à suivre) ; Souscriptions reçues pour les victimes des inondations (suite) ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse (suite) ; Avis concernant le maigre ; Nécrologie ; Plouhinec. ; Défense sacerdotale.

III. — Chronique générale : Rome ; France.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Février. — 2e Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 21. — Apparition de l'Immaculée Conception à Lourdes *(du 11 Février)*. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 22. — Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Pierre Damien, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 24. — S. MATHIAS, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 25 — Le Saint Suaire de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 26. — Ste Marguerite de Cortone, Pénitente *(au Supplément)*. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 27. — 3e Dimanche du CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Lesneven . . . . . du 21 au 24 Février.
Hôpital de Brest. . . . . du 25 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'Eglise,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1910.

(Suite.)

V. — Et si vous Nous demandez, Nos très chers Frères, quelle est la force essentielle qui, dans l'Eglise, enchaîne indissolublement le présent au passé, et engendre à la fois cette vertu de sainteté et ce double mouvement de concentration par l'unité et d'expansion par l'apostolat, Nous vous répondrons que, avant tout, c'est Dieu lui-même. Il est, à tous les points de vue, la cause génératrice de l'Eglise. Toute la Sainte Trinité s'est employée à cette œuvre et s'y emploie encore, car le Père a décrété son existence, le Fils l'a fondée dans son sang, et le Saint-Esprit la vivifie, la conserve et la développe. La vie surnaturelle ne cesse pas de s'épancher du sein de la Puissance, de la Sagesse, et de l'Amour célestes, dans l'âme et le corps de cette Eglise qui se dépense sans mesure et sans fin à la sanctification de l'humanité pour la refaire à l'image du Créateur. Elle ne pourrait garder vivante aucune des énergies et des notes qui la distinguent, si cette vertu divine n'agissait en elle d'une manière efficace et constante.

C'est donc Dieu qui lui communique aujourd'hui, avec la même abondance qu'au premier jour, tous les pouvoirs sans lesquels l'Eglise serait impuissante et son action stérile.

Il lui donne pouvoir sur la doctrine de Jésus-Christ. Cette doctrine a éclairé le monde. Elle a besoin d'être soigneusement conservée, prêchée, interprétée, défendue. C'est la mission de l'Eglise. Elle commente les Ecritures. Elle interroge la Tradition. Elle met en relief les vérités, et au besoin elle les définit, quand la Providence croit l'heure venue de les fixer dans le *Credo* catholique. Elle découvre et condamne les erreurs. Elle exerce ce magistère avec l'autorité la plus sûre, car Dieu l'assiste, et elle ne peut pas se tromper, pas plus en ce qui concerne directement la foi et les mœurs qu'en ce qui touche les faits dogmatiques, la condamnation des hérésies et la canonisation des Saints.

Dieu lui donne pouvoir sur la grâce de Jésus-Christ. Toute cette grâce provient de la Passion divine. L'Eglise en est maîtresse par le sacrement de l'Ordre. En renouvelant dans l'Eucharistie le sacrifice unique du Calvaire, elle tient perpétuellement ouverte la source du pardon, de la lumière et de la force, et elle les applique aux âmes selon leurs besoins, par les voies sacramentelles que le Divin Maître a établies.

Et, parce que les âmes, pour profiter des grâces offertes, doivent être maintenues ou ramenées dans l'obéissance des lois évangéliques, Dieu donne à l'Eglise sur les âmes un pouvoir de juridiction, qui s'exerce au profit de la vérité et de la vertu, qui dirige et règle la volonté humaine dans ses actes, et qui peut avoir à la redresser dans ses fautes.

Mais ces trois pouvoirs nécessaires ne sont pas exercés directement par Dieu. Son Eglise est pourvue d'un organisme humain, parce qu'elle doit prendre contact immédiat avec l'humanité pour l'élever au surnaturel.

La puissance divine, sans cesser d'être elle-même agissante, utilise donc, pour appliquer ses forces dans l'Eglise, des ministres empruntés à l'humanité. Jésus-Christ les choisit lui-même aujourd'hui comme il les a choisis lui-même dès le premier jour. Comme il a institué les Apôtres, il institue leurs successeurs. La transmission des pouvoirs est continue, et les pouvoirs sont les mêmes qu'à l'origine, hors le don des miracles. Ce qu'il veut, c'est être présent et agissant visiblement par eux dans la société qu'il a fondée. Ils donneront à son autorité une forme active et sensible. Il sait bien que tous peut-être ne seront pas des saints. Mais, de même qu'il a donné à sa gloire dans nos Tabernacles le vêtement très humble de l'Eucharistie, il veut, tout en condamnant les défaillances humaines, perpétuer, sous les haillons de notre pauvreté morale, sa présence réelle dans le gouvernement de son Eglise. Et c'est pratiquement par ces hommes, si profondément hommes, que l'Eglise, épouse du Christ, demeure une et vivante, parce qu'elle possède en eux, par la volonté de Dieu et par sa grâce qui les transforme, des maîtres qui la gouvernent, des docteurs qui l'enseignent, des prêtres qui la sanctifient. Ainsi la hiérarchie des pouvoirs qui les englobe lui permet d'atteindre sans effort tous les esprits pour les ramener à l'unité dans une croyance commune, et toutes les volontés pour les fondre dans l'unité de l'amour divin. Il prolonge sa puissance, comme il a prolongé son sacrifice, jusqu'à la consommation des siècles. Les droits de la hiérarchie actuelle ne sont pas inférieurs à ceux de la hiérarchie primitive.

VI. — Le Pape n'est donc pas, après dix-neuf siècles, plus affaibli dans son autorité que ne le fut Pierre au départ de son Maître. A son âme a été transmise, sans aucune diminution de vigueur ni de tendresse, toute la souveraineté pontificale jaillissant de l'âme divine elle-même. Il en a reçu la plénitude, et il ne peut avoir dans l'Eglise d'autre supérieur direct que le Christ qui l'a fait Pape. Sous ce rapport, il n'y a pas la moindre différence entre le Pontife d'aujourd'hui et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

celui de l'an 34. Aux deux extrémités de l'histoire chrétienne, dressés tous les deux en plein relief sur l'horizon religieux, ils accomplissent la même œuvre avec le même pouvoir. En vertu de sa fonction, le Pape fait les lois et il les applique. Il choisit et institue les évêques. Il convoque et préside les conciles. Il canonise les Saints. Il règle souverainement les différends de discipline. Et, sans crainte d'errer, grâce au privilège d'infaillibilité reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ et proclamé mais non inventé par le Concile du Vatican, il définit les dogmes, il tranche les controverses, il condamne les hérésies. Il est, autant que tous ses prédécesseurs, le maître de l'administration des âmes dans le monde catholique tout entier, le maître de la vérité divine dans les intelligences, le maître de la vertu divine dans les cœurs, et le maître enfin de la grâce de Dieu, dont il règle jusqu'à un certain point les effusions sur la terre, et dont, par les indulgences, il fait pénétrer l'influence jusque dans le Purgatoire. Il continue ainsi le Christ pour conduire l'humanité, à travers la vie, vers l'éternité. C'est pourquoi, sans se lasser, il encourage les timides, il modère les téméraires, il calme les révoltés. Il rappelle aux peuples leurs devoirs. Il leur dénonce les lois qui les conduiraient au péché. Mais aussi, dès qu'un droit du chrétien est en danger, il intervient pour le défendre. Droits de l'esprit, droits du cœur, droits de la santé, droits du travail manuel, droits de la propriété, droits des citoyens et des gouvernements, il les proclame dans ses Encycliques, en rectifiant les erreurs légales, en signalant les imprudences commises, en exposant les principes directeurs de la vie civique comme de la vie religieuse. Heureux les peuples qui savent entendre sa voix paternelle !

C'est parce qu'un pareil ministère exige impérieusement, pour celui qui l'exerce, une indépendance entière et évidente pour tous, que les siècles chrétiens avaient assuré au Pape un domaine suffisant pour que le chef de l'Eglise ne dépendît d'aucun prince temporel. Toute vassalité répugne à la fonction pontificale. La parole de celui qui peut avoir à dire tant de vérités sévères à toutes les classes de la société, dans toutes les nations du monde, doit être au-dessus de tout soupçon de complaisance pour quelque chef d'Etat que ce soit. Jusque dans une prison, il peut assurément garder son indépendance. Il l'a prouvé. L'avenir peut lui réserver de plus longues épreuves encore, et son indépendance n'en sera pas atteinte. Mais la situation normale de la Papauté doit être autre. Un sacrilège l'a dépouillée de la souveraineté territoriale qui était le signe sensible de sa liberté et le moyen de la garantir. Confiante dans la Providence, elle proteste contre le fait accompli, et les fidèles du monde entier sont d'accord avec elle pour flétrir l'usurpation et réclamer, au nom du droit

international, la réparation d'une injustice qui atteint dans leurs intérêts les plus sacrés tous les catholiques de l'Univers.

VII. — Si haut placé qu'il soit dans l'Eglise de Dieu, le Pape n'y exerce pas seul le pouvoir. En dehors même du corps auguste des Cardinaux qui forme son conseil plus intime, et qui est d'institution purement ecclésiastique, le corps des Evêques, d'institution toute divine, forme avec lui l'Eglise dirigeante et succède réellement au collège apostolique dans l'enseignement de la doctrine, dans l'administration des sacrements, dans le gouvernement des Eglises particulières.

L'Evêque a la souveraineté spirituelle dans son diocèse. Il peut obliger les âmes par des lois ou des sentences. Il ne le peut que pour mieux garder ou mieux faire pénétrer l'esprit catholique dans son peuple. Mais pour maintenir les âmes dans la voie nettement catholique, il ne doit reculer devant aucun sacrifice. S'il lui faut opter entre la perte des âmes et la perte des biens dont il est l'administrateur, son devoir est tout tracé. C'est ainsi que les Evêques de France, pour ne pas se soumettre à une loi que leur conscience condamne, ont été amenés à se laisser dépouiller des propriétés diocésaines et paroissiales. Ils ont dû, d'ailleurs, rappeler, et ils le rappellent encore, que nul ne peut les acquérir ou les louer sans encourir l'excommunication. Ceux qui ont pu s'étonner de nous voir protester avec tant d'énergie contre les lois et les hommes qui violent sur ce point les droits de l'Eglise, sont ceux qui ne savent pas ce que c'est qu'un lien de conscience et quelle est la portée obligatoire du serment que l'Evêque a dû faire le jour de son sacre.

L'Evêque exerce, en outre, le sacerdoce dans toute son ampleur, puisque, non seulement il en possède éminemment tous les degrés, symbolisés par les ornements dont la liturgie veut qu'il soit revêtu dans les cérémonies pontificales, mais il a la puissance de transmettre à d'autres sa fécondité sacerdotale par l'ordination, et de fortifier les jeunes âmes pour la bataille chrétienne par la confirmation, et de consacrer les édifices ou les vases précieux qui doivent servir au sacrifice. Dans la moindre comme dans la plus solennelle de ses prières, il porte dans son âme l'âme du diocèse tout entier.

Enfin, l'Evêque est Docteur, et il ne l'est pas seulement dans le ministère solennel des Conciles. Il a reçu le dépôt de la saine doctrine. Il doit à la fois la garder intègre et la répandre largement La liberté de la presse multiplie de jour en jour le danger des âmes. Il faut veiller d'autant plus sur tout ce qui touche à la foi et à la morale parmi les fidèles. C'est un ministère compliqué et parfois douloureux. Comment ne pas le remplir avec zèle dans un temps où trop de jeunes esprits, ne tenant aucun compte des conseils reçus, se laissent entraîner à des nouveautés inquiétantes, et ne voient pas ce qu'il y a de vain et de dangereux dans des théories

Archives dio sai ıes de Quimper et Léon

trop avancées pour être sages et trop indépendantes de l'ex-
périence pour être approuvées par l'Eglise ? — Et si les
adultes courent de ce chef un danger grave, que dire du ris-
que auxquel sont exposés les enfants à qui l'on enseigne
l'erreur ! On nous reproche d'avoir poussé un cri d'alarme
en constatant que l'enseignement donné dans les écoles offi-
cielles est trop souvent contraire à la religion, à ses dogmes,
à l'Eglise. C'était notre fonction. Jamais l'Episcopat, sous
aucun régime, ne s'est désintéressé d'une question si grave.
Il a toujours veillé avec un soin jaloux sur l'éducation de la
jeunesse. S'il y a aujourd'hui quelque scandale dans le conflit
scolaire dont nous souffrons, il n'est pas donné par les Evê-
ques, qui ont très simplement rempli un devoir de leur
charge en défendant la conscience de leurs chers petits chré-
tiens, mais par les hommes qui, au lieu de respecter les jeunes
âmes baptisées qu'on leur confiait, ont eu le triste courage
de leur apprendre à mépriser l'Eglise de leur baptême et de
leur première communion.

VIII. — Après le Pape et l'Evêque, la hiérarchie s'achève par le Prêtre. C'est lui, Nos très chers Frères, qui vous donne plus immédiatement la présence de Jésus-Christ, sa parole, son pardon, sa grâce, ses ordres, pour la direction surnatu-relle de votre vie. Le Pape vous porte dans son âme. Mais il est loin. L'Evêque vous aime comme ses enfants. Mais il vous voit trop rarement. Le Prêtre vous voit de tout près. Il par-tage presque votre existence quotidienne. Il vit de vos joies et de vos peines. Pratiquement, c'est lui qui devient pour vous l'Eglise vivante. Car c'est de lui que vous recevez les bienfaits de l'Eglise, et c'est souvent par lui que vous la jugez. Il sort d'ailleurs de vos rangs, et il vous appartient encore par des liens très chers, même après être devenu l'homme de Dieu. C'est pour vous rendre service que Dieu l'a choisi parmi vous, et qu'il lui a dit, en le faisant monter de votre foyer au saint Autel : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. » Et il l'envoyait vers vous.

Ordinairement, vous le recevez bien. Vous rendez justice à vos prêtres. Vous savez qu'ils sont des hommes de dévoue-ment, de prière, de charité, d'étude. La science et la vertu que vous êtes en droit d'attendre d'eux pour le digne exer-cice du saint ministère, ils s'attachent à les acquérir de plus en plus. Vous le savez bien. Ceux pourtant qui, parmi vous, ont l'esprit moins chrétien que les autres, sont enclins à voir le prêtre sous un mauvais jour. Ils lui reprochent de n'être pas de son temps. Nos très chers Frères, le prêtre ne peut pas approuver les erreurs et les défauts de son temps. Ce serait s'en rendre complice. Il doit au contraire travailler à les détruire. Mais tout ce qu'il peut y avoir de noble et de juste dans les aspirations de son siècle, il l'approuve. Son

œuvre propre à lui est de sanctifier les âmes, pour améliorer l'état général de la société. Il veut développer en vous le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il ne repousse ni la civilisation ni le progrès. Mais il veut les pénétrer d'esprit chrétien. C'est la meilleure façon de procurer le relèvement du pays et de préparer au peuple des conditions d'existence à la fois plus justes et plus douces. Cet intérêt humain n'a jamais laissé indifférent le cœur de vos prêtres. Seulement ils se sont souvenus qu'ils avaient surtout parmi vous charge d'âmes. C'est pourquoi ils vous ont maintes fois rappelé toutes les vérités de la Religion, même les plus austères. C'est pourquoi, en ce moment, ils insistent pour vous mettre en garde contre le péril de damnation auquel vous exposeriez vos enfants en leur laissant en mains de mauvais livres. Le prêtre est compatissant pour vos chutes. Mais il ne peut pas être complaisant pour vos péchés. Ne lui reprochez jamais l'accomplissement de son devoir. Demandez-lui plutôt, non seulement de vous aider, mais de vous forcer à vous sauver. C'est d'ailleurs pour lui le vrai moyen de se sauver lui-même. Entre sa paroisse et lui, il y a une sorte de lien sacré, qui ne leur permet plus, pour ainsi dire, de se sauver l'un sans l'autre.

IX. — Vous aviez autrefois parmi vous des congrégations religieuses d'hommes et de femmes. Vous les aimez et vous les regrettez toujours. Le clergé paroissial n'a jamais eu de meilleurs auxiliaires. Les uns vous évangélisaient en chaire avec un zèle infatigable. Les autres vous donnaient l'édifica-tion de leur vie, les leçons de leur enseignement, ou les secours de leur charité. Presque tous ces religieux ou reli-gieuses ont disparu. L'exil nous les a enlevés. Ils sont au delà des frontières françaises. Plusieurs ont dû chercher outre-mer un asile pour leur dénuement ou un nouveau ter-rain d'action pour leur apostolat. Des lois jacobines, aussi contraires au droit naturel qu'au droit de l'Eglise, les ont chassés. Ils étaient pourtant, eux aussi, des membres de l'Eglise. L'Eglise ne se résignera jamais à leur suppression. Car, si les ordres religieux n'appartiennent pas à l'essence du Christianisme, ils en sont une partie intégrante. Leur état est d'institution divine. L'Eglise n'est pas complète sans eux, car, sans eux, elle ne possède pas, dans une forme offi-cielle et publique, la pratique des conseils de perfection. Aussi, partout où on lui retranche ce droit, l'Eglise se sent opprimée. Il lui manque une liberté nécessaire, celle de voir fleurir, dans le champ immense des âmes, les trois vertus souveraines qui consomment le plus bel holocauste que puisse offrir à son Dieu le cœur de l'homme : l'humilité, la chasteté et la pauvreté entières. C'est la joie de Notre Sei-gneur de voir son Evangile porter librement les fruits de perfection dont il contient le germe, et c'est l'avantage de

Archives dio sa ıes de Quimper et Léon

l'humanité de voir grandir dans son sein des âmes d'élite qui donnent aux autres l'exemple de leur vertu, qui prient et qui souffrent pour les autres, et qui compensent, auprès de Notre Seigneur, par leur amour ardent et réglé, la froideur des indifférents et la haine des impies.

(A suivre.)

II. Souscriptions reçues pour les victimes des inondations *(suite)* — Argol; Arzano; Audierne; Batz (Ile); Baye; Bénodet; Beuzec-Cap-Sizun; Bohars; Brennilis; Briec; Carhaix; Cast; Châteaulin; Cléden-Poher; Cléder; Clohars-Fouesnant; Cloître (Le) (Pleyben); Coatméal; Coray; Crozon; Douarnenez; Drennec (Le); Edern; Elliant; Ergué-Armel; Erguégabérie; Faou (Le); Folgoët (Le); Forest (La) Fouesnant; Forest (La) (Landerneau); Fouesnant; Garlan; Gouesnac'h; Gouézec; Goulven; Guilers (Plogastel); Guilligomarc'h; Guivinec; Guimaëc; Guipronvel; Guissény; Henvic; Hôpital-Camfrout; Huelgoat; Kergloff; Kerlaz; Kernével; Lambert; Lampaul-Guimiliau; Lampaul-Ploudalmézeau; Lanarvily; Landéda; Landeleau; Landerneau; Landévennec; Landivisiau; Landudal; Landunvez; Lanhouarneau; Lanmeur; Lannédern; Lanneufret; Lannilis; Lanriec; Lanrivoaré; Lanvéoc; Laz; Loc-Brévalaire; Loc-Maria Plouzané; Loc-Maria Quimper; Locquénolé; Locquirec; Locronan; Loctudy; Locunolé; Logonna-Quimerc'h; Lopérec; Loperhet; Mahalon; Meilars; Mellac; Mespaul; Milizac; Molène (Ile); Motreff; Notre-Dame (Quimperlé); Notre-Dame du Carmel (Brest); Notre-Dame de Kerbonne; Ouessant (Ile d'); Penmarc'h; Pleuven; Ploéven; Plogoff; Plogonnec; Plomelin; Plomeur; Plonéis; Plonéour-Lanvern; Plonévez-du-Faou; Plouarzel; Ploudalmézeau; Ploudaniel; Plouédern; Plouégat-Guerrand; Plouescat; Plouézoc'h; Plougasnou; Plougastel-Daoulas; Plougonven; Plougoulm; Plouguerneau; Plouguin; Plouhinec; Plouigneau; Ploumoguer; Plounéour-Ménez; Plounéventer; Plounévézel; Plounévez-Lochriet; Plourin (Morlaix); Plouvorn; Plovan; Plozévet; Pont-Aven; Pont-Croix; Pont-de-Buis; Pont-l'Abbé; Port-Launay; Pouldavid; Pouldreuzic; Poullan; Poullaouen; Primelin; Quéménéven; Querrien; Riec; Roche (La); Roscoff; Saint-Divy; Saint-Evarzec; Saint-Frégant; Saint-Goazec; Saint-Hernin; Saint-Jean-Trolimon; Saint-Joseph du Pilier-Rouge; Saint-Marc; Saint-Martin (Brest); Saint-François (Morlaix); Hospice (Morlaix); Saint-Nic; Saint-Pierre-Quilbignon; Saint-Renan; Saint-Servais; Saint-Thégonnec; Saint-Thonan; Saint-Urbain; Saint-Vougay; Saint-Yvi; Santec; Scaër; Scrignac; Sein (Ile de); Taulé; Telgruc; Tourc'h; Trébabu; Treffiagat; Tréflez; Trégourez; Tréguennec; Trégunc; Trémaouézan; Tréméoc; Tréméven; Trézilidé.

Monseigneur a pu faire parvenir, au nom du diocèse, une somme de douze mille francs, à Monseigneur l'Archevêque de Paris, qui le prie d'exprimer sa reconnaissance aux généreux donateurs, et l'assure que dans la répartition de cette aumône, comme des autres, il n'oubliera pas les Bretons de Paris.

III. Nomination. — Par décision épiscopale du 15 Février, M. Bizien (Henri), ancien maître d'étude à Saint-Pol de Léon, a été nommé vicaire de Plougonvelin.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de :

M. Belbéoc'h, chanoine honoraire, ancien Supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, décédé le 12 Février ;

M. Roudaut, recteur de Plounévez-Lochrist, décédé le 13 Février.

AVIS. — *Nous informons nos abonnés de Janvier et de Février à la* Semaine religieuse, *que nous ferons recouvrer le prix de l'abonnement, la semaine prochaine. Prière de ne rien adresser à l'administration, pendant ce temps, afin d'éviter des doubles emplois.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**

II. — **Les prédications quadragésimales. — La conversion des pécheurs.**

III. — **Missions.** — KERFEUNTEUN, du *13 Février au 5 Mars.* Président, la deuxième semaine, M. le chanoine Orvoën, curé-doyen de Concarneau ;

— POULDAVID, du *13 Février au 5 Mars.* Président, la deuxième semaine, M. Berthou, curé-doyen de Carhaix ;

— GOUESNAC'H, *du 20 Février au 6 Mars.* Président, M. Bourdoulous, missionnaire, en résidence à Quimper ;

— CARANTEC, *du 27 Février au 12 Mars ;*

— LOC-MARIA-QUIMPER, *du 6 au 12 Mars ;*

IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite française pour hommes, du *26 Février au 2 Mars ;*

— QUIMPER, QUIMPERLE et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, du *6 au 12 Mars.*

Archives dio sa nes de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — La Station quadragésimale française commencera le *dimanche 6 Mars* ; elle sera prêchée par M. l'abbé Mouton, missionnaire apostolique.

Pendant tout le Carême, il y a sermon breton le *dimanche* et le *mercredi*, à 7 h. 3/4 du soir.

Le *vendredi*, toute la journée, la Relique des Trois Gouttes de Sang est exposée à la vénération des fidèles. Le soir, à 7 *h. 3/4*, exercice du Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — La Station française, prêchée par M l'abbé Derue, missionnaire apostolique, s'ouvrira le 4e dimanche du Carême, *6 Mars*.

Il y a instruction bretonne *tous les jeudis*, à 8 heures du soir. — Retraite pascale, pour les bretons, du 3e au 4e dimanche.

Paroisse de Kerfeunteun. — Chapelle de la Mère-de-Dieu. — Tous les dimanches du Carême, les vêpres sont chantées à la chapelle de la Mère-de-Dieu, à 5 *heures*.

Dimanche prochain, *20 Février*, à l'issue des Vêpres, *l'ouverture de la Mission paroissiale se fera à la Chapelle*. Sermon par M. le chanoine Orvoën, curé de Concarneau.

N B. — Pendant la Mission, il n'y aura qu'une seule messe à la chapelle de la Mère-de-Dieu, le *vendredi*. Cette messe sera dite à 7 heures.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse *(suite)*.

Brest. — *Notre-Dame des Carmes*. — Les trois dernières semaines du Carême — retraites pascales — : M. l'abbé de Maupeou, missionnaire.

Saint-Marc. — Le dimanche, le clergé paroissial ; tous les mercredis du Carême et retraite pascale : M. Saluden, professeur à N.-D. de Bon-Secours (Brest).

Avis concernant le maigre.— On nous demande de publier le renseignement suivant, trop ignoré, qui peut être utile à plusieurs de nos lecteurs.

Tous les jours de l'année, excepté le Vendredi-Saint, il est permis aux fidèles de se servir, pour préparer les aliments, de graisse ou de saindoux, et même de lard à condition de n'en faire qu'un assaisonnement ; il est cependant permis de manger les résidus de la graisse ou du lard entièrement fondus.

Nécrologie.

I. — M. BELBÉOC'H, Chanoine honoraire, ancien Supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix,

(2 Décembre 1841 — 12 Février 1910).

L'événement, bien qu'attendu, n'en a pas moins surpris, contristé tous ceux qui ont connu, tous ceux qui ont aimé le vénéré Supérieur.

Jeudi, vers 2 heures, il recevait la visite de trois jeunes confrères qui, par une coïncidence heureuse, représentaient : l'un, son pays d'origine, Douarnenez ; l'autre, son village d'adoption, Plomodiern, et le troisième une lignée d'élèves particulièrement aimés. Et voici qu'après dix minutes d'entretien très cordial, une attaque violente le frappe soudainement et le jette bientôt dans un état comateux, des plus pénibles à voir, qui prit fin, sans convulsions, samedi, de très bon matin.

Depuis trois ans, ses forces déclinaient et ses lèvres, jadis si vibrantes, ne parvenaient plus à exprimer ce que son esprit encore lucide et son cœur toujours chaud auraient voulu manifester....

Ce fut une matinée tragique, inoubliable, que celle du 29 Janvier 1907, où les représentants de la Force, frappant de la crosse de leurs fusils les dalles de la chapelle, vinrent saisir par les épaules ce vénérable vieillard, debout devant l'autel — où son infirmité ne lui permettait guère de s'agenouiller — et le chassèrent de sa maison ! Il s'en alla tout abattu, chancelant comme un chêne déraciné...

Du chêne, il avait la droiture, la robustesse, même la rugosité. Au premier abord, il était « un peu fruste », suivant un euphémisme fréquemment employé par ceux qui ne le voyaient qu'en passant. Il mettait comme une sorte de coquetterie à dissimuler, sous un masque rigide, les impressions d'une âme particulièrement éprise de franchise et de loyauté.

Jeune séminariste, il partit en Octobre 1860 et s'engagea dans les zouaves pontificaux, qui, impuissants à défendre les Etats du Pape, sauvaient au moins l'honneur. Il ne prit part à aucune action d'éclat, ses états de service se réduisirent à quelques marches pénibles, qu'il racontait avec humour ; mais ce séjour à l'armée dut développer ses qualités naturelles, le geste énergique, le ton du commandement, l'allure toute martiale.

Après son congé, il revint à Rome pour entrer, cette fois, au Séminaire Français et suivre les cours du Collège Romain, où il s'éprit d'admiration pour Franzelin. Il y puisa, avec des connaissances théologiques très étendues et une méthode très sûre, ce respect de la hiérarchie et ce sens de la Tradition qui, plus tard, lui faisait dire des Novateurs : « *Non sunt hæretici, quia non sunt logici* » !

Ordonné prêtre, à la basilique de Saint-Jean de Latran, par Son Eminence le cardinal Patrizzi, le 23 Décembre 1865, il eut le bonheur de dire sa première messe sur le tombeau des Saints Apôtres.

Il resta, encore un an, à Rome qu'il ne devait plus revoir et fut, à son retour dans le diocèse, nommé vicaire à Lambézellec, où, malgré son court passage, il contracta de solides amitiés.

En Janvier 1869, il fut chargé du cours d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire, et, pendant quinze ans, il occupa cette chaire, puis celle de Dogme.

Dans les notes que ses auditeurs ont soigneusement conservées

Archives diocésaines de Quimper et Léon

(car il n'a jamais rien publié), on retrouve l'enseignement de son maître préféré, mais il resserrait la trame de ses déductions, leur imprimant un tour plus vif et leur infusant comme une énergie nouvelle. Avec son érudition très vaste, sa parfaite connaissance des langues orientales, il eut certes fait honneur à l'une de nos Facultés catholiques. Une autre mission l'attendait. Il n'en continua pas moins jusqu'à la fin ses chères études, se tenant au courant, autant que ses modiques ressources le permettaient, des progrès de l'exégèse, loin des riches bibliothèques et des sociétés savantes.

Le 23 Décembre 1883, il devint chanoine honoraire et Supérieur du Petit Séminaire. A ce moment, par suite de différentes circonstances, la discipline y fléchissait. D'un seul coup il la releva. Son aspect seul en imposait. Toutes les têtes se penchaient anxieuses sur les pupitres, lorsqu'il apparaissait à la porte des salles d'études, et qu'était-ce donc lorsqu'on entendait sa voix énergique, impérieuse, parfois tonitruante et plus terrible encore lorsqu'elle s'assourdissait avant d'éclater dans une apostrophe finale! Nul n'ignorait pourtant ce qu'il y avait de bonté paternelle cachée sous cette rude écorce, et son incomparable prestige ne lui servait qu'à maintenir des traditions qui constituaient une véritable vie de famille.

Dans un moment d'épanchement, sous la menace de l'expulsion, il disait mélancoliquement : « En somme, nous n'avons pas été malheureux ici » ! Ses collaborateurs ne le démentiront pas, qui ont vécu cette vie de communauté libre et joyeuse, en même temps qu'active et régulière qu'il soutenait de son exemple, qu'il animait de sa conversation si riche de souvenirs, si étincelante de verve.

Ce que fut la vie du Petit Séminaire pendant les vingt-trois ans qu'il y resta comme Supérieur, il sera loisible de le raconter plus tard. Qu'il suffise de dire ici que la Maison ne cessa d'être prospère, que les bâtiments furent agrandis, couronnés par la construction d'une magnifique chapelle, notre joie et notre deuil !

Dans la retraite qu'il s'était choisie près du Petit Séminaire — nouveau, bien que toujours le même par les sentiments de respect et d'affection qu'on lui témoignait —, M. le chanoine Belbéoc'h caressait le rêve de retourner à Pont-Croix pour y mourir. Hélas ! sa dépouille mortelle a passé simplement le long des murs, comme une éloquente protestation !

Les obsèques furent magnifiques. Tous les élèves de Saint-Vincent, plus de deux cents prêtres, jeunes et vieux, accourus de tous les points du diocèse, lui firent escorte jusqu'à la Cathédrale, aux accents d'une marche funèbre. L'office fut merveilleusement chanté en plain-chant grégorien qu'il aimait tant, et Monseigneur l'Evêque donna l'absoute, marquant ainsi qu'il s'agissait d'un deuil vraiment diocésain.

Une cinquantaine de prêtres et un grand nombre d'amis du Petit Séminaire l'accompagnèrent jusqu'à sa dernière demeure, au cimetière d'Audierne, où il a voulu reposer parmi les siens.

Si dans la foule qui se pressait respectueuse, étonnée, sur le parcours du cortège, le long des rues de Quimper ou des quais d'Audierne, quelqu'un avait demandé quel était celui qu'on entourait de tant d'honneurs, on aurait pu répondre par ce seul mot qui, dans la bouche du défunt, constituait d'ailleurs le plus bel éloge : « C'était un juste » !

J.-M. P.

II. — Nous avons le regret d'annoncer en même temps la mort — également prévue hélas ! à brève échéance — de M. Roudaut, recteur de Plounévez-Lochrist, décédé le 13 Février, à la veille d'accomplir sa 62e année.

M. Roudaut (Jean-François) était né à Trémaouézan, le 18 Février 1848. Après de brillantes études au collège de Lesneven puis au Grand Séminaire de Quimper, il fut ordonné prêtre le 20 Mai 1872, et nommé tôt après (2 Juillet) vicaire à Saint-Louis de Brest. Après trois ans de ministère dans cette paroisse, il devint (Octobre 1875) sous-principal du collège de Saint-Pol de Léon, et occupa pendant dix ans, avec distinction, ce poste pour lequel l'avaient désigné ses aptitudes spéciales. Nommé recteur de Cléden-Cap-Sizun, le 21 Avril 1885, M. Roudaut fut présenté quelques années après par l'administration diocésaine pour une des cures les plus importantes du diocèse, mais ne fut pas agréé par le pouvoir civil... Le 3 Novembre 1891, il fut transféré à Plounévez-Lochrist, où il a passé les dernières années de sa vie, entouré de l'estime de ses paroissiens et de l'affectueuse sympathie de ses confrères. Depuis longtemps déjà, sa santé était très ébranlée... Nous n'avons aucun détail sur les derniers moments, la lettre — annoncée par télégramme — ne nous étant pas arrivée à l'heure de mettre sous presse. Nous savons que le bon recteur a reçu les derniers sacrements, en pleine connaissance ; il a succombé dimanche 13 Février, après de cruelles souffrances supportées avec une patience édifiante et une pleine résignation à la volonté de Dieu.

✠

Un service d'octave pour le repos de l'âme de M. Roudaut sera célébré, à Plounévez-Lochrist, lundi 21 Février.

Un autre service aura lieu, le jeudi 24, à Trémaouézan.

✠

En même temps que les deux confrères dont nous venons d'annoncer la mort, nous recommandons aux prières le R. P. Gabriel Billot, de la Compagnie de Jésus, qui a péri en mer, victime de la catastrophe du « Général-Chanzy ». Il se rendait à Alger où il devait prêcher la station du Carême.

Le R. P. Billot était bien connu dans notre diocèse où il a prêché une retraite pastorale et une retraite aux séminaristes, sans compter la communauté du Sacré-Cœur et différentes confréries pieuses qu'il a évangélisées plusieurs fois. Tous ceux qui l'ont entendu, et qui ont apprécié son talent d'orateur en même temps que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son zèle d'apôtre, auront un souvenir ému et une prière pour le repos de l'âme de l'excellent religieux qui a trouvé la mort dans des circonstances si tragiques.

R. I. P.

PLOUHINEC. — **La Mission** *(9 Janvier — 5 Février 1910).* — Belle et consolante Mission à Plouhinec !

Il fallait la faire durer quatre semaines, la paroisse étant des plus populeuses.

C'était justice qu'elle réussît, car nulle ne fut mieux préparée, et peu réalisent autant d'éléments de succès.

I. — Depuis un an qu'elle avait été annoncée, une prière était dite au prône de chaque dimanche à son intention.

On sait la dévotion toute fière qu'ont les habitants de Plouhinec pour leur Patron, saint Vinoc. Cette dévotion reçut, il y a dix ans, un élan considérable, lorsqu'une relique de saint Vinoc fut accordée, de Bergues, à la prière de M. Guéguen, recteur, et que la translation s'en fit solennellement sous la présidence de Mgr Dubillard et avec l'assistance du vicaire général de Cambrai, devenu Mgr Lobbedey, évêque de Moulins... A la veille de la Mission, vers saint Vinoc allaient donc les ardentes supplications de son peuple, auquel faisaient écho les fidèles de Bergues, près du tombeau du Saint. Mgr Lobbedey lui-même avait bien voulu promettre le concours de ses prières... On avait enfin intéressé à cette grande œuvre non seulement notre diocèse tout entier par l'organe de la *Semaine religieuse*, mais encore toutes les congrégations qui, en France, en Italie, en Belgique, en Angleterre et au Canada, comptent des membres ayant quelque lien avec Plouhinec...

Ajoutons que l'église attirait par sa décoration superbe et de bon goût. Celui qui y a travaillé, aidé par des mains pieuses, quoiqu'il fût nouveau venu dans la paroisse, a montré qu'il n'avait rien perdu d'un talent déjà utilisé ailleurs, et l'on sait que, s'il aime la beauté du sanctuaire, il n'est pas moins heureux de lui donner des fils... De chaque côté de la nef principale, le long des colonnes, que couronnaient des faisceaux de drapeaux, des filets bleus, tachetés de sardines d'argent, formaient de gracieux festons et laissaient pendre, dans leurs découpures, des corbeilles aux teintes fraîches et variées. Le spectacle des engins de pêche, se balançant au-dessus des têtes d'une population surtout maritime, devait inspirer à M. le chanoine Eveno, président de la deuxième semaine, cette réflexion pleine d'à-propos : « Vous êtes si bien en Mission qu'il ne vous a pas suffi d'y mettre vos personnes ; vous avez voulu y faire participer jusqu'à vos instruments de travail. Dieu les bénira, eux aussi ! »

II. — La fixation de l'époque de la Mission n'avait pas été non plus chose indifférente. Le mois de Janvier est ordinairement celui où, la mer étant mauvaise, les gens de nos côtes sont le plus

libres. Dès lors, qu'importait aux paroissiens de Plouhinec que la pluie et le vent fissent rage ? Car ce fut, du commencement à la fin, un temps épouvantable.

Mais la foi n'est pas arrêtée par de tels obstacles.

Au sermon d'ouverture de chaque semaine, l'église était comble. Et cette affluence de la première heure, laissant craindre que les dimensions de l'édifice ne pussent pas suffire, mettait le président dans l'obligation, plutôt agréable, de défendre « que personne vînt commencer sa Mission après le lundi ». L'enthousiasme ne se ralentit pas d'une minute. Il fallait entendre surtout le chant des hommes. Plusieurs répétitions les avaient exercés... Et maintenant, ils avaient, pour les entraîner, des maîtres de chœur à la voix belle, sûre et puissante.

Avec quelle attention ils écoutaient les sermons ! Les yeux y étaient appliqués autant que les oreilles. Comment, du reste, en aurait-il pu être autrement ? Les prédicateurs étaient de ceux que le diocèse entier tient en la plus juste estime pour ces sortes de travaux. Quarante-huit se succédèrent, à raison de douze par semaine, exposant les grandes vérités, expliquant les commandements, disserlant sur la Pénitence, ou dénonçant le scandale et le respect humain comme les pires fléaux des âmes. MM. les chanoines Quéinnec, Eveno et Poulhazan dirigèrent les exercices des trois premières semaines. La dernière, celle des enfants, fut présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis. Même pour ces petits, il y eut un « tableauteur », M. Soubigou, vicaire de Plouyé, qu'ils ne sont pas près d'oublier, tant il a su les intéresser ! Le diocèse voit ainsi surgir de jeunes missionnaires, qui prennent rang avec honneur à la suite des « anciens », parmi lesquels Plouhinec a eu la bonne aubaine d'entendre MM. Cabioc'h, Balanant et Jézégou.

Je renonce à nommer les autres orateurs et confesseurs. La liste en est trop longue ; et parce qu'ils ne sont pas cités, leur mérite n'en est pas moindre.

Tant de zèle de la part des ouvriers, et tant de bonne volonté du côté des paroissiens ne pouvait que produire les plus magnifiques résultats. Qu'on en juge. Sur une population de moins de 7.000 habitants, il y a eu 4.028 communions de grandes personnes (y compris les malades et les vieillards), et un peu plus de 500 communions d'enfants. En outre, on a confessé près de 600 enfants parmi ceux qui ont de 7 à 10 ans.

Ne peut-on pas dire que, déduction faite des bambins au-dessous de l'âge de raison, la presque totalité de la paroisse est venue à la Mission et l'a couronnée par la réception des sacrements ? Les abstentionnistes, rares, Dieu merci, se comptent presque exclusivement parmi les esclaves de la politique sectaire. Fasse le Ciel qu'un jour leurs yeux et leur cœur s'ouvrent à l'action de la grâce, et qu'ils se conduisent en baptisés !

III. — Une clôture digne de la Mission s'imposait. Elle fut grandiose. Le dimanche, 6 Février, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, qui avait donné, la seconde semaine, les con-

Archives dio ésa nes de Quimper et Léon

férences sur la Pénitence, monta en chaire, à la grand'messe, et prêcha la Persévérance, proposant le ciel comme le but à atteindre et indiquant dans la vie bien chrétienne de chaque jour le moyen pratique pour y parvenir... Puis, l'après-midi, une procession s'organisa vers un calvaire, placé à l'entrée du bourg, du côté d'Audierne. Sur le socle de la croix en granit, pour perpétuer le souvenir de la Mission, on en avait gravé la date (Janvier 1910). Là, du haut des marches, et devant plus de 2 000 personnes, M. Henry fit un sermon, glorifiant la Croix, salut des âmes et du monde. Ce fut beau. Avec quelle avidité et quelle reconnaissance, les braves gens de Plouhinec recueillirent ces derniers échos d'une voix dont ils ne savaient s'il fallait plus goûter le timbre pur et vigoureux ou l'enseignement intéressant et clair !...

Nous voulons citer, en terminant, une phrase de M. le Curé de Briec dans un de ses discours de la Mission : « *Pell, pell 'zo e ana-vezan parrez Plouhinec, ha lavaret e rankan eo kalz, ha kalz guel-leet.* » Certes, voilà une affirmation qui, si elle était vraie déjà avant la Mission, l'est devenue davantage après. Puisse cette amélioration se maintenir longtemps, toujours, N.-D. de Lorette et saint Vinoc y veillant du haut du ciel !

***

Défense sacerdotale. — On se rappelle que M. l'abbé Nizi, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, accusé par l'*Eclaireur du Finistère* d'avoir maltraité une enfant au cours d'un catéchisme, avait intenté une action en diffamation contre M. Le Bras, rédacteur-gérant du journal. Le père de la petite fille, M. Guichard, était également poursuivi.

L'affaire, remise une première fois, a été plaidée le 4 Février. Dans son jugement, rendu le vendredi 11, le tribunal, « attendu que l'article de l'*Eclaireur* constitue une diffamation caractérisée, avec l'intention certaine de nuire ; que Guichard a été dans l'espèce le complice de Em. Le Bras ; en vertu des art. 23, 29, 43 et 63 de la loi du 29 Juillet sur la Presse, condamne Le Bras et Guichard à 25 fr. d'amende, et 50 fr. de dommages-intérêts envers M. l'abbé Nizi, et une insertion dans l'*Eclaireur*. »

MM. Le Bras et Guichard sont en outre condamnés à tous les frais de l'instance et au remboursement des avances faites par M. l'abbé Nizi et Me Douguet.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Réception des prédicateurs du Carême.** — Comme nous l'avons dit, les prédicateurs du Carême dans les diverses églises de Rome ont été reçus — le 8 Février — avec les curés des paroisses, en audience collective, dans la salle du Consistoire.

Avant l'arrivée du Saint Père, Mgr Ceppetelli avait reçu leur

profession de foi, dont la formule a été lue au nom de tous par le prédicateur de Saint-Jean de Latran.

Le Pape est entré, précédé de sa Cour et, ayant pris place sur le trône, il s'est adressé d'abord aux « prédicateurs des grandes églises, leur recommandant d'une manière spéciale de se préoccuper avant tout d'enseigner les grandes vérités de la foi. Il est triste de constater à quel point trop souvent la connaissance des choses de la religion manque dans ces auditoires. Ne vous perdez pas dans d'éloquents développements. Rappelez-vous que votre devoir c'est celui qui a été indiqué par Jésus, lorsqu'il disait : « Enseignez ! » C'est seulement ainsi que votre parole produira les excellents fruits que nous en attendons. »

A ceux qui prêcheront dans les communautés religieuses, le Pape recommande comme sujets l'observance des règles, la charité et le support mutuels. Il s'adresse ensuite aux curés, et il insiste sur leur devoir de catéchiser. « Mes chers coopérateurs, leur dit-il, considérez bien la gravité de votre devoir de donner l'éducation et l'instruction religieuses. Je vous fais cette recommandation, pour que ni vous ni moi ne nous trouvions incapables de répondre au Juge éternel sur ce point si important de notre ministère.

« Je sais bien qu'il n'est pas facile d'avoir les enfants, mais il faut tout tenter pour triompher de ces difficultés. Ne reculez devant aucun ennui pour chercher les enfants et les préparer à bien recevoir les sacrements. Un curé ne sera jamais trop zélé pour préparer les catéchismes, les surveiller, demander à d'autres personnes de l'aider dans cette œuvre sainte. Dites aussi en mon nom aux autres prêtres, même à ceux qui n'ont pas charge d'âmes, qu'ils sont toujours obligés à exercer le saint ministère, et surtout à instruire la jeunesse et à la préparer à bien recevoir les sacrements. »

Après d'autres conseils pratiques sur les premières communions, le Pape a donné la bénédiction apostolique, et les curés et prédicateurs lui ont été présentés successivement par Mgr Ceppetelli.

***

Les sermons du Carême ont commencé au Vatican, le 11 Février, et auront lieu tous les vendredis du Carême. Ils se donnent dans la salle du Trône.

Le prédicateur apostolique, qui appartient toujours, comme on le sait, à l'ordre des Capucins, est le Père Luca da Padova. Le jeune et éloquent prédicateur a été ordonné prêtre par le Pape lui-même quand il était patriarche de Venise.

France. — **La nouvelle loi Doumergue.** — Le Ministre de l'Instruction publique vient de déposer à la Chambre des députés, son projet de loi depuis longtemps annoncé sur l' « enseignement primaire privé ». Avec les journaux catholiques, toute la presse modérée — les *Débats*, la *République Française*, etc. — trouve que M. Doumergue a présenté un projet de loi non *sur*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'enseignement privé, comme le dit faussement son titre, mais *contre* l'enseignement privé.

Les déclarations d'ouverture, l'examen du *curriculum vitæ* des maîtres, les conditions d'hygiène, de brevets d'aptitude pédagogique et autres, toutes les possibilités de chicanes, de tracasseries administratives, de mauvais vouloir municipal ont été renforcées, ménagées avec l'art des fauteurs de la loi de Séparation. C'est une nouvelle porte grande ouverte à une nouvelle persécution implacable et sournoise.

C'est une *invitation* de plus aux catholiques à s'unir et à s'organiser pour la défense de leurs droits...

— **Nouveau désastre.** — Une épouvantable catastrophe maritime s'est produite en Méditerrannée.

Le steamer « Général Chanzy », de la Compagnie transatlantique, faisant le courrier entre la France et l'Algérie, a sombré aux îles Baléares. Un seul passager a survécu ; on compte 155 victimes parmi lesquelles un saint religieux bien connu et trois personnes originaires de notre diocèse... Nous demandons à nos lecteurs une prière pour le repos de leurs âmes.

BIBLIOGRAPHIE

QUINZE TRACTS SCOLAIRES. — A l'occasion de la lutte scolaire partout engagée, l'Association Franciscaine vient de faire paraître 15 tracts dénonçant les mensonges des mauvais manuels et des mauvais instituteurs et désignant la vraie solution du conflit qui agite si cruellement le pays. — Les 15 tracts franco, **0 f 20** ; le 100, **1 f 15**.

S'adresser à M. Lahyre, Paris, 117, boulevard Raspail (6e).

Chemin de Fer d'Orléans

Avis au public.

Service des Trains de voyageurs à Paris-Austerlitz. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 14 FÉVRIER 1910, tous les trains partant de Paris (Austerlitz) ou y arrivant reprendront leur horaire normal, tel qu'il figure à l'Indicateur Chaix. Toutefois, les travaux de réfection des voies atteintes par l'inondation entre Vitry et Choisy-le-Roi sont susceptibles d'occasionner aux trains des retards d'une dizaine de minutes.

Les trains qui seront mis en circulation à partir de cette date sont tous les trains express de grand parcours à l'exception des trains périodiques 629 et 632 entre Paris et la Bretagne, 1481 entre Quimper et Landerneau, 1522 entre Auray et Quiberon, et du train 114 entre Les Aubrais et Paris-Austerlitz. (Le service de ce dernier train sera assuré par le train 38, passant 20 minutes après le précédent.)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

On a l'âge de ses artères !

L'artério-sclérose se caractérise par l'épaississement, la pétrification, des artères, devenues comparables à autant de fragiles *tuyaux de pipe.*

Il s'ensuit nécessairement, avec la stagnation du flux sanguin et la rétention des résidus toxiques, des troubles profonds de toute l'économie. Ces troubles, qui débutent par la dyspnée, la migraine incoercible, des douleurs vagues, fourmillements, crampes, etc., de l'angoisse, des somnolences et des poussées congestives après les repas, des saignements de nez, une insupportable sensation de fatigue et d'impotence, peuvent aller jusqu'à l'apoplexie, l'hémorragie cérébrale, l'angine de poitrine et la mort subite.

L'abus de l'alcool ou du tabac n'est pas la cause de l'artério sclérose (Prof. Lancereaux, Académie de Médecine). Il faut y voir le résultat d'une *lente altération des tuniques vasculaires sous l'action continue d'un sang vicié* par la surproduction de l'*acide urique* et des principes xantho-uriques.

Il faut donc *désintoxiquer* le malade, le débarrasser de cet excès d'acide urique qui encrasse le sang et détériore les vaisseaux. On prescrit l'usage courant de cet incomparable Urodonal, 37 fois plus actif que la lithine, qui *dissout l'acide urique comme l'eau tiède dissout le sucre.*

La clinique est d'accord avec la théorie :

« De fréquentes analyses d'urine, écrit, en effet, le Docteur Frenkel, nous ont certifié une intense élimination de l'acide urique et des principes xantho-uriques. L'Urodonal provoquait, par contre, une abondante diurèse, facilitant ainsi la perméabilité rénale.

» Dans nos observations, nous avons constaté, de la 3e à la 5e semaine, un abaissement marqué de la pression artérielle, qui s'est constamment maintenue depuis à la normale, grâce à la cure d'Urodonal que nous prescrivons chaque mois. L'état congestif s'est très amélioré ; les migraines, les épistaxis, l'oppression précordiale, les névralgies, les points de côté, l'essoufflement à la marche, ont disparu, tandis que les malades retrouvaient un sommeil réparateur et perdaient toute somnolence diurne. Tous ces symptômes se sont très nettement manifestés chez tous nos malades, bien que certains n'aient pas cru devoir observer le régime alimentaire que nous réclamions. *(Gazette Médicale de Paris).* La *cure complète* (3 flacons), est indispensable. »

L'Urodonal est adopté officiellement par le Ministère de la Marine sur avis conforme du Conseil supérieur de santé. Il a reçu une Médaille d'or à Londres et un Grand-Prix à Nancy en 1909.

L'Urodonal a fait l'objet d'une communication à l'*Académie de Médecine* et à l'*Académie des Sciences*. On ne compte plus aujourd'hui les travaux médicaux qui sont parus sur ce merveilleux produit, dans tous les pays du monde. Il est inoffensif et ses vertus sont officiellement reconnues.

Docteur Boffinet.

P.-S. — On trouve l'Urodonal aux *Laboratoires*, 207, boulevard Pereire, Paris. Le flacon franco, 6 fr. 50 ; la *cure complète* franco, 18 fr. Union postale et colonies, 7 fr. et 20 fr.

A Quimper, en vente chez M Laouënan, pharmacien.

Archives dio sa ies de Quimper et Léon

PENDANT LE CARÊME
ET POUR VARIER VOS MENUS
DEMANDEZ
TOUJOURS A MIEUX
le thon
les sardines
les maquereaux
AMIEUX-FRÈRES
A L'HUILE | A LA TOMATE
AU CITRON | A LA RAVIGOTE

REVUE FINANCIÈRE. — Les tendances du marché demeurent favorables. Notre Rente termine à 98,85, l'Extérieure à 96,60. Fonds Russes en progrès.

La souscription à l'Emprunt de l'Etat de Bahia s'est effectuée avec un plein succès — 95 °/₀ des grosses souscriptions ont dû être remboursées.

L'obligation 5 1/2 °/₀ or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie se retrouve en bonne posture à 426. A ce cours sa capitalisation ressort à 6.40 °/₀ environ.

Un des points les plus intéressants mis en lumière dans la brochure qui décrit les concessions et privilèges de la Compagnie Générale de l'Amérique centrale, est certainement celui qui traite de la culture du bananier Le Syndicat du Nicaragua, 3, rue de la Boëtie enverra sur demande, notice et brochure démontrant l'intérêt qu'il y a à acquérir des actions de la Compagnie Générale de l'Amérique Centrale au pair de 25 francs.

On a coté 469 fr. l'obligation 5 °/₀ or, 1re hypothèque du Chemin de fer de la côte Orientale de l'Uruguay. Les produits nets de la première ligne qui étaient de 58.000 fr en 1904-1905, sont passés pour 1908-1909 à 110.000 francs.

Les obligations 5 °/₀ de 420 fr. de la Société Hongroise de Cuivres ont été demandées à 370 fr., ayant déjà presque totalement regagné le coupon de Décembre.

Les obligations 6 °/₀ de la Municipality of Para Improvements (société pour l'amélioration de la ville de Para) viennent d'être introduites au marché en banque de la bourse de Paris. Le prix d'introduction est de 470 fr. Ces titres rapportent 30 fr. 24 d'intérêt par an, sous déduction des impôts français.

Sur le marché de Londres, les cours de caoutchouc sont remarquablement fermes. Parmi les valeurs de ce groupe, on recherche sur notre place les actions de la Société Franco-Néerlandaise de Culture et de Commerce, aux environs de 745 fr.

Aucun changement sur l'action Arnoya, retombée pour quelques semaines dans la période d'attente.

On cote, en très bonne tendance à 459 fr. l'obligation 5 °/₀ hypothécaire de Pernambuco.

Hausse à 25,50 de l'action Mossamédès. On estime que les 10.000 hectares plantés ou en voie de plantation pourraient produire dès la seconde année 3.000.000 de kilogrammes de coton.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 25 Février 1910. N° 8

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'Eglise*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1910 (fin) ; Souscriptions reçues pour les victimes des inondations (suite) ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de service anniversaire ; Le Mois de saint Joseph ; Neuvaine de la « Grâce » ; Quimper ; Le Guilvinec ; Lesneven ; Remerciements des Bretons de Paris ; Le T. H. Frère Abel ; Nouveaux offices pour 1910.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Paris ; Nantes ; Congrès eucharistique international de Montréal.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Février. — 3e Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant.

Lundi, 28. — S. Ruellin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mardi, 1er Mars. — S. Aubin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double Blanc.

Mercredi, 2. — S. Joévin (ou Jaoua), Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 3. — S. Guénolé, Abbé *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 4. — Les Cinq Plaies de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 5. — Conversion de S. Paul, Apôtre *(du 25 Janvier)*. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 6. — 4e Dimanche du CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Brest . . . . . du 25 au 28 Février.
Crozon. . . . . du 1er au 10 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'Eglise,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1910.

(Fin.)

X. — Les bénéficiaires de cette hiérarchie de l'Eglise sont les fidèles. Leur âme doit vivre des grâces, des enseignements et des lois dont le pouvoir spirituel est l'organe. Ils constituent la grande famille que Notre Seigneur appelle au ciel à travers les épreuves de la terre et qui est sûre d'y parvenir si elle suit docilement ses chefs. Ils sont l'Eglise *enseignée* dirigée par l'Eglise enseignante.

Au point de vue de l'exercice du pouvoir, ils ne jouent donc ordinairement dans l'Eglise qu'un rôle en apparence assez réduit. Ils peuvent pourtant être appelés dans ses conseils, et elle leur demande d'intervenir dans l'administration temporelle des paroisses. Les nouvelles lois françaises voulaient dépasser cette limite. La constitution de l'Eglise s'y oppose. C'est pour cette raison que le Pape glorieusement régnant a rejeté les associations cultuelles.

Mais il n'a pas entendu restreindre la légitime influence des laïques dans l'Eglise dont ils sont les fils. Les laïques sont l'armée catholique vivante et en marche. Ils sont une force, une vertu, ils peuvent être une lumière. S'ils comprennent bien la place que Dieu leur a réservée dans son œuvre, ils ne la jugeront pas inférieure à leur vocation de baptisés. Ils fournissent à l'Eglise des prêtres : c'est leur honneur. Ils peuvent, s'ils sont versés dans les sciences profanes et sacrées, éclairer par leurs études des problèmes difficiles et rendre service aux maîtres de la doctrine chrétienne, pourvu que, en se faisant les apôtres et les défenseurs de l'Eglise, ils aiment à se laisser surveiller et conduire par elle. Comme citoyens catholiques, ils peuvent entrer dans les conseils de la nation, prendre en main la cause de leur Mère persécutée, essayer de faire reconnaître ses droits, et s'appliquer à ramener peu à peu dans la législation l'idée de Dieu aujourd'hui proscrite. Enfin, Notre Seigneur leur a confié une mission toute de délicatesse et de cœur. Il a, pour ainsi dire, placé son Eglise dans leur dépendance matérielle. Ils peuvent seuls pourvoir à sa vie temporelle. A l'heure où la société renie une dette sacrée et achève de dépouiller le prêtre des humbles ressources que lui avait assurées la piété

des fidèles, Dieu met la vie temporelle de son Eglise à la merci de ses enfants, dans l'espoir que leur charité filiale pour elle se dilatera à mesure que les besoins s'accroissent par la disparition totale des secours jadis promis par l'Etat. Ce n'est pas sans une impression de tristesse que l'Eglise tend une fois de plus la main à ses fidèles déjà accablés d'impôts de toutes sortes. Mais elle se croirait coupable d'une injuste défiance à leur égard, si elle ne leur rappelait pas maternellement sa détresse actuelle et leur devoir de fils.

XI. — Nos très chers Frères, l'Eglise, dont nous venons de vous faire connaître la constitution et la composition, n'est pas une de ces sociétés mineures que les lois civiles peuvent faire ou défaire à leur gré et dont la vie entière se déroule sous la tutelle des gouvernements humains. Elle est une société parfaite et, dès lors, autonome et indépendante. Elle ne serait pas apte à remplir toute sa mission, si, outre les droits surnaturels qui lui sont propres, elle ne possédait pas aussi tous les droits d'ordre humain nécessaires à son œuvre de gouvernement, d'enseignement, et de sanctification.

Aucun pouvoir de la terre ne peut donc avoir de prise ni sur sa hiérarchie ni sur son programme d'action. Si on entrave son recrutement, c'est le droit de Dieu que l'on viole. Si on prétend lui interdire de prêcher librement et pleinement la vérité révélée et la morale de l'Evangile, et de veiller sur l'intégrité de la foi et des mœurs, et de suivre les âmes de ses fidèles partout où les conduit la vie publique ou la vie privée, c'est une violation de son droit. Si on lui refuse le pouvoir de juger ses fidèles, ou le droit de les admettre dans des ordres religieux pour la pratique de la perfection, ou celui de fournir à tout chrétien les secours spirituels nécessaires à sa faiblesse dans les malheurs présents, ou même celui de pourvoir, par des moyens appropriés, à la vie temporelle de ses ministres, aux nécessités du culte, au développement de ses œuvres, à ses hôpitaux, c'est une persécution aussi grave et plus dangereuse que celle du sang versé, car elle vise à ruiner son action divine en paralysant l'action humaine de ses ministres et de ses fidèles.

Comprenez bien la situation de l'Eglise dans le monde aux yeux de la Foi, Nos très chers Frères. Par sa vocation même et par sa fonction, elle est supérieure en autorité et en dignité à toute autre société humaine. Les sociétés humaines s'occupent des intérêts terrestres des peuples. Leur mission est purement naturelle, quoiqu'elle doive tendre aussi à faciliter aux citoyens le mouvement surnaturel de leur âme. Leur domaine réel est sur la terre, et leur ambition affichée ne s'élève pas plus haut. L'Eglise aussi habite la terre, mais elle a son domaine vrai dans le ciel. Elle établit les âmes dès ce

Archives diocé in s de Quimper et Léon

monde dans un état supérieur à la nature. Elle les mène par la vertu à la conquête d'un bonheur divin, large compensation de tous les maux de cette pauvre vie. C'est de cette haute vocation qu'elle tire sa prééminence divine sur les Etats de la terre. Elle n'accable pas d'ailleurs ces Etats de sa supériorité. Elle n'empiète pas sur leurs attributions. Elle aide plutôt loyalement les gouvernements à poursuivre leur propre vocation avec de meilleures chances de prospérité pour leurs peuples.

Même à l'époque où son autorité universelle était le plus incontestée dans la République chrétienne des Etats européens, elle n'en a usé que pour maintenir la paix du monde, défendre les intérêts généraux de la chrétienté, rappeler les princes à leur devoir, protéger les opprimés et les faibles, et placer comme il convient les droits de Dieu au-dessus des entreprises des passions humaines. En ébranlant par tous les moyens, depuis six siècles, cette puissance morale invincible, les gouvernements, quelle que fût leur forme, n'ont recherché en vérité que le triomphe de leur absolutisme. C'était la théorie païenne, qui, pour soustraire l'Etat à la loi gênante de la morale chrétienne, établissait le principe immoral de la supériorité de la loi humaine sur la loi de l'Evangile et sur la conscience. Tous les persécuteurs finissent par abriter leur politique derrière cette maxime monstrueuse. C'est le mérite de l'Eglise d'avoir toujours travaillé à la faire disparaître et des mœurs et des lois.

L'idéal, dans une société bien organisée, est que les deux pouvoirs, l'Eglise et l'Etat, vivent en bonne harmonie. L'Eglise seconde l'Etat dans sa mission. L'Etat doit en faire autant. L'Etat doit, en outre, comprendre que, dans l'ordre naturel, il est, lui aussi, l'œuvre de Dieu. Il a des devoirs à remplir et des hommages à rendre au Créateur au nom de ses citoyens. L'Etat athée est une conception politique qui eût scandalisé les païens eux-mêmes.

XII. — Mais l'Etat aujourd'hui a délibérément rompu avec cet idéal chrétien et adopté l'idéal contraire. Il n'est plus seulement l'Etat sans Dieu. Il est l'Etat contre Dieu. Il n'a respecté aucun des droits, aucune des libertés de l'Eglise. L'énumération de ses attentats contre la conscience et le droit national n'est plus à faire. Vous en avez le souvenir toujours présent. Il vous brûle le cœur. L'heure est venue d'en inspirer vos résolutions et vos actes.

Vous entrez dans une période électorale où les amis du gouvernement ne manqueront pas de vous dire que l'Eglise est, en réalité, plus libre que jamais. Il faut s'entendre. On peut être libre dans la pauvreté, libre à la barre des tribunaux, libre dans une prison, et plus libre encore devant la mort. Cette liberté-là, l'Eglise la garde et la gardera toujours,

et vous la voyez accomplir à votre égard tous ses devoirs avec indépendance, sans se préoccuper des risques qu'elle peut courir.

Mais vous avez à dire si une telle situation, où l'Eglise, persécutée seulement parce qu'elle n'a pas voulu sacrifier vos consciences et ses lois aux fantaisies de ses oppresseurs, mutilée par l'expulsion de ses religieux, gênée dans sa prédication, menacée dans ses écoles, dépouillée de ses biens, à peine tolérée d'une façon précaire dans les sanctuaires qu'elle a bâtis, privée du droit de posséder légalement jusqu'à la parcelle de terrain dont elle aurait besoin pour dresser son autel et grouper ses fidèles, sans défense contre les injustices et les calomnies quotidiennes, est une situation tolérable et qui puisse durer.

Nous savons bien qu'un changement ne dépend pas de vous seuls. Il faudrait, pour libérer les catholiques, un mouvement plus étendu que celui des seuls catholiques. Ce mouvement sera lent à se produire avec toute la puissance désirable. Mais les vrais catholiques peuvent et doivent l'inaugurer, en attendant que d'autres s'y associent. Beaucoup, depuis trente ans, l'ont fait avec une énergie méritoire. Leurs efforts n'ont pas été couronnés de succès. Notre reconnaissance leur demeurera fidèle. Ils la justifieront de mieux en mieux en reprenant la bataille avec une ardeur nouvelle. Les chrétiens se grouperont autour d'eux. Dans ce diocèse, et c'est pour lui seul que Nous parlons, les catholiques pratiquants sont en immense majorité. C'est à leur conscience et à leur foi que Nous Nous adressons. Et Nous leur disons : La voix de l'Eglise n'est plus entendue directement du monde officiel, car l'Eglise n'a pas la parole dans les conseils du peuple. Mais ses enfants peuvent y porter ses revendications. Ils orienteront ainsi peu à peu la France vers les voies de la justice d'où la Franc-Maçonnerie l'a fait sortir. Leur programme essentiel ne sera pas compliqué. Il tiendra en deux articles : qu'ils réclament pour l'Eglise, dans le pays dont elle a fait la gloire, un état légal de liberté, conforme à sa constitution canonique et accepté par le Saint-Siège ; et qu'ils réclament en même temps la pleine liberté de l'enseignement catholique. Ce sera l'union sur le terrain des revendications religieuses, — sous l'étendard de Jésus-Christ, qui doit faire rentrer dans l'ombre tous les autres drapeaux humains. *Uniantur sub vexillo Christi*. Les catholiques généreux qui réclameront l'honneur de vous représenter au Parlement trouveront dans cette parole une direction loyale et précise. Appuyez-les de toute votre âme ! — Si vous êtes amenés, dans quelque circonscription, faute de candidat catholique ayant chance de succès, à faire alliance avec les hommes de bonne volonté qui ne partagent pas toutes vos convictions mais qui réprouvent la persécution actuelle, assurez-vous qu'ils accep-

Archives diocé in s de Quimper et Léon

tent vos revendications en même temps qu'ils reçoivent vos voix.

Ne perdez pas de vue la responsabilité qui incombe à l'électeur dans le choix de son député et dans les votes que ce député émettra au Parlement. Toutes nos persécutions sont nées des élections coupables où tant de chrétiens mal éclairés se sont rendus complices des lois criminelles votées contre l'Eglise, contre les ordres religieux, et contre les écoles. Si vous choisissez des députés francs-maçons, ou esclaves de la Franc-Maçonnerie, vous serez devant Dieu responsables de leur action législative et des nouvelles campagnes qu'ils méditent contre vos libertés religieuses.

Si, au contraire, vous écoutez la voix de votre conscience, il pourra bien se faire que le nombre des députés vraiment catholiques soit encore loin d'atteindre la majorité. Mais ceux que vous aurez choisis formeront un groupe bien uni. Ils seront courageux. Ils communiqueront à d'autres leur élan et leur fermeté. Ils pourront à la longue devenir plus nombreux et plus puissants. S'ils ont des convictions fortes, leur action finira par être plus efficace. D'ailleurs, le souci des intérêts de l'Eglise ne les empêchera pas de voter, comme il convient à de bons français, toutes les autres lois utiles au pays, et surtout les lois protectrices des travailleurs et des faibles, pour lesquels l'Eglise a toujours montré sa sympathie et son dévouement.

XIII. – Enfin, Nos très chers Frères, vous n'oublierez pas que ce n'est pas seulement par des campagnes de parole et de presse que doivent se préparer des élections si importantes. La prière, qui touche toujours le cœur de Dieu, a son influence sur les événements humains. Les élections coïncideront avec l'époque de la fête de Jeanne d'Arc. Les victoires de Jeanne d'Arc ont été dues à la prière plus qu'à la bravoure ou au génie. C'est Dieu lui-même qui les remportait, par la main de la Vierge Lorraine. Fera-t-il à la France actuelle la même grâce sous une autre forme ? On ne doit jamais désespérer d'une cause juste. Mais tout en la défendant par les moyens humains dont on dispose, on doit en confier le succès à Dieu. C'est par la prière qu'on obtient son concours. Le Carême, où vous entrez, vous fournira l'occasion de rendre vos supplications plus puissantes encore par la Pénitence. Rien n'est plus éloquent auprès du Christ, qui a tant prié et tant souffert. Que toutes les familles, pendant les trois mois qui nous séparent du vote, prennent part à ce mouvement de prière confiante, où Nous voudrions voir autant d'unanimité que d'ardeur.

Vous êtes tous directement intéressés à ce que les élections soient chrétiennes. Il le faut pour l'Eglise. Il le faut pour la France. Il le faut plus encore pour l'éducation catholique de

vos enfants. Elle est déjà gravement compromise. Qu'arriverait-il si le Parlement prochain, faisant écho à des passions déchaînées, achevait, par des lois de plus en plus tyranniques, la ruine de nos établissements libres, et rejetait toute l'enfance dans les écoles sans Dieu ? Bien des parents savent déjà ce qu'il en coûte aux âmes baptisées pour avoir reçu un enseignement qui ne respecte plus leur foi ni leurs traditions familiales. Ils voient aussi combien il est difficile de faire disparaître les mauvais livres des écoles où ils ont pénétré. Qu'en s'organisant pour faire prévaloir leur volonté sur celle des maîtres persécuteurs, ils s'organisent aussi pour faire élire des députés résolus à défendre la cause de la liberté de l'Eglise et de la liberté d'enseignement.

(Suit le Dépositif, qui a été publié dans le numéro de la *Semaine religieuse* du 4 Février.)

II. Souscriptions reçues pour les victimes des inondations *(suite)*. – Beuzec-Conq ; Bodilis ; Cloître (Le) (Saint-Thégonnec) ; Guerlesquin ; Guiclan ; Juch (Le) ; Kernilis ; Landrévarzec ; Leuhan ; Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec) ; Pleyber-Christ ; Plobannalec ; Plougasnou ; Plougourvest ; Plouider ; Plouvien ; Plouzévédé ; Porspoder ; Saint-Eutrope ; Saint-Louis (Brest) ; Saint-Méen ; Sainte-Sève ; Spézet ; Tréhou (Le) ; Tréogat.

Cette troisième liste de souscriptions porte à 19.256 fr. 25 le total des sommes recueillies en faveur des victimes des inondations.

III. Nominations. — Par décisions épiscopales des 18 et 22 Février, ont été nommés :

Vicaire à Plonévez-Porzay, en remplacement de M. Fitament, démissionnaire pour cause de santé, M. Jaouen (Olivier), ancien surveillant à Paris ;

Recteur de Plounévez-Lochrist, M. Caër, recteur de l'île Tudy ;

Recteur de l'île Tudy, M. Pennec, vicaire à Bannalec ;

Vicaire à Bannalec, M. Jaouen, vicaire de Pont-Aven ;

Vicaire de Pont-Aven, M. Seité, ancien surveillant à l'école libre de Quimperlé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière

INTENTION GÉNÉRALE POUR MARS 1910

LA LUTTE CONTRE LE SOCIALISME

De nos jours, rien n'éloigne plus le peuple de l'Eglise que la diffusion du socialisme. Profitant « de la misère imméritée du plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grand nombre », les meneurs obtiennent la confiance du peuple par les promesses les plus vaines et les plus séduisantes ; ils dressent les ouvriers à la haine de leurs exploiteurs ou de ceux qu'ils appellent ainsi ; et ils présentent l'Eglise à la foule comme l'ennemie de son bonheur et le prêtre comme le complice de la classe possédante.

Les obstacles que rencontre l'action catholique dans un milieu envahi par le socialisme sont considérables. Les malheureux, ainsi prévenus par les déclamations hostiles de leurs chefs, ne voient dans une tentative d'apostolat qu'un appel à la trahison, et dans les formes les plus touchantes de la charité chrétienne qu'une odieuse comédie destinée à endormir leurs colères. Rien n'apaisera ces haines que la connaissance et l'amour de Jésus-Christ ; rien n'en supprimera la cause qu'un effort généreux vers la justice sociale toujours à venir, codifiée déjà par Léon XIII ; rien ne réconciliera l'Eglise avec le peuple, que la pratique, par les catholiques, du devoir social ; trois choses indispensables à l'avènement du règne de Notre-Seigneur en ce monde. Prions pour que l'on comprenne et que l'on agisse en conséquence.

Résolution apostolique : Je me dévouerai aux œuvres sociales franchement catholiques.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**

II. — **Les prédications quadragésimales.**

III. — **Missions.** — KERFEUNTEUN, du *13 Février au 5 Mars*. Président, la troisième semaine, M. le chanoine Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou ;

— POULDAVID, du *13 Février au 5 Mars*. Président, la troisième semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec ;

— GOUESNAC'H, *du 20 Février au 6 Mars*. Président, M. Bourdoulous, missionnaire, en résidence à Quimper ;

— CARANTEC, *du 27 Février au 12 Mars*. Président, la première semaine, M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

— LOC-MARIA-QUIMPER, *du 6 au 12 Mars*.

IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite française d'hommes, du *26 Février au 2 Mars ;*

— QUIMPER, QUIMPERLÉ et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, du *6 au 12 Mars*.

Offices extraordinaires.

Paroisse de Kerfeunteun. — Dimanche prochain (comme tous les dimanches du Carême), les vêpres seront chantées à la chapelle de la Mère-de-Dieu, à 3 heures. A l'issue des vêpres, sermon par M. le chanoine Péron, curé de Châteauneuf, pour ouvrir la 2e semaine de la Mission paroissiale.

Les exercices seront les mêmes que la semaine précédente. Il y aura en plus, chaque soir, à 7 h. 3/4, *sermon français* par M. Pichon, aumônier du Lycée de Quimper.

Avis de service anniversaire. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Buors, ancien vicaire de Plougar, sera célébré, à Lesneven, mercredi prochain 2 Mars, à 10 heures.

Le Mois de saint Joseph. — Ce fut, sans doute, par une inspiration du ciel, que le Pape Pie IX, de sainte mémoire, prévoyant les calamités que préparaient au monde l'injustice et l'impiété triomphantes, proclama saint Joseph « Patron de l'Eglise universelle ». Léon XIII, à son tour, spécialement dans sa Lettre Encyclique du 15 Août 1889, exhorte instamment les fidèles à implorer le secours du saint Patriarche ; il prescrit, pour le Mois du Rosaire, à perpétuité, la prière : « Nous recourons à vous, ô bienheureux Joseph... ». En même temps, il recommande de « *consacrer, par des exercices quotidiens de piété* », le mois de Mars en l'honneur du Père nourricier du Sauveur.

Saint Joseph a gardé Jésus contre la persécution d'Hérode. Il saura bien encore nous aider à Le défendre contre les sectaires impies qui n'ont qu'un but : faire oublier Jésus, arracher sa foi et son amour surtout des âmes des enfants... La protection du Gardien de la Sainte Famille est plus nécessaire que jamais aux chrétiens : redoublons de piété et de confiance pour l'implorer durant ce mois béni. Prions pour nos propres besoins, prions surtout pour l'Eglise, pour notre pays, afin que Dieu, par l'intercession de nos célestes protecteurs, nous donne de voir s'apaiser l'orage qui a déjà fait tant de ruines !

Nous rappelons les indulgences attachées au « Mois de saint Joseph » :

1° *Trois cents jours*, chaque jour du mois, pour ceux qui font le « Mois » complet en l'honneur de saint Joseph ; 2° Une *indulgence plénière*, au jour de leur choix, moyennant les conditions ordinaires. — L'Eglise n'a pas déterminé d'œuvres spéciales à accomplir : toute pratique, prière ou acte de vertu en l'honneur de saint Joseph suffit pour mériter ces faveurs spirituelles. On recommande particulièrement la prière : « Nous recourons à vous... », prescrite par S. S. Léon XIII pour le mois du Rosaire.

N. B. — Ces indulgences sont distinctes et sans préjudice de celles accordées pour les neuvaines précédant la fête de S. Joseph (19 Mars) ou celle de son Patronage (3e dimanche après Pâques), et pour chacune de ces fêtes.

Neuvaine de la « Grâce ». — Toutes les personnes pieuses connaissent cette pratique de dévotion en l'honneur de saint François Xavier, l'apôtre des Indes. D'après un acte ponti-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fical du 23 Mars 1904, la neuvaine — qui ne se faisait que du 4 au 12 Mars — peut être faite (en public ou en particulier) à *n'importe quelle date* et *deux fois par an*. Cependant, il semble tout indiqué de choisir pour la terminer les deux jours suivants : 1° le 12 Mars, anniversaire de la canonisation de saint François Xavier; 2° le 3 Décembre, jour de sa fête.

Outre la grâce (promise par une révélation du saint missionnaire), le Souverain Pontife a enrichi la pieuse pratique des indulgences suivantes : 1° 300 jours, chaque jour de la neuvaine, à condition de réciter la prière indiquée, ou, si on ne le peut, de dire d'un cœur contrit cinq *Pater*, cinq *Ave* et cinq *Gloria*; 2° une indulgence plénière à ceux qui, ayant accompli dévotement les exercices de la neuvaine, se confesseront, communieront et prieront aux intentions du Souverain Pontife, au cours de la dite neuvaine.

Quimper. — **Service pour M. le chanoine Belbéoc'h.** — Lundi 21 courant, a été chanté, à Saint-Vincent, un service de huitaine pour le regretté M. Belbéoc'h. Après les funérailles si grandioses de la semaine précédente, il convenait de célébrer, au Petit Séminaire, une cérémonie plus intime. Car le Petit Séminaire était resté la maison du vénéré défunt; il avait reporté sur Saint-Vincent l'affection profonde qu'il avait vouée à Pont-Croix. Il y venait souvent, tant que sa santé le lui a permis.

De Saint-Vincent il aimait tout et particulièrement les offices : il retrouvait à la chapelle, groupés autour de l'autel, ses anciens élèves. Il les entendait chanter; on le sentait heureux, il le paraissait visiblement. Il oubliait un instant ses souffrances pour revivre les jours bénis de Pont-Croix, et cette illusion lui était douce. C'était le rayon de soleil au milieu de son hiver.

Hélas ! même cette joie passagère devait lui être ôtée. La maladie fit des progrès rapides, et le condamna à une immobilité complète. L'épreuve fut cruelle à son cœur aimant. Dieu, sans doute, en le détachant de ses affections les plus légitimes, voulait le grandir encore, lui donner « ce je ne sais quoi d'achevé que la douleur ajoute aux plus belles vertus ». Mais, de sa solitude, il n'en continuait pas moins à suivre avec intérêt les progrès de Saint-Vincent. Il se faisait raconter en détail les moindres événements de la vie du collège, il voyait avec plaisir les vocations, un moment menacées par l'épreuve, refleurir à nouveau, il en bénissait Dieu et pleurait de joie.

Ses anciens élèves lui doivent une grande reconnaissance, il était vraiment leur père. Ils ne l'oublieront pas. Par une délicate attention de M. le chanoine Uguen, tous les anciens collaborateurs de M. Belbéoc'h se sont trouvés réunis au service funèbre et ont mêlé leurs prières à celles des séminaristes. M. le chanoine Durand a chanté la messe : cet honneur lui revenait de droit, après une carrière de 40 années de professorat; l'absoute a été donnée par M. Fléiter, vicaire général, qui avait tenu à témoigner sa sympathie à l'ancien supérieur d'une maison dont il fut, lui aussi, le professeur apprécié et aimé.

Et maintenant, que M. Belbéoc'h repose dans la joie du Seigneur ! qu'il continue, du haut du ciel, à témoigner sa sollicitude à Saint-Vincent, à prier pour cette œuvre des vocations à laquelle il a travaillé avec tant de zèle et de dévouement ! Elèves et maîtres conserveront pieusement sa mémoire et, retenant les leçons de sa vie, ils s'attacheront à imiter son ardeur au travail, son obéissance au Souverain Pontife, sa piété tendre et profonde, bien assurés de répondre ainsi aux vœux les plus chers de son âme. *Defunctus adhuc loquitur.*

X.

Le Guilvinec. — **La Mission** *(2-29 Janvier 1910)*. — La paroisse du Guilvinec vient d'avoir une Mission, grâce qu'elle n'avait pas eue depuis 1891.

L'église étant inachevée, il a fallu faire durer les exercices quatre semaines, du 2 au 29 Janvier.

La première semaine fut consacrée aux 232 enfants des communions et aux petits enfants qui vinrent, au nombre de 374, gagner les indulgences de la Mission. Tous se réunirent, le jeudi, à 2 heures, pour prendre part à la procession, qui fit le tour de l'agglomération ; et ceux qui, le matin, ne purent pas aller jusqu'à la Sainte Table, eurent, l'après-midi, la joie de recevoir chacun une médaille comme souvenir. Après avoir dit ensemble une prière pour le succès de la Mission, ils retournèrent joyeux à la maison porter à leurs parents la bonne nouvelle des grâces extraordinaires que leur offrait la bonté divine.

Après les petits poissons viennent les grands... Les filets bleus qui ornaient la nef de l'église symbolisèrent bien les engins de ces excellents pêcheurs d'hommes que le diocèse de Quimper est heureux de posséder et qui, au Guilvinec, firent une si belle pêche d'âmes pour le ciel.

Entraînés par les enfants, attirés surtout par la parole de Dieu, les grandes personnes arrivèrent, accoururent aussi à l'église. Pendant trois semaines, on les vit suivre avec régularité et enthousiasme tous les exercices de la Mission. Elles ne regrettaient qu'une chose, que le temps passât si vite.

On a compté 2.369 communions de « grands ».

Pour rester dans le vrai, il faut avouer que plusieurs pécheurs ont fait la sourde oreille à la voix de Dieu. D'autres sont venus jusqu'à l'église, ont suivi les différents exercices de la Mission, mais n'ont pas voulu imiter l'enfant prodigue jusqu'au bout, demander pardon à leur Père et reprendre « la première robe ».

Mais, sans rien exagérer, ne peut-on pas dire que cette Mission a été bénie de Dieu ? Qu'on compare le nombre des grandes personnes du Guilvinec qui ont communié pour la Mission au chiffre des communions pascales des quatre dernières années :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

	Communions d'hommes.	Communions de femmes.	Au total.
1906.	510	1.190	1.700
1907.	521	1.219	1.740
1908.	421	1.192	1.613
1909.	507	1.236	1.743
Mission	841	1.528	2.369

Il y a eu donc beaucoup de retours.

Ces heureux résultats, on peut les attribuer à la bonne volonté des paroissiens, à la bénédiction du premier Pasteur du diocèse, au talent et aux labeurs des missionnaires, aux prières de nombreux prêtres, religieux, religieuses et pieux fidèles, à l'intercession du vénérable Michel le Nobletz, de sainte Anne et de Notre-Dame de Lourdes, et surtout à la miséricorde infinie du Cœur de Jésus, qui a daigné animer le verbe des prédicateurs et amollir tant de vieux cœurs endurcis !

Que tous ceux qui ont prié pour le succès de cette Mission veuillent bien adresser des actions de grâces à l'Auteur de tout bien, pour obtenir plus sûrement la conversion des uns et la persévérance des autres !

‡ ‡

Pour clôturer la Mission et en perpétuer le souvenir, le Recteur de la paroisse eut l'idée d'ériger un monument à la mémoire des marins péris en mer. La générosité de ses paroissiens, le talent et le dévouement de M. le chanoine Abgrall lui permirent de faire cette œuvre de miséricorde spirituelle. Le travail fut confié à un jeune sculpteur de Quimper, M. Vaillant, qui s'engagea à faire le monument funéraire pour le 29 Janvier. Malheureusement, par suite de l'inondation de la carrière, l'ouvrier ne put pas se procurer à temps les grands blocs dont il avait besoin pour faire le couronnement de l'édifice.

Retardée par suite de cet accident, la cérémonie a eu lieu dimanche dernier. Elle a été comme une sorte de rappel de la Mission ; de nombreux fidèles sont venus se confesser et on a pu, le matin de ce jour, compter près de 700 communions. Aux différentes messes, l'église était comble, mais c'est surtout à l'office des vêpres que la foule y était littéralement entassée.

Après les premières vêpres solennelles de la fête de l'Apparition de N.-D. de Lourdes, on chanta les vêpres des Morts, comme préparation à la procession au cimetière et à la bénédiction du monument commémoratif des Victimes de l'Océan.

Pendant toute la journée, la tempête faisait rage et la pluie tombait à torrents ; et voilà que tout-à-coup, à la fin de l'office, le ciel s'éclaircit, le vent s'apaise et la pluie s'arrête. La procession se met en marche, et c'est merveille de voir cette multitude immense s'avancer, comme un fleuve vivant, sur la longue route du cimetière, au chant du *Miserere*. Dans l'enclos funèbre, on chante le cantique du Purgatoire : *Allaz ! ne c'houffe den kom-*

pren, puis une instruction claire et substantielle est donnée par le curé-doyen de Pont-l'Abbé, M. le chanoine Morvan.

Il indique la signification de ce monument dressé à la mémoire des pauvres enfants de la paroisse qui n'ont pas de tombe en terre bénite, qui ont péri dans les flots et dont les pauvres ossements sont dispersés au fond de l'Océan. Ce monument collectif rappellera d'une manière plus efficace leur cher souvenir aux parents qui les pleurent, et les inviteront à prier pour eux.

Depuis quelques années, le « Souvenir Français » et les associations patriotiques érigent des monuments aux MORTS POUR LA PATRIE. Nos malheureux matelots, eux aussi, ont péri au champ d'honneur : ils sont morts en travaillant à gagner leur vie et celle de leur famille, sur ce champ de bataille, le terrible Océan, si souvent déchaîné, dont ils affrontent les dangers avec tant de vaillance et de courage.

La croix qui couronne le monument doit rappeler à tous les pensées chrétiennes : prière pour les défunts, sanctification du travail, union de nos souffrances avec celles de Notre-Seigneur, et surtout prix de notre rédemption...

C'est avec avidité que cet auditoire chrétien écoute et savoure les paroles de l'orateur et s'en pénètre profondément.

Puis ce fut la bénédiction liturgique du monument, avec les prières du Rituel, les encensements et les aspersions. Il se compose d'une stèle en granit sobrement et largement moulurée, portée sur un solide soubassement et surmontée d'une croix robuste, faite pour résister aux fortes bourrasques de ces parages. Sur la façade, une inscription sur marbre porte ces simples paroles : A . LA . MÉMOIRE . DES . MARINS . PÉRIS . EN . MER. — DONNEZ - LEUR . SEIGNEUR . LE . REPOS . ÉTERNEL. — MISSION . DE . 1910.

Plus tard, des plaques de marbre adossées au mur du cimetière, de chaque côté du monument, formeront comme un registre funèbre et donneront la liste des victimes, avec l'année de leur mort. Depuis 1883, date de l'érection de la paroisse, leur nombre s'élève à 150 ! Souhaitons que ce nécrologe soit lent à s'augmenter, et que sainte Anne, patronne du Guilvinec, protège ses enfants contre ces sinistres naufrages.

Le retour à l'église se fit au chant des cantiques les plus populaires, et après la bénédiction du T. Saint-Sacrement et le *Te Deum* d'actions de grâces, M. le Recteur distribua aux représentants de chacune des familles 700 crucifix, pour être le gardien et le protecteur de leurs foyers, en même temps qu'un pieux souvenir de la Mission de 1910.

XX.

LESNEVEN. — **Noces de diamant (60e anniversaire de mariage** (1). — Le jeudi 10 Février, les Lesneviens étaient mis en émoi par un joyeux carillon : que se passait-il donc ? Un

(1) Cet article, par suite de l'abondance des matières, n'a pas pu trouver place dans notre dernier numéro. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mariage en temps de Carême, ce n'est guère probable ; et pourtant il y avait un peu de cela. Bientôt, en effet, on pouvait voir pieusement agenouillés dans l'antique église de Saint-Michel, à la place même où se donnent les bénédictions nuptiales, deux vénérables vieillards de 86 et 84 ans, Trémeur Le Gall et Scolastique Roudaut, qui célébraient leurs noces de diamant. Dans la nef se pressait une foule sympathique de parents ou d'amis, et dans le chœur un nombreux clergé entourait le vénéré pasteur de la paroisse, qui avait tenu à donner à la fête le plus d'éclat possible en l'honneur de deux de ses meilleurs paroissiens.

La cérémonie débute par un service funèbre que les héros du jour ont eu la pieuse pensée de faire chanter pour leur unique fille, morte depuis longtemps, et pour leurs nombreux amis d'enfance dont les corps reposent là-bas dans le cimetière aux verts cyprès. C'est ainsi qu'en Bretagne les chers disparus ont toujours une large part dans toutes nos fêtes...

M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, propre neveu de Mme Le Gall, célèbre la messe d'actions de grâces. Après l'évangile, un autre neveu, M. l'abbé Humily, dans une allocution bien touchante, rappelle aux deux vieillards l'obligation qu'ils ont de remercier Dieu de ses bontés à leur égard... Une vie longue, en effet, est un bienfait du Ciel, lorsqu'elle est entièrement consacrée à la vertu, lorsque surtout (et c'est ici le cas) elle a été traversée par toutes sortes d'épreuves supportées avec foi et résignation. Après les avoir félicités de donner aux jeunes l'exemple de l'assistance quotidienne à la messe, l'orateur leur souhaite de pouvoir célébrer leur centenaire, en attendant qu'ils aillent commencer là-haut leurs noces éternelles.

Quelques morceaux de choix sont ensuite chantés avec beaucoup de goût. Et la cérémonie se termine par le chant du *Te Deum* et par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement...

Aux deux vénérables jubilaires nous disons de tout cœur : *Ad multos annos !*

***

Remerciements des Bretons de Paris. — Nous recevons, avec prière de la publier, la note suivante :

La société « la Bretagne » (président, M. le général de Kerdrel) a organisé un service de secours pour les Bretons de Paris atteints par l'inondation. Elle a fait distribuer, par l'intermédiaire de ses religieuses, une très grande quantité de vêtements et de bons de toutes sortes, fournis par des personnes charitables.

En outre, elle a déjà distribué, par ses mêmes religieuses, sept mille francs sur les souscriptions qui ont été envoyées à l'œuvre par Mgr l'Archevêque de Paris et par les Evêques de Bretagne.

Les Bretons, profondément reconnaissants, adressent à tous leurs généreux bienfaiteurs les plus sincères remerciements, et prient Dieu de les bénir.

Le T. H. Frère Abel.

Un religieux, qui tint une place éminente parmi les éducateurs de notre époque, le très honoré Frère Abel, supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, vient de mourir saintement, en exil, à Jersey, le 12 Février.

Né à Plessé (Loire-Inférieure), le 1er Juillet 1845, le F. Abel, dans le monde Jean-Marie Gaudichon, entra au Noviciat de Ploërmel en 1860, fut professeur dans différentes écoles et devint, en 1875, directeur de l'établissement de la Guerche-de-Bretagne. Il s'y révéla organisateur de premier ordre. Il eut spécialement le mérite — qu'il partage avec les Frères de La Salle — d'introduire à l'école l'enseignement agricole : cette innovation heureuse, suivie timidement et de loin par les établissements officiels, a rendu les plus grands services aux agriculteurs bretons et normands.

Les brillantes qualités dont fit preuve le Frère Abel lui valurent d'être, en 1889, nommé assistant du Supérieur général, et, le 23 Octobre 1897, Supérieur général de la Congrégation des Frères de Ploërmel, à la place du Frère Cyprien, décédé.

Il déploya, dans cette haute situation, l'activité, l'esprit d'initiative, l'énergie dont il avait déjà donné des preuves ; il fit de longs voyages au Canada, à Haïti, au Sénégal, pour y fonder ou y inspecter des écoles dirigées par ses Frères.

Il obtint de Rome la reconnaissance et l'approbation définitive de sa Congrégation, qui compte encore de nombreux membres à l'étranger et dans les colonies françaises ; en France, le droit d'enseigner les enfants du peuple leur a été retiré par une législation de tyrannie.

La dispersion des membres de son Institut et la spoliation des œuvres qu'il dirigeait, frappèrent le Frère Abel au cœur, et c'est après de longues années de souffrance qu'il vient de succomber sur la terre étrangère, plus hospitalière pour lui que la mère-patrie !

Ses obsèques ont eu lieu, le lundi 14 Février, en l'église Saint-Thomas, à Jersey...

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs ce saint religieux, mort victime de la persécution... Ils voudront également prier pour son Institut dispersé, qui a travaillé avec tant de dévouement, chez nous, à l'éducation chrétienne de l'enfance et de la jeunesse...

Nouveaux offices pour 1910. — M. Salaun, libraire à Quimper, tient à la disposition du clergé les offices nouveaux indiqués à l'*Ordo* diocésain pour cette année : 6 Mars, saintes Perpétue et Félicité (bréviaire) ; VIe Dimanche après Pâques, Bienheureuse Jeanne d'Arc (brév. et missel) ; 22 Juin, S. Paulin, évêque (brév. et missel) ; 7 Octobre, Bienheureux Charles de Blois (brév. et missel).

Les offices de bréviaire sont de 0 fr. 10 ; ceux pour missel de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

0 fr. 20 ; frais de port, 0 fr. 10 par envoi. — Pour éviter des écritures, on serait reconnaissant à ceux de ces Messieurs qui n'ont pas de compte ouvert à la librairie J. Salaun, d'adresser en timbres-poste la valeur de leur commande.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Parmi les personnages reçus les jours derniers au Vatican, on cite : Mgr Guillibert, évêque de Fréjus et Mgr Bégin, archevêque de Québec, qui présenta au Pape une centaine de Canadiens habitant Rome.

Le Pape a reçu aussi le nouvel archevêque de Smyrne et le comte Grossoli.

Le 15 Février, dans la réunion ordinaire de la Congrégation des Rites, le cardinal Ferrata a demandé officiellement la reprise de la cause de canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, par l'étude des miracles attribués à son intercession depuis sa béatification.

La Congrégation a examiné de nombreuses autres causes, dont plusieurs françaises.

FRANCE. — **Evêques poursuivis.** — Le procès intenté à Mgr Grellier, évêque de Laval, par les Amicales d'instituteurs et les auteurs des manuels scolaires condamnés, a été plaidé les 17 et 18 Février. L'Evêque ne s'est pas présenté ; mais ses deux vicaires généraux assistaient aux débats.

L'avocat de Mgr Grellier a plaidé l'incompétence du tribunal.

Le jugement a été remis à quinzaine.

PARIS. — **Les secours aux inondés.** — Mgr l'Archevêque de Paris a reçu de nouvelles et généreuses offrandes qui portent à plus de 950.000 fr. la somme totale réunie entre ses mains, pour les victimes des inondations.

Une bonne partie de cette somme a déjà été distribuée en secours de toute nature dans les paroisses sinistrées, dont 12 paroisses de Paris et 38 de la banlieue.

« Le diocèse de Paris tout entier, dit la *Semaine religieuse*, s'associera à la vive reconnaissance du premier Pasteur envers tous ceux qui l'ont si généreusement aidé à soulager tant d'infortunes. »

— **Le Congrès diocésain.** — Le 6e Congrès diocésain, qui vient de se tenir sous la présidence de Mgr Amette, a été magnifique. On y a étudié exclusivement les questions actuelles relatives à l'école. A la réunion de clôture, l'ordre du jour suivant a été voté par acclamation :

« Quinze mille catholiques, réunis sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Paris, après avoir entendu MM. Zamanski et Joseph Ménard,

» Protestent de leur attachement inébranlable à l'Eglise, mère et bienfaitrice du peuple,

» Réprouvent les attentats commis en France contre les consciences ;

» Et s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire respecter la foi des enfants, le droit des familles, et la pleine liberté de l'enseignement. »

L'immense assemblée a ensuite chanté le *Credo* avec enthousiasme.

NANTES. — **Nouvel évêque missionnaire.** — Le R. P. Duret, de la Société des Missions Africaines de Lyon, originaire du diocèse de Nantes, vient d'être élu évêque de Bubaste et vicaire apostolique du delta du Nil.

Mgr Rouard annonce au clergé de son diocèse que la cérémonie du sacre aura lieu à la cathédrale de Nantes, le jeudi 24 Février. Mgr l'Evêque de Nantes a décliné l'honneur de conférer l'onction épiscopale et l'a réservé à Mgr Pellet, supérieur de la Société des Missions Africaines et évêque de Réthymne. Il sera assisté de NN. SS. Rouard et Gouraud.

Congrès eucharistique international de Montréal. — Un splendide voyage est organisé pour le Canada et les Etats-Unis à l'occasion du Congrès International Eucharistique, qui aura lieu au mois de Septembre prochain, à Montréal.

Grâce aux conditions spécialement obtenues, le voyage de France au Canada et retour par les Etats-Unis, tous frais de bateaux, chemins de fer, hôtels, excursions, etc., compris, coûtera moins de 1.000 francs. Les prêtres, auxquels sera offerte par les soins de Mgr Bruchesi une gracieuse hospitalité à Montréal, pourront encore réduire cette dépense.

Il sera en outre possible aux personnes qui le désireront de visiter non seulement Québec et Montréal, mais aussi de passer par les rapides du Saint-Laurent, le lac Ontario, les Chutes du Niagara, Albany, l'Hudson, New-York, Baltimore, Philadelphie, Washington, Pittsbourg, etc.

Une circulaire détaillée sera gratuitement envoyée aux personnes qui la demanderont, soit aux Bureaux du journal l'*Univers*, 142, rue Montmartre (Paris), soit à M. Maurice Junot, 5, rue de Rome (Paris), chargé de centraliser les demandes.

Les fêtes de Montréal seront très belles, il n'en faut pas douter, et aucune occasion ne saurait être meilleure pour entreprendre ce voyage pieux et intéressant.

BIBLIOGRAPHIE

A la librairie VIC et AMAT, 11, rue Cassette, Paris.

1. **Mois de Saint Joseph.** Méditations pratiques pour chaque jour du mois de Mars, par M. l'abbé BERLIOUX (128e édition). Un vol. in-18. **1 fr. 25**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Mois de Saint Joseph, *d'après l'Encyclique de Léon XIII « Quamquam pluries »*, par l'abbé G. de Bessonies, chapelain de N.-D. des Victoires (9e édition). Un vol. in 32, **0 fr. 50.**

Mois de Saint Joseph, par le R. P. Bigué, O. P. In-12 écu, **1.50.** — (P. Lethielleux, éditeur.)

Ces trois ouvrages, avec de pieuses méditations pratiques et traits, peuvent servir très utilement pour les exercices quotidiens du Mois de Saint Joseph.

Semaine Sociale de France. — **« La Science pour l'Action. »** — Cours de Doctrine et de Pratique sociale VIe session, Bordeaux 1909.

Compte rendu *in extenso*. Un volume in-8 compact de 548 pages.

Le retentissement imprévu de la Semaine sociale de Bordeaux, les commentaires passionnés dont ses doctrines furent l'objet dans la grande Presse ont fait attendre avec impatience la publication du compte rendu officiel.

Ce volume vient enfin de paraître, c'est le texte fidèle et complet des trente cours et conférences de la Semaine qu'il nous apporte. Certains chapitres suffiraient à illustrer un livre : tel celui qui contient les remarquables discours de M. Et. Lamy et du Dr Grasset, ou bien celui des cours consacrés au rôle social de la femme, ou bien encore, le chapitre où l'on a recueilli les conférences de l'abbé Thellier de Poncheville, de Georges Piot et de Georges Blondel. Tout au début, des croquis pris sur le vif, de curieuses photographies, retracent les intéressants épisodes de la vie au jour le jour.

Etudier et propager ce volume sera pour beaucoup l'utile labeur de l'année. Mieux encore, on voudra faire passer dans la pratique ses enseignements, témoignant par là que, s'il a des lumières sur les problèmes sociaux, le catholicisme possède aussi les forces rénovatrices dont notre temps a besoin.

Ce volume est édité par la *Chronique Sociale de France*, à Lyon, 16, rue du Plat, et à Paris, chez Vitte et chez Gabalda. — **Prix : 5 fr.**

Ce qu'on enseigne aux enfants dans nos écoles publiques, par J. Bricout, directeur de la « Revue du Clergé Français ». In-12 de 370 pages. **3.50.** (Letouzey et Ané, éditeurs.)

Cet ouvrage examine en détail, de la première page du Cours préparatoire à la dernière du Cours supérieur, *tous* les manuels d'histoire de France, de morale, d'instruction civique ou de lecture classique qui ont été condamnés par les évêques. Il est accompagné d'un index alphabétique très détaillé.

A Quimper, librairie J. Salaun.

« LES ÉTUDES »

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire du 5 Février 1910.

I. L'âme basque. La hantise de la mer. Nos missionnaires, Pierre Lhandre ; — II. L'Egypte et le monde classique. A propos du 2e Congrès d'Archéologie, 1909, Jules Faivre ; — III. Le mouvement chrétien social en Suisse, Paul de Sury d'Aspremont ; — IV. Un baptême à Lyon en 1654, Théodore Malley ; — V. Bulletin d'histoire contemporaine, Paul Dudon ; — VI. Bulletin des missions, Al. Brou ; — VII. Chronique du mouvement religieux, Yves de la Brière ; — VIII. Revue des livres.

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, Toulouse.

Sommaire du n° de Janvier-Février 1910.

R. P. Perret, O. P. L'autorité de l'Eglise et la liberté de l'exégèse. — H. Egerton. Aperçu sur le mouvement religieux et philosophique de la Haute Eglise anglicane. — R. P. Hugon, O. P. Le mystère de la Rédemption (2e art.).

— R. P. Mandonnet, O. P. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (7e art.).

Notes et études critiques. — R. P. Pègues, O. P. Saint Thomas et la Vierge Immaculée. — R. P. Perret, O. P. Critique et catholique. — R. P. Robert, O. P. La question ouvrière et la question agraire.

Chronique. — A. Viel. Mouvement thomiste aux dix-neuvième siècle (2e art.). — F. Claverie. Chronique de philosophie. Critériologie.

Revue analytique des revues.

PENDANT LE CARÊME
ET POUR VARIER VOS MENUS
DEMANDEZ

TOUJOURS A MIEUX

le thon
les sardines
les maquereaux

AMIEUX-FRÈRES

A L'HUILE | A LA TOMATE
AU CITRON | A LA RAVIGOTE

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VINS ET SPIRITUEUX
Ancienne Maison **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Marché calme mais assez ferme. Notre Rente est à 98,87. Bonne tenue de l'Extérieure à 96,65. Fonds Russes en progrès. Fermeté des grandes valeurs de cuivre.

Le succès de l'émission de l'Industrielle Foncière, corroborant la marche très satisfaisante de cette société, a produit sur les titres une hausse sensible. L'action est passée de 575 à 600 fr. L'obligation de 490 à 494 fr.

Les obligations 5 1/2 °/. or du Chemin de Fer Grand Nord Central de Colombie conservent une ferme tenue à 425 fr. ayant regagné leur coupon de 13 fr. 83 au 1er Janvier.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la Compagnie Générale de l'Amérique Centrale, dont le siège administratif est à Paris 3, rue de la Bienfaisance, et dont 400 000 actions sont offertes au public à leur prix nominal de 25 fr. On peut escompter de très bons résultats de cette entreprise.

On a couramment traité l'obligation 5 °/. or, du Chemin de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay à 465,50 garantie par première hypothèque sur tous les biens et propriétés de la Compagnie

L'obligation 5 °/. de la Société Hongroise de Cuivres a complètement regagné son coupon de Décembre dernier et cote 368 fr. La fonderie du groupe de Zam, nouvellement installée, est en pleine activité.

Les obligations 6 °/. Municipality of Para Improvements qui ont été offertes au public dernièrement, par les soins de la Société Anglo-Française de Banque, 27, rue de Mogador, à Paris, sont activement demandées sur le marché où on les traite aux environs de 474 fr.

Dans le groupe des valeurs de caoutchouc, on recherche l'action de la Société Franco Néerlandaise de Culture et de Commerce à 744 fr

Arnoya est encore cette semaine sans changement, dans l'attente des nouvelles concernant la remise en marche des installations mécaniques.

Les négociations ont été suivies sur l'obligation 5 °/. de la Compagnie Générale de Pernambuco. Ces obligations donnant un revenu de 25 fr. par an, sont remboursables à 500 fr. soit avec une prime d'environ 40 fr. sur le cours actuel de 458 fr. 50.

La Société Belge-Américaine des Pétroles du Wyoming, dont on se rappelle l'insuccès motivé par une gestion financière défectueuse, a cédé son actif à la Franco-Wyoming Oil Cy, qui se propose de reprendre l'exploitation des gisements pétrolifères. Cette entreprise reconstituée sur de nouvelles bases paraît susceptible de retenir l'attention.

L'action Mossamédès cote 25 fr. 50.

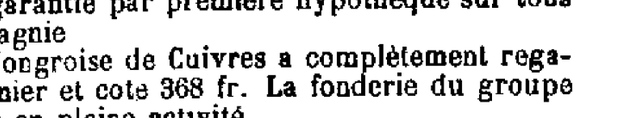
ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyés franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M FANYAU,** Pharmacien à **Lille** (Nord).

SŒUR MARIE



Sous ce titre sont recommandés les produits suivants renommés par leur goût d'une finesse exquise :

EAU DE MÉLISSE. MENTHE. DENTIFRICE ET EAU DE COLOGNE DE **SŒUR MARIE**

En vente : *à Quimper,* chez M. SALAUN, libraire ; *à Brest,* chez Mme TOURMEN, libraire ; *à Morlaix,* chez MM. ROCER, libraire, et JEAN, relieur.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 4 Mars 1910. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre au Clergé sur une Vie inédite de S. Jean Discalcéat, datant du XIVe siècle ; Souscriptions pour les victimes des inondations (suite) ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Comment faire pénitence.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Retraite fermée pour hommes et jeunes gens ; Avis de service anniversaire ; Nécrologie ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Associations de pères de famille ; Quimper ; Sainte-Barbe du Pont-de-Buis ; Esquibien ; Gamaret ; Lesneven ; Quimper ; Les Bretons de Paris ; Concours d'Enseignement agricole ; Pèlerinage national à Rome.

IV. — Chronique générale : Rome ; Les Evêques poursuivis ; Rennes ; Les acheteurs de biens volés.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Mars. — 4e Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire des Stes Martyres Perpétue et Félicité.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et des Stes Martyres Perpétue et Félicité.

Lundi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 9. — Ste Françoise, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 11. — Le T. Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur, Rouge.

Samedi, 12. — S. POL DE LÉON, EVÊQUE, 2e Patron du diocèse *(au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc.

Dimanche, 13. — Dimanche de la PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Crozon. . . . . du 1er au 10 Mars.
Plougasnou. . . . . du 11 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Lettre au Clergé sur une Vie inédite de S. Jean Discalcéat, datant du XIVe siècle.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Je viens vous faire part d'un fait qui intéresse le Diocèse.

Vous savez qu'un procès canonique est pendant, en Cour de Rome, pour obtenir la confirmation du culte cinq fois séculaire rendu à saint Jean Discalcéat, le *Santik du* de la Cathédrale de Quimper.

Le succès de la Cause paraît dès maintenant assuré, quoique la procédure puisse durer encore plus d'un an.

Le Révérend Père Paolini, postulateur général de l'Ordre des Frères Mineurs, a découvert et vient de faire imprimer un document émanant d'un témoin oculaire de la vie du Bienheureux, et qui suffit amplement à établir que le culte dont il est aujourd'hui universellement honoré, dans la Cornouaille et le Léon, s'est manifesté, avec plus de confiance et d'enthousiasme encore, dès le lendemain de sa mort, et que le Saint-Siège ne peut, par conséquent, se refuser à consacrer sa gloire par un acte officiel, et cela sans le soumettre aux formalités imposées aux nouveaux Saints depuis le décret du Pape Urbain VIII.

Ce document était encore inconnu à l'époque où Monseigneur Valleau, — sur les instances de Monseigneur Potron, l'évêque franciscain, — confia à la curie de l'Evêché de Quimper le soin de reconnaître juridiquement le caractère immémorial du culte rendu au « Petit Saint noir ». Même privés de ce document, les juges du procès, s'appuyant sur des textes très précis et très sûrs, purent conclure avec certitude en faveur de la Cause. Cependant, aucune des pièces étudiées par eux n'était aussi ancienne que l'eût désiré la Congrégation des Rites. Le Pape Urbain VIII, en fixant les règles des canonisations futures, admettait bien une légitime exception pour les saints personnages déjà vénérés depuis des siècles. Mais l'usage établi voulait que cette vénération fût constatée ordinairement par des documents antérieurs au moins à l'an 1534.

La pièce si utile et si désirée a été trouvée enfin, par un Père Franciscain, à la Bibliothèque nationale de Bruxelles, parmi les manuscrits de la Collection des Bollandistes. Les Bollandistes l'avaient reçu d'un Provincial des Frères Mineurs en 1642. Ils ne devaient avoir l'occasion de l'utiliser qu'en rédigeant les Vies des Saints du mois de Décembre, puisque

la *mémoire* de notre Saint au Martyrologe des Mineurs est inscrite au 14 de ce mois. La pièce risquait donc de demeurer cachée de longues années encore, sans les recherches faites à la demande du Père Paolini.

Nous n'avons pourtant pas l'avantage de posséder un document original. Le texte aujourd'hui publié n'est qu'une copie faite en 1613. Mais cette copie est conforme au texte sur vélin, beaucoup plus ancien, signalé par le P. Albert Le Grand comme lui ayant servi pour sa *Vie des Saints de Bretagne*, car plusieurs phrases du pieux Dominicain traduisent et même citent exactement les termes de notre manuscrit franciscain. Ce manuscrit lui-même porte dans sa rédaction, sa grammaire, son style, son appareil de citations scripturaires, tous les signes qui caractérisent les œuvres de la fin du Moyen-Age. Il était d'ailleurs dans les Archives officielles de l'Ordre, et le Provincial le livra aux hagiographes de la Compagnie de Jésus avec confiance, comme un témoignage vraiment autorisé pour l'histoire de l'un de ses Saints. Aussi les Bollandistes n'ont pas hésité à déclarer que le document est bien du XIVe siècle.

Il résulte d'ailleurs du récit lui-même que nous sommes certainement en présence d'un témoin, qui a vu ce qu'il raconte, qui a vécu plus de vingt ans avec son héros, qui a interrogé ses pénitents, qui a connu ses miracles et ses *miraculés*, qui a entendu ses louanges de son vivant, et qui, au moment de sa mort, quand la noblesse du pays le porte au tombeau sur ses épaules, quand le peuple se dispute ses vêtements et tous les objets à son usage, traduit loyalement la conviction commune en lui donnant le titre de Saint, comme il racontera plus tard ses miracles posthumes, pour encourager le mouvement du culte confiant et affectueux qui entraînait déjà les fidèles vers la tombe du fils de saint François, dans la chapelle du couvent.

Ce précieux document suffira-t-il pour déterminer enfin une sentence favorable de Rome? J'en suis convaincu. Cependant, toute conclusion définitive de notre part serait prématurée. La Sainte Eglise jugera. Nous sommes d'avance filialement soumis à sa décision. Nous l'espérons favorable, et nous la hâterons par nos prières.

Cette courte biographie du bon Saint, la plus ancienne que nous puissions lire, augmentera encore notre dévotion pour lui. Elle est écrite dans le ton du panégyrique. Ce panégyrique a la valeur de l'histoire, car il est l'œuvre d'un témoin oculaire. Le document sera bientôt traduit et mis à la disposition des fidèles par le P. Norbert Monjaux. Il intéressera aussi bien le Léon, où est né saint Jean, en la paroisse de Saint-Vougay, que la Cornouaille, où il est mort. Il n'aura pas moins de lecteurs dans le diocèse de Rennes, où il a été treize ans curé avant de suivre sa vocation religieuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je vous entretiendrai à loisir de la longue vie du Saint dans notre ville de Quimper, quand j'aurai à vous annoncer, après le triomphe de sa Cause, les fêtes que nous célébrerons en son honneur. Mais j'ai tenu à vous associer sans retard à mes espérances, pour que vous en fassiez part à vos fidèles, qui demanderont à Dieu avec nous l'heureuse et prompte issue d'un procès qui les intéresse au point de vue spirituel comme au point de vue temporel.

Selon la croyance populaire, fondée sur une longue expérience, le Saint que nous aimons avait autrefois la spécialité de guérir les têtes endolories et fatiguées. Il fait maintenant retrouver les objets perdus. Puisse-t-il nous aider à rendre la pleine santé à tant d'intelligences aujourd'hui malades, et à restituer à notre pauvre pays l'esprit chrétien si difficile à retrouver au milieu des erreurs et des habitudes païennes du temps présent.

Le manuscrit qui fait le sujet de cette lettre exprime en finissant l'espoir que la patrie du Saint, la ville de Quimper, ne cessera pas d'exhaler, par la grâce de Dieu, le parfum des vertus dont il lui a donné l'exemple. Que toutes les âmes généreuses, et en particulier celles qui sont attachées au Tiers-Ordre, contribuent, dans la cité et dans le diocèse, à un nouvel épanouissement des vertus franciscaines dans la vie séculière. Ce sera la façon la plus éloquente et la plus sûre de toucher le cœur de Dieu en honorant notre Saint.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 17 Février 1910.

II. **Souscriptions pour les victimes des inondations** *(suite)*. — Berrien ; Botmeur ; Cléden-Cap-Sizun ; Esquibien ; Loc-Maria-Berrien ; Locmélard ; Plougonvelin ; Pouldergat ; Tréglonou.

III. **Nomination.** — M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, a été nommé Supérieur des Retraites de la Salette, en remplacement de M. le chanoine Quéinnec.

PARTIE NON OFFICIELLE

Comment faire pénitence.

« Faire pénitence » : c'est l'exhortation que les prophètes, dans l'Ancienne Loi, et Jésus-Christ, dans l'Evangile, ne cessent de répéter comme la condition essentielle du salut. Durant le Carême, ce devoir de la pénitence est rappelé avec une énergie plus grande par l'Eglise..., et il semble que cette obligation s'impose

aux chrétiens avec une spéciale rigueur à cause des circonstances particulièrement difficiles que traversent l'Eglise et la société française.

Mais comment faire pénitence ? Pour prémunir ses enfants contre les exagérations en sens contraire auxquelles ils pourraient être entrainés, l'Eglise a établi un code des punitions qu'elle leur impose au nom du Dieu qu'elle représente. Ces privations empruntent à la vertu d'obéissance une valeur spéciale. La liste en est connue : c'est le jeûne quadragésimal, c'est l'abstinence qui nous est commandée chaque semaine ; ce sont les prières à réciter, les aumônes à répandre, etc. Ces actes sont obligatoires — à moins de dispense légitime. Or, précisément puisqu'ils sont de précepte, ils répugnent à l'homme, cet être pétri de contradictions. D'autres mortifications, des jeûnes plus rigoureux, des macérations, des prières plus pénibles par leur longueur ou leur mode, séduisent davantage certains esprits... Mais le mérite de la pénitence est d'abord et surtout dans le brisement de la volonté. Il importe donc de faire pénitence selon la règle tracée par l'Eglise. En dehors de cette *loi* salutaire il n'y a souvent que caprice et illusion.

Parfois, les infirmités, la faiblesse du tempérament, la maladie, l'âge nous interdisent tout ou partie de ces pénitences *légales*. L'Eglise ne veut pas nous imposer alors un fardeau insupportable. Mais le devoir de la mortification subsiste toujours, et il faut le remplir en compensant par d'autres privations, au choix de notre directeur de conscience, celles qu'il nous est impossible d'observer.

Une personne de grande vertu, dont la vie fut durant vingt-cinq ans un continuel martyre, a écrit dans le cahier où elle notait chaque jour ses pensées intimes : « Je dois me mortifier beaucoup, non en faisant de grandes mortifications extérieures que ma pauvre santé ne me permet pas, mais en profitant des occasions de faire ces petites mortifications qui sont de tous les instants : des yeux, de la langue, de la nature, de mes caprices, de mes passions, de mes affections et de tout ce petit monde intérieur qui me livre parfois bien des combats ».

Qu'il nous serait facile, à son exemple, de trouver en nous-mêmes des moyens de faire pénitence ! Si le jeûne et l'abstinence sont incompatibles avec la faiblesse de notre estomac, que ne nous imposons-nous certaines privations spirituelles, que ne supprimons-nous surtout certaines gourmandises de paroles dont nous sommes si friands ! Il serait beau et combien méritoire — oh ! oui, combien ! — de retrancher de nos conversations toutes ces médisances, ces légères calomnies, ces jugements téméraires, ces réticences perfides, saupoudrées du sel de notre malignité. En nous imposant l'obligation d'être charitables, nous aurions satisfait au précepte de la pénitence dans la mesure de nos forces, nous aurions sanctifié nos âmes, édifié le prochain et réjoui le Cœur de Notre-Seigneur qui nous enseigne à être doux et humbles de cœur...

Nous nous permettons d'ajouter à ces réflexions les paroles que

Archives diocésaines de Quimper et Léc

le cardinal Perraud, évêque d'Autun, adressait aux fidèles de son diocèse sur ce même sujet :

« Que de motifs n'avons-nous pas, comme catholiques et comme Français, d'entrer à fond dans les dispositions de prière et de pénitence qui constituent l'esprit même du saint temps de Carême ! Qu'ils sont à plaindre, mais aussi à blâmer sévèrement, ces chrétiens légers et superficiels et inconséquents à qui « la fascination de la frivolité » dérobe la claire vue des douleurs de l'Eglise, des épreuves de la patrie, des dangers de la société ! qui ne rêvent que fêtes et plaisirs mondains, pendant que Dieu est si souvent et si cruellement offensé, et auxquels on pourrait appliquer ce mot énergique d'un auteur du v^e^ siècle, reprochant aux Romains de la décadence de rire et de s'amuser tandis que les barbares franchissaient déjà les frontières de l'empire et qu'une société corrompue allait s'effondrer sous leurs coups ! *Populus Romanus moritur et ridet.* »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les prédications du Carême. — La conversion des pécheurs.**

II. — **Missions.** — CARANTEC, *du 27 Février au 12 Mars.* Président, la 2^e^ semaine, M. le chanoine Quéinnec ;

— LOC-MARIA-QUIMPER, *du 6 au 12 Mars.* Président, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.

III. — **Retraites.** — QUIMPER, QUIMPERLE et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, du *6 au 12 Mars.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 6 Mars, à la messe de *9 heures,* commenceront les prédications du Carême, données par M. l'abbé Mouton, missionnaire apostolique. Sermon à l'issue des vêpres (qui se chantent à 2 h. 1/2).

Des places sont réservées aux hommes dans la partie supérieure de la nef.

Au prône, on annoncera l'ordre des instructions pendant la semaine.

Tous les mercredis du mois de Mars, la messe de 8 heures est dite à l'autel de saint Joseph et suivie d'une prière en son honneur.

Le vendredi, à 7 h. 3/4, exercice du Chemin de la Croix.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche prochain s'ouvre la Station française. Le prédicateur, M. l'abbé Derue, parlera à toutes les messes et exposera le plan de ses diverses séries d'instructions. On fait appel, pour ces trois semaines, à tous les fidèles et spécialement aux hommes.

— ÉGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — Dimanche 6 Mars, à *8 heures* du soir, ouverture de la Mission : sermon, avis ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 7 et jours suivants, à *6 heures,* messe ; instruction, par M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec. — A 3 heures, réunion. — Le soir, à *8 heures,* sermon par M. Joncour, recteur de Gouesnou ; bénédiction.

La journée du jeudi 10 sera consacrée spécialement aux enfants.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Dimanche 6 Mars, réunion de Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe ; instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Paroisse de Kerfeunteun. — CHAPELLE DE LA MÈRE DE DIEU. — Dimanche 6 Mars, à *2 heures,* la procession quittera l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de la Mère de Dieu où l'on chantera les vêpres. Après les vêpres, sermon par M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric. Chant du *Te Deum* pour la clôture de la Mission. Bénédiction de la vraie Croix.

Le vendredi 11, messes à la chapelle, à *6 h., 7 h. et 8 h.*

Une retraite fermée pour hommes et jeunes gens aura lieu à Roscoff, Villa « Saint-Luc », du samedi soir 19 Mars au mercredi matin 23.

La retraite sera donnée par M. l'abbé M. Potron, aumônier-conseil-adjoint de l' « Union Sociale d'Ingénieurs Catholiques », secondé par M. l'abbé L. de Penfentenyo, directeur des Retraites-Régionales et membre du Comité d'organisation.

Avis de services anniversaires. — I. Le grand service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Toquin, mort recteur de Saint-Cadou, sera célébré dans cette paroisse, mardi prochain 8 Mars.

Un autre service, pour le même, aura lieu à Lampaul-Plouarzel, le jeudi 10 Mars.

II. Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Daniélou, ancien vicaire de Plougonvelin, sera célébré à Saint-Pol de Léon, jeudi 10 Mars, à 10 heures.

III. Le service anniversaire de M. l'abbé Le Saout, ancien aumônier de la Marine, décédé à Morlaix, le 17 Mars 1909, aura lieu à l'église paroissiale de Plougonven, le jeudi 17 Mars.

Nécrologie. — Nous avons appris, trop tard pour l'annoncer dans notre dernier numéro, la mort du R. P. Quentric, décédé, le 6 Février, au monastère de Notre-Dame du Petit-Clairvaux, au Canada.

Le P. Quentric (Jean-François-Noël) était né à Plouvorn, le 25 Décembre 1875. Entré au Grand Séminaire de Quimper, il en sortit, n'étant que minoré, pour embrasser la vie austère des religieux de la Trappe. Il y a quelques années, il faisait partie d'une petite colonie de Trappistes qui allait fonder un nouveau monastère au pays de la liberté, dans la Nouvelle-Ecosse, au Canada.

Voici en quels termes le R. P. Abbé annonçait à M^me^ Madec, sœur du défunt, la mort de son frère : « ...Votre frère, notre cher Père Noël nous a quittés aujourd'hui, à 11 heures du matin, pour une vie meilleure. Pleurez ce cher frère, car il était bon et vous aimait bien tous ; mais réjouissez-vous aussi, car c'était un vrai saint. Il nous a édifiés pendant sa vie, plus encore pendant les derniers jours qu'il a passés parmi nous. Ici, tous nous avons la ferme confiance qu'il est allé tout droit au ciel. Il y a quelques mois, dans un des sermons qu'il nous faisait à son tour, il disait :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Moi, je veux aller au ciel tout droit ». Et je vous assure qu'il en prenait le chemin. C'était un vrai trappiste, un trappiste tout d'une pièce, un de ceux qu'on est obligé de retenir plutôt que de stimuler...

» Madame, vous trouverez dans ces lignes toute votre consolation. Le frère que vous aimez est un élu. J'ai l'intime conviction qu'il est au ciel. Sur la terre il a vécu comme un ange, à sa mort les anges l'ont reçu. La mort de votre frère n'est pas de celles que l'on pleure, car elle est pleine d'espérance... »

Un service pour le R. P. Quentric a été chanté à Plouvorn, mardi 1er Mars, à 10 heures.

R. I. P.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les recettes de l'Œuvre, dans le Diocèse, s'élèvent, pour l'exercice 1909, à 3.675 fr. 35, dépassant ainsi celles de l'année dernière. Ce léger excédent provient de ce fait que plusieurs paroisses ont apporté, pour la première fois, leur modeste cotisation.

L'œuvre est généralement restée stationnaire — si l'on en juge simplement par le chiffre des aumônes — là où elle était précédemment établie. « J'ai bien de la peine à réunir mes six dizaines, écrit une dévouée zélatrice, il y a aujourd'hui tant d'œuvres nouvelles ! » Sans doute, des besoins nouveaux se font sentir, mais il ne faut pas que l'attrait de la nouveauté fasse oublier les œuvres anciennes qui ont déjà fait leurs preuves sur le terrain de la lutte contre l'Erreur, contre le Mal. Or, l'Œuvre de Saint-François de Sales est une grande association de foi, d'aumônes et de prières créée pour être, suivant le désir et le mot du Pape Pie IX, une *Propagation de la Foi à l'intérieur*.

Que cette Propagation soit de plus en plus nécessaire, c'est ce qu'il est impossible de nier, quand on songe que les banlieues de nos grandes villes compteront bientôt plus de non-baptisés que les forêts du continent noir. Et le besoin n'est-il pas plus pressant que jamais de Conférences et de Missions, d'œuvres scolaires et post-scolaires ? A toutes, l'Association de Saint-François de Sales apporte généreusement le secours de ses prières et de ses aumônes, soit en argent, soit en nature : livres de fonds, brochures de propagande, objets de piété, images de bon goût et de bon aloi. Mais « quelle paperasserie pour obtenir quelques livres ! » s'écrie un Directeur de bibliothèque. Les formules de demandes paraissent, en effet, quelque peu méticuleuses : elles témoignent du souci de ne pas gaspiller le patrimoine de la charité catholique, et les vaines formalités s'évanouissent lorsque, derrière l'amoncellement des cartons et des dossiers, on entrevoit l'inaltérable affabilité de ceux qui président à la répartition.

Quant aux conditions pour faire partie de l'Œuvre et bénéficier de ses privilèges, elles sont des plus simples à remplir. Les associés sont invités à réciter, chaque jour, un *Ave Maria*, avec l'invocation : *Saint François de Sales, priez pour nous*, et à verser une cotisation de 5 centimes par mois ou de 0 fr. 60 par an.

Et vraiment, n'est-il pas facile de trouver, dans la plupart des paroisses, deux ou trois dizaines d'associés qui liront régulièrement le *Bulletin*, célébreront, dans la mesure du possible, la fête de saint François de Sales, et s'efforceront de se pénétrer de l'esprit du grand Docteur qui a « donné à la Mystique une face souriante et humaine », par la pratique de l'aménité chrétienne et de la vraie dévotion !

J.-M. P.

Associations de pères de famille. — A diverses reprises et spécialement dans la lettre adressée à son clergé le 12 Novembre 1909 (*Semaine religieuse* du 19 Novembre), Mgr l'Evêque a recommandé instamment la formation d'Associations de chefs de famille, chargées d'aider les parents dans l'exercice de leur droit et l'accomplissement de leur devoir de surveillance sur l'enseignement donné à l'école, comme aussi de présenter à qui de droit leurs légitimes revendications en cas d'atteintes portées à la neutralité promise par la loi (1).

L'appel a été entendu, et nous sommes heureux d'applaudir aux progrès — un peu lents, il faut en convenir — que fait l'œuvre de défense dont on reconnait de plus en plus la nécessité. Des Associations de pères de famille ont été établies ou sont en formation dans un grand nombre de cantons ou de paroisses du diocèse. Nous citons ici ceux dont nous avons eu connaissance : Quimper (paroisses rurales du canton), Brest, Daoulas, Le Relecq-Kerhuon, Landerneau, Plabennec, Crozon, Ploudalmézeau, Morlaix, Saint-Pol de Léon, Châteauneuf-du-Faou, Bannalec, Elliant, Tourc'h, Pont-Croix, Beuzec-Cap-Sizun... Nous nous ferons un devoir, répondant au désir de Monseigneur, de compléter, au fur et à mesure des renseignements reçus, cette liste, et nous espérons y voir figurer toutes les paroisses du diocèse, sinon séparément, du moins comprises dans les Associations ou Fédérations cantonales.

De son côté, M. l'Inspecteur diocésain prie MM. les Curés de vouloir bien le renseigner, le plus tôt possible, sur ce qui a été fait à cet égard dans leurs cantons.

Quimper. — Attribution de biens ecclésiastiques. — Le Conseil municipal, dans sa séance du 25 Février, était appelé à donner son avis sur l'attribution des biens des « anciens établissements du culte » de la ville de Quimper.

Monseigneur l'Evêque avait adressé à M. le Maire la lettre suivante, dont il a été donné lecture en séance :

---

(1) La *Semaine religieuse* a publié (n° du 3 Décembre 1909), un modèle de Statuts, dont on trouve des exemplaires à l'Imprimerie de l'Evêché.

N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, 25 Février 1910.

MONSIEUR LE MAIRE,

J'apprends par le journal que le Conseil municipal de Quimper est appelé aujourd'hui même à donner son avis sur l'attribution des biens ecclésiastiques des paroisses de la ville épiscopale et sur l'appropriation des locaux du Grand Séminaire au service de l'Armée.

J'ai le devoir de rappeler à Messieurs les Membres du Conseil que le Séminaire fait partie du domaine du Diocèse, que nous y avons consacré plus de six cent mille francs, et que nous n'entendons pas abandonner nos droits sur l'immeuble et ses dépendances. En contribuant à les détourner de leur destination primitive, l'Administration municipale encourrait une responsabilité grave et commettrait un acte aussi coupable au point de vue du droit naturel qu'au point de vue du droit chrétien.

Quant aux biens ecclésiastiques paroissiaux, ils demeurent la propriété de l'Eglise. Les paroisses qui en jouissaient n'y ont pas renoncé. Les charges qui grevaient ces biens n'ont pas cessé d'exister. La conscience ne saurait donc permettre ni d'en provoquer ni d'en accepter la dévolution. Ce principe s'impose à Messieurs les Conseillers municipaux comme à Messieurs les Membres des Commissions de l'Hospice ou du Bureau de Bienfaisance, dont vous êtes le Président de droit. Tout acte qui lui serait contraire revêtirait le caractère d'une injustice et d'un sacrilège.

En cas de dévolution d'office, les Conseils invités à y coopérer ont le devoir de déclarer qu'ils ne peuvent pas s'associer à cet acte et qu'ils réservent tous les droits du légitime propriétaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Le Conseil, « sans observations », a adopté les conclusions du rapport qui proposait le partage des biens des anciennes fabriques entre les commissions administratives du bureau de bienfaisance et de l'hospice.

Quant à l'appropriation du Grand Séminaire au logement des troupes, le Conseil, vu les sacrifices déjà consentis, demande que les dépenses soient supportées par le département de la Guerre.

SAINTE-BARBE DU PONT-DE-BUIS. — **Bénédiction de la première pierre de l'église.** — C'est dans un vallon des plus pittoresques, baigné dans toute sa longueur par la Douphine, qu'est située, à mi-route entre Quimper et Landerneau, la Poudrerie nationale du Pont-de-Buis. Plus de cinq cents ouvriers y sont constamment occupés, et composent avec leurs familles la

majeure partie d'une agglomération toute voisine, sans cesse grandissante, et déjà forte de 1.500 habitants.

Partagés naguère entre les paroisses de Quimerc'h et de Saint-Ségal, les poudriers désiraient depuis longtemps l'établissement du culte au Pont-de-Buis lorsque, l'année dernière, M. l'Archiprêtre de Châteaulin prit en main leur cause et l'exposa éloquemment à l'administration diocésaine. Mgr Duparc fit procéder à une enquête canonique, reconnut la parfaite convenance des revendications qui lui avaient été soumises et, le 16 Juillet, il chargeait M. Féroc, vicaire à Brasparts, « de se rendre au Pont-de-Buis pour y préparer la fondation d'une paroisse ». Le 4 Novembre, la paroisse était officiellement érigée, sous le vocable de sainte Barbe. Et jeudi 24 Février, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, délégué par Mgr l'Evêque, bénissait la première pierre de la nouvelle église. M. Féroc, dont les difficultés ne réussissent qu'à exciter le zèle, est de ceux qui vont vite et qui font bien.

Donc, jeudi, Pont-de-Buis était en fête. La chapelle provisoire, aménagée dans un hangar de M. Le Bomin et pour la circonstance fort gracieusement décorée de plantes naturelles, de verdure et de fleurs, était comble quand y entra, à 2 heures, M. le Vicaire général, accompagné de MM. les chanoines Le Roy, archiprêtre de Châteaulin, Pilven, secrétaire général de l'Evêché, Le Coz, curé de Pleyben, et d'une dizaine d'autres prêtres. En un instant, la procession s'organise, et se rend, au chant du cantique de sainte Barbe, à l'emplacement de la nouvelle église, tout près de la caserne.

Tout le peuple suit avec émotion les belles cérémonies et les chants liturgiques de la bénédiction solennelle de la première pierre, qui forme la base de la colonne du côté de l'Evangile. Puis, M. le Vicaire général monte sur le fût d'une colonne en face, et adresse à cette foule recueillie des paroles pleines d'onction, bénissant, au nom de Mgr l'Evêque, le Recteur dévoué, les paroissiens généreux et les bienfaiteurs qui le secondent avec tant d'empressement, et rappelant que l'édifice, dont Dieu prendra bientôt possession définitive en y résidant comme roi caché et puissant dans son tabernacle, est le symbole de leurs âmes que Dieu doit un jour incorporer à son temple du ciel.

Après le sermon, la procession se reforme et se rend, au chant du *Te Deum*, à l'église provisoire, où se donne la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

C'est un nouveau foyer de vie chrétienne d'où vont rayonner une lumière de foi et une ferveur de dévotion pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

***

ESQUIBIEN. — **Bénédiction d'une croix.** — Dimanche 27 Février, fête en la paroisse d'Esquibien, à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle croix élevée, sur le terrain de Kerneyen, par la piété d'une personne généreuse.

Départ de l'église paroissiale, vers 1 h. 1/2 ; en route, chant des vêpres et de divers cantiques soutenu par un nombreux chœur de jeunes gens.

Archives diocésaines d' Quimper et Léon

Bientôt apparait à nos yeux le blanc monument de granit, œuvre d'art exécuté par deux des chantres. Après le salut à la Croix et sa bénédiction liturgique par notre cher Curé-doyen, nous eûmes le bonheur d'entendre la vigoureuse parole de M. l'abbé Beuzet, vicaire de Plouhinec.

Au nom de la paroisse il remercie la personne pieuse qui a fait planter, sur le sol breton, une croix de plus. Il s'adresse alors à la foule : *In hoc signo vinces* ; par ce signe le monde a pu se relever de ses ruines et l'individu se rendre victorieux de ses passions. L'orateur termine ainsi : « Aussi longtemps que les flots de la mer rongeront les rochers de nos côtes, aussi longtemps que les blés ondouleront dans les champs, aussi longtemps qu'il y aura dans les familles des enfants à élever, des misères à soulager, le Breton viendra chercher force et courage au pied de la Croix ».

Un *Te Deum* d'actions de grâces a couronné la fête, et, avant de se retirer, chacun des assistants est venu pieusement baiser les degrés du Calvaire, emportant ainsi, avec le souvenir d'une touchante cérémonie, un surcroit de force pour supporter les peines de chaque jour.

Un Témoin.

Camaret. — **Chapelle incendiée.** — Une douloureuse nouvelle nous est venue de Camaret : l'antique et vénérée chapelle de Rocamadour, située à l'entrée du port, a été détruite par un incendie dans la nuit du 24 au 25 Février. L'alarme a été donnée, vers 5 heures du matin, par un douanier : avant qu'on ait pu porter un secours efficace, tout était consumé !... A quelle cause attribuer le sinistre ?... L'enquête de la gendarmerie n'a donné aucun résultat ; mais il paraît difficile de ne pas croire à la malveillance. La chapelle était fermée à clef ; depuis le 6 Février, aucun des prêtres de la paroisse n'y était entré, non plus que le sacristain...

Les habitants de Camaret, très attachés à ce sanctuaire, ont ouvert immédiatement une souscription pour le restaurer dans la mesure du possible. Puissent quelques personnes généreuses leur venir en aide pour relever de ses ruines cette chapelle qui, en même temps que de pieuses traditions, rappelle des souvenirs glorieux d'histoire locale.

Lesneven. — **Retraite de femmes,** *du 13 au 19 Février.* — 35 paroisses ; 65 retraitantes : Goulven, 4 ; La Forêt-Landerneau, 4 ; Kernilis, 4 ; Coatméal, 3 ; Lesneven, 3 ; Plouescat, 3 ; Plouguerneau, 3 ; Plouider, 3 ; Le Drennec, 2 ; Guilers, 2 ; Guissény, 2 ; Kernouës, 2 ; Landerneau, 2 ; Plouvien, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Plouzané, 2 ; Tréglonou, 2 ; Brélès, 1 ; Le Conquet, 1 ; Crozon, 1 ; Kerlouan, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Lanarvily, 1 ; Landéda, 1 ; Plabennec, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plougar, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Trégarantec, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Saint-Servais, 1.

Quimper. — **Retraite française d'hommes,** *du 26 Février au 2 Mars.* — 14 paroisses représentées ; 26 retraitants : Tourc'h, 6 ; Lennon, 5 ; Briec, 2 ; Le Juch, 2 ; Plogonnec, 2 ; Bannalec, 1 ; Cléden-Cap-Sizun, 1 ; Douarnenez, 1 ; Guengat, 1 ; Lothey-Landremel, 1 ; Melgven, 1 ; Querrien, 1 ; Riec, 1 ; Scaër, 1.

Les Bretons de Paris. — I. *Le pèlerinage.* — La société « La Bretagne » (président M. le général de Kerdrel) organise son grand pèlerinage annuel des Bretons à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre pour le dimanche 6 Mars, à 3 heures.

Cette fête rassemble chaque année sur la colline plusieurs milliers de Bretons ; mais cette année, selon toutes prévisions, la foule sera plus nombreuse que jamais, car la cérémonie sera présidée par Mgr Amette lui-même, et c'est Sa Grandeur qui y fera le sermon d'usage.

II. *Missions pascales.* — Le lendemain du pèlerinage, le lundi 7 Mars, s'ouvriront les missions pascales pour ces mêmes Bretons de la société « La Bretagne ». Six missions leur seront données successivement dans les églises de N.-D. de Plaisance, de Sainte-Anne, de Clichy, de Saint-Lambert de Vaugirard, de Sainte-Marguerite et de Saint-Denis de l'Estrée. Elles seront prêchées par MM. les abbés Brochen, Kervennic, Le Troadec et Questel.

Nous engageons vivement les Bretons du pays natal à faire un peu d'apostolat auprès de leurs parents et de leurs amis émigrés vivant à Paris, et à leur écrire de prendre part à ces missions, que nous recommandons en même temps aux prières de nos lecteurs.

Concours d'Enseignement agricole. — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« MM. les Instituteurs et Mmes les Institutrices sont informés que le prochain concours d'Enseignement Agricole pour les cinq départements bretons, organisé par l'*Association Bretonne*, la *Société Départementale d'Agriculture et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine* et le *Syndicat Agricole et Horticole Départemental d'Ille-et-Vilaine*, est fixé au 6 Juin.

» Le délai d'inscription est du 1er au 30 Avril. Ce délai est de rigueur sous peine d'exclusion. Les demandes de programmes doivent être adressées à M. Louis de Villers, secrétaire général de la commission d'Enseignement Agricole, Rennes, 32, place des Lices. »

Pèlerinage national à Rome, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque de Paris. — Le Comité national, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18e), organise un pèlerinage à Rome, sous la présidence de Mgr Odelin, vicaire général de Paris, pour le mois d'Avril 1910 ;

1° Par *Train spécial circulaire*, du 12 au 26 Avril (côte d'Azur, Gênes, Florence, 6 jours (7 nuits) à Rome, Lorette, Venise, Padoue, Milan, le Saint-Gothard, Lac des IV Cantons). Prix au départ de Paris : 1re cl., hôtel à Rome, 420 fr. ; 2me cl., hôtel à Rome, 338 fr. ; 2e cl., couvent à Rome, 295 fr. ; 2me cl., Sainte-Marthe à Rome, 260 fr.

Archives diocésaines d uimper et Léon

2° Par *Train semi-circulaire*, du 13 au 23 Avril (Modane Gênes, 5 jours à Rome, Lorette, Venise, Padoue, Milan, Modane). Prix au départ de Paris : 1re cl., hôtel à Rome, 320 fr. ; 2me cl., hôtel à Rome, 255 fr. ; 2me cl., couvent à Rome, 220 fr. ; 2me cl., Sainte-Marthe à Rome, 195 fr. ; 3me cl., couvent à Rome, 185 fr. ; 3me cl., Sainte-Marthe à Rome, 160 fr.

Excursion facultative à Naples et à Pompéi.

Une *caravane* de 40 voyageurs par trains réguliers de jour (1re et 2e cl. seulement) partira de Paris le 17 Mars pour assister à Rome aux cérémonies de la Semaine sainte et aux Fêtes de Pâques. Rentrée le 5 Avril. Itinéraire : Cannes, Nice, San Remo, Gênes, Pise, Florence, Assise, Rome, Naples (facultatif), Sienne, Florence (coucher) Venise, Padoue, Milan.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Bureau central, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris, 18e, ou à M. Coat, curé de la cathédrale de Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Outrages au Souverain Pontife.** — Le dimanche 20 Février, la société Giordano Bruno — qui est la section romaine de l'Alliance universelle de la prétendue libre-pensée — inaugurait son nouveau local, qu'elle a choisi intentionnellement dans le voisinage immédiat du Vatican. Le Pape ne peut plus regarder de sa fenêtre la place Saint-Pierre sans apercevoir le drapeau noir qui va rester tout le temps arboré à cette maison, comme une insulte et une menace permanentes. Dans la journée du 20 Février, des « manifestants » ont pu impunément faire retentir les rues de Rome des cris de : « Mort au Pape ! Mort aux prêtres ! A bas le Vatican ! » Le soir, les anticléricaux ont fait, sur le toit de leur nouveau local, des projections lumineuses injurieuses pour le Souverain Pontife.

Le cardinal Merry del Val a adressé aux nonces apostoliques une circulaire confidentielle, les invitant à appeler l'attention des gouvernements près desquels ils sont accrédités sur cette violation flagrante de la « loi des garanties », par laquelle le gouvernement italien s'est engagé à assurer au Pape, dans Rome, la liberté, le respect et la tranquillité. De tels faits montrent combien l'exercice du pouvoir spirituel du Chef de l'Eglise catholique est peu en sûreté.

Pie X n'a donné ce jour-là aucune audience pour éviter aux visiteurs les mauvais traitements possibles. Les catholiques romains avaient organisé dans chaque quartier des conférences pour rappeler ce que fut Bruno, et distribué soixante mille tracts de l'Union Populaire que les jeunes gens des associations catholiques ont répandus dans les quartiers ouvriers.

De tous points de l'Italie et de l'étranger, les évêques et les catholiques ont fait parvenir au Pape la protestation de leur foi et de leur amour outragés.

Les Évêques poursuivis. — REIMS. — Le tribunal civil a rendu, le 25 Février, son jugement dans le procès intenté, par la Fédération des instituteurs de France et des colonies et par l'Amicale des instituteurs de la Marne, à Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Le tribunal se déclare compétent, admet la recevabilité de la plainte, déclare qu'il y a eu préjudice moral et matériel causé aux instituteurs par la lettre pastorale.

En conséquence, il condamne le Cardinal à 500 francs de dommages-intérêts. Aucune insertion dans les journaux n'est ordonnée.

Ce jugement causera dans le pays une profonde et pénible surprise.

C'est tout d'abord un véritable attentat contre le droit de chacun de critiquer un enseignement qui est essentiellement public.

C'est surtout une atteinte inadmissible aux droits de l'Épiscopat de dénoncer aux familles chrétiennes les dangers que court la foi de leurs enfants.

Le Cardinal-Archevêque de Reims est le premier frappé. Après lui, sans doute, ses vénérables collègues dans l'Episcopat subiront la même condamnation. L'Eglise n'en sera pas amoindrie. Les Evêques sortiront des prétoires avec une autorité agrandie par la persécution. Il sera seulement constaté une fois de plus que tout en France, même les tribunaux, semble n'avoir qu'un but, la ruine de l'Eglise.

***

Dimanche, à l'issue du sermon du Carême, Son Em. le cardinal Luçon a pris la parole. Condamné, dit-il, pour un acte qui porte la signature des 90 évêques de France et par lequel ceux-ci accomplissaient un devoir urgent de leur ministère spirituel, il ne veut pas récriminer contre le jugement qui les frappe tous. Comme les Apôtres, nous estimons que c'est un honneur d'avoir à souffrir pour la cause de Dieu et la défense des âmes dont nous sommes les pasteurs. Le Sauveur lui-même, condamné à un supplice infamant, priait pour ses bourreaux. A son exemple, loin de maudire nous prions pour ceux qui nous persécutent..., attendant avec une ferme confiance le triomphe de la vérité et du droit... Pour les fidèles, que leur foi ne soit pas déconcertée ni leur fidélité au devoir ébranlée.

RENNES. — **Réouverture de l'église de Chelun.** — Le scandale causé à Chelun par les sonneries de cloches constituant une offense à la dignité du culte catholique et une illégalité a été réparé. Le Conseil municipal, à la presque unanimité de ses membres (neuf sur onze), a attesté qu'il « réprouvait » l'acte condamné par l'Autorité Diocésaine et qu'il y était entièrement étranger. Pour donner à cette pièce un cachet officiel, les signatures avaient été légalisées par l'Adjoint. Cet acte fait honneur au Conseil et nous l'en félicitons.

Archives diocésaines d[illegible]nper et Léon

Nous félicitons plus encore la population de Chelun. Son attitude a été exemplaire et, pour tout dire, chrétienne. Elle fut consternée en voyant sa belle église fermée, muette, solitaire. Il semblait, nous dit le Recteur, que la paroisse était morte et l'on avait l'impression d'un deuil public. Mais à l'abattement succéda l'indignation. Devant un appel à Monseigneur couvert en deux jours de trois cents signatures, devant les sommations des commerçants, montrant une fois de plus que la religion est le premier des intérêts publics et le support de tous les autres, devant le soulèvement des gens de la campagne dont on escomptait la passivité, M. le Maire s'émut. Il se sentit responsable de la paix publique et de l'intérêt commun, ayant été élu pour les protéger. Il écrivit deux lettres, à M. le Doyen et à Mgr l'Archevêque, où il « déplorait de tout son cœur l'incident » du 21 Janvier, et « sollicitait la levée de l'interdit ».

Devant l'expression de ces regrets, Monseigneur fit droit à la requête.

Dimanche dernier, M. le chanoine Desbois, curé-doyen de la Guerche, lut en chaire la lettre de l'Archevêché lui donnant et lui motivant le mandat de procéder à la réouverture de l'église. Celle-ci était pleine comme à Pâques, et l'allégresse paraissait aussi vive que l'avait été l'angoisse. M. le Doyen tira avec une autorité éloquente la leçon des événements qui avaient bouleversé pendant trois semaines ce paisible pays.

Leçon douloureuse, mais non sans fruit. Le premier magistrat s'est rendu compte qu'il avait excédé son pouvoir et qu'au moment où il pensait faire un coup d'autorité, il ébranlait la sienne qui ne vit que de la confiance publique. La population sait ce qu'elle peut obtenir quand elle est décidée à faire respecter ses sentiments religieux. Puissent cette résolution et cette fierté, qualités des bons chrétiens, rester en éveil, et servir d'exemple à d'autres ! Monseigneur l'Archevêque a été, comme nos évêques d'autrefois, le *Defensor civitatis*, en revendiquant la liberté et la dignité de la liturgie catholique.

On sait sa bienveillance et combien l'intolérance lui est étrangère. Mais il a la responsabilité et la tutelle de ce qui est le bien de tous, des fidèles tout autant que des prêtres. Il a tenu à les couvrir, et M. le Maire de Chelun avait l'intelligence nette de la situation en écrivant qu'il déplorait un incident qui *a obligé* Monseigneur à mettre en interdit l'église paroissiale de Chelun.

(*Semaine religieuse* de Rennes.)

Les acheteurs de biens volés. — On lit dans la *Semaine religieuse* de Coutances :

« Au Mesnil, un cultivateur, qui détenait des biens d'Eglise, n'a pu recevoir les honneurs de la sépulture chrétienne.

» M. Duval, maire du Loreur, avait signé une demande de dévolution des biens ecclésiastiques. Se sentant mourir, il s'est rétracté

en présence de quatre témoins, qui ont signé l'attestation de cette rétractation. Mgr l'évêque a été heureux de pouvoir autoriser l'inhumation religieuse de M. Duval ; mais il convenait que notification publique en fût donnée ; aussi l'a-t-elle été, au départ de la maison mortuaire, par le prêtre qui présidait. »

BIBLIOGRAPHIE

Sainte Agnès, vierge et martyre de la Voie Nomentane, par F. Jubaru, S. J. In-12, orné d'une héliogravure et de 4 gravures dans le texte, 2 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

L'auteur, selon l'expression de S. E. le cardinal Merry del Val, sait joindre « à la profonde science, la tendre piété » : sainte Agnès ne perd rien à être placée dans la pleine lumière de l'histoire. Au contraire, comme le pressentait déjà en 1899 un sagace archéologue, le P. Grisar, dans cette lumière la jeune vierge apparaît « plus belle, plus vive, plus angélique ».

Saint Joseph, *dans la vie de Jésus-Christ et dans la vie de l'Eglise,* par le R. P. M. Meschler, S. J. Un volume in-12 écu. Prix : 1 fr.

Ce n'est pas un *Mois de saint Joseph* que l'auteur a voulu nous donner, mais une étude sur la vie du glorieux Patriarche. Cette étude est traitée avec une compétence incontestable.

POUR L'EUCHARISTIE, par l'abbé A. Carré. 1 vol. in-18 raisin (11-160 pp.), 1 fr. 50 (Gabriel Beauchesne, éditeur).

De bons juges ont dit de *Pour l'Eucharistie* qu'il y avait là une spiritualité sûre et chaude, riche et saine, encadrée de délicatesse, de finesse et de quelque chose qui donne à songer.

Evidemment c'est là une étude originale et neuve d'un sujet où il y a toujours à prendre.

POUR LES DIRECTEURS DE PATRONAGES : **Le Triomphe de la Croix !** Pièce en deux actes, (Episode de la persécution des chrétiens sous Néron) par P. D. — Imprimerie Cuny, quai Carnot, Saint-Dié, (Vosges). Prix : 0 fr. 75 franco.

Mgr l'Evêque de Saint-Dié, qui recommande cette petite pièce aux Directeurs de Patronages de son diocèse, a bien voulu dire que sa représentation « sera aussi intéressante que salutaire ».

La Prière Divine, « *le Pater* », par le T. R. P. Monsabré, des Frères Prêcheurs. In-12, 3 fr. 50. (Lethielleux, éditeur.)

Le Commentaire que le P. Monsabré a fait de cette divine formule nous semble son œuvre la meilleure. Son style y apparaît simple, éclairé et pieux.

A Quimper, librairie J. Salaun.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Février 1910.

I. Angélique Arnaud. Ses relations avec saint François de Sales. *Raoul Plus.* — II. Epigrammes antiques. *André Brémond.* — III. Loriquet. *Pierre Bliard.* — IV. Le mouvement chrétien social en Suisse. *Paul de Sury d'Aspremont.* — V. Notes de littérature italienne. *Louis Chervoillot.* — VI. Choses d'Islam. *Henri Lammens.* — VII. Bulletin d'histoire moderne. *Yves de la Brière.* — VIII. A travers les revues. Revues anglaises et américaines. *Jacques Beauclerc.* — IX. Revue des livres.

Archives diocésaines d[illegible] nper et Léon

LES MÉFAITS DE L'ESTOMAC

Maux d'estomac : cauchemar de l'humanité ! et, comme dit la fable :

.....Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre !

Jamais il ne fut plus vrai qu'on est puni par où l'on a péché.

Il y a ceux que l'on sent, et ceux que l'on ignore. Quand on souffre, la solution est claire. La Faculté, par la bouche de ses maîtres les plus autorisés, indique à tous le *remède infaillible* : « Prenez le *Régyl*, dit-elle, ce parfait *régulateur de l'estomac*, qui calmera de suite vos douleurs, et les guérira sans retour ».

Le public, d'ailleurs, n'a garde d'y manquer, et la cure de toute maladie d'estomac par le Régyl est aujourd'hui un fait accompli, indiscutable et indiscuté — pour la plus grande joie des intéressés.

Plus redoutable est le mal dont on ne se méfie pas. Toute sa vie, on a mangé trop et trop vite, et l'on n'a rien ressenti. Un beau jour, on voit poindre : *vertiges, maux de tête, migraines, constipations tenaces, gênes de respiration, amaigrissements, dépérissements progressifs*, qui déconcertent les médecins. On croit à de l'anémie, de l'asthme, à une maladie de cœur ou de poitrine. En réalité, c'est ce maudit estomac le vrai coupable. Tous ces malaises, heureusement, ont trouvé leur maître, et ce maître, c'est le *Régyl*.

Ma femme, nous écrit M. Henry, le publiciste bien connu de Nice, souffrait terriblement de l'estomac : *elle ne pouvait plus rien digérer*, même une cuillerée de lait : c'est vous dire combien son état était grave. Aujourd'hui, grâce à un traitement suivi du Régyl, ma femme 1° commence à se lever, car il y a deux mois qu'elle était alitée, 2° elle mange 3 potages de farine d'orge avec un jaune d'œuf, un léger plat de légumes et un peu de viande. Enfin, le Docteur lui permet de sortir une heure par jour. Elle s'est donc rétablie grâce au Régyl et *le médecin la considère comme guérie*.

Il n'y a rien à ajouter à une telle attestation. Le Régyl est *très agréable* à prendre, son emploi ne rencontre *aucune contre-indication* ; enfin, son *efficacité est certaine* : lecteurs, concluez !

N. B — On trouve le Régyl au prix de 4 fr. 50 la boîte (5 fr. franco partout) et 19 fr. les 4 boîtes pour la cure complète, chez M. Gildas Fiévet, pharmacien-chimiste, 53, rue Réaumur, Paris.

Dépôt à Quimper, 24, place St-Corentin, M. Laouënan, pharmacien.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché indécis, ferme toutefois dans l'ensemble. Notre 3 °/₀ termine à 98,75. Les Fonds Russes se tassent légèrement. Les grandes valeurs de crédit françaises sont résistantes. Chemins français en progrès.

Le cours de 426 fr., couramment inscrit pour les obligations 5 1/2 °/₀ or du Chemin de Fer Grand Nord Central de Colombie, fait ressortir un placement de plus de 6 °/₀ avec jouissance Janvier dernier.

Rappelons que le Banco di Roma, 15, rue de Choiseul, et MM. Armstrong et Cie, 19, rue Scribe, ainsi que tous les banquiers et agents correspondants dans les départements continuent à livrer, au pair de 25 fr. des actions de la Compagnie Générale de l'Amérique Centrale.

Bonne tenue des obligations 5 °/₀ du Chemin de Fer de la Côte Orientale de l'Uruguay entre 460 et 462 fr. On sait que les coupons sont payés, en or, en Avril et en Octobre, avec exemption d'impôt.

Fermeté des obligations 5 °/₀ de 420 fr. de la Société Hongroise de Cuivres qui, à 370 fr., pour un revenu annuel de 21 fr. représentent un placement de plus de 5,50 °/₀.

Les obligations 6 °/₀ or de la Société pour l'Amélioration de la Ville de Para se négocient à la Bourse de Paris à 473 et 474.

D'intéressants achats se portent toujours sur l'action de la Société Franco Néerlandaise de Culture et de Commerce à 743 fr.

Arnoya est cette semaine encore sans affaires, sous l'influence de nouvelles relatant une seconde crue de la rivière, mais beaucoup moins grave que la première.

On recherche à 458 fr. l'obligation 5 °/₀ de la Compagnie Générale de Pernambuco qui donne un revenu de 25 fr. par an, payé par semestre en Janvier et Juillet, sans impôts brésiliens ou français.

Rappelons que la Franco Wyoming Oil Cy qui vient de reprendre l'actif de la Société Belgo-Américaine des Pétroles de Wyoming est au capital de 6 500.000 dollars, soit environ 32.500 000 fr. nominal dont 5 000.000 d'actions privilégiées 6 °/₀ cumulatives. Sur ces 5.000.000 d'actions privilégiées, 25.000 actions de 20 dollars, soit de 103 fr. 40 au change actuel, seront offertes au public du 1er au 10 Mars prochain.

A la faveur de demandes suivies, l'action de la Cie Territoriale de Mossamédes s'est avancée à 26 fr.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

MAISON CATHOLIQUE

TRÈS RECOMMANDABLE

Offre à nos Lecteurs quelques Vins très avantageux, des mieux réussis, garantis naturels, pur jus de Raisins frais, aux conditions exceptionnelles suivantes :

				La Bordelaise de 225 litres,	La 1/2 Bordelaise de 110 à 112 litres.
VINS ROUGES	Palus 1908..... fr.	92	»	51 »	
	Saint-Emilionnais 1907..	115	»	62 50	
	Médoc 1906.....	125	»	67 50	
VINS BLANCS	Blayais 1907.....	105	»	57 50	
	Graves de Cabanac 1907	125	»	67 50	

FUT COMPRIS. — FRANCO DE PORT GARE DESTINATAIRE.

		Le litre en fût	Le litre en bouteille
MUSCAT			
MALAGA, blanc ou noir.	1re qualité.. fr.	1 70	1 90
PORTO, rouge ou blanc..	qualité supérre	2 25	2 45
GRENACHE, BANYULS	qualité extra..	2 70	2 90

Fût compris (par 16, 32, 64 litres). *Emballage des bouteilles compris.*
FRANCO DE PORT, GARE DESTINATAIRE.

RHUMS SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉS

MARTINIQUE	vieux.....	En fût	1f50	le litre	En bout.	1f75	le litre
—	supérieur ..	—	2 25	—	—	2 50	—
—	extra	—	3 »	—	—	3 25	—

LE "RIDOR" est le Vin de Dessert par excellence; il a vite obtenu les suffrages de tous les fins gourmets. Non seulement la Maison livre ce délicieux produit aux prix fixés par la Société pour ses clients directs, mais elle accordera 60 jours de terme pour le règlement, au lieu d'exiger le paiement d'avance comme la Société,

TARIF DE LA SOCIÉTÉ DU "RIDOR"

COLIS-POSTAUX		PETITE VITESSE	
Franco gare destinataire. Droits de régie compris.	2 Blles 7f60 / 5 Blles 16 25	Port dû. Droits de régie compris.	12 Blles 35f » / 25 Blles 71 »

DROITS D'OCTROI EN PLUS pour les Localités qui y sont soumises.

ECHANTILLONS Se fier surtout à la Maison pour choisir un bon Vin. Les petits Echantillons s'apprécient très difficilement. Toutefois, des *ECHANTILLONS NON FLATTÉS, CONFORMES A LA LIVRAISON,* sont envoyés gratis et franco, sur demande.

PRIME La Maison ne pratique pas la Vente avec Prime (qui ne sait que celle-ci est toujours payée par celui qui paraît en profiter) mais elle a l'habitude d'ajouter à ses frais, gratis et franco.
3 livres d'Excellent Café (No 2) à toute première commande de 100 fr. au
6 — — — — — 200 fr. et moins.

CAFÉS VERTS 1er CHOIX, des meilleures origines.

PRIX EXCEPTIONNELS

COLIS-POSTAUX de : Franco gare destinataire.	3 Kos Net : 2k750g	5 Kos Net : 4k680g	10 Kos Net : 9k600g
No 1, 1re qualité.....	10f80	18f10	36f75
No 2, qualité supérieure.....	12 45	20 95	42 55
No 3, qualité extra.....	13 55	22 80	46 25

PRIÈRE D'INDIQUER LA GARE DESTINATAIRE.

Ecrire à **JEAN CASTAING, 32, Rue du Haillan, Bordeaux.**
DEMANDER LE PRIX COURANT GÉNÉRAL.

25e Année. Vendredi 11 Mars 1910. No 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Le Culte de saint Joseph. *II.* — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Formule de prières superstitieuses ; Missions paroissiales ; Associations de pères de famille ; Locronan ; Un acte de justice à suggérer. *III.* — *Chronique générale :* Rome ; Les Evêques poursuivis ; Laval ; Paris ; Une guérison miraculeuse ; Ecoles et prisons. *IV.* — *Bibliographie.* *V.* — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Mars. — Dimanche de la PASSION. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 14. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur *(du 9 Février).* Double. Blanc.
Mardi, 15. — S. Grégoire, Pape, Docteur *(du 12 Mars).* Double. Blanc.
Mercredi, 16. — Office de la férie ; simple. Violet.
Jeudi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 18. — S. Gabriel, Archange *(au Supplément).* Double-majeur. Blanc.
Samedi, 19. — S. JOSEPH, EPOUX DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1re classe. Blanc.
Dimanche, 20. — Dimanche des RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Temps pascal empêchera l'Adoration d'avoir lieu, aux époques fixées par le tableau, dans les paroisses de : Plougasnou, Fouesnant, Huelgoat, Baye, Trébabu, Gouézec, Tréglonou, Treffiagat, Plounéventer et Saint-Evarzec. Elle se fera dans les communautés désignées ci-après :

Orphelinat (ancien Refuge), Brest	13-14 Mars.
Providence de Saint-Pol de Léon.....	15-16 —
Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest	17-18 —
Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon...	19-21 —

Archives diocésaines d Qu nper et Léo

Le Culte de Saint Joseph

I. Les Litanies. — Au Concile du Vatican, un *postulatum* fut formulé en vue de demander le culte de *proto-dulie* en l'honneur de S. Joseph. La récente concession à l'Église universelle des litanies du saint Patriarche donne à ce document une valeur nouvelle. Le voici donc reproduit :

« Le bienheureux Joseph, par une spéciale providence de Dieu, a mérité d'être choisi, entre toutes les créatures, pour être l'époux de la Vierge-Mère et le père du Verbe incarné, non pas au titre de la génération, mais par l'affection paternelle, l'adoption et le droit du mariage ; c'est ce que nul n'ignore. Aussi voyons-nous qu'il a été appelé dans les saints Evangiles, et par la bienheureuse Vierge elle-même, père du Christ. Et nous lisons encore que Notre Seigneur Jésus-Christ, aux jours de sa vie terrestre, a daigné se soumettre à Joseph comme à son père.

» Les prélats soussignés, pesant mûrement ces considérations et connaissant pleinement l'ardent désir de l'univers de voir s'accroître, autant qu'il est convenable, le culte public de S. Joseph, prient et supplient de toutes leurs forces le Concile œcuménique du Vatican de répondre favorablement à tant et de si grands désirs, en portant le décret suivant :

« Le bienheureux Joseph, en qualité de père du Christ, ayant » été élevé d'autant plus au-dessus de toutes les créatures qu'il a » reçu en héritage un nom plus excellent, plaise à la Sacrée » Congrégation des Rites qu'il lui soit attribué désormais, dans » l'Eglise catholique et dans la liturgie, un culte public de dulie, » supérieur au culte de tous les autres saints, la bienheureuse » Vierge exceptée. »

Ces illustres et doctes signataires, au nombre de 260, appartiennent à tous les pays : la France, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, les deux Amériques, l'Asie, l'Océanie ; ils représentent tous les rites : latin, grec, arménien, chaldéen, syriaque. Le *postulatum* reçoit ainsi une indiscutable autorité et ses affirmations méritent la plus sérieuse considération.

C'est d'abord la reconnaissance solennelle de la *paternité adoptive* et *légale* de saint Joseph. Jusqu'alors on l'avait bien proclamé le père nourricier du Christ ; mais au delà de ce titre d'honneur personne n'osait aller. L'adoption réciproque du Verbe incarné et de saint Joseph et les droits légaux du mariage sont ici hautement affirmés. Cette première conséquence en amène une seconde : la prééminence de saint Joseph sur tous les autres saints. Il entre, en effet, dans le décret de l'Incarnation ; le Fils de Dieu, voulant sauver le monde, a décrété qu'il naîtrait de la Vierge Marie, unie par le mariage au chaste Joseph. Il convient dès lors que des honneurs spéciaux soient rendus à saint Joseph et qu'il prenne place immédiatement après la Vierge-Mère. C'est la conclusion de

saint Bernardin de Sienne : *Post Mariam huic debet gratiam et reverentiam singularem.*

On sait pourquoi le Concile du Vatican fut interrompu ; les vœux rédigés dans les diverses commissions ne purent pas être tous soumis aux assemblées générales ; mais ils figurent dans la collection complète des œuvres du Concile et dans les archives de la Congrégation des Rites, où ils attendent l'heure de Dieu. Quand elle aura sonné, le Pontife romain, qui a le pouvoir suprême de lier, de délier et d'exalter aussi, rendra sa sentence et ratifiera le vœu du Concile. En attendant, une déclaration que nous pouvons appeler *équipollente,* est venue combler la joie des fidèles en accordant des litanies spéciales en l'honneur de S. Joseph (1).

Elles étaient réclamées depuis longtemps, et il faut ici rendre justice à l'Ordre cistercien qui a voulu faire sienne la cause de S. Joseph. Dom Sébastien Wyard, avant-dernier général de l'Ordre de Cîteaux, avait adressé une supplique à Léon XIII, à l'effet d'obtenir des litanies officielles en l'honneur du saint Patriarche.

Le Pape encouragea le pieux général à s'adresser à la Congrégation des Rites. Il était réservé à Mgr Marre, évêque de Constance et successeur de dom Wyard, comme abbé général des Cisterciens, de mener la question à bon terme. Le décret qui accorde les litanies nouvelles lui donne une mention d'honneur qui signalera désormais son généralat et lui vaudra la reconnaissance de l'Eglise catholique. De ce décret semble découler une conclusion d'une exceptionnelle importance. Nul autre saint, la Sainte Vierge exceptée, n'ayant reçu les honneurs de litanies particulières, S. Joseph prend désormais dans la liturgie la première place après son auguste Epouse. L'ordre des préséances semble donc définitivement réglé ou à la veille de l'être.

Ainsi commence à s'accomplir le vœu des Pères du Concile du Vatican, et la loi de la prière va préparer la loi de la foi qui ne peut être bien lointaine.....

(*Semaine du Fidèle,* du Mans.)

II. **Privilèges accordés pour la fête de S. Joseph.** — Une décision de la S. C., insérée dans la « Collection authentique », sous le numéro 3348, permet d'orner de fleurs les autels et de jouer de l'orgue même pendant le Carême, dans le mois de Mars, *par dévotion envers saint Joseph.* Le même décret permet de ne pas couvrir, pendant le temps de la Passion, la statue du saint Epoux de la Vierge Marie, si cette statue est exposée en dehors de l'autel. Voici le texte même du décret :

« Dub. XI. An occasione primæ Communionis puerorum, vel *ob devotionem erga S. Joseph mense Martio,* possint altaria ornari floribus et pulsari organa, etiam tempore Quadragesimæ ; an idem

(1) Ces Litanies, approuvées par décret du 18 Mars 1909, ont été publiées (avec la traduction française) dans notre *Semaine religieuse,* n° du 21 Mai. On en trouve des exemplaires (0,30 la douzaine) chez M. Salaun, libraire à Quimper.

N. R.

Archives diocésaines d[illegible]Quimper et Léon

dicendum, si effigies S. Joseph sit extra altare exposita ; et an, in hoc ultimo casu, *possit relinqui discooperta tempore Passionis ?* »

« Sacra Rituum Congregatio etc. respondendum censuit : Ad XI. Ad primam partem : *affirmative* ; ad secundam partem : *provisum in prima* ; ad tertiam : *tolerari posse.* »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **Les prédications du Carême. — La conversion des pécheurs.**

III. — **Les communions pascales.**

IV. — **Retraite.** — ROSCOFF (Villa Saint-Luc), retraite française pour hommes, du *samedi soir 19 Mars au mercredi matin 25.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 13 Mars, messes aux heures ordinaires. A *2 h. 1/2*, vêpres, suivies du sermon par **M. Mouton**, prédicateur de la Station. — Le soir, à *7 h. 3/4*, instruction bretonne.

Pendant la semaine, M. Mouton prêchera tous les soirs à *7 h. 3/4* : réunions générales, *lundi, mardi* et *jeudi ;* le *mercredi* et le *vendredi*, réunions spéciales pour les hommes.

Mercredi, jeudi, vendredi et *samedi* (16, 17, 18 et 19 Mars), le matin, à *5 h. 1/2*, messe avec méditation ; à 6 heures, instruction.

Retraite de Dames. — Tous les jours de la semaine, à *8 heures*, messe avec méditation ; le soir, à *4 heures*, instruction.

— PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — *Samedi 12 Mars*, à *7 heures*, messe de communion pour terminer la retraite des jeunes filles.

Le soir, à *8 heures*, **salle Jeanne d'Arc**, conférence spéciale pour les hommes et les jeunes gens.

Dimanche, à 8 heures du soir, conférence pour tous les fidèles.

Retraite des Mères de famille. — Elle s'ouvrira lundi matin, 14 Mars. Il y aura trois instructions par jour : le matin, après la messe de 8 h. 1/2, l'après-midi à 4 h. 1/2 et le soir, à 8 heures. Messe de communion le *samedi à 8 heures.*

— PAROISSE DE LOC-MARIA. — Dimanche, 13 Mars, clôture de la Mission. A *7 heures*, messe de communion. — A 10 heures, grand'messe ; sermon.

A *3 heures*, vêpres ; procession à la croix de Saint-Colomban. Au retour à l'église, consécration de la paroisse au Sacré Cœur de Jésus. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— PAROISSE DE KERFEUNTEUN. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Le vendredi 18 Mars aura lieu le pèlerinage annuel en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Messes à *6 heures* et à *7 heures* A *8 heures*, messe du pèlerinage.

Formule de prières superstitieuses.

— On continue à répandre, sous le nom de « chaine de prières », des formules d'invocations singulières dont la diffusion est très regrettable.

Nous renouvelons l'avis, déjà donné plusieurs fois dans la

Semaine religieuse, que l'autorité ecclésiastique non seulement n'autorise pas ces pratiques, mais les réprouve comme superstitieuses.

MISSIONS PAROISSIALES

I. GOUESNAC'H. — Elles sont rares à Gouesnac'h, les Missions : de mémoire d'homme on n'en avait pas vu dans cette paroisse. Aussi la Mission, annoncée et diligemment préparée par le nouveau Recteur, prit-elle bien vite, pour ces braves gens, les proportions d'un véritable événement. Aux premières effluves de la grâce, leurs âmes s'ouvrirent grandes et joyeuses.

C'est pour envelopper ces âmes d'une atmosphère lumineuse et chaude que l'église prit, pour la circonstance, et malgré la saison d'hiver, une parure riante et fleurie : des guirlandes de couleur, traversant l'édifice en diagonale pour se croiser et s'enchevêtrer çà et là, formaient au-dessus des têtes une sorte de velum azuré.

La première semaine, le temps fut, hélas ! ce qu'il était si tristement depuis trois mois, tout fait de pluie, de grêle et de vent ; et cependant, du premier au dernier jour, ce fut une assiduité entière et touchante à tous les exercices.

« Quels braves gens ! » disaient les missionnaires devant cette avidité insatiable pour la parole de Dieu. Certaines conférences — les tableaux par exemple — duraient quelquefois cinq quarts d'heure, sans que l'auditoire laissât voir un signe de lassitude : on eût dit des affamés, voulant tout dévorer de ce festin spirituel jusqu'à la dernière miette. Aussi le travail fut profond qui s'opéra dans ces âmes droites.

« Depuis quinze ans que je prêche des Missions, dit M. Bourdoulous, je n'ai trouvé nulle part un auditoire plus sympathique, plus attentif, plus intéressé à tout ce qui est de la Mission. » M. Le Jollec, son collaborateur, et les quelques prêtres du ministère paroissial qui aidaient aux confessions, souscrivent de grand cœur et haut la main à ce juste éloge, même des Léonards comme M. le Recteur de Saint-Servais et M. le Vicaire de Guipavas... Petite et modeste paroisse, sans doute, que Gouesnac'h, et solidaire de la réputation des Fouesnantais, qui n'est pas de sainteté ; mais, encore une fois, pour être juste, il nous faut dire, en toute sincérité, que nous y avons vu un idéal de Mission.

Quel charme dans le chant lui-même ! Il y a là un bon groupe de jeunes filles pour qui les airs de cantiques les plus difficiles ne sont qu'un jeu : avec des voix justes et expressives ce sont les âmes qui chantaient.

De tout cela il est permis de conclure que la pauvre humanité est plutôt faite, tout même, pour la lumineuse et vivifiante vérité de la Religion chrétienne que pour les théories creuses et lamentables de nos modernes pédagogues, — et quel contraste entre l'attitude recueillie de ces braves gens et celle, agitée, convulsée, des réunions anticléricales !

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Dimanche dernier, jour de clôture de la Mission, la paroisse entière s'est rendue en procession à la chapelle de N.-D. de Bon-Secours, où M. Bourdoulous a remis à la garde de Marie les généreuses résolutions prises pendant ces jours bénis...

Faut-il ajouter maintenant que, à trois ou quatre exceptions près, tous les paroissiens ont fait et bien fait cette Mission, dont le souvenir sera pour eux impérissable. J. D.

II. KERFEUNTEUN. — La Mission qui vient d'avoir lieu à Kerfeunteun (13 Février-5 Mars) a donné des fruits très consolants.

La première semaine était réservée aux enfants, d'abord ceux des communions, auxquels étaient venus se joindre les « aspirants ». Ils étaient en tout 400 environ. Le 13 Février, premier dimanche du Carême, M. Chapalain, recteur de Bodilis, ouvrait la Mission sous les auspices de la T. Sainte Vierge, dans son vénéré et aimé sanctuaire de « Ty-Mam-Doue » où, suivant une pieuse tradition, les vêpres sont chantées, chaque dimanche du Carême. Pouvait-t-on mieux choisir ? N'est-ce pas là que ces chers enfants ont été, dès leur plus bas âge, consacrés à leur Mère du Ciel ! Aussi, rarement, on les avait vus aussi attentifs et recueillis. Il est vrai que les prédicateurs étaient si intéressants et avaient si bien su trouver le chemin de leur cœur !

La communion générale de cette première série de retraitants a eu lieu le jeudi. Dans l'après-midi, on se rendit processionnellement à la chapelle de la Mère de Dieu, où M. le Président prononça une touchante allocution sur la dévotion à la T. Sainte Vierge et sur les moyens de persévérance. La cérémonie se termina par la consécration à Marie Immaculée, faite au nom de tous par une élève de l'école chrétienne. Puis la procession rentra à l'église paroissiale, et Notre Seigneur bénit une dernière fois les enfants, qui garderont de ces jours bénis, nous l'espérons, un souvenir durable et réconfortant.

Le lendemain, vendredi, ce fut le tour des plus jeunes : les plus voisins de l'église vinrent dès le matin et, dans l'après-midi, les plus éloignés. Les confessions terminées, vers 3 heures, tous assistèrent à une explication des tableaux, faite par M. Pennec, aujourd'hui recteur de l'Ile-Tudy... Il fallait voir les auditeurs, dévorant des yeux les « images », cherchant à comprendre. Le prédicateur a su captiver leur attention et se mettre si bien à leur portée qu'ils répondaient tout haut à ses questions. Cette journée des « petits » se termina par une procession, suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement, et se compléta par la remise de médailles que M. le Recteur distribua à tous comme souvenir.

†

La Mission pour les grandes personnes s'ouvrit le dimanche 20 Février. Le rendez-vous était encore à « Ty-Mam-Doue. » Mais quel temps ! le vent soufflait en tempête, et la pluie tombait à torrents. On pouvait se demander si l'on n'allait pas se trouver devant une chapelle vide ! On fut agréablement surpris d'y trouver près

de 200 personnes qui avaient bravé, on peut le dire, les éléments déchaînés...

Après le chant des Vêpres et du *Veni Creator*, le président de cette seconde semaine, M. le chanoine Orvoën, ancien vicaire de la paroisse, où son souvenir est toujours vivant, monta en chaire et, au milieu du plus profond recueillement, fit l'instruction d'ouverture de la Mission, demandant à Marie de la bénir et... de nous donner pour le lendemain, un rayon de soleil.

Mais la bonne Mère voulait mettre ses enfants à l'épreuve : le lendemain la pluie tombait encore ! Néanmoins, dès 7 heures, les paroissiens remplissaient l'église, plusieurs ayant fait pour venir sept et huit kilomètres. Aussi M. le Président rendit hommage à cette bonne volonté qui ne s'est pas démentie jusqu'à la fin.

La population de Kerfeunteun, composée presque entièrement de cultivateurs, compte cependant un groupe assez considérable d'ouvriers. Nous avons été heureux de constater que ces braves gens n'ont pas hésité à laisser leur travail de chaque jour, souvent nécessaire pour l'entretien de la famille, pour prendre part à la Mission. Plusieurs d'entre eux n'ont pas manqué une instruction.

Environ 900 personnes ont suivi les exercices, pendant cette semaine, et se sont approchés de la Sainte Table, le jour de la clôture.

Pour la dernière semaine, qui était présidée par M. le chanoine Péron, curé de Châteauneuf, l'empressement a été le même, et les retraitants se sont trouvés plus nombreux. Les premiers avaient si bien parlé des merveilles dont ils avaient été témoins, que les autres attendaient leur tour avec impatience. Malheureusement, comme cela arrive en plusieurs circonstances, l'église était beaucoup trop petite pour contenir les fidèles. Aussi les voyait-on se hâter pour chercher leur place, un quart d'heure avant le commencement des exercices, pour avoir le privilège d'une chaise. Et quand les missionnaires venaient, le soir, assister à la bénédiction, ils ne pouvaient s'empêcher de sourire en voyant leurs stalles déjà occupées.

Le jeudi de cette semaine, les retraitants ont eu une douce surprise et une grande joie : Mgr l'Evêque, toujours disposé à se dévouer et à faire plaisir, est venu leur apporter sa bénédiction et leur adresser la parole. Quoique les habitants de Kerfeunteun soient restés — qu'ils ont raison ! — fidèles à la langue bretonne, tous ont compris les avis paternels que leur Evêque leur a donnés dans un langage à la fois simple et éloquent. En sortant de l'église, ils redisaient à leurs voisins ce qu'ils venaient d'entendre. Puissent-ils s'en rappeler toujours et le mettre en pratique !

Si les paroissiens de Kerfeunteun comprennent généralement le français, quelques uns ne sont pas à même de suivre utilement les instructions bretonnes. Ils n'ont pas été privés de la grâce de la Mission. Pendant la dernière semaine, chaque soir, à 8 heures, M. Pichon, aumônier du Lycée de Quimper, a fait pour eux des conférences qui ont été bien goûtées par les auditeurs, de jour en jour plus nombreux, et qui ont fait beaucoup de bien.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Merci à notre prédicateur français ; merci à tous les prêtres dévoués qui ont travaillé, pendant cette Mission, à l'évangélisation de notre paroisse. Ils nous dispenseront de faire, une fois de plus, l'éloge de leur talent et de leur zèle. Nous ne donnerons même pas ici leurs noms : ceux qu'ils ont instruits et peut-être ramenés à Dieu conserveront d'eux un souvenir reconnaissant.

Dimanche dernier, à 2 heures, la procession s'est de nouveau rendue à « Ty-Mam-Doue » ; plus de 1.500 paroissiens la suivaient au départ de l'église paroissiale. Ils étaient 3 000 au moins, en arrivant à la chapelle. Avec beaucoup d'ordre, ils allèrent se grouper au pied du Calvaire, où l'on vient de fixer une plaque de marbre souvenir de la Mission. M. Léin, recteur d'Ergué-Gabéric, prononça, en plein air, une émouvante allocution, montrant la Croix du Sauveur comme un enseignement et une source de vie surnaturelle. C'est là que, la protection de la Mère de Dieu aidant, les paroissiens de Kerfeunteun trouveront la force nécessaire pour être fidèles aux bonnes résolutions prises pendant la Mission de 1910.

(Voir p. 170.) XX.

Associations de pères de famille. — I. Plouescat. — Le dimanche 27 Février, a eu lieu à Plouescat, sous la présidence de M. Trémintin, conseiller général, une réunion publique à laquelle assistaient environ 700 personnes venues de toutes les paroisses du canton. Après un discours de M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, on a discuté les statuts de l'Association, formé le conseil et nommé les membres du bureau, dont le président est M. Le Verge, de Plounévez-Lochrist.

II. Saint-Renan. — Le mardi soir 1er Mars, M. Chevillotte, invité par M. le Curé de Saint-Renan, a fait une conférence sur les droits et les devoirs des parents au point de vue des écoles. Le succès de cette réunion fait bien augurer de la prochaine réunion cantonale, au cours de laquelle sera définitivement organisée l'association des pères et mères de famille. *(A suivre.)*

Locronan. — **Revendication admise.** — Il y a à Locronan, non loin de la magnifique église que tous connaissent, une chapelle — qui n'est pas indifférente non plus — dédiée à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Vendue, lors de la Révolution, elle avait été achetée par Mme Guy Bernard, qui en fit donation à la paroisse. La chapelle ayant été mise sous séquestre, comme bien de fabrique, deux — sur cinq — des héritiers en ligne directe déposèrent, à la préfecture du Finistère, une demande en reprise de possession. Leur revendication a été admise par arrêté préfectoral, notifié, le 21 Février, à Me Delaporte, avoué à Châteaulin, représentant les demandeurs. Le but de ceux-ci a été d'empêcher la chapelle d'être vendue de nouveau, et de la conserver au culte.

Deux autres affaires de revendication de biens de l'ancienne fabrique de Locronan sont encore pendantes. Il y a lieu d'espérer qu'elles auront le même succès que la première.

Un acte de justice à suggérer. — Nos lecteurs n'ignorent pas que les sommes rendues disponibles par la suppression du budget des cultes ne retombent pas dans la masse du budget général, mais que, dans chaque département, les communes en deviennent les bénéficiaires.

N'est-il pas juste que les conseils municipaux, qui ont la libre disposition de ces revenus, n'oublient pas la nature et l'origine de ces biens, et n'est-ce pas pour eux un devoir de leur donner un emploi conforme à leur destination primitive, par exemple, réparations, entretiens de l'église, des presbytères, etc. ?

Nous n'insistons pas, car nous avons la confiance que, pour nos municipalités catholiques ou libérales, poser la question, c'est la résoudre. Nous attirons l'attention des prêtres et des fidèles sur cette question importante. *(Semaine religieuse* de Rennes.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Actes du Saint-Siège.** — I. Nous avons déjà signalé l'important décret de la Congrégation consistoriale du 31 Décembre 1909, concernant la visite *ad limina* et le rapport que chaque évêque doit envoyer à Rome sur l'état de son diocèse.

On sait que, d'après un usage transformé en obligation, tout évêque doit se rendre à Rome pour visiter les tombeaux des SS. Apôtres, en témoignage de communion et d'obédience envers le Pape, et pour exposer la situation religieuse de son diocèse. Cette obligation fut réglée par une Constitution de Sixte-Quint (20 Décembre 1585) et par des Lettres encycliques de la Congrégation consistoriale (16 Novembre 1673).

Mais la différence des temps et surtout la facilité plus grande des communications entre Rome et les évêques demandaient des modifications dans ces règlements. On en discuta dans la Commission cardinalice pour la codification du droit canonique, et ses décisions ont été mises en ce décret, que Pie X approuva.

Le décret comprend plusieurs canons et distingue entre le rapport à remettre et la visite à faire. Le rapport devra être envoyé à Rome tous les cinq ans ; une répartition géographique attribue chacune des cinq années de la période quinquennale à un groupe de territoires ; la France se place à la seconde année, avec le Portugal, l'Espagne, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, l'Ecosse, et l'Irlande. La première période commencera le 1er Janvier 1911. Des règles fixent tout ce qui concerne ce rapport, objet, rédaction, langue, secret.

Quant à la visite *ad limina*, elle devra se faire la même année

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que le rapport, excepté pour les pays en dehors de l'Europe, où les évêques ne seront tenus d'y venir qu'une fois sur deux, tous les dix ans. L'évêque peut se faire remplacer par son coadjuteur ou son auxiliaire, ou même par un prêtre de son diocèse.

Au décret est joint un programme très détaillé — il comprend 150 numéros — de toutes les questions auxquelles doit répondre le rapport épiscopal.

II. Les *Acta Apostolicæ Sedis*, dans leur numéro du 15 Février 1910, ont publié cette lettre, datée du 3 Janvier 1910, de S. E. le cardinal Merry del Val aux directeurs de l'*Action catholique* en Ombrie : « Réunir seulement les foules ne suffit pas. Il faut les former à la vie chrétienne, à cet apostolat populaire que l'Eglise veut leur confier avec l'action catholique. Des catholiques de foi stérile et inactive, ou pis encore des catholiques dont les œuvres sont en contradiction avec la foi, ne pourront jamais être des ouvriers utiles pour la grande entreprise de la restauration sociale ; celle-ci, pour se répandre efficacement, doit commencer par ceux qui s'en professent les apôtres. Ne vous contentez donc pas d'aller au peuple ; appliquez-vous surtout à lui donner une âme profondément chrétienne. » Le cardinal recommande l'union avec les évêques et la « pleine dépendance des quatre grandes unions nationales, centre du mouvement catholique italien ».

Les Evêques poursuivis

I. Reims. — **Après la condamnation.** — Le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, a écrit à son Eminence le cardinal Luçon, à la suite de sa condamnation, la lettre suivante :

Bordeaux, le 28 Février 1910.

Eminentissime Seigneur,

Ce ne sont pas des condoléances que je vous apporte, mais des félicitations. Car les apôtres, dont vous avez imité le geste, s'en allaient joyeux quand ils avaient été jugés dignes de subir l'outrage pour la cause de Jésus-Christ.

La libre pensée au service des Loges croyait vous rabaisser et elle vous a grandi, sans se grandir elle-même. En exerçant des poursuites contre un prince de l'Eglise, les instituteurs se sont déclarés indignes de la confiance des familles, et en condamnant un prince de l'Eglise, alors qu'il n'avait même pas le droit de le juger, le Tribunal de Reims a encouru devant l'histoire et devant Dieu une responsabilité qui ne lui sera pas légère.

La sentence qu'il vient de rendre légitime la plus inquiétante des révoltes et taxe d'abus l'accomplissement du plus impérieux des devoirs. Mais elle précise le sens de la Séparation et elle démontre que, sous un régime dont les fondateurs vantent à tout propos le libéralisme, le culte catholique, c'est-à-dire le culte de la grande majorité des Français, manque en France des libertés les plus nécessaires.

Que les catholiques et les honnêtes gens s'en souviennent, et qu'à la prochaine consultation du suffrage universel ils marchent comme un seul homme pour donner au pays des législateurs qui ne fassent plus litière des droits les plus sacrés de l'Eglise, de la famille et de la Patrie.

C'est dans cet espoir que je renouvelle à Votre Eminence, avec l'expression de ma vive sympathie, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués en Notre Seigneur.

† Paulin, cardinal Andrieu,
Archevêque de Bordeaux.

Son Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, a exprimé au glorieux condamné les mêmes sentiments de respectueuse sympathie, ainsi que la plupart des archevêques de France. Le *Bulletin religieux* de Reims publie une longue liste dans laquelle nous relevons les noms de NN. SS. les archevêques de Paris, Sens, Cambrai, Auch, Rennes, Chambéry, Besançon ; les évêques de Montpellier, Angers, Orléans, Nantes, Saint-Brieuc, Vannes, Quimper, etc. Le *Bulletin* ajoute :

« Pour que cette liste fût complète, nous devrions y ajouter les noms de tous les autres évêques de France ; car, en réalité, l'Episcopat entier a tenu à honneur de se solidariser avec le cardinal de Reims.

« C'est une condamnation honorable, glorieuse, que celle qui vaut à « l'illustre condamné », selon l'expression d'un évêque, de pareils témoignages de sympathie, de vénération, de confiance et d'admiration. « L'Episcopat en sort grandi, ne craint pas d'assurer » un de ses membres, Mgr de Saint-Claude, et tout ce que la France » contient encore d'honnête lui rend hommage. »

La France catholique a recueilli avec fierté la déclaration du Cardinal de Reims affirmant avec calme, avec sérénité, mais avec une force que rien ne fera fléchir, le droit imprescriptible de l'évêque sur l'âme des baptisés, le droit inamissible et éternel de l'Eglise sur ses fils et, grâce à elle, « quelles que soient les menées de l'impiété, la cause des droits de la conscience est gagnée devant l'opinion ».

***

Voici la lettre que Mgr Luçon a écrite au clergé de Reims :

« Chers Messieurs,

» Vous avez eu la bonté de m'écrire, soit directement, soit par l'intermédiaire de MM. les Archiprêtres ou Doyens, pour protester de vos sentiments de filial attachement, à l'occasion de la sentence prononcée contre moi. Je vous en remercie tous bien affectueusement.

» Les adresses que j'ai reçues de vous me sont une preuve nouvelle de l'absolue communauté de pensée qui nous unit, au service de Dieu et des âmes. Que le Seigneur nous fasse à tous la grâce de soutenir dignement, chacun au poste où Il nous a placés, les intérêts sacrés dont Il nous a faits les gardiens et les défenseurs. Soyons unis dans la prière et dans l'action, comme dans la foi et la charité, pour Dieu, pour l'Eglise et pour la France.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

» Veuillez agréer, chers Messieurs, l'assurance de mon bien affectueux dévouement en Notre Seigneur.

» † Louis-Joseph, card. Luçon,
» Reims, le 3 Mars 1910. » *Archevêque de Reims.* »

II. Nancy. — **L'évêque au tribunal.** — Le vendredi 4 Mars est venu, devant le tribunal civil, le procès intenté par les Amicales d'instituteurs et institutrices à Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul.

Le samedi, Sa Grandeur s'est présentée et a lu une éloquente déclaration dont nous devons nous contenter de donner quelques extraits.

Le Prélat déclare d'abord qu'il paraît devant les juges en « vertu d'une autorisation expresse et tout à fait exceptionnelle. Sans elle, je ne saurais accepter la juridiction civile à laquelle ne peut être soumis l'exercice de mon ministère pastoral. »

Les évêques ne sont pas les adversaires de l'école dirigée par des laïques, ou l'école de l'Etat. Pour sa part, il a toujours rendu hommage aux instituteurs qui « accomplissent, dans le respect de tous les droits, leur grande et difficile mission ». Mais certains maîtres attaquent ce que les évêques ont le devoir de défendre ; et il s'agit des doctrines les plus hautes, les plus nécessaires, de ces vérités qui sont, avec la croyance à une autorité supérieure à l'homme, les bases de toute morale. Plusieurs en sont venus à nier la morale elle-même...

« A cette lutte s'ajoute la lutte acharnée d'un bon nombre contre la Patrie, l'armée, le drapeau, et l'on voudrait imposer le silence aux évêques de France ! On voudrait que l'évêque de Nancy se taise en face de nos provinces captives, sur ces frontières tracées par l'épée du vainqueur et le sang de nos soldats ! Non, jamais. C'est impossible. Il faudrait nous arracher le cœur, car, sachez-le bien, il n'y a pas de cœur plus français que le cœur des évêques de France. »

La portée du procès est plus haute encore. L'enseignement qu'on veut imposer est l'application de ce prétendu principe que l'enfant appartient non à ses parents, mais à l'Etat. On veut donner aux instituteurs une inviolabilité qui n'existe pour personne... On s'efforce de supprimer « le ministère épiscopal, gardien et défenseur de la doctrine et des libertés catholiques. Et pourtant, tous les jours, un certain nombre de ceux qui traduisent les évêques devant les tribunaux, un certain nombre de leurs chefs jugent, attaquent et outragent la personnes des évêques, leurs actes, leurs fonctions, leurs écrits, que dis-je, le Manuel Divin, l'Evangile, qu'ils doivent prêcher à tous les peuples et à toutes les générations. »

« Il n'y a ici qu'une solution, et elle est dans la liberté, la liberté complète. Ce sera peut-être la solution de l'avenir. Du moins, la liberté essentielle exige que les parents choisissent les maîtres de leurs enfants et que le gouvernement, qui perçoit les impôts de tous, rétribue tous les maîtres en proportion du nombre de leurs élèves... »

L'Evêque convie l'Etat à se mesurer avec l'Eglise dans « le champ clos de l'instruction et de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Ce sera à qui fera plus et à qui fera mieux pour le bien de tous.....

» Prenez garde !... Les divisions, les luttes fratricides nous poussent aux abîmes. Le peuple un jour le verra ; il comprendra que nous défendons ce qu'il a de plus précieux et de plus cher : ses droits sacrés, l'âme de ses enfants et l'âme de la France. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons trahir avec de telles causes la mission essentielle de l'Episcopat et les devoirs du patriotisme. Si on nous accorde aujourd'hui la justice, demain la liberté, nous serons heureux d'en rendre témoignage. Si on nous les refuse, nous dirons avec les apôtres : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». Et nous en appellerons au peuple de France, à l'avenir et à Dieu. »

***

Après la lecture de cette déclaration, écoutée dans une religieuse attention, Mgr Turinaz a quitté la salle d'audience. Son avocat, Me Terreaux, plaida la non recevabilité de la plainte des instituteurs...

L'affaire a été remise à huitaine pour les conclusions du Ministère public.

Laval. — **Le procès de l'Evêque.** — Le tribunal civil de Laval a rendu, le 4 Mars, son jugement sur l'exception d'incompétence soulevée au nom de Mgr Grellier, dans le procès qui lui est intenté par les Amicales d'instituteurs.

Le tribunal s'est déclaré compétent, et a renvoyé les débats sur le fond au 9 Juin.

Paris. — **Anciens religieux acquittés.** — La 9e Chambre du tribunal de la Seine a acquitté, le 5 Mars, les anciens Capucins de Paris, aujourd'hui dispersés, poursuivis pour reconstitution de Congrégation.

Le tribunal reconnaît aux anciens religieux le droit de faire partie d'une association, celui de se voir et même de porter le costume religieux, à condition qu'ils ne se livrent en France à aucun acte congréganiste.

Le Ministère public a fait appel de ce jugement.

Une guérison miraculeuse. — Mgr Gibier, évêque de Versailles, vient de rendre une ordonnance prononçant le jugement canonique sur la guérison miraculeuse de Mlle Cécile de Fraussu, une de ses diocésaines. La maladie de Mlle de Fraussu était une péritonite tuberculeuse bien constatée par deux médecins traitants, et arrivée à un point si grave qu'avant le voyage de Lourdes, on redoutait la mort.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La guérison fut subite et instantanée. Plongée dans la piscine, presque mourante, la malade, au bout de quelques instants, se redressait brusquement, montant les trois marches de la piscine et embrassait la statue de la Sainte Vierge en s'écriant : « Merci à Notre-Dame de Lourdes, je suis guérie » ! Et celle qui ne prenait presque pas de nourriture, sentit très vivement la faim et mangea avec beaucoup de plaisir, comme une personne bien portante ; le lendemain, elle faisait un long voyage sans aucune fatigue.

La guérison a été entière et parfaite et la malade n'a eu depuis aucune rechute. Mgr Gibier constate donc que la guérison de Mlle de Fraussu a bien les caractères requis par Benoît XIV pour être classée parmi les guérisons miraculeuses.

Ecoles et prisons. — On fait à Autun des constatations qui ne sont probablement pas spéciales à ce chef-lieu : c'est que les prisons y regorgent de malfaiteurs, au point qu'on est obligé d'en expulser les moins criminels, les simples « ivrognes invétérés », pour faire place aux nouveaux arrivants.

Les 46 cellules de la prison d'Autun sont actuellement occupées par 46 pensionnaires, dont 30 n'ont pas 20 ans.

Là, comme ailleurs en France, on a ouvert des écoles laïques à coups de millions, en s'inspirant sans doute de ce mot de Victor Hugo : « Une école qu'on ouvre, c'est une prison qu'on ferme ».

Ce n'est pas le cas pour Autun.

Nous recevons à la dernière heure, trop tard pour pouvoir l'insérer aujourd'hui, le compte rendu de la Mission de Pouldavid. Nous le donnerons dans notre prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr H. Delassus, Directeur de la *Semaine religieuse* de Cambrai, vient de publier (chez Desclée, à Lille) un livre intitulé : **Vérités sociales et Erreurs démocratiques.** Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, après en avoir pris connaissance, a daigné lui adresser cette lettre :

« J'ai reçu avec reconnaissance votre bon livre intitulé *Vérités sociales et erreurs démocratiques.* Je serai heureux, s'il m'est possible, de le répandre autour de moi et d'en faire le guide des cercles d'études.

» Vous rectifiez, au point de vue vraiment catholique, un bon nombre d'idées fausses qu'on a trop souvent répandues, même dans les milieux chrétiens... »

Avant la publication de ce livre, les bonnes feuilles en avaient été soumises à un consulteur du Saint-Office. Dans la lettre qui répondit à cette communication, il est dit :

« Je lus et puis je relus cette étude, et je dois vous en remercier *amplissimis verbis*. Vous m'avez appris bien des choses que j'ignorais, précisé bien des idées qui étaient un peu vagues dans ma tête et lumineusement confirmé celles que j'avais déjà. »

MM. les ecclésiastiques et directeurs d'œuvres qui adresseraient leur demande directement à Mgr Delassus (38, rue Négrier, à Lille) recevront ce livre au prix de 2 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50 demandé en librairie.

La Liturgie et la Vie chrétienne, par A. Vigourel, du séminaire Saint-Sulpice. In-8° écu, 4 francs. (Lethielleux, éditeur.)

Ce livre présente les avantages pratiques d'un manuel. Nul ne mérite mieux la confiance des prêtres du ministère que l'auteur qui, ayant prêché les fidèles après avoir enseigné les clercs de Saint-Sulpice, réalise sans effort dans son ouvrage la rare union d'une expérience certaine et d'une science incontestée.

AUTOUR DE L'ÉCOLE. — Un comité, composé de personnages éminents, a pris l'initiative de publier, sous le titre « **Enfance et Jeunesse** », une série de petits volumes, où des *spécialistes compétents* traitent la question de *l'éducation* sous tous ses aspects : *pédagogique, psychologique, historique* et s'occupent des *diverses carrières*, que les jeunes gens sont susceptibles d'embrasser, à la sortie du collège. Plusieurs volumes ont déjà paru. *Formation de la Conscience*, par Ph. Ponsard, professeur au collège Massillon. *De l'Initiation de la Jeunesse à la Liberté*, par l'abbé Chauvin, directeur de l'Ecole Massillon. *L'Enfant dans l'Antiquité*, par A. Baudrillart, agrégé de l'Université. *L'Education de l'Enfance*, par Mgr Lobbedey, évêque de Moulins, etc., etc.

Nous ne doutons pas que cette *COLLECTION* ne trouve le meilleur accueil auprès de nos lecteurs, qui ne peuvent plus se désintéresser de cette passionnante question.

Prix de la brochure, franco 0 fr. 70. Les 12 parues, franco 6 fr. 70.
S'adresser *Enfance-Jeunesse*, 10, rue de Mézières, Paris.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Chemin de fer d'Orléans.

La gare du Quai d'Orsay est rouverte ce jour, à partir de 4 heures du soir, au service des voyageurs.

Nantes, le 4 Mars 1910.

Pourquoi souffrir ?

Quoi de plus douloureux et de plus fréquent que les maux d'estomac ? Il y a la « bonne souffrance » dont nous a parlé Coppée, mais celle-là qui nous aigrit le caractère et l'humeur, qui nous paralyse et nous rend impropre à l'action, n'est-il pas de notre devoir rigoureux de la vaincre ? surtout, lorsque les plus hautes autorités scientifiques ont établi formellement que le *Régyl est le seul traitement rationel et véritablement infaillible des maladies d'estomac.* (Voir à ce sujet les nos des 13, 20, 27 Février et 6 Mars.)

La preuve en est dans les multiples guérisons, dont nous avons cité quelques exemples. En veut-on un encore ?

Ayant expérimenté le *Régyl* dans un cas de *dyspepsie flatulente*, accompagnée de *constipation opiniâtre*, j'ai été enchanté des résultats obtenus. Avant de donner à mon malade le *Régyl*, aucun médicament ne m'avait donné le moindre résultat, et j'étais vraiment dans le plus cruel embarras. Après la première boîte, un mieux sensible s'était manifesté ; *après la seconde, il était déjà complètement guéri.* En effet, la pesanteur iliaque a disparu ; il a commencé à dormir, car il souffrait *d'insomnie* depuis des mois. Chose étonnante, depuis qu'il emploie le

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

Régyl, il a régulièrement une selle matinale, quand avant l'emploi il n'en avait que tous les deux ou trois jours, et cela avec difficulté. En un mot, je suis parfaitement satisfait des résultats de votre produit, vous félicitant et vous permettant d'imprimer la présente si vous le désirez.

Docteur FEINBERG, à Minet-el-Gamh (Egypte).

En fait, il n'est pas de maladie d'estomac, depuis la bénigne *crampe* ou *l'embarras gastrique*, jusqu'à la *gastro-entérite* ou la *dilatation*, dont un traitement persévérant de Régyl (4 boîtes ordinairement) ne finisse par avoir promptement raison.

Il convient d'ajouter que, les douleurs *étant calmées dès les premiers jours*, le malade se trouve fortement encouragé à poursuivre le traitement ; et, comme le *Régyl* est *très agréable* à prendre, et nullement toxique, le succès de cette médication est ainsi assuré d'une manière certaine et presque sans effort.

N. B. — Ecrire à M. Gildas Fiévet, pharmacien, membre de la Société chimique, 53, rue Réaumur, Paris, qui l'enverra franco contre mandat de cinq francs, et de dix-huit francs les 4 boîtes pour la cure complète.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies, et spécialement pharmacie Laouënan, à Quimper, 24, place St-Corentin.

REVUE FINANCIÈRE. — Les dispositions du marché deviennent très favorables. Notre 3 °/₀ est à 99,15. Extérieure 97 fr. Fonds russes raffermis. Bonne tenue de nos grandes valeurs de crédit.

Les obligations 5 1/2 °/₀ or du Chemin de Fer Grand Nord Central de Colombie s'obtiennent à 424 fr. La Compagnie a pris possession des 30.000 hectares de terrains qui lui sont concédés pour la première section de ligne déjà livrée au trafic.

A propos de la Cie 6le de l'Amérique Centrale, dont les actions sont en cours de placement au pair de 25 fr., il est intéressant de noter qu'il a été stipulé que ni le Gouvernement ni aucune autre Compagnie ne pourra établir de ligne ferrée à moins de 30 lieues d'une des lignes de la Compagnie.

On traite l'obligation 5 °/₀ hypothécaire du Chemin de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay à 455 fr. Le prochain coupon de 12 fr. 50 net, sera payable en Avril. L'amortissement commencera en 1911, par tirages au sort, ou rachats en Bourse.

Les obligations 6 °/₀ or de la Municipality of Para Improvements se négocient à 475 fr. Rappelons que l'Etat de Para perçoit lui-même les taxes qui garantissent le service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations.

Toujours soutenue par des achats importants, l'action Société Néerlandaise de Culture et de Commerce conserve toute sa fermeté autour de 730 fr.

L'action Arnoya reste inchangée.

Fermeté de l'obligation 5 °/₀ or de Pernambuco, fermement cotée à 458. Le conseil de direction financière de Paris, chargé de surveiller les intérêts des obligataires, a assuré, à une grande compagnie anglaise, 5.400.000 francs de matériel et marchandises. Cette assurance vient fortifier le gage des obligataires.

La souscription aux 25.000 actions de préférence de la Franco Wyoming Cy a été ouverte le 1er Mars aux guichets de la Banque Intermédiaire de Paris, 13, rue Lafayette. Les actionnaires de la Belgo Américaine des Pétroles du Wyoming ont un droit de souscription irréductible de l'action de préférence Franco Wyoming par 12 actfons Pétroles du Wyoming. Les autres souscriptions sont reçues à titre réductible.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 18 Mars 1910. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Chemin de la Croix.

III.— Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Associations de pères de famille ; Missions paroissiales ; Quimper ; Chez les Bretons de Paris ; VIIIe Assemblée générale de la Jeunesse Catholique Bretonne ; Avis.

IV. — Chronique générale : Rome ; France ; Les poursuites contre les Evêques ; Le scandale des liquidations ; Orléans ; Rennes.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Mars. — Dimanche des RAMEAUX. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, sans mémoire.

Lundi, 21. — Lundi Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Mardi, 22. — Mardi Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Mercredi, 23. — Mercredi Saint. Office du jour ; simple. Violet.

Jeudi, 24. — JEUDI SAINT : INSTITUTION DE LA T. SAINTE EUCHARISTIE. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 25. — VENDREDI SAINT : MORT DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 26. — SAMEDI SAINT : VEILLE DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc (à la messe).

Dimanche, 27. — PAQUES : RESURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon . . du 19 au 21 Mars.
Hôpital de Quimper. . . . . du 22 au 23 —
Nulle exposition les 24, 25 et 26 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Quéré, vicaire de Berrien, décédé le 9 Mars.

II. Nomination. — Par décision épiscopale du 16 Mars, M. Jézéquel (Thénénan), maître d'étude au collège de Saint-Pol de Léon, a été nommé vicaire à Berrien.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Chemin de la Croix

I. Ce qu'il nous enseigne. — Les quatorze stations du chemin de la Croix sont autant de pages d'un livre déployé aux yeux du monde pour l'instruction et la consolation des âmes : livre à la fois sublime et populaire, aussi propre à exercer les méditations du génie qu'il est accessible aux intelligences les plus simples et les plus communes ; livre écrit dans toutes les langues de la terre, ou, pour mieux dire, dans une seule, mais qui est universellement comprise, la langue du cœur ; livre que le Fils de Dieu a écrit de son sang, pour en mieux graver les leçons dans la mémoire des hommes ; livre qui est en même temps le poème de l'amour divin et la révélation la plus effrayante de la malice humaine ; livre unique par le don, qu'il ne partage au même degré avec aucun autre, d'adoucir toutes les souffrances, d'inspirer tous les sacrifices, d'apaiser toutes les haines, et de ne s'ouvrir devant aucune âme sans la rendre meilleure, moins faible contre l'adversité, plus constante et plus ferme dans les combats du devoir et de la vertu.

Tolle et lege, prenez et lisez : ce mot de la grâce, qui décida de la conversion de saint Augustin, s'applique tout particulièrement à ce livre du chemin de la Croix où se trouvent résumés, avec les obligations de la vie chrétienne, tous les motifs que nous avons de croire, d'espérer et d'aimer. Oui, suivez avec attention et ferveur le chemin de la Croix, et, à chaque pas que vous ferez dans cette voie royale de la souffrance, vous sentirez croître et s'augmenter en vous la foi et la divine charité.

Comment ne pas se sentir plus d'amour pour Dieu et plus de force et de courage dans l'accomplissement du devoir, en parcourant cette voie du sacrifice où le Sauveur a laissé à chaque pas la marque ineffaçable d'une constance et d'une résignation surhumaines ?

Quelles épreuves pourraient nous paraître dures et pénibles à la vue d'un tel enchaînement de supplices et d'opprobres ? Est-il une lutte devant laquelle reculerait notre faiblesse, une passion que nous trouverions trop difficile à vaincre après avoir repassé en esprit tout ce que Jésus-Christ a dû souffrir pour expier nos fautes ?

Placez donc cette grande dévotion au premier rang de celles qui vous sont les plus chères. A chaque station, entrez dans les sentiments de foi, de piété, de componction salutaire qu'inspirent si vivement, les uns après les autres, tous les actes du drame divin de la Passion..... Ainsi sentirez-vous s'accroître et se fortifier en vous l'amour de Dieu, la charité envers vos frères, le renoncement à vous-mêmes, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, l'horreur du péché, la contrition de vos fautes et l'espérance d'une vie future, terme et couronnement de la vie présente ; car c'est par la souffrance que le Christ est entré dans la gloire, et le chemin de la Croix est aussi le chemin du bonheur et de l'immortalité.

II. Manière de le faire pour gagner les indulgences. — Les pieux fidèles se font un devoir de pratiquer en tout temps ce saint exercice, mais surtout en Carême. Ils gagnent ainsi les mêmes indulgences que s'ils visitaient les stations du Chemin de la Croix de Jérusalem, indulgences « grandes et nombreuses », dit S. Léonard de Port-Maurice, et applicables aux âmes du Purgatoire. Conditions : 1° être en état de grâce ; 2° *aller d'une station à l'autre* (et non pas simplement se tourner vers la station, sauf le cas où ce mouvement, dans un Chemin de Croix fait en public, causerait du désordre ; mais alors un prêtre et deux servants doivent visiter l'une après l'autre chaque station) ; 3° faire l'exercice tout d'un trait, sans interruption notable ; 4° méditer selon sa capacité, même brièvement, la Passion de Notre Seigneur ; une prière simplement vocale ne suffirait pas (*Beringer*, I, 394).

Ceux qui sont dans une réelle impossibilité de visiter les stations d'un Chemin de Croix, peuvent gagner les indulgences en se servant d'un Crucifix bénit spécialement à cet effet, à la condition : 1° de réciter, d'un cœur au moins contrit et dévotement, 20 *Pater*, *Ave* et *Gloria* (14 pour les stations, 5 en l'honneur des 5 plaies de N. S., 1 aux intentions du Souverain-Pontife ; 2° de tenir à la main, en récitant ces prières, le Crucifix bénit. Si plusieurs personnes empêchées de visiter les stations, récitent en commun les 20 *Pater*, etc., il suffit qu'une seule tienne en main le Crucifix, mais il faut que toutes les autres s'abstiennent de ces occupations extérieures qui empêchent l'occupation intérieure (*Beringer*, I, 492).

Les malades qui sont dans l'impossibilité de réciter les *20 Pater*, etc., peuvent gagner les indulgences aux conditions suivantes : 1° réciter de bouche, devant le Crucifix indulgencié, un acte de contrition, puis le verset : « *Te ergo quæsumus, tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti*, Nous vous supplions donc,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

venez au secours de vos serviteurs, que vous avez rachetés par votre précieux sang » ; 2° dire au moins de cœur, *3 Pater, Ave* et *Gloria*, tandis qu'un des assistants les récite (*Beringer*, I, 495).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'enseignement chrétien ; les œuvres de jeunesse.**
III. — **Les prédications du Carême ; l'accomplissement du devoir pascal.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux*, la 1re messe est à *5 h. 1/2* ; la dernière messe basse à *8 h. 1/2*.

A *9 h. 1/2*, bénédiction et procession des Rameaux ; grand'messe.

A *2 h. 1/2*, sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Le soir, à 7 h. 3/4, sermon de la Passion en breton.

Lundi, mardi et *mercredi*, à 7 h. 3/4 du soir, sermon par M. l'abbé Mouton, prédicateur de la Station (réunions spéciales pour les hommes).

Le *Jeudi Saint*, à 7 h. 1/2, messe de communion au grand chœur. — A *9 heures*, office pontifical ; consécration des Saintes Huiles. — A *2 h. 1/2*, Lavement des pieds.

Vendredi Saint, l'office commence à *9 h. 1/2*. Quête pour les œuvres de Terre Sainte. — Dans l'après-midi, à *3 heures*, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à *7 h. 3/4*, sermon de la Passion suivi de la bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi Saint, l'office commence à *8 h. 1/2*.

— PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — Demain (samedi), fête de saint Joseph, à *7 h.*, messe de communion pour terminer la retraite des Mères de famille. — La messe de 8 h. 1/2 sera suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le soir, à *8 h.*, **salle Jeanne d'Arc**, conférence spéciale pour les hommes et les jeunes gens.

Dimanche des Rameaux, messes basses à *6 h.*, *7 h.*, *8 h*, *9 h.*, et *11 h. 1/2*. La grand'messe commence à *9 h. 3/4*, à cause de la cérémonie des Rameaux.

Le soir, à *8 heures*, sermon de la Passion en breton, par M. Le Roux, vicaire à Kerfeunteun. Bénédiction de la Vraie Croix.

Lundi, mardi et *mercredi*, à *8 h.* du soir, sermon spécial pour les hommes et les jeunes gens.

Jeudi, vendredi et *samedi*, l'office du jour commence à *8 h. 1/2*.

Jeudi Saint, à *8 h.* du soir, Heure Sainte (réunion pour tous les fidèles) présidée par le P. Prédicateur.

Vendredi Saint, à *3 h.* de l'après-midi, exercice du Chemin de la Croix. Le soir à *8 h.*, sermon de la Passion.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE — *Lundi 21 Mars*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe ; instruction et salut.

Mardi 22, à *8 heures*, messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut. Sermon par M. le Prédicateur du Carême. Bénédiction du T. Saint-Sacrement. (Indulgence plénière.)

Les journaux ont annoncé que, après un référendum organisé dernièrement, l'Amicale des instituteurs du Finistère, « La Solidarité », avait résolu d'intenter à Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, une action en dommages-intérêts à l'occasion de la lettre collective de l'Episcopat.

Au moment où nous écrivons (mercredi 16 Mars), Monseigneur n'a encore reçu aucune assignation.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Quéré, vicaire de Berrien, enlevé prématurément dans sa 37e année.

Né à Lambézellec le 13 Mai 1873, ordonné prêtre le 25 Juillet 1898, M. Quéré (Yves) fut nommé vicaire d'abord à Saint-Hernin (3 Mai 1899), puis à Berrien (23 Mai 1903). Atteint d'une fièvre maligne dont on comprit la gravité dès le début, il reçut les derniers sacrements avec piété, pleinement résigné à la volonté de Dieu ; il a succombé dans l'après-midi du 9 Mars. Son corps a été enterré à Berrien, vendredi, à 10 h. 1/2, devant une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles venus rendre au regretté défunt les derniers devoirs en priant pour le repos de son âme.

R. I. P.

Associations de pères de famille. — I. QUIMPER. — A la suite d'une réunion tenue à Quimper le 1er Mars, les pères de famille ont décidé de fonder une Association dans le but de s'aider mutuellement dans l'œuvre de l'éducation religieuse et morale de leurs enfants, et particulièrement de demander la suppression des livres scolaires contraires aux croyances catholiques.

Un bureau provisoire a été chargé de rédiger les statuts de l'Association, qui seront discutés dans une prochaine assemblée générale ; en même temps, on nommera le bureau définitif.

II. PLOUZÉVÉDÉ. — Dimanche dernier, 13 Mars, a eu lieu, à Berven, une réunion cantonale pour l'organisation d'une Association des familles, à l'effet de faciliter aux parents l'exercice de leur droit et l'accomplissement de leur devoir de surveillance sur l'enseignement donné à leurs enfants dans les écoles.

Après une conférence de M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, on a donné lecture des statuts de l'Association cantonale qui ont été adoptés séance tenante. La réunion s'est terminée par la formation d'un comité directeur qui choisit lui-même son bureau.

(A suivre.)

MISSIONS PAROISSIALES

I. POULDAVID. — Depuis trente ans que Pouldavid est érigé en paroisse, les fidèles n'y avaient pas joui des bienfaits d'une Mission. Des adorations, des jubilés, des retraites y avaient été prêchés ; mais ce n'étaient pas là les « grands exercices » au cours desquels, à la voix des prédicateurs-missionnaires, une population chrétienne vient en masse se retremper dans la foi et dans la vertu, laissant toute préoccupation matérielle pour se livrer, pendant huit jours consécutifs, à l'emprise conquérante de la grâce divine. Les

Archives diocésaines de [redacted]ber et Léon

paroisses du voisinage avaient toutes connu ces périodes de paix et d'édification ; Pouldavid désirait, à son tour, avoir sa Mission. Le désir était vif surtout chez ceux qui, en 1901, lors de la Mission de Douarnenez, avaient pu participer à quelques-uns des exercices.

M. Marc, le recteur actuel de Pouldavid, devait leur donner la satisfaction désirée. Depuis longtemps déjà il méditait de procurer à ses paroissiens cette grâce de choix, et il aplanissait peu à peu les difficultés. Les unes vaincues, d'autres surgissaient, mais le bon Recteur ne se décourageait point : tous les obstacles furent surmontés et la Mission vient d'avoir lieu. Commencée le 13 Février, elle s'est terminée le 6 Mars.

Préparée comme elle l'avait été, dans la prière et dans le travail, elle ne pouvait que réussir...

Ce n'est pas le lieu de faire, des éloquents et pieux missionnaires qui s'y sont dépensés sans compter, un éloge dont leur modestie pourrait être blessée. Ils ont vu accourir autour de leur chaire et de leurs confessionnaux les braves marins de Pouldavid, hommes à la foi robuste, attentifs à la prédication, recueillis dans la prière, heureux de traduire dans leurs chants les sentiments de leur âme profondément chrétienne. Très rares sont ceux dont le cœur ne s'est pas laissé toucher par la grâce, en ces jours de bénédiction. On a compté, pendant la quinzaine consacrée aux grandes personnes, 1.060 communions, c'est-à-dire que la presque unanimité des paroissiens s'est approchée des sacrements.

Avant les hommes, les enfants — au nombre de 150 environ — étaient venus. Toujours prompts à répondre à l'appel de la cloche, toujours en voix pour l'exécution des cantiques, ils ont su assouplir leur tempérament si vif et si remuant au recueillement propice à l'action de la grâce divine.

Inutile d'ajouter que les paroissiennes de Pouldavid ont rivalisé de ferveur et d'assiduité.

Tous ont vraiment offert, pendant ces jours, un spectacle des plus édifiants qu'ont admiré les étrangers descendus des paroisses avoisinantes pour assister à ces magnifiques manifestations de foi et de piété.

Il n'en pouvait pas être autrement. M. le Recteur n'avait-il pas eu la pieuse pensée de mettre la Mission sous le patronage spécial de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, dont la magnifique statue présidait aux exercices, comme l'héroïne Lorraine présidait elle-même, au camp de Blois avant le départ pour la campagne de délivrance, aux prières qui se faisaient autour de la bannière de Jésus crucifié ? La pensée de la Bienheureuse fut présente à l'esprit de tous pendant cette Mission, et c'était vraiment beau d'entendre la voix puissante des chantres invoquer fréquemment la protection de la Libératrice : « *Jeann d'Arc, patronez Mission ar barrez, pedit evidomp* » !

Aussi le jour de la clôture, le 6 Mars, fut-il pour tous, Recteur et paroissiens, un véritable jour de triomphe. M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez, présidait la fête, très heureux

de témoigner sa sympathie à M. Marc et à sa population si croyante. La messe fut célébrée par lui devant une église bondée de fidèles..

Deux missionnaires seulement avaient pu rester pour assister à ce splendide couronnement de leurs travaux apostoliques. Grâce à eux, l'un dirigeant les chants liturgiques de sa voix vibrante et bien timbrée, l'autre tenant avec maîtrise l'harmonium, la grand' messe fut superbement exécutée...

Après l'Evangile, une voix très éloquente — et très écoutée — fit entendre d'excellents conseils de persévérance, que les habitants de Pouldavid auront à cœur de suivre. Ce sera pour eux la meilleure façon de remercier leur Recteur si dévoué de la précieuse faveur qu'il leur a procurée...

Après les vêpres, la même voix, toujours infatigable et toujours éloquente, se fit entendre encore pour prononcer le panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

La fête s'est terminée par la bénédiction du T. Saint-Sacrement ; et, pendant que les fidèles émus et recueillis quittaient comme à regret l'église de Pouldavid si magnifiquement ornée, les vaillants marins chantèrent une dernière fois cette prière à Notre-Dame de la Mer :

Var mor ar bed kounnaret,
Patronez dous ha mad,
Holl ni 'rouenvo bepret
Dindan ho taoulagad ;
Betek ma c'hellimp, eürus,
E peoc'h, gant ho pennos,
Douara tost da Jesus,
E porz ar Baradoz !

X.

II. Loc-Maria-Quimper. — Si les deux paroisses principales de Quimper ont dû renoncer, pour ce carême, à la Mission annoncée et la remettre à une autre date, Loc-Maria a pu avoir la sienne et a lieu de s'en réjouir, à juste titre.

Petite paroisse ; grands résultats. Simplement deux ouvriers prédicateurs, mais deux âmes d'apôtres, deux ardents porte-parole : M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec, et M. Joncour, recteur de Gouesnou, qui, il y a quelque vingt-deux ans, faisait ses premières armes sur le terrain de Loc-Maria.

C'était suffisant pour une population de trois cents âmes, environ. Population composée d'ouvriers et de marins-pêcheurs, occupée au travail pendant tout le cours de la journée, n'ayant de libre que quelques courtes heures le matin et le soir. Mais avec quel empressement tous sont accourus aux instructions bretonnes du matin, aux conférences françaises du soir ! C'était plaisir de voir là toute la paroisse réunie, formant vraiment une famille compacte. Comment ne pas être ému à la vue de la bonne volonté de tous ? Nous savons des marins qui, pendant toute la journée, avaient pêché et peiné dans la baie de Bénodet et dans les parages des Glénans et arrivaient tout harassés pour avoir aussi leur part à ce banquet de la parole évangélique.

Quel spectacle aussi pour les yeux de voir la vieille vénérable

Archives diocésaines de [illegible]ber et Léon

église toute rajeunie par une décoration pleine de fraîcheur et de bon goût : profusion de palmiers, de mimosas et de camélias ; verdure et fleurs au trône de Notre-Dame ; parure de fleurs autour de la cuve baptismale ; fleurs et couronne aux pieds et à la tête du Christ historique en robe rouge ; oriflammes, étendards aux riantes couleurs ; c'était bien la note d'une église en Mission ; rien n'y manquait, pas même, à l'entrée du porche, la petite boutique de chapelets, de médailles et d'objets de piété. On ne peut que remercier les familles généreuses et zélées qui ont si bien travaillé à cette ornementation matérielle.

Mais l'ornementation intérieure, le rafraîchissement des âmes a marché de pair ; la messe de communion de dimanche matin l'a bien prouvé : comme aux réunions de chaque jour, tout Loc-Maria était là, tout Loc-Maria a communié, tout Loc-Maria s'est uni à son Dieu.

Les enfants n'ont pas été oubliés ; jeudi a été leur journée spéciale : chants, instructions, prières, procession à la croix de saint Colomban, tout près de la rive de l'Odet ; et des mains pieuses avaient orné de guirlandes de lierre et d'un parterre de jonquilles la vieille croix chère au cœur de tous les habitants du quartier.

La communion générale du dimanche a été suivie d'une autre cérémonie : M. le Recteur a distribué aux hommes un crucifix, pour être vénéré dans leur maison, et tous sont venus avec respect, avec piété, recevoir ce précieux souvenir de leur Mission. Les femmes et les enfants ont eu pour leur part une image de la vénérée Patronne de la paroisse, Notre-Dame de Loc-Maria.

Pour que la journée fût complète, une grand'messe solennelle a été chantée, avec prône et sermon de persévérance ; et à l'issue des vêpres, la procession a refait le parcours du jeudi. Mais, cette fois, la piété des fidèles s'est manifestée encore d'une façon plus éclatante ; la croix de saint Colomban était plus ornée : luminaire, statuettes en faïence de l'industrie locale, riche tapis sur le sol, tenture blanche à fleurs d'or à l'entour du piédestal, guirlandes de lierre, arbustes et fleurs, grand *velum* blanc tendu au-dessus de la croix et s'accrochant aux branches des arbres qui en forment le cadre, chants d'ensemble, prières et invocations, toutes les marques de la foi la plus vive et la plus ardente.

Que Notre-Dame de Loc-Maria maintienne ces grâces dans le cœur de ses enfants !

***

III. Gourlizon *(1-12 Mars)*. — La paroisse de Gourlizon vient d'avoir sa Mission, faveur qu'elle n'avait pas encore eue depuis bientôt 32 ans qu'elle est fondée. Préparée avec le plus grand soin, la Mission a pleinement réussi : toute la population a suivi les pieux exercices avec autant d'assiduité que de recueillement. C'est pour le bon Recteur de la paroisse la meilleure récompense de ses efforts et de son dévouement.

La première semaine, présidée par M. Sergent, vicaire à Plogonnec, a été consacrée aux enfants. Ceux-ci ont répondu en masse

à l'appel qui leur a été adressé. Tous se réunirent, le mardi 1er Mars, à l'église paroissiale et se montrèrent attentifs et recueillis. Il est vrai que les prédicateurs étaient si intéressants et avaient su si bien toucher leurs cœurs ! Le samedi, ils s'approchèrent de la Sainte Table avec ferveur et, après une belle allocution de M. le Président sur la persévérance, suivie la bénédiction du T. S. Sacrement et d'un *Te Deum* d'actions de grâces, ils retournèrent à la maison contents et joyeux.

La Mission pour les grandes personnes s'ouvrit le dimanche 6 Mars, et fut présidée par M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas. Malgré le mauvais temps, tous les exercises ont été bien suivis. L'explication des tableaux à 2 heures, les conférences du matin et du soir, attiraient à l'église un auditoire compact d'hommes et de femmes, avides d'entendre les vérités de la foi et les principes de la vie chrétienne.

Les missionnaires, dont la réputation est faite depuis longtemps, par leur énergique langage, la lucidité de leur enseignement et la très opportune réponse aux objections modernes, ont vraiment remué les cœurs. On l'a bien vu par le nombre des confessions, surtout par la piété et la ferveur avec lesquelles les cinq cents retraitants se sont approchés de la Sainte Table au jour de la communion générale, le samedi matin...

Le samedi soir, ce fut le tour des petits. Avant les confessions à 2 heures, tous accompagnés de leurs mères assistèrent à une explication des Tableaux. Quel bonheur pour ces enfants ! Ils dévoraient des yeux les images, cherchant à comprendre et répondant aux questions qu'on leur posait. La cérémonie se termina par la bénédiction du T. Saint-Sacrement et par la remise des médailles que M. le Recteur distribua à tous comme souvenir.

Les paroissiens de Gourlizon ne regrettent qu'une chose, que le temps ait passé si vite...

Puisse cette Mission contribuer à faire grandir dans leurs âmes la foi en Jésus-Christ et en son Eglise qui « seuls ont les paroles de la vie éternelle ».

Y...

Quimper. — Retraite d'hommes, *du 6 au 12 Mars*. — 11 paroisses ; 15 retraitants : Plogonnec, 3 ; Pleyben, 2 ; Plovan, 2 ; Beuzec-Cap-Sizun, 1 ; Briec, 1 ; Ergué-Armel, 1 ; Le Juch, 1 ; Loctudy, 1 ; Langolen, 1 ; Pouldergat, 1 ; Saint-Evarzec, 1.

Chez les Bretons de Paris. — Le dimanche 6 Mars, la société « La Bretagne » accomplissait son pèlerinage annuel à la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre. A 3 h. 1/2, chant des vêpres, sermon par Sa Grandeur Mgr Amette, bénédiction du Très Saint-Sacrement, et consécration de l'œuvre au Sacré-Cœur : tel était le programme annoncé.

Bien avant 3 heures, les pèlerins arrivent par groupes nombreux et empressés, ayant à leur tête leurs aumôniers, MM. Ker-

Archives diocésaines d. Quin. ber et Léon

vennic et Questel, et s'entassent dans l'immense basilique, qui est bien trop petite pour la circonstance. La foule est vraiment innombrable ; elle remplit les nefs, les chapelles, les tribunes, et déborde au dehors par toutes les portes ; il serait difficile d'en donner le chiffre. Les vestes brodées, les tabliers verts, les châles bleus, les blanches coiffes de Vannes et de Pontivy, mais surtout les cantiques du Sacré Cœur et du Paradis, chantés en la langue du pays natal, avec une ardeur et un enthousiasme admirables, donnent à cette réunion une physionomie bien bretonne.

Bientôt Monseigneur l'Archevêque apparait en chaire, et porte à son comble l'illusion d'un grand « Pardon » à Sainte-Anne d'Auray, quand il s'écrie : « Restez Bretons, par votre foi et votre » fidélité à Dieu. La Bretagne ne serait plus la Bretagne, si elle » n'avait plus ses croix de granit le long de ses chemins, et ses » clochers à jour. De même, un Breton ne serait plus un vrai Breton s'il laissait perdre l'héritage de foi de ses ancêtres. Soyez » fidèles à vos habitudes chrétiennes, la prière en famille, l'assistance à la messe, l'accomplissement du devoir pascal. Là-bas, au » pays natal, la famille se réunit au pied du vieux crucifix qui a » reçu le dernier baiser de l'aïeul mourant, autour du foyer, et » devant les lits-clos pour la prière du soir en commun. Là-bas, » au pays natal, la famille endimanchée se hâte vers l'église, le » long des haies, par les petits sentiers qui bordent les chemins » creux, pendant que les cloches carillonnent en haut des gais » clochers... »

A tous ces souvenirs si touchants et si poétiques, qui rappellent un bonheur passé, les auditeurs ne peuvent plus maitriser leur émotion : tous les yeux se mouillent de larmes. Nous le savons pour l'avoir vu et pour l'avoir éprouvé nous-mêmes.

Après le discours de Monseigneur, la procession s'organise et se déroule très péniblement à travers les rangs pressés, dans l'intérieur de la basilique, au chant des litanies du Sacré Cœur. Combien était émouvant ce long défilé faisant comme une ceinture de lumière, d'oriflammes et de bannières, et escortant le dais, sous lequel, entre les mains du premier pasteur du diocèse, passait Notre Seigneur Jésus-Christ ! Le dais était porté par son A. R. Mgr le comte d'Eu, le marquis de l'Estourbeillon, M. Aubert, marquis de Boisrouvray, marquis de Goulaine, comte de Carfort. La bannière de la Bretagne était portée par M. le général de Kerdrel, celle du Sacré Cœur par le colonel Hugot d'Herville, celles de Sainte Anne et de Jeanne d'Arc par des jeunes filles en costumes du pays.

On lut ensuite la consécration au Sacré Cœur de la société « La Bretagne », de tous ses membres et de toutes ses œuvres, et la bénédiction du T. Saint-Sacrement descendit sur ces âmes retrempées et illuminées par un rayon de foi et d'espérance.

Il est 5 heures. Les Bretons descendent lentement et comme à regret de ce Thabor où ils viennent de passer un instant de vrai bonheur ; ils se dispersent dans tous les coins de la capitale pour

reprendre leur pénible besogne, mais ils auront plus de courage pour l'accomplir, ayant eu leur cœur en contact avec Celui qui est tout puissant et qui les aime...

Sainte Anne, priez Jésus de veiller sur vos enfants de Paris.

Breizad.

VIIIe Assemblée Générale de la Jeunesse Catholique Bretonne à Sainte-Anne d'Auray et à Auray, les 28 et 29 Mars 1910, sous la Présidence de Sa Grandeur Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes.

Le comité provincial de la Jeunesse catholique, cette année, a décidé de remplacer le Congrès social de Pâques par une grandiose manifestation de foi catholique à *Sainte-Anne d'Auray,* le *28 Mars prochain,* et par un *Conseil régional* qui s'ouvrira le soir même de ce pèlerinage, à *Auray,* pour se continuer le *Mardi 29.*

I. *Lundi 28 Mars.* — Journée de Sainte-Anne. — A 8 heures, messe de communion. Clôture de la retraite fermée, commencée à Vannes.

A *9 h. 1/2,* première réunion du Conseil Provincial. Présidence : L. Dubois. Rapport par le docteur A. Rousseau, président de la J. C. de l'arrondissement de Vitré. — A *11 heures,* messe du Pèlerinage.

A *2 heures,* vêpres, procession. Allocution par S. G. Mgr l'Evêque de Vannes. — 4 heures, départ pour Auray.

A Auray. — *8 heures du soir.* Conseil provincial, séance solennelle d'ouverture. Discours de L. Dubois et de P. Gerlier.

II. *Mardi 29 Mars. — 7 h. 1/2,* messe. — *8 h. 1/2,* 2e réunion du Conseil Provincial. Rapports par Robert Boucly, J. Martin et J. Queury. — L'élection du Conseil Provincial aura lieu au cours de cette séance.

A *midi,* banquet. Transmission des pouvoirs.

A *2 h. 1/2,* salut solennel de clôture.

Dans l'appel qu'ils adressent à la Jeunesse catholique bretonne, M. le chanoine Lucas, aumônier provincial, et M. Louis Dubois, président, montrent en termes éloquents le but et l'utilité pratique du Congrès de Sainte-Anne d'Auray.

« Plus que jamais, écrivent-ils, l'action s'impose à nous comme un devoir urgent : l'action pratique, joyeuse et conquérante.

» Nous irons à Sainte-Anne demander à la patronne de notre Union les leçons de courage, de persévérance et de sacrifice qui nous sont nécessaires pour mener jusqu'au bout l'œuvre que nous avons assumée : *l'avènement d'un ordre social chrétien.*

» Nous invitons de la façon la plus pressante tous les groupes de l'Union Bretonne. Nos amis ne perdront pas de vue l'importance de cette assemblée, qui, une fois chaque année, permet à nos groupes de se trouver en contact et d'échanger leurs idées sur les meilleurs moyens de faire progresser l'A. C. J. F. en Bretagne.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

» De tous les points de notre vieille Province, que la *Jeunesse Catholique* vienne incliner ses drapeaux devant l'autel de sainte Anne. »

Avis. — M. Morgant (Ernest), ancien vicaire de Plounévez-Lochrist, quelques semaines avant sa mort, avait confié à un ami le manuscrit des conférences sur la Pénitence de son oncle, M. Auguste Morgant. Le confrère qui a en sa possession ce manuscrit est prié de le faire parvenir, le plus tôt possible, à M. Charles Morgant, recteur de Scrignac.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le Saint-Père, dont la santé continue à être excellente, a donné tous ces derniers jours de nombreuses audiences aux cardinaux, à des évêques ou des supérieurs de congrégations religieuses venus de tous les pays, à des personnages de marque. Parmi ceux-ci on cite un haut dignitaire chinois, ancien sous-secrétaire d'Etat à Pékin.

Dimanche 13 Mars, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, le R. P. Fonck, recteur de l'Institut biblique, avec les professeurs et les élèves de l'Institut, parmi lesquels étaient représentés l'Italie, la France, l'Espagne, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre, l'Irlande, les deux Amériques, par des prêtres séculiers, appartenant environ à cinquante diocèses et des religieux appartenant à quinze Ordres ou Congrégations.

Répondant à l'adresse lue par le R. P. Fonck, Pie X s'est déclaré heureux de revoir les professeurs et d'avoir, pour la première fois, en sa présence tous les élèves de l'Institut biblique, parce qu'il éprouve une grande consolation d'avoir pu réaliser la grande idée de son prédécesseur, qu'il eût lui-même dans l'esprit dès le commencement de son pontificat. Le Pontife remercie ensuite tous ceux qui ont contribué à cet heureux résultat et qui, repondant à son invitation, sont venus étudier à l'Institut. Il insiste sur l'importance manifeste que présente de nos jours l'Institut biblique pontifical. Nous devons enseigner aux autres, mais, pour le faire comme il convient, il faut d'abord s'instruire soi-même, et ces études doivent avoir pour premier objet les livres saints qui sont vraiment, suivant l'expression du concile de Trente, le *Liber sacerdotalis*.

... « Cette étude, ajoute le Saint-Père, est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui, de toutes parts, les adversaires font une guerre terrible à la parole divine exprimée dans la sainte Ecriture. Il faut se préparer à ce combat et, unis à l'Eglise pour cette lutte, nous participerons à sa glorieuse victoire. »

***

On dément absolument, à Rome, l'information parue dans quelques journaux sur une réforme du droit canon concernant le mariage. L'*Osservatore Romano* met, une fois de plus, ses lecteurs en garde contre les nouvelles fantaisistes données par certaines agences.

Le cardinal Cavicchioni est nommé préfet des Etudes, en succession de Son Em. le cardinal Satolli.

France. — **Contre l'enseignement chrétien.** — Le 10 Mars a commencé, à la Chambre des députés, la discussion du projet de loi de M. Doumergue. Il est bon de rappeler en quoi il consiste :

« Seront punis d'une amende de 11 à 15 fr., et, en cas de récidive, de 5 jours de prison, les parents d'un enfant inscrit à l'école publique qui aura empêché cet enfant de recevoir les enseignements obligatoires ou de faire usage de livres inscrits sur les listes départementales.

» Sera punie des mêmes peines toute personne qui, par excitation ou menaces à l'égard des enfants ou des parents, aura provoqué à commettre cette infraction.

» S'il s'agit d'un sermon ou d'un écrit distribué dans l'église, l'article 25 de la loi de Séparation sera applicable, et il dit que le ministre du culte sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans. »

M. Briand a promis de nous vaincre à « grands coups de liberté ». On commence à les sentir !...

Le débat, interrompu par les interpellations sur les scandales des liquidateurs des Congrégations, va reprendre au premier jour et aboutira vraisemblablement au vote de la loi, malgré les efforts des députés catholiques qui, en termes éloquents, défendent les droits de la justice et de la liberté.

« Si vos lois sont votées, disait M. Groussau, je considérerai comme le premier devoir de ma conscience, non seulement d'y désobéir, mais de faire tout pour que le plus grand nombre de citoyens désobéissent avec moi. La désobéissance d'un seul est un fait coupable : celle de centaines de milliers devient un mouvement de l'opinion publique qui peut en imposer au Parlement.

» Nous vous mettrons dans le cas de vous obliger aux sanctions prévues par votre loi, nous multiplierons ces champs de bataille où nous défendons l'âme de l'enfance, et l'opinion publique, devenue plus forte, vous imposera le redressement de l'iniquité.

» Vous pouvez opprimer les catholiques, vous ne les asservirez jamais. Les catholiques s'attendent à tout; ils n'ont peur de rien. » (Vifs applaudissements répétés à droite.)

Les poursuites contre les Évêques. — Nancy. — Le procureur de Nancy a déposé, dans le procès intenté à Mgr Turinaz, des conclusions qui sont loin de satisfaire les blocards. Dans la lettre collective de l'épiscopat, il retient ce seul passage où les

Archives diocésaines d Quimper et Léon

instituteurs sont accusés d'outrager la foi des enfants « par leur enseignement oral et les mille artifices de leur impiété ». Les évêques ayant généralisé leur critique, il y a là, dit M. le Procureur, un *quasi-délit*, dont ils doivent réparation. En tous cas, ce serait à l'Etat de poursuivre et non aux associations d'instituteurs, lesquelles n'étant pas autorisées à ester en justice ne peuvent intervenir que pour défendre les « intérêts corporatifs de leurs membres ».

En conséquence, le ministère public conclut que l'action n'est pas recevable dans la forme et demande au tribunal de renvoyer les plaignants à se pourvoir d'autre sorte.

L'affaire a été mise en délibéré pour le jugement être rendu à huitaine « s'il se peut ».

***

Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, a interjeté appel de la condamnation prononcée contre lui.

Le scandale des liquidations. — Lorsque, en 1901, le gouvernement français, présidé par M. Waldeck-Rousseau, lança le Parlement à la curée du prétendu milliard des Congrégations, il donnait l'exemple du vol dont il érigeait la légitimité à la hauteur d'un principe. Certains liquidateurs en ont tiré les conséquences. L'Etat avait volé les Congrégations, ils ont volé à leur tour. On va leur apprendre que ce qui est permis contre les moines et les religieuses n'est pas permis contre l'Etat, que ce qui est légitime chez les uns ne l'est pas chez les autres.

Les malversations étaient connues depuis longtemps : une commission de sénateurs avait fait à ce sujet une enquête ...très édifiante. Le scandale a fini par éclater. M. Duez est en prison, avec son principal « collaborateur ». D'autres arrestations sont imminentes, dit-on, et nous ne sommes pas certainement au bout des surprises d'iniquité que recouvre la spoliation légale des Congrégations religieuses.

M. Duez qui, assure-t-on, ne semble pas trop inquiet de son sort, s'était vu confier la liquidation de douze Congrégations : celles des Picpuciens, des Oratoriens, des Oblats, des Rédemptoristes, des Marianistes, des Franciscains, des Missionnaires de la Miséricorde, des Sœurs Oblates de l'Assomption, des Sœurs de Picpus, des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, des Dames de Saint-Maur et des Frères des Ecoles chrétiennes. Il s'est adjugé — à lui-même et à ses comparses — des « honoraires » exorbitants dont M. Combes lui-même a été scandalisé. En plus il a détourné, sur les fonds mêmes des liquidations, des sommes qu'on évalue à neuf millions et qu'il a dissipées en spéculations ou pour ses plaisirs...

Du milliard qu'on faisait miroiter aux yeux du peuple et destiné, disait-on, à toutes sortes d'œuvres de bienfaisance, il ne restera rien que « des ruines, des larmes et des hontes »... Le peuple comprendra-t-il enfin ?...

Orléans. — **A la suite d'une étrange condamnation.** — Nous avons déjà parlé de ce curé du diocèse de Bourges, M. l'abbé Turlin, qui, depuis plus de trois mois, est conduit de tribunal en tribunal, pour avoir raconté la conversion de Clovis ou les croisades aux enfants de son catéchisme. On l'accusait d'avoir ouvert une école sans autorisation ! Personne assurément ne pouvait prendre au sérieux pareil grief : depuis que l'on fait le catéchisme, il comporte non seulement l'histoire sainte, mais des exemples et des faits de l'histoire profane et, chez nous plus particulièrement, de l'histoire de France.

Or, la Cour d'Appel d'Orléans, en condamnant M. l'abbé Turlin pour ouverture illégale d'école, semble vouloir que le catéchisme soit réduit à la seule doctrine, sans la moindre liberté d'allusion à l'histoire ou à d'autres matières faisant partie du programme de l'enseignement.

Dès le dimanche suivant, Mgr Touchet, évêque du lieu où l'arrêt fut rendu, a voulu « savoir ce que contient cet arrêt ». Il s'est rendu lui-même à Saint-Pierre du Martroy pour donner aux enfants une leçon de catéchisme. Le vaillant prélat leur a parlé histoire et doctrine, comme il convient... « Si, dit-il, je ne suis pas poursuivi, les curés et les vicaires soumis à ma juridiction sauront qu'ils peuvent continuer comme par le passé. Si, au contraire, je suis poursuivi, et si, ayant été poursuivi et m'étant défendu — car vous entendez bien que je me défendrai — je suis condamné, les mêmes curés, les mêmes vicaires, bien plus, la France entière, sauront à quoi s'en tenir sur la liberté qui nous est laissée. »

Va-t-on poursuivre l'Evêque d'Orléans ?

Rennes. — **Un ancien colonel ordonné prêtre.** — Le samedi de la Passion, une émouvante cérémonie s'est déroulée à la métropole de Rennes. Un homme vénérable par l'âge et la situation sociale, le colonel de Courson, recevait, des mains du métropolitain de Bretagne, l'onction sacerdotale avec trois autres jeunes ordinands.

De nombreux officiers assistaient à cette cérémonie, et au premier rang, les généraux de Courson et Seve, Mgr de Durfort, etc. La rosette d'officier de la Légion d'honneur ornait la soutane du nouveau prêtre, comme elle décorait sa tunique d'officier.

— **Réunion de catholiques.** — Mgr l'Archevêque de Rennes organise une réunion très importante de catholiques, qui aura lieu le mardi 22 Mars. M. le colonel Keller y prendra la parole pour définir le sens et la portée de l'union des catholiques pour l'action publique autour de leurs chefs divinement institués, les évêques.

Archives diocésaines d... Qui...er et Léon

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 5 Mars 1910.

I. Le Jubilé de Notre-Dame-du-Puy. Joseph THERMES. — II. Lettres inédites de Lamennais à Ventura. Paul DUDON. — III. Un poète éducateur, Jean Aicard. Paul BERNARD. — IV. Une lettre inédite du comte de Chambord. Carlos D'ESCHEVANNÉS. — V. Bulletin social : où en est l'œuvre syndicale ? H.-J. LEROY. — VI. Bulletin de patrologie. Ferdinand CAVALLERA. — VII Chronique du mouvement religieux. Yves DE LA BRIÈRE. — VIII. Revue des livres.

Le cantique pour la Première Communion, *Le jour promis*, de Louis Tiercelin, se chantait à Rennes et y était devenu populaire. M. H. Vatar, l'éditeur diocésain, vient d'en faire une belle édition qui contribuera à le divulguer et à le répandre en Bretagne.

C'est une œuvre, tant pour les paroles que pour la musique, éminemment religieuse. Son insertion, approuvée dans le recueil des cantiques du diocèse de Rennes, en est le meilleur éloge.

En vente, au prix de *un* franc, à Rennes, chez l'éditeur, et chez les principaux libraires de Bretagne.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

I. **FÊTES DE PAQUES.** — A l'occasion des fêtes de Pâques 1910, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du jeudi 17 Mars au dernier train du jeudi 7 Avril :

1° Les billets aller et retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. nos 2 et 102 ;

2° Les billets aller et retour de bains de mer dits de semaine, à prix réduits, délivrés tous les jours pendant la période précitée, aux prix et conditions du tarif spécial G. V. n° 6, chap. II, § 1er, savoir :

Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) et Douarnenez, au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

NOTA. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 7 Avril.

II. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra *journellement* en marche, au départ de Paris-Quai-d'Orsay, le train rapide 632 dès *le Samedi 19 Mars* et au départ de Quimper le train rapide 632 à partir *du Dimanche 20 Mars.*

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

FABRIQUE de LITS et SOMMIERS METALLIQUES

HUYGE, 61, Rue de Richelieu, Paris.

FOURNISSEUR SPÉCIAL DES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 25 Mars 1910. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communication de l'Evêché :* Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Résurrection de N. S. Jésus-Christ ; Apostolat de la Prière.

III.— Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La Bénédiction papale ; L'aumône du Carême ; Nécrologie ; Congrès Eucharistique du doyenné de Ploudalmézeau ; Carantec ; Lesneven ; Sous la bannière du Sacré-Cœur ; Associations de pères de famille (suite) ; Nouvel acquittement de M. l'abbé Jouanne ; Pour la bonne presse ; Association catholique internationale des Œuvres de Protection de la jeune fille ; Les « Saints de Bretagne ».

IV. — Chronique générale : Rome ; France ; Nancy ; Lorient ; Histoire rétrospective ; Notre lutte scolaire vue de l'Etranger.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche 27 Mars. — PAQUES : RESURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 28. — LUNDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 29. — MARDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.

Mercredi, 30. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 31. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 1er Avril. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 2. — *In albis.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 3. — Dimanche *In albis.* (Quasimodo).

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses Franciscaines de Brest.	du 27 au 29 Mars.
Hôpital de Plougastel-Daoulas....	du 30 au 31 —
Hôpital de Quimperlé.....	du 1er au 2 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Caër, recteur de Gouézec, décédé le 19 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

I. La Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Pascha Resurrectionis Domini Nostri Jesu Christi : La Pâque de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Elle est venue, la grande fête qui, dans les tristesses environnantes, apporte à tous les cœurs chrétiens la joie et l'espérance. Réjouissons-nous donc, en dépit des amertumes du passé et des menaces de l'avenir. Réjouissons-nous dans la pensée du triomphe éclatant de Jésus-Christ sur la mort. Réjouissons-nous dans la paix savoureuse de notre communion pascale. Réjouissons-nous dans l'espoir des victoires prochaines que les efforts multipliés de l'impie préparent à la Sainte Eglise.

Peut-il y avoir des victoires sans combat ? Et pourquoi donc trembler, hommes de peu de foi ?... Nous sommes à la veille des pires catastrophes ! Les ruines de tout ce que nous aimons vont s'accumuler pêle mêle ! C'est vrai. Mais à l'horizon de ces catastrophes effroyables, mais sur ces ruines arrosées de larmes et de sang, il y a notre Dieu qui se dresse debout, comme naguère sur la tombe d'où il venait de sortir, et il nous crie : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde !... Ne fallait-il pas que le Christ souffrît avant d'entrer dans sa gloire ? » Réjouissons-nous donc dans le Christ vainqueur de la mort ; et, confiants dans son secours qui ne nous manquera pas, soyons heureux de l'occasion qu'il nous offre de lutter en vaillants pour sa cause et de mériter une magnifique couronne.

II. Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR AVRIL 1910

L'UNION ET LA CONSTANCE DANS L'ACTION CATHOLIQUE

Un des spectacles les plus déconcertants que nous ayons sous les yeux est celui de la désunion des catholiques, en face des ennemis de l'Eglise unis et coalisés. Nos adversaires, que leurs doctrines

comme leurs intérêts devraient diviser, surmontent leurs ambitions et refrènent leurs appétits, pour ordonner et discipliner leurs efforts contre nous. Ils agissent d'après un plan habilement concerté, et procèdent avec une redoutable persévérance.

Nous, au contraire, semblables à une armée dont les rangs sont rompus, et dont les débris essaient vainement d'arrêter l'ennemi vainqueur, nous sommes refoulés, au gré de l'adversaire, de retranchements en retranchements, et nulle défaite ne peut nous persuader de nous unir enfin entre chrétiens, en dépit des différences que peuvent mettre entre nous les opinions politiques et sociales.

Nous avons cependant, dans la communauté de notre foi, dans le désir unanime de voir l'Eglise libre et respectée, JÉSUS-CHRIST adoré, un principe d'union incomparable. Que sont les opinions qui nous séparent auprès des convictions chrétiennes qui nous unissent, et les intérêts de partis auprès des intérêts de l'Eglise et des âmes ?

Tout autant que l'union, la constance nous est nécessaire. Les difficultés que suscite actuellement à nos œuvres, en France, l'hostilité d'un gouvernement sectaire nous en font une loi, et la nature même du but que nous poursuivons nous l'impose. Nous ne cherchons pas, en effet, des résultats superficiels, des succès d'opinion, nous voulons établir solidement dans les âmes et dans la société chrétienne le règne de JÉSUS-CHRIST. Une telle entreprise rencontre dans les passions humaines trop de résistances, pour ne pas exiger de ceux qui s'y dévouent une patience inaltérable. C'est, d'ailleurs, à la constance dans l'effort qu'est attaché le succès apostolique, comme à la persévérance dans la vie chrétienne est assuré le salut.

Résolution apostolique : Je favoriserai l'union des catholiques de tout mon pouvoir, en renonçant, s'il le faut, à mes préférences personnelles.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **L'accomplissement du devoir pascal.**

III. — **Le Congrès eucharistique du doyenné de Ploudalmézeau,** les 28 et 29 Mars.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi soir, veille de Pâques, après 8 heures, on ne confessera que des hommes.*

Dimanche de Pâques, 1re messe à *5 h. 1/2.*

A 7 heures, messe de communion pour les hommes ; la nef leur est réservée. Pour l'édification et le bien général, surtout dans les circonstances présentes, il est à souhaiter que le groupe d'hommes soit aussi considérable que possible. Ils doivent avoir à cœur de donner cet exemple et sacrifier même la joie de se trouver à la Sainte Table avec leur famille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A *10 heures*, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la Bénédiction papale (indulgence plénière).

A *2 h. 1/2*, vêpres ; sermon, à la suite duquel Monseigneur prendra la parole. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Lundi et *Mardi de Pâques*, messes et offices comme les dimanches.

N. B. — A partir du Dimanche des Rameaux, la 1re messe est à *5 h. 1/2* sur semaine comme le dimanche.

— Église de Saint-Mathieu. — *Le soir du Samedi-Saint* (et le samedi de Quasimodo), après 8 heures, on ne confessera que des hommes.

A partir du dimanche de Pâques (inclus), l'angélus sera sonné à 5 heures; la 1re messe sera dite à *5 h. 1/2* ; la 2e messe, *le dimanche*, à *7 h. 1/2* ; la 3e à *9 heures*. — A *10 heures*, grand'messe. — A *11 h. 1/2*, messe basse spécialement pour les militaires de la garnison.

Pendant la semaine, la 2e messe a lieu à *7 heures* et la 3e à *8 heures*.

Le dimanche de Pâques, à *6 h. 1/2*, messe de communion pour les hommes ; les autres messes, comme il est dit plus haut.

A *5 heures*, vêpres suivies du sermon de clôture de la station. Salut solennel

Lundi et Mardi de Pâques, grand'messe à *8 heures* ; le soir, à *8 heures*, chant de complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mgr l'Evêque partira lundi matin pour Ploudalmézeau où il doit présider le Congrès Eucharistique, dont on trouvera plus loin le programme. Sa Grandeur rentrera à Quimper, le mercredi dans la soirée.

La Bénédiction papale. — Lorsque le Souverain Pontife était libre dans Rome, il donnait sa bénédiction solennelle *Urbi* et *Orbi*, du haut du balcon de Saint-Pierrre, de Saint-Jean de Latran ou de Sainte-Marie Majeure, à la foule réunie sur la place, après la grand'messe du Jeudi Saint, du jour de Pâques, de l'Ascension et de l'Assomption.

Tous les fidèles qui recevaient ainsi la Bénédiction papale gagnaient une indulgence plénière, s'ils s'étaient approchés des sacrements.

Cette pratique a été en usage à Rome jusqu'en 1870, où le Pape devint prisonnier au Vatican. Mais, même au temps où le Saint-Père jouissait de la liberté, un petit nombre seulement de fidèles pouvaient se rendre à Rome ; c'est pourquoi les Papes ont communiqué aux évêques le pouvoir de donner cette bénédiction en leur nom, après la grand'messe solennelle du jour de Pâques et d'une autre fête à leur choix (généralement Noël).

Recevoir la « Bénédiction papale », c'est recevoir la bénédiction du Souverain Pontife : une indulgence plénière y est attachée, si l'on remplit par ailleurs les conditions ordinaires.

Telle est la précieuse faveur qui est offerte, dimanche, aux fidèles qui se trouveront à la cathédrale et qui, pour plusieurs, passe inaperçue.

Les personnes qui veulent gagner l'indulgence doivent, au lieu de se retirer immédiatement après le dernier Evangile de la messe pontificale, rester à leur place à l'église jusqu'à ce que l'Evêque, du trône dressé spécialement à cet effet au bas du chœur, ait prononcé sur les assistants la formule d'absolution avec la bénédiction solennelle.

N. B. — La même communion peut servir pour satisfaire au devoir pascal et pour gagner l'indulgence de la bénédiction papale.

L'aumône du Carême. — En compensation des adoucissements qu'elle a apportés à la loi de l'abstinence, l'Eglise impose aux fidèles d'autres œuvres de pénitence ou de miséricorde, au premier rang desquelles se trouve l' « aumône du Carême ». Cette aumône est obligatoire ; elle doit être proportionnée, d'une part aux ressources de chacun, d'autre part à la mesure dans laquelle on a usé des concessions de l'Eglise.

L'aumône du Carême est affectée aux œuvres diocésaines, spécialement à celle des Séminaires. On sait que, à la suite de brutales expulsions, les Séminaires ont dû être installés dans de nouveaux immeubles, ce qui n'a pas été sans des frais considérables. De plus, ayant été dépouillés des ressources que leur avaient assurées de pieux bienfaiteurs, les établissements diocésains se trouvent aujourd'hui dans un grand dénuement, et ne peuvent compter que sur la générosité des catholiques. Ceux-ci ne doivent pas l'oublier.

Nécrologie. — **M. CAER, *Recteur de Gouézec.*** — Lundi, 21 Mars, ont eu lieu les funérailles du bon M. Caër, recteur de Gouézec. Soixante-dix prêtres, des représentants de toutes les familles de la paroisse, les membres du conseil paroissial et du conseil municipal, denombreux habitants du voisinage : Pleyben, Lothey-Landremel, Edern et Briec, sont venus lui rendre un dernier témoignage de leur vénération et de leur sympathie ; car il a passé en faisant le bien, et il était aimé de tous.

La levée du corps a été faite par M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin, la messe chantée par M. le Curé-Doyen de Pleyben, et M. le chanoine Cogneau, vicaire général, a donné l'absoute et fait la conduite au cimetière.

Né à Plonénan, le 19 Octobre 1837, ordonné prêtre le 19 Décembre 1863, M. Caër (Guy-Marie) fit tout son temps de vicariat à Plounéour-Trez (6 Mai 1864-25 Janvier 1878) ; il fut nommé ensuite recteur de La Roche-Maurice et devint en 1882 (30 Octobre) recteur de Gouézec, qu'il n'a pas voulu quitter pour un poste supérieur de curé-doyen d'une paroisse en renom.

Pendant ces 27 ans et 5 mois, tout doucement, sans bruit, avec discrétion, mais avec suite et persévérance, il s'est employé à faire le plus de bien possible autour de lui. Diriger, instruire, éclairer les âmes, résister à l'oppression et à la persécution impie ; créer, au prix des plus grands sacrifices, une école libre de filles, heureusement prospère ; agrandir et embellir son église paroissiale, consolider et réparer ses deux chapelles de dévotion : N.-D. de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tréguron et N.-D. des Fontaines ; discerner, susciter, favoriser les vocations ecclésiastiques par ses avis, ses leçons et rudiments de latin, par ses contributions pécuniaires, voilà un petit abrégé de la vie pastorale de cet excellent prêtre.

Et sous ces dehors humbles et modestes, quelque peu timides, les intimes savaient reconnaître un érudit pas vulgaire, un celtisant fort averti, un mathématicien fort avancé et quelque peu acharné, un chercheur très avisé qui fut, il y a peu d'années, en correspondance longue et sérieuse avec un Directeur du ministère des Postes et Télégraphes au sujet des clefs et du secret des télégrammes chiffrés.

Le bon Recteur a travaillé jusqu'à la dernière heure. Vendredi, veille de la fête de saint Joseph, il confessa jusqu'à 6 heures 1/2 et prit le repas du soir, comme à l'ordinaire, avec son vicaire et avec un Frère hospitalier de Saint-Jean de-Dieu, qui avait été son premier enfant de chœur à Gouézec et qui venait d'arriver en repos de convalescence.

Vers 11 heures il appela, se plaignant de respiration difficile et d'étouffements. Se sentant frappé à mort, il déclara à son vicaire qu'il s'était confessé la veille et le pria de lui administrer l'extrême-onction. Dès que les saintes onctions eurent été achevées, on récita les prières des agonisants, et en moins d'une demi-heure ce fut la fin...

Dans son testament, M. Caër a pensé encore à un jeune élève qu'il entretenait à l'Institution Saint-Vincent-de-Paul (Petit-Séminaire) ; et il a demandé à être enterré à Gouézec, pour demeurer au milieu des paroissiens qu'il a tant aimés et qui ne l'oublieront pas dans leurs prières. J.-M. A.

✠

Un grand service sera chanté pour le repos éternel de l'âme de M. Caër, à Gouézec, le jeudi, 7 Avril ;

Un autre à Plouénan, le mardi, 12 Avril.

R. I. P.

Congrès Eucharistique du doyenné de Ploudalmézeau.

Lundi et Mardi de Pâques 1910.

Lundi, journée des enfants. — *9 heures,* exposition du T. S.-Sacrement ; messe solennelle, célébrée par M. Bars, directeur au Grand Séminaire ; sermon par M. Duclos, recteur de Guilers-Brest.

10 h. 1/2, messe basse, pour les grandes personnes ;

Id., réunion pour les enfants de 8 à 14 ans, au patronage Saint-Joseph ; présidents : MM. Gadon, supérieur du Séminaire, et Masson, ancien recteur d'Audierne.

11 h. 1/2 à 1 h. 1/2, adoration du T. Saint-Sacrement par quatre groupes successifs d'enfants, sous la direction de MM. Guilou, vicaire à Porspoder, L'Her, vicaire de Plourin, Déniel, vicaire de Brélès, Caroff, vicaire de Landunvez.

1 h. 1/2, adoration générale, prêchée par M. Affret, sous-principal du collège de Lesneven.

3 heures, réception de Mgr l'Evêque ; procession de la gare à l'église.

3 h. 1/2, vêpres ; allocution de Monseigneur ; Salut.

Adoration nocturne. — *10 heures,* exposition du T. Saint-Sacrement ; Heure Sainte, pour les paroissiennes, prêchée par M. Salaün, directeur de l'école chrétienne des garçons, à Concarneau.

11 heures, Heure Sainte, pour les paroissiens, prêchée par M. Félix Le Louët, du Calvaire de Landerneau.

Minuit, bénédiction du T. Saint-Sacrement. Reposition.

Mardi, journée des grandes personnes. — *6 heures,* exposition du T. Saint-Sacrement ; messe basse.

7 heures et 7 h. 1/2, messes basses.

9 heures, promulgation des Décrets eucharistiques de Pie X ; grand'messe solennelle, célébrée par M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand Séminaire, Mgr l'Evêque tenant chapelle ; sermon par M. Quéinnec, chanoine titulaire.

10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, à l'église : adoration du T. Saint-Sacrement, pour les femmes, prêchée par M. Le Roux, recteur de Landunvez ; *au patronage :* séance d'études pour les pères de famille, sous la présidence de MM. les chanoines Ollivier, curé-doyen de Lannilis, et Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé ; *à l'école Saint-Joseph :* séance d'études, pour les jeunes gens, sous la présidence de MM. Quéinnec et Duclos.

11 h. 1/2 à 1 heure, adoration du T. Saint-Sacrement par des groupes de congressistes.

1 heure à 2 heures, à l'église : adoration du T. Saint-Sacrement, pour les hommes, prêchée par M. Menguy, vicaire à Plogonnec ; *à l'école Sainte-Anne :* séance d'études, pour les mères de famille, sous la présidence de MM. Gadon et Le Bail ; *à la chapelle de l'Immaculée Conception :* séance d'études, pour les jeunes filles, sous la présidence de MM. Quéinnec et Duclos.

2 h. 1/2, vêpres et procession du T. Saint-Sacrement, Monseigneur portant l'ostensoir.

3 h. 1/2, Allocution de Monseigneur, et Salut final du T. Saint-Sacrement.

Vu et approuvé : † Adolphe,

12 Janvier 1910. *Evêque de Quimper et de Léon.*

Carantec. — **La Mission.** — La grande Mission donnée à Carantec, du 27 Février au 12 Mars, a été suivie par tous les habitants de la paroisse, avec un zèle et un recueillement vraiment édifiants. Il y avait seize ans que la paroisse n'avait eu ce bonheur. Aussi tout le monde s'empressa aux exercices. Il suffit de

Archives diocésaines de Quimper et Léo

citer un chiffre : à la fin de la première semaine, il y eut 650 communions.

Cette première série d'exercices était présidée par M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, un des ouvriers les plus appréciés de nos Missions bretonnes. Les autres missionnaires étaient : M. Salou, recteur de Plougoulm, qui fit d'excellentes conférences sur la Pénitence ; M. Didou, aumônier des Bretons à Trélazé-Angers, donna l'explication des tableaux dans le breton le plus pur et avec un entrain dont on gardera le souvenir ; M. Moal, vicaire à Guiclan, était chargé de la direction du chant, et s'en acquitta avec honneur ; d'ailleurs, l'harmonium était tenu par M. le Recteur lui-même, au talent duquel tout le diocèse se plaît à rendre hommage.

Les autres prêtres qui ont bien voulu apporter à la Mission le concours de leur bonne volonté et de leur talent étaient : MM. Tanguy, recteur de Santec ; Guillerm, aumônier de Saint-François de Morlaix ; Quiniou, vicaire à Saint-Thégonnec.

La seconde semaine était présidée par M. Quéinnec, chanoine titulaire, ancien curé de Taulé, un des orateurs les plus écoutés dans les Missions. Il avait pour collaborateurs : MM. Souêtre, recteur de Saint-Sauveur ; Le Sann, recteur de Garlan ; Méar, recteur de Plouyé ; Corre, recteur de Plouguer ; Rannou, recteur de Botsorhel; et Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon.

Cette deuxième semaine a obtenu un succès égal, pour le moins, à celui de la première. Les marins ne parlent encore que du talent d'exposition de M. le Recteur de Plouguer, qui donnait les conférences sur le Décalogue. Le chiffre des communions de cette semaine s'est élevé à 570, ce qui fait au total 1.220 communions.

C'est un beau résultat, et nous espérons que les effets en seront durables. Ce sera une grande joie et une douce consolation pour le sympathique et dévoué recteur qui préside, depuis bientôt 20 ans, aux destinées de la paroisse de Carantec...

Que Notre-Dame de Callot veille sur ses enfants et assure leur persévérance !

***

Lesneven. — **Retraite d'hommes**, *du 6 au 12 Mars.* — 42 paroisses ; 93 retraitants : Plouzané, 10 ; Plouvien, 8 ; Ploudern, 5 ; Kernilis, 4 ; Plouénan, 4 ; Plouguernean, 4 ; Brélez, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Lesneven, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Plougoulm, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Trégarantec, 3 ; Cléder, 2 ; La Forêt-Landerneau, 2 ; Goulven, 2 ; Lambert, 2 ; Milizac, 2 ; Plouarzel, 2 ; Plougar, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Bourg-Blanc, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Guipavas, 1 ; Gouesnou, 1 ; Kerlouan, 1 ; Le Drennec, 1 ; Lanildut, 1 : Lanhouarneau, 1 ; Locmélar, 1 ; Plabennec, 1 ; Plouguin, 1 ; Plouider, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Plouégat-Moysan, 1 ; Plouvorn, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Saint-Sauveur, 1 ; Tréflaouénan, 1 ; Trémaouézan, 1.

Sous la bannière du Sacré-Cœur. — Nous sommes heureux de publier, dans la *Semaine religieuse*, les noms de quatre nouvelles paroisses du diocèse où M. F. Le Louët, encouragé et béni par Mgr l'Evêque, vient d'établir l'archiconfrérie du Sacré Cœur, avec adoration une fois par mois, en union avec Montmartre. Ces paroisses sont : Saint-Yvi, Plogastel-Saint-Germain, Ile-de-Batz et Goulven. Dans chacune de ces paroisses, les hommes sont convoqués, d'une manière toute spéciale, à faire leur demi-heure de garde devant le T. Saint-Sacrement, au jour fixé pour l'adoration.

Grouper les hommes de France autour du Sacré Cœur de Jésus, pour ranimer dans chaque paroisse la vie chrétienne ; les unir dans la prière, pour la propagation de la foi et la défense de la religion, voilà le but que poursuit l'œuvre de Montmartre et qui est bien propre à stimuler le zèle de nos compatriotes. Puissent d'autres groupements paroissiaux venir bientôt s'ajouter aux trente-sept qui sont déjà établis dans le diocèse, et dont les résultats sont des plus consolants !

Associations de pères de famille *(suite)*. — I. Plogastel-Saint-Germain. — On nous écrit :

« L'Association des pères de famille pour le canton de Plogastel-Saint-Germain est formée depuis le 13 Février, grâce surtout au concours dévoué et intelligent de M. Lecoq, percepteur en retraite.

» La déclaration en a été insérée au *Journal officiel*, à la date du 19 Mars. »

II. Pleyben. — Nous apprenons à l'instant que le canton de Pleyben a constitué son Association de chefs de famille.

(A suivre.)

Nouvel acquittement de M. l'abbé Jouanne. — On sait que M. Jouanne, aujourd'hui vicaire à Mahalon, avait été inculpé d'avoir, au cours d'une leçon de catéchisme, dans la sacristie de Landerneau, proféré des paroles outrageantes contre le président de la République et d'autres personnages officiels.

Sur arrêt de la Cour de cassation cassant l'arrêt de Rennes qui l'avait acquitté, cet ecclésiastique avait été renvoyé devant la Cour d'Angers, où il a comparu le 25 Février, assisté de son avocat, Me Simon, de Brest. Après une excellente plaidoirie de ce dernier, la Cour mit l'affaire en délibéré... L'arrêt, rendu le 17 Mars, acquitte pour la deuxième fois M. l'abbé Jouanne.

Pour la bonne Presse. — Mgr l'Evêque a entendu avec une véritable joie le récit des tournées de propagande que M. l'abbé Portier, de *La Croix* de Paris, vient de faire dans le diocèse, à Brest et dans les cantons voisins en Janvier, à Quimperlé et les environs en Février. Sa Grandeur bénit avec bienveillance ceux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de ses prêtres qui ont profité de la circonstance pour réchauffer l'organisation de presse dans leurs paroisses, ou en établir une.

Le principal effort a été porté à Brest. Un comité de *La Croix*, fondé il y a quinze ans par Mme l'amirale Barréra, après avoir rendu les plus grands services, disparaissait fin Décembre, pour des raisons indépendantes de la volonté des dames restées fidèles. La section de la presse de la *Ligue Patriotique des Françaises* offrit son concours pour assurer l'œuvre. En même temps, un Comité central de direction se formait avec l'appui de MM. les Curés et Recteurs, qui chargeaient officiellement un de leurs vicaires de l'Œuvre de la presse catholique ; une personne zélée de chaque paroisse promettait aussi son aide.

On obtint de la sorte les meilleurs résultats : 1° un *dépôt unique* de publications, qui assure des conditions économiques et la facilité d'approvisionnement, en attendant qu'il se complète, sans doute, d'une permanence ; 2° *la propagande et la distribution paroissiale* des journaux, qui permet seule un développement normal de l'œuvre. L'expérience a déjà montré l'excellence du système, qui fait de Brest, paraît-il, sous ce rapport, la grande ville modèle de France.

Pour remuer l'opinion et lancer ce mouvement, des conférences ont eu lieu à la Bourse du Commerce et dans les salles paroissiales de N.-D. des Carmes, Recouvrance, Saint-Martin, Lambézellec, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Pierre Quilbignon. Saint-Marc, Le Conquet et Gouesnou profitent aussi de l'organisation.

Une réunion à Plabennec n'amena pas moins de mille auditeurs ; celle de Landerneau fut aussi brillante.

La seconde tournée eut un égal succès ; des conférences furent très suivies à Quimperlé, Scaër, Bannalec, Pont-Aven, Querrien. Le concours des dames de la L. P. D. F. a été précieux dans toutes ces occasions. Plaise à Dieu que leur apostolat, sous la direction du clergé, porte des fruits nombreux !

Un nouveau séjour de M. l'abbé Portier permettra une réunion, ces jours-ci, à Riec-sur-Bélon ; et après Pâques, Quimper, Rosporden auront la fête familiale des lecteurs de *La Croix*, du *Pèlerin*, de *L'Echo du Noël*, etc.

Quelques enquêtes discrètes démontrent que nos bonnes paroisses elles-mêmes sont envahies par la mauvaise presse — que le souci de préserver les âmes décide le clergé et les personnes zélées à organiser la vente de la bonne presse. M. l'abbé Portier se mettra volontiers à la disposition de ceux qui désireront ses services, et les demandes faciliteront sans doute l'organisation d'autres tournées utiles, l'an prochain.

Association catholique internationale des œuvres de Protection de la jeune fille. — Le congrès annuel de l'Association catholique des œuvres de Protection de la jeune fille aura lieu les 13, 14 et 15 Juin, à Dijon, sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Mgr Dadolle, évêque de Dijon, et la présidence effective de Mme la baronne de Montenach, vice-présidente internationale. — D'importantes questions y seront traitées pour le développement des œuvres de jeunes filles en France.

Les « **Saints de Bretagne**, » chez L. Bahon-Rault, imprimeur-éditeur, à Rennes.

Saint-Gwennolé, par le Comte de Laigue. Ce volume a pour auteur M. le Comte de Laigue. C'est dire qu'il est écrit avec science et agrément.

De nombreuses et charmantes gravures illustrent le texte. — Prix : 1 fr. 50.

En vente chez tous les libraires de Bretagne.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le samedi 19 Mars, fête de saint Joseph, son patron, le Saint-Père a donné audience aux membres du conseil supérieur de Saint-Pierre, qui lui ont offert, avec leurs souhaits, la corbeille traditionnelle de fleurs et de fruits. Sur la demande du président, M. le commandeur Pericoli, Pie X a béni le Congrès méridional de la Jeunesse Catholique, qui se tiendra à Naples, le 29 Mars.

A 11 h. 1/2, le Pape a reçu les cardinaux, qui lui ont présenté chacun leurs souhaits personnels. Le Saint-Père les remercia affectueusement, et la réception se continua sur le ton d'une conversation familière ayant pour objet diverses réparations ou améliorations faites ou projetées à l'intérieur de Saint-Pierre. Le Pape parla ensuite des nouvelles consolantes qui viennent des pays de mission, sur lesquelles à sa demande, le cardinal Gotti fournit d'intéressants éclaircissements. En terminant, sur les instances du cardinal Serafino Vannutelli, il donna aux cardinaux sa bénédiction.

Lundi 21 Mars, a eu lieu la réception du corps diplomatique.

***

A la suite de l'*Aurore*, les journaux blocards ont osé affirmer que Duez, le liquidateur actuellement sous les verrous, avait eu, en 1905, une longue audience du Pape. Or, les archives des audiences ne portent aucune trace de cette réception. Ce n'est donc là qu'une grossière calomnie, inventée par des hommes à qui tous les moyens sont bons.

— **Décret de l'Index.** — Par un décret de l'Index, sont condamnés trois livres de M. l'abbé Turmel, *Histoire de la théologie positive* (depuis les origines jusqu'au Concile de Trente), publié chez Beauchêne ; *Tertullien* et *Saint Jérôme*, publié chez Bloud ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de plus, un livre de Angel Purido Fernandez, espagnol, *Sin Patria y la Raza,* Sefardi, Madrid ; quatre livres de Luis Gambara, publiés à Barcelone *(La Vedologia, Sociologia criminal, Antropologia criminal, Psicologia y Antropologia criminal).*

Le même décret annonce que l'abbé Turmel s'est louablement soumis au décret de Juillet 1909 qui atteignait notamment son *Histoire du dogme de la Papauté.*

Même mention est faite pour l'abbé Fortunato Russo, dont un livre avait été interdit à la même date.

France. — **Mort d'un Evêque.** — Un coup aussi douloureux qu'imprévu vient de frapper l'épiscopat français. Mgr Labeuche, Evêque de Belley, est mort le 18 Mars, après quelques jours de maladie. Il se trouvait en tournée pastorale à Bourg, où déjà fatigué il avait donné la confirmation à 400 enfants. Après la cérémonie, il dut s'aliter, atteint de pneumonie. Son état s'aggrava rapidement ; le malade demanda les derniers sacrements qu'il reçut avec les sentiments d'une foi profonde et d'une piété touchante. Le lendemain il succomba, âgé seulement de 59 ans.

Né a Hyémondans (Doubs), Mgr Labeuche avait été d'abord vicaire, puis missionnaire diocésain. En 1894, il devint vicaire général de Mgr Petit, archevêque de Besançon, et fut collègue de Mgr Dubillard et de Mgr de Beauséjour. Nommé, en 1906, évêque de Belley, Mgr Labeuche fut avant tout l'homme du dévouement et du sacrifice, favorisant les œuvres catholiques de défense, de zèle et d'apostolat, veillant avec un soin particulier sur les écoles de son diocèse, dénonçant avec une grande énergie le complot de déchristianisation poursuivie sous le couvent d'une neutralité hypocrite. Il fut un ardent promoteur des Associations de pères de famille pour la défense de l'âme des enfants...

La mort est venue brusquement interrompre cette carrière qui semblait s'annoncer encore longue et féconde... L'Evêque de Belley est allé au ciel recevoir sa récompense, qui sera celle des bons et fidèles serviteurs.

Nancy. — **Les instituteurs déboutés.** — Le tribunal civil de Nancy a rendu, le 18 Mars, son jugement dans le procès intenté par les Amicales d'instituteurs contre Mgr Turinaz.

Le jugement, longuement motivé, constate que les imputations contenues dans la lettre de l'épiscopat au sujet des instituteurs sont « dommageables » et constituent l'élément du quasi-délit, tombant sous le coup de l'article 1382 du Code civil.

Mais il faut d'abord examiner si l'action des Amicales est recevable. Le tribunal conclut par la négative ; car, dit-il, la question du préjudice est individuelle et, dans ces conditions, il ne peut appartenir qu'à des instituteurs agissant isolément ou groupés dans ce but spécial, de poursuivre la réparation du préjudice dont la nature n'a même pas été indiquée et précisée.

Les Amicales d'instituteurs ne peuvent être assimilées, en l'état actuel de notre législation, aux syndicats corporatifs et, actuellement, il appartient aux législateurs et non aux tribunaux, de fixer les limites dans lesquelles ces associations peuvent se défendre.

En conséquence, le tribunal déclare l'action des instituteurs illicite et il les déboute de leur demande, qu'il ne juge pas nécessaire d'examiner au fond.

Lorient. — **Condamnation des Capucins sécularisés.** — Pendant que le tribunal correctionnel de Paris acquittait en bloc les Capucins sécularisés, le tribunal de Lorient en condamnait plusieurs pour le même délit : reconstitution de congrégation. Ce délit, qui n'existe pas à Paris parce qu'il ne peut exister, est déclaré flagrant à Lorient, où seuls les juges ont pu le découvrir dans leur imagination.

Et il n'y va pas de main morte, le tribunal : 500 francs d'amende à M. l'abbé Marsac et à Mlle d'Assise, qui lui sous-louait quelques chambres ; 200 francs aux anciens pères qui, parfois, ont dîné là en passant ; et 50 francs aux domestiques, anciens frères lais, auxquels apparemment le tribunal ne reconnaît pas le droit de vivre en travaillant comme serviteurs.

C'est de l'incohérence : elle existait dans le gouvernement, de l'aveu même de M. Clémenceau ; la voici dans l'administration de la justice. Elle peut mener loin sur ce terrain.

(Semaine religieuse de Vannes.)

Histoire rétrospective. — La France fut toujours réfractaire à l'enseignement athée. Ce qui se passe aujourd'hui nous fait penser au soulèvement de nos pères contre les écoles de la Convention et du Directoire. Ce soulèvement fut l'honneur de notre pays et, aux jours sombres que nous traversons, le souvenir de la résistance de l'ancienne France nous encourage à l'imiter. Il faut, en effet, que les panégyristes de la Révolution en prennent leur parti : s'il est un fait certain en histoire, c'est la complète désertion des écoles primaires officielles sous la Terreur et le Directoire, et le merveilleux succès des maîtres indépendants, qui savaient encore parler de Dieu et de la patrie.

Les innombrables documents découverts et publiés, depuis quelques années, montrent comment nos aïeux accueillirent les maîtres que la Convention et le Directoire prétendaient leur imposer. Cet insuccès des écoles athées aurait dû instruire le Gouvernement actuel. Mais l'esprit de secte ne raisonne point. La passion qui domine nos ennemis les empêche encore aujourd'hui de se rendre compte de l'évidente antipathie que leur enseignement impie inspire à l'immense majorité des familles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre lutte scolaire vue de l'Etranger. — La *Saturday Review* de Londres, organe protestant, commente ce qu'elle appelle « la croisade antichrétienne de M. Briand », dans un remarquable article, dont voici la conclusion :

« Dans la situation où se trouve l'Eglise de France, il est impossible de parler de compromis. L'Eglise ne peut transiger sur une question dans laquelle, conformément à sa doctrine, la foi de ses enfants est en jeu. Mais, le compromis fût-il même admissible, le gouvernement français est un gouvernement avec lequel toute conciliation est impossible, car, dès qu'il s'agit de religion, le jacobinisme français est incapable de tenir une parole. Il peut arriver à M. Briand, harcelé vigoureusement, de prononcer au Parlement des paroles de modération. Jules Ferry et Waldeck-Rousseau, en d'autres temps, tinrent pareil langage ; mais toujours, depuis Gambetta, la République a progressé pas à pas vers la réalisation de son idéal véritable : « écraser l'Infâme ».

» L'unique espoir pour l'Eglise est qu'elle se comporte vis-à-vis du péril scolaire comme elle se comporta vis-à-vis de la loi de Séparation. Si l'Eglise avait accepté les associations cultuelles, ses doctrines et son culte seraient aujourd'hui à la merci d'un Etat agnostique. Le Pape eut conscience du danger, et, par un terrible sacrifice, l'Eglise historique de France fut sauvée. Le gouvernement jacobin cherche maintenant à prendre la revanche de sa défaite en introduisant de force les enfants de parents chrétiens dans les écoles d'athéisme. Mais l'Eglise voit le danger, et sa défense du droit a été faite en un langage qui a ému la France et l'Europe. Elle n'a qu'à tenir ferme, et elle verra M. Briand — ce ne sera pas le premier — faire un pèlerinage à Canossa. »

BIBLIOGRAPHIE

Au Lendemain du Grand Jour. Méditation des jeunes persévérants, par Mme Fernand Nicolay. In-32, cadres rouges, **1 fr. 50.** — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Chrétienne zélée et mère dévouée, sachant tout ce qu'il se livre parfois « au Lendemain du Grand Jour » de luttes intimes dans ces chères âmes si débordantes de l'ardent désir de vivre, l'auteur a voulu montrer comment il était à propos d'intervenir alors avec toute son affection, sa foi et son expérience pour orienter leur ignorante faiblesse vers les hauts sommets de la vie chrétienne, — et les gardant de la religiosité inagissante, les préparer aux nobles luttes de l'âme pour l'idéal, l'apostolat et le sacrifice.

Vient de paraître : **Le Pain des petits,** explication dialoguée du catéchisme, par l'abbé E. Duplessy. T. I. *Le Symbole des Apôtres.* T. II. *Les Commandements.* T. III. *Les Sacrements.* 3 vol. in-12. Prix : **6** fr. Chaque vol. se vend séparément **2** fr. — Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Plus d'une fois, des catéchistes volontaires ont exprimé l'embarras où elles se trouvaient en face de certaines explications à donner. L'ouvrage de M. Duplessy lève toutes ces difficultés. Une personne qui lirait dans ce livre le chapitre qu'elle aura à faire réciter serait par là même prête à donner un enseignement bien simple, clair et facile à retenir. Nous n'hésitons pas à le recommander très chaudement.

Jean des Tourelles.

Chemin de Fer d'Orléans

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 19 Mars 1910, à 4 heures du soir, tous les trains dont la suppression provisoire avait été prévue par suite des inondations seront rétablis et circuleront conformément au Livret réglant la marche des trains jusqu'à ou depuis la gare de Paris, quai d'Orsay.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché accentue ses bonnes dispositions. Notre 3 °/₀ s'inscrit à 98,32. Bonne tenue des Fonds Russes.

L'émission de l'Emprunt Fédéral Brésilien par le Crédit Mobilier Français a obtenu, comme on s'y attendait, un plein succès. Les demandes devront subir d'importantes réductions.

Bon succès aussi de l'Emprunt de l'Etat de Rio Grande du Nord émis par la Banque Commerciale et Industrielle.

Les obligations 5 1/2 °/₀ or du Chemin de Fer Grand Nord Central de Colombie ont un bon marché aux environs de 421 fr., le nominal étant de 503 fr. et le revenu de 5 1/2 °/₀, payable en or à raison de 13 fr. 83 par semestre (Janvier et Juillet), on obtient un taux de placement de 6,40 °/₀ sans tenir compte de la prime au remboursement.

Un des faits les plus importants pour la Compagnie Générale de l'Amérique Centrale est le moyen de transport naturel qui existe sur le fleuve Rio Grande, sur plus de 200 kilomètres, desservant toute une région forestière et culturale où vont pouvoir immédiatement opérer les filiales de colonisation.

L'obligation 5 °/₀ or de la Compagnie du Chemin de Fer de la Côte Orientale de l'Uruguay donne lieu à des échanges très actifs à 460 fr.

Les obligations 6 °/₀ Municipality of Para Improvements qui ont été émises à 470 fr. sont demandées à 478 fr. Ces obligations donnent au cours actuel du 5,80 net.

Arnoya est cette semaine encore sans affaires, mais on annonce de la mine la fin prochaine des travaux de réorganisation.

Les actions privilégiées B de la Société Toulousaine du Bazacle reçoivent le meilleur accueil du public auquel elles sont offertes au pair (250 fr.).

L'obligation 5 °/₀ or du Port de Bahia se tient à 464,50. La Caisse Commerciale et Industrielle de Paris, la Société Centrale des Banques de Province et tous les banquiers membres du Syndicat des Banques de Province mettent actuellement en vente, au prix de 462 fr. 50 les 65.000 obligations de 500 fr., formant le solde des 150.000 obligations que la Compagnie concessionnaire est autorisée à émettre.

L'action Franco Wyoming Oil Cy cote 108 à 109,50. Rappelons aux porteurs d'actions de la Société Belgo-Américaine des Pétroles du Wyoming, que les actions de cette société seront échangées, d'ici fin Avril, à raison de trois actions contre une action ordinaire au nominal de 20 dollars ou 103 fr. 40 de la Franco Wyoming Oil Cy.

L'action de la Compagnie de Mossamédès est ferme à 27 fr.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HÉLOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

rchives diocésaines de Quimper et Léc

Le Régulateur.

Quand nous avons ici même commencé notre série d'articles sur le *noureau traitement des maladies d'estomac par le Régyl*, quelque confiance que nous puissions avoir dans le caractère éminemment *scientifique* et dans la *réussite infaillible* du produit, nous ne pouvions certes nous attendre à tant de félicitations et de remerciements.

Et en effet, quand on voit des attestations aussi démonstratives que celles publiées dans les précédents numéros depuis le 13 Février, comment le plus sceptique et le plus désespéré ne se déclarerait-il pas convaincu ?

Le patronage des plus hautes célébrités médicales, la faveur marquée des docteurs ne sont rien auprès de *l'éloquence des faits :* Faudra-t-il citer un témoignage encore ?

« Votre *Régyl*, nous dit le Docteur Jules B..., rue d'Hauteville, à Paris, m'a donné entière satisfaction. J'en ai ordonné à un de mes malades ayant souvent des crises d'*hyperchlorhydrie* et voici ce qu'il me dit :

« Mon cher Docteur,

» Le *Régyl* paraît être le *régulateur idéal de l'estomac* et je ne saurais » trop vous témoigner ma reconnaissance de me l'avoir fait connaître. L'esto- » mac fonctionne mieux, tout l'organisme s'en ressent »

« Cet aveu que je n'avais pas sollicité m'a fait le plus grand plaisir et montre la grande utilité de ce produit que je prescris très volontiers. »

Et c'est du monde entier que nous arrivent les lettres de reconnaissance.

C'est le Docteur Galian, médecin communal à *Botosani* (Roumanie) :

« J'ai le plaisir de vous faire connaître que l'emploi des comprimés *Régyl* a produit un effet satisfaisant sur les vieux troubles digestifs dont je souffre depuis de longues années. Je vous remercie et vous félicite de l'heureux choix des constituants de votre Régyl. »

C'est le Docteur David Benezillio à *Andrinople :*

« Je suis très satisfait de votre *Régyl* que je prescris à mes malades et dont j'ai apprécié la valeur thérapeutique. Je lui ai trouvé une grande efficacité dans les troubles stomacaux. »

C'est le Docteur Platon Georgiadès à *Port-Vathy* (Samos) :

« Ayant expérimenté sur moi-même et sur une autre personne votre préparation « *Régyl* », j'ai constaté une amélioration notable des maux de l'estomac. C'est véritablement le remède et le *régulateur de l'estomac.* »

Nous bornerons là cette énumération. On remarquera que dans ces appréciations, la même expression revient sans cesse « *Régulateur de l'estomac* ». C'est qu'en effet, il suffit de quelques semaines de traitement par le *Régyl* pour *remettre d'aplomb* l'estomac le plus malade. Il n'est pas de maladie d'estomac : *gastralgies, dyspepsies, renvois, crampes, aigreurs, brûlements, vertiges, pesanteurs, flatulences, fermentations, constipation, entérites, insomnies, migraines, vomissements, dilatation* même qui résiste à l'action du Régyl. Plus de *digestions pénibles*, de *pesanteurs*, ni de *congestions après les repas*. Les exemples que nous venons de citer en sont la preuve. Le Régyl guérit définitivement et soulage de suite : avis à ceux qui souffrent !

N. B. — Ecrire à M. Gildas Fiévet, pharmacien-chimiste, 53, rue Réaumur, Paris, qui vous donnera gratis et franco tous les renseignements que comporte votre cas particulier, et enverra le Régyl franco contre mandat de 5 francs, et contre mandat de 18 francs les quatre boites pour la cure complète.

Dépôt à Quimper, M. Ladouce, droguiste, 24, place Saint-Corentin.

25e Année. Vendredi 1er Avril 1910. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La fête de l'Annonciation ; Saint-Thégonnec ; Citation de Mgr l'Evêque ; Les fêtes de Pâques et les Stations quadragésimales ; Union des Retraites régionales ; Nécrologie ; Associations de pères de famille (suite) ; Pour la défense de nos églises ; La Jeunesse Catholique de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray ; Dernière heure.

III. — Chronique générale : Rome ; France ; Rennes ; Le Jubilé de N.-D. du Puy ; Nouvelles instructions aux instituteurs.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Avril. — 1er Dimanche après Pâques *(Quasimodo).* Office du jour ; double. Blanc.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 4. — ANNONCIATION DE LA T. SAINTE VIERGE *(du 25 Mars).* Double de 1re classe *(fête à solenniser).* Blanc.
Aux vêpres, mémoire du suivant.

Mardi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 6. — S. Benoît, Abbé *(du 21 Mars).* Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Docteur *(du 18 Mars).* Double. Blanc.

Vendredi, 8. — S. Jean Damascène, Docteur *(du 27 Mars).* Double. Blanc.

Samedi, 9. — S. Isidore, Evêque, Docteur *(du 4 Avril).* Double. Blanc.

Dimanche, 10. — 2e Dimanche après Pâques. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hospice de Morlaix.	3-4 Avril.
Sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Morlaix.	5-6 —
Sœurs de la Miséricorde, Quimper.	7-8 —
Dames de la Retraite de Lézérazien.	9-10 —

rchives diocésaines de Quimper et Léo

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Mgr l'Evêque a conféré à M. Duclos, recteur de Guilers-Brest, la mosette de curé-doyen.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Kerdavid, ancien recteur, décédé le 26 Mars.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi, 6...	.....	Melgven.
Jeudi, 7.....	Névez.....	Pont-Aven. — Nizon.
Vendredi, 8...	Riec.....	Le Trévoux. — Baye.
Samedi, 9.....	Clohars.....	Moëlan.

Monseigneur sera accompagné, dans la première partie de sa tournée pastorale, par M. le vicaire général Cogneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — Les élections du 24 Avril.**

II. — **Les retardataires du Devoir pascal.**

III. — **Les retraites de première Communion et de Confirmation.**

IV. — **Retraites pascales aux Bretons de l'Anjou,** prêchées par M. Hily, professeur au Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien : la première, à Trélazé, du *3 au 10 Avril ;* la seconde, à Angers, du *10 au 17 Avril.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — A partir du dimanche de Quasimodo (inclus) jusqu'à la Toussaint, sauf avis contraire, les Vêpres sont chantées à *3 heures.*

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 1er Avril,* 1er vendredi du mois, à 8 heures, messe de communion pour la section des mères de famille de l'Association de Sacré Cœur : allocution, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le soir, à 8 h , réunion d'hommes ; allocution et Salut.

Dimanche 3 Avril, à 6 h. 1/2, messe de communion pour les jeunes filles faisant partie de l'Association du Sacré Cœur.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 4 Avril,* fête de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe et bénédiction. A 3 heures, instruction et bénédiction.

La fête de l'Annonciation. — Comme on l'a indiqué plus haut (au Calendrier), la fête de l'Annonciation de la T. Sainte Vierge, bien que transférée, doit être célébrée solennellement au chœur. Ainsi l'a décidé un décret de la S. Congrégation des Rites du 14 Août 1894 (3838) :

« Quand le 25 Mars arrive le Vendredi ou le Samedi Saint, l'Annonciation est transférée non seulement pour l'office, mais encore pour la fériation ; elle se célèbre le lundi après l'Octave de Pâques. »

Saint-Thégonnec. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Férec, ancien recteur de Plonéour-Lanvern, sera célébré à Saint-Thégonnec, mercredi prochain, 6 Avril.

Citation de Mgr l'Evêque. — Par exploit de Me Centur, huissier à Quimper, signifié le 29 Mars, « M. Adolphe Duparc, ministre du culte catholique », est cité à comparaître, le samedi 2 Avril, à 9 h. 1/2, devant le Juge de paix de Quimper, afin de s'y concilier si faire se peut sur l'action que l'Association des instituteurs du Finistère, la « Solidarité », est dans l'intention de lui intenter devant le tribunal civil de première instance de Quimper, comme signataire de la lettre collective des évêques de France.

La « Solidarité », pour laquelle domicile est élu à Quimper, en l'étude de Me Soudry, avoué, représentée par son président, M. Julien, instituteur public à Saint-Pierre-Quilbignon, réclame 5.000 francs à titre de dommages intérêts.

Les fêtes de Pâques et les Stations quadragésimales.

I. Quimper. — Pendant le saint temps du Carême, l'Eglise invite ses enfants à la pénitence, c'est-à-dire au repentir de leurs fautes, au retour au bien, à la vertu : elle veut ainsi les préparer à célébrer dignement la Résurrection du Sauveur par une rénovation durable de vie chrétienne. Il est beau et consolant, au milieu des tristesses où nous vivons, de voir un peuple répondre à cet appel et affirmer solennellement sa foi, après l'avoir retrempée aux sources vitales de la parole sainte, de la Croix et de l'Eucharistie. C'est le spectacle réconfortant que nous a donné, avec plus d'élan que jamais, durant ces derniers jours, la chrétienne population de Quimper.

Comme d'habitude, les offices de la Semaine Sainte ont été suivis par un grand nombre de personnes pieuses ; mais, le

rchives diocésaines e Qu nper

dimanche de Pâques, nos églises n'ont pour ainsi dire pas désempli depuis le matin. A Saint-Corentin, la foule était considérable, surtout à la grand'messe célébrée par Mgr l'Evêque, qui a donné ensuite la Bénédiction papale, et aux vêpres pour le sermon de clôture de la Station quadragésimale. M. l'abbé Mouton qui, dès le début, avait pris pour principal thème de ses entretiens : Jésus-Christ, l'Eglise et l'amour que nous leur devons, a tiré la conclusion de son enseignement si substantiel dans un discours enflammé sur le Souverain Pontife, notre guide infaillible au milieu des luttes et des contradictions, et sur les sentiments de respect confiant, d'obéissance filiale que les vrais catholiques doivent avoir pour le Pape et pour ceux, évêques et prêtres, qui leur transmettent ses ordres ou ses directions...

†

Après le sermon, Monseigneur l'Evêque a pris la parole, remerciant d'abord l'éloquent prédicateur qui, seul, a donné à la paroisse de Saint-Corentin l'équivalent d'une mission complète, montrant ainsi ce que peuvent le zèle, l'intelligence et la volonté avec le secours de la grâce divine. Il remercie ensuite les fidèles, spécialement les hommes et les jeunes gens, de leur assiduité exemplaire aux réunions, et les félicite de leur entrain au chant dont il voudrait voir l'usage s'établir et se répandre... Leur foi, leur piété à la Sainte Table a été vraiment édifiante. Notre-Seigneur s'est donné à eux pour sceller la promesse qu'ils ont faite d'être toujours à Lui : cette promesse, ils sauront la garder...

Mais, comme on le leur a répété, il faut que Jésus-Christ règne non seulement dans le cœur de chacun par la pratique d'une vie vraiment chrétienne, mais encore dans la famille et dans la société. Or, sur ce point, deux obligations également graves s'imposent à l'heure présente. La première incombe aux pères de famille : ayant à répondre de l'âme de leurs enfants, ils doivent sauvegarder à tout prix la foi de leur baptême, la défendre contre les attaques de l'impiété, spécialement contre le danger trop réel de l'école sans Dieu...; et l'Evêque rappelle les prescriptions édictées par la lettre qu'il a signée avec tous ses collègues de France. Pour faciliter aux parents chrétiens l'accomplissement de leur devoir sur ce point, une association légale, attendue depuis longtemps, a été formée : établie sur des bases solides, elle saura revendiquer hautement les droits qu'elle a mission de faire valoir.

La seconde obligation concerne le devoir civique : dans la prochaine consultation du suffrage universel, aucune division pratique ne peut être admise de la part des catholiques sur le terrain de leurs intérêts essentiels, c'est-à-dire des intérêts religieux, qui, du reste, sont intimement liés aux intérêts temporels. « Dieu d'abord ! » C'est le mot d'ordre auquel tous doivent se rallier... Pour ceux qui n'ont pas le bulletin de vote, ils disposent d'autres armes, principalement la prière qui, plus sûrement que les discours, éclaire les esprits et gagne les cœurs à la cause du bien....

En terminant, Monseigneur demande aux assistants de réciter avec lui un *Pater* et un *Ave* pour le Père prédicateur, ajoutant ce simple mot : « Il l'a bien mérité ».

†

Oui, certes, il l'a bien mérité ! C'est le sentiment de tous ceux qui ont entendu M. l'abbé Mouton et suivi ses instructions. Durant trois semaines, il s'est, on peut le dire, multiplié, prêchant jusqu'à quatre et cinq fois dans la journée, d'une voix jamais fatiguée et toujours avec cette éloquence qui fait l'apôtre et va droit au cœur, évangélisant tour à tour et dans des réunions séparées les enfants, les personnes en service, les mères de famille, puis les hommes et les jeunes gens ; à ceux-ci, on peut le dire, il a tout spécialement prodigué les trésors de son zèle et de son dévouement. Hâtons-nous d'ajouter qu'il a été dédommagé dignement de ses fatigues par l'assiduité constante de ses auditeurs toujours très nombreux, par leur docilité exemplaire et surtout par les heureux résultats obtenus, et constatés au chiffre, plus élevé qu'il n'avait été depuis longtemps, des confessions (sur lesquelles beaucoup de retours) et des communions pascales...

Ce fut une cérémonie bien émouvante que celle de dimanche matin, à la cathédrale. Les hommes, au nombre de six cents au moins, remplissaient la nef, tous recueillis dans la prière ou, au signal donné par le prédicateur du haut de la chaire, chantant de tout cœur le cantique *Je suis chrétien,* puis le *Credo,* solennelle affirmation de leur foi ; enfin, le moment venu, défilant en bon ordre pour se rendre à la Sainte Table et recevoir pieusement leur Dieu... Plus impressionnante encore, la scène qui marqua la fin du sermon de clôture, à l'issue des vêpres, quand, sur l'invitation du missionnaire, les communiants du matin, de nouveau réunis en groupe, ont renouvelé à haute voix et le bras étendu, sans aucun respect humain, les promesses du baptême, déclarant renoncer à Satan et à ses œuvres, affirmant leur foi inébranlable en Jésus-Christ et promettant de l'aimer toujours, à la vie à la mort.

Dieu soit loué ! Et merci encore au vaillant prédicateur qui a préparé à Notre Seigneur ce beau triomphe.

Nous n'aurons garde d'oublier la Station bretonne, donnée par M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric. L'auditoire, nombreux dès le début, est allé croissant jusqu'à la fin : c'est le meilleur témoignage rendu au zèle et au talent, d'ailleurs connu, du prédicateur.

† †

A Saint-Mathieu, le R. P. Delerue, dans son zèle d'apôtre, a substitué au carême traditionnel une série de retraites. D'abord les enfants, de 9 à 13 ans, vinrent, le matin à 7 heures et le soir après la classe, pendant trois jours, assister à la messe et suivre deux instructions : c'était une excellente préparation à la communion générale du jeudi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les jeunes personnes, les mères de famille, en deux séries distinctes, eurent leurs retraites spéciales, et trois fois par jour purent se pénétrer de l'importance de leurs devoirs et de la nécessité de n'être pas chrétiennes seulement à demi. Pour les deux séries, la messe de communion du samedi fut particulièrement édifiante.

Enfin, les jeunes gens et les hommes, avec lesquels le bon Père Delerue avait lié connaissance à la salle Jeanne d'Arc, eurent pour eux la Semaine Sainte. A la messe de 5 h. 1/2, avant d'aller au travail, à 8 heures du soir, après le labeur du jour, ils vinrent très nombreux se rassasier de la parole de Dieu : 200 à 250, le matin, de 600 à 800, dans la soirée. C'était plaisir de les voir absolument attentifs ou chantant à pleins poumons nos cantiques populaires.

Le dimanche de Pâques, à la messe de communion des hommes, un groupe compact de plus de quatre cents chrétiens se pressa à la table sainte, et se retrouva au complet pour les vêpres dans l'église presque trop petite.

« La véritable éloquence se moque de l'éloquence », a dit Pascal, je crois. Le P. Delerue, sans viser à l'effet, par le simple énoncé des principes, par le développement gradué des vérités essentielles, a atteint jusqu'au cœur ces hommes dont la Foi pouvait sommeiller. Groupés, fiers de leur nombre, ils se sont sentis « Catholiques et Bretons toujours ». Pour se maintenir, un grand nombre s'est affilié à « l'Association du Cœur de Jésus » et a ajouté aux sections déjà constituées de *jeunes filles* et de *mères de familles*, celle des *hommes*.

Ce sera le fruit de ces retraites consolantes, qui rendra inoubliable le Carême de 1910.

La Station bretonne, donnée sous forme de retraite, avait formé le pieux prélude de ces trois semaines bénies. Six jours durant, des auditeurs nombreux et attentifs sont venus écouter la parole de Dieu que leur prêchait, avec toute l'onction de son âme, le bon M. Corbel, recteur de Motreff... Qu'il soit remercié pour le bien qu'il a fait à ses compatriotes.

II. Quimperlé. — On nous écrit :

« Nous avons eu le bonheur, à Quimperlé, d'avoir, pendant la Semaine Sainte, M. l'abbé Portier, de la *Croix* de Paris, qui a su vivement intéresser son auditoire d'hommes et de jeunes gens par ses belles projections artistiques représentant les principales scènes de la vie de Notre Seigneur et, le Vendredi-Saint, par les vues de la Passion. Toute la paroisse, ce jour-là, a été vivement touchée au récit qui accompagnait ces vues si intéressantes et si propres à réveiller le sens chrétien du peuple qui tend, à Quimperlé comme dans beaucoup d'endroits, malheureusement, à sommeiller au fond des âmes.

» Le résultat pratique a été une belle communion générale des hommes, le jour de Pâques, à la grande joie de notre vénérable Curé de Sainte-Croix et de ses zélés vicaires. » J. G. »

III. Concarneau. — Une station de Carême qui a pleinement réussi, c'est celle de Concarneau.

Ce succès est dû, après Dieu, au zèle et à la parole ardente du prédicateur. Le Père Duguey, missionnaire de Paris, est un jeune, tout dévoué, enthousiaste et, avec cela, doué d'une voix puissante : tout ce qu'il faut pour attirer les foules.

Dès le premier dimanche du Carême, à la messe de 7 heures, il prend contact avec les hommes. Il les convoque à cette messe tous les dimanches, et à une conférence spéciale tous les samedis soir. L'appel qu'il leur adresse n'est pas une invitation quelconque, c'est l'ordre de Dieu qu'il leur transmet. Cet appel est chaud, confiant : « Vous devez venir, je sais que vous viendrez entendre la parole du bon Dieu. Votre missionnaire est Breton comme vous et, mieux encore, fils de marin... »

Dès cette première entrevue, les hommes sont gagnés et, jusqu'au dernier jour, ils seront là remplissant l'église ; ce qui leur mérite ce beau compliment du Père : « Proportions gardées, vous êtes le plus bel auditoire d'hommes que j'aie eu devant les yeux ».

Mais il n'y a pas que les hommes qui accourent entendre la parole apostolique du missionnaire : les femmes montrent le même empressement aux réunions générales. Dès 7 heures, l'église est comble, et l'instruction ne commence qu'à 8 heures moins un quart. Pour occuper le temps, sans attendre l'arrivée du clergé, elles chantent de tout cœur, accompagnées par les voix bien timbrées de nos marins. Disons, en passant, que si l'on veut entendre de belles voix d'hommes, il faut venir assister à une messe de 7 heures à Concarneau. Et on se presse aux portes de l'église, hélas ! trop petite pour recevoir tous les fidèles ; mais le Père Duguey, aidé de M. Neuder, fait des prodiges pour mettre du monde là où il n'y a plus de place.

C'est, sans doute, la grâce qui attire toute cette foule à l'église ; mais c'est aussi la méthode et les petites industries que suggère au Père son zèle du salut des âmes.

Voulant que, pendant ce Carême, le premier vendredi du mois soit fêté d'une façon digne du Cœur de Notre Seigneur, il convoque les fidèles de Concarneau à une communion générale.

A son appel, plus de 700 personnes viennent s'asseoir à la Sainte Table. Le soir, 1.500 fidèles s'entassent dans l'église et, devant cette foule, le disciple du Bienheureux Père Eudes, apôtre du Sacré Cœur, trouve des accents émus pour chanter l'amour de Jésus pour les hommes.

Huit jours après, c'est une manifestation, encore plus belle, en l'honneur de la Sainte Vierge. Le Père a voulu, cette fois, une illumination grandiose ; et les petits enfants, conduits par leurs mères, apportent tant de bougies que le missionnaire déclare n'avoir pas encore vu un tel élan de générosité.

Le 19 Mars, même foule, même enthousiasme, même illumination pour fêter saint Joseph, chef de la Sainte Famille.

Enfin, voici le temps pascal. Fidèle aux instructions, la popu-

Archives diocésaines de Quimper et Léo

lation sera-t-elle fidèle aussi à l'accomplissement du devoir pascal ?

L'appel du Père devient plus pressant ; il invite les hésitants et les timides à profiter « du cheminot du bon Dieu », comme il s'appelle lui-même.

Le dimanche des Rameaux, la communion générale des jeunes gens marque un gain considérable sur les années précédentes.

Puis, avec la Semaine Sainte, s'ouvre la retraite des femmes. A toutes les instructions l'église est comble et, tous les matins, les communions se chiffrent par centaines. Mais ce n'est là qu'une préparation à la communion générale du Jeudi Saint : plus de 700 femmes s'approchent de la Sainte Table, avec le recueillement et la piété de premières communiantes.

Vient le dimanche de Pâques : les hommes donnent au missionnaire et au clergé paroissial la même consolation que les jeunes gens et les femmes.

Oui, vraiment ! ce Carême a plutôt l'air d'une Mission. Dans toute la paroisse, on constate un mouvement religieux considérable, et, si tous ne vont pas jusqu'au bout, chez tous, espérons-le, la parole du bon Dieu portera des fruits, car tous ont montré de la bonne volonté.

Le Père Duguey s'en est allé prêcher ailleurs. Concarneau gardera son souvenir et priera pour que, Dieu aidant, la parole du « cheminot » porte partout les mêmes fruits de salut.

†

Lundi 28 Mars, à 2 heures et demie, salle du Patronage, avait lieu une réunion des pères et mères de famille du canton de Concarneau, en vue d'organiser une association des familles.

Le Père Duguey, toujours de bonne volonté, a bien voulu retarder son départ de 24 heures pour donner à ce nouvel auditoire les conseils et les éclaircissements qui devaient emporter l'adhésion des plus hésitants. X.

Union des Retraites Régionales. — **Retraite d'hommes à la villa Saint-Luc, Roscoff,** *du 19 au 23 Mars.* — 17 retraitants, représentant 8 paroisses : Guiclan, 6 ; Roscoff, 2 ; Ile-de-Batz, 2 ; Lesneven, 2 ; Plougasnou, 2 ; Plouénan, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Erquy (Côtes-du-Nord), 1.

Nécrologie. — I. Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Kerdavid, ancien recteur, décédé le 26 Mars, à l'âge de 66 ans.

Né dans le diocèse de Vannes le 18 Novembre 1844, M. Kerdavid (Sébastien-Marie) fut ordonné prêtre, à Quimper, le 19 Décembre 1868. Nommé vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, le 23 Mars 1869, il devint recteur de Guengat le 24 Décembre 1881, puis fut transféré à Loc-Mélard (10 Juillet 1883), à Saint-Ségal (22 Juillet 1887), à Sibiril (5 Septembre 1893), à Goulien

(9 Octobre 1894). En Juillet 1898, il quitta le ministère paroissial et fut nommé d'abord aumônier de l'hôpital de Landerneau, puis (15 Octobre 1900) chapelain de Sainte-Anne du Porzic. Démissionnaire le 5 Novembre 1907, il se retira chez les Religieuses Augustines-Hospitalières à Pont-l'Abbé, où il vient de mourir après une longue et douloureuse maladie.

II. Rosnoen. — **Mme la vicomtesse de Réals.** — Le jeudi 24 Mars, la paroisse de Rosnoën était plongée dans la tristesse et le deuil : on conduisait à sa dernière demeure Mme la vicomtesse Boscals de Réals, pieusement décédée, le 22 Mars, à son château de Toulencoat, après une longue et cruelle maladie qu'elle a supportée avec une patience inaltérable et une entière résignation à la volonté divine. Ses derniers jours ont été un vrai martyre : le bon Dieu voulait, sans doute, lui faire achever son purgatoire sur la terre, avant de l'appeler à Lui pour recevoir la récompense réservée à ceux qui, comme elle, ont passé en faisant le bien. Après sa mort, sa physionomie, auparavant altérée par la souffrance, avait pris un air de contentement céleste, et en la considérant sur son lit de repos on se disait : « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car leurs œuvres les suivent ».

Mme la vicomtesse de Réals était connue partout pour ses libéralités et ses largesses : que de misères elle a soulagées ! que de familles pauvres elle a soutenues ! La porte de son château était toujours ouverte à l'indigent, et sa bourse à toutes les bonnes œuvres. Elle était la providence de la contrée... Que dire de ses générosités ?... Elle les prodiguait sans compter, non seulement à Rosnoën, sa paroisse natale, à Motreff, mais partout. Bien des bonnes œuvres à l'étranger même profitaient des biens que le bon Dieu lui avait donnés. Mais, comme le dit la Sainte Ecriture, « sa main gauche ignorait ce que donnait sa main droite ». C'était toujours dans l'ombre qu'elle répandait ses aumônes, aidée en cela par M. le vicomte de Réals, son digne époux, à qui nous offrons ici nos sincères et respectueuses condoléances. Le bon Dieu, qui ne leur avait donné d'autre enfant que les pauvres, laisse M. de Réals seul dans son château, pour continuer le bien qu'ils faisaient de concert.

Durant sa vie, Mme la vicomtesse de Réals n'a jamais aimé à paraître ; au contraire, simple dans ses goûts, elle voulait vivre cachée. Mais Dieu, qui se plaît à exalter les humbles de cœur, a permis que sa mort ou plutôt ses funérailles fussent un triomphe. Le convoi funèbre était précédé des élèves de l'école libre, très prospère, son œuvre de prédilection ; venait ensuite un nombreux clergé accouru des paroisses environnantes pour rendre un dernier hommage à la grande chrétienne disparue ; puis suivait sa famille en deuil ; plusieurs Filles de Jésus, représentant la Congrégation de Kermaria, dont elle était l'insigne et dévouée bienfaitrice ; enfin, la paroisse entière et une foule de personnes, plusieurs venues de très loin, suivaient, dans la tristesse et le deuil, le funèbre convoi...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mme la Vicomtesse repose maintenant dans le tombeau de famille, à l'ombre de cette église qu'elle a contribué, dans une si large part, à orner et à embellir. M. D.

Ill. Pencran. — **Yann de Lesguern.** — Il n'avait que 13 ans, et son blanc cercueil traversait, le 23 Mars, les grands bois dont, si récemment, sa gaieté faisait retentir les échos ; il semblait né pour jouir de tout ce qui est bon et beau dans la vie, et, cependant, devant la douleur il avait de ces mots d'enfant prédestiné qui sont un *Sursum corda*.

Combien on a prié, supplié Dieu de le laisser à sa mère deux fois brisée ! Il ne le lui a pas laissé, Il le lui a gardé ; et devant les tombes de ces jeunes frères, couchés tous trois à l'ombre du sanctuaire de Pencran, montent aux lèvres les paroles redites déjà dans les larmes par leurs parents si chrétiens :

Dieu n'a pas voulu qu'il devint un homme ; il en a fait un ange...

R. I. P. ***

Associations de pères de famille *(suite)*. — I. Douarnenez. — Le 21 Mars a eu lieu, à Douarnenez, une réunion de 250 chefs de famille, venus de toutes les communes du canton. A la suite d'une conférence de M. Ch. de Kerangal, avocat à Quimper, les membres de l'assemblée ont voté un ordre du jour dans lequel, après avoir constaté les attaques contre la religion catholique qui se produisent dans plusieurs écoles, soit par les manuels condamnés, soit par l'enseignement oral des maîtres, ils réclament la neutralité promise par les auteurs de la loi de 1882, et affirment avec énergie le droit des pères de famille de surveiller l'éducation donnée à leurs enfants et le devoir de sauvegarder leur foi. En conséquence, ils décident de fonder une association cantonale pour assurer plus efficacement la revendication de leurs droits, protestant d'avance contre toutes mesures légales qui voudraient y porter atteinte.

Les adhérents ont discuté et adopté les statuts de l'Association, puis, séance tenante, ont procédé à l'élection d'un Comité directeur de 25 membres.

II. Landivisiau. — Le canton de Landivisiau vient de constituer une Association des familles, à la suite d'une réunion de plus de 600 personnes, tenue le mercredi soir 23 Mars.

M. le Curé-Doyen prit d'abord la parole pour rappeler le but de la réunion : s'unir pour défendre l'âme des enfants et conjurer le péril dénoncé par les Evêques dans leur lettre relative aux écoles. Ensuite, M. l'abbé Cornou, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, retraça les différentes phases de la guerre faite à l'enseignement religieux, et qui va devenir plus acharnée encore après le vote de la loi Doumergue. Aussi, les Associations des familles sont-elles d'une urgente nécessité pour sauvegarder les droits des

parents et défendre la foi des enfants. « Ces Associations, dit l'orateur, n'ont pas pour objet de chercher querelle à l'instituteur : s'il est consciencieux, elles l'aideront dans sa tâche. Mais s'il outrage la foi de ses élèves, il aura à compter avec elles. »

Le conférencier a été vivement applaudi et remercié au nom de tous, par M. le Curé-Doyen. Puis, par acclamation, une Association est fondée, à laquelle les assistants s'empressent de donner leur adhésion.

Ill. Pont-l'Abbé. — Le *Journal Officiel*, dans un de ses derniers numéros, a enregistré la création d'une Association cantonale de pères de famille à Pont-l'Abbé. *(A suivre.)*

Pour la défense de nos églises. — On sait que la loi de séparation attribue les églises aux communes qui désormais ont seules qualité pour assurer leur conservation. Mais trop souvent il arrive que, par mauvaise volonté ou manque de ressources, les municipalités refusent d'entretenir ces édifices « communaux » et s'opposent même, parfois, à ce que les catholiques les entretiennent à leurs frais. Puis, quand faute de réparations les monuments menacent ruine et offrent un danger pour la sécurité publique, on les « désaffecte », en attendant qu'on les fasse démolir. Le fait s'est présenté déjà plusieurs fois, notamment dans les diocèses de Sens et de Beauvais.

M. Maurice Barrès a protesté avec éloquence contre ce vandalisme. Mais le ministre, M. Briand, lui a répondu par une fin de non recevoir... Le danger n'est que trop réel, et il importe d'y aviser. C'est pourquoi le journal l'*Univers* a pris l'initiative d'une Ligue pour la conservation de nos églises. Ce projet a déjà reçu l'approbation d'un grand nombre d'Evêques. Nous sommes heureux de reproduire la lettre écrite à cette occasion par Mgr l'Evêque de Quimper.

9 Mars 1910.

Cher Monsieur Veuillot,

J'approuve et je bénis votre projet de *Ligue pour la Défense des églises de France*.

M. Barrès, en vrai Français, chez qui le cœur supplée la foi, a traduit nos revendications et nos craintes avec un élan dont nous lui sommes reconnaissants. Il appartient aux catholiques de donner une suite à sa démarche. Le Comité du colonel Keller est tout indiqué pour diriger cette nouvelle entreprise de défense. Son chef éminent trouvera dans tout le pays de bons soldats pour l'y aider.

Le plan de campagne de la franc-maçonnerie n'est ignoré de personne. Elle médite et prépare l'affectation légale de nos églises aux mystères des Loges ou à des usages encore plus dégradants.

A défaut d'une profanation longtemps rêvée, elle serait heureuse de les voir tomber en ruines, pour que le premier vandale venu achève de les faire disparaître du sol qu'elles ont béni.

Comme toujours, elle aura l'Etat pour complice. L'Etat affiche le respect des chefs-d'œuvre de l'art religieux et il les classe. Mais son

Archives diocésaines de Quimper et Léo

idéal est de les laïciser, pour en faire des Panthéons ou pour les réduire au rang de simples curiosités, comme le Mont-Saint-Michel ou le sanctuaire de Brou.

Devant une attaque directe de nos églises, nous aurions, clergé et fidèles, le devoir de nous faire tuer plutôt que de les livrer aux profanateurs officiels. Cette heure viendra peut-être. Pour s'y préparer, il n'est pas trop tôt.

En attendant, devant le régime de ruine lente et de brusque désaffectation qu'on fait aujourd'hui courir à nos édifices religieux, surtout dans les campagnes, votre Ligue éveillera les attentions sommeillantes et organisera les résistances légales. Elle n'empêchera pas les paroisses intéressées de s'appliquer le proverbe toujours pratique : « Ne t'attends qu'à toi seul ». Mais elle leur assurera, dans les moments plus difficiles, un concours plus efficace pour déjouer les manœuvres des sectaires.

Veuillez agréer, etc.

† Adolphe,
Evêque de Quimper et de Léon.

La Jeunesse Catholique de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray. — Nous avons publié (n° du 18 Mars) l'appel adressé aux jeunes catholiques Bretons leur donnant rendez-vous aux pieds de sainte Anne, pour le lundi de Pâques, 28 Mars. Ils sont venus au nombre de 3.000 environ prendre part à la fête, qui a été aussi belle que pieuse et que présidait Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Dans le défilé avec drapeaux ou bannières, on remarquait les groupes de la J. C. de Brest, de Landivisiau et de Plougastel-Daoulas, puis des délégués de Quimper et d'autres paroisses encore, dont nous espérons donner les noms en parlant avec plus de détails de cette belle manifestation de foi.

La réunion de Sainte-Anne avait été précédée d'une retraite, prêchée à Vannes, à laquelle notre diocèse était représenté par trois présidents de groupes de la J. C., ceux de Quimper, de Brest et de Landivisiau.

Mardi s'est tenu, à Auray, le Conseil provincial.

DERNIÈRE HEURE

Congrès eucharistique de Ploudalmézeau. — Nous recevons le télégramme suivant :

« Dix mille enfants de 8 à 13 ans, lundi ; huit mille hommes et sept mille femmes, mardi — chiffres contrôlés au cortège eucharistique. Détails suivront. » C. »

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte rendu annoncé de cette fête splendide.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le 23 Mars, le Saint-Père a reçu M. Bethmann, chancelier d'Allemagne, accompagné du Ministre de Prusse auprès du Saint-Siège. Ces personnages se sont ensuite rendus chez le Secrétaire d'Etat, Mgr Merry del Val.

Le Jeudi Saint, le Pape a admis, comme tous les ans, à sa messe les prélats et les membres de la famille pontificale et leur a donné de sa main la communion. Un nombre, d'ailleurs très restreint, d'ecclésiastiques et de laïques avaient été admis à la même faveur.

Pendant les jours saints, que le Pape se réserve pour le recueillement et la retraite, les audiences sont interrompues ; elles ont repris après les solennités de Pâques.

Mardi, Sa Sainteté a reçu 500 pèlerins autrichiens.

On annonce la prochaine arrivée à Rome de Mgr Amette, archevêque de Paris.

France. — **Élections législatives.** — Un décret présidentiel du 28 Mars convoque les collèges électoraux pour le dimanche 24 Avril, « à l'effet d'élire chacun un député »...

Dans chaque diocèse, des directions données par les évêques tracent nettement leur devoir aux catholiques.

Rennes. — **Louable soumission.** — On sait que la S. Congrégation de l'*Index* a condamné récemment trois ouvrages de M. l'abbé Turmel. Celui-ci, ayant reçu communication du décret par Mgr l'archevêque de Rennes, a aussitôt fait parvenir à Sa Grandeur la lettre suivante qui l'honore grandement :

« Rennes, le 18 Mars 1910.

» Monseigneur,

» Je viens d'apprendre que le Saint-Office a frappé de nouveau trois de mes livres. Ayant toujours les sentiments qui m'animaient au mois de Juillet dernier, j'apporte à ce second décret la soumission sans réserve avec laquelle j'ai reçu le premier. Les trois livres qu'il condamne seront retirés du commerce.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes très respectueux hommages. » J. Turmel. »

Monseigneur a adressé cette lettre à Son Eminence le Cardinal Préfet de la Congrégation de l'Index, à Rome.

Le Jubilé de Notre-Dame du Puy. — Le Jeudi Saint, 24 Mars, s'est ouvert au Puy le célèbre Jubilé ou « Grand Pardon » de Notre-Dame. Fondé en l'an 992, ce Jubilé a lieu toutes

rchives diocésaines e Quimper et Léo

les fois que la fête de l'Annonciation coïncide avec le Vendredi Saint.

La solennité actuelle constitue, dans l'ordre chronologique, le 27e Pardon de Notre-Dame du Puy. Solennellement confirmée par rescrit pontifical de Sa Sainteté Pie X, sur la demande de l'évêque Mgr Boutry, promulguée par un magnifique mandement de Sa Grandeur, la précieuse indulgence du Jubilé attire au Puy des foules innombrables, et donne lieu à de grandioses manifestations. Les fêtes dureront jusqu'au deuxième dimanche après Pâques.

Pour faire face à l'affluence des pèlerins, 52 trains supplémentaires ont été annoncés. La basilique est magnifiquement décorée. Dans les divers quartiers de la ville, des Comités ont été constitués pour le pavoisement et la décoration des rues.

Le dr Alirol, maire, revenu à de meilleurs sentiments, a donné l'autorisation pour l'érection d'arcs de triomphe.

Malheureusement, la municipalité a refusé de permettre la grande procession que l'on aurait voulu organiser à l'occasion du Jubilé.

Nouvelles instructions aux instituteurs. — On lit dans la *Croix du Pas-de-Calais :*

« D'après certains renseignements qui nous arrivent d'Arras, à la dernière heure, l'inspecteur d'Académie aurait adressé aux instituteurs et institutrices de nouvelles instructions qui, si elles ne donnent pas complètement satisfaction aux réclamations des familles catholiques, rendront, du moins, moins aigu le conflit scolaire.

» M. l'inspecteur rappelle que si l'école est obligatoire, le livre ne l'est pas.

» Par conséquent, les instituteurs ne devront plus prétendre imposer aux enfants tel ou tel manuel. Ils feront la classe d'histoire oralement et n'exigeront des enfants qu'une seule chose : qu'ils sachent leur leçon, sans s'inquiéter dans quel livre ils l'ont apprise.

» Par conséquent, ils ne pourront plus exclure de l'école les élèves qui refuseraient de se servir de tel ou tel manuel. »

Il est donc utile de fonder des associations de pères de familles et de se montrer résolus.

BIBLIOGRAPHIE

AU CLERGÉ, l'Évangile du Prédicateur, *Manuel homélitique d'Évangile,* par l'Abbé Prosper Baudot, S. J., Auteur de **Les Evangéliques.**

Ce livre n'est pas une série de conférences sur la manière de prêcher l'Evangile. Ce n'est pas non plus un recueil de sermons sur l'Evangile. C'est une mise en œuvre du texte évangélique lui-même, et du texte évangélique dans son entier. C'est une Concordance en français annotée à l'usage du prédicateur. Et ces annotations, l'auteur les présente en forme de petites ébauches ou de canevas suggestifs qui éveillent les idées, ouvrent des horizons, jalonnent le travail, et mettent à jour les merveilleuses richesses du texte évangélique. Un ouvrage de ce genre n'existait pas, et ne peut être que bien accueilli.

In-12 de 676 pages. — Prix : **3** fr. **50.** (Desclée, éditeur, Lille.)

La Vieille Morale à l'Ecole, par M. l'abbé Joseph Tissier, curé-archiprêtre de la cathédrale de Chartres, ancien directeur du pensionnat Notre-Dame. In-12 de 460 pages. Prix : **3** fr. **50** (Téqui, éditeur.)

Après : *Soyons Apôtres, — Les Grands Jours du Collège, — Le Bon esprit au Collège, — Les Jeunes Ames, — La Parole de l'Evangile au Collège,* M. l'abbé Tissier nous donne aujourd'hui un volume de dis ours délicieux divisé en quatre parties : I. Les principes, II. Le modèle, III. Leçons de choses, IV. Consignes chrétiennes... En tout, 56 discours.

Hâtons-nous de prévenir le lecteur qu'il trouvera ici tout autre chose que ce que renferment tant de recueils analogues, remplis de banalités et d'ennui.

« LES ÉTUDES »

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire du numéro du 20 Mars 1910.

I. La psychologie de saint François d'Assise, Lucien Roure. — II. Poésie et sens commun, Georges Longhaye. — III. L'Aviation, Pierre de Vregille. — IV. Les catholiques en Irlande, P. Muller. — V. Bulletin de l'enseignement et de l'éducation, Joseph Burnichon. — VI. Bulletin d'exégèse de l'Ancien Testament, Gabriel Huvelin. — VII L'Ido, Aug. Poulain. — VIII. Revue des Revues. — IX. Notes bibliographiques. — X. Ephémérides de Février 1910. — XI. Table du tome 122.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché reste favorablement disposé et les cours sont empreints d'une réelle fermeté. Notre 3 °/₀ s'inscrit à 98,45. Fonds Russes en bonne tendance. — Turc plus lourd.

Voici l'avis de répartition de l'Emprunt Fédéral Brésilien de 100 millions émis par le Crédit Mobilier : Les souscriptions de 1 à 5 obligations sont servies intégralement Les souscripteurs de 6 à 10 obligations reçoivent 6 obligations. Les souscripteurs de 11 à 50 obligations reçoivent 7 obligations. Les souscripteurs de 51 à 100 obligations reçoivent 8 obligations. Au-dessus de 100, il est attribué 6 °/₀ des demandes.

Fermeté à 424 de l'obligation 5 1/2 °/₀ du Grand Nord Central de Colombie.

Rappelons que le Banco di Roma, 15, rue de Choiseul, Armstrong et Cie, 19, rue Scribe, et les principaux banquiers de Paris et de province, reçoivent les demandes, au pair, des actions de 25 fr. de la Compagnie Générale de l'Amérique Centrale. L'établissement des services de navigation sur le Rio Grande, en outre des bénéfices immédiats qu'il procurera à la Compagnie, lui permettra de mettre rapidement en valeur les alluvions aurifères de la Prinzapolica qui lui sont concédées.

On recherche à 478,50 les obligations 5 °/₀ de la Société pour l'Assainissement de la Ville de Para dont le service est assuré par un impôt que perçoit elle-même la municipalité.

Arnoya est encore sans transaction cette semaine, bien qu'on annonce du siège de la mine qu'après les fêtes de Pâques les installations mécaniques seront prêtes à fonctionner de nouveau.

Le placement au pair des actions de la Société Toulousaine du Bazacle se se poursuit avec un plein succès, par les soins du Syndicat des Banques de province et des banquiers membres du Syndicat.

Nous avons dit que la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris et la Société Centrale des Banques de province, mettaient en ce moment en vente, au prix de 462 fr. 50, les 75.000 dernières obligations du Port de Bahia ; il n'est pas douteux que le marché de ces titres, parfaitement classés, ne soit, de ce fait, appelé à s'élargir considérablement.

On remarque beaucoup l'activité des transactions auxquelles donnent lieu les actions de préférence 6 °/. cumulatives « Franco Wyoming Oil Company » qui finissent très demandées à 108.

L'action Mossamédès est demandée à 27,50 On comprend le développement rapide qu'est appelé à prendre le territoire de la Mossamédès, maintenant que son chemin de fer s'achève, que ses essais de plantation de coton sont concluants, qu'un puissant syndicat entreprend la prospection des minéraux et que le gouvernement portugais est décidé à faire un emprunt pour mettre rapidement en valeur ses colonies sud-africaines.

†

Maison fondée en 1840

†



†

La plus importante de la région

†

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX

D'ORFÈVRERIE, BRONZES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. **Vendredi 8 Avril 1910.** N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Dispense d'abstinence ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine (suite).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le devoir électoral et la conscience.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Plouénan ; Devant les tribunaux ; Association de pères de famille (suite) ; Congrès Eucharistique du doyenné de Ploudalmézeau ; Lannilis ; Bannalec ; Bibliographie bretonne.

IV. — Chronique générale : Rome ; Reims ; Coutances ; Dijon ; Le denier des sous-préfets ; Devoir de l'heure présente ; pensée.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Avril. — 2e Dimanche après Pâques. Office du jour ; semi-double. Blanc.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 11. — S. Léon Ier, Pape, Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 12. — De la férie. — Ou office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.
Mercredi, 13. — S. Herménégilde, Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 14. — S. Justin, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 15. — De la férie. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.
Samedi, 16. — S. Patern, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Dimanche, 17. — 3e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE S. JOSEPH.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Évarzec	10-11 Avril.
Brélès	12-14 —
Nizon	15-17 —

Archives diocésaines d Quin er et Léc

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision épiscopale du 4 Avril, M. Colin (François), vicaire à Saint-Sauveur de Brest, a été nommé recteur de Gouézec.

II. Dispense d'abstinence. — En raison de la grande affluence qu'occasionnera la foire du 15 Avril qui tombe, cette année, un vendredi, Mgr l'Evêque accorde dispense d'abstinence pour ce jour en faveur des habitants de la ville de Quimper et de tous les étrangers qui s'y trouveront de passage.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS
pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 10..	.....	Mellac.
Lundi, 11	Arzano. — Guilligomarc'h ..	Rédéné.
Mardi, 12	Querrien. — Locunolé	Saint-Thurien.
Mercredi, 13...	(Quimperlé) Sainte-Croix. — Tréméven.....	(Quimperlé) N.-D. de l'Assomption.
Jeudi, 14.....	Bannalec.....	Kernével.
Vendredi, 15 ..	Scaër.	
Samedi, 16....	Coray. — Leuhan.....	Trégourez.

Monseigneur est accompagné, dans cette partie de sa tournée pastorale, par M. le vicaire général Cogneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le devoir électoral et la conscience.

Le devoir civique, comme tous les autres devoirs, est régi par la loi morale. Il n'est pas plus permis de se mal comporter en face des urnes que dans la conclusion d'une affaire : les deux opérations relèvent également de la conscience.

Or, la conscience d'un catholique lui fait un devoir rigoureux de n'accorder son suffrage qu'à des candidats qui donnent toutes les garanties au point de vue religieux....

La question religieuse prime toutes les autres, parce qu'elle est la clé de toutes les autres.

Il ne s'agit pas de demander avant toute chose à un candidat s'il est républicain ou s'il est monarchiste, il faut avant tout savoir

de lui s'il est résolu à soutenir les légitimes et nécessaires revendications de la conscience catholique.

S'il est prêt à revendiquer les droits et la liberté de l'Eglise, à soutenir les droits du père de famille en matière d'éducation, et à réclamer la liberté complète de l'enseignement, un vrai catholique doit lui donner sa voix. Si non, il doit la lui refuser, sous peine de commettre une faute et une faute d'autant plus grave qu'elle aurait pour le pays et pour la religion les conséquences les plus funestes. La faute du citoyen qui vote mal en connaissance de cause a toujours une gravité exceptionnelle, et si malgré cela sa conscience reste muette, c'est qu'il a perdu le sens religieux. Et alors, quel catholique est-il ?

Tels sont les principes, principes absolus, placés au-dessus de toutes les contingences, de toutes les opinions, de tous les partis, qu'il m'a paru nécessaire de rappeler à mes diocésains au moment où ils vont se trouver de nouveau, et dans les circonstances les plus graves, en face du devoir électoral.

(Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les élections législatives du 24 Avril.**

II. — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *24 au 30 Avril ;*

Retraites pascales aux Bretons émigrés : Angers (2e retraite) et Nantes, du *10 au 17 Avril.*

Plouénan. — **Service pour M. Caër.** — Le service de quinzaine pour le repos de l'âme de M. Caër, recteur de Gouézec, sera célébré, à **Plouénan** le **jeudi 14 Avril**, au lieu du mardi 12, comme on l'avait d'abord annoncé.

Devant les tribunaux. — I. Quimper. — Le procès intenté par l'Association Amicale des instituteurs du Finistère, la « Solidarité », à Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, est venu, samedi 2 Avril, en conciliation devant le Juge de paix de Quimper.

Monseigneur était représenté par son avocat, Me de Kerangal.

Sans discussion, un procès-verbal de non-conciliation a été dressé.

On sait que ce sont là des formalités de procédure imposées par la loi pour arriver à l'assignation devant le tribunal civil.

***

Le même jour avait été cité — également en conciliation devant le tribunal de simple police — M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-

Archives diocésaines Quimperlé

Corentin, à l'occasion d'un tract imprimé par lui et que les instituteurs de Rosporden jugent leur avoir porté préjudice. Comme réparation, ils réclament 5.000 francs de dommages-intérêts — autant que la « Solidarité » à Mgr Duparc.

Me Le Ninivin, avoué, s'est présenté pour M. Piriou. Comme dans la précédente affaire, le résultat a été un procès-verbal de non-conciliation.

II. Morlaix. — On se rappelle que M. le chanoine Quéinnec, alors curé-doyen de Taulé, avait été poursuivi pour « avoir détourné les enfants de l'école et donné l'enseignement religieux dans son église aux heures de classe », délit, disait l'assignation, prévu et puni par l'art. 30 de la loi du 9 Décembre 1905 et l'art. 14 de la loi de 1882 (sur l'enseignement).

L'affaire fut plaidée devant M. le Juge de paix de Taulé. Me de Parscau, avocat de M. Quéinnec, établit d'abord que la responsabilité ne pouvait pas être encourue par M. le Curé, qui avait simplement invité les parents à envoyer leurs enfants à la Mission donnée dans la paroisse ; ensuite que l' « enseignement religieux » visé dans l'art. 30 est l'enseignement didactique de la religion, l'enseignement du catéchisme, que l'on ne peut pas confondre avec les exercices d'une Mission... M. le Juge de paix, par un jugement en date du 8 Janvier 1909, condamna M. Quéinnec à 1 fr. d'amende, en déclarant qu'il n'y a aucune différence entre « distraire un enfant de l'école pour lui apprendre le catéchisme ou pour lui faire contempler les murs de l'église ».

Ce jugement, déféré à la Cour de cassation, fut cassé par arrêt du 9 Décembre 1909 pour « défaut de motifs », et la cause renvoyée devant le Juge de paix de Morlaix, où elle est venue à l'audience du 24 Février. Après une plaidoirie très serrée de Me Le Hire, qui remplaçait Me de Parscau, souffrant, l'affaire fut mise en délibéré.

Dans son jugement rendu le 31 Mars, M. le Juge de paix de Morlaix, considérant que le catéchisme est la base de l'enseignement religieux ; que là où il y a un délit il faut qu'il y ait un responsable ; attendu « que Quéinnec a organisé lui-même la Mission et a exprimé le désir de voir s'y rendre le plus grand nombre possible d'enfants, *ce qui, dans ces régions, équivalait à une injonction à laquelle il eût été dangereux de se soustraire* »..., confirme le jugement de M. le Juge de paix de Taulé, condamnant M. le chanoine Quéinnec à 1 franc d'amende et aux dépens.

Nous croyons savoir que ce jugement sera de nouveau déféré à la Cour de cassation.

Association de pères de famille *(suite)*. — Concarneau. — Dans notre dernier numéro, à la suite du compte-rendu de la Station quadragésimale, nous avons dit un mot de la réunion tenue à Concarneau, le lundi de Pâques, en vue de constituer une association des familles pour assurer, dans les écoles, le respect des convictions religieuses.

Cette réunion était présidée par M. le Curé, auquel M. le colonel Hugot d'Herville prêtait son généreux et infatigable concours. Le R. P. Duguey, qui venait de prêcher le Carême avec le succès que nous avons dit, exposa brièvement le but exclusivement moral et religieux de l'association projetée. Il appartient aux parents seuls, dit-il en substance, de pourvoir à la formation intellectuelle et religieuse de l'enfant. S'ils en sont empêchés, les personnes qui les remplacent ne sont que leurs mandataires et doivent, par conséquent, respecter les convictions de leurs mandants. Or, la neutralité promise par la loi de 1882 est violée dans un grand nombre d'écoles, — et, à l'appui de cette affirmation, l'orateur lit des passages des livres condamnés. « C'est, ajoute-t-il, pour faire observer cette loi que les familles doivent s'unir. Il y a trois ans, la force publique fut obligée de reculer devant les catholiques réunis pour défendre leurs églises, aujourd'hui il s'agit de défendre les âmes des enfants, temples plus précieux encore. »

M. le Curé reproduit en breton le discours de l'orateur.

M. d'Herville explique ensuite les statuts, qui sont aussitôt votés, et la réunion est transformée en première assemblée générale de l'association des familles. *(A suivre.)*

Congrès Eucharistique du doyenné de Ploudalmézeau,

28-29 Mars 1910.

Pie X, étant encore Patriarche de Venise, écrivait dans une lettre pastorale : « Nous qui savons combien facilement l'homme se refroidit et languit spirituellement, s'il ne reçoit de temps en temps la secousse d'un stimulant extraordinaire, ...nous qui touchons, pour ainsi dire avec la main, la valeur de l'exemple pour entraîner au bien, nous estimons que les Congrès eucharistiques sont non seulement utiles, mais positivement nécessaires ». Cette œuvre nécessaire, le diocèse de Quimper l'a enfin entreprise, grâce aux puissants encouragements de son Evêque, aux exemples tout voisins du Morbihan, et aux conseils aussi dévoués qu'éclairés de M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de Vannes.

Préparé pendant l'automne dernier, le programme général reçut l'approbation épiscopale, le 12 Janvier 1910. Il comprenait, selon l'usage, deux parties :

1° *Séances de travail* : aucun rapport à lire, pas de grands discours à prononcer, mais simplement des questionnaires pratiques à soumettre aux congressistes. Faire parler de l'Eucharistie, faire toucher du doigt les imperfections du culte de l'Hostie, obtenir par la méthode socratique une plus vive lumière et des résolutions plus populaires, plus prenantes, en un mot obtenir la collaboration des fidèles à l'œuvre eucharistique ; tel est le but de ces séances par demandes et réponses. Et plus une séance aura obtenu de réponses, plus elle aura été un dialogue entre les fidèles et le prêtre, plus

Archives dio ir e Quin

aussi le travail aura pénétré jusqu'à l'intime des âmes et fécondé la douce semence eucharistique.

2° *Exercices pieux :* communions, messes, processions. Le Sacré Cœur le demandait à la Bse Marguerite-Marie : « J'ai une soif ardente d'être honoré des hommes dans le T. Saint-Sacrement ». Répondre au désir de Jésus, mettre en pratique immédiate et présente les décisions des séances d'études, faire goûter aussi au peuple la beauté et la joie du culte de l'Hostie, en réparant publiquement les outrages publics subis par Elle : tel est le but. Le programme du Congrès, publié dans la *Semaine religieuse* du 25 Mars, montra comment l'adoration et la prière iraient de pair avec l'étude.

†

Pendant le Carême, les derniers préparatifs furent poussés intensément. Les Présidents de section reçurent les questionnaires et les étudièrent ; les prêtres du canton préparèrent leurs ouailles aux réponses ; Monseigneur régla les derniers détails du programme.

Et la partie matérielle avança. Les petits enfants cueillaient, à pleines charrettes, le lierre, le houx, les roseaux et le buis ; les guirlandes se tissaient et les écussons s'enjolivaient. Vingt dames, artistes aussi habiles que chrétiennes, cousaient sans relâche pour décorer l'église. Un mot avait suffi pour faire élever cinq arcs-de-triomphe, à l'entrée des routes menant au bourg, et un sixième, non moins beau, décorait la grande porte de l'église. Notre-Dame du Folgoat prêtait son estrade des grands jours pour le prochain triomphe de son Fils. Les ouvriers travaillaient nuit et jour, et refusaient tout salaire : « Laissez-nous faire ça, pour le bon Dieu ». Trente-deux commissaires, jeunes ou anciens du Patronage, recevaient leurs postes, sous la direction de six commissaires-prêtres. Des cartes d'entrée étaient distribuées à 2.300 privilégiés du canton, pour le cas où le mauvais temps forcerait à faire toutes les cérémonies à l'église. On avait bien cherché à Belley, à Paris, à Brest, une tente pour abriter 4 ou 5.000 congressistes, nombre attendu... La Providence ne permit pas qu'on en trouvât : il vint trois fois plus de monde, et le temps fut splendide !

†

Le lundi de Pâques, dès huit heures, les enfants du canton et de Lanrivoaré arrivent par bandes nombreuses. Plusieurs ont fait deux lieues, trois lieues à pied, — tous chantent à plein cœur, et vers 8 h. 1/2, commencent à entrer dans l'église. Ils refoulent les grandes personnes dans les bas-côtés d'abord, puis hors des portes ; ils avancent, ils avancent toujours : quand Tréouergat (on entrait par ordre alphabétique) est enfin casé, ils sont deux mille en tout, et à peine deux cents personnes peuvent s'entasser derrière eux.

Le T. Saint-Sacrement est exposé, M. Bars célèbre, avec une science liturgique impeccable ; M. Duclos indique aux enfants le sens de la fête et les invite à mieux étudier et aimer l'Eucharistie.

Les petits, malgré leur nombre, leur fatigue et la longueur de l'office, écoutent et chantent tour à tour, avec une gravité vraiment surprenante : très certainement, la grâce eucharistique agit en eux, Jésus se donne spirituellement.

Dès la messe finie, les filles se dirigent vers le Patronage Saint-Joseph, les garçons vers l'école chrétienne, et leurs parents les attendent aux portes. MM. Gadon et Masson interrogent les fillettes, tant en français qu'en breton, sur les leçons eucharistiques du catéchisme et sur les pratiques des enfants en l'honneur de Jésus-Hostie — Ah ! quelle heure délicieuse !.... les petites répondent merveilleusement, quelquefois toutes ensemble, quelquefois isolées, — beaucoup témoignent d'une fort bonne instruction religieuse, et l'on sent un courant de confiance et dirai-je de zèle circuler dans cette foule des préférés de Jésus.

Parmi les garçons, sous l'éloquente direction de M. le chanoine Le Jacq, curé de Crozon, le même entrain se manifeste : il faut avertir jusqu'à trois fois les petits congressistes que l'heure est passée, et qu'il est temps de réparer leurs forces pour revenir devant l'Hostie, à l'Heure Sainte.

Bien avant 1 h. 1/2, ils remplissent l'église. M. Affret monte en chaire et développe les quatre fins du sacrifice, selon la méthode chère au Vén. Père Eymard, comme feront d'ailleurs les prédicateurs des quatre Heures-Saintes des grandes personnes. Les petits chantent et prient, infatigables.

Mais un bruit circule : Monseigneur ne pourra peut-être pas arriver avant la nuit !... L'alerte est chaude, mais courte : Sa Grandeur arrivera par Plouguin au lieu de venir par Plourin, et à peine cinq minutes plus tard. L'arc-de-triomphe de la gare ne servira pas ; mais un autre l'attend, vers où la procession se dirige. La crainte passée n'a fait qu'accroître la joyeuse espérance.

Un clairon sonne « à l'amiral » (1) : l'auto arrive. Puis les clairons et tambours sonnent et battent « aux champs » ; Monseigneur est salué par M. le Curé, par M Fortin, sénateur-maire, entouré du Conseil municipal, et par le Conseil paroissial ; et aussitôt les dévoués commissaires ouvrent un chemin dans la foule, les enfants rentrent en chantant dans l'église, bénis au passage par Monseigneur.

Après les Vêpres, présidées par M. Ollivier, curé-doyen de Lannilis, le R. P. Mouton, dans une causerie familière, les entretient de l'Eucharistie, et le Salut fait descendre la bénédiction de Jésus-Hostie sur ces prémices des congressistes, heureux et fiers de leur journée eucharistique.

†

De 10 heures à minuit, la partie plus spécialement paroissiale du Congrès : deux Heures-Saintes, l'une prêchée par M. Salaün à

(1) L'Evêque avait rang de contre-amiral, avant la Séparation.

Archives diocésaines de Quimper et de

600 femmes, l'autre par M. Félix Le Louët à 450 hommes. Monseigneur, malgré sa fatigue, voulut assister à la première jusqu'à la fin. Faut-il essayer de peindre le charme de ces heures nocturnes, — l'apaisante douceur de l'intime commerce avec l'Hostie, — l'attirant éclat de l'autel blanc et or, illuminé de centaines de cierges et reflétant vers l'ostensoir les scintillements des candélabres et des fleurs d'or, — ou le silence étendu sur ces âmes chrétiennes aux minutes d'adoration personnelle, et la splendeur, l'enveloppante caresse de ces chants si bretons : l'*O Kaloun Zakr euz va Jezuz,* et l'*O Sakramant burzuduz* (1) ?... Heureux ceux qui goûtèrent ces heures de paradis !

† †

Le mardi de Pâques se lève radieux. Dès cinq heures, les messes et les communions se succèdent jusqu'à 8 h. 1/2, l'église ne désemplit pas. Les onze processions du canton (avec Lanrivoaré) se rangent sur la grand'place, les bannières auprès des écriteaux disposés à droite de l'estrade pour les femmes, à gauche pour les hommes. Quand Ploudalmézeau arrive, conduisant Monseigneur l'Evêque, sept mille personnes sont massées déjà ; et tout-à-l'heure, avec les groupes venus de Lesneven, du Folgoat, de Kernouës et de Plouzévédé, et les voyageurs descendus du train, ce sera d'un côté comme une mer de coiffes blanches, et de l'autre, une masse sombre de têtes d'hommes, toutes découvertes.

M. Le Jacq, au milieu d'un silence parfait, promulgue les *Décrets eucharistiques* de Pie X. Trois mille des congressistes suivent, dans le tract vendu par des camelots du bon Dieu (12 et 13 ans), le texte nettement scandé par la voix puissante de l'orateur (2).

Puis commence la Messe solennelle, célébrée par M. Gadon ayant pour diacre et sous-diacre MM. Affret, et Déniel, vicaire de Brélès. Monseigneur assiste au trône. M. Bars dirige les cérémonies, aidé par M. Potin, diacre. Les chantres des paroisses sont réunis sur une estrade basse, sous la direction de M. Botéraou, vicaire à Plouzévédé. L'harmonium est tenu par M. Le Nours, directeur de l'Ecole chrétienne. M. Rousseau commande le groupe des tambours et clairons. Au loin, la grande voix des vagues s'est tue, le vent s'est arrêté, pas une rumeur ne monte de la foule ; la plus recueillie des chapelles n'offre pas un spectacle de paix et d'intense adoration plus impressionnant que cette place publique et cette multitude.

A l'Evangile, M. le chanoine Quéinnec prononce un sermon dont on a publié ailleurs un aperçu. Il résume les tendresses de Jésus-Hostie, nos devoirs envers Lui, et le travail propre du Congrès. Sur l'estrade, des prêtres pleurent...

(1) *Kantikou ar mision* (M. Bourdoulous, 11, place Saint-Corentin, Quimper).

(2) Dekred Hon Tad Santel ar Pab Pi X divarbenn Sakramant an Aoter, 0 fr. 05 l'un, remises par nombre, à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, à Quimper.

Et à peine terminée l'instruction, le *Credo* royal retentit, alterné par les deux chœurs d'hommes et de femmes, puissant, splendide, digne voix de la Bretagne acclamant sa vieille foi.

La Bénédiction papale, donnée par Monseigneur l'Evêque en vertu de l'indult spécial des Congrès eucharistiques, termine le service religieux du matin.

†

Mais la foule ne se lasse point. Près de deux mille femmes se dirigent vers l'église paroissiale, où M. Le Roux, recteur de Landunvez, va leur prêcher l'Heure-Sainte, trop courte à leur gré. Un bon millier de pères de famille se presse dans le Patronage, où MM. le chanoine Ollivier, Le Bail et Abhervé-Guéguen président leur séance d'études, tandis que plus de mille jeunes gens, avec la fougue de leur âge, s'élancent dans l'école chrétienne des garçons, emplissent la grande salle préparée où président MM. Queinnec, Le Jacq et Duclos, et se trouvent enfin trop nombreux pour profiter tous de la réunion. Plusieurs centaines vaguent dans la cour, déconcertés. Bien vite M. Masson, habitué de longue date aux plus difficiles organisations, rassemble les exilés autour d'une table d'écolier ; il appelle M. Caroff, le cher ami des soldats ; chacun prend un questionnaire en main ; ils montent sur la table, et voilà une seconde séance d'études, vivante et toute pratique, improvisée. On aurait pu croire difficile, voire impossible, d'obtenir des congressistes qu'ils répondissent aux questions des présidents. Il n'en fut rien. Qu'on en juge par ce court extrait.

« Savez-vous ce que c'est que la messe? questionne M. Queinnec.

— » Oui, répondent de nombreuses voix, et un jeune homme donne même la définition du catéchisme.

— » Que faites-vous pendant la messe ?

— » Chanter le *Gloria,* le *Credo,* le *Sanctus.*

— » Vous portez donc des livres à la messe?

— » Un livre et un chapelet.

— » Mais est-ce qu'on ne peut pas faire autre chose pendant la messe ?

— » Méditer sur la passion et la mort de N. S. Jésus-Christ.

— » Assistez-vous bien corps et âme à la messe ?

— » Quelquefois seulement, » répond un jeune garçon de 15 ans.

A ce moment, M. Duclos explique ce que c'est qu'assister à la messe corps et âme.

— « Quand vous êtes invité à un mariage, assistez-vous toujours à la messe ? »

Beaucoup doivent reconnaître, par leur silence, que le plus souvent ils se contentent d'assister à la noce, ce qui est honteux, observe M. le Curé de Crozon, etc...

Quelquefois le président s'échauffe lui-même, il développe les idées du questionnaire, et il arrive que l'auditoire empoigné délaisse la gravité léonarde « plus grave tous les jours » pour applaudir et acclamer (ainsi pour M. Le Bail, par exemple).

Archives diocésaines de Quimper et Léo

Monseigneur passe dans chaque salle, insistant surtout sur la fréquente communion chez les pères de famille, et sur la fidélité des soldats et marins à leurs devoirs religieux, chez les jeunes gens.

Vers midi, une heure libre. Il faut laisser quelque relâche ; mais la foule accepte et désire une succession rapide et continue des exercices ; elle n'a le temps ainsi ni de s'ennuyer ni de se dissiper.

†

Pendant cette heure libre, Monseigneur ménagea une délicate surprise au clergé. Après avoir fait l'éloge d' « un des recteurs les plus anciens », Sa Grandeur précisa « dévot du curé d'Ars », puis nomma le bon M. Duclos, recteur de Guilers-Brest, dont l'enfance et la jeunesse se passèrent à Ploudalmézeau, et que le Gouvernement refusa, au temps où il pouvait refuser, pour un poste de curé-doyen. « Aujourd'hui, conclut Sa Grandeur, en réparation, et aussi en souvenir de ce Congrès, j'autorise M. Duclos à porter la mozette de curé-doyen. » Après une salve d'applaudissements, M. Duclos, très ému, se leva : « Monseigneur, fils d'un vieux soldat, j'ai appris de lui que le plus grand honneur pour un soldat, c'est d'être décoré sur le champ de bataille. Votre Grandeur m'honore en plein Congrès, près de cette église qui me rappelle ma première communion et ma première messe, où je viens de prêcher Jésus-Hostie aux petits enfants : daignez agréer mes très humbles et très sincères remerciements... »

Mais déjà l'heure a fui. La cloche appelle les hommes à l'église, et les femmes aux séances d'études. Le clergé se partage entre les trois exercices.

†

Peu à peu treize cents hommes ont garni les chaises et les bancs de l'église, plus de cent doivent rester debout. Le spectacle est empoignant, de ce grand vaisseau, décoré de drapeaux aux couleurs du Sacré Cœur et de guirlandes d'une finesse aérienne aux couleurs pontificales, illuminé par un soleil de « messidor », avec cette foule grave et puissante d'hommes prosternés, et là-haut, cette petite Hostie nimbée de mille feux, Jésus-Roi, vers qui tout converge ardemment. M. Menguy, vicaire à Plogonnec, prêche l'Heure-Sainte à ses compatriotes. Il fait chanter le *Credo*, la *Préface* commune ton solennel, et ce *Pater* si confiant, majestueux, lentement détaillé par ces voix qui dominent chaque jour le fracas des grandes vagues, et dont les accents réunis portent au Sacrement l'hommage public et combien consolant de tout un peuple...

MM. Quéinnec et Le Jacq tiennent, à la même heure, la réunion des jeunes filles dans la chapelle de l'Immaculée Conception. Tout ce que la chapelle peut contenir, et au delà, c'est-à-dire un bon millier de congressistes, suit le questionnaire avec un intérêt palpitant.

Dans la cour de l'école Sainte-Anne, toute proche, MM. Gadon et Le Bail président la séance des mères de famille. Une énorme salle avait bien été préparée, mais seulement pour sept ou huit cents personnes ; or, le double s'était présenté !... Il fallut donc évacuer le local, et, comme pour les jeunes gens, tenir, du haut d'une table, une réunion publique en plein air. On insista surtout sur le recrutement sacerdotal, la culture des vocations, la récitation du catéchisme par les petits communiants devant toute la maisonnée ; et Monseigneur vint, comme le matin, donner aux congressistes l'appui de sa présence et la lumière de sa parole.

†

A 2 h. 1/2, les hommes se massent pour les vêpres devant l'estrade. Les commissaires prennent de grands écriteaux au nom des paroisses et rallient les femmes, qu'ils conduisent auprès des pancartes apposées sur les murs pour marquer la place à chaque groupe. Puis, au *Magnificat*, les hommes se rangent derrière elles ; la procession s'ébranle, longue de 600 à 800 mètres. Derrière les hommes, plus de cent prêtres, dont vingt-cinq parés et douze chanoines, Monseigneur portant l'ostensoir, entre MM. Cogneau et Quéinnec. Le conseil paroissial de Ploudalmézeau porte le dais, que suivent MM. Fortin, sénateur-maire, Jacob, conseiller d'arrondissement, les maires et adjoints du canton, les conseillers municipaux et paroissiaux. On a bien recommandé de ne chanter que du latin, pour obéir aux règles liturgiques ; on a même indiqué les hymnes, proses et séquences... Mais la foule ne sent pas assez vibrer son enthousiasme dans ces chants qui ne sont pas dans sa langue. Le triple *Hosanna Filio David* est longtemps répété, en refrain des versets du *Magnificat*, comme à Lourdes : et, comme à Lourdes encore, bientôt les cantiques bretons s'élèvent de toutes parts : Brélès jure de rester fidèle *da feiz hon tadou koz*, le Folgoat et Lesneven acclament *Patronez dous ar Folgoat*, Lanildut entonne *Gloar da Jezuz*, Tréglonou célèbre *Jezuz peger braz ve*, tandis que dans les masses profondes des hommes Ploudalméziens retentit le cantique préféré de la Mission : *O Sakramant burzuduz* que, depuis Novembre dernier, les échos de nos champs, des grèves, des ateliers, redisent à l'envi...

Les voyageurs contemplent du train ce magnifique cortège, et de loin se découvrent. Les soixante bannières et les quinze croix défilent, au milieu du recueillement général. De la gare on descend sur la route de Brest, où M. Garo a dressé un tout gracieux arc-de-triomphe ; puis, entre les maisons élégamment décorées, sous des centaines de guirlandes entrecroisées, les congressistes atteignent l'arc-de-triomphe de la route de Lannilis, aux maisons Fortin et Carof, et reviennent par la Grand'Rue, toujours chantant, soulagés çà et là par la sonnerie des clairons, jusqu'à la place de l'autel (1).

(1) Cartes postales, sigoées Villard, chez M. le secrétaire d'*Arzelliz*, Ploudalmézeau.

Archives diocésaines de Quimper et Léc

A mesure qu'ils débouchent, les commissaires, merveilleux de tact, de zèle et d'endurance, font ranger les femmes à droite, les hommes à gauche, — ceux-ci visiblement plus nombreux, — et c'est un véritable océan humain (quinze mille personnes) que l'Hostie traverse enfin, saluée par un dernier *Hosanna Filio David* et par la sonnerie « Aux Champs », qui retentit dans l'air très pur.

Le R. P. Mouton s'avance sur le bord de l'estrade. D'une voix puissante, victorieuse de l'écho lui-même, il exalte la foi et la charité des congressistes, il les adjure de garder toujours indéfectible leur attachement au Christ, à l'Eglise et au Pape... et tout d'une voix, l'auditoire empoigné lui répond par une formidable acclamation : « Vive Jésus-Christ ! Vive l'Hostie ! Vive Marie, mère de Jésus ! Vive l'Eglise de Jésus-Christ ! Vive le Pape ! ». Au fond de l'Hostie impassible, immobile, le Cœur de Jésus tressaillait en ces minutes triomphantes, et sur les lèvres bienheureuses du Sacrifié de l'Ostensoir, un sourire divin montrait aux Anges des flots surabondants de consolation.

Enfin, Monseigneur l'Evêque, dominant la fatigue des derniers jours et commandant un suprême effort à sa voix brisée, félicita le doyenné et la paroisse en des termes délicats qui touchèrent tous les cœurs. Sa Grandeur se dit heureuse, elle affirme que Dieu aussi est content de la fête: mieux connu par les séances d'études, mieux honoré par les cérémonies splendides d'un culte non plus simplement paroissial, mais régional et quasi-national, plus aimé par tant d'acclamations spontanément sorties de ces milliers de poitrines bretonnes, Jésus-Hostie ne saurait manquer de bénir avec sa magnificence divine tous ceux qui prirent part à ces journées inoubliables.

Le Salut du T.-Saint Sacrement clôtura dignement la fête. Puis, lentement, comme à regret, la foule s'écoula. Les processions une à une se reformèrent pour reconduire les pèlerins dans leurs familles ; les trains embarquèrent les plus éloignés ; Monseigneur lui-même nous quitta dès le soir ; en moins d'une heure, le bourg redevint silencieux et les rues désertes. Seul restait le souvenir d'un « jour de paradis » et la joie d'avoir fait plaisir à l'Eucharistie.

†

Maintenant, que MM. les Prédicateurs et Présidents du Congrès soient bien vivement et respectueusement remerciés et félicités. Aux prochains Congrès — car deux au moins sont d'ores et déjà décidés dans le diocèse, — leur expérience et leur éloquent dévouement seront des garanties de succès assuré.

Que les ouvriers et les ouvrières de bonne volonté, les commissaires, l'éminent directeur du chant avec ses chantres ainsi que les tambours et clairons, que tous enfin veuillent bien trouver ici l'expression de l'admiration générale.

Daigne aussi Sa Grandeur agréer l'hommage de la respectueuse

gratitude du doyenné qui, grâce à elle, a pu fêter si brillamment l'Eucharistie.

Et par-dessus tout : *Meulet ra vezo Jezuz-Krist, da virviken !*

C.

Lannilis. — **Une retraite de jeunes gens.** — Le dimanche et le lundi de Pâques, une retraite pascale a été prêchée aux jeunes gens de Lannilis, dans les locaux du Patronage.

Ils étaient accourus au nombre d'une soixantaine, du bourg et surtout de la campagne, pour écouter l'éloquente et vigoureuse parole de M. l'abbé Dujardin, professeur au collège de Lesneven, qui n'a pas hésité à leur sacrifier quelques jours de ses vacances.

Les instructions, aussi simples qu'opportunes, ont été suivies avec l'attention la plus soutenue par le sympathique auditoire, qui — effet d'une éducation foncièrement et intégralement chrétienne — ne se lassait pas de s'entendre rappeler les grands devoirs et les indispensables vertus de son âge : la foi, la pureté, l'apostolat, l'esprit de sacrifice...

Le mardi matin, ces soixante jeunes gens se sont trouvés réunis à la messe de 7 heures pour faire ensemble la sainte communion et leurs pâques. Ils ont édifié par leur attitude, recueillie jusqu'au bout, la paroisse tout entière.

Ils garderont de cette courte retraite un souvenir puissant et fort qui leur donnera le courage nécessaire dans les luttes de la vie.

***

Bannalec. — **Noces d'or.** — Il nous a été donné, jeudi 31 Mars, d'assister à une bien belle et inoubliable cérémonie, la fête des noces d'or de M. et Mme Henri Rodalec. Le patriarche de Keryacob (ancien conseiller général) et sa digne épouse ont eu la chrétienne pensée de marquer, par une cérémonie religieuse, l'anniversaire du mariage qui fixait, il y a un demi-siècle, leurs destinées et scellait leur union.

C'est dans la petite chapelle de Saint-Mathieu, à l'ombre de laquelle s'est écoulée leur vie, qu'ils ont voulu dire merci à Dieu de les avoir guidés pendant la longue route et environnés de tant de bienfaits. Nous aurions voulu qu'une cérémonie si imposante et si unique dans l'histoire de notre paroisse se fût déroulée en un cadre moins restreint, dans la vieille et vaste église paroissiale. Pouvait-on trouver, en un temps où les grandes familles se font trop rares, une prédication plus persuasive et plus réconfortante que ce cortège magnifique de parents de tout âge réunis pour fêter le cinquantième anniversaire de noces d'un père et d'une mère également vénérables ?... Mais il fallait compter avec la modestie des deux vieillards et avec leur profond attachement à la chapelle tant aimée.

Ne fallait-il pas que l'antique sanctuaire fût de la fête, lui qui avait été le témoin des premières prières de ceux qui ont grandi

Archives diocésaines de Quimper et Léc

et sont devenus, à leur tour, chefs de famille? Ne fallait-il pas que les statues si anciennes de saint Mathieu, de Notre-Dame de Lorette, de saint Eugène, de saint Alain, soient vénérées aussi par les benjamins après l'avoir été par les aînés ?

L'autel de granit, avec son rétable de chêne finement sculpté, a été paré par des mains pieuses, comme au jour du grand pardon.

M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec, dit la messe d'actions de grâces ; M. le chanoine Kérébel, curé-doyen de Riec, avec un de ses vicaires et tout le clergé de Bannalec entourent l'autel. Près de la balustrade, émus et recueillis, sont agenouillés les deux jubilaires, encadrés de soixante et un enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants, et de nombreux amis.

Les voix graves des grands gas et celles si douces des filles chantent tour à tour le *Veni Creator*, le *Credo* des grands jours, accompagnées par un instrument de musique dont se sert très habilement un des enfants de la grande famille... Ce lutrin de circonstance ferait envie à bien des pasteurs de paroisse.

La sainte Messe est entendue dans le recueillement le plus complet et la piété la plus vive... Prie-t-on si bien à toutes les messes de mariage ?

Après la communion, M. le Curé de Bannalec, tout heureux de se trouver au milieu de paroissiens d'élite, prend — non sans émotion — la parole. Il demande tout d'abord aux assistants un *Pater* et un *Ave* aux intentions des vieux jubilaires et, comme après un si long chemin parcouru ils ont vu hélas ! bien des tombes s'ouvrir, il ajoute un *De profundis* pour les chers disparus. Puis il félicite ceux qu'il vient fêter de n'avoir pas été des ingrats pour le Maître de toutes choses, qui leur a prolongé la vie au delà des limites ordinaires. Il les félicite surtout d'avoir toujours été des chrétiens modèles, d'excellents parents, d'avoir gardé à leur foyer la foi des aïeux, et il demande à leurs enfants, aux pères et mères qui sont là, de suivre leur exemple.

Par une heureuse inspiration, au souvenir du nom du village berceau de la grande famille, Keryacob, il établit une bien touchante comparaison entre le vieux patriarche Jacob de l'Ancien Testament et le bon père Rodallec. Lui aussi, en effet, a son échelle mystérieuse qui part du vieux manoir pour atteindre le trône de l'Eternel. Bien souvent les anges en ont gravi les échelons, chargés des supplications et des prières de la famille réunie le matin et le soir, et ils sont descendus comblés de bénédictions et de grâces pour le père, la mère et les enfants...

Une des plus belles faveurs accordées a été celle de la vocation à la vie religieuse d'une des filles de la maison patriarcale... On peut dire, d'après l'expérience, que Dieu destine ordinairement quelques-uns des membres des familles nombreuses à occuper des emplois élevés dans la société ou à servir utilement l'Eglise, ou enfin à embrasser la vie religieuse. Et alors ceux-ci deviennent le soutien moral de leurs frères et de leurs sœurs, et souvent ils ennoblissent la famille.

Par une circonstance heureuse, l'humble sœur Marie-Madeleine, ursuline du monastère de Quimperlé, actuellement en exil à Beaconfield (Angleterre), était de la fête. Nous avons partagé l'émotion traduite par les larmes de toute l'assistance, lorsque M. le Curé a comparé la pieuse religieuse à Joseph banni de sa patrie par la haine et la jalousie des siens. Elle aussi a dû quitter le sol natal, violemment expulsée par des frères ingrats. Le bon père et la bonne mère, lorsqu'elle est partie, ont versé des larmes bien amères... La persécution n'aura qu'un temps, la France aura des jours moins tristes et moins sombres, et la jeune sœur reviendra, comme Joseph, consoler les derniers jours de ses bons parents. En attendant, dans cette tourmente passagère, comme Joseph était la providence de l'Egypte et le soutien de sa famille, la Mère Marie-Madeleine sera, par ses prières ferventes, l'ange tutélaire de toute sa famille...

Nous aurions voulu pouvoir publier deux exquises poésies composées pour la fête, l'une par la sœur de M. Rodalec, carmélite à Vannes, et l'autre par sa fille ursuline ; mais nous nous en voudrions de leur enlever, par cette publicité, leur caractère tout intime et familial.

Puissions-nous revoir souvent à Bannalec de nombreuses fêtes comme celle à laquelle nous avons eu la joie d'assister ! L'exemple portera ses fruits... Nous adressons aux vénérés jubilaires toutes nos félicitations, avec nos meilleurs vœux de nouvelles noces, celles de diamant, et, comme couronnement, les noces éternelles.

F. J.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — Conférences sur le Décalogue, par M. Aug. Morgant, *ancien recteur de Saint-Pierre Quilbignon*. En publication chez M. Le Goaziou, imprimeur-libraire à Morlaix.

M. Auguste Morgant, mort recteur de Saint-Pierre Quilbignon, a laissé dans notre diocèse une réputation, très méritée, de prédicateur remarquable et surtout de conférencier hors pair. Une première série de ses intructions, *Conférences sur les Commandements*, va être publiée par les soins de son neveu, M. Ch. Morgant, recteur de Scrignac. Le volume paraîtra fin-Avril. Nous ne pouvons le mieux recommander qu'en reproduisant la lettre suivante écrite par Mgr l'Evêque à l'éditeur :

Cher Monsieur le Recteur,

M. le chanoine Kerisit me rend un excellent témoignage des conférences bretonnes de votre oncle.

Je souhaite à votre publication plein succès, dans le clergé comme parmi les fidèles.

M. Auguste Morgant a eu, de son vivant, des milliers d'auditeurs dans tout le diocèse. Il continuera, grâce à vous, à les évangéliser après sa mort ; et je suis sûr qu'ils seront heureux de retrouver dans son texte imprimé les qualités d'énergie, de

rchives diocésaines de Quimper et Léc

chaleur et de clarté qui rendaient sa parole à la fois si populaire et si bienfaisante. Je sais combien sa doctrine était sûre et sa morale chrétiennement intransigeante. Il n'a pas attendu les excès actuels de l'enseignement laïque pour dénoncer le danger de l'école neutre, et il n'a pas perdu une occasion d'instruire de leurs devoirs électoraux les catholiques qui venaient l'entendre.

Je souhaite que ses leçons, plus pratiques que jamais, soient comprises des fidèles, auxquels le clergé n'a pas cessé de les rappeler.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Recteur, avec ma bénédiction pour l'œuvre que vous avez entreprise, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les fêtes pascales ont amené à Rome une affluence plus considérable encore que les années précédentes. La *Tribuna* évalue le nombre des étrangers à 60.000.

La plupart des pèlerins ont eu la consolation de prendre part à l'une des audiences collectives que le Pape, dans sa bonté infatigable, accorde chaque jour. Les Allemands avaient des pèlerinages organisés. Nous avons mentionné l'audience des Hongrois et des 500 Autrichiens. Le lendemain, mardi, le Pape a reçu un groupe important de pèlerins Bavarois.

***

Le Souverain Pontife a nommé secrétaire de la Congrégation des Rites Mgr La Fontaine, évêque de Cassano All' Iono, qui devient en même temps vicaire de la basilique de Latran, où il a pris hier possession de son nouveau poste. Quoique son nom soit français, Mgr La Fontaine est Italien, né à Viterbe ; c'est un prédicateur renommé. Il prêchait jadis à Venise, où il fut connu du Pape, qui lui conserve depuis lors une affectueuse estime.

Reims. — **Sympathique solidarité.** — Son Em. le cardinal Luçon a reçu du cardinal Aguirre, archevêque de Tolède, primat d'Espagne, une très belle lettre signée de 53 archevêques et évêques espagnols, dans laquelle ceux-ci félicitent les évêques de France de leur attitude dans la lutte scolaire. Nous en citons ce court passage :

« ...Ceux qui ont la mission de conduire les peuples vers le ciel n'ont pas le droit de cacher la lumière. Vous ne l'avez pas cachée.

» Au milieu de l'affaiblissement des caractères, vous avez donné un exemple fortifiant quand vous avez signalé aux catholiques français les dangers d'une intrusion qui, sous prétexte d'une neutralité menteuse, sème le doute et l'irreligion dans les jeunes intelligences des enfants.....

» Si quelque jour arrivait, pour nous, l'heure de semblables tribulations, nous nous ferions une gloire de suivre votre vaillante démarche..... »

Coutances. — **Rétractation.** — Au moment de paraître devant Dieu, un conseiller municipal de Coutances, M. Fournier-Delarue, terrassé par la maladie, a voulu répudier les actes par lesquels il avait porté atteinte aux droits de l'Eglise et qui lui faisaient encourir les censures ecclésiastiques.

Agissant en toute liberté et sans contrainte, le malade a désavoué et condamné sa participation aux actes susdits par un écrit signé de sa main, en présence de deux témoins honorables désignés et appelés par lui-même.

Cet écrit a été lu dans la chaire de l'église Saint-Nicolas, le dimanche, au prône de la grand'messe.

« Je soussigné, Adrien Fournier-Delarue, désavoue l'acte par lequel j'ai sollicité, en faveur de la ville de Coutances, la dévolution des biens ecclésiastiques ; j'en demande pardon à Dieu et à l'Eglise.

» Fait et signé à Coutances, en toute liberté d'esprit et de volonté, le 10 Mars 1910, en présence des témoins appelés par moi. »

M. Fournier-Delarue a ensuite reçu les sacrements et a été admis aux honneurs de la sépulture chrétienne.

Dijon. — **Mort sous les censures.** — Le sénateur Ricard vient d'être inhumé à Pommard (Côte-d'Or).

Comme il était mort excommunié pour avoir voté la loi de Séparation, l'Eglise ne pouvait lui accorder les obsèques religieuses.

Cependant, un service avait été annoncé.

Lorsque le cortège se présenta à la porte de l'église, le clergé dut prévenir la famille du défunt que Mgr Dadolle, évêque de Dijon, lui interdisait de recevoir le corps.

On se rendit alors directement au cimetière. La fanfare de Pommard décida de ne pas jouer.

Il est toujours dur pour une famille croyante de voir un de ses membres partir dans l'autre monde, sans les prières de la religion. Mais à qui la faute ? L'Eglise ne peut forfaire à ses lois. Ceux qui les violent doivent en subir les peines. Il faut que nos politiciens s'y résignent : un excommunié est exclu de l'Eglise. Elle accorde son pardon, mais à ceux-là seuls qui le demandent.

---

rchives diocésaines de Quimper et Léc

Peut-on donner l'enseignement à domicile ? — Sans aucun doute. L'enseignement familial, proclame le *Manuel pratique des écoles libres*, est entièrement libre ; le père a le droit de le donner par lui-même ou par un autre de son choix, sans diplôme, sans déclaration, sans contrôle. Il y a lieu cependant d'aviser le maire ; l'enfant peut être interrogé, à la fin de l'année scolaire, par la Commission spéciale. Il faut, en outre, éviter toute circonstance qui pourrait faire considérer les maîtres comme tenant une école et donnant un enseignement *en commun*.

Un professeur particulier, un prêtre, qui voudraient instruire les élèves exclus d'une école publique peuvent, soit recevoir — mais *successivement et isolément* — les enfants à leur domicile, ou se rendre au domicile des parents. Le maître peut toujours réunir *en toute sécurité* les enfants d'une même famille, et cela peut s'étendre aux neveux et même aux cousins et aux domestiques, ou enfants de domestiques, *mais uniquement à ceux qui vivent sous le même toit et non aux autres*.

Ce sont là des indications précieuses, et nous conseillons aux parents chrétiens de tirer profit des droits que la loi leur reconnaît.

Le Denier des Sous-Préfets. — M. l'abbé Desgranges, le conférencier connu des œuvres catholiques, se trouvait un jour à Nontron (Dordogne), dans une réunion que présidait le sous-préfet de l'endroit. Il y avait conférence contradictoire, et M. le sous-préfet ne dédaignait pas d'intervenir dans la discussion. M. Desgranges prend la parole et lance une phrase sur l'impopularité des gros et moyens fonctionnaires. Emotion du sous-préfet : « Mais, s'écrie-t-il, c'est vous, les prêtres, qui êtes impopulaires ! »

« Ah ! vraiment ? réplique l'abbé Desgranges. Eh bien, Monsieur, supposons une chose : que votre traitement soit supprimé comme le nôtre du jour au lendemain, essayez de le remplacer par l'œuvre... du *Denier des Sous-Préfets !* vous m'en direz des nouvelles ! »

M. le sous-préfet dut rire comme tout le monde, mais M. le sous-préfet riait jaune.

Devoir de l'heure présente : prier et agir.

Dans son Mandement du Carême (art. XIII, § 3), Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon « demande aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « *Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur* ».

En même temps qu'elle invoque le secours de Dieu contre le « danger, plus grave de jour en jour, des mauvais livres dans les écoles communales », cette prière rappelle aux familles chrétiennes leur droit et leur devoir à l'heure actuelle.

Le droit des chrétiens et leur devoir est de réclamer non seulement pour leurs enfants, mais pour tous les enfants pauvres, chrétiens comme eux, la pleine éducation chrétienne. Les législateurs qui refuseraient de reconnaître ce droit, violeraient la première des libertés, la liberté de conscience ; car la liberté de conscience ne consiste pas seulement en la faculté de croire ou de ne pas croire, mais aussi dans la faculté pour le père de famille de former la conscience de ses enfants à l'image de la sienne.

Or, il y a trente ans, les catholiques belges ont inscrit dans leur histoire religieuse la vérité que nous venons de rappeler, le droit à l'éducation chrétienne : ils l'ont inscrit dans une page magnifique. Les catholiques venaient d'être battus aux élections et les libéraux avaient remplacé les catholiques au pouvoir. Mais, battus sur le terrain électoral, les catholiques n'entendirent point se laisser battre sur le terrain de l'éducation chrétienne de leurs enfants. Et voici que le gouvernement libéral fait voter une loi consacrant l'instruction neutre ! Immédiatement les catholiques belges relèvent le gant et, dans tout le pays, s'élève un cri, comme un cri de guerre, comme un cri de croisade : *ils n'auront pas l'âme de nos enfants !* Et à ce cri répond une prière, formulée par le cardinal Deschamps, archevêque de Malines. Cette prière que les catholiques redisent immédiatement dans tout le pays, la voici : *des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur !*

Les catholiques belges ne se bornent pas à redire cette prière, ils mettent immédiatement la main à l'œuvre. Sur tous les points du pays, dans les petites communes comme dans les grandes villes, les écoles catholiques sortent de terre, nombreuses, superbes. Les maîtres des écoles officielles, restés chrétiens en grand nombre, désertent l'enseignement officiel qui répugne à leur conscience de chrétiens et viennent apporter à l'enseignement libre et catholique leur dévouement et leur foi. Les catholiques riches prodiguent leur or et leur dévouement. Les catholiques pauvres, les pères de famille pauvres, donnent plus encore : ils donnent leur énergie et leur dévouement : ils vont jusqu'à se laisser persécuter par les administrations publiques, par les patrons irreligieux pour maintenir intact leur droit d'envoyer leurs enfants à l'école catholique.

Aussi la victoire ne se fait pas attendre et, au bout de six ans, le gouvernement sectaire est balayé et avec lui la loi scolaire que les catholiques avaient qualifiée de *loi de malheur*.

Que les catholiques français, que la Bretagne chrétienne en particulier, adoptent cette prière des évêques et des catholiques belges de 1878, et qu'ils répètent désormais, non pas seulement dans le fond des cœurs, non pas seulement en paroles, mais en actes d'énergie, la prière des évêques belges : ***des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur !***

Pensée. — En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu et on persécute ceux qui sonnent le tocsin. CHAMFORT.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Ce qu'on enseigne aux enfants dans nos écoles publiques. *Exposé et réfutation*, par M. l'abbé BRICOURT, Directeur de la *Revue du Clergé français*. 1 Beau volume in-12 de 370 pages, **3 fr. 50.** (LETOUZEY et ANÉ, Paris, 76 *bis*, rue des Saints-Pères.)

Extrait de la Lettre de S. G. Monseigneur AMETTE, Archevêque de Paris :

« Au témoignage du juge compétent qui l'a examiné, ce travail, rédigé avec fermeté, montre bien ce que ces manuels (les manuels condamnés par les évêques) ont de pernicieux pour la foi et leur oppose une réfutation sérieuse. Il sera donc fort utile AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES. »

Monseigneur l'Archevêque, encore, a fortement recommandé cet ouvrage dans une des séances du Congrès diocésain. Les pères et mères de famille, a-t-il dit, les directeurs et directrices de patronages ou de cercles d'études, les dames catéchistes, les instituteurs et les institutrices, les conférenciers, les publicistes, tous ceux qui s'intéressent aux graves questions de l'éducation ou même simplement aux fondamentales questions de la religion et de la morale, y trouveront tout ensemble agrément et profit.

APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, par M. l'abbé TERRASSE, 1 vol. in-16, *Quatrième édition, entièrement refondue*. Prix : **2 fr. 75** (Gabriel BEAUCHESNE, éditeur.)

Voilà un ouvrage solidement construit d'après la méthode traditionnelle, mais bien moderne par ses décisives réponses aux objections les plus répandues aujourd'hui.

C'est l'œuvre d'un apologiste qui n'ignore rien des dernières solutions scientifiques et d'un éducateur habile à faciliter l'étude des thèses les plus ardues. Elle est destinée à familiariser les jeunes gens avec l'ensemble de la démonstration catholique. Mais elle rendra certainement de grands services aux gens du monde, soit en complétant leur instruction religieuse, soit en les mettant à même de réfuter les non-croyants.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. — *Billets d'Aller et Retour à prix réduits.* — A l'occasion du Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la Fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, des billets aller et retour de toutes classes pour les stations d'Auray et de Sainte-Anne d'Auray, avec réduction de 40 °/₀ en 1re classe, de 35 °/₀ en 2e classe et de 30 °/₀ en 3e classe sur le double des prix des billets simples.

Les billets de Pèlerinage sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Sainte-Anne d'Auray ou d'Auray sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs en provenance des au delà d'Auray vers Lorient, Quiberon ou Pontivy, porteurs de billets pour Sainte-Anne d'Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour ; mais dans ces deux cas, la durée de validité des billets ne sera pas augmentée.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 15 Avril 1910. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès ; Grand Séminaire ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine (suite) ; Devoir électoral.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Quimper ; Association de N.-D. de Salut ; Associations de pères de famille (suite) ; Pour la justice et l'égalité ; Nos missionnaires ; Bibliographie bretonne.

III. — Chronique générale : Rome ; Le gramophone en liturgie ; France ; Les retraites ouvrières ; Encore l'Index laïque ; Le péché de mal voter.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Avril. — 3e Dimanche après Pâques. PATRONAGE DE S. JOSEPH. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 18. — De la férie. — Ou office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 19. — De la férie. — Ou office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 20. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 21. — S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — S. Soter et S. Caius, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 24. — 4e Dimanche après Pâques. S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Eguiner-Ploudiry	18-19 Avril.
Plonéour-Lanvern.	20-25 —

Archives diocésaines de Quimper

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Caroff, curé-doyen de Sizun, décédé le 10 Avril.

II. Grand Séminaire. — La rentrée des séminaristes est fixée au samedi 23 Avril.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 17...	Laz. — Saint-Thois.....	Saint-Goazec.
Lundi, 18.....	Châteauneuf.....	Spézet.
Mardi, 19.....	Cléden-Poher. — Landeleau..	Plouguer. — Kergloff.
Mercredi, 20 ...	Carhaix. — Plounévézel.....	Saint-Hernin. — Motreff.
Jeudi, 21	Poullaouen. — Loc-Maria	Plouyé.
Vendredi, 22...	Berrien	Huelgoat.
Samedi, 23	La Feuillée. — Botmeur.....	Brennilis.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

IV. Devoir électoral. — Au moment où ils vont remplir leur devoir de citoyens, Nous voulons rappeler à Nos diocésains les instructions que Nous avons données à ce sujet dans Notre lettre pastorale pour le Carême ; et Nous chargeons les pasteurs de les porter à la connaissance de leurs paroissiens par tous les moyens en leur pouvoir.

Vous entrez dans une période électorale où les amis du gouvernement ne manqueront pas de vous dire que l'Eglise est, en réalité, plus libre que jamais. Il faut s'entendre. On peut être libre dans la pauvreté, libre à la barre des tribunaux, libre dans une prison, et plus libre encore devant la mort. Cette liberté-là, l'Eglise la garde et la gardera toujours, et vous la voyez accomplir à votre égard tous ses devoirs avec indépendance, sans se préoccuper des risques qu'elle peut courir.

Mais vous avez à dire si une telle situation, où l'Eglise, persécutée seulement parce qu'elle n'a pas voulu sacrifier vos consciences et ses lois aux fantaisies de ses oppresseurs, mutilée par l'expulsion de ses religieux, gênée dans sa prédication, menacée dans ses écoles, dépouillée de ses biens, à peine tolérée d'une façon précaire dans les sanctuaires qu'elle a bâtis, privée du droit de posséder légalement jusqu'à la parcelle de terrain dont elle aurait besoin pour dresser son autel et grouper ses fidèles, sans défense contre les injustices et les calomnies quotidiennes, est une situation tolérable et qui puisse durer...

Dans ce diocèse, les catholiques pratiquants sont en immense majorité. C'est à leur conscience et à leur foi que Nous Nous adressons. Et Nous leur disons : La voix de l'Eglise n'est plus entendue directement du monde officiel, car l'Eglise n'a pas la parole dans les conseils du peuple. Mais ses enfants peuvent y porter ses revendications. Ils orienteront ainsi peu à peu la France vers les voies de la justice d'où la Franc-Maçonnerie l'a fait sortir. Leur programme essentiel ne sera pas compliqué. Il tiendra en deux articles : qu'ils réclament pour l'Eglise, dans le pays dont elle a fait la gloire, un état légal de liberté, conforme à sa constitution canonique et accepté par le Saint-Siège ; et qu'ils réclament en même temps la pleine liberté de l'enseignement catholique. Ce sera l'union sur le terrain des revendications religieuses, — sous l'étendard de Jésus-Christ, qui doit faire rentrer dans l'ombre tous les autres drapeaux humains. *Uniantur sub vexillo Christi*. Les catholiques généreux qui réclameront l'honneur de vous représenter au Parlement trouveront dans cette parole une direction loyale et précise. Appuyez-les de toute votre âme !

Si vous êtes amenés, dans quelque circonscription, faute de candidat catholique ayant chance de succès, à faire alliance avec les hommes de bonne volonté qui ne partagent pas toutes vos convictions mais qui réprouvent la persécution actuelle, assurez-vous qu'ils acceptent vos revendications en même temps qu'ils reçoivent vos voix.

Ne perdez pas de vue la responsabilité qui incombe à l'électeur dans le choix de son député et dans les votes que ce député émettra au Parlement. Toutes nos persécutions sont nées des élections coupables où tant de chrétiens mal éclairés se sont rendus complices des lois criminelles votées contre l'Eglise, contre les ordres religieux, et contre les écoles. Si vous choisissez des députés francs-maçons, ou esclaves de la Franc-Maçonnerie, vous serez devant Dieu responsables de leur action législative et des nouvelles campagnes qu'ils méditent contre vos libertés religieuses.

Enfin, Nos très chers Frères, vous n'oublierez pas que ce n'est pas seulement par des campagnes de parole et de presse que doivent se préparer des élections si importantes. La prière, qui touche toujours le cœur de Dieu, a son influence sur les événements humains. Les élections coïncideront avec l'époque de la fête de Jeanne d'Arc. Les victoires de Jeanne d'Arc ont été dues à la prière plus qu'à la bravoure ou au génie. C'est Dieu lui-même qui les remportait, par la main de la Vierge Lorraine. Fera-t-il à la France actuelle la même grâce sous une autre forme ? On ne doit jamais désespérer

Archives diocésaines de Quimper

d'une cause juste. Mais, tout en la défendant par les moyens humains dont on dispose, on doit en confier le succès à Dieu. C'est par la prière qu'on obtient son concours. Que toutes les familles prennent part à ce mouvement de prière confiante, où Nous voudrions voir autant d'unanimité que d'ardeur.

Vous êtes tous directement intéressés à ce que les élections soient chrétiennes. Il le faut pour l'Eglise. Il le faut pour la France. Il le faut plus encore pour l'éducation catholique de vos enfants. Elle est déjà gravement compromise. Qu'arriverait-il si le Parlement prochain, faisant écho à des passions déchaînées, achevait, par des lois de plus en plus tyranniques, la ruine de nos établissements libres, et rejetait toute l'enfance dans les écoles sans Dieu ? Bien des parents savent déjà ce qu'il en coûte aux âmes baptisées pour avoir reçu un enseignement qui ne respecte plus leur foi ni leurs traditions familiales. Ils voient aussi combien il est difficile de faire disparaître les mauvais livres des écoles où ils ont pénétré. Qu'en s'organisant pour faire prévaloir leur volonté sur celle des maîtres persécuteurs, ils s'organisent aussi pour faire élire des députés résolus à défendre la cause de la liberté de l'Eglise et de la liberté d'enseignement.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les élections législatives du 24 Avril.**

II. — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Mission.** — LOPERHET, du *17 au 30 Avril*, Président, la 1re semaine, M Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix.

IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *24 au 30 Avril*.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous croyons pouvoir annoncer, dès aujourd'hui, que le pèlerinage diocésain à Lourdes partira le 26 Juin prochain. Nous aurions préféré le mois de Septembre ; mais, malgré nos instances réitérées et très pressantes, les Compagnies de chemins de fer n'ont pu agréer notre demande, faite pourtant dès le mois de Janvier.

A notre grande joie, Monseigneur l'Evêque compte présider notre pèlerinage. Or, en Juin et en Juillet, Sa Grandeur n'a pu trouver de libre que la dernière semaine de Juin.

Nous espérons fermement que nos chers confrères se dévoueront, comme par le passé, et que la Vierge Immaculée reverra encore cette année, à sa Grotte bénie, un grand nombre de ses fidèles Bretons.

C.

Nécrologie. — Nous avons le douloureux regret d'annoncer la mort de M. Caroff, curé-doyen de Sizun, décédé le 10 Avril, à l'âge de 66 ans. Il a été frappé en plein accomplissement de son devoir pastoral, le dimanche même du Bon Pasteur. Après avoir vaqué depuis le matin aux occupations de son ministère, il était monté en chaire où il devait, ce jour-là, rappeler aux parents leur obligation impérieuse de veiller à l'instruction chrétienne de leurs enfants et de les soustraire au danger d'un enseignement pernicieux et condamné par l'Eglise ; au moment de commencer le prône, on vit qu'il chancelait ; il put descendre de la chaire et, aidé de quelques paroissiens, il se rendit au presbytère. En y arrivant, il tomba... hélas, pour ne plus se relever, et succomba vers 5 heures du soir, sans avoir repris connaissance.

Cette mort inopinée, survenue dans des circonstances si tragiques, a plongé dans le deuil la paroisse de Sizun où M. Caroff s'était acquis l'estime sympathique de tous par la dignité de sa vie, son zèle et son dévouement au bien, par sa fermeté aussi en face du devoir ; on l'aimait surtout, pour sa bonté inépuisable...

Ses funérailles ont été célébrées, mardi, au milieu d'une énorme affluence de paroissiens, devant une assistance d'au moins 70 prêtres, venus donner à leur regretté confrère un dernier témoignage de leur affection en priant pour le repos de son âme.

Né à Saint-Pol de Léon le 8 Janvier 1844, ordonné prêtre le 9 Août 1868, M. Caroff (Théodore) fut d'abord vicaire au Conquet (Septembre 1868), puis à Saint-Jean-du-Doigt (3 Février 1869), ensuite au Bourg-Blanc (15 Mars 1876). Devenu recteur de Plounéventer le 15 Octobre 1883, il fut nommé, le 14 Juin 1892, curé-doyen de Sizun où il a passé dix-huit ans, faisant le bien et réalisant jusque dans la mort la devise du bon pasteur. *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est...*

R. I. P.

✠

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Caroff sera célébré à Sizun, jeudi 21 Avril, à 10 heures.

Quimper. — **Conférences aux jeunes filles, à la salle Jeanne-d'Arc.** — Dès Janvier, une série de conférences religieuses, par M. l'abbé Lemarescal, avait été annoncée pour la semaine de Quasimodo. Elles ont été faites les dimanche, lundi, mardi, mercredi, et se sont clôturées par une cérémonie, à l'église de Saint-Mathieu, le jeudi matin. Une moyenne de 130 jeunes filles a suivi ces conférences, non sans un vrai mérite puisqu'il fallait prendre sur son repos pour être le matin avant 6 heures salle Jeanne-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'Arc et y revenir à 8 heures du soir. L'éminent orateur qu'est M. l'abbé Lemarescal a un talent spécial pour captiver les jeunes et savoir en même temps les charmer et leur dire les vérités les plus pratiques. Il les a résumées en cinq résolutions qui, si toutes y sont fidèles, feront un bien profond dans nos paroisses, comme le lui a dit, en le remerciant, M. le Recteur de Saint-Mathieu.

***

Association de N.-D. de Salut. — Voici le tableau de la répartition des secours distribués par l'Association de Notre-Dame de Salut aux différentes œuvres de Quimper, avec les souscriptions reçues en 1909 :

A l'œuvre de la Bonne Presse	50 fr.
Aux patronages de jeunes filles de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu	90
Aux patronages de garçons	40
Pour la bibliothèque catholique	25
Aux écoles de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu	40
A Mme la Supérieure de Sainte-Anne	20
Total	265 fr.

L'Association de Notre-Dame de Salut est la promotrice et la protectrice de toutes les œuvres qui ont pour but la protection et l'éducation de l'enfance et la moralisation de l'ouvrier ; elle leur vient en aide dans la mesure de ses ressources. Aussi, bien qu'elle soit prospère dans le diocèse, on voudrait qu'elle le fût encore davantage, car son but moralisateur la recommande entre toutes dans les circonstances présentes.

L'Association organise, chaque année, plusieurs pèlerinages : pèlerinage à Lourdes, pèlerinage à Rome, pèlerinage à Jérusalem.

Pendant le dernier pèlerinage à Lourdes, il y a eu, le 21 et le 22 Août, réunion des comités des diocèses et réunion générale des associés. Le Directeur général de l'œuvre présidait ces réunions. Il a rappelé, dans son discours, les origines de l'Association et son but qui est : la régénération des âmes par les moyens de la bonne presse, des pèlerinages, des œuvres ouvrières, patronages, écoles, etc... Mgr l'Evêque d'Angoulême a prononcé un fort beau discours.

Cette dernière année, deux pèlerinages à Rome ont aussi été organisés ; le premier en Mai, à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc, du Père Eudes et des martyrs de l'Extrême-Orient ; le second, en Novembre, pour le jubilé épiscopal de Notre Saint Père le Pape. A ce dernier pèlerinage, le Souverain Pontife a accordé, le 16 Novembre, une audience aux délégués de l'Association et, personnifiant en eux tous les catholiques de France, il leur a adressé, en français, un important discours, où il les exhorte au courage, à la confiance et à la persévérance.

Pour 1910, l'Association organise, en Août, le pèlerinage national à Lourdes ; deux pèlerinages de pénitence à Jérusalem, l'un en Mars, l'autre en Septembre ; un pèlerinage à Montréal, à l'occasion du Congrès eucharistique, du 25 Août au 28 Septembre, avec visite de Québec, Montréal, lac Ontario, chutes du Niagara, Hudson, New-York, Baltimore et Washington ; un pèlerinage à Domremy, en Mai ; un pèlerinage à Rome, en Octobre.

L'œuvre de Notre-Dame de Salut demande à ses associés de s'unir dans un mouvement de prières et de sacrifices, en faisant deux neuvaines : la première, pour les élections législatives, du **samedi 16 au dimanche 24 Avril**, en assistant chaque jour à la messe et en faisant la communion, si possible ; récitation du chapelet, des litanies de la Sainte Vierge, et de ces invocations :

« Notre-Dame de Salut, priez pour nous ;
» Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ;
» Saint Michel, patron de la France, priez pour nous ;
» Bienheureuse Jeanne d'Arc, libératrice de la France, priez pour nous. »

Le vendredi 22 Avril, jeûne ou aumône ; le dimanche 24 Avril, communion générale.

Une seconde neuvaine commencera au début du mois de Mai, consacré à la T. Sainte Vierge, pour se clôturer le jour de la première fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, c'est-à-dire du **samedi 30 Avril au dimanche 8 Mai.**

Mêmes prières et exercices que pour la première neuvaine.

L'œuvre de Notre-Dame de Salut est enrichie de nombreuses indulgences pour les associés.

On peut en faire partie moyennant la très faible cotisation de 1 sou par mois ou 1 fr. par an ; de 2 sous par mois ou 2 fr. par an ; de 2 sous par semaine ou 5 fr. par an, et même de 1 sou par an pour les pauvres et les enfants des écoles.

Les personnes qui voudraient faire partie de l'Association peuvent se faire inscrire chez Mme Guépin, présidente, 30, place Terre-au-Duc, ou chez Mme Hamonic, trésorière, ancienne route de Douarnenez, à Quimper. S. P.

Associations de pères de famille *(suite)*. — Saint-Thégonnec. — Dimanche 10 Avril, à l'issue des vêpres, une magnifique réunion s'est tenue, sous la présidence de M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec, à l'effet de constituer une association de pères de famille du canton. De nombreux délégués étaient venus de toutes les paroisses. Environ 800 personnes ont écouté attentivement et vivement applaudi la conférence qui leur a été faite par M. l'abbé Cornou, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*. L'orateur a dit la nécessité pour les catholiques de s'organiser pour défendre les âmes de leurs enfants. Il a dit ensuite les services que l'on peut attendre d'une association fortement constituée.

Après la conférence, lecture a été faite des statuts qui ont été unanimement adoptés. Le conseil a été immédiatement constitué.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Puis les membres élus par acclamation ont aussitôt choisi leur bureau.

Cette réunion a produit chez tous la plus réconfortante des impressions.

Pour la justice et l'égalité.— Dans plusieurs pays, même protestants, l'Etat subventionne toutes les écoles — catholiques et autres — en proportion du nombre de leurs élèves. C'est un régime de justice et d'égalité dont nous sommes loin, en France. Cependant — plusieurs l'ignorent — les communes peuvent accorder des secours sinon aux écoles libres elles-mêmes, du moins aux enfants pauvres qui les fréquentent.

Nous l'avions déjà dit, mais il est utile de le rappeler ; et l'occasion nous en est fournie, fort opportunément à la veille des sessions de Mai, par un document officiel publié dans la *Quinzaine ouvrière* du 9 Avril. C'est une lettre de M. le Sous-Préfet de Brest à M. le Maire de Saint-Pierre-Quilbignon, dont voici les passages essentiels :

J'ai soumis à l'examen de M. le Préfet une délibération du Conseil municipal de Saint-Pierre-Quilbignon, votant la gratuité des fournitures classiques et de livres aux élèves indigents de toutes les écoles, et habitant la ville.

Aux termes d'avis du Conseil d'Etat des 12 Juillet 1888 et 14 Mai 1889, les communes ne sauraient accorder de subvention aux écoles privées, alors même que leurs budgets présenteraient des ressources dont le Conseil municipal aurait la libre disposition.

La jurisprudence de la Haute Assemblée s'est en outre affirmée dans des arrêts du 20 Février 1891 et du 6 Février 1897. **Il est loisible aux communes d'accorder des secours aux élèves pauvres d'une école privée,** dès lors que cette allocation n'a pas le caractère d'une subvention accordée à l'école et ne constitue pas autre chose qu'un secours accordé nominativement à des élèves indigents et ne diminue en rien les charges de l'école privée.

Un avis du Conseil d'Etat du 28 Janvier 1900 est venu confirmer cette jurisprudence.

Dans le cas de Saint-Pierre-Quilbignon, la légalité du vote du Conseil municipal est donc une question de modalité. Dans la distribution des fournitures classiques aux indigents des écoles privées, la répartition doit être faite en nature et directement par les soins de la municipalité, sans intervention des maîtres ou des maîtresses de ces écoles....

Les Conseils municipaux du Relecq et de Guipavas ont déjà pris des délibérations dans le même sens que Saint-Pierre-Quilbignon. C'est un courageux exemple que suivront d'autres municipalités ayant le sens de la justice et de l'égalité. Les secours provenant d'un budget alimenté par tous les contribuables indistinctement doivent être accordés sans distinction d'école et de parti.

Nos missionnaires. — Un jeune prêtre du diocèse, actuellement au Noviciat des PP. Oblats en Belgique, a bien voulu nous envoyer l'extrait suivant d'une lettre écrite par un missionnaire de Sainte-Croix (Manitoba). On le lira avec autant d'intérêt que d'édification.

« La première chose que j'ai à relater — écrit le R. P. Bonnald O. M. I. —, c'est l'arrivée du bon Frère Jean-René Cloâtre, un Breton du Finistère, ancien soldat, amené en Canada par un Oblat de ses compatriotes, et laissé au Noviciat de Notre-Dame-des-Anges. Il arrivait ici à la fin de Septembre 1907, après avoir fait ses vœux d'un an, et avec la ferme volonté de travailler pour notre pauvre mission.

» On peut parler de lui sans faire rougir sa modestie ; il ne lira pas ces lignes, puisqu'il est déjà parti pour le ciel... Il a été le vrai type du Frère convers Oblat de Marie ; un saint dans toute la force du terme.

» Depuis le commencement de son noviciat, il n'a cessé de tendre à la perfection. Ici, à Cross Lake, il a prononcé ses vœux de cinq ans. Profès comme novice, il a suivi sa règle et son règlement sans broncher, assidu à tous ses exercices, à sa confession hebdomadaire, à sa communion quotidienne, à la direction mensuelle, le jour de la retraite du mois.

» Il aimait et respectait le Directeur de la mission, s'intéressait à tout ce qui appartient à la mission, et à la conversion des sauvages. Il avait copié et appris les prières *en cris* pour prier avec les Indiens, ou les faire prier pendant l'absence du Père.

» Il faisait tout l'ouvrage de la maison : cuisine, lavage, lingerie, coupait le bois, le sciait, fauchait le foin, le charriait, soignait les animaux domestiques.

» Il passait en prières ou en lectures pieuses tout son temps libre du dimanche, faisait, tous les vendredis, et plus souvent encore son Chemin de Croix. Je le surpris même une nuit à faire cet exercice dans la chapelle, sans feu, avec une température glaciale.

» Il obéissait immédiatement aux ordres et même aux simples désirs de son Supérieur, et quittait l'ouvrage pour se reposer quand ses Supérieurs le lui commandaient. Mais il ne se ménageait pas et, affligé d'une maladie que nous ignorions, il fit tant, qu'après trop de fatigue et de surmenage, il se blessa dans les intestins, et la lésion fut telle qu'il fut impossible de le sauver.

» Après huit jours de maladie, il mourut en odeur de sainteté, ayant hâte, disait-il, de voir Notre Seigneur et nous promettant de prier pour le succès de nos missions. C'est une perte irréparable pour nous.

» Tous les protestants de l'endroit tinrent à le voir sur son lit funèbre et assistèrent au service, même le ministre et les siens, et, le jour de sa mort, un apostat se convertit. C'est le 23 Avril 1908 qu'il nous laissait pour le ciel.

» Nous avons sans doute prié pour le repos de son âme, mais nous sommes encore plus portés à l'implorer.

Archives diocésaines d[illegible] Quimper et Léon

» Que le bon Dieu donne à notre chère famille religieuse de belles âmes comme celle du bon et saint Frère convers Jean-René Cloâtre, de la paroisse de Ploumoguer, dans le Finistère.

» Je devais ici ce tribut à cet excellent Frère convers qui m'épargnait tant de peines et dont la vue me faisait tant de bien. J'ai connu un saint et un grand saint. »

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — I. **Miz Mari Eskobti Kemper ha Leon**, par J.-L. PRIGENT, vicaire à Briec. — (Brest, Imprimerie de la rue du Château, 4. — En vente dans les librairies catholiques du diocèse ; prix : 1 fr. 25.)

Le livre qui paraît sous ce titre et qui, dès le premier moment, reçoit des lecteurs un accueil empressé, ne ressemble à aucun des nombreux *Mois de Marie* déjà publiés en breton. Pour raviver la dévotion à la T. Sainte Vierge, augmenter notre amour pour elle et notre confiance en son pouvoir, il nous propose l'exemple de nos pères qui, en témoignage de grâces obtenues et comme monuments de leur reconnaissance envers Marie, ont couvert notre sol d'églises et de chapelles en son honneur. Chaque lecture est comme un pèlerinage à l'un de ces pieux sanctuaires. En racontant l'histoire de leur fondation ou les traditions qui s'y rattachent, en rappelant quelques-uns des faits dont ils ont été le théâtre, l'auteur y trouve le sujet de réflexions pieuses, d'applications opportunes aux besoins qui sont de tous les temps.

Impossible, on le comprend, de consacrer une notice, quelque succincte qu'elle soit, à chacune des chapelles dédiées à la T. Sainte Vierge dans notre diocèse : elles sont au nombre de deux cents au moins. Aussi M. Prigent, après avoir comme de raison donné la première place aux quatre Madones couronnées, — Rumengol, Le Folgoët, Les Portes et Kernitron — se borne à nous parler des pèlerinages les plus fréquentés dans chaque région. On regrette qu'il ne fasse aucune mention de certains sanctuaires particulièrement vénérables par leur antiquité, comme Loc-Maria de Quimper, ou remarquables par la foule des pèlerins qui accourent à leurs pardons, par exemple La Clarté, en Combrit, Le Niver, en Edern, etc... Mais ces omissions pourront être facilement réparées dans une nouvelle édition qui, nous le croyons, ne se fera pas attendre longtemps.

II. **Kantikou evit Miz Mari, Gouel ar Plac'h eüruz Jeann d'Ark ha Sant Mikeal**, *gant eur Missioner breizad.*

Ce petit recueil aura le même heureux sort que les précédentes brochures du même auteur. C'est dire qu'il est assuré d'une rapide et large diffusion, favorisée d'ailleurs par la modicité du prix, qui le met à la portée de toutes les bourses (1).

(1) Prix de vente, chez M. Salaün, libraire à Quimper, et Mme Le Goaziou, libraire à Morlaix : l'exemplaire, 0 fr. 05 (franco, 0 fr. 10). Le cent, 4 fr. 25 (franco, 4 fr. 60).

Le recueil sera très utile pour les réunions du *Mois de Marie*, soit à l'église, soit dans les familles. (Une certaine variété dans le choix des cantiques est toujours un précieux élément d'intérêt.)

Des *trois cantiques en l'honneur de la Bse Jeanne-d'Arc*, on peut dire qu'ils paraissent en temps opportun et affirmer d'avance qu'ils seront fort goûtés de nos populations bretonnes. Le premier des trois *(Beteg ho trôn en envou)* sera spécialement remarqué ; on le chantera, sans doute, avec un entrain superbe, d'autant plus que le ton est parfaitement connu de tous.

Il en sera de même du cantique final en l'*honneur de saint Michel* ; il conviendra surtout à la fête du 8 Mai prochain, puisqu'à pareil jour toutes les paroisses doivent être consacrées au glorieux Archange.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Réception de pèlerins français au Vatican.** — Le 6 Avril, le Souverain Pontife a reçu le pèlerinage de l'Hospitalité de Lourdes, présenté par Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes. Le Saint-Père passa d'abord devant les pèlerins rangés autour de la salle du Consistoire. Puis Mgr Schœpfer prit la parole au nom des assistants, « venus, dit-il, pour voir et vénérer Pierre revivant dans Pie X. Les pèlerins professent leur foi d'autant plus énergiquement que les murmures ou les cris de l'impiété retentissent plus haut contre le représentant de Dieu sur la terre... »

Monseigneur rappelle les liens étroits entre la Papauté et Lourdes, puis il expose l'origine et les mérites de l'Association de l'Hospitalité de Lourdes, venue pour célébrer ses noces d'argent aux pieds du Pape. L'Hospitalité, en vingt-cinq ans, a reçu plus de 80.000 malades ; elle compte près de deux cent cinquante dames hospitalières et quatre cents hospitaliers. Monseigneur demande au Pape de les bénir tous.

Pie X a répondu, en remerciant Monseigneur des sentiments exprimés. Il est heureux que Lourdes unisse toujours la Vierge et le Pape.

Il félicite les hospitaliers d'avoir voulu célébrer leur jubilé en recevant la bénédiction du Pape pour se fortifier dans leurs résolutions de dévouement à leur œuvre. Le nombre des malades et des membres de l'Hospitalité est vraiment merveilleux... Le Seigneur récompensera les défunts et les survivants. Dieu a accordé à la France de grands bienfaits, notamment l'apparition de l'Immaculée à Lourdes. La nation doit être reconnaissante. Pie X recommande aux hospitaliers d'unir toujours la foi, la charité et la dévotion à la Sainte Vierge.

La France, dit-il, est unie à la religion catholique par un sentiment national ; des circonstances douloureuses affligent les bons, mais le Seigneur accueillera les larmes répandues pour la conversion des âmes égarées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Pape termine en bénissant Monseigneur, le diocèse, les œuvres et les habitants de Lourdes et de la France, spécialement les pèlerins avec leurs parents et amis..

Le surlendemain, 8 Avril, Mgr Schœpfer célébra la messe à la grotte de Lourdes dans les jardins du Vatican pour le pèlerinage des Hospitaliers dont beaucoup communièrent.

***

On fait grand bruit dans la presse autour de « l'incident Roosevelt », que les journaux antireligieux dénaturent et exploitent contre le Vatican. La chose cependant est assez simple.

M. Roosevelt, ancien président des Etats-Unis, devant venir à Rome, exprima le désir d'avoir une audience du Pape. Le Saint-Père fit répondre qu'il serait heureux de recevoir M. Roosevelt pour lequel il professe une haute estime, exprimant en même temps sa confiance qu'aucun incident pareil à celui qui fut occasionné par M. Fairbanks, ex-vice-président de la Confédération, ne ferait surgir un obstacle à cette visite. Il y a environ deux mois, M. Fairbanks, après avoir eu une audience du Pape, prononça une conférence dans le local de l'église méthodiste, via Venti Settembre. Or, cette église méthodiste n'est pas uniquement un centre protestant, elle est surtout un des centres de l'action anticléricale à Rome, unie à la Maçonnerie et à la société Giordano Bruno.

M. Roosevelt a fait dire par l'ambassadeur des Etats-Unis qu'il regrettait de ne pouvoir accepter la condition indiquée dans la courtoise réponse du Pape, et a renoncé à la visite qu'il avait souhaitée.

Tous les hommes de bonne foi comprennent que le Vatican devait prendre des précautions pour que M. Roosevelt, après avoir été reçu par le Souverain Pontife, n'allât pas, peut-être le même jour, porter la réclame de son prestige personnel aux insulteurs les plus sectaires du Pape à Rome.

Le gramophone en liturgie. — Un archiprêtre-curé du diocèse de Squillace, en Calabre, sollicitait dernièrement de la Sacrée Congrégation des Rites la solution du doute suivant :

« A la messe solennelle et aux autres offices, dans les églises où l'on n'a ni maître de chœur, ni orgues, ni chantres même laïcs, est-il permis d'employer l'instrument appelé vulgairement *gramophone et phonographe* pour le chant, strictement liturgique et grégorien, des parties variables de la messe, des hymnes et autres cantiques ? »

Le 11 Février 1910, la Sacrée Congrégation a rendu une réponse « négative ». Cela n'est point permis.

Les chants liturgiques doivent donc être proférés librement et directement par la voix humaine pendant l'office. Une reproduction, même parfaite, ne saurait la remplacer, bien qu'elle fût très commode dans le cas proposé. *Non mortui laudabunt te, Domine, sed nos qui vivimus benedicimus Domino.*

France. — **Évêques poursuivis.** — L'action intentée par les Amicales du Pas-de-Calais contre Mgr Williez, évêque d'Arras, viendra devant le tribunal le jeudi 21 Avril.

— **Sympathique solidarité.** — Nous avons parlé de la belle lettre adressée par le cardinal Aguirre, archevêque de Tolède, au nom de l'épiscopat espagnol, à Son Em. le cardinal Luçon, pour féliciter les évêques de France de leur attitude en face de l'école sans Dieu.

Dans sa réponse, après avoir remercié les prélats espagnols de leur « haut témoignage de sympathie, touchant exemple de la fraternité qui unit tous les évêques du monde catholique, dans la défense de la foi et dans le dévouement aux intérêts de Dieu et des âmes », Mgr l'archevêque de Reims ajoute :

« Ce n'est pas une lutte politique que nous soutenons en France, c'est une guerre religieuse qui nous est faite, non plus par la violence sanglante comme à la Révolution de la fin du dix-huitième siècle, mais par la violence hypocrite d'une fausse légalité.

» La liberté de conscience, au nom de laquelle on prétend que l'Etat doit être athée, la société laïque, toutes les institutions publiques sécularisées, et en particulier que l'école doit être neutre, n'est qu'un prétexte.

» Au fond, ce que l'on poursuit, c'est l'anéantissement de l'Eglise, de la religion et même de Dieu. Nos adversaires ne prennent plus la peine de le dissimuler : ils le proclament ouvertement.

» Ils ont commencé par la France la réalisation de leurs plans. Demain, ils s'attaqueront aux autres nations. La cause pour laquelle nous combattons n'est donc pas seulement celle de la France, mais celle de tous les pays catholiques.... »

Les retraites ouvrières. — La Chambre nommée en 1906 vient de disparaître, laissant surtout derrière elle des iniquités et des ruines. Elle a cependant fini par voter la loi sur les retraites ouvrières, dont — il n'est que juste de le rappeler — la première initiative fut prise, dans les précédentes assemblées, par des députés catholiques, Mgr Freppel et M. de Mun.

Si nous envisageons les retraites ouvrières au point de vue social, il est incontestable, en effet, que le principe en est juste. Au temps des corporations ouvrières, chaque groupe disposait d'une caisse syndicale qui garantissait les membres associés contre les redoutables aléas de la maladie et de la vieillesse. Aux termes des statuts, une « bourse commune », alimentée par les cotisations des patrons et des ouvriers, procurait des dots aux jeunes filles, des subsides aux veuves, aux orphelins, aux infirmes et aux vieillards. En supprimant le régime corporatif, la Révolution livra le monde du travail à l'anarchie et à la servitude. Les législateurs de la Constituante ne comprirent pas qu'en privant l'ouvrier de l'assis-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tance corporative, ils faisaient de chaque travailleur un auxiliaire et un soldat de tous les troubles et de toutes les émeutes. Pour rendre à l'ouvrier la sécurité de l'avenir, la République aurait pu prendre modèle sur les anciennes corporations et laisser à des organisations corporatives le soin d'assurer le service des retraites, au lieu de leur substituer l'Etat...

Mais il ne suffit point de voter des retraites. Où sont les ressources qu'exigera l'application de la loi ?

Encore l'Index laïque. — Il y a une congrégation de l'Index au ministère de l'Instruction publique, plus odieuse que ne peut l'être aux mécréants celle des évêques. Nous l'avons montré. Il y en a une aussi installée depuis plusieurs années au ministère de la Guerre. M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat (aujourd'hui à la Marine), est préfet de cette congrégation.

A ce titre, le distingué secrétaire d'Etat faisait paraître le 14 Décembre 1908, une instruction ministérielle dans laquelle est dit que « les chefs militaires doivent entretenir dans la bibliothèque et la salle de lecture une atmosphère de *santé intellectuelle* et morale à l'abri des agitations politiques ou religieuses, mais imprégnée des plus fécondes idées démocratiques. »

M. Chéron pense donc, et en cela il est d'accord avec Rome, que les jeunes gens de vingt ans doivent être dirigés dans la recherche de la vérité, qu'il est bon de leur interdire certains livres, au nom d'un intérêt supérieur, *la santé intellectuelle*.

A la circulaire du 14 Décembre est annexé un catalogue de 300 pages qui comprend les ouvrages qui seuls peuvent être introduits dans une bibliothèque, « les ouvrages n'y figurant pas, ainsi que les publications périodiques ne peuvent être *achetés, consultés* ou *conservés* qu'après une autorisation spéciale demandée au sous-secrétaire d'Etat de la Guerre. »

Les ouvrages anticatholiques de Buisson, de Berthelot, d'Aulard, de Debibour, d'Anatole France, la *Vie de Jésus*, de Renan, etc., sont au nombre des livres reçus ; ceux qui répondent à ces polémiques sont parmi les œuvres défendues.

La santé morale, dont parle la circulaire, se trouvera-t-elle bien de la lecture des *contes* et *romans* de Voltaire ? Ces livres infects sont aussi dans le catalogue de M. Chéron.

Le péché de mal voter. — Ils sont nombreux, hélas ! les citoyens pour lesquels le vote politique se réduit à une pure formalité. Leur bulletin de vote, ils l'accordent au premier venu, par faiblesse, par complaisance pour un ami ; ou bien ils vont jusqu'à le vendre pour une pièce d'argent, voire pour une libation, ou en échange de promesses trompeuses, dans l'espoir de s'assurer des protections et d'obtenir des faveurs. Ainsi, c'est l'étroit et vil égoïsme qui prévaut sur les causes les plus sacrées.

Une pareille conduite n'est pas seulement antichrétienne, elle

est antisociale et quelle responsabilité elle fait encourir ! Quand d'un acte peut dépendre la prospérité ou la ruine d'un pays, la victoire de la justice ou de l'iniquité, la paix ou la guerre religieuse, la conciliation des esprits ou la discorde universelle, la conscience est engagée. Car c'est encore une vérité incontestable, N. T. C. F., que le mal commis par un homme est imputable à ceux qui lui en ont fourni les moyens. Il suit de là qu'un électeur coopère à tout le mal résultant de ses votes, dans la mesure où il pouvait et devait le prévoir.

On s'accuse en confession d'avoir manqué la messe, d'avoir travaillé le dimanche, d'avoir offensé le prochain, de s'être enivré, on est absolument tenu de déclarer ces fautes, dès lors que le péché est grave. Mais pense-t-on aussi à s'accuser des votes mauvais qui pèsent sur l'âme d'un poids si lourd et compromettent sans aucun doute le salut éternel ? Et puis, est-on fermement résolu à ne plus recommencer ?

La France vivrait tranquille et respectée au dehors et prospère au dedans, si le peuple, connaissant mieux ses devoirs civiques, ne donnait pas sa confiance à des hommes préoccupés avant tout de soigner leurs affaires et de combattre à outrance la religion ; et nous n'assisterions pas à cet étrange spectacle d'une nation catholique représentée par des mandataires impies et, pour un grand nombre, francs-maçons.

Et remarquez-le bien, N. T. C. F., les mauvais votes sont l'un des actes dont il reste le plus difficile, pour ne pas dire impossible, de réparer les conséquences. On cherche bien à se rassurer par la perspective d'une élection future qui pourrait améliorer la situation. Rien de plus problématique, et, en attendant, le mal auquel on a participé fera son chemin, des lois détestables seront promulguées, contraires aux intérêts de la famille et de la religion, et sur lesquelles on ne reviendra peut-être jamais, parce qu'on y verra dans la suite autant de faits accomplis.

Mgr GUÉRARD, *évêque de Coutances.*

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Mars-Avril 1910.

Mgr A. FARGES. Y a-t-il une psychologie sans âme ? — R. P. RENAUDIN, O. S. B. La Théologie de S. Cyrille d'Alexandrie, d'après S. Thomas. — M.-F. CAZES. La philosophie moderniste. — R. P. del PRADO, O. P. La vérité fondamentale de la philosophie chrétienne.

Notes et études critiques : R. P. del PRADO, O. P. Scot et S. Thomas. — R. P. R. MARTIN, O. P. L'introduction officielle de la « Somme théologique » dans l'ancienne Université de Louvain.

Chronique : R. P. PERRET, O. P. Chronique d'Ecriture Sainte. — RR. PP. GARRIGOU-LA-GRANGE, HUGON. Chronique de Théologie dogmatique.

Revue analytique des Revues.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Eléments d'apologétique. **Jésus et l'Eglise,** par J.-L. DE LA PAQUERIE. Avec lettre de S. G. Mgr MIGNOT, archevêque d'Albi et de M. VIGOUROUX, secrétaire de la Commission biblique pontificale, 1 vol. in-12 de 478 pages. Prix : 4 fr. ; *franco :* 4 fr. 40. BLOUD et Cie éditeurs. En vente chez tous les libraires.

L'auteur ayant, dans un précédent volume, institué une sorte de démonstration par l'absurde : Il y a un Dieu, — il faut donc avoir une religion, — la meilleure religion est la religion catholique, — donc il faut être catholique, — expose ici les preuves *directes* de ces mêmes vérités. Ces preuves se ramènent à deux faits fondamentaux : les miracles et les prophéties. Pendant quatorze ou quinze siècles elles ont constitué l'apologétique classique et suffi à toutes les controverses. Serait-il vrai qu'elles sont aujourd'hui inacceptables et périmées ? M. de la Paquerie ne le pense pas. Les faits qui établissaient la foi de Bossuet et de La Bruyère sont aussi vrais aujourd'hui qu'ils l'ont été autrefois, et aussi démonstratifs.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché reste favorablement disposé et les cours sont empreints de fermeté dans presque tous les groupes. Hausse de la Rente Française à 98,97. Bonne tenue de l'Extérieure à 96,50 ex-coupon. Fonds Russes sans grand changement.

Fermeté des Etablissements de Crédit.

Grande fermeté de l'obligation Grand Nord Central de Colombie à 425. L'état sanitaire des chantiers reste excellent.

L'action Compagnie Générale de l'Amérique Centrale, offerte au pair de 25 francs, par le Banco di Roma, Armstrong et Cie, et les principaux banquiers est une intéressante participation dans une affaire de grande envergure.

On retrouve en excellente tendance à 479,50, les obligations 6 °/₀ de la Société pour l'Assainissement de la Ville de Para.

L'action des Mines d'Etain de l'Arnoya ne présente aucun changement.

Les actions de la Société Toulousaine du Bazacle, au nominal de 250 fr., sont assurées, sans faire état d'aucune augmentation de recettes, d'un dividende de 5 °/₀. Or, les recettes provenant de la vente du courant électrique en Janvier 1910 étant de 127 000 fr. contre 105.000 fr. en Janvier 1909, on croit que ce titre pourra bénéficier d'une intéressante plus-value.

L'action de la Franco-Wyoming Oil Cy est l'objet de bonnes demandes sur le cours de 110 fr.

Le marché des obligations 5 °/₀ du Port de Bahia est remarquablement ferme. Les dernières obligations sont cédées au prix de 465 fr.

Les pourparlers engagés depuis quelque temps déjà en vue de la réorganisation financière de la New York Taxicab Company Ltd viennent d'aboutir. Grâce à la transformation d'une partie des obligations en actions et l'annulation d'un certain montant d'obligations, le capital obligataire se trouve réduit de L. 295.000 à environ L. 184.000 tout en conservant les mêmes gages hypothécaires.

Fermeté soutenue à 28 fr. de l'action Compagnie de Mossamédès.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 22 Avril 1910. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Visite pastorale ; Fête de Jeanne d'Arc ; Office de Jeanne d'Arc.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Premières communions.
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La Visite pastorale en 1910 (à suivre) ; Cinquantenaire de vie religieuse à la communauté de Kernisy, Quimper ; Un homme de bien ; Associations de pères de famille (suite).
IV. — Chronique générale : Rome ; France ; L'Episcopat et le « Sillon » ; Les fournitures classiques.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Avril. — 4e Dimanche après Pâques. S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec seule mémoire de S. Fidèle.

Lundi, 25. — S. MARC, EVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge. *(A la procession, messe du Lundi des Rogations. Violet.)*

Mardi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 27. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 1er Mai. — 5e Dimanche après Pâques. S. PHILIPPE ET S. JACQUES, APOTRES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounéour-Lanvern	du 20 au 25 Avril.
Plouider	du 26 au 30 —
Plourin-Morlaix	du 1er au 6 Mai.

Archives diocésaines d Qu er et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Visite pastorale. — Par suite d'un deuil de famille, Monseigneur l'Evêque a dû interrompre — après Spézet — sa tournée de Confirmation. Il la reprendra le 27 Avril, dans l'ordre suivant :

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

	Matin.	*Soir.*
Avril.		
Mercredi 27....	Cléden-Poher.....	Plouguer. — Kergloff.
Jeudi 28.....	Carhaix. — Plounévézel.....	Saint-Hernin. — Motreff.
Vendredi 29...	Poullaouën. — Loc-Maria....	Plouyé.
Samedi 30.....	La Feuillée. — Botmeur. — Brennilis.	Berrien.
Mai.		
Dimanche 1er...	Huelgoat.....	Loquèffret. — Lannédern.
Lundi 2.....	Saint-Ségal. — Pont-de-Buis.	Le Faou.
Mardi 3.....	Rosnoën.....	Landévennec.
Mercredi 4....	Quimerc'h.	
Jeudi 5.....	Châteaulin. — Saint-Coulitz.	
Vendredi 6....	Port-Launay.....	Dinéault. — Trégarvan.
Samedi 7.....	Cast.....	Quéménéven.
Lundi 9.....	Locronan. — Kerlaz.....	Plonévez-Porz. — Ploéven.
Mardi 10.....	Plomodiern.....	Saint-Nic.
Mercredi 11...	Telgruc. — Argol.....	Lanvéoc.
Jeudi 12.....	Camaret.....	Roscanvel.
Vendredi 13...	Crozon.	
Dimanche 15..	Quimper (Saint-Mathieu).....	Quimper (Saint-Corentin).

Les paroisses qui ne sont pas comprises dans ce tableau, à savoir : Collorec, Plonévez-du-Faou, Le Cloître-Pleyben, Brasparts, Saint-Rivoal, Lopérec, Pleyben, Lennon, Gouézec, Lothey, Edern, auront la Confirmation dans les premiers jours de Juin, à des dates qui seront indiquées en temps utile par la *Semaine religieuse*.

II. Fête de Jeanne d'Arc. — Dans tous les diocèses de France se prépare la célébration de la première fête de Jeanne d'Arc. Il faut qu'elle soit pieuse et brillante et, dès ce moment, Nous exhortons le clergé et les fidèles à lui donner le plus d'éclat possible en organisant le pavoisement des églises et des maisons.

III. Office de Jeanne d'Arc. — Mgr l'Evêque a reçu de Mgr Touchet la lettre suivante :

Orléans, 14 Avril 1910.

Monseigneur très révéré,

J'ai l'honneur de vous envoyer le chant rédigé par Dom Pothier pour l'office de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Votre Grandeur permettra certainement que je ne lui fasse pas cette communication, sans remercier l'illustre Bénédictin d'avoir ainsi mis à notre service sa science et son talent de compositeur (1).

Je prie Votre Grandeur de vouloir bien agréer l'hommage de mes humbles et sincères respects.

† *STANISLAS, Ev. d'Orléans.*

PARTIE NON OFFICIELLE

Premières communions.

Voici l'époque des premières communions. C'est le moment de rappeler l'importance de ce grand acte qui doit devenir pour ceux qui l'accomplissent la règle, l'enseignement et la sauvegarde de leur vie tout entière.

Pour cela, il appartient aux prêtres et aux parents d'y préparer les enfants avec tout le zèle empressé et toute la foi ardente que demande un acte si important.

Les prêtres ont commencé cette préparation nécessaire dans les leçons données au catéchisme, en développant dans les âmes les connaissances religieuses et en dispensant largement la vérité. Ils doivent la couronner dans le recueillement de la retraite. L'expérience prouve que les trois jours de retraite exercent une action profonde sur ces âmes neuves qui vont recevoir leur Dieu pour la première fois, et que partout où l'on s'en occupe avec soin, on obtient de merveilleux résultats.

L'atmosphère de l'église, les prédications, la messe quotidienne, chose si nouvelle souvent pour les pauvres petits, l'influence des conseils donnés, leur prouvent l'importance de ces journées solennelles et produisent sur eux, malgré la légèreté de leur âge, une impression qui les dispose à ouvrir leur cœur à Dieu.

Quant aux parents, ils se rappelleront, eux aussi, qu'ils ont un rôle à remplir et une influence salutaire à exercer. Trop souvent la première communion pour eux n'est pas la fête de Jésus, la fête de l'Eglise, la fête de l'enfance, la fête religieuse par excellence ; c'est une sorte de fête mondaine, qui se catalogue comme tant d'autres sous la rubrique générale des *obligations*. Au lieu de préparer dans la foi et la piété leurs fils et leurs filles à un acte si saint, ils semblent s'appliquer à les distraire par le souci des sollicitudes étrangères, du luxe inutile, par les préoccupations futiles des toilettes et de la vanité. Dès lors, les premiers communiants ne sont plus des enfants attendris et recueillis, autour desquels toute la maison se resserre ; ils deviennent de petites idoles, étourdies de visites et de cadeaux, bourrées de friandises, flattées de toutes manières.

(1) On trouvera, d'ici quelques jours, des exemplaires de cet office noté, à la librairie J. Salaün, Quimper. N. R.

Archives diocésaines d Quim er et Léon

Les parents chrétiens doivent avoir de leurs obligations une notion meilleure et plus surnaturelle ; ils doivent se préoccuper surtout de donner à leurs enfants le goût de la piété et de l'entretenir. Ils doivent accomplir cette œuvre par leurs paroles, par leurs conseils, plus encore par leurs exemples. Il faut qu'en les voyant vivre, les enfants comprennent que la religion, dont ils viennent de recevoir les premiers enseignements, est la loi à laquelle on doit tout soumettre et que, mêlée à leur tendre vie, elle doit l'illuminer, la régler tout entière.

C'est à ces conditions que la première communion exercera toutes ses heureuses influences et qu'elle méritera d'être appelée véritablement le plus beau jour de la vie.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les élections législatives du 24 Avril.**

II. — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Mission.** — LOPERHET, du *17 au 30 Avril*. Président, la 2e semaine, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Lundi 25 Avril*, fête de S. Marc, la procession sort de la cathédrale à *9 heures*, et se rend à la chapelle de Saint-Marc, où l'on chante la messe de la Station.

Mgr l'Evêque vient d'avoir la douleur de perdre sa sœur, Mlle Léontine Duparc, pieusement décédée à Saint-Joseph, dans sa 50e année. Sa santé, de tout temps délicate, inspirait depuis plusieurs semaines de vives inquiétudes; lundi, son état s'est aggravé tout d'un coup et elle s'est éteinte, après une courte agonie, sans que son frère, retenu au loin par le devoir de sa charge pastorale, ait pu lui donner une suprême bénédiction.

Aussitôt prévenu de la triste nouvelle, Monseigneur est rentré à Quimper le soir même. Mercredi, il a assisté aux funérailles, célébrées en l'église paroissiale de Saint-Mathieu ; il a fait lui-même, la voix brisée par l'émotion, la cérémonie de l'absoute et présidé la conduite au cimetière, précédant le cercueil, que suivait un nombreux cortège de personnes de toutes conditions. En tête, marchait le clergé ; MM. les Vicaires généraux et Secrétaires de l'Evêché, environ 90 prêtres — dont 30 chanoines — tant de Vannes que de Quimper, venus exprimer à notre Evêque aimé autant que vénéré, en leur nom et au nom de leurs confrères unis dans les mêmes sentiments, la part qu'ils prennent à son deuil.

Monseigneur a été bien touché de ces manifestations et, ne pouvant remercier personnellement tous ceux qui lui ont apporté un

témoignage de sympathie dans cette circonstance douloureuse, il les prie d'agréer l'expression de sa reconnaissance, qu'il leur adresse par la voie de la *Semaine religieuse*.

La Visite pastorale en 1910.

Mgr l'Evêque continue en ce moment sa tournée dans les cantons de l'archiprêtré de Châteaulin (1), après avoir visité pendant les dix premiers jours (6-15 Avril) les paroisses de l'arrondissement de Quimperlé. Ces paroisses qui, toutes sans exception, lui ont fait une réception triomphale, il les connaissait de longue date pour les avoir parcourues au temps de ses vacances de professeur à Sainte-Anne. L'Evêque aime à le rappeler dans chaque endroit, et les souvenirs qu'il évoque à ce sujet, en allusions familières et doucement émues, donnent à ses exhortations un charme tout particulier, qui ne nuit pas — au contraire — à leur force persuasive.

Nous donnons aujourd'hui, d'après quelques notes rapides qui nous sont obligeamment fournies, le récit de cette première partie de la visite pastorale.

†

Mercredi, 6 Avril. — Vers midi, Monseigneur part, en voiture, de l'évêché, sous une forte pluie d'orage. Mais bientôt les nuages se dissipent ; le soleil paraît, actif ouvrier du printemps, répandant chaleur et lumière sur la nature déparée par l'hiver, mais pleine en ce moment de promesses...

Melgven est la première paroisse qui doit recevoir la visite épiscopale. Sur les limites, près de l'antique chapelle de Cadol, sont déjà groupés, sous la conduite de quelques prêtres, les paroissiens qui ont tenu à honneur de faire escorte à l'Evêque : cyclistes, cavaliers, voitures défilent avec docilité dans l'ordre qui leur a été assigné, et bientôt le cortège arrive à l'entrée du bourg. Là, Monseigneur met pied à terre, reçoit la crosse et la mître, prend place sous le dais que portent quatre notables et, précédé d'une longue procession d'enfants, avec les bannières et les croix, au chant des hymnes et des cantiques, fait solennellement son entrée dans Melgven, où a lieu, le soir même, la cérémonie de la Confirmation.

Jeudi, 7. — Le matin, départ pour Névez. Reçu avec le cérémonial accoutumé, Monseigneur entre dans l'église toute neuve, toute pleine de fraîcheur et d'élégance.

Après-midi, on se met en route pour Pont-Aven, la coquette et artistique petite ville. Un clair soleil jette partout sa note joyeuse. La procession défile au milieu d'une foule empressée, qui s'entasse bientôt dans l'église trop petite. Monseigneur y entre à son tour

(1) Cet article était composé avant l'interruption imprévue de la tournée pastorale. — N. R.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

avec les cérémonies d'usage et, après avoir rempli le devoir de la prière tant pour les vivants que pour les fidèles défunts de la paroisse, monte en chaire d'où il adresse à la foule attentive une allocution pleine de force et de gravité.

Après un souvenir adressé à Mgr Pichon, archevêque-coadjuteur de Port-au-Prince, illustre enfant de Pont-Aven, Sa Grandeur rappelle aux pères et aux mères de famille le pressant devoir qui leur incombe de veiller à l'éducation chrétienne de leurs enfants, de les écarter des écoles sans Dieu, d'empêcher qu'on leur donne, par les livres ou par la parole, un enseignement destructif de leur foi et dangereux pour leur vertu. Les catholiques ont encore, en ce moment à remplir un autre devoir, très grave, le devoir électoral. La conscience y est intéressée, et nul ne peut, sans pécher gravement, donner sa voix à un candidat qui ne serait pas disposé à défendre les droits de l'Eglise et l'âme des enfants.

Dans toutes les paroisses qu'il visitera, notre Evêque fera entendre ces graves avertissements.

Vendredi 8. — A Riec, cérémonies comme à l'ordinaire avec, en plus, la bénédiction d'une bannière offerte par une généreuse bienfaitrice.

Dans l'après-midi, on se rend au Trévoux, qui n'a point eu depuis de longues années le bonheur de recevoir le premier Pasteur du diocèse. Aussi la joie est-elle plus visible, l'empressement plus marqué. Les hommes, abandonnant pour quelques heures leurs travaux, sont accourus nombreux, ce qui manquait (il faut bien l'avouer) dans les paroisses visitées précédemment...

Le soir, entrée à Quimperlé, qui va être pour quelques jours comme le quartier général de l'Evêque : de là, il rayonnera dans les différentes paroisses voisines.

Samedi 9. — A 8 heures, départ de Quimperlé pour Clohars-Carnoët. A la suite d'une procession très bien organisée, Monseigneur entre dans l'église ornée de guirlandes, et y donne la Confirmation à 350 enfants. Un chant bien dirigé et bien nourri soutient l'attention et la piété de toute cette jeune assistance.

Moëlan reçoit l'Evêque, l'après-midi, avec une procession aussi belle et au milieu de démonstrations aussi touchantes. Les enfants sont encore plus nombreux et atteignent le chiffre de 500. Les hommes pourtant font défaut, comme à Clohars. La coupe du goëmon, qui se fait, ce jour-là, en retient sans doute un grand nombre sur la côte. L'intérieur de l'église est pavoisé, comme un navire en fête, de drapeaux et de flammes aux couleurs variées : c'est d'un effet charmant. Monseigneur y est reçu, non par le Recteur de la paroisse, que la maladie retient hélas ! dans sa chambre, mais par M. le Curé-Doyen de Riec. En quelques mots émus, Sa Grandeur exprime aux paroissiens son regret de ne pas voir au milieu d'eux le pasteur qui, pendant de longues années, leur a prodigué tant de soins et de dévouement, et qui, à cette heure même travaille encore à la sanctification de leurs âmes, en offrant à Dieu pour eux ses souffrances et ses sacrifices.

Moëlan et Clohars possèdent des écoles libres florissantes, que Monseigneur tient à visiter malgré les fatigues très grandes de la journée.

Dimanche, 10 Avril. — Dans l'après-midi, Confirmation à Mellac, par un temps splendide, une radieuse journée de printemps.

En rentrant à Quimperlé, Monseigneur s'arrête à l'hospice, visite les salles, bénit les malades et leurs infirmières dévouées, les Religieuses de la Sagesse. Quatre enfants, couchés dans leurs lits tout blancs, reçoivent de ses mains le sacrement de Confirmation, avec une ferveur émue et une joie toute céleste.

†

Lundi, 11. — Arzano fait à l'Evêque une réception magnifique. Le conseil municipal s'est joint au conseil paroissial pour le saluer respectueusement aux frontières de la paroisse, et de nombreuses voitures lui composent un brillant cortège. La foi est ici toujours robuste, comme au temps de Brizeux, et l'émouvant spectacle qu'elle donne aujourd'hui n'eût pas manqué d'inspirer son génie poétique, si foncièrement chrétien. Le petit élève de M. Le Nir au presbytère d'Arzano ne vit jamais, sans doute, sa vieille église aussi artistement décorée ni témoin d'une fête aussi belle. Jamais, non plus, il ne répondit la messe au curé, son maître et son bienfaiteur, avec plus de piété et de grâce modeste que les deux petits enfants de chœur qui servaient à l'autel aujourd'hui.

A Rédéné, Monseigneur eut la surprise de contempler une église complètement rajeunie, et transformée de la façon la plus élégante.

Mardi 12. — Jusque-là, on avait joui d'un beau temps, et le soleil d'Avril avait paru à toutes les fêtes. Le lendemain, mardi, la pluie survint à torrents et empêcha la belle et très religieuse paroisse de Querrien de faire au premier Pasteur du diocèse la grandiose réception qu'elle avait rêvée. L'empressement des fidèles fut cependant considérable, et la municipalité tout entière se fit un devoir de venir présenter à l'Evêque sa protestation de respect et de dévouement.

L'église de Querrien n'est pas un morceau d'architecture : cependant, d'intelligentes réparations et décorations intérieures ont réussi à en rendre l'aspect agréable. Les fêtes religieuses y ont pris également un éclat plus grand, depuis qu'un des vicaires a eu l'idée d'y faire participer la musique instrumentale qu'il a très brillamment formée.

Quand l'Evêque arrive, dans l'après-midi, à Saint-Thurien, le temps, quoique maussade, permet de le recevoir selon le rite et la solennité accoutumés.

Mercredi 13. — C'est le jour réservé à la Confirmation dans les deux paroisses de Quimperlé. Dès le matin, Monseigneur, qui ne sait rien refuser à M. le Curé-Archiprêtre, préside la cérémonie de

Archives diocésaines de Quimper et Léc

la première communion, toujours si belle à Sainte-Croix. Puis, à 10 heures, a lieu, avec toute la solennité et au milieu de l'affluence des grands jours, la fête de la Confirmation. Avant d'administrer aux enfants le sacrement qui les rendra parfaits chrétiens, Monseigneur monte une fois de plus dans cette chaire de Sainte-Croix qui, si souvent, retentit des accents de son éloquence ; et dans un magistral discours, avec une autorité incomparable, il rappelle les effets du Sacrement et adjure les parents qui sont là de se montrer fidèles aux obligations du confirmé, de s'armer plus que jamais de la force, don particulier du Saint-Esprit, pour résister d'abord eux-mêmes à la contagion du siècle et pour donner à leurs enfants le bienfait d'une éducation vraiment chrétienne.

Après midi, la même cérémonie se renouvelle à Notre-Dame de l'Assomption. Aussitôt après, Monseigneur, insouciant de la fatigue, se met en route pour Bannalec. A mi-chemin, l'Evêque rencontre les hommes courageux (il faut du courage pour affronter un temps pareil) venus pour lui faire escorte : 12 cyclistes, 14 voitures sont là et défilent avec ordre, malgré la fureur du vent et d'une pluie torrentielle. Bientôt, le ciel se montre plus clément et, à l'arrivée au bourg, la procession a pu se déployer et faire à Sa Grandeur une réception vraiment digne de la réputation chrétienne de cette belle paroisse.

Jeudi, 14. — Matinée très remplie. Monseigneur administre la Confirmation à 555 enfants, qui tous ont une tenue vraiment pieuse et recueillie, qui prient et chantent de toute leur âme.

Dans l'après-midi, à Kernével, c'est sous une avalanche de pluie que l'Evêque est conduit jusqu'à l'église.

A 6 heures, arrivée à Scaër, qui a ménagé à Monseigneur une réception éclatante. Nulle part encore il ne nous fut donné de voir un tel nombre d'enfants (plus de 600 confirmands), autant de richesse et d'élégance dans les costumes, des bannières aussi vigoureusement portées, un concours aussi empressé de fidèles.

Ici encore, le souvenir de Brizeux vient se mêler aux impressions de l'heure présente. Une maison, devant laquelle passe la procession, porte cette inscription : « Ici est né Brizeux » (1) Monseigneur s'empare de cette mention suggestive, et rappelle, avec un heureux à propos, que la muse du poète lorientais a célébré en de très beaux vers le culte des *traditions bretonnes :*

Ni 'zo bepred Bretoned,
Bretoned tud kalet,

et l'invincible attachement des Bretons *à la foi chrétienne :*

Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres.

Jésus-Christ doit rester le maître de la vie privée comme de la vie publique. Il doit régner dans la famille, dans l'école, dans la nation tout entière.

(1) On a voulu dire, sans doute, que Brizeux (né à Lorient) a habité cette maison pendant les séjours assez longs qu'il fit à Scaër. N. R.

Vendredi 15. — Longue et belle cérémonie de la Confirmation. Puis visite à la magnifique et florissante école de filles dont le zèle de M. le Curé, secondé par de généreux bienfaiteurs, vient de doter la paroisse.

A regret, Monseigneur s'éloigne et, avant de dire adieu à la grande et chrétienne paroisse qu'il va quitter, s'arrête et prie quelques instants dans l'antique et intéressante chapelle de Coadry.

(A suivre.)

Cinquantenaire de vie religieuse à la communauté de Kernisy, Quimper.

Mercredi 13 Avril, jour de saint Joseph, patron des familles et des communautés religieuses dans l'embarras et la gêne, — et Dieu sait s'il y en a ! — on célébrait, au Refuge de Kernisy, les noces d'or de la R^de^ Mère Rosalie.

La Mère Rosalie est bien connue à Quimper. Originaire du Mans, admise toute jeune au Noviciat de la Miséricorde de Laval, après une lecture de la Vie de M^lle^ de Lamouroux, fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux, elle fut destinée à la maison de Quimper par sa supérieure vénérée, la R^de^ Mère Thérèse, dont le souvenir est impérissable dans toute la Mayenne. Quitter sa famille et s'en aller loin, est toujours, pour les cœurs bien nés, chose pénible et dure. Mais, quand on laisse derrière soi une mère veuve et de nombreux petits frères et sœurs à élever, le sacrifice est encore plus dur, et la séparation plus pénible... Elle obtint cependant la permission de répondre à l'appel de Dieu ; sa mère, femme simple mais de foi robuste et éclairée, ne marchanda pas avec le Maître qui lui faisait le grand honneur de se choisir une Epouse à son foyer, pour l'associer à l'Œuvre peut-être préférée de son Cœur aimant.

A cette générosité Dieu accorda de nouvelles faveurs, et, successivement, deux autres sœurs, *contaminées* par ce même besoin de se donner, de se dévouer, de leur sœur aînée, entrèrent dans la même Congrégation. La plus jeune a déjà reçu dans un monde meilleur la récompense des Marthes empressées et fidèles : l'autre poursuit sa carrière, et passera en faisant le bien jusqu'à son dernier soupir. Quant aux petits frères, Dieu en prit soin ; tout le monde se tira d'affaire, et tourna fort bien. On vit une fois de plus combien il est sage de prendre Dieu pour père, guide et soutien, quand les appuis humains manquent. La digne mère de cette famille, chrétienne avant tout, vécut assez longtemps pour jouir, même parfois à Quimper, des grâces du bon Dieu, et de l'estime dont on entourait ses enfants.

†

Mgr Sergent avait fondé, rue des Reguaires, une maison de la Miséricorde, qui brillait par son exiguïté excessive et sa pauvreté inouïe. Mais ce n'était qu'une pierre d'attente, un simple essai. La

Archives diocésaines de Quimper et Léc

Providence, qui soigne ses enfants, et arrive toujours à son heure, fit découvrir, près de l'ancienne route de Douarnenez, un vieux château entouré d'un assez vaste jardin, appartenant à la bonne famille de Coatpont. Il fut acquis à des conditions avantageuses. La Miséricorde allait se développer. De généreux bienfaiteurs, des dons inespérés, un travail opiniâtre de jour et de nuit — quand il y en avait — permirent d'élever des constructions devenues indispensables, et de recevoir un nombre beaucoup plus considérable de personnes, heureuses de s'y réfugier, d'y panser dans le calme, la solitude et la prière, les meurtrissures de la vie du monde, ou de les éviter pour toujours, en y abritant leur faiblesse.

A cette vocation de foi profonde, qui demande des qualités rares de dévouement et d'inspirations toutes puisées directement dans le Cœur du Jésus de la Madeleine, la R^de^ Mère Rosalie s'appliqua avec toute son âme, — et son âme était éminemment surnaturelle — ; avec tout son cœur — et son cœur était simple, large et droit — ; avec toutes ses forces et ses industries — et les unes et les autres étaient sans mesure —. Elle avait, du reste, d'excellents modèles autour d'elle. En entrant à la Communauté, on était reçu par une Sœur d'allure imposante, entrée tard dans la Congrégation, et doublant les étapes de la perfection comme pour réparer le temps perdu dans le monde : Sœur Marie, pour l'intérieur; Sœur Jacquette, pour l'extérieur : elle répondait aimablement aux deux noms. Elle vous introduisait près des Supérieures, les Thérèse, les Séraphine, ou d'autres Sœurs qui ont laissé un souvenir de grande bonté et de haute vertu : mais on ne franchissait le seuil qu'après examen sévère de la Sœur portière, toujours vigilante.

On raconte, à ce propos, qu'un jeune homme, ni conquérant, ni fringant, mais accompagnant ses sœurs pour une commande de travail, ne put risquer un œil sur l'intérieur austère de la maison. Il fut bel et bien renfermé dans un petit local clos, mal éclairé, et traité en suspect. Moins de 10 ans après, il était accueilli comme aumônier, et il y est depuis 35 ans ; bizarrerie et renversement des choses humaines ! On en a bien ri depuis.

Successivement mère de classe, c'est-à-dire chargée d'une cinquantaine de jeunes filles ; maîtresse d'ouvrage, en relations suivies, agréables et fructueuses, avec toute la ville et les environs ; enfin Bonne Mère, c'est-à-dire Supérieure, — c'est le gracieux titre plein de promesses que l'on donne à celle qui dirige tout —, la R^de^ Mère Rosalie s'acquitta de ses fonctions avec un tact et un doigté admirables. L'instruction et l'éducation ne les donnent pas toujours ; ils se puisent dans les ressources d'un bon sens parfait, au service d'un cœur tendre et dévoué.

Déjà, la Miséricorde connaissait des jours meilleurs : on n'était plus au temps où, le pain manquant, les filles coupaient — ô suprême sacrifice ! — leurs belles nattes de cheveux pour se procurer une ration suffisante de pain sec ; passées aussi les nuits dans lesquelles les Sœurs défaisaient — en Pénélopes chrétiennes – les travaux de la journée pour les faire reprendre le lendemain, et

occuper ainsi les pensionnaires à un travail assidu et forcé, condition première de la bonne tenue de la maison, et de la persévérance de toutes.

Avec la soumission à une règle austère mais tempérée par une grande bonté, avec une piété sérieuse qui est le fond de la vie à la Miséricorde, le travail est indispensable. Avec ces trois facteurs, soumission, piété, travail, les vies se refont ; les cœurs s'épurent ; et les âmes acquièrent une solidité, une grandeur, une beauté et une noblesse de sentiments, que le monde ne soupçonne même pas.

Immenses, évidents furent les résultats de cette vie nouvelle : les sympathies s'affirmèrent ; déjà une chapelle s'est élevée ; les murs tombés sont refaits sans retard : un champ assez vaste est acheté sur les bords du Stéir ; une nouvelle industrie va s'y établir ; et bientôt, de loin en loin, sur le pain jusque là sec et dur, on verra parfois s'étendre un peu de bon beurre.

Hélas ! après 29 ans de travail et de labeur à Kernisy, la Mère Rosalie quitta Quimper pour prendre la direction de la maison de Lisieux aux abois. La situation était obérée, et l'avenir compromis. Avec ses dons naturels, mais surtout grâce à Dieu, elle arriva, au terme de son supériorat, à remettre aux mains de son successeur cette communauté dans des conditions incomparablement meilleures et en pleine prospérité.

Aux élections suivantes pour nommer la Supérieure générale, elle fut naturellement désignée pour cette charge redoutable : elle s'en acquitta à la pleine satisfaction de tout le monde, mères et filles, et quand elle résigna — son temps échu — ses pouvoirs, on crut lui faire plaisir en l'envoyant à Quimper, théâtre de ses plus belles et plus nombreuses années de vie religieuse.

Elle y fut reçue avec des transports de bonheur : les filles de Kernisy et celles de Keranna lui firent fête, en attendant sa cinquantaine, qui s'est célébrée avec le plus bel éclat mercredi dernier.

†

La R^de^ Mère générale et les Mères du conseil de Laval ; la Mère assistante de Lisieux et plusieurs autres Sœurs des différentes maisons s'étaient jointes à elles, et formaient à la vénérable jubilaire la plus belle couronne que l'on puisse voir. MM. les Aumôniers de Laval et de Saint-Joseph-des-Champs, M. le chanoine Delanoë et M. Servelle ; M. l'abbé Le Chardeur, curé de Saint-Vincent, près Lisieux, étaient accourus, empressés et joyeux. Seul, M. l'abbé Faride, aumônier de Lisieux, retenu par la maladie, n'était point là. C'est la seule ombre projetée sur cette belle fête si bien réussie à tous égards.

Le programme comportait naturellement messe de communion à 7 heures — elle fut dite par M. le chanoine Delanoë —, et grand'messe à 10 heures. M. le chanoine Salaün, doyen du Chapitre, tint à la chanter, en témoignage de ses sentiments d'admiration profonde pour la Mère Rosalie et l'Œuvre de la Miséricorde, à laquelle il se dévoue avec toute sa suavité ordinaire.

hives diocésaines de Quimper et Léc

M. le chanoine Fléiter, vicaire général ; MM. les chanoines Bourlé, Quidelleur, Le Roy, et Quéinnec ; M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, de Quimper ; M. le chanoine Pilven, secrétaire général ; M. Balanant, recteur de Penhars, deux fois recteur de la Communauté (Kernisy et Keranna), et plusieurs autres prêtres, se pressaient dans le chœur, devenu très insuffisant pour la circonstance. Les bienfaiteurs du Refuge, des religieuses de plusieurs congrégations, et quelques vieux amis se placèrent au fond de la chapelle, pendant que la Mère Rosalie était sur un prie-Dieu au milieu, ayant à ses côtés sa Supérieure générale et sa sœur.

Après l'Evangile, M. le chanoine Rossi, aumônier de la maison, monte en chaire et dit combien sont grandes, admirables et durables les merveilles opérées par Dieu dans les âmes des religieuses préposées à la réfection des cœurs. Ceux-ci subissent leur douce influence, retrouvent une vie nouvelle au milieu de luttes incessantes et parfois poignantes, et atteignent une perfection élevée, que ne peuvent égaler ceux qui seraient tentés de leur jeter la pierre. Mais ceux-là se connaîtraient peu, et auraient oublié de lire ce que le doigt du Christ traçait sur le sable : *Que celui qui n'a point péché lui jette la première pierre !* Aussi Dieu les bénit ; beaucoup persévèrent : les noces d'or se voient de temps en temps dans leurs rangs ; les noces d'argent y sont fréquentes ; et toutes ces filles ont des morts enviables, s'endormant dans la paix et la confiance la plus grande.

A l'Offertoire, la Mère Rosalie fit tout haut, d'une voix assurée, nette et précise, la rénovation de ses vœux. Elle dut les dire, il y a 50 ans, avec moins d'amour et de reconnaissance, car elle sait mieux aujourd'hui les apprécier, et son cœur déborde de gratitude.

A midi, dîner confortable et soigné dans le grand salon du vieux castel. Que de souvenirs nous évoquaient ces murs lambrissés, à nous, qui avions lu les descriptions des fêtes qui s'y donnaient aux plus mauvais jours de la Révolution. Le récit nous en a été fait, conservé et publié par un auteur, dont nous tairons le nom par égard pour sa famille...

Le repas servi aux Filles dut être copieux de toutes façons, à voir les bonnes figures réjouies, et à entendre les joyeux propos... Mgr Dupanloup, dans son livre l'*Education*, dit que, quand il y a fête de l'Eglise, il doit y avoir fête au réfectoire. La fête à la chapelle avait été superbe ; moins non superbe devait être le menu de tout le monde.

A 2 heures, bénédiction du Très-Saint Sacrement, donnée par M. le chanoine Delanoë, et chant du *Te Deum*. Il était dans tous les cœurs ; il convenait qu'il en sortît, et éclatât de toute la force de l'amour reconnaissant.

A 3 heures, séance récréative, en l'honneur de la jubilaire. Déjà, la veille, la Communauté lui avait présenté ses respectueux sentiments et ses plus chaleureuses félicitations, par une sorte de pastorale, imaginée par des fleurs parlantes, qui luttent de belle émulation entre elles pour savoir qui concourra à former les plus

beaux bouquets, et à mieux symboliser les vertus de la Reine de la fête.

Mais, ici, à cette réunion plénière d'amis et d'invités, on devait jouer un drame en 3 actes, le *Triomphe de la Croix*. A la Miséricorde, le choix des pièces est difficile et délicat : toutes ne peuvent point y être jouées ; beaucoup sont exclues du répertoire. Cependant, le choix y est ordinairement heureux ; les actrices y révèlent des qualités sérieuses, une bonne volonté extraordinaire et une mémoire impeccable : les décors, dus à l'ingéniosité d'une Mère de classe, ne laissent rien à désirer. Aussi, on en sort ravi, reconnaissant, et on se recommande pour une nouvelle invitation.

Ces sortes de représentation ou de fêtes se sont, paraît-il, multipliées dans ces dernières années. L'austérité d'antan fait place à une vie plus au grand air ; et, sans rien perdre de ses droits, la règle s'y montre adoucie et plus moderne. Le progrès, si c'en est un pour les Congrégations, s'est glissé partout ; et, sauf quelques rares exceptions, et seulement en France, nos religieuses sont, expression expressive et comprise, toutes *en plein vent*, sans préjudice aucun pour leurs œuvres. La nécessité fait loi : la Miséricorde n'a pas échappé à cette dure nécessité qui entraîne avec elle nombre de transformations et améliorations, que les premières et vieilles Mères, décédées heureusement pour elles, n'auraient point cru compatibles avec le sérieux de la vie religieuse...

Puisse cette belle œuvre de la Miséricorde, qui répond de plus en plus aux besoins de nos temps, prospérer et continuer longtemps ses durs labeurs, pour le plus grand bien des âmes, et la plus grande gloire de Dieu !

C'est le vœu d'un heureux témoin de cette fête inoubliable.

X.

Un homme de bien. — Lundi 18 Avril, ont été célébrées, en l'église de Saint-Mathieu, les obsèques de M. Alexandre Massé, décédé à Paris le 13 Avril, à l'âge de 81 ans, après avoir demandé lui-même et reçu avec foi les derniers sacrements.

Né à Quimper d'une famille modeste, M. Massé avait acquis, par son intelligence et son travail, une fortune considérable dont il consacra la plus grande partie à faire du bien. Il fonda à Quimper l'orphelinat de la rue Bourg-les-Bourgs, qu'il compléta par l'orphelinat agricole de Kerbernès, en Plomelin, et dont il confia la direction aux Religieuses de la Sagesse. La première Supérieure fut la sœur même du fondateur, la R^de^ Mère Saint-Emilie, de pieuse mémoire.

En offrant nos respectueuses condoléances à ceux que laisse dans le deuil la mort de M. Massé, nous demandons à nos lecteurs un souvenir devant Dieu pour ce généreux bienfaiteur des orphelins, afin que se réalise pour lui au plus tôt la parole de la Sainte Ecriture : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem ; in die malâ liberabit eum Dominus.*

rchives diocésaines de Quimper

Ligue Patriotique des Françaises. — LANDERNEAU. — Le Conseil du Comité de Landerneau, réuni le 23 Mars, a relevé le nombre de ses adhérentes de Mars 1909 à Mars 1910. *Dix-huit cent quatorze* ligueuses ont versé *onze cent soixante* francs. Le quart ayant été prélevé pour le centre de la Ligue et les divers frais réglés, on a voté les crédits demandés par des paroisses où la Ligue a des adhérentes.

Voici les allocations accordées : 240 francs à la Bonne Presse de Landerneau ; 360 francs aux œuvres scolaires et aux bibliothèques de : Landerneau, Landivisiau, Plougastel, Sizun, La Martyre et Ploudiry. Des prix de catéchisme ont été envoyés à : Plougastel, Logonna, Dirinon, Saint-Urbain, Tréflévénez, Saint-Thonan, Plouédern, La Forêt, Lanarvily et Trémaouézan.

Ces prix sont, avant tout, des livres bretons : Paroissiens, Vies des Saints, *Skoueriou kristen*, Cantiques bretons reliés ; abonnements à *Feiz ha Breiz*, puis des statuettes, tableaux, bénitiers, chapelets, etc... La pensée de ces récompenses est, toute l'année, un excellent stimulant et les résultats sont encourageants. Presque partout la joie des enfants a été accrue, devant l'exposition de ces prix, par l'autorisation de choisir eux-mêmes, par ordre de mérite, les objets les plus à leur goût.

La statistique annuelle que s'impose le Comité de Landerneau, depuis sept ans, l'oblige à constater une diminution sensible d'adhérentes ; il n'est plus le temps où il en relevait *trois mille deux cents* dans l'année ! Le feu de paille éteint, le solide noyau est resté et le bon travail avec.

***

Associations de pères de famille *(suite)*. — SAINT-RENAN. — Samedi, 16 Avril, s'est tenue à Saint-Renan une importante réunion des pères de famille du canton. Il s'agissait de fonder une Association pour faire respecter, dans les écoles, la foi des enfants. Les assistants, au nombre d'environ 800, ont voté une motion donnant mandat à l'un des membres du bureau de se présenter dans les écoles du canton où il est fait usage des livres condamnés par les évêques et d'en demander le retrait.

Les pères de famille n'ont pour but, ce faisant, que de rappeler les maîtres et les maîtresses auxquels ils confient leurs enfants au respect de la loi. Car aujourd'hui, les orateurs l'ont dit bien haut, on n'accorde pas aux enfants des catholiques ce que la loi leur promet, la neutralité...

Ce programme, si clairement exposé par M. Barthe, connu dans le public brestois pour son dévoûment à la cause catholique, et par M. l'abbé Madec, qui lutte avec tant d'ardeur pour le triomphe de la justice sociale, a été merveilleusement compris par l'auditoire. Les adhésions recueillies, séance tenante, ont été nombreuses, et l'on peut, sans crainte de déception, en escompter bien d'autres. On sentait bien, au sortir de la réunion, que les discours entendus auraient de l'écho.

On devine les noms qui figurent en tête de cette Association : M. Larreur, conseiller général, maire de Plouzané, président ; MM. le docteur Lucas, Le Gall et les autres champions attitrés de la cause dans le pays ; M. Chevillotte, qui veut bien mettre au service de l'œuvre ses connaissances juridiques.

M. le Curé de Saint-Renan ainsi que ses suffragants ont lieu de se réjouir d'un tel résultat. Y...

II. TAULÉ. — Le canton de Taulé vient de constituer une association des familles, à la suite d'une réunion de plus de 800 personnes, tenue dimanche, 17 Avril, à l'issue des vêpres, dans la cour du patronage.

M. le Curé-Doyen prit d'abord la parole pour présenter le conférencier et rappeler le but de la réunion : s'unir pour défendre l'âme des enfants et conjurer le péril scolaire dénoncé par les évêques. Ensuite, M. l'abbé Madec, dans un clair et vigoureux discours qui soulève à chaque instant d'enthousiastes bravos, expose les graves devoirs qui, dans la situation présente, incombent aux pères de famille. Après avoir constaté les attaques contre la religion catholique qui se produisent dans plusieurs écoles, soit par les manuels condamnés, soit par l'enseignement oral des maîtres et des maîtresses ; après avoir retracé les différentes phases de la guerre faite à l'enseignement religieux et qui menace de devenir plus acharnée encore, l'orateur conclut que les associations des familles sont d'une urgente nécessité pour sauvegarder les droits des parents et défendre la foi des enfants.

Après la conférence, lecture est faite des statuts qui ont été unanimement adoptés. Nous en citons un article qui est ainsi conçu : Art. II. — L'Association a pour but : 1° d'assurer le respect des consciences dans les écoles publiques ; 2° de promouvoir ou de soutenir les œuvres de formation religieuse ou morale de l'enfance ; 3° de conquérir un régime scolaire de liberté, de justice et d'égalité.

La réunion s'est terminée par la formation d'un comité directeur qui choisit lui-même son bureau, dont M. Joseph Guilcher, de Taulé, a été élu président. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Réception des pèlerins français.** — Samedi 16 Avril, le Saint-Père a reçu en audience solennelle le pèlerinage présidé par Mgr Odelin, vicaire général de Paris. Celui-ci a lu une adresse dans laquelle il exprimait au Pape l'amour des Français et leur reconnaissance spécialement pour la béatification de Jeanne d'Arc, dont le premier fruit a été l'union de tous les catholiques pour l'activité dans les œuvres et la défense des libertés religieuses.

Dans sa réponse, le Saint-Père a dit la joie qu'il éprouve de

Archives diocésain Quimper

cette union de tous les bons Français sous l'étendard de la Croix ; « cette union des fils de l'Eglise entre eux, des fidèles avec les prêtres, des fidèles et des prêtres avec les évêques, des fidèles, des prêtres et des évêques avec le Pasteur Suprême, constitue notre force et cette force est invincible et déjà victorieuse, alors même que nous paraissons vaincus et opprimés...

Ne nous laissons pas impressionner par le prestige de la puissance temporelle des ennemis de Dieu et de son Eglise ; disons avec S. Paul : « Courage, conservons la profession de notre espé- » rance, car il est fidèle Celui qui a promis. »

N'abandonnons pas la société des nôtres et ne mettons pas le pied dans le camp adverse, parce que nous donnerions la preuve à l'ennemi de notre faiblesse, qu'il jugerait et interprèterait comme une marque de complicité...

... Surtout n'abandonnez pas la confiance en la Providence, et priez. Priez le divin Cœur de Jésus qui garde la France du haut du sanctuaire de Montmartre. Recourez à la médiation puissante de la Sainte Vierge, qui vous protège de la grotte de Lourdes. Ayez confiance dans les prières que répandent pour vous vos saints avocats, et parmi eux le Bienheureux Vianney et la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Ainsi vous sera assuré le triomphe non seulement pour l'éternité, mais aussi pour le temps... »

Le Pape termine par la bénédiction qu'il « donne de tout cœur, en même temps qu'aux assistants, aux évêques, prêtres et fidèles de la France » ; puis il se retire tandis que les pèlerins chantent l'*Oremus pro Pontifice*.

Dimanche 17 Avril, a eu lieu la réception d'un pèlerinage hongrois, venu pour l'inauguration du monument national au Pape Sylvestre II, qui donna la couronne et le titre de roi apostolique au premier roi de Hongrie, saint Etienne.

FRANCE. — **Nouveaux évêques.** — Le Souverain Pontife vient de pourvoir aux sièges épiscopaux vacants en France :

M. le chanoine Chollet, professeur à l'Université catholique de Lille, est nommé évêque de Verdun ;

M. le chanoine Adolphe Manier, vicaire général d'Autun, est nommé évêque de Belley ;

M. l'abbé Pierre Chatelus, curé de Saint-François de Sales, à Lyon, est nommé évêque de Nevers.

L'Episcopat et le « Sillon ». — Mgr Mignot, archevêque d'Albi, en réponse à une consultation, a envoyé à M. le Président du *Sillon* une lettre qui est un véritable plaidoyer en faveur des idées et de l'œuvre de M. Marc Sangnier. Cette lettre a été publiée par l'*Eveil démocratique*, avec les adhésions plus ou moins accentuées de cinq autres prélats, à savoir : NN. SS. Fuzet, archevêque de Rouen, Eyssautier, évêque de la Rochelle, Belmont, évêque de Clermont, Chapon, évêque de Nice, Gibier, évêque de Versailles.

De ces lettres d'approbation, quatre au moins contiennent des réserves sur les doctrines sillonnistes, et les auteurs pour la plupart — Mgr Mignot lui-même — demandent que la cause soit portée devant le Souverain Pontife « dont les décisions feront cesser les divisions mêmes apparentes » (1). C'est la vraie solution, indiquée du reste depuis longtemps par les évêques, beaucoup plus nombreux, défavorables au *Sillon* (2).

Nous ne pouvons que rappeler ici les actes épiscopaux, notamment de LL. EE. les cardinaux Coullié et Luçon, de NN. SS. les archevêques et évêques de Cambrai, de Chambéry, de Rennes, de Nancy, de Grenoble, d'Annecy, de Cahors, de Bayonne, de Quimper, etc., désapprouvant les doctrines du *Sillon* et interdisant la lecture de ses journaux, mesures qui ont reçu l'approbation explicite du Souverain Pontife (Lettre de Son Em. le cardinal Merry del Val à Mgr Duparc, 18 Janvier 1910). A son tour, Mgr Andrieu, cardinal-archevêque de Bordeaux, a écrit à Mgr Mignot la lettre suivante :

Bordeaux, le 31 Mars 1910.

MONSEIGNEUR,

Vous voudrez bien excuser le retard que j'ai mis à répondre à la lettre et au mémoire de Votre Grandeur au sujet du *Sillon*. J'ai tenu à me former une opinion personnelle sur cette grave question, et après l'avoir étudiée consciencieusement, je viens vous dire que je ne crois pas pouvoir me départir de l'attitude réservée qui a été jusqu'ici la mienne.

Sans parler de l'anomalie d'un système qui unit ce que les Souverains Pontifes ont constamment ordonné de séparer : la politique pure et l'action populaire chrétienne, il me semble que les conceptions du *Sillon* renferment quelque chose de vague, d'insaisissable, de peu hiérarchique.

Le *Sillon* n'est ni un groupe ni un parti. Le *Sillon* se divise en petit et en grand *Sillon*, et l'on ne voit pas où commencent et finissent les limites doctrinales de ces prosélytes de la porte. Le *Sillon* se déclare dépendant des directions religieuses, mais autonome, c'est-à-dire qu'il paraît prendre l'initiative dans les œuvres d'éducation populaire et n'admettre qu'un droit de contrôle et de répression si un écart venait à se produire. Je ne trouve pas là cette impulsion et cette direction dont parle S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat dans sa lettre du 22 Février 1904. Le cardinal écrivait un peu plus tard, toujours au nom du Saint-Père : « Il est préférable qu'une œuvre ne se fasse pas plutôt que de se faire en dehors ou contre la volonté de l'évêque ». Et cette règle n'était que la réédition de celle que la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires avait formulée, sous Léon XIII, en ces termes : « Dans les œuvres qui relèvent de l'action populaire chrétienne, les statuts et règlements seront préalablement examinés et approuvés par l'Ordinaire ; faute de cette approbation, aucune de ces institutions ne pourra se donner ni être considérée comme une institution catholique, digne de la confiance du clergé et des laïques catholiques. »

---

(1) Lettre de Mgr Eyssautier.

(2) Note officielle de Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, publiée dans notre numéro du 14 Janvier 1910.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'ai remarqué, en outre, que les Sillonnistes se dispensent de soumettre leurs écrits, avant de les publier, au jugement de l'autorité épiscopale. Il est cependant de principe que l'Eglise a un droit de censure non seulement répressive, mais préventive sur tous les ouvrages qui traitent de la religion, de la morale chrétienne et de l'éthique naturelle. Le droit de censure répressive est-il lui-même bien reconnu, et les Sillonnistes ne cherchent-ils pas un peu à l'éluder, lorsque, atteints par des décisions auxquelles la politique est étrangère, ils se posent en victimes de leur attachement à l'idée républicaine ?

Le *Sillon* laisse à désirer au point de vue disciplinaire, et il inspire, sur le terrain doctrinal, de sérieuses inquiétudes. Comment ne pas être inquiet, lorsqu'on trouve sous la plume d'écrivains sillonnistes des phrases imprégnées de modernisme, comme celles-ci : « Le *Sillon* est un mouvement qui évolue... Le *Sillon* est une identité interne d'aspirations, une identité de forces évolutives, une âme commune enfin... Pour être un bon silloniste, ce qu'il faut, c'est porter en soi, dans son esprit et dans son âme, le *Sillon* futur, non réciter de mémoire une description du *Sillon* passé ou présent... La vie du *Sillon* est si forte qu'elle suffit à rectifier ses erreurs et à nous remettre dans la bonne voie ; nous sommes avertis de la moindre déviation par une crise intérieure. »

Devant ces considérations, Votre Grandeur comprendra que je ne puisse me faire, auprès du Souverain Pontife, l'avocat d'un mouvement que ses promoteurs eux-mêmes n'ont pas encore bien défini et qui n'offre pas aux catholiques les garanties nécessaires. Mais si je n'ose accepter de le défendre, je demeure plein d'estime pour la jeunesse dont il a su conquérir l'enthousiasme et qui par ses talents et par ses vertus, se montre digne de servir dans une organisation moins contestée la cause de l'Eglise et celle de la France.

Que cette jeunesse ait un idéal politique, c'est son droit. Qu'elle travaille à l'éducation des classes populaires, c'est son devoir. Mais qu'elle ne confonde pas deux champs d'action, dont l'un n'est accessible qu'à un parti, tandis que l'autre doit être ouvert à tous ; qu'elle se préoccupe surtout de fuir le péril auquel le mirage sillonniste l'expose, elle évitera de dépenser inutilement ses trésors, et nous qui la suivons d'un regard aussi ambitieux que jaloux, parce qu'elle porte en elle l'avenir, nous ne connaîtrons pas la douleur d'avoir à lui appliquer la parole de saint Augustin : « *Magni passus, sed extra viam.* Vous marchez avec un bel élan, mais en dehors de la voie. »

Veuillez agréer, Monseigneur, avec mon vif regret de ne pouvoir seconder votre désir, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués en Notre-Seigneur.

† Paulin, card. Andrieu,
Archevêque de Bordeaux.

Pour compléter cet exposé de l'état de la question, nous devons ajouter que Mgr Mignot a répondu par deux longs mémoires où il continue à défendre la cause du « Sillon ».

Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, a écrit de Louvigné-du-Désert au cardinal Andrieu pour donner sa pleine adhésion à la lettre de Son Eminence. Précédemment (5 Avril), Mgr Laurans, évêque de Cahors, avait adressé à l'Archevêque de Bordeaux une lettre dans le même sens, sur laquelle nous aurons probablement occasion de revenir.

Les fournitures classiques. — On sait, mais il est bon de le répéter, que la loi autorise les conseils municipaux à répartir entre les enfants pauvres des diverses écoles, publiques et privées, les livres, les fournitures classiques, les vêtements, en un mot, toutes sortes d'objets en nature.

Et les préfets ne peuvent pas annuler leur décision à cet égard. Un d'eux, le préfet des Landes, l'a fait une fois. Il a été condamné par le Conseil d'Etat.

De tous côtés une campagne est activement menée pour l'égale répartition des fournitures scolaires. Elle réussira, pour peu que les pères de famille sachent s'entendre et faire valoir leur droit.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.
Bureaux : 30, rue de Babylone, Paris (VIIe).

Sommaire du 5 Avril 1910.

I. Le gouvernement de l'Eglise et les idées modernes. Gustave Neyron. — II. Le Message de Robert Browning. Xavier Moisant. — III. M. Achille Luchaire et son dernier ouvrage « Innocent III ». A propos d'un anniversaire. Marc Dubruel. — IV. L'aviation, fin. Pierre de Vregille — V. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne. Adhémar d'Alès. — VI. Bulletin de l'histoire du moyen âge. Auguste Décisier. — VII. Chronique du mouvement religieux. Yves de la Brière. — VIII. Revue des livres.

Le Prêtre, *les tendances actuelles et les œuvres au point de vue paroissial. Notes de pastorale pratique*, par un Curé de Lyon, Un vol. in-16 de 400 pages. Broché, 1 fr. (Publication de la *Bonne Presse*)

Quand ils abordent le ministère paroissial, les jeunes prêtres en connaissent bien la théorie, mais le défaut de pratique les menace de quelques déboires. Comment les éviter ? En lisant ce livre si documenté dont une nouvelle édition a paru récemment à la Bonne Presse.

Actes de S. S. Pie X (texte latin et traduction française en regard), tome III. — Un volume in-12 de 352 pages. (Editions des *Questions actuelles*) Prix : broché, 1 fr. (Maison de la Bonne Presse, Paris).

On comprend mieux l'opportunité d'une pareille publication en jetant un coup d'œil sur la table de ce troisième volume. Il s'y trouve, en effet, des documents d'une importance capitale, intéressant la discipline, sinon l'existence même de l'Eglise.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Archives diocésaines d Quim er et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Les dispositions du Marché restent satisfaisantes. Notre 3 °/₀ s'inscrit à 98,80. Extérieure 96.50. Fonds Russes en reprise.

L'introduction sur le Marché de Paris de l'action Company General of Central America ayant été décidée et devant avoir lieu du 1er au 15 Mai, il ne sera plus possible, à dater du 16 Avril, de se procurer des actions qu'à la Bourse et après cette introduction.

La Banque Périer et Cie, 59, rue de Provence, à Paris, procède à l'émission de 100.000 obligations de 5 °/₀ or de 500 fr., première hypothèque, de la Compagnie des Chemins de Fer Fédéraux Brésiliens (réseau Sud de Minas). Ces titres jouissent d'une première hypothèque sur tout l'actif de la Compagnie, c'est-à-dire sur 530 kilomètres de lignes en pleine exploitation, sans compter les 406 kilomètres appartenant au gouvernement fédéral et affermés à la Compagnie. Le prix d'émission est fixé à 465 fr., payables 100 fr. en souscrivant, et 365 fr. à la répartition, du 3 au 7 Mai. L'intérêt annuel de 25 fr. est net d'impôts français et brésiliens.

Le placement, par le Syndicat des Banques de province, des actions de la Société Toulousaine du Bazacle se poursuit avec succès.

On retrouve en excellente tendance à 115,50 l'action Franco Wyoming Oil Cy.

Grande fermeté de l'obligation 5 °/₀ or du Port de Bahia à 467,50. Les obligations nouvelles peuvent encore s'obtenir à 465 fr.

Nous avons déjà parlé des obligations 6 °/₀ convertibles de la New-York Taxi-Cab Cie. En dehors de leurs gages, elles jouissent du droit qu'ont les porteurs de convertir la moitié de leurs titres en actions au pair, si cela leur convient.

Bonne tenue à 26,75 de l'action de la Mossamédès.

On annonce la prochaine introduction sur notre Marché en banque des actions de la Compagnie des Mines d'Or d'Auvergne. Cette Société vient d'être constituée à Clermond-Ferrand où elle a son siège social. Son capital est de 3 500.000 fr. en 35.000 actions de 100 fr. chacune. Nous reviendrons plus longuement sur cette société dans notre prochain numéro.

Vêtements Ecclésiastiques Chapeaux, Ceintures, Barrettes, Rabats & Faux-Cols.

Mlle "Eugénie" **NÉDÉLEC**, fournisseur du Grand Séminaire depuis 14 ans, afin d'éviter toute confusion de nom et d'adresse, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'elle habite toujours **6, Quai du Stéir, QUIMPER.**

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

25e Année. Vendredi 29 Avril 1910. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nomination ; Quête ; Neuvaine au Saint-Esprit ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur les Congrès Eucharistiques, la Communion fréquente et la Dévotion au Sacré-Cœur (à suivre).

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière ; Le Mois de Marie.

III. — Avis à nos correspondants.

IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Les Rogations ; La fête de Jeanne d'Arc ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Chez les Bretons émigrés ; etc.

V. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Lourdes.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Mai. — 5e Dimanche après Pâques. S. Philippe et S. Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mém. du suiv. et du Dimanche.

Lundi, 2. — *Rogations.* — S. Athanase, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 3. — *Rogations.* — Invention de la Sainte Croix. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 4. — *Rogations.* — Ste Monique, Vve. Double. Blanc.

Jeudi, 5. — ASCENSION DE N. S. JESUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 6. — Martyre de S. Jean devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 7. — S. Stanislas, Évêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 8. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. La Bienheureuse Jeanne d'Arc, Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plourin-Morlaix . . . . . du 1er au 6 Mai.
Mahalon . . . . . du 7 au 9 Mai.

Archives diocésaines d Quimper et Léo

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin, soit le soir, dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 1er...	Huelgoat.....	Loqueffret. — Lannédern.
Lundi, 2.....	Saint-Ségal. — Pont-de-Buis..	Le Faou.
Mardi, 3.....	Rosnoën.....	Landévennec.
Mercredi, 4.....	Quimerc'h.	
Jeudi, 5.....	Châteaulin. — Saint-Coulitz.	
Vendredi, 6.....	Port-Launay.....	Dinéault. — Trégarvan.
Samedi, 7	Cast.....	Quéménéven.

Monseigneur est accompagné de M. le vicaire général Cogneau.

II. Nomination. — Par décision épiscopale du 23 Avril, M. Gourlaouen, auxiliaire à Rédéné, a été nommé vicaire de Saint-Jean du Doigt.

III. Quête. — Comme les années précédentes, une quête doit être faite dans toutes les églises du diocèse, le jour de l'Ascension, pour l'Institut catholique de Paris et nos écoles chrétiennes.

Cette quête devra être annoncée en chaire, *dimanche prochain*, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

IV. Neuvaine au Saint-Esprit. — Il sera utile de rappeler également, dès dimanche, la Neuvaine que S. S. le Pape Léon XIII, dans sa Lettre *Provida Matris* du 5 Mai 1895, et dans son Encyclique *Divinum illud munus* du 9 Mai 1897, a prescrit de célébrer, chaque année, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette neuvaine de supplications à l'Esprit de lumière et de force, dont on comprendra l'importance plus grande que jamais, doit commencer le *samedi 7 Mai pour se terminer le dimanche 15*.

Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin, après la messe, ou le soir à la réunion du Mois de Marie, — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera les indulgences acccordées par le Souverain Pontife à ceux qui font pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister à l'exercice public) :

1° Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la neuvaine, soit le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

V. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur les Congrès Eucharistiques, la Communion fréquente et la Dévotion au Sacré Cœur.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Je viens de présider le Congrès Eucharistique de Ploudalmézeau. Il me laisse au cœur une grande joie, accompagnée d'un sentiment d'espérance que je veux vous faire partager.

La *Semaine religieuse* vous a donné le compte rendu des séances du Congrès et des cérémonies qui en ont fait l'une des manifestations les plus touchantes et les plus pratiques de notre foi bretonne. Je n'ai rien à ajouter à ce récit. Il suffira pour édifier le Diocèse et provoquer peut-être d'heureuses imitations de cet exemple si opportun.

Je tiens seulement à vous dire moi-même les raisons pour lesquelles je souhaite que des Congrès du même genre se tiennent dans tout le Léon et toute la Cornouaille, et les résultats féconds que je crois avoir le droit d'en attendre. Je vous parlerai dans la même Lettre, puisque l'époque des premières communions et de la Fête-Dieu m'en fournit l'occasion, de la Communion fréquente et de la Dévotion au Sacré Cœur.

I. — Tous, vous connaissez les Congrès Eucharistiques internationaux. Plusieurs d'entre vous y ont pris part, soit en France, soit à Jérusalem, Rome, Londres ou Cologne. Quelques-uns peut-être songent à franchir bientôt l'Atlantique pour jouir, dans la vieille France Canadienne, de ce spectacle qui ne fatigue jamais, des leçons qu'il donne, et des grâces qu'il procure.

Nos Congrès bretons seront nécessairement plus restreints et plus simples. Ils réuniront seulement les fidèles d'un groupe plus ou moins nombreux de paroisses. Mais ils auront le même but que les Congrès les plus solennels. Ils devront faire mieux connaître, mieux aimer et mieux servir la Sainte Eucharistie, en lui rattachant plus intimement la vie publique comme la vie privée, et en faisant pratiquement de toutes les œuvres catholiques les servantes généreuses du Dieu du tabernacle.

Ne croyez pas qu'ils feront double emploi avec vos *Adorations*. Sans doute, ils leur ressembleront, par les prédications d'ouverture et de clôture, comme par les exercices de piété, et surtout par le grand nombre de communions qu'ils devront occasionner,

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Mais vos Adorations durent plusieurs jours. — Le Congrès ne durera ordinairement qu'un seul jour.

Dans vos Adorations, le prêtre est seul à parler. Les fidèles se bornent à traduire, dans leurs prières et leurs chants, les sentiments qui leur sont inspirés par les sermons qu'ils entendent et par la vue du Saint-Sacrement exposé et parlant lui-même à leur âme autant qu'à leurs yeux. — Dans les réunions du Congrès, qui se tiendront en dehors de l'église, les fidèles pourront parler à leur tour. Ils échangeront leurs vues entre eux et avec leurs prêtres. Vous apprendrez, là, à vous rendre mieux compte de tout ce qui touche à la Sainte Eucharistie. Dans une conversation, il sera peut-être plus facile de vous faire sentir ce qu'il y a la fois de simple et de grand, de surnaturel et de conforme à la nature, dans le sacrifice de la Messe, dans la présence réelle et la communion. Vous verrez que vos prêtres ne sont, par leur vocation, que les hommes de l'Eucharistie, et que c'est en vue de l'Eucharistie qu'ils s'occupent de vos âmes. Vous mettrez peut-être alors plus d'ardeur à recruter le sacerdoce, et j'ose dire une ardeur d'autant plus justifiée que le malheur des temps ferait craindre, en certaines régions du Diocèse, une diminution dans le nombre des vocations. Vous saurez reconnaître que vos églises et vos chapelles n'ont été bâties que pour l'Eucharistie, et que c'est à cause de l'Eucharistie que vous devez les défendre jusqu'à la mort. Tout vous rappelle ces devoirs et ces pensées, dans le milieu croyant où vous vivez. Mais, sans doute, vous y réfléchissez peu. En causant librement avec vos prêtres, votre esprit s'ouvrira plus largement aux vérités anciennes, et elles vous apparaîtront sous un jour que vous ne soupçonniez pas. Vous comprendrez pourquoi nous vous faisons communier et comment vous devez vous y préparer ; pourquoi nous sommes si exigeants pour l'enseignement du catéchisme eucharistique à vos enfants, et comment vous devez nous aider à le leur apprendre avant la communion et à le leur expliquer plus minutieusement dans les années qui la suivent ; pourquoi, sans le prêtre, vous n'auriez pas l'Eucharistie à votre portée, et comment, sans vos églises, l'Eucharistie n'aurait plus, en Bretagne, l'abri auquel elle a droit et que vos pères lui ont élevé ; pourquoi, enfin, toutes vos œuvres catholiques se rapportent à l'Eucharistie, soit pour la servir, soit pour la défendre, et comment les âmes dociles doivent lui rapporter, comme à leur foyer, les œuvres mêmes de justice et de charité sociales.

Croyez bien que les conversations de ce genre ne vous feront pas rentrer dans vos paroisses, la tête et le cœur vides. Quelque chose du mouvement surnaturel qui vous saisit et vous porte dans vos belles missions décennales, vous prendra l'âme et la préparera à passer de la pensée à l'action, non pas certes sans effort, mais avec générosité.

II. — Il est à souhaiter que la journée principale du Congrès soit précédée d'une *adoration nocturne* faite par les paroissiens les plus pieux.

Assurément, le jour suffit à la prière comme au travail, et Dieu ne nous demande pas d'y consacrer ordinairement nos nuits. Ce service spécial est réservé aux monastères et particulièrement à ceux qui adoptent la vie contemplative. Mais Notre Seigneur est heureux de rencontrer même dans le monde, au moins à certains jours choisis, des chrétiens mieux trempés que les autres, qui veulent bien prendre sur le temps de leur repos, pour s'associer à lui dans l'adoration et la prière. Cette *heure sainte* prolongée nous reporte aux émotions de l'agonie et de la mort de Jésus-Christ. « Vous êtes de vrais chrétiens, semble-t-il nous dire. Je ne vous demande pas comme à des moines, dont c'est la vocation et la règle, de vous lever, chaque soir, pour me prier et chanter mes louanges. Mais, pour préparer la solennité qui doit verser sur votre pays tant de lumières et de grâces, puisque vous savez qu'il y a dans le reste de la France trop d'indifférence pour Jésus-Christ ou même de haine contre Lui, venez Lui offrir une nuit d'adoration réparatrice. C'est la nuit, que Judas m'a trahi. C'est la nuit, que sont préparés ou commis tant de crimes. C'est la nuit, qu'il faudrait, par un acte religieux puissant et aimant, expier les trahisons et faire contrepoids aux fautes commises. C'est la nuit, que les Anges adorèrent l'Enfant de Bethléem, et c'est encore la nuit, que les chrétiens des catacombes prolongeaient, sur la tombe des martyrs, leurs veillées funèbres et triomphales, hommage de l'Eglise naissante et déjà baignée dans son sang à Celui qui a souffert et prié pour elle, la nuit autant que le jour. »

Le Congrès, ouvert par une adoration nocturne, se terminerait par une procession solennelle.

Chaque année, la Fête-Dieu vous amène à affirmer, par une cérémonie de ce genre, la dignité royale du Dieu caché sous le voile de l'Eucharistie.

On a discuté, entre théologiens, pour savoir s'il convient que l'homme couronne officiellement son Dieu Jésus-Christ comme un Roi. Rome a déclaré que ce rite, acceptable quand il s'agit d'une créature, n'est pas applicable au Créateur. Jésus-Christ a droit à toutes les couronnes ; mais il n'a pas à les recevoir de la main des hommes. La proclamation de sa souveraineté, par le suffrage des peuples qui croient, n'est pas une élection ni une investiture : elle est la simple reconnaissance d'une royauté divine qui est au-dessus de toute contestation, sur la terre comme au ciel.

Toutes vos processions auront ce sens précis.

Une nuance distinguera pourtant les processions des Congrès, des processions annuelles de la Fête-Dieu.

Archives diocésaines d Quim er et Léon

Celles-ci, quel que soit l'éclat que vous savez leur donner, garderont le caractère paroissial. Elles seront la visite régulière et familiale de Notre Seigneur. Il sort de son tabernacle pour bénir vos maisons, vos rues, vos places, les champs que vous travaillez sous son soleil, la mer même, qui constitue pour vos côtes une source providentielle de richesse et trop souvent d'épreuves, et les monts arides ou boisés qui couronnent votre horizon. Tout cela est son domaine avant d'être le vôtre. Il aime à y répandre ses grâces, encore plus nécessaires à vos âmes qu'à vos corps. Et, par ce qui se passe avec tant d'éclat et de piété dans la ville épiscopale, je devine le charme des manifestations toutes pieuses qui prennent dans nos campagnes une forme si poétique et si touchante, sous l'action de votre foi.

Au terme des Congrès eucharistiques, dans des circonstances qui seront nécessairement plus rares, sous la présidence de l'Evêque, chaque fois qu'il le pourra, vos processions prendront une signification plus étendue et plus sociale. Elles rempliront la fonction publique d'adoration, que l'Etat légal ne veut plus remplir et que parfois il interdit. Au sortir des délibérations où vous aurez recherché ensemble, dans une connaissance plus parfaite de l'Eucharistie, le moyen de la mieux adapter à chacun des besoins de votre vie, jetant les yeux sur Celui qui n'est plus guère adoré que dans ses églises et qui, pourtant, est partout chez lui, vous lui direz : « Mon Dieu, la France est à vous. Reprenez-en possession. Nous voulons vous acclamer comme notre Roi, et vous assurer que nous travaillerons à vous reconquérir l'âme du pays, qui vous échappe, et que toutes nos œuvres catholiques, et les hommes qui s'y dévouent, et les croyants de tout âge qui en font partie, veulent faire régner votre amour et votre loi sur les âmes, partout où s'étendra leur influence. Votre sortie triomphale sera celle d'un Souverain, entouré du peuple qui l'acclame, et précédé des étendards, qui expriment sa royauté. *Vexilla regis prodeunt.* » *(A suivre.)*

PARTIE NON OFFICIELLE

I. Apostolat de la Prière

INTENTION GÉNÉRALE POUR MAI 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LE SAINT USAGE DU MARIAGE

« Nous sommes les fils des saints, disait Tobie à sa jeune épouse, et nous ne devons point nous unir comme le font les païens qui ignorent Dieu. »

De toutes les choses que Dieu a ordonnées, aucune n'est plus sacrée que l'auguste transmission de la vie. Dieu a voulu que, par leur union surnaturalisée, l'homme et la femme fussent ses coopérateurs dans la formation des élus. L'essentielle fin de leur union n'est pas la satisfaction d'un désir, mais l'augmentation du peuple de Dieu. Tout ce qui s'oppose à cette fin est un désordre criminel dont Dieu prend horreur et qu'il châtiera, quels que soient les prétextes dont on aura endormi sa conscience. A quiconque nourrit en soi le respect et la crainte de Dieu, aucun avantage ne paraîtra si considérable, qu'il puisse être mis en balance avec le poids redoutable de la colère divine. On redoute la pauvreté, la souffrance, les soucis ? Il serait plus sage de craindre simplement Dieu.

Résistons donc au mal universel en donnant au monde, nous, catholiques, l'exemple des fécondes vertus d'autrefois.

II. Le Mois de Marie.

De tous les exercices de dévotion qui se pratiquent durant un mois, celui du Mois de Marie est le plus ancien et le plus répandu. Aussi, en offrant à l'auguste Mère de Dieu, pendant ce mois de Mai, des hommages particuliers, nous sommes assurés de nous trouver unis d'esprit et de cœur à des milliers et à des millions de fidèles ; avec tant de serviteurs dévoués de Marie, nous honorerons la glorieuse Vierge que Dieu a établie la dépositaire et la dispensatrice de toutes les grâces et de toutes les miséricordes ; puissants motifs qui doivent nous exciter à accomplir chaque jour avec ferveur les pieux exercices de ce beau Mois.

Indulgences : 1° Trois cents jours, chaque jour du mois, pour les fidèles qui honoreront la T. Sainte Vierge, en public ou en particulier, par des hommages respectueux, de pieuses prières ou d'autres actes de vertu. — 2° Indulgence plénière, une fois dans le mois, au jour de leur choix, où, vraiment contrits, confessés et communiés, ils prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Pie VII avait accordé ces indulgences pour *dix ans,* par rescrit de la Secrétairerie des Mémoriaux, du 21 Mars 1815 ; il les confirma *à perpétuité* par rescrit de la S. Congrégation des Indulgences, du 18 Juin 1822. — Le Pape Pie IX a déclaré, par décret de la même Congrégation, du 8 Août 1859, que l'on pouvait gagner l'indulgence plénière ci-dessus mentionnée, même le premier jour de Juin (BERINGER, I, p. 294).

Avis à nos correspondants. — *A cause de la fête de l'Ascension, le tirage du prochain numéro de la* Semaine religieuse *devra être avancé. Les communications qui parviendraient passé le mardi, 2 heures — dernier délai — ne pourraient pas être insérées.*

Archives diocésaines d Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — Les élections législatives du 8 Mai.**

II. — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Mission.** — SAINT-THÉGONNEC, du *1er au 22 Mai*. Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. Chapalain, recteur de Bodilis.

— **Adoration prêchée.** — PLOURIN-MORLAIX, du *1er au 6 Mai*.

IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du *15 au 21 Mai ;*

— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du *22 au 28 Mai ;*

— LESNEVEN, retraite française des Tertiaires, du *22 au 28 Mai*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — L'ouverture du **Mois de Marie** se fera demain soir (samedi) 30 Avril, à 7 *h. 3/4*. Tous les jours de Mai, à la même heure, réunion : récitation du chapelet ; le *dimanche* et le *jeudi*, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement ; les autres jours, lecture pieuse, chant de cantiques.

Lundi, mardi et *mercredi*, 2, 3 et 4 Mai, procession des Rogations ; elle sort de la cathédrale à *9 heures* et se rend : le lundi, à Saint-Mathieu ; le mardi, à Kerfeunteun ; le mercredi, à Loc-Maria.

En vertu d'un indult, on est dispensé de l'abstinence pendant ces trois jours.

Jeudi, 5 Mai, fête de l'Ascension, messes et offices aux mêmes heures que les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Ouverture du Mois de Marie, dimanche 1er Mai, à l'issue des vêpres : instruction, Salut. La réunion aura lieu tous les jours, à *8 heures* du soir, Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le *dimanche* le *mercredi* et le *vendredi*. Tous les *mercredis*, instruction ; les autres jours' lecture.

Lundi, mardi et *mercredi*, 2, 3 et 4 Mai, procession des Rogations ; elle se forme à l'église, à 7 *heures*, pour se rendre : le lundi, à Saint-Corentin ; le mardi, à Loc-Maria ; le mercredi, à Kerfeunteun.

Jeudi, fête de l'Ascension, les messes aux mêmes heures que les dimanches. Il n'y a pas de vêpres. Le soir, à *8 heures*, complies suivies du sermon et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pour le 1er vendredi du mois, réunion des associés du Sacré Cœur : le matin, à *5 h. 1/2*, section des Bretons ; à *8 heures*, des mères de famille ; le soir, à *8 heures*, réunion d'hommes. Les jeunes filles auront leur réunion, messe mensuelle et communion générale, le *dimanche, 8 Mai, à 6 h. 1/2*.

— EGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — Demain, 30 Avril, à *8 heures* du soir, ouverture du Mois de Marie. Sermon et bénédiction du T. Saint-Sacrement. Pendant tout le mois de Mai, la réunion aura lieu à la même heure, excepté le dimanche, où elle se fera immédiatement après les vêpres, qui sont chantés à *2 heures*. — Le dimanche, instruction ; les autres jours, récitation du chapelet, lecture. Prière spéciale à Notre-Dame de Loc-Maria (40 jours d'indulgences). Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le *dimanche*, le *mercredi* et le *vendredi*.

Les Rogations. — L'Eglise, pleine de sollicitude à l'égard de ses enfants, même en ce qui concerne leurs biens temporels, a établi les supplications publiques et solennelles appelées Rogations (comme la procession de Saint Marc), pour demander à Dieu la préservation des fléaux et la conservation des fruits de la terre.

Plus que jamais, les fidèles devraient comprendre la nécessité de prendre part à ces processions, désormais bien délaissées, même dans nos meilleures paroisses, et que nos pères plus croyants — et plus sages — suivaient avec tant de ferveur.

La fête de Jeanne d'Arc. — Dans une note officielle publiée la semaine dernière, Mgr l'Evêque exhortait ses diocésains à donner à la première fête de Jeanne d'Arc « le plus d'éclat possible ». C'est encore sur un désir exprimé par Sa Grandeur que nous insérons l'appel suivant :

Cette année, pour la première fois, la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc sera célébrée dans toute la France au jour fixé par le Souverain Pontife, le sixième dimanche après Pâques.

Le moment est enfin venu de réaliser le projet, depuis si longtemps souhaité, d'une fête nationale réunissant tous les bons Français dans un joyeux hommage à la noble enfant de France, dont le souvenir fait battre tous les cœurs de l'amour même de la patrie.

Il faut que, le 8 Mai, un souffle de patriotisme enthousiasmé fasse claquer allègrement le drapeau de France et l'étendard de Jeanne d'Arc sur toutes nos demeures pavoisées.

Il faut que le peuple de France institue lui-même la fête nationale du patriotisme exalté dans la plus douce, la plus pure et la plus héroïque des vierges.

Le Comité de Jeanne d'Arc fait appel à la presse, à tous les groupements, à toutes les œuvres, à tous les Français et à toutes les Françaises pour que cette manifestation ait la grandeur d'un acte vraiment national.

Pour y atteindre, il ne suffit pas de l'élan de la dernière heure, si fort qu'il puisse être ; une préparation active est nécessaire...

C'est aux femmes de France qu'appartient le soin de cette organisation. Qu'elles s'y emploient dès demain, avec cette activité et cette générosité qui rendent merveilleuses leurs œuvres aux grands jours de dévouement.

Vive Jeanne d'Arc, patronne de la France !

Le président du Comité de Jeanne d'Arc,
Colonel KELLER.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Le numéro de Mai des *Annales*, dont nous avons reçu communication, publie le compte rendu général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour 1909. Les recettes, qui atteignent la somme de 6.711.461 fr. 84, sont en augmentation de 308.875 fr. 10 sur l'exercice précédent.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Dans ce chiffre, la France figure pour 3.153.442 fr. 57, soit près de la moitié de la somme totale, et les cinq diocèses bretons pour 629.828 fr. 60, soit le cinquième environ de la recette de la France.

Ce résultat est consolant ; car, comme le dit le rapporteur, « malgré les ruines amoncelées par l'impiété envahissante, malgré la création, devenue nécessaire, d'œuvres nouvelles répondant à des besoins nouveaux, les amis de la Propagation de la Foi, sachant que *la volonté divine est que tous les hommes soient sauvés,* n'oublient pas que les misères qui se sont produites chez nous n'ont diminué en rien les misères des païens et les besoins des apôtres envoyés pour les évangéliser ».

Les diocèses qui ont contribué le plus généreusement à la grande œuvre catholique sont :

1.	Lyon	440.547 20
2.	New-York	387.919 45
3.	Nantes.	211.441 20
4.	Metz	209.396 48
5.	Cambrai	193.252 99
6.	Strasbourg	158.006 58
7.	Paris	153.704 80
8.	Saint-Brieuc	153.461 25
9.	Boston	146.249 40
10.	*Quimper*	*139.106 75*
11.	Cologne	107.664 85

Pour notre diocèse, le chiffre des aumônes recueillies est sensiblement supérieur à celui du précédent exercice, bien que nous n'occupions, cette année, que le 10e rang parmi les diocèses du monde catholique. Puissions-nous conserver toujours ce titre de gloire, mériter une place plus honorable encore dans ce livre d'or de l'apostolat !

Le compte détaillé par paroisses, avec le tableau de celles qui ont donné la plus forte moyenne, sera envoyé, comme de coutume, avec les *Annales* de Mai.

En donnant son approbation à ce compte rendu, Mgr l'Evêque a bien voulu y ajouter le *visa* nécessaire pour que les prêtres chargés de l'œuvre puissent jouir des faveurs particulières aux bienfaiteurs ecclésiastiques.

Chez les Bretons émigrés.

1. Paris. — **Les retraites pascales.** — Nous avons annoncé, il y a quelques semaines, et recommandé aux prières de nos lecteurs les Missions qui allaient être données aux Bretons de Paris, dans six centres différents, par les soins de MM. Kervennic et Questel, aumôniers de la Société « la Bretagne ». Nous sommes heureux de publier aujourd'hui les détails suivants, qui nous sont communiqués, sur les résultats obtenus.

« Nos retraites pascales, qui se sont succédé depuis le troisième dimanche du Carême jusqu'au dimanche du Bon Pasteur (27 Février-10 Avril), ont été bien consolantes, fécondes en fruits de conversion et de salut.

A quoi l'attribuer ? Sans doute, avant tout à la grâce de Dieu attirée par les prières qu'on multiplie pour notre œuvre des Bretons. Mais une autre cause de ce grand succès a été l'inondation qui, par les secours charitables reçus dans leur dénuement, a réveillé la foi endormie de nos compatriotes. Un très grand nombre d'entre eux ont été éprouvés par le sinistre qui a désolé Paris et la banlieue ; contraints par la nécessité de manifester leur profonde misère, ils ont eu recours à nos Sœurs de Saint-Vincent de Paul et aux aumôniers de « la Bretagne », qui les ont connus de cette manière. Heureuse détresse, dirons-nous : l'épreuve providentielle a ouvert la voie à de grandes charités qui, en soulageant les corps, ont préparé les âmes à répondre à l'appel de Dieu.

Une autre chose encore a contribué au succès extraordinaire de nos réunions : je veux dire les conférences dialoguées, organisées par M. Questel. Inauguré dès la première retraite, qui se donnait à Plaisance, ce genre de prédication — moins monotone que le sermon et mieux à la portée de la plupart des assistants — fut très goûté dès le début et continua, dans la suite, à attirer des auditeurs de plus en plus nombreux, à Sainte-Anne, à Clichy et à Sainte-Marguerite qui furent successivement le théâtre du zèle des missionnaires. A Vaugirard, la crypte, pourtant si spacieuse, ne suffisait plus à contenir à l'aise la foule des retraitants.

Mais c'est à Saint-Denis surtout que l'affluence a dépassé toutes les prévisions les plus optimistes : la vaste église était presque remplie. Le vénérable curé de la paroisse, M. le chanoine Iteney, en a été frappé dès le premier jour et n'a pu s'empêcher de complimenter les Bretons. Sa joie a été plus vive encore en les voyant, le dimanche, jour de la communion générale, s'approcher nombreux et recueillis de la Sainte Table ; c'était, avouait-il, un spectacle qu'il n'avait jamais eu, même à la fin de ses Missions paroissiales.....

D'une manière générale on peut dire, sans ombre d'exagération, pour tous nos centres, qu'il y a eu parmi les Bretons un grand tiers de plus que les autres années à remplir leur devoir de chrétiens. Partout nous avons constaté bon nombre de retours, et nous gardons l'espoir fondé de voir le nombre des auditeurs accru dans les mêmes proportions à nos réunions futures...

†

Cette semaine (10-17 Avril), je vais remplir un ministère moins consolant, au milieu de nos émigrés de la région de Quimper, déserteurs hélas ! pour la plupart des pratiques religieuses, — à Saint-Chéron. Nos malheureux compatriotes, qui y travaillent aux carrières de pavés, sont dominés par les francs-maçons, perdus par les mauvais journaux et par la boisson... Il est à peu près

Archives diocésaines d Quim er et Léon

impossible au prêtre d'aborder les hommes ; les femmes elles-mêmes, en grande partie, perdent la foi. Je compte à peine sur une trentaine de communions pascales là où nos pauvres Bretons se trouvent par centaines !... Ah ! qu'il est à souhaiter que l'émigration du côté de Quimper cesse sa marche vers ces carrières néfastes, où nos Bretons, enrôlés comme fatalement par la secte maçonnique, sont à la tête de toutes les manifestations scandaleuses du socialisme. Puisse ma voix avoir quelque écho en Bretagne et empêcher quelques compatriotes de venir augmenter le nombre des révolutionnaires et des renégats ! X...

II. ANGERS. — **Bénédiction d'une chapelle au Patronage breton.** — Le lundi de Pâques a eu lieu, dans la paroisse Sainte-Madeleine, la bénédiction d'une nouvelle chapelle et d'une salle de patronage, réservées aux enfants bretons.

M. Baudrillier, vicaire général, présidait la cérémonie. M. le Curé de la Madeleine a célébré la messe, qui a été chantée en *grégorien*, avec beaucoup d'aisance et de justesse par les enfants du patronage. Des cantiques bretons ont clôturé la cérémonie.

La chapelle a belle apparence. Un peu étroite, elle ne contient guère qu'une centaine de places. Elle suffira pour les réunions ordinaires. Les enfants auront, en outre, pour leurs récréations, une belle cour bien ombragée et une vaste salle en bois où ils seront passablement abrités contre le froid et la pluie, dans la mauvaise saison.

L'installation n'est pas luxueuse ; cependant elle représente de longs efforts, de grands sacrifices, faits par des âmes charitables, heureuses d'offrir un lieu de réunion, un refuge à une population dispersée, presque sans lien religieux. Les pauvres exilés de la Bretagne trouveront là un prêtre parlant leur langue, et la direction religieuse et les conseils qu'on leur donnait autrefois. Ils retrouveront leurs cérémonies comme ils les ont déjà, à certaines heures, à l'église Sainte-Madeleine, leurs usages, leurs jeux et, pour ainsi dire, une portion de la terre natale. Ils seront en famille et chez eux. De tels souvenirs tiennent une grande place dans la vie de chacun et contribuent, plus qu'on ne le pense, à la conservation de traditions plus respectables encore de foi, de religion, d'honnêteté morale.

Dans un rapport très intéressant, dont nous regrettons de ne donner qu'un court résumé, le digne aumônier des Bretons, M. Kervella, a exposé d'abord le but du Patronage, qui est de recueillir, les jours où elles ne vont pas à l'école, les petites filles, puis — les dimanches — les jeunes filles d'origine bretonne, pour leur procurer des délassements honnêtes avec quelques instructions appropriées à leur âge et à leur situation. Un dimanche de chaque mois, on y convoque tour à tour les jeunes filles, les enfants des écoles, les mères de famille, puis un petit groupe d'hommes et de jeunes gens qui viennent puiser, dans la réception de la Sainte Eucharistie, la force d'accomplir leurs devoirs de chrétiens...

Grâces à de généreux sacrifices, le Patronage vient d'être doté d'une chapelle, qui manquait jusqu'ici ; M. Kervella exprime sa reconnaissance aux bienfaiteurs de l'œuvre ; il remercie ensuite tous ceux qui ont assisté à la cérémonie de la bénédiction, en particulier M. le Vicaire général, qui a bien voulu la présider, et M. le Curé de la paroisse, en qui l'aumônier des Bretons trouve toujours un appui sympathique... Dans cette chapelle, on priera les saints Patrons de la Bretagne, sainte Anne et saint Yves, avec la T. Sainte Vierge et S. Joseph,... surtout le Cœur Sacré de Jésus. C'est à Lui qu'on a dédié la nouvelle construction, c'est en son honneur que la première messe y sera dite... « Si les œuvres de piété ont eu quelque succès dans la colonie bretonne, c'est grâce à la dévotion au Sacré Cœur. C'est à mesure que son culte s'est répandu parmi nous, soit par l'Apostolat de la Prière, soit par l'image, que les sacrements ont été mieux appréciés et plus fréquentés et que la vie chrétienne s'est par là même développée dans des proportions consolantes. Puisse ce modeste témoignage de notre amour et de notre reconnaissance envers ce divin Cœur être le point de départ de grâces nouvelles de toutes sortes et d'une ferveur plus grande dans le service de Dieu. »

A ce rapport, M le Vicaire général a répondu en remerciant la nombreuse assistance, surtout les directrices si dévouées qui sacrifient leur temps et leurs ressources à une œuvre éminemment populaire. Puis il a signalé certaines lacunes, des faits passés sous silence, des oublis plus ou moins volontaires, en particulier le travail infatigable, le dévouement, la charité de M. l'aumônier des Bretons. On le voit partout, aux catéchismes, aux réunions d'Enfants de Marie et de Mères chrétiennes, au chevet des malades, à l'hôpital, à domicile. Que de misères, de douleurs, de blessures à soigner, que d'âmes négligentes ou découragées à ramener au bien, que de cœurs brisés, de larmes secrètes attendent une parole d'encouragement ou d'espérance !

Vraiment, M. l'abbé Kervella se dépense au delà de ses forces. Malgré sa bonne volonté, il ne peut suffire aux besoins de son immense paroisse de plus de quatre mille Bretons disséminés dans la ville entière. Il lui faudrait un aide, un second prêtre de langue bretonne sur qui il puisse se décharger. Hélas ! manquent les ressources nécessaires !

M. l'abbé Baudriller a exprimé le désir que M. Kervella nous reste longtemps, nous reste toujours, qu'il se fasse Angevin, puisqu'il réussit si bien parmi nous, et qu'un changement ébranlerait les œuvres qu'il a fondées et qui prospèrent sous sa direction. Tous les assistants étaient de cet avis et approuvaient la parole de M. le Vicaire général.

Dans la soirée, les jeunes filles, petites et grandes, ont donné, sur un théâtre improvisé, une représentation à leurs parents et à leurs amis et protecteurs. Elles ont interprété quelques chansonnettes et joué une pièce religieuse : *les Martyrs de Lyon* ; le tout agrémenté de chants bretons. Elles ont intéressé vivement leur

hives diocésaines de Qu

nombreux auditoire... (Résumé d'après la *Semaine religieuse* d'Angers.)

Institut catholique d'Arts et Métiers de Lille. — Les épreuves écrites et les épreuves manuelles pour le concours d'admission à l'I. C. A. M. auront lieu les 27, 28 et 29 Juin.

L'admissibilité sera proclamée le 11 Juillet. Les examens oraux commenceront à Lille, le 18 Juillet ; ils auront lieu, dans les autres centres d'examen, à la fin du même mois.

Les examens d'admission aux *Cours préparatoires* se passeront aux mêmes dates.

Les listes d'admission paraîtront le 10 Août.

Les demandes d'admission à ces examens, accompagnées des pièces réglementaires, doivent être adressées, avant le 15 Mai, à M. le Directeur de l'I. C. A. M., 6, rue Auber, Lille.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Réceptions au Vatican.** — Au commencement de la semaine dernière, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, un groupe de pèlerins de Belgique qui accompagnaient les délégués de l'Association des journalistes belges venant offrir au Saint-Père la souscription annuelle pour le denier de Saint-Pierre.

Mgr T'serclaes lut d'abord une éloquente adresse d'hommages au Pape, en assurant que les catholiques belges continueront l'action sociale dans l'union et la concorde fraternelles.

Le Pape répondit en exprimant sa joie de revoir les catholiques belges, sa vive affection pour la laborieuse Belgique et son espérance que, en effet, la concorde promise ne sera jamais troublée par aucune division. Il a terminé en donnant sa bénédiction, spécialement au roi, au cardinal Mercier et aux évêques de Belgique.

Le jeudi 21 Avril, le Saint-Père a reçu un pèlerinage de trois cents Polonais venus le remercier des deux couronnes qu'il a données à la célèbre madone de Czestochowa pour remplacer celles qui avaient été volées.

Répondant à l'adresse de Mgr Szeptycki, archevêque grec-ruthène de Léopolis, Pie X a exprimé ses sentiments de paternelle affection pour les Polonais et, après les avoir bénis, il les a tous admis au baisement de l'anneau pontifical.

***

Dimanche 24 Avril, a eu lieu l'audience des pèlerins allemands, présentés par le cardinal Fischer. Ils étaient au nombre de 800, et revenaient de Jérusalem où ils ont assisté à la consécration de l'église de la Dormition, bâtie sur un terrain acquis par l'empereur Guillaume et donné par lui aux catholiques.

Le lendemain, le Pape a reçu le pèlerinage américain, qui revenait également de Terre-Sainte.

FRANCE. — **Evêques poursuivis.** — ARRAS. — Le 21 Avril est venu, devant le tribunal civil, le procès intenté à Mgr Williez, évêque d'Arras, par la Fédération des Amicales des instituteurs.

Le vénéré prélat se proposait d'assister aux débats ; mais son état de santé l'en a empêché. Il a chargé son défenseur de lire préalablement la déclaration suivante :

« *A mon avocat, Me Jean Paris,*

» Je vous réserve la charge, dont vous êtes si digne, de plaider ma cause. Mais il y a un devoir qui m'est personnel et que je tiens à accomplir. Ce devoir est de faire devant le tribunal une déclaration de principe. Je vous prie de la lire en mon nom.

» Je déclare d'abord agir en vertu d'une autorisation en acceptant, pour le cas présent, la juridiction civile, à laquelle je ne suis ni ne peux être soumis dans l'exercice de mon ministère pastoral.

» Je déclare ensuite, et surtout, n'avoir voulu uniquement, et ne vouloir encore en cette grave affaire, qu'appliquer la leçon des apôtres. Il y a des occasions où il faut dire : « Nous ne pouvions pas ne pas parler ». Rester muet eût été une défaillance, une faillite à notre mission. La conscience publique aurait été en droit de mal penser de nous. D'ailleurs, il n'est pas téméraire de mettre sa confiance dans le verdict de la justice française.

» † ALFRED,

» *Evêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer.* »

Dans sa plaidoirie, qui a produit une profonde impression, Me Paris a montré qu'en accomplissant un devoir de sa charge, l'Evêque n'a diffamé personne ni lésé aucun intérêt respectable ; il exposa ensuite, avec une superbe éloquence mêlée d'ironie, l'œuvre pernicieuse des manuels condamnés, puis conclut à la non recevabilité de la plainte des associations amicales.

L'affaire a été renvoyée à quinzaine pour le réquisitoire du ministère public.

LOURDES. — **Attribution des biens du sanctuaire.** — Par décret paru à l'*Officiel* le 9 Avril, les biens du sanctuaire de Lourdes ont été attribués à la commune. A l'unanimité des 22 membres présents, le conseil municipal a décidé d'accepter en ces termes : « Considérant que les édifices du culte situés sur le territoire de la commune, basilique, crypte, Rosaire et grotte de Massabielle, déjà la propriété légale de la commune en vertu de la loi du 13 Avril 1908, ne forment qu'un seul et même domaine, constitué au moyen des dons offerts par les pèlerins et catholiques du monde entier, dans le but d'y assurer l'exercice du culte et les cérémonies des pèlerinages ; — considérant que, pour respecter

Archives diocésaines d Quimper et Léo

les intentions de ces nombreux donateurs, il importe de conserver à cette propriété l'affectation en vue de laquelle elle a été aménagée, ainsi que son caractère essentiellement religieux,

» *Décide à l'unanimité* d'accepter l'attribution des biens qui lui est faite des biens susvisés, les considérant comme un *dépôt intangible* que la commune continuera de laisser à la disposition de l'autorité diocésaine pour y exercer librement le culte catholique et organiser les manifestations religieuses des divers pèlerinages. »

Cela est bien pour aujourd'hui. Mais l'administration municipale de Lourdes pourra demain, si cela lui plaît, faire dans le sanctuaire de Lourdes ce que les francs-maçons ont déjà fait dans nombre de chapelles et autres lieux vénérés.

BIBLIOGRAPHIE

CHRISTUS ALPHA ET OMÉGA, par un Frère mineur, in-8° de 488 pages, 3 fr., chez Giard, 2, rue Royale, à Lille (Nord).

La thèse du livre montre le Christ comme principe et fin de toutes choses, et prouve son droit de régner sur toute la création. C'est une étude de théologie très sérieuse et très documentée. Ecrite en latin, elle s'adresse surtout aux prêtres qui veulent bien connaître, pour les bien exposer, les droits de Notre Seigneur Jésus-Christ.

VERS LA HAINE, drame en 4 actes, par Alfred Durenct, 2 fr., avec droit de représentation. 4 exemplaires sont requis.

Tiré du drame du P. Gourdon, ce drame est plein d'intérêt pour les jeunes gens et convient aux Patronages. On le trouve à la *Société angevine*, 7, rue Saint-Aubin, Angers, ou librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris

UN NOUVEAU COURS D'HISTOIRE SAINTE, petite Bible illustrée pour l'enfance, par le P. Ecker, professeur au Grand Séminaire de Trèves, relié 0 fr. 50, Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

L'Ame de Jeanne d'Arc, *Recueil de panégyriques et conférences*, par M. l'abbé Coubé. In 8° écu, 4 fr. (P. Lethielleux, éditeur).

Ce volume contient les panégyriques de Jeanne d'Arc prononcés par M. l'abbé Coubé, à Notre-Dame de Paris, aux fêtes d'Orléans et dans un grand nombre de cathédrales. Pour éviter de se répéter, l'orateur a, dans chacun de ces discours, étudié un point de vue spécial de la vie de l'héroïne, tels que Jeanne et la Royauté du Christ, Jeanne et l'Eucharistie, Jeanne et la Sainte Vierge, Jeanne et l'Eglise, Jeanne et saint Michel, etc. L'ouvrage se termine par des études particulières que l'auteur a fait paraître dans sa revue *l'Idéal* : Jeanne a-t-elle été bergère ? A-t-elle été hallucinée ? A-t-elle été brûlée par l'Eglise ? A-t-elle été martyre ?

A Quimper, librairie J. Salaun.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

25e Année. Vendredi 6 Mai 1910. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Décès ; Nominations ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur les Congrès Eucharistiques, la Communion fréquente et la Dévotion au Sacré Cœur (fin).

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Rectification à l'*Ordo* ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Association de pères de famille (suite) ; Sainte-Anne d'Auray ; Bibliographie bretonne ; Invocations à réciter après la Bénédiction du T. S.-Sacrement ; Avis.

III. — Chronique générale : Rome ; Décret pour la reprise de la Cause de Jeanne d'Arc ; France ; La Sœur Sainte-Marguerite ; etc.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. La Bienheureuse Jeanne d'Arc, Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de l'Octave. Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de l'Octave de l'Ascension.

Lundi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol de Léon *(du 1er Dimanche de Mai, au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 12. — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — S. Brieuc, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Samedi, 14. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne ni abstinence)*. Office du jour ; semi-double. Rouge.

Dimanche, 15. — PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Mahalon	du 7 au 9 Mai.
Le Conquet	du 10 au 14 —
Guimiliau	du 15 au 18 —

Archives diocésaines d Quimper et Léo

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin, soit le soir, dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 9.....	Locronan. — Kerlaz.....	Plonévez-Porzay. — Ploéven.
Mardi, 10.....	Plomodiern.....	Saint-Nic.
Mercredi, 11....	Telgruc. — Argol.....	Lanvéoc.
Jeudi, 12.....	Camaret.....	Roscanvel.
Vendredi, 13...	Crozon.	
Dimanche, 15...	Quimper (Saint-Mathieu)....	Quimper (Saint-Corentin). — Loc-Maria.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Le Bourhis, recteur de Porspoder, décédé le 28 Avril.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 1er Mai, ont été nommés :

Curé-doyen de Sizun, M. Lavanant, recteur d'Ergué-Armel ;

Recteur d'Ergué-Armel, M. Thomas, recteur d'Edern ;

Recteur d'Edern, M. Le Bras, recteur de Camaret ;

Recteur de Camaret, M. Olu, recteur de Saint-Ségal ;

Recteur de Saint-Ségal, M. Madec, recteur de Tréflévénez ;

Recteur de Tréflévénez, M. Gorgeu, vicaire à Pluguffan ;

Vicaire à Pluguffan, M. Lanchès, vicaire auxiliaire dans la même paroisse ;

Recteur de Pluguffan, en remplacement de M. Le Berre, démissionnaire pour cause de santé, M. Tanguy, vicaire à Tréboul.

IV. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur les Congrès Eucharistiques, la Communion fréquente et la Dévotion au Sacré Cœur. *(Fin.)*

III. — Mes bien chers Frères, en vous recommandant ce Congrès, j'ai un autre but, qu'il dépendra de vous de me faire atteindre. Ces manifestations de foi seront agréables à Dieu et réconfortantes pour les chrétiens : elles me paraîtraient pourtant à moitié stériles, si elles ne devaient pas aboutir à un résultat qui en prolonge réellement le bienfait dans votre vie. Le résultat que j'ai en vue est la *communion fréquente*.

Cette heureuse habitude existe déjà, Dieu merci, dans

toutes nos paroisses. Dans aucune, elle n'atteint un assez grand nombre de fidèles. Parmi les âmes qu'elle appelle, beaucoup s'abstiennent par des scrupules mal compris. Ni les dispositions de leur conscience ni leurs occupations d'état ne seraient de nature à les tenir à l'écart de la sainte Communion.

En principe, Notre Seigneur tient table ouverte à toutes les messes et pour tous les fidèles. Dans son Evangile, il a comparé l'Eucharistie à la manne, que l'on mangeait tous les jours, et dans l'Eglise de Dieu, l'Eucharistie est regardée comme un pain quotidien pour les âmes croyantes. Ce n'est pas seulement le mets choisi des jours de fête. C'est l'aliment de chaque matin. Pour en pouvoir profiter, il suffit de l'état de santé ordinaire, c'est-à-dire *l'état de grâce*, avec les dispositions ordinaires, qui se résument dans la *droiture d'intention*. Dans une âme qui, sans avoir atteint un degré supérieur de vertu, prend la communion au sérieux, s'y prépare avec foi, la reçoit de bon cœur, et essaie d'en porter le souvenir à travers la journée, l'Eucharistie est appelée à faire un bien incalculable. Quel chrétien, de n'importe quel âge, n'est pas capable de ces dispositions, et ne peut pas communier plusieurs fois par semaine ? Tant de faiblesses qui nous désolent, dans un pays qui croit si fortement et qui prie si bien, doivent venir de la rareté relative des communions.

Je ne fais qu'effleurer le sujet. Il faudrait, pour le traiter amplement, toute une lettre pastorale. Mais le simple catéchisme vous apprend assez clairement que l'Eucharistie nourrit en vous la vie de Dieu, qu'elle l'augmente et la fortifie, qu'elle vous arme de grâces actuelles contre les tentations, les péchés, les épreuves, qu'elle facilite la pratique des vertus et la porte dans certaines âmes jusqu'à l'héroïsme, et qu'elle est la mère de la persévérance dans le devoir quotidien. Si elle ne produit pas toujours tout son effet, c'est l'insuffisance des dispositions de nos âmes qui peut y faire obstacle. Mais ces dispositions sont à la portée de toutes les bonnes volontés, et, si nous le voulons, si la majorité des âmes entre dans ce mouvement, l'Eucharistie nous fera une société plus humble, plus charitable et plus juste, parce qu'elle nous donnera des consciences plus fortes et plus droites, dans des familles plus nombreuses et plus unies, sous des chefs plus dignes d'obéissance et de respect.

Pourquoi faut-il que les fidèles hésitent à suivre l'Eglise dans cette voie, qui est celle de l'Evangile et de la Tradition ? Vous savez, mes Frères, que le Pape Pie X, inquiet et attristé des dangers qui menacent partout les sociétés et les âmes, multiplie les actes pressants pour exhorter le peuple chrétien dans le monde entier, à la communion fréquente.

Le 20 Décembre 1905, il fait publier le Décret de la Con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grégation du Concile qui recommande la communion quotidienne et en indique les conditions, comme je viens de le faire.

Le 10 Avril 1907, il insiste dans le même sens, par une Lettre de la Congrégation des Indulgences, où il demande que la Fête-Dieu soit accompagnée d'un *Triduum* de prières et de prédications eucharistiques, et que, à la messe du dimanche dans l'Octave de la fête, le Curé commente l'Evangile du Festin préparé pour les convives qui n'en veulent pas et servi aux invités de bonne volonté.

Il ne se contente pas de rappeler aux membres des congrégations religieuses que leur vocation les engage à communier plus souvent que ne l'exigent la plupart des règles conventuelles. Son exhortation va plus loin. Elle est destinée, toujours en tenant compte des conditions requises, à tous les chrétiens de tous les âges, — aux enfants comme aux grandes personnes, — aux hommes, qui en ont certainement autant besoin que les femmes, — et, plus qu'à tous les autres, aux jeunes gens du monde comme à ceux des séminaires, des collèges, des écoles et des patronages. Il y tient tant qu'il veut bien adoucir pour les malades les conditions du jeûne eucharistique.

Suivez docilement l'avis du Pape, mes Frères. La Sainte Hostie, qui a déjà si souvent et si profondément converti le monde, opérera en vous et autour de vous des œuvres semblables à celles des meilleurs jours du christianisme, et vous aurez ainsi contribué à rétablir d'une façon plus large et plus durable le règne de Jésus-Christ dans notre Bretagne.

IV. — Vous aurez en même temps, par l'effet même du Sacrement, développé en vous la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. L'Eucharistie nous y conduit tout droit. La présence mystérieuse et réelle de Notre Seigneur au Tabernacle exprime pour nous, avec une vérité saisissante, toutes les souffrances et les humiliations passées du Sauveur, et nous permet de toucher, pour ainsi dire, dans l'hostie vivante, l'amour de son Divin Cœur pour nous, et de réparer par notre amour personnel tous les outrages dont le sien a été l'objet. Le règne de Dieu dans nos paroisses sera d'autant mieux assuré que la dévotion au Sacré Cœur y sera plus populaire et plus ardente.

Une Ligue du Cœur de Jésus existe déjà parmi vous. C'est l'Apostolat de la Prière. Ce groupement est très répandu dans le Diocèse. Il réunit des fidèles des deux sexes. Par ses zélateurs et zélatrices, il peut offrir des cadres tout préparés et très complets aux œuvres les plus nouvelles comme aux plus anciennes. Son organe, le *Kannad ar Galoun-Zakr*, porte, tous les mois, à plus de sept mille abonnés, ses pieuses exhortations. Je m'en réjouis, et je souhaite que les

adhérents de cette Ligue de piété et d'œuvres se multiplient encore.

Je voudrais que l'œuvre des Hommes du Sacré Cœur, qui ne fait qu'une avec l'Apostolat de la Prière, prît le même développement. Certes, la famille tout entière doit participer à ce culte, qui est une force providentielle pour le temps présent, et qui est appelé à prendre la forme d'un service actif dans l'Eglise. Mais les hommes devraient être les premiers à s'y enrôler. Ils ont dans la société les charges les plus lourdes, et aussi la plupart des responsabilités essentielles, depuis celle de la direction familiale et de l'organisation du travail, jusqu'à celle du pouvoir politique par le choix des agents qui l'exercent. Dans l'ordre des rapports avec Dieu ils doivent avoir aussi le principal rôle. Plus que les autres, à cause de l'importance de leurs paroles et de leurs actes, ils ont besoin de Lui, et ils doivent, plus que les autres, aller vers Lui. Ils sont souvent les premiers dans le mal. Il faut qu'ils soient aussi les premiers dans le bien.

C'est pourquoi j'aimerais à voir les hommes de Cornouaille et de Léon se grouper dans chaque paroisse pour adorer, au moins une demi-heure par mois, au jour indiqué, le Saint-Sacrement solennellement exposé, en union avec l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Montmartre. Leur force chrétienne y gagnera autant que leur piété !

Déjà, une trentaine de groupes de ce genre sont constitués dans le Diocèse. Leurs exercices varient d'après l'importance des paroisses, et aussi d'après les habitudes, qui peuvent n'être pas les mêmes dans les campagnes et dans les villes. Mais, partout où on l'a vraiment voulu, on a pu réunir un nombre suffisant d'adorateurs.

Quand approche leur dimanche, les zélateurs rappellent aux associés la date convenue et leur donnent rendez-vous à l'église. Le clergé distribue entre eux les demi-heures de garde et d'adoration. Il les groupe aux prie-Dieu, par deux ou quatre. Il leur procure les livres utiles, leur indique la méthode à suivre, les forme à l'art très simple de parler au bon Dieu. Quand une procession à l'intérieur de l'église peut terminer la cérémonie, les adorateurs portent le dais. Le groupe entier escorte le Saint-Sacrement avec des cierges. La réunion intime des associés se tient aussitôt après, à l'issue des vêpres. Elle est courte. Ouverte par un cantique, elle se termine par une brève allocution du prêtre.

Cette institution, qu'il faudrait développer, a déjà rendu de grands services au point de vue de l'esprit de foi. Elle a également favorisé la communion fréquente, qui a elle-même contribué à donner ensuite à l'œuvre plus d'élan.

Il n'y a que le Cœur de Dieu qui puisse toucher le cœur de l'homme. Je supplie les hommes du Diocèse de se prêter à ce mouvement du Cœur de Jésus-Christ qui voudrait les rendre plus fortement et plus chaudement chrétiens.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

V. — Chaque année, depuis le commencement du siècle, quand on célèbre, au deuxième dimanche de la Fête-Dieu, la solennité du Sacré Cœur, le Pape nous invite à consacrer au Divin Maître le genre humain tout entier. Traitant l'univers comme s'il en était le propriétaire, d'un geste élargi aux proportions du monde, il donne à Jésus-Christ toutes les nations, celles qui croient et celles qui ne croient pas, celles qui le combattent et celles qui le servent, pour qu'elles s'inclinent, vaincues dans leur haine si elles ne sont pas sauvées dans leur soumission, devant la majesté divine.

Tous les Pasteurs du Diocèse feront, au nom du Pape, la consécration générale au Sacré Cœur du genre humain que le Pape désire.

En même temps, se souvenant qu'ils sont surtout les pères de leur paroisse, ils lui appliqueront très spécialement la formule qui vise le monde entier, et, du fond de leur âme, ils pourront dire à Notre Seigneur : « Mon Dieu, il y a peu de pays où, dans l'ensemble, la foi soit aussi vivante que dans le nôtre. Nous vous offrons toutes ces familles, toutes ces âmes, qui croient en vous, qui vous aiment, qui veulent vous défendre au prix de leur vie. »

Mais il y a aussi parmi leurs chrétiens, même pratiquants, beaucoup d'âmes qui gardent dans la vie publique, à l'égard des droits de Dieu et de l'Eglise, une attitude de faiblesse parfois poussée jusqu'à la trahison. Beaucoup d'autres, au moins dans les villes, semblent n'avoir même plus de foi. Quelques-unes sont ouvertement les ennemies de Dieu. Le Pasteur n'abandonne aucune de ces âmes. Il sait que, tout au fond, beaucoup qui blasphèment retrouvent, quand l'épreuve les visite, la pensée religieuse. En tout cas, sa conscience lui impose le devoir de parler en leur nom comme au nom des autres. « Mon Dieu, je les prends tels qu'ils sont. Ils vous appartiennent par leur baptême, leur communion, leur mariage. Je vous les donne, car vous avez sur eux des droits souverains. Ne les traitez pas en maître dur. Vous êtes toujours un Père, même à l'égard du pécheur. Vous soignez les âmes avec amour et respect. Vous savez les émouvoir et les entraîner par des grâces de conversion. Vous vous souvenez de tant de prières faites au foyer chrétien pour les incrédules et les indifférents de la famille. Et vous finirez par ramener la plupart de ces prodigues sur votre cœur de Père, en considération de ceux qui les aiment et qui ont prié pour eux en union avec votre Divin Cœur sur le Calvaire. »

Mes bien chers Frères, que ce Diocèse croyant serait pleinement heureux, si bientôt la consécration que vous entendrez lire, pouvait porter ses fruits dans toutes les familles !

Que la France serait puissante et forte, si, dans cette consécration pacifique, elle sentait enfin tomber, sous son geste de prière et d'espérance, ces ferments de révolte religieuse et de guerre sociale, ces lois de persécution et d'injustice, qui agitent et aigrissent un pays avide d'harmonie patriotique et religieuse !

Je veux espérer que le Sacré Cœur, acceptant la consécration qui lui donne une fois de plus tout ce Diocèse, et y répondant par ses grâces les plus efficaces, nous accordera enfin la paix tant désirée.

Je vous bénis tous, mes bien chers Frères, et je m'unis à vous pour adorer, aimer et servir Notre Seigneur dans sa sainte Eucharistie.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Pour Nous conformer aux prescriptions contenues dans les documents pontificaux (1) que Nous publions à la suite de Notre Lettre pastorale ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Nous invitons les prêtres à favoriser, selon tout leur pouvoir, le culte de la sainte Eucharistie et la pratique de la communion fréquente ou même quotidienne.

Article II. — Nous les prions instamment d'employer tout leur zèle à la diffusion de cette pieuse pratique dans les œuvres de jeunesse.

Article III. — La même recommandation est faite aux Directeurs de Nos séminaires et de toutes Nos maisons d'éducation chrétienne.

Article IV. — Selon les intentions du Souverain Pontife, un *Triduum* solennel, en l'honneur de l'Eucharistie, aura lieu, chaque année, dans Notre église cathédrale, les trois premiers jours de l'Octave du Très Saint-Sacrement, vendredi, samedi et dimanche.

Le désir du Saint-Père est qu'il soit célébré pareillement dans toutes les paroisses et, autant que possible, à la même date.

Article V. — Désormais, chaque fois qu'aura lieu un Salut du Très Saint-Sacrement, après la bénédiction et avant que la Sainte Hostie soit renfermée dans le Tabernacle, suivant l'usage établi à Rome et dans beaucoup de diocèses, seront récitées par le prêtre célébrant et répétées une à une par l'assemblée des fidèles les invocations suivantes :

« Dieu soit béni !
» Béni soit son saint nom !
» Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme !
» Béni soit le Nom de Jésus !

---

(1) Ces documents (Décrets sur la réception quotidienne de la Sainte Eucharistie, sur la communion des malades et le jeûne eucharistique) ont été donnés dans la *Semaine religieuse* à l'époque où ils ont paru. — N. R.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

V. — Chaque année, depuis le commencement du siècle, quand on célèbre, au deuxième dimanche de la Fête-Dieu, la solennité du Sacré Cœur, le Pape nous invite à consacrer au Divin Maître le genre humain tout entier. Traitant l'univers comme s'il en était le propriétaire, d'un geste élargi aux proportions du monde, il donne à Jésus-Christ toutes les nations, celles qui croient et celles qui ne croient pas, celles qui le combattent et celles qui le servent, pour qu'elles s'inclinent, vaincues dans leur haine si elles ne sont pas sauvées dans leur soumission, devant la majesté divine.

Tous les Pasteurs du Diocèse feront, au nom du Pape, la consécration générale au Sacré Cœur du genre humain que le Pape désire.

En même temps, se souvenant qu'ils sont surtout les pères de leur paroisse, ils lui appliqueront très spécialement la formule qui vise le monde entier, et, du fond de leur âme, ils pourront dire à Notre Seigneur : « Mon Dieu, il y a peu de pays où, dans l'ensemble, la foi soit aussi vivante que dans le nôtre. Nous vous offrons toutes ces familles, toutes ces âmes, qui croient en vous, qui vous aiment, qui veulent vous défendre au prix de leur vie. »

Mais il y a aussi parmi leurs chrétiens, même pratiquants, beaucoup d'âmes qui gardent dans la vie publique, à l'égard des droits de Dieu et de l'Eglise, une attitude de faiblesse parfois poussée jusqu'à la trahison. Beaucoup d'autres, au moins dans les villes, semblent n'avoir même plus de foi. Quelques-unes sont ouvertement les ennemies de Dieu. Le Pasteur n'abandonne aucune de ces âmes. Il sait que, tout au fond, beaucoup qui blasphèment retrouvent, quand l'épreuve les visite, la pensée religieuse. En tout cas, sa conscience lui impose le devoir de parler en leur nom comme au nom des autres. « Mon Dieu, je les prends tels qu'ils sont. Ils vous appartiennent par leur baptême, leur communion, leur mariage. Je vous les donne, car vous avez sur eux des droits souverains. Ne les traitez pas en maître dur. Vous êtes toujours un Père, même à l'égard du pécheur. Vous soignez les âmes avec amour et respect. Vous savez les émouvoir et les entraîner par des grâces de conversion. Vous vous souvenez de tant de prières faites au foyer chrétien pour les incrédules et les indifférents de la famille. Et vous finirez par ramener la plupart de ces prodigues sur votre cœur de Père, en considération de ceux qui les aiment et qui ont prié pour eux en union avec votre Divin Cœur sur le Calvaire. »

Mes bien chers Frères, que ce Diocèse croyant serait pleinement heureux, si bientôt la consécration que vous entendrez lire, pouvait porter ses fruits dans toutes les familles !

Que la France serait puissante et forte, si, dans cette consécration pacifique, elle sentait enfin tomber, sous son geste de prière et d'espérance, ces ferments de révolte religieuse et de guerre sociale, ces lois de persécution et d'injustice, qui agitent et aigrissent un pays avide d'harmonie patriotique et religieuse !

Je veux espérer que le Sacré Cœur, acceptant la consécration qui lui donne une fois de plus tout ce Diocèse, et y répondant par ses grâces les plus efficaces, nous accordera enfin la paix tant désirée.

Je vous bénis tous, mes bien chers Frères, et je m'unis à vous pour adorer, aimer et servir Notre Seigneur dans sa sainte Eucharistie.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Pour Nous conformer aux prescriptions contenues dans les documents pontificaux (1) que Nous publions à la suite de Notre Lettre pastorale ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Nous invitons les prêtres à favoriser, selon tout leur pouvoir, le culte de la sainte Eucharistie et la pratique de la communion fréquente ou même quotidienne.

Article II. — Nous les prions instamment d'employer tout leur zèle à la diffusion de cette pieuse pratique dans les œuvres de jeunesse.

Article III. — La même recommandation est faite aux Directeurs de Nos séminaires et de toutes Nos maisons d'éducation chrétienne.

Article IV. — Selon les intentions du Souverain Pontife, un *Triduum* solennel, en l'honneur de l'Eucharistie, aura lieu, chaque année, dans Notre église cathédrale, les trois premiers jours de l'Octave du Très Saint-Sacrement, vendredi, samedi et dimanche.

Le désir du Saint-Père est qu'il soit célébré pareillement dans toutes les paroisses et, autant que possible, à la même date.

Article V. — Désormais, chaque fois qu'aura lieu un Salut du Très Saint-Sacrement, après la bénédiction et avant que la Sainte Hostie soit renfermée dans le Tabernacle, suivant l'usage établi à Rome et dans beaucoup de diocèses, seront récitées par le prêtre célébrant et répétées une à une par l'assemblée des fidèles les invocations suivantes :

« Dieu soit béni !
» Béni soit son saint nom !
» Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme !
» Béni soit le Nom de Jésus !

(1) Ces documents (Décrets sur la réception quotidienne de la Sainte Eucharistie, sur la communion des malades et le jeûne eucharistique) ont été donnés dans la *Semaine religieuse* à l'époque où ils ont paru. — N. R.

Archives diocésaines d Quim er et Léon

» *Béni soit son Sacré Cœur !*
» *Béni soit Jésus au Très Saint-Sacrement de l'autel !*
» *Bénie soit l'auguste Mère de Dieu, la T. S. Vierge Marie !*
» *Bénie soit sa sainte et immaculée Conception !*
» *Béni soit le nom de Marie, Vierge et Mère !*
» *Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints ! »*

Article VI. — Sur l'initiative de Monseigneur l'Evêque de Coutances, un grand nombre d'Evêques ont résolu de consacrer leurs Diocèses à saint Michel. Nous avons fixé cette cérémonie au dimanche 8 Mai prochain, en la fête de la bienheureuse Jeanne d'Arc et l'anniversaire de l'apparition du glorieux saint Michel. Ce jour-là, au Salut du T. Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles du Diocèse, on récitera l'acte de consécration que Nous donnons plus loin.

La présente Lettre pastorale, avec le Mandement qui la suit, sera lue dans toutes les églises et chapelles publiques du Diocèse, le dimanche après sa réception.

Donné à Quimper, le 6 Avril 1910.

Par mandement :
J.-M. PILVEN,
CH. HON.,
Secrétaire général de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Consécration à saint Michel.

Glorieux saint Michel, permettez que nous vous apportions l'hommage de notre reconnaissance, de notre vénération, de notre amour.

Commis par l'Eternel à la garde du Droit, vous avez rejeté dans les abîmes Satan et ses suppôts, inclinant votre épée devant l'Homme-Dieu et la *Vierge qui devait enfanter* et devenir la Reine des Anges.

Le peuple élu vous vit à sa tête lorsqu'il errait dans le désert, et vous fûtes, dans son exil, son espoir et sa force.

Sur le berceau de l'Eglise, héritière de la Synagogue, tendrement vous avez veillé. Votre devise devint sa devise, et, depuis deux mille ans, rien de grand ne s'est opéré dans son sein en dehors de votre intervention féconde.

Baptisée, la première des nations, dans le sang du Christ, la France vous aima la première. Aussi vous êtes-vous ingénié à faire d'elle, à votre image et à votre exemple, *le bon sergent de Dieu*. Des champs de Tolbiac aux sommets du Mont Tombe ; des sommets du Mont Tombe aux vallons de Domrémy ; des siècles reculés aux temps où languit notre vie, vous avez écrit les meilleures pages de notre Histoire. Hier encore, dans l'éclat et la piété de votre XII[e] centenaire, sur ce coin immaculé de terre française où la Foi vous éleva votre temple le plus merveilleux et le plus célèbre, qui donc n'a pas reconnu votre si douce intervention ?

Ajoutez encore à vos bienfaits, ô bon et puissant Archange, et prenez officiellement sous votre garde tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes, nos personnes et nos biens, nos familles et nos paroisses, nos évêques et nos prêtres.

Cette consécration solennelle, nous la voudrions *nationale*, et nous renouvelons, autant qu'il est en nous, le pacte séculaire qui lie la France au Prince des Anges.

Nous vous saluons, nous vous bénissons, nous vous acclamons, mais, de grâce, *défendez-nous dans le combat.*

Les ténèbres du doute et de l'erreur nous envahissent de toutes parts ; Archange de lumière, dissipez nos ténèbres !

Les volontés fléchissent et les courages chancellent : Archange victorieux, ranimez nos ardeurs et communiquez-nous la flamme qui fait les âmes justes et les peuples vaillants !

Les cœurs s'attachent à la chair et au sang : ô Séraphin sublime, arrachez-nous à la fange et portez-nous à Dieu !

Veillez tout spécialement sur nos foyers, où la foi et l'innocence subissent de si rudes assauts, et *commandez* à Satan d'y respecter la paix et la vertu.

O saint Michel, gardez l'Eglise et son Chef admirable ; sauvez notre patrie bien-aimée, protégez son clergé et ses fidèles, convertissez ses fils égarés.

Que le Cœur Sacré de Jésus, que Marie Immaculée vous envoient vers nous, avec la bienheureuse Jeanne d'Arc ; et que le règne de Dieu s'établisse sur nous et sur le monde à jamais, pour qu'à jamais, ô grand Prévôt du Paradis, nous soyons associés à vos triomphes !

Ainsi soit-il !

Cette formule est celle qui fut prononcée par Mgr Guérard, au Mont-Saint-Michel, le 16 Octobre 1909, jour anniversaire de la Dédicace des Basiliques, et en la fête de clôture du XII[e] centenaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — Les élections du 8 Mai.**
II — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**
III. — **Missions.** — SAINT-THEGONNEC, du *1[er] au 22 Mai*. Président, la 2[e] semaine, M le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien ;
— TREFLAOUENAN, du *8 au 22 Mai*. Président, la 1[re] semaine, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas.
IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du *15 au 21 Mai ;*
— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du *22 au 28 Mai ;*
— LESNEVEN, retraite française des Tertiaires, du *22 au 28 Mai.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — La Neuvaine au Saint-Esprit commencera demain, samedi 7 Mai, pour se terminer le dimanche de la Pentecôte ; elle se fera, chaque soir, à la fin de l'exercice du Mois de Marie : chant du *Veni Creator*, avec l'oraison ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche, 8 Mai, fête solennelle de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Le soir, à 7 *h.* 3/4, sermon par M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché.

— Eglise de Saint-Mathieu. — La fête de Jeanne d'Arc sera célébrée solennellement, dimanche 8 Mai. Le soir, à *8 heures*, chants en l'honneur de la Bienheureuse ; panégyrique, par M. Corre, recteur de Plouguer ; Salut.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi prochain*, 9 Mai, fête patronale des Mères Chrétiennes. A 8 heures, sainte messe. A 3 heures, instruction et bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Rectification à l'*Ordo*. — L'office de la Bse Jeanne d'Arc n'ayant pas de leçons propres au premier Nocturne, il n'y a pas lieu de remettre au Lundi les leçons de l'Ecriture occurrente du Dimanche.

Pèlerinage de Lourdes. — Le départ du pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes est définitivement fixé au dimanche 26 Juin.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Le Bourhis, recteur de Porspoder, décédé le 28 Avril, dans sa 63e année, après une longue maladie « qu'il a supportée, nous écrit un témoin, avec un courage, une énergie et surtout une résignation qui faisaient l'admiration de tous ceux qui le voyaient.

» Depuis deux mois environ, il s'affaiblissait sensiblement : rien cependant ne faisait prévoir un dénouement si prochain. Dimanche, il se rendait à la mairie pour remplir son devoir de citoyen. Lundi encore il disait la sainte messe, comme d'habitude. Dans l'après-midi, il causait joyeusement avec quelques confrères venus pour le voir. Et c'est ce soir même, vers 8 heures, qu'une hémorragie se déclarait, bientôt suivie d'un épanchement au cerveau avec paralysie du côté droit. Le médecin, appelé en toute hâte, déclara que c'était la fin. On s'est empressé de lui administrer les derniers sacrements. Il lui restait encore assez de lucidité pour s'unir aux prières de l'Eglise, et il l'a fait dans les sentiments de la foi la plus vive. Peu après, l'agonie a commencé à vrai dire : le malade n'entendait ni ne voyait plus, et cette cruelle agonie s'est prolongée jusqu'à la nuit du mercredi au jeudi. Quelques minutes après minuit, il rendait son âme à Dieu.

» L'enterrement a eu lieu le vendredi, à 10 heures. De nombreux confrères, au moins une cinquantaine, y assistaient : ils auraient été plus nombreux, n'étaient les retraites de communion et la nécessité de procéder au plus tôt à l'inhumation. Parmi ces confrères nous avons remarqué : M. le Curé de Landerneau, qui a fait l'absoute et la conduite au cimetière ; M. Godec, curé de

Plouescat, vieil ami du défunt, qui a fait la levée de corps ; MM. les Curés de Ploudalmézeau, de Saint-Martin de Brest, d'Ouessant, de Landivisiau, de Guipavas ; M. Le Meur, ancien curé du Faou, M. Gloanec, ancien principal de Lesneven, M. Le Guen, supérieur du collège Saint-Louis, à Brest, M. Duclos, recteur de Guilers, etc., etc. »

Né à Landerneau le 20 Mai 1847, M. Le Bourhis (Gustave-Marie) fut ordonné prêtre le 3 Juin 1871, et nommé vicaire d'abord à Plouégat-Moysan (10 Août 1871), ensuite à Guipavas (25 Novembre 1874). Devenu recteur de Pencran, le 10 Décembre 1885, transféré à Leuhan le 17 Juillet 1895, il était à Porspoder depuis le 30 Avril 1898. Là, comme dans les différents postes qu'il a occupés, M. Le Bourhis s'acquit l'estime de tous par sa vie irréprochable, en même temps qu'il se conciliait la sympathie par sa franche cordialité, son entrain et sa gaieté de bon aloi qu'il a conservée, on l'a vu, jusqu'à la fin, au milieu des souffrances par lesquelles il a plu à Dieu de l'éprouver, sans doute pour lui donner plus tôt ensuite la récompense des élus.

R. I. P.

Associations de pères de famille *(suite)*. — Lannilis. — Le 21 Avril s'est tenue, à Plouguerneau, une réunion de 500 pères de famille, dans le but de former une association cantonale.

M. Lostis, maire de Lannilis et conseiller général, a prononcé, en breton, un discours fort bien senti qui a soulevé les applaudissements de l'auditoire. Nous ne voulons pas, dit en substance l'orateur, déclarer la guerre aux maitres soucieux de leur devoir, mais nous défendre contre le régime scolaire en vigueur, dont le but, aujourd'hui avoué, est la déchristianisation de la France... Le gouvernement a fermé des milliers d'écoles pour des prétextes misérables, et il a la prétention de répandre l'instruction dans le peuple !... Nous, nous poursuivons un double but : 1° faire respecter, par les maitres, la loi fondamentale de la neutralité ; 2° proclamer et revendiquer l'égalité de tous les citoyens non seulement devant les charges, mais aussi devant les droits. Nous voulons que des fournitures gratuites soient assurées à tous les indigents sans distinction, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent. L'école dite « privée » est, après tout, reconnue par la loi. Pourquoi donc traiter en parias les citoyens qui usent de leur liberté en y conduisant leurs enfants ? « Donc, conclut M. Lostis, tous les pères de famille vraiment soucieux de leurs devoirs ont leur place marquée dans notre association. Plus il y en aura, mieux cela vaudra : L'union fait la force. »

M. le Curé de Lannilis a remercié le conférencier, au nom de tous les assistants. Puis on a désigné les membres du conseil chargés d'élire le bureau. Ces messieurs ont offert la présidence à M. Lostis, qui l'a acceptée. MM. Yves Abjean, maire de Plouguerneau, Maurice de Poulpiquet, Le Menn, maire de Guissény, Brou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

din, maire de Saint-Frégant, furent élus vice-présidents, M. Keraudy, de Landéda, a été choisi comme trésorier et M. René Abjean, conseiller d'arrondissement, comme secrétaire. *(A suivre.)*

SAINTE-ANNE D'AURAY. — **Fêtes solennelles de la Pentecôte**, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Samedi, 14 Mai. — A 11 heures, messe. — 5 heures, vêpres pontificales ; sermon par M. Marzin, vicaire à Gourin ; bénédiction du T. Saint-Sacrement et procession.

A 8 heures, chapelet et chants.

Dimanche, 15 Mai. — A 4 heures, première messe ; 9 heures, grand'messe ; sermon par M. Cadudal, vicaire à Arradon. — 11 heures, dernière messe.

A 2 heures, vêpres ; bénédiction ; procession.

Lundi, 16 Mai. — Pèlerinages des paroisses de : Arzon, Plouharnel, Camors, Plumelin et Chapelle-Neuve, Baud.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Buez Jeann d'Arc**, great gant an Aotrounez Y. MADEC, person Treflevenez, ha J. UGUEN, chaloni a enor, rener skolach sant Visant a. Baol, e Kemper. 2e édition (Librairie J. Salaün, Quimper) (1).

Quand ce livre parut, il y a un an, nous avons dit le bien que nous en pensions. Le souhait que nous formions alors « de le voir répandre à profusion dans nos campagnes pour y faire connaître et aimer Jeanne d'Arc », s'est largement réalisé. Les trois mille exemplaires du premier tirage ont été vite épuisés ; une nouvelle édition vient de paraître, précédée de cette lettre de Mgr l'Evêque qui montre, avec autant de charme que d'autorité, le mérite et la portée de l'ouvrage de MM. Uguen et Madec :

ÉVÊCHÉ *Quimper, le 31 Mai 1909.*

DE QUIMPER ET DE LÉON

—

Chers Messieurs,

Dans ma tournée pastorale, j'ai trouvé en beaucoup de presbytères et d'écoles votre Histoire bretonne de Jeanne d'Arc.

L'éloge de l'œuvre n'est plus à faire, puisque les trois mille exemplaires de la première édition ont déjà disparu. La deuxième édition accentuera encore le succès. C'est justice. Vous avez écrit cette vie miraculeuse en académiciens populaires et en apôtres bretons. Le Léon et la Cornouaille goûteront également votre style savoureux et précis. Ils jouiront surtout de sentir l'action de Dieu qui éclate avec une évidence foudroyante dans les gestes de la vierge, bergère, guerrière et martyre. On ne pourra pas dire que ce surnaturel n'est pas de l'histoire. Vous l'avez parfaitement établi, sans alourdir votre récit par d'inutiles dissertations. L'émotion chrétienne accompagne d'un bout à l'autre, dans cette vie d'une sainte, l'admiration patriotique. Voilà les

(1) Prix de vente : par unité, 1 fr. 50 ; franco-poste, 1 fr. 75 ; par 12 exemplaires et au-dessus, 1 fr. 25.

joies pieuses que l'âme de notre race place au-dessus de toutes les autres.

Je souhaite que votre volume, dans sa reliure souriante, avec ses illustrations gracieuses et fines, pénètre au foyer de toutes nos familles, et que les parents le fassent lire à leurs enfants, pour entretenir encore plus puissamment en eux la foi religieuse et le dévouement au pays.....

Puisse la vaillante Lorraine, dont on a pu dire qu'elle était digne d'être Bretonne, garder à nos enfants des écoles la plénitude de la foi que de mauvais Français voudraient leur enlever, et les préparer à bien servir comme elle l'Eglise et la France ! Les circonstances ne sont plus les mêmes. Mais le danger est plus grave qu'au XVe siècle. L'élan du cœur pour la défense religieuse doit donc être au moins égal. Je prie la Bienheureuse Jeanne d'Arc de nous donner le feu sacré qu'elle communiqua aux soldats de Bretagne conduits vers elle par Richemont.

Recevez, chers Messieurs, avec mes félicitations et ma bénédiction, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Invocations à réciter après la Bénédiction du T. Saint-Sacrement. — On trouve à la librairie J. Salaün, à Quimper, des formules en *français* et en *breton* des invocations prescrites par la Lettre pastorale du 6 Avril. Format in-32 (pour livres de messe), les 50 exemplaires pris en librairie : 0 fr. 50. — Format pour les offices publics, in-8°, 1 exemplaire, 0 fr. 05 ; collé sur carton, 0 fr. 30.

Avis. — Un Bréviaire, grand Mame, année 1895, *Pars Autumnalis*, est resté au presbytère de Saint-Corentin. Rien n'indique à qui il appartient. Prière de le réclamer à la première occasion.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le 27 Avril, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, le pèlerinage Suisse comprenant 800 personnes. Ces pèlerins, en passant à Milan, avaient prié sur la tombe de saint Charles Borromée pour la patrie suisse, où saint Charles exerça son ministère épiscopal, et pour le Souverain Pontife.

Le Saint-Père, après avoir exprimé la joie que lui donnent ces manifestations d'attachement des catholiques suisses, félicita spécialement les pèlerins de leurs prières à saint Charles, qui opposa un mur de bronze à la propagation de l'hérésie, et il les remercia d'avoir prié pour lui-même. Il termina par des recommandations sur la vie chrétienne.

Le lendemain, Sa Sainteté donna audience aux congressistes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'association de Sainte-Cécile, qui tenait sa première réunion pour Rome et le Latium.

Le cardinal vicaire, Mgr Respighi, a présenté les diocésains, les curés de Rome, les représentants des séminaires et des instituts religieux.

Le Pape a répondu, en affirmant de nouveau son espoir et sa volonté que, dans les églises, le peuple entende toujours de la musique capable d'élever les esprits et les cœurs à Dieu. Il désire aussi que le peuple prenne part aux chants liturgiques et montre, par des exemples pris dans la région vénitienne, que la chose est possible ; il fait des vœux pour l'heureux résultat de ce congrès qui promet, en effet, des fruits abondants.

Outre les audiences de pèlerinages qui se sont succédé pendant ces dernières semaines, le Pape accorde chaque jour de nombreuses audiences privées aux évêques et aux personnages principaux qui accompagnent ces pèlerinages.

***

Le 29 Avril, dans son appartement au Vatican, est mort Mgr Pifferi, des Ermites de Saint-Augustin, archevêque titulaire de Porphyre, sacriste et confesseur du Pape. Il fut aussi confesseur de Léon XIII. Mgr Pifferi avait 91 ans. En apprenant qu'il était à l'agonie, le Saint-Père se rendit auprès de lui et donna une dernière bénédiction au vénérable prélat, qui mourut quelques minutes après.

Décret pour la reprise de la Cause de Jeanne d'Arc.

Parmi les béatifications solennelles qui eurent lieu, en l'année 1909, dans la Basilique patriarcale du Vatican, il en est une qui ne s'effacera jamais de la mémoire des hommes, c'est celle où, le dimanche *in Albis*, par ses Lettres apostoliques en forme de Bref, Notre Très Saint-Père le Pape Pie X décerna pour la première fois les honneurs des Bienheureux du ciel à la Vénérable Jeanne d'Arc, Vierge, Pucelle d'Orléans.

Ce ne sont pas seulement les habitants de Rome qu'on vit accourir dans cette Basilique, mais encore des étrangers et surtout un nombre presque incalculable de fidèles de France et tous leurs évêques.

Guidés par une même inspiration et une même foi, pénétrés d'un sentiment de pieuse admiration pour cette Vierge admirable de pureté et de courage, ce fut d'une seule voix, les regards et les mains vers le ciel, qu'ils la saluèrent Bienheureuse ; voici, répétaient-ils ensemble, le jour que le Seigneur a fait ; réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse.

La grandeur elle-même et la magnificence du temple étincelant de lumière ; l'ordre et la splendeur du culte et des cérémonies, la joie et l'enthousiasme débordant de tous les cœurs ; le matin, la présence de tous les membres de la Sacrée Congrégation des Rites avec le Chapitre et le Clergé du Vatican, assistant à la messe pontificale célébrée par l'Evêque d'Orléans ; le soir, dans la fonction, devant le très auguste Sacrement de l'Eucharistie, exposé publiquement, la présence du Souverain Pontife Pie X, entouré des cardinaux et priant devant l'image de la B. Jeanne, placée au-dessus de l'autel de la Chaire de Saint-Pierre : tout cela contribua grandement à relever l'éclat de la solennité religieuse. Le Pasteur suprême, tous les évêques présents, les fidèles, la Vierge glorieuse elle-même, la Bienheureuse Jeanne, ne formaient qu'un même souhait et adressaient au Christ Dieu, Roi des Rois, Seigneur des Seigneurs, une même prière pour l'Eglise et pour la Patrie.

Combien se sont développés le culte de la nouvelle Bienheureuse, l'amour et la confiance qu'elle inspire, on le voit avec évidence par ces triduums célébrés, depuis la béatification jusqu'à ce jour, dans les villes et diocèses de France et d'autres pays avec une grande solennité, un généreux élan, une assistance nombreuse et un grand profit pour les âmes ; on le voit encore par les requêtes présentées récemment à la Sacrée Congrégation des Rites, en vue d'obtenir, avec l'office et la messe propres nouvellement approuvés, la fête en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne proposée comme un modèle et une protectrice. En outre, depuis que le Siège Apostolique a permis de lui rendre un culte, des faveurs très nombreuses et des miracles même ont été, dit-on, obtenus de Dieu par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse.

Aussi, sur les instances du Révérendissime P. Xavier Hertzog, Procureur général de la Compagnie de Saint-Sulpice et Postulateur de la Cause ; vu les lettres postulatoires des Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux de la Sainte Eglise romaine, Pierre-Hector Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne, et Louis-Henri Luçon, archevêque de Reims ; vu celles du Révérendissime Stanislas Touchet, évêque d'Orléans, et d'autres archevêques et évêques de France, l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal Dominique Ferrata, Ponent ou Rapporteur de la Cause, l'assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, réunie au Vatican au jour indiqué plus bas, a proposé la discussion du doute suivant :

« Faut-il signer la Commission de la reprise de la Cause, dans le cas et à l'effet dont il s'agit ? »

Les éminentissimes et révérendissimes Pères de la Sacrée Congrégation des Rites, sur le rapport de l'éminentissime Ponent, le révérend Père et Seigneur Alexandre Verde entendu, toutes choses soigneusement examinées, ont été d'avis de répondre : « *Affirmativement*, c'est-à-dire de signer la Commission, s'il plaisait au Très Saint-Père. » 15 Février 1910.

Tout cela ayant été rapporté à Notre Très Saint-Père le Pape Pie X par le cardinal-préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté, ratifiant le rescrit du même Sacré Conseil, a daigné signer de sa propre main la Commission de la reprise de la Cause de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, vierge, pucelle d'Orléans, le 23 des mêmes mois et année.

Fr. Sebastien, card. Martinelli,
Préfet de la S. C. R.

Philippe, Can. Di Fava,
Substitut.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

France. — **Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.** — La plupart des évêques de France ont demandé à leurs diocésains de donner à la fête de Jeanne d'Arc, que l'on va célébrer pour la première fois, le plus d'éclat possible, et qu'on la considère dorénavant comme une fête nationale.

C'est une fête de concorde et d'union. Tous les vrais Français, à quelque opinion politique qu'ils appartiennent, doivent être d'accord pour honorer la sainte héroïne qui sauva le pays par son merveilleux dévouement et au prix même de sa vie.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous.

La Sœur Sainte-Marguerite. — On annonce la mort, à Larnay (Vienne), de la sœur Sainte-Marguerite, des Filles de la Sagesse, connue dans le monde entier pour le dévouement et pour l'art prodigieux avec lesquels elle apprenait aux enfants les plus disgraciés de la nature, des sourds-muets, aveugles, par exemple, à lire, à écrire, à parler, à se créer d'intéressantes et lucratives occupations.

Jusqu'au dernier moment elle se consacra à ses malheureux élèves. C'est elle qui, en 1895, entreprit l'éducation désespérée de Marie Heurtin, entrée là comme un monstre furieux, et elle en fait en quelques années une jeune fille charmante, instruite, pieuse, compatissante et profondément heureuse. C'est elle aussi qui, en 1907, alla chercher au fond du département de la Loire une fillette d'ouvrier sourde-muette et en deux ans elle apprit à Anne-Marie Poyet, non seulement à parler en signes, deux sortes de caractères, à en lire et à en écrire trois, mais aussi, cette chose invraisemblable, la parole orale, en lui enseignant à force de patience et de fatigue la valeur des sons un à un.

Ses travaux, ses succès, lui avaient donné une réputation universelle. Elle était consultée et visitée par les philosophes, les philanthropes, les directeurs et directrices d'institutions du monde entier, surtout les étrangers : Allemagne, Suède, Hollande, Autriche, Italie, Suisse, Russie, Etats-Unis, Chine. Le Canada, voulant introduire un pareil enseignement chez lui, envoyait l'année dernière deux religieuses faire un long stage sous ses conseils.

Inutile d'ajouter que la sœur Sainte-Marguerite ne reçut jamais la moindre décoration, ni rouge, ni même violette.

Les communes et la location des presbytères. — Vers la fin de 1907, le Conseil municipal d'Esse (Charente), obligé de s'incliner devant la loi, avait proposé de louer le presbytère moyennant la somme annuelle de 35 francs.

La délibération fut annulée par le préfet, et au lieu d'inviter le Conseil à présenter un nouveau bail, l'administration préfectorale inscrivit d'office la somme de 150 francs, comme loyer du presbytère, et comme il fallait absorber cette nouvelle recette, on inscrivit d'office également 150 francs pour les chemins ruraux.

Le Conseil municipal en appela au Conseil d'Etat.

Celui-ci a dernièrement annulé l'arrêté du préfet.

Nous signalions, il y a peu de jours, une décision semblable de la Cour souveraine.

Les préfets, s'ils ont à approuver les baux de cette sorte conclus par les communes, ne peuvent intervenir en rien pour en régler les conditions, ni *a fortiori* les imposer d'office.

Archiconfrérie de Notre-Dame des Enfants. — La lutte scolaire, qui, aujourd'hui, préoccupe tous les esprits, donne un *caractère de pressante actualité* à la dévotion touchante et populaire de Notre-Dame des Enfants.

Erigée à Châteauneuf-sur-Cher, le 21 Janvier 1870, par Sa Sainteté Pie IX, enrichie de très nombreuses indulgences, l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Enfants reçoit comme *associés* les enfants jusqu'à leur première communion et comme *agrégés* tous les fidèles. C'est une *œuvre de prières* qui se recommande à tous ceux qui désirent hâter la victoire de Dieu dans la lutte engagée pour l'âme des petits.

Demander notice et renseignements à *M. le Directeur de l'Archiconfrérie, à Châteauneuf-sur-Cher (Cher).*

N. B. — Une *nouvelle médaille* artistique de Notre-Dame des Enfants vient d'être frappée. Elle constitue un admirable *souvenir de naissance* ou de *première communion.*

On la trouve aux bureaux de l'Œuvre ; à *Châteauneuf-sur-Cher.*

Pèlerinage à Paray-le-Monial. — Un pèlerinage à Paray-le-Monial aura lieu les 2, 3 et 4 Juin pour la fête du Sacré Cœur, sous la direction de M. l'abbé Coubé.

Départ de Paris, le jeudi 2 Juin, à 9 h. 30 du matin. Retour à Paris, le samedi 4 Juin, à 4 h. 45 du soir. Prix des billets : 1re classe, 45 fr. ; 2e cl., 28 fr. ; 3e cl., 18 fr. Réduction de 50 °/o pour les pèlerins du Nord et 40 °/o pour ceux de l'Ouest venant rejoindre le train de Paris, à condition de s'inscrire avant le 24 Mai.

Demander les billets et les renseignements au Bureau du Pèlerinage, 29, rue Chevert, à Paris. Prix du séjour à Paray : 18 fr., 12 fr. ou 8 fr., suivant la catégorie des hôtels.

Nota. — L'inscription de 9 billets donne droit à un 10e gratuit.

Comité National des Pèlerinages. — Mgr Odelin, président du Comité national des Pèlerinages, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque de Paris, nous prie d'informer que le Pèlerinage d'Avril à Rome et en Italie a été reporté à Septembre 1910, en raison du changement de la date des élections.

L'organisation comprend :

1° Un train spécial circulaire avec arrêts à Marseille, Nice, Menton, Florence, Naples, Pompéi, Rome (5 jours, 6 nuits). Lorette,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Padoue, Venise, Milan, Lugano (trajet par le Saint-Gothard, le lac des IV Cantons), Lucerne (le Brünig, lac de Brienz), Interlaken. Rentrée par le lac de Thoune, la ligne électrique du Montreux-Oberland, les Avants, Montreux, le lac de Genève et Lausanne.

Départ de Paris, le 6 Septembre, matin. Rentrée à Paris, le 22 Septembre, matin. — Prix variant de 251 fr. à 500 fr. selon la classe et la catégorie.

2° Des caravanes à parcours restreint et prix réduits.

Les programmes détaillés doivent être demandés au Bureau central, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18e).

Autres organisations indiquées aux affiches :

Oberammergau (train spécial à prix réduits et caravanes avec visite des châteaux de Bavière) ;

Pèlerinage à N.-D. de la Salette, N.-D. de Fourvières, N.-D. de la Garde, la Sainte-Baume, etc.

Hier et aujourd'hui. — Il faut croire que les « grands ancêtres » des pygmées de l'anticléricalisme moderne ne pensaient pas comme leurs descendants, car voici comment ils entendaient le respect des droits des familles :

« Les instituteurs et institutrices sont tous sous la surveillance immédiate de la municipalité ou section des pères, mères, tuteurs ou curateurs et sous la surveillance de tous les citoyens. »

(Loi votée par la Convention, le 5 Nivôse, an II.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.
Bureaux : 50, rue de Babylone, Paris (VIIe).

Sommaire du 20 Avril 1910.

I. De l'utilisation de l'archéologie dans l'architecture religieuse moderne. *M. Sainte-Marie Perrin.* — II. Kepler et l'intolérance protestante. *J. Berchois.* — III. Le Musée océanographique de Monaco. *Joseph Guillemin.* — IV. Cambo et Chantecler. *Pierre Lhande.* — V. M. Achille Luchaire et son dernier ouvrage : Innocent III *Marc Dubruel (fin).* — VI. Lettres inédites de Lamennais à Ventura. *Paul Dudon.* — VII. Questions de psychologie religieuse. *Lucien Roure.* — VIII. Revue des Livres. — IX. Ephémérides de Mars 1910.

Manuel complet de la dévotion des trois « Ave Maria », par le P. JEAN-BAPTISTE, 2e édition, in-12 de 400 pages, franco 1 fr. 75, chez M. Migault, imprimeur, ou à M. le Directeur du *Propagateur*, 14, rue Pierre de Blois, à Blois (Loir-et-Cher).

Cet ouvrage a l'approbation de Mgr Mélisson, évêque de Blois, qui désire vivement que cette dévotion se répande.

Jeanne d'Arc et l'Enseignement. — L'Œuvre bien connue du Tract Populaire illustré, fondée en 1905, par l'Association Franciscaine, a fait paraître un certain nombre de ces tracts sur la Bienheureuse Jeanne d'Arc et la question scolaire.

Pour recevoir 15 spécimens de ces tracts, adresser 0 fr. 20 à M. LAHYRE, 117, boulevard Raspail, Paris (6e).

PRÊTRES-SOLDATS : *François de Plas ; Alexis Clerc ; Edouard Benoist ; Auguste Law ; Xavier Bouquet des Chaux ; Théodore Wibaux.* La vie de ces héros, d'abord soldats ou marins, puis prêtres ou religieux, se présente à la fois comme assez intéressante pour captiver l'attention des jeunes gens et assez édifiante pour servir de lecture spirituelle dans les collèges, retraites de patronages, etc. Les viriles et chrétiennes pensées suggérées par ces biographies sont de nature à inspirer à leurs lecteurs l'idéal d'une vie de courage et de dévouement au service de l'Eglise et de la Patrie.

In-12 de 172 pages. — Prix : **1 fr. 50.** (Desclée, éditeur, Lille.)

Un mois de préparation à la Première Communion, ou recueil de 31 histoires à l'usage des enfants qui se préparent à la Première Communion, par **M. l'abbé PRACHT** ; ouvrage approuvé par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier et recommandé spécialement aux personnes qui s'occupent de catéchismes.

Prix : 1 volume broché franco poste, **1 fr. 75.** (Librairie L. Valat, Montpellier.)

Mil huit cent douze, les Français à Moscou. Relation inédite publiée par le R. P. LIBERCIER, curé de Saint-Louis des Français. (Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie 41, rue du Metz, Lille.) C'est une relation inédite, extraite des archives paroissiales de Saint-Louis des Français, des événements qui se passèrent à Moscou pendant l'occupation de l'armée française.

In-18 de 72 pages. Illustré de 17 gravures. — Prix : **1 fr. 25.**

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché indécis. Rente Française en reprise à 98,75. Turc plus faible à 94,50. Fonds Russes bien tenus.

La Cie du Chemin de Fer Franco-Ethiopien de Djibouti à Addis-Abeba procède, par les soins des Etablissements de Crédit, à l'émission de 139.275 obligations 3 1/2 %, de 400 fr., remboursables au pair de 94 ans à partir du 15 Décembre 1915. Ces obligations sont gagées par l'ensemble de l'actif social et sont garanties en intérêt et amortissement par le Gouvernement français. Le prix du placement est fixé à 372 fr.

La Société pour l'Acquisition d'Annuités de la Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro Electriques procède, au prix de 495 fr., au placement de 80.000 obligations 5 %, de 500 fr. donnant un intérêt annuel de 25 fr. nets de tous impôts français existant actuellement. Les coupons et les titres sortis aux tirages seront payés aux caisses de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de la Société Générale.

Rappelons que la Banque Franco-Américaine et le Syndicat des Banques de Province placent actuellement les obligations Missouri Oklahoma et Gulf Railway émises à fr. 476,35.

La Cie des Chemins de fer du Sud du Brésil procède au placement de 15.000 obligations de 500 fr. 5 % or première hypothèque. Le prix d'émission est fixé à 455 fr. Le taux de placement ressort donc à 5 1/2 % net, sans tenir compte de la prime de 45 fr. au remboursement.

Bonne tenue des obligations 6 % de la New-York Taxi-Cab Company Limited, qui s'inscrivent à 499.

L'action Franco Wyoming Cy est recherchée à 110 fr.

Bonne tenue à 26 fr. de l'action Mossamédès.

L'introduction à la cote de l'action Mines d'Or d'Auvergne s'est effectuée le jeudi 28 Avril, au cours de 190 fr. ; accueillie très favorablement, les cours ont progressé à 195 fr.

L'action Batopilas Mining a été introduite sur le Marché à 45 fr. et s'inscrit à 47,50. Cette société a acquis d'une compagnie américaine deux groupes de mines d'argent dont la moyenne des bénéfices pendant les vingt dernières

Archives diocésaines Quimper et Léon

années a été de 66.000 liv. st. par an ; ce chiffre représente 22 °/. du capital de la Batopilas.

On annonce la prochaine introduction au Marché des actions de la Silverfields Mining Company Limited, société qui a pour objet la mise en valeur des mines de plomb argentifère et aurifère s'étendant sur une superficie d'environ 355 hectares et situées dans l'Etat de Nevada (Etats-Unis).

On parle de l'introduction prochaine des actions de la Cie Néerlandaise des Pétroles de Salt Creek. La Cie possède d'importantes concessions dans la partie la plus riche du Wyoming.

†

Maison fondée en 1840

†



†

La plus importante de la région

†

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX

D'ORFÈVRERIE, BRONZES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 13 Mai 1910. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Protestation de Mgr Duparc au Conseil général du Finistère ; Visite pastorale et Confirmations ; Décès ; Nominations ; Neuvaine au Saint-Esprit.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Notre-Dame de Rumengol ; Plogonnec ; Nécrologie ; Lanhouarneau ; La fête de Jeanne d'Arc ; Loperhet ; Lesneven ; Associations de pères de famille (suite) ; Pour les Bretons émigrés ; Avis opportun ; Vie de Dom Guéranger, abbé de Solesmes.

III. — Chronique générale : Rome ; France ; La fête de Jeanne d'Arc ; Le R. P. Victor Delaporte, S. J. ; Angleterre.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Mai. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe avec octave privilégiée. Rouge.
Vêpres de la fête, sans aucune mémoire.

Lundi, 16. — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.

Mardi, 17. — MARDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.

Mercredi, 18. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Jeudi, 19. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Vendredi, 20. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Samedi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Fin du Temps pascal.

Dimanche, 22. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guimiliau. . . . . du 15 au 18 Mai.
Le Bourg-Blanc. . . . . du 19 au 22 —

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Protestation de Mgr Duparc au Conseil général du Finistère, à propos de la dévolution au Département de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, et du Petit Séminaire de Pont-Croix.

Châteaulin, en cours de tournée pastorale,
5 Mai 1910.

MESSIEURS LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX,

J'apprends que, dans la session qui va s'ouvrir, vous serez appelés à vous prononcer sur la dévolution, au Département, de la Maison des Prêtres infirmes de Saint-Pol et du Petit Séminaire de Pont-Croix.

J'ai le devoir de protester, au nom du Diocèse, contre l'injustice qui va se consommer.

Ces deux établissements n'ont pas cessé d'être propriété ecclésiastique, et cette propriété ne peut être violée sans sacrilège.

De quel droit les prendrait-on aujourd'hui, quand les légitimes propriétaires sont encore là et refusent absolument de s'en dessaisir ?

Une fiction légale ne constitue pas un droit.

La conscience publique n'admettra jamais qu'une loi de hasard puisse enlever à des êtres toujours vivants un domaine fondé sur le droit naturel le plus certain, dont les titres d'acquisition et de transmission ont été reconnus valides par tous les juristes de l'ère antérieure à la Séparation. Si elle admettait la légitimité d'une telle spoliation, elle préparerait du même coup et rendrait facile le vol légal des propriétés privées de toute nature, en les mettant à la merci d'une majorité trop hardie ou trop faible.

J'ai confiance que Messieurs les Membres du Conseil général sauront, dans la circonstance, défendre le bon droit contre les entreprises de ceux qui le violent.

Veuillez agréer, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de ma considération distinguée.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Visite pastorale et Confirmations. — La Confirmation se donne, soit le matin, soit le soir, dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 19.....	Douarnenez	Tréboul.
Juin.	***Matin.***	***Soir.***
Lundi, 6.....	Plonévez-du-Faou. — Le Cloître-Pleyben.	Collorec.
Mardi, 7.....	Brasparts. — Saint-Rivoal	Lopérec.
Mercredi, 8....	Pleyben.....	Lennon.
Jeudi, 9.....	Gouézec. — Lothey	Edern.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de :

M. Rozec, recteur de Saint-Vougay, décédé le 4 Mai ;

M. Le Gall, recteur de Saint-Coulitz, décédé le 6 Mai ;

M. Le Berre, ancien recteur de Pluguffan, décédé le 8 Mai.

IV. Nominations. — Par décision épiscopale du 9 Mai, ont été nommés :

Recteur de Porspoder, M. Pondaven, recteur de Tréméven ;

Recteur de Tréméven, M. Cloarec, recteur de Saint-Rivoal ;

Recteur de Saint-Rivoal, M. Plassart, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

Recteur de l'Ile-de-Sein, en remplacement de M. Le Borgne, démissionnaire pour raison de santé, M. Maguet, vicaire à Poullaouen ;

Vicaire à Poullaouen, M. Quillévéré, surveillant à l'école N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

V. Neuvaine au Saint-Esprit. — Une note publiée dans la *Semaine religieuse* (n° du 29 Avril) a rappelé la Neuvaine au Saint-Esprit prescrite par S. S. le Pape Léon XIII pour les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette Neuvaine peut être renouvelée depuis le *Dimanche de la Pentecôte jusqu'au Dimanche de la Trinité inclusivement ;* ceux qui, pendant ces jours, feront les invocations au Saint-Esprit et satisferont aux autres conditions précédemment indiquées (confession, communion et prière aux intentions du Souverain Pontife) pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences : sept ans et sept quarantaines chaque jour, une indulgence plénière un jour de l'Octave, à leur choix.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les Communions d'enfants.**
III. — **Missions.** — SAINT-THÉGONNEC, du *1er au 22 Mai*. Président, la 3e semaine, M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix.
— TRÉFLAOUÉNAN, du *8 au 22 Mai*. Président, la 2e semaine, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.
— QUIMPERLÉ (les deux paroisses), du *22 Mai au 12 Juin*.
IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du *15 au 21 Mai ;*
— LESNEVEN, retraite française pour hommes et jeunes gens, du *14 au 16 Mai ;*
— Retraite française des Tertiaires, du *22 au 28 Mai*.

QUIMPERLÉ. — La retraite du 22 Mai à Quimperlé est supprimée, cette année, à cause de sa coïncidence avec la Mission paroissiale. Prière à MM. les Curés et Recteurs d'en aviser leurs paroissiens.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Samedi, veille de la Pentecôte, à 6 heures, bénédiction des Fonts baptismaux.

En vertu d'un antique usage des Eglises de Bretagne, il n'y a pas de jeûne dans le diocèse. La dispense d'abstinence s'étendant à tous les samedis qui ne sont pas des jours de jeûne, il est également permis d'user d'aliments gras, la veille de la Pentecôte.

Dimanche, fête de la Pentecôte, Communion des enfants : messe de communion, à *7 heures. Il n'y aura pas de messe de 8 heures*. — A *10 heures*, grand'messe.

A *2 heures*, Confirmation. En raison de cette cérémonie, les vêpres paroissiales seront supprimées.

Lundi de la Pentecôte, messes et offices comme les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Vendredi et samedi, continuation de la neuvaine au Saint-Esprit.

Dimanche, 1re messe à 5 h. 1/2 — pas de messe de 7 h. 1/2. La messe de communion, qui en tient lieu, sera célébrée à 7 heures. — Les messes de 9 heures et de 11 h. 1/2 sont maintenues. — A 9 h. 1/2, réception solennelle de Mgr l'Evêque, prières pour les morts. — A 10 heures, messe basse, suivie d'une allocution de Monseigneur et des cérémonies de la Confirmation.

Le soir, à *2 heures*, vêpres, procession, rénovation des vœux du baptême.

A 5 h. 1/2, prières, consécration à la Sainte Vierge, Salut.

Lundi matin, à 7 h. 3/4, prières. — A 8 heures, messe basse, distribution des récompenses pour le catéchisme. *Te Deum*. — Salut.

Voici quel sera, cette année, le parcours de la procession de la Fête-Dieu, à Quimper *(dimanche 29 Mai)* : rue de l'Evêché, boulevard de l'Odet, Pont-Firmin (reposoir) ; rue des Reguaires, montée des Douves, place de Brest (reposoir) ; rues Toul-al-Laër et du Frout, place Saint-Corentin.

NOTRE-DAME DE RUMENGOL. — **Grand Pardon de la Trinité**, *du 20 au 22 Mai*, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. — Voici le programme des fêtes :

Le vendredi 20 Mai, ouverture du Pardon. — A *5 heures*, vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. A *8 heures*, prières du soir ; confessions.

Samedi 21, première messe à *4 heures*. Ensuite messe d'heure en heure. A *10 heures*, grand'messe chantée par M. Bodériou, curé-doyen du Faou ; sermon, par M. Gadon, recteur de Lopérec.

Vêpres à *2 heures*. A *6 heures*, procession « des miracles ». Au retour à l'église, bénédiction du T. Saint-Sacrement. A *8 heures*, prières. Confessions.

Le dimanche 22, 1re messe, à la chapelle du Couronnement, à *3 heures*. Messes à l'église d'heure en heure jusqu'à *10 heures*.

A *10 heures 1/2*, grand'messe, chantée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général. Monseigneur tiendra chapelle et prononcera une allocution.

A *2 heures*, vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement pour la clôture du Pardon.

Monseigneur l'Evêque a obtenu de Rome dispense du jeûne et de l'abstinence en faveur des paroissiens et des pèlerins de Rumengol, pour le samedi des Quatre-Temps, 21 Mai

PLOGONNEC. — **Chapelle de La Lorette.** — Le pardon de N.-D. de Lorette, qui a lieu ordinairement le dernier dimanche de Mai, coïncidant cette année avec la solennité du T. Saint-Sacrement, sera célébré huit jours plus tôt, *le 22 Mai*.

Le samedi *21 Mai*, 1res vêpres à 5 heures.

Dimanche *22*, 1re messe à 6 heures ; 2e messe à 7 heures ; grand'messe à 10 h. 1/2. A 2 h. 1/2, vêpres et procession.

Lundi *23 Mai*, pardon des enfants à la chapelle de N.-D. de Lorette : à 10 h. 1/2, messe, procession et consécration des enfants à la T. Sainte Vierge.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'enregistrer, cette semaine, trois décès survenus dans le clergé diocésain à quelques jours d'intervalle.

I. C'est d'abord M. Rozec, recteur de Saint-Vougay, mort pieusement la veille de l'Ascension, à l'âge de 64 ans.

Né à Trégarantec le 10 Avril 1846, sergent à la guerre de 1870, M. Rozec (Jean-François-Marie) fut ordonné prêtre le 10 Août

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

1877. Nommé vicaire à Saint-Ségal, à sa sortie du Séminaire, il devint recteur de Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec) le 26 Mars 1895, puis fut transféré à Saint-Vougay le 10 Mai 1907.

« Ses funérailles, nous écrit un témoin, ont eu lieu vendredi dernier. Toute la paroisse est venue conduire sa dépouille mortelle à sa dernière demeure. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Le Bail, curé-doyen de Plouzévédé, la messe chantée par M. Berriet, recteur de Plougar, assisté de M. Gonidec, vicaire à Plestin et de M. Roudaut, vicaire à Loc-Mélard. M. Cardinal, supérieur de la maison Saint-Joseph, a donné l'absoute et fait la conduite au cimetière.

» Doué d'une ténacité inlassable et d'une aménité parfaite, M. Rozec a consacré les 33 années de sa vie sacerdotale à faire le bien dans les postes parfois difficiles qu'il a été appelé à occuper : le divin Maître lui aura fait bon accueil. Pour les paroissiens de Saint-Vougay, ils garderont longtemps en vénération la mémoire du bon recteur qu'ils viennent de perdre. »

Il. M. Le Gall, recteur de Saint-Coulitz, a succombé, le 6 Mai, à la maladie qui depuis longtemps le minait et dont il a supporté les souffrances avec une patience vraiment admirable. Il ne se faisait aucune illusion sur son état, voyait venir la mort et en parlait sans crainte, comme avec joie, édifiant tous ceux qui l'approchaient par ses sentiments de foi et de résignation.

Né à Saint-Renan, le 29 Avril 1852, M. Le Gall (Victor) fut ordonné prêtre, le 21 Décembre 1878, dans le diocèse de Sens, où il exerça d'abord le ministère ; puis il fut curé dans le diocèse de Chartres. En 1894, il devint aumônier des Bretons de Trélazé ; l'année suivante, il rentra dans son diocèse d'origine comme vicaire d'Arzano ; il fut ensuite (1898) aumônier du Mur (Plouigneau) ; le 28 Juin 1901, il fut nommé recteur de Saint-Coulitz, où il vient de mourir et où son corps a été inhumé, dimanche 8 Mai, au milieu d'un concours nombreux de paroissiens, de parents et d'amis, venus donner au défunt ce dernier témoignage de leur attachement et de leurs regrets... « Que Dieu ait son âme, cette âme si pleine de foi et si douce sous des apparences parfois rudes. Que les joies du ciel lui fassent oublier les longs chagrins de la vie, et que les âmes qu'il a sauvées, ainsi que les prêtres et les religieux à la vocation desquels il a coopéré, soient dans l'éternité sa couronne et sa gloire ! »

✠

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Le Gall, sera célébré à Saint-Coulitz, mardi prochain, 17 Mai, à 10 heures.

III. Dimanche 8 Mai, est mort, bien inopinément, M. Le Berre, ancien recteur de Pluguffan, âgé seulement de 56 ans. Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, il venait de donner sa démission de recteur, très heureux de voir nommé à sa place un confrère qu'il avait appris depuis longtemps à apprécier, et dont il resterait le

commensal. Dimanche, il avait dit la messe, un peu péniblement il est vrai, mais rien ne faisait prévoir une fin si prochaine. Pendant la grand'messe, il fut pris brusquement d'hémoptysie ; le vicaire, appelé en toute hâte, dut interrompre le prône pour se rendre près du malade : celui-ci reçut les derniers sacrements avec sa pleine connaissance, qu'il conserva jusqu'à la fin. Il s'éteignit doucement, vers 4 heures de l'après-midi.

L'enterrement de M. Le Berre a eu lieu mardi, au milieu d'une grande affluence de fidèles, devant une assistance d'environ 50 prêtres, dont dix chanoines. M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin a fait la levée du corps et présidé le service funèbre ; après la messe, chantée par M. le chanoine Quéinnec, M. le Supérieur du Grand-Séminaire a donné l'absoute et dit les dernières prières sur la tombe.

Né à Plozévet le 19 Août 1854, ordonné prêtre le 10 Août 1879, M. Le Berre (Pascal) fut vicaire d'abord à Moëlan (2 Mai 1880), puis à Saint-Louis de Brest (22 Juin 1881). Devenu aumônier du Pensionnat des Frères à Quimper, le 25 Juin 1889, il fut nommé, le 13 Août 1897, recteur de Pluguffan. Six ans après, l'administration diocésaine le proposa pour une cure importante ; mais sa nomination ne fut pas agréée par le gouvernement. M. Le Berre ne le regretta que de sorte et resta à Pluguffan, où il continua à faire le bien, avec autant de zèle que d'activité, jusqu'au jour où, brusquement, il fut terrassé par le mal dont une nouvelle crise vient de l'emporter.

Le service d'octave pour le repos de l'âme de M. Le Berre, sera célébré à Pluguffan, mardi prochain, à 10 heures.

✠

Nous recommandons aussi aux prières de nos lecteurs M. Troniou, professeur pendant plusieurs années au Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien, mort recteur de Guiscriff (diocèse de Vannes).

LANHOUARNEAU. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Briant, mort recteur de Lanhouarneau, sera célébré dans cette paroisse le mardi 24 Mai, à 10 heures.

La fête de Jeanne d'Arc. — Dimanche, pour la première fois, nous avons célébré la fête liturgique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Par une coïncidence digne d'être remarquée, la solennité tombait, cette année, le 8 Mai, anniversaire de la délivrance d'Orléans qui fut le premier fait d'armes de la Pucelle et le premier « signe » éclatant de sa mission surnaturelle... Il est doux et réconfortant de songer que, le même jour, sur tous les points du pays de France, toutes les âmes se sont unies dans une chrétienne et patriotique supplication aux pieds de la Libératrice d'hier, que Dieu nous envoie encore pour être, nous en avons la ferme confiance, notre Libératrice de demain.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Dans l'oraison de la messe de dimanche, l'Eglise nous dit que la Vierge de Domrémy fut suscitée de Dieu pour la défense de la foi catholique et de la patrie française, *ad fidem ac patriam tuendam*. Voilà pourquoi la Providence nous renvoie Jeanne, à une heure où son secours est plus nécessaire et où ses exemples sont plus opportuns. Voilà pourquoi l'Eglise invite ses enfants à entourer l'autel de la Bienheureuse de leurs hommages, de leurs prières, de leurs espérances.

C'est avec ces sentiments de foi religieuse et patriotique que la fête de Jeanne d'Arc a été célébrée solennellement, dimanche, dans toutes les paroisses du diocèse, et en particulier dans notre ville de Quimper.

†

La cathédrale de Saint-Corentin avait revêtu pour la circonstance sa belle parure, disposée avec le bon goût habituel et un art toujours nouveau : l'illumination des galeries du sanctuaire faisait ressortir de façon très heureuse l'image de la Bienheureuse, entourée de trophées de drapeaux tricolores, de bannières aux couleurs pontificales, d'oriflammes et d'écussons, avec les armes et la devise de la bonne Lorraine : *Jhesus, Maria.*

A l'issue des vêpres, Monseigneur l'Evêque, qui a présidé tous les offices solennels de la journée, est monté en chaire pour faire la consécration solennelle de son diocèse à l'archange Saint Michel. Il a d'abord expliqué, en quelques paroles éloquentes, la raison et l'opportunité de cet acte à pareil jour. Saint Michel, « chevalier des droits de Dieu », appartient, sans doute, à l'univers catholique ; il est cependant une nation qui a le droit de revendiquer l'honneur de sa protection spéciale : c'est la France, qu'il a comblée des marques visibles de sa prédilection. Mais son action se manifeste surtout dans la vocation de Jeanne d'Arc dont il fut l'inspirateur, le guide et le soutien. Patron de la France et de l'Eglise de France, Saint Michel est resté fidèle à son office de défenseur de notre nation. Il a veillé sur les aïeux ; qu'il continue à veiller sur la génération présente, sur tout le diocèse que l'Evêque lui consacre aujourd'hui, sur tous et chacun, spécialement sur les enfants qui se préparent à la première communion et à la confirmation, pour qu'ils soient toujours fidèles à la foi de leur baptême....

Ensuite Monseigneur, d'une voix vibrante, lut l'acte de consécration, auquel s'associaient de cœur les nombreux assistants.

A la réunion du soir, M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché, prononça un beau panégyrique de la Bienheureuse que l'on fêtait. Commentant ces paroles de l'hymne des secondes vêpres : *Salve, virilis pectoris virgo, Patrona Galliæ*, il montra Jeanne d'Arc, guerrière, non par goût, mais par vocation, par docilité à l'ordre de Dieu et par pitié pour la France qu'elle sauva ; guidée et soutenue par des « voix » au milieu des camps et dans son douloureux martyre, puisant sa force dans ses sentiments de foi et de piété, dans son ardent amour pour la sainte Eucharistie...

Puisse la sainte héroïne, dans l'éclat de sa béatification triomphante, reprendre au milieu de nous son œuvre de relèvement et de salut ! Et sa mission contemporaine ne sera ni moins belle, ni moins glorieuse, ni moins divine que la première, puisqu'elle aura pour but encore la défense de la foi et la délivrance de la patrie.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur l'Evêque.

†

A Saint-Mathieu, à l'extérieur, le drapeau français formant faisceau avec deux étendards de Jeanne d'Arc, indiquait que l'église était en fête. A l'intérieur, deux splendides hermines de lumières égayaient le maître-autel, et, accrochées aux colonnes, des bannières bleues et blanches, réunies en légers groupes, donnaient à tout le monument un air de joie. Le groupe du « *Christ au pavois* » où la Bretagne, personnifiée par un paysan breton, et la France, représentée par Jeanne d'Arc, offrent leurs hommages au Sauveur, a été particulièrement orné, pour que les regards se reposent sur « la bonne Lorraine ». Tout en haut, un riche drapeau aux trois couleurs, à la lance dorée, entouré d'oriflammes bleus et blancs, forme couronne ; une guirlande de roses rouges, enveloppant des ampoules électriques, dessine l'ogive, et une tapisserie grenat complète l'arcade triomphale.

Quand le prédicateur, M. Corre, recteur de Plouguer, monte en chaire, ce « clou » de la fête s'illumine et attire tous les regards... Avec une grande simplicité, l'orateur montre que Dieu a des vues spéciales sur certains peuples et que, pour les réaliser, la Providence sait employer des moyens merveilleux. La France est un de ces peuples, et, seule parmi toutes les nations, compte dans son histoire l'héroïne idéale qu'est Jeanne d'Arc. Pure comme un ange, vaillante à l'égal des plus braves, elle est le type, la sœur du troupier français. Gaie dans l'adversité, compatissante aux malheureux, elle est incomparable pour entraîner ses compagnons d'armes, et réalise la plus épique des chevauchées. Dieu, qui la veut encore plus belle, ajoute à ses exploits la couronne du malheur. Trahie, condamnée contre toute justice, elle proclame du haut de son bûcher la divinité de sa mission : « Jesus, Maria ! » Le peuple, qui a eu la faveur d'une telle intervention, peut-il renier Dieu et se déchirer de ses propres mains ? Jeanne, qui a relevé la France écrasée par ses ennemis, rétablira l'union entre tous les Français.

C'est le vœu de l'orateur, et d'heureux indices semblent indiquer que c'est le désir des Quimpérois. Malgré quelques hésitations, provoquées sans doute par une prudence trop humaine, très nombreuses étaient les maisons pavoisées, et plus nombreuses encore celles qui furent illuminées. Nous avons admiré certaines habitations magnifiquement décorées, mais ce qui nous a été le plus au cœur, c'est la peine, le sacrifice que se sont imposés les humbles et les pauvres. Ils ont compris, ceux-là, que la politique n'a rien à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voir dans cette fête de Jeanne d'Arc, qui devrait être pour tous celle de l'union et de la fraternité. Les commerçants qui, un peu trop prudents, ont voulu ménager une clientèle hypothétique, me semblent avoir fait un mauvais calcul. Honorer Jeanne, la grande patriote, ne passera jamais pour un crime aux yeux des vrais Français.

Le pavoisement, l'illumination ont, pour les fêtes de 1910, gagné en étendue dans la ville de Quimper, et en ont fait une réjouissance qui finira bien par être nationale.

LOPERHET. — **La Mission.** — La Mission de Loperhet a eu lieu du 17 au 30 Avril dernier, avec un succès complet.

Désirée et demandée par les paroissiens, elle a été facile à préparer, et a été suivie avec une grande régularité depuis le premier exercice jusqu'au dernier. La première semaine surtout a été remarquable sous ce rapport, de l'avis de tous les missionnaires. La seconde compta quelques retardataires, les deux premiers jours ; mais, dès le mercredi matin, l'église était comble, et, dans l'après-midi, beaucoup d'auditeurs étaient obligés de rester aux portes pour entendre l'explication des tableaux. Mais donnons quelques détails.

La Mission des enfants, qui était aussi leur retraite de communion, s'ouvrit le mercredi 13, et dès leur entrée à l'église, on pouvait constater, à leur attitude, la surprise et la joie que leur causaient les brillantes décorations qui les entouraient de tous côtés, et les tableaux énigmatiques dont on leur avait promis l'explication. Une autre faveur, inattendue, leur était réservée : M. le vicaire de Dirinon, qui allait leur prêcher la Mission, avec M. Guillerm, vicaire de Plougastel, leur annonça dès le premier entretien qu'en plus de l'explication des tableaux à l'église, ils auraient encore des séances de projections, dans une grande salle du bourg, et il tint parole. Et ces projections, adaptées au but de la retraite, démontrèrent une fois de plus l'efficacité de l'enseignement par l'image.

La joie et la satisfaction des enfants ne pouvaient que stimuler encore l'empressement des parents. Et ce fut devant un auditoire très recueilli que M. Kerjean, président de la première semaine, prononça son premier discours, dont l'impression fut profonde. On sentait dès lors, que l'orateur, maître de son auditoire, le trouverait jusqu'à la fin disposé à entendre avec un cœur docile non seulement les vérités éternelles sur le retour à Dieu, mais aussi l'enseignement des devoirs actuels, que tout homme doit suivre, sous peine de n'être chrétien que de nom.

Les autres missionnaires ont tous confirmé et développé cet enseignement indispensable : M. Salou, dans les conférences ; M. Kerlouet, dans l'explication des tableaux ; MM. les Recteurs de Logonna et de Dirinon ; M. Corre, vicaire de Guipavas, dans l'exposé des grandes vérités. Le chant était dirigé par M. Pennec,

vicaire de Plourin-Morlaix, qui, aidé de la puissante musique de M. Jézéquel, a réussi, dès le premier jour, à donner de l'entrain à la Mission.

Nombre de communions de la première semaine : 456 le samedi, ainsi que le dimanche matin, à quelques unités près.

†

La seconde semaine était présidée par M. Tanguy, curé de Plougastel, dont chacun connaît la parole à l'emporte-pièce qui subjugue l'auditoire du premier coup pour l'éclairer et le toucher ensuite plus facilement... Dans les circonstances actuelles, il y a partout des questions délicates à traiter ; ici, les orateurs des deux semaines ont démontré qu'on peut toujours les exposer utilement quand on prend la manière.

Avec M. Tanguy collaboraient : M. le Recteur actuel de Saint-Ségal, qui donnait la conférence sur la pénitence ; M. Gargadennec, qui expliqua les tableaux avec un succès toujours croissant ; MM. les Recteurs de Saint-Thois, d'Irvillac, de Saint-Divy, et M. Cloastre, chapelain, qui exposaient les grandes vérités.

Le chant était dirigé par un enfant de la paroisse, M. Kernéis, qui, revenu un instant parmi les siens, ne devait pas trouver plus de difficulté à les faire chanter avec lui, qu'il n'en éprouvait jadis à chanter avec eux, sur les bancs du catéchisme.

Nombre de communions de la seconde semaine : 486.

Le dimanche 1er Mai, une grande procession devait réunir toute la paroisse et clôturer dignement la Mission. Il y avait ce jour-là à bénir, et à porter pour la première fois, la statue de sainte Anne et celle de Jeanne d'Arc, don d'une famille généreuse, puis la bannière de Jeanne d'Arc, qui est aussi celle de la « Jeunesse Catholique », nouvellement formée dans la paroisse. Il y avait surtout le panégyrique de la Bienheureuse, par M. le Président de la Mission.

Le temps était beau, toute la paroisse était là, et un grand nombre d'habitants des paroisses voisines ; aussi la cérémonie fut grandiose. Avant vêpres, bénédiction solennelle des statues et de la bannière, par M. le Curé-doyen de Daoulas. Après les vêpres, chantées par M. l'abbé Le Bot, la procession se déploya majestueusement sur le parcours d'un fort kilomètre.

Au retour à l'église, M. Tanguy prononça le discours attendu, et entendu aussi bien par ceux qui avaient dû rester aux portes que par les plus favorisés qui avaient trouvé place à l'église. Après avoir décrit à grands traits la vie de l'héroïne, l'orateur traça un parallèle saisissant entre l'état politique de la France quand Jeanne d'Arc parut et son état moral et religieux à notre époque, où elle reparaît pour nous montrer de nouveau le chemin de la délivrance et de la victoire. Puis, en des termes singulièrement pathétiques, il a exhorté les paroissiens à former, comme bouquet de mission, la résolution inébranlable de rester, jusqu'à la fin, bons soldats de Jésus-Christ : *Bonus miles Christi Jesu.* ***

Archives diocésaines Quimper et Léc

LESNEVEN. — **Retraite de femmes**, *du 24 au 30 Avril.* — 37 paroisses ; 83 retraitantes : Plouédern, 12 ; Brélès, 5 ; Plouider, 5 ; Kersaint-Plabennec, 4 ; Plabennec, 4 ; Plougoulm, 4 ; Trégarantec, 4 ; Le Folgoët, 3 ; Plounévez-Lochrist, 3 ; Roscoff, 3 ; Cléder, 2 ; Lesneven, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Lanildut, 2 ; Milizac, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Sibiril, 2 ; Brest, 1 ; Bodilis, 1 ; Le Drennec, 1 ; Guissény, 1 ; Goulven, 1 ; Kerlouan, 1 ; Kernouès, 1 ; Kernilis, 1 ; Lannilis, 1 ; Plouescat, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Plougar, 1 ; Plouzané 1 ; Le Relecq-Kerhuon, 1 ; Santec, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Saint-Vougay, 1.

Associations de pères de famille *(suite).* — SCAER. — Dimanche 8 Mai, s'est tenue à Scaër une nombreuse réunion de chefs de famille. M. le marquis de la Ferronnays, en termes nets et précis, a montré que tous les pères de famille chrétiens ont le devoir de s'associer pour pouvoir, d'une façon plus efficace, défendre l'âme de leurs enfants contre les dangers de l'école laïque soi-disant neutre...

Après cette conférence, souvent interrompue par les applaudissements, on décida la création d'une Association cantonale de chefs de famille, dont M. le marquis de la Ferronnays fut acclamé président d'honneur. Ont été nommés ensuite : président du bureau, M. Delaporte, négociant à Scaër ; vice-président, M. Gallic, maire de Querrien ; secrétaire, M. Penn (Jean), de Saint-Thurien.

On a également nommé un conseil de quinze membres, dont sept membres de Scaër, cinq de Querrien et trois de Saint-Thurien. L'Association compte environ 500 adhérents dans tout le canton.

(A suivre.)

Pour les Bretons émigrés. — Beaucoup de nos compatriotes vont dans la Beauce et pays circonvoisins, à l'époque du binage ou de la moisson. Pour répondre aux besoins religieux et même matériels des travailleurs bretons, Mgr l'Evêque de Chartres a établi une Œuvre qu'il demande à Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon de faire connaître dans son diocèse.

Nous nous empressons de publier le programme qui nous est communiqué, en le recommandant à l'attention de nos confrères qui auraient dans leurs paroisses quelques uns des travailleurs en question.

BUT. — *L'œuvre des ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir* se propose de faciliter à ses membres la pratique des devoirs religieux et de s'intéresser aux conditions morales et sociales de leur séjour en Eure-et-Loir pendant la durée des travaux agricoles.

ORGANISATION. — Cette œuvre, qui a son centre à Chartres (6, impasse de la Moutonnerie), est confiée à un prêtre, désigné par la Direction diocésaine des Œuvres, secondé par des laïques dévoués, qui s'assurent le concours du curé de chaque paroisse et des cultivateurs d'Eure-et-Loir.

Elle s'intéresse à tous les ouvriers, Belges, Bretons, Polonais, etc., qui auront contracté l'engagement d'honneur d'assister à la messe chaque Dimanche, à moins de raisons graves.

Elle prend des mesures pour leur éviter un séjour, presque toujours néfaste, dans les villes, soit avant, soit après les travaux.

En outre, un office de placement est créé à Chartres pour ces ouvriers (1). (Pourront aussi y recourir, à la condition de remplir leurs devoirs religieux, ceux qui désirent s'engager comme domestiques de ferme.)

AVANTAGES. — Dans la mesure du possible, l'Œuvre favorise le repos dominical et organise pour les ouvriers de la même localité des réunions intimes, le Dimanche soir.

Elle s'intéresse aux conditions matérielles de ses membres et les aide au besoin dans leurs revendications légitimes.

Pour ceux qui le désirent, elle possède une Caisse de dépôts, soit à Chartres, soit au presbytère de la paroisse.

Elle se préoccupe des soins et de l'hospitalisation à donner aux malades.

Elle sert d'intermédiaire, sûr et gratuit, pour les correspondances, envois d'argent aux familles, renseignements de voyage, etc.

CONDITION. — S'engager à remplir ses devoirs religieux.

S'adresser à M. l'abbé Charpentier, vicaire à la Cathédrale, 6, impasse de la Moutonnerie, Chartres.

Avis opportun. — Les journaux ont publié la note suivante extraite de la *Semaine religieuse* d'Albi :

« Plusieurs prêtres ou soi-disant prêtres chaldéens, malheureusement munis de *celebret* d'évêques français qu'ils ont su obtenir par habileté ou subrepticement, parcourent en ce moment les divers diocèses de France.

» Le secrétaire de la propagande, Mgr Jérôme Rolleri, vient de nous faire savoir que tous ces quêteurs, Elie Simon et autres, lui sont inconnus et qu'ils ne sont pas prêtres catholiques. La lettre rappelle en même temps que les divers membres du clergé et les catholiques en général ne doivent accueillir les prêtres orientaux que s'ils sont munis d'une autorisation de la Propagande : *Nisi testimonium exhiberent authenticum hujus S. Congregationis.* »

Un journal de la région annonçait dernièrement qu'Elie Simon et un confrère « font » actuellement la Bretagne... Hier, on nous signalait la présence des deux quêteurs orientaux à Brest.

Avis aux intéressés.

---

(1) L'Office de placement ne s'occupera des ouvriers que pour les engagements de 1911.

Vie de Dom Guéranger, abbé de Solesmes,

par un moine Bénédictin de la Congrégation de France.

Nous sommes heureux de donner ici la lettre que Mgr l'Evêque de Quimper avait adressée à l'auteur de ce remarquable ouvrage et qui est imprimée en tête de la 2e édition.

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON — Quimper, le 6 Décembre 1909.

MON RÉVÉRENDISSIME ET BIEN CHER PÈRE,

Le « Moine d'Occident » du dix-neuvième siècle, celui qui ressuscita la vie bénédictine en France, vient de revivre sous votre plume.

C'était un peu un paradoxe, même de la part d'un moine exilé, de venir faire l'apologie de l'état religieux au moment précis où les maîtres du jour le proscrivent. Mais vous aviez raison. L'heure où le droit à la vie est contesté à ceux qui entendent pratiquer dans toute leur ampleur les conseils de l'Evangile est assurément celle où nous devons le plus énergiquement le revendiquer pour eux : car ce droit de l'homme est dans la circonstance le droit de Jésus-Christ et de son Eglise, qui ont toujours et partout affirmé que la vie religieuse entre dans le plan divin comme le moyen providentiel de rechercher et d'atteindre la perfection.

Votre livre rapprendra aux Français l'espérance. A première vue, quelle cause pouvait paraître plus irrémédiablement perdue que celle des ordres monastiques, au début du dix-neuvième siècle, quand naissait le jeune Guéranger ? Votre histoire s'ouvre par un tableau de mort, et c'est la mort, non d'un homme, mais d'une institution, qui fut dans l'Eglise de France l'une des plus fécondes et des plus saintes, l'institution monastique. Elle tombe sous les coups de la Constituante, et les moines s'évanouissent dans la dispersion, comme leurs biens dans une liquidation qui aboutit déjà à la ruine.

Mais l'enfant de Sablé grandit. Les « Saints de Solesmes » le connaissent et l'attirent. Celui qu'on appelle déjà « le Moine » au lycée d'Angers monte au séminaire du Mans. Ses études, ses lectures, sa piété, éveillent en lui les pensées qui aboutiront à la fois à sa vocation bénédictine et à son culte pour la pure doctrine romaine et pour la liturgie qui l'exprime. Dieu hâte sa formation. Dans l'intimité de son vieil évêque, il retrouvera vivantes les habitudes de dignité et de vertu qui distinguaient l'ancien clergé. Lamennais l'aborde : mais c'est pour le confirmer dans son ultramontanisme sans l'entraîner dans ses erreurs. Il rencontre Lacordaire et il assiste à sa première leçon dans l'humble classe qui lui vaudra le procès de l'*école libre*, pour apprendre de lui comment la liberté se prend quand les gouvernements la refusent, comme il devait lui apprendre

plus tard lui-même comment on ressuscite un ordre religieux en s'imposant, au nom du droit, aux lois de son pays.

La résurrection d'un ordre est une œuvre toujours difficile. L'esprit public se défie de ce qu'il considère comme un retour indiscret au passé aboli. Et puis, comment former sur place, même avec des sujets de bonne volonté, une communauté entièrement neuve, et sans autre tradition que celle des livres, interprétés par un maître qui doit se former lui-même en formant ses frères ? Il faudrait une paix profonde pour favoriser un travail si délicat. Dom Guéranger l'a entrepris au milieu des orages les plus imprévus du dedans et du dehors. Il a dû mener de front son œuvre spirituelle, et ses exercices de règle, et ses études variées, et ses voyages lointains, et ses soucis d'argent. Il a dû se défendre en même temps contre les ennemis qui menacent la maison à peine fondée, hélas ! et contre l'ami de la première heure qui lui conteste ses droits et ses prérogatives d'abbé. Et pourtant, rien dans son œuvre n'a senti l'improvisation. Avec une maturité toujours réglée et sage, il a pu entraîner toute sa jeune famille religieuse à la recherche de la perfection intérieure, sans négliger ni le travail intellectuel, qui n'est pour les fils de saint Benoît qu'un but secondaire, ni le grand devoir de la prière publique, qui est l'objet propre de leur vocation, et auquel la parure des cérémonies et des chants donne un charme austère qui n'a pas cessé de séduire les amis et les visiteurs des proscrits de Solesmes.

Dieu a mis la main visiblement à cette entreprise où tout était droit. Grégoire XVI la consacrait par une approbation formelle quelques jours avant la profession du jeune père à Saint-Paul-hors-les-Murs. A part quelques heures de discorde douloureuse, le fondateur trouvait dans ses premiers fils comme dans les générations qui suivirent l'appui d'une soumission aimante ; et de loin l'affection fidèle des grands évêques, et celle de Mme Swetchine, de Montalembert, de Lacordaire, de Veuillot, le soutenait dans les jours difficiles.

Comment trouvait-il le temps, au milieu de ses préoccupations absorbantes et de ses prières prolongées, non seulement de faire bon visage aux hôtes de chaque jour, mais encore d'activer d'année en année ses études et celles de ses pères, et de réjouir la France catholique par le renouveau de la science bénédictine au dix-neuvième siècle ? La prière donne le calme à l'esprit et elle favorise le labeur de la pensée. Il n'avait qu'à suivre, pour ainsi dire, le courant d'idées alimenté en lui par l'office divin pour aborder sans effort les larges vues théologiques des Pères de l'Eglise, en retrouver le fonds mystique dans cette liturgie dont il a si magnifiquement décrit le rôle dans la vie des âmes et dans celle des peuples, et marquer sur le terrain de l'histoire, avec plus de précision de jour en jour, la marche suivie par la pensée et la volonté chrétiennes dans leurs rapports avec le pontife romain, au point de vue

Archives diocésaines Quimper et Léon

de la foi, de la prière et de la discipline. Il déterminait ainsi en France, à travers quelques oppositions aujourd'hui oubliées, l'élan irrésistible qui devait en vingt ans ramener nos diocèses à l'unité liturgique. Et ce bon combat lui laissait encore le loisir de nous donner cette *Année liturgique* qui est bien le manuel fondamental de la piété catholique, et de faire revivre, pour nous donner si à propos une leçon de courage, l'héroïque et pure épopée du martyre de sainte Cécile, en attendant qu'il pût mettre sous le patronage de la vierge chrétienne l'abbaye de moniales qu'il rêvait de fonder.

Il faut le dire, d'ailleurs, rien de ce qui intéresse l'Eglise dans cette grande période historique ne l'a laissé indifférent. Il a été mêlé par la nature de ses études comme par ses relations à toutes les discussions et à toutes les affaires religieuses importantes de l'époque. Sur toutes, il a donné la note exacte et nettement catholique. Sans rejeter pratiquement les transactions que l'état de la société impose, il a été l'homme des principes. On ne gagne jamais rien à les sacrifier. Il a aimé à les affirmer avec toutes leurs conséquences. Il les a mis à la base de tous ses jugements aussi bien en matière de politique ou d'histoire qu'en matière de religion. Ainsi s'explique son attitude dans l'affaire de la liberté d'enseignement.

Vous avez raconté tout cela, mon Révérendissime Père, en ami de la paix et de la vérité. On ne pourra pas dire que l'exil a donné à votre œuvre un ton amer et irrité. Vous écrivez en homme que les persécutions n'ont pas surpris et n'abattront pas. Toute cette histoire respire loyalement l'esprit de filiale docilité à l'égard de Rome, et l'esprit de chrétienne indépendance à l'égard des pouvoirs du monde. C'est le moyen d'être fort sous l'orage.

Vos amis jouiront de retrouver sous votre plume, dans la doctrine et dans le récit, dans vos vues si justes sur le sens vrai de la vie religieuse, sur les services qu'elle rend à l'Eglise, sur les haines qu'elle suscitera toujours et qu'elle vaincra toujours, toute la fermeté de sens et d'élévation d'âme d'un maître de la vie monastique, qui a vécu ce qu'il expose et qui aime ce qu'il vit.

Pourquoi faut-il que ce premier volume ait paru trop tard pour que l'abbesse de Sainte-Cécile ait pu le goûter ? Dieu lui a refusé cette joie sur la terre. Elle le priera de bénir l'œuvre et l'ouvrier, et hâtera l'apparition du volume suivant, où la naissance de l'abbaye qu'elle fonda doit nous être contée, avec les travaux relatifs à l'Immaculée Conception et au Concile.

A l'heure où nous le lirons, peut être déjà la vieille abbaye si dignement relevée de ses ruines aura passé entre des mains profanes. Dom Guéranger avait pu sauver les bâtiments le jour où l'on commençait à les détruire. Que vont-ils devenir maintenant ? En tous cas, les envahisseurs du domaine bénédictin essaieront vainement de supprimer les titres de propriété que vous avez, de vos mains monastiques, si puissamment inscrits dans les murs indestructibles de l'abbaye renouvelée. Elle demeurera la propriété des moines, une propriété « dont ne pourrait les dessaisir aucune disposition équitable d'un peuple vraiment civilisé ».

Veuillez agréer, mon Révérendissime et bien cher Père, l'assurance de mon affectueux respect et de mon religieux dévouement.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Tous ces derniers temps, le Souverain Pontife a donné de nombreuses audiences privées aux cardinaux, aux évêques italiens et étrangers et autres personnages venus à Rome. Il a reçu, entre autres, les deux secrétaires de la Commission biblique, les RR. PP. Vigouroux et Janssens.

Le samedi 7 Mai a eu lieu la réception de l'Union des Femmes catholiques Italiennes. Leur présidente, la princesse Giustiniani Bandini, rappela au Pape l'audience de l'an dernier, à laquelle assistèrent les Ligues françaises féminines, venues à Rome pour la béatification de Jeanne d'Arc. Elle montre les progrès réalisés par l'Union depuis un an ; elle proclame le dévouement et l'obéissance absolus des membres au Saint-Siège.

Le Pape la félicite pour les progrès accomplis, exhorte les associées à l'union et à l'activité toujours plus grande pour les œuvres entreprises.

300 personnes assistaient à cette audience.

***

La nouvelle de la mort du roi Edouard VII a causé une impression profonde au Vatican, où la largeur des vues et l'esprit d'équité du roi étaient vivement appréciés ; dès la première nouvelle du décès, le Saint-Père a fait parvenir au prince de Galles l'expression de ses vives condoléances.

— **Congrégation des Rites.** — Le 3 Mai, a eu lieu une congrégation antépréparatoire des Rites pour examiner l'héroïcité des vertus du Vénér. Marcellin-Joseph Champagnat.

Le Vénér. Champagnat est le fondateur de l'Institut si méritant des Petits Frères de Marie. Il était religieux de la Société de Marie, ami du Vénér. P. Colin, son fondateur.

La réunion des Rites a eu lieu chez S. E. le cardinal Ferrata, ponent de la cause.

Archives diocésaines Quimper et Léon

France. — **Les élections.** — Les élections législatives, qui ont eu lieu le 24 Avril et le 8 Mai, ne semblent pas devoir modifier sensiblement la situation politique. On constate cependant une légère amélioration, un progrès dans le sens de la liberté religieuse. Mais il faut avouer que le résultat n'a pas répondu aux espérances et aux efforts méritoires des catholiques, en Bretagne principalement. « La défaite électorale, écrit Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc à ses diocésains, n'est pas contestable. Elle est douloureuse. Elle diminuera au loin le bon renom de notre diocèse. Elle aura sur place, à tous les points de vue, des effets désastreux. Tout cela est vrai. C'est une blessure cruelle à notre amour-propre légitime de catholiques et de Bretons. »

C'est notre sentiment. Nous sommes humiliés de voir employer avec succès, dans notre pays, des moyens de corruption et d'intimidation indignes d'un pays civilisé ; et nous ne pouvons comprendre que des chrétiens convaincus et pratiquants donnent — ou vendent — leurs suffrages à des ennemis déclarés de leurs croyances et de leur religion.

Puissent-ils n'avoir pas à déplorer trop amèrement leur inconséquence !

Evêques poursuivis. — Arras. — Le 4 Mai est revenue devant le tribunal civil l'action en dommages-intérêts intentée par la fédération des Amicales d'instituteurs contre Mgr Williez, évêque d'Arras.

M. Proteau, procureur de la République, a prononcé son réquisitoire. Suivant lui, la lettre des évêques constitue un abus du droit de critique indéfendable. Il y a même manque de bonne foi. Le Procureur ose soutenir que plusieurs membres de l'épiscopat ont regretté la lettre collective. Il cite en particulier Mgr Chapon et Mgr Gibier, se gardant bien d'ajouter que tous deux ont protesté contre l'interprétation donnée à leur langage.

Le Procureur soutient aussi la compétence du tribunal. Il critique le jugement de Nancy, affirme l'existence légale des Amicales, conclut à la recevalité et à la condamnation, suivant le jugement de Reims.

Le tribunal a renvoyé son jugement à une date ultérieure.

La fête de Jeanne d'Arc. — De tous les points de la France, on signale la splendeur des fêtes célébrées en l'honneur de Jeanne d'Arc.

A Paris, en raison de la mort du roi d'Angleterre et en signe d'union de deuil avec une nation amie, Mgr l'Archevêque, après avoir consulté d'éminents catholiques et notamment M. Keller, président du Comité Jeanne-d'Arc, a invité par une note officielle les fidèles de la capitale à supprimer toute manifestation extérieure. L'essor du pavoisement, déjà considérable, a été ainsi arrêté, et l'illumination n'a pas eu lieu.

La bienheureuse Jeanne d'Arc daignera agréer l'intention du triomphe qu'on lui préparait. Le peuple anglais sera certainement sensible au sacrifice qui a été fait pour lui témoigner la sympathie de la capitale de la France.

Dans les églises, les solennités ont été très belles et ont réuni partout des foules considérables. A Notre-Dame, Mgr Amette a officié pontificalement.

Aux vêpres, M. l'abbé Sertillanges, professeur à l'Institut catholique, prononça un beau panégyrique de la Bienheureuse, où il s'efforça de montrer d'abord ce qu'elle fut comme représentation de l'âme française ; puis, ce qu'elle réalisa dans le passé : le salut et l'unité de la nation ; enfin, ce qu'elle peut réaliser encore aujourd'hui en tant que symbole et lien d'une union nouvelle : l'union morale et religieuse des Français.

***

Des députations de jeunes gens, lycéens, étudiants et autres, ont porté des fleurs à la statue de Jeanne d'Arc... Bravo, les jeunes patriotes ! leur démonstration compense un peu la douleur et la honte qu'on éprouve en voyant élu comme député, à Versailles, Thalamas, l'insulteur de l'héroïne nationale !

***

A Orléans, les fêtes traditionnelles en l'honneur de la Libératrice, avancées d'un jour à cause des élections, ont commencé le vendredi 6 Mai.

Malgré un temps affreux, une foule immense s'était massée devant la cathédrale, tandis que la retraite militaire défilait devant la basilique sans s'y arrêter. Le Conseil municipal vint, suivant l'usage, précédé de la musique des sapeurs-pompiers, remettre l'étendard de la Pucelle aux évêques qui étaient réunis devant le portail, et au premier rang desquels on remarquait Mgr Dubillard. Le maire, M. Courtin Rossignol, remit l'étendard à Mgr Touchet, qui répondit :

« Monsieur le Maire, je suis honoré de recevoir une fois de plus de vos mains la bannière de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Permettez-moi de la remettre à Mgr l'Archevêque de Chambéry ; il est le métropolitain de cette Savoie qui célèbre présentement le cinquantième anniversaire de son annexion à la France. Que la remise de cet étendard glorieux entre tous signifie le salut de la vieille patrie à la plus jeune de nos provinces... »

Au même instant, les tours de la cathédrale s'embrasaient splendidement et 600 chanteurs entonnaient l'*Hymne à l'Etendard*.

De longues acclamations retentirent, tandis que le clergé rentrait à la cathédrale au chant du *Te Deum*.

Le samedi, à 10 heures, la messe d'action de grâces a été célébrée en présence des évêques. M. l'abbé Gaudeau, ancien professeur à l'Institut catholique de Paris, prononça un beau panégyrique ; puis le cortège se déroula sur le parcours ordinaire, mais

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

amoindri de moitié, grâce au mauvais vouloir du gouvernement... Tous à Orléans — et ailleurs — le déplorent et rendent hommage au Conseil municipal et au clergé, gardiens de la tradition.

Le R. P. Victor Delaporte, S. J. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme du R. P. Delaporte, décédé à la maison Saint-Yves de Rennes et enterré à Vannes. Il n'appartenait à notre diocèse ni par sa naissance ni par son ordination ; mais le collège Saint-François-Xavier fut sa dernière résidence. On sait qu'il était écrivain et poëte de grande valeur. Outre ses poésies, inspirées le plus souvent par le Sacré-Cœur, la très sainte Vierge et la France, il a composé quelques drames scolaires qui ont eu le plus grand succès dans les collèges et les patronages. Depuis de longues années, il fut atteint d'une paralysie des membres, qui n'épargna que sa belle intelligence, mais lui rendit tout mouvement impossible. C'est alors qu'il se résigna patiemment à cette vie d'hôpital, qui lui fut adoucie autant qu'il est possible par la charité fraternelle et le dévouement des bonnes religieuses de Saint-Yves.

Il a voulu que ses restes reposent près de ses anciens confrères décédés à Vannes, où ses funérailles ont été célébrées en la cathédrale le jeudi 28 avril. *(Semaine religieuse* de Vannes.)

ANGLETERRE. — **Mort du roi.** — L'Angleterre est en deuil de son roi, décédé le 7 Mai.

Edouard VII laissera dans l'histoire la réputation méritée d'un grand politique et d'un habile diplomate. Arbitre des destinées de l'Europe, il fut un arbitre pacifique ; il se montra toujours le fidèle ami de la France — qui ne l'oubliera pas.

« Nous autres catholiques, dit la *Croix*, nous ne saurions oublier que, bien que souverain protestant, il ouvrit largement l'hospitalité de l'Angleterre aux Congrégations chassées de France. Voilà un mois, il assistait, respectueux et recueilli, à la grande procession du Saint Sacrement, sur le parvis du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes... »

BIBLIOGRAPHIE

Jeanne d'Arc et l'Union française, Discours prononcé à Notre-Dame de Paris, le 8 Mai 1910, par M l'abbé Sertillanges, professeur à l'Institut Catholique. (A la librairie Levé, 71, rue de Rennes.) Prix : 0.50.

La Vie et la Légende de saint Gwennolé, publiée par Pierre ALLIER. 1 vol. in-12 de la collection *Chefs-d'œuvre de la littérature hagiographique (Science et Religion,* n° 530). Prix : 0 fr. 60. BLOUD et C^ie^, éditeurs.

Ce gracieux volume fera la joie de tous les amateurs de « Vies de saints » conçues comme elles doivent l'être, c'est-à-dire avec le pieux respect des traditions et le sens de leur très particulière poésie.

A Quimper, librairie J. Salaün.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 20 Mai 1910. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Retraites ecclésiastiques ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La récitation du *Regina cœli ;* Pèlerinage de Lourdes ; La Visite pastorale en 1910 (à suivre) ; La question des biens ecclésiastiques au Conseil général ; Union des Retraites Régionales ; Le nouveau tarif postal ; Cinquantenaire des Zouaves pontificaux.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Directions pontificales ; France ; Ligue Patriotique des Françaises.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Mai. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ. Double de 2e classe, Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Ubalde, Confesseur.
Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Ubalde.

Lundi, 23. — S. Donatien et S. Rogatien, Martyrs *(au Propre diocésain).* Semi-double. Rouge.

Mardi, 24. — Notre-Dame Auxiliatrice *(au Supplément).* Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 25. — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.

Jeudi, 26. — FÊTE DU T. SAINT-SACREMENT *(Fête-Dieu).* Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 27. — S. Bède le Vénérable, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 28. — S. Augustin de Cantorbéry, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 29. — 2e Dimanche après la Pentecôte.
Solennité du T. Saint-Sacrement.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Bourg-Blanc	du 19 au 22 Mai.
Loqueffret	du 23 au 25 —
Argol	du 26 au 28 —

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I Retraites ecclésiastiques. — Nous rappelons à tous Nos prêtres les prescriptions des Statuts diocésains relativement aux retraites annuelles, et leur recommandons instamment de s'y conformer.

Les deux retraites pastorales, prêchées par Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, seront données à Quimper, à l'Institution Saint-Vincent de Paul (ancien établissement des Frères), rue de Kerfeunteun.

La première retraite s'ouvrira le *lundi soir 1er Août*. Les prêtres ordonnés en 1904, 1905 et 1906 (à l'exception des professeurs et maîtres d'étude) y sont convoqués et devront être rendus à l'établissement indiqué, le dimanche soir 31 Juillet, pour subir le lendemain leur examen.

La deuxième retraite commencera le *lundi soir 8 Août*. Les prêtres ordonnés en 1907, 1908 et 1909 (à l'exception des professeurs et maîtres d'étude) devront la suivre et arriver le dimanche 7 Août, pour l'examen du lundi.

Nous laissons aux jeunes professeurs et maîtres d'étude la faculté de subir leur examen, soit à Quimper, le 1er ou le 8 Août (suivant la date de leur ordination), soit au Grand-Séminaire, le 20 Septembre. Ceux qui préféreront le subir à Quimper, le 1er ou le 8 Août, sont priés d'en informer M. le Supérieur du Grand Séminaire.

Une retraite spéciale, à laquelle sont convoqués tous les prêtres employés dans les collèges ecclésiastiques de Notre diocèse et dans Nos séminaires, s'ouvrira le *mardi soir 20 Septembre*, au Grand Séminaire (Carmel de Brest), et sera prêchée par M. Coriton, chanoine honoraire, vice-official de Paris.

L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1899, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, est fixé au *mardi 20 Septembre*, et commencera à 8 heures du matin, au Grand Séminaire (Carmel de Brest).

Le même jour, et à la même heure, également au Grand Séminaire, aura lieu l'examen des jeunes prêtres professeurs ou surveillants, qui auront préféré ne pas user de la faculté de subir leur examen à Quimper le 1er ou le 8 Août.

II. Nominations — Par décision épiscopale du 17 Mai, ont été nommés :

Recteur de Saint-Coulitz, M. Chuiton, auxiliaire dans la même paroisse ;

Vicaire à Tréboul, M. Sellin, vicaire à Ploumoguer ;

Vicaire à Ploumoguer, M. Pichon, auxiliaire dans la même paroisse ;

Recteur de Loc-Brévalaire, M. Berrou, vicaire à Plabennec ;

Vicaire à Plabennec, M. Bastard, auxiliaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les Communions d'enfants.**
III. — **Mission.** — QUIMPERLÉ (les deux paroisses), du *22 Mai au 12 Juin.*
IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite française des Tertiaires, du *22 au 28 Mai.*
— MORLAIX, retraite bretonne pour les femmes, du *5 au 12 Juin.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Conformément au désir du Souverain Pontife et à la prescription faite par Mgr l'Evêque dans sa Lettre pastorale du 6 Avril dernier, un Triduum en l'honneur du T. Saint-Sacrement aura lieu en la cathédrale de Saint-Corentin, les *vendredi, samedi* et *dimanche, 24, 25* et *26 Mai.*

La *Semaine religieuse* donnera, dans son prochain numéro, le programme et l'horaire des réunions.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 22 Mai*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

La récitation du *Regina cœli*. — Nous recevons d'un obligeant confrère la note suivante :

« Plusieurs, se fondant sur la rubrique du Bréviaire : *Post Nonam, celebratâ Missâ, terminatur Tempus Paschale*, récitent l'*Angelus*, à midi, le samedi après la Pentecôte. Ont-ils raison ? Non. En Mai 1896, Léon XIII a déclaré, de sa propre autorité, qu'il faut dire le *Regina cœli*, à midi, le samedi avant la Trinité. »

Pèlerinage de Lourdes. — La circulaire concernant le pèlerinage de Lourdes paraîtra la semaine prochaine.

Le registre des inscriptions sera ouvert à partir du 24 Mai.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

La Visite pastorale en 1910 *(suite)*.

Le vendredi 15 Avril, comme nous l'avons raconté (1), Monseigneur l'Evêque terminait, à Scaër, sa tournée pastorale dans l'arrondissement de Quimperlé et commençait la visite du vaste archiprêtré de Châteaulin, où les paroisses sont plus espacées. Partout, malgré les distances et le temps souvent peu favorable, Sa Grandeur a eu le spectacle consolant des populations accourues à sa rencontre s'inclinant, avec un religieux respect, sous sa main bénissante.

15-16 Avril. — Arrivée à Coray, vers 5 heures. Le temps se relève un peu, et permet la réception habituelle à l'entrée du bourg. Un groupe de jeunes gens sonnent du clairon, et la procession, pour gagner l'église, passe sous un arc de triomphe de belles proportions et très bien décoré.

L'Evêque confirme, le lendemain, les enfants de Leuhan avec ceux de Coray. Froid très vif, pluie, vent.

Après-midi, on descend dans la vallée de l'Odet, où l'on aperçoit la vieille église de Trégourez blottie derrière ses grands ifs. Une nombreuse escorte attendait Monseigneur aux confins de la paroisse, où la réception ne laisse rien à désirer.

17 Avril. — A Laz, grande affluence de population à cause du dimanche. Le temps s'est heureusement modifié, le soleil s'est levé radieux et réchauffe l'atmosphère. A la fin de la cérémonie, toute cette foule se précipite sur les pas de l'Evêque et se range autour de lui, comme les enfants autour du père, sur la place ensoleillée. Familièrement, paternellement Monseigneur les félicite et donne ses derniers avis, auxquels les assistants répondent par des acclamations.

On gagne Saint-Goazec à travers la forêt, passant à côté du superbe château de Trévarez puis dans le parc de Kerwazec. Cavaliers et équipages très nombreux. L'Evêque remarque l'attitude pieuse et recueillie des enfants qui tous se présentent pour être confirmés, les mains jointes et l'image du Sacré Cœur sur la poitrine.

La pluie de nouveau survient, le vent fait rage, quand Monseigneur entre à Châteauneuf, après avoir contourné le mamelon sur lequel s'élève la chapelle de N.-D. des Portes. Un groupe de gymnastes en tenue, bravant le mauvais temps, saluent l'Evêque à la porte de l'église au roulement du tambour et au son du clairon. Malgré la fatigue de tant de journées si épuisantes, l'Evêque retrouve de chauds et énergiques accents pour célébrer le patron de la paroisse, S. Julien du Mans, et lui demander les leçons de force et de courage dont doivent se pénétrer les parents chrétiens et les électeurs catholiques pour remplir intégralement leurs devoirs.

(1) Voir la *Semaine religieuse* du 22 Avril.

18 Avril. — Après avoir donné la Confirmation, le matin à Châteauneuf et le soir à Spézet, où s'étaient rendus aussi les enfants de Landeleau, Monseigneur venait de partir pour se rendre à Cléden-Poher ; en route, une douloureuse nouvelle lui parvint : « Sa sœur est à toute extrémité... ; elle est morte », dit une seconde dépêche. Force lui est d'interrompre la visite pastorale, pour remplir un autre devoir bien pénible et plus pressant.

†

Mercredi, 27 Avril. — Les paroissiens de Cléden-Poher avaient, il y a huit jours, préparé à l'Evêque un cortège imposant : 60 cavaliers et des équipages nombreux l'attendaient à Pontrifen quand, brusquement, Sa Grandeur se vit rappelée à Quimper. Aujourd'hui, au même endroit, est postée une cavalcade presqu'aussi nombreuse. Monseigneur, parti ce matin de Châteauneuf, et la veille de Quimper, rejoint cette magnifique escorte et entre bientôt à sa suite dans le bourg de Cléden. Il est reçu par M. le Recteur, si jeune encore malgré le poids de l'âge, si aimé et si vénéré du troupeau auquel il donne ses soins depuis près de 40 ans, si épris de la beauté de son église, si heureux d'avoir réussi à réédifier, avec plus d'élégance encore que jadis, son clocher frappé par la foudre.

Les cérémonies s'y déroulent dans leur ordre accoutumé. Et peu d'heures après, l'Evêque a déjà repris sa course rapide et laborieuse à travers les paroisses.

Voici l'antique Plouguer et sa tour monumentale, d'une architecture si parfaite et si caractéristique qu'elle n'a vraiment pas à s'affliger du voisinage de sa rivale, la grande et belle tour de Saint-Trémeur. Confirmation à Plouguer, réception de l'Evêque à Carhaix : ainsi s'achève le programme très chargé de cette journée.

Jeudi, 28. — Carhaix : messe de communion, puis confirmation des enfants, dans la belle église artistement décorée. L'Evêque ne voyage pas en touriste ; il n'en a pas les loisirs. Cependant, il ne manque pas de s'intéresser vivement aux curiosités et souvenirs qui se présentent sur son passage : vieilles maisons, lieu de naissance de La Tour d'Auvergne, statue du héros. Mais il aime surtout à répandre son cœur, avec les flots intarissables d'une éloquence familière et paternelle dans les écoles qu'il visite. A Carhaix, l'on ne retrouve plus aujourd'hui la florissante institution des Ursulines ; la haine sectaire, après l'avoir tuée, s'est emparée de ses dépouilles. Mais elle n'a pas réussi à faire disparaître l'école chrétienne des garçons, à laquelle Monseigneur apporte aujourd'hui ses encouragements et sa bénédiction.

Saint-Hernin reçoit, dans l'après-midi, la visite épiscopale. Son clocher, très élancé et très gracieux, est pavoisé d'étendards aux couleurs de Jeanne d'Arc. A l'intérieur, l'église a subi une restauration très heureuse...

Vendredi 29. — Poullaouen. Temps froid, mais assez beau. Des arbres verts et des guirlandes font un décor gracieux au por-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tail de l'église. L'assistance est nombreuse et suit avec intérêt la cérémonie.....

De Poullaouen à Plouyé, le chemin direct est impraticable. Il faut descendre à Huelgoat, pour remonter à Plouyé par une route plus longue. Nous avons l'avantage de traverser cette vallée ombragée où l'eau bondit en cascades et se précipite brusquement au fond du ravin, à l'endroit si connu sous le nom de « Gouffre du Huelgoat ».

Samedi 30. — Par une belle route qui remonte une vallée semée de rochers énormes, nous remontons jusqu'à la Feuillée, adossée à la chaîne des Montagnes d'Arrée, dont le sombre profil se détache nettement à l'horizon. L'Evêque est conduit à l'église par une procession bien intéressante, formée des enfants des trois paroisses : La Feuillée, Botmeur, Brennilis. Un homme de cette paroisse porte fièrement la belle croix d'argent, sur laquelle on lit la date 1650.

De là Monseigneur se rend à Berrien, dont l'église, bien vieille, tomberait de délabrement, si elle n'était protégée par ce majestueux rideau d'arbres qu'un zèle intelligent et tenace a su lui conserver.

Dimanche, 1er Mai. — A Huelgoat, Monseigneur donne, le matin, la Confirmation. Il assiste ensuite à la messe chantée solennellement et, se substituant à M. le Curé pour le prône habituel, il rappelle aux parents, trop oublieux de leurs devoirs, la double obligation qui leur incombe d'envoyer leurs enfants dans des écoles chrétiennes, ou d'exercer une surveillance sérieuse et efficace sur l'enseignement qui leur est distribué dans les écoles publiques, pour y garantir la neutralité garantie par la loi.

Après dîner, départ pour Loqueffret par une route des plus ravissantes qui court et descend, à travers les pentes boisées, jusqu'au fond du vallon où se dresse majestueusement la tour de Saint-Herbot, puis, lentement, remonte le long de côteaux dénudés et de champs arides, où pousse tristement une lande maigre et courte. Une brillante cavalcade attend l'Evêque à Saint-Herbot. Mais avant de se mettre à sa suite, Monseigneur descend de voiture et visite la belle chapelle où sont réunies, pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de ses saints et pour la piété des pèlerins, tant d'admirables productions de l'art religieux : tour, calvaire, porche de granit, jubé et statues en bois, vitraux anciens, etc...

A Loqueffret est venu se joindre Lannédern, avec sa belle croix en argent (1680). L'Evêque confirme les enfants des deux paroisses. Puis, à travers ce riche et beau pays qui contraste prodigieusement avec la région désolée que nous traversions tout à l'heure, nous courons jusqu'à Pleyben, étape ménagée à Monseigneur pour lui permettre de gagner Saint-Ségal demain.

Samedi, 2 Mai. — Très brillante cavalcade à l'entrée de Saint-Ségal. L'église frappe vivement le regard de l'Evêque : elle apparaît jeune, fraîche et gracieuse dans un cadre de verdure tout

baigné de soleil : tour pavoisée aux couleurs nationales, flèche élégante. L'intérieur n'a pas moins de charme : une décoration de très bon goût, faite de guirlandes et d'oriflammes, ajoute encore aux grâces naturelles de sa jolie architecture.

Les enfants de Saint-Ségal et de Pont-de-Buis y sont rassemblés et y reçoivent la Confirmation.

Cependant, Pont-de-Buis ne sera pas privé de la visite de l'Evêque. Après midi, il faut descendre vers la nouvelle paroisse. Monseigneur s'y voit accueilli avec une joie et un empressement exceptionnels. On le conduit à l'endroit où s'élève l'église en construction ; la foule, qui l'escorte processionnellement, y pénètre avec lui, les enfants les premiers. L'Evêque monte sur une pierre : félicitations, remerciements aux paroissiens, aux bienfaiteurs...

Monseigneur reprend sa route, et descend bientôt dans la vieille et paisible cité du Faou. Aux pères chrétiens il fait entendre éloquemment le devoir qui leur incombe de donner l'exemple des pratiques religieuses à leurs enfants... Puis on gagne Rosnoën où doit se donner le lendemain la Confirmation.

Mardi, 3 Mai. — Ce fut une cérémonie très pieuse et très touchante : l'attitude particulièrement recueillie des confirmands, leurs chants exécutés avec une modération souvent inconnue aux enfants, l'attention religieuse des assistants, tout s'harmonisait à merveille avec la douce et majestueuse gravité de la fonction pontificale.

L'après-midi doit être consacré à Landévennec. Le temps est splendide et promet une agréable traversée. Nous embarquons, à Penforn, sur un canot orné de drapeaux tricolores et bientôt, vivement enlevée par les bras vigoureux de quatre rameurs, notre barque atteint l'autre rive. C'est un spectacle charmant qui s'offre alors au regard : la cale ensoleillée, la modeste église cachée dans le feuillage des grands arbres, les maisons blanches noyées dans la verdure, la procession rangée en ordre... Quel autre souvenir l'Evêque pouvait-il évoquer que celui de saint Guénolé débarquant avec ses moines sur ce coin de terre bretonne, pour y prier, pour y travailler, pour y faire du bien.

Et quels exemples de vertu ces religieux ont laissés, sur cette terre sainte, aux habitants d'aujourd'hui!...

Après la Confirmation, visite aux ruines de l'antique monastère, sous la conduite d'un guide très aimable. Beaucoup de joie, d'enthousiasme dans la population ; et quand l'Evêque quitte le quai pour retourner à Rosnoën, le cri plusieurs fois répété de : « Vive Monseigneur », éclate soudain et le poursuit longtemps sur les flots.

(A suivre.)

La question des biens ecclésiastiques au Conseil général. — On a lu, dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, la lettre si digne et si ferme écrite par Mgr l'Evêque au Conseil général du Finistère, à propos de la dévolution au département de la Maison des prêtres âgés ou infirmes, à Saint-Pol de

Archives diocésaines d Quir er et Léon

Léon, et du Petit Séminaire de Pont-Croix. Pour ce dernier établissement, l'attribution officielle n'en est pas encore faite, mais on sait qu'il est destiné à une œuvre d'assistance. La Maison Saint-Joseph est déjà attribuée au département ; néanmoins son affectation à une œuvre de philanthropie ne peut avoir d'effet qu'après la disparition du dernier des prêtres qui s'y trouvaient hospitalisés le 15 Décembre 1906.

C'est dans la séance du mercredi 11 Mai que le Conseil général était appelé à se prononcer sur l'acceptation des biens confisqués. Au nom des conseillers catholiques, M. le comte de Guébriant d'abord, puis MM. de Servigny et Trémintin ont protesté hautement contre la main-mise de l'Etat sur des biens appartenant au diocèse et déclaré qu'ils ne pouvaient, en conscience, s'associer de quelque façon que ce soit à cet acte de spoliation... L'acceptation par le département des biens volés a été adoptée — au scrutin public — par 19 voix. On décida ensuite que ces immeubles seront affectés à des œuvres de bienfaisance à désigner ultérieurement.

La question du Grand Séminaire a été ajournée, pour permettre de nouvelles recherches tendant à établir le droit de propriété du département.

Les catholiques du diocèse ont appris avec tristesse ces décisions du Conseil général qui, en consommant une violation sacrilège des droits imprescriptibles de l'Eglise, « préparent du même coup et rendent plus facile le vol légal des propriétés privées de toute nature, mises à la merci d'une majorité trop hardie ou trop faible ».

Union des Retraites Régionales. — **Retraite des Ouvriers**, à Lesneven, *du samedi 14 au lundi 16 Mai.* — 42 retraitants ; 9 paroisses représentées : Saint-Joseph du Pilier-Rouge, 15 ; Saint-Martin, de Brest, 8 ; Saint-Louis, 7 ; Saint-Sauveur, 5 ; Notre-Dame du Mont-Carmel, 1 ; Saint-Pierre Quilbignon, 2 ; Lambézellec, 1 ; Landerneau, 2 ; Lesneven, 1.

Le nouveau tarif postal. — Depuis le 1er Mai, le tarif postal est modifié ainsi qu'il suit pour l'affranchissement des lettres et des papiers d'affaires :

1° *Lettres.* — Pour la France et les colonies françaises :

Jusqu'à 20 grammes, 0 fr. 10 ;

De 20 à 50 grammes, 0 fr. 15 ;

Au-dessus de 50 grammes, 0 fr. 05 par 50 grammes ou fraction de 50 grammes, jusqu'au poids maximum d'un kilo.

Pour l'étranger, jusqu'à 20 grammes, 0 fr. 25 ; au-dessus de 20 grammes, 0 fr. 15 par 20 grammes ou fraction de 20 grammes.

2° *Papiers d'affaires*, expédiés sous bande ou sous enveloppe ouverte :

De 1 à 20 grammes, 0 fr. 05 ;

Au-dessus de 20 grammes, ils sont assimilés complètement aux lettres ordinaires, et paient, par conséquent, 0 fr. 15, de 20 grammes à 50. Au-dessus de 50 grammes, 0 fr. 05 par 50 grammes ou fractions de 50 grammes, *quel que soit le mode d'expédition* (sous enveloppe ouverte aussi bien que sous enveloppe fermée).

MM. les Curés et Recteurs voudront bien tenir compte de ces modifications, spécialement pour l'expédition au Secrétariat de l'Evêché des procès-verbaux des conférences. Ils éviteront ainsi des surtaxes pour insuffisance d'affranchissement.

2° Le tarif des imprimés reste le même.

Cinquantenaire des Zouaves pontificaux. — Le général de Charette convie ses anciens compagnons d'armes de toutes nationalités à célébrer, le 2 Juin prochain, en la basilique de Montmartre, le cinquantième anniversaire de la fondation des Zouaves pontificaux.

Créé en Juin 1860, le bataillon des « tirailleurs franco-belges » prit une part glorieuse au combat de Castelfidardo, et devint plus tard, à Rome, le Régiment des Zouaves pontificaux, puis, en France, la « Légion des volontaires de l'Ouest ».

Avec les survivants de l'armée pontificale, toutes les familles qui ont envoyé des volontaires à Rome et en France sont invitées à prendre part à la réunion jubilaire de Montmartre, le 2 Juin.

A 10 heures, messe solennelle. S. G. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, y prononcera une allocution.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Son Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, est arrivé à Rome le 11 Mai et a eu, dès le lendemain, une audience du Saint-Père. Celui-ci est venu lui-même jusqu'à la porte de l'ascenseur par où montait le cardinal, et, l'ayant affectueusement embrassé, il l'a accompagné jusqu'à son appartement particulier où il s'est longuement entretenu avec lui.

L'archevêque de Lyon a été reçu une seconde fois, dimanche matin, par le Saint-Père, en une audience longue et intime.

Le Pape avait, le matin, célébré la messe de la Pentecôte dans sa chapelle privée, puis fait sa promenade quotidienne dans les jardins du Vatican.

Mgr Coullié assistera, dans la Ville éternelle, aux fêtes de la Trinité en l'église de la Trinité-des-Monts dont il est cardinal-prêtre.

***

Les *Acta Sanctæ Sedis* publient une constitution apostolique réorganisant l'administration des évêchés suburbicaires. Réorganisation devenue nécessaire par la transformation sociale de ces régions et par le travail toujours plus absorbant pour les cardinaux dans les congrégations romaines. Le cardinal évêque reste le

véritable évêque du diocèse suburbicaire, mais le Pape nommera directement pour chacun d'eux un évêque suffragant, ayant tout pouvoir pour administrer le diocèse.

La constitution règle des relations diverses entre les attributions du cardinal et du suffragant.

Directions Pontificales.

Encouragements de Sa Sainteté Pie X aux Caisses rurales et enseignements au sujet des œuvres sociales catholiques.

Le Conseil de l'Union des Caisses rurales et ouvrières Françaises, dans sa réunion annuelle tenue à Paris le 24 Février dernier, décida d'envoyer au Souverain Pontife l'adresse-supplique suivante, qui fut transmise et recommandée à Son Em. le cardinal Merry del Val par Mgr l'Evêque de Nantes.

TRÈS SAINT PÈRE,

Le Conseil de l'*Union des Caisses Rurales et Ouvrières françaises* réuni dans sa séance annuelle, profondément reconnaissant des encouragements que Votre Sainteté a daigné donner aux œuvres économico-sociales catholiques, La prie humblement d'agréer l'hommage de sa respectueuse obéissance.

L'*Union* est ouvertement et résolument une œuvre catholique, s'inspirant des principes catholiques et rejetant énergiquement le faux principe de la neutralité religieuse.

Elle admet volontiers au bénéfice de ses services économiques les indifférents et les non-catholiques, car elle considère que les catholiques doivent étendre leur charité à tous, dans la mesure où ils peuvent le faire, sans danger pour la foi et les mœurs. Mais elle n'a jamais admis et elle n'admettra jamais que des catholiquss puissent, sous prétexte de neutralité, et en vue d'avantages matériels, économiques et professionnels, renoncer à déployer toute leur activité et à user de toute leur influence pour conquérir des âmes à Dieu sur tous les terrains qui leur sont accessibles. Elle a encore moins admis, que sous ces mêmes prétextes, ils puissent prêter leur concours à des œuvres neutres qui, directement ou indirectement, affermiraient l'influence d'hommes ou de sectes travaillant à la déchristianisation de la France.

L'*Union des Caisses Rurales et Ouvrières* a été fondée en 1893. Une conférence publique venait d'être donnée au Temple maçonnique de Toulouse par une association de propagande du Crédit populaire, et cette association ne tardait pas à obtenir le concours et l'appui de quelques catholiques. C'est alors que l'Union a été fondée pour grouper ceux des catholiques qui ne voulaient pas collaborer avec la franc-maçonnerie et qui entendaient ne fonder que des œuvres sociales où, selon la parole de Léon XIII, ne serait pas négligé l'objet principal qui est le perfectionnement moral et religieux.

Aussi l'*Union des Caisses Rurales et Ouvrières*, résolue à obéir à toutes les directions du Saint-Siège, et fermement décidée à corriger ce que le Souverain Pontife désapprouverait et à maintenir ce qu'il approuverait, sollicite humblement de Votre Sainteté la faveur de ses

enseignements et d'une bénédiction qui seront la récompense de ses efforts passés et un encouragement à faire mieux et davantage pour le service des deux causes qu'elle ne sépare pas dans son cœur : la cause de l'Eglise et celle de la France.

Et elle prie Votre Sainteté de daigner agréer l'expression de son filial dévouement et de sa respectueuse obéissance.

Le Secrétaire général,
Abbé THOMAS,
Collégiale de Saint-Donatien, Nantes.

Le Président,
Louis DURAND,
Avenue de Saxe, 97, Lyon.

La supplique était accompagnée de notes explicatives, rédigées par M. l'abbé Thomas, sur la demande de Mgr l'Evêque de Nantes, sur les principes économiques et le but des Caisses rurales. Nous donnons de ces notes ce qui est utile pour mieux comprendre la réponse du Souverain Pontife, dont la portée doctrinale et pratique n'échappera à personne.

a) *Les groupes de l'Union.* — Les groupes régionaux de l'Union, actuellement au nombre de 20, ne sont pas d'égale importance. Le caractère catholique existe chez tous, mais les marques extérieures de religion y sont tantôt très atténuées, tantôt au contraire manifestées en toute occasion.

Le Groupe de Champagne et le Groupe Nantais comptent parmi les plus importants et les mieux organisés de l'Union. Ils ont des pratiques religieuses que plusieurs trouvent exagérées et de nature à écarter certains concours utiles.

Ces deux groupes, que plusieurs autres imitent de plus en plus, commencent toutes les réunions importantes par la prière. Au programme de leurs assemblées générales figurent soit la Sainte Messe, soit le Salut du Saint-Sacrement. Leurs Congrès sont soit précédés, soit accompagnés des exercices d'une retraite.

Leurs organisateurs tiennent à ces pratiques religieuses, car, disent-ils : « Si nous faisons du bien au point de vue matériel, c'est en vue d'un bien, d'une récompense surnaturels. Or, sans moyens surnaturels, il est impossible d'atteindre un but surnaturel. »

De plus, ils ne veulent pas cacher leurs convictions, leur drapeau. Plusieurs indifférents viennent à eux quand même, et ces indifférents ou même incrédules reçoivent bon accueil.

Au contraire, les sectaires et ceux qui voudraient modifier l'œuvre à leur profit s'écartent d'eux-mêmes, en voyant le caractère religieux des Caisses rurales. Ainsi, les loups n'entrent pas dans la bergerie....

b) *Avantages espérés d'un encouragement du Saint-Père.* — 1. Ceux qui travaillent aux Caisses rurales entendent des hommes bien intentionnés leur dire : Vous avez fondé des œuvres catholiques, vous avez bien fait. Mais comme ces œuvres attirent mille difficultés, mille tracasseries administratives et autres, il est plus sage de fonder et de soutenir des œuvres économiques sans caractère religieux (on emploie ici « non confessionnel » qui prête à équivoque); vous éviterez ainsi les difficultés, vous vous attirerez les faveurs et le concours d'hommes peu religieux mais honnêtes, et vous ferez autant de bien, peut-être même davantage.

Si telle était la doctrine, mieux vaudrait ne pas s'exposer aux coups, puisqu'en les évitant on arriverait au même but.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1. L'enseignement du Souverain Pontife, en éclairant les intelligences, donnera un regain de force aux bonnes volontés.

2. D'excellents catholiques, dont le dévouement à l'Eglise mérite tous les égards, donnent leur concours à des œuvres neutres, non par défaillance ou faiblesse de caractère, mais parce qu'ils sont victimes d'une illusion. Ils se rencontrent parfois en nombre dans une œuvre neutre, et ils ne voient pas que cette œuvre a des attaches maçonniques, que leur présence atténue peut-être mais ne supprime pas.

3. Ceux qui croient que les principes émis par le Souverain Pontife relativement aux œuvres économiques d'Italie ne s'appliquent pas aux œuvres économiques de France seront, les uns éclairés et guidés dans la bonne voie, les autres convaincus d'erreur et abandonnés des vrais catholiques.

4. Plusieurs évêques de France, un grand nombre de prêtres et de laïcs très dévoués aux bonnes œuvres, ne connaissent que peu ou point les Caisses rurales, leur influence sociale et chrétienne, leurs groupes et leur Union. Un mot du Souverain Pontife attirera leur attention et suscitera de précieux concours.

Voici la réponse du Saint Siège :

SEGRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITA

Dal Vaticano, 17 Avril 1910.

MONSIEUR,

C'est avec une douce consolation que le Saint Père a reçu la Supplique transmise et recommandée par Monseigneur l'Evêque de Nantes, et dans laquelle vous exprimez fidèlement à Sa Sainteté le désir de recevoir Sa Bénédiction et Ses encouragements pour votre Union des Caisses rurales et ouvrières, à laquelle vous imprimez de plus en plus un caractère ouvertement catholique, inspiré par votre foi et reposant sur les instructions du Saint-Siège en matière sociale.

Vous voulez très justement que les procédés d'action sociale, vraiment capables de réaliser un grand bien par le maniement des intérêts économiques et par la formation des élites, s'écartent résolument du pernicieux principe de la neutralité religieuse et revêtent un caractère catholique plein de précision et de netteté, dans une union disciplinée.

En effet, c'est en vain qu'on prétendrait restaurer la société et améliorer réellement le sort des peuples en évitant de mettre à la base de l'action sociale l'inspiration de la Religion et de la charité chrétienne.

Le Saint Père a appris avec un vif intérêt que votre Union renferme des groupements qui peuvent servir très efficacement de modèles aux autres, tant au point de vue de l'organisation économique qu'au point de vue de l'organisation religieuse.

Sa Sainteté vous félicite particulièrement du recours aux moyens surnaturels, notamment de la pratique des retraites qui, à d'autres époques, ont produit des merveilles de foi et de

sanctification, en faisant rayonner la perfection chrétienne de la vie personnelle à la vie familiale et à la vie sociale.

C'est avec effusion de cœur que le Souverain Pontife vous envoie avec Ses félicitations et Ses encouragements, la Bénédiction Apostolique.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

Card. MERRY DEL VAL.

Monsieur Louis DURAND,
Président de l'Union des Caisses rurales et Ouvrières,
Avenue de Saxe, 97 — LYON.

Ainsi, par la plume de son éminent Secrétaire d'Etat, Pie X définit, une fois de plus, les conditions nécessaires de l'action sociale catholique, et marque la base sur laquelle nous devons édifier nos œuvres et nos institutions économiques. Tout autre fondement serait ruineux..... « De même, dit l'*Univers* à ce sujet, que sur le terrain politique nous ne saurions conquérir les libertés nécessaires en effaçant nos principes derrière des habiletés, de même, sur le terrain social, nous ne pourrons jamais arracher le peuple à la Révolution si nous commençons par dissimuler nos doctrines sous l'équivoque de la neutralité.

» En tout, soyons donc catholiques avant tout. »

FRANCE. — **La lutte scolaire.** — Les tribunaux de Bayonne et de Saint-Palais ont déclaré nulles les associations des pères de famille des arrondissements de Bayonne et de Mauléon et prononcé leur dissolution.

Les statuts de ces associations étant pareils à ceux des innombrables associations établies en France, c'est l'œuvre de défense des pères de famille dans son ensemble qui apparaît au premier abord menacée.

Mais, après lecture des jugements, on peut sans hésitation affirmer qu'ils sont sans valeur juridique et qu'en appel ils seront certainement réformés.

Les pères de famille s'unissent pour s'occuper collectivement de l'éducation de leurs enfants, des livres qui leur sont imposés, des atteintes portées à leur conscience. Il est évident que cette préoccupation des chefs de famille est de droit naturel et qu'aucune loi humaine ne saurait les en priver.

Le ministère public, stylé par MM. Doumergue et Briand, prétend leur interdire cette surveillance de l'école, sous prétexte que seuls les fonctionnaires de l'Enseignement ont le droit d'inspection.

Or, il ne s'agit pas ici d'inspection, mais d'une surveillance paternelle qui, individuelle ou collective, est de tous points légale.

Les jugements de Bayonne et de Saint-Palais sont attentatoires aux prérogatives essentielles des pères de famille.

Que les associations se rassurent et au besoin se défendent.

Le tribunal correctionnel de Béziers vient d'acquitter M. le curé de Cabrerolles, poursuivi pour avoir promulgué en chaire les décisions épiscopales à propos des manuels scolaires condamnés.

Ligue Patriotique des Françaises. — Le Congrès général de la Ligue Patriotique des Françaises s'ouvrira, à Paris, le jeudi 26 Mai, par une messe à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Il se terminera le dimanche 29 Mai.

Les séances du Congrès se tiendront 368, rue Saint-Honoré; elles seront principalement consacrées à l'étude du rôle et de la mission des Présidentes et des membres du Conseil de chaque Comité.

Renseignements au Secrétariat central, 368, rue Saint-Honoré, Paris, X^e^.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.
Bureaux : 50, rue de Babylone, Paris (VII^e^).

Sommaire du 5 Mai 1910.

I. Un rêve de Sonis. — A l'honneur de la B. Jeanne d'Arc, *Georges Longhaye.* — Pour la connaissance du Christ, *Adhémar d'Alès.* — III. Un nouvel académicien : M Eugène Brieux, *Benoît Emonet* — IV. Choses d'Australie, *Thomas O'Mara.* — V. Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc, *Louis des Brandes* — VI. Les liens invisibles, *Charles de la Porte.* — VII. Bulletin de théologie dogmatique, *Xavier Le Bachelet.* — VIII. Chronique du mouvement religieux, *Yves de la Brière.* — IX. L'enseignement catholique dans la France contemporaine, *Léonce de Grandmaison.* — X. Revue des Livres.

JÉSUS. Quelques traits de la Physionomie morale de Jésus, par le R. P. MAURICE MESCHLER, de la Compagnie de Jésus. Traduit de l'allemand par l'abbé CHRISTIAN LAMY DE LA CHAPELLE. 1 vol. in-18 raisin (170 pages) : **1 fr. 50** (Gabriel BEAUCHESNE, éditeur).

Le petit volume que nous publions est une étude profonde autant que pieuse de quelques sujets christologiques : *Jésus*, son enseignement ascétique, sa pédagogie, ses relations avec les hommes, sa prédication au point de vue didactique et oratoire.

C'est l'Evangile fouillé avec toute l'âme, avec une intelligence singulièrement pénétrante et un amour qui en avive la perspicacité.

A Quimper, librairie J. Salaün.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché reste favorablement disposé dans son ensemble. Notre 3 °/. termine à 98,95.

Le placement des obligations de 500 fr. de l'emprunt de 8 000.000 de la Ville de Tiflis se poursuit avec un plein succès et les demandes sont reçues chez M. J.-H. Aynard, banquier, 33, Boulevard Malesherbes, à Paris et chez tous les banquiers de province. Rappelons que cet emprunt 5 °/. est offert au prix de 487,50.

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de l'Union Parisienne qui s'est réunie le 7 Mai, a approuvé les Comptes de l'Exercice 1909 et fixé

le dividende à 45 fr. Un acompte de 15 fr. ayant été payé le 3 Janvier, le solde, soit 30 fr. sera payable à partir du 1^er^ Juillet prochain. MM. Ernest Dreux et Frédéric Mallet, administrateurs sortants, ont été réélus. MM. G. Feray et A. de Lalobbe, ont été nommés commissaires.

Le mardi 17 courant, ont été introduites sur le marché, les actions Company General of Central America. Rappelons que cette compagnie exerce un véritable monopole des affaires de transports, mines, cultures, etc..., sur une grande partie du Nicaragua.

L'émission des 40.000 obligations de 100 dollars (518 fr.) 5 °/. or de la Florida Railway C^e^ se poursuit avec succès. Le prix de 472 fr. auquel les demandes de souscription sont reçues à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens, 12, rue du Quatre-Septembre, à Paris, ne représente pas moins de 5 61 °/. de revenu annuel.

Les obligations Missouri Oklahona et Gulf Ry émises par la Banque Franco-Américaine et le Syndicat des Banques de Province, au prix de fr. 476,35 par titre de fr. 515, donnent un rendement de 5, 40 °/. prime d'amortissement non comprise.

Bonne tenue à 24 fr. des actions Mossamédès.

L'action Mines d'or d'Auvergne est fermement tenue à 193 fr.

Il en est de même de l'action Batopilas Mining, sur le cours de 48 fr.

Depuis leur introduction, les actions de la Silverfields n'ont pas cessé de faire l'objet d'échanges suivis ; elles se retrouvent en dernier lieu à 40 fr.

Les actions Pétroles de Salt Creek (Société néerlandaise) qui doivent être introduites prochainement sont d'une valeur nominale de 100 florins Pays-Bas. En raison des intérêts que les Français posséderont dans la société, il a été décidé que trois places leur seraient réservées dans le conseil d'administration.

A propos de l'émission de 2.000 000 fr. d'obligations que la Huelva Copper réserve par préférence à ses actionnaires, il est intéressant de remarquer que le conseil d'administration a subi d'importantes modifications. Si l'on observe que les mécomptes antérieurs sont dus à la gestion de l'ancien conseil, on peut espérer que la compétence du nouveau conseil conduira la Huelva Copper à de meilleures destinées.

Les transactions sont très nombreuses au cours de 257 à 260 fr. sur l'action Caisse des Redevances, société qui escompte les redevances payées aux propriétaires de terrains de pétrole en Galicie. La Société donne 1 fr. 25 de dividende par mois, coupon payable le 15 de chaque mois. De plus, en dix mois, elle a mis en réserve le cinquième de son capital.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**
de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M. FANYAU**, Pharmacien à **Lille** (Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vêtements Ecclésiastiques Chapeaux, Ceintures, Barrettes, Rabats & Faux-Cols.

Mlle "Eugénie" **NÉDÉLEC**, fournisseur du Grand Séminaire depuis 14 ans, afin d'éviter toute confusion de nom et d'adresse, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'elle habite toujours **6, Quai du Stéir, QUIMPER.**

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

PLANTES POUR MASSIFS

GRAND CHOIX

Maison CHESNAIS - LE BERRE

Anciennement rue Kéréon

8, Rue du Parc, QUIMPER

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac et des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

DOUARNENEZ...	Mardi 24 Mai.....	Hôtel de France.
ROSPORDEN....	Jeudi 26 Mai.....	Hôtel Continental.
QUIMPER	Samedi 28 Mai.....	Hôtel du Parc.
AUDIERNE	Dimanche 29 Mai....	Hôtel du Commerce (jusqu'à midi).

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 27 Mai 1910. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Fête-Dieu ; Le Mois du Sacré Cœur.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La Visite pastorale en 1910 (suite) ; Tréflaouénan ; Lesneven ; Quimper ; Le Petit Séminaire de Pont-Croix ; Bibliographie bretonne ; Avis.

IV. — Chronique générale : Rome ; Paris ; Un prétendu « scandale clérical » ; La liberté des sacrements ; Comité national des pèlerinages.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Mai. — 2e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoires de l'Octave et de Ste Madeleine de Pazzis, Vierge.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, de l'Octave, de Ste Madeleine de Pazzis et de S. Félix, Pape, Martyr.

Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement ; mémoire du Dimanche.

Lundi, 30. — S. Jean-Baptiste de la Salle, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 31. — Ste Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 1er Juin. — S. Ronan, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Jeudi, 2. — Octave de la fête du T. St-Sacrement. Double. Blanc.

Vendredi, 3. — FÊTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 4. — S. François Caracciolo, Confessr. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Ignace, Evêque, Martyr.

Solennité du Sacré Cœur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Peumerit	du 29 au 31 Mai.
La Martyre.	du 1er au 3 Juin.
Trégunc	du 4 au 9 —

Archives diocésaines de Quimper

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale du 24 Mai, ont été nommés :

Recteur de Saint-Vougay, M. Cloarec, recteur de Brennilis ;

Recteur de Brennilis, M. Kervella, vicaire à Pleyben.

PARTIE NON OFFICIELLE

I. La Fête-Dieu

C'est la fête de l'amour divin ; déjà, par l'Incarnation, Dieu avait mérité le nom d'Emmanuel, Dieu avec nous ; par l'Eucharistie, il est bien plus encore notre Emmanuel ; car nuit et jour il demeure avec nous dans son tabernacle, et cette demeure, il l'occupera jusqu'à la fin des siècles. « Je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. »

Jésus veut être avec nous dans son Eucharistie, afin de nous aider à porter le fardeau de la vie ; il s'associe à chacune de nos joies, comme à chacune de nos peines.

Tendre comme une mère, la sollicitude de Jésus prend l'homme au berceau ; il est l'Emmanuel du petit enfant : par la bouche d'une mère chrétienne, par les leçons du catéchisme, par les inspirations de sa grâce, Jésus parle à son cœur, et le jour où ce jeune cœur vient à lui pour la première fois, avec quelle tendresse, quel amour l'accueille son ami et son Dieu ! c'est un parfum dont le souvenir nous accompagne toute notre vie.

Au jeune homme, à la jeune fille, Jésus-Eucharistie se présente plein de grâce et d'amabilité ; du fond de son Tabernacle, il leur dit : Mon fils, ma fille, donnez-moi votre cœur ; ce cœur si bouillant, si avide de bonheur, moi seul puis le satisfaire pleinement, car ce cœur est créé pour moi ; ne suis-je pas l'unique et l'éternelle beauté, la bonté par essence, dont les autres beautés et les autres bontés ne sont qu'un faible écoulement ?...

Jésus veut être l'Emmanuel de la femme chrétienne, pour l'aider à remplir auprès de ses enfants les devoirs si doux et si pénibles qui lui incombent.

Le père de famille lui aussi, et plus que tous les autres peut-être, livré aux préoccupations de la terre, a besoin de Jésus-Eucharistie pour vivre de temps en temps dans une atmosphère plus élevée où il respirera un air plus pur.

Jésus est l'Emmanuel du pauvre : il le console en lui montrant le ciel, qui est son partage et son héritage : comme lui, il vit de

privations et d'humiliations en sa vie d'hostie, comme lui il est vêtu pauvrement sous les voiles eucharistiques.

Il est le Dieu du riche, en lui apprenant à user des biens de la terre comme n'en usant pas ; par la communion, il lui communique les ardeurs de la charité et attendrit son âme en faveur du pauvre.

Le Dieu de l'Eucharistie est aussi l'Emmanuel du vieillard ; il le console et lui donne la force de supporter ses infirmités et ses défaillances ; il éclaire d'un demi-rayon de soleil, — du soleil de l'espérance, — cette tête blanchie sur laquelle reposera bientôt la couronne immortelle.

Enfin, Emmanuel de toute notre vie, Jésus l'est surtout à notre dernier moment. Il vient dans sa charité nous servir de guide pour le grand voyage ; dans une dernière communion, il vient fortifier le malade et lui dire : Prends courage ; moi ton juge, je viens vers toi pour te conduire à mon Tribunal. Oh ! qu'il est consolant d'être jugé par son meilleur ami !

Si Jésus est avec nous comme notre compagnon fidèle, soyons avec lui pour répondre à son amour. Visitons-le ; faisons-lui un cortège d'honneur, spécialement aux processions de la Fête-Dieu qui se feront demain ; plus que jamais, répondons aux injures, aux persécutions, aux indifférences dont il est l'objet, par un redoublement de ferveur et d'amour.

Jésus, qui passe en triomphe dans nos rues, au milieu des fleurs, des lumières et de l'encens, sème à pleines mains sur son passage les grâces d'En Haut. Empressons-nous de les recueillir précieusement.

II. Le Mois du Sacré Cœur

A toutes les époques, l'Eglise et sa doctrine furent en butte aux attaques ; mais jamais la guerre ne fut plus violente qu'à l'heure actuelle ; le péril des âmes n'a jamais été plus grand. Il nous faut défendre notre foi, notre liberté, notre avenir et l'âme des enfants. Où est l'arme victorieuse qui nous fera triompher, sinon en Jésus-Christ, notre unique Sauveur, qui nous a présenté lui-même ce remède suprême à tous les maux du monde, dans la dévotion bien comprise à son Sacré Cœur ? Rappelons-nous ses touchantes révélations à la Bienheureuse Marguerite-Marie ; rappelons-nous les exhortations pressantes des Souverains Pontifes...

Et gardons-nous de croire que cette dévotion à son Sacré Cœur, Notre Seigneur l'ait réservée à la seule catégorie des âmes pieuses : tous nous nous perdons, tous nous avons besoin du remède qui sauvera ; et c'est la masse, c'est le peuple qu'il faut en pénétrer, afin de ranimer ou de ressusciter en lui la vie chrétienne morte ou paralysée.

Allons donc au Sacré Cœur de Jésus. Qu'il soit notre étendard, notre refuge et notre modèle ; qu'il soit avec nous et pour nous toujours : il nous sera une protection, une espérance.

rchi diocésaines de Quim er et Léc

Spécialement pendant ce mois qui lui est consacré, demandons-lui la lumière et la force dont nous avons besoin, implorons le pardon des fautes que nous avons à expier, celui des crimes et des ingratitudes dont notre malheureux pays ne cesse de se rendre coupable, et qui menacent d'attirer sur lui les justes représailles du courroux divin...

Le cœur contrit et avec une invincible confiance, approchons-nous du Cœur de Jésus comme d'un trône de bonté, afin d'y obtenir pour tous la miséricorde, la grâce, le secours et la paix.

Indulgences accordées pour le Mois du Sacré Cœur. — 1° Une indulgence quotidienne de sept ans et sept quarantaines à ceux qui pratiqueront le pieux exercice du Mois du Sacré Cœur ; une indulgence plénière à ceux qui, y ayant assisté au moins dix fois dans une église ou l'ayant fait chez eux, visiteront une église ou un oratoire public pendant le mois de Juin ou la première huitaine de Juillet (Léon XIII, 30 Mai 1902).

2° Une indulgence plénière *toties quoties* (aussi souvent qu'on renouvelle la visite), *le dernier dimanche de Juin*, en visitant les églises où le Mois du Sacré Cœur aura été solennellement célébré. — On peut jouir de ces faveurs spirituelles, pour la célébration du Mois du Sacré Cœur, dans les oratoires semi-publics des séminaires, des communautés religieuses et des autres institutions pieuses.

3° Les personnes qui s'occupent de propager ce saint exercice peuvent gagner : une indulgence de 500 jours par toute bonne œuvre faite en vue de la diffusion et la célébration plus pieuse du mois du Sacré Cœur ; une indulgence plénière à chacune de leurs communions du mois de Juin (Pie X, 8 Août 1906-26 Janvier 1908).

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

N. B. — *a)* Pour faire le Mois du Sacré Cœur de façon à gagner les indulgences, aucune prière spéciale n'est prescrite. On conseille — à défaut d'une courte instruction — une lecture méditée suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur (auxquelles demeure attachée en plus l'indulgence de 300 jours accordée par Léon XIII). On peut y joindre les invocations et prières indulgenciées par Pie X :

Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous (300 j. ind.) ;

Cœur Sacré de Jésus, que votre règne arrive (300 j. ind.).

b) Les indulgences du Mois du Sacré Cœur sont sans préjudice de celles attachées à la fête et à la neuvaine préparatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le culte de la T. Sainte Eucharistie.**
III. — **Mission.** — QUIMPERLÉ (les deux paroisses), du *22 Mai au 12 Juin.*
IV — **Retraite.** — MORLAIX, retraite bretonne pour les femmes, du *5 au 11 Juin.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi, samedi et dimanche, 27, 28 et 29 Mai*, Triduum en l'honneur de la T. Sainte Eucharistie. *Vendredi* et *samedi*, à l'heure du Mois de Marie *(7 h. 3/4 du soir)*, instruction ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche, à l'issue des vêpres (qui se chantent à 3 heures), discours de Mgr l'Evêque.

Dimanche, solennité de la Fête-Dieu, la dernière messe basse est dite à *8 h. 1/2.*

A *9 heures*, grand'messe. *Des places seront réservées aux hommes et aux jeunes gens, dans la partie supérieure de la nef.* Ils se grouperont, à la sortie, immédiatement après le dais.

A l'issue de la grand'messe, procession du T. Saint-Sacrement, présidée par Mgr l'Evêque. Elle suivra le parcours déjà indiqué : rue de l'Evêché, boulevard de l'Odet, Pont-Firmin (reposoir) ; rue des Reguaires, montée des Douves, place de Brest (reposoir) ; rues Toul-al-Laër et du Frout, place Saint-Corentin.

Voici l'ordre de la procession : 1° orphelinat de la Providence ; 2° le patronage de la Sainte-Famille ; 3° les écoles libres de filles ; 4° la congrégation des demoiselles ; 5° la congrégation des dames ; le Tiers-Ordre ; 6° les confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration réparatrice ; 7° l'école libre des garçons ; le patronage ; les collèges ; 8° la bannière de Saint-Corentin ; 9° les enfants de chœur ; 10° le clergé et le chapitre de la Cathédrale ; 11° le dais abritant le T. Saint-Sacrement ; 12° le cortège d'honneur.

On fait, d'une manière toute spéciale, appel aux hommes de toutes les conditions pour qu'ils soient plus nombreux que jamais à escorter Notre Seigneur.

Pendant la semaine, le T. Saint-Sacrement reste exposé tous les jours depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui se chantent à *4 heures* et sont suivies de la Bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à *9 heures.*

Mois du Sacré Cœur. — Tous les jours pendant le mois de Juin, une messe de réparation se dit à l'autel du Sacré-Cœur, à *5 h. 1/2* ; elle est suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur.

Tous les vendredis du mois, le soir, à *7 h. 3/4*, cérémonie réparatrice ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi, samedi*, à 8 heures du soir, et *dimanche*, à l'issue des Vêpres, Triduum en faveur de la communion fréquente, prêché par M. le Recteur de la paroisse.

Dimanche, 29 Mai, messes basses à *5 h. 1/2, 7 h.* et *8 h.* A *9 heures*, grand'messe. — *Il n'y aura pas de messe à 11 h. 1/2.*

Pendant la semaine, le T. Saint-Sacrement est exposé toute la journée. A *8 heures* du soir, Salut.

Le *vendredi 3 Juin*, fête du Sacré Cœur, à la première messe *(5 h. 1/2)*, réunion pour les bretons ; à 8 heures, réunion pour les Mères de famille. Le soir, à 8 heures, réunion pour les hommes spécialement, mais les autres personnes y sont admises.

— EGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — Pendant l'octave du T. Saint-Sacrement, tous les soirs, à *8 h. 1/4*, chant des complies et Salut solennel.

La clôture du Mois de Marie pour les paroisses de Quimper aura lieu, *mardi soir 31 Mai*, en l'église de N.-D. de Loc-Maria. On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation en l'honneur de la Patronne de Quimper.

La procession sortira de la cathédrale à *7 h. 3/4*. A la suite de la bannière de saint Corentin marcheront les différentes congrégations et confréries avec leurs bannières. Les hommes devront former groupe autour du clergé et prendre place dans le chœur, à Loc-Maria.

Archives diocésaines d Quim

Pendant le parcours, outre les litanies de la T. Sainte Vierge et le *Magnificat*, on chantera des cantiques ou l'on récitera le chapelet. Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée de la procession.

Voici le programme de la cérémonie à l'église : 1° chant du cantique de Notre-Dame de Loc-Maria ; 2° courte allocution ; 3° Salut solennel, pendant lequel on fait une quête au profit du sanctuaire de Loc-Maria ; 4° dernier cantique à la Reine du Ciel.

On ne revient pas en procession.

Voici quel sera le parcours de la procession du T. Saint-Sacrement, à Saint-Mathieu, le dimanche 5 Juin :

Au sortir de l'église, rue de Douarnenez, rue de Locronan, chapelle de l'Adoration (station) ; rues de la Providence, du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc (reposoir) ; rues du Quai, Laënnec, rue et place Saint-Mathieu.

La Visite pastorale en 1910 *(suite)*.

Mercredi, 4 Mai. — La Confirmation a lieu, le matin, à Quimerc'h, dans la belle église dont le mobilier vient d'être complété de façon très heureuse dans le style de l'édifice ; l'après-midi, au pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin. Puis réception à l'église paroissiale, où Monseigneur est conduit par une procession très longue, composée de tous les enfants du pensionnat joints à ceux de la ville.

5 Mai, fête de l'Ascension. — Mgr l'Evêque dit la messe de communion. De très nombreuses personnes s'approchent de la Table sainte à la suite des enfants... A 10 heures, pour la cérémonie de la Confirmation, l'église déborde littéralement de fidèles, spectacle consolant...

Ce n'est pas le lieu de raconter la fête, si bien réussie, des anciens élèves de l'école Saint-Louis, que Monseigneur daigne présider. Elle mériterait un compte rendu spécial.

A l'école de la Plaine, c'est par la bouche de Jeanne d'Arc que les petites filles souhaitent la bienvenue et expriment leur reconnaissance à Sa Grandeur. Tour à tour, la bergère, la guerrière, la bienheureuse martyre, en des couplets poétiques et touchants, expriment les sentiments des cœurs.

Vendredi, 7 Mai. — A Port-Launay, la réception à l'extérieur est contrariée par la pluie ; en revanche, à l'église, la cérémonie est très pieuse et relevée par des chants bien conduits.

Après midi, Monseigneur se rend à Dinéault qui mérite une mention toute spéciale. En dépit du mauvais temps, malgré la grande foire de Châteaulin, les paroissiens sont venus nombreux au-devant de leur Evêque ; ils assistent nombreux et recueillis à l'allocution qu'il prononce et à la Confirmation, donnant l'impression d'une population de foi robuste et de solide piété. A l'entrée de l'église, a été dressé un arc de triomphe du meilleur effet...

7 Mai. — A Cast, Monseigneur félicita le bon Recteur qu'il a été heureux de trouver plein de santé. Dans cette paroisse, comme à Quéménéven, Sa Grandeur a été charmée de voir toutes les petites filles habillées en blanc porter le cœur et la croix d'argent, les bijoux traditionnels des aïeules... La fidélité au costume national n'est pas sans influence sur la conservation des pratiques chrétiennes et de l'esprit de foi ; on peut en dire comme de la langue bretonne :

Ar brezonek hag ar feiz
'Zo breur ha c'hoar e Breiz.

Le soir, Monseigneur rentre à Quimper, pour présider, le lendemain, la fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc à la cathédrale.

†

Lundi, 9 Mai. — Dès le lendemain, l'Evêque, accompagné pendant cette semaine de M. le vicaire général Fléiter, reprenait sa tournée pastorale, à Locronan. Il y trouva toute la population en fête ; à l'église, plus d'hommes — proportion gardée — que dans les meilleures paroisses ; les chants sont admirablement exécutés par un chœur de jeunes gens. Le parrain pour la Confirmation est M. Daniélou, conseiller municipal de Locronan et, depuis la veille, député de la 1re circonscription de Châteaulin.

Plonévez-Porzay avait envoyé au-devant de Monseigneur une nombreuse escorte, malgré le mauvais temps qui persistait depuis le matin, et qui empêcha la réception à l'entrée du bourg comme la procession finale à la sortie de l'église. On en fut dédommagé par la cérémonie à l'intérieur, belle et recueillie.

En passant par Ploéven, l'Evêque s'y arrêta un moment et visita avec intérêt la gracieuse église, fort bien restaurée.

Mardi, 10. — A Plomodiern, imposant cortège, le maire en tête. Monseigneur en témoigne sa satisfaction ; dans son allocution, il s'inspire naturellement du souvenir de saint Corentin, en regrettant de ne pouvoir se rendre à la chapelle élevée au lieu de son ermitage.

L'après-midi a lieu la confirmation à Saint-Nic, au milieu d'une grande affluence de fidèles, réunis dans la gentille église très bien tenue.

Mercredi 11. — Telgruc fait à l'Evêque une belle réception, mais les hommes sont moins nombreux. Ici, nous le savons, les femmes et mères de famille sont solidement chrétiennes ; on trouve parmi elles une fraternité prospère du Tiers-Ordre franciscain. La paroisse ne laisserait rien à désirer, si les hommes suivaient leur exemple par une fréquentation plus assidue de l'église et des sacrements.

A Lanvéoc, le caractère du pays et des habitants change : c'est la vivacité, la vie de nos populations maritimes. Les chants, exé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cutés sous une habile direction, sont pleins d'entrain... Le soir, Monseigneur prend son hospitalité à Crozon.

Jeudi, 12 et Vendredi, 13 Mai. — C'est par une tempête épouvantable, comme on en voit rarement même sur ces côtes, qu'on arrive à Camaret. Néanmoins l'affluence à l'église est considérable ; tenue excellente, chants bien enlevés... Monseigneur dit combien il a été heureux de l'accueil sympathique fait au nouveau recteur ; il regrette de ne pouvoir — vu le temps — aller jusqu'à la chapelle, aujourd'hui presqu'en ruines, de Rocamadour, très édifié des efforts généreux et unanimes de la population pour la rétablir.

Après avoir confirmé dans l'après-midi à Roscanvel, l'Evêque arrive le soir à Crozon, où l'attend la plus belle réception qu'on puisse imaginer : arc de triomphe, musique entraînante, église comble. Dans l'intervalle des cérémonies à l'église, Sa Grandeur visite le superbe patronage, puis les deux écoles, l'une dirigée par des prêtres et déjà en voie de prospérité, l'autre qui continue dignement une longue et glorieuse tradition... Les félicitations que Monseigneur a été heureux de pouvoir donner, on peut dire partout, n'étaient nulle part plus méritées qu'à Crozon.

Le *dimanche 15 Mai,* a eu lieu la Confirmation dans les paroisses de Quimper, le matin à Saint-Mathieu, l'après-midi à Saint-Corentin. A chacune des cérémonies l'affluence des fidèles était très grande, à la cathédrale particulièrement. Monseigneur en a profité pour exposer de nouveau, avec clarté et force, comme il l'a fait partout au cours de sa visite pastorale, les graves obligations qui incombent aux pères et mères de famille relativement à l'instruction religieuse de leurs enfants et à la préservation de leur foi contre l'enseignement de l'école sans Dieu et des livres justement condamnés par l'autorité ecclésiastique.

Ces paroles du premier Pasteur ont fait, partout dans le diocèse, une profonde impression : les parents chrétiens connaissent désormais leur devoir et sauront le remplir.

†

A Douarnenez et à Tréboul, la Confirmation se donne tous les trois ans. Elle a eu lieu *jeudi, 19 Mai.* La fête a été contrariée par le mauvais temps qui a empêché les cérémonies extérieures, les processions, toujours si belles à Douarnenez. Il n'a pas arrêté les vaillants musiciens du patronage qui, à l'heure marquée, se trouvaient réunis à l'entrée du grand pont. Au signal donné par leur chef, avec un entrain et une ardeur qui ne se démentiront pas de toute la journée, ils attaquent un de leurs plus brillants morceaux et, sans broncher sous l'averse, escortent l'Evêque que les fidèles saluent respectueusement au passage en s'inclinant sous sa bénédiction.

L'entrée à l'église offre un spectacle splendide : l'immense nef est remplie par les 1.050 confirmands, qu'encadre tout autour la foule compacte des parents ; l'édifice a reçu une décoration soignée,

du plus heureux effet : suspensions de fleurs dans les arcades et, au-dessus, de grands étendards blancs et rouges qui donnent à la voûte des reflets de pourpre... Du haut de la chaire, Monseigneur renouvelle les enseignements qu'il a tenu à faire entendre partout, rappelant aux pères et mères de famille leur devoir pressant de veiller à l'éducation chrétienne de leurs enfants et de les préserver contre tout enseignement funeste pour la foi ou dangereux pour la vertu. Ensuite a lieu la longue cérémonie de la Confirmation, qui se termine seulement à midi trois quarts.

Vers 2 heures et demie, conduit par la musique vraiment infatigable et insensible à la pluie qui tombait, Monseigneur se rendit à l'école libre, puis au pensionnat Saint-Blaise où il bénit un oratoire.

Mais l'heure pressait, il était temps de partir pour Tréboul, où une belle et nombreuse procession attendait sur le quai.

Après la cérémonie de la Confirmation, qui comprenait environ 500 enfants, Monseigneur visita l'école chrétienne très prospère, puis l'ouvroir et la garderie. Les enfants sont pleins de vie, mais se tiennent fort bien. Les réceptions, charmantes partout, témoignent du dévouement de celles qui les ont préparées — et font oublier à l'Evêque les fatigues de cette journée si remplie...

†

Cette semaine, Monseigneur a donné la Confirmation à Quimper, lundi, à l'Ecole Saint-Yves ; hier (jeudi), à l'Institution Saint-Vincent, le matin, et l'après-midi, au Lycée.

Les paroisses de la région de Pleyben, dont nous avons publié précédemment la liste, auront la visite épiscopale du 6 au 9 Juin. La semaine suivante (16-17 Juin), Monseigneur donnera la Confirmation dans les paroisses de Morlaix. Il se rendra pour la même cérémonie à l'île de Sein dans le courant de Juillet, à une date qui sera fixée ultérieurement.

TRÉFLAOUÉNAN. — **La Mission.** — Depuis de nombreuses années, les paroissiens de Tréflaouénan n'avaient pas eu la grâce d'une Mission : c'est à peine si les plus âgés se souvenaient de la dernière. Grâce au zèle de leur jeune et actif pasteur, leurs désirs viennent enfin d'être comblés. Si, dans cette excellente paroisse, le besoin d'une Mission se faisait sentir, ce n'était certes pas pour procurer à des égarés une occasion de retour. Cette population foncièrement chrétienne a compris que l'homme doit se sanctifier toujours davantage, selon le précepte de l'apôtre : « *Qui sanctus est, sanctificetur adhuc* ».

L'église de Tréflaouénan est plutôt petite, et même pauvre au point de vue de l'architecture ; mais tout homme sans parti-pris était forcé d'avouer que, pendant la Mission, du 8 au 22 Mai, elle s'est trouvée, grâce à des mains pieuses et discrètes que je ne désignerai pas, assez gentille pour rendre jaloux quelques paroissiens

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'alentour. Le bon Recteur avait compris qu'une église propre et bien ornée porte toujours à la piété et augmente l'enthousiasme. Aussi, les excellents ouvriers qu'il avait appelés à travailler dans son champ si fertile et si bien préparé, n'ont eu qu'à laisser parler leur cœur pour être compris et suivis.

M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, a magistralement présidé la première semaine, aidé de MM. Léostic, recteur de Plouarzel, Floc'h, recteur de Dirinon, Joncqueur, vicaire à Plouénan, Plassart et Normant, vicaires à Saint-Pierre-Quilbignon. La deuxième semaine a été présidée par M. Henry, recteur de Saint-Pierre, ayant comme collaborateurs MM. Kerlouët, recteur de Plouédern, Le Page, vicaire à Plouzané, Kernéïs, vicaire à Saint-Pierre, et Hunaut, vicaire à Botsorhel.

Le dimanche 15 Mai, M. Henry a béni une belle croix de mission en kersanton, et a prononcé à cette occasion un superbe sermon qui a produit sur l'assistance la plus salutaire impression : on sentait les cœurs frissonner aux accents de la voix chaude et convaincante de l'orateur. Ne parlait-il pas, d'ailleurs, aux dignes descendants des héros a jamais célèbres de Berven et de Kerguidu ! Aussi, à les voir si superbes de force et de foi, on avait l'assurance que les fils seront toujours dignes de leurs pères et qu'ils combattront toujours et sans faiblesse pour leurs prêtres, leur Religion et leur Dieu.

Un passant.

Lesneven. — **Retraite française d'hommes**, *du 14 au 16 Mai.* — Nous lisons dans l'*Echo paroissial* de Brest :

« 42 hommes de Brest et de Landerneau ont suivi les exercices de la Retraite à Lesneven, sous la direction de M. l'abbé de Penfentenyo et celle de M. l'abbé Le Pape, vicaire à Saint-Louis.

» Une Retraite fermée, quand les Retraitants y sont de bon cœur, produit toujours des fruits dans les âmes. Elles se connaissent mieux et prennent de généreuses résolutions pour marcher de plus près sur les traces de Notre-Seigneur.

» Nous serions heureux d'entrer dans tous les détails des exercices qui ont composé la Retraite de Lesneven. Faute de temps, contentons-nous de dire que les Retraitants se sont appliqués à la faire avec une grande piété.

» La Retraite s'est terminée par un pèlerinage au Folgoët. On sent toujours le besoin de confier ses résolutions à la Sainte Vierge. C'est d'ailleurs le mois de Mai, et l'on sait qu'à cette époque de l'année les fidèles sont attirés plus que de coutume vers le pieux sanctuaire.

» Les Retraitants sont revenus enchantés d'avoir pu vivre pendant deux jours dans le recueillement. Ils se sont bien promis de goûter le même bonheur l'année prochaine et de se faire accompagner de plusieurs de leurs camarades. »

Quimper. — **Retraite de femmes**, *du 15 au 21 Mai.* — 17 paroisses ; 31 retraitantes : Plogonnec, 7 ; Douarnenez, 4 ; Elliant, 3 ; Plogoff, 3 ; Guengat, 2 ; Collorec, 1 ; Dinéault, 1 ; Le Juch, 1 ; Loctudy, 1 ; Loc-Eguinec-Ploudiry, 1 ; Moëlan, 1 ; Penhars, 1 ; Pleyben, 1 ; Plonévez-du-Faou, 1 ; Riec, 1 ; Quimper, 1 ; Saint-Evarzec, 1.

Le Petit Séminaire de Pont-Croix. — La *Semaine religieuse* a déjà publié la protestation de Monseigneur l'Evêque contre l'attribution au département du Petit Séminaire de Pont-Croix. Elle a fait connaître également l'attitude du Conseil général. Dix-neuf membres ont accepté, sous forme de dévolution légale, cette spoliation sacrilège : MM. Fégean, Tirilly, Allain, Le Meur, Le Bail, Le Crane, Swiney, Dubuisson, Louppe, Charreteur, Damey, Le Louédec, Plouzané, Lancien, Hémon, Quéinnec (St-Thégonnec), Briens, Fenoux et Jaouen.

Comme il ne faut jamais cesser de défendre le bon droit, nous croyons devoir publier la lettre suivante, dont on ne saurait méconnaître la noblesse et la sincérité, d'autant qu'autre part — si l'on en juge d'après certain fait rapporté récemment par le *Progrès* — on semble avoir perdu, avec le bon sens, le souvenir des services rendus.

Cherbourg, le 18 Mai 1910.

A Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, Quimper.

Monseigneur,

La *Croix* de Paris du 17 courant fait connaître que, nonobstant la protestation de Votre Grandeur et celle des membres catholiques du Conseil général du Finistère, cette assemblée a voté l'acceptation, au profit du département, du Petit-Séminaire et collège diocésain de Pont-Croix.

Ancien élève de cet établissement (de 1836 à 1838) et, à raison de mon âge (je touche à ma 85e année), un des doyens de ses élèves, je me fais un devoir de joindre ma protestation à celles de si haute portée, qui se sont produites, bien désireux que tous les élèves de Pont-Croix encore existants, mus par un sentiment de gratitude envers un collège où, sous l'égide d'une direction toute paternelle, ils ont reçu un enseignement chrétien, unissent leurs voix à la mienne.

Beaucoup d'entre eux comme moi et mon frère, décédé colonel d'infanterie de marine, y ont fait leur première communion et ce n'est pas sans douleur qu'ils verront s'accomplir cette spoliation. Mais l'avenir est à Dieu et l'on peut y puiser l'espoir que tous ces biens, détournés de leur pieuse destination, seront un jour rendus à l'Eglise leur légitime propriétaire.

C'est dans cette espérance, que je prie Votre Grandeur de vouloir bien agréer l'expression du respect et de l'entier dévoûment en N. S. J.-C. de votre très humble serviteur.

TRÈVE,
Commissaire en chef de la Marine en retraite,
Officier de la Légion d'honneur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — Jeann d'Arc. *Tri arvest e seiz taolen,* troet euz ar gallek. — Drame (en vers) traduit du français de M. Gourdon, directeur des « Tablettes des Deux-Charentes », à Rochefort.

Il n'y a pas, malgré les efforts répétés des artistes les meilleurs et les plus chrétiens, d'image ou de statue de Jeanne d'Arc qui réalise pleinement notre idéal. Il n'y a pas non plus de « mystère » qui fasse revivre complètement l'épopée de Reims, le drame de Rouen. M. Georges Gourdon est un de ceux qui ont le plus approché du but par la simplicité de l'ordonnance, la clarté de l'exposé, la facture du vers, lyrique ou descriptif, mais plein et sonore, riche et facile.

Ces qualités ont heureusement passé dans la traduction bretonne faite de cette pièce qui a obtenu le plus légitime succès, principalement dans les Charentes.

Pour en faciliter la représentation sur nos théâtres rustiques, on a supprimé les rôles de femmes autres que celui de l'héroïne. Il s'agit donc de trouver une Jeanne d'Arc douce et forte, simple et calme, qui fasse vibrer d'enthousiasme et de foi son auditoire breton.

La rapide diffusion de *Buez Jeann d'Arc* montre combien est populaire, dans nos campagnes, la Vierge de Domrémy. Cette œuvre nouvelle n'a d'autre but que de la faire encore mieux connaître, mieux aimer.

En vente chez l'éditeur, 4, rue du Château, Brest, et dans les principales librairies catholiques. Prix de l'exemplaire, 1 franc; remise par quantités.

Avis. — Les *Conférences* de M. Aug. Morgant sur le Décalogue viennent de paraître; le volume sera expédié cette semaine. Les souscripteurs sont priés d'en solder le prix, par mandat ou bon de poste au nom de M. Ch. Morgant, recteur de Scrignac.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — La veille de la Pentecôte, le Pape a reçu dans la salle du Consistoire les maîtres et élèves du collège Saint-Joseph de Rome, le florissant pensionnat des Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, qui célèbre le 60e anniversaire de sa fondation. La présentation a été faite par le T. C. Fr. Berchmans, supérieur du pensionnat. Puis un jeune élève a lu, au nom de tous ses camarades, une adresse de dévouement au Pape et à l'Eglise. — S. S. Pie X a remercié les Frères de leur apostolat si fécond dans Rome. Il a dit sa joie de voir autour de lui les plus petits de ses enfants. Il leur a recommandé de conserver jalousement le trésor de leur innocence, source de la force nécessaire pour vaincre l'ennemi de leurs âmes et de la société. Qu'ils soient fidèles aux

leçons qu'ils reçoivent, et ils feront toujours la joie de leurs familles en même temps qu'ils assureront leur propre bonheur.

Le Saint-Père a donné une nouvelle audience à Mgr Coullié, archevêque de Lyon, le 19 Mai. Le cardinal arriva au Vatican vers 5 h. 40, quelques instants avant l'heure fixée. Pie X voulut le recevoir immédiatement et s'entretint avec lui durant environ trois quarts d'heure.

Le cardinal-archevêque de Lyon a eu, lundi, une audience de congé et a quitté Rome mardi matin.

Paris. — **M. Auguste Roussel.** — Le 18 Mai, est décédé à Paris, à l'âge de 66 ans, après une longue maladie qui l'avait frappé il y a quelques années, M. Auguste Roussel, co-directeur de l'*Univers*. Fidèle disciple de Louis Veuillot, dont il fut le collaborateur depuis 1867, « Auguste Roussel — écrivait son compagnon de vie et de travail, M. Arthur Loth — a marqué dans le journalisme catholique, non seulement par ses bons et longs services, mais par le talent particulier de polémique, par la sûreté de doctrine, par la fermeté de principes qu'il montra dans la défense des vérités religieuses et sociales, que le journal catholique a surtout pour mission de soutenir. »

En offrant à l'*Univers* nos profondes condoléances, nous demandons à nos lecteurs d'avoir un souvenir devant Dieu pour ce vaillant défenseur de l'Eglise et de ses droits.

Un prétendu « scandale clérical ». — Depuis dix jours, la presse fait retentir aux quatre coins du monde le nom de la Sœur Candide, fondatrice et supérieure de l'Œuvre des enfants tuberculeux d'Ormesson. Entraînée à de graves imprudences par un zèle de charité mal réglé et les conseils d'hommes d'affaires peu scrupuleux, elle est actuellement détenue à la prison Saint-Lazare sous l'inculpation d'abus de confiance et de détournements. Les journaux irréligieux exploitent à l'envi ce « scandale clérical »... et en profitent pour demander surtout l'établissement d'un contrôle sur la charité privée; et il pourrait se faire que ce fût là le mobile le plus actif de tout ce beau tapage...

Cependant, c'est bien à tort qu'on voudrait rejeter sur les congréganistes odieusement persécutés le discrédit qui pourrait résulter des opérations fantastiques de Sœur Candide et de ses protecteurs. Car, tout d'abord, Sœur Candide n'est pas une religieuse à proprement parler. Elle a fait partie de la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, dont la maison mère est à Feugerolles (diocèse d'Agen). Elle s'en est séparée, il y a quelques années, à l'expiration de ses vœux annuels. C'est alors qu'elle a fondé, sous sa responsabilité personnelle, l'Association des Hospitalières de San-Salvadour, qui ne constitue pas une communauté religieuse. Sœur Candide devenait donc absolument indépendante et, dans sa situa-

Archivos diocesanos de Quimper et Léon

tion, l'autorité ecclésiastique ignorait par conséquent les opérations qu'elle faisait et dont elle ne lui devait, du reste, aucun compte.

Il est avéré, de plus, que la Sœur Candide fréquentait plutôt les milieux les plus « laïques », qui l'admettaient avec faveur. Grâce à l'influence de protecteurs — personnages ou personnalités politiques — haut placés, elle obtenait pour ses loteries l'autorisation refusée à d'autres œuvres, et recevait pour elle-même, il y a quelques années, la croix de la Légion d'honneur.

Si Sœur Candide avait appartenu à une congrégation régulière, elle aurait eu des supérieures, des conseillers désintéressés et prudents qui auraient empêché les opérations commerciales et financières dont on parle... Tout récemment, le Saint-Siège est venu non seulement rappeler les anciennes règles auxquelles sont soumis les instituts religieux en matière de dépenses et d'achats, mais les rendre plus strictes encore et y joindre des sanctions plus sévères.

La liberté des sacrements. — M. l'abbé Audisio, vicaire à Thaon-les-Vosges, avait été poursuivi par un nommé Jacquemin pour avoir, dans une cérémonie, remplacé (après avoir du reste prévenu les intéressés dès la veille) le parrain « incapable », fils dudit Jacquemin, par le sacristain.

Le tribunal d'Epinal vient d'acquitter l'abbé, déboutant Jacquemin et le condamnant à 16 fr. de dommages-intérêts envers l'abbé.

Les attendus sont intéressants : ils consacrent légalement le droit de l'Eglise :

1° De donner ou refuser ses sacrements ;

2° D'administrer ses sacrements comme elle l'entend.

Comité national des pèlerinages. — Le Comité organise, pour 1910, les pèlerinages et voyages suivants :

I. Notre-Dame de la Salette : Caravane de 40 voyageurs, du 16 au 27 Août : visite de N.-D. de Fourvières, Paray-le-Monial, Ars, Marseille, etc.

La clôture des inscriptions est fixée au 23 Juillet.

II. Oberammergau : Représentation décennale de la Passion. Caravane de 40 voyageurs. Départ de Paris le 6 Juillet ; retour le 16 Juillet.

La clôture des inscriptions est fixée au 6 Juin.

III. Montréal : Congrès eucharistique.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Central, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris 18e.

BIBLIOGRAPHIE

Cor Jesu. *Historique, doctrine et pratique de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus,* par M. l'abbé Lucien Poux. Un vol. in-32 de 170 pages. Prix : 0 fr. 50 (Maison de la Bonne Presse).

Mettre à la portée de tous des idées claires sur l'histoire, la doctrine et le culte du Sacré-Cœur, tel est le but de ce petit livre.

Cor Jesu s'adresse à tous les âges ; les prédicateurs eux-mêmes pourront y découvrir quelques idées neuves, auxquelles ils sauront donner d'éloquents développements.

Une Petite Sœur, par M. Landrieux, vicaire général de Reims. Un vol. in-16 de 270 pages avec deux gravures. Broché, 1 fr. 50. (Maison de la Bonne Presse.)

Avec son style pur et imagé, M. Landrieux, vicaire général de Reims, l'auteur de *Aux Pays du Christ,* a tracé dans un tableau délicat l'histoire d'une petite novice qui s'est éteinte sous son voile blanc, au bout de quelques mois. Elle a laissé derrière elle un tel parfum de sainteté, que chacun l'invoquait au milieu des sanglots de la douleur.

La lecture de cet aimable livre laisse un désir du ciel et du sacrifice.

Chemin de Fer d'Orléans

Dans le but de faciliter aux malades peu fortunés le séjour dans les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Néris et de Cransac au début et à la fin de la saison, alors que les traitements peuvent être suivis dans des conditions moins onéreuses, la Compagnie vient de prendre, à titre d'essai, pour l'année 1910, les dispositions ci-après :

Les billets individuels d'aller et retour délivrés du 1er au 15 Juin et du 15 Août au 30 Septembre à toute gare du réseau d'Orléans pour les gares desservant les stations ci-dessus seront exceptionnellement valables 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée ; ces billets ne seront pas susceptibles de prolongation.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Vêtements Ecclésiastiques Chapeaux, Ceintures, Barrettes, Rabats & Faux-Cols.
Mlle " Eugénie " NÉDÉLEC, fournisseur du Grand Séminaire depuis 14 ans, afin d'éviter toute confusion de nom et d'adresse, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'elle habite toujours 6, Quai du Stéir, QUIMPER.

HÉLOU Aîné, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS
Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

hives diocésaines c Qui er et Léc

REVUE FINANCIÈRE — Affaires toujours calmes, mais cours très fermes. La Rente française clôture à 98,92. Extérieure, 96,60. Hausse des Fonds russes.

La souscription aux obligations de la Ville de Tiflis sera close incessamment, et l'on prévoit d'ores et déjà une réduction pour les demandes de la dernière heure ; ces obligations seront introduites prochainement en Bourse, où elles feront, croit-on, une prime appréciable

Fermeté des valeurs de crédit ; l'action de la Société Générale est demandée à 727. Nous avons appris avec le plus vif plaisir la nomination de M. Louis Dorizon, directeur de la Société Générale, à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur. Il n'est personne qui n'applaudisse à cette haute distinction si pleinement méritée.

L'action de la Mossamédès est l'objet d'échanges actifs sur le cours de 24,50.

Fermeté des actions privilégiées de la Compagnie des Mines d'Or d'Auvergne à 197 fr. Cette jeune Société possède un vaste domaine minier dans le centre de la France. Les rapports des nombreux ingénieurs qui ont visité et étudié ce domaine sont unanimes à constater la haute minéralisation, non seulement en or et en argent, mais en métaux plus communs, tels que l'antimoine, le cuivre, le plomb, le zinc, le bismuth, etc...

Le marché de la Batopilas Mining a conservé une ampleur remarquable et s'inscrit à 48,50. Il résulte des dernières nouvelles reçues, que jamais la mine ne s'était présentée aussi favorablement que depuis que l'importance du nouveau fonds de roulement a permis d'avancer rapidement les travaux de développement.

La Silverfields continue à être recherchée à 40,50. On se rend compte que cette affaire n'est plus à la période de préparation, mais qu'elle entre dans la phase d'exploitation.

C'est le 30 Mai que seront introduites sur le marché les actions de la Cie Néerlandaise des Pétroles de Salt Creek. On croit que cette introduction se fera sur le cours de 290 fr.

Les actionnaires de la Huelva Copper ont largement usé de leur droit de souscription aux 4 000 obligations qui leur ont été offertes par privilège au prix de 450 fr. Les nouvelles reçues des mines sont excellentes : les capitaux provenant de l'émission des obligations ont permis la reprise de l'exploitation qui, sous l'impulsion du nouveau Conseil d'Administration, se développe rapidement : le nombre des ouvriers a passé de 250 en Janvier à 427 en Avril et le tonnage extrait, de 889 tonnes en Janvier à 2.806 tonnes en Avril.

Les actions de la Caisse des Redevances sont de plus en plus l'objet de transactions actives aux environs de 260 fr

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
—« Fondée en 1858 »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 3 Juin 1910. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour les victimes du devoir ; Dévolution des biens ecclésiastiques ; Consécration au Sacré Cœur ; Visite pastorale et Confirmation ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Un nouveau docteur ; Nécrologie ; Quimper ; Saint-Thégonnec ; Notre-Dame de Rumengol ; Primelin ; Attribution de biens ecclésiastiques ; Ligue patriotique des Françaises ; Retraites ecclésiastiques ; Avis du Secrétariat de l'Evêché.

IV. — Chronique générale : Rome ; Réponse de la Commission biblique ; Evêques poursuivis ; Vannes ; Apostasie de l'abbé Dabry ; Pèlerinage à N.-D. de la Salette.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Boniface, Evêque, Martyr. Double. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir du capitule, du suivant, avec mémoires de S. Boniface et du Dimanche.

Solennité du Sacré Cœur ; mémoire du Dimanche.

Lundi, 6. — S. Norbert, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 7. — Apparition de S. Michel, Archange *(du 8 Mai).* Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 8. — De la férie. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — Office votif du T.S.-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — Ste Marguerite, reine d'Ecosse, Veuve. Semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 12. — 4e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean de Saint-Facond, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégunc	**du 4 au 9 Juin.**
Kernouès	**du 10 au 11 —**

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pour les victimes du Devoir. — Vingt-sept marins français viennent de périr en mer, dans les flancs du submersible *le Pluviôse*, en service commandé.

La Patrie leur doit sa reconnaissance et son admiration pour l'endurance et la bravoure qu'ils apportaient à l'accomplissement de leur mission dangereuse et pénible.

Dieu sait apprécier tout le mérite de la fidélité au devoir et de l'esprit de sacrifice. Nous lui demanderons, pour les hommes de cœur que la mort a si brusquement rappelés à Lui, la récompense due à leur dévouement et la paternelle indulgence dont a besoin toute âme humaine.

Plusieurs des victimes appartiennent à notre diocèse. Nous prenons une part très affectueuse à la douloureuse épreuve de leurs familles. Puissent nos prières et nos sympathies les aider à supporter chrétiennement ce coup terrible !

La France catholique, dans ce nouveau deuil, gardera son regard fixé sur le « Père qui est aux cieux ». Les épreuves permises par sa Providence ne sont jamais stériles, quand un peuple sait y puiser des leçons de courage, et en profiter pour examiner loyalement la conscience nationale et y rectifier tout ce qui n'est pas conforme à la volonté divine et aux intérêts bien compris de la Patrie.

Le dimanche 5 Juin, dans toutes les paroisses, le clergé fera réciter aux fidèles un *Pater* et un *Ave* pour la France. Il y ajoutera un *De profundis* pour les victimes de la catastrophe.

II. Dévolution des biens ecclésiastiques. — Pour répondre aux consultations qu'on Nous adresse de divers côtés au sujet de la ligne de conduite à prescrire aux conseillers municipaux et aux administrateurs des établissements communaux de bienfaisance ou d'assistance auxquels doivent être dévolus les biens des fabriques et des menses curiales, Nous croyons devoir rappeler aux chefs de paroisses que des instructions précises ont été données sur ce point dans la *Semaine religieuse* du 10 Septembre 1909, puis dans les *Avis confidentiels* que Nous leur avons fait parvenir à la suite de la réunion de MM. les Curés à l'Evêché, au mois de Janvier 1910.

Ces instructions suffiront dans la plupart des cas ; s'il se présente quelque circonstance exceptionnelle, on voudra bien Nous consulter.

III. Consécration au Sacré Cœur. — Afin de perpétuer le souvenir de l'acte solennel par lequel Léon XIII, le 25 Mai 1899, consacra le genre humain au Sacré Cœur de Jésus, Sa Sainteté le Pape Pie X (Décret *Urbis et Orbis* du 22 Août 1906) ordonne que, chaque année, le jour de la fête du Sacré Cœur, en présence du T. Saint-Sacrement exposé, on récite la formule de consécration proposée par Léon XIII, en y ajoutant les litanies du Sacré Cœur.

Une indulgence de sept ans et sept quarantaines est accordée à tous ceux qui assistent dévotement à cette cérémonie et y prieront aux intentions du Souverain Pontife, une indulgence plénière à ceux qui auront, de plus, reçu les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

La solennité du Sacré Cœur étant remise au dimanche, c'est ce jour-là que doit se faire la consécration et peuvent être gagnées les indulgences (S. C. Indulg., 15 Décembre 1906).

IV. Visite pastorale et Confirmations. — La Confirmation se donne dans la paroisse indiquée la première ; la seconde est convoquée.

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 6.....	Plonévez-du-Faou. — Le Cloître-Pleyben.	Collorec.
Mardi, 7.....	Brasparts. — Saint-Rivoal.....	Lopérec.
Mercredi, 8....	Pleyben.....	Lennon.
Jeudi, 9.....	Gouézec. — Lothey.....	Edern.

Mercredi, 15 et jeudi, 16 Juin, Monseigneur donnera la Confirmation à Morlaix dans les trois paroisses et au collège communal.

Monseigneur sera accompagné de M. le vicaire général Fléiter.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières le repos éternel de l'âme de M. Louboutin, vicaire à Ploujean, décédé le 28 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA CÉLÉBRATION DU PREMIER VENDREDI DU MOIS

Notre Seigneur a demandé à la B. Marguerite-Marie de le recevoir dans la sainte communion, chaque Premier Vendredi, pour se consacrer pleinement à lui et réparer les outrages qu'il reçoit au Saint-Sacrement. Le Sacré Cœur tient tellement à cette pratique qu'il a promis à tous ceux qui communieraient neuf Premiers Vendredis de suite de ne pas les laisser mourir dans le péché.

Archives d[illegible]samés d[illegible] Qu[illegible]per et Léon

Aussi, nous ne pouvons rester indifférents à ce grand désir du Sauveur. Si nous n'avons pas déjà l'habitude de communier le Premier Vendredi, prenons-la, sans préjudice de la communion du dimanche suivant. Si nous l'avons déjà, profitons de cette communion pour consacrer à Notre Seigneur chaque mois notre cœur tout entier, ne voulant plus aimer rien, ni personne, qu'en lui et que pour lui. Offrons-lui les efforts, le travail, les souffrances du mois à venir pour réparer les communions sacrilèges, cette atroce répétition, à travers les siècles, du baiser de Judas.

Mieux encore, engageons les autres à faire de même, parlons de cette promesse extraordinaire. Par amour pour lui, unissant ses intérêts aux nôtres, nous tâcherons de procurer aux hommes qu'il a tant aimés cette assurance de salut et ce moyen si efficace de sanctification.

M. le chanoine Rospars sera absent de Quimper du 6 Juin aux premiers jours de Juillet.

Les correspondants de la Semaine religieuse *sont priés de vouloir bien, jusqu'à nouvel avis, adresser leurs communications à M. le chanoine Rossi, boulevard de l'Odet, Quimper.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les œuvres en l'honneur du Sacré Cœur.**
III. — **Missions.** — QUIMPERLÉ (les deux paroisses), du *22 Mai au 19 Juin ;*
— BERRIEN, *du 1er au 18 Juin ;*
— HANVEC, du *5 au 19 Juin.*
IV. — **Retraite.** — MORLAIX, retraite bretonne pour les femmes, du *5 au 11 Juin.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 5 Juin,* solennité du Sacré Cœur. Après les vêpres, procession dans l'intérieur de l'église ; station à l'autel du Sacré Cœur : lecture de l'Acte de consécration. Bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Pendant le mois de Juin, pour le Sacré Cœur, chaque jour, à 8 heures, messe à l'autel qui lui est dédié et récitation des litanies. Chaque vendredi, à 8 heures du soir, complies ; amende honorable. Salut.

Dimanche prochain, solennité du Sacré Cœur, le matin, à 6 h. 1/2, messe et communion générale pour les hommes. A 7 h. 1/2, messe de communion et réunion des jeunes filles associées du S. C. A la grand'messe, chantée par M. Laboy, supérieur de l'Ecole Saint-Yves, sermon sur le Sacré Cœur par M. Loaëc, professeur au même établissement.

Les vêpres à 3 heures, suivies de la procession du T. Saint-Sacrement. Les hommes auront, dans le côté droit de la grande nef, des places réservées, et formeront derrière le dais l'escorte d'honneur.

La procession, suivant le parcours déjà indiqué, se déroulera dans l'ordre suivant :

1° Orphelinat de la Providence ; 2° patronage de l'Enfant Jésus ; 3° écoles chrétiennes de filles ; premières communiantes ; 4° congrégation des demoiselles ; chœur des chanteuses de Saint-Mathieu ; 5° congrégation des dames ; 6° orphelinat de la Sagesse ; 7° écoles chrétiennes de garçons ; premiers communiants ; 8° patronage des garçons, apprentis chrétiens, Jeunesse catholique ; 9° clairons et tambours du patronage Saint-Joseph ; 10° fanfare *Potred Ty-Mam Doue*, de Kerfeunteun ; 11° Chorale de l'Institution Saint-Vincent de Paul ; 12° le clergé, précédant le T. Saint Sacrement.

Au retour de la procession, récitation des litanies du Sacré Cœur ; amende honorable ; Salut solennel.

— EGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Dimanche 5 Juin,* à 6 heures, messe ; exposition du T. Saint-Sacrement. A 9 h. 1/2, grand'messe.

A *1 h. 1/4,* vêpres ; procession ; acte de consécration au Sacré Cœur de Jésus. Bénédiction.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 5 Juin,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On recommande d'une manière spéciale aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* la Mission qui se donne actuellement dans les deux paroisses de Quimperlé. La Mission bretonne, prêchée du 22 au 28 Mai, a été bien suivie depuis le commencement jusqu'à la fin, et s'est terminée par de nombreuses communions — 700 environ, à Sainte-Croix. Cette semaine, a lieu la Mission des enfants.

La Mission française, prêchée par les RR. PP. Rédemptoristes, commence demain soir, 4 Juin, pour se clôturer le dimanche 19. Les paroissiens ne manqueront pas de profiter de la grâce insigne qui leur est offerte et de répondre à l'appel de Dieu qui leur a été transmis, en termes si touchants, par leur vénérable Curé-Archiprêtre.

Mgr l'Evêque ira présider les exercices de la Mission, à Sainte-Croix et à Notre-Dame de l'Assomption, le vendredi soir, le samedi et le dimanche matin, 10, 11 et 12 Juin.

Un nouveau docteur. — M. l'abbé Corentin Le Grand, de Quimper, qui déjà l'an dernier, après une première année d'études à Rome, y avait subi avec succès les examens de la licence en théologie, vient d'être reçu docteur de l'Académie de Saint-Thomas, avec la mention : *cum laude.*

Nous sommes heureux d'annoncer ce beau succès, et nous offrons au brillant lauréat nos félicitations les plus cordialement sincères.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louboutin, vicaire à Ploujean, décédé le 28 Mai, dans sa 29e année.

M. Louboutin (Ronan-Marie), né à Plonévez-Porzay le 6 Décembre 1881, ordonné prêtre le 25 Juillet 1906, était vicaire à Ploujean depuis le 20 Mai 1908. Prêtre pieux, bon et zélé, il faisait beaucoup de bien et semblait appelé à en faire plus encore et pendant de longues années, quand la mort est venue brusquement

l'arrêter. Atteint de la fièvre typhoïde, il a succombé après quinze jours de maladie... *Consummatus in brevi explevit tempora multa : placita enim erat Deo anima illius...*

R. I. P.

QUIMPER. — **Procession de la Fête-Dieu.** — Plusieurs fois déjà nous avons eu à parler des fêtes du T. Saint-Sacrement à Quimper, et l'on ne sera pas surpris — le spectacle étant chaque année à peu près le même — de trouver ce rapide compte rendu peu différent de ceux qui l'ont précédé. Donc, nous sommes heureux de le redire une fois de plus, la population de notre ville a montré, avec autant d'éclat et peut-être plus de piété que jamais, la fermeté de sa croyance et de son amour au Dieu de l'Eucharistie.

Le triduum célébré, conformément au désir formel du Souverain Pontife Pie X, en vue de promouvoir la communion fréquente, avait réuni chaque soir, le vendredi et le samedi, une assistance nombreuse, malgré les attractions du concours hippique, dont il est permis de regretter la coïncidence. Dimanche matin, le temps était sombre, la pluie menaçait et tomba même par intervalle, mais pas de façon à arrêter les préparatifs de la fête, la décoration des rues et l'achèvement des reposoirs...

Après la messe, chantée à 9 heures par M. le Doyen du Chapitre, la procession s'organisa rapidement, et se déploya dans l'ordre accoutumé ; l'orphelinat de la Providence, le patronage des filles, les écoles chrétiennes, le patronage Saint-Joseph avec son groupe de gymnastes et ses clairons, la Jeunesse catholique de Quimper, dont nous sommes heureux de voir le drapeau porté pour la première fois en public ; les élèves de nos établissements secondaires libres, la musique et la chorale de l'institution Saint-Vincent qui prêtent à la maîtrise de la cathédrale un concours aussi précieux qu'apprécié ; enfin, les membres du clergé, en surplis ou revêtus d'ornements : dalmatiques, chasubles et chapes, précédant le dais, que soutiennent quatre Frères de la Salle, et sous lequel Mgr l'Evêque porte le T. Saint-Sacrement. A la suite, vient un nombreux cortège de jeunes gens et d'hommes, de toutes les conditions, confondus dans la vraie fraternité, l'union d'une même foi. Sur tout le parcours, on remarque l'attitude de la foule, pieuse et recueillie : beaucoup s'agenouillent au passage du Saint-Sacrement, la plupart s'inclinent respectueusement ; les simples curieux et les prétendus indifférents sont moins nombreux que d'habitude ; très rares, ceux dont la tenue laisse à désirer.

Toutes les maisons — on a signalé une seule exception qui, dans l'espèce, confirme la règle — sont tendues, décorées de verdure et de fleurs, plusieurs, richement pavoisées : il nous semble difficile de décerner un prix à telle rue ou à tel quartier... Au Pont-Firmin, face au boulevard de l'Odet, s'élève un reposoir, vraiment magnifique avec sa profusion d'arbustes verts et de fleurs et ses quatre anges adorateurs. Splendide également le reposoir de la place de Brest, avec sa double rampe fleurie, en avant de

laquelle on remarque une belle statue de Jeanne d'Arc. En quittant ce reposoir, la bénédiction donnée, quand le cortège se remet en marche, on peut se rendre compte de la foule qui a suivi le T. Saint-Sacrement ; massée ainsi sur la place de Brest et le long de la montée près de la *Charité*, elle offre un spectacle imposant...

Il était 11 heures et demie lorsque — sans avoir été sérieusement contrariée par la pluie — la procession rentra à la cathédrale, où l'autel resplendissait de lumières que faisaient mieux ressortir encore les tons sombres de la verdure formant au sanctuaire une décoration simple et du meilleur goût.

Aux vêpres, l'assistance était de nouveau très nombreuse. On savait que Monseigneur devait prendre la parole... Il commença par remercier la population de sa ville épiscopale du spectacle édifiant qu'elle avait donné le matin. Notre Seigneur a été content de ces hommages qu'on lui a rendus ; mais il en est un autre qu'il désire, qu'il sollicite d'une façon plus pressante : c'est celui que nous lui rendons par la communion bien faite. Et l'Evêque, traitant le sujet expressément indiqué par le Pape en cette circonstance, commente l'Evangile du jour « qui se prête admirablement à l'exposition du mystère eucharistique », la parabole du festin dont les invités ne veulent pas, et auquel sont appelés des convives de hasard mais de bonne volonté. Ce festin, c'est celui où Jésus se donne et auquel il convie tous les baptisés, non pas une fois par an (c'est là le strict minimum), mais le plus souvent possible, afin de nous nourrir de l'aliment céleste qui nous donnera le courage pour le présent, l'espérance pour l'avenir avec la lumière et la force qui doivent nous transformer dans la vie civique et familiale comme dans la vie surnaturelle...

Le *Te Deum* est chanté ensuite, et Notre-Seigneur bénit les fidèles, qui reviendront durant cette semaine l'adorer et le prier, en attendant qu'ils se retrouvent nombreux à la procession de dimanche prochain, pour lui faire de nouveau un cortège triomphal.

— **Clôture du Mois de Marie.** — Suivant une coutume très ancienne et très aimée, les Quimpérois, au dernier jour du Mois de Marie, sont allés saluer la Vierge dans son sanctuaire de Loc-Maria.

C'est, sans doute, une des plus gracieuses processions qui se puissent voir ; le cadre est superbe, car le Frugy est dans toute sa splendeur, la rivière, que suit le cortège, coule presque à pleins bords.

Aussi, tandis que la longue théorie des pèlerins se déroule lentement dans les allées de Loc-Maria et que le bruit de leurs prières ou de leurs chants s'en va le long des eaux, il faut voir comme de l'autre côté de la rivière on accourt pour contempler ce rare spectacle ; peut-être regrette-t-on en ce moment qu'à partir du confluent du Stêïr et de l'Odet il n'y ait plus de pont sur la rivière.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

La vieille église de Loc-Maria est pourtant presque remplie, lorsque M. l'abbé Le Goasguen monte en chaire pour saluer, au nom des Quimpérois, la patronne de la cité : il chante la Mère bonne et puissante qu'il faut savoir aimer filialement ; la Vierge admirable dont nous devons imiter la prudence et la force.

Cette prudence et cette force, les Quimpérois s'engagent à venir la demander souvent à leur Mère : c'est la promesse que font en leur nom, en accents aussi harmonieux et plus vibrants que jamais, les chanteuses de Saint-Corentin.

Saint-Thégonnec. — **La Mission.** — Une Mission est toujours un événement important dans l'histoire d'une paroisse. Si elle sert à réveiller les âmes engourdies et à régler les consciences en désarroi, elle n'a pas moins pour effet d'exciter le zèle des âmes pieuses et d'enflammer les cœurs tièdes. Elle est pour chacun un réconfort et une halte sur le chemin de la vie. La Mission qui s'est donnée à Saint-Thégonnec, du 1er au 22 Mai, a été de tous points brillante. « C'est la seconde Mission que je procure à mes paroissiens, disait le bon Curé en prenant congé de ses missionnaires, mais si Dieu le permet, j'en donnerai une troisième bientôt, c'est-à-dire dans douze ans. Je vous donne donc rendez-vous pour 1922, époque de mon jubilé sacerdotal. » Tous, à commencer par les plus vieux, promirent d'être fidèles au rendez-vous. Que Dieu exauce le vœu du jeune chanoine et qu'il permette aux missionnaires de tenir leur promesse !

†

La première semaine de la Mission, consacrée aux enfants, fut présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis. Ce spécialiste pour retraites d'enfants sait trouver le chemin des jeunes âmes ; il se fait, pour ainsi dire, enfant avec les enfants. Ses histoires, tantôt graves, tantôt plaisantes, tiennent les jeunes cervelles en éveil. Le ton enjoué de ses conférences, et le sel gaulois de ses histoires réussissent à dérider l'auditoire le plus sérieux, voire même un auditoire d'enfants léonards. Les autres missionnaires furent aussi à la hauteur de leur tâche et, avec d'aussi habiles ouvriers, la première semaine de la Mission eut le plus grand succès.

Les deux autres ne le lui cédèrent en rien. La première eut pour président M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, en Guiclan. De lui on peut dire qu'il vit en chaire. Ses fréquentes prédications dans le diocèse lui ont attiré, à juste titre, la réputation d'un orateur disert et éloquent. « Quelle belle chaire que celle de Saint-Thégonnec, disait-il en la quittant le dernier jour. C'est avec un nouveau plaisir qu'on y monte chaque fois. » C'est bien dit, Monsieur le Supérieur. Il est vrai qu'une fois en chaire, vous n'en descendez plus qu'à regret. Oh ! ce n'est pas que vous abusiez de la patience de votre auditoire ; il est toujours sous le charme de votre chaude parole ; mais, comme je l'ai déjà dit, c'est en chaire que vous vivez à l'aise. Votre auditoire,

par son attention soutenue, vous montra que vous saviez l'intéresser, et je suis sûr que vous avez emporté le meilleur souvenir de la Mission de Saint-Thégonnec.

Les conférences sur la Pénitence et sur l'Eglise furent données par M. Berthou, curé de Landivisiau. Il sut captiver son auditoire par sa voix claire et sympathique, par son éloquence calme mais persuasive. Il sut instruire par la clarté de sa doctrine et par ses conférences fortement documentées. M. Gargadennec, vicaire à Sizun, était chargé de l'explication des tableaux. Ce genre de prédication, si dénigré dans un monde prétendu intellectuel, a toujours le plus grand succès dans toutes nos Missions. C'est l'instruction par l'image. Ces images qui, de prime abord, semblent grossières, se prêtent merveilleusement au développement de la doctrine. Le prédicateur, dans un langage châtié, dans une langue souple et élégante, sut tirer parti de toutes « les bêtes de son répertoire » pour flageller le vice. L'empressement des paroissiens à assister à l'explication des tableaux (toutes les places étaient prises une demi-heure à l'avance) attestait que ce genre d'exercice n'était pas pour leur déplaire. L'heure écoulée, l'auditoire sortait à regret. C'est dire que le « tableauteur » eut un plein succès.

Les autres missionnaires qui prêtaient leur concours pour la prédication étaient : MM. Michel, recteur d'Esquibien ; Poulhazan, recteur de Locmélar ; Belbéoc'h, recteur de Clohars-Carnoët ; Thomas, recteur de La Martyre ; Bossennec, vicaire à Lambézellec. Directeur du chant, M. Houel, vicaire à Comanna. 1.050 personnes suivaient cette première série d'exercices.

La seconde semaine était présidée par M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, assisté de MM. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas ; Léal, recteur de Plouvien ; Le Jeune, recteur d'Henvic ; Féroc, recteur de Ploujean ; Plougoulm, recteur de Plouégat-Guerrand ; Morizur, recteur du Cloître ; Goret, vicaire à Lanmeur, directeur du chant, et Jonqueur, vicaire à Plouénan. Ce dernier se tira parfaitement d'affaire dans l'explication des tableaux. M. Jézéquel, qui pour la première fois donnait les conférences sur la Pénitence, fut loin d'être au-dessous de sa tâche. Doué d'une voix puissante et flexible, maître de ses idées comme de sa parole, il ne lassa pas un instant l'attention de l'auditoire. Le jour de la communion, 1.100 personnes s'approchèrent de la Sainte Table.

†

La Mission fut clôturée par une fête dont on gardera longtemps le souvenir à Saint-Thégonnec. Plus de vingt croix ont déjà été érigées sur le terrain de la paroisse ; mais, dans un pays chrétien, les croix ne sauraient jamais être en trop grand nombre. Puisqu'on les abat en maints endroits, il est de toute convenance qu'on continue à en élever dans les paroisses où les âmes sont encore assez chrétiennes pour s'incliner devant la Croix. Une nouvelle croix devait donc être érigée, pour perpétuer le souvenir de la Mission.

M. le Curé voulut que cette fête eût le plus grand éclat. Il invita

Archives diocésaines c Quir er et Léc

les habitants du bourg a décorer leurs maisons, comme pour la fête du Saint-Sacrement... C'était un spectacle édifiant et imposant à la fois, que de voir toute une population suivre, dans le plus grand recueillement, l'image du Christ que portaient 160 des paroissiens. La procession était présidée par M. le chanoine Quidelleur, dont la famille avait gracieusement mis à la disposition de M. le Curé un terrain pour la plantation de la croix. Le vénérable chanoine, d'ailleurs, connaît et aime depuis bien longue date la paroisse de Saint-Thégonnec ; il en a pour ainsi dire fait sa paroisse d'adoption. Il ne pouvait donc manquer de prendre part à cette fête de famille, et dès lors qu'il avait promis d'y assister, on pouvait compter sur sa présence ; car pour lui, promettre et tenir, c'est tout un.

Lorsque la croix fut posée sur son socle de granit, M. Kerjean, malgré les fatigues de la semaine précédente, prit encore la parole. On connaît la verve de l'orateur, sa parole véhémente qui fixe nécessairement l'attention de l'auditeur, son zèle et sa complaisance sans bornes. Il exalta en termes magnifiques les enseignements de la Croix, le rôle du signe de la Croix dans la vie de l'Eglise et dans la vie du chrétien.

Disons, en terminant, que pendant ces quinze jours de Mission, les paroissiens furent fidèles à tous les exercices et exemplaires en tous points, justifiant cette parole de l'un des missionnaires : « Heureux le pasteur qui a encore une telle paroisse, » ajoutant, sans doute, tout bas : « Heureuse la paroisse qui a un tel pasteur ».

***

Notre-Dame de Rumengol.— **Pèlerinage de la presqu'île de Crozon.** — Cette année, à notre vif regret, nous n'avons pas reçu le compte rendu accoutumé du grand Pardon de N.-D. de Rumengol. Comme compensation, nous sommes heureux de publier la relation du pèlerinage organisé sous la direction de M. le Curé-Doyen de Crozon, qui a eu lieu le jeudi 26 Mai. Notre correspondant s'excuse de ne nous envoyer que des « notes jetées à la hâte ». Nous les donnons telles quelles, trouvant — les lecteurs seront de notre avis — qu'elles forment un récit bien vivant.

...A 2 heures, le réveil est sonné par les clairons de l' « Immaculée » (c'est le nom de la société chorale dirigée par M. l'abbé A. Le Roy) ; à 3 heures, les pèlerins se mettent en route, musique en tête, et font courageusement, à pied, les 6 kilomètres qui les séparent du vapeur. A 4 heures, on lève l'ancre, au chant de la prière du matin. En route, nous apercevons en mer les vapeurs de Lanvéoc et de Camaret, avec lesquels nous arriverons au Faou. Pendant la traversée, chant de cantiques appropriés : *En hent, en hent gant joa*, puis le cantique de circonstance que l'auteur a adapté à l'air enlevant du cantique de Lourdes : *Nous venons encor...*

A 5 h. 1/2, tout le monde est au Faou. Nous sommes au nombre de 700 ; chacun montre fièrement son insigne de pèlerin : la médaille de Rumengol suspendue à un ruban bleu.

La procession se forme ; Lanvéoc est en tête, Crozon ensuite, puis Camaret ; sous les bannières se groupent 80 hommes ; les femmes s'avancent sur deux rangs ; le clergé ferme la marche. On traverse le Faou, au chant du « cantique de la presqu'île », soutenu par la musique. On arrive à Rumengol à 6 h. 1/2.

Messe de communion, dite par M. le Curé de Crozon ; la communion dure bien une bonne demi-heure. Ce sont des pèlerins qui viennent de faire 9 kilomètres à pied et une traversée d'une heure et demie. Piété touchante ; les chants sont merveilleux : *Elez euz ar baradoz* et l'*Ave* des Crozonais, mélodie suppliante et si douce :

Sur la presqu'île
Veille toujours,
Fais-en l'asile
De ton amour.

Ensuite, on se restaure, puis on visite le sanctuaire, le champ du Couronnement. Le temps passe trop vite.

La grand'messe est à 10 heures. Sermon de M. le chanoine Kerisit qui, en termes vibrants qui pénètrent les âmes, nous retrace les bienfaits du christianisme et les obligations de reconnaissance qu'ils nous imposent. Chant majestueux du *Credo* qui sort de 1.500 poitrines ; l'église est pleine, le Faou est là, les environs aussi, il y en a qui sont venus de Châteaulin, voire de Brasparts, et non pas seulement des unités. Après la consécration, tombe doucement des orgues l'*Ave* des Crozonnais, exécuté à trois parties par le chœur des chanteuses, que dirige l'organiste, la bonne Supérieure des Filles du Saint-Esprit ; les enfants et jeunes gens de l'harmonie « A l'Immaculée », groupés au milieu des pèlerins, enlèvent le refrain avec la foule. C'est d'une beauté aussi édifiante que réconfortante... Pauvres pèlerins ! ils sont ou doivent être fatigués, car tout le monde est debout ; nul ne s'en plaint cependant.

A l'issue de la grand'messe, l'harmonie « A l'Immaculée », précédée de ses vaillants petits clairons voués aux couleurs de Marie, exécute un entraînant défilé. Cordialité charmante partout.

A 1 h. 1/2, vêpres solennelles. On entend d'abord le chant, qui fait merveille et qui a dû attirer le sourire bénissant de la Madone :

Nous venons vers Vous,
Mère au nom si doux,
Vous dire en ce jour
De Crozon l'amour...

La joie est partout, cette joie que peut seule donner notre sainte religion dans l'enthousiasme de ses manifestations... On chante les grands tons et, comme le disait quelqu'un, « *ton a ioa gant ann offiçou* ». Beau mouvement lorsque, au *Tantum ergo* de l'hymne du jour, le *Pange lingua*, tous se prosternent. Bénédiction du Saint-Sacrement. Puis on se hâte de faire ses préparatifs de départ.

La procession se reforme dans le même ordre que le matin et se rend au Faou, où doit se clôturer le pèlerinage par une bénédiction du T. Saint-Sacrement, dans la paroisse du bon M. Bodé-

Archives diocésaines d uin er et Léon

riou, qui a chanté la messe le matin, et dont les Crozonais conservent un si profond souvenir. En route, les échos répètent longuement après les pèlerins *Laudate, laudate Mariam.*

Au Faou, on entre au chant du cantique : *Sainte Religion, ô bonne et tendre mère.* M. Kerisit monte en chaire et exhorte (en français, cette fois,) les pèlerins à la communion fréquente ; il s'adresse spécialement aux jeunes gens et aux jeunes filles, dont le recueillement l'a frappé. Ensuite, les deux œuvres de Crozon, l'œuvre mariale de jeunes filles et la chorale « A l'Immaculée » font entendre un *Tantum ergo* à quatre voix.

Nous allons ensuite remercier M. le Curé du Faou de cette bonté qu'il nous a montrée autrefois et qu'il a toujours gardée pour ses Crozonais, en le saluant d'une aubade. Pour faire plaisir à la population, à ceux là que les occupations ont retenus loin du pèlerinage, l'harmonie exécute un concert salué par un enthousiaste et long bravo ; puis, aux accords d'un brillant défilé avec les charmants petits clairons, les pèlerins regagnent les vapeurs, qui partent ensemble au chant du *Magnificat.*

L'entrain, l'ardeur se soutiendront jusqu'au bout, et c'est au chant de cantiques que nous ferons encore les 6 kilomètres qui nous séparent de Crozon. On se rend processionnellement à l'église : il semble qu'on ne veuille terminer qu'à regret, aux pieds de la Sainte Vierge, cette journée pourtant longue, qui commença à 2 heures du matin, et il est 8 heures... M. le Curé, rayonnant de bonheur, prend la parole et adresse ses remerciments à la Sainte Vierge et ses félicitations aux vaillants pèlerins dont l'enthousiasme et la ferveur ne se sont pas démentis.

Bonne et réconfortante journée, qui laissera au cœur de tous les pèlerins de Rumengol le meilleur souvenir et à ceux-là qui avaient redouté l'imprévu d'une innovation le désir d'y participer une autre fois.

X...

PRIMELIN. — **Pardon de Saint-Tujen**, les 18, 19 et 20 Juin. — *Samedi 18*, ouverture du pardon : à 3 heures, 1res vêpres.

Dimanche 19, à 5 heures, 1re messe ; à 6 heures, 2e messe ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. Picard, curé-doyen de Pont-Croix ; sermon par M. Carval, recteur de Plogonnec. A 3 heures, vêpres solennelles, procession à la Croix de la grève de Saint-Tujen, allocution de M. Carval, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Lundi 20, à 5 heures, 1re messe ; à 6 heures, 2e messe ; à 10 heures, grand'messe. A 3 heures, vêpres suivies de la procession.

Le dimanche matin, les paroisses du Cap viendront en procession à la chapelle de Saint-Tujen.

Attribution de biens ecclésiastiques. — I. BREST. — Une première fois, à la fin de l'année dernière (1), le Conseil municipal de Brest fut appelé à se prononcer sur l'attribution au Bureau de bienfaisance et à l'Hospice civil des biens « ayant appartenu » à l'ancienne fabrique de Saint-Martin. Pour étudier la question, une commission spéciale fut nommée. C'était déjà reconnaitre que les biens enlevés à l'Eglise étaient « disponibles », sans propriétaire légitime. Or, l'Eglise, pas plus que les autres sociétés, pas plus que les particuliers, ne peut être privée de ses droits, par une loi injuste.

(1) Voir la *Semaine religieuse* du 31 Décembre 1909.

La commission a décidé que les biens dont il s'agit seraient attribués par moitié à chacun des deux établissements de bienfaisance, et le Conseil a adopté ces conclusions. Il est juste d'ajouter qu'il faisait suivre son avis de ces considérants :

« Le Conseil municipal de Brest, fidèle interprète des sentiments de la population ; considérant que le plus grand respect est dû aux volontés des mourants ; qu'il y a un intérêt moral et financier, pour les établissements de bienfaisance laïque, à pouvoir exécuter ces volontés ;

» Emet le vœu que l'article 14 de la loi du 13 Avril 1908 soit modifié, pour donner aux hospices et aux autres établissements de bienfaisance la possibilité d'exécuter, si elles le jugent utile, les charges de messes et services afférents aux biens donnés, légués ou attribués. »

Le désir exprimé par le Conseil municipal de Brest est louable, mais évidemment inefficace ; il ne peut, en tout cas, justifier devant Dieu le fait de disposer des biens enlevés à l'Eglise.

Cinq conseillers, dont nous redisons avec reconnaissance les noms : MM. Glaziou, Péria, Tricq, Fouet et Gouraud, ont refusé de prendre part au vote et fait entendre la protestation demandée en pareille circonstance, par l'autorité ecclésiastique.

Après la question des biens de la fabrique de Saint-Martin est venue celle de la bibliothèque du Grand Séminaire de Quimper, dont l'Etat offre une partie — 1.200 volumes environ — à la ville de Brest. Malgré la nouvelle protestation des cinq catholiques nommés plus haut, la majorité du Conseil a accepté, ratifiant ainsi l'abus de pouvoir commis au détriment de l'Eglise, qui reste légitime propriétaire.

« Encore une fois, redisons-nous avec l'*Echo paroissial*, les biens ecclésiastiques confisqués par l'Etat, ne sont pas, comme on veut bien le dire pour essayer de trouver une excuse, des biens sans maître. Le maître est bien réel : c'est l'Eglise, représentée dans chaque diocèse par l'évêque. C'est donc avec l'évêque qu'il faut s'entendre avant de rien faire, quand il s'agit des biens ecclésiastiques, ce sont ses directions qu'il faut suivre ».

II. MORLAIX. — Dans sa séance du 26 Mai, le Conseil municipal de Morlaix, à l'unanimité, a accepté, pour la bibliothèque municipale, 1.200 volumes provenant de la bibliothèque de l'Evêché de Quimper.

Ligue patriotique des Françaises. — Le Congrès annuel des cinq comités de Cornouailles se tiendra à Quimper, salle Jeanne d'Arc, le lundi 13 Juin.

A 10 h. 1/4, séance d'études, dirigée par Mlle de Valette, du secrétariat central, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Les comités seront reconnaissants à tous les membres du clergé qui se rendront à leur invitation et apporteront à cette réunion le secours de leurs conseils, pour les œuvres à développer ou à entreprendre.

La réunion générale de l'après-midi commencera à 2 heures précises ; elle sera présidée par Sa Grandeur Mgr Duparc.

Lecture des comptes rendus. Conférence de Mlle de Valette.

Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitations pourront s'en procurer, pour la réunion générale, à la porte de la salle.

Retraites ecclésiastiques. — I. Une retraite sera donnée aux prêtres de l'Union Apostolique, à Redon, du 18 au 22 Juillet prochain. Les prêtres du diocèse qui, sans être membres de l'Œuvre, désireraient prendre part à cette retraite, pourront y être admis.

Les adhésions sont reçues par l'entremise de M. Le Bihan, recteur d'Audierne.

II. Nous avons déjà signalé la maison de Retraites fermées et individuelles fondée à Nantes pour les membres du clergé. Les ecclésiastiques qui auraient été empêchés de suivre la retraite diocésaine, ou qui sentiraient le besoin de s'isoler et de se retremper dans la solitude, peuvent s'adresser à la villa du Pavillon, rue Carcouët, à Nantes, où l'on sera heureux de les recevoir à toute époque.

Pour tous renseignements, écrire à M. l'abbé de Vallois, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Avis du secrétariat de l'Evêché. — Afin d'obtenir plus d'uniformité dans les *procès-verbaux pour demander dispense des empêchements de mariage*, le secrétariat de l'Evêché a fait imprimer des *formules spéciales* dont il désire que MM. les Curés et Recteurs fassent usage de préférence.

On peut, dès maintenant, se les procurer à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, Quimper. — Prix : 0 fr. 10 les 2 exemplaires ; 0 fr. 40 les 10, franco poste, par retour du courrier.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Les journaux ont publié des informations tendancieuses au sujet de prétendues négociations entre le Gouvernement et des évêques français, en vue d'une entente. Les catholiques

sincères et intelligents ont compris immédiatement la fausseté de ces racontars, dont l'*Osservatore Romano* et la *Correspondance de Rome* ont fait bonne justice.

Ce serait, disent ces deux organes autorisés du Vatican, insulter l'Episcopat français que de supposer seulement un seul évêque, capable de négocier avec le Gouvernement en dehors du Pape ; ce serait également insulter le Saint-Siège que de le supposer capable de donner l'autorisation de négocier avec un gouvernement qui affiche la prétention injurieuse et ridicule de continuer à l'ignorer. La seule solution est uniquement dans l'attitude franche, loyale et raisonnable, conforme au bon sens.

Une seule chose est vraie dans cette intrigue. Les auteurs de la Séparation sont fort embarrassés, et voudraient attirer l'Eglise dans un guet-apens : on tâche de tourner l'obstacle insurmontable opposé à la politique jacobine par la résistance inflexible de l'Eglise. Les blocards sont tellement aveuglés, qu'ils ne voient pas que, pour l'Eglise, il ne s'agit pas d'intérêts matériels, mais de maintenir intacts son droit et le respect de sa hiérarchie, dont la Papauté forme la base essentielle. Au moment voulu, le Saint-Siège sera le premier à faciliter la détente, à la condition d'une loyauté dont le gouvernement actuel n'offre aucun signe sérieux.

C'est avec le Vatican, ouvertement, qu'il est nécessaire de traiter : aucun moyen officieux ne saurait aboutir ; ce sont des relations officielles qui s'imposent.

L'*Osservatore* termine par un hommage aux évêques, au clergé et aux fidèles de France, qui défendent avec un tel héroïsme leur citadelle, dernier refuge des droits des consciences et de la liberté de l'Eglise.

***

Le Souverain Pontife vient d'adresser, aux évêques du monde catholique, une Encyclique datée du 26 Mai, 3e centenaire de la canonisation de S. Charles Borromée, qu'il donne comme un admirable modèle dans l'œuvre de restauration doctrinale et disciplinaire de l'Eglise.

Ce grandiose document abonde en leçons magistrales à l'adresse de ceux qui, sous prétexte de réformer l'Eglise, en poursuivent la ruine.

L'Encyclique a été publiée en italien. Nous en donnerons le texte complet, quand aura paru une traduction approuvée.

***

Le samedi 28 Mai, le Pape a reçu le P. Le Floch, supérieur du Séminaire français, avec les PP. Voegtli et Frey, que le Pape félicita de la façon brillante dont il conquit récemment son doctorat biblique.

Réponses de la Commission biblique. — Les *Acta apostolicæ Sedis* publient huit réponses de la Commission biblique concernant les *psaumes*. En voici le résumé :

Archives diocésaines d Qu er et Léon

1° Malgré les appellations traditionnelles, « psaumes de David », « hymnes de David », etc., David n'est point l'unique auteur du psautier ;

2° et 3° Les titres des psaumes en texte hébreu, légitimement considérés comme antérieurs à la Version des Septante, ne sauraient prudemment être rejetés, sans raison grave, comme non authentiques ;

4° et 5° On ne peut, sans imprudence, refuser de reconnaître en David l'auteur principal du psautier, ni affirmer qu'un petit nombre seulement de psaumes doive lui être attribué ;

6° On ne peut en particulier nier l'origine davidique des psaumes expressément attribués à David dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Il est admissible que, pour des raisons diverses, certains psaumes ont été divisés ou réunis en un seul ou légèrement modifiés, l'inspiration du texte total restant sauve ;

7° et 8° Enfin, on ne saurait avancer, d'après la seule critique interne, que des psaumes nombreux furent composés au temps des Macchabées. Il faut reconnaître plusieurs psaumes comme prophétiques et messianiques et rejeter absolument l'opinion de ceux qui, dans les oracles messianiques, ne voient pas des prophéties touchant la vie du Sauveur, mais seulement touchant le sort du peuple choisi.

Evêques poursuivis. — ARRAS. — Le 25 Mai, le tribunal civil d'Arras a rendu son Jugement dans l'action en dommages-intérêts intentée par la Fédération des Amicales d'instituteurs et d'institutrices de France et des colonies, et par l'Amicale des instituteurs du Pas-de-Calais, contre Mgr Williez, évêque d'Arras, signataire de la lettre collective de l'épiscopat.

Le tribunal s'est déclaré compétent, a déclaré l'action recevable et a condamné l'évêque à payer à la Fédération de France et à l'Amicale du Pas-de-Calais la somme de 500 francs, à titre de dommages-intérêts.

Mgr Williez a été condamné en outre à tous les frais et dépens du procès.

« Evidemment, dit l'*Univers*, cette sentence — tout opposée à celle de Nancy — est mal venue, obscure et périlleuse, même pour les intérêts officiels. Les Cours d'appel et la Cour de cassation y pourvoiront.

» Quant aux évêques, quelle que soit la jurisprudence consacrée, leur droit demeure. Leur parole n'est pas liée par les lois et ils ont, en tout état de cause, rempli leur devoir apostolique, accompli leur mission, libéré leur conscience. C'est leur honneur, que la justice des hommes ne saurait atteindre. »

VANNES. — **A la mémoire d'un grand chrétien.** — Le mardi 24 Mai, l'Ecole libre Saint-François Xavier a célébré la fête des Anciens Elèves et la fête de M. le Supérieur. Après la messe, les Anciens et les élèves actuels défilèrent devant les monuments qui gardent le souvenir et les noms du fondateur de l'école, le R. P. Pillon, et des élèves tombés glorieusement à l'ennemi pour l'Eglise et pour la France.

Le principal objet de la réunion était l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. le comte Ludovic de la Villeboisnet, le « sauveur du collège ». M. le comte de Lambilly, président de l'Association, dans une allocution applaudie, a demandé à ses auditeurs de conserver vivants les exemples de celui dont ils auront sous les yeux l'image. Ils seront ainsi, à leur tour, fidèles aux traditions de leur cher collège Saint-François Xavier.

Puis M. de Lamarzelle, dans un admirable discours, retraça la vie si bien remplie de ce vaillant qui consacra sa vie entière à la défense de l'enseignement chrétien, au rétablissement des écoles chrétiennes dans le diocèse, et surtout à la conservation de l'école Saint-François Xavier.

Mgr Gouraud renouvela éloquemment à la mémoire de Ludovic de la Villeboisnet toute la reconnaissance de l'évêque de Vannes et du clergé, dont il fut l'auxiliaire le plus dévoué, le plus persévérant et le plus habile. Son dévouement il le poussa jusqu'au sacrifice de sa vie. Dieu seul peut l'en récompenser, mais le diocèse entier lui gardera un souvenir éternel.

Apostasie de l'abbé Dabry. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Croix* du 31 Mai :

« L'abbé Dabry, qui collabora autrefois à divers journaux et dirigea la *Vie catholique* jusqu'au moment où Rome le lui interdit, il y a deux ans, à raison de ses hardiesses doctrinales, vient d'apostasier. Prêtre sans racine doctrinale, il n'a pas eu la force de résister à la tentation d'orgueil.

» Mais, au lieu de sortir sans bruit, il a éprouvé le besoin de faire claquer les portes et a publié un « adieu à l'Eglise ».

» Il voulait, paraît-il, « réformer le clergé en l'initiant aux connaissances modernes ». Se croyant un nouveau Messie, il fut tout étonné que le clergé cherchât sa lumière dans les enseignements de l'Eglise et non dans les élucubrations d'un prêtre dépourvu de doctrine et de jugement.

» Et c'est pourquoi il part, n'ayant pas eu le sens de comprendre qu'au lieu de réformer l'Eglise il n'avait qu'à se réformer lui-même.

» Il part en jetant l'injure à Pie X et au cardinal Merry del Val et en outrageant la grande mémoire de Léon XIII de louanges qui lui sont une injure plus grave encore.

» Et il va se dévouer à « l'humanité » ! Pauvre égaré ! Méprisé de ceux qu'il quitte et de ceux vers qui il va, il vivra et mourra misérablement, comme tant d'autres apostats.

» L'abbé Dabry n'eut jamais d'influence ; son ignorance et son manque de pondération étaient trop évidents ! Sa chute passera presque inaperçue. Puisse-t-elle, du moins, inspirer de sérieuses réflexions à ceux qui eurent la faiblesse de se laisser impressioner par ses écrits. »

Archives dio[illegible]es de Quimper

17e Pèlerinage des Vacances à Notre-Dame de la Salette. — Stations à Ars, à Paray-le-Monial, à Notre-Dame de Fourvière, et à Notre-Dame du Puy, à l'occasion de l'année jubilaire. — Départ de Paris, le mardi 23 Août ; retour, le vendredi matin 2 Septembre.

Prix du pèlerinage, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications : 1re classe, 195 fr. ; 2e cl., 170 fr. ; 3e cl., 155 fr. Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le train spécial.

Pour tous renseignements et pour le programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 27, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard, 15e arrondissement.

BIBLIOGRAPHIE

Le Grand Drame de la Création, exposé doctrinal du XIIe chapitre de l'Apocalypse, par Ferdinand CHARBONNEL, ancien professeur de philosophie scolastique et de dogme. — (Paris, Tralin.) Prix : 3 francs.

« On lira avec fruit et édification ce commentaire où se retrouve la moelle de plusieurs traités particuliers de théologie : traité des Anges, traité de l'Incarnation, etc. Ces pages sont abondamment nourries de références et de citations très variées. Piété et science théologique sont également satisfaites. La Vierge surtout, avec son divin Fils, y est longuement étudiée. Elle apparaît, vers la fin du drame, écrasant la tête du serpent infernal, ce grand ennemi de l'Eglise et de l'humanité. »

(La Pensée Contemporaine, 25 Mars 1910.)

Jeanne d'Arc et l'Ame de la France ! C'est le titre de l'émouvant discours, plein des vues les plus neuves et les plus profondes, prononcé à Orléans, le 7 Mai, par M. le chanoine B. Gaudeau, et que Mgr Touchet a déclaré publiquement dans sa Cathédrale, « l'un des plus beaux panégyriques que nous ayons jamais entendus ».

Orléans, Marcel Marron, éditeur. Prix 1 franc.

A Quimper, librairie J. Salaün.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Mai 1910.

I. La question syndicaliste. A propos de *La Barricade,* Gustave de LAMARZELLE. — II. L'Eglise et l'enfant, Jules GRIVET. — III. La seconde vie d'un sultan du Maroc, LEBESSOU. — IV. Ames d'enfants, Lucien ROURE. — V. Les lettres de Léon Silvy, Pierre SUAU. — VI. Bulletin de théologie dogmatique, X. LE BACHELET. — VII. Bulletin d'histoire byzantine, G. DE JERPHANION. — VIII. A travers les Revues françaises. Fénelon. Mêlée des partis. Questions scolaires, Yves de la BRIÈRE. — IX. Revue des livres. — X. Ephémérides du mois d'Avril 1910.

REVUE FINANCIÈRE — Marché sans animation. Notre 3 °/₀ clôture à 38,72. Lourdeur des Fonds Russes.

Les obligations Ville de Tiflis 5 °/₀ ont été introduites en Bourse au comptant le 30 Mai.

Les actions de la Cie G.e de l'Amérique Centrale donnent lieu à un actif courant de demandes et passent à 28 fr. 25.

Les obligations du chemin de fer The Cherryvale Oklahoma and Texas sont négociables à la Bourse de Paris depuis le 25 Mai. Le cours d'introduction a été fixé aux environs de 437 fr. 50. A ce cours, le titre rapporte environ 6 °/₀ l'an, prime de remboursement non comprise.

On enregistre de bons achats en actions de la Mossamédès sur le cours de 23 fr.

L'action de la Cie des Mines d'Or d'Auvergne est l'objet d'échanges suivis à 196.

L'action de la Batopilas Mining est restée très fermement tenue à 48,50.

Fermeté de la Silverfields à 43 fr. Grâce à la proximité des lignes du Southern Pacific, il sera facile de procéder au transport des produits de l'extraction dont la vente est organisée et assurée par les grandes fonderies voisines.

L'action de la Cie Néerlandaise des Pétroles de Salt Creek introduite à 290 s'est avancée à 293. On annonce que la Chicago-Burlington-Quincy Railway Cy a décidé de consacrer dix millions de dollars dans le courant de l'année à la construction de deux lignes de chemin de fer destinées à relier les districts pétrolifères du Wyoming à l'artère principale du réseau.

La Huelva Copper cote 18,25 Les nouvelles de la mine témoignent d'une extrême activité dans le développement des travaux. Le nombre des ouvriers atteindra ce mois-ci le chiffre de 600 : l'extraction suivra sans doute une marche parallèle.

Parmi les valeurs de caoutchouc, on recherche l'action Castara Estates à 92,50. Les propriétés de la Compagnie sont suffisamment étendues pour que l'on puisse y planter 200.000 arbres dont la saignée régulière rapportera à la Compagnie un bénéfice évalué à 3 millions de francs.

Bonne tenue de l'action Caisse des Redevances aux environs de 260 fr.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — QUIMPER — rue Verdelet, 20

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

PLANTES POUR MASSIFS
GRAND CHOIX
Maison CHESNAIS - LE BERRE
Anciennement rue Kéréon
8, Rue du Parc, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

†

Maison fondée en 1840

†



†

La plus importante de la région

†

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX

D'ORFÈVRERIE, BRONZES

ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 10 Juin 1910. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre encyclique de Notre Très Saint Père le Pape X, à l'occasion du 3me Centenaire de Saint Charles Borromée (à suivre).

II. — Communications de l'Evêché : Concessions d'indulgences ; Avis.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Œuvre de la Doctrine chrétienne ; Plou-jean ; Bodilis ; Quimper ; Quimperlé ; Morlaix ; Avis.

IV. — Chronique générale : Rome ; Appel aux catholiques de France ; Nantes ; Au Mont Saint-Michel ; Le Mans ; Ce qui se passe dans un Grand Séminaire désaffecté ; Les sonneries de cloches ; Angleterre.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Juin. — 4e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean de Saint-Facond, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Sts Martyrs Basilide et ses compagnons.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires du précédent et du Dimanche.

Lundi, 13. — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Basile-le-Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 15. — Sts Vite et ses Compagnons, Martyrs. Simple. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Jean-François Régis, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Vendredi, 17. — S. Hervé, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 18. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 19. — 5e Dimanche après la Pentecôte. Ste Julienne de Falconiéri, Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléden-Cap-Sizun.	du 12 au 16 Juin.
Bolazec.	du 17 au 18 —
Guipavas	du 19 au 26 —

Archives diocésaines d Qui er et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

A l'occasion du Troisième Centenaire de Saint Charles Borromée.

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique.

PIE X, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

L'Eglise et les Saints.

Ce que la parole divine répète si souvent dans les Saintes Ecritures, à savoir que le juste vivra dans une mémoire éternelle de louanges, et qu'il parle dans sa mort (*Ps.* CXI, 7 ; *Prov.*, X, 7 ; *Hebr.*, XI), se vérifie éminemment dans l'œuvre et dans l'enseignement perpétuel de l'Eglise. Celle-ci, en effet, telle qu'une mère et une promotrice de sainteté rajeunie toujours et fécondée par le souffle de l'« Esprit-Saint qui habite en nous » (*Rom.*, VIII, 11), de même qu'elle est seule à engendrer, à nourrir et à élever dans son sein la noble descendance des justes, de même est-elle la plus attentive, par instinct d'amour maternel pour ainsi dire, à en conserver la mémoire et à en raviver l'amour. Elle reçoit comme un divin réconfort d'un pareil souvenir et détourne les regards des misères de notre voyage mortel, en voyant dans les saints « sa joie et sa couronne », en reconnaissant en eux l'image sublime de son Epoux céleste, et en inculquant à ses fils, avec une nouvelle assurance, la parole

antique : « Pour tous ceux qui, aimant Dieu, pour tous ceux qui, suivant les desseins de Dieu, ont été appelés saints, tout se résout en bien » (*Rom.*, VIII, 28). Non seulement leurs œuvres glorieuses servent de réconfort à la mémoire, mais encore d'exemple à imiter et d'aiguillon à la vertu, par cet écho unanime des saints qui répond à la voix de Paul : « Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ » (*I Cor.*, IV, 16).

Les exemples des Saints.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, à peine assumé le pontificat suprême en affirmant Notre dessein de Nous employer constamment à « instaurer toutes choses dans le Christ », lors de Notre première Lettre Encyclique (Encycl. *E supremi*), avons-nous vivement désiré que tous tournassent avec Nous leurs regards vers Jésus, « apôtre et pontife de notre religion, auteur et consommateur de la foi » (*Hebr.*, III, 1 ; XII, 2-3). Mais puisque notre faiblesse est si grande que la grandeur d'un tel modèle nous surpasse, la Providence divine nous propose un autre exemple que Nous vous indiquâmes et qui, tout en étant aussi proche du Christ qu'il est possible à la nature humaine de l'être, ressemble davantage à notre faiblesse. Nous voulons dire la bienheureuse Vierge Marie, l'auguste Mère de Dieu (Encycl. *Ad diem illum*). Enfin, mettant à profit diverses occasions de raviver la mémoire des saints, Nous avons proposé à votre commune admiration ces serviteurs et fidèles dispensateurs de la maison de Dieu, ses amis et ses familiers, suivant la place propre qu'ils occupent, voyant en eux des hommes qui, par la foi, « vainquirent et triomphèrent, opérèrent la justice, obtinrent les promesses » (*Hebr.*, XI, 33), afin que, excités par leur exemple, « nous ne soyons plus des enfants vacillants ni agités par tous les vents de doctrine dans les tourbillons de ceux dont l'astuce est habituée à nous circonvenir d'erreurs, mais que, à la suite de la vérité dans la charité, nous allions plus avant de tous côtés vers celui qui est le chef, c'est-à-dire le Christ » (*Eph.*, IV, 11 seq.).

Ce dessein très haut de la Providence divine, Nous le montrâmes réalisé surtout en trois personnages, qui, grands pasteurs et docteurs, fleurirent à des âges fort divers, mais tout aussi funestes pour l'Eglise : Grégoire le Grand, Jean Chrysostome et Anselme d'Aoste, dont les centenaires ont été célébrés ces années dernières. Plus spécialement en deux Lettres encycliques du 12 Mars 1904 et du 21 Avril 1909, Nous avons expliqué les points de doctrine et les préceptes de vie chrétienne — tels qu'ils Nous parurent opportuns pour notre époque — qui se rattachent aux exemples et aux enseignements des saints.

Les exemples de Saint Charles Borromée.

Aussi, étant persuadé que les exemples illustres des soldats du Christ sont bien préférables pour animer et transporter ces

Archives diocésaines de Quimper et Léon

esprits que les paroles et les hautes considérations (Encycl. *E supremi)*, Nous profitons volontiers aujourd'hui d'une autre occasion heureuse pour recommander l'exemple très utile d'un autre saint pasteur, suscité de Dieu en des temps plus proches, et presque au milieu des tempêtes que nous subissons, un cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Milan, rangé par Paul V, de sainte mémoire, dans la phalange des saints, Charles Borromée. Ce n'est pas moins opportun, car — pour Nous servir des paroles de ce même prédécesseur, — « le Seigneur, qui lui seul accomplit de grandes merveilles, a opéré chez nous des choses magnifiques dans ces derniers temps, et par un effet admirable de sa bonté, a érigé, sur ce roc de la pierre apostolique, un sublime luminaire, choisissant dans le sein de la sacro-sainte Eglise romaine, Charles, prêtre fidèle, bon serviteur, modèle du troupeau et modèle des pasteurs. En effet, illustrant l'Eglise tout entière par les multiples splendeurs de ses œuvres saintes, il brille au-dessus des prêtres et du peuple, tel qu'un Abel pour l'innocence, un Enoch pour la pureté, un Jacob pour l'endurance de fatigues, un Moïse pour la douceur, un Elie pour le zèle ardent. En lui, on trouve à imiter, au milieu de l'abondance des délices l'austérité de Jérôme, dans les plus hautes dignités l'humilité de Martin, la sollicitude pastorale de Grégoire, l'indépendance d'Ambroise, la charité de Paulin. Enfin, en lui, on peut voir de ses yeux et toucher de ses mains, un homme qui, pendant que le monde lui sourit avec ses flatteries les plus grandes, vit crucifié au monde, vit de l'esprit, méprisant les choses terrestres, cherchant continuellement les célestes, non seulement l'émule des anges par sa fonction, mais encore par ses pensées et sa conduite » (Bulle *Unigenitus)*.

C'est ainsi que Notre prédécesseur s'exprimait cinq lustres après la mort de Charles. Aujourd'hui que trois siècles ont passé depuis la glorification qu'il décréta, « à bon droit Notre lèvre est-elle joyeuse, et Notre langue ravie au jour insigne de cette fête, où, par les honneurs sacrés décernés à Charles, prêtre, cardinal de la sainte Eglise romaine, à laquelle Nous présidons par la volonté du Seigneur, une couronne de plus, riche de toutes les gemmes, fut donnée à son unique Epouse ». Nous partageons avec Notre prédécesseur la confiance que dans la contemplation de la gloire, mais plus encore grâce à l'enseignement et aux exemples du Saint, on peut voir l'humiliation de l'orgueil des impies, et la confusion de tous ceux qui « se glorifient des idoles de leurs erreurs » (Bulle *Unigenitus)*.

C'est pourquoi la glorification renouvelée de Charles, modèle du troupeau et des pasteurs dans les temps modernes, promoteur et conseiller infatigable de la vraie réforme catholique contre ces novateurs modernes, dont l'intention n'était pas la restauration, mais plutôt la déformation et la destruction de la foi et des mœurs, apparaîtra après trois siècles à tous les catholiques comme un réconfort singulier et un enseignement, comme un noble encouragement à l'œuvre qui Nous tient à cœur de la restauration de toutes choses dans le Christ.

(A suivre.)

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Concessions d'indulgences. — Nous publions ici le *Motu proprio* du 7 Avril 1910 sur l'obligation de soumettre au visa du Saint-Office toutes les concessions d'indulgences et de pouvoirs d'indulgencier.

Beaucoup de prêtres ont obtenu de Rome, soit directement, soit par l'intermédiaire du Secrétariat de l'Evêché, la faculté de bénir les objets pieux et d'y attacher des indulgences. Pour continuer à jouir de ce privilège, ils doivent tous, dans les six mois de la date de publication du *Motu proprio,* soumettre au Saint-Office les feuilles de concessions qui leur ont été accordées. Pour leur faciliter ce recours, MM. les Secrétaires de l'Evêché veulent bien se charger de centraliser et de transmettre à Rome toutes les feuilles de pouvoirs qui leur auront été adressées avant le *1er Septembre* de cette année.

Quant aux prêtres qui jouissent de pouvoirs analogues, à raison de leur fonction de directeurs de la Propagation de la Foi, Saint-François de Sales...., ou comme membres d'associations pieuses, ils laisseront aux directeurs généraux de ces œuvres le soin de faire à Rome les démarches nécessaires.

« Motu proprio » sur les concessions d'indulgences. — Par nos lettres apostoliques *Sapienti consilio* du 29 Juin 1908, données à propos de la Curie romaine, nous avons voulu transmettre à la *seule* Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office *tout ce qui regarde les indulgences,* et par conséquent lui confier le soin d'en diriger la concession avec droiture et prudence, ainsi que la charge de veiller à leur publication et impression. Pour prévenir donc tout doute qui pourrait facilement s'élever au sujet de concessions peut-être obtenues en cette matière autrement que par ladite Sacrée Congrégation, et afin que tous soient parfaitement certains de leur authenticité et de leur valeur, par Notre Suprême Autorité, de notre propre mouvement, et de science certaine, nous déclarons et décrétons ce qui suit :

1° Toutes les indulgences, soit générales, soit particulières, qui ne concernent pas uniquement les personnes qui les ont sollicitées, doivent être reconnues par la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office.

2° Il faut en dire autant des pouvoirs accordés à tous les prêtres quels que soient leur grade ou leur dignité, de bénir les objets pieux et d'y attacher des indulgences et privilèges en faveur de n'importe quel fidèle en particulier ou en général.

3° Les concessions d'indulgences et de pouvoirs dont il vient d'être question, n'auront leur valeur qu'après avoir été authentiquement reconnues par la Sacrée Congrégatisn du Saint-Office.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4° Enfin, quant aux concessions obtenues dans le passé, elles n'auront leur efficacité que si, dans l'espace de six mois à partir de la publication du présent décret, elles ont été présentées à la même Sacrée Congrégation et reconnues par elle.

5° En conséquence, ceux qui à l'avenir obtiendront des concessions de ce genre devront, sous peine de nullité de la faveur obtenue, en présenter un exemplaire à ladite Suprême Congrégation du Saint-Office, afin qu'elles puissent être dûment reconnues et ratifiées.

Nous publions, déclarons et sanctionnons ces mesures, nonobstant toute chose contraire, même digne de mention et dérogation spéciale et individuelle.

Les présentes valables à perpétuité.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7 Avril 1910, de notre Pontificat la septième année.

PIE X, *Pape.*

II. *Afin d'obtenir plus d'uniformité dans les* procès-verbaux pour demander dispense des empêchements de mariage, *le Secrétariat de l'Evêché a fait imprimer des formules spéciales* (1) *dont il désire que MM. les Curés et Recteurs fassent usage de préférence.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **L'instruction chrétienne des enfants. L'œuvre des catéchismes.**

III. — **Missions.** — QUIMPERLÉ (les deux paroisses), du *22 Mai au 19 Juin ;*
— BERRIEN, *du 1er au 18 Juin ;*
— HANVEC, du *5 au 19 Juin.*

ŒUVRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. — **Règlement de la caisse de secours des Ecoles libres.** — 1° Les membres de la Commission de l'Œuvre des Ecoles libres se réunissent une fois chaque année, vers la mi-Juillet, pour la répartition des secours.

2° Toutes les demandes seront donc adressées à M. le Secrétaire général de l'Evêché, avant le 1er Juillet de chaque année. Passé cette époque, la demande serait regardée comme non avenue.

3° Aucune demande ne sera plus accueillie par la Commission, si elle n'est accompagnée d'un état détaillé de la situation de l'école par actif et passif. La Commission demande, de plus, le devis des travaux à exécuter pour lesquels on sollicite un secours.

(1) On peut se les procurer à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries. — Prix : 0 fr. 10 les deux exemplaires ; 0 fr. 40 les dix, franco poste, par retour du courrier.

4° Aucune école ne sera désormais secourue qu'autant que la paroisse à laquelle elle appartient aura versé à l'Œuvre le produit de la quête ordonnée par Sa Grandeur pour la Doctrine chrétienne.

5° Toutes les demandes de secours seront adressées à la Commission par MM. les Curés et Recteurs eux-mêmes, non par les maîtres ou maîtresses ou tout autre intermédiaire. Toutefois, dans certains cas exceptionnels, les maîtres et maîtresses seront admis à lui écrire directement.

6° MM. les Curés et Recteurs se rappelleront toujours que l'Œuvre de la Doctrine chrétienne a été fondée pour venir au secours des écoles dénuées de ressources.

7° Cependant, vis-à-vis de ces écoles pauvres elles-mêmes, l'Œuvre ne saurait prendre aucun engagement ferme, aucun engagement annuel. Elle étendra ou restreindra ses secours, elle pourra les varier d'une année à l'autre d'après ses ressources et les demandes justifiées qui lui seront adressées. Il serait donc téméraire de se reposer sur elle pour la création ou l'entretien d'une école quelconque.

8° Les secours alloués par la Commission seront versés à MM. les Curés et Recteurs par l'intermédiaire de M. le Secrétaire général de l'Evêché, trésorier de l'Œuvre.

PLOUJEAN. — **Avis de service.** — Le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Louboutin, décédé vicaire de Ploujean, sera chanté à Ploujean, lundi 13 courant, à 10 heures.

BODILIS. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Yves Cloarec, mort vicaire à Guissény, sera chanté à Bodilis, le jeudi 16 Juin, à 10 heures.

QUIMPER. — *Paroisse de Saint-Mathieu.* — **Procession et Fête du Sacré Cœur.** — Dimanche dernier, c'était à Saint-Mathieu de célébrer le Sacré Cœur. Dieu soit béni ! la paroisse l'a fait avec foi et entrain, et l'on sentait qu'elle aime cette dévotion.

C'est l'un des fruits de la station de Carême. Une association du Sacré-Cœur a été établie, affiliée à Montmartre, participant à toutes les indulgences de la célèbre basilique, comme l'atteste le magnifique diplôme placé à l'autel du Sacré-Cœur. On allait, peut-on dire, l'inaugurer officiellement.

Un *triduum* de sermons sur l'Eucharistie, prêchés par M. le Recteur, avait ouvert la fête et, chaque jour, non seulement de la prédication, mais de l'Octave du Saint-Sacrement, vit une nombreuse assistance.

Le vendredi, à 5 h. 1/2, la section bretonne des associés du Sacré Cœur, à 8 heures, celle des mères de famille offrait pour la France plus de cinq cents communions. A la réunion du soir, tout un côté de la grande nef était occupé par la section des hommes.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Pitié mon Dieu ! c'est pour notre patrie
Que nous prions au pied de tes autels,

et le dimanche suivant, à une messe spéciale, dite pour eux, à 6 heures 1/2, ils faisaient la sainte communion, toujours pour la France. A 7 h. 1/2, les jeunes filles associées du Sacré-Cœur s'acquittaient de cette obligation, qui semblait si douce au cœur de tous. C'était au moins sept à huit cents communions.

La procession devenait le couronnement naturel d'une telle fête. Toutes les maisons, sauf deux ou trois, sont pavoisées, ornées selon le goût de chacun : ici, une N.-D. de Lourdes, plus loin, une Jeanne d'Arc, ou une statuette de Loc-Maria, des guirlandes, des dômes de verdure, des massifs fleuris, ou de simples bouquets donnaient à tout le parcours un éclat incomparable. Le reposoir, dressé sur la place Terre-au-Duc, merveilleux d'élégance et de légèreté, offrait au Dieu de l'Eucharistie un beau trône pour bénir son peuple.

Il était nombreux à la procession : jeunes filles de la Providence, des Patronages ; chœur des chanteuses de Saint-Mathieu ; membres de la Congrégation ; enfants des communions ouvraient la marche. Puis, c'étaient les garçons de l'orphelinat Massé, des écoles chrétiennes, la chorale de l'Institution Saint-Vincent, la « Phalange d'Arvor », la fanfare de Kerfeunteun, les enfants de chœur et les prêtres en chape ou en dalmatique. On avait quadruplé les rangs et le défilé était encore bien long. Les hommes, en masse compacte, et après eux la foule des fidèles, suivaient le dais.

Au chant des cantiques et des hymnes, mêlées de joyeuses marches, de retentissantes sonneries, entre deux haies de personnes au moins très respectueuses, et la plupart du temps agenouillées, le parcours s'accomplit jusqu'à l'église Saint-Mathieu, beaucoup trop petite pour la circonstance. Les litanies du Sacré-Cœur, auxquelles tous les fidèles répondirent, la consécration au Cœur de Jésus, et une dernière bénédiction achevèrent de donner à cette manifestation le caractère qu'elle devait avoir :

« Béni soit Jésus au Très Saint-Sacrement de l'autel ! »

X.

— **La Croix-Rouge.** — M. de Valence, le dévoué secrétaire général de l'Œuvre de la Croix-Rouge (société de secours aux blessés militaires, dont le siège central est à Paris, 19, rue Matignon), fera à Quimper, le dimanche 12 Juin 1910, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, une conférence publique, dans le but de faire connaître l'Œuvre et toutes celles qui s'y rattachent. Nous sommes informés que Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper honorera la réunion de sa présence.

Cette conférence sera suivie de projections sur la campagne du Maroc, sur la catastrophe de la Calabre et de la Sicile, et sur les inondations de Paris.

Nous engageons vivement les pères et mères de famille à faire partie d'une œuvre qui, par les nombreux secours qu'elle distribue, et le dévouement de ses membres, est appelée à venir en

aide à leurs enfants, qu'ils soient militaires ou marins. Cette Œuvre, du reste, a déjà fait ses preuves ; car elle a, depuis sa fondation, puissamment contribué au soulagement, à l'assistance des blessés et des malades dans les campagnes de Chine, du Maroc ; en Italie, et ensuite en Provence, pendant la terrible période des tremblements de terre, comme durant les inondations qui ont ravagé Paris et sa banlieue, elle a distribué de nombreux secours, soit en argent, soit en nature.

Les habitants de Quimper, nous en sommes persuadés, feront bon accueil à cette Œuvre, qui ne vient en rivale d'aucune autre ; elle sera, nous n'en doutons pas, la bienvenue, et tous lui apporteront généreusement un concours efficace par leurs offrandes et leur zèle.

Donc, en avant pour nos blessés ! N'attendons pas l'heure terrible ; soyons prêts, suivons l'exemple des villes voisines, Brest et Lorient, où l'Œuvre de la Croix-Rouge française a fait tant de bien aux malheureux, par la création de ses dispensaires, et qui, grâce aux dons de généreux souscripteurs et bienfaiteurs, ont pu constituer un matériel important pour le temps de guerre.

QUIMPERLÉ. — **La Mission.** — On nous écrit :

« La Mission bretonne vient de se terminer. Et j'en suis tout à fait content. Environ 700 communions pour la semaine, pour les Bretons. Mission suivie depuis le commencement jusqu'à la fin. M. Simon, vicaire de Bannalec, qui était chargé du chant, a fait à Sainte-Croix un vrai miracle. Il a réussi à faire chanter tout le monde. Quant aux autres prédicateurs, ils ont été à Sainte Croix ce qu'ils sont partout : pleins de zèle, d'entrain, de talent, de doctrine ; en un mot, c'était parfait. M. Gouzard, dans les sermons, a retrouvé sa plus belle éloquence, et a littéralement enlevé son monde. Ouvrier très remarquable de Mission, M. Kerlouet est demeuré l'explicateur de tableaux plein de verve, d'humour, de finesse ; ses analyses des différents états de l'âme, pécheresse, repentie, convertie, s'oubliant de nouveau et, finalement, se fixant dans le bien, forment des tableaux parfaits, dans lesquels, malgré la finesse et les pointes du langage, la dignité conserve toujours ses droits. M. Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern, d'une façon vraiment magistrale a exposé, dans des conférences pleines d'entrain, la doctrine sur la Pénitence et le Décalogue. Les prédicateurs pouvaient prendre leur temps, personne n'a été tenté de les trouver trop long. Enfin, pour finir par où j'aurais dû commencer, que dirai-je du langage pittoresque et si plein de piété du président, M. Kerébel, curé-doyen de Riec ? Si je ne craignais pas une plaisanterie, je dirais qu'il avait conservé pour lui le soin de donner la note touchante de la journée. Enfin, merci, et merci de grand cœur, à ces bons et excellents ouvriers ! Qu'ils se soient acquis des droits à la reconnaissance du vieux Curé de Sainte-Croix, point n'est besoin de le dire. Qu'ils se soient acquis égale-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

ment l'estime, l'affectueuse reconnaissance des paroissiens, c'est encore certain. Le Curé de Sainte-Croix n'en est pas moins heureux de leur exprimer ses sentiments de la gratitude la plus profonde. Mais, ce qui vaut mieux que toute chose, ils se sont acquis des droits à la reconnaissance de Notre Seigneur, qui, tous, les paiera convenablement, quand nous ne pouvons leur exprimer que notre reconnaissance et notre admiration.

» A. P. »

Morlaix. — **La santé de Mgr Dulong de Rosnay.** — Divers journaux ont publié de très graves nouvelles relatives à la santé de Mgr Dulong de Rosnay, prélat de la Maison de Sa Sainteté. Si, en effet, samedi dernier, ses proches ont pu concevoir de sérieuses inquiétudes, nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui que tout danger immédiat semble écarté. Les prières de tous ceux qui ont pour Mgr Dulong une vénération filiale n'auront sans doute pas été inutiles. Et l'on est en droit d'espérer aujourd'hui que Mgr Dulong sera conservé à l'affection des siens et pourra continuer longtemps encore son apostolat, pour la prospérité des Œuvres catholiques qu'il dirige et soutient, pour la plus grande joie des pauvres, et pour le plus grand bien de tous ceux auxquels il accorde les conseils et l'expérience d'une longue vie passée au service de Dieu et du pays. *(Résistance,* 4 Juin.)

AVIS. — M. Morgant a expédié par la poste, aux souscripteurs qui se sont adressés à lui, tous les exemplaires qu'ils lui ont demandés.

Devant régler son imprimeur et son relieur le 28 Juin, il demande aux 230 souscripteurs, qui ne l'ont pas encore payé, de lui envoyer l'argent par la poste (mandat carte ou mandat ordinaire) L'ouvrage est de 2 fr. 25. — Ceux qui ne l'auront pas payé pour le 24 Juin recevront une traite augmentée de 0 fr. 40 pour frais de recouvrement.

Les quelques exemplaires, qui restent, sont en vente chez Goaziou, libraire à Morlaix, au prix de 2 fr. 60 l'exemplaire.

Ch. Morgant, *recteur de Scrignac.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **75e anniversaire de la naissance du Souverain Pontife.** — Le 2 Juin, 75e anniversaire de la naissance du Pape Pie X, on a reçu au Vatican une quantité énorme de télégrammes provenant de toutes les parties du monde. Presque tous les souverains ou chefs d'Etat ont tenu à faire parvenir au Souverain Pontife leurs félicitations et leurs souhaits.

Suivant la volonté du Saint-Père, il n'y a pas eu de réception officielle. Seuls, les familiers de la cour pontificale ont présenté leurs hommages et leurs vœux à Sa Sainteté, dont l'état de santé est excellent.

Appel aux catholiques de France. — L'œuvre du Vœu national de Montmartre publie l'appel suivant :

« Nous touchons au but ; encore quelques sacrifices et l'église du Sacré-Cœur de Montmartre sera terminée ; encore un effort et le vœu national sera accompli.

» Nous conjurons tous ceux qui ont au cœur l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'amour de la France de nous aider à achever le monument national d'où le Sacré Cœur fera rayonner sur notre pays son règne de grâce et de miséricorde ; ce n'est que par des sacrifices, en effet, que la France rachètera les crimes commis contre Dieu et conservera sa vocation de nation chrétienne.

» Le grand Pape qui gouverne l'Eglise disait, le 16 Avril 1910, aux pèlerins français : « Priez le divin Cœur de Jésus qui garde la France du haut du sanctuaire de Montmartre ».

» Oui, Il garde la France du haut de Montmartre, mais Il veut que la France achève la basilique de Montmartre pour hâter l'heure de ses miséricordes, car c'est Lui qui l'a demandée à la France.

» Donc, pour Dieu, pour la France, nous vous en conjurons, aidez-nous : le Sacré-Cœur est le seul espoir de la France. »

Nantes. — **Le deuxième centenaire du Calvaire de Pontchâteau.** — Ce fut un beau mouvement que celui d'où naquit le célèbre Calvaire de Pontchâteau. L'on vit, constamment pendant la durée de quinze mois, des bandes de travailleurs volontaires se réunir sur la lande inculte de la Madeleine, appelés par le B. de Montfort. Ils étaient là tous les jours de deux à quatre cents ouvriers du bon Dieu, portant de la terre, des pierres, se fatiguant pour élever une montagne qui rappellerait le Calvaire. Ils n'étaient pas venus pour gagner de l'argent, et le soir ils n'attendaient aucune rétribution. Leur seul désir était de concourir à une grande œuvre, qui devrait glorifier Jésus Crucifié.

Bientôt le Calvaire fut élevé. Au sommet, trois croix se dressèrent, entourées des statues de la Sainte Vierge, de Marie Madeleine et de Saint Jean. Un gigantesque Rosaire, aux grains gros comme des boulets de canons, rappelaient aux pèlerins qu'ils étaient dans le domaine de Marie et les invitaient à aller au Fils par la Mère. L'ingénieux missionnaire, toujours en quête de faire pratiquer sa chère dévotion envers la Sainte Vierge, avait planté un Rosaire vivant, composé de 150 sapins et de 15 cyprès. De plus, il avait réservé autour de son calvaire un terrain pour trois chapelles, où devaient figurer les mystères joyeux, douloureux et glorieux.

Le Bienheureux attendait beaucoup de l'érection de ce Calvaire. Il chantait dans l'un de ses cantiques :

Oh ! qu'en ce lieu l'on verra de merveilles !
Que de conversions,
De guérisons, de grâces sans pareilles !...

L'enfer le jugeait bien ainsi. C'est pourquoi il fit tous ses efforts pour le renverser. De fait, il sut si bien exciter la secte janséniste,

Archives diocésaines d Quimper et Léon

que, par son entremise, un décret royal ordonna la destruction du Calvaire élevé par tant de fatigues et de dévouement. Ce fut bien la Passion du B. de Montfort. A la honte d'anéantir son œuvre, on ajouta l'amertume de l'interdire lui-même au milieu d'une mission. Il dut boire le calice jusqu'à la lie.

Mais les travaux des saints n'ont pas la même destinée que ceux des grands monarques ou des héros. Dieu lui-même se charge de les compléter et de leur donner un lustre toujours nouveau. *Complevit labores illius*. Le Calvaire de Pontchâteau ne pouvait périr. L'acharnement qu'on avait mis à jurer sa perte ne servit qu'à le rendre plus cher dans toute la contrée. Le Père de Montfort avait prédit que ce monument serait rétabli à deux fois différentes. La prophétie a été réalisée à la lettre. Une première fois, en 1747, le Calvaire fut restauré par les Pères de la Compagnie de Marie, à la suite d'une mission donnée à Pontchâteau ; la seconde fois, après la Révolution, par M. Gouray, curé de la paroisse. Puis les enfants du B. de Montfort, établis sur cette lande, réalisèrent tout son plan. Une nouvelle Jérusalem montre au pèlerin ravi les monuments qui lui rappellent les souffrances de son divin Maître, la grotte de l'agonie, le prétoire, la voie douloureuse avec ses personnages de grandeur naturelle, le Calvaire élevé et élargi — et, de plus, les diverses stations qui représentent les mystères joyeux du Rosaire.

On aurait pu croire qu'au XIXe et au XXe siècle, on ne pourrait plus provoquer les dévouements des ancêtres d'une époque plus reculée. — Et pourtant, les mêmes merveilles de foi et de charité se sont reproduites. M. Gouray avait obtenu 21.953 journées de travail, données gratuitement pour la restauration du Calvaire. M. l'abbé Barré, directeur actuel du pèlerinage, a obtenu davantage. Pendant une douzaine d'années, les ouvriers de bonne volonté, guidés par leurs prêtres, ont travaillé sur la lande pour le Roi des rois, sans exiger aucun salaire. Ils ont donné la jolie somme d'environ 150 000 journées d'un labeur gratuit et spontané. Le feu sacré n'est pas éteint. Il suffit que M. l'abbé Barré fasse un appel, pour qu'on accoure aussitôt, instruments en mains et le cœur plein de bonne volonté.

Aussi, on le comprend, le Calvaire de Pontchâteau est aimé et vénéré. Aux fêtes qui vont se dérouler les 19, 20 et 21 du mois de Juin prochain, on y verra des foules innombrables, et ce ne sera pas le moindre attrait de la solennité. Car ces braves gens prient et chantent avec conviction. Les évêques eux-mêmes ont promis leur concours. Ceux de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, tiendront à honorer le grand missionnaire qui a évangélisé leurs diocèses. On y entendra les éloquentes voix de Mgr Duparc, évêque de Quimper, et de Mgr Touchet, évêque d'Orléans. Ceux qui aiment l'éloquence sacrée, et ne dédaignent pas la belle littérature, trouveront ces jours-là un vrai festin pour le cœur et pour l'esprit. Il faut donc s'attendre à des cérémonies splendides. Bienheureux ceux qui pourront y assister ! Déjà des trains ont été préparés pour faciliter le voyage. Daigne le B. de Montfort accorder aux pèlerins

effectifs, et aussi aux pèlerins de désir, d'aimer comme lui Jésus crucifié et de porter vaillamment leur croix jusqu'au sommet du Calvaire, pour atteindre de là le ciel, éternelle patrie des braves !

J.-M. TEXIER (1).

— **Le calvaire de Pont-Château.** — Les fêtes en l'honneur du second centenaire de l'érection du calvaire monumental du bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, à Pont-Château (Loire-Inférieure), auront lieu les 19, 20 et 21 Juin, sous la présidence de Mgr Rouard, évêque de Nantes.

NN. SS. Bonnefoy, archevêque d'Aix ; Catteau, évêque de Luçon, assisteront aux cérémonies.

Mgr Duparc, évêque de Quimper, prendra la parole à la Scala Sancta, le dimanche 19, à 1 h. 1/2. Le mardi 21, Mgr Arlet, évêque d'Angoulême, prêchera le chemin de la croix, à 8 h. 1/2. Ce même jour, à 11 heures, à la messe solennelle, discours de Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Au Mont Saint-Michel. — Le 5 Juillet prochain, on commémorera, au Mont Saint-Michel, le 33e anniversaire du couronnement du glorieux Archange.

La fête sera présidée par son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Mgr Bardel, de Séez, doit amener au Mont un pèlerinage de son diocèse.

L'orateur sera Mgr Duparc, évêque de Quimper.

LE MANS. — **A propos d'une fête sportive.** — L'Eglise a de tout temps aimé les exercices corporels et les a recommandés aux jeunes gens, qui y trouvent une occasion d'assouplir leur corps et d'utiliser honnêtement les énergies de leur adolescence.

Nos collègues ecclésiastiques ont depuis longtemps donné l'exemple des jeux et des sports à l'Université, qui se console de son retard en les exagérant quelque peu aujourd'hui.

Loin de nous donc la pensée de blâmer la fête sportive qui a eu lieu dimanche dernier au Mans. On nous permettra seulement de regretter qu'elle ait été fixée le jour de la Fête-Dieu, qui devrait réunir tous les chrétiens à l'Eglise — le soir à vêpres, comme le matin à la messe, et à la procession.

Le but des ennemis de l'Eglise est évidemment de remplacer les fêtes religieuses par des fêtes mondaines et d'effacer, s'ils le pouvaient, jusqu'au souvenir des premières.

Les catholiques feraient leur jeu, si chaque fois ils ne protestaient pas par la voix de la presse, et surtout par leur fidélité aux pieuses solennités du Culte.

---

(1) *Le Règne de Jésus par Marie*, organe de la doctrine spirituelle et des œuvres du B. Louis-Marie Grignon de Montfort, revue mensuelle (Luçon). — (Extrait du n° du 15 Mai 1910.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ceux du Mans, grâces à Dieu, n'ont point manqué à ce second devoir, dimanche dernier. Notre vaste cathédrale était trop petite pour contenir la foule recueillie qui faisait cortège au Saint-Sacrement, et les hommes s'y trouvaient en très grand nombre.

Honneur à nos dignes chrétiens qui ne rougissent pas de leurs convictions et qui savent les manifester quand il en est besoin !

(*La Semaine du fidèle,* du Mans.)

Ce qui se passe dans un Grand Séminaire désaffecté. — La *Semaine religieuse de Marseille* reproduit, d'après un journal local, au sujet de scènes déplorables qui ont eu lieu dans le Grand Séminaire « désaffecté » de Montalivet, pendant le casernement provisoire du 115e territorial, les détails suivants :

« Dans les bosquets, au fond des allées, se trouvent des statues du Sacré Cœur, de la Sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Vincent de Paul. Ces images saintes, puisqu'on avait expulsé de cette demeure les lévites du Christ et leurs maîtres, auraient dû être rendues au diocèse qui en est le légitime propriétaire.

» Si cette précaution, pourtant élémentaire, avait été prise, on aurait prévenu les scènes attristantes qui se déroulent journellement. Nous en tenons les détails des territoriaux eux-mêmes, dont beaucoup sont scandalisés des profanations de toutes sortes dont ces statues vénérées sont l'objet. Les propos orduriers, les blasphèmes, — monnaie trop courante, hélas ! et surtout dans ce milieu, — nous les négligerons bien qu'ils soient blessants ; mais est-il concevable, est-il tolérable que ces statues, devant lesquelles s'agenouillèrent tant de générations de prêtres et d'élèves ecclésiastiques, soient exposées à des insultes que nous ne devons pas décrire ?...

» Ceux qu'il faut rendre responsables de cette situation et de ces actes sont moins les auteurs de telles injures que ceux qui les ont rendues possibles, nos gouvernants qui, par mépris pour la religion, livrent à la plèbe, à la multitude inconsciente souvent, les édifices sacrés et les objets qui les garnissent. »

Hélas ! est-ce seulement à Marseille que se passent ces tristes scènes ?...

Les sonneries de cloches. — Le tribunal des conflits vient de statuer sur une question de la plus haute importance au point de vue de la séparation des pouvoirs.

M. l'abbé Rinart, curé de Grancey-sur-Ource, avait, à la date du 15 Novembre 1909, intenté devant le tribunal de Châtillon-sur-Seine une action contre le maire, M. Guichard-Voillemont, à l'effet d'obtenir de ce tribunal un jugement déclarant qu'en faisant emploi des cloches de l'église pour des cérémonies civiles, le maire avait abusé de ses pouvoirs, qu'il devait être, de ce fait, condamné à 1.000 fr. de dommages-intérêts, plus 200 francs pour chaque

fois que les cloches seraient, à l'avenir, malgré la défense faite, utilisées pour des sonneries civiles.

Or, le tribunal se déclara compétent, en dépit d'un déclinatoire de compétence que le préfet avait cru devoir introduire, sous le prétexte que M. Guichard-Voillemont avait agi comme maire et non à titre personnel.

Le tribunal des conflits avait à se prononcer définitivement sur ce point de droit.

Il a jugé que l'ordre verbal donné par le maire, n'affectant pas la forme d'un arrêté, ne saurait être envisagé comme un acte administratif fait par lui dans le cercle de ses attributions, mais constitue une simple voie de fait ou tout au moins un fait personnel dont les conséquences ne peuvent être appréciées que par les tribunaux judiciaires.

M. Guichard-Voillemont, maire de Grancey, pourra donc être poursuivi devant le tribunal de Châtillon-sur-Seine.

ANGLETERRE. — Voici la belle formule par laquelle le fils d'Edouard VII a été proclamé roi d'Angleterre, sous le nom de George V :

« Attendu qu'il a plu au Dieu Tout-Puissant de rappeler notre digne souverain, le roi Albert Edouard VII : que sa mémoire soit bénie ! Par sa mort, la couronne de Grande-Bretagne et d'Irlande revient de droit à Sa Haute Altesse le prince George.

Nous, les lords du Royaume-Uni, avec l'assistance du Conseil privé de Sa Majesté et d'un grand nombre de personnages de qualité, le lord-maire et les aldermen et des citoyens de Londres qui ne votent que du consentement de la langue et du cœur, nous saluons et proclamons que Son Altesse le prince George est maintenant, par la mort de notre souverain d'heureuse mémoire, de droit notre seul souverain George Ve, par la grâce de Dieu, roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, empereur des Indes, reconnaissons lui devoir la foi et la constante obéissance avec l'humble affection du cœur, prions Dieu, avec lequel les rois et les reines règnent, de bénir le prince George Ve, de lui accorder belle et heureuse vie pour régner sur nous. »

Le nouveau roi a répondu et il a terminé son allocution par ces mots :

« Je sens profondément les lourdes responsabilités qui tombent sur moi. Je sais que je puis compter sur le Parlement et sur le peuple de ces îles et des possessions d'outre-mer pour m'aider à accomplir ces graves devoirs. Ils prieront Dieu qu'il me donne la force et qu'il me dirige. »

Voilà un langage qui doit sembler singulièrement rétrograde à nos gouvernants, lesquels s'évertuent, d'une façon souvent grotesque et toujours injurieuse pour le peuple français, à écarter de

leurs discours la pensée et jusqu'au nom du bon Dieu ; mais nul n'oserait dire que les affaires du pays s'en portent mieux, et il est constant, d'autre part, que l'esprit religieux du peuple anglais ne l'empêche pas d'être un peuple grand, fort et prospère.

BIBLIOGRAPHIE

Justice et Charité, par Mgr GIBIER, évêque de Versailles. In-12 : 3.50. (LETHIELLEUX, éditeur.)

Evêque de Versailles, Mgr GIBIER, malgré les labeurs et les soucis d'une charge pastorale, qu'il remplit avec une activité inlassable, n'a pas négligé l'enseignement direct de son peuple. Soit par des allocutions, soit par des articles, soit encore par des instructions à ses prêtres ou à ses fidèles, Mgr GIBIER a poursuivi la méthode d'apostolat qui lui avait si bien réussi auprès des hommes de Saint-Paterne. De cet apostolat sont sortis trois volumes *(le troisième vient de paraître)* qui constituent certainement l'une des œuvres les plus opportunes de l'heure présente au point de vue de l'action catholique. Nous voudrions que ces ouvrages fussent entre toutes les mains, que tous les esprits fussent convaincus des vérités qu'ils contiennent, et que toutes les volontés agissent en conformité des conseils qu'ils donnent.

François VEUILLOT.

Le Guide des Œuvres du diocèse de Nancy, édité par M. le chanoine Hogard, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque, est en vente à la *librairie Drioton, 13, rue du Faubourg Stanislas, Nancy,* au prix de un franc.

A Quimper, librairie J. Salaün.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage d'excursions aux plages de la Bretagne. Tarif G. V. n° 5 (Orléans). — Du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursions aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours. — Prix des billets (aller et retour) : 1re classe, 45 fr. ; 2me classe, 36 fr

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1re et 2e classe réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 17 Juin 1910. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Pie X, à l'occasion du 3me Centenaire de Saint Charles Borromée (à suivre).

II. — Communications de l'Evêché : Nominations ; Œuvre des Ecoles ; Œuvre des Tabernacles.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Une nouvelle indulgence ; Quimper ; Douarnenez ; Retraite ecclésiastique ; Lesneven ; Saint-Jean du Doigt ; N.-D. du S.-C. de Kerbonne ; Mgr Duchesne académicien ; Un nouvel évêque breton ; Retraites sacerdotales à Jersey.

IV. — Chronique générale : Evêques poursuivis ; Nécrologie.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Juin. — 5e Dimanche après la Pentecôte. Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Sts Martyrs Gervais et Protais.

Vêpres de Ste Julienne, mémoires de S. Silvère et du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Silvère, Pape, Martyr. Simple. Rouge.

Mardi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 22. — S. Paulin. Double. Blanc.

Jeudi, 23. — Vigile de S. Jean-Baptiste. Violet.

Vendredi, 24. — NATIVITE DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re Classe, avec Octave, Blanc.

Samedi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Dimanche, 26. — 6e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guipavas . . . . . du 19 au 26 Juin.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

A l'occasion du Troisième Centenaire de Saint Charles Borromée.

(Suite.)

L'Église immuable, soutien de la vérité.

Certes, vous savez bien, Vénérables Frères, que l'Eglise, malgré ses tribulations continuelles, n'est jamais laissée par Dieu sans aucune consolation. C'est que le Christ « l'aime et se donne pour elle afin de la sanctifier et de la faire apparaître souverainement glorieuse, sans tache ni ride, ni autre défaut, mais afin qu'elle soit sainte et immaculée » (*Eph.*, v, 25, sq.). De plus, c'est quand la licence des mœurs est le plus déchaînée, plus féroce l'assaut de la persécution, plus rusées les embûches de l'erreur et qu'une ruine finale semble la menacer, au point d'arracher de son sein bon nombre de ses fils pour les entraîner dans le tourbillon de l'impiété et des vices, c'est alors que l'Eglise éprouve le plus efficacement la protection divine.

C'est que Dieu fait que l'erreur elle-même, que les méchants le veuillent ou non, sert au triomphe de la vérité, dont l'Eglise est la gardienne vigilante, que la corruption sert à l'augmentation de la sainteté dont elle est la promotrice et la maîtresse, la persécution à « une libération admirable de nos ennemis ». Il arrive aussi que lorsque l'Eglise semble aux yeux profanes battue par la plus sauvage tempête et presque submergée, c'est alors qu'elle ressort plus belle, plus vigoureuse, plus pure, brillant de la splendeur des plus grandes vertus.

De cette façon, la très haute bienveillance de Dieu confirme par de nouveaux arguments que l'Eglise est une œuvre divine ; soit que dans la plus douloureuse des tribulations, celle où la gangrène de l'erreur gagne ses membres eux-mêmes, elle lui fasse surmonter le péril ; soit qu'elle lui montre réalisée la parole du Christ : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle » (*Matth.*, XVI, 18) ; soit qu'elle remplisse la promesse : « Et voici, je serai avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » (*Matth.*, XXVIII, 20) ; soit enfin qu'elle témoigne de cette mystérieuse vertu par laquelle un *autre Paraclet*, à elle promis par le Christ à son retour au ciel, répand sans cesse ses dons en elle, la défend et la console dans chacune de ses tribulations ; « esprit qui reste avec elle éternellement ; esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, car

il ne le voit pas, ni ne le connaît, aussi demeurera-t-il parmi vous et sera-t-il avec vous » (*Joan.*, XIV, 16 sqq.; 26 sqq.; XVI, sqq.). C'est de cette fontaine que jaillissent la vie et la vigueur de l'Eglise ; de cette fontaine que sourd l'esprit qui la distingue de tout autre société, ainsi que l'enseigne le Concile œcuménique du Vatican, par des signes manifestes qui la signalent et la soutiennent « comme un étendard élevé contre les nations » (Session III, Const. *Dei Filius*, cap. 3).

Et de fait, c'est seulement par un miracle de la puissance divine que, prise entre l'inondation de la corruption et la fréquente défection de ses membres, l'Eglise, en tant que membre mystique du Christ, puisse se maintenir indéfectible dans la sainteté de sa doctrine, des lois et de sa fin, tirer de ses épreuves des effets fructueux et récolter, grâce à la foi et à la justice de ses fils, d'amples fruits de salut. Et ce n'est pas un signe moins manifeste de sa vie divine que, entre tant et de si honteuses corruptions d'opinions perverses, au milieu de si nombreux rebelles, parmi tant de variations diverses des erreurs, elle persévère immuable et constante, « telle qu'une colonne et un soutien de la vérité », dans la profession d'une même doctrine, dans la communion des mêmes sacrements, dans sa constitution divine, dans le gouvernement, dans la morale. Cela est d'autant plus admirable qu'elle ne se contente pas de résister au mal, mais qu'elle « vainc le mal par le bien », et qu'elle ne laisse pas de bénir ses amis et ses ennemis, tout en travaillant avec ardeur à la rénovation chrétienne de la société non moins que des individus qui la composent. Car c'est là sa mission particulière dans ce monde, et ses membres eux-mêmes en éprouvent les bénéfices.

Saint Charles Borromée et la Réforme.

Cette coopération merveilleuse de la Providence divine à l'œuvre de restauration entreprise par l'Eglise se manifesta avec éclat dans le siècle qui, pour l'encouragement des gens de bien, vit surgir saint Charles Borromée.

Alors, sous le règne tyrannique des passions, au milieu des altérations si profondes et des obscurcissements de la vérité, c'était une lutte continuelle avec l'erreur ; et la société humaine, roulant de mal en pire, semblait courir à l'abîme. Parmi ces fléaux, s'élevaient des hommes orgueilleux et rebelles, « ennemis de la croix du Christ... hommes aux sentiments terrestres, qui n'avaient pour Dieu que leur ventre » (*Philip.*, III, 18, 19). Ces hommes, au lieu de s'appliquer à réformer les mœurs, niaient les dogmes, multipliaient les désordres, relâchaient, pour eux et pour les autres, le frein de la licence, ou du moins en méprisaient la direction autorisée de l'Eglise pour flatter les passions des princes et des peuples les plus corrompus, arrivaient par une sorte d'asservissement à renverser la doctrine, la constitution et la discipline de l'Eglise. Puis, imitant ces

Archives diocésaines d Quimper et Léon

impies à qui s'adresse la menace : « Malheur à vous qui appelez mal le bien et bien le mal » (*Isaï*, v, 20), ces rébellions séditieuses et cette perversion de la foi et des mœurs, ils l'appelaient réforme et se nommaient eux-mêmes des réformateurs. Mais, en réalité, ils étaient des corrupteurs, puisque, en atrophiant, à force de dissensions et de guerres, les énergies de l'Europe, ils ont préparé les révoltes et l'apostasie des temps modernes qui ont vu se renouveler d'un seul coup les trois espèces de luttes, d'abord séparées, dont l'Eglise a toujours triomphé : les luttes sanglantes des premiers siècles, puis la guerre civile des hérésies, et enfin, sous le nom de liberté évangélique, une corruption de vices et une perversion de la discipline, auxquelles n'était peut-être pas descendu le moyen âge.

A cette foule de séducteurs, Dieu opposa de vrais réformateurs et des hommes saints, soit pour arrêter ce torrent impétueux et apaiser ce tourbillonnement, soit pour en réparer les ravages. Leur action assidue et multipliée dans la réforme de la discipline consola d'autant plus vivement l'Eglise que plus grave était la tribulation qui l'accablait : ainsi se vérifia la parole : « Dieu fidèle en ses promesses... donnera avec la tentation, le succès » (I *Cor.*, x, 13). C'est dans ces conjonctures que, pour accroître la consolation de l'Eglise, lui furent donnés, par une disposition de la Providence, le zèle et la sainteté de Charles Borromée.

Le vrai réformateur.

Son ministère, par la grâce de Dieu, eut une force et une efficacité toutes spéciales, non seulement pour briser l'audace des factieux, mais encore pour éclairer et enflammer les enfants de l'Eglise. De ceux-là il réprimait les folles témérités et réfutait les futiles objections, par une éloquence des plus puissantes et par l'exemple de sa vie et de son activité ; de ceux-ci il relevait les espérances et ravivait l'ardeur.

Ce fut merveille comme il porta réunies en lui, dès sa première jeunesse, toutes les qualités d'un vrai réformateur que nous voyons chez d'autres dispersées et distinctes : vertu, jugement, doctrine, autorité, puissance, activité, et toutes il les lit servir de concert à la défense de la vérité catholique qui lui avait été confiée — comme telle est aussi d'ailleurs la mission propre de l'Eglise — en réveillant chez beaucoup la foi assoupie et presque morte, en la fortifiant par des lois et institutions, en relevant la discipline déchue et en ramenant énergiquement aux règles de la vie chrétienne les mœurs du clergé et du peuple. Ainsi, tout en remplissant tout son rôle de réformateur, il n'en accomplissait pas moins en son temps tous ses devoirs de « bon et fidèle serviteur », et plus tard ceux du prêtre sublime qui a « plu à Dieu en sa vie et a été trouvé juste » ; qui est par

cela même digne d'être donné en exemple à toutes les classes, clercs ou laïques, riches ou pauvres, et dont on peut résumer l'excellence dans cet éloge de l'évêque et du prélat, qui, suivant les conseils de l'apôtre Pierre, « s'est fait de tout cœur le modèle de son troupeau (I *Petr.*, v, 3). Ce n'est point un fait moins merveilleux que Charles, élevé, avant même d'avoir achevé ses vingt-trois ans, aux plus hauts honneurs, et chargé des graves et difficiles affaires de l'Eglise, ait avancé tous les jours dans la perfection de la vertu, grâce à cette contemplation des choses divines par laquelle il s'était auparavant renouvelé dans la retraite et soit apparu « comme un spectacle éclatant au monde, aux anges et aux hommes ».

Alors, pour employer les paroles de Notre prédécesseur, dont Nous avons déjà rappelé le souvenir, Paul V, alors le Seigneur commença vraiment à manifester ses *merveilles* en Charles :

Sagesse, justice, zèle très ardent à promouvoir la gloire de Dieu et du nom catholique, soin à promouvoir par dessus toutes les autres cette œuvre de restauration de la foi et de l'Eglise universelle qui s'agitait dans l'auguste assemblée de Trente. De la célébration de ce Concile, le même Pontife, et la postérité entière lui font mérite, en tant qu'il en fut le plus efficace soutien avant d'en être l'exécuteur le plus fidèle. Et certainement cette œuvre n'eut pas son dernier achèvement sans beaucoup de ses veilles, de ses peines et de ses fatigues.

Cependant, tout cela n'était qu'une préparation et un apprentissage de vie dans lequel se formaient son cœur par la piété, son esprit par l'étude, son corps par la fatigue, ce modeste et humble jeune homme se tenant comme l'argile entre les mains de Dieu et de son Vicaire sur terre. Et un telle vie de préparation était précisément celle que méprisaient alors les fauteurs de nouveautés par la sottise même qui la fait mépriser aux modernes, ne remarquant pas que les œuvres merveilleuses de Dieu mûrissent dans l'ombre et le silence de l'âme adonnée à l'obéissance et à la prière, et qu'en cette préparation se trouve le germe du progrès à venir comme dans la semence l'espérance de la récolte.

Cependant, la sainteté et l'activité de Charles, qui se préparaient alors sous ces splendides auspices, se développèrent par la suite et donnèrent des fruits étonnants, comme Nous l'indiquions plus haut, lorsque, « agissant en bon ouvrier, il quitta la splendeur et la majesté de Rome pour se retirer dans le champ qu'il avait à cultiver (Milan). Accomplissant mieux sa tâche de jour en jour, sur le champ alors affreusement abîmé par les broussailles et devenu comme sauvage dans la tristesse de ces temps, il le ramena à une telle splendeur qu'il fit de l'Eglise de Milan un très brillant exemple de discipline ecclésiastique » (Bulle *Unigenitus*).

Ces si grands et illustres résultats, il les obtint en confor-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

mant son œuvre de réforme aux règles fixées peu avant par le Concile de Trente.

L'Eglise, en effet, sachant bien combien « les sentiments et les pensées de l'âme humaine sont inclinés au mal » (*Gen.*, VIII, 21), ne cesse jamais de combattre contre les vices et les erreurs afin qu' « il soit détruit le corps de péché et que nous ne servions plus le péché » (*Rom.*, VI, 6). En cette lutte, comme elle est sa propre maîtresse, guidée par la grâce « répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit », elle emprunte sa règle de penser et d'agir au Docteur des Gentils, qui déclare : « Renouvelez-vous dans l'esprit de votre âme (*Eph.*, IV, 23). Et ne veuillez pas vous conformer à ce siècle, mais réformez-vous dans le renouvellement de votre esprit, afin que vous éprouviez combien la volonté de Dieu est bonne, agréable et parfaite » (*Rom.*, XII, 2).

Le fils de l'Eglise et le réformateur sincère ne se persuadent jamais qu'ils ont atteint le but, mais protestent seulement qu'ils y tendent, avec l'Apôtre : « Oubliant ce qui est derrière et me tenant toujours vers ce qui est devant, je m'avance vers le signe, vers la récompense de la vocation d'en haut de Dieu dans le Christ Jésus » (*Philip.*, III, 13, 14).

D'où il résulte qu'unis avec le Christ dans l'Eglise, « nous croissons par toute chose en lui qui est le chef de qui tout le corps reçoit son accroissement propre pour son perfectionnement dans la charité » (*Ephes.*, IV, 15, 16).

L'Eglise notre Mère ne cesse de confirmer ce mystère de la volonté divine, « de restaurer dans l'accomplissement de la plénitude des temps toutes les choses dans le Christ » (*Ephes.*, I, 9, 10).

(A suivre.)

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale du 10 Juin, ont été nommés :

Recteur de Moëlan, M. Salaün, recteur de Tréflez, en remplacement de M. Moullec, démissionnaire pour cause de santé ;

Recteur de Tréflez, M. Henry, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, à Brest ;

Aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, à Brest, M. Gallou, ancien vicaire à Audierne ;

Par décision du 13 Juin :

M. Jézégou, auxiliaire à Moëlan, a été nommé vicaire à Ploujean.

II. Œuvre des Ecoles. — Nous appelons l'attention de MM. les Curés et Recteurs sur le Règlement de la Caisse de secours des Ecoles libres publié dans le dernier numéro de

la *Semaine religieuse*. Par suite d'une erreur de mise en pages, il n'a pas été placé dans la partie officielle, mais Nous rappelons qu'il est obligatoire, dès la présente année.

III. Œuvre des Tabernacles. — Toutes les demandes d'ornements et de linges sacrés doivent être adressées à M. le Secrétaire général de l'Evêché. On y répondra dans la mesure du possible. Une légère rétribution est demandée aux bénéficiaires, au profit de l'Œuvre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Une nouvelle indulgence. — Le Saint-Père a accordé, l'an dernier, une indulgence de 300 jours, applicable aux défunts, à toutes les personnes qui, passant devant une église, feront le signe de la croix ou se découvriront.

QUIMPER. — **La Croix-Rouge Française.** — Nous avions déjà l'Œuvre des Dames Françaises, fondée par M. le docteur Colin, bénie par nos Evêques, et acceptée par de nombreux adhérents.

On a pensé, cependant, qu'il y avait encore place, à côté d'elle, pour sa sœur de Paris (l'aînée en date), et qu'elle pourrait aussi susciter de généreux dévouements, et faire du bien.

Dimanche, salle Jeanne-d'Arc, après les vêpres, sous la présidence de Monseigneur, entouré de notabilités militaires, parmi lesquelles, au premier rang, M. le général de brigade Cussac, M. de Valence, secrétaire-général du Comité directeur, a fait une belle et touchante conférence sur les services rendus par l'Œuvre à nos vaillants soldats au Maroc, aux sinistrés de la Provence, et aux inondés de Paris.

Il a dit, en termes touchants, les choses les plus glorieuses et les plus méritées pour l'armée, les Dames de la Croix-Rouge, et les bienfaiteurs généreux.

Il s'agit, d'accord avec le Ministère de la Guerre, de fonder ici une infirmerie de gare appelée à rendre, en temps de guerre, les plus grands services. De nombreuses souscriptions ont été versées ; d'autres seront sollicitées ; et cette belle Œuvre, sans faire de tort à aucune autre, vivra sous la direction intelligente et dévouée de Mme de Kerallain.

Des projections réussies ont complété l'exposé de cette Œuvre, fait par un homme de bien. Il a vécu les événements qu'il déroule sous nos yeux ; il les raconte avec une éloquence simple, naturelle, avec cette pointe de tristesse que gardent au cœur, toujours, ceux qui ont beaucoup pleuré. En l'écoutant, nous nous demandions s'il ne voulait pas prendre sa revanche sur la mort, en sau-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

vant des blessés et des mourants, lui qui, au Bazar de la Charité, a perdu dans les flammes tant d'êtres chéris !

Dieu, souvent, nous prépare les plus belles âmes par les plus grandes douleurs.

Monseigneur a ouvert et clos cette délicieuse réunion par quelques paroles douces et consolantes pour nos âmes de chrétiens et de patriotes.

Et la foule, qui était considérable, s'est écoulée ravie, émue, et de plus en plus gagnée à la cause de toutes les souffrances et de toutes les détresses. X.

— **Congrès annuel de la Ligue patriotique des Françaises.** — C'est toujours une bonne fortune que d'assister aux réunions d'Œuvres, confiées au zèle inlassable, actif autant qu'industrieux, de Mme André de Couesnongle. Celle de lundi dernier a été tout particulièrement réussie. Elle produira les meilleurs effets attendus pour le développement d'une Ligue déjà prospère, bien qu'elle compte à peine sept années d'existence.

Lundi matin, vers 10 heures, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire-général, avait lieu une réunion tout intime, où les profanes étaient rares, et dans laquelle se sont traitées, discutées, et résolues toutes les questions d'intérêt actuel pour la bonne marche de l'Œuvre. On nous a dit qu'on y avait pris les résolutions les meilleures et les plus viriles, sous l'inspiration de Mlle de Valette, venue de Paris pour apporter les lumières de son expérience, avec toutes les ardeurs de son dévouement.

La réunion générale était fixée à 2 heures : longtemps avant l'arrivée de Monseigneur, la salle était remplie, bondée. Jamais, de mémoire de Ligueuses, on n'avait vu autant de monde.

Monseigneur, accompagné de M. le chanoine Fléiter, vicaire général, et assisté de prêtres nombreux, monte sur la scène, dit la prière d'usage, et donne la parole aux Dames présidentes des différents Comités, qui viennent lire les comptes rendus — généralement discrets et courts — de leurs Œuvres pendant l'année écoulée. Tous donnent l'impression que l'Œuvre a une réelle vitalité, que, si elle rencontre çà et là les obtacles ordinaires au bien, elle provoque de belles initiatives, et qu'enfin nul, sous peine de ne comprendre ni son titre de chrétien, ni l'heure présente, ne peut lui refuser un concours plein et entier.

Monseigneur invite, en termes délicats, Mlle de Vallette à commencer sa *conférence.*

Le mot *conférence* est de rigueur, mais il ne dit rien quand il s'agit d'une intelligence et d'un cœur qui luttent à qui éclairera le mieux et touchera le plus tour à tour : intelligence raffinée qui déploie toute sa vigueur dans la conduite du discours, impeccablement composé dans ses divisions et subdivisions, avec les mots les plus heureux et les traits les mieux choisis ; cœur chaud, entraînant, qui triompherait des natures les plus réfractaires au bel emballement, et fondrait des cœurs de glace, s'il s'en était glissé dans la salle !

Aux applaudissements de la foule, aux trépignements contenus de l'auditoire, on sent courir un frisson étrange, celui que seul produit la vraie éloquence au service de la plus belle des causes, celle de Dieu, et celle des âmes. On voit que... l'oratrice tient toutes ces Dames par la plus noble fibre de leur cœur, parce qu'elle exprime merveilleusement leurs propres pensées, leurs propres désirs, avec leurs propres aspirations intimes. On lit aussi dans leurs yeux — pourquoi le taire ? — que toutes sont fières de voir l'une d'entre elles tenir sous le charme de la parole tout ce monde, y compris surtout quelques rares messieurs heureusement fourvoyés là, le nombreux clergé qui jouit et profite, et Monseigneur lui-même, qui, le premier, applaudit après chaque tirade bien enlevée.

D'aucuns pourraient croire que, dans la salle, on savoure les douceurs de la délicate revanche d'un sexe, prétendu faible !

Le thème du discours a été : faire son devoir, toujours ; le faire sans découragement, jamais ; enfin, compter sur Dieu par dessus tout, et sur soi-même ensuite ; à ce prix, on est une chrétienne, une femme forte, une française.

Monseigneur répond à Mlle de Valette par un autre vrai discours. Il ne convient pas d'en dire tout le bien que nous en pensons : dire que Mgr Duparc a parlé, c'est dire qu'un orateur de tout premier rang a laissé couler de son esprit et de son cœur les trésors inépuisables de sa science sacerdotale, de son éloquence incomparable, et de sa facilité inouïe.

Sa Grandeur recherchait quelle pourrait être la patronne la plus indiquée des Ligueuses : sont-ce les Saintes Femmes qui pleuraient à la vue de Notre-Seigneur sur le chemin du Calvaire ? Non ; et, cependant, leurs larmes étaient compatissantes. Mais, si pleurer sur notre Dieu injurié, procrit, est bien ; agir et travailler pour Lui, pour le retour incontesté de son règne, est mieux.

Serait-ce sainte Véronique ? Non, pas même cette femme hardie, intrépide, et si récompensée ! Elle fait un acte admirable ; elle donne un bel exemple, mais c'est tout.

Les vraies patronnes seront Marthe et Marie : Marie, la prière vivante aux pieds du bon Maître, qui veut être prié, qui doit être prié, car c'est Lui, et Lui seul, qui bénit, et donne le succès. Marthe, l'empressement, l'activité et le dévouement de tous les instants à tous les biens à faire.

Après les plus formels encouragements et les félicitations les les mieux méritées, ces précieux enseignements, donnés avec un cœur de feu, dans une langue harmonieuse, et si éloquente, ont fait la meilleure et la plus forte impression sur des âmes déjà si bien préparées.

Après la bénédiction de Monseigneur, chacun s'est retiré, décidé à plus agir, et à mieux prier. X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOUARNENEZ. — **La fête du Sacré Cœur** (1). — Vraiment, Douarnenez vient de célébrer magnifiquement sa fête patronale. On se rappelle que Mgr l'Evêque demandait récemment à tout son diocèse un triduum en l'honneur du Saint-Sacrement ; c'est une neuvaine complète que M. le Curé de Douarnenez a voulu donner à ses fidèles. Pour donner plus d'éclat à la fête, il appela les abbés Lucos et Frot, deux missionnaires déjà bien connus dans le diocèse pour leur zèle apostolique. Et il faut le reconnaître, jamais les paroissiens ne répondirent mieux à l'appel de leur pasteur.

Dès les premiers jours, la vaste nef de notre église suffit à peine à contenir les nombreux fidèles qu'attire la voix sympathique et éloquente des prédicateurs. Et, chaque soir, cette multitude s'accroît encore si bien, qu'à la fin de la neuvaine, plusieurs doivent rester dehors. C'est donc devant près de trois mille personnes, comprenant autant d'hommes que de femmes, que l'abbé Frot développe ses instructions, si actuelles et si vibrantes, sur la nécessité de la religion pour l'homme, au triple point de vue individuel, familial et social. Ah ! il faut avoir entendu cette parole si chaude, qui s'harmonisait si bien avec le tempérament ardent de la population, pour comprendre les frissons d'enthousiasme qu'elle faisait passer dans l'âme des auditeurs. Cette foule immense, l'orateur la tenait comme dans la main, toute haletante d'intérêt et d'émotion... Et c'est ainsi chaque soir.

Tous les matins, c'est le tour de M. l'abbé Lucos. Sa parole prenante et persuasive exalte, devant les âmes pieuses de la paroisse, les merveilles de l'amour divin. Il presse, il conjure ces âmes de se donner encore plus chaque jour à Dieu. Et toujours, ses conseils sont des plus avisés, des plus entendus.

Ainsi préparée, la fête ne peut manquer d'être splendide et, en réalité, jamais elle n'a été plus belle. Le vendredi, jour du Sacré-Cœur, dès la première heure, toutes les rues sont pavoisées. L'Eglise, surtout, offre un aspect triomphal : ornée de drapeaux et de trophées aux diverses couleurs, décorée de guirlandes et de suspensions, que des mains aussi expertes que pieuses ont façonnées avec amour, vraiment, elle est belle ainsi.

Mais un hommage extérieur ne suffit pas à la population : elle tient à manifester la dévotion la plus entière au Sacré Cœur. La plupart de nos marins, malgré leur grand besoin de gagner, sont restés à terre ce jour-là, et beaucoup d'entre eux s'approchent de la Sainte-Table avec la plus grande ferveur. Grâce à leur bonne volonté, nous arrivons au chiffre consolant de quatorze cents communions... Pendant toute la journée, c'est toujours la même foule recueillie et pieuse. A la grand'messe, chantée par le vénéré M. Riou, recteur de Cast, dont la voix garde une jeunesse éternelle, c'est M. Picart, curé-doyen de Pont-Croix, qui monte en chaire. Dans une instruction bretonne des plus substantielles, il fait comprendre à ses auditeurs que la meilleure façon d'aimer le Sacré Cœur, c'est de fréquenter beaucoup la sainte communion.

Après vêpres, la procession déroule sa magnifique théorie à travers les principales rues de la ville, en passant par le port ; et pendant tout le parcours, la vaillante musique du Patronage fait entendre ses accents les plus harmonieux.

Enfin, le soir, c'est l'apothéose... M. le Curé a voulu doter son église d'une belle statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Il l'a choisie avec le goût le plus sûr : comme on y voit bien la Sainte inspirée de Dieu ! Cette statue, bénite avant la grand'messe, ne cesse toute la journée de faire l'admiration des visiteurs. Mais que dire du panégyrique de la Bienheureuse ? C'est encore M. l'abbé Frot, enfant d'Orléans, qui nous le donne de la façon la plus magistrale. Pendant une heure, montrant le doigt de Dieu dans la vie de la sainte héroïne, il tient tout le monde en suspens. Il termine son discours en faisant acclamer la France, Jeanne et le Sacré-Cœur, et sa piété filiale trouve de tels accents, que des bravos spontanés éclatent dans tout l'auditoire.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée au milieu d'une illumination merveilleuse, la foule immense s'écoule enfin, mais lentement, et comme avec le regret de voir finir trop tôt cette journée désormais inoubliable.

Ce n'est pas encore fini : à son tour, toute la ville s'embrase des mille feux variés des lanternes vénitiennes. C'est l'hommage de Douarnenez à « la bonne Lorraine ». Chacun admire à son aise, et... c'est le repos bien gagné.

Les Douarnenistes, nous en avons la ferme espérance, garderont bien longtemps le souvenir de cette belle fête.

Merci à M. le Curé de nous l'avoir donnée ! Y.

(1) Ce compte rendu nous est arrivé la semaine dernière, trop tard, à notre grand regret, pour être inséré. (N. X.)

Retraite ecclésiastique. — Nous rappelons qu'une retraite sera donnée aux prêtres de l'Union Apostolique, à Redon, du *18 au 22 Juillet prochain*. Les prêtres du diocèse qui, sans être membres de l'Œuvre, désireraient prendre part à cette retraite, pourront y être admis.

Les adhésions sont reçues par l'entremise de M. Le Bihan, recteur d'Audierne.

Prière de s'inscrire au plus tôt.

LESNEVEN. — **Retraite de jeunes filles**, *du 6 au 11 Juin*. — 16 paroisses ; 39 retraitantes : Lesneven, 19 ; Plabennec, 3 ; Plouescat, 3 ; Lambézellec, 1 ; Morlaix, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Plouider, 1 ; Ploudiry, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Querrien, 1 ; Rosporden, 1 ; Sizun, 1 ; Trégarantec, 1 ; Lanhouarneau, 1.

SAINT-JEAN-DU-DOIGT. — **Le Pardon.** — Programme du pardon de Saint-Jean-du-Doigt : *jeudi 23 Juin :* 1re messe, à 6 h. ; messe chantée, à 10 heures. — A 2 h. 3/4, arrivée de la procession

Archives diocésaines de uir er et Léon

de Plougasnou ; à 3 heures, vêpres, sermon, procession à Penar-C'hra, feu de joie, feu d'artifice ; de retour à l'église, bénédiction du Saint-Sacrement, vénération des reliques.

Vendredi 24 : 1re messe, à 3 heures ; messes d'heure en heure, jusqu'à 10 heures ; messe solennelle, à 10 heures. — Sermon, vêpres à 3 heures.

Monseigneur accorde dispense de l'abstinence pour les fidèles de Saint-Jean et pour toutes les personnes qui s'y rendront vendredi, fête de saint Jean-Baptiste.

— **L'Adoration.** — *Le dimanche 26 Juin,* ouverture de l'adoration. Elle sera prêchée et durera jusqu'au dimanche 3 Juillet.

On recommande le succès de cette adoration aux bonnes prières de tous les prêtres et fidèles du diocèse, et particulièrement des pèlerins de Lourdes.

Paroisse de N.-D. du S.-C. de Kerbonne *(Saint-Pierre-Quilbignon).* — **Une bonne œuvre.** — On nous communique, avec prière d'insérer, l'invitation suivante :

M

Vous êtes prié d'honorer de votre présence la kermesse organisée au bénéfice de la construction de l'église, les samedi 18 et dimanche 19 Juin, de 2 à 7 heures, dans le parc du manoir de Kerbonne, sous le haut patronage de Mgr l'Evêque du diocèse.

De 2 à 7 heures, chaque jour, comptoirs, buffets, jeux divers, carrousel, tourniquet, lancement de ballons, courses en sac, etc.

Entrée, 0 fr. 25, et 0 fr. 15 pour enfants au-dessous de 10 ans. On trouvera des tickets d'entrée à Brest, chez M. Tourmen, rue de la Mairie ; M. Derrien, rue de Siam ; Mlle Sinou, rue Saint-Yves ; M. Gloanec, rue de la Porte, à Recouvrance ; Mme Castel, aux Quatre-Moulins ; Mme Hobé, 153, rue de Brest ; Mlle Le Querré, au Petit-Paris ; et au bourg, chez M. Corrolleur, buraliste, ainsi qu'à l'entrée de la kermesse.

On est instamment prié de prendre ses tickets à l'avance, et de les porter ostensiblement à l'intérieur de la kermesse.

Dimanche soir, vers 7 heures, clôture de la kermesse, au rappel de la fanfare de l'*Espérance*. Après la retraite, dîner par petites tables, petite fête de nuit. Prix du dîner : 3 fr. Des bons sont en vente dans les dépôts sus-mentionnés, et la vente en cessera à partir du vendredi 17, à midi.

A la demande du Comité, la Compagnie des Tramways assurera le service pour l'aller et le retour, dans la soirée du dimanche.

Le jeudi suivant, 23 Juin, au profit de la même Œuvre, à 3 heures, au restaurant du Petit-Jardin, rue de Brest, séance théâtrale de marionnettes, sous la direction de la Baronne D...

Entrée : 0 fr. 50, et 0 fr. 25 pour enfants au-dessous de 10 ans ; places réservées, 0 fr. 25 en sus.

De la part du Comité et de Mme de Miniac, 200, rue de Brest, Saint-Pierre-Quilbignon, reconnaissante de la moindre offrande.

Mgr Duchesne académicien. — Le 26 Mai dernier, Mgr Duchesne, protonotaire apostolique, a été élu membre de l'Académie française.

Né à Saint-Servan, en Septembre 1843, Mgr Duchesne fut d'abord élève, puis professeur au Collège Saint-Charles de Saint-Brieuc. Son attrait pour les travaux d'érudition le porta ensuite à entrer à l'école française d'Athènes, puis à celle de Rome, qu'il dirige maintenant. Mais il n'a jamais cessé d'appartenir au clergé de notre diocèse, et il est chanoine honoraire de la Cathédrale de Saint-Brieuc depuis le 21 Août 1876. Au jour de son sacre, Monseigneur Morelle le nomma chanoine d'honneur. Ses principaux ouvrages sont : une *Etude sur le Liber Pontificalis*, recueil de documents précieux pour l'histoire des Papes ; les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule,* les *Origines du Culte chrétien,* qui tracent le tableau de la liturgie primitive, et les *Premiers Temps de l'Etat pontifical,* qui expliquent les circonstances qui ont donné naissance au pouvoir temporel des papes.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

Un nouvel évêque breton. — Le Souverain Pontife vient de nommer vicaire apostolique du Shiré (Afrique équatoriale), le R. P. Auneau, de la Compagnie de Marie de Saint-Laurent-sur-Sèvres. Mgr Auneau est né à Mésanger (Loire-Inférieure), le 11 Février 1876. Son intelligence, ses vertus apostoliques et ses mérites déjà grands l'ont désigné au choix du Souverain Pontife, malgré son extrême jeunesse, puisqu'il n'a que 34 ans.

Son élection porte à *dix* le nombre des évêques missionnaires, originaires du diocèse de Nantes, actuellement vivants.

Retraites sacerdotales à Jersey. — Cette année, deux retraites sacerdotales seront données à Jersey, suivant la méthode de saint Ignace :

La première, au Collège N.-D. de Bon-Secours, du 19 Août soir, jusqu'au 24 matin ; elle sera prêchée par le R. P. A. Pottier ;

La deuxième, à la Maison Saint-Louis, du 29 Août soir, jusqu'au 3 Septembre matin ; elle sera prêchée par le P. J. Amblard.

Prière de venir en costume ecclésiastique, et d'apporter son *celebret,* si l'on n'est pas personnellement connu.

Aucune rétribution n'est exigée.

Le nombre des places étant limité, on est prié d'avertir, sans retard, de son adhésion : pour la première retraite, M. le Supérieur, Collège N.-D. de Bon-Secours ; pour la deuxième retraite, M. le Supérieur, Maison Saint-Louis, Jersey (Angleterre).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HORAIRE DES BATEAUX. — *Pour Jersey :* de Saint-Malo, le 19 Août, 5 h., matin ; le 29 Août, midi 30 ; — de Granville, le 19 Août, 4 h., soir ; le 29 Août, 10 h. 30, matin ; — de Carteret, le 18 Août, 5 h. 20, soir ; le 29 Août, midi 50.

De Jersey : pour Saint-Malo, le 24 Août, 6 h. 30, matin ; le 3 Septembre, 4 h., matin ; le 5 Septembre, 4 h. 30, matin ; — pour Granville, le 25 Août, 7 h., matin ; le 6 Septembre, 4 h. 30, matin ; — pour Carteret, le 24 Août, 7 h., soir ; le 3 Septembre, 4 h. 35, soir.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Evêques poursuivis. — LAVAL. — Mgr Grellier, évêque de Laval, a adressé à la *Semaine religieuse* le communiqué suivant :

« Le procès des Amicales d'instituteurs contre moi sera plaidé les 10 et 11 Juin. Leur avocat parlera le premier. Ensuite, avant que mon défenseur, Me Anatole Busquet, développe sa plaidoirie, je demanderai à présenter quelques observations sur les reproches que me font mes adversaires.

» La plainte, en effet, rédigée comme elle l'est et expliquée dans le sens où elle fut soutenue jusqu'à ce jour, montre que les auteurs sont peu familiarisés avec notre doctrine et notre langage ; elle attribue aux évêques des pensées, des intentions, des vues sur lesquelles chacun d'eux, par son propre témoignage, peut fournir des éclaircissements très utiles. C'est le motif de la dispence pontificale dont nous faisons usage en comparaissant personnellement.

» Les prêtres et les fidèles du diocèse s'intéressent, comme il est naturel, à une cause qui les touche de si près ; mais ils continueront de garder, en m'exprimant leurs ardentes sympathies, une parfaite modération et le plus grand calme.

» Nous n'avons pas à nous montrer surpris ni à nous troubler. Les catholiques se tiennent certains que, tout prochainement, des attaques violentes seront dirigées contre le ministère sacerdotal : ces poursuites judiciaires n'en sont encore que l'essai et l'annonce. Or, Notre Seigneur Jésus-Christ a laissé, dans l'Evangile, son enseignement sur le tranquille courage que nous devons mettre au service de la foi. Il nous accordera la grâce de ne pas y faillir.

» Je m'empresse d'ajouter que je suis en complète union de sentiments avec mes vénérables collègues de l'épiscopat qui se sont expliqués déjà devant les tribunaux français. S. Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, fut le premier à présenter une déclaration des principes qui nous animent tous : à ce document si clair, si digne et si persuasif, j'ai donné sans retard et je renouvelle aujourd'hui mon entière adhésion ».

NÉCROLOGIE. — **Mgr Perriot, directeur de l'« Ami du Clergé ».** — Le 25 Mai, une crise de diabète a emporté rapidement un des prêtres de France qui a exercé, sur la formation et la direction du clergé, l'influence la plus considérable et la plus méritée, par sa revue l'*Ami du Clergé*. Mgr Perriot, après avoir été directeur du séminaire de Langres, fonda et dirigea cette revue, aussi pratique qu'elle est savante.

— **Mgr Mugabure.** — Mgr Mugabure, archevêque de Tokio (Japon), est décédé à Guéthary (Basses-Pyrénées), son pays natal.

La mort de ce vénéré prélat est une grande perte pour l'Eglise du Japon, à laquelle il avait rendu les plus grands services, grâce surtout aux relations d'amitié qu'il entretenait avec les plus illustres familles du pays.

BIBLIOGRAPHIE

SAINTE ANNE. — SAINTE ANNE, SA VIE ET SON CULTE, *par Ath. Ollivier, chanoine, curé de Sainte-Anne de Nantes*. — In-8°, 450 pages, édition de luxe, 22 illustrations de tableaux des grands maîtres, paysages et monuments. — Prix : 3 fr. A Nantes, chez M. Libaros, place du Change, les libraires catholiques ou rue Colbert, 14.

Librairie Salaün, 56, rue Kéréon, Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché lourd. La Rente Française revient à 98,92. Fonds Russes en recul.

Les obligations 5 °/₀ de la Ville de Tiflis sont fermement tenues à 491.

Nous avons parlé l'autre jour de l'Emprunt 4 1/2 °/₀ de l'Etat de Minas Géraès émis par la Banque Périer et Cie. La « Presse Associée », très renseignée sur les finances des provinces brésiliennes, écrit à propos de cette opération : Avec ses budgets en déficit, Minas Géraès n'apparaît pas comme un Etat dont la garantie suffise à donner à ses papiers la qualité d'un placement de toute tranquillité. Et, au taux qu'on lui offre, il est vraisemblable que le public préférera porter ailleurs ses économies.

La Banque de l'Union Parisienne met en souscription un certain nombre d'actions de Roubles 200, soit fr. 534 nominal, de la Banque de l'Union à Moscou au prix de fr. 765 payables : fr. 200 à la souscription et fr. 565 à la répartition du 18 au 25 Juin courant. Ces titres se négocient en ce moment à Moscou à 295 roubles soit fr. 788 environ.

Les grands établissements de Crédit procèdent à l'émission de 126.000 actions de 500 fr. de la Cie Générale des Omnibus dont le capital va se trouver de la sorte porté à 80 millions de francs. Ces titres sont offerts au pair. Les porteurs d'actions de jouissance ont un droit de préférence à raison de 3 actions 1/2 nouvelles, pour 1 ancienne. Les versements de souscription seront effectués un quart en souscrivant, un quart au 31 Décembre 1910, un quart au 30 Juin 1911, et le dernier le 31 Décembre 1911.

Le placement par la Banque de l'Union Parisienne des actions de la Banque Espagnole de l'Ile de Cuba se poursuit avec un plein succès.

L'action Cie Générale de l'Amérique Centrale est toujours l'objet d'échanges suivis.

L'obligation Cherryvale Oklahoma 5 °/₀ se maintient à 444 fr. intéressante à ce cours par le rendement élevé qu'elle offre aux capitalistes, soit 5,70 °/₀.

Bonne tenue à 200 fr. de l'action Cie des Mines d'Or d'Auvergne.

L'action de la Batopilas Mining est demandée à 49 fr. Les nouvelles du siège de l'exploitation sont des plus favorables.

Mossamédès est l'objet de bons achats sur le cours de 21 fr.

Archives diocésaines de [illegible] et Léon

L'action Salt Creek se tient toujours très ferme à 256. L'action Salt Creek est une des rares valeurs de pétrole qui aient résisté à la baisse de ces jours-ci.

L'action Huelva Copper cote 16,75. La vie normale de la mine reprend de jour en jour plus active : tous les travaux sont menés de front avec une grande méthode et avec économie.

L'action Castara Estates donne lieu à des négociations suivies à 94. Rappelons que l'objet principal de la Compagnie est la culture du caoutchouc dans les vastes propriétés qu'elle possède près du port de Castara.

L'action Caisse des Redevances demeure en tendance très ferme. Les recettes pour le mois d'Avril sont de fr. 26.889, contre fr. 23.293 en Mars. Un dividende de 1,25 sera mis en paiement le 15 Juin et il sera mis à la réserve, comme de coutume, une somme dépassant le double des bénéfices distribués.

Vêtements Ecclésiastiques Chapeaux, Ceintures, Barrettes, Rabats & Faux-Cols.

Mlle "Eugénie" **NÉDÉLEC,** fournisseur du Grand Séminaire depuis 14 ans, afin d'éviter toute confusion de nom et d'adresse, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'elle habite toujours **6, Quai du Stéir, QUIMPER.**

PLANTES POUR MASSIFS

GRAND CHOIX

Maison CHESNAIS - LE BERRE

Anciennement rue Kéréon

8, Rue du Parc, QUIMPER

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

Fondée en 1858

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 24 Juin 1910. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Pie X, à l'occasion du 3me Centenaire de Saint Charles Borromée (à suivre).

II. — Communications de l'Evêché : Nominations ; Bulletin diocésain d'Architecture et d'Archéologie ; Retraites de jeunes filles.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Pèlerinage de Lourdes ; La Visite pastorale en 1910 (fin) ; Cléden-Cap-Sizun ; Plouigneau ; Quimperlé ; Avis ; Pontchâteau ; Guingamp.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Juin. — 6me Dimanche après la Pentecôte. S. Jean et S. Paul, martyrs. Double. Rouge. A la messe mémoires du Dimanche et de l'Octave.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires du précédent, du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 27. — S. Irénée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 28. — Vigile des SS. Apôtres Pierre et Paul. — S. Léon Pape. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 29. — S. PIERRE et S. PAUL, Apôtres. Double de 1re classe, avec Octave. Rouge.

Jeudi, 30. — Commémoraison de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 1er Juillet. — Octave de S. Jean-Baptiste. Double. Blanc.

Samedi, 2. — *Jeûne.* — Visitation de la Très Sainte Vierge. Double de 2e classe. Blanc.

Dimanche, 3. — 7e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landudec	du 27 au 28 Juin.
Saint-Eloy	du 29 au 30 —
Saint-Jean du Doigt	du 1er au 3 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

A l'occasion du Troisième Centenaire de Saint Charles Borromée.

(Suite.)

Les faux réformateurs.

A ces choses, ils ne pensaient pas les réformateurs auxquels s'opposa Charles Borromée, eux qui prétendaient réformer à leur fantaisie la loi de l'Eglise. Et ils ne les comprennent pas mieux les modernes contre lesquels nous avons à combattre, ô Vénérables Frères. Eux aussi bouleversent doctrine, lois, institutions de l'Eglise, ayant toujours sur les lèvres le cri de progrès et de civilisation, non que cette cause leur tienne beaucoup à cœur, mais parce que, avec ces noms grandioses, ils peuvent plus facilement cacher la malfaisance de leurs intentions.

Quels sont, en réalité, leurs buts, quels leurs complots, quelle la voie qu'ils entendent parcourir? Aucun de vous ne l'ignore et Nous avons déjà dénoncé et condamné leurs desseins. Ils se proposent une apostasie universelle de la foi et de la discipline de l'Eglise, apostasie pire que l'ancienne qui mit en péril le siècle de Charles, car elle s'insinue plus astucieusement, cachée dans les veines mêmes de l'Eglise, et tire plus subtilement de principes erronés des conséquences extrêmes.

Des deux, cependant, l'origine est la même : l'*homme ennemi*, c'est-à-dire celui qui, toujours en éveil pour perdre les hommes, « sème la zizanie au milieu du grain » *(Matth.*, XIII, 25). De part et d'autre, les voies sont dissimulées et ténébreuses ; semblables sont la marche et l'issue finale. C'est pourquoi, de même que, dans le passé, la première apostasie, en se tournant du côté où la fortune la secondait, excitait l'une contre l'autre la classe des puissants ou celle du peuple, pour les entraîner ensuite toutes deux à leur perte, ainsi cette apostasie moderne exaspère la haine mutuelle des pauvres et des riches jusqu'à ce que, chacun étant mécontent de son sort, traîne une vie toujours plus malheureuse et porte la peine imposée, à ceux qui, tout entiers fixés dans les choses terrestres et caduques, ne cherchent pas le « royaume de Dieu et sa justice ».

Ainsi, le conflit présent est rendu encore plus grave par ce fait que, là où les turbulents novateurs des temps passés conservaient au moins quelque reste du trésor de la doctrine révélée, il semble que les modernes ne veuillent pas prendre de repos tant qu'ils ne l'auront pas vu entièrement dispersé. Or, le fondement de la religion étant ainsi détruit, le lien de la société civile se brise nécessairement. Spectacle attristant pour le présent, menaçant pour l'avenir. Non pas qu'il y ait à craindre pour l'intégrité de l'Eglise, au sujet de laquelle les promesses divines ne permettent pas d'avoir un doute, mais pour les périls qui menacent les familles et les nations, principalement celles qui fomentent avec plus de soin ou tolèrent avec plus d'indifférence ce souffle pestiféré de l'impiété.

Au milieu d'une guerre si ample et si insensée, soulevée parfois et propagée avec le secours de ceux qui devraient le plus nous appuyer et soutenir notre cause ; à travers une transformation des erreurs si multiples et l'appât des vices si varié, que beaucoup des nôtres se laissent leurrer par les uns et les autres, séduits par l'apparence de nouveauté et de science, ou par l'illusion que l'Eglise puisse amicalement s'accorder avec les maximes du siècle, Vous comprenez bien, Vénérables Frères, que nous devons tous opposer une résistance vigoureuse et repousser l'assaut des ennemis avec les mêmes armes dont usa autrefois Charles Borromée.

Les réformes nécessaires : la réforme doctrinale.

Par dessus tout, puisqu'ils s'attaquent au roc même, qui est la foi, soit par la négation ouverte, soit par l'hostilité hypocrite, soit en travestissant ses doctrines, nous nous souviendrons de ce que saint Charles inculquait souvent : « Le premier et le plus grand souci des pasteurs doit aller aux choses qui regardent la conservation intègre et inviolable de la foi catholique, de cette foi que la sainte Eglise romaine professe et enseigne, et sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu » (Conc. Prov. I, *initium)*. Et encore : « Sur ce point, aucune sollicitude ne peut être aussi grande que ne le réclame le besoin » (Conc. Prov. V, Pars. 1).

Il est donc nécessaire de s'opposer, avec la saine doctrine, « au ferment de perversité hérétique », qui, non réprimé, corrompt toute la masse ; de s'opposer, par conséquent, à toutes les opinions perverses qui s'infiltrent sous des apparences menteuses, et qui, recueillies ensemble, sont professées par le « modernisme », en se souvenant, avec saint Charles, « combien grand doit être le zèle et combien doit être actif par dessus tout autre le souci de l'évêque de combattre le délit d'hérésie » (Conc. Prov. V, Pars. 1).

Il ne convient pas, en vérité, de rappeler les autres paroles du Saint qui rapporte les sanctions, les lois, les peines fixées par les Pontifes romains contre les prélats qui seraient négligents ou lents à purifier leur diocèse de cette perversité hérétique. Mais il sera très convenable d'examiner de nouveau et

Archives diocésain[illegible]e Qu[illegible]er et Léc

de méditer attentivement ce qu'il en conclut : « C'est pourquoi l'évêque doit avant tout demeurer dans cette perpétuelle sollicitude et cette continuelle vigilance, afin que la maladie pestilentielle de l'hérésie ne s'infiltre jamais dans le troupeau qui lui est confié, mais qu'il en éloigne très loin quelque soupçon que ce soit. Si ensuite, ce dont nous préserve le Seigneur dans sa miséricorde, cette infiltration se produisait, alors qu'il s'emploie de tout son effort afin de la chasser le plus rapidement, et que les infectés ou les suspects de cette peste soient traités suivant les canons et les sanctions pontificales » (Conc. Prov. V, Pars. 1).

Les moyens de réforme doctrinale : l'Instruction religieuse.

Mais ni la délivrance ni la préservation de la peste des erreurs ne sont possibles, si ce n'est grâce à une droite instruction du clergé et du peuple, puisque « la foi vient de l'audition, et l'audition de la parole du Christ » (*Rom.*, x, 17).

Cette nécessité d'inculquer à tous la vérité s'impose d'autant plus de nos jours que, par toutes les veines de l'Etat, et même là où on le croirait le moins, nous voyons le venin s'infiltrer, à tel point qu'elles valent désormais, pour toutes les raisons formulées par saint Charles : « Ceux qui voisinent avec les hérétiques ou qui ne seraient pas stables et fermes dans les fondements de la foi, donneraient beaucoup à craindre qu'ils ne se laissent trop facilement entraîner par eux dans quelque tromperie d'impiété ou de doctrine fausse » (Conc. Prov. V, Pars, 1).

En fait, par la facilité des voyages, elles ont grandi les communications des erreurs comme de toutes les autres choses, et par la liberté effrénée des passions, nous vivons au milieu d'une société pervertie où « il n'est pas de vérité et où n'existe pas la connaissance de Dieu (*Os.*, IV, 1) ; en une terre qui est désolée... parce que personne n'y réfléchit en son cœur » (*Jerem.*, XII, 11). C'est pourquoi, voulant employer les paroles de saint Charles : « Nous avons apporté jusqu'à présent beaucoup de soin pour que tous les fidèles du Christ, et chacun en particulier, fussent bien instruits dans les rudiments de la foi chrétienne » (Conc. Prov. V, Pars. 1), et Nous avons écrit sur ce point une Lettre encyclique spéciale, comme sur un sujet de la plus vitale importance (Encycl. *Acerbo nimis*).

Mais quoique Nous ne voulions pas répéter ce que, brûlant d'un zèle insatiable, déplorait Charles Borromée, c'est-à-dire « d'avoir obtenu jusqu'à présent trop peu en une chose de si grande conséquence », cependant, comme lui, « poussé par la grandeur de l'affaire et du péril », Nous voudrions enflammer encore davantage le zèle de tous, afin que, prenant Charles comme modèle, nous concourions, chacun selon notre rang et notre force, à cette œuvre de restauration chrétienne.

Les écoles chrétiennes.

Qu'ils se souviennent donc, les pères de famille et les maîtres, avec quelle ferveur le saint Evêque leur inculquait constamment, non seulement de donner à leurs fils, à leurs domestiques, à leurs serviteurs, la faculté d'apprendre la doctrine chrétienne, mais de leur en imposer l'obligation. Que les clercs se souviennent de l'aide qu'en cet enseignement ils doivent offrir à leur curé, que ceux-ci fassent en sorte que de telles écoles se multiplient selon le nombre et les besoins des fidèles, qu'elles soient recommandables par la probité des maîtres auxquels seront donnés pour aides des hommes ou des femmes d'honnêteté éprouvée, selon ce que prescrit le même saint archevêque de Milan (Conc. Prov. V, Pars. 1).

De cette chrétienne institution la nécessité apparaît évidemment accrue soit par toute l'évolution des temps et des mœurs modernes, soit spécialement par ces écoles publiques vides de toute religion, où on se fait comme un plaisir de tourner en dérision toutes les choses les plus saintes, où sont également ouvertes au blasphème les lèvres des maîtres et les oreilles des disciples. Nous parlons de cette école qui se dit très injurieusement neutre ou laïque, mais qui n'est pas autre chose que la tyrannie toute puissante d'une secte ténébreuse. Ce nouveau joug d'hypocrite liberté, vous l'avez dénoncé à haute voix et intrépidement, ô Vénérables Frères, surtout en ces pays où les droits de la religion et de la famille ont été plus effrontément foulés aux pieds, et où a été étouffée la voix de la nature elle-même, qui veut que l'on respecte la foi et l'innocence de l'enfance.

Pour remédier autant que Nous le pouvons à un aussi grand mal causé par ceux-là mêmes qui, tout en exigeant des autres l'obéissance, la refusent au Père suprême de toutes choses, Nous avons recommandé que des écoles de religion fussent opportunément établies dans les villes. Et quoique cette œuvre, grâce à vos efforts, ait fait jusqu'à présent d'assez heureux progrès, cependant il est souverainement désirable qu'elles se propagent toujours plus largement, ces écoles, que partout elles s'ouvrent nombreuses et s'ornent de maîtres recommandables par le mérite de leur doctrine et leur intégrité de vie.

Avec cet enseignement très utile des premiers éléments, se trouve étroitement uni l'office de l'orateur sacré, en qui, à plus forte raison, doivent se rechercher ces susdites qualités. Aussi les efforts et les conseils de Charles dans les Synodes provinciaux et diocésains tendaient avec un soin tout spécial à former des prédicateurs qui puissent s'employer saintement et avec fruit au « ministère de la parole ». La même chose semble requise, et peut-être plus fortement, aux temps qui arrivent, où la foi vacille en de si nombreux cœurs, et où ne manquent pas ceux qui, par désir de vaine gloire, favorisent la mode, « adultérant la parole de Dieu », et soustrayant aux âmes la nourriture de vie.

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et de

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale du 17 Juin, ont été nommés :

Vicaire à Recouvrance, M. Guéguen, J.-F., vicaire à Ploudaniel ;

Vicaire à Ploudaniel, M. Le Stang, vicaire de l'Ile-de-Batz ;

Vicaire de l'Ile-de-Batz, M. Mazéas, ancien professeur au collège Saint-Louis, Brest.

II. Bulletin diocésain d'Architecture et d'Archéologie. — Depuis dix ans qu'il paraît, le *Bulletin de la Commission diocésaine d'Architecture et d'Archéologie* s'est efforcé de réaliser le but que se proposaient ses fondateurs, et qui était de sauvegarder de l'oubli les monuments écrits, les pièces d'archives ayant trait à l'histoire de nos églises, chapelles, monastères et pèlerinages. C'est ainsi qu'il a publié une étude des Monuments religieux du Diocèse, le *Cartulaire de l'Eglise de Quimper*, des documents pour servir à l'Histoire du Petit Séminaire de Pont-Croix, la *Vie de Catherine Daniélou*, et qu'il continue de recueillir, pour chaque paroisse, un certain nombre de documents qui sont comme les premiers éléments de véritables Monographies.

Sans doute, l'abondance des matières et la modicité des ressources ne permettent pas de mener cette œuvre aussi rapidement qu'on pourrait le désirer ; mais le moment n'est-il pas venu de faire appel à toutes les bonnes volontés !

Depuis deux ans, un travail considérable a été fait pour établir le « Registre paroissial » demandé par Monseigneur l'Evêque. On a exhumé, des greniers poussiéreux et des sous-sols humides, les vieux papiers échappés, par miracle, à la destruction ; on a interrogé les anciens de la Paroisse ; on a consulté les Archives de la Commune et peut-être du Département. Nul doute que ces recherches n'aient abouti à la découverte de quelques documents qui, soit par l'intérêt du sujet, soit par la valeur de la mise en œuvre, mériteraient d'être publiés.

Il ne s'agit pas de supprimer l'ordre alphabétique adopté pour les Notices sur les Paroisses, mais d'éditer certains fragments déjà achevés ou même certaines pièces qui, tout en ne rentrant pas dans le cadre d'une Monographie, n'offrent pas moins un intérêt spécial. Nos Archives, en effet, sont comme une terre encore inexplorée et fertile en découvertes.

Le *Bulletin diocésain* (1) s'offre à les enregistrer, pour la

(1) Il paraîtra désormais tous les mois, sans que le prix de l'abonnement soit changé, 5 francs par an. S'adresser : pour la rédaction, à M. le chanoine Peyron ; pour l'administration, à M. l'abbé Pilven.

glorification de notre petite patrie bretonne, pour le culte de nos vieux Saints.

LA RÉDACTION.

Monseigneur l'Evêque, à qui nous avons communiqué notre projet, a bien voulu l'encourager en ces termes :

« En bénissant les Rédacteurs du *Bulletin diocésain d'Architecture et d'Archéologie*, je tiens à les remercier des services qu'ils ont déjà rendus au Diocèse.

» Je serai heureux de voir le Clergé confier à cette publication le résultat de ses recherches particulières.

» J'autorise Messieurs les Curés et Recteurs à abonner leurs paroisses au *Bulletin* mensuel.

» En collectionnant les numéros, comme ils doivent le faire déjà pour la *Semaine religieuse*, ils auront sous la main une foule de documents intéressants pour l'histoire de la Cornouaille et du Léon.

» † ADOLPHE,

» *Évêque de Quimper et de Léon.*

» Quimper, 23 Mai 1910. »

III. Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que des retraites seront données, aux jeunes filles du monde qui se dévouent à l'Enseignement chrétien dans nos écoles, et à la maison de la Retraite de Quimper et à la maison de la Retraite de Lesneven. La retraite de Lesneven se donnera du 9 au 13 Août ; celle de Quimper, du 13 au 17 Août. Chaque maîtresse choisira la retraite qui lui conviendra davantage ; mais nous désirons vivement que toutes se fassent un devoir de profiter de ces saints exercices. Elles voudront bien, si elles ne l'ont déjà fait, aviser M. l'Inspecteur diocésain de la décision qu'elles auront prise.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le Pèlerinage diocésain à Lourdes,** 26 Juin-2 Juillet.

II. — **Adoration.** — SAINT-ELOI, adoration prêchée, *du 26 Juin au 2 Juillet.* Président, M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.

Offices extraordinaires.

Quimper — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche, 26 Juin, après la grand'messe, chant des prières de l'*Itinéraire* pour le Pèlerinage diocésain à Lourdes.

Pendant la semaine, à partir de lundi, on récitera tous les jours, après la 1re messe, un *Pater* et un *Ave* à l'intention du Pèlerinage. Le samedi, la messe de 5 h. 1/2 sera dite également à cette intention.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 27 Juin,* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, sermon et Salut.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — On nous écrit de Guiclan :

« Voici, écrites à la hâte, quelques notes concernant M. le Recteur de Guiclan.

» M. le Recteur de Guiclan s'est paisiblement endormi dans le Seigneur, samedi 18 Juin, à 9 h. 1/2 du soir, des suites d'une pleurésie. La veille, il avait communié en viatique et reçu l'Extrême-Onction, qu'il avait lui-même demandée. Il était dans sa 78e année.

» Il a été enterré à Guiclan au milieu d'un nombreux clergé et d'une grande affluence de paroissiens, qui le vénéraient pour son caractère conciliant, sa douceur et sa bonté.

» Il a restauré toutes les croix de la paroisse et érigé quelques nouvelles. Aucune paroisse du diocèse n'en doit posséder autant que Guiclan.

» Il a contribué grandement à la fondation d'une école libre de filles à Coray, sa paroisse natale. Lorsque fut fermée, à Guiclan, l'école communale tenue par les Filles du Saint-Esprit, il entreprit la construction d'un nouvel établissement. L'école y est ouverte, quoique le bâtiment soit encore sans maison d'habitation pour les directrices... »

M. l'abbé Jaouen (Grégoire-Pierre) était né à Coray, le 5 Décembre 1832. Ordonné prêtre le 20 Décembre 1856, il fut nommé vicaire à Lampaul-Guimiliau le 24 Décembre 1856, recteur de la Forêt-Fouesnant le 13 Février 1873, recteur de Guiclan le 16 Juin 1888.

R. I. P.

Pèlerinage de Lourdes. — Dimanche prochain, pour la 31e fois, le pèlerinage diocésain de Quimper et de Léon va prendre le chemin de Lourdes. Les pieux voyageurs, répartis entre quatre trains, sont au nombre de 2.250 environ. Que le Ciel leur accorde un heureux voyage !

Ceux qui restent les suivront par la pensée, unis de cœur et d'intention pour implorer Marie Immaculée, secours des chrétiens, refuge des pécheurs, santé des infirmes, afin qu'Elle daigne exaucer les prières de ceux qui vont L'invoquer à la Grotte bénie où Elle a établi son trône.

Comme les années précédentes, Mgr l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire, In viam pacis*, et à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, dimanche 26 Juin, pour attirer la protection divine sur le pèlerinage. Afin d'y associer le diocèse tout entier, il est dans les intentions de Sa Grandeur que les prières indiquées soient faites même dans les paroisses qui ne fournissent pas de pèlerins.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, à la cathédrale de Saint-Corentin, une messe sera dite et des prières récitées, chaque matin, en union avec les cérémonies de Lourdes. Ce « pèlerinage spirituel » se fera, nous n'en doutons point, dans d'autres paroisses, dans les communautés et dans de nombreuses familles. Les invocations se répondront à travers la France, et Marie bénira ses enfants, pèlerins de

fait ou de désir : Elle aura pour tous des grâces de choix qui descendront sur nos malades qui vont implorer leur guérison, sur les pécheurs que les pèlerins Lui recommanderont, comme sur le diocèse, son chef vénéré, son clergé, ses fidèles et ses œuvres.

Les cartes d'inscription remises aux pèlerins indiquent, avec le numéro de leurs compartiments respectifs, les heures de départ et les arrêts aux principales stations. Nos lecteurs aimeront, sans doute, à connaître ces heures.

HORAIRE DES TRAINS (Aller).

STATIONS	Premier Train.	Deuxième Train.	Troisième Train.	Quatrième Train.
	26 Juin.	*26 Juin.*	*26 Juin.*	*26 Juin.*
Landerneau. . *Départ.*	» »	midi 55 s.	1 35 s.	3 20 s.
Dirinon	» »	1 14	1 55	3 39
Daoulas	» »	1 26	2 6	3 51
Hanvec	» »	1 42	2 22	4 6
Quimerc'h.	» »	2 »	2 43	4 24
Pont-de-Buis.	» »	2 15	2 54	4 35
Châteaulin	» »	2 32	3 6	4 48
Quéménéven	» »	3 »	3 31	5 19
Quimper. . . . *Arrivée.*	» »	» »	3 55	» »
— . . . . *Départ.*	2 18 s.	3 32	5 18	6 5
Saint-Yvi.	2 36	3 49	» »	» »
Rosporden	2 52	4 6	5 52	6 39
Kerrest	3 »	4 15	» »	» »
Bannalec	3 12	4 27	6 12	6 59
Mellac-Le Trévoux. . .	3 26	4 41	» »	» »
Quimperlé	3 35	4 50	6 35	7 22
Lorient	4 11	5 58	7 33	7 54
Auray	5 7	6 40	8 21	9 »
Vannes	5 32	» »	» »	» »
Questembert	6 13	» »	» »	» »
Redon	6 55	8 30	10 20	11 31
				27 Juin.
Nantes. . . . . *Arrivée.*	8 44	10 19	minuit	1 17 m.
			27 Juin.	
— . . . . . *Départ.*	9 5	10 36	12 10 m.	1 30
	27 Juin.	*27 Juin.*		
La Rochelle.	1 39 m.	3 1 m.	4 50	6 18
Rochefort.	2 19	» »	5 30	7 »
Saintes.	3 27	4 48	6 35	8 23
Saint-Mariens	6 27	» »	9 30	» »
Bordeaux . . . *Arrivée.*	7 35	8 37	10 52	11 31
— . . . *Départ.*	8 »	9 »	11 25	midi
Morcenx.	11 2	midi 30 s.	2 17 s.	2 53 s.
Mont-de-Marsan.	» »	» »	3 12	» »
Aire	» »	» »	» »	4 48
Tarbes.	3 8 s.	» »	6 13	7 »
Puyôo	» »	2 14	» »	» »
Pau. . . . . *Arrivée.*	» »	3 40	» »	» »
— . . . . . *Départ.*	» »	4 10	» »	» »
Lourdes . . . . *Arrivée.*	3 53	5 40	7 »	7 45

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Les insignes et les manuels de cantiques seront distribués aux pèlerins après le départ, quand les trains seront au complet.

A Lourdes, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, est chargé de la direction du chant.

La Compagnie Ouest-Etat accorde la réduction de 40 °/₀, aller et retour, pour rejoindre les trains de pèlerinage, sur son réseau et le réseau des chemins de fer économiques.

La Visite pastorale en 1910 *(fin)*.

Du 6 au 9 Juin, Monseigneur a donné la Confirmation dans les quelques paroisses qu'il n'avait pu visiter au cours de la tournée pastorale, si brusquement interrompue par le deuil qui rappela Sa Grandeur à Quimper.

Le 6 Juin, parti de Pleyben le matin, l'Evêque arrivait à 9 heures aux confins de la paroisse de Plonévez-du-Faou. Une nombreuse cavalcade s'était portée au devant de lui, et lui fit brillamment cortège jusqu'à l'entrée du bourg. Dès que Monseigneur met pied à terre, éclate la joyeuse sonnerie de clairons des petits gymnastes, qui défilent, en marquant le pas, à travers les rangs de la longue procession, formée des enfants de deux paroisses ; car Le Cloître a été convoqué à Plonévez pour la Confirmation. L'église, où bientôt nous entrons, est ornée d'oriflammes et de festons de verdure ; et c'est dans ce décor de fête que s'accomplissent les cérémonies, selon l'ordre accoutumé. Après le dîner, Monseigneur est heureux de porter à l'école chrétienne des filles ses bénédictions et ses encouragements. Et l'on prend le chemin de Collorec.

La population de cette vaillante et chrétienne paroisse a su faire au premier Pasteur du diocèse un accueil qui l'a visiblement touché. Le clergé et le conseil paroissial, le Maire et les conseillers municipaux et beaucoup d'hommes de bonne volonté s'empressaient au devant de Sa Grandeur, jusqu'aux limites de la paroisse. Et quand la cérémonie prit fin, c'est avec le même empressement qu'ils firent escorte à la voiture épiscopale, jusqu'aux extrémités de leur territoire ; c'est avec des accents émus et de vifs regrets qu'ils dirent adieu à l'Evêque, qu'ils avaient eu la joie de posséder quelques instants. A l'église, ce n'avait pas été un spectacle moins édifiant de voir tous les paroissiens, les hommes en aussi grand nombre que les femmes, se presser dans l'enceinte trop petite et suivre avec foi et piété la cérémonie de la Confirmation. La visite de Monseigneur à l'école de garçons, qu'à force d'énergie et de persévérance des hommes de cœur ont réussi à établir là, et qui est aujourd'hui si vivante et si prospère, ne fut pas la partie la moins intéressante du programme de cette journée.

Vers 7 heures, Monseigneur entrait à Brasparts. Toute réception officielle avait été à dessein écartée ce soir-là. Mais, le lendemain, à travers le bourg, la procession se déroula et, dans l'église

richement ornée, se déployèrent avec solennité les rites de la Confirmation.

Brasparts possède deux belles écoles chrétiennes, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons. Monseigneur se fait une joie d'aller les visiter et les bénir, en prodiguant aux enfants, aux parents, aux généreux bienfaiteurs, les plus aimables et les plus réconfortantes paroles.

Mardi 7, en quittant Brasparts, Monseigneur s'arrête à quelques centaines de mètres du bourg, et pénètre dans une pauvre chaumière, pour administrer la Confirmation à un enfant malade, avant de reprendre le chemin de Lopérec.

Monseigneur est salué, sur la limite de Lopérec, par les notables de la paroisse, qui l'accompagnent dans un nombreux cortège de voitures et de cavaliers jusqu'à l'entrée du bourg, où tout est préparé pour le recevoir dignement.

Monseigneur remarque la gracieuse église, récemment restaurée, et très bien ornée pour la circonstance.

La cérémonie est très touchante, comme partout. Monseigneur, accompagné de M. le chanoine Fléiter, vicaire général, trouve des paroles aimables à l'adresse de l'ancien Recteur, le vicaire général présent, et des paroissiens, qui, visiblement, échangent des regards et des signes de joie et de vieille amitié.

Le temps presse, il faut se hâter et quitter à regret ce milieu sympathique pour ne pas faire attendre la grande et importante paroisse de Pleyben.

Ici, une réception magnifique attend Monseigneur : le Conseil municipal est venu au loin le saluer, le Maire en tête ; le bourg est pavoisé ; la musique se fait entendre, et la procession se déroule dans la vaste place, contourne la magnifique église, longe le calvaire admiré des touristes, et pénètre lentement dans l'église, une de nos plus belles et des plus originales de Bretagne. Tout le monde n'a pu entrer, tant était grande l'assistance.

Monseigneur se sent inspiré par cette manifestation de foi, et adresse à la population une allocution, où les conseils et les recommandations du Père et du chef du diocèse sont empreints d'une particulière affection. La paroisse de Pleyben est certainement l'une de celles où les Ecoles libres sont les plus florissantes. Aussi, Monseigneur les a-t-il visitées avec le plus vif intérêt.

Mercredi 8, messe de communion dite par Monseigneur, qui pousse la bonté jusqu'à donner lui-même la communion aux enfants, de concert avec M. le Curé. La cérémonie de la Confirmation se termine toujours par une procession, qui met fin d'une manière émouvante à la cérémonie ; malheureusement, la pluie tombe à flots et Monseigneur doit se contenter de donner sa bénédiction dans l'église.

Dans l'après-midi, le temps se relève, et c'est en plein soleil que l'on arrive à Lennon, à travers un paysage des plus riants et des plus agréablement accidentés. C'est encore ici une population

Archives diocésaines de Quimper et Léon

très chrétienne. Le Maire, les notables, les conseillers paroissiaux sont tous présents ; la tenue est parfaite au dehors et dans l'église.

Après la cérémonie, Monseigneur visite l'école libre, où son cœur est particulièrement touché par l'attitude et l'expression toutes naïves de l'amour des enfants pour leur Evêque.

Monseigneur rentre à Pleyben, où il reprend encore, ce soir-là, son hospitalité.

Jeudi 9, le matin, par le même temps magnifique, on se dirige vers Gouézec, en passant par Pontcaublanc, où la population si intéressante des mineurs, occupés aux ardoisières, est là, hommes, femmes et enfants, pour saluer l'Evêque et recevoir sa bénédiction.

Après avoir reçu là, à la limite des deux paroisses, les hommages de M. le Maire et des notables, Monseigneur admire non pas seulement le nombre des voitures, des cavaliers et cyclistes, qui lui font cortège, mais il est particulièrement ravi de voir le beau et traditionnel costume de Gouézec porté par la plupart. Le bourg n'est tout que fleurs, étendards, arcs-de-triomphe. Monseigneur, dans son allocution, ne manque pas de féliciter les habitants de garder leurs vieilles traditions de foi, et de pratiques religieuses, dont la conservation est due au zèle des prêtres qui ont évangélisé la paroisse, et particulièrement de celui dont la piété, la bonté et le dévouement laisseront des souvenirs et des traces si durables et si profondes. Une émotion visible saisit l'auditoire, quand Sa Grandeur prononce le nom du si regretté et si vénéré M. Caër. Visite à la belle école libre.

La paroisse de Lothey était convoquée à Gouézec, et le bon Recteur a emporté, nous en sommes certains, un souvenir très ému et très reconnaissant, des paroles encourageantes et flatteuses que Monseigneur lui a adressées, à lui et à ses excellents paroissiens, à qui il a dû transmettre avec bonheur la bénédiction spéciale que l'Evêque leur a donnée.

Nous voici bientôt, sous un soleil ardent, à la dernière station de la tournée de Confirmation, à la bonne paroisse d'Edern.

Comme partout, le Maire et les notables ont tenu à aller au devant de leur Evêque.

A l'ornementation si gracieuse et si belle du bourg, du cimetière, de l'église, on reconnaît la main pieuse et habile des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dont on aperçoit, dans les guirlandes et les oriflammes, la résidence et l'école.

Monseigneur adresse quelques paroles de félicitations aux enfants et à la population pour leur excellente tenue, et exprime le regret de tous pour le départ du Recteur qui vient de quitter la paroisse. Il demande la même obéissance et le même bon esprit à l'égard de celui qui le remplace.

L'école est encore une des rares écoles communales dirigées par les Sœurs ; aussi Monseigneur a tenu à donner un témoignage de particulière sympathie aux enfants et aux maîtresses dans le local séparé des classes, où habitent les religieuses. Ici, gracieux

compliments, chants et joyeux vivats d'enfants, avec bénédiction toute paternelle de l'Evêque, et Sa Grandeur rentre à Quimper, heureuse des joies et des consolations qu'elle a goûtées dans cette longue tournée, et des fruits par lesquels Dieu voudra bien les bénir...

Les pères et mères de famille particulièrement se rappelleront les instructions paternelles et énergiques qui leur ont été données, au sujet des manuels, des écoles et de l'éducation chrétienne des enfants, par le Pasteur du diocèse.

† †

Monseigneur, répondant aux désirs exprimés par MM. les Curés de Morlaix, a bien voulu donner la Confirmation à leurs enfants, cette année, une année avant la tournée régulière, qui aura lieu en 1911. Désormais, la ville de Morlaix jouira d'une faveur analogue à celle qui est déjà faite à plusieurs paroisses importantes du diocèse : elle aura la Confirmation tous les trois ans.

Dans les belles journées du 13 et du 15, tout s'est passé dans la joie et la satisfaction de tous : les trois paroisses ont rivalisé d'entrain et de sympathiques démonstrations autour de l'Evêque, et dans l'ordre édifiant des cérémonies.

Au milieu de ces fatigues, Monseigneur a su trouver le temps de faire visite aux Communautés qu'il n'avait pas encore vues, aux Religieuses du Bon-Secours et aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul, de l'orphelinat.

Il a été particulièrement heureux d'aller porter des paroles de consolation et sa paternelle bénédiction à un malade, à qui tout Morlaix et le clergé du diocèse s'intéressent, Mgr Dulong de Rosnay, très souffrant dans le moment. X.

Cléden-Cap-Sizun. — **Adoration.** — La belle paroisse de Cléden-Cap-Sizun vient d'avoir une Adoration présidée par M. Orvoën, chanoine honoraire, curé-doyen de Concarneau, aidé par MM. Goret, curé-doyen d'Huelgoat ; Le Bec, recteur de Beuzec ; Guirriec, recteur de Plozévet ; Abjean, vicaire à Plomeur ; Abjean, vicaire à Pleyber-Christ ; Riou, vicaire à Plogoff ; Morvan, vicaire à Audierne.

Ces messieurs ont mis à la disposition de la population de Cléden leur zèle et leur dévouement ; ils en ont été bien récompensés.

Jamais ils n'oublieront le consolant spectacle auquel il leur a été donné d'assister. Mercredi, huit cents personnes ont communié ; samedi, huit cent cinquante se sont approchées à leur tour de la Sainte Table ; c'est-à-dire que presque tous ont tenu à recevoir dans leur cœur le Dieu de l'Eucharistie.

Comme le bon Recteur a dû être fier de ses braves paroissiens, réunis à l'Eglise depuis l'ouverture de l'Adoration jusqu'à la clôture, cherchant au pied du Tabernacle de nouvelles forces pour les luttes de la vie !

Archives diocésaines d Quimper et Léon

A différentes reprises, il avait eu d'éclatants témoignages de leur foi ardente, de leur courage à toute épreuve : à l'occasion de l'Adoration, ils se sont surpassés. Honneur à eux ! Qu'ils sachent que les prêtres qui ont prêché l'Adoration sont partis emportant le meilleur souvenir des jours passés parmi eux ! Qu'ils sachent que ces prêtres se souviendront toujours de la chrétienne et sympathique population de Cléden-Cap-Sizun !

Celle-ci n'oubliera pas non plus les conseils qui lui ont été donnés. Elle considérera comme un devoir, non seulement de se maintenir, mais de progresser dans le bien, d'aller toujours en avant : En avant, pour Dieu ; en avant, pour l'Eglise, et vive Cléden !

Un témoin.

Plouigneau. — **Associations de Pères de famille** *(suite)*. — Soyez donc assez bon pour annoncer, dans la *Semaine religieuse*, la fondation d'une Association de Pères de famille, pour le canton de Plouigneau, le lundi de la Pentecôte, 16 Mai. Voici comment la chose a été organisée. Le lundi de la Pentecôte, M. le Curé de Plouigneau a présenté aux chefs de famille l'orateur de la circonstance, M. Le Hire, l'avocat si connu et si apprécié dans le pays de Morlaix. M. Le Hire, après avoir fort bien résumé la doctrine de la lettre si belle de l'Episcopat français, a fait ressortir en termes très heureux la nécessité pour les pères de famille d'établir une association pour assurer à l'école le respect de la neutralité religieuse promise par la loi de 1882.

Ont été nommés membres du bureau : président, M. de Trémaudan, de Plouigneau ; vice-président, M. le Vicomte de Réals, de Saint-Eutrope ; secrétaire, M. François-Marie Fustec, de Botsorhel ; trésorier, M. François-Marie Manchec, de Plouigneau.

Le conseil est composé de dix membres appartenant à chacune des paroisses du canton. *(A suivre.)* X.

Quimperlé. — **Mission.** — Nous recevons, trop tard pour être inséré dans ce numéro, un délicieux compte rendu de la Mission. On le lira avec grand plaisir, la semaine prochaine, car on y reconnaîtra la plume d'un *maître*.

Avis. — La retraite des Tertiaires fixée à la Salette, près Morlaix, du 17 au 22 Juin, *est renvoyée au 9 Octobre prochain*.

A cause du grand nombre de Missions, données cette année dans le diocèse, *la retraite des hommes fixée au 9 Octobre est supprimée*.

Pontchâteau. — Dimanche, lundi et mardi de cette semaine, ont eu lieu les grandes et belles fêtes du calvaire du bienheureux Monfort.

Mgr Duparc, devant un auditoire d'au moins 15.000 personnes, a fait un superbe sermon sur la croix : la croix dans l'école, la famille, et au soir de la vie chrétienne.

Nous espérons pouvoir, dans le prochain numéro de la *Semaine*, donner des détails plus complets.

Guingamp. — **Grand Pardon de Guingamp et Pèlerinage annuel de Notre-Dame de Bon-Secours,** *les Samedi 2 et Dimanche 3 Juillet 1910*. — Le grand Pardon de Guingamp sera célébré les samedi 2 et dimanche 3 Juillet 1910.

Les solennités seront présidées par Mgr de Durfort de Civrac, protonotaire apostolique, délégué par Sa Grandeur Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Rien ne sera changé aux traditions plusieurs fois séculaires qui caractérisent le Pardon de Guingamp, et qui en font une des manifestations religieuses les plus imposantes de la Bretagne.

Comme les années précédentes, les différentes Compagnies qui desservent Guingamp mettront en mouvement, dans la journée du samedi et *dans la nuit du samedi au dimanche, des trains spéciaux*.

Ces trains relieront directement Guingamp aux gares *terminus* de *Saint-Brieuc, Morlaix, Gourin, Plouëc, Tréguier, Paimpol, Etables*, et toutes les gares intermédiaires.

Prière de consulter les affiches spéciales pour l'horaire des trains et la prolongation de validité des billets d'aller et retour pendant les jours du pèlerinage.

Les nombreuses lignes qui sillonnent la Bretagne rendent d'autre part plus facile l'accès de Guingamp aux centres de Rennes, Vannes, Pontivy, Brest et Quimper.

Dans ces conditions, nous espérons que le grand Pardon de 1910 ne le cédera en rien aux pèlerinages antérieurs, et que les nombreux étrangers qui se presseront bientôt dans l'enceinte de notre ville, emporteront le meilleur souvenir de la cordiale hospitalité qu'ils auront reçue dans la cité de Notre-Dame de Bon-Secours.

Y.-M. LE GOFF,
Chanoine honoraire, Curé-Archiprêtre de Guingamp.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché se raffermit. La Rente Française termine à 98,05, l'Extérieure à 96.45. Indécision des Fonds Russes.

Les obligations de la Ville de Tiflis ont progressé à 491 fr.

On annonce pour les 28 et 29 Juin courant, l'émission de 60.000 obligations 4 1/2 °/. de 500 fr. première hypothèque de la Cie Suisse du Chemin de fer de la Furka L'émission se fera au prix de 482 fr. 50 payables 100 fr. en souscrivant et 382.50 du 20 au 25 Juillet prochain. Les souscriptions seront reçues au Crédit Mobilier Français, chez MM. J. Loste et Cie, et au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

L'obligation de la Cherryvale Oklahoma est fermement tenue à 416.

La Mexican Union Railway procède à l'émission de 9.750 obligations 6 °/. or 1re hypothèque de 500 fr. rapportant un intérêt annuel de 30 fr. nets d'impôts français et anglais. Le prix d'émission est de 465 fr. Les demandes sont

Archives diocésaines d Quimper et Léon

reçues et servies par la Banque de Rome au Banco di Roma, 15 rue de Choiseul, à Paris et chez les banquiers et agents de change à Paris et en province.

De bonnes demandes sont à noter en actions de la Cie Générale de l'Amérique centrale.

Les actions des Mines d'or d'Auvergne cotent 202. D'après les dernières nouvelles, les travaux en cours ont reçu une impulsion plus vive encore, notamment sur les chantiers des deux premières filiales.

Bonne tenue à 49 de l'action Batopilas Mining.

Mossamédès est demandée à 20 fr.

Fermeté des pétroles de Salt Creek à 294 fr.

Huelva Copper est à 16,75. D'après les dernières nouvelles, l'exploitation a été reprise sur tous les points de la mine et les expéditions de minerai s'en ressentent favorablement.

L'action Castara Estates est ferme à 90 fr. La vive reprise que viennent d'enregistrer à Londres les cours du Para et ceux des valeurs de caoutchouc influence très favorablement ce titre.

Bonne tenue de l'action Caisse des Redevances.

On annonce l'émission par la Société Centrale des Banques de Province, de 40 000 obligations 4 °/₀ de 500 fr. de la Caisse Hypothécaire Canadienne. Ces titres, rapportant 20 fr. par an, payables par moitié les 1er Janvier et 1er Juillet de chaque année, sont remboursables en 75 ans, à partir du 1er Juillet 1915 Le prix d'émission est de 475 fr. Les souscriptions sont reçues aux guichets ci-dessus pour la France, et à la Canadian Agency, à Londres. L'inscription à la Cote Officielle de la Bourse de Paris sera demandée. Les publications légales ont été faites au *Bulletin Annexe du Journal Officiel*, en date du 20 Juin 1910.

La province argentine de Santa-Fé émet un emprunt de 48 millions. On ne peut que conseiller l'abstention. Tous ces emprunts de provinces Sud-Américaines finissent par devenir bien dangereux.

Vêtements Ecclésiastiques Chapeaux, Ceintures, Barrettes, Rabats & Faux-Cols.

Mlle "Eugénie" **NÉDÉLEC,** fournisseur du Grand Séminaire depuis 14 ans, afin d'éviter toute confusion de nom et d'adresse, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'elle habite toujours **6, Quai du Stéir, QUIMPER.**

PLANTES POUR MASSIFS

GRAND CHOIX

Maison CHESNAIS - LE BERRE

Anciennement rue Kéréon

8, Rue du Parc, QUIMPER

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. **Vendredi 1er Juillet 1910.** **N° 26.**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Concessions d'indulgences.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie : Mgr Dulong de Rosnay ; Pontchâteau ; Quimperlé ; Meilars ; Morlaix ; Avis ; Pèlerinage de la France à Rome.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Double de 2me classe. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Au chœur : Solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul. Messe de la fête. Mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres : mémoire des SS. Apôtres.

Lundi, 4. — Office dans l'Octave des SS. Apôtres. Semi-double. Rouge.

Mardi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 6. — Octave de S. Pierre et S. Paul, Apôtres. Double. Rouge.

Jeudi, 7. — Ste Pulchérie, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — Ste Elisabeth, Reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Samedi, 9. — S. Goulven, Evêque, Double. Blanc.

Dimanche, 10. — 8me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour, Semi-double, Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Logonna-Quimerc'h.	du 4 au 5 Juillet.
Saint-Divy	du 6 au 7 —
Loc-Maria-Plouzané	du 8 au 10 —

Archives diocésaines de Quimper et Léo

PARTIE OFFICIELLE

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'Encyclique de N. T. S. P. le Pape Pie X à l'occasion du 3e Centenaire de saint Charles Borromée.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale, en date du 28 Juin, ont été nommés :

Recteur de Guiclan, M. Kervella, aumônier des Bretons à Angers ;

Aumônier des Bretons à Angers, M. Laurent, vicaire à Plougonven ;

Vicaire à Plougonven, M. Quéré, vicaire à Henvic ;

Vicaire à Henvic, M. Bourhis, vicaire à Lanvéoc ;

Vicaire à Lanvéoc, M. Floc'h, auxiliaire à Plouzané.

II. Concessions d'indulgences. — Des précisions reçues de Rome, il résulte que le *Motu proprio* relatif aux Indulgences et publié dans la *Semaine religieuse* (10 Juin 1910) n'a pas l'extension qu'on pourrait lui attribuer tout d'abord. Seuls, les pouvoirs ou facultés de bénir et indulgencier obtenus *soit de vive voix soit par autographe* (fût-ce même du Saint-Père) doivent être soumis au visa du Saint-Office pour validation ; les Brefs ou Rescrits venant des Congrégations romaines ne sont pas soumis à cette formalité, non plus que les pouvoirs obtenus des Supérieurs d'Instituts religieux.

M. le chanoine Rospars rentre à Quimper le 1er Juillet. Les correspondants de la Semaine religieuse *sont priés de lui adresser à l'avenir leurs communications.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise Saint-Mathieu. — *Dimanche 3 Juillet*, à *6 h. 1/2*, messe et réunion mensuelle des jeunes personnes inscrites dans l'Association du Sacré Cœur.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 3 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

PÈLERINAGE DE LOURDES. — Mgr Duparc a reçu ce télégramme :

« *Lourdes, 29 Juin.* — Veuillez agréer respects, hommages affectueux, regrets profonds de vos diocésains, qui prient pour vous.

» Avons recommandé Monseigneur Dulong.

» Tout va bien. Beau pèlerinage. » Coat. »

Sa Grandeur a répondu :

« Je suis de cœur avec vous et avec nos chers pèlerins. Transmettez-leur ma bénédiction, et recommandez à leurs prières le diocèse et l'Evêque. »

HORAIRE DES TRAINS (Retour).

STATIONS	Premier Train.	Deuxième Train.	Troisième Train.	Quatrième Train.
	1er Juillet.	*1er Juillet.*	*1er Juillet.*	*1er Juillet.*
Lourdes . . . . *Départ.*	1 15 s.	5 55 m.	6 30 m.	7 » m.
Pau.	2 6	7 14	7 45	» »
Dax.	4 8	9 9	9 39	» »
Tarbes.	» »	» »	» »	7 56
Mont-de-Marsan.	» »	» »	» »	11 11
Morcenx.	5 16	10 26	10 56	12 14 s.
Lamothe.	» »	» »	12 26 s.	2 10
Bordeaux . . . *Arrivée.*	7 39	midi 49 s.	1 37	3 6
— . . . *Départ.*	8 10	1 26	2 7	3 50
Saint-Mariens	9 50	2 39	» »	5 38
Saintes.	11 58	4 42	6 34	8 5
	2 Juillet.			
Rochefort.	1 41 m.	6 20	8 10	9 15
La Rochelle.	» »	» »	8 55	10 5
La Roche-sur-Yon. . .	5 15	» »	» »	» »
		2 Juillet.	*2 Juillet.*	*2 Juillet.*
Nantes. . . . . *Arrivée.*	7 50	12 8 m.	1 5 m.	2 40 m.
— . . . . . *Départ.*	8 »	12 35	1 25	2 51
Redon	9 31	2 38	3 17	4 30
Questembert	10 33	» »	» »	» »
Vannes	11 5	» »	» »	» »
Auray	11 56	4 29	5 7	7 16
Lorient	12 49 s.	5 17	6 1	8 3
Quimperlé	1 22	5 55	6 34	8 41
Mellac-Le Trévoux. . .	1 35	6 8	» »	» »
Bannalec	1 47	6 20	7 »	9 6
Kerrest	1 59	6 32	» »	» »
Rosporden	2 7	6 40	7 21	9 27
Saint-Yvi.	2 20	» »	» »	» »
Quimper. . . . *Arrivée.*	2 37	7 10	7 52	» »
— . . . . *Départ.*	» »	7 42	8 12	10 13
Quéménéven	» »	8 4	8 36	10 37
Châteaulin	» »	8 23	9 12	10 58
Pont-de-Buis.	» »	8 34	9 23	11 11
Quimerc'h.	» »	8 46	9 35	11 23
Hanvec	» »	9 10	9 52	11 40
Daoulas	» »	9 25	10 7	11 56
Dirinon	» »	9 39	10 21	12 13 s.
Landerneau. . *Arrivée.*	» »	10 »	10 42	12 32

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NÉCROLOGIE

Monseigneur DULONG de ROSNAY

On nous adresse ces quelques lignes sur le vénéré prélat que le diocèse pleurera longtemps.

« Mgr Dulong de Rosnay naquit, le 28 Février 1834, à Morlaix, commença ses études au collège de Saint-Pol de Léon, et alla les terminer au collège Saint-Sauveur de Redon.

» A 18 ans, il entra au Grand-Séminaire de Quimper. Pendant les vacances de l'année 1854, au milieu de la terrible épidémie de choléra qui décima Morlaix, il contracta, près des malheureux atteints par le fléau, l'affreuse maladie dont il pensa mourir et dont il se ressentit longtemps.

» A peine rétabli, il partit pour Paris, où il alla continuer ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice. Il entra dans la Société de Marie et reçut les ordres sacrés en 1860, à la Seyne, près Toulon. Il fut appelé à professer la philosophie et la théologie aux Grands-Séminaires de Moulins et de Saint-Brieuc.

» En 1866, il arriva à Paris, où il fait ses débuts dans la prédication. Ecouté d'abord, puis applaudi, il fut bientôt compté parmi les orateurs les plus entraînants de Paris. Ses succès comme conférencier furent surtout remarquables. C'est lui qui, avec Albert de Mun, commença, en 1873, la croisade ouvrière dans Paris. Victor Fournel a parlé de l'enthousiasme soulevé sous leurs pas.

« Les portes sont toutes grandes ouvertes à qui veut entrer, » dit Victor Fournel, et les piliers de clubs et de cabarets n'ont » point manqué cette excellente occasion de venir faire du tapage. » Les loustics, les libres-penseurs, les mauvaises têtes, ceux qui » célèbrent le lundi et ne célèbrent pas le dimanche, ont essayé » tous les moyens, cris, ricanements, interruptions, protestations, » menaces pour imposer silence à cette parole qui les gênait, mais » qui, à force de dignité, de sang-froid, de courage et de loyauté, » est toujours parvenue à garder, à faire reconnaître et respecter » son droit.

» Un jour, c'est un ouvrier qui, bouleversé par l'ardente con- » viction du P. Dulong de Rosnay et par cette éloquence de l'âme » dont tous les coups sont irrésistibles, disait, en sortant d'une de » ses conférences, avec une trivialité expressive qu'on nous par- » donnera de conserver fidèlement : « Ce type-là, on le fendrait » en deux, qu'il prêcherait encore. Je suis sûr qu'on trouverait » écrit dans son cœur tout ce qu'il nous dit là. »

» Bientôt, les étudiants des différentes écoles de Paris se groupent sous sa direction et le nomment président de leurs conférences d'études et de charité. Il prend sur eux l'ascendant qu'il a toujours conservé après.

» En Août 1870, il parvint à se faire agréer comme aumônier de l'armée, et il a servi en cette qualité pendant toute la durée de

la guerre. Il fit une première campagne à Sedan, assista au désastre, et resta trois semaines sur le champ de bataille, pour donner aux mourants les consolations de son ministère, soigner les blessés et enterrer les morts.

» Les protestants lui décernent une médaille en témoignage de reconnaissance pour les soins donnés par lui à leurs coreligionnaires.

» Revenu à travers la Belgique, il est envoyé par le Gouvernement dans les Vosges, où il fait une deuxième campagne. Il suit la retraite de l'armée commandée par le général Cambriels. Sur les derrières de cette armée en désordre, il est pris par les Allemands et traîné en Allemagne.

» Relâché en vertu de la convention de Genève, il parvient à atteindre Lyon, obtient une place dans le 18e corps en formation, et commence sa troisième campagne. Ce fut la douloureuse campagne de la Loire. Il assista aux défaites de Beaune la Rolande, Ladon, Gien, Bourges.

» A Bourges, malgré ses instances, il est gardé d'office pour soigner les congelés entassés dans la grande usine du marquis de Voguë, près Bourges. Là, la pourriture et la contagion furent telles qu'il faillit succomber à la fièvre purulente qu'il contracta au chevet d'un artilleur mort dans ses bras.

» De retour à Paris, il reprit les prédications et son œuvre des étudiants. Mais ses forces s'épuisèrent. Vers la fin de 1876, une affection de la gorge vint lui rendre la parole très difficile. Ses supérieurs cédèrent alors aux instances du nouvel évêque de Laval, Mgr Le Hardy du Marais, et le décidèrent à accepter le titre et les fonctions de vicaire-général.

» Encouragé et béni par le cardinal de Paris, Mgr Guibert, il partit pour Laval en Décembre 1876. Il y demeura jusqu'en 1883. Sa santé de plus en plus chancelante et la voix presque éteinte, il se vit forcé de prendre du repos ; c'est alors qu'il vint s'établir au manoir de la Fontaine. Au bout d'une année de calme, il reprit le ministère de la parole. Il prêcha le carême de 1885 à la cathédrale de Quimper et, à la fin de la station, fut nommé chanoine honoraire par Mgr Nouvel. Les années suivantes, Brest, Saint-Mathieu de Morlaix, Lorient, Bordeaux, Saint-Melaine l'eurent comme prédicateur de carême.

» Nommé prélat romain en 1896, on sait comment il a dépensé, à Morlaix, les dernières années de sa vie. »

A cette notice, nous prenons la respectueuse confiance de n'ajouter qu'un mot. Mgr Dulong a été prêtre et n'a été que prêtre dans la plus sublime et la plus complète acception du mot. C'est là ce qui explique son cœur embrasé d'amour pour Dieu, et son dévouement inlassable pour ses confrères, pour tout le monde. Ses préférences allaient surtout aux petits, aux pauvres, aux déshérités de la vie ; jamais vieillesse de prêtre ne fut plus féconde, plus jeune, et plus entourée.

Notre Evêque dira sans doute, dans son langage toujours super-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

be, tout ce qu'il s'est plu à admirer dans cette vie si pleine, et il donnera comme exemple à tous, sa soumission à ses supérieurs, son attachement sans réticence aux moindres désirs de Rome, et les belles vertus qui ont fait du prélat défunt un modèle achevé.

Daigne la chrétienne famille de Mgr Dulong, si éprouvée, agréer toutes nos plus respectueuses condoléances.

La *Semaine religieuse* donnera, dans son prochain numéro, le discours de Mgr Duparc.

Pontchâteau. — A l'occasion du 2e centenaire de l'érection du magnifique et extraordinaire calvaire par le Bienheureux Grignon de Montfort, il y a eu des fêtes splendides, auxquelles Monseigneur de Nantes avait convié plusieurs évêques.

Les chrétiennes populations des départements voisins de la Loire-Inférieure ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé, et, pendant trois jours, elles se sont pressées, pieuses et recueillies, pour prier, entendre les vérités les plus réconfortantes, et s'affirmer dignes de leurs pères.

Ces fêtes font du bien : on en sort meilleur, et plus résolu à faire son devoir, tout son devoir.

Monseigneur de Quimper, le premier jour, dimanche 19 Juin, a pris la parole devant un auditoire d'au moins quinze mille personnes.

Nous sommes heureux de donner ici son discours :

O Crux, ave, spes unica.

MONSEIGNEUR,
MES FRÈRES,

Si le Bienheureux Montfort apparaissait ici, comme il y a deux cents ans, il ne reconnaîtrait plus sa lande de la Madeleine, ni même son Calvaire, devenu plus grandiose et plus beau qu'il ne l'avait rêvé.

Mais il reconnaîtrait toujours, — à la piété qui vous anime, à l'élan de vos prières et de vos chants, — la foule croyante, héritière de ceux dont il fut l'apôtre, et ouvrière infatigable du monument qui exprime si puissamment son amour et sa foi.

A-t-il donc, aujourd'hui encore, pour convoquer ce peuple immense, adressé aux *Amis de la Croix* une épître circulaire, pareille à celle qu'il rédigeait à Nantes pour les bons chrétiens qui voulaient avec lui faire de leur vie un *chemin de la Croix ?*

Il n'a pas eu besoin d'écrire. Les Saints du Ciel, pour éveiller les esprits et toucher les cœurs, n'ont qu'à faire agir la grâce de Dieu.

Mais ses fils, sous son inspiration, et d'accord avec le vaillant Evêque de Nantes, vous ont appelés ici. Ils vous ont dit : Le Saint qui a évangélisé vos ancêtres, celui qui a sanctifié votre race jusque dans ses profondeurs, celui dont l'âme ardente planait sur l'âme de vos aïeux de 93, quand, devenus les soldats de Dieu, ils portaient sur leur poitrine l'image du Sacré Cœur, et, de leurs doigts noircis de poudre, égrenaient le Rosaire comme ils maniaient le fusil, il vous attend de nouveau près du calvaire incomplet. L'heure est venue d'achever son œuvre, et, pour faire face à la Croix de son Dieu sur cette plaine, de marquer par des stations monumentales toutes les étapes qui l'ont

conduit au Golgotha et qui doivent y entraîner après lui l'humanité repentante.

Et vous êtes accourus, de trois grands diocèses, de cent vingt paroisses, par centaines d'abord et bientôt par milliers. En douze ans, vous avez fourni plus de cent soixante mille journées de travail volontaire et gratuit. Toutes les classes de la société ont mis la main à la sainte entreprise. Elle ne reçoit pas encore aujourd'hui son couronnement. Elle n'est pas complète. Mais elle est assez avancée déjà pour que, du haut du Ciel, l'auteur, glorifié par l'Eglise, puisse se réjouir et féliciter ses ouvriers, et ce sera justice.

Vous venez, au deuxième centenaire de sa fondation, célébrer le Calvaire ainsi restauré.

On pourra trouver que le moment est mal choisi pour des fêtes de ce genre. Est-ce bien l'heure d'exalter la Croix, quand les lois et les passions humaines organisent contre Elle une guerre si acharnée ?

Eh bien, oui. C'est l'heure opportune. La persécution suit la Croix comme son ombre. Le Bienheureux Montfort savait cela. A peine dressée sur le calvaire, la Croix de Pont-Château lui attirait les plus pénibles épreuves. C'est la loi providentielle. La Croix fait naître la persécution. Mais, en retour, la persécution raffermit la Croix dans le monde et lui procure une fécondité plus glorieuse. Quand on l'attaque, c'est donc bien l'heure d'exalter sa vigueur et d'affirmer sa nécessité.

La fête présente proclame donc la nécessité de la Croix. *Spes unica.* Si vous ne placez pas la Croix à toutes les avenues, à toutes les issues et à tous les carrefours de votre vie, il n'y a de salut possible ni pour vous ni pour la société à laquelle vous appartenez, et j'entends par là qu'il n'y a pour vous d'espoir ni au point de vue surnaturel, ni même au point de vue purement humain. Je ne prends donc pas ici la Croix comme un simple symbole de la miséricorde et de la souffrance, ainsi qu'on vous l'a montré éloquemment ce matin dans la vie du Père de Montfort. La Croix a une signification plus étendue. Je l'adopte, avec l'Eglise, comme le *signe de l'esprit chrétien.*

Dominant de très haut tout votre pays, avec ses campagnes prêtes aux moissons prochaines, ses cités laborieuses et l'Océan tout voisin, le Calvaire était pour Montfort l'occasion et le moyen de rappeler à vos pères comme à vous-mêmes que la Croix doit régner souverainement sur toute la vie humaine. Ce sont les leçons de votre saint Missionnaire que je vous répète ici

Il y a dans la vie humaine trois époques. — Il y a une époque de *préparation.* C'est l'enfance. Il faut à toute force empêcher que, dans sa vie qui commence, l'enfant ne devienne l'ennemi de Dieu, en perdant de vue la Croix qui doit marquer son éducation d'une empreinte chrétienne. — Il y a, à l'autre extrémité, une époque de *maladie,* d'épuisement et de mort, et il faut empêcher que le malade et le vieillard dont la vie s'achève ne meurent sans la Croix, dans le désespoir et la haine de Dieu. — Et entre les deux, il y a une période *d'action,* où il faut empêcher que l'homme, rendu à l'âge de la maturité, ne consume sa vie misérablement dans les luttes insensées contre la Croix de Dieu ou tout au moins dans l'oubli de ses lois.

Voilà le résumé des prédications de Montfort telles que son Calvaire doit vous les rappeler.

Y êtes-vous fidèles comme au temps passé, pèlerins des bords de la Loire et de la Vilaine ?

Ah ! pour vos mourants, dans un pays si généreusement chrétien, je ne doute ni de leurs sentiments ni des vôtres. Le Breton ne veut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pas mourir en damné. La Croix de parade à son chevet, après le dernier soupir, ne lui suffit pas. Il la veut sur sa lèvre encore vivante, pour encourager son âme et adoucir ses angoisses. Longtemps avant son agonie, vous lui conduisez le prêtre, pour qu'il pardonne à temps ses fautes et qu'il lui mette en plein cœur, par le viatique, le Dieu qui bénira ses dernières souffrances. Pour vous aider dans ce ministère d'affection chrétienne, vous avez auprès de vous, d'un bout à l'autre du pays, de saintes Religieuses, dont plusieurs portent l'habit de la Sagesse et gardent l'esprit légué par le Bienheureux Montfort, tandis que d'autres, sous des noms et des costumes différents, rivalisent avec elles de charité pour les âmes et les corps. Toutes s'unissent dans le même dévouement surnaturel, pour faciliter au prêtre l'accomplissement de sa mission divine auprès des malades. Je suis rassuré pour vos mourants.

Je ne le suis pas pour vos enfants. Vos enfants sont-ils par vous aussi pieusement protégés dans leur vie qui commence que vos malades dans leur vie qui s'achève ? Je n'ai plus ici la même confiance. Beaucoup d'enfants fréquentent aujourd'hui l'école sans Croix et sans Dieu, et assurément beaucoup de ces enfants-là pourraient être placés par leurs familles dans l'école chrétienne. Beaucoup, peut-être, parmi ceux qui fréquentent ainsi l'école neutre, ont en mains des livres condamnés par l'Eglise. Et combien de parents négligent de remplir leur devoir sur ce point, et d'enlever à l'enfant le livre coupable, et de rappeler le maitre au respect de la foi, dans l'école qu'il tient et dans les âmes qui lui sont confiées, et de garder l'écolier au foyer domestique si le maitre continue d'attaquer ses croyances !

Le Bienheureux Monfort vous dirait : Vous êtes responsables. C'est sous le couvert de l'autorité déléguée par vous que certains maîtres tiennent peut-être à vos enfants un langage contraire à la religion. Si ces jeunes âmes perdent par votre négligence leurs convictions d'aujourd'hui, vous en rendrez compte à Dieu. Instruisez vos enfants. L'Eglise ne redoute pas l'instruction. Elle en est l'apôtre. Elle sait qu'une âme éclairée, quand la lumière dont elle jouit n'est pas fausse ou trompeuse, tournera plus délibérément le dos à l'erreur et au vice qu'une âme ignorante. Mais, si vous voulez que l'enseignement ne soit pas stérile ou même malfaisant pour la formation de l'esprit et du cœur, pénétrez-le de foi chrétienne, ou, tout au moins, n'y tolérez rien qui la contredise. Vous n'avez pas plus le droit d'exiler Dieu et sa Croix des leçons que d'autres donnent en votre nom à vos enfants, que de celles que vous leur donnez vous-mêmes. Vous vous damneriez avec eux.

Mais, vous le savez, mes bien chers Frères, ce n'est pas surtout pour les enfants et les mourants que votre grand Missionnaire dressait la Croix sur l'horizon de votre pays. Il visait les chrétiens capables d'agir.

Quand Notre-Seigneur est descendu parmi les hommes et s'est fait missionnaire pour les sauver, je n'ai lu nulle part qu'il ait borné son apostolat aux enfants, aux malades et aux vieillards. Il fait des conquêtes plus difficiles et plus importantes. Il va droit à ceux qui sont valides, aux hommes mûrs et aux hommes jeunes, qui pourraient lui résister, mais qui pourront aussi lui obéir avec mérite, aux rudes pêcheurs des lacs de la Galilée, aux agriculteurs, aux ouvriers, aux gens d'affaire, aux soldats de Rome et de la Judée. Il les prend dans le centre de leur vie et de leur activité. Dès l'abord, il leur présente sa Croix, lourde pour tous, glorieuse pour tous, et il leur prêche en

résumé l'obligation unique et suffisante de *servir Dieu*, comme dit le Catéchisme, de le servir dans leur politique comme dans leur industrie et leur commerce, en le faisant régner dans leur vie publique comme dans leur vie privée, et de le servir seul : *et illi soli servies*. Vous êtes dans la force de l'âge et de la pensée. A quoi bon, si vous n'employez pas vos forces au profit de votre Dieu ? Dieu a un droit strict, un droit de propriétaire, sur toutes les saisons de la vie humaine. Il exerce ce droit plus rigoureusement sur la jeunesse et la maturité. Ce sont les années essentielles de la vie. Elles comptent double, parce que l'homme agit alors avec une plénitude de volonté et de raison qu'il ne possède dans la même mesure à aucun autre moment de sa courte existence. C'est l'heure où il peut le plus largement payer sa dette à Dieu et où Dieu l'exige avec le plus de rigueur.

Entendez bien cette leçon, chers pèlerins. Elle fait écho à la voix du Saint Apôtre de votre pays. Ne soyez jamais des demi-chrétiens, mais des chrétiens complets. On ne vous pardonnera pas dans le monde votre baptême catholique, si vous n'êtes pas décidés à lui faire honneur en tout. Que cette Croix vous rappelle la loi divine ! Qu'elle rende visible pour vous le regard mourant du Christ, qui vous prêche la fidélité au devoir poussée jusqu'au sacrifice de la vie ! Ne rougissez jamais d'elle, et vous pourrez sans remords, comme de bons soldats adressent de loin un salut chaleureux au drapeau de la patrie qu'ils ont consciencieusement servie, vous découvrir avec un respect joyeux devant la Croix qui vous garde, et dont les bras s'étendent affectueusement pour attirer toutes vos familles sur le sein du Dieu vainqueur de la mort et du péché, tandis que sa tête s'élève sereine et triomphante, pour vous apprendre le chemin du Ciel, où le martyre de Jésus-Christ vous a payé le droit d'entrer. Ainsi-soit-il.

QUIMPER. — **Les funérailles d'une victime du *Pluviôse*.** — Claude Le Floc'h, inscrit dans l'équipage du *Lutin* et du *Farfadet*, mais absent au moment des catastrophes, n'avait pas hésité à monter le *Pluviôse*, où il a trouvé la mort. Comme il était né à Plonéis, son corps, arraché à la mer par l'héroïsme des sauveteurs, devait passer par Quimper, et on apprit par dépêche, jeudi matin, qu'il arrivait le même jour, par le train de 5 heures.

Très vite, la nouvelle se répandit, et, bien que Claude Le Floc'h ne fût pas de Quimper, spontanément le désir vient au cœur de tous d'honorer celui qui était mort pour la patrie. Le *Souvenir Français*, la *Société des Vétérans*, que préside avec tant de dévouement M. le colonel Roudière, les Dames de la *Croix-Rouge* propagent la généreuse idée et, à 5 heures, tous ceux qui, à Quimper, n'étaient pas retenus par leur travail, se dirigent vers la gare. Un représentant de M. le Préfet, le général Cussac, le Maire de Quimper, M. Dard, commissaire de la Marine, les clergés de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, auquel sont venus s'adjoindre les professeurs de Saint-Vincent et de Saint-Yves, tous les élèves de cette maison, des délégations de différentes écoles, une foule innombrable saluent le glorieux cercueil, enveloppé du drapeau français. Immédiatement, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, commence les prières liturgiques, et le convoi se met en marche, recueilli, ému jusqu'aux larmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le grand bourdon de la cathédrale fait entendre son glas funèbre; les grandes orgues font sentir leurs sourdes vibrations jusque sur la place Saint-Corentin, et le grand catafalque, paré de drapeaux tricolores, reçoit le cercueil du petit marin. Monseigneur l'Evêque a tenu, lui aussi, à rendre hommage à son diocésain et à le saluer d'une de ces allocutions qui vont si droit au cœur.

Il faut à Sa Grandeur attendre, attendre longtemps, car la foule entre toujours. Enfin, Mgr Duparc peut commencer, et voici ses paroles, que nous sommes heureux de reproduire.

Mes Frères,

Nos morts n'ont pas besoin de nos éloges. Ils ne réclament que nos prières.

Mais nous avons toujours le devoir de rendre hommage aux hommes qui se sont sacrifiés pour le service du pays.

Celui que vous portez vers le cimetière bénit où dorment déjà les anciens de sa famille a été un bon serviteur de la Marine française, — un de ceux qui pouvaient, à chaque plongée accomplie par leur submersible, adresser au pays l'adieu résigné des lutteurs romains au César de leur temps : « *Ave, morituri te salutant.* Ceux qui vont peut-être mourir te saluent, terre de France, et qui sait si ce n'est pas pour la dernière fois ! » Car le risque de mort peut surgir brusquement, même en temps de paix, pour celui qui affronte les profondeurs sous-marines comme pour celui qui pousse son excursion hardie jusqu'aux profondeurs des airs. Ce sont des champs de bataille nouveaux, où il faut de nouveaux soldats, hélas ! et de nouvelles victimes.

Jamais cette pensée n'a arrêté les cœurs bretons. Interrogez la famille qui est là tout en larmes. Elle s'est courbée sous le coup qui l'atteint. Elle n'a pas regretté la générosité de celui qui remontait à Dieu en s'offrant à la mort pour sa patrie. Daigne Notre Seigneur adoucir aujourd'hui sa peine et lui faire sentir que l'enfant qui la quitte lui demeure uni dans l'autre monde par sa foi et sa prière !

Dieu fait un paternel accueil à ceux qui meurent en plein labeur patriotique. Il était là à l'heure douloureuse. Il est présent à tous les moments de notre vie. Jamais il ne nous touche de plus près qu'à l'heure où la mort vient nous prendre. Il sait évoquer alors dans nos âmes tous les sentiments et les pensées qui peuvent sanctifier l'angoisse de l'agonie soudaine. Il sait aussi nous faire embrasser en même temps, d'un regard aussi affectueux que rapide et complet, tous ceux qui nous sont le plus chers ici-bas. Le chrétien de Plonéis pour lequel nous prions a emporté dans une vie meilleure le souvenir de la France et votre souvenir à tous, parents et amis qui le pleurez, et, de votre côté, vous garderez précieusement le sien comme celui d'un homme de conscience qui a su mourir à son poste.

Puisse ce sacrifice, ajouté à tant d'autres, mettre un terme à nos maux ! C'est la prière familière de l'Eglise, qui aime à nous montrer dans nos épreuves autant de leçons poignantes et pénétrantes qui portent avec elles leur vertu rédemptrice, et qui, bien comprises, nous mériteront des forces nouvelles pour le salut national.

L'Eglise unit son cœur à celui de la France sur le cercueil des vingt-sept braves que la mort a frappés sans les vaincre.

La mort, pendant près d'un mois, a tenté de garder leurs restes très nobles.

Mais l'amour de la France pour ses enfants a été plus fort que la

mort. Elle a ressaisi ces cadavres pour les rendre à la terre natale, — à l'heure même où l'Eglise présente à Dieu leurs âmes dans la prière suprême, qui répond si bien à l'amour du pays pour ses soldats et ses marins et à la confiance de ses soldats et de ses marins dans la France, qui les honore comme les meilleurs de ses enfants:

Requiescant in pace.

Monseigneur donne lui-même l'absoute, et immédiatement le convoi funèbre se remet en marche, bien difficilement d'abord, tant la foule est compacte, traverse les rues Kéréon, du Chapeau-Rouge. Les dernières prières se disent place de Locronan, et l'on se retire ému, impressionné.

Le petit gas de Plonéis a su remplir son devoir jusqu'à la mort — et la Religion et la Patrie se sont rencontrées pour honorer ses restes mortels et consoler, par la pensée de l'éternelle vie, sa vénérable mère, qui, en longue cape de deuil, a suivi toute cette cérémonie.

Vendredi, à Plonéis, au milieu d'une nombreuse affluence de parents, d'amis, eut lieu l'enterrement. M. le Recteur, entouré d'une dizaine de prêtres, fit la levée du corps, et M. Bernard, cousin du défunt, célébra la sainte messe. Moins de pompe, mais plus d'émotion profonde en cette petite paroisse, fière d'avoir vu l'un des siens mourir pour la France.

Un Quimpérois.

Quimperlé. — **La Mission.** — La Mission de Sainte-Croix vient de se terminer. De même que nous avons été heureux d'enregistrer le succès de la Mission bretonne et de celle des enfants, nous sommes aussi heureux de proclamer le succès de la Mission française. Sans doute, ici comme partout, il y a des ombres au tableau. Mais où n'y en a-t-il pas ? Il n'en est pas moins vrai qu'on a la consolation de proclamer bien haut le succès de la Mission de Quimperlé. Nombreux retours, très nombreuses communions, affermissement de la piété chrétienne, enseignement solide écouté avec avidité, par une foule que la vaste église de Sainte-Croix pouvait à peine contenir, voilà le bilan de la Mission française.

Dès le premier jour (samedi soir, 4 Juin), à l'appel des cloches, la population répondait avec élan, et l'église de Sainte-Croix se trouvait trop étroite pour contenir la foule. C'était de bon augure. Déjà, la parole vibrante des missionnaires saisissait les assistants. Tous comprenaient aussi que des hommes du Seigneur étaient venus parmi eux, pour prêcher l'Evangile, l'Evangile dans toute sa simplicité, dans toute sa beauté, avec toutes ses consolations, mais aussi avec toutes ses obligations, ses austérités consolantes. Disons-le immédiatement, les prédicateurs ont été parfaits sur ce point particulier, et la foule, par son assiduité, qui ne s'est pas démentie, leur a montré ce que ce genre de prédication avait de charmes, et combien la grâce de Dieu est avec ceux qui prêchent ainsi N. S. Jésus-Christ, et annoncent avant tout la parole de Dieu lui-même. Que ceux qui ont ainsi semé le bon grain reçoivent l'expression de la reconnaissance complète de celui que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu a placé à la tête de la paroisse. Des missionnaires, on pourra dire ce que l'Evangile dit du Maître : « Ils ont passé en faisant le bien ». Si nous savions un plus bel éloge à faire de leur prédication, nous le ferions, mais il ne nous apparaît point de plus beau ou de plus complet. Ils sont hommes, sans doute; mais, avant tout, ils sont prêtres, et ils ont fait noblement le métier de serviteurs et de mandataires de Dieu.

Donc, la Mission s'ouvrait, pour la partie française, le samedi soir. Dès le premier instant, on entrait en Mission. Tous les exercices étaient suivis avec entrain. Et nous croyons que jamais la vieille église de Sainte-Croix n'a vu de pareils auditoires. Dès le lundi soir, on intronisait, comme patronne de la Mission, Notre-Dame de Perpétuel-Secours. Une splendide procession aux flambeaux se déroulait dans les cloîtres, et ramenait à son poste d'honneur l'image de la Sainte Vierge Marie, proclamée, dès ce moment, patronne de la Mission. La sainte Patronne n'a pas manqué à son devoir. Elle a béni ses enfants.

Il est juste de dire que, tous les jours, une attraction nouvelle attirait les paroissiens. N'est-il pas juste et bon de prendre tous les moyens pour aider à la grâce du bon Dieu? Sous ce rapport, nous avons été merveilleusement servis. Les décorations et illuminations de l'église ont dépassé tout ce qu'on peut imaginer de beau et de merveilleux. Parmi les missionnaires, il s'en trouvait un qui, au talent de la parole, au talent plus rare de savoir intéresser les enfants, et les tenir pendant près d'une heure, chaque jour, sous le charme de ses instructions, ajoutait le talent fort appréciable de décorateur parfait. C'étaient les immenses croix lumineuses, les roses de N.-D. du Perpétuel Secours. Tous les jours, quelque chose de nouveau, et toujours quelque chose de parfait.

Cependant, un encouragement plus grand que tous les autres nous était réservé. Monseigneur, qui ne sait pas ce que c'est que compter avec la fatigue, quand il s'agit de payer de sa personne et de procurer le bien, avait bien voulu faire l'impossible pour répondre aux désirs du vieux Curé de Sainte-Croix. Dans cette circonstance, il a bien voulu se rappeler qu'il est, au moins quelque peu, Quimperlois. Et il est venu avec tout son cœur, et toute sa grande et magnifique éloquence. Le vendredi soir, il présidait l'exercice à Notre-Dame de l'Assomption et, le samedi matin, il disait à Sainte-Croix la première messe de Communion. Le soir, Monseigneur présidait l'exercice, et bénissait une très belle statue de Jeanne d'Arc, qui demeurera comme souvenir de la Mission. Pendant une heure, Sa Grandeur a tenu, sous le charme d'une parole dont il a le secret, toute l'assistance, tellement considérable que le vaste édifice ne pouvait la contenir. Nous n'essaierons pas d'analyser ce magistral discours. Disons seulement, qu'à propos de Jeanne d'Arc, l'éminent orateur a su retracer toutes les espérances, mais aussi tous les devoirs de la vie chrétienne, et tout ce que demandent, dans les circonstances présentes, la foi et l'éducation chrétienne de la jeunesse et des enfants.

Puis, le lendemain, Monseigneur chantait, à Sainte-Croix, une messe pontificale, dont les belles cérémonies se sont déroulées avec toute leur majesté, dans l'église qui rappelle la vieille basilique des bénédictins d'autrefois. Elles ont fortement impressionné l'assistance. Les fidèles ont recueilli avec avidité les bénédictions de l'Evêque, qui partait de Sainte-Croix, le dimanche après-midi, pour courir à d'autres travaux, récoltant et emportant, avec la vénération respectueuse du Curé et des paroissiens de Sainte-Croix, le tribut de leur reconnaissante prière.

Puis la Mission s'est poursuivie toute la semaine, pour se terminer, dimanche, par une inoubliable fête. Je ne parlerai pas des splendeurs de la messe de communion, ni de la grand'messe, chantée par un ancien vicaire de Sainte-Croix, et pendant laquelle le Curé a essayé de réchauffer tout son vieux cœur de pasteur, pour faire une courte allocution à ses paroissiens ; mais l'après-midi, tous devaient être conviés à une magnifique fête. Une procession, composée de plusieurs milliers de personnes, s'est déroulée dans les rues de Sainte-Croix, toutes admirablement décorées, avec un goût parfait, et souvent d'une manière grandiose, parmi lesquelles s'avançait majestueusement le char de N.-D. du Perpétuel-Secours. C'était d'un effet tout à fait saisissant. Le char, traîné par deux chevaux conduits à la main, était décoré avec un goût irréprochable, et, tout en haut, l'image de la Vierge apparaissait radieuse, au milieu des fillettes vêtues de blanc et portant des gerbes de fleurs.

C'était la fin de la Mission.

Je me trompe : il y avait encore quelque chose, c'était le *Te Deum* d'actions de grâces, le dernier carillon joyeux des cloches de l'église, et surtout la bénédiction pontificale donnée, au nom du Souverain Pontife, par le Supérieur des missionnaires.

Nous n'ajouterons plus rien à ce pâle compte rendu. Mais que le bon Dieu bénisse, avec l'Evêque de Quimper, tous ceux qui ont travaillé pour sa gloire ! C'est à N. S. Jésus-Christ que nous laissons le soin de les remercier et de les récompenser de tout le bien qu'ils ont fait à Quimperlé.

A. P.

MEILARS. — **Pardon de N.-D. de Comfort**, *le dimanche 3 Juillet*. — Dans l'après-midi du *samedi*, veille du Pardon, des confesseurs seront à la disposition des pénitents ; à 6 heures, 1res vêpres suivies de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le *dimanche*, confessions à partir de 5 heures ; à 6 heures, 1re messe ; à 6 h. 1/2, 2e messe ; à 10 heures, grand'messe, célébrée par M. Quéinnec, chanoine de la Cathédrale de Quimper ; instruction, par M. Blouet, recteur de Mahalon.

A partir de 1 heure, un prêtre se trouvera à la sacristie pour bénir les objets de piété, croix, chapelets et médailles. A partir de la même heure, les pèlerins accompagnés de leurs enfants pourront tourner la ROUE GARNIE DE CLOCHETTES, carillon d'honneur de Notre-Dame de Comfort. La Sainte Vierge, à Comfort (primitive-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment *Comz forz)*, est invoquée spécialement en faveur des enfants dont la parole est lente ou difficile.

A 3 heures, 2mes vêpres, suivies de la procession des vœux, qui se fait annuellement autour du champ de N.-D. de Comfort. Ordre de la procession : 1° croix des enfants ; 2° drapeau du Sacré-Cœur ; 3° bannière des enfants ; 4° statue de saint Joseph ; 5° bannière des filles ; 6° petite statue de Notre-Dame ; 7° croix blanche ; 8° bannière des garçons ; 9° statue de sainte Anne ; 10° grande croix ; 11° grande bannière des jeunes filles ; 12° statue de Notre-Dame ; 13° croix en or ; 14° grande bannière des hommes ; 15° reliquaire.

A la rentrée de la procession, bénédiction du T. S.-Sacrement ; invocations ; vénération des saintes Reliques ; chant du cantique de N.-D. de Comfort.

MORLAIX. — **Premier cinquantenaire de la consécration de la chapelle de Notre-Dame de la Salette.** — Qui ne connaît la gracieuse et svelte chapelle élevée par la piété à Notre-Dame de la Salette ? A peine était-elle bâtie, que les pèlerins y accouraient nombreux. Les mères, surtout, y apportaient leurs enfants. Elles savaient qu'en les confiant à Marie, elles leur assuraient une puissante protection. Le nombre toujours croissant des enfants présentés à Notre-Dame, dans les bras de leur mère, permet de croire que l'hommage lui est agréable et qu'elle y répond par des largesses.

Aussi, a-t-on pensé que, pour reconnaître cinquante années de bienfaits ininterrompus, il fallait grouper autour de son autel le plus d'enfants possible. Nulle offrande ne lui sera plus agréable ; nulle n'est plus opportune. Plus que jamais, l'enfant a besoin de la tendresse vigilante de celle qui sut si bien garder Jésus.

A l'œuvre donc, que les enfants soient apportés en foule aux pieds de Notre-Dame de la Salette ! La fête du dimanche 17 Juillet sera une belle et bonne journée.

La fête sera présidée par M. Cogneau, chanoine honoraire, vicaire général.

Des messes seront célébrées, à la chapelle, à 7 heures, 8 heures et 9 heures. La grand'messe sera chantée à 10 heures, en plein air, par M. Cogneau.

A la grand'messe, sermon breton par M. Le Duc, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Morlaix.

A 1 h. 1/2, chapelet et chant de cantiques.

A 2 heures, vêpres solennelles, sermon français par M. Kerjean, recteur de Saint-Martin des Champs.

Bénédiction du T. Saint-Sacrement. X.

— **Communauté de Saint-François.** — La retraite française prêchée, du 15 au 23 Juin, aux anciennes élèves de la maison et à quelques autres personnes, a réuni 40 retraitantes, se répartissant ainsi : Morlaix et Saint-Martin des Champs, 18 ; Plou-

jean, 5 ; Plougonven, 2 ; Ile de Batz, 2 ; Lopérec, 2 ; Lanmeur, 2 ; Landivisiau, 2 ; Plounéventer, 1 ; Plouigneau, 1 ; Brest, 1 ; Taulé, 1 ; Châteaulin, 1 ; Daoulas, 1 ; Plougar, 1.

Avis. — On a trouvé, à la gare de Brest, un bréviaire, petit format de voyage, *Pars Verna*. Le propriétaire peut le réclamer à M. Cosquer, recteur de Peumerit-Quintin, par Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-du-Nord).

Pèlerinage de la « France à Rome » à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de l'Œuvre des *« Pèlerinages à Rome »*, du 7 au 21 Septembre 1910 (6 jours à Rome), sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal COULLIÉ, archevêque de Lyon, et de Son Eminence le cardinal LUÇON, archevêque de Reims, présidents d'honneur.

Le Comité organise un *train circulaire* partant par Modane et revenant par la Suisse, visitant toute l'Italie.

Départ : mercredi 7 Septembre, de Paris — arrêts à Turin et à Pise — visite de Gênes et de Sienne — arrivée à Rome le samedi 10 Septembre, vers 7 heures du matin ; séjour à Rome du 10 au 15 Septembre.

Retour : Visite de Assise, Florence, Venise (séjour d'un jour et demi) ; — Milan — arrêt à Padoue et retour par la Suisse — arrivée à Paris le 21 Septembre.

Prix au départ de Rennes :

	Commission Romaine.	Hôtels.
3me classe	242 fr.	304 fr.
2me —	304	364
1re —	387	437

La Compagnie Ouest-Etat accorde 40 % de réduction pour rejoindre les trains du Pèlerinage.

Pour les renseignements et inscriptions, demande de notice, etc., s'adresser à M. l'abbé DE MONTGERMONT, rue de Toulouse, 1, à Rennes, ou à M. L. BAHON-RAULT, à Rennes, membre du Comité National des Pèlerinages à Rome, correspondant pour la Bretagne.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Mémoires et correspondance d'un prêtre nivernais déporté en 1794 avec 61 de ses confrères, par M. le chanoine CHARRIER, lauréat de l'Académie française, avec une lettre-préface de Mgr GAUTHEY, archevêque de Besançon, ancien évêque de Nevers.

Cet ouvrage est le récit des péripéties du voyage à Nantes d'abord, et plus tard à Brest, de soixante-un prêtres nivernais, ainsi que des privations et des souffrances qu'ils eurent à endurer au fond de cale du vaisseau qui leur servit de prison, privations et souffrances qui dépassent tout ce que l'imagination peut se représenter.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il y a là des pages d'un intérêt poignant par leur pathétique et qui rappellent les plus belles des actes des martyrs. C'est de l'histoire — et de la plus authentique — mais qui offre tout l'intérêt d'un roman.

In-8° avec portrait de l'auteur des *Mémoires et de la Correspondance* et une carte.

Prix : **2** fr. l'exemplaire ; par douzaine, **1 fr. 50,** port en sus. En vente chez l'auteur : 13, rue d'Auvergne, NEVERS (Nièvre).

Histoires édifiantes relatives à la Première Communion, par M. l'abbé A. SAULNIER, du diocèse de Versailles. — I. Les Modèles. II. Le Témoignage. III. Les fruits d'une bonne première communion. IV. Le malheur d'une mauvaise première communion. V Le Souvenir. VI. Conclusion. Deux éditions de format différent : un vol. in-16, prix : **3** fr., un vol. in-8° carré, prix **4** fr.

Cet ouvrage rendra de grands services aux enfants en leur procurant la lecture d'histoires intéressantes pour se distraire saintement aux moments libres de leur *Retraite de première communion*, mais aussi à toutes les personnes qui s'occupent de la préparation des enfants à cette cérémonie importante.

A Quimper, librairie J. Salaün.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

FABRIQUE de LITS et SOMMIERS METALLIQUES
HUYGE, 61, Rue de Richelieu, Paris.
FOURNISSEUR SPÉCIAL DES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 8 Juillet 1910. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape Pie X à l'occasion du Troisième Centenaire de saint Charles Borromée (suite).
II. — Communications de l'Evêché : Décès ; Nominations.
III. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.
IV. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Morlaix (La Salette) ; Nécrologie ; Locquirec ; Morlaix ; Saint-Jean-du-Doigt ; Saint-Eloy ; Plogoff ; Devant les tribunaux ; Pèlerinage à Lourdes ; Sainte-Anne d'Auray ; Bibliographie bretonne.
V. — Chronique générale : Rome ; France ; Les instituteurs contre les Evêques ; etc.
VI. — Bibliographie.
VII. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Juillet. — 8e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire des Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, des Sept Frères Martyrs et de S. Pie Ier, Pape, Martyr.
Lundi, 11. — S. Thurien, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Mardi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.
Mercredi 13. — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double, Blanc.
Vendredi, 15. — S. Henri, empereur, Confesseur. Semi-double, Blanc.
Samedi, 16. — N.-D. du Mont Carmel. Double-majeur, Blanc.
Dimanche, 17. — 9e Dim. après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Maria-Plouzané	du 8 au 10 Juillet.
Tréméven	du 11 au 12 —
Landudal	du 13 au 15 —
Le Folgoët	du 16 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

A l'occasion du Troisième Centenaire de Saint Charles Borromée.

(Suite.)

La prédication.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, nous devons veiller avec le plus grand soin à ce que notre troupeau ne soit pas nourri de vent par des hommes vains et frivoles, mais reçoivent un aliment vital par des ministres de la parole auxquels s'appliquent ces maximes : « Nous faisons la fonction d'ambassadeurs au nom du Christ, comme si Dieu même vous exhortait par notre bouche : réconciliez-vous avec Dieu (II *Cor.*, v, 20); de ministres et d'envoyés ne marchant point dans l'artifice, et n'altérant point la parole de Dieu, mais tous se recommandant, par la manifestation de la vérité, à toute conscience d'homme devant Dieu (II *Cor.*, iv, 2); d'ouvriers qui n'ont point à rougir, dispensant avec droiture la parole de la vérité » (II *Tim.*, ii, 15). Non moins utiles pour nous seront ces règles très simples et au plus haut point fructueuses, que l'évêque de Milan avait coutume de recommander aux fidèles et qui se résument dans ces paroles de saint Paul : « Ayant reçu de nous la parole de Dieu, vous l'avez reçue non comme la parole des hommes, mais (ainsi qu'elle est véritablement) comme la parole de Dieu, qui opère en vous, qui avez embrassé la foi » (I *Thess.*, ii, 13).

Ainsi, « la parole de Dieu, vive, efficace, plus pénétrante que tout glaive » *(Hebr.*, iv, 12), concourra non seulement à conserver et à défendre la foi, mais aussi à donner une impulsion efficace aux bonnes œuvres : en effet, « la foi sans les œuvres est une foi morte *(Jacob.*, ii, 26), et ceux-là ne seront pas justifiés devant Dieu qui écoutent la loi, mais ceux qui mettent la loi en pratique » *(Rom.*, ii, 15).

Et voilà par où l'on voit l'immense différence entre la vraie et la fausse réforme. Ceux qui défendent la fausse, imitant l'inconstance des insensés, ont coutume de courir aux extrêmes, ou bien ils exaltent la foi jusqu'à exclure la nécessité des bonnes œuvres, ou bien ils placent dans la seule nature toute l'excellence des vertus, sans l'appui de la foi et de la grâce divine. Il s'ensuit que les actes provenant de la seule honnêteté naturelle ne sont que des simulacres de vertu, ni durables en soi, ni suffisants au salut. L'œuvre des réformateurs de ce genre

n'est donc pas capable de restaurer la discipline, mais elle est funeste à la foi et aux mœurs.

La réforme morale.

Au contraire, ceux qui, à l'exemple de saint Charles, cherchent sincèrement et sans détours la vraie et salutaire réforme, évitent les extrêmes, ne dépassent jamais les limites hors desquelles ne peut subsister aucune réforme. Ceux-là sont unis très fermement à l'Eglise et à son Chef, le Christ, et non seulement ils tirent de là une force de vie intérieure, mais ils reçoivent aussi la règle de l'action extérieure, pour se préparer avec sécurité à l'œuvre de guérison de la société humaine. Maintenant, le propre de cette divine mission, transmise perpétuellement à ceux qui doivent se faire les envoyés du Christ, est « d'enseigner à toutes les nations », non seulement ce qu'il faut croire, mais ce qu'il faut faire, c'est-à-dire, comme l'a dit le Christ lui-même : « observer toutes ces choses que je vous ai commandées » *(Matth.*, xxviii, 18, 20). Il est en fait « la voie, la vérité et la vie » *(Joan.*, xiv, 4), et il est venu, afin que les hommes « aient la vie et qu'ils l'aient avec surabondance » *(Joan.*, x, 10). Mais l'accomplissement de tous ces devoirs avec le seul guide de la nature est au-dessus de ce que peuvent par elles-mêmes les forces de l'homme; c'est pourquoi l'Eglise possède, avec son magistère, le pouvoir de gouverner la société chrétienne et celui de la sanctifier; en même temps, par l'entremise de ceux qui, par leur propre charge, sont ses ministres et ses collaborateurs, elle leur communique les moyens opportuns et nécessaires pour arriver au salut.

C'est ce que comprennent bien les vrais réformateurs; ils n'étouffent pas les bourgeons pour sauver la racine, c'est-à-dire ils ne séparent pas la foi de la sainteté de la vie, mais alimentent et réchauffent l'une et l'autre au souffle de la charité, laquelle est « le lien de la perfection » *(Coloss.*, iii, 14). Ainsi, obéissant à l'Apôtre, « ils gardent le dépôt » (I *Tim.*, vi, 20), non certes pour l'empêcher de se manifester et en soustraire la lumière aux nations, mais pour répandre, au contraire, par un canal plus large, les eaux très salutaires de vérité et de vie qui coulent en abondance de cette source. Et en cela ils joignent la théorie à la pratique, se servant de celle-ci pour prévenir tous les « assauts de l'erreur », et de celle-là pour appliquer les préceptes à la morale et à la direction de la vie. C'est pourquoi ils procurent aussi tous les moyens opportuns ou nécessaires à leur foi, soit pour l'extirpation du péché, soit « pour la perfection des saints, pour l'œuvre du ministère, l'édification du corps du Christ » *(Eph.*, iv, 12).

Et tel est précisément le but des statuts, des canons, des lois des Pères et des Conciles; le but de tous les moyens d'enseignement, de gouvernement, de sanctification, de bienfaisance de toute sorte; le but, en somme, de la discipline et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'activité entière de l'Eglise. Vers ces maîtres de la foi et de la vertu le vrai fils de l'Eglise dirige toujours son regard et sa pensée, en même temps qu'il se propose de se réformer soi-même et de réformer les autres. Et c'est sur ces maîtres que s'appuie saint Charles Borromée dans sa réforme de la discipline ecclésiastique, et il les rappelle souvent quand il écrit : « Pour nous, suivant l'antique coutume et l'autorité des Saints Pères et des Conciles sacrés, principalement du Synode œcuménique de Trente, nous avons établi dans nos précédents Conciles provinciaux de nombreuses dispositions relatives à ces points ». Pareillement, en prenant des mesures de répression des scandales publics, il se dit guidé « et par le droit et par les saintes sanctions des canons sacrés et surtout du Concile de Trente » (Conc. Prov. V, Pars. I).

Non content de cela, pour mieux s'assurer de n'avoir jamais à se départir de la règle susdite, il conclut ainsi ordinairement les statuts de ses Synodes provinciaux : « Toutes et chacune des choses qui ont été décrétées et faites par nous dans ce Synode provincial, nous les soumettons toujours, pour qu'elles soient amendées et corrigées, à l'autorité et au jugement de la Sainte Eglise Romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises » (Conc. Prov. VI, *sub finem*). Et cette résolution, il la montra toujours d'autant plus ferme qu'il avançait à grands pas dans la perfection de la vie active, non seulement tant que le Pape son oncle occupait la Chaire de Pierre, mais aussi sous ses successeurs Pie V et Grégoire XIII ; il concourut puissamment à leur élection, et leur fournit dans leurs grandes entreprises un appui solide répondant entièrement à leur attente.

Moyens pratiques de réforme morale.

Mais il les aida surtout en réalisant les moyens pratiques qu'il s'était proposés pour atteindre son but, c'est-à-dire la vraie réforme de la discipline sacrée. Dans cette entreprise, il se montra plus que jamais éloigné des faux réformateurs qui masquent sous l'apparence du zèle leur désobéissance obstinée. Ainsi, commençant le « jugement de la maison de Dieu » (I *Petr.*, IV, 17), il s'appliqua par-dessus tout à réformer par des lois constantes la discipline du clergé ; dans ce but, il institua des Séminaires pour les aspirants au sacerdoce; il fonda des Congrégations de prêtres, qui portaient le nom d'*Oblats ;* il appela des familles religieuses anciennes et récentes ; il réunit des Conciles, et, par toutes sortes d'entreprises, fortifia et accrut l'œuvre commencée. Puis, sans retard, il prit aussi vigoureusement en main la réforme des mœurs du peuple, considérant comme s'adressant à lui ce qui avait déjà été dit au prophète : « Je t'ai établi aujourd'hui... pour que tu déracines et que tu détruises, pour que tu sépares et que tu dissipes, pour que tu édifies et que tu plantes » (*Jer.*, I, 10). En bon pasteur, il visita personnellement les églises de la province,

non sans de grandes fatigues, et, semblable en cela au divin Maître, « il passa en faisant le bien et en guérissant » les blessures du troupeau ; il employa tous ses efforts à supprimer et à déraciner les abus qui se rencontraient de tous côtés, et provenant soit de l'ignorance, soit de la négligence des lois ; à la perversion des idées et à la corruption débordante des mœurs, il opposa, comme une digue, écoles et collèges, qu'il ouvrit pour l'éducation des enfants et des jeunes gens, Congrégations des Enfants de Marie, qu'il fit prospérer, après les avoir vues à Rome dans leur première floraison ; hospices qu'il ouvrit aux jeunes orphelins, refuges pour les gens en péril, les veuves, les mendiants, ou ceux, hommes et femmes, que la maladie ou la vieillesse rendaient impotents ; il défendit aussi les pauvres contre la puissance des patrons, contre les usuriers, contre la traite des enfants, et fonda des institutions analogues en grand nombre. Mais tout cela, il le fit en repoussant totalement la méthode de ceux qui, pour renouveler à leur sens la société chrétienne, mettent tout à l'envers et dans l'agitation, avec un vain fracas, oublieux de la parole divine : « Le Seigneur n'est pas dans l'agitation » (III *Reg.*, XIX, 11).

Et voici précisément un nouveau signe qui permet de distinguer les vrais réformateurs des faux, comme plusieurs fois vous avez pu, Vénérables Frères, en faire l'expérience. Les faux-réformateurs cherchent « leurs propres intérêts, non ceux de Jésus-Christ » (*Philip.*, II, 21) ; ils prêtent l'oreille au conseil pernicieux adressé naguère au divin Maître : « Va, et montre-toi au monde » (*Joan.*, VII, 4) ; ils répètent eux-mêmes les paroles ambitieuses : « Faisons-nous aussi un nom ». Par suite de cette témérité, comme nous le déplorons, hélas ! même de nos jours, « des prêtres sont tombés au cours du combat, tandis qu'ils prétendaient faire de grandes choses et qu'ils se jetaient sans prudence dans la mêlée » (I *Machab.*, V, 57, 67).

Au contraire, le réformateur sincère ne « cherche pas sa gloire, mais la gloire de celui qui l'a envoyé » (*Joan.*, VII, 18), et comme le Christ, son modèle, « il ne disputera ni ne criera ; personne n'entendra sa voix sur les places publiques, il ne sera ni troublé ni inquiet » (*Isaï*, XLII, 2 sq. ; — *Matth.*, XII, 19) ; mais il sera « doux et humble de cœur » (*Matth.*, XI, 29). C'est pourquoi il plaira au Seigneur et recueillera en abondance des fruits de salut.

Il y a encore un autre signe distinctif qui les différencie l'un de l'autre ; tandis que le premier appuyé seulement sur les forces humaines « se fie à l'homme et établit sa force sur la chair » (*Jer.*, XVII, 5), l'autre place en Dieu toute son espérance ; c'est de Lui et des moyens surnaturels qu'il attend toute force et vertu, s'écriant avec l'Apôtre : « Je puis tout en Celui qui me fortifie » (*Philip.*, IV, 13).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les sources de la réforme : les Sacrements.

Ces moyens que le Christ nous a communiqués abondamment, le fidèle les cherche dans l'Eglise pour le salut commun ; au premier rang, il place la prière, le sacrifice, les sacrements, qui deviennent comme « une source d'eau qui jaillit pour la vie éternelle »(*Joan.*, IV, 15). Mais ils supportent mal tous ces moyens, ceux qui, par des chemins de traverse et oublieux de Dieu, s'emploient à l'œuvre de la réforme et ne cessent jamais de troubler les sources très pures, sinon pour les dessécher totalement, du moins pour en tenir éloigné le troupeau de Jésus-Christ. En cela, leurs imitateurs modernes font pire, lorsque, sous un masque d'une plus haute religiosité, ils n'ont aucune considération pour ces moyens de salut, et jettent le discrédit sur eux, particulièrement sur deux sacrements : celui par lequel les péchés sont pardonnés et celui qui fortifie les âmes par une nourriture céleste. Aussi, chaque fidèle fera-t-il de son mieux pour que les bienfaits d'un si haut prix soient tenus en très grand honneur, et il ne souffrira pas que l'affection des hommes se montre languissante vis-à-vis de ces deux œuvres de la charité divine.

C'est à cela que s'employa saint Charles Borromée, qui a écrit entre autres choses : « Plus est grand et abondant le fruit inestimable des sacrements, plus nous devons les considérer et recevoir avec soin, plus doivent être grands l'intime piété de notre âme, notre culte extérieur et notre vénération » (Conc. Prov. I, Pars, II).

De même, des recommandations dignes d'être signalées sont celles par lesquelles il exhorte les curés et les autres prédicateurs sacrés à rappeler à la pratique ancienne la fréquence de la sainte communion, ce que Nous-même avons fait par le décret *Tridentina Synodus*.

« Les curés et les prédicateurs, dit le saint évêque, devront exhorter le peuple, aussi souvent que possible, à la pratique très salutaire de la réception fréquente de la sainte Eucharistie, s'appuyant sur les institutions et les exemples de l'Eglise naissante, sur les recommandations des Pères les plus autorisés, sur la doctrine du catéchisme romain, plus largement expliquée sur ce point, et enfin sur l'avis du Concile de Trente, qui voudrait qu'à chaque messe les fidèles communient et reçoivent l'Eucharistie à la fois spirituellement et sacramentellement » (Conc. Prov. IV, Pars. I). Avec quelle intention et avec quelle affection l'on doit fréquenter ce banquet sacré, il l'indique ensuite en ces termes : « Le peuple devrait non seulement être dirigé avec insistance vers la pratique de la réception fréquente du Très Saint Sacrement, mais aussi être averti de l'étendue du danger funeste que l'on court en s'approchant indignement de la table sainte de cet aliment divin » (Conc. Prov. IV, Pars. II). Un pareil soin semble surtout nécessaire à notre époque de foi vacillante et de charité languissante, afin

que la fréquence n'arrive pas à diminuer le respect dû à un si grand mystère, mais plutôt que le résultat soit « que l'homme s'examine lui-même et qu'il mange ainsi de ce pain et boive de ce calice » (I *Cor.*, XI, 28). *(A suivre.)*

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Le Bris, chapelain de Kerbernès (en Plomelin), décédé le 5 Juillet.

II. Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé-doyen de Plouzévédé, en remplacement de M. le chanoine Le Bail, démissionnaire pour raison de santé, M. Derrien (Jean-Marie), recteur de Kersaint-Plabennec ;

Recteur de Kersaint-Plabennec, M. Calvez, vicaire à Landivisiau ;

Vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Sibiril, auxiliaire à Guiclan ;

Chapelain de Kerbernès (en Plomelin), M. Branquec, ancien vicaire de Saint-Mathieu de Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUILLET 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA RELIGION CATHOLIQUE A L'ÉQUATEUR

La République de l'Equateur a été, depuis un siècle qu'elle existe, disputée entre une minorité violente et tyrannique de Francs-maçons et un groupe d'hommes profondément chrétiens, ardemment désireux d'assurer la liberté religieuse à la population de leur pays. L'illustre Garcia Moreno qui fut, durant quelques années, Président de cette République, la consacra officiellement au Sacré Cœur et paya de sa vie ce grand acte de foi : la franc-maçonnerie le fit lâchement assassiner.

Le pouvoir retomba alors entre les mains des sectaires, qui organisèrent une persécution pire, à certains égards, que celle dont la France est actuellement victime : expulsion et massacre des religieux, fermeture des écoles catholiques, destruction des Missions établies chez les Indiens, etc.

Prions instamment Notre-Seigneur, durant ce mois, de réparer tant de ruines et d'assurer à l'Eglise de ce pays, qui a tant lutté et tant souffert, la paix et la tranquillité nécessaires au salut des âmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants.**
III. — **Les vocations sacerdotales.**

MORLAIX *(La Salette)*. — **Retraite remise.** — La retraite bretonne des Tertiaires fixée, d'après l'*Ordo*, au 17 Juillet, est renvoyée au **2 Octobre**, et non au 9, comme on l'avait d'abord indiqué.

Mgr l'Evêque, accompagné de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, est parti de Quimper, lundi matin, se rendant au Mont-Saint-Michel où il a prêché, le lendemain, pour la fête commémorative du Couronnement de l'Archange.

Rentré dans sa ville épiscopale mercredi soir, Monseigneur est reparti dès le lendemain pour l'Ile-de-Sein, où il donne la Confirmation aujourd'hui, 8 Juillet.

Le jeudi 14 Juillet aura lieu la consécration de l'église de Plougoulm.

Nous espérons donner dans notre prochain numéro quelques détails sur la solennité du 5 Juillet au Mont-Saint-Michel. Nous sommes heureux de publier dès aujourd'hui le télégramme suivant qu'on a bien voulu nous adresser, mardi soir :

« Fête magnifique, présidée par Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

» Mgr Duparc, dans un admirable discours, retrace les « campagnes » du glorieux Archange au ciel et sur la terre.

» Le diocèse de Quimper est représenté par M. le Curé de Lesneven avec un groupe de pèlerins de sa paroisse. C. »

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Le Bris, chapelain de Kerbernès (en Plomelin), décédé le 5 Juillet, dans sa 35e année.

Né à Douarnenez, le 21 Novembre 1875, M. Le Bris (Arthur-Guillaume-Marie) fut ordonné prêtre le 23 Décembre 1899, et nommé peu après (24 Janvier 1900) vicaire à Lanriec. Il y resta à peine un an, au bout duquel sa mauvaise santé le contraignit à quitter le ministère paroissial. Après un repos de plusieurs mois, il se trouva assez fort pour remplir les fonctions de chapelain à l'orphelinat agricole de Kerbernès. Il y passa environ huit ans, édifiant tous ceux qui le voyaient, par sa bonté aimable, sa douce

résignation devant un mal inexorable. Sentant sa fin imminente, il désira rentrer dans sa famille : c'était pour mourir. Mardi matin, il a rendu pieusement à Dieu son âme, purifiée par l'épreuve de la souffrance, chrétiennement acceptée.

R. I. P.

LOCQUIREC. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Troussel, ancien curé de Saint-Sauveur de Brest, sera célébré à Locquirec, le mercredi 20 Juillet, à 10 heures.

MORLAIX. — **Funérailles de Mgr Dulong de Rosnay** (1). — Elles ont été ce qu'elles devaient être, simples, touchantes et pieuses. Toutes les classes de la société, du commerce, et du peuple, qui avaient tant de fois fait appel, et jamais en vain, aux conseils, au zèle et aux générosités du si regretté défunt, étaient là pour témoigner de leur reconnaissance et de leur respect, et offrir à sa famille, plongée dans un si grand deuil, leurs plus douloureuses condoléances.

Mgr l'Evêque de Quimper avait renoncé à suivre ses diocésains à Lourdes, pour présider la triste cérémonie.

Mgr l'Evêque de Laval, lui aussi, avait tenu à venir, au nom de son beau et bon diocèse, dire à tous quel impérissable souvenir l'ancien Vicaire général y avait laissé, et quelle empreinte forte et vigoureuse avaient conservée les œuvres fondées par lui.

Deux vicaires généraux, douze chanoines et cinquante prêtres sont là groupés et priant. Leur nombre eût été plus grand sans l'absence de beaucoup de leurs confrères, partis pour Lourdes.

Le cortège arrive à la porte de la gracieuse église de Saint-Melaine, où les excellents vicaires essaient de placer tout le monde ; mais combien, ne pouvant y entrer, doivent rester dehors !

Mgr de Laval commence l'office, assisté de M. Roull, archiprêtre de Saint-Louis de Brest, et de M. Treussier, archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon.

La messe est chantée par le bon M. Ely, recteur de Saint-Melaine : nul, mieux que lui, ne sait tout ce que perd sa paroisse ! Deux aumôniers de Morlaix, M. Fortin et M. Grall, font diacre et sous-diacre.

La messe achevée, Mgr de Quimper, précédé de MM. les vicaires généraux Fléiter et Gadon, monte en chaire et lit avec tout son cœur ce discours, que nos lecteurs seront bien heureux de trouver ici :

MONSEIGNEUR,
MES FRÈRES,

Je suis venu mêler ma prière et mes regrets aux vôtres. Le diocèse de Quimper doit de la reconnaissance à l'éloquent Prélat dont nous entourons, ce matin, la dépouille mortelle. Et je me permets de l'ajou-

(1) C'est par suite d'un malentendu regrettable qu'il n'a rien été inséré dans le numéro de la semaine dernière sur les funérailles de ce vénéré prélat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ter, le bien que ses prédications ont fait dans mon ancienne paroisse de Lorient suffirait à me dicter ici l'hommage que je viens rendre à Monseigneur Dulong de Rosnay, en même temps que je le recommanderai à vos pieux suffrages.

Nous ne pourrons jamais nous habituer à la mort de ceux que nous avons vus si vivants. Vous vous souvenez tous. Quand il montait en chaire, tout son corps frêle s'enflammait d'une vie tellement ardente, que l'auditoire se demandait comment l'orateur pourrait en soutenir le feu jusqu'au terme de son discours. Il n'y a pas quinze jours, au cours de ma dernière causerie avec le mourant, je retrouvais, dans son regard et sur sa lèvre affaiblie, cette chaleur concentrée qu'il faisait passer encore toute vive à travers ses moindres paroles.

Hélas ! La mort est venue. Elle n'a surpris ni le malade, ni sa famille, ni ses amis. Mais elle nous laisse, dans le silence impressionnant de celui qui ne parlera plus pour la terre, une émotion d'angoisse, comme si cette parole de Dieu, dont l'Ecriture nous affirme que rien ne pourra l'enchaîner, — *Verbum Dei non est alligatum,* — se trouvait pourtant arrêtée ici et pour toujours sur des lèvres d'apôtre.

Mais non, mes Frères. L'âme croyante et courageuse qui faisait vivre ce corps n'est pas devenue dans l'autre monde la proie du silence. En quittant cette vie l'âme parle encore à Dieu. Elle le fait avec plus de calme, avec un sens surnaturel plus complet, avec une vue plus juste des droits de Jésus-Christ et des faiblesses de l'humanité. Elle rectifie, d'accord avec le Souverain Juge, tout ce qui a pu lui échapper de défectueux sur la terre. Elle adore, d'un cœur plus profondément recueilli. Elle aime, d'un sentiment plus pur et plus élevé. Elle regrette loyalement tout ce qui avait pu déplaire à l'infinie sainteté ! Elle accepte tout ce que le tribunal divin décide. Elle exécute d'elle-même la sentence, si la justice et la bonté de Dieu s'unissent pour l'entraîner dans ce purgatoire, où l'épreuve est toujours accompagnée d'espérance et d'amour, et dont le terme peut être chaque jour rapproché par la reconnaissance affectueuse des amis qui sont encore sur la terre.

Quoi de plus facile que ce geste de justice pour le prêtre qui a été fidèle à sa vocation ?

La vie de l'homme outre tombe est la continuation de celle qu'il a menée ici-bas. Il y a parfois des contradictions entre ces deux étapes si différentes de notre existence humaine. On peut mourir autrement qu'on a vécu. Mais l'idéal est d'entrer dans son éternité sans avoir rien à changer aux grandes lignes de sa vie mortelle, et en redressant simplement, par un acte loyal de volonté avec la grâce de Dieu, les irrégularités et les insuffisances que les chrétiens eux-mêmes n'évitent jamais complètement, mais qu'ils veulent expier avant ou après la mort.

Ainsi nous a quittés, pour aller vers son Dieu, Monseigneur Joseph Dulong de Rosnay, Prélat de la maison du Pape, chanoine d'honneur de la cathédrale de Quimper.

Je connais peu sa vie avant les années si remplies qu'il a passées dans le diocèse.

Il est né parmi vous, mes Frères. Son père appartenait à la Marine, son grand-père à l'Armée. Sa mère était fille d'un de ces énergiques chrétiens qui, en 93 et 95, préparèrent, au prix de leur sang, le retour de la liberté religieuse en France, et plusieurs membres de sa famille dorment leur sommeil glorieux au Champ des Martyrs d'Auray.

Les leçons de Redon, de Quimper et de Saint-Sulpice, n'éteignirent pas en lui l'ardeur militaire héritée de ses ascendants, puisque, jeune

prêtre et fils de la congrégation des Maristes, attaché à l'apostolat Parisien après avoir travaillé à la formation des séminaristes de Moulins et de Saint-Brieuc, il se dévouait, pendant toute la campagne de 70, à l'aumônerie militaire, errait trois semaines sur le champ de bataille de Sedan, à la recherche des mourants et des morts, rentrait en France par la Belgique, pour rejoindre l'armée de la Loire, et finissait par contracter, à Bourges, une fièvre pernicieuse au chevet de ses blessés et de ses malades.

Le reste de sa vie, en dehors d'un court passage dans l'administration du diocèse de Laval, a été donné avec la même ardeur à la prédication. A Laval même, vous me le disiez, il n'y a qu'un instant, Monseigneur, ç'a été le moyen essentiel d'un apostolat qui n'est pas oublié et qui a été aussi fécond parmi les hommes mûrs que parmi les jeunes gens, dont il fut toujours de préférence le missionnaire très paternel et très écouté.

Les principales villes de France l'ont entendu. Paris lui a fait une place à part parmi ses orateurs. Les étudiants l'ont adopté pour directeur de leurs conférences d'études. Et, quand il accompagnait le comte de Mun dans la croisade ouvrière qui fut l'un des plus beaux efforts catholiques du XIXe siècle, le peuple écouta avec une sorte de stupeur son genre d'éloquence. Le mot d'un ouvrier conquis par sa parole pourrait être gravé sur sa tombe : « On le fendrait en deux qu'il prêcherait encore. Je suis sûr qu'on trouverait inscrit dans son cœur tout ce qu'il nous dit là. »

Sa santé le ramena à Morlaix, il y a une trentaine d'années. L'ermitage heureux où il a vécu depuis lors semblait bien choisi pour lui assurer la paix et le plein repos. La vigilance affectueuse de sa sainte mère devait, longtemps, le lui rendre plus doux encore. Mais, vous le savez tous, son zèle ne lui a guère permis d'en jouir, et nous l'avons vu, presque sans trêve, aussi longtemps que ses forces ont répondu à son zèle, exercer son ministère apostolique dans toutes les chaires importantes de la région bretonne. Quand on s'est mis au service de Dieu et des âmes, on ne se résigne guère à la retraite. Le prêtre trouve toujours que son apostolat est incomplet. Il y veut consacrer ses dernières forces comme ses premières années.

Votre illustre compatriote avait ce feu sacré dans le cœur. Il comprenait toute l'énergie de la parole divine : *Euntes docete*. Et il était organisé de manière à la réaliser généreusement pour sa part. Ce n'était pas une intelligence morne et sans vigueur. Son imagination d'artiste concevait puissamment la vérité catholique et l'exprimait avec autant de précision que de grâce. Sa parole était facile, chaleureuse, abondante, saisissante, et le tour original et vibrant qu'il donnait à sa pensée la faisait parvenir sûrement à l'esprit de ses auditeurs. S'il avait été un affamé de gloire humaine, le monde aurait pu le servir à son gré. Mais il avait l'esprit trop sacerdotal pour ne pas reconnaître que tous nos talents sont à Dieu, et qu'ils doivent être employés à exposer l'Evangile, à éclairer les esprits, à purifier les consciences, à échauffer les volontés, à guérir les erreurs humaines et à chanter la gloire et la beauté de la vérité divine. C'est pourquoi, semeur de paroles, *seminiverbius*, comme disaient les sages d'Athènes en parlant de l'apôtre Paul, il s'en allait, de Brest à Quimper, de Morlaix à Lorient, dans toutes nos cités bretonnes, répandant sa foi avec un bon cœur infatigable ; et partout les foules emplissaient pour l'entendre nos églises devenues trop étroites. Elles lui demeuraient fidèles quarante jours sans se lasser. Elles se pressaient à ses harangues des cercles comme à ses conférences

Archives diocésaines de Quimper et Léon

contradictoires. Elles le suivaient jusqu'en plein air, et, si l'inauguration de votre calvaire de la Mission groupait autour de lui un peuple immense, sa voix se faisait plus puissante pour atteindre sans effort sensible tout son vaste auditoire et lui communiquer quelque chose de l'émotion qui l'animait sans le troubler. Combien de fois ne l'avez-vous pas entendu, dans tous les deuils et dans toutes les joies de la Religion ou de la Patrie, aux cérémonies de la Croix-Rouge, aux fêtes de Jeanne d'Arc ou des Bienheureuses Carmélites de Compiègne, traduire magnifiquement vos sentiments pour l'Eglise et pour la France, et vous l'auriez applaudi, si la sainteté du lieu n'avait commandé à votre admiration le respect? Vous sentiez que son âme parlait loyalement à la vôtre, et qu'elle s'oubliait en vous parlant, car elle ne vous parlait jamais en son nom personnel mais au nom de son Dieu. Et sa parole n'était pas seulement un enchantement pour l'esprit, elle était un bienfait pour les consciences. J'ai connu personnellement des âmes d'hommes qui lui ont dû leur retour complet à la vie catholique. Je lui apporte ici mon témoignage. Monseigneur l'Evêque de Laval pourrait le confirmer. Il me racontait ce matin des conversions qui durent toujours et qui datent de plus de trente ans.

Mes Frères, le ministère sacerdotal ne se borne jamais à la parole publique. Il doit aboutir à la direction des âmes. La confiance ne saurait s'imposer : celui qui en est vraiment digne ne la recherche pas. Mais, d'instinct, elle va vers lui. Monseigneur Dulong avait trop de réserve pour offrir ses conseils. Il avait trop de bonté pour les refuser. Les chrétiens qui, dans sa solitude, ont réclamé sa direction, l'ont toujours trouvé prêt à la leur donner, avec droiture, avec une expérience très surnaturelle, avec une discrétion appréciée de toutes les familles et de toutes les âmes qui venaient lui confier leurs secrets et leurs peines. dans leurs jours d'inquiétude ou de détresse.

Il ne se désintéressait d'ailleurs de rien de ce qui peut être utile aux âmes et servir les intérêts de Dieu et de son Eglise. Pour faire pratiquement le bien, il faut souvent quitter la région des grands discours et des théories savantes, et prendre contact avec les difficultés réelles de la vie de l'âme et de la vie du corps, pour y apporter le secours ou le remède possibles. Monseigneur Dulong connaissait trop bien son siècle pour croire qu'on y peut rien faire sans une organisation d'œuvres. Grâce au clergé, il y avait déjà des œuvres à Morlaix, et pour les œuvres nouvelles le terrain était bien préparé. Il entra sur ce terrain avec l'élan d'un initiateur et la compétence d'un maître. Aux groupements de charité, de zèle, de piété — Saint-Vincent de Paul, Œuvre des Tabernacles, Enfants de Marie, Noëlistes — auxquels il s'est dévoué, dans toute la mesure utile, jusqu'à son dernier soupir, il avait tenu à joindre des œuvres sociales fortement catholiques, et toute votre cité connait l'état d'activité prospère dans lequel il laisse son Syndicat de l'Aiguille et son Secrétariat du Peuple, comme on sait aussi avec quelle générosité il a soutenu l'enseignement libre à tous les degrés, et les patronages pour l'enfance et la jeunesse.

M. l'Archiprêtre et MM. les Recteurs de Morlaix ont été les premiers à se réjouir du bien prudemment accompli, toujours d'accord avec eux, dans les trois paroisses de la Ville, par l'apôtre qui appréciait et patronnait leurs œuvres. Il aimait l'esprit d'union. Elle a régné sans ombre autour de lui. Il savait respecter les droits des prêtres d'élite auxquels il apportait son concours, toujours bien accueilli. Eux-mêmes savaient rendre pleinement hommage, comme ils le font encore aujourd'hui, à son zèle apostolique, à son esprit de foi et à sa piété,

à l'austérité de sa vie et à ses habitudes de larges aumônes, si bien que le jour où Monseigneur Valleau, voulant exprimer sa reconnaissance pour tant de services rendus au diocèse, demanda en Cour de Rome, pour l'orateur et l'homme d'œuvres, la distinction justifiée dont le Pape a bien voulu l'honorer, il lui a suffi pour être entendu d'appuyer sa requête sur le témoignage unanime du clergé paroissial de Morlaix. C'est ainsi que Monseigneur Dulong a été nommé, par Léon XIII, Prélat de la Maison du Pape.

Nous nous réjouissions tous de le voir prolonger, en son manoir de la Fontaine, dans le voisinage de sa famille et de ses amis, une vieillesse honorée, pleine d'œuvres et de mérites. L'heure approchait où il aurait à célébrer le cinquantième anniversaire de sa première messe, dite à Marseille, au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, le 23 Juin 1860. Le bon Dieu en avait décidé autrement. Il a voulu que le 23 Juin 1910, à la date précise de ce cinquantenaire sacré, le prêtre de 1860 quittât sans retour les autels de notre pauvre terre, pour s'approcher de l'autel céleste où l'Agneau à jamais immolé pour les hommes présente à Dieu le Père et aux élus les cicatrices glorieuses de sa Messe sanglante du Calvaire.

Le mourant s'était pieusement préparé à ce départ. La dernière maladie ne fut pour lui ni la ruine de l'intelligence ni celle du cœur. Il garda la plénitude de sa pensée et de sa volonté. Il vit le confident ordinaire de son âme. Longtemps avant la fin, il reçut les derniers sacrements, avec la simplicité d'attitude et la noblesse de langage qu'il fallait attendre d'une âme de prêtre où la foi fut toujours entière et droite. Il semblait vraiment descendre, avec son geste accoutumé, de la chaire chrétienne pour aller vers son Juge.

Il mourut samedi, à midi, au son de l'angélus. Toutes les lèvres pieuses redisaient au même moment : « Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant, et à l'heure de notre mort ». Le jour et l'heure étaient de son choix. Il les avait souhaités. Ils convenaient bien à sa filiale dévotion pour Marie. Notre-Dame du Mur n'avait point parmi vous d'enfant plus affectueux et plus confiant que ce vieillard de 76 ans. Arrêtons notre pensée sur ce souvenir consolant, et demandons ensemble à la Bienheureuse Vierge, patronne de Morlaix, de recommander à Notre Seigneur Jésus-Christ l'âme de son serviteur, et d'ajouter à la vertu des prières que nous faisons pour lui la puissance de sa prière maternelle, afin que son épreuve ne soit pas longue et qu'il reçoive amplement la récompense du bien qu'il a fait parmi nous.

L'office se poursuit : Mgr Duparc donne l'absoute, et le cortège se reforme, pour conduire à sa dernière demeure les restes d'un prêtre qui a passé en faisant le bien, tout le bien qu'il a pu, et de toutes manières, pour Dieu, sa Bretagne, et la France ! X.

Saint-Jean-du-Doigt. — I. **Le Pardon.** — L'antique église de Saint-Jean-du-Doigt, si célèbre par ses monuments historiques et son riche trésor, avait, pour la circonstance, revêtu la parure des grandes solennités.

Dès l'après-midi du 23 Juin, le bourg s'anime et prend un air de fête. Une foule bruyante et bigarrée, où les costumes locaux se mêlent harmonieusement à ceux du Léon et de la Cornouaille, se presse aux abords de l'église où doivent se chanter les vêpres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'office liturgique terminé, c'est avec peine que la procession réussit à se frayer un chemin au milieu de cette foule qui forme maintenant une double haie sur le passage des saintes Reliques, portées par les prêtres des paroisses environnantes... Le pieux cortège a bientôt gravi le plateau de Pen-ar-C'hra, situé à l'Est du bourg. Sur le tertre, se dresse une énorme pyramide d'ajonc sec, décorée de feuillage et de fleurs et surmontée d'une croix. Le célébrant allume le bûcher ; la fumée et la flamme chassent bientôt les fidèles qui s'en retournent à l'église en chantant le cantique, à la fois si beau et si expressif, du saint Patron.

Le lendemain a un caractère plus religieux et plus recueilli. De bon matin, de nombreux pèlerins du pays de Lanmeur, de Morlaix et même de la Cornouaille prennent le chemin de Saint-Jean. A la grand'messe, chantée par M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, la vaste église est à peine assez grande pour contenir les assistants. Le sermon est donné par M. Le Sann, recteur de Garlan, qui parle des vertus et de la gloire du saint Précurseur, de façon à enthousiasmer son auditoire.

Les vêpres rassemblent une dernière fois la foule des pèlerins, qui, tôt après, se dispersent, en regrettant de voir si tôt arrivé le moment du départ, mais se promettant de revenir encore prier au sanctuaire vénéré...

— If. **Adoration prêchée.** — Les paroissiens de Saint-Jean-du-Doigt n'avaient point ressenti depuis longtemps les bienfaits d'une Mission. Leur zélé recteur, M. Le Roy, s'en rendait bien compte. Profitant de l'heureuse coïncidence de l'Adoration, il fit appel au dévouement de quelques prêtres, qui mirent tout leur zèle à évangéliser la population de Saint-Jean.

Disons tout de suite que cette petite Mission, présidée par M. Derrien, recteur de Plouézoc'h, a réussi, du moins dans la mesure du possible ; car, s'il y eut des abstentions, il faut les attribuer pour une grande part aux travaux de la campagne qui urgeaient en ce moment, et aussi aux grandes distances qui séparent une grande partie de la population de l'église paroissiale.

Avec M. Derrien collaboraient : MM. Abjean-Uguen, recteur de Guimaëc, Gorel, vicaire à Lanmeur, et Omnès, vicaire à Plougasnou. Leur parole alla droit au cœur des pieux auditeurs ; le nombre des communions — près de 700 entre les deux séries — dépassa l'attente générale.

Puisse cette Adoration porter dans l'âme des fidèles de Saint-Jean des fruits abondants et durables ! Puisse se réaliser, dans la paroisse, ce vœu souvent formulé par le prédicateur : « *Meulet 'ra vezo Jezuz-Krist ha sant Iann benniget !* »

G...

Saint-Eloy. — Nous avons reçu, trop tard pour le publier dans ce numéro, un intéressant compte rendu de l'Adoration à Saint-Eloy.

Plogoff. — **Pardon de Notre-Dame des Naufragés, à la Pointe-du-Raz,** *le dimanche 17 Juillet.*

La première messe sera dite à *6 heures,* sous l'abri élevé près de la statue.

A *9 h. 1/2,* la procession partira de la chapelle de Saint-Michel, à Lescoff, pour se rendre à la Pointe.

A *10 heures,* grand'messe chantée par M. le chanoine Quéinnec. Sermon breton par M. Guéguen, recteur de Plouhinec.

Une dernière messe sera dite, à *midi,* pour les pèlerins qui ne pourraient pas arriver à temps pour la grand'messe.

A *2 heures,* vêpres. Allocution française. Prières pour les naufragés : chant du *Libera.*

La musique du Patronage d'Audierne prêtera son concours à la fête.

Devant les tribunaux. — Quimper. — Mercredi 28 Juin est venu devant le tribunal civil de Quimper le procès intenté à M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin, par les instituteurs de Rosporden. Ces derniers estiment qu'une circulaire, imprimée chez M. l'abbé Piriou et distribuée à Rosporden en Novembre 1909, leur a porté préjudice et ils réclament 5.000 francs de dommages-intérêts.

Au nom de M. l'abbé Piriou, Me Trémintin a plaidé l'incompétence du tribunal civil : les textes incriminés contenant tous les éléments d'une diffamation : « A l'école des garçons de Rosporden..., chaque jour, des enfants sont punis, ridiculisés, renvoyés, parce qu'ils ne veulent pas se servir des livres condamnés par les évêques ». Il s'agit bien là de faits précis et déterminés, de nature à porter atteinte à la considération professionnelle. Me Trémintin l'a démontré avec une netteté indiscutable.

Mais M. le Procureur de la République prétend que le fait diffamatoire ne peut exister que si les actes dénoncés sont illégaux, et il a soutenu que l'acte d'un instituteur public renvoyant un enfant uniquement parce qu'il ne veut pas apprendre sa leçon dans un livre qui viole la neutralité, et donc la loi, est un acte légal.

Le tribunal, sans se prononcer expressément sur ce point, s'est déclaré compétent.

La thèse du ministère public paraîtra singulièrement hardie à tous ceux qui ont cru à la neutralité scolaire. Il reste à savoir, d'ailleurs, si elle doit faire jurisprudence : nous en serions bien étonnés.

Pèlerinage à Lourdes. — Il a été trouvé, en gare de Rochefort, après le passage du *train jaune* dirigé par M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, une certaine somme d'argent. Le pèlerin qui l'aurait perdue est prié de la réclamer au presbytère de Saint-Corentin, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte-Anne d'Auray. — Au moment où les pèlerinages à Sainte-Anne d'Auray vont devenir particulièrement nombreux, nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur recommandant en toute confiance l'**Hôtel de la Paix** *(près la Basilique)*, tenue par une de nos compatriotes, Mlle LOTTE.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Le Pénitent Breton PIERRE DE KERIOLET,** par le Vte HIPPOLYTE LE GOUVELLO. — *Troisième édition,* avec un complément et un portrait. Vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 (P. Téqui, éditeur).

Les deux premières éditions de cet ouvrage étaient épuisées depuis longtemps. La troisième édition, qui vient de paraître, est augmentée d'un complément sur la *Légende populaire de Keriolet dans le pays d'Auray,* avec des textes bretons fort curieux... Quant au livre lui-même, nous ne pouvons le mieux recommander qu'en citant ce passage de la lettre adressée à l'auteur par Mgr Gouraud, évêque de Vannes :

« ....Vous nous conservez le souvenir d'une de nos gloires bretonnes, la figure d'un personnage, étrange si l'on veut, mais providentiellement voulue de Dieu.

» Le côté extraordinaire de sa vie restera une preuve du surnaturel, à la portée de tous ; et c'est pour cela que vous faites œuvre d'apologiste en publiant cette histoire, dans un temps où tant d'esprits voudraient ne pas croire au surnaturel.

» Vous faites surtout œuvre de charité, en montrant à tous ce que la grâce opère dans une âme. Sur la façade de notre basilique de Sainte-Anne, la statue de Keriolet fait le pendant de celle de Nicolazic. Le premier dit aux pèlerins que si tout le monde n'entre pas au ciel par la porte de l'*Innocence*, nous pouvons y arriver par la porte du *Repentir*. Votre livre le dit plus éloquemment encore. C'est pour cela qu'il fait du bien.

» Puisse ce bien se multiplier encore et vous procurer le succès que vous avez tant cherché : faire aimer Dieu autour de vous ! »

En vente à la librairie J. Salaün, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le mardi 28 Juin, veille de la fête de saint Pierre, le Pape est descendu, le soir, dans la basilique vaticane, quand la foule eût été partie et les portes fermées. Accompagné des prélats intimes, il est allé prier sur la tombe des saints Apôtres. Cette rencontre annuelle du successeur de saint Pierre avec le premier Pape, dans l'immense basilique vide, a toujours quelque chose de profondément impressionnant.

Jeudi soir, le Souverain Pontife est entré en retraite avec les cardinaux, prélats et prêtres habitant le Vatican. Cette retraite est prêchée, dans la salle du Trône, par le P. Turchi, de la Compagnie de Jésus. Pendant ces huit jours, toutes les audiences sont suspendues.

***

Le Souverain Pontife a écrit à l'*Osservatore Romano*, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, la lettre autographe suivante :

« Il Nous est agréable de faire à l'*Osservatore Romano* les mêmes éloges qu'il mérita déjà de Nos prédécesseurs. L'*Osservatore Romano*, en effet, avec une ligne de conduite invariable et avec une foi courageusement professée — ce qui, en vérité, constitue le principal mérite pour un journal catholique, — a suivi si fidèlement l'excellent but que se proposaient ses fondateurs, à savoir : publier les actes du siège apostolique, être l'interprète et le défenseur de sa pensée, le vengeur de ses droits, qu'il a hautement mérité de la religion.

» En formant le souhait qu'aux années écoulées vienne s'ajouter une nouvelle série d'années encore plus joyeusement fécondes en labeurs et en succès, Nous bénissons de grand cœur ses directeurs et ses rédacteurs. »

» Donné au Vatican, le 29 Juin 1910.

» PIE X, Pape. »

On ne dira plus que l'*Osservatore Romano* n'est pas l'organe autorisé — si non officiel — du Vatican.

***

Le Pape a désigné le cardinal Vincent Vannutelli comme légat pontifical pour présider le Congrès eucharistique de Montréal.

Le cardinal-légat sera accompagné de NN. SS. de Croy, curé de la paroisse de Sainte-Waudru à Mons (Belgique), protonotaire apostolique, et Tampieri, camérier honoraire, attaché à la secrétairerie d'Etat, et de M. Healy, camérier de cape et d'épée.

FRANCE. — **Les catholiques et la lutte scolaire.** — Les récentes déclarations faites à la tribune de la Chambre par le Président du Conseil, M. Briand, relativement aux projets du Gouvernement contre l'enseignement chrétien, montrent que les parents catholiques seraient bien naïfs, et bien coupables, s'ils ne continuaient de s'organiser fortement pour défendre leurs droits et ceux de leurs enfants.

A l'assemblée annuelle de la *Société générale d'Education et d'Enseignement*, tenue dernièrement à Paris, sous la présidence de Mgr Amette, M. Gronssau, député du Nord, prononça sur cette question un remarquable discours, dont nous citons quelques passages.

« ...Et maintenant, dit l'éminent jurisconsulte, quelle doit être l'attitude des catholiques ?

» Je connais des hommes très prudents qui n'hésiteraient pas un instant à répondre : « Les catholiques doivent se taire pour ne » pas aggraver les périls ! » (Rires).

» Je constate que tel n'est pas votre sentiment, et nous disons ensemble : se taire, ce serait une lamentable faiblesse, ce serait

Archives diocésain[illegible] Quimper et Léon

un commencement de complicité. Non, les catholiques ne doivent pas se taire, ils doivent se défendre contre les attaques. Non, les catholiques ne doivent pas se taire, ils doivent résister à l'injustice. Non, les catholiques ne doivent pas se taire, ils doivent revendiquer leurs droits, tous leurs droits, toutes leurs libertés (Applaudissements).

» ... Mais, dira-t-on, n'entendez-vous pas des paroles d'apaisement ? Sans doute, seulement l'apaisement n'est que dans les paroles, alors que la persécution reste dans les actes. Pendant que nos religieux et nos religieuses sont en exil, et que les communes catholiques ne peuvent subventionner que les écoles sans Dieu, on voudrait que nous désertions la lutte, que nous acceptions le régime de l'abdication de nos droits et de nos libertés ! Est-ce vraiment un bon moyen de défendre nos intérêts ? Croyez-vous que c'est par le silence et par la soumission que l'on se fait respecter de ses adversaires ?

» Quand les évêques de France, avec une union et une action concertée qui ont rempli les cœurs catholiques de reconnaissance, publièrent leur admirable lettre sur la question scolaire, certains tremblèrent, disant : « Quelle imprudence !... (Rires et applaudissements ironiques). Les sectaires vont en profiter pour supprimer la liberté d'enseignement. »

» Et voilà qu'en dressant la statistique des professions de foi après les élections législatives, on en compte 298 pour la liberté de l'enseignement et 66 seulement pour le monopole de l'Etat. Est-ce à dire que le danger ait disparu ? Je me garde bien de le penser, mais ce que je crois, c'est que le danger n'a pas été aggravé par les évêques, j'estime même qu'il a été diminué !... » (Applaudissements.)

Les instituteurs contre les Evêques. — LAVAL. — Le 30 Juin, le tribunal civil a rendu son jugement dans l'affaire intentée par les Amicales d'instituteurs à Mgr Grellier, évêque de Laval, à propos de la lettre adressée aux fidèles par l'épiscopat français.

Voici le résumé du jugement, dont les « attendus » sont très longs :

« Attendu, dit le jugement, qu'il y a tout lieu d'abord d'examiner si les associations demanderesses sont régulièrement constituées et ont le droit d'ester en justice... ;

« La question doit être résolue par l'affirmative, car le Conseil d'Etat a admis la légalité des associations de fonctionnaires créées pour la défense de leurs intérêts corporatifs, par conséquent droit absolu d'ester en justice.

« Toutefois, il est nécessaire que l'Association demanderesse fasse mention, dans ses statuts, qu'elle est constituée pour la défense des intérêts corporatifs de ses membres. Or, tel n'est pas le cas de l'Amicale des instituteurs de la Mayenne, qui ne précise aucunement cet état de chose dans ses statuts.

« L'Amicale de la Mayenne est donc déboutée de sa demande.

« Quant à la Fédération des Amicales, sa demande est recevable ; mais, attendu, dit le jugement, que les instituteurs ne relèvent que de leurs chefs, et qu'ils ne sont point à la merci d'attaques venant du dehors ; que les chefs des instituteurs jouissent d'une autorité incontestable ; attendu que dans ces conditions il est impossible de prouver l'existence d'un dommage collectif ; d'ailleurs le document attaqué ne visait pas la totalité des instituteurs, mais quelques-uns.

« Donc le tribunal *déboute de leur action la Fédération des Amicales et l'Amicale des instituteurs de la Mayenne, et les condamne aux frais de l'instance.* »

On annonce qu'appel va être relevé de ce jugement.

Restitution d'églises. — Le tribunal de Cholet vient de rendre un jugement important. Il a ordonné de restituer à M. l'abbé Vigneron, curé actuel de Bécon, l'église de la Boutouchère, qui a été construite sous son ministère et donnée ensuite par lui à la Fabrique de cette paroisse. Le séquestre est condamné aux dépens.

ANGLETERRE. — **Consécration de la cathédrale de Westminster.** — La semaine dernière, a été consacrée solennellement, par Mgr Bourne, la superbe cathédrale catholique de Westminster, projetée par le cardinal Wiseman, préparée par le cardinal Manning et bâtie par le cardinal Vaughan, pour affirmer le triomphe de l'Eglise romaine en Angleterre.

Voilà déjà plusieurs années que l'édifice était ouvert au culte et c'est là, on s'en souvient, que furent célébrées, il y a deux ans, les grandioses cérémonies du Congrès eucharistique de Londres. Toute dette grevant l'entreprise étant aujourd'hui éteinte, aucune prescription canonique ne s'oppose plus à la consécration solennelle de la cathédrale.

Depuis la Réforme, remarquent les journaux anglais, aucune église n'a été consacrée en Angleterre selon les anciens rites du cérémonial romain. Aussi les catholiques anglais se préparent-ils avec grande joie à ces fêtes. On assure que les protestants eux-mêmes, surtout les anglicans et les adeptes de la Haute-Eglise, qui sont curieux de toutes les formes de la vie catholique, ont suivi avec grand intérêt ces cérémonies.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Bureaux : 30, rue de Babylone, Paris (VII[e]).

Sommaire du numéro du 5 Juin 1910.

I. Quelques extraits de la figure d'Edouard VII. Bernard VAUGHAN. — II. Le P. Victor Delaporte : l'homme et l'œuvre. Alexandre BROU. — III. Lettres inédites de Lamennais à Ventura. Paul DUDON. — IV. Les deux cités dans la littérature chrétienne. Ferdinand TOURNIER. — V. La correspondance

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Bossuet et de Fénelon (fin). Eugène GRISELLE. — VI. *Le Sillon* et le mouvement démocratique. Pedro DESCOQS. — VII. Quelques guides du voyageur en Grèce et en Orient. Jean CALÈS. — VIII. Bulletin d'histoire de la philosophie. Philosophie ancienne. Paul GENY. — IX. Chronique du mouvement religieux. Yves DE LA BRIÈRE. — X. Revue des Livres.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (VIIIe).

Que penser du « Sillon » ? — Exposé critique par M. CHARLES, rédacteur à la *Croix*. Forte brochure in-12 de XIV-120 pages compactes (Editions des *Questions Actuelles*) Prix : **0 fr. 75.**

C'est d'après les textes eux-mêmes — il en cite ou signale plus de 600 — que l'auteur définit et discute *le Sillon* économique, social, politique, religieux. Son œuvre n'est ni un plaidoyer, ni un réquisitoire, et s'adresse à tous, amis ou adversaires du *Sillon*.

L'Esprit des Œuvres sociales, conférence donnée par M. Louis DURAND au Congrès diocésain de Mende. Une brochure de 32 pages : prix : **0 fr. 10** ; port, **0 fr. 05**. Remises par nombre.

La Notion de Catholicité, par A. de POULPIQUET. 1 vol in-16 de la collection *Science et Religion* (n° 560). — **Prix : 0 fr. 60.** (Librairie Bloud et Cie).

Il est bien certain que l'unité, le nombre des fidèles, l'extension géographique sont des parties intéressantes du concept de catholicité. Mais épuisent-elles tout le contenu de ce concept ? L'auteur du présent opuscule ne le pense pas. Il pense que, en plus de leur aspect de *quantitatif* les éléments qui composent la notion de catholicité ont un aspect *qualitatif* qui les complète, les explique en les rattachant à la cause intime d'où ils procèdent et permet ainsi à la catholicité d'atteindre sa pleine valeur de *note*. Ainsi complétée par cet élément spirituel, la catholicité permet à l'Eglise d'apparaître au monde comme la véritable et vivante incarnation de Jésus-Christ.

A Quimper, librairie J. Salaün.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Au 1er Juillet, la Compagnie d'Orléans a réalisé les améliorations suivantes :

Le train Express du matin de Nantes sur la Bretagne est rétabli comme les étés précédents. Il part de Nantes à 6 h. 15 du matin, de Vannes à 8 h. 42, d'Auray à 9 h. 10 et arrive à Lorient à 9 h. 45, à Quimper à 10 h. 57, à Pont-l'Abbé à 11 h. 49, à Douarnenez à midi 1 et à Landerneau à 1 h. 27 soir.

De nouvelles relations sont établies pendant l'été, c'est-à-dire du 1er Juillet au 14 Octobre inclus, entre la Bretagne et le Centre de la France au moyen de la création d'un train Express de chaque sens entre Tours et Bourges.

A l'aller, le nouvel Express part de Tours à 3 h. 16 soir, et fait suite au train Rapide venant du Croisic qui relève lui-même à Nantes la correspondance du train Express partant de Quimper à 7 h. 41 du matin. A cet effet, une voiture directe de 1re et 2e classes passe à Saint-Pierre-des-Corps du train Rapide dans le nouvel Express, qui arrive à Vierzon à 5 h. 20 soir et à Bourges à 5 h. 59, où il correspond avec le train se dirigeant sur Montluçon et y arrivant à 9 h. 29 soir.

Au retour, le nouvel Express part de Bourges à 9 h. 55 du matin, faisant suite au train venant de Saincaize. A Saint-Pierre-des-Corps où il arrive à midi 16, il correspond avec le train Rapide venant de Paris et arrivant à Nantes à 3 h. 25 soir et à Savenay à 4 h. 21, où il rejoint le train Express arrivant à Quimper à 8 h. 22 soir.

De même qu'à l'aller une voiture directe de 1re et 2e classes passe de l'Express dans le train Rapide à Saint-Pierre-des-Corps.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 15 Juillet 1910. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXXIe Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à N.-D. de Lourdes.

II. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Indulgence de la Portioncule ; Décès.

III. PARTIE NON OFFICIELLE — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Nécrologie ; Avis de services anniversaires ; Fête commémorative du Couronnement de l'Archange saint Michel ; Hanvec ; Ile de Sein ; Saint-Eloy ; Quimper ; Les Bretons de Paris ; Sainte-Anne d'Auray.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Juillet. — 9me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Alexis, confesseur.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, de S. Alexis et de Ste Symphorose et ses sept fils, Martyrs.

Lundi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 19. — S Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S. Ténénan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — Ste Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 23. — S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 24. — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. Cyrille et S. Méthode, Confesseurs.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Folgoët.	du 16 au 18 Juillet.
Plovan	du 19 au 21 —
Laz	du 22 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

† †

XXXIME PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

à N.-D. de Lourdes

26 JUIN-2 JUILLET 1910

« Vierge de Massabielle,
Joyeux nous répétons :
Quand ta voix nous appelle
Rien ne coûte aux Bretons. »

C'est par ce quatrain, emprunté à l'un des beaux cantiques de notre manuel des pèlerins, que le *Journal de la Grotte de Lourdes* annonçait, le 30 Juin, la présence dans la cité de Marie des Bretons du Finistère. Et le journal de la Grotte a raison : les Bretons sont toujours heureux de répondre à l'appel de leur Mère.

Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la joie qui illumine tous les visages, sur les quais de la gare de Landerneau ou de Quimper, peu avant le départ. Les habitués de Lourdes se retrouvent avec bonheur ; les nouveaux venus dans la grande famille des pèlerins sont conquis par cette atmosphère d'aimable charité que l'on ne rencontre nulle part ailleurs. On ne se connaît pas, on ne s'est jamais vu, cependant c'est en amis que l'on s'entr'aide. Ne sommes-nous pas tous les enfants de la Vierge Marie ? Beaucoup de pèlerins, sans doute, ont dû quitter des travaux pressants pour obéir à la voix maternelle qui les appelle à Lourdes ; mais, pendant que les heureux voyageurs prieront devant la Grotte miraculeuse, ceux qui sont restés au logis travailleront double. En route donc, en route avec joie !

« En hent, en hent gant joa, bugale Breiz-Izel. »

On s'enquiert du compartiment assigné à chacun et on applaudit à une heureuse innovation : plusieurs wagons à couloirs font partie du convoi. Les privilégiés qui les occupent en sont extrêmement reconnaissants à M. le Directeur, et nous avons la ferme confiance que, désormais, nos trains de pèlerinage seront exclusivement composés de ces voitures.

Le premier train quitte Quimper à 2 h. 18. Il est bientôt suivi des trois trains formés à Landerneau et qui passent la ville de saint Corentin à 3 h. 42, 5 h. 18 et 6 h. 5. C'est dans ce dernier train que nous prenons place. La locomotive lance un coup de sifflet strident ; les pèlerins et les amis groupés sur le quai échangent un joyeux au revoir ; le quatrième train s'éloigne. Le Finistère, représenté par 2.300 de ses enfants, est allé, pour la trente et unième fois, saluer la Reine du ciel dans

son sanctuaire privilégié de Lourdes. Les invocations retentissent, claires et entraînantes, suivies du cantique du départ, puis, chacun égrène son chapelet en songeant aux grâces qu'il demandera là-bas, à la Mère puissante et bonne qui nous attend.

A 9 heures, nous sommes à Auray. Quelques minutes après, nous saluons sainte Anne. Il fait trop sombre maintenant pour que nous distinguions sa belle statue dorée, qui, du clocher de la basilique, domine le pays des bruyères. Mais sainte Anne nous voit et sourit à ses fidèles Bretons, qui porteront son salut à sa fille bien-aimée. Après le cantique à sainte Anne, nous récitons les prières du soir, et tout rentre dans le silence, chacun s'installe de son mieux pour la nuit.

† †

Lundi, 27 Juin.

Six heures du matin ! Depuis deux heures au moins, le soleil a rougi l'horizon de ses premières lueurs ; les dormeurs les plus opiniâtres s'éveillent en arrivant à la Rochelle. Tout le monde descend, et les amusantes scènes bien connues des vieux pèlerins, se renouvellent. Les fontaines sont assiégées, la toilette sommaire se fait en plein air, tandis que les affamés entourent les tables du buffet, et se font servir, en hâte, café ou chocolat fumant. Puis, en route de nouveau !

Au départ, on nous avait prédit : « Vous serez accablés par la chaleur », et, bravement, nous y étions résignés. Mais la Vierge Marie, sans mettre notre bonne volonté à l'épreuve, nous obtient une température délicieuse. Le soleil a voilé ses rayons, et nous traversons la Gironde et les Landes sans avoir à souffrir de la chaleur ni de la poussière. Nous courons au travers des pins monotones, dont les grandes blessures toutes fraîches laissent couler la résine. Puis, nous voici dans la plaine de Tarbes. Le train roule maintenant sans hâte au milieu d'un pays fertile ; le foin coupé embaume, et les pics neigeux des Pyrénées ne tardent pas à apparaître. C'est une exquise fin de journée.

Enfin, retentit un dernier coup de sifflet. C'est Lourdes !... Trois fois l'invocation : *Regina sine labe originali concepta* jaillit de tous les cœurs.

Il faut maintenant s'assurer d'un gîte. Déjà les pèlerins des premiers trains s'étaient réunis à la Grotte, dans l'après-midi, et M. le chanoine Coat, curé de Saint-Corentin, le vénéré directeur, avait présenté à la Vierge de Lourdes le pèlerinage du Finistère que, pour la 22e fois, il amenait à ses pieds. Nous qui formons l'arrière-garde, nous n'avons pu assister à cette première réunion ; mais malgré les fatigues d'un voyage de vingt-neuf heures, malgré la nuit qui tombe, nous ne voulons pas attendre au lendemain pour nous prosterner devant le rocher béni, et ce n'est qu'après avoir confié à Marie les jours bienheureux que nous allons passer près d'elle, que nous nous décidons à prendre un repos bien gagné.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

‡

Mardi 28.

A cause des fatigues des deux jours précédents, le premier rendez-vous général de nos pèlerins avait été fixé à une heure relativement tardive. La messe devait avoir lieu à la Grotte, à 7 heures. Mais les Bretons ne viennent pas à Lourdes pour dormir ; les jours qu'ils y passent sont trop courts pour en distraire la moindre partie. Aussi, dès 6 heures, on les rencontre partout : au Rosaire, à la Basilique, à la Grotte, où ils se placent derrière les pèlerins de Cahors arrivés la veille, au nombre de 1.500. Leur évêque, Mgr Laurans, est à leur tête, et c'est lui qui célèbre la messe à l'autel de la Grotte.

La vue de Monseigneur de Cahors rappelle plus vivement aux pèlerins du Finistère le sacrifice que le bon Dieu leur a demandé en retenant au pays leur Evêque bien aimé, qu'ils eussent été si heureux de voir et d'entendre à Lourdes. Ils savent que Mgr Duparc a souffert, lui aussi, de ne pouvoir accompagner ses diocésains au sanctuaire de Marie, et qu'il a fallu pour le retenir le douloureux devoir d'assister aux obsèques du bon et saint prélat que fut Mgr Dulong de Rosnay.

A 7 heures précises, les pèlerins de Cahors nous cèdent la place. Aussitôt, se font entendre nos beaux cantiques bretons : *Patrounez douz ar Folgoët ; Deut va Done.* M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, dirige le chant de sa voix claire et puissante, tandis que M. Havas, le fidèle et zélé pèlerin de Lourdes, est à l'harmonium. M. le chanoine Coat monte à l'autel. Durant cette messe et la suivante, célébrée par M. le chanoine Salaün, doyen du Chapitre de Quimper, trois prêtres distribueront sans relâche la sainte communion. Ils seront bien rares les pèlerins de chez nous, si même il s'en trouve, qui ne s'agenouilleront pas chaque jour à la Table Sainte pendant leur séjour à Lourdes.

Dans une pieuse allocution, M. Henry nous invite ensuite à nous établir dans les sentiments d'une foi profonde à la présence de la Vierge Immaculée au milieu de nous. Nous ne la voyons pas comme la voyait Bernardette ; mais elle est vraiment ici. C'est ici qu'elle a fixé sa demeure, elle nous y a donné rendez-vous et nous sommes venus sur sa parole. Pourrait-elle donc ne pas nous attendre? Puisque Marie est au milieu de nous, nous devons la prier avec confiance ; puisqu'elle nous a appelés de si loin, c'est qu'elle nous veut du bien ; et puisque nous avons généreusement répondu à son appel, nous avons droit, un vrai droit, à ses faveurs. Prions donc ardemment pour nous, pour les chers absents, pour nos malades.

La grand'messe est annoncée pour 10 heures ; mais bien avant l'heure fixée, tous les pèlerins sont massés dans l'église du Rosaire. C'est le seul des sanctuaires de Lourdes assez vaste pour contenir nos Bretons. La nef, le transept, le pour-

tour du chœur, tout est rempli. M. Quéinnec, chanoine titulaire, chante la messe, assisté de M. Nédélec, vicaire à Châteaulin, et de M. Moullec, vicaire au Guilvinec.

Après l'Evangile, M. le Directeur du pèlerinage monte en chaire. Il recommande une parfaite assiduité à tous les exercices et met en garde contre cette manie du tourisme, qui, si elle se généralisait, enlèverait à nos pèlerinages tout ce qui en fait le mérite. Regrettons, en passant, que tous les pèlerins n'aient pas tenu compte de ces conseils. M. le Curé de Saint-Corentin rappelle le deuil diocésain qui a retenu notre Evêque vénéré; et fait réciter un *De profundis* pour le repos de l'âme de Mgr Dulong de Rosnay. Il nous invite à faire de notre pèlerinage un acte de foi et de supplication. Ne nous laissons pas illusionner par la réputation de foi et de piété qui est la nôtre. « On » vous dira, chers pèlerins de Quimper, que vous priez avec » ferveur et presque comme des anges. Il est vrai que vous » avez pieusement gardé le dépôt de la foi :

« Notre seul trésor. »

» Mais il est indéniable aussi que nous avons des défauts et » que le mal, parmi nous, fait d'effrayants ravages. Ne vous » laissez donc pas griser par ces éloges, mais priez avec plus » d'assiduité, plus de confiance encore ». Enfin, M. le Directeur indique les intentions multiples que nous devons recommander à Notre-Dame : l'Eglise et ses ministres, ses persécuteurs aussi ; les pécheurs, les enfants dont les âmes sont en si grand péril.

Il est 11 h. 1/2, quand la messe s'achève.

Deux heures ! rendez-vous a été donné devant l'esplanade de la Basilique, et la procession se met en marche. Nos croix brillent, nos belles bannières aux riches couleurs, aux lourdes broderies d'or et d'argent, sont déployées ; le drapeau tricolore flotte, escorté par quatre jeunes Brestois, dans leur coquet costume de gymnastes ; M. Béchu, curé-doyen d'Arzano, préside la procession, qui descend majestueusement la rampe du Rosaire, et se déroule, interminable, justifiant ce mot recueilli au passage : « Des Bretons ! on dirait qu'il en sort de terre » !

Près de notre beau Calvaire, massés autour du rond-point, tous chantent, avec un ensemble parfait et à pleine voix :

« Meulomp, meulomp a vouez huel
Jesuz hag he groaz santel. »

La procession revient ensuite à l'église du Rosaire, où les vêpres vont être chantées. C'est vraiment comme aux grands pardons de chez nous. La vaillante schola recrutée par M. Havas entonne les psaumes, sur les « grands tons », naturellement ; deux chœurs les continuent ; l'un, formé de puissantes voix d'hommes, l'autre, composé de toutes les voix claires des femmes.

Les chants finissent à peine, que M. Pichon, aumônier du

Archives diocésain Quimper et Léon

Lycée de Quimper, vient rappeler aux pèlerins que la Bretagne est le pays privilégié de la Vierge Marie. Si Marie n'a pas craint d'appeler les foules à Lourdes, si loin de chez nous, c'est qu'elle comptait sur ses fidèles Bretons pour accourir au premier rang de ses pèlerins. En retour de ses bienfaits sans nombre qu'elle nous réserve, la Vierge demande que nous l'imitions. Marie a aimé Jésus ; elle l'a défendu contre Hérode ; elle lui est restée fidèle au milieu des abandons et des blasphèmes du Calvaire. Elle veut que nous aussi, nous aimions Jésus en proclamant et défendant ses droits méconnus ; elle veut que nous aimions Jésus vivant au milieu de nous dans son Eglise et dans le sacrement de son amour. Elle nous demande donc d'être les enfants fidèles de l'Eglise persécutée, les habitués de la Table-Sainte, les consolateurs de Jésus-Hostie, ignoré et méprisé.

Il y a à peine une demi-heure que nous avons quitté l'église du Rosaire, que déjà s'organise l'incomparable procession que l'on ne voit qu'à Lourdes, la procession du T. Saint-Sacrement au milieu des malades. Qui donc pourrait l'oublier après l'avoir vue seulement une fois ! Les malades sont chez eux, au pays de Marie. C'est leur domaine, ils sont les privilégiés de la Vierge. Chacun désire adoucir leurs souffrances à force de soins et de délicatesses ; on prie avec eux, on prie pour eux ; des brancardiers dévoués les transportent de l'hôpital à la Grotte et aux piscines avec des précautions touchantes et, chaque soir, pour la procession du Saint-Sacrement, c'est autour d'eux que la foule se range, sur l'esplanade du Rosaire. Les uns, au corps exténué ou tordu, gisent douloureusement sur des brancards ; d'autres, moins éprouvés, peuvent se tenir dans les voitures ou sur les bancs. Et voici que Jésus s'avance au milieu d'eux, dans l'ostensoir d'or. Il est porté aujourd'hui par M. le chanoine Salaün, assisté de M. Picart, curé-doyen de Pont-Croix, et de M. Pichon, aumônier à Quimper. A chaque malade, Jésus s'arrête et bénit, pendant que la foule répète, avec les accents d'une foi ardente, les invocations faites par M. le Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon : « Seigneur, nous croyons en vous ; Seigneur, nous espérons en vous ; Seigneur, nous vous aimons ; Seigneur, celui que vous aimez est malade ; Seigneur, si vous le voulez vous pouvez me guérir ». Et tandis que Jésus passe, on voit ces pauvres visages ravagés par la souffrance s'illuminer de foi, de confiance et aussi d'admirable résignation. Ni ce jour, ni les jours suivants, nous ne serons favorisés de miracles éclatants. Sans doute, que la Vierge bénie les réserve pour augmenter la foi de moins croyants que nous ; nous en sommes cependant un peu attristés.

Pourtant, si nous n'avons pas eu de guérisons caractérisées, plusieurs améliorations se sont produites. Pendant le cours d'une visite à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs, des malades nous ont affirmé éprouver un grand soulagement qui devait encore s'accentuer durant le voyage de retour. Aux portes du Bureau des Constatations, est affiché le procès-verbal d'une guérison obtenue l'année dernière et qui n'avait pas été enregistrée.

« M^me^ Déniaux, de Brest-Recouvrance, a été guérie, le 18 Septembre 1909, d'un ulcère variqueux qui datait de dix-sept ans, qui avait résisté à tous les soins. La cicatrisation de la plaie se produit après le troisième bain de piscine. La malade a repris son travail et n'a plus eu aucune atteinte du mal. »

L'heureuse miraculée est revenue, accompagnée de sa fille, dire à la Vierge puissante toute sa reconnaisance.

La procession du T. Saint-Sacrement ne clôture pas cette journée du ciel et, le soir venu, alors que l'ombre envahit la cîme des montagnes, que le pic du Jer se couronne triomphalement d'une croix de lumière, que la Basilique s'illumine merveilleusement, les rampes du Rosaire nous groupent une fois encore pour la procession aux flambeaux. Mille fois déjà on a voulu la décrire, et mille fois on s'est senti impuissant à en rendre la beauté. Les cierges s'allument sur terre plus vite que les étoiles au ciel ; c'est un fleuve de feu qui descend de la Basilique et gagne le Calvaire des Bretons. Pendant que nos lèvres redisent le récit des apparitions, et que, comme Salaun, le pauvre du Folgoët, nous répétons sans nous lasser : *Ave, Ave, Ave Maria,* la flamme tremblante de nos cierges monte vers notre Mère Immaculée comme une protestation d'amour et une promesse de fidélité. Puis, le fleuve de feu ne forme plus qu'un lac embrasé devant l'esplanade du Rosaire, et le *Credo,* l'admirable *Credo* de Dumont, chanté par ces milliers de voix, s'élève comme la solennelle profession de foi de la Bretagne entière. Cette merveilleuse procession terminera chacune de nos journées, et nous la ferons si belle et si pieuse, si impressionnante, que nous entendrons dire aux habitants de Lourdes : « Aucune procession n'est comparable à celles des Bretons ».

† †

Mercredi 29.

Mercredi matin, nous avons encore le grand bonheur de nous réunir aux pieds de la statue de l'Immaculée, à la Grotte. La messe, célébrée à 6 heures par M. le chanoine Quéinnec, est suivie d'une messe d'action de grâces, dite par M. Pichon. Comme la veille, trois prêtres distribuent sans interruption la Sainte Eucharistie. Quelle ferveur dans ces communions faites sous le regard maternel de Marie ! Quels accents dans ces chants de « chez nous », cantiques français et bretons où nous faisons passer nos âmes ! Il ferait bon prolonger ces heures délicieuses, mais les pèlerins de Cahors, à leur tour, arrivent à la Grotte, et nous devons leur faire place.

C'est encore à l'église du Rosaire que nous nous retrouvons, à 10 heures, pour la grand'messe. M. Gloanec, ancien principal du Collège de Lesneven, officie. M. Le Boëtté, vicaire à

Archives diocésain de Quimper et Léon

Saint-Martin de Brest, et M. Le Berre, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre.

A l'Evangile, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, nous adresse un beau sermon sur les devoirs de l'heure présente. Il prend pour texte cette parole du saint Evangile : *Stabat juxta crucem Jesu Maria mater ejus.* C'est aujourd'hui, dit-il, comme au temps de la Passion, la guerre au Christ ; son ennemi est toujours le même : le démon. La guerre à laquelle nous assistons est manifestement marquée du sceau de Satan. Satan c'est l'esprit du mensonge, et aujourd'hui on attaque l'Evangile, source de la vérité révélée, avec l'Eglise, qui en est la gardienne et l'interprète ; Satan, c'est le désespéré, et aujourd'hui on veut anéantir les espérances éternelles. Satan, enfin, c'est la haine personnifiée, et aujourd'hui c'est la guerre à l'amour, à la charité, cette fleur issue du Christianisme. Que faire en présence de cette guerre ? Notre histoire locale nous montre, dans un épisode connu de la vie de saint Pol de Léon, l'attitude qu'il faut prendre. Pour mettre en fuite le dragon de l'Ile de Batz, le Saint revêt son étole, puis il demande un compagnon pour marcher avec lui contre la bête terrible. Successivement, plusieurs hommes s'offrent à l'accompagner, mais à peine ont-ils entendu les rugissements du monstre, qu'ils reculent effrayés. Un seul, un paysan de Cléder, tient bon. *Stabat.* Et saint Pol Aurélien, secondé par Kergournadec'h, enlace le dragon et le rejette dans l'abîme. Voilà l'exemple qu'il faut suivre. Que le catholique marche uni au prêtre, à l'évêque, comme Kergournadec'h marchait à la suite de saint Pol et, de nouveau, le démon sera vaincu. Mais les hommes ne doivent pas être les seuls à combattre le démon. La femme chrétienne, elle aussi doit, comme la Vierge Marie, se tenir debout. Elle doit combattre, comme l'antique Débora. Elle doit se souvenir qu'elle est de la famille de ces vaillantes qui ont nom : Agathe, Agnès, Cécile, Radegonde, Clotilde, Jeanne d'Arc. Et, dans une vibrante péroraison, il adjure ses auditeurs, au nom de leurs ancêtres si justement renommés pour leur foi, sur la tête de leurs enfants menacés, de faire le serment de ne pas suivre les ennemis de Jésus-Christ, de ne pas se laisser effrayer par les clameurs des impies, et de rester debout, fidèles jusqu'à la mort à leur *Credo.*

Deux heures de l'après-midi. — Cette croix près de laquelle Marie se tenait debout, cette croix que Satan s'efforce avec rage de renverser, nous allons tous ensemble l'adorer, et recueillir ses enseignements, sur le sommet de la montagne qui domine la Basilique. La procession du Chemin de la Croix, présidée par le bon M. Kérisit, recteur de Berrien, se met en marche. L'atmosphère est lourde, l'heure est particulièrement pénible, le chemin de la montagne est escarpé ; aussi, la sueur coule sur bien des visages ; mais on marche quand même, mais on chante

quand même : *Meulomp, meulomp a vouez huel Jesus hag he groaz zantel, Pitié mon Dieu,* etc. Quel est le chrétien qui aurait la pensée de se plaindre des fatigues de cette pénible ascension ? Jésus n'a-t-il pas terriblement souffert en montant au Calvaire chargé de nos crimes ?... Nous admirons au passage les merveilleuses stations déjà achevées. Ces groupes de personnages nombreux, plus grands que nature, d'une expression si parfaite, sont vraiment impressionnants. Les huit premières scènes sont complètement terminées. Au moment où notre procession monte, une équipe d'ouvriers travaille à la neuvième station, celle qui représente la troisième chute du Sauveur sur la voie douloureuse. Nous la considérons avec une attention toute spéciale et avec une légitime fierté. C'est, en effet, un don du diocèse de Quimper et de Léon à Notre-Dame de Lourdes. Nous voici au sommet de la montagne. Sur le point le plus élevé, se dressent trois grandes croix. C'est la douzième station, la mort de Jésus entre les deux larrons. La procession s'arrête ; tous les pèlerins se groupent autour du tertre que dominent les croix et, du haut de ce tertre, M. Stéphan, recteur de Cléden-Cap-Sizun, prend la parole.

D'une voix forte, avec une émotion communicative, il nous parle de la Croix. Sur un autre Calvaire, nous dit-il, les Juifs étaient venus, il y a dix-neuf siècles, pour insulter Jésus. Sur ce Calvaire nous sommes montés pour adorer Jésus. La Croix du Golgotha a été un véritable champ de bataille, et la bataille fut meurtrière. Jésus et le péché ont lutté. Le péché a tué Jésus, mais Jésus lui aussi a triomphé du péché, il a vaincu la mort, et cette victoire par la Croix se renouvelle sans cesse. C'est en prêchant Jésus crucifié que saint Pierre, au sortir du cénacle, opère des conversions innombrables. C'est en arborant le *labarum,* l'étendard de la Croix, que l'empereur Constantin triomphe de ses ennemis. Que la Croix soit donc aussi notre espérance : *O Crux ave, spes unica.* Un seul regard jeté jadis sur le serpent d'airain rendait aux malades la force et la santé. C'est en fixant la Croix et l'adorable Victime qui y est clouée, que nous puiserons la force de vaincre les assauts du démon, que nous résisterons à l'entraînement de nos passions ; c'est en pressant la Croix sur notre poitrine, c'est en la baisant avec amour que nous surmonterons les souffrances et les terreurs de l'agonie, et que nous nous assurerons la mort des élus.

Dès que M. Stéphan a cessé de parler, nous chantons à genoux, à trois reprises, la strophe : *O Crux ave, spes unica.* Puis la procession se remet en marche, pour descendre par le versant opposé de la montagne. On remarque beaucoup, en passant, l'emplacement de la quatorzième station : c'est une grotte naturelle, entre deux immenses rochers appuyés l'un sur l'autre. La descente de la montagne se fait encore au chant des cantiques. Il est 4 heures, quand nous nous retrouvons au point de départ, devant la Basilique.

Archives diocésain Quimper et Léon

Aurons-nous aujourd'hui la procession du Très Saint-Sacrement ? Le temps est bien menaçant, de gros nuages assombrissent le Ciel, la foudre gronde dans le lointain. Pourtant, on se met en marche. Comme la veille, la procession part de la Grotte. Tous les hommes, portant chacun un cierge allumé, marchent devant le clergé, qui lui-même précède immédiatement le dais. C'est aux pèlerins de Cahors qu'appartient, aujourd'hui, la direction de la procession. Leur évêque, Sa Grandeur Mgr Laurans, porte l'ostensoir ; il est assisté de ses vicaires généraux. La procession ne suit pas le parcours complet, mais, une fois encore, Notre Seigneur Jésus-Christ bénit nos pauvres malades, nos infirmes, pendant que la foule proclame sa divinité et le supplie de manifester sa puissance et sa bonté. La cérémonie peut s'achever sans pluie ; mais à peine le Saint-Sacrement est-il entré dans l'église du Rosaire, que la pluie commence. Elle va durer sans interruption jusqu'au lendemain matin. Le soir venu, elle tombe à torrents, les rues sont transformées en ruisseaux, des éclairs viennent embraser magnifiquement les sommets des montagnes, le tonnerre gronde sans discontinuer, les paroles du cantique de Daniel viennent tout naturellement s'offrir à notre pensée : *« Benedicite lux et tenebræ Domino. Benedicite fulgura et nubes Domino. Benedicite montes et colles Domino...* Lumières et ténèbres, bénissez le Seigneur ! Bénissez le Seigneur, éclairs et nuages, bénissez-le, collines et montagnes... » Et pourtant, rien n'arrête nos Bretons ! Nous apercevons là-bas, sur les rampes du Rosaire, un cordon mouvant de lumières ; nous entendons, au milieu des éclats répétés de la foudre : *Ave, ave, ave Maria.* Plusieurs centaines de courageux pèlerins ont tenu à faire la procession aux flambeaux. Vierge Marie, vous n'avez pas pu ne pas être touchée de cette pieuse intrépidité de vos enfants d'Arvor, et vos mains maternelles auront béni vos fidèles Bretons.

† †

Jeudi 30 Juin.

Que le temps passe donc vite, à Lourdes ! Il nous semble que nous venons d'y arriver et demain, hélas ! il faudra prendre le chemin du retour ! Oui, le temps passe vite près de Marie, et c'est bien la pensée de tous les pèlerins qu'expriment ces vers du cantique :

Lourdes, si tu n'es pas le ciel,
Tu nous en fais goûter les charmes.

Ce n'est pas à la Grotte que nous nous réunissons aujourd'hui, pour la messe de communion ; les pèlerins de Cahors, qui vont dans quelques instants s'en retourner chez eux, font leurs adieux à la Vierge de Massabielle. Les Bretons seront seuls, pendant toute cette journée, près de Notre-Dame de Lourdes, et nous ne nous en plaignons pas. Assurément, Marie est assez puissante et assez bonne pour entendre et exaucer les

prières de tous les pèlerins à la fois, mais il nous semble qu'elle nous appartiendra davantage aujourd'hui, et nous nous laissons aller à la douce illusion que Lourdes est devenu un coin de notre chère Bretagne.

C'est donc à l'église du Rosaire que nous assistons à la messe de communion et à la messe d'action de grâces. Elles sont célébrées, à 6 heures et à 6 h. 1/2, par M. Kerloéguen, curé de Guipavas, et par M. Berthou, curé-doyen de Landivisiau. C'est au chant de nos pieux cantiques sur l'Eucharistie que les pèlerins, dans l'ordre le plus parfait, viennent tous s'agenouiller à la Table Sainte. C'est bien le Finistère entier que l'on voit défiler, coiffes légères de Fouesnant et de Bannalec, riches costumes de nos « glaziks » et de nos « bigoudens », sombres vêtements de nos paysans et paysannes du bas Léon, puis voici Saint-Thégonnec, Plougastel-Daoulas, Ouessant, etc. Tous portent sur la poitrine le Sacré-Cœur de Jésus, tous manifestent la même profonde piété.

Nous n'aurons pas de grand'messe aujourd'hui. De 9 heures à 11 heures, nous nous réunirons devant les piscines, pour prier tous ensemble à l'intention de nos chers malades.

Et, tout d'abord, disons notre reconnaissance et notre admiration aux infirmiers et aux infirmières qui, avec un dévouement inlassable, se tiennent chaque jour aux piscines, le matin depuis 9 heures jusqu'à 11 heures, et l'après-midi, à partir de 2 heures jusqu'à 5 heures. Ce n'est pas le délassement et le plaisir qu'ils vont chercher à Lourdes. Ils ne jouiront même pas des belles manifestations que sont nos grand'messes, nos processions. Ils passeront leur journée au service des infirmes, par amour pour Marie. Dès que l'heure est venue d'ouvrir les portes, les dames infirmières, dans les piscines réservées aux femmes, les messieurs infirmiers, dans les piscines réservées aux hommes, s'agenouillent dévotement, invoquant la Vierge de Lourdes pour les pauvres malades, pour la conversion des pécheurs, pour la délivrance des âmes du purgatoire ; puis, après avoir humblement baisé la terre, ils se mettent joyeusement au service de toutes les souffrances et de toutes les infirmités. Ils seront là, sans un moment de répit, déshabillant, baignant, rhabillant les pauvres malades. Ils mettront à nu bien des plaies, ils respireront une atmosphère fétide, ils auront souvent les pieds trempés, et ce sera toujours la même douceur. Ne se sont-ils pas faits les serviteurs et les servantes de la plus douce des mères ? Merci à vous, vaillants infirmiers, vaillantes infirmières ! Chez vous, peut-être, de nombreux serviteurs s'empressent autour de vous. Ici, vous êtes fiers d'être au service de Celle qui s'est dite *la servante du Seigneur*. Marie saura vous récompenser.

Nous sommes donc tous aux piscines au coup de 9 heures. Les prêtres entrent dans l'enceinte réservée aux malades, et la foule des pèlerins se masse contre les grilles. Pendant deux heures, nous prions, nous crions à Marie notre souffrance,

Archives diocésain Quimper et Léon

notre détresse et aussi notre confiance. Les bras en croix, nous demandons le pardon de nos péchés, en chantant le *Parce Domine ;* nous supplions la Mère de Jésus de se montrer notre mère : *monstra te esse matrem*. M. Henry et M. Madec, recteur de Saint-Ségal, l'historien breton de Notre-Dame de Lourdes, que l'on trouve aux piscines du premier jour au dernier, se succèdent pour commenter les mystères du Rosaire et nous suggérer les invocations les plus touchantes. Si l'on prie bien à Lourdes, nulle part on n'y prie mieux qu'aux piscines. Le respect humain n'existe plus. Que de larmes nous voyons couler durant ces deux heures de supplication ! La pluie tombe par moments, mais qui donc y songe ? Jamais nous n'avons mieux senti que l'âme du Breton est pétrie de foi et de surnaturel. Il faut quitter les piscines, tous nos malades ont été baignés. Nous aurions prié des heures encore sans nous lasser.

A 2 heures et demie, nous sommes dans l'église du Rosaire. Les vêpres sont chantées par M. Stéphan, recteur de Cléden-Cap-Sizun, puis M. le Curé de Saint-Corentin monte en chaire. Il nous donne lecture d'une dépêche qu'il vient de recevoir de notre Evêque bien aimé. Monseigneur nous écrit qu'il est de cœur avec nous, qu'il nous bénit, qu'il prie pour nous. Il recommande sa personne et le diocèse à nos prières. Merci, Monseigneur, et soyez assuré que vos enfants ne vous ont pas oublié près de la Vierge Marie.

En vertu d'une délégation spéciale, M. le Directeur nous donne à tous l'indulgence papale, puis il nous parle... du départ. Hélas ! oui, il faudra partir. On aimerait rester à Lourdes, nous dit-il, mais le devoir nous appelle ailleurs. En partant, le cri qui doit jaillir de notre cœur, c'est le *Magnificat*. Nous devons remercier Marie des grâces qu'elle nous a accordées. Ces grâces sont nombreuses, bien au delà de ce que nous pouvons penser. Il y a vraisemblablement parmi nous plusieurs qui devront à ce pèlerinage leur salut éternel. Mais après avoir remercié Marie, il est nécessaire aussi d'emporter de chez elle de généreuses résolutions, et M. le Directeur, avec toute l'autorité que lui donne sa grande expérience, indique ce que doivent être ces résolutions. Aux jeunes gens, il prêche la pureté et l'amour de l'Eucharistie ; aux époux, la généreuse acceptation des charges qu'impose le mariage chrétien ; aux pères et aux mères de famille, la préservation et l'éducation chrétienne des âmes que Dieu leur a confiées. Que tous aient bonne volonté, et que tous aient confiance. Marie sera avec nous. M. le Curé de Saint-Corentin remercie ses confrères, dont le zèle facilite sa tâche de directeur des pèlerinages, et leur demande de conduire de plus en plus nombreux leurs paroissiens aux pieds de la Vierge Immaculée. Il fait une mention spéciale de notre vénérable et toujours vaillant doyen du Chapitre, M. le chanoine Salaün, dont les pèlerinages à Lourdes ne se comptent plus. Puis, s'adressant à Marie, il la supplie de nous prendre tous sur son cœur, de nous

garder, de nous guider. En notre nom à tous, il lui dit non pas *adieu*, mais *au revoir*. *Au revoir* ici, près de la Grotte bénie, s'il plaît à Dieu, et au revoir un jour, au ciel, près de son Fils Jésus.

Après M. le Curé de Saint-Corentin, M. le Supérieur des Chapelains de la Grotte a la bonté de nous adresser, lui aussi, quelques paroles. Il nous remercie et nous félicite de notre piété à Lourdes. Il nous assure que notre pèlerinage comptera parmi les plus beaux de l'année, et nous laisse comme résolution une parole de Bernadette. Quelqu'un lui disait, un jour : « Puisque la dame t'a promis de te rendre heureuse dans l'autre vie, tu devrais prendre tes aises sur cette terre » ; et Bernadette répondit : « La dame m'a promis de me rendre heureuse dans l'autre vie, c'est vrai, mais à une condition : il faut que j'aille droit mon chemin ». Vous aussi, Bretons croyants, allez droit votre chemin et vous serez heureux au ciel.

A la procession du Très Saint-Sacrement, c'est M. le chanoine Coat qui porte l'ostensoir. Il est assisté de M. le Curé de Guipavas et de M. le Curé de Landivisiau. M. Gargadennec, vicaire à la Cathédrale de Quimper, d'une voix vibrante qui électrise la foule, fait les invocations, que nos milliers de voix répètent.

Nous l'avons déjà dit, la Très Sainte Vierge n'a pas demandé cette année à son Fils de miracles éclatants en faveur de ses chers Bretons. Elle leur aura obtenu, nous en sommes convaincu, des grâces infiniment plus précieuses pour les âmes. Mais, cependant, des améliorations incontestables se sont produites. Fidèle aux règles de prudence que l'Eglise ordonne en cette matière, nous nous contenterons d'indiquer deux de ces améliorations :

Catherine Autret, de Bodilis, privée de la parole depuis quatre mois, par suite de paralysie, parle très distinctement ; mais, comme elle a déjà obtenu à Lourdes, en 1907, une amélioration qui ne s'est pas maintenue, le docteur Boissarie refuse de se prononcer ;

Louis Prigent, de Saint-Martin de Brest, âgé de sept ans, avait une carie des os de nature tuberculeuse ; des plaies nombreuses aux mains, à l'avant-bras, au front, étaient en pleine suppuration à son arrivée à Lourdes. Toutes ces plaies se sont cicatrisées, à l'exception de trois, dont l'aspect est beaucoup meilleur.

Le diocèse de Cahors a été favorisé d'une guérison plus complète. Emilie Cros, de Figeac, qui n'avait marché depuis dix ans qu'à l'aide de béquilles, et qui avait la jambe gauche paralysée, a laissé à Lourdes ses béquilles, et marche facilement.

Voici le dernier soir venu. Une fois encore, nous faisons la procession aux flambeaux ; une fois encore, nous chantons notre *Credo*. Demain matin, ce sera le départ. Il faudra être sur pied de bonne heure, car nous ferons tous ensemble une heure

Archives diocésain d Quimper et Léon

d'adoration, de 3 heures à 4 heures. Le repos sera court et, cependant, on s'attarde à la Grotte. Elles sont douces, dans le calme et la fraîcheur du soir, ces dernières heures passées aux pieds de l'Immaculée ! On n'entend que le bruit du Gave avec l'horloge de la Basilique égrenant chaque quart d'heure ; c'est la paix. La prière elle-même s'est faite silencieuse, plus intime. Il semble qu'on se recueille davantage pour parler une fois encore à Marie de ceux qu'on aime. Et, pendant ce temps, la Vierge se fait plus maternelle et plus tendre, et le cœur se serre en pensant que, bientôt, il faudra se soustraire à cette douceur du paradis...

† †

Vendredi 1er Juillet.

Il est 3 heures du matin. L'église du Rosaire est remplie. Nos pèlerins ont été fidèles au rendez-vous. Dans toutes nos paroisses du Finistère, les communions seront nombreuses aujourd'hui, de nombreux adorateurs viendront se prosterner devant le Très Saint-Sacrement, c'est le premier vendredi du mois. C'est au pied du Très Saint-Sacrement que nous passons, nous aussi, la première heure de notre dernier jour à Lourdes. M. l'Aumônier du Lycée de Quimper prêche l'heure sainte. Il excite dans l'âme de ses auditeurs des sentiments de foi profonde et d'amour ardent envers le Dieu de l'Eucharistie, puis il parle de la reconnaissance que nous devons au prisonnier d'amour de nos tabernables, de la confiance avec laquelle nous devons le prier. Il supplie Jésus de nous pardonner nos infidélités passées, de pardonner aux pécheurs, aux sacrilèges, aux impies, aux persécuteurs. Il lui confie, enfin, toutes nos résolutions, pour qu'il nous aide à les garder fidèlement. L'heure sainte passe trop vite, et l'ardeur avec laquelle sont chantés l'*Adoremus*, le *Pater*, le *Parce Domine*, le *Credo* montre bien que les paroles du prédicateur ont trouvé de l'écho dans toutes les âmes.

La grand'messe est ensuite chantée par M. Masson, ancien aumônier des Filles de la Croix, à Lambézellec. Nos pèlerins viennent tous encore s'agenouiller à la Table Sainte, puis, une dernière fois, ils vont se prosterner à la Grotte. Oh ! ces longs regards d'adieu à la Vierge Immaculée ! On voudrait fixer à tout jamais dans sa mémoire les traits de la statue aimée, et les moindres détails de ce rocher béni que l'on baise avec amour.

C'est fini ! c'est le départ. Seuls, les pèlerins du train de Quimper prolongeront de quelques heures encore leur séjour à Lourdes. A 8 heures, ils assisteront, à la Grotte, à deux messes dites successivement par M. le Curé-Doyen de Pont-Croix et par M. le Recteur de Cléden-Cap-Sizun.

Bientôt, nos quatre trains roulent vers la Bretagne, ramenant au pays des genêts d'or les heureux pèlerins, qui puiseront, dans le souvenir des douces heures passées près de Marie, la force « d'aller droit leur chemin », de demeurer fidèles au devoir, fidèles à Dieu, pour chanter Dieu à jamais, dans le ciel, avec Marie.

L. P.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Indulgence de la Portioncule. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 15 Juin 1910 publient un *Motu proprio* concernant l'Indulgence dite de la Portioncule.

A l'occasion du septième centenaire de la fondation des Frères Mineurs, et *pour cette année seulement*, le Pape accorde à tous les Ordinaires la faculté de désigner, dans chaque paroisse de leurs diocèses, une ou plusieurs églises ou oratoires publics ou semi-publics, où les fidèles qui, confessés et communiés, prieront aux intentions du Souverain Pontife, pourront, depuis les vêpres du 1er Août au coucher du soleil du lendemain, gagner, à chaque visite, l'Indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire, comme s'ils visitaient une église des Frères Mineurs.

Aux termes du même *Motu proprio*, les membres des Communautés religieuses pourront gagner cette indulgence en visitant leur chapelle, si le Saint-Sacrement y est conservé.

Cette même Indulgence pourra, si les Ordinaires le jugent à propos, être gagnée le dimanche qui suit le 2 Août, des premières vêpres du samedi au coucher du soleil le dimanche.

Le Saint-Père désire vivement que des prières publiques spéciales soient faites pour lui-même, le clergé et l'Eglise militante.

Après une invocation à saint François d'Assise et le chant des *Litanies des Saints*, ces prières se clôtureront par la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

En conséquence et en vertu des pouvoirs qui Nous sont accordés par Sa Sainteté,

Nous désignons comme lieux où pourront être gagnées ces précieuses indulgences, toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre Diocèse dans lesquelles on conserve le Très Saint-Sacrement.

On pourra transférer *au dimanche 7 Août* la faculté accordée pour le 2 du même mois.

Messieurs les Curés et Recteurs auront soin de rappeler à leurs paroissiens : 1° Que les Indulgences de la Portioncule se gagnent autant de fois qu'on visite l'église ou la chapelle désignée ; 2° qu'elles exigent les conditions ordinaires de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

confession, de la communion et, *à chaque visite,* une prière aux intentions du Souverain Pontife.

Nous engageons MM. les Curés et Recteurs à se conformer aux désirs du Souverain Pontife pour les autres prières et invocations désignées plus haut.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Guillerm, recteur de Saint-Derrien, décédé le 7 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Église et la France.
II. — Les vocations sacerdotales.
III. — L'ordination du 25 Juillet.
IV. — Retraite. — LESNEVEN, retraite française pour les femmes, du *31 Juillet au 6 Août.*

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Guillerm, recteur de Saint-Derrien, décédé subitement le 7 Juillet, dans sa 60e année. Le matin, il avait dit la sainte messe et pris son déjeuner, comme d'habitude ; puis, se disant un peu fatigué, il monta dans sa chambre... Vers 10 heures, on le trouva mort : il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Né à Plouvorn le 28 Janvier 1851, ordonné prêtre le 18 Décembre 1875, M. Guillerm (Olivier) fut d'abord auxiliaire à Trégarvan, ensuite vicaire à Quéménéven (12 Février 1876) puis à Guissény (8 Août 1881). Nommé recteur de Trébabu, le 1er Septembre 1892, il fut transféré, le 9 Février 1898, à Saint-Derrien où, comme dans les autres postes qu'il occupa, on l'aimait pour sa bonté simple et modeste et où sa mort si inopinée a causé une vive et douloureuse émotion.

R. I. P.

Avis de services anniversaires. — I. BANNALEC. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Creignou, mort curé de Bannalec, sera célébré dans cette paroisse le mercredi 20 Juillet, à 10 heures.

II. CLOHARS-CARNOET. — Le jeudi 21 Juillet, à 10 heures, aura lieu, à Clohars-Carnoët, le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Labasque, ancien recteur de cette paroisse.

Fête commémorative du Couronnement de l'Archange saint Michel.

Elle a été vraiment belle, magnifique, la fête célébrée au Mont Saint-Michel, le mardi 5 Juillet, sous la présidence de Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, légat-né du Saint-Siège, assisté de NN. SS. Guérard, évêque de Coutances, et Duparc, évêque de Quimper, devant une assistance de sept mille catholiques réunis pour honorer et prier le glorieux Archange, gardien et protecteur de l'Eglise et de la France.

Malgré le temps, qui s'annonçait peu favorable, le lundi soir, la procession aux flambeaux sur les remparts et dans la Grande-Rue fut suivie par de nombreux pèlerins. D'autres arrivèrent en foule, le lendemain dès la première heure, de Normandie et de Bretagne ; parmi eux on remarquait un groupe de dix-huit Lesneviens avec leur superbe bannière paroissiale.....

A 10 heures, les évêques se rendent processionnellement à l'Esplanade où la messe est célébrée pontificalement par Dom Cabrol, abbé des Bénédictins de Farnborough, remplaçant Mgr Bardel, évêque de Séez, qu'un deuil imprévu empêche de présider le pèlerinage de son diocèse qui compte 1 800 personnes.

Après l'Evangile, Mgr l'Evêque de Quimper prend la parole. Il est écouté religieusement, avidement, on peut le dire ; la pluie tombe pendant quelques minutes, sans que les auditeurs s'en aperçoivent... A un moment donné, spontanément les applaudissements éclatent, aussitôt réprimés par un geste de l'orateur.

Nous sommes heureux de publier intégralement ce beau discours.

« Quis ut Deus ?
» Qui est comme Dieu ? »

EMINENCE,
MONSEIGNEUR,
MON RÉVÉRENDISSIME PÈRE,
MES FRÈRES,

Un Breton, même en Normandie, se croit un peu chez lui, quand il est aux pieds de saint Michel.

Il se rappelle ses aïeux bretonnants arrivant ici en foule, tout le long des siècles, le cœur plein jusqu'aux lèvres de prières et de cantiques, depuis Quimper, Saint-Brieuc, Vannes et Saint-Pol de Léon, à travers la voie traditionnelle de Pontorson, hospitalière aux pèlerins fatigués.

Il a salué en route, sur les humbles monts de granit de sa Bretagne, des chapelles plus humbles encore, d'où l'Archange domine la Province entière et la bénit, comme s'il voulait consoler ceux qui n'ont pas eu l'honneur de posséder dans leurs frontières le mont glorieux de ses apparitions.

Il évoque la mémoire des braves qui mêlèrent leur sang dans des luttes cruellement fraternelles, à la bataille d'Auray, en la fête de saint Michel, — et celle des martyrs de la Révolution, dont saint Michel a reçu les nobles reliques dans son ossuaire de la même Chartreuse d'Auray, — et celle du plus grand filleul et du plus dévot serviteur que saint Michel ait eu en Bretagne, ce Dom Michel Le Nobletz,

Archives diocésain Quimper et Léon

qui, par son apostolat, fortifia la Cornouaille et le Léon d'un nouveau rempart de foi et de vertu.

Et puis, l'âme remplie de si grands souvenirs, il vient, Eminence et Messeigneurs, s'unir à vous pour affirmer au nom de sa province, comme vous-mêmes au nom des autres provinces françaises, la fidélité de la grande Patrie à son céleste Patron, et lui offrir, par la main de l'Evêque breton de Coutances et d'Avranches, l'épée symbolique de la Ligue des Femmes Françaises, bénite par le Cardinal Archevêque de Reims, pour qu'elle proclame, au nom de l'Archange et au nom de la France, les droits de Dieu. *Quis ut Deus ?*

I. — Mes Frères, qui est comme Dieu ? Ce mot est toujours la devise nécessaire de la terre et du ciel. Jamais il n'a été plus à propos de le redire pour affirmer les droits de Dieu sur ce monde. Puisqu'on les lui conteste, nous, ses enfants, qui n'avons ni pouvoir, ni armée, qui avons pour unique richesse notre foi catholique, nous revendiquons pour Dieu ses droits, et nous disons à nos frères, infidèles ou fidèles : « A genoux devant le Père et le Maître ! Il vous a donné la vie. Il vous la conserve. Il a sauvé votre âme. Il a créé votre société et il en est l'unique espoir. Son empire sur vous, il le montre, en se mêlant à tous les événements de votre histoire publique et privée. Vous pouvez le nier. Vos négations ne changeront rien aux réalités de l'histoire. Il les dirige souverainement. Il ordonne ou il permet. Au fond, du mal comme du bien, il sait toujours faire éclore sa gloire et procurer la perfection de vos âmes. A genoux ! Faites-le régner sur tous vos actes. Qui est plus grand, plus saint, plus puissant, qui est plus juste, qui est plus sévère, mais aussi qui est meilleur et plus miséricordieux que Lui ? *Quis ut Deus ?* »

J'appuierai sur cette pensée toute mon allocution, mes Frères. Nous verrons très simplement comment le Prince des Anges a été le chevalier fidèle des droits de Dieu au ciel et sur la terre. L'épée que vous lui donnez n'a pas d'autre sens. Elle ferait sourire, si elle était autre chose qu'un symbole. Mais, comme symbole, elle traduit de la façon la plus expressive la doctrine traditionnelle ; et elle rappelle en même temps qu'il y a une force plus pénétrante que tous les glaives militaires et moins facilement émoussée ou brisée, c'est la force de l'idée chrétienne. Les anges ne combattent qu'avec des idées, avec des vérités, et avec l'amour qui se nourrit de la vérité et qui donne à la vérité tout son élan. Or, il n'y a pas d'idée plus vraie, plus juste et plus digne d'être défendue avec passion que celle des *droits de Dieu.*

Cela surprend d'abord que Dieu prenne sur la terre un champion de ses droits. A quoi bon ? ne saurait-il donc pas les défendre lui-même ? Est-ce que son bras fut jamais raccourci, ou son esprit surmené par le gouvernement des mondes, ou son cœur refroidi à la longue, pour qu'il ne veuille plus s'occuper personnellement de chaque être qu'il a créé ? A-t-il besoin d'auxiliaires ? Non, certes. Mais il veut en avoir pour honorer ses créatures, et pour établir de lui à elles, et des unes aux autres, toute une hiérarchie d'affections et d'influences d'origine divine qui se répercutent depuis le sommet des cieux jusqu'aux extrémités du monde moral et de la nature physique, au service du Père Nous-mêmes, dans le jeu quotidien des forces créées, nous sommes ses délégués pour une part de l'action commune. Mais, bien au-dessus de nous, il emploie les Anges à la direction générale de son œuvre. Il mêle d'une façon mystérieuse leur action à la nôtre. Il s'ingénie à faire naître, de leur volonté toujours sainte et de notre liberté

toujours chancelante, les résultats décrétés pour sa gloire. Dans le tableau confus des faits dont le rôle précis nous échappe souvent, ils font circuler, comme une âme directrice, la volonté de Dieu. Ce dessin très simple des vues de la Providence dans le tissu très compliqué des événements humains nous apparaîtra clairement quand nous verrons l'histoire du haut du ciel.

Après le Christ, le grand ordonnateur de ce travail délicat est saint Michel. Nul n'est l'égal de Dieu. Mais, après Dieu, dans cette fonction particulière, nul n'est l'égal de celui-ci. C'est lui qui crée ce qu'on a appelé la philosophie de l'histoire, en déterminant le sens et le lien religieux des grands faits qui se déroulent ici-bas depuis six mille ans.

Il était tout désigné pour ce rôle. Avant de l'aborder avec des certitudes joyeuses de succès, il avait connu, et les autres bons Anges avec lui, les angoisses d'une épreuve qui dura moins que la nôtre, mais qui fut bien plus poignante. Il s'agissait de savoir si les purs esprits adoreraient ou non le Verbe fait chair entrevu dans un avenir lointain. C'était la question même qui se pose aujourd'hui dans le monde. Elle se posait alors tout au bord des cieux, et parmi ceux qui étaient destinés à en devenir les premiers habitants. Vous vous rappelez la scène tragique. Lucifer se raidit. Il tomba, tête en avant, et dans sa chute vertigineuse des millions d'Anges le suivirent. Saint Michel soumit son esprit à sa foi, dans l'humilité fière de l'amour. « Adorons tous, s'écria-t-il. Qui donc est comme Dieu ? Le Christ, c'est le Verbe. Le Christ, c'est la nature divine unie dans la personne du Verbe à la nature humaine. Il est toujours le Dieu des Anges. » Et les neuf chœurs des Anges fidèles, inclinés dans leur victoire, saluèrent au loin Jésus et sa Croix.

C'est pour être sorti vainqueur de cette épreuve, au cri belliqueux du *Quis ut Deus*, que saint Michel a mérité l'honneur de continuer parmi nous la campagne commencée dans la création invisible. Satan ne désarme pas. Quand on saura dans tous ses détails l'histoire de ce temps-ci, on verra qu'il y a été plus puissant que jamais. Mais aussi on y verra, parant ses coups, déjouant ses manœuvres, entourant la vérité de lumière et assurant dans les plus furieux orages le triomphe des droits de Dieu, le Prince tout puissant Michel, sublime et debout à notre tête.

II. — Je ne vous parlerai plus de ses exploits du ciel. Puisque nous sommes en pleine bataille sur la terre, je l'y fais descendre avec nous. Ce n'est pas de l'histoire rêvée. C'est de l'histoire vraie. Inspirons-nous de ce qu'il a fait pour nous dans le passé et essayons d'en faire sortir des motifs d'espérance et des leçons pour le présent.

En pleine bataille ! ai-je dit. Avec le démon, il y fallait compter Jamais l'Eglise n'a été en paix quoiqu'elle soit l'institution pacifique par excellence. Toute la vie de l'Eglise n'est que la longue histoire de la guerre de Satan contre Dieu. Proscrit du Ciel, il veut proscrire Dieu du monde. Et vraiment, après la chute de l'homme, après la corruption universelle qui nécessite le déluge, après le tableau lamentable des trahisons du peuple de Dieu, après l'aveuglement Juif poussé jusqu'au déicide, dira-t-on que Satan a échoué ? Dira-t on qu'il a été vaincu, quand il a tenu en ses mains le corps du Christ tenté, jeté au tombeau son cadavre, enfoui sa Croix pendant 300 ans sous un temple de Vénus, emprisonné ses apôtres et tué ses martyrs, déchaîné contre l'Eglise les Barbares après les empereurs, les légistes après les bourreaux, les schismatiques après les hérésiarques, déchiré son unité

Archives diocésain de Quimper et Léon

sainte, soustrait au Pontife de Rome des millions d'âmes, et organisé contre l'Eglise franche et loyale du Christ l'église satanique, à la fois cachée et insolente, secrète et audacieuse, qui, d'un bout à l'autre du monde, essaie d'asservir les consciences sous le joug d'un paganisme légal, et croit avoir ébranlé bientôt le trône du divin Crucifié, dans tous les Etats civilisés, sous l'assaut des Loges et des hommes qui se font leurs esclaves ? Est-ce que, en vérité, le grand organisateur de ce combat sans fin n'est pas le vainqueur du duel formidable engagé depuis la naissance de l'humanité ?

On serait tenté de le croire, car il y avait de quoi tuer l'Eglise. Mais quelqu'un veillait ; et ce qui aurait dû la tuer n'a fait que procurer sa gloire et celle de Dieu. Interrogez le Saint dont la statue d'or monte de votre flèche vers le ciel où il règne.

« Eglise de Dieu, je t'ai sauvée.

» J'ai chassé Adam, ton premier fils, sur le chemin de l'exil. Mais je l'ai conduit sur le chemin de la pénitence et du salut. C'était déjà l'Eglise naissante.

» J'ai guidé sur l'Océan du Déluge l'Arche du sauveur Noë.

» J'ai suscité, au milieu des païens d'Egypte, le Moïse qui devrait rendre son peuple à Dieu et à la liberté.

» J'ai habité cette nuée, tantôt obscure, tantôt lumineuse, qui conduisait les Hébreux au désert.

» Celui qui portait les tables de la Loi au Sinaï, c'était moi.

» Celui qui inspirait à Gédéon la tactique des armes lumineuses dans la lutte contre les Madianites, qui brisait les liens des captifs de Babylone, qui, sur un coursier aérien, brandissait un glaive enflammé, pour exhorter à la victoire les soldats de Judas Machabée, c'était moi. »

Et saint Grégoire le Grand vient nous dire, au nom de l'Eglise : c'était lui. Tout ce qui demande une vigueur miraculeuse, saint Michel est envoyé pour l'accomplir : *Quoties miræ virtutis aliquid agitur, Michaël mitti perhibetur.* C'est son ministère propre, afin que le monde voie bien, par son acte comme par son nom, que Dieu seul peut accomplir ce qu'aucun homme ne pourrait faire : *Ut ex ipso actu et nomine detur intelligi, quia nullus potest facere quod facere prævalet Deus.*

C'était lui, lui qui réconfortait le Christ au désert comme à Gethsémani ; lui qui l'adorait au sépulcre et l'annonçait ressuscité ; lui qui, sur les chaînes brisées de saint Pierre, et sur le labarum de Constantin, faisait briller le reflet libérateur de son angélique épée. C'était lui. — Si les Barbares s'arrêtent aux portes de Rome, si la peste qui la dévaste s'apaise brusquement, si les Germains se convertissent à la voix de saint Boniface, si les Sarrasins s'enfuient devant Léon IV, l'Eglise n'hésite pas dans sa reconnaissance : toutes les fois qu'un exploit de ce genre s'accomplit en sa faveur, elle se retourne, elle regarde, et elle fait son acte de foi : « C'est saint Michel », s'écrie-t-elle. Passez des persécutions aux hérésies. Cherchez de siècle en siècle. Allez de ceux où l'on nous égorge par le glaive à ceux où l'on nous étouffe sous l'injustice des lois. Partout où vous voyez surgir un Pape qui résiste, un Evêque qui se laisse tuer, un peuple qui réclame le droit de sa conscience pour le service de son Dieu et qui refuse de se laisser sans protestation traîner aux galères de l'erreur ou de la tyrannie païenne, dans l'effort de ces âmes vaillantes, reconnaissez hardiment saint Michel. C'est lui qui bataille pour Dieu. Il est partout, toujours, l'ennemi du péché public et du péché privé. Vous le lui confessez, après Dieu le Père, après Marie toujours Vierge, *et*

beato Michaeli Archangelo. Aussi, quand le Vatican nous demande, au siècle dernier, un mouvement unanime de prière en faveur de l'Eglise, à qui nous adresse-t-il ? A saint Michel. Il met sur nos lèvres, et sur les vôtres, mes Frères, un appel tout militaire au Prince de l'armée angélique, pour qu'il repousse en enfer les démons qui nous oppriment. *Divina virtute in infernum detrude.*

C'est la prière de l'angoisse en même temps que de l'espérance.

Quel est le peuple qui n'a pas aujourd'hui besoin de faire cette prière ?

Mais quel est surtout le Français qui ne s'y sent pas plus strictement obligé que le fils de toute autre nation catholique ?

Obligé par reconnaissance pour le passé ! Obligé par désolation du présent et pour garder quelque confiance dans l'avenir !

Il n'y a pas de nations nécessaires, et il n'y a pas d'hommes nécessaires. Dieu n'a besoin ni de vos têtes, ni de vos cœurs, fussiez-vous des génies ou des héros.

Mais il y a, par un choix spécial de Dieu, une nation, qui a été entourée de soins providentiels, formée par une éducation plus chaude et plus virile, comblée de privilèges plus nouveaux, parce qu'elle était appelée à des devoirs plus élevés. Elle avait dans ses veines le sang de plusieurs races généreuses. Elle avait dans son âme, avec un mélange de traditions gauloises et d'habitudes romaines, toute l'ardeur des passions barbares. Lentement, malgré des accès de paganisme dans les mœurs, l'âme du peuple et de ses rois s'éclaira, s'adoucit en se fortifiant, passa de la brutalité à l'énergie réfléchie et chevaleresque, et s'imprégna de la moëlle évangélique au point de réaliser sur la terre l'union idéale de la foi, de la bonté et de la force, en montant harmonieusement de Clovis à saint Louis dans la vertu et la victoire, et en fournissant à l'Eglise, même aux plus tristes périodes de son histoire nationale, ses meilleurs apôtres et ses plus grands docteurs, ses hommes d'Etat les plus loyaux et ses soldats les plus fougueux, avec son or, ses sueurs, son sang, et tout ce qui pouvait lui donner, comme à un peuple apôtre et soldat, parmi les fils de l'Eglise de Rome, le droit de primogéniture auquel il ne veut pas renoncer.

Je dis que ce peuple a plus de raisons que d'autres pour parler à l'Archange le langage de la confiance chrétienne : « Tu m'as choisi. Tu m'as mis à l'avant-garde. Je fais donc partie de l'élite de ton armée. Rappelle-toi. Tu as voulu que, seule nation d'Europe au v[e] siècle, je me sois baignée au baptême catholique sans même effleurer l'hérésie Arienne. — Tu as pris possession de mon sol et de mon Océan sur la montagne druidique qui porte aujourd'hui ton nom. — Tu as pris possession de mes étendards. — Vers toi Charlemagne est venu, disant : dans les voiles mystérieux qui t'enveloppent, je te reconnais : tu es le protecteur de mon empire. — A toi Rollon, le farouche roi de la mer, a soumis son épée. — A toi Guillaume, le duc normand cherchant en Angleterre une couronne, a demandé sa victoire. — Et toi, quand ses fils, au nom de sa conquête anglaise, ont prétendu, ingrats et ambitieux, conquérir aussi la France maternelle, pour la domestiquer sous la griffe du léopard, tu n'as pas voulu. Tu as vu la France menacée de devenir plus tard avec ses vainqueurs esclave du protestantisme. Tu n'as pas voulu. Tu as été le bon gardien du mont. Tu as mis en prières ici des générations de moines, des armées innombrables d'enfants, des processions ininterrompues de grands seigneurs et de grands rois. Et tu as veillé ! Tu as subi des sièges de vingt-sept ans, unissant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour défendre ton granit hérissé de remparts, la vigilance des chiens à la vaillance des chevaliers.

» Et à l'autre bout de la Patrie, par-dessus dix provinces, aux marches de Lorraine, tu as fait retentir, dans l'âme virginale de Jeanne d'Arc, l'appel du combat et du martyre. Par elle, tu as chassé l'Anglais. Tu as été le bon gardien de la France. Et la terreur de ton glaive d'Archange a été aussi efficace contre le protestant que contre l'étranger. Tu as bien mérité du pays. On t'a couronné. C'a été un grand jour, nous en célébrons aujourd'hui le souvenir. On t'a couronné bien tard. Mais l'âme française n'a pas attendu le XIXe siècle pour te chanter son hymne de reconnaissance, et elle ne va pas, au XXe siècle, cesser sa prière. C'est l'heure plutôt de la redoubler. Pourquoi nous gardais-tu avec un soin si jaloux ! Tu pensais : voilà des soldats comme il en faut pour le service de Dieu. — Ah ! nous avons dû mal faire le service commandé. L'ennemi est dans nos murs. La défense est désemparée. Nous avons les bras liés. Nous avons le cœur sans courage. Nous avons l'esprit sans lumière. Sommes-nous frappés de déchéance irrémédiable ? Ou pouvons-nous encore espérer et agir ? Ta protection, si nous la demandons bien, si nous l'acceptons bien, sera-t-elle pour nous aussi efficace que dans le fier passé dont nous ne sommes peut-être plus dignes ! »

III. — Pourquoi non, mes Frères ?

L'Eglise est persécutée au lieu d'être triomphante. Est-ce une raison pour que son céleste Patron l'abandonne ? Nous ne voyons plus la main de saint Michel apparaître extérieurement dans notre histoire française. Est-ce une preuve de son inertie et de notre condamnation ?

Ecoutez bien.

L'Archange agit d'une façon éclatante et solennelle dans certains grands faits de l'histoire. Il intervient alors, selon le mot de saint Grégoire, pour bien montrer que Dieu seul était capable d'un pareil exploit. *Quoties miræ virtutis aliquid agitur*. Mais il faut autant de force merveilleuse pour agir d'un mouvement invisible, régulier, profond, sur l'âme d'un peuple, dans les périodes obscures ou tourmentées de sa vie, que pour frapper les grands coups qui émeuvent bruyamment le monde. *Miræ virtutis !* Il en a fallu de l'action, savante, intime, constante dans les âmes, à toutes les heures humiliantes et douloureuses où l'humanité a paru échapper au gouvernement de Dieu, avant comme après Notre Seigneur Jésus-Christ, pour que l'Eglise d'Israël et l'Eglise catholique, à travers les colères des tyrans et les faiblesses des sujets, à travers les voyages dans le désert et les captivités de Babylone, à travers les catacombes romaines et les invasions barbares, à travers les fureurs hérétiques, les relâchements catholiques, les siècles d'indifférence et les passions contraires des classes sociales armées pour des guerres inexpiables, soient demeurées vivantes, actives, confiantes dans l'avenir, indépendantes des pouvoirs humains, et capables, sous la tempête et dans leur sang, de continuer leur apostolat et la défense des droits de Dieu et des droits des âmes qui veulent l'aimer et le servir. Saint Michel a accompli cette mission invisible, comme il avait accompli la mission visible dont je vous ai retracé à grands traits les étapes. L'œuvre humble et pénétrante, qui a échappé au regard des historiens inattentifs, mais qui a assuré la vie de l'Eglise obscure ou persécutée, n'est pas moins glorieuse que l'autre.

C'est une œuvre de ce genre, semble-t-il, que saint Michel est en train d'accomplir encore, non seulement pour l'Eglise qui n'eut jamais

rien à craindre des entreprises humaines, mais pour notre chère et malheureuse France.

On dit que la vocation française et la protection spéciale qui nous était due à cause d'elle vont prendre fin en même temps. Depuis quatre siècles déjà, la politique, avant de devenir ouvertement païenne, a cessé d'être franchement chrétienne. Sous prétexte de mieux garder leurs intérêts humains, les chefs d'Etat ont ordinairement sacrifié les intérêts de Dieu. Dans cette confusion, qui de jour en jour s'aggrave, le bras de l'Archange n'a pu, par suite de la mauvaise volonté humaine, que s'attacher à ralentir les progrès du mal, guérir les consciences atteintes, ranimer le zèle languissant, et exercer les catholiques, au milieu des difficultés bientôt devenues des persécutions, à garder tout leur courage, à supporter noblement leur malheur, à préparer, par leur constance et leur esprit de foi, l'avenir meilleur.

Les heures consolantes n'ont pas manqué pourtant dans la période d'orages quatre fois séculaire. — depuis les grandeurs un peu mêlées du XVIIe siècle chrétien jusqu'aux gloires réparatrices du XVIIIe siècle finissant dans l'auréole des victimes de l'échafaud et des héros de la sublime bataille vendéenne et bretonne, — depuis la renaissance catholique au XIXe siècle, jusqu'aux coups d'épée des volontaires de la France dans les guerres de l'indépendance pontificale, et jusqu'à ce spectacle d'union filiale donné au monde par le clergé et le peuple fidèle sous la main du Pape saintement régnant, à l'heure de la Séparation, qui hélas ! était une apostasie d'Etat, mais qui, je l'espère, ne sera jamais une apostasie de peuple.

L'Archange a rempli sa mission avec le même soin pendant ces siècles d'incertitude et d'agitation. Il a sauvé ce qui pouvait être sauvé.

Et maintenant ? Ah ! maintenant tout est possible, — possibles certainement les suprêmes défaillances, — mais possibles aussi, possibles surtout, nous y comptons bien, les résurrections souhaitées, possibles dans le déluge l'arche libératrice, et la nuée dans le désert, et les retours de fortune providentiels pour notre foi et pour notre pays, possible la rupture des chaînes de Pierre, et l'ascension lente de la Croix à la cime des sociétés rebaptisées. A ce possible, quel qu'il doive être, l'Archange donnera son coup d'aile, et l'inspiration de sa pensée, et l'énergie de son amour pour Dieu et pour nous. Mais ce possible, n'en doutez pas, demeure lointain.

Le présent immédiat, auquel l'Archange se dévoue, est un présent, non pas triste ni découragé, mais austère, pénible, chaque jour plus inquiétant. Il faut le voir sans illusion. Je ne sais pas comment l'Archange y travaille, comment il éveille, instruit et dirige les âmes en vue de la persévérance des croyants dans le bien et du relèvement du peuple qui ne croit plus. Il a ses méthodes, que nous ne connaissons pas bien, et qui pourtant s'accorderont avec les nôtres pour ménager le résultat final.

Ce que nous savons de science certaine, parce que la Sainte Ecriture interprétée par la prière de l'Eglise nous le dit, c'est qu'il est un des maîtres du Paradis, où nous allons, *Præpositus Paradisi ;* c'est qu'il doit venir au secours du peuple de Dieu : *Veni in adjutorium populo Dei ;* c'est qu'il est chargé de parler aux âmes en son nom, *Dei nuntius pro animabus justis ;* c'est qu'il porte au ciel l'encens de nos repentirs et de nos prières, *data sunt ei incensa multa ut adoleret ea ante altare aureum ;* c'est qu'il prend part victorieusement à nos batailles contre le démon, *pugnavit cum eo et fecit victoriam ;* c'est qu'il a

Archives diocésain de Quimper et Léon

mission de recevoir nos âmes pour les présenter au juge du combat, *principem super omnes animas suscipiendas.*

A vrai dire, par les paroles de Dieu et de l'Eglise, je ne sais rien de plus sur son plan de campagne. Mais, par la devise de l'Archange, je sais tout ce que nous avons besoin de savoir. Elle nous apprend, non pas le secret de ce qu'il fera, mais la règle précise de ce que nous devons faire nous-mêmes.

Croyez-vous, mes Frères, qu'il puisse y avoir pratiquement quelque obscurité ou quelque hésitation dans la ligne de conduite catholique ?

Quis ut Deus ! Ce mot d'ordre dit tout. Il commence par nous rappeler que, dans les événements actuels, il faut penser un peu moins à nous et un peu plus à Dieu. Nous nous plaignons, comme si les coups nous étaient destinés. Supposez-vous vraiment que la guerre présente est dirigée contre nous ? Détrompez-vous. Elle vise notre Dieu. C'est pourquoi nous ne devons pas perdre notre temps à nous lamenter des coups reçus. Nous y perdrions toute énergie. C'est Dieu qu'il faudrait plaindre, s'il courait quelque risque. Mais qui donc est comme Dieu ? Notre premier devoir est d'avoir toujours confiance en lui, de proclamer loyalement ses droits comme le fit l'Archange, et de les défendre de tout notre pouvoir.

Quis ut Deus ! Cette simple parole suffit à rassembler en armée compacte, autour de leur chef aussi jeune qu'eux, tous les Anges humbles et croyants. La concentration catholique se fera, d'après le même principe, au nom de Dieu seul. Notre cœur est grand, notre esprit large. Nous n'oublions aucun des vrais intérêts de la France. Nous ne reconnaissons comme adversaires irréconciliables que les ennemis déclarés de Dieu. Nous acceptons comme amis tous ceux qui respectent ses droits. Mais, pour l'action, nous entendons nous grouper sur le terrain nettement catholique, et sous l'étendard du Christ Jésus, *Sub uno vexillo Christi Jesu.*

Quis ut Deus ! Nous devons garder dans son intégrité la doctrine de Dieu, ne pas la laisser dénaturer par des systèmes hasardés ou faux, ne pas la voiler sous des atténuations indignes de notre baptême, ne pas la passer sous silence, sous prétexte qu'elle pourrait froisser ou déplaire, ne pas permettre qu'on l'attaque dans l'âme des enfants que la Providence nous a donnés.

Quis ut Deus ! Dieu a son représentant ici-bas. C'est le Pontife du Vatican. Nous devons obéir à ses ordres, et suivre ses conseils, et accepter toutes ses directions. Elles sont l'écho de celles que le grand Archange donnait à ses frères les Anges.

Que ce mot d'ordre, qui devrait être celui de tous les peuples, redevienne peu à peu, par notre prière et notre action, celui de la France. Le Saint bien aimé qui n'a pas cessé de présider à ses destinées, même en nos temps troublés, lui rapprendra à connaître, à aimer, à servir Dieu, et à poursuivre ainsi dans le monde son histoire de fidélité et de courage, comme il convient à la nation qui est toujours la Fille ainée de l'Eglise.

La messe se continue. Toute l'assistance chante un impressionnant *Credo*. L'office terminé, M. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère, vient remettre à Mgr l'Evêque de Coutances, au nom des « femmes françaises », un glaive d'une grande richesse dont Mgr Duparc a expliqué la signification. Son Em. le Cardinal-Archevêque de Reims bénit l'épée symbolique qui est ensuite por-

tée, sur un coussin de velours rouge frangé d'or, sur l'autel de Saint-Michel, dans l'église paroissiale...

Daigne le grand Archange s'en servir au milieu de nous pour la défense des droits de son Maître, comme le lui a demandé, dans une belle prière, Mme la comtesse de Cuverville, au nom de la Ligue des Femmes Françaises et des catholiques de France !

HANVEC. — **Mission et fête patronale** (1). — Le dimanche 3 Juillet avait lieu le « Pardon » de Hanvec, qui a revêtu, cette année, un éclat extraordinaire et un cachet tout religieux. C'est qu'en effet, outre la solennité de la fête patronale, il y avait, différée jusqu'à ce jour, la procession servant de clôture à la Mission qui vient d'être donnée dans la paroisse, du 5 au 19 Juin.

A cette occasion, l'église avait été splendidement décorée dès avant le grand Pardon de Rumengol, et les pèlerins du Léon, visitant au passage l'église de la mère paroisse, avant de se rendre à la chapelle de Rumengol, qui en dépendait autrefois, s'écriaient dans leur étonnement : « *Ne gave ket d'eomp e vije guelet ilizou fichet ken kaër e Kerne ; n'ouzomp dare ha kavet a vije tud d'ober kementse en hor parrezion a Leon...* » ! Tout ce travail était dû au talent et au dévouement de personnes de la paroisse. Les enfants du catéchisme, aidés de leurs petits frères et sœurs, avaient été cueillir des feuilles de houx et, le jour de l'examen, tous avaient tressé avec amour d'interminables guirlandes pour orner la maison du petit Jésus qu'ils allaient bientôt recevoir dans leurs cœurs. Et les milliers de fleurs, aux formes et aux couleurs variées, qui ornaient ces guirlandes, avaient été façonnées par les mains délicates de jeunes filles, formées autrefois par les religieuses. Et toutes ces guirlandes disposées en festons gracieux le long des murs, encadrant des suspensions à chaque travée, avec les guirlandes en papier ou en mousseline qui se croisaient harmonieusement le long de la nef, relevées au milieu par de charmantes suspensions de houx, de mousseline ou même de moëlle de jonc, tout cela offrait aux regards de ceux qui entraient dans l'église un spectacle ravissant.....

Entre temps, un tract avait été distribué dans toutes les familles de la paroisse pour inviter les fidèles à la Mission : *Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra*, et pour leur donner l'horaire des exercices. En même temps, une quête était faite pour avoir, comme souvenir de Mission, deux statues : celle de saint Michel et celle de Jeanne d'Arc. De plus, les paroissiens, répondant avec empressement à l'appel de leur pasteur, vinrent en foule, pendant huit jours, sous la direction du cantonnier communal, refaire et orner toutes les allées du cimetière. Enfin, la municipalité s'était fait un honneur de reconstruire, à cette occa-

(1) Cet article nous est parvenu trop tard pour paraître dans le numéro de la semaine dernière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sion, le mur qui entoure l'église. Tant de bonne volonté ne pouvait qu'attirer les bénédictions de Dieu sur la Mission qui allait s'ouvrir.

La première semaine (du 29 Mai au 3 Juin) est consacrée à la retraite des enfants, durant laquelle M. Hémery a su si bien intéresser ses auditeurs par l'explication des tableaux.

Du 5 au 12, première semaine de la Mission proprement dite, présidée par M. Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. 500 personnes seulement en suivirent les exercices ; mais les missionnaires avaient si bien travaillé et remué les cœurs que, la semaine suivante, l'immense église de Hanvec était comble et, le samedi, 1 000 personnes se pressaient à la Sainte Table. M. Berthou, curé de Carhaix, président de la Mission, annonça alors que les statues de saint Michel et de Jeanne d'Arc seraient solennellement bénites et portées en procession, le jour du pardon. C'est cette fête qui vient d'avoir lieu.

Le temps fut très favorable : très beau le matin, pour laisser venir en foule les fidèles de la paroisse et des paroisses voisines, avec des averses fréquentes jusqu'aux vêpres, pour retenir chez eux les curieux qui ne viennent que pour s'amuser et troubler le recueillement de nos Pardons. D'ailleurs, cette année, tous les jeux, toutes les attractions de la fête civile ont été ajournés.

Après la bénédiction des statues, à la grand'messe chantée par M. le Curé du Faou, M. Gadon, recteur de Lopérec, a donné un éloquent panégyrique de Jeanne d'Arc, qui a réveillé dans les cœurs la foi et le patriotisme.

Aux vêpres, l'église était entièrement remplie d'une foule pieuse et recueillie, qui a chanté avec enthousiasme les cantiques de Jeanne d'Arc et de saint Michel, emballée par la musique entraînante de M. Jézéquel. Comme par une faveur spéciale du ciel, la pluie cessa de tomber tout juste le temps nécessaire pour permettre à la procession d'accomplir son parcours habituel. Les deux statues si belles, fournies par la maison Rouillard, portées par deux groupes de 24 personnes, excitaient l'admiration : tous les yeux semblaient fixés sur celle de Jeanne d'Arc surtout. Sans doute, les deux bienheureux auront agréé les honneurs qui leur ont été rendus, et sauront attirer les grâces de Dieu sur la paroisse qui s'est mise sous leur protection.

Un témoin.

Ile de Sein. — **Visite pastorale et Confirmation.** — Vendredi 8 Juillet, avait lieu la Confirmation à l'Ile de Sein. Un bateau de la Cie Chevillotte, retenu pour la traversée du Raz, devait se rendre à Douarnenez prendre Mgr l'Evêque et sa suite.

Le choix du port nous a valu une soirée des plus intéressantes, au patronage : les jeunes gens jouaient « les Oberlé », à l'occasion de la fête de M. le Curé. Malgré les fatigues des journées précédentes, Monseigneur accepta de présider la séance et, dans une vibrante allocution, après avoir décerné aux acteurs, aux musiciens et à leur infatigable directeur des éloges mérités, accentua

la leçon de patriotisme contenue dans la pièce en montrant comment la foi affine et développe l'amour de la patrie.

Vendredi matin, à 7 heures, le *Cotentin* quittait la jetée, encombrée d'une foule bienveillante accourue pour assister au départ. Monseigneur était accompagné d'une vingtaine de prêtres, dont M. le vicaire général Cogneau et M. le Curé de Douarnenez, et en outre de quelques personnes désireuses de voir l'Ile et d'assister à une belle fête.

La traversée s'annonçait bonne et le fut réellement. On eut tout le loisir d'admirer les collines, vertes d'un côté, sauvages de l'autre, enserrant cette magnifique baie, qui, aux beaux jours, fait penser à celle de Naples. On saluait encore par un cantique, la Vierge de la pointe du Raz, quand deux élégants bateaux, débouchant de la baie des Trépassés, accourent bondissant, toutes voiles dehors, et les mâts ornés de pavillons. Aux saluts accompagnés de hourrahs Monseigneur répond par une lente bénédiction dans laquelle passe un peu de sa reconnaissance.

Le *Cotentin* poursuit sa course, passant à égale distance des phares de la Vieille et du Thévennec, tandis que, tout en face, émerge le phare de Sein et se dessinent à fleur d'eau les contours de l'Ile semblable à un long bateau lourdement chargé. En même temps, se multipliaient et se rapprochaient des voiles pavoisées volant sur l'eau à notre rencontre, et jusqu'au port ce fut un magnifique spectacle que ce cortège de bateaux auxquels s'était joint le canot de sauvetage avec son équipage au grand complet et en grande tenue de sortie...

Sur la cale, se pressait toute la population demeurée dans l'Ile : marins au visage bronzé, femmes à la coiffe endeuillée, mais combien gracieuse, confirmands en beau costume de fête. Une joie intense éclaire tous ces visages et manifeste le bonheur de recevoir la visite si longtemps attendue — huit ans jour pour jour — de leur Evêque qui passe attendri, les bénissant paternellement...

La procession s'organisa au presbytère et, au chant de l'*Ave maris stella*, se rendit à l'église belle et spacieuse, décorée simplement, mais avec goût. Aussitôt, la cérémonie commença. L'assistance ne pouvait guère être plus nombreuse ni plus recueillie ; le chant du *Libera* et des cantiques, comme celui de l'*Angelus*, à la fin, fut remarquable de piété et de grâce.

Avant la Confirmation, Monseigneur monta en chaire et rappela fortement à ces chrétiens, dont il loua la foi solide, les grands préceptes de religion, exhortant notamment les parents à bien instruire leurs enfants des vérités religieuses, afin de les fortifier contre l'enseignement officiel neutre (?) et à leur donner l'exemple des pratiques catholiques ; il insista sur le respect, la confiance et l'affection qu'ils doivent avoir pour leurs prêtres, dont le zèle et le dévouement sont si grands ; et ici le souvenir du dernier recteur s'imposait, de M. Le Borgne, contraint par la maladie d'abandonner une paroisse à laquelle il s'était si profondément attaché. Monseigneur rappelle en quelques mots l'œuvre féconde de son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ministère de douze années, entre autres choses cette église si coquette, élevée grâce à son ardeur, *virtute Dei et sudore plebis*, avec l'aide de Dieu, et à la sueur du peuple, car les pierres de l'édifice ont été amenées là une à une par les paroissiens dévoués.

A la sortie, toutes les mères de famille se pressèrent autour de l'Evêque, afin qu'il bénisse les nombreux et charmants enfants qui se serraient contre elles. Il fallut aussitôt songer au départ et faire ses adieux. Du haut d'un petit monticule de cailloux amoncelés autour des deux menhirs de l'île, Monseigneur acheva de donner ses avis, recommandant surtout la dévotion au patron de la paroisse, saint Guénolé et à nos saints bretons, dont la protection obtiendra que l'Ile de Sein soit vraiment l'île des Saints... Volontiers, la causerie se serait prolongée, mais l'heure pressait ; la foule recueillie tomba à genoux pour recevoir la bénédiction de Monseigneur, qu'elle acclama ensuite longuement tandis qu'il s'éloignait vers le bourg pour conférer le sacrement à deux malades.

Au presbytère, devenu trop petit pour contenir ses hôtes, le séjour ne fut pas long. On eut de la peine à fendre la foule pressée sur la cale, et déjà l'on voyait s'éloigner les bateaux qui voulaient faire escorte.

Le spectacle fut encore plus beau au départ qu'à l'arrivée ; accrochée aux rochers de la côte sur lesquels elle s'était portée en masse afin de nous suivre plus longtemps, la population acclamait et saluait l'Evêque, qui les bénit une dernière fois ; puis commença la course au milieu de la flottille qui nous faisait cortège et dont les bateaux, soulevés par une forte brise, nous suivirent le plus longtemps possible ; au delà de la pointe, on les voyait encore, courbés sur l'eau à chavirer, s'acharnant à notre suite, et manifestant ainsi leur attachement et leur reconnaissance. Les régates les plus animées n'offrent rien de comparable.

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette fête grandiose, en conserveront un souvenir ému ; quant aux îliens, puissent-ils mettre à profit les leçons et les grâces qu'ils ont reçues et que leur Evêque est bien décidé à ne plus les laisser attendre un si long temps...

X...

Saint-Eloy. — **Adoration paroissiale.** — Les paroissiens de Saint-Eloy, sauf quelques rares exceptions, ont suivi, avec une foi ardente, les exercices de l'Adoration qui leur a été prêchée, du 26 Juin au 3 Juillet, par MM. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, Moal, recteur de Hanvec, Gargadennec, vicaire à Sizun.

L'église était décorée, avec un goût parfait, de drapeaux aux trois couleurs, de bannières et d'oriflammes qu'encadraient des guirlandes de verdure et de fleurs... Du haut du ciel, le bon saint Eloy devait sourire : vrai, il y avait de la joie dans son église, de la joie dans l'air, dans son petit bourg, de la joie légère et d'essence délicate, de la joie chrétienne. Il y avait de la joie dans les cœurs, et un vieux montagnard la traduisait dans ces paroles, à

l'un des missionnaires : « *Kaër eo an traou ganeoc'h ; biskoaz, em buez, ne meuz guelet kement all ; an aotrou Persoun ha c'hui a lakaïo ac'hanomp da veza sœnt.* »

L'attitude recueillie des chrétiens de Saint-Eloy, pendant toute l'Adoration, montrait qu'ils prenaient les moyens pour devenir des saints. C'était, en effet, un charmant tableau, consolant pour le zélé recteur, encourageant pour les missionnaires qui mettaient toute leur âme à prêcher Jésus-Hostie, de voir « ce bon petit peuple de la Montagne » prier, chanter et prêter une oreille attentive aux différentes instructions... Ils priaient, en montant la garde auprès de Jésus qui n'a cessé de les bénir. Et comme leur prière était belle et touchante, surtout pendant l'Heure Sainte ! N'était-ce pas, en effet, la prière d'humbles travailleurs des champs, les amis du divin Maître ? Ils chantaient. C'était, pendant toute la semaine, « un vrai chœur de Montagnards ». Aussi la parole divine, tombant des lèvres des missionnaires, trouvait-elle des âmes bien préparées.

Une grande épreuve était réservée à l'excellent recteur de la paroisse, au milieu des joies de la Mission : le bon Dieu a jugé que l'heure était favorable pour la grande leçon de résignation chrétienne, en envoyant la mort ravir à M. Lazare et à sa digne sœur leur père bien-aimé, qui vivait avec eux au presbytère de Saint-Eloy... Les missionnaires ont assisté à la suprême agonie du vénérable vieillard, prenant part à la douleur de ses enfants et priant avec eux pour leur cher disparu...

En frappant le vénérable M. Lazare pendant la Mission, la mort invitait les paroissiens de Saint Eloy à mieux faire, à mieux prier, à accroître sans cesse leur valeur d'âme... Fortifiés dans la foi par les grâces que Jésus a répandues sur eux pendant les jours bénis de la Mission, qu'ils persévèrent dans son amour, qu'ils continuent à être dociles à la voix de leur dévoué recteur, qu'ils prient pour le repos de l'âme de son père bien-aimé.

Y.....

Quimper. — **Au Patronage Saint-Joseph.** — Dimanche dernier, à 4 heures, avait lieu la fête annuelle donnée par la société de gymnastique du Patronage, la « Phalange d'Arvor ».

Le programme, varié et toujours nouveau, comprenait des mouvements d'ensemble — quelques-uns avec chants ou accompagnement de musique —, des exercices aux barres fixes, sauts divers, pyramides, assauts de boxe, de canne ou d'escrime et, pour terminer, une grande pantomime militaire : la prise d'une redoute. Le tout a été parfaitement exécuté par les gymnastes, petits et grands, sous la direction de leur habile et dévoué professeur, M. Vilet. Aussi l'assistance très nombreuse — environ 2.000 personnes — les a vivement applaudis, ainsi que l'excellente musique de Kerfeunteun, qui prêtait son concours à la fête et qui a grandement contribué à en relever l'éclat.

M. le chanoine Cogneau, vicaire général, qui présidait, entouré

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de nombreux ecclésiastiques, a chaleureusement remercié les organisateurs de cette réunion intéressante, et félicité les gymnastes avec leur maître et le zélé directeur du patronage. Les exercices physiques, si en honneur aujourd'hui, sont une chose excellente ; mais en travaillant à assouplir les membres, il faut s'appliquer à la formation morale et chrétienne, en observant la discipline du cœur et de la volonté. Former des âmes saines dans des corps robustes, c'est ce que l'on fait à la « Phalange d'Arvor » et c'est ce qui doit assurer à cette œuvre, si vivante et si utile, la sympathie constante et l'appui généreux des catholiques.

— **Succès scolaires.** — Nous sommes heureux d'annoncer dès aujourd'hui les brillants succès que viennent d'obtenir les élèves de nos deux établissements ecclésiastiques de Quimper aux examens du baccalauréat.

L'Institution Saint-Vincent, sur 3 élèves présentés en Première, a 3 admissibles. Nous ne connaissons pas encore les résultats pour la Philosophie.

L'Ecole Saint-Yves présentait 17 élèves pour les différentes sections : 14 ont été déclarés admissibles. Voici les noms des heureux candidats :

1re Partie. — Latin-Grec (A) : 6 élèves présentés, 6 reçus : MM. d'Amphernet, E. Béziers La Fosse, Morvézen, Queinnec, Sergent, Le Quer. Latin-Sciences (C) : 1 élève présenté, 1 reçu : M. Goubin. Sciences-Langues (D) : 3 élèves présentés, 1 reçu : M. Sauvage.

2e Partie. — Philosophie : 2 élèves présentés, 2 reçus : MM. L. Béziers La Fosse, Le Doaré. Mathématiques : 4 élèves présentés, 4 reçus : MM. Auffret, Clorennec, Coquerelle, Masson.

Les examens oraux n'ont pas encore eu lieu ; nous en donnerons ultérieurement le résultat.

Les Bretons de Paris. — La société « La Bretagne », œuvre pour les Bretons de Paris, organise un grand pèlerinage à Sainte-Anne de Paris (rue de Tolbiac), pour le dimanche 24 Juillet :

A 7 heures, messe célébrée par M. l'abbé Kervennic ; le soir, à 2 h. 1/2, vêpres et procession présidées par M. le chanoine de la Guibourgère ; sermon par M. l'abbé Le Gonidec, aumônier des Sœurs de la Croix. Après la cérémonie à l'église, réunion dans la crypte, séance de cinématographe, distribution de bouquets de bruyère.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — **10e Pèlerinage du Tiers-Ordre de Saint-François, à Sainte-Anne,** *les 23 et 24 Juillet.*

SAMEDI 23 : Ouverture à *8 heures du soir* ; procession aux flambeaux, suivie de l'Adoration nocturne.

DIMANCHE 24 : Procession à la *Scala*, à 8 heures ; messe du pèlerinage et sermon par M. le chanoine Douarin, supérieur des missionnaires.

Prière d'apporter insignes, cantiques et bannières.

L. I. C.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur recommandant en toute confiance, à Sainte-Anne d'Auray, l'**Hôtel de la Paix** *(près la Basilique)*, tenu par une de nos compatriotes, Mlle LOTTE. — ***Prix très modérés.***

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE
paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Mai-Juin 1910.

I. Des écrits authentiques de saint Thomas d'Aquin (suite et fin), R. P. MANDONNET, O. P. — II. Le mouvement tractarien, R. P. Vinc. MAC-NAB, O. P. — III. La « Divine Comédie » : sa structure théologique, R. P. O. VIEL, O. P. — IV. La vérité fondamentale de la philosophie chrétienne (suite), R. P. del PRADO, O. P. — V. *Notes et Etudes critiques :* « Destruction des Destructions », du R. P. Chossat, R. P. GARDEIL, O. P. — VI. *Chronique :* Chronique de théologie morale spéculative, R. P. PÈGUES, O. P. — VII. Chronique de théologie morale pratique, T. RICHARD. — VIII. Revue analytique des revues.

MARIUS SEPET : **Louis XVI,** *Étude historique.* 1 vol. in-12, prix, 3 fr. 50 (Librairie Téqui).

M. Marius Sepet présente ainsi son livre au public :

« Cet ouvrage n'a pas été conçu comme un panégyrique ou une élégie, mais comme une étude d'histoire.

» L'histoire complète et critique de Louis XVI exigerait plusieurs volumes et peut-être une vie d'homme. Tel ne pouvait être notre dessein.

» Dans ce cadre restreint, accessible à tous, nous avons voulu montrer Louis XVI et son règne tels qu'ils nous sont apparus.

» Cette étude a son indépendance et peut, dans sa modeste sphère, se suffire à elle-même. Elle se rattache pourtant à nos précédents travaux sur la Révolution. Elle en est le complément et forme avec eux un tableau, qui n'est peut-être pas trop inexact, de la *chute de l'ancienne France.* »

Les Etapes du Sacerdoce, par René DUBOSC, professeur de Philosophie, Directeur à l'Ecole de Théologie de Bayeux. 1 vol in-16, relié, tranches rouges. Prix : 1 fr. 75. (Bloud, éditeur.)

Cet ouvrage n'est pas une simple réédition, plus soignée, des Manuels d'Ordination en usage déjà dans les Séminaires ; c'est un travail véritablement nouveau que les séminaristes et les prêtres, accueilleront, nous en sommes sûrs, avec reconnaissance. — Il y a dans ce livre, comme l'écrivait à l'auteur Mgr Lemonnier dans sa lettre d'approbation, « un véritable *Vade mecum* du séminariste et du prêtre. »

Le Péril des Sens, par A. M ROUILLON. 1 vol. in-16. Prix 2 fr. 50. (Librairie Bloud et Cie.)

L'auteur est un *jeune :* ce qui se reconnaît à la vivacité des tableaux, à la chaleur du style, à la vigueur des expressions, et surtout à son zèle apostolique. Sa thèse est exposée en termes clairs, précis, mais suffisamment modérés pour ne blesser aucune légitime susceptibilité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Soucieux avant tout de vérité, de lucidité et d'utilité, suivant le conseil du saint Docteur, il mérite d'atteindre le but que se propose tout véritable prédicateur de l'Evangile, c'est-à-dire le salut des âmes et la gloire de Dieu.
A Quimper, librairie J. Salaün.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1838 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Economie

dans la cuisine est obtenue par l'emploi de.....

L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 22 Juillet 1910. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre Encyclique de N. T. S. P. le Pape Pie X à l'occasion du Troisième Centenaire de Saint Charles Borromée (fin).

II. — Communications de l'Evêché : Nomination.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; L'Ordination ; Saint-Pol de Léon ; Plougoulm ; Roscoff ; Brest ; Distribution de prix ; Fêtes Mariales de Guingamp ; Le Havre ; Sainte-Anne d'Auray ; Avis utiles.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Juillet. — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. Cyrille et S. Méthode, Evêques *(du 7 Juillet)*. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de Ste Christine, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoire de S. Cyrille et S. Méthode.

Lundi, 25. — S. JACQUES, APOTRE Double de 2e classe, Rouge.

Mardi, 26. — Ste ANNE, MÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE *(au Propre diocésain)*. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Mercredi, 27. — S. Samson, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 30. — S. Guillaume, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Dimanche, 31. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. Ignace de Loyola, Confesseur.

Au chœur, solennité de Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Irvillac . . . . . du 25 au 29 Juillet.
Saint-Thurien . . . . . du 30 au 31 —

Archives diocésain de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

A l'occasion du Troisième Centenaire de Saint Charles Borromée.

(Fin.)

L'apostolat sacerdotal.

De ces sources jaillira un afflux abondant de grâces, où les moyens naturels eux-mêmes s'alimenteront et puiseront leur vigueur. L'action du chrétien ne méprisera pas les choses utiles et agréables à la vie : elles viennent, elles aussi, du même Dieu qui est auteur de la grâce et de la nature. Mais en recherchant les choses extérieures et les biens du corps, il évitera avec un grand soin d'oublier la fin et, pour ainsi dire, le bonheur de toute la vie. Aussi bien celui qui veut user de ces moyens avec rectitude et tempérance les subordonnera au salut des âmes, en obéissant à la parole du Christ : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses vous seront données par surcroît » (*Luc*, XII, 31 ; — *Matth.*, VI, 33).

Un tel usage, ordonné et sage, des moyens non seulement ne s'opposera jamais au bien d'un ordre inférieur, c'est-à-dire à celui qui est propre à la société civile, mais encore il saura en promouvoir largement les intérêts, et cela non pas avec une vaine jactance de mots, selon l'usage des réformateurs factieux, mais par des actes, par un maximum d'efforts jusqu'au sacrifice de ses biens, de ses forces et de sa vie.

Les premiers de tous, beaucoup d'évêques nous donnent l'exemple de cette générosité. Dans les temps si tristes pour l'Eglise, ils imitent le zèle de saint Charles et vérifient les paroles du divin Maître : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis » (*Joan.*, X, 11). Ce n'est pas le désir de la gloire, ce n'est pas l'esprit de parti, ce n'est pas non plus l'aiguillon d'aucun intérêt privé qui les portent à se sacrifier pour le salut commun : c'est cette charité qui jamais ne défaille.

Charles Borromée était animé de cette flamme, qui échappe aux yeux profanes, quand, après s'être exposé à la mort en assistant les pestiférés, il ne se contentait pas d'avoir subvenu aux maux présents, mais montrait encore sa sollicitude pour ceux de l'avenir.

« Il est absolument conforme à la raison que nous imitions un bon père, qui aime ses fils, d'un amour unique et pourvoit

à leurs besoins présents et futurs, en préparant pour eux les choses nécessaires à la vie. De même, l'amour paternel doit nous entraîner à pourvoir avec le plus grand soin aux nécessités des fidèles de notre province et à leur préparer pour l'avenir les secours que notre expérience, au temps de la peste, nous a fait reconnaître comme salutaire » (Conc. Prov. V, Pars. II).

Les mêmes desseins, les mêmes résolutions d'affectueuse prévoyance, Vénérables Frères, trouvent une application pratique dans cette action catholique que Nous vous avons souvent recommandée.

L'apostolat des laïques.

Une partie de ce très noble apostolat, qui embrasse toutes les œuvres de miséricorde, dont le bonheur éternel sera la récompense, s'offre à l'élite des laïques. Mais ces hommes de choix (*Matth.*, XXV, 34, sq.), en acceptant ce fardeau, doivent être prêts et formés à sacrifier entièrement pour la bonne cause, eux-mêmes et tout ce qui leur appartient, à supporter l'envie, la contradiction et même l'aversion de beaucoup qui répondent aux bienfaits par l'ingratitude, à lutter comme de bons soldats du Christ (II *Tim.*, II, 3), à courir par la voie de la patience au combat qui nous est proposé, les yeux fixés sur Jésus, l'auteur et le rémunérateur de la foi (*Hebr.*, XII, 1, 2). Lutte bien dure, certes, mais très efficace au bien même de la société civile, quand même la pleine victoire en serait encore lointaine.

Sur ce dernier point que Nous venons de mentionner, nous pouvons aussi admirer en saint Charles d'admirables exemples et y prendre, chacun selon notre condition, de quoi admirer et de quoi nous encourager. En effet, bien que sa vertu singulière, son activité merveilleuse, son admirable charité l'aient rendu si remarquable, il ne put échapper cependant à cette loi : « Tous ceux qui veulent vivre pleinement dans le Christ Jésus souffriront persécution » (II *Tim.*, III, 12).

Patience et force dans le lutte.

Et par cela même qu'il suivait un genre de vie plus austère, qu'il soutenait toujours la droiture et l'honnêteté, qu'il se dressait comme le vengeur incorruptible des lois et de la justice, il attira l'aversion des puissants, il fut exposé aux ruses des diplomates, il encourut ensuite la défiance des nobles, du clergé, du peuple et enfin il fut en butte à la haine mortelle des méchants qui en voulurent à sa vie. Mais à tous il sut résister avec une âme invincible bien que douce et suave.

Non seulement il ne céda jamais à une chose qui aurait été funeste à la foi ou aux mœurs, mais il n'accepta pas davantage les prétentions contraires à la discipline et onéreuses pour le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peuple fidèle, même quand elles venaient d'un monarque très puissant et d'ailleurs catholique. Il se rappelait la parole du Christ : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » *(Matth.*, XXII, 21), et celle des apôtres : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » *(Act.*, V, 29). Ce faisant, il mérita bien non seulement de la cause religieuse, mais encore de la société civile, qui, portant la peine de sa sotte prudence et pour ainsi dire submergée par les tempêtes et les séditions qu'elle avait elle-même excitées, courait à une perte certaine.

La même louange, la même gratitude seront dues aux catholiques de notre temps et à leurs vaillants chefs, les évêques. Ni les uns ni les autres, en effet, ne manquent jamais en aucune façon aux devoirs spéciaux des citoyens, soit qu'il s'agisse de garder la fidélité et le respect aux gouvernants mêmes hostiles quand ils commandent des choses justes, soit qu'il faille désobéir à leurs ordres quand ils sont iniques. Ils sauront se préserver également de la révolte effrontée de ceux qui courent aux séditions et aux tumultes de la servile abjection de ceux qui accueillent comme des lois sacro-saintes les règlements manifestement impies des hommes pervers auxquels le nom de liberté sert de prétexte pour bouleverser tout et imposer la tyrannie la plus dure.

Conjuration contre l'Eglise.

Voilà ce qui arrive à la face du monde et à la pleine lumière de la civilisation moderne dans telle nation spécialement où le pouvoir des ténèbres semble avoir établi son siège principal. Sous cette tyrannique domination sont misérablement foulés aux pieds tous les droits des fils de l'Eglise. Tout sentiment de générosité, de délicatesse et de foi est éteint dans l'âme des gouvernants. Et c'était par ces vertus que leurs pères se firent si longtemps remarquer et portèrent si splendidement le titre de chrétiens.

Tant il est évident qu'une fois la haine de Dieu et de l'Eglise triomphante, on recule en toute chose et on court précipitamment vers la barbarie de l'antique liberté, ou plutôt vers le joug très cruel dont la société fondée par le Christ et l'éducation qu'elle avait introduite avaient seules pu nous délivrer.

Ou encore, comme disait saint Charles, tant c'est une chose certaine et reconnue que nulle autre faute n'offense Dieu plus gravement et ne lui jette une plus grande insulte que le crime d'hérésie ; et d'autre part, rien ne peut, comme cette horrible peste, causer la ruine des provinces et des royaumes (Conc. Prov. V, Pars. I).

Et il faut estimer plus funeste encore la conjuration actuelle qui cherche, comme Nous l'avons dit, à arracher les nations chrétiennes du sein de l'Eglise.

Nos ennemis, en effet, quoique très opposés de pensée et de

volonté (ce qui est la marque certaine de l'erreur), ne s'accordent qu'en un seul point : dans l'assaut qu'ils donnent obstinément à la vérité et à la justice. Et comme l'une et l'autre sont gardées et vengées par l'Eglise, c'est l'Eglise seule qu'ils assaillent en files serrées.

Quoiqu'ils aillent affirmant leur impartialité, et se vantent de promouvoir la cause de la paix, ils ne font, en vérité, avec leurs paroles doucereuses et leurs projets plus francs, que tendre des embûches pour ajouter la raillerie au dommage qu'ils causent, et la trahison à la violence.

Le nom chrétien est donc attaqué maintenant avec une nouvelle tactique. Une guerre lui est faite de beaucoup plus dangereuse que les batailles d'autrefois, dans lesquelles Charles Borromée acquit tant de gloire.

Nous suivrons tous son exemple et ses leçons. Nous nous exciterons à combattre vaillamment pour les plus grands intérêts, d'où dépend le salut des individus et de la société, pour la foi et la religion, pour l'inviolabilité du droit public.

Nous combattrons, contraints sans doute par une amère nécessité, mais aussi réconfortés par une suave espérance en la toute-puissance de Dieu qui donnera la victoire à ceux qui combattent dans une si glorieuse bataille.

Cette espérance est fortifiée par la puissance toujours efficace jusqu'à nos jours de l'œuvre de saint Charles, soit pour briser l'orgueil des esprits, soit pour affermir les âmes dans le dessein béni de tout restaurer dans le Christ.

Conclusion.

Et maintenant, Vénérables Frères, Nous pouvons conclure par les paroles mêmes par lesquelles Notre prédécesseur Paul V, dont le nom a été plusieurs fois rappelé, terminait la lettre qui décrétait pour Charles les honneurs suprêmes :

« Il est donc juste que nous rendions gloire, honneur et bénédiction à Celui qui vit dans les siècles des siècles. Puisse-t-il combler notre frère de toutes ses bénédictions spirituelles, afin qu'il soit saint et immaculé devant lui. Le Seigneur nous l'avait donné comme une étoile brillante dans cette nuit de péchés, au milieu de nos tribulations. Ayons donc recours à la clémence divine. Supplions-la, par nos œuvres, de permettre que Charles, par ses mérites et par son exemple, aide son Eglise qu'il a si ardemment aimée, qu'il l'assiste par son patronage et qu'il nous obtienne en ce temps de colère la réconciliation par le Christ Notre Seigneur » (Bulle *Unigenitus).*

Puisse la bénédiction apostolique que Nous vous accordons avec une vive affection, à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple de chacun de vous, ajouter à ces vœux et sceller nos communes espérances.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 26e jour de Mai 1910, septième année de Notre Pontificat.

PIUS, PP. X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nomination. – Par décision épiscopale du 18 Juillet, a été nommé :

Recteur de Saint-Derrien, M. Le Roux, vicaire à Kerfeunteun.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**
II. — **Les vocations sacerdotales.**
III. — **L'ordination du 25 Juillet, et la retraite préparatoire.**
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite française pour les femmes, du *31 Juillet au 6 Août.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Mardi 26 Juillet,* réunion mensuelle des **Mères** chrétiennes, à 8 heures. Messe et Salut.

L'Ordination. — L'Ordination générale de fin d'année aura lieu, comme de coutume, le jour de la fête de saint Jacques, Apôtre, c'est-à-dire lundi 25 Juillet. Elle comprendra : 25 prêtres, 17 diacres, 17 sous-diacres et 40 minorés.

Nous demandons à nos lecteurs, particulièrement aux communautés et à toutes les âmes pieuses, de prier, conformément au désir de la Sainte Eglise, pour ceux que Dieu appelle à devenir ses ministres dans les temps difficiles que nous traversons et en face d'épreuves plus dures encore que l'avenir peut nous réserver.

La retraite préparatoire à l'Ordination est prêchée par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

L'Ordination de lundi se fera à l'église paroissiale de Saint-Martin et commencera à 7 heures. La veille, à 5 h. 1/2 du soir, aura lieu, dans la chapelle du Séminaire, la cérémonie de la tonsure.

SAINT-POL DE LÉON. — **La question du collège.** — Au cours de sa dernière réunion, le Conseil municipal de Saint-Pol de Léon a pris la délibération suivante :

« **Le Conseil municipal, considérant que, dans sa séance du 2 Janvier dernier, il a insisté sur l'impossibilité qu'il y avait à ce que l'incertitude sur les intentions de l'autorité uni-**

versitaire relativement au renouvellement du traité du collège se prolongeât ; que, présentant à nouveau une proposition déjà exprimée, il a offert à M. le Ministre de l'Instruction publique le renouvellement pur et simple du traité décennal sur les bases actuelles, chargeant M. le Maire d'assurer, dans le plus bref délai possible, la transmission de ces propositions et de solliciter les réponses les plus prochaines ; que, non seulement M. le Maire a transmis immédiatement à l'autorité supérieure la délibération dont il s'agit, mais qu'il a eu l'honneur d'être reçu, à deux reprises, par M. le Ministre de l'Instruction publique lui-même, pour appeler toute l'attention du gouvernement sur l'urgence d'une solution ; que cependant il n'a pu obtenir aucune réponse ni aucune promesse que les offres de la ville seraient acceptées ; que M. le Ministre n'a pas jugé pouvoir accepter l'offre transactionnelle qui eût consisté pour la ville à consentir à un ajournement de la discussion du traité, en ce qui concerne ses dispositions financières, contre engagement immédiat de l'autorité universitaire de garantir le maintien pour l'avenir des dispositions concernant le caractère actuel mi-ecclésiastique et mi-laïque du collège, et que même le Maire a eu le regret d'emporter de ces audiences l'impression qu'un renouvellement pur et simple du traité sur les bases actuelles ne répondait plus aux vues actuelles de l'Etat ; que le Conseil a attendu jusqu'aux dernières limites la réponse qu'il espérait ; qu'il a ajourné, dans cette vue, au delà des délais réglementaires, le vote du budget de 1911, qui comprend nécessairement celui du collège, et sur l'ensemble duquel les dépenses de cet établissement ont la plus profonde répercussion,

» **Constate la nécessité de procéder, dès la présente séance, à la discussion et au vote du budget primitif communal de l'année prochaine ;**

» **Décide, à l'unanimité des membres présents, de ne pas voter le budget du collège pour 1911.** »

PLOUGOULM. — **Consécration de l'église.** — La consécration de l'église de Plougoulm a eu lieu le jeudi, 14 Juillet. Dès la veille au soir, la paroisse était déjà en fête. Trente cyclistes, douze cavaliers et vingt-quatre voitures étaient rangés sur la place de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, pour faire escorte à Mgr l'Evêque jusqu'au bourg de Plougoulm.

Quand Sa Grandeur, accompagnée de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, prit place dans le landau préparé pour elle, on se mit en marche, au son de toutes les cloches. Dans les rues de la ville et tout le long de la route jusqu'au bourg de Plougoulm, des groupes compacts d'hommes, de femmes et d'enfants s'agenouillaient pour recevoir la bénédiction de leur Evêque bien aimé.

A son arrivée à Plougoulm, Monseigneur fut conduit procession-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nellement à l'église, qui ne tarda pas à se remplir. Dans le chœur prenaient place : M. le chanoine Quéinnec, M. le Curé-archiprêtre de Saint-Pol, M. le Curé-archiprêtre de Morlaix, M. Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph, ainsi que plusieurs recteurs et vicaires.

Désireux de faire plaisir aux bons habitants de Plougoulm, Monseigneur monta en chaire et, pendant près de trois quarts d'heure, tint l'auditoire sous le charme de sa parole éloquente.

Le lendemain, 80 prêtres, dont 7 chanoines, suivaient les rites de la consécration, et la vaste église ne pouvait contenir la foule des paroissiens venus assister à cette belle cérémonie, qui s'est faite dans le plus grand ordre, sous l'habile direction de M. le chanoine Quéinnec.

La messe fut chantée par M. Tanguy, ancien recteur de Plougoulm, assisté de MM. Grall, aumônier des Ursulines de Morlaix, et Renaot, vicaire à Saint-Pol.

Après l'Evangile, M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix et enfant de la paroisse, monta en chaire et fit couler bien des larmes. Jamais, peut-être, sa parole ne fut plus chaude, ni mieux goûtée.

Après la cérémonie liturgique, un frugal repas fut servi au presbytère. Au dessert, M. Salou, recteur de la paroisse, se leva et s'exprima en ces termes :

Monseigneur,

J'avais à peine neuf ans (c'était en 1861), lorsqu'il me fut donné d'assister à la consécration de l'église de Ploudaniel, ma paroisse natale. Cette église passait pour la plus belle de l'époque. Car les édifices religieux datant de la première moitié du siècle dernier laissaient beaucoup à désirer au point de vue de l'art, soit parce que les Fabriques, dépouillées de leurs biens par la Révolution, étaient encore trop pauvres pour se permettre de grandes dépenses, soit parce que l'architecture était en décadence.

Mais de 1860 à 1906, on voit sortir du sol finistérien, comme par enchantement, de ravissantes et nombreuses églises : près de 80, si je ne me trompe. Quand fut promulguée la loi dite de Séparation, quand sonna l'heure des inventaires et des crochetages, bien rares étaient dans le diocèse les paroisses qui n'eussent pas une église digne de leur foi. C'était cependant le cas de la si chrétienne population de Plougoulm. Son église, toute pauvre et toute délabrée, menaçait ruine, et je fus bien péniblement impressionné quand j'y fis ma visite d'arrivée comme recteur, le 9 Décembre 1908.

Tôt après, je formai le projet de la restaurer et en demandai l'autorisation à Votre Grandeur, qui daigna me faire l'accueil le plus paternel et bénir mon entreprise.

La démolition de l'ancienne église commença le 8 Juin de l'année dernière. Dès ce moment, le service paroissial se fit dans la chapelle de N.-D. de Prat-Coulon, le sanctuaire si connu du Haut-Léon. Le dimanche, pendant les mois d'été, les offices se chantèrent en plein air, près de cette même chapelle, dans un enclos bordé d'arbres, où les oiseaux du ciel venaient comme à plaisir mêler leurs joyeux accents aux chants liturgiques. C'était si nouveau, si poétique même, pourrais-je dire, que chacun en oubliait la privation de son église. Mais quand vint l'hiver avec son cortège de pluies et de vents, cette privation se fit bien vite sentir, et tous soupiraient après le moment où la reconstruction de l'église serait achevée.

C'est fait. Depuis déjà quelque temps, la nouvelle église est livrée au culte. Mais, jusqu'ici, il lui manquait la consécration. Elle ne s'est pas fait attendre. Votre Grandeur, qui ne compte jamais avec la fatigue, acceptait gracieusement, dès le mois de Mars dernier, de faire cette consécration, et fixait la cérémonie au 14 Juillet.

Cette nouvelle combla de joie la paroisse entière. Elle était doublement heureuse : heureuse d'apprendre que son église recevrait non une simple bénédiction, mais une consécration solennelle à l'instar des plus belles cathédrales, et plus heureuse encore peut-être de jouir de la présence de Votre Grandeur. C'est que, si les évêques ont toujours été chers aux vrais chrétiens, ils le sont maintenant plus que jamais, puisqu'ils souffrent persécution pour la foi. A aucune époque les catholiques français n'ont été plus fiers de leurs évêques. Et cependant, Monseigneur, vos diocésains, prêtres et fidèles, se croient encore plus favorisés peut-être que le clergé et les catholiques des autres diocèses. Et, en cela, ils ne doivent pas se tromper, puisque, de tous côtés, on les félicite d'avoir un évêque selon leur cœur, un évêque dont l'éloquence et la vaillance sont connues de la France entière, et dont chacun résume les éminentes qualités par ces mots : « C'est un grand évêque ».

Aussi y a-t-il une sainte émulation entre les paroisses quand il s'agit pour elles de l'honorer, à l'occasion de sa visite pastorale. Toutes rivalisent de zèle pour lui donner des marques non équivoques de leur attachement et de leur respect. Toutes s'ingénient à lui faire, si possible, une triomphale réception.

C'est ce que mes chers paroissiens ont essayé de faire hier, et ils peuvent se flatter d'avoir réussi. La manifestation qu'ils ont organisée a été des plus belles. La masse de la population était présente, ne faisant en cela qu'imiter l'exemple non seulement des conseillers paroissiaux, mais aussi de M. le Maire et du Conseil municipal tout entier. Car, à l'encontre de ce qui existe en maints endroits, les deux autorités, civile et religieuse, loin d'être hostiles l'une à l'autre, s'entendent ici à merveille. Sachant que de leur union dépend le bon ordre dans la paroisse, le Maire et le Recteur agissent de concert et se prêtent un mutuel appui. C'est ce qu'ils ont fait notamment quand il s'est agi de la reconstruction de l'église. Cette œuvre, qu'une haute personnalité politique jugeait très hardie, n'a pu s'accomplir que grâce à leur union.

Mais les ressources préalables ?

Le vénérable M. Tanguy y a pourvu. Pendant près de 27 ans, il s'est astreint au rôle ingrat de réaliser patiemment les économies requises pour commencer au moins la restauration que tout observateur considérait comme nécessaire. Elle s'imposait, en effet. Les paroissiens l'ont compris et, sachant que l'Etat s'est approprié les immeubles appartenant à l'ancienne Fabrique, ils n'ont pas hésité à contribuer, dans la mesure du possible, aux frais de reconstruction.

A cette œuvre, le clergé n'est pas resté indifférent. Si, dans le passé, toute construction d'église attirait son attention, je dois dire qu'il s'est particulièrement intéressé à celle-ci, apparemment parce que depuis la Séparation elle est la première qui ait été faite dans le diocèse et peut-être même dans la France entière. Tous les confrères qui ont eu connaissance de mon entreprise m'ont témoigné la plus vive sympathie et m'ont souhaité plein succès. Ils ne sont même pas rares, ceux d'entre eux qui m'ont prêté un concours efficace.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De ce nombre, naturellement, sont tout d'abord mes dévoués vicaires, puis les prêtres originaires de Plougoulm.

Ces derniers sont au nombre de neuf, dont trois occupent de hautes situations dans le diocèse. J'ai nommé M. Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix ; M. Godec, curé-doyen de Plouescat, et M. Auffret, curé-doyen de Douarnenez, tous trois chanoines honoraires de l'insigne cathédrale de Quimper....

Comme les ecclésiastiques originaires de Plougoulm, M. le chanoine Treussier, le savant et zélé curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, M. le chanoine Morvan, le pieux recteur de Roscoff, et les autres prêtres qui exercent le ministère dans le canton m'ont aidé dans ma tâche. J'en dis autant du digne Principal et des excellents professeurs du Collège de Léon. J'ajoute que, à l'exemple de ceux du canton, d'autres prêtres se sont également intéressés à mon œuvre, notamment M. le chanoine Léon, le bon recteur de Cléder.

Mais j'ai hâte de dire qu'il n'y a pas eu que les prêtres à s'y intéresser. Quelques défenseurs de la cause catholique se sont, dans la circonstance, associés au clergé. Je citerai d'abord M. le comte de Mun, qui est depuis si longtemps, de l'aveu même de ses adversaires, la gloire du Parlement français ; M. le comte de Guébriant, qui ne sut jamais faire mentir l'adage si connu : « Noblesse oblige » ; M. Louis de Kervénoël, le chrétien sans peur et sans reproche ; M. Le Roux, de Brézal, le grand bienfaiteur de la région.....

Grâce à ce concours de bonnes volontés, les habitants de Plougoulm jouissent aujourd'hui d'une église qui fait leur admiration.

M. Chaussepied en a été l'architecte. Travailleur acharné et artiste consommé, il n'attend que l'occasion et des temps meilleurs pour dresser des plans d'églises comparables aux plus beaux monuments d'autrefois.

Et, pour faire exécuter ces plans à la perfection, il n'aura qu'à s'adresser à M. Mazé, dont le savoir-faire égale la probité.

C'est dire que l'architecte et l'entrepreneur m'ont donné pleine satisfaction.

Il en est de même de M. Le Naour, sculpteur en pierre, et de MM. Caujan et Guyader, sculpteurs en bois. Bien osé serait, je crois, celui qui ne craindrait pas de critiquer leurs travaux.

Maintenant, Monseigneur, il me reste la douce obligation de vous remercier, au nom de mes paroissiens et au mien, d'avoir accordé à l'église de Plougoulm le bienfait et l'honneur d'une consécration. Que Votre Grandeur daigne agréer l'hommage de notre reconnaissance et de notre respect.

J'adresse aussi mes remerciements au distingué Vicaire général, M. Cogneau, au sympathique M. Quéinnec, à tous les confrères qui ont souscrit à mon œuvre et que j'ai le regret de n'avoir pu désigner nommément, à ceux qui sont venus rehausser par leur présence l'éclat de la cérémonie d'aujourd'hui, enfin à tous ceux qui, prêtres ou laïcs, ont contribué d'une façon ou d'une autre à la reconstruction de l'église de Plougoulm.

Que Dieu les récompense et les bénisse !

Ensuite, M. le comte de Guébriant, comme représentant du canton de Saint-Pol, prononce quelques paroles pleines de sentiments délicats. Pour terminer, Mgr l'Evêque, avec le talent et le charme qu'on lui connaît, reprenant les points principaux du si

intéressant rapport de M. le Recteur de Plougoulm — qui n'a oublié que lui-même —, fait remarquer la grande part de mérite qui revient à M. Salou dans l'œuvre de reconstruction si rapidement menée à bien par son zèle et son activité. Monseigneur s'associe aux remerciements adressés à tous les bienfaiteurs, et félicite spécialement les paroissiens de Plougoulm : la belle église qu'ils ont construite, au prix de grands et nombreux sacrifices, demeurera comme un témoignage éloquent de leur foi et de leur pieuse générosité.

***

Roscoff. — **Retraite des « partants » pour l'Angleterre.** — C'est le zèle entreprenant de M. le Curé de Saint-Pol-de-Léon qui a valu ces retraites aux braves gens si nombreux qui émigrent, tous les ans, en Angleterre, pour leur commerce, pendant quatre, cinq, six mois ou plus. Ému des grands besoins spirituels des « partants » et des multiples dangers qui attendent nos compatriotes dans ce pays, M. le Curé-archiprêtre de Saint-Pol prit l'initiative de ces retraites et, pour coup d'essai, il faut le reconnaître, on ne pouvait pas être plus heureux.

La quasi totalité des marchands d'oignons a répondu à l'appel des pasteurs, et à Saint-Pol-de-Léon, à Santec et à Roscoff, on n'eut qu'à se louer de la bonne volonté de ces braves gens qui vinrent en foule, malgré les nombreux travaux qui sollicitaient leur activité. A Saint-Pol-de-Léon, une centaine, à Santec, 200 environ suivirent les exercices de la petite retraite et se préparèrent, par la réception fervente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, aux luttes de la vie très pénible qu'ils mènent en Angleterre.

C'est à Roscoff surtout que la retraite fut très belle. Le dimanche soir, 10 Juillet, M. le Curé de Taulé, président, ouvrit les exercices par un très beau sermon, avidement écouté par au moins 250 hommes et jeunes gens. Le lendemain, le nombre avait grossi et l'on comptait dans les 300 retraitants (les femmes étaient impitoyablement exclues des réunions). Et c'était vraiment édifiant de voir l'entrain, le recueillement aussi et l'attention de ces braves chrétiens, surtout pendant les instructions que leur donnèrent MM. le Curé de Taulé, président ; Le Roux, aumônier du Sanatorium ; Barvet, vicaire à Saint-Melaine, de Morlaix ; Mazéas, vicaire à l'Ile-de-Batz. Décalogue, Eucharistie, Mort, Jugement, Catholicisme et Protestantisme, tels furent les sujets traités par les prédicateurs, qui tous se déclarèrent émerveillés d'avoir un auditoire si sympathique. « Oh ! si nous avions cela dans nos paroisses ! » disaient des prêtres étrangers.

Est-il donc surprenant après cela que le bon et vénérable chanoine Recteur de Roscoff ait senti l'émotion le gagner en donnant, le mardi soir, le petit mot de la fin du jour à ses paroissiens ? De quel cœur n'a-t-il pas dit « Merci ! » à ses enfants d'avoir entendu son appel ! Son cœur débordait de joie, et de bien douces larmes vinrent le dire à tous. Au soir de sa vie de pasteur de Roscoff, quelle réconfortante consolation pour le bon Recteur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'avoir sous les yeux le spectacle de la foi vive de ses chers Roscovites !

Le mercredi, messe de communion : 300 environ se sont approchés de la Sainte Table et y ont puisé une ample provision de forces pour l'avenir. Et maintenant — comme le disait M. le Curé de Taulé — que le bon Dieu de Roscoff reste à jamais avec ses enfants, pour les bénir et les défendre en Angleterre !...

Telle fut cette première retraite aux marchands d'oignons : très consolante, de très bon augure pour notre pays, et d'un exemple de foi admirable pour notre Léon maritime. F.

Brest. — **Une journée d'étude de la Jeunesse Catholique.** — Le dimanche 3 Juillet, Brest a eu une journée d'études des membres de la Jeunesse Catholique du Finistère. Le nombre de groupes qui y a pris part montre que l'A. C. J. F., l'œuvre de prédilection de notre Evêque, fait dans le diocèse des progrès sérieux.

Une messe de communion, à 7 heures, réunissait à la Table sainte, à Saint-Martin, les membres des groupes de J. C. de Brest : Saint-Louis, Saint-Martin, N.-D. du Mont-Carmel, Saint-Joseph du Pilier-Rouge. D'autres groupes ou délégués de groupes de Quimper, de Landivisiau, de Loc-Maria-Plouzané, de Bohars, de Gouesnou viendront se joindre aux premiers dès la grand'messe — à laquelle tous assisteront — chantée par M. le chanoine Kérisit, l'aumônier diocésain de la J. C., l'âme de toute cette journée.

La matinée ayant été consacrée au bon Dieu, on pouvait bravement se mettre au travail. A 2 heures, François Lidou, président du Comité diocésain, présente Lacouin, ancien vice-président de l'Association générale. Un télégramme adressé à Mgr Duparc priait Sa Grandeur de « bénir le travail des jeunes catholiques, d'agréer l'hommage de leur filial respect, et l'assurance de leur joyeuse obéissance à toutes ses directions »..., et le travail commence.

Le président du groupe de la J. C. de N.-D. du Mont-Carmel lit un rapport sur la piété ; le président du cercle de Saint-Joseph du Pilier-Rouge présente un travail sur l'étude ; et deux membres du cercle de Saint-Martin nous entretiennent de la presse et de la discipline. M. le chanoine Kérisit et M. Lacouin dirigent avec maîtrise les débats et les discussions, qui sont animés, car cette séance ne prend fin qu'à 5 h. 1/2.

Et ensuite, durant une heure, ce fut une causerie intime entre les présidents des divers groupes, les aumôniers, M. Kérisit et M. Lacouin, et l'on parla de la marche des groupes, des espérances futures, et des conquêtes nouvelles de l'A. C. J. F. dans le diocèse.

A 8 heures du soir, grande réunion où étaient invités les hommes et les jeunes gens. Au début de la séance, M. le chanoine Kérisit remercie, d'une façon toute particulière, les prêtres d'être venus nombreux : ils sont une vingtaine, et ce lui est un signe d'espérance, et il fait acclamer, par l'assistance, un télégramme de

Monseigneur « félicitant les Jeunes Catholiques de leur esprit de dévouement et de leur filiale obéissance à l'Église ».

Et M. Lacouin, dans une charmante causerie qui prend parfois des allures de grand discours, va nous dire encore ce qu'est l'A. C. J. F. — L'esprit qui l'anime, c'est le désir de rendre Dieu aux individus, aux familles, aux organismes sociaux.

Pour y parvenir, elle doit d'abord connaître le milieu dans lequel elle veut exercer son action. Ce milieu se compose de beaucoup d'adversaires, d'indifférents ; ce milieu est caractérisé par certains faits qu'elle ne doit pas ignorer : le désir de s'associer qui travaille les masses, le désir d'une justice plus grande, l'intérêt que porte le peuple aux questions sociales bien plus qu'aux questions politiques.

C'est ce milieu que doit conquérir l'A. C. J. F. ; aux adversaires elle opposera un catholicisme loyalement et ouvertement pratiqué ; les indifférents, elle les gagnera par un zèle inlassable ; en face des individualistes égoïstes, elle dressera des associations ; et, laissant loin derrière elle les rétrogrades, elle se montrera sagement mais franchement progressiste.

Pour réussir, l'A. C. J. F. entreprend une formation sérieuse de ses membres : une piété profonde et éclairée, une étude attentive des questions religieuses et sociales les prépare à une action intense et féconde...

Le discours de M. Lacouin fut écouté avec une attention soutenue ; on aimait à applaudir les fortes déclarations de Lacouin si opposées au libéralisme dont est imprégnée notre société. Un ouvrier, après la séance, me traduisait de cette façon son impression : « Je comprend maintenant que tout irait mieux si on remettait Dieu à sa place ».

Remettre Dieu à sa place ! Faire rentrer Dieu dans la société ! Cette noble mission, les membres de la J. C. du Finistère l'accompliront de toutes leurs forces, et cette journée du 3 Juillet les y aidera, car dans cette journée d'études en commun ils auront puisé un nouvel élan et un puissant réconfort.

Jean Dumont.

Distributions de prix. — La distribution solennelle des prix aux élèves de l'Ecole Saint-Yves se fait au moment où s'impriment ces lignes, jeudi 21 Juillet ; à l'Institution Saint-Vincent de Paul elle aura lieu samedi 23, à 8 h. 1/2 du matin.

Ces deux solennités scolaires sont présidées par Mgr l'Evêque.

* * *

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, l'Institution Saint-Vincent, sur 3 élèves présentés en Première, a eu trois admissibles. Voici leurs noms : MM. A. Le Guellec, C. Le Guillou et S. Castric. — Ces trois élèves ont été reçus à l'oral, ainsi que M. Jaouën, admissible du mois de Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En Philosophie, sur 5 présentés, 4 sont admissibles : MM. Berthou, Y. Branquec, A. Riou et J. Treussier.

C'est un beau résultat qui présage d'autres succès.

Fêtes Mariales de Guingamp,

6, 7 et 8 Septembre.

La *Semaine religieuse* a déjà annoncé (1) le Congrès Marial Breton, qui doit se tenir, cette année, à Guingamp. Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc a voulu profiter de l'occasion pour célébrer les fêtes anniversaires : 1° du Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours ; 2° de la Béatification de Charles de Blois, duc de Bretagne, seigneur et comte de Guingamp.

Notre-Dame de Guingamp reçut les honneurs de la *Couronne d'or*, le 8 Septembre 1857. La Bretagne voyait ainsi s'appliquer pour la *première fois* la fondation du comte romain Sforza Pallavicini pour le couronnement des Madones les plus célèbres du monde. Les solennités qui accompagnèrent ce *premier couronnement* de la Vierge en Bretagne ont fait date dans l'histoire religieuse de l'antique province.

Suivant les traditions, Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, eût désiré donner à leur cinquantième anniversaire l'éclat extérieur que réclamait cette date mémorable. Les circonstances ne permirent pas à sa Grandeur de réaliser ses intentions, et elle espéra qu'une heure plus favorable sonnerait un jour. — Elle est enfin venue, attendue avec impatience par les fidèles serviteurs de Notre-Dame de Bon-Secours.

D'autre part, le 14 Décembre 1904, Pie X mettait fin à de longues enquêtes et signait le décret de la béatification de Charles de Blois, duc de Bretagne. Or, plus qu'en aucun autre sanctuaire, cette béatification devait faire écho dans la basilique Notre-Dame de Guingamp : car les historiens s'accordent à reconnaître, en Charles de Blois, le principal bienfaiteur et fondateur du sanctuaire et du pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours.

Quant au Congrès Marial Breton, il a eu ses deux premières sessions à Josselin 1904 et à Rennes 1908. A la séance de clôture du Congrès de Rennes, Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, émettait le vœu que la troisième session pût se tenir à Guingamp, à l'ombre du sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours, centre de dévotion mariale si intense, sanctuaire si riche en souvenirs historiques et archéologiques. S. G. Mgr Morelle répondit favorablement au vœu qui lui était présenté et pensa que nulle époque ne serait plus favorable que les jours qui précéderaient les fêtes de la béatification et du cinquantenaire. Savantes études d'une part, solennités religieuses de l'autre, tout convergerait vers le même but : donner à la Vierge, Mère de Dieu, la plus grande somme de

(1) N° du 28 Janvier 1910.

louange, d'honneur et de gloire qu'elle puisse recevoir des âmes qui lui sont dévouées en ce coin de terre de la Bretagne.

†

Tous les évêques de Bretagne avec un grand nombre d'autres prélats et dignitaires ecclésiastiques assisteront à ces fêtes.

Nous ne pouvons pour le moment donner le programme détaillé des solennités, qui sera publié en temps et lieu. Nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que, chaque jour du Triduum, une grand'messe pontificale sera chantée à la Basilique, et que chaque soir, à huit heures, un des évêques présents prendra la parole en l'honneur de Notre-Dame de Bon-Secours et de son pieux serviteur le bienheureux Charles, duc de Bretagne.

Les séances du *Congrès marial* alterneront avec les cérémonies religieuses : les unes plus spéciales, plus techniques, se tiendront dans la matinée dans les commissions respectives ; les séances générales se tiendront dans l'après-midi, sous la présidence de Nosseigneurs les Evêques.

De nombreux congressistes, savants théologiens, professeurs d'Instituts catholiques, archéologues distingués, ont déjà promis leur concours effectif et éclairé. Ce sera double fête, artistique et littéraire, *mais surtout* édifiante pour la foi et le cœur, que de les entendre et les apprécier.

Le Comité d'initiative, se conformant aux désirs exprimés, a décidé enfin que, pendant le Congrès, il y aurait à Guingamp une exposition mariale.

Ce Comité fait appel aux personnes qui pourraient contribuer à rendre cette Exposition aussi digne que possible de la Vierge Marie et de la Bretagne.

On sait que les membres correspondants du Congrès Marial sont pour notre diocèse : M. le chanoine Abgrall, à Quimper, et M. l'abbé Fortin, aumônier de Carmel, à Morlaix.

Le Havre. — **Grand « Pardon »** des Bretons du Havre à l'occasion de la fête de sainte Anne, Patronne de la Bretagne, le dimanche *31 Juillet*.

Le *samedi 30 Juillet*, à 8 heures du soir, dans l'église Saint-Augustin (Raffineries), sermon breton par M. l'abbé Quéré, vicaire à Penvénan (Côtes-du-Nord).

Le *dimanche 31 Juillet*, dans l'église Saint-François, à 8 heures, grand'messe, sermon français et cantique français à sainte Anne ;

A 5 heures, vêpres, cantiques bretons et allocution bretonne, grande procession de sainte Anne.

Sainte-Anne d'Auray. — **Fêtes solennelles de Sainte-Anne**, *25 et 26 Juillet*, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes.

Programme. — *Lundi 25 Juillet.* — Le matin, pèlerinages des paroisses de Locquimélic et de Belz.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le soir, *à 5 heures*, procession et cérémonie à la *Scala-Sancta*.
— Sermon par M. Rio, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Lorient.
— Bénédiction et procession du Saint-Sacrement.
A 8 heures 1/2, procession aux flambeaux.

Mardi 26 Juillet. — Messes depuis 4 heures.
A 9 heures, messe pontificale par Mgr l'Evêque de Nantes ; sermon par M. l'abbé Mouthon, missionnaire apostolique ;
A 11 heures, pèlerinage des Mères chrétiennes ;
A 2 heures, vêpres et procession.

N. B. — Les 25 et 26 Juillet, la plupart des trains du réseau d'Orléans sont dédoublés à l'aller et au retour.
Le 26 Juillet, un train spécial partira de Carhaix, par Rosporden, vers 4 heures 1/2 du matin. Au retour, départ de Sainte-Anne à 5 heures et arrivée à Carhaix entre 10 et 11 heures.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur recommandant en toute confiance, à Sainte-Anne-d'Auray, l'**Hôtel de la Paix** (près la Basilique), tenu par une de nos compatriotes, Mlle LOTTE. *(Prix très modérés.)*

Avis utiles. — I. Nous sommes avertis par Mgr l'Evêque de Beauvais qu'un ecclésiastique de son diocèse parcourt les diocèses de France, s'autorisant de titres qu'il n'a plus pour demander à emprunter au clergé et aux fidèles, ou bien faisant des dettes d'hôtel. Nous mettons nos lecteurs en garde contre ses agissements.

II. Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, au Manitoba (Canada), croit devoir déclarer que M. l'abbé Lemercier, qui habite son diocèse sans y avoir de poste, n'est nullement autorisé à recueillir des aumônes de messes et à faire de la colonisation à l'étranger.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »
REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
Bureaux : 50, rue de Babylone, Paris (VIIe).

Sommaire du numéro du 5 Juillet 1910.

I. Le Père Mathieu Ricci. Joseph BRUCKER. — II. L'Eglise et la centralisation. Gustave NEYRON. — III. Un prédicateur populaire aux approches de la Réforme : Jean Geiler de Kaisersberg. Paul BERNARD. — IV. L'invasion des Etats romains en 1867. Journal d'un officier de zouaves pontificaux (suite). Charles BURDO. — V. Barbey d'Aurevilly, publiciste. Lucien ROURE. — VI. Bulletin d'histoire de la philosophie médiévale. J.-M. DARIO. — VII. Chronique du mouvement religieux. Yves DE LA BRIÈRE. — VIII Revue des livres.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. **Vendredi 29 Juillet 1910.** N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse, à propos de l'Encyclique *Editæ sæpe* sur S. Charles Borromée.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les retraites ecclésiastiques.
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; L'Ordination ; Quimper ; Concours de gymnastique à Morlaix ; Chez les Bretons de Paris ; Un pensionnat de jeunes filles, au bord de la mer ; Rennes.
IV. — Chronique générale : Rome ; France ; Espagne.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Juillet. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de l'Octave de Ste Anne.
Vêpres du suivant, avec mémoires de S. Paul, de S. Ignace, du Dimanche, de l'Octave et des Sts Macchabées, Martyrs.
Au chœur, solennité de Ste Anne ; mémoire du dimanche.
Lundi, 1er Août. — S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 2. — Octave de Ste Anne. Double. Blanc.
Mercredi, 3. — Découverte du corps de S. Etienne, Premier Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 5. — Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 6. — Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 7. — 12e Dimanche après la Pentecôte. S. Cajétan, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thurien . . . . . du 30 au 31 Juillet.
Ursulines de Morlaix. . . . . du 1er au 8 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse, à propos de l'Encyclique *Editæ sæpe* sur S. Charles Borromée.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

La *Semaine religieuse* vous a transmis le texte de l'Encyclique pontificale sur saint Charles Borromée.

Cette Encyclique a moins ému la France que l'Allemagne. Et pourtant, les leçons qu'elle donne s'appliquent en ce moment avec une précision plus terrible à notre pauvre et grand pays qu'à toute autre nation catholique.

La France a porté d'un coup à leurs conséquences les plus extrêmes, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre moral, les principes générateurs du protestantisme et de toutes les erreurs modernes. Et quelques-uns de ses enfants, qui se réclament encore du nom chrétien, ont trouvé moyen de faire pénétrer ces principes, avec des atténuations qui n'ôtent rien à la virulence de leur venin, jusque dans les esprits croyants.

Le Pape a bien raison de nous dire qu'il faudrait au peuple de France d'autres Charles Borromée pour le ramener à la doctrine catholique intégrale et à la plénitude de la vie chrétienne.

Je vous signale les points de l'Encyclique qui doivent surtout attirer votre attention par leur caractère éminemment pratique.

Et d'abord, en matière de doctrine, nous ne pouvons pas être trop chatouilleux. Ce doit être la préoccupation principale de l'Evêque. Il la rappelle au prêtre. Le prêtre la rappellera au fidèle. Vous en conclurez que l'enseignement donné à vos paroisses dépend de vos études personnelles, et que vos études, pour produire de bons fruits, ne doivent porter que sur des auteurs absolument sûrs. Un trop grand nombre d'ouvrages, sérieux d'apparence, fantaisistes dans le fond, ont circulé depuis trente ans entre les mains du clergé de France. On a négligé les œuvres saines, droites, éloquentes des Freppel, des cardinal Pie, des Guéranger ou des Gerbet. Il en est résulté un affaissement dans l'esprit surnaturel et une tendance générale à juger les événements et les hommes à la façon des mondains. Ce n'est plus l'inspiration de l'Evangile. Les journaux et les revues ont aggravé le mal. Le Pape nous demande de remonter le courant.

Dans l'âme populaire, le mal est encore plus profond. Il

s'explique par l'ignorance religieuse. En sommes-nous responsables ? Je ne le crois pas. Peut-être pourtant la prédication n'a-t-elle pas eu un caractère assez enseignant. Ou bien l'art d'intéresser a été négligé. Ou bien la crainte de se répéter a contrarié la volonté d'instruire. En tout cas, nous ne devons rien avoir plus à cœur, désormais, que de soigner nos instructions et de fournir à chaque groupe chrétien les leçons dont son état d'esprit a besoin. La foi s'évapore dans l'âme qui ne s'éclaire plus. La masse croyante traverse cette crise désolante. Fallût-il succomber à la tâche, nous avons le devoir d'instruire sans repos, d'instruire à fond, d'instruire le peuple entier, et d'instruire plus complètement encore une élite de jeunes, qui deviendront les auxiliaires de notre apostolat.

Appliquez cette leçon à la question des écoles. Nous mourrons de l'école neutre, si elle garde son allure actuelle. Les enfants qui en sortent sont sur le chemin de l'incrédulité. Si les pères de famille ne le comprennent pas, rien n'empêchera la ruine finale de la foi dans le pays le plus chrétien du monde. Il nous appartient d'éveiller leur conscience paternelle, qui s'endort. Aucune vérité n'a besoin de leur être inculquée avec plus d'insistance que celle-ci : les enfants se damnent par la faute des parents qui ferment les yeux sur le danger mortel des écoles sans Dieu. Le père et la mère ont l'obligation de se tenir au courant de l'enseignement écrit et oral des maîtres et des maîtresses. Ils peuvent seuls intervenir avec autorité pour faire respecter leur religion dans l'école comme dans le collège. Pourquoi ne se sont-ils pas encore associés partout pour faire prévaloir leur droit ? Il y a quelques cantons où l'association est en retard. L'heure de ces retards est passée. En s'associant, vos paroissiens se feront mieux écouter, ils se défendront plus facilement, ils assainiront dans toute la mesure possible l'école payée de leurs deniers et imposée par une loi tyrannique.

Mais n'omettez pas de leur dire que, à moins d'impossibilité constatée, l'école de leur choix, celle qui seule est vraiment digne d'élever les petites âmes qui font la joie de leurs foyers, doit être l'école ouvertement et pleinement catholique. Elle n'existe point partout. Elle est difficile à fonder, plus difficile à entretenir. Qu'importe ? Elle est nécessaire au salut de vos paroisses. Il faut s'y dévouer, partout où elle peut être établie. En y travaillant de toutes vos forces, vous répondrez au désir le plus pressant du Souverain Pontife. Votre Evêque vous l'a dit déjà, et il aime à vous féliciter des sacrifices que vous avez faits pour une œuvre si supérieure à toutes les autres. Il vous le redit, et n'a pas le courage de s'excuser d'une répétition peut-être fatigante pour vous, parce qu'en la faisant il remplit un devoir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ne laissez pas vos fidèles s'effrayer des lois qui ne sont pas encore faites.

Excitez leur zèle par la pratique des sacrements. Vous relirez dans l'Encyclique les pages ardentes de piété où le vieux Pape traduit, une fois de plus, à nos âmes le *Compelle intrare* de l'Evangile, et fait aboutir toute son exhortation à la fréquentation de l'Eucharistie. Quand votre famille paroissiale aura pris le goût du pain divin, et qu'elle s'en approchera avec foi et amour, la force chrétienne aura grandi dans le troupeau et dans le Pasteur, et toute la vie des consciences s'en ressentira.

Faites-leur méditer cette grande parole de Pie X. Les catholiques de notre temps et leurs Evêques « ne manqueront jamais en aucune façon à leurs devoirs de citoyens, soit qu'il s'agisse de garder fidélité et respect aux *gouvernants même hostiles*, quand ils commandent des choses justes, soit qu'il faille désobéir à leurs ordres, quand ils sont iniques. Ils sauront se tenir également éloignés de la révolte effrontée de ceux qui courent aux séditions et aux tumultes, et de la servile abjection de ceux qui accueillent comme des lois sacro-saintes les décrets manifestement impies d'hommes pervers, qui, sous une étiquette mensongère de liberté, suppriment tous les droits et imposent la tyrannie la plus dure. »

Vous n'oublierez pas, Messieurs et chers Coopérateurs, que notre vertu assure seule, après la grâce de Dieu, la fécondité de notre ministère. Nous entrerons en retraite dans quelques jours. Elle sera prêchée par un Evêque dont la doctrine et la piété sont, depuis longtemps, connues dans la France entière. Monseigneur de Ligonnès se réjouit de rencontrer devant Dieu nos âmes bretonnes. Vous vous laisserez conduire par lui dans les voies d'une vertu renouvelée. Le recueillement vous facilitera ce retour sur vous-mêmes qui est la condition du progrès dans la vie spirituelle. La prière ouvrira plus largement à la grâce divine l'accès de nos cœurs. Puisse cette force surnaturelle nous ramener tous à notre ferveur première, et nous rendre capables d'imiter, dans l'humble mesure de nos forces, le grand Saint dont le Pape vient de proposer la vie en exemple à toutes les âmes sacerdotales qui ont le désir de se réformer pour mieux travailler à la réforme des autres !

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, 12 Juillet 1910.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les retraites ecclésiastiques.

La première retraite pastorale s'ouvrira, pour notre diocèse, lundi prochain.

Les prêtres vont s'y rendre, dans l'intention de réparer les forces spirituelles de leurs âmes, épuisées par le zèle lui-même et par les responsabilités inséparables de leur grande et noble mission. Et ces exercices réparateurs sont plus nécessaires que jamais dans les circonstances que nous traversons. Que de bruits autour de nous, quelle agitation étrange et perpétuelle des esprits, quel bouleversement dans les idées ! Quels que soient le sérieux de l'âme sacerdotale et ses habitudes de recueillement, il lui est difficile d'échapper à l'influence fatigante et énervante de ce tumulte. Et puis, les temps sont mauvais ; l'anarchie règne dans les esprits ; la persécution est commencée, elle grandit, elle deviendra peut-être terriblement aiguë dans un avenir prochain. Pour tous ces motifs, le prêtre a besoin de faire provision de courage, de patience et aussi de charité et de confiance. Il a besoin d'entendre la parole du Maître, de recueillir ses lumières, de sentir plus intimement la douce influence de ses grâces.

Rares sont, dans le monde, les hommes de conscience qui s'interrogent de bonne foi sur les devoirs de leur état et plus particulièrement sur les négligences qu'ils ont pu commettre en s'occupant des intérêts d'autrui. Rares sont les hommes assez désintéressés pour rechercher et procurer, avec un dévouement égal, au prix des mêmes sacrifices, l'avantage des autres et leur propre avantage. Or, telle est la condition du prêtre dans l'Eglise de Dieu, que son salut est dépendant de celui de ses frères dont la conduite lui est confiée.

La retraite a pour but de lui remémorer toutes ces responsabilités et de lui donner la grâce de les dignement porter.

Tous les fidèles doivent prier avec ferveur pour leurs prêtres à l'occasion des retraites ecclésiastiques. Les premiers chrétiens, dans les jours d'épreuve, multipliaient leurs supplications en faveur de leur chef chargé de chaînes. Dieu se laissa toucher par la sainte importunité de la prière. Pierre fut miraculeusement délivré de ses liens et, une fois de plus, la puissance divine montra qu'il lui est facile d'avoir raison de la perversité humaine.

Le passé nous est garant de l'avenir. Priez donc, fidèles, pour le clergé. Vous le devez au nom de votre foi, au nom de la charité et au nom de vos propres intérêts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France. — L'union des catholiques.**
II. — **Le ministère sacerdotal. — Les prêtres nouvellement ordonnés.**
III. — **Retraites.** — QUIMPER, **retraites ecclésiastiques,** du *1er au 6* et du *9 au 13 Août.*
— LESNEVEN, retraite française pour les femmes, du *31 Juillet au 6 Août.*

L'Ordination. — Dimanche soir 24 Juillet, dans la chapelle de l'ancien Carmel de Brest, actuellement Grand Séminaire diocésain, Mgr l'Evêque a donné la tonsure à 24 séminaristes ayant terminé leur première année de Philosophie.

Le lendemain, lundi, a eu lieu, dans l'église paroissiale de Saint-Martin, l'ordination qui comprenait : 39 minorés, 16 sous-diacres, 17 diacres et 29 prêtres. La cérémonie, toujours belle et émouvante, s'est faite dans le plus grand ordre devant une assistance considérable de fidèles, parents ou amis des ordinands, et de prêtres très nombreux venus de toutes les parties du diocèse.

Commencée à 7 heures, l'ordination s'est terminée vers 11 heures. Malgré la fatigue d'une si longue cérémonie, avant d'entonner le *Te Deum* final, Monseigneur a pris la parole. Commentant ce passage de l'office du jour : *Quales post datam gratiam fuerint,* il en fait l'application aux jeunes prêtres : transformés par la grâce de l'ordination, qu'ils restent toujours bien près de Notre Seigneur dont ils doivent continuer l'œuvre sur la terre... Pour les fidèles, les rites et les prières du Pontifical leur montrent la dignité dont le prêtre est revêtu et leur marquent le respect dû à son caractère et à sa parole, puisque c'est la parole de Dieu lui-même : *tanquam Deo exhortante per nos...*

Voici les noms des ordinands promus aux ordres majeurs :

Sous-Diaconat

MM. Grall, Charles-François-Marie, de Saint-Thégonnec ;
Herry, Alain, de Plougoulm ;
Kerbiriou, Louis-Joseph-Marie, de Saint-Pol de Léon ;
Lancien, René-Victor-Marie, de Plouézoc'h ;
Mingam, Hervé, de Bodilis ;
Bihan, Pierre-Marie, de Scaër ;
Blaise, Jean-René, de Briec ;
Cadiou, Joseph-Claude-Marie, de Plouescat ;
Conseil, Jean-Marie, de Cléder ;
Floc'h, Jean-Marie, de Saint-Thégonnec ;
Laot, Joseph, de Lannilis ;

MM. Midy, François-Marie-Cadoan, de Poullan ;
Nicolas, Joseph-Marie, d'Henvic ;
Picart, Yves-Marie, de Guiclan ;
Pouliquen, François, de Comanna ;
Tanguy, Jean-Louis, de Plougourvest.

Diaconat

MM. Bescond, Jean-Pierre, de Lampaul-Plouarzel ;
Bodénès, Jean-Louis, de Plougastel-Daoulas ;
Brénéol, Jean-Marie, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Crocq, Hervé, de Douarnenez ;
Croissant, Corentin-Louis, de Pluguffan ;
Jacolot, Jean-François-Marie, de Guipavas ;
Kermanac'h, Jean-Michel, de Port-Launay ;
Lareur, Jean-Louis-Marie, de Plouzané ;
Le Bot, François-Marie, de Loperhet ;
Le Cap, François-Emile, de Saint-Sauveur de Brest ;
Le Gall, Eucher-François-Marie, de Kernonès ;
Le Goff, Yves-Marie, de Saint-Derrien ;
Léostic, Laurent-Gabriel, de Plouguin ;
Le Pape, Yves-Marie, de Guimiliau ;
Le Roux, Jean-François, de Cléder ;
Patinec, Jean-Pierre-Marie, de Plouider ;
Quéinnec, Henri-Hervé, de Douarnenez.

Prêtrise

MM. Masson, Yves-Marie, de l'île Molène ;
Guellec, Henri, de Mahalon ;
Berthou, François, de Plouguerneau ;
Brinquin, Yves, de Querrien ;
Dilasser, Joseph-Marie, d'Henvic ;
Grall, Paul-Yves-Marie, de Landivisiau ;
Guéguen, François-Marie, de Gouézec ;
Guennégan, Jean, de Plounéour-Trez ;
Guennou, Jean-François, de Loperhet ;
Guillou, Jean-Yves-Marie, d'Esquibien ;
Le Gall, François-Gabriel, de Rosnoën ;
Le Moan, Corentin, de Ploaré ;
L'Hénoret, Michel, de Treffiagat ;
Lozac'hmeur, Albert-Daniel, de Tréboul ;
Marzin, Corentin-Eugène-Mie, de St-Corentin de Quimper ;
Neildé, Pierre, du Juch ;
Nicolas, Pierre-Marie, d'Henvic ;
Pengam, Samuel, de Ploudaniel ;
Picard, Jean-Marie, de Saint-Thégonnec ;
Pouliquen, Gabriel-Marie, de Landivisiau ;
Quéméner, Guillaume-François-Marie, de Plouvorn ;
Riouallon, Maurice-Alexandre, de Saint-Pol de Léon ;
Tassin, Jean, de Trégourez ;
Thépaut, François-Marie, de Ploudaniel ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Le Jollec, Jean, de la Congrégation des PP. Eudistes ;
Le Jeune, Joseph, de la Congrégation des Oblats de Marie ;
Javouray, Jean, du diocèse de Vannes ;
Jeuland, Léon, de l'archidiocèse de Rennes ;
Schmitt, Arthur-Maximilien, de la Mission Haïtienne.

QUIMPER. — **La distribution des prix à l'École Saint-Yves.** — Jeudi 21 Juillet, a eu lieu, devant une assistance nombreuse et choisie, la distribution des prix à l'Ecole Saint-Yves. Mgr l'Evêque présidait, entouré de nombreux prêtres de Quimper et des paroisses voisines.

M. l'abbé Laboy, supérieur, prit le premier la parole et d'abord remercia Monseigneur d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête scolaire. Chaque visite de Votre Grandeur, dit-il, nous procure un honneur et une joie, en même temps qu'elle nous apporte vos encouragements et vos conseils. Ces conseils, nous nous efforçons de les mettre en pratique, et je ne puis en donner une meilleure preuve qu'en publiant ici les résultats obtenus par l'Ecole Saint-Yves aux derniers examens du baccalauréat : sur 17 candidats présentés, 14 ont été déclarés admissibles et 13 sont définitivement reçus. De plus, au concours ouvert par l'Institut catholique de Paris entre les collèges libres de son ressort, notre établissement a figuré avec honneur et obtenu trois mentions : *Mathématiques élémentaires*, 3e mention : Emmanuel Masson ; *Philosophie*, 2e mention : Guillaume Le Doaré ; *Première* (Composition française), 1re mention : Bertrand d'Amphernet. Ces succès sont dus au zèle et au dévouement de professeurs expérimentés, en même temps qu'au travail soutenu d'élèves désireux de répondre aux désirs de leurs familles et de réaliser la devise de cette maison : préparer des hommes instruits et des citoyens utiles en formant de solides chrétiens.

Dans sa réponse, Monseigneur remercie M. le Supérieur de son intéressant « rapport », tout en faveur de l'établissement qu'il dirige avec autant de distinction que de dévouement. Les parents doivent se féliciter que le collège Saint-Yves réponde si bien à leur attente et justifie si pleinement leurs espérances. Les succès de nos établissements libres sont comme une revanche, une réplique opportune à ceux qui, en haut lieu, parlent de l'infériorité de nos méthodes et de notre enseignement... Ces critiques sont injustes, ils le savent, et ce n'est pas là qu'il faut chercher le motif vrai de la guerre qui nous est faite. On combat l'enseignement chrétien, parce que chrétien : chrétien non seulement par l'habit, mais surtout par l'âme des maîtres qui le donnent et par l'âme des élèves qui le reçoivent. Ce qui est la cause des attaques auxquelles nous sommes en butte est ce qui nous vaut la fidèle sympathie des familles : celles-ci nous confient leurs enfants, parce qu'elles veulent en faire avant tout des chrétiens. C'est ce que vous aurez à cœur d'être toujours, dans la position où le bon

Dieu vous appellera, fiers de votre collège, fidèles aux leçons que vous y aurez reçues... On vous appellera peut-être « cléricaux »... Qu'importe ? les cléricaux en valent bien d'autres ; ils l'ont montré sur tous les terrains. Monseigneur rappelle un épisode de la bataille du Mans, en 1870, et l'émouvant témoignage rendu à l'héroïsme des zouaves pontificaux, et termine par ces mots : « Soyez toujours de bons « cléricaux », c'est le moyen d'être de bons Français » !

Ensuite a lieu l'appel des lauréats. Nous sommes heureux de donner les noms des élèves le plus souvent proclamés, dans chaque division.

Classes enfantines et *élémentaires* : Hervé de Kerangal ; Robert Villard ; Nicolas Pêche, Maurice Keribin ; Guy de Kerangal, Pierre Le Gars ; Corentin Le Cœur, Alain Le Vergos.

Classes secondaires : Alain Le Patérour, Pierre Le Coz, Charles Le Paul ; Pierre Fay, René Le Bras ; Yves du Cleuziou, Bernard Gayon, Emile Tual...

Classes supérieures : Paul Bernard, Paul Sévrain ; Yves Jabier, Alain Bargilliat, Jean Feillet ; Bertrand d'Amphernet, Yves Morvézen, François Sergent ; Louis Béziers La Fosse, Guillaume Le Doaré, Louis Clorennec...

Le « Prix de l'Ecole Saint-Yves » destiné à l'élève interne qui pendant trois ans au moins s'est signalé par son travail, son bon esprit et sa bonne tenue, a été décerné à Guillaume Le Doaré, de Plomodiern.

La rentrée des classes est fixée au lundi 3 Octobre.

Les classes enfantines rouvriront le 12 Septembre, pour les externes seulement.

— **A l'Institution Saint-Vincent de Paul.** — Le samedi 23 Juillet, la même solennité scolaire se célébrait à l'Institution Saint-Vincent de Paul, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

La fête — selon l'usage désormais établi — commença par une intéressante séance de gymnastique, puis se continua, dans la grande salle, par la représentation de deux pièces des plus amusantes, avec morceaux de musique instrumentale et vocale, le tout fort bien exécuté et vivement applaudi.

Avant la distribution des prix, M. le chanoine Uguen, supérieur, prononça une courte allocution, remerciant Monseigneur l'Evêque et les prêtres qui lui forment une si belle couronne, puis les parents venus plus nombreux que jamais. Leur présence est pour les directeurs de Saint-Vincent une marque de sympathie et un encouragement précieux dans la tâche qui devient de jour en jour plus laborieuse, à mesure que le chiffre des élèves va croissant...

Par suite de circonstances qu'il est inutile de rappeler, les classes supérieures sont peu nombreuses, et l'établissement a présenté peu d'élèves aux derniers examens : en Première, trois candidats seulement. Les trois ont été reçus, deux avec mention ; un autre élève, admissible depuis la session précédente, vient de subir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec succès les épreuves orales. En Philosophie, sur cinq élèves présentés, quatre ont été admissibles, et tous ont réussi à l'oral, un avec mention.

L'année a donc été bonne pour les études, bonne aussi pour la conduite, le bon esprit et la docilité des élèves, les grands donnant l'exemple du travail, de la discipline et de la piété. Les jeunes, plus nombreux, continueront la tradition des aînés, ayant à cœur de se préparer à la mission qu'ils auront à remplir, pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise...

Monseigneur répond, sur le ton d'une aimable et brillante causerie, s'associant aux paroles de M. le Supérieur et exprimant sa reconnaissance aux prêtres et aux parents pour l'intérêt sympathique qu'ils montrent au Petit Séminaire. Il félicite les élèves du bon témoignage rendu de leur application et de leur travail, qu'on a su rendre agréable, au cours de l'année, en encadrant le programme des études d'intermèdes et d'exercices variés. *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci...*

On a présenté, aux derniers examens, peu de candidats ; Monseigneur désire qu'il y en ait davantage, à mesure que les élèves seront plus nombreux : il est à souhaiter, dans les circonstances actuelles, que tous nos élèves obtiennent le diplôme de bachelier comme couronnement de leurs études classiques.

Parlant ensuite des vacances, que les élèves ont méritées et dont ils ont besoin comme d'une détente nécessaire, l'Evêque leur donne les avis les plus paternels et les plus pratiques sur le moyen de passer agréablement et utilement ce temps de repos, sans perdre de vue leur vocation et leur titre de petits séminaristes. Le moment venu, ils reviendront ici se remettre, avec une ardeur nouvelle, au travail préalablement sanctifié par la prière, ce qui leur vaudra des succès de plus en plus brillants dans leurs études... en attendant des couronnes qui ne se flétriront jamais.

Ensuite a lieu l'appel des lauréats. Voici les noms des élèves le plus souvent couronnés :

Neuvième : Georges de Lanascol, de Melgven ; Henri Morin, de Quimper.

Huitième : Jean Huon, de Querrien ; Jean-Guillaume Hémon, de Gourlizon.

Septième : Louis Caradec, de Fouesnant ; Jean Lamballe, de Dinéault ; Pierre Guillou, de Lanriec.

Classe de Sixième A : Jean Dréau, du Cloître-Pleyben ; François Frabolot, de Pleyben ; François Guilloux, de Pont-Croix.

Classes de Sixième et Cinquième B : François Guillou, d'Elliant ; Jean-Marie Hervé, de Melgven ; — Paul Cloarec, de Tréboul.

Classe de Cinquième A : François-Marie Lapous, de Saint-Thégonnec ; Auguste Le Quéau, de Guengat ; Joseph Suignard, de Poullaouen ; Jean Bélégou, de Quimperlé.

Classe de Quatrième : Joseph Kerdoncuff, de Plougastel-Daoulas ; François Le Bihan, de Pont-Croix ; Auguste Prigent, de Guerlesquin ; — Jean-François Saliou, de Gouézec.

Classe de Troisième : Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët ; René Chuto, de Penhars ; Joseph Roudaut, de Plonguerneau.

Classe de Seconde : Jean Poupon, de Douarnenez ; Yves Heurté, de Primelin.

Classe de Première : Alfred Le Guellec, de Pouldavid ; Sébastien Castric, de Combrit ; Jean-Louis d'Hervé, de Penhars.

Classe de Philosophie : Yves Branquec, de Gouézec ; Joseph Treussier, de Quimper.

Les prix d'honneur (dissertation française), en Première, ont été remportés par Alfred Le Guellec, et Christophe Le Guillou, de Scaër.

Concours organisé par l'Institut Catholique de Paris : Classe de Première, *Composition française :* Alfred Le Guellec, 7e mention ; — *Mathématiques :* Sébastien Castric, 1re mention.

La rentrée des classes est fixée au lundi 3 Octobre.

Concours de gymnastique à Morlaix. — *Un premier pas vers l'organisation de nos patronages.* — Dimanche, 24 Juillet, toute la ville de Morlaix était sur pied pour voir défiler ou manœuvrer quelques unes des sociétés de gymnastique formées dans les patronages catholiques du diocèse. Environ 700 jeunes gens, guidés par leurs prêtres, se trouvaient rassemblés là pour des épreuves qui devaient faire juger de leur souplesse, de leur vigueur et de leur discipline. Ce fut très intéressant, et la foule ne ménagea point sa sympathie à ces jeunes catholiques qui s'essayent à développer en eux tout l'homme : le corps par la gymnastique, et surtout l'âme par la pratique de la religion.

Les différents orateurs de la journée firent ressortir avec éloquence ces deux buts que poursuivent nos patronages. M. le Curé-archiprêtre de Saint-Mathieu parla, le matin, à la grand'messe. M. le comte de Mun, qui présidait la fête, parla l'après-midi, sur le terrain de manœuvre, et M. le Recteur de Saint-Martin le soir, au Salut solennel qui fut donné dans son église.

Cette rencontre de plusieurs sociétés du diocèse a été très intéressante aussi, au point de vue de l'organisation de nos patronages. Jusqu'ici, peut-être sont-ils demeurés trop isolés les uns des autres, malgré leur but et leurs intérêts communs. Mais le jour vient où nos jeunes gens, grâce à ces rencontres, s'uniront entre eux d'une amitié plus étroite. Etonnés de se voir si nombreux dans notre région, ils se sentiront plus fiers d'appartenir à nos patronages, et comprendront de mieux en mieux ce qu'ils doivent faire s'ils tiennent à honneur d'en faire partie. Nous ne serions pas surpris de nous trouver, l'an prochain, au nombre de douze cents gymnastes, si une ville encore plus centrale et plus accessible que Morlaix voulait se charger de l'organisation d'un concours.

Ce n'est pas une chose facile, assurément, qu'une telle organisation ; mais nous aurons désormais de sages conseillers en la personne de M. Le Roux, vicaire à Saint-Martin, et de M. Péron, le si

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dévoué professeur de gymnastique des « Gâs de Morlaix ». Nous les avons vus à l'œuvre, et nous savons qu'ils se sont tirés de cette difficile affaire non seulement à la satisfaction des Morlaisiens, mais aussi à la satisfaction de toutes les sociétés qui ont participé à la fête...

Un Directeur de patronage.

Chez les Bretons de Paris. — Depuis plusieurs années, la Société « La Bretagne », œuvre pour les Bretons de Paris, invite tous ses membres à venir, à l'occasion de la fête de sainte Anne, prier ensemble leur puissante Patronne en son église de la Maison-Blanche.

Le pèlerinage de cette année, comme l'avait annoncé la *Semaine religieuse*, a eu lieu le dimanche 24 Juillet. A 2 h. 1/2, chant des vêpres, sermon par M. l'abbé Le Gonidec, aumônier des Sœurs de la Croix ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement, par M. le chanoine de la Guibourgère, tel était le programme de la fête.

Bien avant l'heure indiquée, les pèlerins — MM. les abbés Kervennic et Questel, aumôniers de l'œuvre, à leur tête — arrivent par groupes nombreux et empressés des quatre coins de Paris, de Saint-Denis, de Clichy, de Saint-Ouen, d'Arcueil, etc., revêtus presque tous de leurs costumes nationaux. Ils pénètrent dans le sanctuaire qui, tout vaste qu'il est, se trouve beaucoup trop petit pour la circonstance. Ils remplissent les cinq nefs, les chapelles, le chœur, même la tribune de l'orgue et débordent dans la rue de Tolbiac. Il serait difficile d'en donner le chiffre exact. D'aucuns parlent de cinq mille.

Bientôt, on entonne des cantiques, en langue bretonne bien entendu :

Itron Santez Anna,
Mirit ho Pretoned,
Goulennit dreist pep tra
Ma 'vemp fidel bepret.

Oh ! alors, on ne pense plus à sa vie actuelle ; tout en chantant avec un entrain admirable les louanges de la bonne Mère, on s'embarque sur les ailes de la songerie vers la chaumière où les vieux attendent, le cimetière peut-être où ils dorment leur dernier sommeil, la modeste église où l'on a été fait chrétien, vers tout ce qu'on a délaissé et qu'on regrette. Plus d'un se surprend à essuyer furtivement une larme au souvenir du ciel bleu d'Armorique, des prés verts, des coteaux aux ajoncs dorés, et des pins sauvages...

Ensuite, le discours si pratique et si religieusement écouté de M. l'abbé Le Gonidec, qui monta en chaire, après les vêpres, pour nous redire les conseils de notre « grand'mère » sainte Anne touchant les moyens de conserver la foi dans la grande ville ; — la procession qui se déroula pieusement, mais très péniblement avec reliques, statue, nombreuses bannières et le drapeau de la Bretagne, à travers les rangs pressés, au chant des cantiques de chez

nous ; — la séance fort intéressante de cinématographe (les apparitions à Lourdes), qui a eu lieu, après le Salut, dans la crypte ; — des bouquets de bruyère frais et gracieux, arrivés la veille du pays d'Elven et de Redon, cueillis, là-bas dans les landes, par des mains amies, offerts affablement à tous les assistants ; — tout a contribué à faire de cette après-midi du 24 une date inoubliable.

Il était 5 heures. Les Bretons quittèrent lentement et comme à regret Sainte-Anne de la Maison-Blanche, ce lieu béni où ils ont passé un instant de véritable bonheur.

BREIZAD.

Un Pensionnat de jeunes filles, au bord de la mer. — Sur l'initiative de Mgr l'Evêque de Vannes, un pensionnat de jeunes filles doit s'ouvrir, à la rentrée prochaine, à Kergonan, près Carnac (Morbihan). Ce pensionnat est destiné à venir en aide aux familles qui ne trouvent plus, dans les maisons religieuses, les ressources dont elles ont besoin pour l'éducation de leurs jeunes filles.

La situation exceptionnelle de cet établissement, à deux kilomètres de l'Océan, comme l'installation moderne et confortable de tous les services, en font une maison de premier ordre, au point de vue hygiénique. L'éducation chrétienne et distinguée qu'y donneront des maîtresses expérimentées la recommande aux familles catholiques de Bretagne.

N. B. — Pour se renseigner et visiter, s'adresser au Pensionnat Saint-Michel, Kergonan, par Plouharnel (Morbihan).

RENNES. — **L'Ecole Saint-Vincent à Saint-Cyr.** — On lit dans la *Semaine religieuse* de Rennes du 16 Juillet :

« Cette année encore, l'Institution Saint-Vincent de Paul, de Rennes, a obtenu, au concours de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, ses succès accoutumés. Les huit élèves qui composaient le cours de deuxième année ont *tous* été déclarés admissibles, et en outre quatre de première année.

« Comment se fait-il que, avec de pareils résultats, ce cours préparatoire à Saint-Cyr, le seul qui existe dans les maisons religieuses de province, soit si peu connu des familles chrétiennes de l'Ouest, auxquelles il pourrait rendre tant de services ! »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le 20 Juillet, dans la chapelle Sixtine, a eu lieu, avec la solennité habituelle, le service anniversaire de Léon XIII. La messe fut célébrée pontificalement par S. E. le cardinal Ferrata. Le Pape assistait au trône et donna lui-même l'absoute. Le cardinal Rampolla faisait les fonctions de cardinal prêtre assistant au trône. Dix-huit cardinaux étaient présents, ainsi que le corps diplomatique, de nombreux prélats, les géné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

raux et procureurs d'ordres religieux. La maîtrise de la chapelle Sixtine exécuta, sous la direction du maestro Perosi, de merveilleux chants, dont plusieurs nouvellement composés.

***

Pendant ces derniers jours, le Saint-Père a donné de nombreuses audiences aux cardinaux préfets ou secrétaires des Congrégations, à des évêques ou supérieurs religieux de divers pays.

Il a reçu notamment Mgr Gilbert, ancien évêque du Mans, évêque titulaire d'Antinoë, nommé récemment chanoine de la basilique de Saint-Pierre.

Sa Sainteté a reçu également — le 22 Juillet — M. J. Rocafort, rédacteur au journal l'*Univers*. Avec une parfaite bonté et la sérénité la plus clairvoyante, Pie X l'a entretenu de ses travaux qu'il a bénis, en souhaitant que l'*Univers* continue à être le bon soldat du Pape en France...

France. — **Évêque et prêtre condamnés.** — I. Le tribunal civil de Cahors a rendu son jugement dans l'affaire des instituteurs du Lot et de la Fédération des Amicales de France et des colonies contre Mgr l'évêque de Cahors.

Le tribunal déclare l'action recevable, se déclare compétent et condamne Mgr Laurans à 300 francs de dommages-intérêts et aux dépens.

II. Nous avons parlé du jugement du tribunal de Saint-Marcellin (Isère), condamnant l'abbé Carrier à 200 francs d'amende pour délit de catéchisme.

Au cours d'une instruction religieuse à des enfants, cet ecclésiastique avait traité de questions historiques touchant l'Eglise et réfuté les imbéciles blasphèmes de certains manuels scolaires contre la religion.

La Cour de Grenoble a confirmé ce jugement en réduisant seulement la peine à 25 francs d'amende, mais en aggravant les motifs. L'arrêt dit, en effet, que seuls les instituteurs ont le droit de traiter les questions historiques, ce sujet étant interdit aux prêtres.

On ne saurait trop souligner la gravité d'une pareille décision : tandis que l'instituteur peut violer la neutralité, falsifier l'histoire, outrager les institutions et la religion que respectent les enfants confiés à ses soins, le « curé », lui, réduit à l'impuissance de par la loi, doit tout subir, tout entendre sans protester !

Mgr Henry, évêque de Grenoble, dans une lettre à son clergé, proteste contre ce jugement et, « pour bien affirmer un droit qu'il n'appartient pas aux tribunaux de leur ravir », prie ses prêtres de consacrer la leçon d'ouverture des catéchismes à la réfutation des erreurs doctrinales et historiques contenues dans les manuels scolaires condamnés, qui seraient en usage dans les écoles de leurs paroisses, et termine par cette déclaration : « C'est ce que Nous

ferons Nous-même dans Notre cathédrale, où tous les enfants de Grenoble seront convoqués. »

On n'attendait pas moins du vaillant évêque de Grenoble.

Espagne. — **Unité religieuse menacée.** — La question religieuse prend beaucoup d'acuité en Espagne. Les apparences sont, jusqu'ici, que le gouvernement espagnol marche à une rupture avec le Saint-Siège. Malgré sa patience proverbiale, le Saint-Siège ne permettra pas qu'on touche, sans son consentement, à ce qui a été réglé entre lui et le gouvernement espagnol au sujet des congrégations religieuses et de la tolérance accordée aux manifestations des cultes dissidents, en l'espèce, du protestantisme.

La Franc-Maçonnerie mondiale travaille l'Espagne, comme les autres pays catholiques, mais les Espagnols, en masse, se montrent rebelles à son action.

A deux reprises déjà les évêques espagnols ont adressé au ministre Canalejas des observations sur les atteintes portées au Concordat et aux droits des catholiques par les projets du gouvernement.

Les curés de Madrid ont aussi adressé leur protestation au ministère.

Le peuple lui-même manifeste sa réprobation contre les projets du gouvernement, et se déclare prêt à lutter pour la défense de l'Eglise et de la Religion.

L'opinion générale fait envisager comme prochaines, en Espagne, les plus redoutables éventualités. Mais il serait injuste de prétendre qu'elles ont été provoquées par le Saint-Siège.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr d'Hulst. — **Nouveaux Mélanges Oratoires,** Tome VII. Dominicales, Prônes, Sermons pour les fêtes. Un beau volume in-8° de 480 pages. 4 fr. *(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur).*

Mgr Odelin, le distingué vicaire général de Paris, ne se lasse pas de classer les nombreux manuscrits laissés par Mgr d'Hulst et de les publier les uns après les autres. Remercions-le. Son choix est marqué au coin du jugement le plus sûr. Les pages qu'il nous donne aujourd'hui valent leurs devancières : même talent, même force, même vie. Mgr d'Hulst est un modèle. Et quelle abondance, quelle variété. Que de choses qui frappent par leur intérêt toujours actuel. On dirait que cette œuvre est d'hier.

A Quimper, librairie J. Salaün.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans. — 1° Billets d'Aller et Retour individuels. Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes :

Saint-Nazaire, Pornichet, Le Pouliguen, Le Croisic, Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 °/. suivant la classe et le parcours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2° Billets d'Aller et Retour collectifs de famille, en 1re, 2e et 3e classes, délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

REVUE FINANCIÈRE — Marché toujours sans affaires et cours faibles. La Rente Française s'est repliée à 97,27. Les Fonds étrangers sont également lourds.

L'obligation 5 °/₀ de la Cherryvale Oklahoma and Texas Railway est l'objet de transactions suivies à 442,50.

Rappelons que la Mexican Union Railway procède à l'émission de 9 750 obligations de 500 fr. 6 °/₀ or (1re hypothèque) au prix de 465 fr. coupon 1er Août 1910 attaché. On sait que ces obligations touchent un intérêt annuel net de 30 fr. et qu'une hypothèque de premier rang spéciale a été prise en leur faveur sur les deux concessions dont la Compagnie est détentrice et sur tous ses biens présents et futurs.

Bonne fermeté à 292 fr. de l'action Salt Creek. La Compagnie reçoit confirmation des nouvelles concernant les travaux de forage du puits principal, dans la section 26 du Wyoming, centre du Dôme dans le district de Salt Creek.

On retrouve la Huelva à 15 francs, obligations très intéressantes à 463. Des travaux considérables ont été effectués, tant dans le développement du sous-sol que dans le déblai des terres stériles et dans les fondations des digues.

L'action Caisse des Redevances est à 281. A ce cours et sur la base du dividende mensuel de 1 fr. 35 détaché le 15 courant, ce titre se capitalise à 6 °/₀.

La campagne des sucres au Brésil, pour 1910-1911 s'ouvre, paraît-il, sous les plus brillants auspices. Le fait est intéressant pour la Compagnie Générale de Rio de Janeiro qui, grâce à sa puissante raffinerie de Rio, est l'unique usine moderne de ce genre au Brésil et jouit d'un véritable monopole de fait.

L'action Castara Estates est ferme à 60 fr.

La hausse qu'on s'est efforcé d'imprimer aux actions des mines de fer de Larrath a piteusement échoué. Voici le titre tombé au-dessous de 300 fr. Bien inspirés ceux qui ont refusé de s'y intéresser quand on l'offrait à 400 « avec toutes les chances possibles d'une importante plus value » !

Avis au Clergé.

M. Parriel, *de* **Saint-Pol de Léon,** *se tiendra, comme les années précédentes, à la disposition de ses clients, pendant les retraites ecclésiastiques, avec un joli choix d'articles de saison : barrettes, rabats, faux-cols, etc.*

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

25e Année. **Vendredi 5 Août 1910.** **N° 31.**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Retraite ecclésiastique ; Lanmeur ; Saint-Pol de Léon ; Morlaix ; Quimper ; Plouvorn ; Brest ; Succès scolaires ; Chez les Bretons du Havre ; Les fêtes de Guingamp ; Le péril protestant ; Les Associations de pères de famille ; Œuvre des Bibliothèques populaires ; Bibliographie bretonne.

IV. — Chronique générale : Rome ; La canonisation du Bienheureux Vianney, curé d'Ars ; Belle protestation contre la spoliation légale ; Rennes ; Pèlerinage national à Rome ; La faillite de l'Ecole laïque.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. S. Cajétan, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Donat, Evêque, Martyr.

Vêpres de S. Cajétan, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 9. — S. Germain, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

Jeudi, 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur *(du 2 Août)*. Double. Blanc.

Vendredi, 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 13. — Vigile de l'Assomption. *Jeûne.* — Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur *(du 4 Août)*. Double. Blanc.

Dimanche, 14. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières publiques. — Devant la persistance du mauvais temps qui met en danger les moissons, Nous autorisons MM. les Curés et Recteurs à faire des prières publiques, en la forme et dans les conditions qui leur paraîtront le mieux appropriées aux besoins et aux usages des paroisses : chant ou récitation des litanies, processions ou autres cérémonies, à la suite desquelles on pourra donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous demandons aux prêtres de dire, à la messe — *servatis servandis* —, pendant neuf jours à partir de la réception du présent avis, les collecte, secrète et post-communion *ad postulandam serenitatem* (Missel, *Or. ad diversa*, 17).

II. Nominations. — Par décisions épiscopales du 1er Août, ont été nommés :

Recteur de Kernével, en remplacement de M. Le Foll, démissionnaire, M. Quentric, vicaire de Plouguer ;

Vicaire de Plouguer, M. Kervella, ancien vicaire de Cast ;

Vicaire à Pleyben, M. Tanneau, vicaire de Rosnoën ;

Vicaire à Rosnoën, M. Guennégan, jeune prêtre de Plounéour-Trez ;

Supérieur de l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest, en remplacement de M. Boubennec qui, sur sa demande, entre dans le ministère paroissial, M. Breton, recteur du Folgoat ;

Recteur du Folgoat, M. Le Pape, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Vicaire à Landivisiau, M. Coquet, vicaire à Plounéour-Trez ;

Vicaire à Plounéour-Trez, M. Abgrall (Yves), surveillant à Paris.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR AOUT 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

Les retraites d'hommes (et spécialement d'ouvriers).

L'œuvre des retraites a pour but de former, dans chaque classe de la société, une *élite*, prête à se dévouer pour Jésus-Christ et son Eglise. Pour cela, elle réunit des hommes dans une maison

spéciale, où, les mettant en face de leur conscience, des grandes vérités de la religion et de l'amour de Notre-Seigneur, elle leur demande de consacrer trois ou quatre jours à la réflexion et à la prière.

L'ensemble des retraitants ne résiste pas à la grâce que mérite cet effort ; ils sortent de là transformés, chrétiens fervents et apôtres : résultat qui paraît incroyable, mais qui se réalise partout où les retraites sont sérieusement organisées.

Il est donc de notre devoir de soutenir, au moins de nos prières, une œuvre si efficace pour le salut des âmes. Or, les directeurs des maisons de retraites ont besoin de secours surnaturels abondants, pour décider les hommes à venir s'enfermer quelques jours dans le silence. Ils ont besoin aussi de collaborateurs généreux qui les aident à recruter les retraitants et à supporter les frais qui sont à leur charge. Aidons-les de nos prières, et, si nous le pouvons, de notre concours.

Les retraites d'hommes ont prouvé spécialement leur merveilleuse efficacité dans les milieux ouvriers. Des centaines d'hommes honnêtes et laborieux, entraînés par des meneurs, séduits par les utopies socialistes, y ont retrouvé, avec la foi, le courage de supporter leurs peines et l'élan nécessaire pour organiser, parmi leurs camarades, une propagande pleine de succès.

Résolution apostolique : J'aiderai, selon tout mon pouvoir, l'œuvre des retraites d'ouvriers.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Église et la France — Les œuvres catholiques.
II. — Le ministère sacerdotal.
III. — La 2e retraite ecclésiastique, du 8 au 13 Août.

Le Souverain Pontife a adressé au cardinal Coullié, archevêque de Lyon, un Bref destiné à être communiqué à tous les Evêques de France et ordonnant que chaque année à perpétuité, un des dimanches de Novembre, il soit célébré, dans toutes les églises de France, une messe solennelle de *Requiem* pour le soulagement des âmes du Purgatoire, privées, par la spoliation des fondations pieuses, des suffrages auxquels elles avaient droit.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon vient de communiquer ce Bref à ses diocésains par une Lettre que nous publierons, la semaine prochaine, en même temps que le document pontifical.

Retraite ecclésiastique. — La première retraite pastorale se continue en ce moment, à l'Institution Saint-Vincent de Paul, sous la présidence de Mgr l'Evêque assisté de M. Fléiter, vicaire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

général. Les exercices sont donnés par Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, avec la compétence, l'autorité et la hauteur de vues que l'on peut attendre d'un tel prédicateur.

Les retraitants sont au nombre de 250 environ. D'autres viendront la semaine prochaine, aussi nombreux sans doute... Plus que jamais, devant la persécution et au milieu des difficultés qui surgissent de tous côtés, chacun sent le besoin de se retremper dans l'esprit de sa vocation, d'entendre les avis de son Evêque et de faire provision de forces pour accomplir son devoir quoi qu'il arrive.

Nous aurons à parler plus longuement de ces belles et édifiantes réunions sacerdotales.

Nous demandons instamment aux fidèles de continuer, durant ces jours, à prier pour leurs prêtres qui, en se sanctifiant eux-mêmes, se préparent à travailler plus efficacement à la sanctification du peuple chrétien.

Lanmeur. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kernitron, — Anniversaire du Couronnement —**, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Dimanche, 14 Août. — A *7 h. 1/2* du soir, procession et vêpres solennelles, à Kernitron ; sermon français par M. le chanoine Cogneau, vicaire général. — Feu de joie ; procession aux flambeaux ; illumination.

Lundi 15. — Les messes, à Kernitron, commencent à *2 heures* et se succèdent d'heure en heure.

De 8 à 9 heures, réception des processions du canton. — A *9 h. 1/2,* les processions réunies se mettent en marche pour la chapelle.

La musique « l'Indépendante de Morlaix » alternera avec le chant.

A *10 heures*, grand'messe, chantée par M. le chanoine Léon, recteur de Cléder, dans l'enclos de Kernitron ; sermon breton par M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix.

A *3 heures,* vêpres ; retour des processions à l'église paroissiale ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Saint-Pol de Léon. — **Fondation d'un collège libre.** — Un collège libre se fonde, à Saint-Pol de Léon, sous le haut patronage de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Il s'ouvrira, dans l'ancien établissement des Ursulines, dès que le Collège actuel sera fermé, c'est-à-dire au 1er Janvier 1911.

Les cours ne subiront par suite aucune interruption.

Les conditions d'admission seront les mêmes que celles du Collège actuel et du pensionnat Kéroulas.

Morlaix. — **Œuvre des Tabernacles.** — Les prêtres qui désireraient pour leurs églises des ornements, des linges d'autel, ou autres objets confectionnés par les dames de l'œuvre des Tabernacles, de Morlaix, sont priés d'adresser désormais leurs demandes à M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu.

Quimper. — **Institution Saint-Vincent de Paul.** — M. le Supérieur de Saint-Vincent prie les prêtres qui désirent lui confier des élèves se destinant au Grand Séminaire de les inscrire *avant le 20 Août courant.*

Plouvorn. — **Inauguration d'un patronage.** — Dimanche 31 Juillet, avait lieu la bénédiction du Patronage du Sacré-Cœur de Plouvorn. A la grand'messe, chantée par le vénérable M. Kerscaven, recteur de Cléden-Poher et doyen des prêtres de la paroisse, M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, expliqua avec beaucoup de clarté et de conviction l'utilité, la nécessité des patronages catholiques.

Après les vêpres, chantées à 1 heure, la procession se met en marche, en tête les filles de l'école libre, les enfants de Marie, les tertiaires de Saint-François ; ensuite venaient les garçons de l'école chrétienne, les jeunes gens du patronage avec les croix et les bannières. Douze d'entre eux portaient, sur un brancard orné de verdure et de fleurs, un grand et beau Christ en bois destiné à la salle du patronage ; derrière, un clergé nombreux, puis la masse profonde et compacte des fidèles. Durant le parcours, l'harmonie de Trézilidé alternait avec le chant des hymnes et des cantiques. Pendant que, dans la cour très spacieuse du patronage, chacun prenait sa place, M. l'Archiprêtre de Saint-Pol procédait à la bénédiction de la salle ; la croix est attachée au mur, et Notre Seigneur prend ainsi possession de cette maison qui sera comme la succursale de l'église.

La bénédiction est terminée, le peuple est assis, l'harmonie de Trézilidé a lancé dans les airs des notes joyeuses, le rideau se lève et la séance commence par un chant très applaudi de la chorale de Plouvorn. Le rideau, un instant abaissé, se relève bientôt pour la vraie représentation. Les Lesneviens vont nous interpréter la pièce bretonne si belle, si empoignante de Joseph vendu par ses frères. Ces acteurs ont déjà fait leurs preuves : nulle part, ils n'ont joué avec plus d'entrain, de naturel et d'émotion communicative. Dès la première scène, l'auditoire est saisi, le silence absolu, l'attention parfaite, et il en sera ainsi jusqu'à la fin de la pièce, qui se termine par une superbe apothéose. Dans l'intervalle des actes, des intermèdes comme le monologue du « Pillaouer », des chansons comme celle de « Ar spillen » ont fort égayé l'auditoire. Bref, la fête, favorisée par un beau temps exceptionnel, a été belle et tout à fait réussie.

P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest. — **Patronage de Saint-Martin.** — *Une représentation d' « Athalie ».* — J'assistais, l'autre soir, à la représentation d'*Athalie* au Patronage de Saint-Martin. Ce premier essai qui a été, disons-le tout de suite, un véritable succès, méritait, je crois, mieux qu'une rapide mention ; et, puisque d'autres l'ont pensé comme moi, je demande à M. le Directeur de la *Semaine religieuse* la permission d'entretenir les lecteurs de cette intéressante initiative.

M. Lidou, qui s'est chargé de recruter les acteurs et de les exercer, aurait vraiment tort, après ce que nous avons vu, et les multiples encouragements qui lui ont été justement prodigués, de s'arrêter en si beau chemin ; et, à une époque où l'on applaudit de confiance tant de puérilités aussi déconcertantes lorsque ce ne sont pas les plus répugnantes immoralités, il serait bon que, dans nos patronages catholiques, nos jeunes gens remissent en honneur, dans la mesure du possible, les grandes pièces de la tradition classique, qui renferment de si merveilleuses beautés, et, du reste, des leçons d'une éternelle actualité.

La séance à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister à Saint-Martin n'est pas, je le répète, pour les décourager ; mais, au contraire, pour leur donner toute confiance. Et ce ne sont pas non plus les spectateurs qui leur feront défaut, à en juger par la salle, qui était fort bien garnie, et qui l'était encore plus, paraît-il, le dimanche précédent.

L'on ne me croirait sans doute pas, si j'affirmais que l'interprétation a épuisé l'infinie richesse de sens que contient le chef-d'œuvre de Racine et de toute la tragédie française. Mais, sans forcer la note, on peut dire qu'en aucune de ses parties, elle n'a été inférieure ; et que, très souvent, elle a rendu, avec un art qui pourrait difficilement être surpassé, les passages même les plus difficiles de la pièce.

C'est dire que tous les acteurs se sont tirés avec honneur d'un rôle où d'autres, même plus exercés, auraient peut-être succombé. Mais une mention toute spéciale doit être faite de ceux qui jouaient les personnages d'Abner, le confident du grand-prêtre ; de Joad, surtout dans la scène prophétique où il chante le rétablissement des rois légitimes ; d'Eliacin, le jeune lévite et le futur Joas, dont on ne saurait faire de plus grand éloge qu'en disant de lui qu'il ne trahit pas la sublime simplicité des vers de Racine ; de Josabeth, la femme du grand-prêtre, à l'amour toujours prévenant et toujours inquiet ; enfin d'Athalie, qui s'est surpassée dans la scène à jamais célèbre du songe de la reine, et dans les imprécations qu'elle fait entendre à la fin de la pièce.

Aussi, les applaudissements n'ont pas été ménagés aux jeunes acteurs, qui ne manqueront pas d'y trouver le plus précieux encouragement pour faire, prochainement, sans doute, plus et mieux encore, si possible.

***

Succès scolaires. — Les collèges de Lesneven et de Saint-Pol de Léon ont remporté, cette année encore, leurs succès habituels. Voici les résultats obtenus aux derniers examens du baccalauréat :

I. Saint-Pol de Léon. — *2e partie, Philosophie.* — Reçus : MM. Louis Baron, de Saint-Cadou (mention assez bien) ; Paul Caroff, de Landerneau ; Jean-Baptiste Dizès, de Plougonven ; Yves Floc'h, de Taulé ; Bertrand Kerbrat, de Landerneau ; Jean-Claude Riou, de Trézilidé (mention assez bien).

1re partie, Latin-grec. — Reçus : MM. Louis Caraës, de Lannilis ; Pierre Chambault, de Brest ; Yves Colin, de Saint-Marc ; — admissible : M. Jean Quentel, de Gouesnou.

— *Latin-sciences.* — Reçus : MM. Jean Guivarc'h, de Carhaix ; Louis Pape, de Sizun (mention assez bien).

Au total, 22 présentés, 12 admissibles, 11 reçus.

II. Lesneven. — *Philosophie.* — 4 reçus : MM. Jean Cardinal, de Guipavas ; Joseph Inizan, de Kernouës ; Auguste Keromnès, de Lesneven ; Louis Le Chevalier, de Lesneven.

1re partie. — Reçus : MM. Alain Calvez, de Plounéour-Trez ; Mathieu Le Gall, de Saint-Urbain ; Eugène Piton, de Plouzévédé ; Yves Moënner, d'Elliant ; Jean-Marie Abiven, de Plounéour-Trez ; François Jaffrez, de Lampaul-Guimiliau (ces deux derniers avec mention assez bien) ; — admissible : Joseph Le Gall, de Saint-Urbain.

Chez les Bretons du Havre. — *Grand Pardon de sainte Anne.* — « *Oll eta da bardon santez Anna,* » avait écrit M. l'abbé Nicolas dans son invitation à ses compatriotes, et, comme leurs frères d'Arvor aux appels de la France en péril, ils ont répondu : Nous voilà !... L'église Saint-Augustin, le samedi soir, l'église Saint-François, le dimanche à la messe et aux vêpres, étaient pleines de Bretons et de Bretonnes.

A Saint-Augustin (Raffineries), M. l'abbé Quéré, vicaire à Penvénan (Côtes-du-Nord), parla du respect humain qui fait qu'au loin le Breton ne s'affirme pas aussi catholique qu'il est chez nous.

A Saint-François, la grand'messe, à 8 heures, réunissait une foule nombreuse qui s'approcha en grande partie de la sainte Table, pour y recevoir le pain de vie, qui réconforte les anémies de la foi et les rend invincibles contre les corruptions du dehors. Après la communion générale, on chanta avec allégresse le beau cantique à sainte Anne : « Catholiques et Bretons toujours ! » M. Arson, curé de Saint-François, officiait, et M. l'abbé Quéré donna un sermon (en français) sur les devoirs du Breton catholique loin de son clocher natal.

Aux vêpres, présidées par M. l'abbé Mallard, premier aumônier des hôpitaux du Havre, *Christenien da viken* et *Ave Maris Stella* furent chantés. M. l'abbé Quéré, dans un éloquent sermon en breton vibrant de foi et de patriotisme, rappela à tous la dévotion et la protection de la patronne de la Bretagne. Ensuite, au chant de *Enn henor da Galoun Mari,* la procession se forma : en tête le drapeau breton, puis la croix et les membres de la confrérie du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

T. S. Sacrement, les hommes, les enfants en marins portant des bannières et, sur un brancard, un petit quatre-mâts, les fillettes et les jeunes filles en blanc portant et entourant la statue de la Sainte Vierge, les mères bretonnes et la statue de sainte Anne précédant le clergé.

La bénédiction du S. Sacrement donnée, M. le Curé de Saint-François exprima en français, mais avec un cœur breton, ses remerciements à M. l'abbé Quéré et aux fidèles. Il exhorta la pieuse assistance à conserver vivants dans leur cœur l'amour de la Bretagne et leur foi chrétienne.

Après avoir chanté l'*Angelus*, on se dispersa, heureux d'avoir consacré cette journée au Seigneur en invoquant sainte Anne.

Charles BELLENGER.

Les fêtes de Guingamp. — A l'occasion des grandes solennités religieuses qui, ainsi que nous l'avons annoncé, auront lieu à Guingamp, les 6, 7 et 8 Septembre prochain, Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, a adressé à ses diocésains une lettre pastorale datée de Contrexeville, où il se trouvait pour raison de santé.

Après avoir exposé le triple objet de ces fêtes : « honorer la Sainte Vierge dans les assises solennelles d'un Congrès marial, commémorer le 50e anniversaire du Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours, et décerner à notre bienheureux duc Charles de Blois les honneurs qu'autorise le récent décret de sa béatification », l'Evêque invite à ces manifestations de foi, ses diocésains et spécialement les prêtres, en ces termes :

« Vous y viendrez, Messieurs et bien chers coopérateurs, soit seuls, soit, ce qui sera mieux de la part de ceux qui le pourront, à la tête de vos paroisses, croix en tête et bannières déployées. Les vierges, dont beaucoup d'entre vous sont les gardiens, se regardent comme tributaires de la Vierge de Bon-Secours. Elles inclineront leur étendard devant sa bannière. Et vous lui confierez toutes les sollicitudes et toutes les angoisses des chefs de paroisse. Je ne les détaille pas, vous le ferez mieux que moi et avec plus d'éloquence à l'oreille de Marie. A Charles de Blois vous demanderez, pour les luttes à soutenir, quelque chose de la vaillance qu'il a déployée sur les champs de bataille de son temps.

» En même temps qu'à Notre-Dame et au bienheureux Charles, vous ferez un cortège d'honneur aux évêques, prélats, abbés et dignitaires ecclésiastiques, dont la présence concourra à l'éclat de nos fêtes et dont la parole éloquente célébrera tout ensemble et Notre-Dame de Bon-Secours et Charles de Blois. »

Voici les noms des évêques, prélats et abbés qui ont, jusqu'à ce jour, fait espérer leur présence au Triduum :

S. G. Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne, président ; NN. SS. Guillois, archevêque de Pessinonte ; de Cabrières, évêque de Montpellier ; Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien ; Chapon, évêque de Nice ; Rouard, évêque de Nantes ;

de Bonfils, évêque du Mans ; Guérard, évêque de Coutances ; Rumeau, évêque d'Angers ; de Cormont, évêque de la Martinique ; Gourand, évêque de Vannes ; Grellier, évêque de Laval ; Mélisson, évêque de Blois ; Duparc, évêque de Quimper ; — NN. SS. Godin, protonotaire apostolique, doyen d'Albert (Somme) ; de Durfort, protonotaire apostolique, au Mans ; Baudrillart, protonotaire apostolique, recteur de l'Institut catholique de Paris ; — Les RRmes Dom Guépin, Abbé bénédictin de Silos (Espagne) ; Dom Bernard, Abbé de la Trappe de Thymadeuc ; Dom Bouchard, Abbé bénédictin de Caërmaria (Angleterre) ; Dom Berchmans, Abbé de la Trappe de Port-du-Salut (Mayenne).

Le péril protestant. — I. « *Catholiques, veillez !* » Sous ce titre, nous lisons dans l'*Echo paroissial* de Brest :

« Une propagande très active se fait à Brest pour attirer au protestantisme les jeunes enfants. Une école protestante fonctionne. Elle est déjà fréquentée par de petits garçons et de petites filles. C'est le premier pas hors de l'Eglise catholique.

Pères et mères de familles, ne confiez pas vos enfants à des écoles hérétiques et n'allez pas vous-mêmes céder aux invitations qu'on vous adresse de participer aux cérémonies religieuses du Temple.

Gardez pieusement votre foi et vos habitudes catholiques. Les abandonner pour suivre la foi tronquée du Protestantisme, serait une apostasie.

Les apostats sont toujours punis de Dieu, par le remords en ce monde et par l'Enfer en l'autre. »

II. Il existe beaucoup d'œuvres pour la protection des jeunes filles qui vont se placer comme domestiques dans les grandes villes, à Paris spécialement. Ces œuvres sont établies dans un but de préservation très louable ; mais quelques-unes, en travaillant à sauvegarder l'honnêteté, peuvent faire courir un danger réel au point de vue de la croyance et de la foi. Parmi elles on nous signale l'*Association des amis de la jeune fille*, qui est notoirement protestante.

Si nos jeunes filles cèdent à la tentation de quitter leur pays pour aller dans les grandes villes, qu'elles s'adressent et se recommandent à des œuvres catholiques, soit à Paris : « La Bretagne », 40, rue du Cherche-Midi ; la « Paroisse Bretonne », 112, rue de Vaugirard ; l' « Association pour la protection de la jeune fille », 4 bis, rue Nicot ; surtout qu'elles demandent conseil aux prêtres de leurs paroisses, qui leur donneront des renseignements pratiques et sûrs.

Les Associations de pères de famille. — Au moment où s'étend le mouvement des Associations de pères de famille, une grave question se pose : Seront-elles neutres ou franchement confessionnelles ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un certain groupe, dirigé par M. Gurnaud, incline vers la neutralité. Si elles restent neutres, dit-il, elles pourront admettre même des pères non croyants, le nombre en sera plus grand, la diffusion plus large ; elles feront moins ombrage à l'Etat et seront mieux écoutées.

La *Société générale d'Education et d'Enseignement* s'est déclarée nettement contre la neutralité, et demande formellement que ces associations soient confessionnelles, c'est-à-dire catholiques. Après mûre réflexion, nous sommes persuadés que des Associations neutres seront inefficaces, que des Associations de ce genre ne peuvent agir utilement que si elles sont nettement catholiques. Voilà pourquoi, voulant créer des Associations qui servent, et non des Associations qui ne servent pas, nous les voulons confessionnelles.

Neutres, ces Associations seront fatalement stériles. En effet, elles excluront les membres du clergé, les vrais représentants de la doctrine qu'il faut défendre contre les excès des maîtres : elles admettront des pères de toutes les opinions, même les incroyants, appartenant à tous les groupes politiques, de sorte qu'ils seront divisés et manqueront de cette unité de pensée sans laquelle ils ne pourront jamais faire de représentations efficaces ; elles seront principalement composées de pères ayant opté pour l'école laïque, très indifférents eux-mêmes sinon hostiles à la religion, incapables par conséquent d'éprouver une blessure faite à leurs convictions ; enfin elle n'auront aucun motif de protestation, aucun critère pour juger de ce qui attaque les idées religieuses, puisque, neutres par leur constitution même, elles doivent ignorer les idées religieuses. Qui ne voit que de telles Associations seront un leurre, quand, envahies par la franc-maçonnerie, elles ne deviendront pas un nouvel instrument de tyrannie.

Au contraire, formons des Associations nettement catholiques. Elles seront moins nombreuses, soit ; à peine en formera-t-on une par canton, soit encore. Du moins elles seront agissantes. Car elles sauront quand et comment on a offensé la religion des enfants ; elles auront le courage de faire une démarche pour la religion qu'elles ont mission de défendre ; leur protection sera efficace chaque fois qu'elle sera fondée, précise et ferme.

Que ces Associations, au lieu de chercher l'appui de je ne sais quelle fédération hybride, s'unissent entre elles et ne craignent pas de prendre comme point de ralliement la « Société générale d'Education et d'Enseignement » (1).

En se groupant ainsi, elles trouveront les ressources, la force et l'autorité qui leur manqueraient si elles demeuraient isolées, et elles seront en mesure de représenter utilement les droits de la conscience catholique des parents au respect de l'Etat.

(Correspondance hebdomadaire.)

(1) Rue de Grenelle, 35, Paris.

Œuvre des Bibliothèques populaires. — Nous rappelons que l'œuvre des Bibliothèques populaires catholiques, *40, rue du Cherche-Midi*, à Paris, vient en aide, par des dons gratuits ou semi gratuits, aux paroisses et œuvres catholiques qui veulent combattre le fléau des mauvaises lectures par la fondation de bonnes bibliothèques.

Les catalogues, revus, corrigés et augmentés, des bonnes nouveautés de l'année, sont envoyés en communication pour demandes semi gratuites.

Toute demande doit être revêtue du timbre de la paroisse ou de l'œuvre, ou apostillée par M. le Curé ou Recteur.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Les petites Industries rurales et locales** *(Notes Régionalistes)*, par François Vallée. Brochure de 32 pages (Edition du *Pays-Breton*, Lorient). — C'est une étude *sur les industries locales en Allemagne, en Suède et en Irlande*, considérées surtout au point de vue des applications possibles en Bretagne. L'auteur, bien connu par ses ouvrages sur la langue bretonne dont il est un défenseur convaincu, dédie son travail à Mgr Duparc, « qui a signalé à son clergé le fléau de l'émigration bretonne et indiqué le remède : le développement de la vie et de l'industrie locale par la restauration de la langue et de l'esprit local ».

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Malgré les chaleurs, le Souverain Pontife, grâce à sa robuste santé, continue à travailler avec son activité infatigable, et à multiplier ses audiences. Le dimanche est plus spécialement consacré aux associations paroissiales de Rome.

Le 24 Juillet, après avoir reçu en de longs entretiens divers personnages, il donna audience — comme les dimanches précédents — à des groupes d'enfants qui avaient fait le matin leur première communion. C'étaient, cette fois, ceux de la paroisse de Saint-Jean Berchmans, à la porte Saint-Laurent, et les jeunes élèves de la Trinité des Monts, conduites au pied du Pape par les Dames du Sacré-Cœur.

Puis, dans la salle du Consistoire, il a reçu les petits pages du Saint-Sacrement. Cette Association très florissante groupe les enfants et jeunes gens des deux sexes pour l'adoration du Saint-Sacrement. Plus de 300 étaient présents à l'audience avec le directeur général, Mgr Faberi, et de nombreux curés de Rome. L'Association a son siège central dans la basilique des Douze-Apôtres, et des groupes dans une vingtaine de paroisses. Le Pape a accueilli avec une grande bonté ces enfants qui portaient leurs insignes ; il a béni leur bannière. Quand il est entré dans la salle du Consistoire, ils ont chanté un gracieux cantique. Puis deux enfants lui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ont récité des compliments en vers, et Mlle Maria Rosso Conrado, écrivain distinguée, lui a lu une adresse.

Le Pape a répondu en disant toute la joie que lui causait cette Association et cette audience. Il espère que leur dévotion au Saint-Sacrement maintiendra vivante en ses enfants la foi et la pratique des vertus chrétiennes ; et les prières de ces âmes innocentes ne peuvent manquer de faire descendre du Tabernacle des grâces abondantes sur eux-mêmes, leurs familles, les zélateurs de leur Association et toute l'Eglise.

La canonisation du Bienheureux Vianney, curé d'Ars. — A la cérémonie du sacre de Sa Grandeur Mgr Manier, qui s'est déroulée avec la plus grande solennité dans la cathédrale de Belley, Sa Grandeur Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, a prononcé un discours où nous trouvons ces très intéressantes déclarations :

« Cette belle et sainte Eglise de Belley, toujours embaumée des souvenirs de l'incomparable ami et visiteur qu'était pour elle saint François de Sales, s'est enrichie, au dernier siècle, d'une sainteté que le monde catholique lui envie. Elle avait eu son saint, Anthelme, ses grands Evêques anciens et récents, ses apôtres, ses martyrs ; mais cette gloire semble, désormais, former l'auréole du pauvre petit curé simple et bon, qui avait, lui aussi, le cœur du Christ dans sa poitrine. Notre cher Cardinal lui a appliqué le mot de saint Paul : *Homo Dei*. Il sera prochainement saint Jean-Baptiste Vianney, un des plus humbles curés de son vivant, le plus grand curé de France, et peut-être du monde, quand notre bien-aimé et saint Pie X, qui ne cache à personne son vif désir de le canoniser bientôt, en aura fait le patron des curés de l'Eglise universelle. J'ai grande joie à saluer ici son image, qui semble présider à cette belle solennité. »

Et Mgr l'Archevêque félicitait le nouvel Evêque d'avoir le futur saint Jean-Baptiste Vianney pour client et pour diocésain.

Belle protestation contre la spoliation légale. — A l'unanimité, le Conseil municipal de Saint-Jean-Brévelay (Morbihan) a pris la délibération suivante :

« Le Conseil municipal, mandataire d'une population foncièrement catholique, saisit cette occasion pour protester de toute son énergie contre la spoliation de l'église de Saint-Jean-Brévelay et l'attribution de ses biens à la commune sans les charges pieuses qui les grèvent, en violation des droits les plus sacrés de la propriété et des dernières volontés des mourants.

» Considérant toujours l'église paroissiale comme la véritable propriétaire de ces biens, il s'en regarde seulement comme le dépositaire, en attendant le moment où il lui sera permis de les rendre à leur légitime propriétaire. »

Rennes. — **Le collège Saint-Vincent.** — Nul n'ignore, dans la ville et dans le diocèse de Rennes, que l'Institution Saint-Vincent, subissant les conséquences désastreuses de la Loi de Séparation, doit être *dans deux ans* confisquée par le Gouvernement. Léguée à la Mense épiscopale pour que son avenir, croyait-on, *alors*, fût perpétuellement assuré, elle va, à l'encontre de cette espérance, subir hélas ! le sort commun de toutes les menses, c'est-à-dire la spoliation inique et sacrilège. Ce serait déjà fait, si la Société civile, par un contrat en règle, n'avait, il y a de nombreuses années, pris en location son propre bien. Le bail expire le 1er Août 1912, et les tentatives faites en vue d'un renouvellement ont échoué. Au bout de ces deux ans, le Collège Saint-Vincent ne pourra donc continuer son fonctionnement dans le même immeuble. Mais jusqu'à cette échéance, rien, absolument rien ne sera changé à l'état actuel. Les familles peuvent être complètement rassurées à cet égard. L'épreuve qui menace cet établissement lui vaut même un regain de sympathie. La rentrée prochaine s'annonce plus belle qu'elle ne l'a jamais été. Et les deux années étant écoulées, de nouveaux bâtiments, construits dans un autre local, seront achevés et prêts à recevoir le personnel entier de professeurs et d'élèves qui passera ainsi de plain-pied de l'ancien au nouveau Saint-Vincent. *(Semaine religieuse.)*

Pèlerinage national à Rome. — Le départ de ce pèlerinage est fixé au mardi 6 Septembre pour les groupes de Paris et de Lyon (coucher à Marseille). — Arrêt à Nice et trajet facultatif en tramway, de Nice à Menton, par la Corniche. Fête de la Nativité à l'église Santa Maria Novella de Florence. Naples-Pompéi-Rome, audience de N. S. Père le Pape et visite de la ville en voitures avec guides. — Lorette-Padoue-Venise-Milan-Lugano. — Trajet en Suisse, avec arrêts à Lucerne, Interlaken, Montreux et Lausanne, par le Saint-Gothard, le Brünig et le Montreux-Oberland Bernois (lac de Genève).

Les prix comprenant l'excursion à Naples et Pompei, tous les frais de nourriture et de logement, de chemins de fer et de voitures, varient selon les points de départ, les classes et les catégories, de 251 à 500 francs.

Adresser les demandes de renseignements au Bureau central des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18e).

N. B. La clôture définitive des inscriptions aura lieu le 13 Août.

La faillite de l'Ecole laïque. — Quelque effort que tentent certains journaux, défenseurs bruyants des conquêtes laïques « des précédentes législatures », l'Ecole laïque a, ces jours-ci, une mauvaise presse.

L'un des grands journaux tout dévoués à la politique présente, le *Temps*, en appelant l'attention sur l'énorme chiffre d'illettrés que comprend le contingent militaire de 1909 : — 14.225 ! — en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fait retomber la responsabilité principale sur les instituteurs politiciens, « que leur ambition exagérée détourne des tâches nécessaires, mais fondamentales ». Ils semblent, en effet, plus préoccupés, dans leur classe, de faire l'apologie du régime et le procès de la « réaction » que d'enseigner les rudiments de la grammaire et de l'arithmétique...

Ainsi, cette fameuse instruction laïque qui devait déraciner l'ignorance, répandre les lumières dans le peuple et le préparer à reconquérir nos provinces perdues, en contre-partie des instituteurs allemands, qui en avaient préparé la conquête : cette instruction laïque a donné au contingent de 1909, 14.225 illettrés, la moitié d'un corps d'armée ! Pour ce beau résultat, nous avons dépensé des milliards, fait la guerre religieuse et divisé le pays en deux camps ennemis.

Où est le remède ? D'aucuns prônent une plus grande rigueur à faire observer l'obligation scolaire. Procédé chimérique ! Pour que s'atténue le déplorable résultat où ont abouti tant de fermetures d'écoles libres, il n'y a qu'un remède efficace : rétablir la complète liberté de l'enseignement, avec la répartition proportionnelle des subsides entre les différentes écoles.

14.225 illettrés dans le contingent de 1909 ! Qui de nous, jamais, aurait eu le courage de rêver une plus radicale faillite de l'enseignement « laïque et obligatoire » ! *(La Croix.)*

BIBLIOGRAPHIE

Le Frère Cyprien, 2me Supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne, par Mgr LAVEILLE. Vicaire général de Meaux. Un beau volume in-8° écu, avec portrait, **3 fr. 50.** (Ancienne librairie Poussielgue. J. de Gigord, éditeur.)

Ce travail est le complément de la belle *Vie de Jean-Marie de la Mennais*, que l'Académie Française a récompensée, en 1904, par le prix Juteau-Duvignaux.

A l'heure où se livre, plus acharnée que jamais, la lutte pour l'âme de l'enfant, on verra dans ces pages ce qu'est une école chrétienne, quel foyer d'esprit religieux patriotique et familial les sectes maçonniques sont en train de détruire, et quel intérêt ont à le restaurer ceux qui ne désespèrent pas de la France.

Les qualités habituelles de l'auteur : justesse d'appréciation, sage ordonnance du récit, relief des portraits, langue d'une pureté et d'une élégance soutenues, donnent à ce nouveau volume un charme des plus attirants. Nous lui prédisons le succès de ses devanciers.

Manuel du Prédicateur de Première Communion, par l'abbé NÈGRE, ancien curé-doyen, aumônier à Rodez. Vol. in-12. — Prix, chez l'auteur : 1 fr. 50.

Mgr de Ligonnès écrit à l'auteur :

» Je ne puis que louer le zèle qui vous a inspiré la pieuse pensée d'utiliser votre expérience au profit des âmes si intéressantes des Premiers Communiants.

» Le Clergé trouvera dans cet ouvrage des avis très pratiques et des pensées très justes qui l'aideront à remplir une des charges les plus importantes du ministère paroissial.

» Je bénis de tout cœur votre œuvre, à laquelle je souhaite le meilleur succès. »

Du même auteur :

Mois de saint Joseph, patron de l'Eglise catholique et des familles chrétiennes. Prix : 1 franc.
A Quimper, librairie J. Salaün.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.
Bureaux : 50, rue de Babylone, Paris (VII°).

Sommaire du numéro du 20 Juillet 1910.

I. Henri Bergson — Esquisse philosophique : III Le problème de la vie, Jules GRIVET. — II. Le P. Mathieu Ricci, fondateur de Missions de Chine (suite), Joseph BRUCKER. — III. Un prédicateur populaire aux approches de la Réforme, Paul BERNARD. — IV. L'invasion des Etats romains en 1867, journal d'un officier de zouaves pontificaux (fin), Charles BURDO. — V. « L'Athéna mélancolique », Fr.-Xavier DESTRÉES. — VI. Vittore Carpaccio, sa vie et son œuvre, Gaston SORTAIS — VII. Bulletin des missions Les questions scolaires dans l'Inde anglaise, Alex. BROU. — VIII. Revue des livres. — IX. Ephémérides du mois de Juin 1910.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est mieux disposé. Les Fonds d'Etats se raffermissent. Bonne tenue des valeurs de crédit. Chemins français résistants.

L'obligation 5 0/0 de la Cherryvale Oklahoma and Texas Railway s'inscrit à 443. A ce cours, le rendement de ce titre ressort à environ 5 3/4 0/0.

Les obligations de 500 fr. 6 0/0 or 1re hypothèque que la Mexican Union Railway émet en ce moment au prix de 465 francs sont amortissables en 60 ans à partir de 1920 et elles rapportent un intérêt annuel net de 30 francs, ses coupons semestriels étant exempts de tous impôts.

Parmi les valeurs minières, l'action de la Huelva Copper est ferme à 14 fr.

L'action Castara Estates a été l'objet d'assez nombreuses négociations et termine dans de bonnes dispositions vers 65 fr. D'un cablogramme du directeur général de la Compagnie, reçu à Londres le 15 Juillet, il résulte que le nombre des arbres à caoutchouc est de 75.000 Le nombre d'arbres à cacao est de 17.500. Enfin, le nombre des arbres à noix de coco est de 15.750.

Bonne tenue de l'action Caisse des Redevances à 283,50.

On avait poussé les actions Mines de fer de Larrath sur l'annonce d'un dividende de 15 fr. pour Juillet. Le mois de Juillet est écoulé et pas plus de dividende que sur la main. Le titre est abandonné à 300 francs, cours encore beaucoup trop cher pour une société à ses débuts.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FABRIQUE de LITS et SOMMIERS METALLIQUES
HUYGE, 61, Rue de Richelieu, Paris.
FOURNISSEUR SPÉCIAL DES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
« PRIX MODÉRÉS »
Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

Avis au Clergé.

M. Parriel, *de* **Saint-Pol de Léon,** *se tiendra, comme les années précédentes, à la disposition de ses clients, pendant les retraites ecclésiastiques, avec un joli choix d'articles de saison : barrettes, rabats, faux-cols, etc.*

ÉPILEPSIE
Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**
de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M FANYAU,** Pharmacien à **Lille** (Nord).

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 12 Août 1910. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon pour communiquer à son diocèse le Bref du Pape prescrivant une Messe de *Requiem ;* Biens ecclésiastiques ; Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Assomption de la T. Sainte Vierge.
III. — Avis.
IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Médailles-scapulaires; Retraites ecclésiastiques ; Quimper ; Melgven ; Morlaix ; Brest ; Lesneven ; Morlaix ; Association bretonne.
V. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Le chapelet du Précieux Sang ; Nancy ; etc.
VI. — *Bibliographie.*
VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Rouge *(à cause de l'Octave).* A la messe, mémoires de l'Octave de S. Laurent et de S. Eusèbe, Confesseur.
Vêpres du suivant, sans aucune mémoire.
Lundi, 15. — ASSOMPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Aux vêprés, mémoire du suivant.
Mardi, 16. — S. Roch, Confesseur *(au Supplément).* Double. Blanc.
Mercredi, 17. — Octave de S. Laurent, Martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 18. — S. Hyacinthe, Confesseur *(du 16 Août).* Double. Blanc.
Vendredi, 19. — Office de l'Octave de l'Assomption ; semi-double. Blanc.
Samedi, 20. — S. Bernard, Abbé, Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 21. — 14e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Lesneven . . . . . du 17 au 23 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon pour communiquer à son diocèse le Bref du Pape prescrivant une Messe de *Requiem*, en réparation de la spoliation des Fondations pieuses.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Le Pape Pie X vient de donner à la France une nouvelle preuve de paternelle affection.

Entre toutes les injustices sacrilèges dont nos diocèses français ont souffert, il n'y en a pas eu de plus honteuse pour ses auteurs ni de plus cruelle pour nous, que celle qui a été justement flétrie du nom de « spoliation des morts ». Des fondations pieuses assuraient, dans chacune de nos paroisses, des prières perpétuelles, soit pour les âmes du Purgatoire en général, soit pour les âmes de certaines familles désignées d'avance par la charité des fondateurs. Une loi indigne les en a frustrées. On essaie, en ce moment, de partager entre vos communes ces dépouilles sacrées, sans même laisser à vos Conseils municipaux la liberté de les rendre à leur destination sainte.

Cette situation a touché le cœur du Souverain Pontife. L'Eglise militante lui réserve aujourd'hui de dures épreuves, même chez des peuples qui avaient coutume de mieux respecter ses droits. Mais les angoisses quotidiennes du combat terrestre ne l'empêchent pas de songer à l'Eglise souffrante. Il a eu une pensée affectueuse pour nos morts.

Des prières ne peuvent se remplacer que par des prières. Nos morts comptaient sur des messes et des services. Il est impossible de les leur donner, désormais, dans la mesure où ils y avaient droit. Nous avons tenté de leur garantir au moins une compensation, en prenant sur nous la charge annuelle d'un certain nombre de ces messes. Vos prêtres se sont largement associés à cette pieuse entreprise. Les évêques l'ont bénie, en assumant personnellement la responsabilité de plusieurs messes par mois. Un exemple entraînant nous a été donné à tous par le Pape, qui s'engageait à faire célébrer deux mille messes par an à cette intention.

Le Pape a cru en outre, d'accord avec l'épiscopat français, que cet effort de prière ne serait pas complet, aussi longtemps que le peuple tout entier n'y prendrait point part. Pour faire de cette prière funèbre un acte en quelque sorte national, il a décidé que, chaque année, à perpétuité, dans toutes les églises de France, un des dimanches de Novembre, une messe solennelle de *Requiem* serait chantée pour les

âmes du Purgatoire privées par l'Etat des pieux suffrages que leur volonté ou des affections fidèles leur avaient garantis. Il nous annonce officiellement ce bienfait par le Bref que je vous communique.

Ce mouvement unanime des cœurs français pleins de foi et d'espérance touchera en faveur de nos morts le divin Cœur de Jésus, et peut-être aussi quelque rayon de la miséricorde d'en haut atteindra du même élan les vivants qui en ont tant besoin.

Vos âmes se purifieront pour participer plus efficacement à cet acte de charité. Le Père suprême de l'Eglise entend bien que, dans une circonstance si émouvante, vous tiendrez à apporter dans son sanctuaire des dispositions aussi parfaites que possible. Il ne vous demande pas seulement de vous unir ce jour-là à la messe du prêtre par vos invocations et par vos chants. Il veut que chacun de vous puisse faire aux défunts une charité personnelle, plus puissante que celle de la simple prière. Il vous convie à gagner pour eux une *indulgence plénière*. Vous savez les conditions qu'il y met toujours. En vous confessant, en communiant, en répandant vos âmes dans une supplication fervente, vous vous souviendrez que vous agissez et que vous parlez au nom de l'Eglise et au nom de la France, que votre acte a un caractère d'expiation et de restitution patriotique, que vous réparez ainsi, autant qu'il est en vous, l'injustice commise par des hommes dont vous souhaitez devant Dieu la conversion.

Cette messe solennelle, qui remplacera la messe dite ordinairement le dimanche par le Curé pour son peuple, demeurera, dans un sens un peu plus spécial, une messe *pro populo*, puisqu'elle paiera, au moins dans une certaine mesure, la dette spirituelle de l'Etat, reniée par l'Etat, dette qui, comme l'autre, retombe finalement sur le peuple, et qui, plus promptement que l'autre, nous ménerait aux abîmes, si nous n'essayions pas d'en diminuer l'accablant fardeau.

Mais quand Dieu nous verra, courageux sous la croix, offrir à sa justice nos humbles mérites, nos indulgences, nos prières collectives, pour rendre aux âmes spoliées les suffrages promis, j'aime à penser qu'il accordera, plus abondamment même que nous n'y avons droit, les grâces demandées, et j'espère aussi que cet effort d'amour comptera, dans les vues de la Providence, pour le salut de la France.

Je vous ferai connaître, en temps opportun, le dimanche de Novembre que j'aurai fixé pour cette messe de *Requiem*.

La prière pour les morts est toujours bien touchante. Vous savez que votre Evêque n'oublie jamais les membres de vos familles que vous pleurez. Je continuerai à porter au saint autel leur souvenir avec le vôtre.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Quimper, en la fête de S. Pierre ès Liens, 1er Août 1910.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PIE X, PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

Il convient que le Pontife romain, à qui Dieu a confié le gouvernement de l'Eglise militante, s'occupe de même, avec une paternelle affection, des besoins de l'Eglise souffrante. Aussi, une de Nos plus grandes consolations a-t-elle été d'apprendre qu'en France bon nombre de prêtres pieux se sont volontairement imposé la charge de célébrer, tous les ans, plusieurs messes, afin de suppléer, selon leur pouvoir, aux fondations de messes anéanties par les lois civiles, et, tout en décernant à ces prêtres les éloges qu'ils méritent, Nous n'hésitons pas à déclarer qu'ils ont entrepris une œuvre souverainement agréable à Dieu et à Nous. De Notre côté, Nous avons Nous-même pourvu à faire célébrer, chaque année, deux mille messes aux intentions des pieux fondateurs, pour que les âmes des défunts retenues dans les flammes du Purgatoire ne soient pas privées d'un secours spirituel aussi précieux. Maintenant, désirant fournir une nouvelle preuve de Notre sollicitude pontificale, Nous voulons bien accueillir avec faveur les vœux d'un grand nombre d'évêques français, et fixer un jour de solennelle supplication pour toute la France, afin que les âmes des défunts soient délivrées de leurs péchés par l'offrande du sacrifice expiatoire.

C'est pourquoi, de Notre autorité apostolique, en vertu des présentes et à perpétuité, Nous ordonnons que, chaque année, un des dimanches de Novembre, il soit célébré, dans toutes les églises de France, une messe de *Requiem* à l'intention ci-dessus énoncée. A tous et chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe qui, ce même dimanche, dans leurs églises, après s'être purifiés de leurs fautes par la confession, se seront approchés de la Sainte Table, Nous accordons une indulgence plénière de tous leurs péchés, applicable en la forme accoutumée de l'Eglise au soulagement des âmes du Purgatoire.

Nous décrétons que ces présentes Lettres garderont à jamais leur vigueur et efficacité, et obtiendront leur effet plein et entier, et pourront en tout et pour tout être invoquées par ceux qu'elles concernent ou concerneront dans l'avenir. Tous les juges ordinaires ou délégués devront s'en inspirer dans leurs décisions, et Nous déclarons nul et sans valeur ce qui pourrait être tenté à l'encontre, sciemment ou par ignorance, par n'importe quelle autorité. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 6 Juillet 1910, de Notre Pontificat la septième année.

R. Card. MERRY DEL VAL,
Secrétaire d'Etat.

II. Biens ecclésiastiques. — Nous sommes informé que, le 20 Août, en l'hôtel de la Préfecture, à Quimper, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles « ayant appartenu aux anciens établissements diocésains », dans les communes de Quimper, Pluguffan, Brasparts, Carhaix, Plouguer, Tréflez, et Pont-Croix.

Nous renouvelons à cette occasion toutes Nos protestations précédentes.

Les immeubles dont on parle ne sont pas des biens sans maîtres. Le diocèse, les séminaires, l'Evêque, existent toujours, et ils en sont les légitimes propriétaires. L'Etat qui met ces immeubles en vente n'a aucun droit réel sur eux. Ceux qui prétendraient les acheter n'en auraient pas davantage. Ils se rendraient coupables à la fois d'une injustice et d'un sacrilège. Ils encourraient la peine d'excommunication.

Le présent avis devra être lu en chaire, à toutes les messes, le dimanche 14 et le lundi 15 Août, dans les paroisses de Quimper, Pluguffan, Brasparts, Carhaix, Plouguer, Tréflez, Pont-Croix, et dans les paroisses environnantes.

Quimper, 7 Août 1910.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 10 Août, ont été nommés :

Vicaire à Plouzané, M. Inizan, vicaire à Plouvien ;
Vicaire à Plouvien, M. Bellec, vicaire à Plouzané ;
Vicaire à Kerfeunteun, M. Saout, vicaire à Loperhet ;
Vicaire à Loperhet, M. Le Pemp, vicaire à Meilars ;
Vicaire à Meilars, M. L'Hénoret, jeune prêtre de Treffiagat ;
Vicaire à Saint-Louis de Brest, M. Calvez, vicaire à Audierne ;
Vicaire à Audierne, M. Cabioc'h, vicaire à Landudal ;
Vicaire à Landudal, M. Picart, jeune prêtre de Plouigneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Assomption de la T. Sainte Vierge.

Parmi les fêtes nombreuses que l'Eglise a établies en l'honneur de la T. Sainte Vierge, celle de l'Assomption brille d'une incomparable splendeur. Elle rappelle à la fois sa bienheureuse mort, sa glorieuse résurrection et sa triomphante entrée dans le ciel.

I. — Marie dut mourir. Le miracle qui l'avait préservée du péché originel ne l'avait pas soustraite à la loi de mort qui en était la conséquence. Mais quelle mort fut la sienne ! Ce ne fut ni une maladie quelconque, ni l'affaiblissement de l'organisme qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la firent mourir. Elle mourut d'excès d'amour de Dieu. Son âme, toute de feu pour ce Dieu qu'elle aimait tant, sollicitée invinciblement de s'unir à lui, finit par briser, dans ses efforts, les liens qui l'unissaient au corps, et par se détacher de lui. Cette rupture, longuement préparée, progressivement consommée, ne fut pas violente ni douloureuse. Aucune souffrance, aucune tristesse, aucune larme n'assombrirent les dernières heures que Marie passa sur cette terre. Ce fut un paisible sommeil qui arrêta son cœur, figea ses lèvres et ferma ses yeux... qui devaient si tôt se rouvrir. Les traits de son corps virginal gardèrent la pureté et l'harmonie de leurs lignes, comme autour d'elle les apôtres, réunis pour recevoir ses derniers avis et sa suprême bénédiction, gardèrent la paix de leur cœur, malgré la douleur qu'ils ressentaient. Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur !

II. — Il fallut mettre au tombeau ce corps qu'avait habité la plus parfaite des âmes, après celle de Jésus. Mais la tombe ne devait pas le garder. Dieu le lui redemanda de suite, afin que Marie put entrer tout entière, corps et âme, en possession de la gloire. Cette résurrection, bien qu'elle ne soit pas définie en termes exprès, a toujours été la foi de l'Eglise catholique. Tous les siècles l'attestent. Notre raison, du reste, saisit sans effort les convenances de ce privilège. Dieu pouvait-il laisser à la pourriture du tombeau le corps qui n'a jamais connu la souillure du mal ? Pouvait-il abandonner à l'influence corruptrice des éléments terrestres ce corps qui avait fourni la matière du corps d'un Dieu ? Si notre corps, à nous, n'a pas le droit de prétendre à la même préservation, rappelons-nous qu'il est de nombreuses souillures dont nous pouvons le garder en évitant de le faire servir à des actes mauvais. Le faisons-nous ?

III. — L'objet principal de la fête est l'élévation de Marie au ciel. Elle y monta par la puissance de Dieu, qui envoya sans doute ses anges pour la transporter, ainsi que le représentent les tableaux qui rappellent ce mystère. Elle est leur reine, ils furent heureux de participer à son triomphe. Les élus se joignirent à eux pour l'acclamer, car elle est aussi leur souveraine, et c'est à elle, de plus, qu'ils doivent leur Sauveur. Jacob, David, Isaïe, en s'inclinant devant elle lui redirent, dans la langue du ciel, les paroles inspirées de la terre. Joseph vint au-devant d'elle. Jésus la conduisit à son Père, qui la couronna, pendant que le Saint-Esprit la fit asseoir sur le siège qui lui avait été préparé de toute éternité. C'est le ciel qui commençait...

O Marie, vous qui avez mérité le paradis par vos vertus, et non par vos privilèges, donnez-nous le désir ardent de la récompense céleste. Comme vous, nous l'obtiendrons par nos vertus. Aidez-nous à nous sanctifier. Enseignez-nous la patience, le courage et, par-dessus tout, la sainte Charité. Que nous vivions d'elle à tout moment, afin que nous puissions si non mourir d'elle comme vous, au moins mourir avec elle !

AVIS. — *Nous prions les abonnés en retard des mois de Juillet et Août de vouloir bien nous envoyer le montant de leur abonnement.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants.**
III. — **Le Pèlerinage national à Lourdes,** du 18 au 24 Août.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Lundi 15 Août,* fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge, les messes sont aux heures ordinaires.

A *2 h. 1/2,* Vêpres ; sermon par M. Louvière, secrétaire de l'Evêché ; procession du Vœu de Louis XIII, suivant le parcours habituel. Au retour, bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Mardi 16 Août, fête de saint Roch, la messe de 8 heures sera dite à son autel, pour demander à Dieu de préserver la ville des épidémies et des maladies contagieuses

— Eglise de Saint-Mathieu. — Le jour de l'Assomption, les messes et offices sont aux mêmes heures que les dimanches. A la grand'messe, sermon. Après les vêpres, procession suivie de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

— Eglise de Notre-Dame de Loc-Maria. — *Lundi 15 Août,* fête patronale. A *6 heures,* première messe. A *10 heures,* grand'messe chantée par M. Y. Le Jollec, directeur au Grand Séminaire ; sermon par M. J^h^ Le Jollec, missionnaire.

A *2 heures,* vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria (Indult du 16 Novembre 1857) :

Indulgence plénière : 1° le jour de la fête de l'Assomption ou l'un des jours de l'octave ; 2° le jour de la fête de l'Immaculée Conception, ou l'un des sept jours qui suivent ; 3° le 4^e^ dimanche du mois de Mai. — Conditions : s'être confessé, communier, visiter l'église de Loc-Maria et y prier aux intentions du Souverain Pontife. La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

Indulgence partielle de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Médailles-scapulaires. — De divers côtés on nous demande ce qu'il faut penser des médailles destinées à remplacer les scapulaires en étoffe. Plusieurs revues et journaux catholiques en ont parlé avec plus ou moins d'exactitude.

Il est certain que des médailles pourvues d'une bénédiction spéciale peuvent, dans certaines conditions déterminées, remplacer les scapulaires. A diverses reprises, le Saint-Père a béni lui-même de ces médailles, et il a accordé à d'autres le pouvoir de les bénir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'année dernière, le procureur des missionnaires de Scheut-les-Bruxelles adressa au Souverain Pontife une supplique demandant que, pour les néophytes noirs du Congo belge, les différents scapulaires pussent être remplacés par une seule médaille. Les raisons étaient qu'une médaille serait portée plus dignement, comme signe de catholicité, que des morceaux d'étoffe sur des poitrines nues, enduites d'huile et couvertes de poussière. D'autre part, on fit remarquer les inconvénients qui peuvent résulter du port des scapulaires pour certaines personnes : militaires, ouvriers de telle industrie, épouses chrétiennes de maris impies, etc. On fit valoir aussi que les scapulaires s'usant et se salissant, on omet de les remplacer, soit par négligence soit faute d'en avoir d'autres à sa disposition.

Le Souverain Pontife, tenant compte de toutes ces raisons, a fait savoir, par un Rescrit (au P. Missonne, procureur des Missions Belges de Scheut) en date du 19 Juillet 1909, qu'il approuvait la diffusion de ces médailles en faveur de ceux qui auraient reçu canoniquement les scapulaires qu'elles doivent remplacer ; et la S. Congrégation des Rites a admis, pour l'obtention du pouvoir de bénir des médailles à cette fin, trois formules de demande : la première à l'usage des évêques, la seconde, à l'usage des supérieurs religieux, la troisième enfin à l'usage des prêtres.

Les démarches en vue d'obtenir de Rome des indults dans ce sens ont été déjà faites par la plupart des Evêques, en particulier par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

La réponse a été dilatoire et laisse entendre que l'on prépare, sur la question des médailles-scapulaires, un document qui fixera d'une manière définitive l'étendue du privilège et en réglera l'usage. Jusqu'à présent, il n'a été publié à ce sujet que des documents privés, l'organe officiel du Saint-Siège, les *Acta Sanctæ Sedis* n'en ayant fait aucune mention.

Aussitôt que le document annoncé sera parvenu à l'Evêché, la *Semaine religieuse* le fera connaître avec les explications nécessaires.

Remarque importante. La concession du privilège des médailles ne dispense pas de la réception des scapulaires. Rien n'est changé sur ce point, l'imposition doit toujours se faire comme elle a été pratiquée jusqu'ici et, pour cette imposition, les mêmes pouvoirs spéciaux continuent à être requis.

Retraites ecclésiastiques. — En ce moment s'achève la deuxième retraite pastorale. Présidée comme la première par Mgr l'Evêque assisté, cette semaine, de M. le vicaire général Cogneau, elle a été suivie par 225 prêtres, ce qui donne pour ces deux séries — une autre retraite aura lieu, en Septembre, pour les professeurs et surveillants de nos collèges ecclésiastiques — un total d'au moins 475 retraitants.

Ces chiffres montrent l'empressement des prêtres du diocèse à

profiter de ces jours de grâces pour se recueillir devant Dieu, méditer sur leurs obligations, éclairer leur intelligence et fortifier leur volonté devant les épreuves présentes et en vue des épreuves futures, afin d'agir en tout pour la gloire de Dieu, l'honneur de la sainte Eglise et le bien des âmes.

En cela ils ont été grandement aidés par les enseignements du prédicateur, le vaillant et pieux évêque de Rodez, Mgr de Ligonnès, un apôtre au cœur pénétré d'esprit surnaturel, brûlant de l'amour de Dieu et de ses frères : sa parole, d'une simplicité tout évangélique mais pleine de doctrine et d'ardente conviction, a retrempé dans l'esprit de leur vocation les âmes sacerdotales auxquelles il s'adressait, en leur rappelant, avec la sublimité de leur ministère, les sacrifices que leur imposent l'exemple et l'imitation de leur divin Maître et modèle, en attendant la gloire qui sera la récompense du « bon et fidèle serviteur »... En notre nom et au nom de nos confrères, dont nous savons être l'interprète, nous adressons respectueusement à Monseigneur de Rodez l'expression de notre reconnaissance la plus sincère pour l'édification qu'il nous a donnée et pour le bien qu'il a fait parmi nous.

En même temps que le prédicateur expose les vérités doctrinales et les considérations mystiques où le prêtre trouve les règles d'une vie personnelle plus sainte, il appartient à celui sur qui pèse la responsabilité des initiatives à prendre, de tout mouvement à imprimer, des œuvres à soutenir ou à fonder, il appartient à l'Evêque diocésain de donner à son clergé les conseils qu'il juge utiles pour la bonne administration des paroisses, le succès du ministère sacerdotal, le maintien et le développement de l'esprit chrétien dans les populations.

Ces conseils, Monseigneur les a donnés soit dans des entretiens particuliers, dans l'intervalle des exercices qu'il présidait, soit dans ses conférences journalières de 11 heures. Nous n'avons pas à les résumer ici : Sa Grandeur parlait à cœur ouvert, comme un père à ses enfants ; il nous entretenait de ses désirs et de ses espérances, nous faisait part de ses préoccupations et de ses craintes et, en nous associant ainsi à ses pensées, gagnait encore davantage le cœur de ses prêtres. Ses avis toujours pratiques, formulés en termes clairs et précis, étaient — inutile de l'ajouter — avidement écoutés de tous, et seront suivis avec une religieuse docilité. Le clergé de Quimper et de Léon, fier à juste titre de son Evêque, confiant dans ses lumières et reconnaissant de tout ce qu'il fait pour le bien du diocèse sans compter avec des fatigues presque au-dessus de ses forces, aura à cœur de suivre en tous points la ligne de conduite qu'il lui a tracée...

Pendant ces jours trop vite écoulés, c'était — comme le disait Mgr de Ligonnès dans son dernier entretien de la première semaine, en parlant de la Transfiguration de Notre Seigneur dont on célébrait la fête — c'était le repos, le calme dans une joie sainte, c'était le Thabor. Mais après ?... Chacun retournera au poste où Dieu l'a placé, pour y retrouver la vie terre à terre, avec ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

épreuves, ses luttes, ses déceptions. Demain, pour plusieurs ce sera peut-être le Calvaire. Du moins, une fois encore, ils se seront retrempés aux sources vives de la force et du courage, près de Notre-Seigneur qui leur a donné cet avant-goût de la paix céleste ; en rentrant dans leurs paroisses, ils iront à leurs églises, pauvres ou riches, ils y retrouveront le divin Maître, Jésus qui les attend pour les réconforter, les aider toujours, pour bénir et garder leurs bonnes résolutions de Retraite.

QUIMPER. — **Institution Saint-Vincent-de-Paul.** — *M. le Supérieur de Saint-Vincent prie les prêtres qui désirent lui confier des élèves se destinant au Grand-Séminaire, de vouloir bien les inscrire* ***avant le 20 Août courant.***

Les demandes de ***réduction de pension*** *devront lui être adressées* ***avant cette même date.***

MELGVEN. — **Grand Pardon de N.-D. de Bonne-Nouvelle,** *21 Août.*

Le samedi soir 20 Août, à *5 heures,* premières vêpres suivies d'une procession autour de la chapelle.

Dimanche 21 Août, *à partir de 4 heures,* messes d'heure en heure.

Des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

A 10 heures, grand'messe chantée par M. Quidelleur, chanoine de la cathédrale de Quimper. Sermon par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul.

A *2 h. 1/2,* vêpres ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

MORLAIX. — **Pèlerinage des Tertiaires de Saint-François (région de Morlaix) à Notre-Dame de la Salette,** *le dimanche 21 Août. — A 9 heures,* messe de communion ; allocution. — *10 heures 1/2,* grand'messe, sermon. — Repas.

A *1 heure,* entretien sur le Tiers-Ordre. — *2 heures,* vêpres, procession et Salut du Très-Saint Sacrement ; rénovation de la profession, bénédiction papale, adieux.

N. B. — Les Tertiaires peuvent arriver la veille ; elles trouveront un logement chez les Sœurs de la communauté de Saint-François. Elle auront aussi la nourriture, à des prix modérés, servie par les religieuses, la veille et le jour du pèlerinage. En ce cas, prévenir à l'avance M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette, près Morlaix.

BREST. — **Retraite fermée pour jeunes gens,** *15-18 Septembre.* — La retraite annuelle de la Jeunesse Catholique du diocèse est fixée, cette année, du 15 au 18 Septembre. Elle aura

lieu à Brest, au collège Saint-Louis, sera présidée par M. le chanoine Kerisit, et prêchée par M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Marc.

Trente-cinq jeunes gens suivirent, très recueillis, les exercices de l'année dernière. Ils en ont tous conservé le plus précieux, le plus réconfortant des souvenirs. Ils se disposent à revivre, cette année, ces bonnes et saintes journées de la retraite et y amèneront, pour partager les mêmes faveurs divines, bon nombre de leurs camarades.

Au surplus, MM. les Curés et Recteurs, MM. les Vicaires voudront bien recommander cette retraite aux meilleurs jeunes gens de leurs paroisses. La cause de Dieu et des âmes a un besoin très pressant de trouver, dans les rangs mêmes des fidèles, des apôtres jeunes, convaincus, enthousiastes. Les hommes de cette trempe se forment surtout dans le recueillement des retraites fermées, dans les entretiens de cœur à cœur avec Jésus, le divin Maître.

C'est l'enseignement que donnait M. le comte de Mun, au congrès de Landerneau (1896). « Il faut, disait-il, que je vous dise » où s'allume ce foyer qui ne s'éteint jamais : c'est dans nos » retraites annuelles. Là, pendant trois jours, devant Dieu, sous » la direction d'un prêtre rompu à la direction des âmes, nous » nous rassemblons, nous prions, nous méditons, nous essayons » de fouler aux pieds les difficultés, les obstacles semés sur la » route, d'arracher les épines, compagnes inséparables du travail » humain ; puis nous échangeons nos idées, nos craintes, nos » espérances ; nous disons les résultats obtenus, les échecs essuyés ; » nous apaisons nos cœurs, s'il le faut ; nous fortifions nos âmes, » nous renouvelons nos serments à Jésus crucifié, et nous sortons » de là plus forts, plus joyeux, plus résolus ; nous en sortons aussi » nous aimant davantage, et par ce temps de luttes stériles et de » tristes discordes, il n'y a pas pour le cœur, de plus douce, de » plus salutaire émotion. »

HERLÉ KERISIT,
Aumônier diocésain de la J. C.

LESNEVEN. — **Retraite française de dames,** *du 30 Juillet au 6 Août.* — 10 paroisses représentées, 43 retraitantes : Lesneven, 22 ; Brest, 12 ; Lannilis, 2 ; Le Folgoët, 1 ; Guiclan, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Morlaix, 1 ; Paris, 1 ; Port-Launay, 1 ; Plounéventer, 1.

MORLAIX. — **Un acquittement qui s'imposait.** — M. l'abbé Madec, vicaire à Guimaëc, a ouvert dans cette localité, il y a deux ans environ, une école « privée » qu'il dirige à la grande satisfaction des familles chrétiennes. L'hiver dernier, il y joignit un cours d'adultes, sans penser — aucun texte de loi ne l'y obligeant — à en demander l'autorisation. Il fut poursuivi par l'administration pour ouverture illégale d'un cours d'adultes, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'affaire fut appelée devant le Tribunal correctionnel de Morlaix, à l'audience du 29 Juillet dernier. Dans une belle plaidoirie, Me Le Hire, avocat de M. Madec, montra clairement que le délit relevé contre son client n'existait pas...

Le jugement, prononcé le 5 Août, acquitte purement et simplement M. l'abbé Madec et le renvoie sans dépens des fins de la poursuite.

Cet acquittement s'imposait... Mais ne devait-on pas plutôt une récompense à l'excellent vicaire de Guimaëc pour le dévouement avec lequel il travaille à diminuer le nombre des « illettrés » que l'on déplore si amèrement ?

Association bretonne. — *Congrès de Clisson, du 12 au 17 Septembre 1910.* — L'Association Bretonne tiendra à Clisson (Loire-Inférieure), du 12 au 17 Septembre prochain, sa 51e session. Voici le programme général du Congrès :

Lundi 12 Septembre. — Messe du Saint-Esprit, à 8 h. 1/2.

A 2 heures, séance publique d'ouverture. Nomination du bureau du Congrès. Réunion dans chaque section pour la fixation de l'ordre des travaux pendant la durée du Congrès.

Mardi 13 Septembre. — A 8 heures du matin, conférence d'Archéologie et d'Agriculture dans le local affecté à chaque section. — A 3 heures, séance publique.

Mercredi 14 Septembre. — Excursion archéologique.

Jeudi 15 Septembre. — A 8 heures du matin, conférence d'Archéologie. — Concours agricole départemental de la Loire-Inférieure. — A 8 heures du soir, représentation bretonne.

Vendredi 16 Septembre. — A 8 heures du matin, messe pour les défunts de l'Association Bretonne. — A 9 heures, conférences d'Archéologie et d'Agriculture. — A l'issue de la séance de la section d'Archéologie, réunion des Bibliophiles Bretons. — A 3 heures, séance publique.

Samedi 17 Septembre. — A 8 h. 1/2 du matin, séance de clôture.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le jeudi 4 Août avait lieu le septième anniversaire de l'élection au souverain pontificat de Sa Sainteté Pie X glorieusement régnant.

Suivant la coutume, l'anniversaire de l'élection n'est point célébré par des cérémonies solennelles. Le Pape reçoit dans l'intimité les félicitations et les vœux des cardinaux et des prélats du Vatican, auxquels se joignent les dépêches qui affluent de tous les points du monde. Les troupes pontificales revêtent le costume de demi-gala. La musique des gendarmes donne un concert dans la cour de Saint-Damase.

La fête solennelle est célébrée le jour anniversaire du couronnement, le 9 Août. Ce jour-là — mardi dernier —, en présence du Pape tenant chapelle, la messe pontificale a été chantée, dans la chapelle Sixtine, par S. E. le cardinal Merry del Val, premier cardinal créé par S. S. Pie X. Le Sacré-Collège, le Corps diplomatique, les archevêques, évêques et collèges de prélats assistaient à cette cérémonie, qui s'est terminée par le chant du *Te Deum*.

Comme on le disait plus haut, pour l'anniversaire de son élection et de son couronnement, le Souverain Pontife a reçu de tous les coins du monde des télégrammes plus nombreux et plus affectueux que jamais. Ces dépêches de félicitations et de vœux proviennent de chefs d'Etat et de princes, de cardinaux et de simples fidèles, d'associations de tout genre.

Les fidèles ont à cœur de rendre leurs hommages, plus ardents dans la mesure que les ennemis de l'Eglise accroissent leurs violences.

Paris. — **Les cheminots catholiques.** — Les journaux sont remplis de l'écho des revendications des « cheminots » et de leurs menaces de grève en vue d'obtenir un relèvement de salaire qui, à certains égards, peut être justifié. Tout autre a été le caractère de la réunion tenue, dimanche dernier, par les « cheminots catholiques », à l'occasion de leur fête corporative annuelle.

Voilà douze ans, un prêtre, M. l'abbé Reymann, groupait au Sacré-Cœur, à Montmartre, sur simple invitation par lettre, 111 cheminots pour l'adoration nocturne, dans l'église du Vœu national. Et ainsi était fondée l'œuvre de l' « Union catholique du personnel des chemins de fer de France ».

45.000 employés de tout grade, tel est, à l'heure actuelle, le contingent de cette belle œuvre, et pareil succès proclame dignement son opportunité et son efficacité...

Comme à la première heure, la fête corporative de l'Union s'est ouverte par une nuit d'adoration à Montmartre, où se trouvaient plus de 1.500 délégués, représentant des centaines de groupes régionaux. Des messes de communion furent célébrées pendant une partie de la nuit.

A 9 h. 1/2, à la grand'messe, 125 porte-étendards étaient rangés devant l'autel, la masse des cheminots remplissant la nef, chantant le *Credo* et répondant au *Sursum corda*...

L'après-midi, eut lieu à Notre-Dame, sous la présidence de Mgr Amette, archevêque de Paris, une émouvante cérémonie qui se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement, laissant au cœur de tous un souvenir qui « sera plus qu'une joie délicieuse : une force pour la lutte chrétienne, un motif sérieux aussi pour nous d'espérer le retour de la France à la foi robuste des aïeux ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le chapelet du Précieux Sang. — On lit dans la *Semaine religieuse du Berry* :

« A la veille du mois de Juillet consacré au Précieux Sang, nous croyons utile de faire connaître que, par un Bref du 9 Décembre 1909, le Souverain Pontife, Pie X, vient d'enrichir le chapelet du Précieux Sang d'une indulgence de 500 jours, attachée à la récitation de chaque *Pater* et de chaque *Gloria*.

» Ce chapelet, composé de 33 grains sur lesquels on récite le *Pater*, rappelle les 33 années de la vie de Notre Seigneur. Ces 33 grains sont divisés en sept groupes, dont six de cinq grâces, et la septième de trois grains, en l'honneur des sept effusions du sang divin de notre Sauveur. Après chaque groupe, on récite le *Gloria*. Pie VII avait déjà attribué à la récitation du chapelet du Précieux Sang une indulgence de sept ans et sept quarantaines.

» L'église de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre), qui possède la plus précieuse relique du monde : deux gouttes du vrai Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, recueillies sur le Calvaire, est, depuis 1621, le siège d'une Confrérie du Précieux Sang, approuvée par les Souverains Pontifes, et enrichie de nombreuses indulgences. On garde, à Neury, la Bulle de Grégoire XV, approuvant, en 1623, la Confrérie du Précieux Sang.

» S'adresser, pour tous renseignements, à M. le Curé de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre). »

Nancy. — **Représentation de *Jeanne d'Arc*.** — Sur le désir d'un grand nombre d'ecclésiastiques qui ne sont pas libres le dimanche, une représentation de *Jeanne d'Arc* sera donnée en semaine, le mercredi 24 Août, à 5 heures du soir, avec entr'acte d'une heure 1/2 pour le dîner.

On a placé ces jours derniers, pour clore le proscenium, un grand rideau qui va permettre de nouveaux effets scéniques et agrandir encore l'immense scène.

Plusieurs évêques s'annoncent pour les séances qui auront lieu désormais tous les dimanches jusqu'à la fin de Septembre, et ainsi sera close la belle série des représentations commencées en 1909, pieux et magnifique hommage à la nouvelle Bienheureuse.

Espagne. — **La question religieuse.** — Le Vatican use de patience à l'égard de l'Espagne, malgré les mesures déloyales du premier Ministre, M. Canalejas. Celui-ci, forçant la main au jeune roi, voudrait rejeter sur le Saint-Siège la responsabilité d'une rupture que lui-même désire, qu'il prépare et qu'il réalise en détails.

Ce n'est pas sans résistance de la part des catholiques. Ceux-ci s'étant vu interdire les manifestations de Bilbao et de Saint-Sébastien, où ils devaient être plus de 100 000 à protester contre le Ministre, ont envoyé au Souverain-Pontife l'affirmation de leur inébranlable fidélité. Le Saint-Père, par l'intermédiaire du cardinal

secrétaire d'Etat, les a remerciés de leur hommage et de leur attachement, en les félicitant de leur courage chrétien...

Par sagesse politique et par respect du principe d'autorité, ils ont désarmé momentanément. Et l'on annonce une détente entre le Saint-Siège et le cabinet Canalejas. Ce n'est peut-être, de la part de celui-ci, qu'une nouvelle feinte ; mais la leçon des événements montre assez quel a été le fruit de l'attitude énergique des catholiques espagnols. Ils sauront y persévérer.

La question des Eglises. — M. Flourens, ancien conseiller d'Etat et ancien ministre des Affaires Etrangères, a publié dans le *Soleil* une « Lettre ouverte à Maurice Barrès sur les églises » dont voici le début :

« A la fin de la dernière législature, vous avez pris, avec une grande éloquence, la défense de nos églises et vous avez promis que vous n'abandonneriez pas leur cause dans la législation nouvelle. Le pays vous est reconnaissant de votre intervention et de votre promesse... La question intéresse la France, sans distinction de confession. »

M. Barrès a adressé à M. Flourens la réponse suivante :

« Votre approbation et vos indications me sont précieuses, venant d'un homme qui a participé au gouvernement et qui est un juriste éminent.

» Il est bien nécessaire que l'on émeuve l'opinion publique en faveur des églises, car, dans tous nos villages, toutes seront bientôt en danger par la simple force des choses. Et, dès aujourd'hui, la situation est grave, voire désespérée pour beaucoup d'entre elles, qui sont « à la merci de municipalités anticléricales » ou plus exactement « barbares ». J'entends bien donner toute mon activité à « cette défense de la civilisation », à ce « devoir national », mais pour aboutir, ne nous lassons pas de répéter qu'il y a là autre chose qu'une querelle locale et momentanée : « une question de civilisation française ».

» Une séance de la Chambre ne servira de rien, si nous n'avons pas multiplié les préparations par la presse. »

Oui, certes, la question des Eglises est une question de défense de la civilisation, une question de civilisation française au premier chef.

Le Pèlerinage national à Rome. — En Septembre, doit avoir lieu, à Rome, le Pèlerinage national de la France. Aux nombreux pèlerins qui se rendront à Rome à cette occasion et qui profiteront de leur voyage pour visiter quelques villes de l'Italie, nous conseillons de se munir du *Guide Conty : « Italie »*, le plus pratique et le meilleur marché (6 francs), qui est en vente partout et à l'administration, 57, rue Bonaparte, Paris, (VI^e^).

Archives diocésaines Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de paraître à la « Société de Saint-Jean l'Evangéliste », Desclée et Cie, imprimeurs du Saint-Siège et de la S. Congrégation des Rites. Paris — Tournai — Lille :

Graduale Romanum complet, en notation musicale moderne, selon l'édition vaticane. 1.214 pages, papier teinté, fort ; poids du volume relié, 1.250 grammes ; épaisseur, 36m/m. Broché, 7 fr. 50. — Le même, sur papier indien mince, opaque et très solide ; poids du volume relié, 625 grammes ; épaisseur, 26m/m. Broché, 10 fr.

Liber usualis Missæ, *pro Dominicis et Festis duplicibus cum cantu Gregoriano,* en notation musicale moderne. Un beau volume in-18 (17 sur 11 cent.) de 1.286 pages. Broché, 4 fr. 50. Sur papier indien, 6 fr.

Cantus missæ et Officii in præcipuis festis, *ex editione vaticana et libris solesmensibus excerpti et in recentiores musicales notulas translati.* Un volume in-18 (17 sur 11 cent.) de 440 pages. Broché, 2 fr.

La notation des livres liturgiques que nous annonçons est forte et très lisible, sur portée de cinq lignes et en clef de sol.

Le rythme est indiqué exactement comme dans nos éditions en notation grégorienne carrée. Ce surcroît de précision ou de détail qu'il reçoit ici, et que permet la notation moderne, ne nuit en aucune manière à cette conformité. De là un avantage que, seules, peuvent offrir nos éditions rythmées ; dans un même chœur, les uns pourront chanter sur une édition grégorienne, les autres sur une édition en notation moderne sans la moindre confusion et avec l'ensemble le plus parfait.

Ajoutons que les volumes sont en tous points d'une vraie perfection. Ils sortent de la maison Desclée, c'est tout dire.

Vient de paraître : **Près du Tabernacle,** *simples élévations pour la visite quotidienne au Très Saint-Sacrement,* par le R. P. J.-M. Lambert, missionnaire apostolique. Un volume in-12 couronne, broché, 1 fr.

Voici un délicieux petit livre qui fera le bonheur de tous ceux qui en feront l'acquisition. L'auteur y a mis non seulement toute sa piété, mais encore toute son intelligence, car il y a dans ces pages autant d'idées que de sentiments.

Ce que répondent les adversaires de Lourdes. — *Réplique à un médecin allemand,* par M. l'abbé Georges Bertrin, auteur de l'*Histoire critique des événements de Lourdes.* Un vol. petit in-8°, de 126 pages. Prix, franco : 1 fr. 25. — (Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie).

Plein de savoir, d'esprit et de vie, ce petit volume est à la fois très instructif et très intéressant. On y voit à quels arguments sont réduits les adversaires de Lourdes les plus qualifiés, et leur mauvaise foi reçoit la réponse qu'elle mérite.

C'est un spectacle utile et agréable pour les âmes croyantes : « J'ai eu la pensée de vous l'offrir, leur dit l'auteur dans sa préface ; ne vous refusez pas le plaisir de le goûter ».

A Quimper, librairie J. Salaün.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

25e Année. Vendredi 19 Août 1910. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — La famille chrétienne.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Croisade du Chapelet pour la France ; Nécrologie ; Châteauneuf-du-Faou ; Bénédiction de la Mer ; Trégourez ; Lanmeur ; Congrès Marial Breton de Guingamp ; Avis ; La location des presbytères.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Vannes ; Bordeaux ; L'Episcopat et le " Sillon " ; Vente de l'abbaye de Solesmes.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Août. — 14e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, Père de la T. Sainte Vierge. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de Ste Jeanne Françoise de Chantal, Veuve, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de Ste Jeanne Françoise, du Dimanche et de S. Timothée et ses compagnons, Martyrs.

Lundi, 22. — Octave de l'Assomption de la T. Sainte Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 24. — S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 25. — S. Louis, roi de France, Confesr. Double. Blanc.

Vendredi, 26. — S. Zéphyrin, Pape, Martyr. Simple. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 28. — 15e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Très Pur de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Lesneven . . . . . du 17 au 23 Août.
Calvaire de Landerneau . . . . . du 24 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — A l'occasion des retraites pastorales et en témoignage de sa reconnaissance, Mgr l'Evêque de Quimper a conféré le titre de chanoine d'honneur de sa cathédrale à Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez.

Par décision épiscopale, M. l'abbé Floc'h, licencié ès-lettres, professeur de première à Saint-Vincent, a été chargé de préparer l'ouverture de l'Institution secondaire libre Notre-Dame du Creisker, à Saint-Pol de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Bodénès, ancien aumônier de la Salette (Morlaix), décédé le 13 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

La famille chrétienne.

Le rôle de la mère.

Si les hommes sont la tête de la société, les femmes en sont le cœur.

I. — Dans les classes populaires et dans les classes bourgeoises, la femme, la mère de famille, tient une place et exerce une influence considérable. Inférieure à l'homme par la force physique, elle lui est généralement supérieure par la délicatesse, par la finesse, par la valeur morale. Aussi, tant que la mère est chrétienne, la famille ne rompt pas complètement avec la religion et se maintient à un niveau de moralité qui permet d'espérer tous les retours ; mais là où la mère de famille se laisse entraîner à la suite de l'homme dans l'oubli des croyances et dans l'abandon des pratiques, le dernier espoir est perdu. Tant vaut la mère, tant vaut la famille. « Les grands hommes, dit Bossuet, se forment sur les genoux de leurs mères. » Joseph de Maistre a écrit : « Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre en aucun genre. Elles n'ont écrit ni l'*Iliade*, ni l'*Enéide*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Athalie*, ni *Hamlet*, ni le *Paradis perdu*. Elles n'ont construit aucune église comme celle de Saint-Pierre. Elles n'ont ni sculpté l'Apollon du Belvédère, ni peint le Jugement dernier ; elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni le télescope, ni les machines à vapeur. Mais elles ont fait quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de meilleur au monde, un honnête homme et une honnête femme. »

Il est difficile de mieux dire et de dire plus vrai. La mère de famille est la reine du foyer. Elle façonne ses enfants à son image et à sa ressemblance. Nul n'a prise comme elle sur les âmes. Elle jouit d'une autorité incontestable et incontestée. Elle est un oracle spontanément écouté.

Nous venons de citer Bossuet et de Maistre. Ajoutons à ces grandes autorités trois témoignages choisis entre mille autres. De Tocqueville a écrit : « Si l'on me demandait à quoi je pense qu'il faille attribuer la prospérité singulière et la force croissante du peuple américain, je répondrais : c'est à la supériorité sociale de ses femmes ». Une belle parole de Jules Simon mérite aussi d'être citée : « Il faut confier l'enfant, dit-il, aux trois forces autoritaires : le prêtre, le maître et la mère. La mère est mon grand espoir, parce que le maître souffle souvent le scepticisme et que le prêtre est souvent proscrit. La mère, elle, est toute pleine de Dieu. Dieu en soit béni ! »

Et parce qu'il faut s'instruire même auprès de ses ennemis, écoutez cet aveu sans pudeur de Paul Bert : « Tant que nous n'aurons pas la femme française avec nous et pour nous, nous n'aurons fait que la moitié de la besogne qui incombe à une démocratie bien organisée. Nous avons formé le citoyen, il nous reste à former la citoyenne française qui, désabusée des rites et des pratiques d'une religion reposant sur le mystère, apprenne à se diriger d'après les seules lumières de la raison et la science pure. » La chose est claire. Amis et ennemis de la religion reconnaissent et constatent l'influence domestique et sociale de la mère de famille. Elle peut beaucoup pour le bien et pour le mal.

II. — Quand elle n'est pas chrétienne, la mère de famille dissout le foyer domestique. D'abord, on aura beau dire et beau faire, il est certain qu'une femme sans religion est un être incomplet. Un élément moral essentiel lui manque. Un homme sans Dieu est un animal dangereux ; mais une femme sans Dieu est un monstre. Malheur à la femme qui en elle n'a rien de sacré ! Ah ! Dieu nous préserve de ces mères *désabusées des rites et des pratiques de la religion* et n'ayant pour se diriger que *les seules lumières de la science pure !* La science est bonne pour tout le monde, mais elle ne suffit à personne, à la femme moins encore qu'à tous autres.

Imaginez au foyer une femme irréligieuse ! Elle n'a nul souci de l'âme de ses enfants. Elle croit avoir rempli toutes ses obligations quand elle leur a procuré à peu près ce qui suffit à leur existence corporelle. Elle leur procure le pain qui nourrit le corps, le vêtement qui le couvre, le médecin qui le guérit. Elle leur fait apprendre un métier pour qu'ils puissent gagner leur vie. Mais s'agit-il des besoins de leur âme ? S'agit-il de leur insinuer les pensées de la vraie foi et les sentiments de la saine morale, de les préserver des impressions nuisibles et des inclinations vicieuses ? Elle n'y pense même pas..... S'agit-il de leur choisir des maîtres et maîtresses capables de bien diriger leur éducation, de sauvegarder la foi de leur baptême et la piété de leur première communion ?

Archives diocésaines Quimper et Léon

Elle les laisse habituellement sans surveillance et sans frein, livrés à toutes les sociétés et à toutes les lectures qui se rencontrent.

Et, par suite de cette conduite de certaines mères, hélas ! aujourd'hui trop nombreuses, on voit s'élever et grandir une génération d'enfants sans obéissance et sans respect, sans reconnaissance et sans affection, sans foi ni loi. Abandonnés à eux-mêmes dès leur bas-âge, ils suivent au jour le jour toutes les passions qu'ils ont l'occasion de satisfaire. Ils perdent vite le sens moral, le respect d'eux-mêmes et des autres. Ils boivent à longs traits, sans même s'en douter, le poison des sentiments pervers, et ils deviennent instinctivement méchants et dépravés.

On a cru sauver l'enfance en lui ouvrant des écoles et en lui donnant de l'instruction. Qu'est-il résulté de ce mouvement de fièvre scolaire ? Ecoutez une parole officielle. Le 16 Octobre 1903, à la rentrée de la Cour de cassation, l'avocat général Feuilloley, prononçant un discours sur la *magistrature et les lois protectrices de l'enfance,* disait : « Longtemps les bons esprits avaient espéré que l'instruction, pour laquelle le Gouvernement de la République fait tant de sacrifices, moraliserait l'enfance. Il n'en a rien été... » Vous l'entendez ? L'instruction devait, au dire des nouveaux pontifes, anéantir chez l'enfant tout germe de vice, tout mauvais instinct. Il n'en a rien été. C'est même le contraire qui est arrivé, et la statistique criminelle nous montre le nombre des attentats croissant chaque année, et chaque année s'abaissant l'âge moyen de ceux qui les commettent.

L'école sans religion ne peut pas éduquer les générations nouvelles ; et, si elles ne sont pas chrétiennes, les mères ne le peuvent pas davantage. Elles sont responsables, devant la Société et devant Dieu, de l'éducation première de leurs fils, de l'éducation plénière de leurs filles ; mais il leur faut du divin pour suffire à une pareille responsabilité. Impies ou seulement indifférentes, elles démoralisent le foyer et la patrie, en élevant une postérité mécréante. On a fait, on fait de plus en plus des efforts inouïs pour corrompre la moralité de la famille. On a dissous l'homme, on voudrait dissoudre la femme. Jusqu'ici, la femme a résisté. Elle résistera encore. Elle s'adossera aux autels, et ce qui périssait par l'homme se sauvera par la femme.

III. — Quand elle est chrétienne, la femme sauve le foyer domestique. Elle communique à l'enfant ses premières impressions honnêtes, ses premiers appétits vers le vrai et vers le bien, et par suite ses bonnes habitudes souvent définitives. L'enfant qui a eu une mère vertueuse et tendre ne sera jamais tout à fait mauvais. La pensée de sa mère, la crainte de l'affliger, l'arrêtera sur le bord du précipice... ou bien, s'il s'égare, s'il tombe, le souvenir du conseil, ou même simplement du regard maternel, déterminera dans son cœur le repentir et le retour complet à la vertu. Ce ne sont pas là de vaines paroles. Ce sont des faits. La mère de famille vivifie les âmes ou les ressuscite.

Mgr Gibier, *évêque de Versailles.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**
II. — **Les écoles chrétiennes.**
III. — **Le Pèlerinage national à Lourdes,** du 18 au 24 Août.
IV. — **Retraite.** — QUIMPER, retraite bretonne des Tertiaires, du 4 au 10 Septembre.

Croisade du Chapelet pour la France, *bénie par S. S. Pie X.* — Pour faire partie de cette croisade, dont la formation remonte à l'année 1899, il faut prendre l'engagement de réciter un nombre déterminé de chapelets pour la France jusqu'au 31 Décembre 1910, et adresser le nombre promis à M. Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvière,* place Le Viste, à Lyon. On ne publie pas les noms. Le terme de la récitation des chapelets est reculé *jusqu'à la fin de l'année 1910,* afin de répondre, par la persévérance dans une prière nationale, à la prolongation de la persécution religieuse. Les membres de la Croisade, en récitant un nombre déterminé de chapelets pour la France, peuvent les réciter en même temps à d'autres intentions. Persévérance et confiance ! Le chapelet est l'arme spirituelle par excellence que la Sainte Vierge nous a présentée elle-même dans ses apparitions à Lourdes...

N'oublions pas de prier pour la France. Si nous n'y prenions garde, une sorte de découragement nous envahirait, et nous perdrions quasi confiance même en la prière. Ce sera pour nous un réconfort de penser que des millions de chapelets ont été promis, et que cette croisade s'enrichit chaque semaine de nouvelles promesses. Joignons-y les nôtres et, en cette octave de son Assomption glorieuse, faisons à la Sainte Vierge une généreuse offrande de prières.

Comme on l'a vu plus haut, à la fin de la deuxième retraite ecclésiastique, après avoir remercié Mgr de Ligonnès, Mgr l'Evêque de Quimper l'a prié d'accepter le titre de chanoine d'honneur de sa cathédrale.

Cette nomination a été accueillie avec bonheur de tous les prêtres du diocèse, particulièrement de ceux qui ont suivi l'une ou l'autre des deux retraites, prêchées avec tant de paternelle autorité, de dévouement et de zèle apostolique par Mgr l'Evêque de Rodez. Le nouveau lien qui l'attache à nous est pour tous un honneur et une joie. Que le vénéré prélat daigne en agréer l'assurance avec la nouvelle expression de notre respectueuse gratitude... Il en a reçu lui-même une marque touchante de la part des retraitants : ceux-ci, au moment où Monseigneur sortait avec eux d'une dernière visite au T. Saint-Sacrement et se disposait à les quitter, d'un mouvement spontané, l'ont entouré et acclamé, lui disant merci et... au revoir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort — hélas ! trop prévue — de M. Bodénès, ancien aumônier de la Salette (Morlaix), décédé le 13 Août, dans sa 40e année.

Né à Hanvec le 27 Septembre 1870, ordonné prêtre le 22 Décembre 1894, M. Bodénès (Pierre) fut nommé, le 25 Mai 1895, vicaire à Ploujean, et transféré deux ans après (6 Août 1897) à Saint-Melaine de Morlaix. Contraint par sa faible santé il quitta cette paroisse où il était très apprécié, spécialement comme maître de chapelle, et devint (31 Décembre 1908) chapelain de la Salette. Il y resta peu de temps : atteint d'un mal qui ne pardonne pas, il se retira (au mois de Décembre 1909) dans sa famille, à Hanvec, où il s'est éteint doucement, le 13 Août, dans les plus beaux sentiments de foi et de pieuse résignation.

R. I. P.

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de Notre-Dame des Portes,** *les 27 et 28 Août.*

Le *Samedi 27 Août,* messes à la chapelle, à *6 h. 1/2* et à *10 heures.*

Le soir, à *5 h. 1/2,* procession, de l'église paroissiale à la chapelle. — Vêpres solennelles.

A *8 h. 1/2,* procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes reste ouverte toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale où des prêtres se tiennent à la disposition des fidèles pour les confessions.

Dimanche 28 Août. Les messes, à la chapelle, commencent à *3 heures* et se succèdent d'heure en heure. — Une messe sera dite à *9 h. 1/2* pour la commodité des personnes qui arrivent par le train de 9 heures.

A *10 h. 1/2,* grand'messe chantée par M. le chanoine Le Roy ; sermon par M. le chanoine Quéinnec.

A *3 heures,* vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 29 Août, à *6 heures,* messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

N. B. — Pendant l'octave du Pardon, les fidèles qui visitent la chapelle des Portes et y prient aux intentions du Souverain Pontife peuvent gagner (aux conditions ordinaires : confession et communion) une indulgence plénière.

Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite à la chapelle.

Bénédiction de la Mer

I. Plougasnou. — Nous empruntons à la *Résistance,* de Morlaix, ce très intéressant compte rendu de la fête célébrée à Plougasnou, le dimanche 7 Août.

« Une heureuse innovation de M. Coatarmanac'h a permis aux Plougasnistes d'assister cette année, pour la première fois, à la bénédiction de la mer.

Nombreux étaient ceux qui se demandaient, et non sans raison, pourquoi les marins de Térénès, de Perros et de Trégastel ne voyaient pas, comme les marins de tous nos ports bretons, le prêtre appeler les bénédictions de Dieu sur le champ de leurs durs travaux. L'empressement des matelots à venir prendre part à la procession qui se déroulait de la place de Perros à l'emplacement du vieux vivier, et à pavoiser leurs bateaux, prouvait bien que M. le Recteur de Plougasnou répondait à leur désir secret en inaugurant chez eux la cérémonie si touchante de la bénédiction de la mer.

Quand la procession fut arrivée sur les bords de la baie de Trégastel, M. le Recteur expliqua aux fidèles accourus si nombreux à cette fête que, de mémoire d'homme, la petite pointe n'avait jamais vu pareille affluence, le symbolisme et la raison de la bénédiction qu'il allait donner. Comme il était juste, il tint d'abord à remercier le sympathique docteur, M. Bodros, dont le concours avait assuré le succès plus complet de la fête, et aussi les marins qui sont tous accourus pour montrer que l'idée de la cérémonie leur allait au cœur.

« La vie du pêcheur, continue-t-il, est plus que toute autre, exposée au danger. La mort toujours guette les valeureux Bretons, sur leurs fragiles barques de pêche comme sur les monstres de nos flottes de guerre. Aussi ont-ils plus de raisons encore que les terriens de mettre leur confiance en Celui qui commande aux flots si capricieux de l'Océan. Cette confiance, les matelots l'ont au fond d'eux-mêmes et le geste, rapporté par les journaux, des marins du *Ventôse* érigeant à l'avant de leur bateau une simple croix de bois, quand ils recevaient les glorieux restes de leurs frères du *Pluviôse,* montre que les sentiments chrétiens de nos matelots, pour paraître endormis dans les circonstances ordinaires de la vie, n'en sont pas moins profondément ancrés dans leur cœur et se manifestent de manière irrécusable dans le danger...

» Que la bénédiction que je vais donner à la mer, s'écrie en terminant M. le Recteur, la rende moins méchante pour les matelots du Trécor, qu'elle attire sur vos bateaux les regards bienveillants de Dieu, qu'elle vous assure pêche plus abondante, qu'elle écarte de votre route les écueils et les dangers de toute sorte. »

Après ce discours, que tous ont écouté avec émotion, le clergé prend place dans le bateau de sauvetage l'*Amiral Comme ;* les jeunes filles habillées de blanc montent, avec la Vierge qu'elles ont portée en procession, dans un bateau de pêche ; dans un autre bateau prennent place les musiciens qui, pendant toute la cérémonie, ont fait preuve de leur meilleure bonne volonté et n'ont pas peu contribué à donner encore plus d'éclat à la fête.

La petite flottille, poussée par un bon vent, évolue gracieusement dans la baie, et de la côte les fidèles l'accompagnent du chant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des hymnes et des cantiques en l'honneur de Marie, Etoile de la Mer, pendant que les musiciens, toujours vaillants et infatigables, font retentir les échos des sons éclatants de leurs cuivres.

La procession est terminée. Les passagers débarquent, un peu à regret, et tous regagnent Plougasnou en se félicitant de ce que M. Coatarmanac'h ait eu l'idée d'une si intéressante cérémonie, et en se redisant l'espoir de la voir se renouveler avec encore plus d'éclat, l'année prochaine. »

II. Tréboul, *le 14 Août.* — Le Pardon de la mer avait bien commencé : grand'messe chantée par M. le chanoine Peyron, le savant archiviste de Quimper ; sermon, tout en breton, par M. le chanoine Queinnec, « l'ancien curé de Taulé », écouté avec un recueillement admirable qui témoigne d'un grand désir d'en profiter. Mais entre grand'messe et vêpres, de grosses nuées d'orage sont montées du fond de l'horizon. Quand les cloches sonnent l'appel, il tonne sur Poullan, il pleut vers le Juch : l'orage fonce sur Tréboul et le menace terriblement. Rien ne déconcerte M. le Recteur ; les chaloupes ont arboré filets et pavillons ; petits et grands marins attendent la bénédiction, les jolis châles brodés pendent aux épaules des jeunes filles ; ce serait dommage de manquer la procession !

On part donc en chantant, dans un ordre parfait. Les vicaires et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont du mérite de tenir alignée cette troupe innombrable de moussaillons, qui frétillent comme des lançons à marée montante. Soudain, à la première cale, l'ouragan se déchaîne. Ailleurs, dans nos paroisses terriennes, quelle débandade ! Ici on ne bouge pas plus qu'à bord des bateaux ; le grain passera sans que nul n'ait déserté son poste. Mais quelle pitié pour les camails de soie, les coiffes à dentelles, les jolis châles brodés !... Monsieur le Recteur, l'honneur est sauf, la piété satisfaite, la mer a reçu l'hommage de l'encens et l'eau bénite, il faut rentrer, n'est-ce pas ? Chantres et marins n'en perdent pas un couplet de leurs cantiques et l'on rentre, au bruit du tonnerre et sous un déluge de pluie.

‡ ‡

Bien commencé, mal continué, le Pardon de la mer a bien fini, fini par une séance dans une grande salle, qui va servir ce soir-là de salle de patronage. Il est huit heures du soir. *Ma Doué*, quelle foule dans cette étroite rue, devant l'unique porte par où l'on rentre à peu près pour rien ! Un peu plus, le clergé et ses nobles hôtes restaient dehors avec autant de monde qu'il y en avait dedans. M. Simon peut se flatter d'un succès pour son coup d'essai... Comme attraction, une conférence de M. Cornou qui sera accompagnée de projections lumineuses et suivie de monologues et de chansons.

M. le Recteur, ayant à grand'peine obtenu le silence de cette foule empilée et houleuse, présente M. Cornou en termes excellents. D'avance, toutes les sympathies sont acquises à l'orateur.

Vous le connaissez ! Qui ne le connaît à Quimper, où il dirige *le Progrès*, à Rennes et par delà les marches de Bretagne où s'en va *le Nouvelliste* qu'il conduit avec tant d'ardeur à la bataille contre les mécréants ? Corps fluet, âme vigoureuse, lèvres tranchantes, bras armé d'un fouet vengeur, cœur généreux et bon ! Il parla sur l'école ; vous devinez ce qu'il a dit contre les mauvais instituteurs et les mauvais livres, contre les lois tyranniques de Jules Ferry, où l'on ne trouve ni liberté, ni amour du peuple, ni respect du droit sacré des parents. La belle ironie qui traversa parfois son discours ! Les beaux cris d'enthousiasme que lui arracha le dévouement des Frères et des Sœurs ! Il fit acclamer la liberté et inspira plus que jamais aux pères et aux mères la volonté que l'on respecte à l'école la foi de leurs enfants... Et chaque idée s'illustra d'une image lumineuse parfaitement adaptée et projetée sur un large écran.

On applaudit longuement et chaleureusement. Alors les jeunes gens du patronage débitèrent des monologues, chantèrent des chansons de Botrel, exécutèrent une ronde bretonne..., le tout bien enlevé. Ce fut très gai et chacun s'en alla content. — Monsieur le Recteur, une fois de plus, il faut vous faire compliment et vous dire merci.

L. Hubineau.

Trégourez. — **Première messe.** — Trégourez avait, le dimanche 7 Août, une fête peu ordinaire : outre que c'était le grand pardon annuel de N.-D. de Ponthouar, M. l'abbé Tassin, jeune prêtre de la paroisse, chantait sa première messe.

Il y avait 39 ans que nous n'avions eu pareille solennité, et ils étaient bien rares ceux qui avaient conservé le souvenir des premières messes de M. David et de M. Mahé. Tout le monde eut donc à cœur d'être à la hauteur des circonstances.

Procession, messe, vêpres, tout fut suivi avec la plus grande exactitude. La procession, inutile de la vanter : on accorde partout que Trégourez en a une magnifique. La procession prit le jeune prêtre au presbytère et le conduisit jusqu'à la vénérée chapelle de N.-D. de Ponthouar, sise à 1.200 mètres du bourg, sur la route de Quimper. La chapelle, un petit monument, plus grande que l'église paroissiale, est bondée. Et c'est devant cette nombreuse assistance si bien recueillie que se déroule l'étonnant mystère du jeune prêtre à l'autel. Et devant elle, M. Lastennet, vicaire à Plouvorn, dont Trégourez n'a pas encore oublié le zèle, explique ce qu'est le prêtre, ce qu'il fait pour nous, ce que nous lui devons.

Ce fut pour tout le monde une belle fête, et il n'y eut pas seulement que la famille de M. l'abbé Tassin à témoigner son bonheur ; la paroisse de Trégourez est une grande famille, et elle était heureuse de cet honneur accordé à l'un de ses membres et qui rejaillissait sur elle, d'autant plus heureuse que cet honneur, Dieu depuis longtemps le lui avait refusé.

On ne l'oubliera pas de sitôt. ***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lanmeur. — Nous avons reçu, trop tard pour être inséré dans le présent numéro, le compte rendu de la fête du 15 Août à N.-D. de Kernitron.

Nous le publierons la semaine prochaine.

Congrès Marial Breton de Guingamp, *6, 7, 8 Septembre 1910*. — Les prochaines fêtes mariales de Guingamp ont été accueillies dans toute la Bretagne avec les plus vives sympathies. La réalisation de leur programme viendra justifier les espérances en donnant à la Vierge, Mère de Dieu, les honneurs dignes d'Elle et dignes de la catholique province.....

L'*exposition mariale* promet aussi d'être intéressante. A côté de souvenirs de saints, monuments archéologiques *des plus précieux*, on y trouvera un certain nombre de statues qui permettront de se rendre compte de l'*iconographie* de la Vierge à travers les âges. — Cependant, il est bon de rappeler un avis, — donné déjà à l'occasion de congrès antérieurs — : c'est que le but de l'exposition mariale n'est pas tant un but *artistique* qu'*historique*. Les œuvres d'art seront accueillies avec la plus grande reconnaissance, mais le peu de valeur apparente d'un objet ne serait pas un motif d'exclusion. Il peut avoir sa place dans l'histoire du culte marial. — Qu'on relise du reste le programme, et l'on se rendra compte de son étendue et de la facilité de sa réalisation.

Catalogue des objets qu'on peut envoyer pour l'Exposition Mariale de Guingamp.

1° Plans, dessins, photographies de sanctuaires.

2° Iconographie : *a)* peinture, tableaux originaux de maîtres, anciens ou modernes, copies ou photographies ; *b)* sculpture, statues (marbre, pierre, bois ou métal) anciennes ou modernes ; *c)* étendards, bannières, *tapis, ornements sacrés* avec effigie de la Sainte Vierge ; *d)* numismatique, médailles, monnaies, cachets ou empreintes sur cire ;

3° Blasons de papes, évêques, rois, seigneurs, églises, cités, abbayes, corporations avec emblèmes marials ;

4° Musique mariale, chants, chœurs imprimés, autographiés ou manuscrits, disques de gramophones ;

5° *Vêtements, manteaux, scapulaires, insignes, chapelets,* et *rosaires* ;

6° Ex-votos ;

7° Objets historiques, étendards, *portraits* et *souvenirs de saints* : arts industriels, décoratifs, etc ;

8° *Publications* et *études mariales* ;

9° *Ouvrages de propagande, associations mariales, confréries,* etc.

Le Comité prie les exposants de se mettre en relation immédiate avec M. Guégan, aumônier des Filles de la Croix, Montbareil, Guingamp, plus spécialement chargé de l'exposition.

Le Comité rappelle aussi qu'une souscription est ouverte pour subvenir aux grandes dépenses qu'entraînent les futures solennités, et prie les souscripteurs de remettre leur offrande à M. le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de Guingamp.

Avis. — De la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

On nous signale le passage dans notre diocèse d'un prétendu religieux sécularisé, sollicitant des aumônes auprès de nos confrères et des personnes pieuses.

Nous prions nos lecteurs de se tenir en garde contre les surprises de cet aventurier, et profitons de l'occasion pour leur rappeler qu'ils agiront sagement en refusant toute offrande à des personnes qui s'avisent de venir quêter dans notre diocèse pour telle ou telle bonne œuvre, sans une permission en bonne et due forme émanant de l'autorité diocésaine et munie du sceau de l'Evêché.

La location des presbytères. — Dans nombre de communes, les préfets ont cherché, par voie d'intimidation, à peser sur les municipalités pour imposer aux curés le prix de location arrêté à la préfecture en ce qui concerne les presbytères. Les maires n'étaient pas toujours bien fixés sur l'étendue de leurs droits : quelques uns ont cédé à la pression préfectorale, d'autres, mieux inspirés, ont demandé conseil. C'est à l'un de ces derniers que répond excellemment M. du Halgouet, le distingué et dévoué député de Redon. Nous reproduisons cette lettre, aussi précise dans la forme que juridique dans le fond, en l'empruntant à la *Semaine religieuse* de Rennes : elle rendra service à beaucoup d'intéressés.

« Le Brossay, par Langon (I.-et-V.), 21 Juillet 1910.

» Mon cher Maire et Ami,

» Vous me demandez mon avis au sujet de difficultés avec l'administration relativement à la location du presbytère.

» Dans les années qui ont suivi immédiatement la Séparation, dans l'état d'anarchie et d'incohérence qui a marqué, à ce point de vue et à bien d'autres, les années 1907 et 1908, l'administration nous a imposé ce qu'elle a voulu. (Je reconnais, du reste, sans difficulté, que, dans la plupart des cas, M. le préfet Rault, alors en fonction, n'a pas abusé de ce pouvoir discrétionnaire.)

» Mais aujourd'hui, la jurisprudence est mieux fixée et les droits des communes mieux établis. Il y a des arrêts du Conseil d'Etat. Le plus récent, à ma connaissance, est celui du 22 Avril 1910. Je n'ai guère loisir de vous en copier les considérants, mais en voici l'analyse :

» Par application de la loi du 2 Janvier 1907, les communes ont recouvré la libre disposition des presbytères leur appartenant. Si les baux à passer par les communes pour la location de ces édifices sont soumis à l'approbation préfectorale, il n'appartient pas au préfet de se substituer aux Conseils municipaux pour régler les conditions desdits baux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Par suite, le Préfet excède ses pouvoirs en mettant une commune en demeure de louer à bail l'ancien presbytère et en inscrivant d'office au budget des recettes pour un prix déterminé, et en l'absence de toute délibération du Conseil municipal, le produit de la location du presbytère communal.

» L'administration ne peut ignorer cet arrêt du Conseil d'Etat. Que s'il ne vous suffisait pas, j'en tiens quelques autres, conformes d'ailleurs, à votre disposition.

» Lieutenant-colonel du Halgouet,
» *député de Redon.* »

La difficulté se réduit, en somme, à la question suivante : le préfet peut-il fixer lui-même, par voie d'autorité, le prix du bail à payer à une commune par le curé pour occuper le presbytère communal ? A défaut par le Conseil municipal et le maire de s'incliner devant la décision du préfet, celui-ci a-t-il le droit de se substituer au maire pour louer le presbytère à qui il voudra ? La réponse est certainement négative sur les deux points.

Que les municipalités catholiques défendent donc leurs droits, puisqu'elles les connaissent désormais. L'Etat ne respecte pas plus les libertés communales que les libertés individuelles. Mais il y a encore quelques lois qu'il doit observer. Ce serait une honte pour nous de nous incliner devant ses prétentions arbitraires et de ne pas le rappeler, le cas échéant, à l'observation de la légalité.

(*Correspondance hebdomadaire* du Comité de défense religieuse.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — C'est le moment des vacances pour les congrégations et tribunaux romains. Son Em. le cardinal Merry del Val lui-même est parti pour sa villégiature annuelle.

L'absence du Secrétaire d'Etat semble démontrer qu'aucun fait nouveau ne s'est produit qui puisse modifier gravement les relations entre le Saint-Siège et le gouvernement Espagnol... Les racontars divers que la presse met en circulation tombent d'eux-mêmes devant cette suspension d'affaires, qu'un tacite accord semble favoriser. De part et d'autre, il est probable, en effet, qu'une sage et opportune temporisation favoriserait la détente et la reprise pacifique des négociations éventuelles.

— **Lettre à Mgr Henry, évêque de Grenoble.** — Mgr l'Evêque de Grenoble a reçu du Vatican la lettre suivante :

SECRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA — dal Vaticano, 10 Août 1910.
N° 45.680.

Monseigneur,

Le Saint-Père a pris connaissance avec une vive satisfaction de la lettre si épiscopale que Votre Grandeur a adressée à son

clergé, à la suite de la condamnation d'un de ses prêtres accusé d'avoir enseigné l'histoire en faisant le catéchisme.

Sa Sainteté vous approuve hautement et vous félicite d'avoir revendiqué avec autant de force que de dignité les prérogatives essentielles du ministère ecclésiastique, et d'avoir ainsi, tout à la fois, maintenu le droit du prêtre à enseigner la doctrine chrétienne dans sa plénitude et celui des jeunes âmes baptisées à être prémunies par leurs pasteurs contre les séductions et les dangers de l'erreur.

De tout cœur, le Saint-Père vous bénit avec tous vos prêtres et vos diocésains et vous encourage à lutter pour le droit et la justice.

Recevez, Monseigneur, avec mes félicitations personnelles, l'assurance de mes sympathies et de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

R. card. Merry del Val.

France. — **Le nombre des élèves des Grands Séminaires.** — Au Congrès de l'Alliance des Grands Séminaires, tenu il y a trois semaines, le secrétaire, M. l'abbé Guilbert, a fait connaître les résultats de l'enquête faite par le bureau sur la situation de nos Séminaires en France. Dans les 78 Séminaires qui ont donné des réponses, on compte en tout 6.530 aspirants au sacerdoce, dont 5.700 présents dans les Séminaires et 830 sous les drapeaux.

L'enquête conduit aux observations suivantes : la population des Grands Séminaires est inférieure environ de moitié à celle de 1905, par exemple ; cette population baissera encore quelques années presque partout ; mais l'accroissement sensible des Petits Séminaires promet une surélévation des chiffres pour l'avenir.

Le recrutement du clergé est une question capitale qui préoccupe, à bon droit, les évêques de France.

Vannes. — **Fondation d'une maîtrise à Sainte-Anne d'Auray.** — Dans une Lettre pastorale « sur l'œuvre des séminaires », Mgr l'Evêque de Vannes annonce que, à la rentrée prochaine, une maîtrise s'ouvrira à Sainte-Anne d'Auray pour le service de la basilique. Les enfants qu'on présentera pour cette maîtrise devront être dans les conditions de tous ceux qui désirent entrer dans les autres écoles ecclésiastiques. De plus, ils devront posséder une voix suffisamment exercée pour pouvoir rendre les services spéciaux qu'on attend d'eux.

C'est à M. l'abbé Groubel, maître de chapelle à la basilique, que ces enfants devront être présentés.

M. l'abbé Fraval, professeur à Saint-François-Xavier, sera le directeur des classes à la nouvelle maîtrise. Cette année, les enfants seront reçus seulement en cinquième et dans les classes inférieures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bordeaux. — **Externats lycéens.** — Son Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, a interdit aux prêtres de son diocèse de « faire partie à un titre quelconque des établissements scolaires dont les élèves suivent les cours des lycées ».

Une lettre publiée par l'*Aquitaine* expose les raisons de cette grave mesure. « Les écoles neutres, dit le cardinal, sont condamnées par l'Eglise. Elle tempère, il est vrai, la rigueur de la prohibition, quand il s'agit de prévenir un grave dommage »... Mais, « à l'heure actuelle, l'enseignement donné dans les lycées n'est plus neutre. Il est positivement nuisible, en bien des endroits. Or, les écoles où les maîtres battent en brèche, à propos de philosophie, de morale et d'histoire, les croyances des élèves, sont interdites non seulement de droit ecclésiastique, mais encore de droit divin...

» L'abstention que les chefs de famille doivent pratiquer, sous peine de faute grave, envers les établissements de ce genre — neutres en théorie et souvent hostiles en pratique — s'impose à plus forte raison aux prêtres..., et j'ai interdit à ceux de mon diocèse de s'occuper des externats lycéens... »

L'épiscopat et le " Sillon ". — Mgr l'Archevêque de Chambéry vient de rendre l'ordonnance suivante :

Apprenant aujourd'hui que le *Sillon* de Cognin prépare, avec le concours de ses amis de Paris et de Lyon, une grande réunion au sanctuaire de Notre-Dame de Myans, pour le dimanche 14 Août prochain, nous avons cru devoir prendre les mesures suivantes :

Art. 1er. — Il ne sera célébré, le dimanche 14 Août, aucune messe spéciale pour les associés du *Sillon*, ni dans la Sainte-Chapelle, ni dans l'église paroissiale.

Art. 2. — Les associés du *Sillon* pourront assister non pas en corps, mais individuellement à toutes les messes qui seront célébrées soit à l'église, soit au sanctuaire, mais ils n'y apporteront ni bannières, ni insignes, et n'y feront entendre aucun chant.

Art. 3. — Il en sera de même pour tous les offices du soir auxquels ils désireraient assister. Rien de particulier pour eux.

Art. 4. — Les réunions spéciales qu'ils tiendraient, soit dans les hôtels, soit dans les propriétés et maisons particulières, sont strictement interdites aux prêtres du diocèse et de l'étranger.

Donné à Chambéry, le 9 Août 1910.

† François-Virgile,
Archevêque de Chambéry.

Vente de l'abbaye de Solesmes. — La célèbre abbaye de Solesmes vient d'être adjugée, moyennant 301.000 fr., plus 22.400 fr. de frais, à M. le marquis de Juigné, maire de Juigné, député de la Loire-Inférieure, et muni — cela va sans dire — de toutes les autorisations ecclésiastiques nécessaires.

C'est une grande consolation, pour les amis des Bénédictins de

la Congrégation de France, de voir la magnifique abbaye, reconstruite, il y a quelques années, d'après les plans et sous la direction de dom Mesié, devenir la propriété d'un chrétien de race. Il y a tout lieu d'espérer, en effet, qu'elle fera retour, un jour ou l'autre, à ses légitimes propriétaires.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, Toulouse.

Sommaire de Juillet-Août 1910.

R. P. Montagne, O. P. Le doute méthodique selon saint Thomas d'Aquin. — R. P. Hugon, O. P. Le mystère de la Rédemption (3e article). — Jacques Zeiler. L'origine du pouvoir politique d'après saint Thomas d'Aquin. — R. P. Lagae, O. P. La certitude rationnelle du fait de la Révélation.

Notes et études critiques : R. P. Robert, O. P. Les bases philosophiques du droit d'association. — A. G. Addenda et mutanda. — R. P. Chossat, S. J. Note sur la « destruction des destructions » du P. Gardeil. — R. P. Gardeil, O. P. Observations sur la note du R. P. Chossat.

Chronique : R. P. Montagne, O. P., et E. Brumas. Chronique d'histoire de philosophie. — R. P. Claverie, O. P. Chronique de philosophie (logique).

Revue analytique des revues.

« LES ÉTUDES »

Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus

L'abonnement part des 5 Janvier, 5 Avril, 5 Juillet et 5 Octobre. — Un an, 25 fr.; 6 mois, 13 fr.
Bureaux : 50, rue de Babylone, Paris (VIIe).

Sommaire du numéro du 5 Août 1910.

I. Sainte Claire d'Assise. Lucien Roure. — II. Convertis et Apostats (1598-1660). Etude de psychologie religieuse. Joseph Dutilleul. — III. Le prédicateur dans la prédication Raoul Plus. — IV. Une romancière napolitaine : Mme Mathilde Serao. Louis Chervoillot. — V. Bulletin d'ancienne littérature chrétienne. Deux ouvrages protestants sur l'Eglise primitive. Adhémar d'Alès. — VI. Chronique du mouvement religieux. Yves de la Brière. — VII. Revue des livres. — VIII. Notes bibliographiques.

GUIDES CAMPBELL. — La France en 15 Régions.

La Bretagne, comprenant 1° Un *guide pratique* renfermant : Curiosités, Plans de villes, Industrie, Commerce, Excursions, distances kilométriques, etc. ; 2° Une Carte en 4 couleurs, à l'échelle du 1/320.000e. — Prix net : 1 franc.

Toujours Elle ! par Pierre l'Ermite. Un vol. in-8° de 124 pages sur 2 colonnes, papier glacé, avec illustrations de Rousseau. 1 fr. (Maison de la Bonne Presse.)

Quarante-huit nouvelles ! Juste ce que Pierre l'Ermite donne en une année aux lecteurs de la *Croix*. Puis une préface — et une préface de Pierre l'Ermite... c'est toujours très court, mais cela dit très bien en deux mots ce que cela veut dire.

A Quimper, librairie J. Salaün.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Nouveau Service d'Automobiles à la Gare de Paris-Quai d'Orsay. — La Compagnie d'Orléans rappelle qu'elle vient d'établir un nouveau service de voitures automobiles pour le transport rapide des voya-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

geurs et de leurs bagages de la gare Paris-Quai d'Orsay à domicile et vice-versa.

Ces voitures, omnibus à 6 places et coupés trois quarts à 4 places sont spacieuses et confortables. Elles seront particulièrement appréciées des voyageurs pendant la période actuelle des départs en villégiature.

Les demandes sont reçues dans toutes les gares du réseau qui fournissent tous renseignements utiles.

REVUE FINANCIÈRE. — Les transactions ont toujours peu d'ampleur, mais les cours sont généralement orientés à la hausse.

Le 3 0/0 Français monte à 97.45 et l'Extérieure à 94.95. Tassement du Turc à 94.65. Les Fonds Russes se représentent aux environs de leurs cours antérieurs.

Bonne tendance des banques françaises. Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont indécises.

Fermeté à 443 de l'obligation 5 0/0 Cherryvale Oklahoma. La compagnie s'est rendue acquéreur de 3.440 hectares de terrains situés à proximité des futures stations. Elle les a acquis à bas prix et elle pourra les revendre plus tard avec profit.

L'obligation 6 0/0 Mexican Union Railway est soutenue à 460. Ce titre jouit d'une première hypothèque sur les deux concessions actuelles de la compagnie. La longueur du réseau doit atteindre 145 kilomètres non compris les embranchements.

On continue à faire bon accueil à l'action Caisse des Redevances.

On trouve la Castara Estates à 61.50. Les propriétés de la société, situées à proximité du port de Castara présentent une grande facilité d'exploitation. Elles sont arrosées par plusieurs rivières.

Fermeté à 453 de l'obligation Cie Générale de Rio de Janeiro. Il a été créé à Paris une société civile des obligataires.

Le Froid Industriel donne lieu à de bonnes demandes aux environs de 116.

Les mines d'or et les valeurs diamantifères font bonne contenance. La New-Jagersfontein se traite à 219.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 26 Août 1910. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Les dévotions populaires.
II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Décret sur l'âge de la Première Communion ; Hanvec ; Les retraites de conscrits ; Lanmeur ; Henvic ; Brest ; Saint-Pol de Léon ; Notre-Dame du Folgoat ; Saint-Brieuc ; Triduum solennel au sanctuaire de N.-D. de Bon-Secours de Guingamp.
III. — *Chronique générale :* Rome ; Le Pèlerinage national à Lourdes ; Bordeaux.
IV. — Variété : La R. P. scolaire.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Août. — 15e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Immaculé de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Hermès, Martyr.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de Ste Sabine, Martyre.

Lundi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Mardi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Septembre. — S. Augustin, Evêque, Docteur *(du 28 Août)*. Double. Blanc.

Vendredi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 3. — S. Fiacre, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 4. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Office du Jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Calvaire de Landerneau . . . . . du 24 au 31 Août.
Augustines de Cuburien. . . . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les dévotions populaires.

Nous voulons dire un mot des dévotions populaires, des dévotions locales, anciennes, enracinées dans les mœurs, qui autrefois étaient vivifiées par l'esprit de foi, et qui aujourd'hui ne sont plus qu'une écorce extérieure, matérielle, purement superficielle.

Il ne faut pas les détruire. S'il s'y est mêlé des abus ou quelques superstitions, il faut les épurer très prudemment et très doucement, en évitant de froisser, de troubler trop brusquement les habitudes locales. Si ces dévotions populaires vont s'affaiblissant de plus en plus et tendent à disparaître tout à fait, il faut les ranimer et les faire refleurir. Si elles sont devenues des routines machinales et inintelligentes, il faut les revivifier et leur rendre peu à peu leur puissance de sanctification.

Donnons ici quelques exemples. On vient demander au prêtre des Evangiles et le prier de bénir des linges pour les malades. Cette pratique est excellente, pourvu qu'elle soit accompagnée de la foi, de la prière, des sacrements et du soin spirituel des malades. — Il y a des saints locaux auxquels on a dévotion en chaque paroisse et qu'on invoque pour obtenir les biens temporels. Ce n'est pas mal, pourvu que par l'intercession de ces saints on sollicite les grâces spirituelles non moins que les faveurs temporelles. — Dans tels pays, même peu chrétiens du reste, on organise une belle procession, où les corps de métiers sont représentés et leurs bannières portées avec pompe, où figurent des reliquaires dorés et des statues enguirlandées. Rien n'est plus conforme à l'esprit de l'Eglise, et n'excite davantage la dévotion ; ces manifestations extérieures font souvent plus d'effet que de beaux discours et rattachent fortement les populations à la religion. Il suffit seulement de donner l'intelligence de ces manifestations à ceux qui y prennent part, de leur en faire connaître l'esprit et de leur suggérer les pensées et les dispositions qui permettent d'en bien profiter.

La dévotion pour les morts est restée populaire dans presque toutes nos paroisses. Tant mieux, elle rappelle l'âme, naturellement, aux grandes pensées de la foi et de l'éternité ; elle remue les fibres les plus sensibles du cœur humain et produit souvent des conversions. Il suffit seulement de cultiver cette dévotion, de se servir des émotions naturelles pour rendre les âmes plus accessibles et plus souples aux impressions de la grâce. Quand on est affligé, facilement on va jusqu'à Dieu. Souvent, nous le savons, on ne donne aux morts que des larmes d'amitié humaine ; mais de là il n'y a qu'un pas pour aller plus loin, il est assez aisé de montrer le ciel à ceux qui se plaignent de la terre.

Toutes les dévotions approuvées par l'Eglise sont bonnes. Elles nourrissent la piété. Elles sanctifient les âmes. Attachons-nous aux dévotions essentielles et choisissons parmi les dévotions facultatives celles qui nous attirent et nous font le plus de bien. Quelques personnes, par-ci, par-là, peuvent abuser des dévotions, comme on abuse des meilleures choses. Mais cet excès est aujourd'hui très rare, et mérite à peine d'être signalé. Ce ne sont pas les dévotions exagérées qui nous menacent ; nous mourrons plutôt d'inanition religieuse.

(Mgr Gibier, *évêque de Versailles.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants. — L'œuvre des catéchismes.**
IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite bretonne des Tertiaires, du 4 au 10 Septembre.
— **Les Retraites de consorits** (aux dates indiquées).

Décret sur l'âge de la Première Communion. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* viennent de publier un Décret de la S. Congrégation des Sacrements du 8 Août, relatif à l'âge requis pour la Première Communion. Ce Décret, sanctionné par le Souverain Pontife, déclare que « l'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, plus ou moins... Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.

» Pour la première confession et la Première Communion, point n'est nécessaire une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant devra ensuite continuer à apprendre graduellement le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence... »

Le Décret fait l'historique de la question et montre que la coutume, contraire à la constante doctrine romaine, provient des erreurs jansénistes qui représentent l'Eucharistie comme une récompense et non comme un remède et un secours pour la fragilité humaine.

Le décret insiste derechef sur la souveraine utilité de la Communion quotidienne pour les enfants comme pour les adultes.

Il appartient à l'autorité diocésaine de notifier, le moment venu, au clergé et aux fidèles cet important décret. NN. SS. les Evêques ne manqueront pas de joindre au texte du document pontifical les instructions nécessaires pour son application pratique dans leurs diocèses.

Hanvec. — **Avis de service d'octave.** — On nous prie d'annoncer qu'un service d'octave pour le repos de l'âme de M. Bodénès, ancien chapelain de la Salette (Morlaix), sera célébré à Hanvec, le mardi 30 Août, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les retraites de conscrits. — Une note insérée à l'*Ordo* recommande d'annoncer, au prône du dimanche 28 Août, la retraite de conscrits qui s'ouvrira à Lesneven le 13 Septembre ; la seconde commencera le mardi 20.

A Quimper, les retraites auront lieu aux mêmes époques qu'à Lesneven : la première, du *mardi 13 au samedi 17 Septembre ;* la seconde, du *mardi 20 au samedi 24*. Nous donnerons les dates précises, aussitôt que nous en aurons connaissance, pour Morlaix, Quimperlé, et Châteaulin où l'on s'occupe activement à créer un nouveau centre de retraites pour les jeunes gens de la région.

Il importe de se mettre à l'œuvre sans retard, car il ne faut pas attendre les derniers jours pour recruter des adhérents. On sait en quels termes pressants Mgr l'Evêque a recommandé ces retraites, dont tout le monde, du reste, reconnait et proclame l'utilité — pour ne pas dire l'urgente nécessité. Qu'on médite ces paroles d'un homme au courant des dangers de la caserne, le R. P. de Damas :

« L'armée se constitue plus nombreuse qu'elle ne l'a jamais été. Tous les jeunes gens de France doivent rallier le drapeau ; nul ne peut s'y soustraire. Il s'agit d'un apostolat immense, d'une question vitale pour le pays : de toute la jeunesse de notre patrie à sauver du naufrage dans la période la plus critique.

» Instituez des patronages, maintenez la piété dans les apprentis, dirigez les premiers pas des commis dans les magasins, ouvrez de bons collèges aux jeunes gens destinés aux carrières libérales, conduisez-les jusqu'à vingt ans dans les voies de la justice et de l'innocence, et puis, tout à coup, abandonnez-les, laissez-les dans les casernes, loin de toute influence paternelle et maternelle, isolés, dans une grande ville ou dans une petite garnison, étrangers, inconnus, n'ayant d'autre refuge que les deux mètres sur lesquels repose leur paillasse, d'autres rendez-vous que les cabarets et pire encore, et, soyez-en sûrs, vous n'aurez presque rien fait pour l'avenir de la Société française. En vain, plus tard, essaierez-vous de ressaisir, au sortir de l'armée, ceux que vous aviez élevés dans l'innocence. Lorsqu'au printemps l'ouragan a saccagé la vigne, inutile de lui demander ses fruits en automne : la tempête en a détruit le germe. Les corps mêmes de ces jeunes gens sont énervés par le vice, et leur âme, engloutie dans la matière, ne vous comprendra plus.

» Laissez l'armée française sans apostolat et sans autel, et bientôt Dieu se verra obligé de rayer la France de la liste des nations pour le salut du monde. »

...N'est-ce pas un devoir pour tous les chrétiens de France, comme pour les prêtres, de faire leur possible pour envoyer les jeunes gens aux retraites où ils apprendront à connaître les dangers qui les attendent et les moyens d'en triompher ?

⁂

Nous donnons, comme chaque année, la liste des cantons dont les conscrits sont particulièrement appelés à ces retraites :

LESNEVEN, 1re retraite : Landerneau, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat et Plouzévédé ;

2e retraite : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven et Plabennec.

QUIMPER. — *Autant que possible,* la 1re retraite est pour les jeunes gens des cantons de : Briec, Elliant, Fouesnant, Concarneau, y compris Melgven et Kernével ;

La 2e retraite, pour les conscrits des cantons de : Quimper, Douarnenez, Plogastel-Saint-Germain, Pont-l'Abbé et Pont-Croix.

MORLAIX : Cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Pol de Léon.

QUIMPERLÉ : Les cantons de l'arrondissement et de la région.

CHATEAULIN : Les cantons de Châteaulin, Carhaix, Châteauneuf, Crozon, Le Faou, Huelgoat, Pleyben.

N. B. — Cet appel par cantons aux divers centres de retraites, nous le répétons encore, n'a rien d'exclusif. Les jeunes gens empêchés pour une retraite peuvent être admis à une autre qui serait plus à leur convenance. Il leur suffira de prévenir M. le Supérieur ou M. l'Aumônier de la maison de retraite où ils doivent se rendre. — A Châteaulin, M. l'abbé Kerjean, aumônier du Pensionnat Saint-Louis.

LANMEUR. — **La fête de Kernitron.** — Lundi 15 Août, avait lieu à Lanmeur le grand pardon de Kernitron. Cette fête empruntait un caractère de solennité tout spécial à ce fait que, cette année, cette date du 15 Août était le premier anniversaire du couronnement de Notre-Dame. Mgr l'Evêque avait bien voulu venir présider la fête et, par sa présence, en rehausser l'éclat.

Les diverses cérémonies religieuses qui ont eu lieu durant cette journée du 15 Août ont été suivies par une foule très nombreuse, profondément recueillie, venue là pour témoigner de son attachement à Notre-Dame de Kernitron et aussi faire revivre les souvenirs des fêtes inoubliables de l'année dernière. Le succès de ce premier anniversaire est dû à M. le Curé, dont le dévouement et le savoir-faire ont pu donner à cette solennité le caractère profondément religieux qui convenait. Il faut ajouter aussi que M. le Curé a été puissamment secondé par le zèle inlassable de MM. les vicaires. Du reste, la population de Lanmeur a su répondre parfaitement au dévouement de ses prêtres. Toutes les maisons de la ville avaient été gracieusement ornées et pavoisées en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

Le 14 Août, à 7 h. 1/2 du soir, la procession partait de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Kernitron, où devaient être chantées les premières vêpres solennelles, présidées par Monseigneur. M. Cogneau, vicaire général, prononça un sermon fran-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

çais et, avec son talent justement apprécié, célébra la royauté de la Sainte Vierge, royauté dont la toute-puissance doit assurer la confiance de tous les fidèles... La cérémonie terminée, la procession s'organisa de nouveau pour le retour à l'église paroissiale.

Durant toute la nuit, une foule nombreuse et recueillie se pressait dans le sanctuaire de Kernitron pour y suivre les divers exercices religieux. A partir de 2 heures du matin, des messes y étaient célébrées et s'y succédaient d'heure en heure, pendant toute la matinée.

Le 15, jour de la fête, de 9 heures à 9 h. 1/2 du matin, arrivaient à Lanmeur, conduites par le clergé paroissial, les processions des différentes paroisses du canton ; elles vinrent se ranger devant l'entrée de l'église paroissiale, aux endroits qui leur avaient été fixés d'avance. A 9 h. 1/2, toutes se dirigeaient, ne formant qu'une seule procession, vers la chapelle de Kernitron. Le parcours suivi avait été magnifiquement décoré. La musique indépendante de Morlaix, venue pour prêter son concours, avait pris place dans le cortège.

Un autel, décoré avec simplicité et bon goût, avait été édifié dans le cimetière, à côté de la chapelle. A 10 heures, la messe solennelle y fut chantée par M. Léon, chanoine honoraire, recteur de Cléder. Après l'Evangile, M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, donna un sermon en breton. Très connu dans cette partie du diocèse, où il a exercé pendant si longtemps le ministère, M. le chanoine Le Duc a profondément touché son auditoire. Il a rappelé aux Trégorrois la foi forte des ancêtres, leur dévotion profonde à Notre-Dame de Kernitron. A leurs enfants s'impose aujourd'hui la nécessité d'une pareille dévotion à la Sainte Vierge ; pour conserver la foi, assurer l'œuvre du salut, seule chose vraiment importante ici-bas, la Sainte Vierge nous est d'un puissant secours ; sachons donc nous attirer sa bienveillance et sa protection en ayant pour elle une dévotion soutenue, dévotion que nous manifesterons surtout par la fidélité au chapelet qui est comme la clef qui nous ouvrira la porte du ciel...

Une assistance très nombreuse a suivi avec recueillement et attention les cérémonies de la messe. Sur l'estrade, Mgr l'Evêque, en chape, était entouré du clergé des environs. Pendant l'office, les chants furent exécutés par un chœur de chanteurs, sous la direction de M. Billant, vicaire à Lanmeur.

A 3 heures, furent chantées les vêpres solennelles, présidées par Monseigneur. Puis eut lieu le retour à l'église paroissiale, où devait se donner, pour clore la fête, la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement. Avant de donner lui-même le Salut, Monseigneur monta en chaire, et exprima à la foule assemblée sa satisfaction d'avoir constaté dans cette région du diocèse un sincère attachement à Notre-Dame de Kernitron, d'avoir trouvé chez tous, pendant ces journées, le profond recueillement qu'il convient de montrer dans une solennité religieuse. Puis Sa Grandeur rappela aux fidèles l'obligation qui s'impose à eux d'un recours continuel

à la Sainte Vierge et d'une confiance absolue dans sa maternelle bonté. Notre foi, aujourd'hui plus que jamais, est violemment attaquée ; d'où une nécessité stricte pour tous les fidèles de la défendre, de la maintenir intacte et de l'affirmer avec plus de courage. Pour soutenir cette lutte difficile, le secours de Dieu est nécessaire, et nous ne pouvons être mieux assurés de l'obtenir que par l'intercession de la Très Sainte Vierge. Que les fidèles du Tréguier n'oublient pas la reine du ciel, couronnée reine de la région, qu'ils aient recours à elle ; qu'ils aient à cœur de développer en eux et autour d'eux la dévotion à Notre-Dame de Kernitron...

R. L.

HENVIC. — **Deux premières messes** (1). — Deux dimanches consécutifs, les paroissiens de Henvic ont eu le bonheur, rare en tous lieux, d'assister aux premières grand'messes de leurs compatriotes : MM. Joseph Dilasser et Pierre Nicolas. Ces deux fêtes, favorisées par un beau temps, ont été célébrées avec la plus grande solennité.

Le 7 Août, c'était le tour de M. Dilasser. Avant la grand'messe, la procession — en tête, la superbe croix d'or que M. le Recteur a tenu à acheter pour la circonstance — est venue jusqu'au presbytère prendre le jeune prêtre, et c'est au chant du *Veni Creator*, au milieu d'un nombreux cortège de parents, d'amis, d'anciens professeurs et de condisciples que le jeune prêtre entre à l'église, toute décorée et pavoisée. Cette nombreuse assistance de prêtres et de séminaristes montre bien que, partout où il a passé, M. Dilasser a su se faire aimer.

Voici que la messe commence devant le Saint-Sacrement exposé, ce dimanche étant le premier dimanche du mois. Le jeune prêtre est assisté de M. P. Nicolas, jeune prêtre, et de M. J. Nicolas, sous-diacre, tous deux enfants de la paroisse. Le Saint Sacrifice se déroule, dans toute la beauté de la liturgie romaine. Après le prône habituel, M. Falhon, vicaire à Fouesnant, et cousin du jeune prêtre, monte en chaire. Avec un talent remarquable, avec une pureté de style qui, à chaque phrase, fait valoir le génie de la langue bretonne, le prédicateur développe cette pensée de l'Ecclésiastique : « *Exaltavit illum apud proximos suos...* » Il est regrettable que nous ne puissions reproduire intégralement ce beau sermon qui a tant charmé et instruit : les Henvicois sauront désormais, mieux que jamais, quelle est, avec ses responsabilités, la dignité du prêtre et le respect qui lui est toujours dû...

La fête du 7 Août avait été belle ; plus belle encore fut celle du dimanche 14. Après que la procession l'eut conduit du presbytère à l'église, M. Nicolas est monté à l'autel. MM. J. Dilasser et J. Nicolas, son cousin germain, font diacre et sous-diacre. Dans l'église, au milieu d'une assistance compacte, on retrouve les parents du

(1) Cet article nous est arrivé trop tard pour être inséré dans notre numéro de la semaine dernière.
N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jeune prêtre : père, mère, frère, sœurs. M. Nicolas appartient à une famille de onze enfants. Mais voici que nous allons entendre prêcher M. Tanguy, recteur de Santec et oncle du jeune prêtre... « *Gloria et honore coronavit eum* », tel est le texte qu'il commente. A un sujet déjà traité, il y a une semaine, il sait donner tout l'agrément du nouveau et de l'original. « L'honneur du sacerdoce, dit-il, fait trembler tous les prêtres et les futurs prêtres, à cause de la responsabilité qui y est attachée. Le prêtre a donc des devoirs impérieux, et par suite des droits... » Tout ce sermon est d'un fin psychologue, d'un orateur qui sait émouvoir ; M. Tanguy a fait vraiment preuve d'une grande délicatesse, lorsqu'il a rappelé au souvenir de tous ceux qui à cette heure étaient dans la joie cette vieille grand'mère de 86 ans qui, clouée par l'âge et la maladie, était privée du bonheur d'assister à la première messe de son petit-fils.

La messe continue ; après la consécration, M. le Curé de Taulé a chanté, de sa belle voix, un « *O Salutaris hostia* » qui a charmé tous les assistants.

Certes, ces fêtes sont de celles qui ne s'oublient pas. A Henvic, du reste, quelque chose les rappellera toujours au souvenir de cette population à la fois ardente et généreuse : c'est la croix d'or. Plus tard, les vieux pères diront, non sans orgueil, à leurs enfants ravis de posséder dans leur église une si belle croix : « Cette croix, mes enfants, nous la possédons depuis 1910 : cette année, notre petite paroisse a donné deux de ses enfants à l'Eglise... »

Les jeunes prêtres, dans la joie de ces belles fêtes, n'ont pas oublié leurs parents qui dorment leur dernier sommeil, et le lendemain de leurs premières grand'messes ont chanté pour eux un service solennel...

Un témoin.

Brest. — **Fête patronale de Saint-Louis**, *dimanche, 28 Août*, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

A 9 h. 3/4, entrée solennelle de Monseigneur, par la porte principale.

A 10 heures, messe pontificale.

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles ; Panégyrique de S. Louis prononcé par Mgr l'Evêque.

Après le Panégyrique, procession des Saintes Reliques, suivies du Salut.

Saint-Pol de Léon. — Les fêtes de la **Translation des Reliques de Saint Pol-Aurélien** seront célébrées avec la solennité traditionnelle, le *dimanche, 4 Septembre*. Elles seront présidées par Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, et précédées d'un triduum de prières.

Le *samedi, 3 Septembre*, premières vêpres à *4 heures*. Le soir, à *8 heures*, procession aux flambeaux ; illuminations.

Le *dimanche, 4 Septembre*, messes à l'autel de S. Pol-Aurélien, dès *4 heures*. A *10 heures*, grand'messe, chantée par M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec. Monseigneur assistera au trône. — Sermon par M. Penndu, curé-doyen de Plouigneau. A *1 heure*, vénération des Reliques et de la Cloche miraculeuse de saint Pol. A *3 heures*, vêpres suivies de la procession. Au retour de la procession, allocution par Mgr l'Evêque.

Le *lundi, 5 Septembre*, service solennel pour les évêques et les prêtres de Saint-Pol de Léon.

N. B. — Du 1er au 7 Septembre, une indulgence plénière peut être gagnée aux conditions ordinaires : confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife.

Notre-Dame du Folgoat. — **Grand Pardon**, *les 7 et 8 Septembre. — Mercredi, 7.* — Le Saint-Sacrement sera exposé à 6 heures du matin. Des adorateurs, en union de prières et de réparation avec Montmartre, se succéderont aux pieds de Notre-Seigneur jusqu'au lendemain matin.

A 10 heures, grand'messe, à l'église paroissiale.

A 4 heures, vêpres solennelles, au champ du couronnement ; sermon et procession des « miracles ».

A 8 heures, procession aux flambeaux. Heure Sainte prêchée par M. Herry, recteur de Saint-Divy.

Mercredi, 8. — Les messes commencent à minuit et se suivent d'heure en heure jusqu'à la grand'messe. De 8 h. 1/2 à 10 heures, réception des processions.

A 10 heures, messe solennelle chantée par M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; sermon par M. Moënner, principal du collége de Lesneven.

A 2 h. 1/2, défilé des processions ; vêpres solennelles, Salut.

N. B. *a)* des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

b) Un prêtre sera à la sacristie pour bénir les objets de piété et recevoir les honoraires de messes et les offrandes.

Saint-Brieuc. — **Profession religieuse au Saint-Esprit.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc du 19 Août :

« Ni les coups de la persécution, ni la perspective de l'exil, ne sauraient arrêter les âmes généreuses que le Seigneur appelle à le suivre dans la voie du sacrifice : toutes nos communautés diocésaines viennent de l'éprouver une fois encore, en nous offrant ces jours-ci le spectacle toujours si touchant des professions religieuses.

» Cette cérémonie avait lieu à la Maison principale des Filles du Saint-Esprit, jeudi dernier 11 Août. Monseigneur, qui présidait la cérémonie, a célébré le Saint Sacrifice et reçu les vœux des 25 nouvelles professes, auxquelles étaient venues s'adjoindre une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dizaine de vénérables religieuses qui célébraient, ce même jour, le cinquantième anniversaire de leur profession. Aux unes et aux autres, avec une éloquence chaudement persuasive, M. le chanoine Mantel, supérieur de la Providence d'Amiens (qui comptait une nièce parmi les nouvelles professes), a redit les grandeurs de la profession religieuse, sublime dans son origine puisqu'elle vient de Dieu, sublime dans les vertus qu'elle exige et qui sont celles que Notre Seigneur lui-même a pratiquées avec la perfection suprême, sublime enfin dans les fonctions spéciales auxquelles elle destine chez les Filles du Saint-Esprit : éducation des enfants, soulagement des pauvres et soin des malades. »

Voici les noms des nouvelles professes appartenant au diocèse de Quimper et de Léon :

Sœur Anne-Léonie Loriant, de la Forêt-Landerneau ;
Sœur Saint-Cécilius Bossennec, de Cast ;
Sœur Louis-Augustin Capitaine, de Moëlan ;
Sœur Grégoire-Joseph Nézet, de Pleyben ;
Sœur Abel-François Bizien, de Landivisiau ;
Sœur Ildefonse-Joseph Le Roux, de la Forêt-Landerneau ;
Sœur Joseph-Léonis Maudire, de la Forêt-Landerneau ;
Sœur Marie-Eusébie Salou, de Plouguerneau ;
Sœur Ronan-Joseph Kerdraon, de Plouguerneau.

Triduum solennel au sanctuaire de N.-D. de Bon-Secours de Guingamp, *6, 7, 8 Septembre 1910*, à l'occasion : 1° du Cinquantenaire du Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours ; 2° de la Béatification de Charles de Blois ; 3° du Congrès Marial breton, sous les auspices de Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, sous la présidence de Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne, avec le concours et l'assistance de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Pessinonte, de Montpellier, du Cap-Haïtien, d'Alinda, de Nice, de Nantes, du Mans, de Coutances, d'Angers, de la Martinique, de Vannes, de Laval, de Blois, de Quimper, et de nombreux prélats, Abbés et dignitaires ecclésiastiques.

Programme. — *Mardi 6 Septembre, matin.*— 9 heures : grand' messe pontificale, allocution par Mgr de Cormont, évêque de la Martinique.

10 h. 1/2 : séance de travail du Congrès Marial.

Soir. — 3 heures : séance générale du Congrès, au patronage Charles de Blois.

8 heures : Basilique Notre-Dame : chants et cantiques. Panégyrique de Charles de Blois, par Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mercredi 7 Septembre, matin. — 9 heures : réception solennelle des reliques de Charles de Blois, à Saint-Jean-Kergrist, par NN. SS. les Evêques. Cortège historique.

10 heures : grand'messe pontificale par Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, allocution par Mgr Duparc, évêque de Quimper.

Soir. — 3 heures : séance générale du Congrès.

8 heures : Basilique de Notre-Dame, chants et cantiques. Panégyrique de Charles de Blois, par Mgr Melisson, évêque de Blois. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Jeudi 8 Septembre, matin. — 8 heures : arrivée des processions des paroisses.

9 heures : procession solennelle du Cinquantenaire.

10 heures : grand'messe pontificale sur le Vally, par Mgr Guérard, évêque de Coutances ; allocution bretonne par Mgr Dubourg, archevêque de Rennes.

Soir. — 3 heures : séance générale et clôture du Congrès.

8 heures : clôture solennelle du Triduum, allocution par Mgr Chapon, évêque de Nice, cantate du Couronnement.

Nota. — 1° A l'occasion du Triduum, le Saint-Père a accordé les faveurs spirituelles suivantes :

I. Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour tous et chacun des pèlerins qui, l'un des jours du Triduum, visiteront la Basilique de Notre-Dame de Bon-Secours et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

II. Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour ceux qui, n'ayant pas communié, feront le pèlerinage à cette Basilique, l'un des trois jours précités.

III. Faculté de donner la Bénédiction apostolique aux pèlerins réunis pour la clôture du Triduum, le 8 Septembre.

2° Des prêtres se tiendront, à la Basilique, à la disposition des fidèles pendant la durée des fêtes, pour entendre les confessions et faciliter ainsi à tous l'obtention de ces indulgences.

3° Les messes commenceront à 4 heures, chaque matin, à la Basilique.

4° Pendant la durée du Congrès, une Exposition Mariale aura lieu dans les salles de l'Externat de Notre-Dame de Bon-Secours (école libre, rue des Cantons).

5° Des trains supplémentaires seront mis en mouvement, pendant les fêtes, sur les différentes lignes qui desservent Guingamp.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Bien que ce soient les vacances, le Souverain Pontife continue à recevoir régulièrement les cardinaux Préfets des Congrégations. Il a en outre chaque jour de nombreuses audiences collectives.

Le dimanche 14 Août, il a reçu les enfants de la première communion de Saint-Laurent-hors-les-Murs. Le surlendemain, les délégués de l'Archiconfrérie de Saint-Roch lui ont offert le pain bénit en l'honneur du saint.

Samedi 20 Août, le Pape a donné audience au cardinal Vincent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vannutelli, son légat au Congrès eucharistique de Montréal, et lui a remis un message dont Son Eminence donnera lecture dans la séance d'inauguration.

Le cardinal est parti de Rome, dimanche soir, par le train Florence-Bâle-Bruxelles-Ostende-Londres. Il embarquera à Liverpool, le 26 Août, et compte rentrer à Rome vers le milieu d'Octobre.

En même temps que le cardinal-légat, partent pour Montréal Mgr Touchet, évêque d'Orléans, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, avec d'autres prélats et de nombreux prêtres, entre autres Mgr Odelin, vicaire général de Paris.

***

Au Congrès de Montréal prendront part cent vingt cardinaux, archevêques ou évêques ; quatre mille ecclésiastiques venus de tous les points du monde y assisteront. Le Canada, resté si profondément religieux, ménage à ses hôtes une réception grandiose : le cardinal Vanutelli, légat du Pape, remontera le Saint-Laurent sur un yacht de l'Etat canadien, pavoisé aux couleurs pontificales. Il sera salué par le canon comme un souverain.

Québec l'acclamera avant Montréal ; il cheminera sous des arcs de triomphe, parmi des maisons et des édifices décorés, au milieu d'un peuple enthousiaste. Les Français du Canada sont demeurés fidèles aux traditions qui faisaient la gloire de la mère-patrie, et que celle-ci a oubliées, hélas !...

Le Pèlerinage national à Lourdes. — Le 38e Pèlerinage national français à Lourdes s'est terminé mardi, 23 Août, après avoir donné, durant quatre jours, le spectacle des plus belles et des plus touchantes manifestations de foi et de charité chrétienne. Plus de 50.000 personnes y ont pris part.... Les trains avaient amené 1.000 malades, dont plusieurs ont été miraculeusement guéris ; les autres ont trouvé à Lourdes la grâce de la patience et de la résignation. Plus nombreuses, incomparablement, sont les faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de la Vierge Immaculée.

Au cours du pèlerinage, les prêtres, au nombre d'environ 500, ont eu une réunion sous la présidence de Mgr Dubois, archevêque de Bourges, qui a fait une conférence très apostolique sur l'action du clergé, action qui doit avoir sa base dans l'union des prêtres autour des Evêques et du Pape, dans l'obéissance filiale constante, le zèle surnaturellement sage, fervent et docile... Daigne Notre Seigneur, par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, mettre ces sentiments au cœur de tous, pour sa plus grande gloire, en hâtant la réalisation du programme de S. S. Pie X : *Instaurare omnia in Christo !*

Bordeaux. — **Un curé inventeur.** — Nous avons signalé, il y a quelques mois, l'abbé Daney, du diocèse de Bordeaux, qui a inventé un merveilleux appareil pour éteindre, de la façon la plus rapide, les incendies.

Dernièrement, sur la place des Quinconces, à Bordeaux, a eu lieu avec un grand succès une expérience de son extincteur. Dix mille personnes y assistaient. L'archevêque était représenté par son secrétaire général, M. Ollivier.

Dans l'assistance, on remarquait tout l'état-major des sapeurs-pompiers, de nombreux officiers, plus de trois cents ecclésiastiques et un grand nombre de maires du Sud-Ouest et propriétaires de forêts de pins.

Trois expériences ont été faites.

Un immense foyer de 400 fagots de caisses à claire-voie a été imbibé de 250 litres d'essence, de 100 litres de pétrole, de 50 litres de goudron et d'huile, formant un bûcher de 12 mètres de haut, donnant des flammes de 30 mètres de haut. L'extinction a été complète en deux minutes.

Un autre feu a été éteint en trois secondes.

Le commandant des pompiers et les techniciens du feu ont déclaré ces expériences merveilleuses et concluantes. L'abbé Daney a été très félicité.

Son appareil révolutionne les moyens de défense contre le feu.

VARIÉTÉ

La R. P. scolaire (1)

« Que veulent dire ces deux lettres ?

— » Elles veulent dire, en matière de vote, représentation proportionnelle des opinions : bonne idée, qui fait son chemin en France. Cette fois, elles signifient : *répartition proportionnelle* des subsides de l'Etat entre les différentes écoles, publiques ou privées. Autre idée excellente, qui fera sa trouée chez nous.

— » Pourquoi, s'il vous plait ?

— » Parce que la justice le commande, et le bons sens. Voyons, tous les Français payent-ils l'impôt, pour que l'instruction soit gratuite ?

— » La belle question ! Le jour où ils ne voudraient pas, on les y contraindrait, au nom de la loi.

— » Tous doivent-ils profiter du budget ?

— » Tous. Mais entre la coupe et les lèvres, il y a loin quelquefois...

— » Ont-ils le droit de ne pas mettre leurs enfants à l'école publique ?

— » Assurément, et par une loi.

— » Les catholiques, les protestants, les juifs, s'ils construisent des écoles libres, paient donc deux fois : pour des écoles neutres ou mauvaises, dont ils ne veulent pas, et pour les leurs qu'ils entretiennent seuls ?

---

(1) Cet article paraît en tract à l'œuvre des tracts, 5, rue Bayard, Paris VIIIe. Le cent : 0 fr. 50. Le mille : 3 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— » C'est l'évidence même.

— » Est-ce juste ?

— » Non !

— » Est-il tolérable qu'un instituteur privé, qui élève tous les enfants d'une commune, ne reçoive pas un centime de l'Etat, lorsque l'instituteur public, qui n'a personne dans sa classe, émarge en rentier au budget ?

— » Bien sûr, c'est intolérable, et cela choque le bon sens autant que la justice. Mais cela se voit-il ?

— » Cela se voit en bien des communes de l'Ouest : vingt-quatre fois dans le seul département de Maine-et-Loire...

— » Il y a quelque chose de malade en France. Mais le remède ?

— » Le remède ? Il est simple : la séparation des écoles et de l'Etat.

— » Comme vous y allez ! Ce n'est pas si simple...

— » Croyez-vous ? On a bien séparé l'Eglise de l'Etat, contre toute justice, et en dépit d'engagements solennels et sacrés. Je demande, au nom de la justice, que l'Etat, qui n'a pas de doctrine, ne prétende pas nous en imposer une, et, puisqu'il perçoit les contributions, les partage équitablement entre tous les Français. Qu'y a-t-il, en cela, de si déraisonnable ?

— » Rien du tout, je vous l'accorde. Mais cela ne se fait ni chez nous ni ailleurs. Et alors ?

— » Alors ?... Quand même ce serait vrai, ce que vous affirmez, la France s'honorerait à marcher la première, comme elle le fit souvent, vers la justice et vers la liberté. Mais détrompez-vous : cela se fait...

— » Où donc ? En Amérique ?

— » Plus près de nous. Et aujourd'hui nos voisins nous donnent des leçons...

— » Nos voisins ? Lesquels ?

— » Les Belges ont la liberté complète de l'école. Et nous ?

— » Oh ! nous autres, nous n'avons qu'une liberté bien mutilée, toujours menacée, à peu près nulle pour les pauvres, ô honte ! et pour les enfants des fonctionnaires. Mais cette égalité dans la répartition des subsides, les Belges l'ont-ils ?

— » Pas encore, ou très peu. Cependant, à des certaines conditions, les écoles libres reçoivent de l'Etat des allocations proportionnelles au nombre moyen des élèves par classe (1). Mais cette égalité, ils la réclament.

— » Où est-elle donc ?

— » Un peu plus en Angleterre, où les écoles libres reçoivent de la municipalité les appointements des maîtres, les livres et les cahiers, l'éclairage et le chauffage, grâce à des subventions de l'Etat, à raison de cinq francs, au minimum, par écolier.

— » Un bon point aux anglicans. Vous aviez l'air de m'annoncer mieux.

(1) Lois du 15 Septembre 1895 et du 21 Mai 1906.

— » J'ai trouvé mieux, en effet. En Hollande, le gouvernement lui-même, qui est protestant mais libéral, paye à l'école catholique le salaire minimum de chaque instituteur ; et le nombre des instituteurs est calculé proportionnellement au nombre des élèves inscrits. Qu'en dites-vous ?

— » Je dis... qu'il est triste, pour nous Français, de recevoir des leçons de l'étranger. Je dis encore que nous ne demandons pas assez dans nos revendications.

— » Comment, s'il vous plaît ?

— » Nous disions, croyant aller au bout du monde : La liberté comme en Belgique ! C'est trop peu. Nous dirons maintenant : L'égalité comme en Hollande ! Nous le crierons si haut et si fort, par la parole, par la presse, par le tract, que toute la France nous entendra...

— » Oui, elle nous entendra, elle imposera aux pouvoirs publics ce devoir de justice nationale. Nous lui expliquerons les mots gravés sur nos monuments publics : Liberté, Egalité... Avec la liberté et l'égalité, nous aurons sans doute un peu plus de fraternité.

» Alexis Crosnier. »

BIBLIOGRAPHIE

Le Discernement des Esprits, pour le bon règlement de ses propres actions et de celles d'autrui, par le R. P. J.-B. Scaramelli (Téqui, éditeur). — 1 vol. in-12. Prix : **3** fr. **50**

Le nom seul de l'auteur de cet ouvrage nous dispense de toute autre recommandation.

Ce livre convient donc à tous ceux qui veulent sincèrement vivre selon l'esprit de Dieu. Mais, comme tous doivent soumettre leur propre discernement à celui des directeurs spirituels, c'est à ceux-ci qu'il s'adresse tout particulièrement : « Nous le voudrions voir consulté par les directeurs des âmes, à qui incombe la tâche difficile et périlleuse du discernement des esprits, dit la revue *le Très Saint Sacrement* (Février 1893), aucun guide ne leur donnera plus de lumières et n'écartera plus de causes d'erreur. »

Apologétique chrétienne. *Nouveau Traité à l'usage des classes supérieures, des étudiants et des adultes cultivés*, par les abbés A. Moulard et Francis Vincent, licenciés ès lettres. Avec nombreuses approbations épiscopales. Nouvelle édition entièrement refondue 1910-1911. 1 vol. in-16, **3** fr. **50** (Bloud, éditeur).

Cet excellent manuel peut être utile non seulement aux élèves de l'enseignement secondaire et supérieur, mais encore aux prédicateurs, à tous les ecclésiastiques et aux catholiques que l'enseignement religieux ne peut laisser indifférents.

Vient de paraître :

Francisco, par Anne Rimac. Un vol. in-8° de 96 pages sur 2 colonnes, papier glacé, avec illustrations de Pichot. (Maison de la Bonne Presse.)

C'est une heureuse idée qu'a la Maison de la Bonne Presse de fonder, dans sa Nouvelle Bibliothèque pour tous, une série de volumes, d'esprit plus jeune, réservée à l'enfance et à l'adolescence. Le premier paru est *Francisco*, de Anne Rimac, qui a fait les délices des lecteurs du *Noël*.

A Quimper, librairie J. Salaün.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — La tendance demeure soutenue dans la plupart des compartiments.

La Rente Française termine à 97,32 ; l'Extérieure est toujours indécise à 94,95. Le Turc aussi progresse légèrement à 94,75.

Fermeté des établissements de crédit.

Bonne tenue des chemins de fer français. Le Nord s'échange à 1.678. L'incendie de l'exposition de Bruxelles n'a affecté qu'une faible partie des bâtiments, et la Compagnie du Nord a maintenu toute l'organisation de ses services spéciaux pour faciliter les déplacements vers Bruxelles.

L'obligation Cherryvale Oklahoma est demandée à 443. La population des régions à desservir s'accroît sans cesse : l'industrie s'y développe, stimulée par la présence de gisements de pétrole et de charbon.

Les obligations 6 °/. Mexican Union Railway sont fermes à 460. Cette Compagnie a déjà construit et livré à l'exploitation une première section de 35 kil., qui va être prolongée de 30 kil.

L'obligation C^ie^ G^le^ de Rio de Janeiro est soutenue à 453.

L'action Castara Estates se traite à 60 fr. Une grande activité régnerait sur les propriétés de la Compagnie, qui doit être essentiellement productive de caoutchouc.

L'action Caisse des Redevances est l'objet de demandes suivies sur le cours de 285,50.

L'INVENTION DE L'ABBÉ DANEY

" Maître du feu "

Les Appareils **Extincteurs d'incendie** de l'**Abbé Daney** justifient bien leur titre ainsi que le prouvent les expériences faites à Croix d'Ins (Gironde), à Paris, en présence de M. Lépine, dans la Cour de la Caserne de la Cité, et récemment à Bordeaux, sur la Place des Quinconces, devant 10.000 personnes.

Le succès de ces expériences fut tel qu'une Société dut être constituée pour la fabrication des appareils afin de satisfaire aux nombreuses demandes qui parvenaient de tous côtés.

L'appareil est unique au monde, et, de l'avis des spécialistes les plus qualifiés pour en juger, le seul réellement efficace **dans tous les cas.**

L'existence de la Société est actuellement assurée et l'exploitation fait prévoir les plus brillants résultats.

La Banque Capois, Dupois et C^ie^, 26, Cours Bosquet, à Pau (B.-P.), est en mesure de donner tous les renseignements aux Capitalistes qui voudraient s'intéresser à l'affaire. Ils sont certains d'en tirer un grand profit, mais il faut le faire dès maintenant.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 2 Septembre 1910. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I PARTIE OFFICIELLE. — Lettre de N. S. Père le Pape Pie X aux Archevêques et Evêques de France au sujet du « Sillon ».

II PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Le décret sur la Première Communion ; Nécrologie ; Ergué-Gabéric ; Combrit ; Pèlerinage de Tertiaires ; Jeunesse catholique ; Les retraites de conscrits ; Les Associations de pères de famille ; Pour le recrutement des Instituteurs chrétiens ; L'école Grégorienne de Solesmes.

IV. — Chronique générale : Rome ; Un temple protestant à Rome ; Angers ; Limoges ; Paris ; Maison d'éducation pour les jeunes filles.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mardi, 6. — De la férie. — Ou office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 7. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 8. — NATIVITÉ DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Aux vêpres, mémoire de S. Gorgon, Martyr.

Vendredi, 9. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 11. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Fête du T. Saint Nom de Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien. . . . . du 1er au 8 Septembre.
Landévennec . . . . . du 9 au 11 —

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Aux Archevêques et Évêques de France

Au sujet du « SILLON ».

A NOS BIEN AIMÉS FILS,

Pierre-Hector Coullié, Cardinal prêtre de la S. E. R., Archevêque de Lyon ;

Louis-Henri Luçon, Cardinal prêtre de la S. E. R., Archevêque de Reims ;

Paulin-Pierre Andrieu, Cardinal prêtre de la S. E. R., Archevêque de Bordeaux ;

ET A TOUS NOS AUTRES VÉNÉRABLES FRÈRES
LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES FRANÇAIS

PIE X, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Notre charge apostolique Nous fait un devoir de veiller à la pureté de la foi et à l'intégrité de la discipline catholique, de préserver les fidèles des dangers de l'erreur et du mal, surtout quand l'erreur et le mal leur sont présentés dans un langage entraînant, qui, voilant le vague des idées et l'équivoque des expressions sous l'ardeur du sentiment et la sonorité des mots, peut enflammer les cœurs pour des causes séduisantes mais funestes. Telles ont été naguère les doctrines des prétendus philosophes du XVIII^e^ siècle, celles de la Révolution et du libéralisme tant de fois condamnées ; telles sont encore aujourd'hui les théories du *Sillon*, qui, sous leurs apparences brillantes et généreuses, manquent trop souvent de clarté, de logique et de vérité, et, sous ce rapport, ne relèvent pas du génie catholique et français.

Nous avons hésité longtemps, Vénérables Frères, à dire publiquement et solennellement Notre pensée sur le *Sillon*. Il a fallu que vos préoccupations vinssent s'ajouter aux Nôtres pour Nous décider à le faire. Car Nous aimons la vaillante jeunesse enrôlée sous le drapeau du *Sillon*, et Nous la croyons digne, à bien des égards, d'éloge et d'admiration. Nous aimons ses chefs, en qui Nous Nous plaisons à reconnaître des âmes élevées, supérieures aux passions vulgaires et animées du plus noble enthousiasme pour le bien. Vous les avez vus, Vénérables Frères, pénétrés d'un sentiment très vif de la fraternité humaine, aller au-devant de ceux qui travaillent et qui souffrent pour les relever, soutenus dans leur dévouement par leur amour pour Jésus-Christ et la pratique exemplaire de la religion.

Les beaux temps du « Sillon ».

C'était au lendemain de la mémorable Encyclique de Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Léon XIII, sur la condition des ouvriers. L'Eglise, par la bouche de son chef suprême, avait déversé sur les humbles et les petits toutes les tendresses de son cœur maternel, et semblait appeler de ses vœux des champions toujours plus nombreux de la restauration de l'ordre et de la justice dans notre société troublée. Les fondateurs du *Sillon* ne venaient-ils pas, au moment opportun, mettre à son service des troupes jeunes et croyantes pour la réalisation de ses désirs et de ses espérances ? Et, de fait, le *Sillon* éleva parmi les classes ouvrières l'étendard de Jésus-Christ, le signe du salut pour les individus et les nations, alimentant son activité sociale aux sources de la grâce, imposant le respect de la religion aux milieux les moins favorables, habituant les ignorants et les impies à entendre parler de Dieu, et souvent, dans des conférences contradictoires, en face d'un auditoire hostile, surgissant, éveillé par une question ou un sarcasme, pour crier hautement et fièrement sa foi. C'étaient les beaux temps du *Sillon ;* c'est son beau côté qui explique les encouragements et les approbations que ne lui ont pas ménagés l'épiscopat et le Saint-Siège, tant que cette ferveur religieuse a pu voiler le vrai caractère du mouvement sillonniste.

Car, il faut le dire, Vénérables Frères, nos espérances ont été, en grande partie, trompées. Un jour vint où le *Sillon* accusa, pour les yeux clairvoyants, des tendances inquiétantes. Le *Sillon* s'égarait. Pouvait-il en être autrement ? Ses fondateurs, jeunes, enthousiastes et pleins de confiance en eux-mêmes, n'étaient pas suffisamment armés de science historique, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

saine philosophie et de forte théologie, pour affronter sans péril les difficiles problèmes sociaux vers lesquels ils étaient entraînés par leur activité et leur cœur, et pour se prémunir, sur le terrain de la doctrine et de l'obéissance, contre les infiltrations libérales et protestantes.

Les conseils ne leur ont pas manqué, les admonestations vinrent après les conseils ; mais Nous avons eu la douleur de voir et les avis et les reproches glisser sur leurs âmes fuyantes et demeurer sans résultat. Les choses en sont venues à ce point que Nous trahirions notre devoir si Nous gardions plus longtemps le silence. Nous devons la vérité à Nos chers enfants du *Sillon*, qu'une ardeur généreuse a emportés dans une voie aussi fausse que dangereuse. Nous la devons à un grand nombre de séminaristes et de prêtres que le *Sillon* a soustraits, sinon à l'autorité, au moins à la direction et à l'influence de leurs évêques. Nous la devons enfin à l'Eglise, où le *Sillon* sème la division et dont il compromet les intérêts.

Le « Sillon » et l'autorité ecclésiastique.

En premier lieu, il convient de relever sévèrement la prétention du *Sillon* d'échapper à la direction de l'autorité ecclésiastique. Les chefs du *Sillon*, en effet, allèguent qu'ils évoluent sur un terrain qui n'est pas celui de l'Eglise ; qu'ils ne poursuivent que des intérêts de l'ordre temporel et non de l'ordre spirituel ; que le sillonniste est tout simplement un catholique voué à la cause des classes laborieuses, aux œuvres démocratiques, et puisant dans les pratiques de sa foi l'énergie de son dévouement ; que, ni plus ni moins que les artisans, les laboureurs, les économistes et les politiciens catholiques, il demeure soumis aux règles de la morale, communes à tous, sans relever, ni plus ni moins qu'eux, d'une façon spéciale de l'autorité ecclésiastique.

La réponse à ces subterfuges n'est que trop facile. A qui fera-t-on croire, en effet, que les sillonnistes catholiques, que les prêtres et les séminaristes enrôlés dans leurs rangs n'ont en vue, dans leur activité sociale, que les intérêts temporels des classes ouvrières ? Ce serait, pensons-Nous, leur faire injure que de le soutenir. La vérité est que les chefs du *Sillon* se proclament des idéalistes irréductibles, qu'ils prétendent relever les classes laborieuses en relevant d'abord la conscience humaine, qu'ils ont une doctrine sociale et des principes philosophiques et religieux pour reconstruire la société sur un plan nouveau, qu'ils ont une conception spéciale de la dignité humaine, de la liberté, de la justice et de la fraternité, et que, pour justifier leurs rêves sociaux, ils en appellent à l'Evangile, interprété à leur manière, et, ce qui est plus grave encore, à un Christ défiguré et diminué. De plus, ces idées, ils les enseignent dans leurs cercles d'études, il les inculquent à leurs

camarades, ils les font passer dans leurs œuvres. Ils sont donc vraiment professeurs de morale sociale, civique et religieuse ; et, quelques modifications qu'ils puissent introduire dans l'organisation du mouvement sillonniste, Nous avons le droit de dire que le but du *Sillon*, son caractère, son action ressortissent au domaine moral, qui est le domaine propre de l'Eglise, et qu'en conséquence les sillonnistes se font illusion lorsqu'ils croient évoluer sur un terrain aux confins duquel expirent les droits du pouvoir doctrinal et directif de l'autorité ecclésiastique.

Si leurs doctrines étaient exemptes d'erreurs, c'eût déjà été un manquement très grave à la discipline catholique que de se soustraire obstinément à la direction de ceux qui ont reçu du ciel la mission de guider les individus et les sociétés dans le droit chemin de la vérité et du bien. Mais le mal est plus profond, Nous l'avons déjà dit : le *Sillon*, emporté par un amour mal entendu des faibles, a glissé dans l'erreur.

En effet, le *Sillon* se propose le relèvement et la régénération des classes ouvrières. Or, sur cette matière, les principes de la doctrine catholique sont fixés, et l'histoire de la civilisation chrétienne est là pour en attester la bienfaisante fécondité. Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, les a rappelés dans des pages magistrales, que les catholiques occupés de questions sociales doivent étudier et toujours garder sous les yeux. Il a enseigné notamment que la démocratie chrétienne doit « maintenir la diversité des classes qui est assurément le propre de la cité bien constituée, et vouloir pour la société humaine la forme et le caractère que Dieu, son auteur, lui a imprimés » (1). Il a flétri « une certaine démocratie qui va jusqu'à ce degré de perversité que d'attribuer dans la société la souveraineté au peuple et à poursuivre la suppression et le nivellement des classes ». En même temps, Léon XIII imposait aux catholiques un programme d'action, le seul programme capable de replacer et de maintenir la société sur ses bases chrétiennes séculaires. Or, qu'on fait les chefs du *Sillon ?* Non seulement ils ont adopté un programme et un enseignement différents de celui de Léon XIII (ce qui serait déjà singulièrement audacieux de la part de laïques se posant ainsi, concurremment avec le Souverain Pontife, en directeurs de l'activité sociale dans l'Eglise), mais ils ont ouvertement rejeté le programme tracé par Léon XIII, et en ont adopté un diamétralement opposé ; de plus, ils repoussent la doctrine rappelée par Léon XIII sur les principes essentiels de la société, placent l'autorité dans le peuple ou la suppriment à peu près, et prennent comme idéal à réaliser le nivellement des classes. Ils vont donc, au rebours de la doctrine catholique, vers un idéal condamné.

---

(1) *Dispares tueatur ordines, sane proprios bene constitutæ civitatis ; eam demum humano convictui velit formam atque indolem esse, qualem Deus auctor indidit* (Encyclique *Graves de communi*).

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Nous savons bien qu'ils se flattent de relever la dignité humaine et la condition trop méprisée des classes laborieuses, de rendre justes et parfaites les lois du travail et les relations entre le capital et les salariés, enfin de faire régner sur terre une meilleure justice et plus de charité, et, par des mouvements sociaux profonds et féconds, de promouvoir dans l'humanité un progrès inattendu. Et certes, Nous ne blâmons pas ces efforts qui seraient, de tous points, excellents, si les sillonnistes n'oubliaient pas que le progrès d'un être consiste à fortifier ses facultés naturelles par des énergies nouvelles et à faciliter le jeu de leur activité dans le cadre et conformément aux lois de sa constitution, et qu'au contraire, en blessant ses organes essentiels, en brisant le cadre de leur activité, on pousse l'être non pas vers le progrès, mais vers la mort. C'est cependant ce qu'ils veulent faire de la société humaine ; c'est leur rêve de changer ses bases naturelles et traditionnelles, et de promettre une cité future édifiée sur d'autres principes, qu'ils osent déclarer plus féconds, plus bienfaisants que les principes sur lesquels repose la cité chrétienne actuelle.

Non, Vénérables Frères, — il faut le rappeler énergiquement dans ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle, où chacun se pose en docteur et en législateur, — on ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Eglise n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *omnia instaurare in Christo.*

Et pour qu'on ne Nous accuse pas de juger trop sommairement et avec une rigueur non justifiée les théories sociales du *Sillon,* Nous voulons en rappeler les points essentiels.

Les théories sociales du « Sillon ».

Le *Sillon* a le noble souci de la dignité humaine. Mais cette dignité, il la comprend à la manière de certains philosophes dont l'Eglise est loin d'avoir à se louer. Le premier élément de cette dignité est la liberté, entendue en ce sens que, sauf en matière de religion, chaque homme est autonome. De ce principe fondamental il tire les conclusions suivantes : Aujourd'hui le peuple est en tutelle sous une autorité distincte de lui, il doit s'en affranchir : *émancipation politique.* Il est sous la dépendance de patrons qui, détenant ses instruments de travail, l'exploitent, l'oppriment et l'abaissent ; il doit secouer leur joug : *émancipation économique.* Il est dominé enfin par une caste appelée dirigeante, à qui son développement intellectuel assure une prépondérance indue dans la direction des affaires ;

il doit se soustraire à sa domination : *émancipation intellectuelle.* Le nivellement des conditions à ce triple point de vue établira parmi les hommes l'égalité, et cette égalité est la vraie justice humaine. Une organisation politique et sociale fondée sur cette double base, la liberté et l'égalité (auxquelles viendra bientôt s'ajouter la fraternité), voilà ce qu'ils appellent démocratie.

Néanmoins, la liberté, l'égalité n'en constituent que le côté, pour ainsi dire, négatif. Ce qui fait proprement et positivement la démocratie, c'est la participation la plus grande possible de chacun au gouvernement de la chose publique. Et cela comprend un triple élément, politique, économique et moral.

D'abord en politique, le *Sillon* n'abolit pas l'autorité, il l'estime, au contraire, nécessaire ; mais il veut la partager, ou, pour mieux dire, la multiplier de telle façon, que chaque citoyen deviendra une sorte de roi. L'autorité, il est vrai, émane de Dieu, mais elle réside primordialement dans le peuple et s'en dégage par voie d'élection ou, mieux encore, de sélection, sans pour cela quitter le peuple et devenir indépendante de lui ; elle sera extérieure, mais en apparence seulement ; en réalité, elle sera intérieure, parce que ce sera une autorité consentie.

Proportions gardées, il en sera de même dans l'ordre économique. Soustrait à une classe particulière, le patronat sera si bien multiplié que chaque ouvrier deviendra une sorte de patron. La forme appelée à réaliser cet idéal économique n'est point, affirme-t-on, celle du socialisme, c'est un système de coopératives suffisamment multipliées pour provoquer une concurrence féconde et pour sauvegarder l'indépendance des ouvriers qui ne seront enchaînés à aucune d'entre elles.

Voici maintenant l'élément capital, l'élément moral. Comme l'autorité, on l'a vu, est très réduite, il faut une autre force pour la suppléer et pour poser une réaction permanente à l'égoïsme individuel. Ce nouveau principe, cette force, c'est l'amour de l'intérêt professionnel et de l'intérêt public, c'est-à-dire de la fin même de la profession et de la société. Imaginez-vous une société où dans l'âme d'un chacun, avec l'amour inné du bien individuel et du bien familial, régnerait l'amour du bien professionnel et du bien public, où dans la conscience d'un chacun ces amours se subordonneraient de telle façon que le bien supérieur primât toujours le bien inférieur, cette société-là ne pourrait-elle pas à peu près se passer d'autorité, et n'offrirait-elle pas l'idéal de la dignité humaine, chaque citoyen ayant une âme de roi, chaque ouvrier une âme de patron ? Arraché à l'étroitesse de ses intérêts privés et élevé jusqu'aux intérêts de sa profession, et plus haut, jusqu'à ceux de la nation entière, et plus haut encore, jusqu'à ceux de l'humanité (car l'horizon du *Sillon* ne s'arrête pas aux frontières de la patrie, il s'étend à tous les hommes jusqu'aux confins du monde), le cœur humain, élargi par l'amour du bien commun, embrasserait tous les camarades de la même profession, tous les compatriotes,

Archives diocésaines d Quimper et Léon

tous les hommes. Et voilà la grandeur et la noblesse humaine idéale, réalisée par la célèbre trilogie : Liberté, Egalité, Fraternité.

Or, ces trois éléments, politique, économique et moral, sont subordonnés l'un à l'autre, et c'est l'élément moral, nous l'avons dit, qui est le principal. En effet, nulle démocratie politique n'est viable, si elle n'a des points d'attache profonds dans la démocratie économique. A leur tour, ni l'une ni l'autre ne sont possibles, si elles ne s'enracinent pas dans un état d'esprit où la conscience se trouve investie de responsabilités et d'énergie morales proportionnées. Mais supposez cet état d'esprit, ainsi fait de responsabilité consciente et de forces morales, la démocratie économique s'en dégagera naturellement par traduction en actes de cette conscience et de ces énergies ; et de même, et par la même voie, du régime corporatif sortira la démocratie politique ; et la démocratie politique et économique, celle-ci portant l'autre, se trouveront fixées dans la conscience même du peuple sur des assises inébranlables.

Telle est, en résumé, la théorie, on pourrait dire le rêve du *Sillon*, et c'est à cela que tend son enseignement et ce qu'il appelle l'éducation démocratique du peuple, c'est-à-dire à porter à son maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun, d'où découlera la démocratie économique et politique, et le règne de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Ce rapide exposé, Vénérables Frères, vous montre déjà clairement combien Nous avons raison de dire que le *Sillon* oppose doctrine à doctrine, qu'il bâtit sa cité sur une théorie contraire à la vérité catholique et qu'il fausse les notions essentielles et fondamentales qui règlent les rapports sociaux dans toute société humaine. Cette opposition ressortira davantage encore des considérations suivantes.

(A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR SEPTEMBRE 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

Les missions de l'Inde.

Depuis trois siècles et plus, l'Eglise fait effort pour arracher au paganisme les *259 millions d'habitants* de l'Inde. Malgré les efforts de saint François Xavier et de tant d'autres missionnaires, malgré le courage des martyrs et l'héroïsme de tant de prêtres et

de religieux, *deux millions* seulement d'Hindous sont actuellement catholiques.

Or, il est plus urgent que jamais d'aider de toutes nos forces un grand mouvement de conversions qui se dessine dans les Indes. Le peuple hindou s'agite, cherchant confusément le mieux-être matériel et moral.

Aujourd'hui, dans certaines régions, c'est par milliers que de pauvres païens demandent le baptême, par centaines que les villages réclament des églises. Et, faute de prêtres, faute de ressources, les évêques doivent se refuser souvent à des demandes aussi touchantes, et laisser les protestants séduire des âmes si bien préparées. Prions donc Notre-Seigneur d'envoyer aux Indes un grand nombre d'apôtres et de leur accorder toutes les grâces nécessaires pour lui gagner les âmes des infidèles.

Résolution apostolique : Par mes prières et de mes aumônes, je contribuerai à l'évangélisation des Indes.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**
II. — **Les écoles chrétiennes.**
III. — **Mission.** — PLOUGOURVEST, *du 11 Septembre au 2 Octobre.*
IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite bretonne des Tertiaires, du 4 au 10 Septembre.

— **Retraites de conscrits** :

CHATEAULIN, *du 12 au 15 Septembre ;*
QUIMPER et LESNEVEN, 1re retraite, *du 13 au 17 Septembre ;*
— — 2e retraite, *du 20 au 24* —
QUIMPERLE, *du 19 au 23 Septembre.*
MORLAIX (La Salette), *du 20 au 24 Septembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Jeudi 8 Septembre,* fête de la Nativité de la T. Sainte Vierge, offices aux mêmes heures que les dimanches, sauf qu'il n'y a pas de messe de 9 heures — Après les vêpres, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Après avoir présidé, dimanche 4 Septembre, la fête de la Translation des Reliques, à Saint-Pol de Léon, Monseigneur assistera, le lendemain, à la réunion des anciens élèves du Collège.

De Saint-Pol il se rendra directement à Guingamp, pour le Congrès Marial où, comme nous l'avons dit, il doit prendre la parole à la grand'messe du mercredi.

Sa Grandeur rentrera à Quimper dans la journée du vendredi 9 Septembre.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Le Décret sur la Première Communion. — La plupart des *Semaines religieuses*, en attendant la promulgation par les évêques du Décret *Quam singulari Christus amore* sur l'âge d'admission à la première communion, en donnent le résumé ; quelques unes ont publié le texte sans aucune observation. La *Semaine religieuse* de Besançon le fait précéder de cet avis officiel — qui complète et précise les recommandations utiles du moment :

« MM. les Curés attendront, avant d'en parler en chaire, d'avoir reçu les instructions de Monseigneur l'archevêque. Ils peuvent être assurés que cet acte considérable du Souverain Pontife aura des résultats bienfaisants.

« Il faut donc que prêtres et fidèles l'accueillent avec respect et avec confiance, prêts à le mettre en exécution quand les évêques auront pris les décisions nécessaires. »

Dès maintenant, ajouterons-nous avec la *Semaine religieuse* de Vannes, il faut mettre les prêtres et les fidèles en garde contre les interprétations plus ou moins autorisées qui pourraient être faites de ce Décret.

« Notre premier devoir à tous est, en pareille matière, l'obéissance absolue au Souverain Pontife. Ce seront les évêques qui diront, dans chaque diocèse, la manière de pratiquer ce devoir. »

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le repos de l'âme de M. Amelin (Joseph), ancien vicaire, décédé le 18 Août, à la Maison de Saint-Jean-de-Dieu, près Dinan, où il était retiré.

En annonçant cette mort à Mgr l'Evêque de Quimper, M. l'Aumônier de l'établissement écrit : « Le cher confrère a succombé, après une longue maladie supportée avec une patience que l'on pourrait dire angélique, dans les sentiments de la plus parfaite résignation, faisant généreusement son sacrifice pour l'Eglise, la France et son cher diocèse... »

R. I. P.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot**, *le dimanche 11 Septembre*. — Le Samedi 10, à *4 heures* du soir, premières Vêpres ; procession, suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avant et après les Vêpres, jusqu'à 6 h. 1/2, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le Dimanche 11, à partir *de 5 heures*, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe. A *10 heures*, procession ; grand'messe, chantée par M. Bodilis, recteur de Plourin-Morlaix ; sermon par M. Le Bléis, recteur de Spézet.

L'après-midi, à *3 heures*, vêpres solennelles ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo et le 2e dimanche de Septembre ; 2° le 4e vendredi du Carême.

Le lundi du grand Pardon, on peut gagner la même indulgence. On confessera à Kerdévot jusqu'à la dernière messe, qui se dira vers 8 heures.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — Le *samedi 10 Septembre*, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Dimanche 11, messes basses à *5 heures*, à *6 heures*, à *7 heures*, à *8 heures*. A *10 heures*, grand'messe, chantée par M. le chanoine Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé ; sermon par M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper.

A *3 heures*, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des sept jours suivants.

— Laïcisation. — L'école communale de filles, dirigée jusqu'à présent par les Religieuses du Saint-Esprit, a été laïcisée par un arrêté préfectoral en date du 20 Août.

On espère qu'une école libre pourra être ouverte, dans le même local (appartenant à un particulier), avant la fin d'Octobre.

Pèlerinages de Tertiaires. — I. Le 6e pèlerinage des Tertiaires de Saint-François (région du Léon) à **Notre-Dame du Folgoat** aura lieu le dimanche 11 Septembre.

II. Le pèlerinage des Tertiaires à **Sainte-Anne du Portzic**, près Brest, est fixé au dimanche 16 Octobre.

Les Tertiaires connaissent le programme de ces pèlerinages, qui se feront dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Jeunesse Catholique. — **Retraite et séances d'études.** — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé (n° du 12 Août), la retraite annuelle de la Jeunesse Catholique aura lieu à Brest, au Collège Saint-Louis, rue de l'Harteloire, du *jeudi soir 15 Septembre au dimanche matin 16*. Elle sera prêchée par M. Castel, recteur de Saint-Marc, et présidée par M. le chanoine Kerisit, aumônier diocésain de la J. C.

Pour compléter cette retraite fermée et traduire en actes les résolutions prises, le dimanche sera consacré à des séances d'études et à une « manœuvre de cadres ».

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Les amis qui ne peuvent pas suivre la retraite sont instamment priés d'assister à ces réunions dont voici le programme :

A 7 heures, clôture de la retraite par la communion générale. — 10 heures, grand'messe à l'église de Notre-Dame du Mont-Carmel. Midi, repas en commun.

2 heures, 1re séance d'études (Patronage des Carmes). Formation d'un groupe. Recrutement des membres isolés, par Sergent. — 3 h. 1/2, 2e séance d'études. Fonctionnement d'un groupe : *a)* Discipline, par Larvor ; *b)* Etude, par le groupe des Carmes ; *c)* Participation à l'action religieuse et sociale, par le groupe de Plougastel.

5 heures, réunion des présidents de groupe.

N. B. — Un rapport sera présenté sur chacune de ces questions ; immédiatement après, les représentants des groupes seront invités à donner leur avis.

Les retraites de conscrits. — Nous nous contentons aujourd'hui de rappeler (voir plus haut, aux « intentions recommandées ») les dates de ces retraites, dans les différents centres. Elles ont été, de plus, annoncées, dimanche dernier, dans les paroisses, et nous espérons que les jeunes gens répondront nombreux à l'appel qui leur a été adressé.

Conformément au désir exprimé par Mgr l'Evêque, il y aura désormais, à Châteaulin (établissement Saint-Louis), une retraite, dont la direction est confiée à M. Bodérion, curé-doyen du Faou. Cette création d'un nouveau centre a un double avantage : de réunir plus facilement les jeunes soldats de cette région, jusqu'ici peu favorisée sous ce rapport, et, pour Quimper, d'éviter l'insuffisance d'espace, dont les retraitants des années précédentes ont parfois souffert.

Cependant, certaines paroisses de l'arrondissement de Châteaulin — par exemple, Coray, Leuhan, Trégourez, Edern et région avoisinante —, ayant des relations plus fréquentes avec Quimper, y enverront sans doute plus volontiers leurs jeunes gens pour la retraite. Pleine liberté est laissée à ceux-ci d'agir selon leurs préférences personnelles et la facilité des communications.

Les Associations de pères de famille. — A la voix des Evêques dénonçant les dangers de l'instruction « laïque » et traçant leurs devoirs aux parents chrétiens, des associations se sont constituées en vue de surveiller l'enseignement donné dans les écoles et d'y faire respecter les convictions religieuses des enfants.

Notre diocèse compte environ trente Associations de ce genre. Aussitôt formées, elles se sont mises en rapport avec les instituteurs, réclamant l'observation de la neutralité promise par la loi et le retrait des manuels scolaires condamnés par les Evêques de France.

« Ces demandes, écrit le dévoué secrétaire de l'Association de

Concarneau, M. Hugot-Derville, eussent été le plus souvent accueillies, si elles ne s'étaient heurtées à un mot d'ordre donné par les autorités départementales.

» Cependant, l'opinion publique se prononce de jour en jour avec plus de force et semble aujourd'hui unanime à réclamer que le choix des manuels résulte d'un accord entre parents et maîtres.

» Les Associations du Finistère ont donc pensé que le moment était venu de saisir de la question les représentants de l'opinion. C'est pourquoi les Associations de famille des cantons de Bannalec, de Châteauneuf-du-Faou, de Crozon, de Daoulas, de Douarnenez, de Concarneau, de Landerneau, de Lannilis, d'Ouessant, de Plabennec, de Pleyben, de Plogastel, de Ploudalmézeau, de Plouzévédé, de Pont-Croix, de Pont-l'Abbé, de Quimper (communes rurales), de Rosporden, de Saint-Renan, de Saint-Thégonnec, auxquelles il convient d'ajouter l'Association intercantonale de Brest et les Associations communales d'Elliant et de Tourc'h, ont demandé aux conseillers généraux qui représentent leurs cantons respectifs de faire voter par le Conseil général un vœu tendant à obtenir la suppression dans les écoles primaires des manuels condamnés par les Evêques.

» En même temps, les résolutions votées par les Associations ont été réunies et transmises aux personnalités qui, par leur situation au Conseil général, paraissent les plus aptes à y soutenir les revendications des pères de famille.

» Le nombre des Associations de pères de famille continue d'ailleurs à s'accroître, et il y a tout lieu de penser qu'avant la fin de l'année, elles formeront une Fédération chargée de centraliser leur action. »

Cette action sera d'autant plus efficace, qu'elle émanera d'un mouvement d'opinion plus large. Nous demandons aux Associations de pères de famille qui n'ont pas encore adhéré à ce mouvement d'agir au plus tôt ; et dans les cantons où il n'existe pas encore d'Association, nous faisons — une fois encore — appel aux bons catholiques pour les constituer sans retard... C'est pour l'âme des enfants.

Pour le recrutement des Instituteurs chrétiens.

Les Directeurs diocésains de l'Enseignement libre, en leur assemblée plénière à Paris, avaient émis le vœu suivant, approuvé par NN. SS. les Evêques :

« *Pour donner une haute idée de la vocation d'éducateur chrétien, et promouvoir le recrutement des maîtres, qu'un tract, contenant la page admirable de M. Bourdoise, soit adressée par les directeurs diocésains à tous les curés et directeurs d'école, à toutes les* Semaines religieuses, *revues et journaux catholiques et à tous ceux qui en feront la demande.* »

Le tract vient de paraître (1) ; nous nous faisons un devoir de l'insérer dans la *Semaine religieuse*.

---

(1) A la *Société générale d'Education*, 35, rue de Grenelle, Paris. Le cent : 1 franc.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Le cardinal Manning écrivait un jour : « Nous construirons des cathédrales, quand il n'y aura plus d'école à bâtir. » Nos cathédrales, à nous Français, sont construites depuis longtemps. Très belles et très spacieuses, elles étaient, aux siècles où la foi de nos pères les dressa vers le ciel, à peine suffisantes pour le peuple chrétien qui s'y pressait en foule

Aujourd'hui, hélas ! sauf en de rares journées, elles nous paraissent démesurément grandes, et leur solitude nous fait peur.

Le peuple, qui appelait la maison de Dieu sa maison, en a trop souvent désappris le chemin. Pourquoi ? Pour une bonne part, cela tient à ce que l'école publique n'est plus le vestibule de l'église. Dans leur admirable Lettre collective du 14 Septembre 1909, nos Evêques disaient : « Il importe peu d'avoir des églises quand elles » restent vides, et les nôtres ne tarderaient pas à se vider, si les » écoles d'où l'enseignement religieux est banni continuaient à » se remplir. » N'est-ce pas l'évidence même ? Pour les vider il suffit de l'école neutre, qui habitue « lentement et sûrement » les petits à se passer de la foi.

De nos jours, comme aux jours de Jeanne d'Arc, c'est « grande pitié au pays de France ». La lutte, assurément, n'est plus aux frontières ni aux chemins creux : elle est autour des âmes des enfants, plus acharnée, plus meurtrière encore autour des petits garçons, pour qui les écoles chrétiennes sont moins nombreuses, de beaucoup, que pour les petites filles. N'a-t-on pas vu récemment, et dans des régions bien chrétiennes, de pauvres enfants exclus de la classe, et jetés, pour ainsi dire, sur le pavé, parce qu'ils refusaient de prendre le manuel impie ? Ceux-là sont pourtant les moins à plaindre. Les autres, qu'on n'a pas éclairés ou défendus, et qui se servent de livres condamnés par les Evêques, ou d'autres livres parfois aussi dangereux, sont en bien plus grand péril.

Oui, le péril est grand. Et trop souvent, avec une inconscience peu explicable, on le néglige. Pourtant, il faut le regarder en face, pour le connaître et le conjurer. Comment ? En soutenant nos écoles chrétiennes existantes, en en créant de nouvelles.

Mais pour des écoles chrétiennes, il faut des maîtres chrétiens, vraiment chrétiens. Lisez, je vous prie, cette admirable page que le saint abbé Bourdoise, fondateur du Séminaire de Saint-Nicolas-du Chardonnet, écrivait à son saint ami M. Olier, curé de Saint-Sulpice :

« Je souhaiterais voir une école dans un esprit surnaturel et où, en apprenant aux enfants à lire et à écrire, on les pût disposer et former à être de bons paroissiens. Car de voir que l'on fasse une dépense pour leur faire apprendre à lire et à écrire seulement, et qu'ils ne deviennent pas meilleurs ni plus chrétiens, c'est dommage : et néanmoins c'est ce qui se pratique le plus communément.

« Aujourd'hui, toutes sortes d'enfants vont aux écoles, mais à des écoles qu'on leur fait toutes naturelles. Ainsi il ne faut pas s'étonner si, dans la suite, on en voit peu qui vivent chrétiennement, parce que, pour faire une école qui soit utile au christianisme, il faudrait avoir des maîtres

qui travaillassent à cet emploi en parfaits chrétiens, et non pas en mercenaires, regardant cet office comme un chétif métier, inventé pour avoir du pain. Pour moi, je le dis du meilleur de mon cœur, je mendierais volontiers de porte en porte pour faire subsister un vrai maître d'école ; *et je demanderais, comme saint François Xavier, à toutes les Universités du royaume, des hommes qui voulussent, non pas aller au Japon ou dans les Indes prêcher les infidèles, mais du moins commencer une si bonne œuvre.... Je conclus que, de s'employer à former de tels maîtres, c'est une œuvre sans doute plus utile à l'Eglise et plus méritoire que de prêcher toute la vie dans les chaires les plus considérables des meilleures villes du royaume.*

*Je crois qu'*un prêtre qui aurait la science des saints, se ferait maître d'école, et par là se ferait canoniser. *Les meilleurs maîtres, les plus grands, les plus en crédit, les docteurs en Sorbonne n'y seraient pas trop bons. Parce que les écoles de paroisse sont pauvres, et conduites par des pauvres, on s'imagine que ce n'est rien. Cependant c'est l'unique moyen de détruire le vice et d'établir la vertu, et je défie tous les hommes ensemble d'en trouver un meilleur. J'estime que, si saint Paul et saint Denys revenaient à présent en France, ils prendraient la condition de maître d'école préférablement à toute autre.* »

A cette page nous ajouterions volontiers le mot d'une mère Vendéenne. Elle disait, au lit de la mort, à son mari : « Surtout je te recommande les enfants. Tâche qu'ils soient chrétiens et bien élevés. » Il me semble que la France, que l'Eglise, ces deux mères, nous adressent cette recommandation pressante pour tant d'enfants qui sont en train de se perdre.

Regardez les plaines de France. Elle est immense, la moisson à récolter. Mais les moissonneurs pour la faire, d'où viendront-ils ?

De partout : car partout on en a besoin. Mais ils viendront principalement des pays chrétiens ; et, dans les pays chrétiens, des familles excellentes, des familles nombreuses, où il y a plus de générosité et une plus parfaite charité. Ils seront pauvres, à l'ordinaire. Ils n'en goûteront que mieux l'honneur de travailler pour Dieu et pour leurs frères les humbles. Ils auront les vertus intellectuelles et morales d'un bon maître, et, par dessus tout, le zèle conquérant. Car nous voulons, et il nous faut, des apôtres. Qualité et quantité, ce serait l'idéal. Mais, si le choix est imposé, mieux vaut moins d'unités et rien que des braves. Des jeunes gens sans conviction ni caractère, ébranlés par les tentations de la caserne, ou séduits par des situations plus lucratives, feraient naufrage, à peine sortis du port, ou iraient se vendre aux plus offrant.

Qui les appelle ? L'Eglise, par la voix de ses Evêques, a parlé. Parole d'Evêque, souveraine et féconde, qui a la doctrine, l'autorité, la grâce.

Les Directeurs diocésains de l'enseignement, représentants de N N. S S. les Evêques, font écho à l'appel de nos Chefs vénérés. Aujourd'hui, avec un ensemble fraternel, ils s'adressent à tout le peuple chrétien de France, et plus spécialement à ceux qui sont les recruteurs-nés du personnel enseignant : le prêtre, et l'instituteur libre.

Le prêtre, curé, vicaire, comme catéchiste, comme confesseur,

Archives diocésaines d Quimper et Léon

comme directeur de patronage ou de son groupe de jeunesse catholique, est un éveilleur d'âmes : un éveilleur, et un directeur. Il éclaire, il invite, il met les jeunes chrétiens sur le chemin de l'apostolat. Il encourage dans les difficultés. Il conseille les parents. Il ne pousse pas uniquement vers le sacerdoce les enfants d'élite : car l'école, tout comme le sanctuaire, veut des sujets de choix.

L'instituteur chrétien est, sous la conduite du curé, le plus habile des recruteurs. Un saint évêque a écrit : « Il y a dans les bons prêtres une sorte de fécondité : ils se reproduisent dans les vocations qu'ils découvrent et qu'ils font naître. » Ainsi de l'instituteur. Une école bien tenue, qui fait fructifier la grâce de Dieu, fait éclore les vocations, pour la paroisse et pour d'autres, au près et au loin. Le maître connaît son petit troupeau ; c'est lui qui discerne le mieux les aspirations, les goûts, les vertus. Son amour de sa profession, il le communiquera sans effort autour de lui, Sainte Thérèse sentit poindre sa vocation, en voyant à l'œuvre une Sœur qui lui semblait parfaitement heureuse. En voyant la dignité de leur maître, son influence, le respect dont on l'entoure, son bonheur, quelques uns des enfants qui vivent dans son rayonnement seront invinciblement attirés vers cet état. Ils rêveront d'apostolat, sur les bancs de l'école, et leur jeunesse réalisera cette ambition.

A l'œuvre donc, chers confrères, chers maîtres chrétiens. Cherchez et vous trouverez, comme il est dit dans l'Evangile. Présentez-nous, pour les cours normaux et les Ecoles normales, les enfants et les jeunes gens qui ont le goût de l'enseignement et en qui vous avez éveillé le désir de l'apostolat.

De notre part, selon le mot de l'abbé Bourdoise, nous mendierons, s'il le faut, de porte en porte, pour former et faire vivre de vrais maîtres d'école. Nous quêterons pour eux des bourses, des demi-bourses, des allocations,..

A tous les catholiques nous demanderons une pieuse croisade de prières. Jésus disait : « Suppliez le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans son champ. » Cette supplication est toujours exaucée. Il nous faut un immense effort de foi, de prière, de charité, de sacrifice. Entendez Pie X, qui nous crie : « *Salvandi sunt pueri.* A tous prix, sauvez les enfants ! », Donc, « en avant, en nom Dieu », comme disait Jeanne d'Arc. C'est pour les petits enfants de France ! que tous les catholiques de chez nous redisent comme naguère nos frères de Belgique jusqu'à la délivrance : « Des écoles sans Dieu, et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ! »

LES DIRECTEURS DIOCÉSAINS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE.

L'Ecole Grégorienne de Solesmes (1). — C'est le titre que porte un beau volume que nous recevons de MM. Desclée et Cie, éditeurs pontificaux à Tournai, Belgique. Il a pour

(1) Vol. in-8° raisin de 200 pages, 2 fr. 50.

auteur M. l'abbé N. Rousseau, docteur en Théologie et en Droit canonique, professeur au Grand Séminaire du Mans, et il reproduit, avec de larges et excellents développements historiques, une étude très remarquée, parue dans la revue des *Sciences Ecclésiastiques*, et dont la *Semaine religieuse* de Quimper a cité avec éloges les très sages conclusions sur la légitimité des signes rythmiques dans la reproduction de l'édition vaticane.

L'ouvrage est un travail historique et pratique du plus haut intérêt, vraiment digne d'une plume déjà appréciée par une belle étude canonique sur le *Mariage*. D'ailleurs, l'autorité de l'auteur en matière grégorienne est proclamée par une très élogieuse lettre-préface de Mgr l'Archevêque de Bourges et par une approbation motivée de Mgr l'Evêque du Mans, dont nous extrayons ces mots : « Je me contenterai de dire les heureux résultats qu'obtient votre méthode, et qui sont évidemment sa meilleure justification. Sous votre habile direction, les élèves du Grand Séminaire exécutent des mélodies qui charment nos oreilles et portent à la prière, ainsi que doit le faire tout chant de la sainte liturgie ».

La librairie Desclée a été bien inspirée d'enrichir de ce livre magistral sa collection d'éditions grégoriennes, et nous osons lui prédire que la *Revue Grégorienne* française qu'elle a l'intention de fonder prochainement, avec la collaboration des Bénédictins de Solesmes, est assurée du plus grand succès et de la plus rapide diffusion, si les éditeurs en confient la haute direction, en même temps qu'au chanoine Gaborit, le cher maître de Poitiers, à ce continuateur autorisé, au Mans, du chanoine Gontier, l'ami de Dom Guéranger.

A. L. R.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le 24 Août, le Pape a reçu une délégation de l'association américaine des « Chevaliers de Christophe Colomb. »

Cette association catholique est très importante, puisqu'elle compte 250.000 membres, tous très actifs.

Les délégués reçus au Vatican étaient au nombre d'environ 150. Le Saint-Père leur a adressé un discours fort affectueux, exprimant sa satisfaction de voir les représentants d'une société répandue dans les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, Cuba, les Philippines.

Le Pape recommande aussi beaucoup l'union avec les évêques, car ils sont les maîtres établis par le Christ, et dans toutes les œuvres de religion, la direction suprême leur appartient. « Cette direction, établie par Dieu pour régler toute chose dans la discipline,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est nécessaire pour faire un vrai bien. C'est le seul moyen d'être de la race de ceux qui sauvent Israël. »

Le Pape a chargé les membres présents d'assurer leurs co-associés de son affection. Il fait pour eux et pour le peuple d'Amérique les vœux les plus ardents de félicité terrestre et céleste.

Parmi les audiences que le Pape continue à donner chaque jour, signalons celle de Mgr Grosselli, archevêque de Viterbe ; celui-ci a présenté au Saint-Père une centaine de pèlerins qu'il conduisait à Lourdes.

***

Le vendredi 27 Août, S. E. le cardinal Merry del Val a reçu, comme de coutume, les membres du corps diplomatique. On a remarqué la présence du marquis Gonzalès, chargé d'affaires de l'ambassade d'Espagne.

***

Le 29 Août a été publiée la Lettre du Pape aux Evêques de France, condamnant les doctrines du *Sillon*.

La Lettre pontificale, dont nous commençons aujourd'hui la publication, est datée du 25 Août.

Un temple protestant à Rome. — Un groupe de riches protestants allemands et suisses vient d'acheter le palais situé en face de la basilique Saint-Pierre et qui occupe tout le côté Est de la place. On dit que les acquéreurs ont l'intention de démolir ce palais et de construire, sur son emplacement, un grand temple « protestant ».

Les feuilles anticléricales insinuent que cette nouvelle, vraie ou fausse, aurait produit une vive émotion au Vatican. Le Pape s'attend à toutes les attaques, à tous les efforts de la conjuration antichrétienne : protestants, francs-maçons, juifs, mais il garde le calme que lui donne la confiance en Dieu.

Angers. — **Une Cause de béatification.** — Par ordonnance en date du 15 Août, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, demande communication des écrits du serviteur de Dieu, Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais, décapité à Angers, en 1794. On sait que cet intrépide Vendéen demanda et obtint d'être guillotiné en ornements sacerdotaux, et monta à l'échafaud comme à l'autel, en disant : *Introïbo ad altare Dei.*

Limoges. — **Pour les émigrants.** — Le département de la Creuse est, avec la Bretagne, le pays de France où sévit avec le plus d'intensité le fléau de l'émigration. Mgr l'Evêque de Limoges vient d'adresser la lettre suivante aux membres du Comité d'organisation des « Journées des Emigrants » :

« Messieurs,

» C'est avec une joie sincère que je bénis votre projet de réunir, dans la ville de Guéret, ceux que préoccupe la question si grave et si complexe de l'émigration.

» Je songe souvent avec une affectueuse sollicitude à ces milliers de travailleurs — mes fils en Jésus-Christ — qui, durant de longs mois, souvent même de nombreuses années, parfois hélas ! sans esprit de retour, sont jetés dans les chantiers de Paris ou des grandes villes, loin de leur milieu traditionnel, loin du clocher de leur village et du cimetière de leurs aïeux.

» Vous rechercherez les moyens d'arrêter à tout prix l'émigration follement précoce des adolescents et des jeunes filles qu'on expose, sans appui, aux plus affreux périls ; d'enrayer l'émigration imprévoyante qui laisse nos campagnes incultes, tandis qu'elle aggrave le chômage dans nos agglomérations ouvrières ; vous vous efforcerez aussi de créer des liens de solidarité chrétienne, un milieu moral, des institutions titulaires — il en existe déjà d'admirables que vous ne sauriez trop faire connaître — pour ceux qu'une dure mais réelle nécessité arrache à leur pays ; vous aiderez enfin les victimes et les invalides de l'émigration à retrouver le bien-être au village natal.

» Soyez félicités, Messieurs, de montrer ainsi à nos populations, si éloignées souvent de nos cœurs par des préjugés douloureux, que les catholiques apportent à la solution des problèmes sociaux une science ingénieuse, un cœur large et conciliant, un dévoûment à toute épreuve ; que l'Eglise conduit les âmes vers la vie future, mais fonde encore la paix et la justice dans la vie présente.

» J'ai confiance que vous rencontrerez de tous côtés, surtout auprès du vaillant clergé de la Creuse, de précieuses collaborations et que votre congrès sera une manifestation très belle et très féconde dont nul ne sera plus fier que votre vieil évêque. »

Paris. — **Pour les Etudiants catholiques.** — Nous croyons rendre aux familles, à cette époque de l'année, un véritable service en leur parlant de l'**Association Générale des Etudiants catholiques** *(Cercle du Luxembourg)*, 18, rue du Luxembourg.

Cette Association est établie principalement pour les Etudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou de l'Institut catholique, et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des délassements en même temps que des moyens sérieux d'étude, de bonnes relations, en un mot, tout ce qui peut assurer la conservation de leurs principes religieux et moraux.

Œuvre d'émulation au travail et au bien, destinée à grouper tous les Etudiants Catholiques sans distinction de parti politique, l'Association est placée directement sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Paris et dirigée, depuis plus de vingt-cinq ans, par M. le chanoine Fonssagrives.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Des conférences de Droit (conférence d'Aguesseau), de médecine (conférence Fonssagrives), de littérature et de philosophie (conférences Joubert), de Sciences (conférence Cauchy) ; des leçons de peinture, de sculpture, de danse, d'équitation, d'escrime, de musique et de chant, sont données à des prix exceptionnels aux membres du Cercle qui trouvent des réductions avantageuses chez plusieurs fournisseurs attitrés.

Les étudiants en médecine préparant l'Externat et l'Internat des hôpitaux de Paris trouvent au Cercle une préparation à ces concours difficiles, en des conférences qui ont lieu très régulièrement toutes les semaines et qui sont faites sous la direction de médecins et de chirurgiens de talent.

Un atelier préparatoire à l'Ecole des Beaux-Arts, section d'Architecture, a été fondé l'an dernier. Patronné par plusieurs de nos plus éminents architectes, cet atelier offre aux parents, par son organisation et la surveillance qui est exercée, les plus grandes garanties et les plus sérieux avantages.

L'Association qui, depuis sa fondation, compte un nombre important de membres, prend chaque année une plus grande extension grâce à la collaboration incessante de M. le Duc de la Roche-Guyon, Président, et de M. le chanoine Fonssagrives, aumônier.

Les membres de l'Association ont le droit d'assister, **sans cotisation**, aux conférences publiques, aux soirées du Dimanche consacrées à la musique et aux concerts ou soirées dramatiques qui se donnent dans la grande Salle des Fêtes.

Tels sont, énumérés en peu de mots, les avantages d'une Association, dont l'utilité a été maintes fois reconnue par des adversaires mêmes de nos croyances, qui donne aux parents toute garantie tout en offrant aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'études.

Ajoutons qu'une *Réunion du Dimanche* pour les lycéens internes existe au Cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat, 18, rue du Luxembourg, Paris.

Maison d'Education pour les Jeunes Filles *(Pavillon Saint-Joachim, 92, boulevard de la Duchesse-Anne, à Rennes)*, — Pensionnat — Demi-pensionnat — Externat. — Située dans un endroit élevé, avec cours, arbres, jardin et vaste prairie, la maison réunit les conditions propres au développement physique des enfants. — Education soignée. — Préparation à tous les examens : Brevet élémentaire, Brevet supérieur. — Arts d'agrément.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

25e Année. **Vendredi 9 Septembre 1910.** **N° 36.**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — Lettre de N. S. Père le Pape Pie X aux Archevêques et Evêques de France au sujet du « Sillon » (à suivre).
II. — *Communications de l'Evêché :* Présidents de Missions.
III Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Soumission des Sillonnistes ; Quimper ; Plonévez-Porzay ; Cinquantenaire du Transfert des Augustines du monastère de Carhaix à Pont-l'Abbé (à suivre) ; Brest ; Morlaix ; Guingamp ; Saint-Pol de Léon ; Sainte-Anne d'Auray.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Septembre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Fête du T. Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Sts Martyrs Prote et Hyacinthe.
Vêpres de la fête, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 12. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Mardi, 13. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Mercredi, 14. — Exaltation de la Ste Croix. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 15. — Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Samedi, 17. — Impression des Stigmates de S. François d'Assise. Double. Blanc.
Dimanche, 18. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame des Sept Douleurs.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouescat . . . . . du 12 au 17 Septembre.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Aux Archevêques et Évêques de France

Au sujet du « SILLON ».

(Suite.)

Le *Sillon* place primordialement l'autorité publique dans le peuple, de qui elle dérive ensuite aux gouvernants, de telle façon cependant qu'elle continue à résider en lui. Or, Léon XIII a formellement condamné cette doctrine dans son Encyclique *Diuturnum illud* du Principat politique, où il dit : « Des modernes en grand nombre, marchant sur les traces de ceux qui, au siècle dernier, se donnèrent le nom de philosophes, déclarent que toute puissance vient du peuple ; qu'en conséquence ceux qui exercent le pouvoir dans la société ne l'exercent pas comme leur autorité propre, mais comme une autorité à eux déléguée par le peuple et sous la condition qu'elle puisse être révoquée par la volonté du peuple de qui ils la tiennent. Tout contraire est le sentiment des catholiques qui font dériver le droit de commander de Dieu, comme de son principe naturel et nécessaire » (1). Sans doute le *Sillon* fait descendre de Dieu cette autorité qu'il place d'abord dans le peuple, mais de telle sorte qu' « elle remonte d'en bas pour aller en haut, tandis que dans l'organisation de l'Eglise le pouvoir descend d'en haut pour aller en bas » (2). Mais outre qu'il est anormal que la délégation monte, puisqu'il est de sa nature de descendre, Léon XIII a réfuté par avance cette tentative de conciliation de la doctrine catholique avec l'erreur du philosophisme. Car il poursuit : « Il importe de le remarquer ici ; ceux qui président au gouvernement de la chose publique peuvent bien, en certains cas, être élus par la volonté et le jugement de la multitude, sans répugnance ni opposition avec la doctrine catholique. Mais si ce choix désigne le gouvernant, il ne lui confère

(1) *Imo recentiores perplures, eorum vestigiis ingredientes, qui sibi superiore sæculo philosophorum nomen inscripserunt, omnem inquiunt potestatem a populo esse : quare qui eam in civitate gerunt, ab iis non uti suam geri, sed ut a populo sibi mandatam, et hac quidem lege, ut populi ipsius voluntate a quo mandata est revocari possit. Ab his vero dissentiunt catholici homines, qui jus imperandi a Deo repetunt veluti a naturali necessarioque principio.*

(2) Marc Sangnier, *Discours de Rouen*, 1907,

pas l'autorité de gouverner, il ne délègue pas le pouvoir, il désigne la personne qui en sera investie » (1).

Au reste, si le peuple demeure le détenteur du pouvoir, que devient l'autorité ? Une ombre, un mythe ; il n'y a plus de loi proprement dite, il n'y a plus d'obéissance. Le *Sillon* l'a reconnu ; puisqu'en effet il réclame, au nom de la dignité humaine, la triple émancipation politique, économique et intellectuelle, la cité future à laquelle il travaille n'aura plus de maîtres ni de serviteurs ; les citoyens y seront tous libres, tous camarades, tous rois. Un ordre, un précepte, serait un attentat à la liberté, la subordination à une supériorité quelconque serait une diminution de l'homme, l'obéissance une déchéance. Est-ce ainsi, Vénérables Frères, que la doctrine traditionnelle de l'Eglise nous représente les relations sociales dans la cité même la plus parfaite possible ? Est-ce que toute société de créatures indépendantes et inégales par nature n'a pas besoin d'une autorité qui dirige leur activité vers le bien commun et qui impose sa loi ? Et si dans la société il se trouve des êtres pervers (et il y en aura toujours), l'autorité ne devra-t-elle pas être d'autant plus forte que l'égoïsme des méchants sera plus menaçant ? Ensuite, peut-on dire avec une ombre de raison qu'il y a incompatibilité entre l'autorité et la liberté, à moins de se tromper lourdement sur le concept de la liberté ? Peut-on enseigner que l'obéissance est contraire à la dignité humaine et que l'idéal serait de la remplacer par « l'autorité consentie » ? Est-ce que l'apôtre saint Paul n'avait pas en vue la société humaine à toutes ses étapes possibles, quand il prescrivait aux fidèles d'être soumis à toute autorité ? Est-ce que l'obéissance aux hommes en tant que représentants légitimes de Dieu, c'est-à-dire en fin de compte l'obéissance à Dieu, abaisse l'homme et le ravale au-dessous de lui-même ? Est-ce que l'état religieux fondé sur l'obéissance serait contraire à l'idéal de la nature humaine ? Est-ce que les saints, qui ont été les plus obéissants des hommes étaient des esclaves et des dégénérés ? Est-ce qu'enfin on peut imaginer un état social, où Jésus-Christ revenu sur terre ne donnerait plus l'exemple de l'obéissance et ne dirait plus : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ?

Le *Sillon*, qui enseigne de pareilles doctrines et les met en pratique dans sa vie intérieure, sème donc parmi votre jeunesse catholique des notions erronées et funestes sur l'autorité, la liberté et l'obéissance. Il n'en est pas autrement de la justice et de l'égalité. Il travaille, dit-il, à réaliser une ère d'égalité qui serait par là même une ère de meilleure justice. Ainsi, pour

(1) *Interest autem attendere hoc loco eos qui reipublicæ præfuturi sint posse in quibusdam caussis voluntate judicioque deligi multitudinis, non adversante neque repugnante doctrina catholica. Quo sane delectu designatur princeps, non conferuntur iura principatus, neque mandatur imperium sed statuitur a quo sit gerendum.*

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

lui, toute inégalité de condition est une injustice ou, au moins, une moindre justice ! Principe souverainement contraire à la nature des choses, générateur de jalousie et d'injustice et subversif de tout ordre social. Ainsi, la démocratie seule inaugurera le règne de la parfaite justice ! N'est-ce pas une injure faite aux autres formes de gouvernement qu'on ravale, de la sorte, au rang de gouvernements de pis aller impuissants ? Au reste, le *Sillon* se heurte encore sur ce point à l'enseignement de Léon XIII. Il aurait pu lire dans l'Encyclique déjà citée du Principat politique que « *la justice sauvegardée,* il n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouvernement qui répond le mieux à leur caractère ou aux institutions et coutumes qu'ils ont reçu de leurs ancêtres » (1) ; et l'Encyclique fait allusion à la triple forme de gouvernement bien connue. Elle suppose donc que la justice est compatible avec chacune d'elles. Et l'Encyclique sur la condition des ouvriers n'affirme-t-elle pas clairement la possibilité de restaurer la justice dans les organisations actuelles de la société, puisqu'elle en indique les moyens ? Or, sans aucun doute, Léon XIII entendait parler, non pas d'une justice quelconque, mais de la justice parfaite. En enseignant donc que la justice est compatible avec les trois formes de gouvernement qu'on sait, il enseignait que, sous ce rapport, la démocratie ne jouit pas d'un privilège spécial. Les sillonnistes qui prétendent le contraire, ou bien refusent d'écouter l'Eglise ou se forment de la justice et de l'égalité un concept qui n'est pas catholique.

Il en est de même de la notion de la fraternité, dont ils mettent la base dans l'amour des intérêts communs, ou, par délà toutes les philosophies et toutes les religions, dans la simple notion d'humanité, englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles. Or, la doctrine catholique nous enseigne que le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quelque sincères qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice où nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale non moins que pour leur bien-être matériel. Cette même doctrine catholique nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ, dont nous sommes les membres au point que soulager un malheureux c'est faire du bien à Jésus-Christ lui-même. Tout autre amour est illusion ou sentiment stérile et passager. Certes, l'expérience humaine est là, dans les sociétés païennes ou laïques de tous les temps,

(1) *Quamobrem, salva justitia, non prohibentur populi illud sibi genus comparare reipublicæ, quod aut ipsorum ingenio aut majorum institutis moribusque magis respondeat.*

pour prouver qu'à certaines heures la considération des intérêts communs ou de la similitude de nature pèse fort peu devant les passions et les convoitises du cœur. Non, Vénérables Frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne qui, par amour pour Dieu et son Fils Jésus-Christ notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et pour les amener tous à la même foi et au même bonheur du ciel. En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation. Car si l'on veut arriver, et Nous le désirons de toute Notre âme, à la plus grande somme de bien-être possible pour la société et pour chacun de ses membres par la fraternité, ou, comme on dit encore, par la solidarité universelle, il faut l'union des esprits dans la vérité, l'union des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils, Jésus-Christ. Or, cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle, seule par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès, vers l'idéal de la civilisation.

Enfin, à la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le *Sillon* place une fausse idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte, indépendante, autonome, pouvant se passer de maître, ne s'obéissant qu'à elle-même et capable d'assumer et de porter, sans forfaire, les plus graves responsabilités. Voilà de ces grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain ; tel un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la voie de l'illusion, où, en attendant le grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions. Et ce grand jour, quand viendra-t-il ? A moins de changer la nature humaine (ce qui n'est pas au pouvoir du *Sillon),* viendra-t-il jamais ? Est-ce que les saints, qui ont porté la dignité humaine à son apogée, avaient cette dignité-là ? Et les humbles de la terre, qui ne peuvent monter si haut, et qui se contentent de tracer modestement leur sillon, au rang que la Providence leur a assigné, en remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la patience chrétiennes, ne seraient-ils pas dignes du nom d'hommes, eux que le Seigneur tirera un jour de leur condition obscure pour les placer au ciel parmi les princes de son peuple ?

Nous arrêtons là nos réflexions sur les erreurs du *Sillon.* Nous ne prétendons pas épuiser le sujet, car il y aurait encore à attirer votre attention sur d'autres points également faux et dangereux, par exemple sur sa manière de comprendre le pouvoir coercitif de l'Eglise. Il importe maintenant de voir l'influence de ces erreurs sur la conduite pratique du *Sillon* et sur son action sociale.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

L'esprit et les méthodes de « Sillon ».

Les doctrines du *Sillon* ne restent pas dans le domaine de l'abstraction philosophique. Elles sont enseignées à la jeunesse catholique, et, bien plus, on s'essaye à les *vivre*. Le *Sillon* se regarde comme le noyau de la cité future ; il la reflète donc aussi fidèlement que possible. En effet, il n'y a pas de hiérarchie dans le *Sillon*. L'élite qui le dirige s'est dégagée de la masse par sélection, c'est-à-dire en s'imposant, par son autorité morale ou par ses vertus. On y entre librement, comme librement on en sort. Les études s'y font sans maître, tout au plus avec un conseiller. Les cercles d'études sont de véritables coopératives intellectuelles, où chacun est tout ensemble maître et élève. La camaraderie la plus absolue règne entre les membres et met en contact total leurs âmes ; de là, l'âme commune du *Sillon*. On l'a défini « une amitié ». Le prêtre lui-même, quand il y entre, abaisse l'éminente dignité de son sacerdoce, et, par le plus étrange renversement des rôles, se fait élève, se met au niveau de ses jeunes amis et n'est plus qu'un camarade.

Dans ces habitudes démocratiques et les théories sur la cité idéale qui les inspirent, vous reconnaîtrez, Vénérables Frères, la cause secrète des manquements disciplinaires que vous avez dû, si souvent, reprocher au *Sillon*. Il n'est pas étonnant que vous ne trouviez pas chez les chefs et chez leurs camarades ainsi fermés, fussent-ils séminaristes ou prêtres, le respect, la docilité et l'obéissance qui sont dus à vos personnes et à votre autorité ; que vous sentiez de leur part une sourde opposition, et que vous ayez le regret de les voir se soustraire totalement, ou, quand ils y sont forcés par l'obéissance, se livrer avec dégoût à des œuvres non sillonistes. Vous êtes le passé, eux sont les pionniers de la civilisation future. Vous représentez la hiérarchie, les inégalités sociales, l'autorité et l'obéissance : institutions vieillies, auxquelles leurs âmes, éprises d'un autre idéal, ne peuvent plus se plier. Nous avons sur cet état d'esprit le témoignage de faits douloureux, capables d'arracher des larmes, et Nous ne pouvons, malgré notre longanimité, nous défendre d'un juste sentiment d'indignation. Eh quoi ! on inspire à votre jeunesse catholique la défiance envers l'Eglise, leur mère ; on leur apprend que, depuis dix-neuf siècles, elle n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases ; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine ; que les grands évêques et les grands monarques, qui ont créé et si glorieusement gouverné la France n'ont pas su donner à leur peuple, ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du *Sillon !*

Le souffle de la Révolution a passé par là, et nous pouvons conclure que si les doctrines sociales du *Sillon* sont erronées, son esprit est dangereux et son éducation funeste.

Mais alors, que devons-nous penser de son action dans l'Eglise, lui dont le catholicisme est si pointilleux que d'un peu plus, à moins d'embrasser sa cause, on serait à ses yeux un ennemi intérieur du catholicisme et l'on ne comprendrait rien à l'Evangile et à Jésus-Christ? Nous croyons bon d'insister sur cette question parce que c'est précisément son ardeur catholique qui a valu au *Sillon*, jusque dans ces derniers temps, de précieux encouragements et d'illustres suffrages. Eh bien ! devant les paroles et les faits, Nous sommes obligé de dire que, dans son action comme dans sa doctrine, le *Sillon* ne donne pas satisfaction à l'Eglise.

Action sillonniste et action catholique.

D'abord, son catholicisme ne s'acommode que de la forme du gouvernement démocratique, qu'il estime être la plus favorable à l'Eglise, et se confondre pour ainsi dire avec elle ; il inféode donc sa religion à un parti politique. Nous n'avons pas à démontrer que l'avènement de la démocratie universelle n'importe pas à l'action de l'Eglise dans le monde ; Nous avons déjà rappelé que l'Eglise a toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles estiment le plus avantageux pour leurs intérêts. Ce que Nous voulons affirmer encore une fois après notre prédécesseur, c'est qu'il y a erreur et danger à inféoder, par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement ; erreur et danger qui sont d'autant plus grands lorsqu'on synthétise la religion avec un genre de démocratie dont les doctrines sont erronées. Or, c'est le cas du *Sillon*, lequel, par le fait, et pour une forme politique spéciale, en compromettant l'Eglise, divise les catholiques, arrache la jeunesse et même des prêtres et des séminaristes à l'action simplement catholique, et dépense, en pure perte, les forces vives d'une partie de la nation.

Et voyez, Vénérables Frères, une étonnante contradiction. C'est précisément parce que la religion doit dominer tous les partis, c'est en invoquant ce principe que le *Sillon* s'abstient de défendre l'Eglise attaquée. Certes, ce n'est pas l'Eglise qui est descendue dans l'arène politique ; on l'y a entraînée et pour la mutiler et pour la dépouiller. Le devoir de tout catholique n'est-il pas d'user des armes politiques qu'il tient en main pour la défendre, et aussi pour forcer la politique à rester dans son domaine et à ne s'occuper de l'Eglise que pour lui rendre ce qui lui est dû ? Eh bien ! en face de l'Eglise ainsi violentée, on a souvent la douleur de voir les sillonnistes se croiser les bras, si ce n'est qu'à la défendre ils trouvent leur compte ; on les voit dicter ou soutenir un programme qui, nulle part ni à aucun degré, ne révèle le catholique. Ce qui n'empêche pas les mêmes hommes, en pleine lutte politique, sous le coup d'une provocation, d'afficher publiquement leur foi. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a deux hommes dans le sillonniste : l'individu qui

Archives diocésaines c Qu nper et Léon

est catholique ; le sillonniste, l'homme d'action qui est neutre.

Il fut un temps où le *Sillon*, comme tel, était formellement catholique. En fait de force morale, il n'en connaissait qu'une, la force catholique, et il allait proclamant que la démocratie serait catholique ou qu'elle ne serait pas. Un moment vint où il se ravisa, Il laissa à chacun sa religion ou sa philosophie. Il cessa lui-même de se qualifier de catholique, et à la formule : « la démocratie sera catholique », il substitua cette autre : « la démocratie ne sera pas anticatholique », pas plus d'ailleurs qu'antijuive ou antiboudhiste. Ce fut l'époque du « *plus grand Sillon* ». On appela à la construction de la cité future tous les ouvriers de toutes les religions et de toutes les sectes. On ne leur demanda que d'embrasser le même idéal social, de respecter toutes les croyances et d'apporter un certain appoint de forces morales. Certes, proclamait-on, « les chefs du *Sillon* » mettent leur foi religieuse au-dessus de tout. Mais peuvent-ils ôter aux autres le droit de puiser leur énergie morale là où ils peuvent ? En revanche, ils veulent que les autres respectent leur droit, à eux, de la puiser dans la foi catholique. Ils demandent donc à tous ceux qui veulent transformer la société présente dans le sens de la démocratie de ne pas se repousser mutuellement à cause des convictions philosophiques ou religieuses qui peuvent les séparer, mais de marcher la main dans la main, non pas en renonçant à leurs convictions, mais en essayant de faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles. Peut-être sur ce terrain de l'émulation entre âmes attachées à différentes convictions religieuses ou philosophiques, l'union pourra se réaliser » (1). Et l'on déclara en même temps (comment cela pouvait-il s'accomplir ?) que le petit *Sillon* catholique serait l'âme du grand *Sillon* cosmopolite.

Récemment, le nom du *plus grand Sillon* a disparu, et une nouvelle organisation est intervenue, sans modifier, bien au contraire, l'esprit et le fond des choses « pour mettre de l'ordre dans le travail et organiser les diverses forces d'activité. Le *Sillon* reste toujours une âme, un esprit, qui se mêlera aux groupes et inspirera leur activité ». Et tous les groupements nouveaux, devenus en apparence autonomes : catholiques, protestants, libres penseurs, sont priés de se mettre à l'œuvre. « Les camarades catholiques travailleront entre eux dans une organisation spéciale à s'instruire et à s'éduquer. Les démocrates protestants et libres penseurs en feront autant de leur côté. Tous, catholiques, protestants et libres penseurs auront à cœur d'armer la jeunesse, non pas pour une lutte fratricide, mais pour une généreuse émulation sur le terrain des vertus sociales et civiques » (2).

(1) Marc Sangnier, *Discours de Rouen*, 1907.

(2) Marc Sangnier, Paris, Mai 1910.

Ces déclarations et cette nouvelle organisation de l'action sillonniste appellent de bien graves réflexions.

Voici, fondée par les catholiques, une association interconfessionnelle, pour travailler à la réforme de la civilisation, œuvre religieuse au premier chef, car, pas de vraie civilisation sans civilisation morale, et pas de vraie civilisation morale sans la vraie religion : c'est une vérité démontrée, c'est un fait d'histoire. Et les nouveaux sillonnistes ne pourront pas prétexter qu'ils ne travailleront que « sur le terrain des réalités pratiques » où la diversité des croyances n'importe pas. Leur chef sent si bien cette influence des convictions de l'esprit sur le résultat de l'action, qu'il les invite, à quelque religion qu'ils appartiennent, à « faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles ». Et, avec raison, car les réalisations pratiques revêtent le caractère des convictions religieuses, comme les membres d'un corps jusqu'à leurs dernières extrémités reçoivent leur forme du principe vital qui l'anime. *(A suivre.)*

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Présidents de Missions. — Monseigneur vient d'ajouter à la liste des prêtres désignés pour la présidence des missions paroissiales le nom de M. l'abbé Masson, ancien aumônier des Filles de la Croix, de Lambézellec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France — Les œuvres catholiques.**

II — **Retraite ecclésiastique (pour les professeurs)**, du 20 au 24 Septembre.

III. — **Missions.** — PLOUGOURVEST, *du 11 Septembre au 2 Octobre.* Président la 1re semaine (mission des enfants), M. Bourdoulous, missionnaire.
PLOUÉNAN, *du 25 Septembre au 8 Octobre.*

IV. — **Retraites de conscrits :**
CHATEAULIN, *du 12 au 15 Septembre ;*
QUIMPER et LESNEVEN, 1re retraite, *du 13 au 17 Septembre ;*
— — 2e retraite, *du 20 au 24* —
QUIMPERLÉ, *du 19 au 23 Septembre.*
MORLAIX (La Salette), *du 20 au 24 Septembre.*
BREST *(Collège Saint-Louis)*, **retraite française** *du 17 au 21 Septembre.*

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Soumission des Sillonnistes. — Dans la Lettre si claire, si ferme et si paternelle à la fois, où il condamne les doctrines et l'esprit du *Sillon*, le Souverain Pontife, avec une affectueuse bienveillance, rend hommage à la droiture d'intention et à la générosité de ceux qui, de bonne foi, ont adhéré au mouvement sillonniste ; et il termine en demandant à Dieu « qu'il leur donne la docilité du cœur, avec le courage de prouver, en face de l'Eglise, la sincérité de leur ferveur catholique ».

L'accueil fait à la parole du Saint-Père a pleinement justifié sa confiance. Suivant l'exemple et le conseil de M. Marc Sangnier, les « Unions » sillonnistes d' « éducation civique » et d' « action sociale » ont dissous leurs Comités, en proclamant leurs « sentiments de parfaite docilité à l'autorité de l'Eglise, tant sur le terrain dogmatique que sur le terrain disciplinaire ». Les autres groupes ne manqueront pas d'entrer dans la même voie, avec une semblable générosité.

Nous l'espérons, non contents de « briser avec les erreurs du passé », les membres du *Sillon* auront à cœur de se conformer à l'exhortation du Souverain Pontife en « se rangeant, pour travailler à la régénération chrétienne et catholique du peuple en même temps qu'à l'amélioration de son sort, sous la direction de leurs évêques respectifs ». Ils peuvent compter qu'ils trouveront de la part de ceux-ci, avec une direction autorisée et sûre, « les sentiments d'une affection toute paternelle ».

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a été heureux d'apprendre que, en raison de la Lettre pontificale, le Congrès rural, qui devait se tenir à Saint-Pol sous les auspices du Comité démocratique d'action sociale, n'aura pas lieu.

En même temps Sa Grandeur a reçu les lettres suivantes qu'il a bien voulu nous communiquer pour les lecteurs de la *Semaine religieuse*.

I.

Saint-Pol de Léon, le 1er Septembre 1910.

MONSEIGNEUR,

Fondateurs de *Nos Vacances* qui, depuis cinq ans, est l'organe des collégiens sillonnistes du Léon, nous croyons de notre devoir, après la Lettre de Notre Saint-Père le Pape, de vous prévenir que nous en cessons immédiatement, et pour toujours, la publication.

Nous osons espérer que cet acte, par le sacrifice même qu'il exige de nous, vous sera une preuve nouvelle de notre attachement absolu à la Sainte Eglise.

Daignez agréer l'assurance du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être, Monseigneur, vos fils très obéissants.

Emile DÉROFF, Adolphe LE GOAZIOU.

II.

Brest, le 3 Septembre 1910.

MONSEIGNEUR,

Catholiques avant tout et respectueusement soumis aux décisions du Chef suprême de l'Eglise, nous voulons unanimement faire connaître à Votre Grandeur les sentiments de filial dévouement et de religieux respect avec lesquels nous avons accueilli, au Sillon Brestois, la lettre de Notre Saint-Père le Pape Pie X.

Sincèrement et sans aucune arrière-pensée, nous voulons, avec notre ami Marc Sangnier et dans le même esprit que lui, nous conformer aux décisions du Saint-Siège.

En conséquence, nous avons dissous notre groupement Brestois.

Heureux d'avoir fait ce sacrifice pour l'Eglise, nous demandons à Votre Grandeur sa paternelle bénédiction.

LE SILLON BRESTOIS.

Pendant son séjour récent à Saint-Pol de Léon, Mgr l'Evêque a reçu la visite des sillonnistes de Saint-Pol, Morlaix, Landivisiau et de leurs amis de la région, venus l'assurer de leur loyale et filiale soumission à la lettre du Souverain Pontife au sujet du *Sillon*.

QUIMPER. — La question des manuels scolaires au Conseil général. — Le 1er Septembre, à la séance du soir, M. le sénateur Fortin, conseiller général de Ploudalmézeau, a présenté la motion suivante, en son nom et au nom de 22 de ses collègues :

Les soussignés,

Considérant que les livres remis aux enfants dans les écoles laïques, s'ils doivent être choisis parmi ceux admis par l'autorité académique, doivent être également acceptés par les parents ;

Considérant que, dans le département du Finistère, ces derniers sont en presque totalité catholiques et qu'ils n'admettent que leurs enfants soient porteurs de livres qui ont été condamnés par les Evêques de France ;

Qu'il y a là, pour eux, un cas de conscience qu'il est inutile de soulever et qu'il est possible d'éviter, en faisant choix, pour le département, de livres n'ayant fait l'objet d'aucune critique,

Emettent le vœu,

dans l'intérêt des instituteurs comme des parents, qu'à la rentrée prochaine, il soit fait choix, dans les écoles primaires du département, de livres indiscutés.

Ont signé : MM. TRÉMINTIN, SOUBIGOU, LAREUR, DE KERSAUSON, LOSTIS, DE BLOIS, QUÉINNEC, DE GUÉBRIANT, DAVID, MOULIN, BERTHÉLÉMÉ, TIRILLY, GUYONVARC'H, LE MEUR, MAISSIN, DE KERDREL, DE BREMOND D'ARS, RODALLEC, PENNANRUN, DES DÉSERTS, CHEVILLOTTE, LUCAS, FORTIN.

Ce vœu, développé par M. Fortin, combattu par M. le Préfet du Finistère et M. le Bail, a été voté par 17 voix contre 9.

Etaient absents : MM. de Blois, de Kersauson, Dr Lucas, de Bremond d'Ars, Maissin.

A voté pour le vœu, M. Briens, non signataire.

Se sont abstenus : MM. Le Meur et Guyonvarc'h.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PLONÉVEZ-PORZAY. — **Pardon de Sainte-Anne La Palue,** *27, 28 et 30 Août.*

Savet 'oa ta, dirag ar mor,
Chapel santez Anna Arvor :
Hag ar bobl, a bep korn ar vro,
'Zirede da bedi eno...

Elles se réalisèrent bien, les paroles du beau cantique que l'on chantait à pleine voix dans le sanctuaire de Sainte-Anne La Palue. Dès le samedi matin, malgré le temps si peu propice aux habitants des campagnes, les pèlerins arrivèrent nombreux. Il en vint de toutes les directions : du pays de Léon, de Tréguier, de Cornouailles et même de Vannes. Les groupes de pèlerins priaient en cheminant et, d'aussi loin qu'ils apercevaient le clocher de Sainte-Anne, ils se découvraient respectueusement et s'agenouillaient en faisant le signe de la Croix.

Dès l'arrivée, le pèlerinage commence ; tous récitent une fervente prière au pied de la statue de la bonne « Grand'mère des Bretons », puis, le chapelet à la main, ils font trois fois le tour de la chapelle vénérée. Rien de plus touchant que ces pieuses traditions : c'est la prière dans toute sa grandeur et dans toute sa simplicité. Ces journées de Pardon seront des journées exclusivement consacrées à la Religion. Il y aura bien, par ci par là, quelques baraques foraines ; les saltimbanques essaieront d'arrêter les pieux voyageurs ; leur musique tapageuse, leurs invitations, leurs avances resteront inutiles. Les pèlerins ne les regarderont même pas, ils sont venus à Sainte-Anne pour prier, ils seront jusqu'au bout fidèles à leur promesse... Je vois encore ce jeune paysan des environs de Pont-l'Abbé me priant de vouloir bien dire une messe à son intention, pour attirer sur lui la bénédiction de sainte Anne : « Bientôt, me disait-il, je dois faire mon service militaire, et je tiens à rester bon chrétien »... Je la vois aussi, cette bonne vieille, venue à pied de bien loin, me demandant de prier pour son fils disparu en mer pendant une tempête... On pourrait multiplier à l'infini ces témoignages de piété et de reconnaissance filiales.

Le samedi matin à 10 heures, la grand'messe fut chantée par M. le Curé de Plougastel. Les chants accompagnés par M. Havas, dont tout le monde connaît le talent, et dirigés par M. Coajou, ne laissèrent rien à désirer.

A l'issue des vêpres, M. le Curé de Lambézellec monta en chaire ; son beau sermon fut écouté avec la plus grande attention. Il tira de la vie de sainte Anne les enseignements pratiques qu'elle comporte et donna aux pères et mères de famille des conseils pleins de sagesse touchant l'éducation des enfants, œuvre devenue si difficile à notre époque.

Aussitôt après, eut lieu la procession des « Miracles ». Rien de plus imposant que ces manifestations religieuses, rien de beau à voir comme ces rangs pressés d'hommes, le front découvert, le chapelet à la main ; ces femmes, ces jeunes filles dans leurs plus beaux habits de fête ; ces rudes matelots, dont quelques-uns marchent pieds nus pour accomplir le vœu qui les a sauvés du naufrage. Dominant le bruit des chants et des cantiques, on entend, tout près, la grosse voix de l'Océan...

Dans la nuit du samedi au dimanche, le travail ne manqua pas ; les « ouvriers du Pardon » entendirent les confessions des pèlerins, et la sainte Communion fut distribuée, presque sans interruption, depuis 1 heure du matin jusqu'à 10 heures.

Mais hélas ! le mauvais temps vint gâter cette belle fête : une pluie diluvienne tomba toute la journée du dimanche. On fut obligé d'abandonner l'autel provisoire que les Religieuses de Plonévez-Porzay avaient déjà commencé à orner avec tant de soin et de goût... Leur travail n'aura pas été perdu, et la bonne sainte Anne saura, au mieux de leurs intérêts, récompenser leur zèle et leur dévouement. Tous les exercices se firent donc à la chapelle. M. le Curé de Lambézellec chanta la grand'messe ; après l'Évangile, le sermon fut donné par M. le Curé de Plougastel. Nous connaissons tous cette parole éloquente et persuasive, je ne saurais dire l'émotion religieuse qui s'empara de la foule en entendant ce beau panégyrique de sainte Anne. L'attention redoubla lorsque M. le Curé raconta la guérison miraculeuse de cet ouvrier mécanicien qui, à la suite d'une explosion, perdit la vue, à la Palue même, et la recouvra instantanément en se lavant les yeux avec de l'eau de la fontaine sainte.

Soyons pleins de confiance en sainte Anne, ce miracle n'est pas le seul : elle en a accompli bien d'autres, et nombreux sont ceux qui ont à remercier cette bonne Mère. Le pèlerinage n'en est-il pas la meilleure preuve ?...

Le mauvais temps persistant, la procession du soir ne put avoir lieu ; mais, j'en suis sûr, le Pardon gagna en piété ce qu'il perdit en éclat, et, à proprement parler, il n'y eut de réellement déçus que les touristes, accourus en grand nombre, pour admirer le côté extérieur de nos belles cérémonies.

Le mardi matin, le soleil se montra radieux, les Douarnenistes arrivèrent en foule : ce jour leur est réservé depuis longtemps. On le constata à l'empressement qu'ils mirent à s'emparer des croix et des bannières qu'ils portèrent ensuite fièrement, malgré le vent qui nous venait par rafales de la baie de Douarnenez.

En résumé, ce fut un Pardon pieux.

Soyons fiers de notre pays ; il est le seul à avoir ainsi conservé le caractère religieux à ces fêtes qui, ailleurs, sont devenues l'occasion de graves désordres. Conservons ces bonnes traditions ; que la religion continue d'être l'âme de ces solennités, elle permettra à nos vieux usages, à nos fortes croyances, à notre belle langue de voir encore de longs et beaux jours.

O....

Archives diocésaines d Q nper et Léon

CINQUANTENAIRE

du Transfert des Augustines du monastère de Carhaix à Pont-l'Abbé.

Une Religieuse veut bien nous adresser ces petites notes sur la fondation de ces deux Communautés. On les lira avec un grand intérêt.

« La Mère du Chastel de Kerlech de Saint-François de Paul, étant supérieure à Vannes, à la fin de son second triennat, la veille de la fête de l'Assomption, à l'oraison de l'après-midi, Notre-Seigneur lui apparut, dans une vision intellectuelle. Il lui montra, à Carhaix, l'hôtel du *Soleil levant* et lui dit : « Je désire » que les Filles de la Miséricorde de Jésus viennent ici pour » réparer les crimes qui se commettent dans cette maison ».

» La Mère Saint-François de Paul parla de cette fondation à son oncle, Mgr du Louët, évêque de Quimper ; ce prélat travailla efficacement à la faire réussir, et, le 14 Juillet 1663, trois Religieuses de notre Maison de Quimper arrivaient à Carhaix. La Mère Saint-François obtint une obédience de trois mois, et vint s'unir à elles. Dès son arrivée à Carhaix, elle reconnut parfaitement les lieux que le Seigneur lui avait montrés, mais pour le moment il était impossible d'en faire l'acquisition ; la bonne Mère accepta provisoirement le prieuré de Saint-Antoine, qui était près de la ville et appartenait à son beau-frère, M. de Méné du Perrier. C'est là que nos premières Mères commencèrent leur vie si dévouée au service des pauvres malades. Quand la Mère Saint-François eut achevé son gouvernement à Vannes, elle vint rejoindre ses premières compagnes. Elle eut enfin la consolation de pouvoir acheter le malheureux hôtel indiqué par Notre-Seigneur, et aussi un vaste terrain pour y établir un enclos.

» La construction du monastère et de l'hôpital se fit avec une protection toute miraculeuse de la Très Sainte Vierge. Nos Mères prirent possession de ce béni et si cher monastère, le 1er Juillet 1675. La Mère Saint-François n'eut pas la consolation d'y introduire ses chères filles ; le divin Maître l'avait appelée à une vie meilleure, peu auparavant.

» Le 10 Septembre 1857, un incendie détruisit notre chapelle, nos parloirs et la maison de notre Aumônier. Par suite de ce triste événement, un conflit eut lieu entre la municipalité de la ville et la Communauté. Notre Maison étant, depuis la Révolution, demeurée bien communal, Mgr Sergent, qui nous était très dévoué, trancha la question et voulut notre transfert dans une autre ville de son diocèse. Le choix se fixa sur Pont-l'Abbé, et notre Révérende et bien aimée Mère Le Pontois de Saint-Ignace entreprit cette œuvre avec le concours généreux de M. Le Pontois, son frère. Dieu seul sait ce qu'il a donné en

argent, en nature, et avec quelle modestie ! Assurément, sa main gauche ignorait ce que donnait sa droite.

» Après deux années de travaux activement poussés, le monastère put abriter toutes les Religieuses qui y arrivèrent, le 11 Janvier 1860, mais la Maison était loin d'être achevée. Ce ne fut que le 4 Septembre 1860, que notre bon Evêque, accompagné d'un nombreux clergé, vint bénir notre chapelle, l'hôpital, la Communauté, et nous introduire dans notre cher monastère. »

Nous n'ajouterons que quelques renseignements, omis ici par la Rde Mère secrétaire.

Après les larges aumônes de la Rde Mère Saint-Ignace (Le Pontois), supérieure au moment de l'incendie, aumônes qui permirent de s'établir à Pont-l'Abbé, une magnifique fondation de la famille Le Bléis compléta, en 1873, l'Œuvre par l'ouverture d'un ouvroir, auquel on annexa une Salle d'Asile. Déjà un externat (1870), suivi d'un internat, avait reçu nombre d'enfants, auxquelles on donnait une éducation et une instruction parfaites. L'hôpital était fondé, et répondait à un grand besoin ; il rendit de réels services, et s'acquit les sympathies de tout le monde. Plus heureux que l'école, fermée le 18 Juillet 1906, il continue à prospérer.

La sève du dévouement débordait, le feu sacré enflammait tellement les bonnes volontés et les cœurs qu'au premier appel de Mgr Jolivet (un enfant de Pont-l'Abbé), évêque de Natal, plusieurs Religieuses, à leur tête les Mères Thérèse-de-Jésus et du Sacré-Cœur, partaient pour le Cap, où elles fondèrent des Maisons qui rendirent, plus tard, dans la guerre des Boërs, les plus grands services aux blessés des deux partis. En Angleterre, on ne parle des communautés d'Estecourt, de Durban... qu'avec respect et reconnaissance.

Plus tard, quelques Maisons de Saint-Augustin ayant traversé une crise pénible, elles s'adressèrent à Pont-l'Abbé, qui leur céda, pour un temps, quelques unes de ses meilleures Religieuses. Les heures difficiles passées, elles réintégrèrent leur cher monastère, simplement, comme des Sœurs rompues au sacrifice, sous quelque forme qu'il se présente.

† † †

Il est 9 heures, tout est prêt ; la chapelle, admirablement décorée et illuminée, dix fois trop petite pour contenir la foule d'amis et d'obligés qui voudraient y trouver place, est comble depuis longtemps : dans le chœur des Religieuses, sur un prie-Dieu, est la Postulante converse avec ses habits de fête, et sa longue et belle coiffe du Léon, qu'elle porte pour la dernière fois ; près de la table de communion, entourée de son père et de ses parents, se place la jeune Postulante de chœur, en costume de mariée : nos regards vont des deux jeunes élues du bon Dieu à leurs deux familles, non sans émotion, émotion

Archives diocésaines d Quimper et Léon

profonde, partagée par les assistants de ce premier pas dans une voie d'immolations sans trève, qui n'aura d'ouvertures et d'issue que sur le ciel !

Le Clergé, nombreux — une trentaine de prêtres — entre au chœur, précédant les ministres célébrants et Monseigneur, assisté des deux vicaires généraux, M. le chanoine Fléiter et M. le chanoine Cogneau. La messe commence, chantée par M. l'abbé Fléiter, vicaire à Landerneau, oncle de Mlle Le Meur, postulante de chœur, avec M. l'abbé Canivet, vicaire à Plomelin, pour diacre, et M. l'abbé Tanneau, vicaire à Pleyben, pour sous-diacre. Le R. Père Mell, de la Congrégation du Saint-Esprit, missionnaire en Afrique, frère d'une Religieuse, fait les fonctions de maître de cérémonies avec une sûreté et une compétence, qu'on ne pouvait attendre d'un revenant de la brousse et des forêts sauvages, telles que les ont décrites Stanley et Barattier.

A la tribune, M. l'abbé Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, et M. l'abbé Mayet, professeur de musique à Saint-Vincent, à Quimper, chantent ou tiennent les orgues pour accompagner les enfants, à la voix fraîche et sûre, formés par M. le chanoine Durand. Le bon et doux chanoine Durand a réussi en sa personne un contraste inattendu ; il a réuni à un degré rare deux dons qui semblent faits pour s'exclure, la passion des mathématiques et la passion de la musique ; ce qu'il y a de plus sec, de plus froid, de plus positif avec ce qu'il y a de plus doux, de plus chaud et de plus céleste ; et il les a enseignées dans ce cher Petit Séminaire de Pont-Croix, pendant 40 ans, à la pleine satisfaction de tous, supérieurs, confrères et élèves.

La messe est finie. Monseigneur monte sur la plate-forme de l'autel ; les yeux et les cœurs se tournent vers lui. Comment parler de ce discours, manifestement improvisé, disons le mot, puisque nous le pensons, heureusement improvisé en cette fête familiale dans sa forme qui jaillit pleine de surprises aimables, de mots frappés, et d'aisance inouïe ? Certes, un fleuve large et profond est beau et imposant, endigué dans les murailles de pierres de nos villes qu'il traverse ; mais, nous le trouvons plus beau dans son cours capricieux, dans ses détours multiples, et comme dans ses reprises sur lui-même, en pleine campagne, enclavé dans les prairies qu'il arrose à son gré, et orné des arbustes et des fleurs qui cherchent en lui fraîcheur, vigueur, et beauté.

Nous reculons devant l'analyse de ce discours, où le maître, le père, et l'Evêque prodiguent, tour à tour, les enseignements, les avis, et les directions. Il y a des choses qu'il faut avoir entendues et qu'on ne peut rendre : il y a des frissons qui ne se communiquent point : il y a des émotions qu'on n'arrive pas à faire partager au degré voulu : tant pis, le chroniqueur a des devoirs : remplissons le nôtre de notre mieux.

Monseigneur prend pour texte ces mots de Notre-Seigneur : « *Ignem veni mittere in terram, quid volo nisi ut accendatur* » (1).

Avant de commencer le sermon, Sa Grandeur donne lecture d'un télégramme, qui arrive à l'instant du Vatican. « Le Saint » Père bénit tendrement Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé, » leurs familles, leurs malades, à l'occasion du cinquantième » anniversaire de la fondation de la Communauté ».

Monseigneur fait observer combien il est convenable, juste et bon que le Pape bénisse cette fête, si belle par les souvenirs qu'elle rappelle et si pleine de promesses pour l'avenir qu'elle ouvre. — Cette pensée reviendra souvent sur les lèvres de ceux qui prendront la parole : elle est de circonstance ; elle résume les impressions de tous ; elle fait du bien, car elle est reposante.

La division du discours est triple : la fête de saint Augustin, anticipée de deux jours ; les noces d'or de la Communauté, et la cérémonie de deux vêtures.

I. Jamais la parole de Notre-Seigneur — feu divin apporté par lui, et volonté de l'activer de plus en plus — ne fut mieux comprise que par saint Augustin, patron de la Communauté. Autrefois l'art chrétien ne le représentait pas tel qu'il est exposé dans la chapelle, en Evêque, avec la mître, la crosse et un livre ouvert, figurant les sages Règles que tant de monastères ont adoptées et suivies avec fidélité. Sa caractéristique était un Evêque tenant à la main un cœur comme celui de Jésus, un cœur *ardens* et *lucens*, un cœur à l'embrasement complet, un cœur au rayonnement puissant. C'est qu'en effet nul plus que lui ne comprit la dette de reconnaissance contractée envers Dieu. Il venait de si loin ! Il voulait aller plus loin encore dans les voies du bien. Il montait de si bas ! Il aspirait à monter plus haut encore sur les sommets de la vertu, non pas seul, mais en entraîneur des foules timides, avec le peuple chrétien éclairé, fortifié, soutenu par sa parole et ses écrits, et il le fit, malgré les misères constantes d'une santé précaire. Rien ne coûtait à ce cœur ardent, à ce génie lumineux. Il avait senti le feu divin brûler sa poitrine ; et il fallait que ce feu sacré brûlât de plus en plus partout : de là, ces écrits aux 400 Evêques d'Afrique pour les éclairer et les guider dans leurs luttes contre les hérétiques, ces discours si nombreux et si pleins d'amour de Dieu, et ces déplacements pénibles dans un pays ravagé par les Barbares de tous noms, et de toutes races. Il aimait Dieu ! Comme saint Paul terrassé, il avait demandé : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse » ? Et Dieu, qui répond à toute demande loyale, lui avait dit de répandre et de communiquer cette flamme qui le dévorait.

II. A sa clarté, il avait rédigé des *Constitutions*, monuments de haute sagesse, de sage prévoyance et de perfection possible.

(1) S. Luc, 12, 49.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Elles n'ont point vieilli : ce qui est bien et beau demeure, chez nous autres chrétiens : elles sont encore aimées, suivies et fidèlement gardées dans des centaines de Communautés, où l'on allie, dans une mesure ratifiée par l'expérience des siècles, les austérités de la vie pénitente avec les exigences du chœur, avec les charges de l'instruction et les soins aux malades. On peut plier sous le faix, on n'y succombe pas : la pauvre nature y trouve son compte, pendant que l'âme s'y taille comme la plus précieuse des pierres, et s'enrichit des dons de la grâce dans les œuvres multiples ; le feu divin du cœur de saint Augustin passe dans le cœur de ses Filles et les embrase aussi.

Et comment, ici, parler de feu ? N'est-ce point à un incendie que l'on doit le grand bonheur d'avoir les Sœurs Hospitalières à Pont-l'Abbé ? Un jour, il y a longtemps, la Communauté était réunie dans sa salle capitulaire, à Carhaix : la lectrice lisait l'incendie des Sœurs Ursulines de Québec et leur refuge chez les Augustines, quand, tout-à-coup, la porte s'ouvre, une Sœur converse affolée jette ce cri : le feu au grenier, le feu ! Les Religieuses Augustines n'eurent guère que le temps de se sauver et d'aller frapper à la porte des Ursulines. Des cendres chaudes, imprudemment déposées sur un plancher, étaient cause du sinistre : plus de la moitié de la maison fut détruite : c'était pendant une retraite prêchée par M. le chanoine du Feigna de Keranforêt, recteur de Saint-Mathieu de Quimper.

Il fallut songer à rebâtir : les Sœurs ne trouvèrent point sur place les secours et les appuis attendus, on dut se décider à chercher, ailleurs, un milieu et un terrain plus favorables. Mgr Sergent — Pie IX pour caractériser ce prélat d'immense valeur, au coup d'œil sûr et aux décisions rapides et fermes, l'appelait le *sergent de Dieu* — Mgr Sergent décida que les Religieuses sinistrées iraient au Pont-l'Abbé (1).

Monseigneur poursuivant son discours, nous dit avec quel esprit de foi, avec quelle joie, et avec quelles joyeuses prévenances, les Sœurs Augustines furent accueillies par toute la ville, qui se massa sur la route de Quimper, à leur arrivée, pour les conduire ici. Mgr Sergent était là ; le conseil municipal, maire en tête, était là. Que ces temps sont donc loin !

L'incendie n'avait point enrichi les Religieuses : tout leur manquait ; Dieu et leur père saint Augustin leur restaient. Elles avaient comme supérieure la Mère Saint-Ignace, demoiselle Le Pontois, sœur d'un grand chrétien qui passa sa vie à

(1) Le Pont-l'Abbé est une petite ville, dont M. le chanoine Fléiter, qui y est né, assure qu'on ne dit pas assez de bien. Nous qui n'y sommes pas né, mais qui y avons travaillé, nous souscrivons volontiers et de tout cœur à cette affirmation équitable. Que de fois on rencontre sur sa route des gens bruyants et même quelque peu encombrants, desquels on serait tenté de s'écarter, mais qui vous gagnent vite et avec qui on sympathise pour toujours, dès qu'on a fait la part des choses. A Pont-l'Abbé le cœur est chaud et bon, on n'y fait jamais appel en vain. Beaucoup de prêtres, du reste — et non des moindres — en sont sortis.

faire les affaires de Dieu, et comme toujours, Dieu fit aussi les siennes ; à ce compte, on vit Dieu, glorifié dans le relèvement d'une communauté de prières, de sacrifices et de dévouement ; une communauté s'établir par de royales aumônes ; et la fortune privée de cet homme de bien réussir en tout, au delà de ses espérances, s'estimant le plus heureux et le plus comblé des pères, le jour où il donna ses trois filles à Dieu dans ce couvent.

Mgr Sergent avait envoyé des pierres de sa cathédrale — elles forment la porte gothique de l'entrée de la chapelle — fourni des secours importants, et surtout donné son cœur. (1).

Mais de la première heure, il nous reste, ici présent aujourd'hui, dit Monseigneur, un témoin vénéré, M. Fléiter, vicaire général. Il était séminariste alors, il répondit la première messe, et ce souvenir, avec tant d'autres non moins précieux, est resté gravé dans ce cœur vaillant et zélé. Au reste, dans chaque communauté le journal, tenu à jour, relate les faits, importants ou minuscules, de la journée : délicieux usage qui fait revivre à chaque instant le *vieux passé*, le colore à nouveau, amène parfois sur les lèvres le sourire de naïvetés charmantes et édifie toujours, quand on replace dans leur vrai cadre les choses d'un autre âge.

A l'une de ces pages on relate un fait touchant : le 6 Janvier, jour de l'Epiphanie, la règle voulait que le Saint-Sacrement fût exposé. Tout est prêt ; on cherche l'ostensoir : il était resté à Carhaix. L'aumônier pris de court, et voulant éviter à ses Religieuses une déception et leur donner une joie, oublie sa liturgie, heureux et saint oubli — nous serions tenté de le dire ! — il dépose les Saintes Hosties dans les plis du corporal ; il s'agenouille et adore ; et pendant quatre heures, religieuses et aumônier s'abîment dans leur prière fervente. Mais aussi que de choses à dire à Dieu, à lui demander ! Dans les compte rendus quotidiens, cette adoration est appelée *un moment inoubliable !* Pouvait-on le mieux nommer ?

Ceux qui ont entendu Monseigneur interpréter les sentiments de la R^de^ Mère Supérieure, à ce moment suprême de la prise de possession de son couvent ; ceux qui ont vu par quels accents touchants il remerciait, au nom de Dieu, les grands morts de cette fondation et, sans nommer leurs survivants, dire en termes délicats ce qu'ils sont, me permettront de ne pas insister. Ces mouvements d'éloquence ne se reproduisent pas à froid, sur un méchant bureau de vacances où la plume court (2).

(1) Mgr Sergent vendit dans son pays, Corbigny (Nièvre), son seul bien de famille, et en consacra tout le prix à la fondation du couvent — 20.000 fr.

(2) Ces survivants étaient là, des deux côtés de la grille : nous n'osions les regarder : il nous semblait que la veuve qui pleure encore l'ancien zouave pontifical, notre ami d'enfance, de collège et de Rome, l'ancien volontaire de l'Ouest noblement décoré, il nous semblait qu'elle devait éprouver, sous

Archives diocésaines d Q nper et Léon

III. Les Sœurs Augustines ne tardèrent pas à reprendre leurs œuvres interrompues, la prière, l'étude, l'instruction des enfants et les soins aux malades. Elles les continueront.

Pour cela, il faut que les vides faits par la mort soient comblés : là, où règne le feu sacré de l'amour de Dieu, les vocations ne manquent pas : elles n'ont jamais manqué ici.

La vocation religieuse ! Quelle belle et sainte chose en face du monde qui n'y comprend rien, et détourne la tête avec pitié ou mépris. Se lier par les trois vœux de pauvreté, chasteté, obéissance dans un siècle avide de richesses, ivre de plaisirs, et réfractaire à toute soumission, quelle folie, en effet ! Mais Dieu parle aux cœurs ; son feu sacré éclaire les esprits, et on entend l'appel doux et fort du bon Maître.

Oh ! parents chrétiens, dont justement le cœur saigne alors que Dieu vous prend ce que vous avez de meilleur, ne craignez point de perdre celles que vous pleurez vivantes : elles ne vous seront que plus attachées et reconnaissantes. Les cœurs les plus purs, ne sont-ils pas les plus loyaux, les plus chauds, et les plus fidèles ? Dieu en est garant. De plus, derrière ces grilles il y a le bonheur ! Demandez à ces Religieuses s'il est vrai que le joug du Seigneur est doux et léger, et qu'il rend au centuple ce que l'on fait pour Lui ! Elles vous répondront par les accents enthousiastes d'un amour accru dans le tête-à-tête délicieux et constant avec Jésus, dans la perspective de plus en plus rapprochée de l'éternelle et joyeuse union avec Lui.

(A suivre.) L. R.

Brest. — **Retraite (française) de conscrits.** — Comme on l'a vu plus haut (v. aux *Intentions recommandées)*, cette retraite se donnera au collège Saint-Louis, 13, rue de l'Harteloire, du *samedi soir au mercredi matin 17-21 Septembre.* Elle sera prêchée par M. l'abbé Verlet du Mesnil, du Mans, secondé par M. l'abbé de Penfentenyo.

Cette retraite est destinée aux jeunes gens reçus aux écoles du gouvernement : Polytechnique, Saint-Cyr, Centrale ou Navale, et à ceux appelés par le sort : étudiants, employés et ouvriers qui ne peuvent profiter des retraites bretonnes.

La retraite s'ouvrira le samedi soir 17 Septembre, à 7 heures.

Les frais de séjour seront de 8 francs.

Ecrire à M. l'abbé de Penfentenyo, 6, rue Jean Macé, Brest.

---

l'éloge du prélat, une grande douceur et une belle fierté en face de ses enfants et de ses petis-enfants. Famille distinguée entre toutes aux yeux de la religion est celle, dont les membres offrent et donnent le meilleur de leur sang ou consacrent les forces de leur science et les virilités de leur énergie sur tous les champs clos des affaires à traiter, ou de droit à défendre et de justice à faire rendre. Monseigneur ne nomma personne ; mais les noms se pressaient sur les lèvres de tous.

Celui-là aussi sera un *moment inoubliable* du discours.

Morlaix. — **Grand Pardon de N.-D. de la Salette,** *18-19 Septembre :*

Programme : Dimanche 18 Septembre, à *2 heures,* pèlerinage des trois paroisses de Morlaix à la Salette ; heure d'adoration ; rosaire, vêpres solennelles, sermon français ; bénédiction ; *Te Deum.*

A *9 heures,* prières du soir ; confessions pendant toute la nuit.

Lundi 19 Septembre, première messe à *minuit ;* les autres messes se succéderont de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 10 heures. A *10 heures,* sur l'esplanade, messe solennelle, chantée par M. le chanoine Quidelleur ; sermon breton par M. le chanoine Quéinnec.

A *2 heures,* vêpres solennelles ; Salut.

Le dimanche *25 Septembre.* Confessions à partir de *5 heures* du matin ; messes basses à *6, 8, 9 heures* ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Guingamp. — **Les fêtes mariales.** — On nous écrit de Guingamp, le 6 Septembre :

« La première journée du Congrès Marial et du triduum de fêtes est commencée ; toute la ville est pavoisée ; les drapeaux et les oriflammes flottent au sommet des trois tours de la basilique ; des guirlandes de pennons bleus et blancs sont tendues d'une maison à l'autre à travers les rues principales ; on sent la joie et la jubilation dans tous les cœurs, car le peuple de Guingamp est bien le peuple de Notre-Dame de Bon-Secours.

» Monseigneur de Saint-Brieuc a présidé la grand'messe, chantée par le Révérend Père abbé de la Trappe de Thymadeuc ; le sermon a été donné par Mgr de Cormont, évêque de la Martinique ; avant et après la grand'messe, procession pour prendre et conduire Leurs Grandeurs.

» En ce moment arrivaient Nosseigneurs de Vannes et de Quimper ; ce soir viendront encore d'autres prélats, auxquels les familles notables s'honorent d'offrir l'hospitalité.

» Dès ce matin s'est tenue la première séance préparatoire du Congrès Marial, distribution des travaux et mémoires à lire.

» Dans quelques instants, à 3 heures, va s'ouvrir la première séance solennelle, et l'on compte sur une assistance d'élite. C'est un très beau début, et nous pouvons compter sur une série de belles solennités. » J.-M. A. »

Saint-Pol de Léon. — *Nous recevons au dernier moment, trop tard pour le publier cette semaine, un intéressant compte rendu des fêtes de Saint-Pol de Léon.*

Nous le donnerons dans notre prochain numéro.

Sainte-Anne d'Auray. — **Le théâtre populaire Breton.** — La grande représentation du mystère « Nicolazic » aura lieu le dimanche 25 Septembre à 2 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le dimanche 18 Septembre, à 2 heures, répétition générale à laquelle le public sera admis. A cette répétition il n'y aura que des places de première et deuxième classes.

BIBLIOGRAPHIE

Auprès du Maître. Entretiens à des jeunes gens, par Ph. PONSARD. 1 vol. in-18 raisin (160 pages), 1 fr. 50. (G. Beauchesne, éditeur.)

L'auteur, se plaçant devant des jeunes gens bien réels de notre temps, leur pose les questions essentielles de la vie, auxquelles il répond, avec une connaissance profonde du cœur du jeune homme, un souci constant de l'élever et de lui donner de hautes pensées, avec une affection contenue et toute apostolique qui rend sa parole si prenante sur les auditoires de jeunes gens.

Pour les Bibliothèques paroissiales.

Volumes publiés par la « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris.

Fin de race, par ROGER DES FOURNIELS. — Un vol. de 300 pages. (Nouvelle série bijou). Broché, 0 fr. 75, relié, 1 fr. 25.

Parmi ce qu'on est convenu d'appeler les romans à mettre entre toutes les mains, *Fin de Race* est un des plus vivants.

Dans la même collection :

Anita, par M. DELLY. Un vol. de 280 pages.

Le Roi des Andes, par M. DELLY.

Un chevalier apôtre. — Célestin-Godefroy CHICARD, missionnaire au Yun-Nan, par le P. DROCHON, A. A. Nouvelle édition, 2 vol. de 240 et 360 pages *(Nouvelle série bijou)*. Chaque volume : broché, 0 fr. 75.

Quel chapitre de la vie des Pères du désert, quel feuilleton de cape et d'épée présente autant d'attrait pour tous les âges et toutes les conditions que l'existence pleine d'incidents de ce P. Chicard, la gloire du Poitou et des Missions étrangères de Paris, déjà riches en martyrs et en bienheureux ?

A Quimper, librairie J. Salaün.

REVUE FINANCIÈRE. — Les affaires ont plus d'ampleur et les cours se sont nettement orientés à la hausse. La Rente Française s'est vivement relevée à 97.70 Les Fonds Russes ont gagné du terrain. Progrès de l'Extérieure à 97.25, malgré les événements de Bilbao.

Le Serbe est monté à 86.60. Lourdeur du Turc Unifié à 94.90.

Les sociétés de Crédit sont toujours recherchées. Progrès du Crédit Lyonnais à 1.459. Le Comptoir d'Escompte est en bonne tendance à 836 et la Société Générale à 735.

Les actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer ont fait bonne contenance.

Les obligations 6 °/₀ Mexican Union Railway ne se départent pas de leur fermeté à 460 francs. Il est bon de rappeler que les dites obligations 6 °/₀ sont exemptes de tous les impôts anglais et français actuellement en vigueur, qu'elles sont dotées d'une hypothèque de premier rang, non seulement sur tous les biens de la Compagnie, mais sur les deux concessions qui lui ont été octroyées en vue d'établir une voie ferrée traversant l'un des plus riches districts de l'Etat de Sonora, situé au Nord du Mexique.

On recherche à 458 l'obligation 5 °/₀ de la Compagnie Générale de Rio de Janeiro.

L'action Minas Pedrazzini du nominal de 10 dollars (51 fr. 50) est ferme à 131 francs. La Société, constituée en 1907, possède dans l'Etat de Sonora (Mexique) des riches gisements aurifères et argentifères, comprenant plus de 300 concessions. La Minas Mercédès, filiale de la Minas Pedrazzini a été constituée en 1909. Elle a reçu des concessions d'une superficie de 116 hectares, en pleine voie de développement, avec toutes leurs installations. L'action Minas Mercédès de 10 dollars nominal, cote 53 francs.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

DÉCORATIONS pour ÉGLISES

VITRAUX, Grisailles & Sujets

A. Saluden

16, Rue Traverse — BREST — Rue Traverse, 16

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure — **Mac-Garrey**, 12, rue Vivienne, Paris

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES
chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE
HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac et des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

QUIMPER	Mercredi 21 Septembre.	Hôtel du Parc.
CHATEAULIN ...	Jeudi 22 Septembre	Hôtel Grand Maison.
DOUARNENEZ...	Vendredi 23 Septembre.	Hôtel de France.
AUDIERNE	Dimanche 25 Septembre.	Hôtel du Commerce (jusqu'à midi).
QUIMPERLÉ	Jeudi 29 Septembre	Hôtel du Lion d'Or.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. **Vendredi 16 Septembre 1910.** N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Décret sur l'âge d'admission à la Première Communion.
II. — Communications de l'Evêché : L'âge de la Première Communion ; Examens et retraites ; Nominations.
III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Soumission des Sillonnistes (suite) ; Guimaëc ; Saint-Pol de Léon ; N.-D. du Folgoet ; Lennon ; Quimper ; Ergué-Gabéric ; Cinquantenaire du Transfert des Augustines du monastère de Carhaix à Pont-l'Abbé (fin) ; Guingamp ; Pour nos soldats.
IV. — Chronique du diocèse : Rome ; Amérique.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Septembre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Joseph de Cupertino et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Joseph de Cupertino et du Dimanche.

Lundi, 19. — S. Janvier et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 20. — S. Eustache et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 21. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — S. MATHIEU, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 23. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 24. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 25. — 19e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hanvec . . . . . du 18 au 22 Septembre.
Lannilis . . . . . du 23 au 30 —

Archives diocésaines d[illegible] Q[illegible]nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Sacrée Congrégation des Sacrements (1)

DÉCRET

sur l'âge d'admission à la Première Communion. (2)

De quel amour de prédilection Jésus-Christ sur terre a entouré les petits enfants, les pages de l'Evangile l'attestent clairement. Ses délices étaient de vivre au milieu d'eux ; il avait l'habitude de leur imposer les mains, de les embrasser, de les bénir. Il s'indigna de les voir repoussés par ses disciples, qu'il réprimanda par ces paroles sévères : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez pas : c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume de Dieu. » (*Marc.* x, 13, 14, 16.) Combien il appréciait leur innocence et leur candeur d'âme, il l'a suffisamment montré quand, ayant fait approcher un enfant, il dit à ses disciples : « En vérité, je vous le dis, si vous ne devenez semblables à ces petits, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Quiconque se fera humble comme ce petit enfant, celui-là est plus grand que tous dans le royaume des cieux. Et quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit. » (*Matth.* xviii, 3, 4, 5.)

En souvenir de ces faits, l'Eglise catholique, dès ses débuts, eut à cœur de rapprocher les enfants de Jésus-Christ par la communion eucharistique, qu'elle avait l'habitude de leur administrer dès leur premier âge. C'est ce qu'elle faisait dans la cérémonie du baptême, ainsi qu'il est prescrit à peu près dans tous les rituels anciens, jusqu'au xiiie siècle, et cette coutume s'est maintenue plus tard dans certaines contrées : les Grecs et les Orientaux la conservent encore. Mais, pour écarter tout danger de voir des enfants non encore sevrés rejeter le pain consacré, l'usage prévalut dès l'origine de ne leur administrer l'Eucharistie que sous l'espèce du vin.

Après le baptême, les enfants s'approchaient souvent du divin Banquet. Dans certaines églises, on avait pour habitude de communier les tout petits enfants aussitôt après le clergé, et ailleurs de leur distribuer les fragments après la communion des adultes.

Puis cet usage disparut dans l'Eglise latine. On ne permit plus aux enfants de s'asseoir à la Sainte Table que lorsque

(1) Nous remettons au prochain numéro la fin de la Lettre pontificale sur le « Sillon » pour publier le Décret sur la Première Communion.

(2) Le texte latin du Décret commence par les mots *Quam singulari Christus amore*, par lesquels il sera désigné désormais.

les premières lueurs de la raison leur apportaient quelque connaissance de l'auguste Sacrement. Cette nouvelle discipline, déjà admise par quelques Synodes particuliers, fut solennellement confirmée et sanctionnée au IVe Concile œcuménique de Latran, en 1215, par la promulgation du célèbre Canon XXI, qui prescrit en ces termes la confession et la communion aux fidèles ayant atteint l'âge de raison : « Tout fidèle des deux sexes, lorsqu'il est parvenu à l'âge de discrétion, doit fidèlement confesser tous ses péchés, au moins une fois l'an, à son propre prêtre, et accomplir avec tout le soin possible la pénitence qui lui est enjointe ; il recevra avec dévotion, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie, à moins que, sur le conseil de son propre prêtre, il ne juge devoir s'en abstenir temporairement pour un motif raisonnable. »

Le Concile de Trente (Sess. XXI, *de Communione*, c. IV), sans réprouver aucunement l'antique discipline, qui était d'administrer l'Eucharistie aux enfants avant l'âge de raison, confirma le décret de Latran et anathématisa les partisans de l'opinion adverse : « Si quelqu'un nie que les chrétiens des deux sexes, tous et chacun, parvenus à l'âge de discrétion, soient tenus de communier chaque année, au moins à Pâques selon le précepte de notre sainte Mère l'Eglise, qu'il soit anathème. » (Sess. XIII *de Eucharistia*, c. 8, can. 9).

Donc, en vertu du décret de Latran cité plus haut et toujours en vigueur, les fidèles, dès qu'ils ont atteint l'âge de discrétion, sont astreints à l'obligation de s'approcher, au moins une fois l'an, des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Mais, dans la fixation de cet âge de raison ou de discrétion, nombre d'erreurs et d'abus déplorables se sont introduits au cours des siècles. Les uns crurent pouvoir déterminer deux âges distincts, l'un pour le sacrement de la Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie. Pour la Pénitence, à les entendre, âge de discrétion devait signifier celui où on peut discerner le bien du mal, et donc pécher ; mais pour l'Eucharistie, ils requéraient un âge plus tardif, où l'enfant pût apporter une connaissance plus complète de la religion et une disposition d'âme plus mûrie. De la sorte, suivant la variété des usages et des opinions, l'âge de la Première Communion a été fixé ici à dix ou douze ans, là à quatorze ou même plus, et avant cet âge la communion a été interdite aux enfants et aux adolescents.

Cette coutume qui, sous prétexte de sauvegarder le respect dû à l'auguste Sacrement, en écarte des fidèles, a été la cause de maux nombreux. Il arrivait, en effet, que l'innocence de l'enfant, arrachée aux caresses de Jésus-Christ, ne se nourrissait d'aucune sève intérieure ; et, triste conséquence, la jeunesse, dépourvue de secours efficace et entou-

Archives diocésaines d Q nper et Léon

rée de pièges, perdait sa candeur et tombait dans le vice avant d'avoir goûté les saints Mystères. Même si l'on préparait la Première Communion par une formation plus sérieuse et une confession soignée, ce qu'on est loin de faire partout, il n'en faudrait pas moins déplorer toujours la perte de la première innocence, qui peut-être eût pu être évitée, si l'Eucharistie avait été reçue plus tôt.

N'est pas moins digne de blâme la coutume introduite en plusieurs régions de ne pas confesser les enfants avant leur admission à la Sainte Table, ou de les priver de l'absolution. Il arrive ainsi qu'ils demeurent longtemps dans les liens de péchés peut-être graves : et c'est un grand péril.

Mais ce qui est souverainement fâcheux, c'est que, en certains pays, les enfants, avant leur Première Communion, même s'ils sont en danger de mort, ne sont pas admis à communier en viatique, et, après leur mort, sont ensevelis selon les rites prescrits pour les tout petits, et sont ainsi privés du secours des suffrages de l'Eglise.

Tels sont les dommages auxquels on donne lieu quand on s'attache plus que de droit à faire précéder la Première Communion de préparations extraordinaires, sans remarquer assez peut-être que ces sortes de précautions scrupuleuses dérivent du jansénisme, qui présente l'Eucharistie comme une récompense et non comme un remède à la fragilité humaine. C'est pourtant la doctrine contraire qui a été enseignée par le Concile de Trente, affirmant que l'Eucharistie est un « antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels » (Sess. XIII, *de Eucharistia*, c. 2) ; doctrine qui a été rappelée avec force récemment par la S. Congrégation du Concile, en permettant, par son décret du 26 Décembre 1905, la communion quotidienne à tous les fidèles, d'âge avancé ou tendre, à deux conditions seulement : l'état de grâce et l'intention droite.

Et certes, on ne voit aucune raison légitime pour que, tandis que dans l'antiquité on distribuait les restes des Saintes Espèces aux enfants encore à la mamelle, on exige maintenant une préparation extraordinaire des petits enfants qui vivent dans la si heureuse condition de la première candeur et de l'innocence, et qui ont tant besoin de cette nourriture mystique au milieu des multiples embûches et dangers de ce temps.

A quoi attribuer les abus que nous réprouvons, sinon à ce que, en distinguant deux âges, l'un pour la Pénitence, l'autre pour l'Eucharistie, on n'a ni nettement ni exactement défini ce qu'est l'âge de discrétion ? Et pourtant, le Concile de Latran ne requiert qu'un seul et même âge quand il impose simultanément l'obligation de la confession et de la communion.

Ainsi donc, de même que pour la confession, on appelle

âge de discrétion celui auquel on peut distinguer le bien du mal, c'est-à-dire auquel on est parvenu à un certain usage de la raison ; de même pour la communion, on doit appeler âge de discrétion celui auquel on peut discerner le pain eucharistique du pain ordinaire, et c'est précisément encore l'âge même auquel l'enfant atteint l'usage de la raison.

C'est ainsi que l'ont compris les principaux interprètes et contemporains du Concile de Latran. L'histoire de l'Eglise nous apprend, en effet, que, dès le XIIIe siècle, peu après le Concile de Latran, plusieurs Synodes et décrets épiscopaux ont admis les enfants à la Première Communion à l'âge de sept ans. Un témoignage hors de pair est celui de saint Thomas d'Aquin, qui a écrit : « Lorsque les enfants *commencent* à avoir *quelque* usage de la raison, de manière à pouvoir concevoir de la dévotion pour ce sacrement (l'Eucharistie), alors on peut le leur administrer. » (*Summ. théol.* III p., q. LXXX, a. 9, ad. 3). Ce que Ledesma commente en ces termes : « Je dis, et c'est l'avis universel, que l'Eucharistie doit être donnée à tous ceux qui ont l'usage de la raison, quelle que soit leur précocité, et cela même si l'enfant ne sait encore que confusément ce qu'il fait. » (*In. S. Thom.* IIIa p. q. LXXX, a. 9, dub. 6). Vasquez explique ainsi le même passage : « Une fois que l'enfant est parvenu à cet usage de la raison, aussitôt il se trouve obligé par le droit divin lui-même, en sorte que l'Eglise ne peut à aucun prix l'en délier. » (*In.* III, p., *S. Thom.*, disput. 214, c. 4, nº 43).

Telle est aussi l'opinion de saint Antonin qui dit : « Mais, lorsque l'enfant est capable de malice, c'est-à-dire capable de pécher mortellement, alors il est obligé par le précepte de la confession, et par conséquent de la communion. » (P. III, tit. 14, c. 2 § 5).

Cette conclusion est aussi celle qui découle du Concile de Trente. Quand il rappelle (Sess. XXI, c. 4) que « les petits enfants, avant l'âge de raison, n'ont aucun besoin ni aucune obligation de communier », il ne fournit à ce fait qu'une raison, à savoir qu'ils ne peuvent pas pécher : « En effet, dit-il, à cet âge, ils ne peuvent pas perdre la grâce de fils de Dieu qu'ils ont reçue. » D'où il appert que l'idée du Concile est que les enfants ont le besoin et le devoir de communier lorsqu'ils peuvent perdre la grâce par le péché.

Même sentiment au Concile romain tenu sous Benoît XIII, et qui enseigne que l'obligation de recevoir l'Eucharistie commence « lorsque garçons et fillettes sont parvenus à l'âge de discrétion, c'est-à-dire à l'âge auquel ils sont aptes à discerner cette nourriture sacramentelle, qui n'est autre que le vrai corps de Jésus-Christ, du pain ordinaire et profane, et savent en approcher avec la piété et la dévotion requises ». (*Instruction pour ceux qui doivent être admis à la Première Communion*, append. XXX, p. 11). Le *Catéchisme romain* s'ex-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

prime ainsi : « A quel âge on doit donner les saints Mystères ? Personne n'est plus à même de le fixer que le père et le confesseur. C'est à eux qu'il appartient d'examiner, en interrogeant les enfants, s'ils ont quelque connaissance de cet admirable sacrement et s'ils en ont le désir. » (P. H. *De Sacr. Euch.* nº 63).

De tous ces documents, on peut conclure que l'âge de discrétion pour la communion est celui auquel l'enfant sait distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, et peut s'approcher avec dévotion de l'autel. Ce n'est donc pas une connaissance parfaite des choses de la foi qui est requise ; une connaissance élémentaire, c'est-à-dire *une certaine connaissance*, suffit. Ce n'est pas, non plus, le plein usage de la raison qui est requis, mais un commencement d'usage de la raison, c'est-à-dire *un certain usage de la raison*, suffit.

En conséquence, remettre la communion à plus tard, et fixer pour sa réception un âge plus mûr est une coutume tout à fait blâmable et maintes fois condamnée par le Saint-Siège. Ainsi Pie IX, d'heureuse mémoire, par une lettre du cardinal Antonelli aux Evêques de France, le 12 Mars 1866, réprouva vivement la coutume, qui tendait à s'établir dans quelques diocèses, de différer la première communion jusqu'à un âge tardif et fixe. De même la S. Congrégation du Concile, le 15 Mars 1851, corrigea un chapitre du Concile provincial de Rouen, qui défendait d'admettre les enfants à la communion avant l'âge de douze ans. De même, encore, dans le cas de Strasbourg, le 25 Mars 1910, la S. Congrégation des Sacrements, consultée pour savoir si on pouvait admettre les enfants à la communion à douze ou à quatorze ans, répondit : « Les garçons et les fillettes doivent être admis à la Sainte Table lorsqu'ils ont atteint l'âge de discrétion et l'usage de la raison. »

Après avoir mûrement pesé toutes ces raisons, la S. Congrégation des Sacrements, réunie en assemblée générale, le 15 Juillet 1910, afin que prennent fin définitivement les abus signalés, et que les enfants s'approchent de Jésus-Christ dès leur jeune âge, vivent de sa vie et y trouvent protection contre les dangers de corruption, a jugé opportun d'établir, pour être observée partout, la règle suivante sur la Première Communion des enfants :

I. — L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, soit au-dessus, soit même au-dessous. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.

II. — Pour la première confession et la Première Communion, point n'est nécessaire une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant devra ensuite continuer à apprendre graduellement le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence.

III. — La connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la Première Communion est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la Sainte Table avec la dévotion que comporte son âge.

IV. — L'obligation du précepte de la confession et de la communion, qui touche l'enfant, retombe sur ceux-là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs, le curé. C'est au père, ou à ceux qui le remplacent, et au confesseur, qu'il appartient, suivant le Catéchisme Romain, d'admettre l'enfant à la Première Communion.

V. — Qu'une ou plusieurs fois par an, les curés aient soin d'annoncer et d'avoir une communion générale des enfants, et d'y admettre non seulement les nouveaux communiants, mais les autres qui, du consentement de leurs parents ou de leur confesseur, auraient déjà pris part à la Table Sainte. Qu'il y ait pour tous quelques jours de préparation et d'instruction.

VI. — Tous ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher souvent de la Sainte Table après leur Première Communion et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la Sainte Eglise ; qu'on veille à ce qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge. Que ceux qui ont cette charge se rappellent aussi leur très grave devoir de veiller à ce que ces enfants assistent aux leçons publiques de catéchisme, sinon qu'ils pourvoient autrement à leur instruction religieuse.

VII. — La coutume de ne pas admettre à la confession les enfants, ou de ne jamais les absoudre quand ils ont atteint l'âge de raison est tout à fait à réprouver. Les Ordinaires auront soin de faire disparaître cet abus en employant même les moyens du droit.

VIII. — C'est un abus tout à fait détestable que de ne pas donner le Viatique et l'Extrême-Onction aux enfants après l'âge de raison et de les enterrer suivant le rite des enfants. Que les Ordinaires reprennent sévèrement ceux qui n'abandonneraient pas cet usage.

Ces décisions des Eminentissimes cardinaux de la S. Congrégation, Notre Saint-Père le Pape Pie X, dans l'audience du 7 Août, les a toutes approuvées, et a ordonné de publier et promulguer le présent Décret. Il a prescrit, en outre, à

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

tous les Ordinaires de faire connaître ce Décret non seulement aux curés et au clergé, mais encore aux fidèles auxquels on devra le lire en langue vulgaire, tous les ans, au temps pascal. Quant aux Ordinaires, ils devront, tous les cinq ans, rendre compte au Saint-Siége, en même temps que des autres affaires de leur diocèse, de l'exécution de ce Décret.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Rome, du Palais de la S. Congrégation des Sacrements, le 8 Août 1910.

D. Card. FERRATA, *Préfet.*
Ph. GIUSTINI, *Secrétaire.*

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'âge de la Première Communion. — Le Décret du 8 Août sur la Première Communion est un retour heureux à la discipline antique. Il sera bienfaisant.

C'est un principe qu'il faut communier dès que l'on est en mesure de pouvoir profiter de la communion, et que l'on doit se mettre dès ce moment dans les conditions d'esprit et de cœur voulues pour bien communier.

L'application du principe présentera des difficultés qu'il faut prévoir.

Pour les mieux connaître et pour trouver les moyens pratiques d'y parer, Nous demandons à Nos prêtres de traiter ce sujet spécial à la conférence d'Octobre, à la place du sujet de liturgie, et de nous faire parvenir le procès-verbal détaillé de leurs observations *avant le 1er Novembre.*

Ils attendront, pour lire le texte du Décret en chaire, la Lettre explicative que Nous leur adresserons en temps opportun.

Quimper, 12 Septembre 1910.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Examens et retraites. — L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Juillet 1899, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, est fixé au *mardi 20 Septembre,* et commencera à 8 heures du matin, au Grand Séminaire (Carmel de Brest).

Le même jour et à la même heure, également au Grand Séminaire, aura lieu l'examen des jeunes prêtres, professeurs ou surveillants, qui n'ont pas subi cet examen à Quimper.

Le soir, à 6 heures, s'ouvrira la retraite à laquelle sont convoqués tous les prêtres employés dans les collèges ecclésiastiques et séminaires du diocèse, et qui sera prêchée par M. Coriton, chanoine honoraire, vice-official de Paris.

Le dimanche 25 Septembre, s'ouvrira au Grand Séminaire, à 6 heures du soir, une retraite pour les séminaristes qui

vont être appelés à faire deux années de service militaire. Cette retraite sera prêchée par M. le chanoine Le Coz, curé de Pleyben.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 14 Septembre, ont été nommés :

Recteur de Notre-Dame de l'Assomption à Quimperlé, en remplacement de M. Malgorn, qui entre dans un ordre religieux, M. Tanguy, recteur de Santec ;

Vicaire à Huelgoat, en remplacement de M. Kervarec, démissionnaire pour cause de santé, M. Cozic, vicaire de Gouesnac'h ;

Vicaire de Gouesnac'h, M. Berthou, jeune prêtre, de Tréglonou.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France — Les œuvres catholiques.**
II. — **Retraite ecclésiastique (pour les professeurs),** du 20 au 24 Septembre.
III. — **Missions.** — PLOUGOURVEST, *du 11 Septembre au 2 Octobre.* Président, la 2e et la 3e semaine, M. L'Hévéder, missionnaire, en résidence à Quimper ;
PLOUÉNAN, *du 25 Septembre au 8 Octobre.* Président, la 1re semaine, M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;
LE TRÉVOUX, *du 26 Septembre au 15 Octobre.*
IV. — **Retraites de conscrits** :
QUIMPERLÉ, *du 19 au 23 Septembre ;*
MORLAIX *(La Salette), du 20 au 24 ;*
QUIMPER et LESNEVEN, 2e retraite, *du 20 au 24 ;*
BREST *(Collège Saint-Louis),* **retraite française** *du 17 au 21.*
Retraite bretonne pour les hommes. — LESNEVEN, *du 2 au 8 Octobre.*

Du 20 au 24 Septembre, Mgr l'Evêque sera à Brest pour la retraite des professeurs. Il passera la journée du 25 au Calvaire de Landerneau.

Ensuite Sa Grandeur prendra quelque repos, et sera absente pendant trois semaines.

Soumission des Sillonnistes *(suite).* — Les groupes du « Sillon » de Quimper, de Concarneau, de Lannilis, de Châteaulin, de Plabennec et du Relecq-Kerhuon ont fait parvenir à Mgr l'Evêque l'assurance de leur soumission et de leur obéissance filiale aux décisions du Souverain Pontife.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GUIMAEC. — **Prêtre poursuivi.** — Nous avons annoncé (n° du 12 Août) comment M. l'abbé Madec, vicaire-instituteur à Guimaëc, poursuivi devant le Tribunal de Morlaix pour » ouverture illégale de cours d'adultes », avait été acquitté purement et simplement.

Appel de ce jugement a été fait par ordre du Procureur général, et M. Madec est cité à comparaître devant la Chambre des appels correctionnels de la Cour de Rennes, le 24 Octobre prochain. Il sera encore défendu par Me Le Hire, avocat du barreau de Morlaix, avec le même succès, nous l'espérons, qu'en première instance.

SAINT-POL DE LÉON

I. — Fêtes de la Translation des Reliques. — La fête patronale de Saint-Pol, qui s'est célébrée le dimanche 4 Septembre, a été une splendide manifestation de foi. Précédée d'un triduum de prières, pendant lequel de nombreux fidèles se sont approchés des sacrements, la solennité a été digne en tout point des traditions de piété de notre population.

A 4 heures de l'après-midi, samedi 3 Septembre, ont eu lieu les premières vêpres. Un peu plus tard, les cloches annonçaient à la ville l'arrivée de Monseigneur l'Evêque. Sa Grandeur était accompagnée de M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché.

A 8 heures du soir, Monseigneur préside la procession aux flambeaux, qui se déroule dans les rues illuminées et pavoisées de Kastel-Paol. Avant de regagner la Basilique, les fidèles se massent sur la grande place et, à plein cœur, chantent le *Credo*. La procession rentre. M. l'abbé Penndu, curé-doyen de Plouigneau, monte en chaire ; dans une brève allocution, toute vibrante d'enthousiasme, il expose le sens de la manifestation qui vient d'avoir lieu, acclame la divine Royauté de Jésus-Christ et rend gloire à notre grand apôtre breton... La bénédiction du Saint-Sacrement termine la cérémonie...

Le dimanche matin, la journée s'annonce radieuse ; une foule recueillie se presse dans la cathédrale pour assister aux messes matinales et s'approcher de la Sainte Table.

A 10 heures, la grand'messe. L'église est comble. Aux premiers rangs de l'assistance, nous remarquons M. le comte Alain de Guébriant, maire, et M. le comte de Mun, député. Au chœur, toutes les stalles sont occupées par les membres du clergé. Le célébrant est M. Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec. Monseigneur est au trône, assisté de M. le chanoine Treussier, curé de Saint-Pol, et de M. le chanoine Pilven. Le prône achevé, M. le Curé de Plouigneau prononce le panégyrique breton de saint Pol. Résumant la biographie du saint Patron, il s'appuie sur les exemples de vertu donnés à nos pères par le premier apôtre du Léon, et exhorte les fidèles à persévérer dans la foi et les habitudes chrétiennes, qui sont l'honneur du pays, et sa force. A l'heure présente, plus que

jamais, il importe que la foi bretonne soit ferme et éclairée, et que devant l'envahissement de l'impiété et de l'immoralité, le peuple chrétien puise les énergies surnaturelles dans l'adorable Sacrement de nos autels...

†

M. le Curé reçoit à sa table, à l'issue de la grand'messe, Mgr l'Evêque, M. de Guébriant, M. de Mun, et les nombreux ecclésiastiques venus à la fête patronale. Réunion toute de franche cordialité, où les vieux amis se retrouvent avec bonheur, et... se le disent avec entrain, jusqu'au moment des toasts. Notre sympathique maire, M. le comte Alain de Guébriant, se lève le premier. Avec le rare bonheur d'expression et la délicatesse exquise dont il possède le secret, M. de Guébriant affirme les sentiments de sympathie qui l'animent à l'égard des œuvres catholiques et le dévouement qu'il professe pour l'Eglise. M. le comte de Mun prend ensuite la parole, et déclare s'associer de tout cœur aux sentiments exprimés par M. de Guébriant. Ce sont les mêmes pensées qui ont inspiré sa vie : il est heureux d'avoir une occasion de plus de les affirmer encore en présence de Monseigneur et de ses prêtres.

M. le Curé remercie nos deux représentants si estimés, si aimés. Leur place est bien auprès de l'Evêque, à pareil jour, eux dont les services rendus à la sainte Eglise ne se comptent plus. Ils seront toujours de nos fêtes : c'est toujours un honneur et un plaisir pour nous. Puis, s'adressant à Monseigneur, il dit qu'il est sûr d'être l'interprète des sentiments de ses paroissiens en adressant à Sa Grandeur le salut que chacun lui adresse tout bas : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Il remercie l'Evêque de l'honneur et de la joie qu'il nous apporte, et des bénédictions qui accompagnent sa visite. « Notre peuple, Monseigneur, aime à entendre la voix de son Evêque. A l'exemple de Notre-Seigneur, vous parcourez les villes et les campagnes de notre pays, et votre zèle, votre sollicitude pastorale vous fait trouver douces vos fatigues apostoliques. Avec l'intelligence des choses de Dieu dont tous vos actes portent la marque, vous savez quel bien fait au peuple fidèle le contact avec son Evêque. Ce peuple a besoin d'être éclairé, conseillé, rassuré : votre visite lui apporte tout cela, et il s'en trouve d'autant plus heureux qu'il sent dans votre direction la note juste, l'union avec le Pape... J'invite mes confrères à acclamer en notre Evêque le digne successeur de saint Pol Aurélien... »

Monseigneur remercie de toutes les paroles affectueuses qu'il vient d'entendre. Il aime Saint-Pol pour son esprit de foi, son dévouement inlassable à l'Eglise. Ce sont les traditions du bon pays du Léon, et, puisque le collège de Saint-Pol a contribué si puissamment à les maintenir dans la région, l'Evêque ne croit pouvoir mieux montrer l'affection qu'il éprouve pour les fidèles de cette partie de son diocèse qu'en assurant la continuation de l'œuvre. Il se dit heureux d'avoir vu son projet soutenu par la sympathie du clergé, et exprime l'espoir de voir prospérer la fondation nouvelle...

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

†

Les vêpres, à 3 heures. Puis la procession fait le parcours habituel, qui comprend une station à l'église de Saint-Pierre. Monseigneur, en ornements pontificaux, préside, bénissant la foule qui se presse sur le chemin du cortège. Beaucoup d'étrangers, que le spectacle impressionne visiblement ; leur maintien respectueux en est la preuve. La musique du Patronage de Lesneven alterne avec les chœurs liturgiques et les cantiques bretons : remercions les exécutants et félicitons-les d'avoir su nous donner une impression d'art, tout en restant dans la note grave et recueillie qui s'harmonise avec le caractère de la solennité.

Le parcours s'achève. Dans la cathédrale, envahie par la multitude, la procession entre avec peine. Beaucoup d'assistants doivent rester debout dans la grande nef, où l'on s'entasse littéralement pour écouter la parole de Monseigneur.

Nous ne pouvons songer à reproduire l'admirable allocution, qui a profondément impressionné le grand auditoire. Qu'il nous suffise de résumer pauvrement le discours de notre Evêque en disant que Monseigneur, après avoir exprimé la joie qu'il éprouve devant le beau spectacle dont il est témoin, exhorte son peuple à demeurer ferme dans la foi que saint Pol est venu prêcher sur cette terre du Léon, il y a quatorze siècles. Les traditions séculaires du pays, il faut les garder jalousement, car on les menace. Il faut conserver, avec la ténacité bretonne, les habitudes profondément chrétiennes qui ont donné à ce pays sa réputation antique de sainteté. Le mal s'infiltre jusque dans les populations les meilleures. Il s'attaque spécialement à l'enfance, et avec quelle ardeur devons-nous défendre contre ses envahissements l'âme de la jeune génération !... Ici, Monseigneur insiste avec une énergie émouvante sur la gravité du devoir qui incombe aux parents, de donner à leurs enfants des maîtres chrétiens. Puis, s'élevant contre l'invasion de l'esprit mondain dans le peuple fidèle, il nous rappelle que le christianisme doit pénétrer, animer, vivifier notre vie tout entière. On n'est pas seulement chrétien à l'église, mais partout. Et comme on n'est chrétien que lorsqu'on est uni à son Evêque et au Pape, nulle part l'action chrétienne n'est possible en dehors de l'union avec l'Evêque et avec le Pape...

Monseigneur, descendu de chaire, se rend au chœur pour donner la bénédiction du T. S. Sacrement. A la fin du Salut, a lieu la vénération des reliques et l'imposition de la cloche de Saint-Pol. Et ainsi la belle fête s'achève. *Sant Paol, pedit evidomp.*

XX.

II. — **Réunion des anciens élèves.** — Le lendemain, 5 Septembre, avait lieu la réunion des anciens élèves du collège, convoqués spécialement en vue d'établir les Statuts de l'Association, décidée on sait à la suite de quelles circonstances.

La cérémonie religieuse n'ayant pu avoir lieu à la chapelle du Creisker, par suite du refus de l'autorité académique, a été célébrée à la Cathédrale où la messe fut dite par M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis. Dans l'assistance, très nombreuse, on comptait environ 250 prêtres, dont 15 chanoines.

Après l'Evangile, Mgr l'Evêque, qui présidait, est monté en chaire et a prononcé une allocution qui a été au cœur de tous. Il comprend, dit-il, les sentiments qu'ils éprouvent à cette heure et s'y associe. Il connaît l'histoire glorieuse du collège de Léon, les services rendus au pays et au diocèse par tant d'hommes distingués, de chrétiens convaincus qui en sont sortis, par les prêtres si nombreux qui ont vu leur vocation se former et grandir aux pieds de Notre-Dame du Creisker.. Ce collège doit-il disparaître ? Non, il vivra, encore à l'ombre du « clocher à jour », dans un local nouveau dû à la générosité d'une noble famille qui reste la grande bienfaitrice de Saint-Pol et de la région. Dieu aidant, grâce aux efforts et aux sacrifices des « anciens » comme à la confiance des familles, l'Ecole Notre-Dame du Creisker continuera les traditions de foi et d'honneur du Collège de Léon...

La bénédiction du T. Saint-Sacrement donnée, on se réunit, dans l'ancien établissement des Ursulines, pour la lecture des Statuts de l'Association, dont M. le chanoine Quidelleur est acclamé président.

Il était midi 1/2, quand on se mit à table pour le banquet auquel prirent part 300 convives, vieux amis depuis longtemps dispersés et heureux de se revoir... Au dessert, MM. les chanoines Treussier, Roull et Quidelleur prirent la parole, évoquant les souvenirs du passé et exprimant leur confiance en l'avenir. Une voix éloquente venait de la dire : l'avenir est à Dieu.... et à ceux qui travaillent uniquement pour sa gloire...

N.-D. du Folgoet. — **Le Pardon.** — On ne va pas chez nous au pardon, pour y chercher de l'imprévu ; on ne part pas non plus, la plume en main, pour le compte-rendu, avec la prétention de donner de l'inédit ; de nos pardons, plus que de tout le reste, il est vrai que tout a été dit, tout a été vu ; l'année qui passe n'a amené que la répétition des précédentes, depuis des siècles.

Et c'est là justement, à nos yeux et à nos cœurs de Bretons fidèles, l'attrait profond de nos pardons, d'être les manifestations toujours les mêmes, dans des cadres qui changent à peine, d'une foi qui ne change pas.

La grande joie de nos pardons, c'est que nous venons redire, sur ce même coin de terre, au pied de la même Madone, les prières et les cantiques que nous savons avoir été dits là, par notre mère, par sa mère, par toute la série des aïeules, des aïeux, depuis si longtemps !

C'est la chaîne des ancêtres que nous renouons là ; nous nous rencontrons avec eux dans des gestes très précis de foi et d'amour, où, comme ils le firent, nous nous mettons aussi tout entiers ; l'âme bretonne y étanche, au bord des fontaines, sa double soif de Dieu, et des choses d'autrefois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est là, sans doute, ce qui fait de nos sanctuaires anciens des centres pour nous si attirants.

Si le charme de nos pardons est cette rencontre, en Dieu, avec ceux d'autrefois, aucun ne devait être plus aimé des Bretons que le Folgoët : l'évocation des pardons anciens est plus facile là, à la faveur d'abord de la précision plus grande des souvenirs, du charme plus captivant de la légende originelle : ce Fou du Bois, *Fol ar C'hoat*, que la mort avait cru réduire au silence, et qui, mort, fait redire sa prière aimée, en lettres d'or, à un lis germé et enraciné dans son cœur ! Quel symbole plus capable, dans son tour naïf et mystérieux, de captiver le pieux rêveur que nous portons tous en nous ?

Ce qui encore au Folgoët aide le pèlerin breton à retrouver le Passé, c'est l'immuabilité de son horizon ; la terre du Léon, entre toutes, est fidèle : elle n'est pas, comme la terre de Cornouailles, toutes en détails gracieux, mais changeants, où la main d'une génération met facilement son empreinte, effaçant les traces des anciennes ; le dessin des paysages léonais échappe, par la grandeur ample de ses lignes, aux retouches.

Et ce plateau du Folgoët qui, dans l'immense pêle-mêle volontiers vaporeux de ses landes, de ses bois, de ses cultures, efface tous les détails pour mieux accentuer au loin et au-dessus l'encadrement superbe des monts d'Arrée, et mieux dégager, à son centre, le relief et l'envol de la flèche, apparaît au pèlerin d'aujourd'hui tel qu'il apparut, il y a quatre siècles, à celui de la première heure.

Et les groupes qui viennent, la nuit tombante, par tous les sentiers, avant-courrières des foules qui encombreront demain les routes et la place, c'est encore le pardon d'autrefois avec son double aspect : l'aspect de prière discrète qui demande, pour la confidence des douleurs et le cœur à cœur intime, le recueillement de la nuit et la paix du sanctuaire ; et l'aspect de manifestation publique où la foi des foules proclame au grand jour, dans les cantiques et le déploiement des bannières, sa fière volonté de vivre.

Nous voyons trop peut-être dans nos pardons cet aspect bruyant et extérieur, et pas assez ce qu'ils ont de vraiment bien à eux, ce qui en est l'âme, l'âme pudique qui échappe à la profanatrice curiosité et sottise du touriste ; nos pardons, ce sont avant tout, ces pèlerins qui vont dans la nuit, priant et chantant.

C'est eux que nous peint si joliment le cantique cornouaillais :

A-hed an henchou ho gueler
Oc'h erruout a bell bras.
En eur bedi, daoust d'ho skuisder,
Daoubleget var ho fen-bas.

Ceux-là viennent ordinairement de loin : ils sont partis dès l'après-midi, voyagent dans le soir et arrivent à la tombée de la nuit, par petits groupes, à la chapelle ; ils sont à pied, souvent pieds-nus.

Je les voyais, tous les ans, enfant, passer devant ma porte ; les femmes, comme endeuillées, avaient un petit capuchon noir ; elles

avaient un accent étranger que nous trouvions plus doux que le nôtre, et plaintif ; elles entraient volontiers, en passant, s'asseoir et dire naïvement, souvent avec des larmes, le vœu qu'elles avaient fait à la Vierge ; à cause de ce vœu qu'elles allaient accomplir, à cause de leur capuche de deuil, de leur peine, une sorte de consécration s'attachait pour nous à la personne des pèlerins : nous leur portions une véritable vénération, et nous aimions leur retour, chaque année, après la moisson.

Le lendemain, nous les retrouvions quelquefois au pied de la statue, plus las encore, ayant veillé toute la nuit ; mais sur leurs faces exténuées, la ferveur de l'âme transparaissait plus ardente ; elles s'attardaient là, ne sachant s'arracher à la consolation de sentir leur détresse enveloppée et comme noyée dans l'immense pitié qu'elles étaient venues chercher près de la Vierge.....

Un Celte d'Outre-mer, du vieux Cornwal, catholique, n'en revenait pas de l'expression de pureté qu'il trouvait aux visages en prières des pèlerines du Folgoët : il n'avait jamais, nulle part, rien vu de semblable, ni de si beau.

C'est là, dans ces longues veillées nocturnes, si mortifiantes pour le corps, si réconfortantes à l'âme, que se remportent ces victoires de l'âme sur le corps, et que l'âme met sur la chair et les traits de la face, le sceau de sa victoire mystique qui fait de nous, aux yeux du monde, la race des saints. ***

LENNON. — **Retraite de Tertiaires.** — Le lundi 5 courant, s'ouvrait, à Lennon, une retraite pour les tertiaires de la paroisse. Fidèles au rendez-vous que leur avait donné leur dévoué directeur, tous les membres de la fraternité, au nombre de 43, se firent un devoir d'assister, malgré leurs multiples occupations, à tous les pieux exercices de la retraite, que suivirent également quelques tertiaires des paroisses voisines.

Le prédicateur, M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Marc, sut, d'ailleurs, et dès le début, charmer son auditoire et captiver son attention. En un breton clair, pur et imagé, il parla du « bon père saint François », des règles du Tiers-Ordre, de l'esprit avec lequel on doit les observer, et rappela, en outre, à celles qui l'écoutaient, quelques-unes de ces grandes vérités dont la lumière doit éclairer toute vie vraiment chrétienne.

Ces jours de recueillement et de prière s'écoulèrent trop vite ; aussi, lorsque le jeudi, après la messe de communion, suivie de quatre vêtures et de quatre prises d'habit, il fallut se séparer, toutes les retraitantes regrettèrent que la retraite ne durât pas d'avantage...

Quelques mois à peine se sont écoulés depuis la fondation de la fraternité de Lennon, et déjà beaucoup de femmes en font partie ; beaucoup d'autres suivront. Nous aimons à espérer que les hommes ne tarderont pas à suivre cet exemple, et que l'unique auditeur de cette première retraite aura bientôt de nombreux imitateurs.

Un témoin.

Archives diocésaines de Quimper et Léc

QUIMPER. — **Retraite des Tertiaires**, *du 4 au 10 Septembre.* — 28 paroisses ; 77 retraitantes : Plogonnec, 9 ; Ergué-Armel, 6 ; Fouesnant, 5 ; Trégunc, 5 ; Beuzec-Cap-Sizun, 4 ; Briec, 4 ; Melgven, 4 ; Pont-l'Abbé, 4 ; Pouldergat, 4 ; Quimper, 4 ; Plouhinec, 3 ; Scaër, 3 ; Plobannalec, 2 ; Plogastel-Saint-Germain, 2 ; Pont-Croix, 2 ; Poullan, 2 ; Plomeur, 2 ; Tourc'h, 2 ; Brest, 1 ; Coray, 1 ; Douarnenez, 1 ; Edern, 1 ; Peumerit, 1 ; Pleuven, 1 ; Pouldreuzic, 1 ; Ploaré, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Quéménéven, 1.

ERGUÉ-GABÉRIC. — L'abondance de matières nous oblige à remettre au prochain numéro le compte rendu du Pardon de N.-D. de Kerdévot.

CINQUANTENAIRE
du Transfert des Augustines du monastère de Carhaix à Pont-l'Abbé *(fin)*.

La cérémonie de la vêture commence : M. Le Meur donne le bras à son enfant, et la conduit à la porte de la Communauté. Qui dira ce qui peut se passer dans le cœur d'un père qui amène une telle victime à l'autel du sacrifice ? Avec beaucoup, nous détournons les yeux pour ne point pleurer. L'immolée volontaire sollicite son entrée, sa part de labeurs, d'humiliations et de croix. Elle est accueillie, ainsi que sa sœur de Plabennec, et toutes deux, les portes refermées sur elles, sont conduites au chœur, puis se retirent pour quitter leurs habits mondains, et revêtir la livrée de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance.

Pendant ce temps, à l'orgue, on chante l'*In exitu*, le *Laudate pueri* et le *Laudate Dominum omnes gentes*.

L'*In exitu !* C'est le chant qui soulage les cœurs angoissés, arme les natures combatives pour Dieu, et les fortifie par le parallèle entre les Dieux impuissants sans yeux, sans oreilles et sans bras, et le Seigneur des Seigneurs qui voit tout, entend tout, et peut tout. Chacun, dans ces instants troublants, visiblement, fait ces rapprochements, et laisse la confiance totale, absolue, l'envahir, le pénétrer et le réjouir.

Aussi les chants de l'allégresse reconnaissante éclatent : il faut être enfants selon le cœur de Dieu pour le suivre : devenons ces enfants-là et chantons avec nos frères, ces enfants privilégiés, l'hymne sacré, *Laudate pueri*.

Enfin, la joie des victimes doit être connue, partagée et célébrée par toutes les nations, et voilà pourquoi les chants ne s'arrêtent qu'après le *Laudate Dominum omnes gentes* : c'est justice ; les dons de Dieu, acceptés et décuplés par le travail et l'amour, feront l'admiration de toutes les générations.

La cérémonie se continue ; Monseigneur lit les oraisons du Rituel des Religieuses et leur remet le voile symbolique de la

chasteté, et le cierge qui rappelle la lumière du feu sacré, *ardens* et *lucens*.

Les Novices chantent trois fois, d'une voix pure et émue, cet admirable *Quem vidi, quem amavi, quem dilexi...* que l'on n'entend jamais sans tressaillir. C'est le nœud du mystère, l'explication de tout, la mise à nu de leur cœur : elles ont vu Jésus, elles ont aimé Jésus, elles ont choisi Jésus ! Tout est là ; ne cherchons point ailleurs la raison de leur sacrifice, de leur joie et de leur espérance, pas plus qu'il ne faut chercher ailleurs la cause de tout ce qui se fait de bien, de beau, de surhumain dans le monde. Quelle puissance et quelle attraction ! et comme il est bien Dieu, ce Jésus que l'on ne voit pas dans sa beauté surhumaine, que l'on n'entend pas dans les accents de sa voix suave, douce et forte, et qui cependant, depuis vingt siècles, séduit, surtout par ses traits défigurés par la Passion, enchaîne par ses appels à la Croix, et entraîne par son amour jusqu'au creuset du feu divin pour toujours !

Tous ces sentiments s'agitaient en nous, à la vue de ces Novices parées pour le sacrifice, et qui recevaient, et donnaient le baiser de paix à celles, qui devenaient leurs Mères et leurs Sœurs en Celui qui, seul, peut donner la paix, la paix que le monde ne peut connaître et ne connaîtra jamais : car, la paix est faite d'abnégation, de concessions réciproques, de sacrifices. Là où les hommes se réunissent — sans le Christ ou contre le Christ, ce qui est à peu près la même chose — il ne peut y avoir que jalousies, haines et malheur, et aucune voix sincère ne s'élèvera jamais pour chanter le *Quam bonum* et le *Quam jucundum*, et ces réunions sont dures, accablantes, humiliantes. Là, au contraire, où Jésus préside, jaillit spontanément le chant de la paix dans le rapprochement des cœurs, dans la fusion des intérêts, dans l'union des volontés : et ces réunions sont douces, reposantes et recherchées.

C'est fini. Monseigneur a imposé des noms nouveaux aux Novices : l'une — celle de chœur — s'appellera Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus (1), l'autre, la novice de Plabennec, se nommera Sœur Marthe : que de choses gracieuses, de leçons utiles, et de dévouements empressés rappelle ce nom béni !

Le dîner est servi dans la grande salle, autrefois du pensionnat, aujourd'hui de l'hôtellerie qui reçoit des Dames pensionnaires ou de passage. Elles doivent y être fort bien, et nous

(1) La Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, née à Lisieux (Calvados) en 1873, et décédée au Carmel de cette ville en 1897, est parvenue en bien peu d'années à une perfection et à une sainteté extraordinaires. On ne compte plus les grâces de choix et les miracles obtenus par son intercession. Mgr Amette, archevêque de Paris, ancien évêque de Bayeux, a établi un tribunal ecclésiastique chargé d'instruire l'introduction de sa cause. La vie de cet ange du Carmel montre bien que, pour plaire à Jésus il n'est point nécessaire de faire de grandes œuvres, mais qu'il suffit d'en faire de toutes petites avec un cœur de plus en plus enflammé d'amour pour Lui : c'est toujours la réponse au feu sacré : *Ignem veni...*

Archives diocésaines Quimper et Léon

comprenons qu'elles soient nombreuses, à en juger par le menu réussi que nous avons vu. Et nous dînons, en pensant qu'il y a juste aujourd'hui 50 ans que les Sœurs prenaient leur premier repas ensemble !

Il y avait là les prêtres présents à la cérémonie : nous en avons nommé plusieurs déjà ; mais, comment ne pas citer les noms de M. le chanoine Morvan, curé de la ville ; de M. le chanoine Fleury, curé de Landerneau ; de M. le chanoine Montfort, ancien et digne curé de Notre-Dame des Carmes de Brest, qui a su, à point, répéter *le grand exemple ;* de M. le chanoine Pilven, secrétaire-général ; de M. l'abbé Lhévéder, missionnaire infatigable à qui toute la petite Bretagne ne suffit pas, et qui débarque de la Grande qu'il a évangélisée ; de M. Léal, recteur de Plouvien... Sont là aussi, MM. les anciens Aumôniers de la Communauté ; des Recteurs et des vicaires voisins, amis les plus dévoués du couvent, enfin M. l'abbé Noël, aumônier actuel, qui a organisé cette fête très belle et très pieuse.

A la fin du repas, M. le chanoine Fléiter adresse à Monseigneur, au nom de la Communauté, des prêtres présents, et en son nom, des paroles de remerciement, bien éloquentes par leur émotion vraie et profonde. L'ancien professeur de rhétorique ne cherche des fleurs que dans son cœur, et il réussit à merveille. C'est là qu'elles sont le plus belles, et c'est là aussi que se gravent pour toujours les meilleurs souvenirs. Il nous en rappelle quelques uns ; plusieurs sont amusants, tous sont édifiants.

Monseigneur lui répond, avec ce doigté exquis et cette facilité que nous lui connaissons, par un mot aimable pour lui, pour les autres prêtres et les rares laïques présents. Il reproche à M. Glotin de ne point porter sa croix de chevalier de Saint-Grégoire, dix fois méritée ; et il termine par des paroles de consolation et d'espérances dans un avenir meilleur.

Il faut se hâter : on nous attend à la salle du Chapitre. Nous traversons les corridors enguirlandés, et nous risquons un œil discret au réfectoire, lui aussi paré et tout en fête. M. le chanoine Fléiter présente la Communauté à Monseigneur. Elle est à ce moment entourée de ses amis ; les prêtres sont là, mêlés aux enfants des premiers bienfaiteurs et à des personnes dont les noms rappellent de longues années d'attachement au couvent. Nous, nous voyons M^me^ Le Pontois, son gendre, M. Manière, notaire à Quimper, et ses deux fils, beaux jeunes gens qui ont de qui tenir ; M^me^ Glotin et son fils, — avoué à Lorient, l'homme de la science du droit et le défenseur habile de toutes les causes religieuses, — et son gendre M. Belbéoc'h, chrétien solide et dévoué comme ses frères ; M^me^ Mauduit mère, témoin des premiers jours, et amie fidèle aux heures pénibles ; M^elle^ Hélène Le Berre, de Quimper, qui se consume en œuvres difficiles et multiples ; rien ne l'arrête au service de Dieu...

En face de nous est une Religieuse, nièce de la fondatrice au

Pont-l'Abbé, et fille de M. Le Pontois, et pas loin, se trouvent deux Religieuses qui sont venues de Carhaix à Quimper (1). Elles semblent encore assez vigoureuses : dans les cloîtres, les santés luxuriantes sont rares, et pour cause ; mais on y vit longtemps, tout y est si sagement réglé et proportionné aux forces, et le temps n'y multiplie pas ses ravages. Au premier abord, on est surpris de trouver ce teint quasi uniforme de cire, qui rappelle involontairement ces grands cierges consumés sur nos autels, tant est évident ce rapprochement avec ces Sœurs consumées, elles aussi, pour Dieu. Mais, leur parle-t-on, les yeux s'éclairent, la parole vibre, on sent des cœurs bien bons, des esprits bien droits, des volontés bien fermes.

Oh ! les Religieuses ! — les Religieuses françaises surtout — sont une force qui n'a peur de rien, résiste à tout, et provoque l'admiration des plus mal disposés. Elles peuvent plier, rompre, jamais ! Leurs ennemis — les pires ennemis de Dieu — le savent bien ; les amis de Dieu — les vrais — ne l'ignorent pas non plus.

Toutes ces choses et d'autres plus intéressantes et plus personnelles à la Communauté sont dites en termes excellents par M. Fléiter d'abord, et par Monseigneur ensuite.

Sa Grandeur rappelle le bon et cordial souvenir qu'elle a gardé de M^me^ Le Pontois, mère, sa foi, sa charité, et aussi ses joies, quand elle revenait tout embaumée du monastère de Pont-l'Abbé, où elle allait voir ses trois filles religieuses.

Elle évoque, entre beaucoup d'autres, la mémoire de M. le chanoine le Vicomte de la Houssaye, grand et puissant orateur, bienfaiteur plus grand et plus large encore. Son cœur repose dans la chapelle. On dit le nom de MM. Mauduit, Le Gall, Derrien...

Que de choses intimes furent dites là ! Elles ne doivent point sortir du cloître et être jetées dans le public : chaque famille monacale a ses traditions, ses secrets et ses joies ; le monde n'y comprendrait rien. Il ne pourrait savourer, par exemple, comme il convient, les beaux vers composés et lus par une jeune Religieuse.

Arrêtons-nous ; l'heure du départ presse ; il faut se séparer avant même la bénédiction du Saint-Sacrement, que Monseigneur donnera, un peu plus tard. Et nous partons meilleurs, bénissant Dieu de tout ce que nous avons vu et entendu, plus riches de souvenirs et d'espérances, et plus prêts à tout pour la cause de Dieu et de ses Religieuses ! L. R.

---

(1) La Mère Sainte-Hyacinthe, longtemps supérieure, aimée et vénérée, et sa digne sœur, toutes deux de Quimper (MM^lles^ Martin) ; la plus jeune a célébré ses noces d'or il y a 3 ans ; l'autre prépare ses noces de diamant.

Archives diocésaines Quimper et Léc

GUINGAMP

Les Fêtes Mariales.

Notre Bretagne est coutumière des belles démonstrations de foi ; chacun de nos sanctuaires célèbres peut se glorifier de solennités marquant une date inoubliable ; mais elles sont rares, celles qui ont dépassé les trois journées mariales qui viennent de se dérouler à Guingamp, la ville de Notre-Dame de Bon-Secours, la ville à la basilique monumentale parée de trois tours géantes.

Il s'agissait de solenniser le cinquantenaire du couronnement de la statue miraculeuse de Notre-Dame ; de glorifier Charles de Blois, seigneur et comte de Guingamp, le saint guerrier élevé au rang des Bienheureux cinq siècles et demi après sa mort ; et à ces deux commémorations s'ajoutait un troisième objectif, la tenue d'un congrès d'études mariales, tradition inaugurée à Josselin en 1904, continuée à Rennes en 1908, et reprise maintenant dans le plus célèbre pèlerinage du diocèse de Saint-Brieuc.

Et pour cela étaient accourus, avec Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne, douze évêques, le R. P. Bernard, abbé de Thymadeuc, deux prélats, des centaines de prêtres, des milliers et des milliers de fidèles, pieux pèlerins, dévots serviteurs de Notre-Dame, des savants, des amis de l'art et de la liturgie.

†

Dès le premier jour, mardi 6, tout Guingamp était en fête, les drapeaux flottaient sur les clochers de la basilique, les maisons se pavoisaient, les illuminations se préparaient, c'était liesse générale. Certaines rues étaient féeriques avec leur décoration si légère, si élégante, si fraîche de couleur : perspective profonde d'une voûte aérienne formée de pennons bleus et blancs, tendus au dessus des têtes et flottant gaiement au souffle de la brise. C'est pour le cœur une douce émotion de voir cette spontanéité, cette unanimité des manifestations extérieures.

A partir du matin de ce jour, les pèlerins sont déjà nombreux ; le mercredi, l'affluence augmente, il en vient de partout, et notre diocèse de Quimper est représenté par de nombreux ecclésiastiques et des groupes de fidèles. Le jeudi, c'est un vrai envahissement, invasion pacifique, pieuse, dévote et joyeuse ; un même esprit remplit les âmes, un même sentiment anime tous les cœurs : Notre-Dame et Charles de Blois.

Chaque jour, il y aura une grand'messe célébrée pontificalement par un des prélats, puis un sermon. Le soir, à 8 heures, encore un sermon et un Salut solennel. L'après-midi est occupée par les séances du *Congrès marial*, où l'on étudie, suivant un programme habilement dressé depuis de longs mois, la *Corédemption* de la Sainte Vierge, c'est-à-dire la coopération de Marie à la rédemption du genre humain, cette coopération prédite et indiquée par les Prophètes, réalisée par l'Incarnation, la Nativité

à Bethléem, les soins donnés par la Sainte Vierge à Jésus-Enfant, et surtout par sa Compassion, la part douloureuse qu'elle a prise à la Passion et à la mort de son divin Fils. — Cette coopération, continuée après l'Ascension de Notre-Seigneur, par l'éducation des Apôtres et la formation de la primitive Eglise, et surtout par ses impétrations, par les grâces innombrables de conversions et de sanctification dont elle est la source. — La corédemption, étudiée aussi dans les écrits des Pères et Docteurs de l'Eglise, et dans la tradition.

En plus, étude du mystère de la *Visitation* ; circonstances de lieu, de temps, de personnages ; sanctification de saint Jean-Baptiste, *Magnificat*, dévotion à ce mystère.

Mais je m'oublie.

Il suffit de dire qu'il y a eu surabondace de travaux magnifiques, études théologiques, philosophiques, scripturaires, patristiques, historiques. Egalement, affluence débordante d'assistants, avides d'entendre ces rapports si variés. Et l'on est fier de constater cette science vaste et profonde du clergé breton, mise au service de la gloire de notre Mère du Ciel.

† †

Le mercredi, c'est la journée de Charles de Blois. Après sa mort à la bataille du Val-d'Auray (29 Septembre 1364), son corps fut transporté à Guingamp, et inhumé au couvent des Cordeliers.

La dévotion qui s'attachait à lui, déjà de son vivant, ne fit qu'accroître à son tombeau, et de nombreux miracles vinrent attester sa sainteté. Pendant les troubles de la Ligue, Guingamp fut bien bouleversé, les Cordeliers molestés, et en 1591 ils quittèrent leur couvent pour se réfugier à Grâces, à une lieue de cette place de guerre, emportant comme un trésor les reliques du Bienheureux ; et c'est dans cette belle église, datant de 1505-1508, qu'elles reposent et sont vénérées depuis cette époque.

Ce jour, mercredi, on devait transférer, en une procession solennelle, ces restes précieux à la basilique dans laquelle le Duc avait si souvent prié et qu'il avait enrichie de ses largesses.

Dès 8 heures du matin, un cortège immense se forma pour aller à leur rencontre. On les prit à la chapelle de Saint-Jean-Kergrist, à mi-distance entre Grâces, et ce fut un spectacle étrange et d'une beauté saisissante, de voir les reliques vénérées de ce prince guerrier, portées sur les épaules de deux hommes d'armes, casqués et cuirassés, abritées sous un haut dais moucheté d'hermines, escorté par quarante chevaliers, en costume du XIVe siècle, revêtus de l'armure de fer, montés sur de robustes chevaux de combat, recouverts de housses armoriées, avec accompagnement de hérauts sonnant de la trompette, massiers, écuyers, jeunes pages et « damoiselles », donnant la pleine illusion d'un convoi du Moyen-Age ; puis la foule immense rendant les honneurs aux saintes reliques, les prêtres et dignitaires ecclésiastiques chantant des hymnes en leur honneur, les prélats portant mître et crosse.

Ah ! certes, c'était un triomphe...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'était un triomphe que l'entrée dans la bonne ville de Guingamp, la marche glorieuse à travers les rues en fête ; mais le plus beau, le plus grand triomphe, j'oserai le dire, ce fut le discours, l'allocution de notre grand Evêque de Quimper, reprenant l'histoire de ce héros, de ce saint, de ce martyr, de ce père du peuple, sur des données nouvelles, des aperçus inexplorés.

Ah ! je jouissais dans ma fierté en entendant jaillir des lèvres de mon évêque ces flots d'éloquence, de science, d'interprétation si noble de la philosophie de l'histoire ; j'étais heureux de voir cette immense multitude tassée dans ce vaisseau si vaste, les yeux fixés sur l'orateur, buvant sa parole abondante et harmonieuse, s'imprégnant de ses pensées et, pendant près d'une heure, trouvée trop courte, ne faisant avec lui qu'un cœur et qu'une âme (1).

✝ ✝

Et puis le lendemain, après une nuit à laquelle les mille feux de l'admirable illumination générale donnèrent une splendeur sans pareille, le lendemain ce fut encore une journée plus triomphale. C'était la journée du Cinquantenaire, la journée de Notre-Dame. Dix, douze, quatorze paroisses du voisinage arrivent en procession. Ces cortéges se forment avec ordre et se mettent en marche, parcourant les principales rues de la cité, émerveillant les spectateurs par la beauté de leurs croix, de leurs bannières, leurs enseignes, leurs oriflammes, par la piété de leurs chants et de leurs prières, formant un déploiement de près de deux kilomètres ; si bien que, au moment où le cortège des évêques sortait de la basilique, déjà la tête de ce fleuve mouvant s'avançait jusqu'à l'angle de la place du Centre, près de la Pompe, et fut obligé de s'arrêter un instant pour ne pas se confondre avec la foule suivant les prélats, et pouvoir se diriger ensuite librement jusqu'au Vally.

Et dans cette marche lente et majestueuse, les vaillants évêques distribuaient avec largesse leurs bénédictions au peuple faisant la haie le long du parcours et témoignant de tant de respect, de piété et de calme enthousiasme.

Au Vally, le coup d'œil change. C'est une place immense entourée d'arbres, et toute cette place est couverte d'une foule innombrable. Les supputations varient : les uns disent trente mille, les autres, avec plus de raison semble-t-il, vont jusqu'à quarante mille. Dans cette mer humaine, les Evêques peuvent avancer par un étroit passage et vont prendre place sur une estrade grandiose où est dressé l'autel, surmonté d'un élégant retable gothique et couronné de riches tentures et d'oriflammes.

Du haut de cette plate-forme, le spectacle est saisissant. C'est un vaste champ de têtes découvertes et de blanches coiffes bretonnes, et de tout cela, émergent par groupes, les croix, les

(1) La *Semaine religieuse* donnera, dans un prochain numéro, le texte complet du discours de Monseigneur. N. R.

bannières, les enseignes de toutes formes et de toutes couleurs.

C'est Mgr Guérard, évêque de Coutances, enfant de Guingamp, qui célèbre la messe pontificalement ; les chants grégoriens et palestriniens sont exécutés par l'habile et dévouée maîtrise de Saint-Michel, de Saint-Brieuc.

Après l'Evangile, Mgr Dubourg, l'archevêque breton-bretonnant, prend la parole dans la langue du pays. La plus grande partie de l'assistance le comprend, car dans toute la région guingampaise, l'idiome des ancêtres est resté en honneur ; et d'un coup, par la voix, le geste, l'expression, par l'émotion intérieure qui se trahit au dehors, il empoigne son auditoire, le saisit, le pénètre, ne fait qu'un avec lui et, comme dans un unisson parfait, chante avec lui les louanges, la gloire, la puissance de Notre-Dame et du Bienheureux Charles de Blois.

Puis le *Credo*, le grand *Credo* royal est entonné par la foule, et ce chant, semblable à la voix de la grande mer, nous fait penser au *Credo* de Lourdes. Admirable et grandiose solennité, sublime acte de foi de nos populations bretonnes !

Et le soir, c'est le couronnement des fêtes : grand discours, plein d'émotion et de noblesse, par Mgr Chapon, évêque de Nice, né, lui aussi, en terre armoricaine, dans notre ville de Saint-Brieuc ; il était heureux de payer ce tribut de louanges à notre glorieuse patronne de Guingamp.

Salut avec chants admirables, exécution de la cantate de Notre-Dame, brillante illumination comme la veille, — et c'est fini.

Mais les pélerins, les prêtres, les Evêques, gardent au fond du cœur un souvenir ému de cette fête qui, durant trois jours, a fait de Guingamp, un vestibule du Paradis. J.-M. A.

Pour nos soldats. — Les retraites de conscrits ont lieu en ce moment, et vont se continuer, la semaine prochaine. Puis viendra le départ de la classe et l'entrée à la caserne, que les parents chrétiens ne voient pas sans une inquiétude trop justifiée.

Pour soutenir les jeunes soldats, dans ce milieu plein de dangers, des œuvres ont été fondées et donnent les meilleurs résultats. Au premier rang se place l'**Association des pères de familles chrétiens** : établie à Versailles en 1895 et honorée d'un Bref du Saint-Père en 1899, elle est dirigée, avec autant de dévouement que d'autorité, par M. le général Bonnet.

Cette excellente Association adresse aux familles et au clergé la note qui suit. En nous demandant de l'insérer dans la *Semaine religieuse*, Mgr l'Evêque de Quimper « souhaite *que cet appel soit entendu dans toutes les paroisses du diocèse* » :

L'association des Pères de famille chrétiens » s'occupe, entre autres œuvres, de faire accueil, dans leurs diverses garnisons, aux soldats qui sont éloignés du foyer familial et n'ont ni parents ni amis, dans la ville où ils sont envoyés.

Dans chacune de ces villes, ou peu s'en faut, l'Association a un ou

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

plusieurs correspondants qui veulent bien convoquer chez eux les jeunes soldats, ou même aller les quérir à la caserne ; après conversation qui indique le milieu dans lequel le jeune homme a vécu, le correspondant lui fait connaître les ressources chrétiennes de la ville et le présente à l'Aumônier de la garnison, ainsi que dans les réunions où il trouvera des amis chrétiens, d'éducation analogue à la sienne ; il ne le quitte qu'après s'être assuré qu'une maison recommandable lui sera ouverte à ses heures de loisir, il l'invite, en outre, à venir le revoir et promet de s'intéresser à lui pendant tout son temps de service.

Dans les villes, malheureusement peu nombreuses, où l'Aumônier a une installation assez vaste pour recevoir chez lui les soldats et pour leur procurer les distractions nécessaires, le rôle du correspondant se simplifie. Même dans ce cas, il est loin d'être inutile, tant pour présenter au prêtre des soldats qui n'oseraient se présenter eux-mêmes, que pour les recueillir si l'Aumônier est déplacé ou obligé de renoncer à ses réceptions.

Cette « Œuvre d'accueil » n'atteindra tout le développement désirable que si elle a, partout, la coopération des familles des jeunes gens et CELLE DU CURÉ DE LEUR PAYS. Il importe donc que ceux-ci se rendent compte du danger de la vie de garnison et soient convaincus, comme nous, que le remède est dans l'accueil que feront à nos soldats leurs coreligionnaires...

Dans ces conditions, l'Association des Pères de famille chrétiens croit devoir prier respectueusement et avec instance NN. SS. les Evêques de vouloir bien inviter leur clergé et en particulier les curés de campagne, dont les paroissiens sont plus timides que ceux des villes, *à ne laisser partir aucun jeune chrétien pour le régiment sans le recommander*. Nous serions heureux que la voie employée fût l'insertion de la présente Notice dans la *Semaine religieuse* du diocèse.

Les noms, avec indication des numéros de régiment et de compagnie, doivent être adressés au **général Bonnet, président de l'Association, 8, rue Debasseux, à Versailles** ; ces renseignements seront immédiatement transmis au correspondant local, qui fera le nécessaire.

Nous aurons à revenir sur cette question, en parlant d'une manière spéciale des prêtres chargés de l'*Œuvre militaire* dans les différentes villes de garnison.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Un grave document.** — Le Souverain Pontife a fait publier un *Motu proprio* daté du 1er Septembre, établissant des lois précises contre le Modernisme. Ce document — qui commence par les mots *Sacrorum antistitum* — comprend 28 pages.

« Aucun évêque n'ignore, dit le Pape, que la race très perverse des modernistes démasqués par l'Encyclique *Pascendi* n'a pas abandonné le dessein de troubler la paix de l'Eglise... Cette peste sévit dans le champ du Seigneur, où une excellente moisson pourrait être attendue... »

Le Pape renouvelle d'abord les prescriptions de l'Encyclique *Pascendi*, puis ajoute des règles spéciales pour les élèves des Séminaires, les novices religieux, les professeurs que les évêques

devront suivre pour être sûrs de leur enseignement. Il oblige certaines catégories de prêtres au serment de Pie IV auquel Pie X ajoute des formules précises contre le modernisme, etc.

Nous aurons sans doute occasion de revenir sur ce grave document.

— **Nouvelle démentie.** — A la suite de la *Giornale d'Italia*, plusieurs journaux ont annoncé la publication prochaine d'un décret de la Congrégation des Sacrements supprimant l'obligation absolue du jeûne eucharistique pour les prêtres devant dire une messe tardive. Cette nouvelle est l'œuvre d'un mauvais plaisant. Informations prises, la Congrégation des Sacrements ni aucune autre n'a jamais pensé à un décret de ce genre.

AMÉRIQUE. — **Le Congrès eucharistique de Montréal.** — Faute d'espace, nous ne pouvons dire qu'un mot, donner une faible idée des fêtes splendides qui viennent d'être célébrées au Canada, sous la présidence du cardinal Vanutelli, légat du Souverain Pontife.

Samedi, 10 Septembre, sous un soleil radieux, a pu être célébrée la messe pontificale, en plein air. 200.000 personnes y ont assisté dans le plus grand recueillement.

Les sections d'études ont tenu leurs dernières séances.

40.000 jeunes gens ont acclamé les présidents de la Jeunesse catholique française et de la Jeunesse catholique canadienne.

A l'Arena, où a eu lieu une séance générale, des ovations enthousiastes ont été faites au légat et à l'archevêque de Montréal.

La procession de dimanche, à Montréal, a été un triomphe incomparable. Le cortège, composé de 150 évêques, 125 abbés mitrés, 800 prêtres en habits sacerdotaux, et d'une multitude de laïques, s'est déroulé à travers la ville, passant sous treize arcs de triomphe, au milieu d'un concours de 500.000 personnes.

Dans les rues, des guirlandes, des drapeaux aux couleurs pontificales, anglaises et françaises formaient un splendide pavoisement.

La procession, qui a duré sept heures, s'est terminée par la bénédiction solennelle donnée par le cardinal légat à la foule innombrable.

Mgr Bruchesi, d'une voix vibrante, a couronné ce triomphe sans précédent par les acclamations eucharistiques reprises par la foule.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 5 Septembre 1910.

I. L'âge d'admission à la première communion. Décret de la S. C. des Sacrements. — II Jacques Balmes. Lucien ROURE. — III. Les trois âges, d'après

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Clément d'Alexandrie. L'âge critique. Pierre LHANDE. — IV. Nos ancêtres gaulois. A propos d'un ouvrage récent. Louis LAURAND. — V. En Amérique latine. Quelques précisions. Joseph BURNICHON. — VI. Un essai de tribunal populaire (1794). Pierre BLIARD. — VII. Bulletin de philosophie morale. Jules GRIVET. — VIII. Chronique du monument religieux. Yves DE LA BRIÈRE. — IX. Revue des livres.

REVUE FINANCIÈRE. — La Bourse a vigoureusement accentué les meilleures dispositions qu'elle avait manifestées la semaine précédente.

La Rente Française a encore gagné un peu de terrain à 97,80. Les Fonds Russes ont vivement progressé. L'Extérieure s'est relevée à 97,70, la grève générale ayant cessé à Bilbao et les mouvements grévistes tentés d'autres villes ayant échoué.

Progrès du Turc à 95,30 et du Serbe à 86,85.

Les Sociétés de crédit ont continué à être l'objet de bonnes demandes. Le Crédit Lyonnais est monté à 1 466, le Comptoir d Escompte manifeste de bonnes dispositions à 836 et la Société Générale à 735.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont soutenues. On trouve le Nord à 1 680, le Lyon à 1.290, l'Orléans à 1.384, l'Est à 908, le Midi à 1.132 et l'Ouest à 950.

Les obligations XXX 6 0/0 de la Mexican Union Railway s'inscrivent à 460. On sait que de Torres à Tonichi, les deux points extrêmes de cette ligne, la longueur totale du rail atteindra 145 kilomètres, non compris les embranchements ; on sait également qu'une première section de 35 kilomètres est en exploitation et qu'une seconde section de 30 kilomètres est en voie de construction. Or, d'après les indices fournis par les résultats de la première section, on est fondé à prévoir une exploitation très rémunératrice pour cette ligne.

Le Suez est remonté à 5.465. Les Omnibus ont encore gagné du terrain à 356.

La tendance reste à la hausse dans le compartiment des valeurs métallurgiques.

Le Rio Tinto est indécis à 1.716 et le Boléo à 766.

L'action Minas Pedrazzini fait preuve de fermeté à 130 fr. 50. Cette société a distribué jusqu'ici 15 0/0 de dividende par exercice et 16 0/0 pour le dernier exercice. La direction technique a fait exécuter d'importants travaux de développement et d'installation qui ont été payés en grande partie sur les bénéfices d'exploitation.

Bonne tendance de la De Beers à 443 et de la New Jagersfontein à 219. Les mines d'or se sont alourdies.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES
chez l'Homme et chez la Femme.

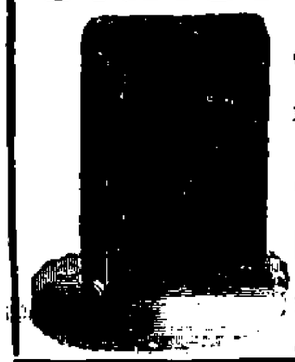
MALADIES DE MATRICE
HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac et des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

QUIMPER	Mercredi 21 Septembre.	Hôtel du Parc.
CHATEAULIN ...	Jeudi 22 Septembre	Hôtel Grand Maison.
DOUARNENEZ...	Vendredi 23 Septembre.	Hôtel de France.
AUDIERNE	Dimanche 25 Septembre.	Hôtel du Commerce (jusqu'à midi).
QUIMPERLÉ	Jeudi 29 Septembre	Hôtel du Lion d'Or.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

CHAUFFAGES MODERNES

Par la VAPEUR A BASSE PRESSION, l'EAU CHAUDE, l'AIR CHAUD
Grande facilité d'installation dans les locaux où rien n'a été prévu pour le chauffage.
HYDROCALORIFÈRE EN CAVE *supprimant les Radiateurs dans les pièces et utilisant les travaux existants des anciens calorifères à air chaud.*
CALORIFÈRES GURNEY p^r le chauffage par l'air chaud.
HYDROTHÉRAPIE — BAINS — DOUCHES, ETC.
DAVÈNE, ROBIN & C^ie, Ing^rs-Const^rs
33, Rue des Tournelles, PARIS.
NOTA. — *Nos monteurs voyageant dans toute la France, il n'est généralement pas compté de frais de voyage si la commande est faite un ou deux mois à l'avance (Catal.franco).*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M. FANYAU**, Pharmacien à **Lille** (Nord).

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Quel embarras!

pour les vrais Cordon-Bleu
si venait à manquer. . . .
L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 23 Septembre 1910. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre de Notre Saint Père le Pape Pie X aux Archevêques et Evêques de France au sujet du « Sillon » (fin).

II.— Communications de l'Evêché : Mois du Rosaire ; Quête ; Nomination.

III PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Discours prononcé par Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, devant les reliques du B. Charles de Blois en la basilique de N.-D. de Bon-Secours, à Guingamp ; Plomelin ; Ergué-Gabéric ; Tréboul ; Brest ; Retraites de conscrits (à suivre) ; Les droits des pères de famille à l'école.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Septembre. — 19e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi double, Vert.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, Martyrs. Simple. — Ou office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 27. — S. Cosme et S. Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 29. — S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2e classe. Blanc.

Vendredi, 30. — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 1er Octobre. — S. Remi, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 2. — 20e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU S. ROSAIRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lannilis . . . . . du 23 au 30 Septembre.
Lanrivoaré. . . . . du 1er au 2 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Aux Archevêques et Évêques de France

Au sujet du « SILLON » (1).

(Fin.)

Ceci dit, que faut-il penser de la promiscuité où se trouveront engagés les jeunes catholiques avec des hétérodoxes et des incroyants de toute sorte dans une œuvre de cette nature ? N'est-elle pas mille fois plus dangereuse pour eux qu'une association neutre ? Que faut-il penser de cet appel à tous les hétérodoxes et à tous les incroyants à prouver l'excellence de leurs convictions sur le terrain social, dans une espèce de concours apologétique, comme si ce concours ne durait pas depuis dix-neuf siècles, dans des conditions moins dangereuses pour la foi des fidèles et tout en l'honneur de l'Eglise catholique ! Que faut-il penser de ce respect de toutes les erreurs et de l'invitation étrange, faite par un catholique à tous les dissidents, de fortifier leurs convictions par l'étude et d'en faire des sources toujours plus abondantes de forces nouvelles ? Que faut-il penser d'une association où toutes les religions et même la libre pensée peuvent se manifester hautement à leur aise ? Car les sillonnistes qui, dans les conférences publiques et ailleurs, proclament fièrement leur foi individuelle, n'entendent certainement pas fermer la bouche aux autres et empêcher le protestant d'affirmer son protestantisme et le sceptique son scepticisme. Que penser, enfin, d'un catholique qui, en entrant dans son cercle d'études, laisse son catholicisme à la porte, pour ne pas effrayer ses camarades, qui, « rêvant d'une action sociale désintéressée, répugnent de la faire servir au triomphe d'intérêts, de coteries ou même de convictions quelles qu'elles soient » ? Telle est la profession de foi du nouveau Comité démocratique d'action sociale, qui a hérité de la plus grande tâche de l'ancienne organisation, et qui, dit-il, « brisant l'équivoque entretenue autour du *plus grand Sillon*, tant dans les milieux réactionnaires que dans les milieux anticléricaux », est ouvert à tous les hommes « respectueux des forces morales et religieuses et convaincus qu'aucune émancipation sociale véritable n'est possible sans le ferment d'un *généreux idéalisme* ».

Oui, hélas ! l'équivoque est brisée ; l'action sociale du *Sillon* n'est plus catholique ; le sillonniste, comme tel, ne travaille pas

(1) Voir la *Semaine religieuse* du 2 et du 9 Septembre.

pour une coterie, et « l'Eglise, il le dit, ne saurait à aucun titre être bénéficiaire des sympathies que son action pourra susciter ». Etrange insinuation, vraiment ! On craint que l'Eglise ne profite de l'action sociale du *Sillon* dans un but égoïste et intéressé, comme si tout ce qui profite à l'Eglise ne profitait pas à l'humanité ! Etrange renversement des idées : c'est l'Eglise qui serait la bénéficiaire de l'action sociale, comme si les plus grands économistes n'avaient pas reconnu et démontré que c'est l'action sociale, qui, pour être sérieuse et féconde, doit bénéficier de l'Eglise. Mais, plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par dessus l'Eglise catholique, « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un *généreux idéalisme* et des forces morales prises « où ils peuvent ». Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme, quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux apôtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-ils produire ? Qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration ? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs de masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le *Sillon* convoie le socialisme, l'œil fixé sur une chimère.

Nous craignons qu'il n'y ait encore pire. Le résultat de cette promiscuité en travail, le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite ne peut être qu'une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive ; une religion (car le sillonnisme, les chefs l'ont dit, est une religion) plus universelle que l'Eglise catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans « le règne de Dieu ». — « On ne travaille pas pour l'Eglise, on travaille pour l'humanité. »

« Sillon » et catholicisme.

Et maintenant, pénétrés de la plus vive tristesse, Nous Nous demandons, Vénérables Frères, ce qu'est devenu le catholicisme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du *Sillon*. Hélas ! lui qui donnait autrefois de si belles espérances, ce fleuve limpide et impétueux a été capté dans sa marche par les ennemis modernes de l'Eglise et ne forme plus dorénavant qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force, et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent.

Nous ne connaissons que trop les sombres officines où l'on élabore ces doctrines délétères, qui ne devraient pas séduire des esprits clairvoyants. Les chefs du *Sillon* n'ont pu s'en défendre ; l'exaltation de leurs sentiments, l'aveugle bonté de leur cœur, leur mysticisme philosophique mêlé d'une part d'illuminisme, les ont entraînés vers un nouvel Evangile dans lequel ils ont cru voir le véritable Evangile du Sauveur, au point qu'ils osent traiter Notre-Seigneur Jésus-Christ avec une familiarité souverainement irrespectueuse, et que, leur idéal étant apparenté à celui de la Révolution, ils ne craignent pas de faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires qui n'ont pas l'excuse d'avoir échappé à quelque improvisation tumultueuse.

Nous voulons attirer votre attention, Vénérables Frères, sur cette déformation de l'Evangile et du caractère sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et Homme, pratiquée dans le *Sillon* et ailleurs. Dès que l'on aborde la question sociale, il est de mode, dans certains milieux, d'écarter d'abord la divinité de Jésus-Christ, et puis de ne parler que de sa souveraine mansuétude, de sa compassion pour toutes les misères humaines, de ses pressantes exhortations à l'amour du prochain et à la fraternité. Certes, Jésus nous a aimés d'un amour immense, infini, et il est venu sur terre souffrir et mourir pour que, réunis autour de lui, dans la justice et l'amour, animés des mêmes sentiments de charité mutuelle, tous les hommes vivent dans la paix et le bonheur. Mais à la réalisation de ce bonheur temporel et éternel il a mis, avec une souveraine autorité, la condition que l'on fasse partie de son troupeau, que l'on accepte sa doctrine, que l'on pratique la vertu et qu'on se laisse enseigner et guider par Pierre et ses successeurs. Puis si Jésus a été bon pour les égarés et les pécheurs, il n'a pas respecté leurs convictions erronées, quelque sincères qu'elles parussent ; il les a tous aimés pour les instruire, les convertir et les sauver. S'il a appelé à lui, pour les soulager, ceux qui peinent et qui souffrent, ce n'a pas été pour leur prêcher la jalousie d'une égalité chimérique. S'il a relevé les humbles, ce n'a pas été pour leur inspirer le sentiment d'une dignité indépendante et rebelle à l'obéissance. Si son cœur débordait de mansuétude

pour les âmes de bonne volonté, il a su également s'armer d'une sainte indignation contre les profanateurs de la maison de Dieu, contre les misérables qui scandalisent les petits, contre les autorités qui accablent le peuple sous le poids de lourds fardeaux sans y mettre le doigt pour les soulever. Il a été aussi fort que doux ; il a grondé, menacé, châtié, sachant et nous enseignant que souvent la crainte est le commencement de la sagesse, et qu'il convient parfois de couper un membre pour sauver le corps. Enfin, il n'a pas annoncé pour la société future le règne d'une félicité idéale, d'où la souffrance serait bannie ; mais par ses leçons et par ses exemples il a tracé le chemin du bonheur possible sur terre et du bonheur parfait au ciel : la voie royale de la croix. Ce sont là des enseignements qu'on aurait tort d'appliquer seulement à la vie individuelle en vue du salut éternel ; ce sont des enseignements éminemment sociaux, et ils nous montrent en Notre-Seigneur Jésus-Christ autre chose qu'un humanitarisme sans consistance et sans autorité.

Le clergé et l'action sociale.

Pour vous, Vénérables Frères, continuez activement l'œuvre du Sauveur des hommes par l'imitation de sa douceur et de sa force. Inclinez-vous vers toutes les misères, qu'aucune douleur n'échappe à votre sollicitude pastorale, qu'aucune plainte ne vous trouve indifférents. Mais aussi, prêchez hardiment leurs devoirs aux grands et aux petits ; il vous appartient de former la conscience du peuple et des pouvoirs publics. La question sociale sera bien près d'être résolue, lorsque les uns et les autres, moins exigeants sur leurs droits mutuels, rempliront plus exactement leurs devoirs.

De plus, comme dans le conflit des intérêts, et surtout dans la lutte avec des forces malhonnêtes, la vertu d'un homme, sa sainteté même ne suffit pas toujours à lui assurer le pain quotidien, et que les rouages sociaux devraient être organisés de telle façon que par leur jeu naturel ils paralysent les efforts des méchants et rendent abordables à toute bonne volonté sa part légitime de félicité temporelle, Nous désirons vivement que vous preniez une part active à l'organisation de la société dans ce but. Et à cette fin, pendant que vos prêtres se livreront avec ardeur au travail de la sanctification des âmes, de la défense de l'Eglise, et aux œuvres de charité proprement dites, vous en choisirez quelques-uns, actifs et d'esprit pondéré, munis des grades de docteur en philosophie, et en théologie, et possédant parfaitement l'histoire de la civilisation antique et moderne, et vous les appliquerez aux études moins élevées et plus pratiques de la science sociale, pour les mettre, en temps opportun, à la tête de vos œuvres d'action catholique. Toutefois, que ces prêtres ne se laissent pas égarer, dans le dédale des opinions contemporaines, par le mirage d'une fausse démo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cratie ; qu'ils n'empruntent pas à la rhétorique des pires ennemis de l'Eglise et du peuple un langage emphatique plein de promesses aussi sonores qu'irréalisables. Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier ; que, de tout temps, l'Eglise et l'Etat, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes ; que l'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine ; car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionnalistes.

Mesures pratiques.

Cette œuvre éminemment digne de votre zèle pastoral, Nous désirons que, loin d'y faire obstacle, la jeunesse du *Sillon*, dégagée de ses erreurs, y apporte dans l'ordre et la soumission convenables un concours loyal et efficace.

Nous tournant donc vers les chefs du *Sillon*, avec la confiance d'un Père qui parle à ses enfants, Nous leur demandons pour leur bien, pour le bien de l'Eglise et de la France, de vous céder leur place. Nous mesurons, certes, l'étendue du sacrifice que Nous sollicitons d'eux, mais Nous les savons assez généreux pour l'accomplir, et, d'avance, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont Nous sommes l'indigne représentant, Nous les en bénissons. Quant aux membres du *Sillon*, Nous voulons qu'ils se rangent par diocèses pour travailler, sous la direction de leurs évêques respectifs, à la régénération chrétienne et catholique du peuple, en même temps qu'à l'amélioration de son sort. Ces groupes diocésains seront, pour le moment, indépendants les uns des autres ; et afin de bien marquer qu'ils ont brisé avec les erreurs du passé, ils prendront le nom de *Sillons catholiques*, et chacun de leurs membres ajoutera à son titre de *sillonniste* le même qualificatif de *catholique*. Il va sans dire que tout sillonniste catholique restera libre de garder par ailleurs ses préférences politiques, épurées de tout ce qui ne serait pas entièrement conforme, en cette matière, à la doctrine de l'Eglise. Que si, Vénérables Frères, des groupes refusaient de se soumettre à ces conditions, vous devriez les considérer comme refusant par le fait de se soumettre à votre direction ; et, alors, il y aurait à examiner s'ils se confinent dans la politique ou l'économie pure, ou s'ils persévèrent dans leurs anciens errements. Dans le premier cas, il est clair que vous n'auriez pas plus à vous en occuper que du commun des fidèles ; dans le second, vous devriez agir en conséquence, avec prudence mais avec fermeté. Les prêtres auront à se tenir totalement en dehors des groupes dissidents et se contenteront de prêter le secours du saint ministère individuellement à leurs membres, en leur appliquant au tribunal de la pénitence les règles communes de la morale relativement à la doctrine et à la conduite. Quant aux groupes catholiques, les prêtres et les séminaristes, tout en les favorisant et en les secondant, s'abstiendront de s'y agréger comme membres ; car il convient que la milice sacerdotale reste au-dessus des associations laïques, même les plus utiles et animées du meilleur esprit.

Telles sont les mesures pratiques par lesquelles Nous avons cru nécessaire de sanctionner cette lettre sur le *Sillon* et les sillonnistes. Que le Seigneur veuille bien, Nous l'en prions du fond de l'âme, faire comprendre à ces hommes et à ces jeunes gens les graves raisons qui l'ont dictée, qu'il leur donne la docilité du cœur, avec le courage de prouver, en face de l'Eglise, la sincérité de leur ferveur catholique ; et à vous, Vénérables Frères, qu'il vous inspire pour eux, puisqu'ils sont désormais vôtres, les sentiments d'une affection toute paternelle.

C'est dans cet espoir, et pour obtenir ces résultats si désirables, que Nous vous accordons de tout cœur, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 Août 1910, la huitième année de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Mois du Rosaire.** — Les exercices du Mois du Rosaire doivent être faits, comme les années précédentes, du 1er Octobre au 2 Novembre, conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, d'illustre et sainte mémoire. Jamais, à coup sûr, les chrétiens n'eurent de motifs plus pressants de recourir à la Reine du Ciel par la dévotion et la formule de prière qu'Elle-même a désignée comme moyen de salut, dans des circonstances également critiques. Il faut donc que les pieuses réunions du Rosaire soient suivies partout avec plus d'assiduité et de ferveur que jamais.

Nous renouvelons à cet effet les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône, *dimanche prochain*, avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche, 2 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la Prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après voir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

II. Quête. — Comme les années précédentes, une quête devra être faite, dans toutes les églises du diocèse, le Dimanche du Rosaire, pour les Œuvres des Patronages et des Cercles, et le produit envoyé à l'Evêché.

En annonçant cette quête au prône de *dimanche prochain*, MM. les Curés et Recteurs voudront bien montrer en quelques mots l'importance de plus en plus grande des œuvres de préservation et de persévérance pour l'enfance et à la jeunesse.

III. Nomination. — M. Tanguy, recteur de Notre-Dame de l'Assomption, à Quimperlé, est autorisé à porter la mosette de curé-doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — L'Union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.

II. — Les écoles chrétiennes.

III. — Missions. — PLOUGOURVEST, *du 11 Septembre au 2 Octobre.* Président, M l'abbé L'Hévéder, missionnaire ;

— PLOUÉNAN, *du 25 Septembre au 8 Octobre.* Président, la 1re semaine, M. Kerj-an, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

— PLOUNÉOUR-MENEZ, *du 25 Septembre au 8 Octobre.* Président, la 1re semaine, M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques ;

Missions. — LOC-MARIA-PLOUZANÉ, *du 25 Septembre au 8 Octobre.* Président, la 1re semaine, M. le chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon ;

— LA FEUILLÉE, *du 26 Septembre au 13 Octobre ;*

— LE TRÉVOUX, *du 26 Septembre au 15 Octobre.* Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. le chanoine Kérébel, curé de Riec ;

— GUILLIGOMARC'H, *du 3 au 22 Octobre.*

IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, *du 2 au 8 Octobre ;*

— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, *du 9 au 15 Octobre ;*

— MORLAIX *(La Salette)*, retraite bretonne des Tertiaires, *du 9 au 15 Octobre.*

N. B. *La retraite bretonne pour les hommes, à Morlaix, annoncée comme devant commencer le 2 Octobre,* **n'aura pas lieu.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE DE SAINT-MATHIEU — Dimanche, *25 Septembre,* solennité de saint Mathieu, **fête patronale.** A *10 heures,* grand'messe chantée par M. le chanoine Quidelleur.

A *2 h. 1/2,* vêpres, suivies du sermon par M. le chanoine Quéinnec.

Les reliques de S. Mathieu sont exposées à la vénération des fidèles et on les donnera à baiser, à l'issue des vêpres.

DISCOURS PRONONCÉ PAR Mgr DUPARC

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Devant les Reliques du B. CHARLES de BLOIS

En la Basilique de N.-D. de Bon-Secours, à Guingamp

Le 7 Septembre 1910.

Expedit ut unus moriatur homo pro populo.
Il est avantageux qu'un seul homme meure pour sauver tout le peuple.
(Ev. St Jean, XI, 50.)

MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Ces paroles du Pontife juif s'appliquaient à Notre Seigneur Jésus-Christ, et elles s'appliquent aussi à tous ses Saints.

Ils sont, avec Lui, à l'image de la Bienheureuse Vierge Marie, quoique dans une mesure beaucoup plus humble qu'elle, les *co-rédempteurs du monde.*

Cette pensée est d'accord avec la doctrine générale de notre Congrès (1).

J'ai le droit de l'évoquer devant les Reliques du Bienheureux, auxquelles vous venez de faire un accueil qui prend les proportions d'un triomphe,

(1) La co-rédemption de la Sainte Vierge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Humainement c'est le triomphe d'un vaincu. La bravoure ardente et réglée de Charles de Blois n'a guère connu le succès. Il a subi l'exil et la prison. Il a été humilié dans ses entreprises et dans ses droits. Si ce corps précieux, sorti ce matin de son église de Grâces pour recevoir nos hommages dans votre Basilique, pouvait revivre sous vos yeux, vous y trouveriez, visibles encore, les cicatrices des blessures glorieuses reçues dans des combats innombrables, et celle même du coup mortel qui lui enleva son âme au champ d'Auray dans sa suprême défaite.

Mais ce vaincu a été entouré, même pendant sa vie, d'une auréole supérieure en éclat à celle que donnent les victoires. Son peuple l'a aimé, comme les peuples n'aiment plus aujourd'hui. S'il n'a pas pu payer sa rançon, il a exalté ses épreuves. Il a eu pour son dévouement une reconnaissance filiale. Il a étendu ses vêtements sur la neige sous les pieds nus de son duc. Il a raconté ses vertus, comme en une légende de Saints, dans l'intimité des récits du foyer, longtemps avant que la mort fût venue consacrer ses mérites. Et ses ennemis, tout en le redoutant, l'ont vénéré autant que ses amis.

Comment expliquez-vous cette passion d'amour qui s'attachait à sa personne plus qu'à sa cause ?

Le peuple ne sait pas toujours analyser ses sentiments, et il les raisonne rarement. Mais vous savez la loi des cœurs. Les peuples aiment qui les aime. Les conquérir seulement par la force n'est pas la vraie façon de s'en faire aimer. Ce vaincu a été aimé de son peuple, parce qu'il s'est sacrifié pour lui. Il a été moins ambitieux d'une couronne ducale que du salut de son peuple dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel, et il a fini, pour le sauver, par être le martyr de la paix et de l'unité Bretonne. Voilà aux yeux de Dieu son double mérite, qui lui a permis d'être associé efficacement à la rédemption chrétienne de notre pays.

I. — J'ai dit en commençant que tous les Saints sont des sauveurs, et que, en toute vérité, comme le Christ, eux aussi, dans l'apostolat, la mortification, la prière, ils livrent leur vie pour sauver le peuple. *Unus moriatur homo pro populo*. Ce mot a son commentaire à toutes les pages de l'histoire de l'Eglise. Ce que l'Eglise demande à ses Saints, c'est ce sacrifice pour Dieu et pour les âmes. Ils ne deviennent pas autrement des Saints. Leur vocation propre, c'est de se détacher d'eux-mêmes jusqu'à se donner pleinement à Jésus-Christ pour lui gagner les cœurs qui le fuient, pour combler dans la société le déficit toujours croissant des expiations et de la vie religieuse, pour aimer Dieu à la place et au nom des cœurs froids ou coupables, pour emporter enfin, vers Lui, à l'élan de leur vertu, la masse traînante des esprits sans idéal, sans énergie et peut-être sans foi.

Tous les peuples ont ainsi besoin d'être périodiquement

remués et entraînés, pour obéir à leur vocation chrétienne. Il faut qu'un Saint passe au milieu d'eux pour éveiller leur tiédeur. Trop souvent nous ne suffisons pas à cette œuvre de salut par nos moyens ordinaires. Les peuples ont nos sacrements ; mais ils ne les reçoivent pas assez bien. Ils ont parmi eux nos prêtres, mais ils ne les écoutent et ne les suivent parfois que de loin. Ils se perdraient peut-être, si le sauveur providentiel, le Saint, le prophète, le thaumaturge, l'homme de sacrifice, l'homme de la parole et de l'exemple n'apparaissait à son heure pour dire au peuple, avec un accent plus vibrant, l'appel de Jésus-Christ, le même appel que nous voudrions dans les malheurs actuels faire entendre au peuple croyant de France, comme Notre Seigneur le jetait aux cadavres de son temps : « *Adolescens, tibi dico : Surge.* » — « *Lazare, veni foras* ». « Ne soyez pas des chrétiens morts. Croyez plus fortement. Vivez plus fièrement. Que faites-vous pour l'Eglise et pour son chef ! On croirait vraiment que vos croyances, vos droits, vos libertés, tout est déjà endormi dans la tombe. Levez-vous et vivez. » Dieu vous dit cela tous les jours, mes frères, par l'Eglise, par la voix de ses ministres, par l'action de ses sacrements. De temps en temps, il le dit avec plus d'éclat et de force pénétrante par ses Saints. C'est le salut pour ceux qui écoutent. Tous les Saints sont des sauveurs.

Il y a des Saints qui, par fonction, devraient être sauveurs à un titre plus spécial et par un devoir encore plus pressant que les autres. Ce sont les Princes et les Chefs d'Etat, quand il leur plaît, et il faut avouer que c'est rare, de travailler à devenir des saints. Le Chef d'Etat ne doit pas perdre de vue le salut des âmes. Dans un sens très vrai, à l'exemple du divin Modèle, il porte sur lui les péchés de son peuple, et il doit les porter sur sa croix. Voilà la doctrine chrétienne. Quand on a sur la terre une autorité, dans une certaine mesure, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, on assume devant Dieu la responsabilité des actes de ceux que l'on gouverne, et de leurs erreurs et de leurs fautes. Souverains, vous devez sauver vos peuples. Ce devoir n'a rien de paradoxal. Il est dans la logique de l'Evangile. Sauver son peuple, c'est l'aimer divinement, c'est organiser l'expiation populaire du mal populaire, c'est instruire son peuple, c'est l'édifier, c'est le convertir, et lui apprendre à tirer parti de ses souffrances pour se faire pardonner ses péchés.

Le peuple Breton du XIV^e^ siècle était malheureux. Fut-il alors plus coupable qu'à tout autre moment de son histoire ? Je n'en sais rien. Le malheur est souvent un châtiment. La conscience française a aujourd'hui le devoir de l'accueillir comme une expiation. Mais le malheur peut aussi être une simple épreuve. Il faut, dans tous les cas, le tourner en moyen de sainteté et en source de grâces. Pendant vingt-quatre ans la Bretagne du XIV^e^ siècle fut en proie aux gens de guerre. Divisée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

contre elle-même, exploitée par les Anglais, éprouvée par les Français, à peine gouvernée quoiqu'elle eût deux ducs au lieu d'un, elle donna des preuves héroïques de vertu civique et militaire. Elle se sentit pourtant, en même temps que appauvrie et entravée dans sa vie économique, paralysée et languissante dans sa vie chrétienne. Elle l'eût été plus encore, si l'un des prétendants, celui que nous vénérons aujourd'hui comme un Bienheureux, n'avait pas entretenu, dans le vaste domaine ducal qu'il réclamait, un courant de justice, de foi et de piété, qui rendrait le malheur supportable aux victimes et profitable à leur âme.

Je l'interrogeais, du cœur et du regard, pendant cette procession solennelle où vous lui donniez des preuves si touchantes de votre affection fidèle. J'évoquais, par les Reliques du Saint, cette tête énergique et douce, dont la rencontre familière réjouissait et réconfortait vos aïeux. Sa lèvre pieuse, qui fut toujours l'écho loyal de l'esprit et du cœur, pourrait vous répéter, pour vous toucher et vous instruire, ce que son âme a dû dire bien souvent à son Dieu, il y a cinq siècles et demi : « Mon Dieu, j'accepte ma vocation de Prince chrétien. Ce que tu m'inspireras, je le ferai. Donne-moi ta sagesse. Donne-moi ta vaillance. Donne-moi ton amour. Et garde moi mon humilité. Je rappellerai à tous leur devoir. Chaque classe de la société en a besoin. Je saurai atteindre toutes les âmes. La paix, la guerre, la cour, la prison, la campagne, la ville, rien n'échappera à mon apostolat, si tu m'aides. Je rappellerai au peuple que tu es son Père et son Maître, et, comme je souffrirai pour lui, en même temps que lui, et plus que lui, il saura comprendre ton appel. »

Et, en effet, le peuple fut vite saisi par le charme étrange de cette vie princière d'un nouveau genre. qui ne comporte plus seulement le pouvoir, les parades féodales, les coups d'épée et les blessures, mais le renoncement complet à ses aises, l'ardeur du sacrifice, les longues prières et les messes sans fin au risque de perdre ses chances de victoire, — l'abandon sans se plaindre du matelas de sa prison pour la paille que lui jette le geôlier anglais, la résignation aux indignes traitements des soldats vainqueurs, la perte en mer des florins d'or de sa rançon, — et, au milieu de tout cela, la haire, le cilice, et le jeûne, et le service des pauvres, et la confession et la communion, et la bonne piété bretonne pour « Monsieur Saint Yves » et « Madame la Vierge », et, dans l'oubli de toute ambition humaine personnelle, le souci principal que tout son peuple puisse prier comme lui dans de belles églises, avec des prêtres savants et pieux ; — et enfin tout ce que vous a dit hier l'évêque du diocèse où il mourut, tout ce que vous dira ce soir l'évêque du diocèse où il naquit, dans des panégyriques éloquents qui ne vous laissent rien ignorer de la vie du héros chrétien, et où vous le verrez, bien mieux que dans ce trop court tableau, en

état de perpétuel sacrifice et de perpétuel apostolat pour le salut de son peuple, essayant de le conquérir par sa vertu beaucoup plus que par ses armes et d'arracher à Dieu pour lui, par ses mérites, des grâces de choix.

Peu de princes ont réalisé le même idéal et ont su toucher ainsi le cœur de leur Dieu et le cœur de leur peuple. Mais aussi peu de princes ont rencontré de plus douloureuses épreuves. Il est vrai que ces épreuves ont encore attiré à la victime des amours plus dévoués, qui ont survécu à sa mort, et qui trouvent encore leur expression dans le triomphe d'aujourd'hui.

II. — Les épreuves les plus méritoires ne sont pas celles que nous avons connues et acceptées d'avance. Ce sont celles que la Providence nous impose brusquement, contrairement à toutes nos prévisions et à tous nos projets.

Dieu avait-il entendu la prière de Charles de Blois ? Assurément. Aucune prière humaine ne pouvait mieux lui plaire. Mais Dieu a son plan providentiel. Il a pris son Saint par la main, et il lui a dit : « Recueille-toi. Tu vas souffrir. Quoique ton âme soit bien à moi, ta cause ne sera pas la mienne. Tu serais le Prince idéal de mon Evangile. Ton rival ne te vaut pas. Et pourtant tu ne seras pas le souverain de mon choix. Ou plutôt tu ne le seras que par tes souffrances, souverain comme moi couronné d'épines, souffrances qui dureront autant que ta souveraineté ducale contestée pendant vingt-quatre ans, et ne s'achèveront que dans un sacrifice plus complet plus efficace que toutes les mortifications inventées par ton zèle : le sacrifice de ta vie et de ton droit. *Expedit ut unus moriatur homo pro populo*. Tu seras la victime de la guerre juste que tu soutiens et la rançon de la paix que tu appelles de tous tes vœux. »

Qui nous dira le secret des vues divines ? Quelle philosophie de l'histoire pourra nous expliquer le dénouement d'Auray ?

A première vue, c'est une énigme insoluble. La réponse de la force n'est pas une solution suffisante.

Voilà deux chefs. Tous deux de bonne race. L'un, dans la force de l'âge, a toutes les vertus, nous l'affirmons aujourd'hui avec l'Eglise, et mérite toutes les sympathies. L'autre a pour lui sa jeunesse et sa bravoure. L'un représente l'influence française. Comment ne pas l'aimer ? L'autre marche derrière l'alliance anglaise. Comment ne pas le redouter ? Et pourtant, voyez. De quel côté va le cœur primitif de la race ? Avec Montfort la majorité des Bretonnants. Avec Blois la majorité des Francisants.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Certes, j'ai l'âme aussi française qu'aucun de ceux qui m'entendent, et je crois volontiers au droit de Charles de Blois tout au moins égal à celui de son compétiteur.

Je n'apporte, d'ailleurs, ici, aucune passion rétrospective. Si je me souviens que les troupes du duc Charles, entrant par la brèche dans ma ville de Quimper, ont été accusées, d'ailleurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sans preuves suffisantes, de n'avoir pas su borner l'effort sanglant de leurs armes à l'action militaire contre les soldats de la place, et d'avoir, dit-on, sacrifié même des habitants désarmés, je sais aussi que le vainqueur, impuissant à empêcher des excès qu'il réprouvait, vint en toute hâte dans la cathédrale pour y protéger, avec les hommes et les biens d'Eglise, toute la foule qui s'y réfugiait. Et je sais encore qu'en prévision de nouvelles attaques il n'hésita pas à faire passer la défense du domaine de l'Evêque avant celle de son domaine particulier. Il comprit toujours en chrétien parfait ses devoirs de chef de guerre.

Mais ne nous arrêtons pas aux questions de personnes.

De quel côté était, dans les vues de la Providence, je ne dis pas encore une fois la supériorité de la vertu, ni celle de l'expérience, ni celle des services rendus ? Mais : de quel côté était la cause vraiment nationale et vraiment Bretonne ?

Quand Dieu, sur le plateau d'Auray, assura, le 29 Septembre 1364, la victoire décisive aux Bretons Bretonnants de l'armée de Montfort et à leurs peu sympathiques alliés d'Angleterre, il avait ses raisons.

Certes, il ne voulait pas que la Bretagne fût anglaise. C'eût été la prédestiner à l'hérésie prochaine. La Bretagne du XIVe siècle s'appartient pleinement, et elle entend bien, quelles qu'aient été ses alliances passagères avec l'Anglais, ne se donner qu'à la nation des grands apostolats et des gestes de Dieu, à la France. Contre l'Anglais elle est protégée par la mer. A la France, elle se donnera, mais à son heure.

Dieu a ses raisons pour qu'elle n'entre pas sitôt dans le domaine de la couronne. Elle serait exposée, comme tant d'autres provinces, trop voisines de la capitale, à voir s'effacer trop vite sa personnalité, son caractère propre, et peut-être son esprit chrétien. La France elle-même risquerait ainsi d'y perdre un de ses éléments futurs de force religieuse et de vertu. Or le triomphe de Charles de Blois aurait eu pour conséquence probable l'entrée plus prompte de la Bretagne dans l'unité française. Nous avions intérêt à demeurer Bretons indépendants jusqu'au jour où, sans défaite, nous entrerions par la porte honorable du mariage dans l'unité de la patrie commune, en alliés volontaires, non pas en vaincus. Nous gardions ainsi plus longtemps dans une autonomie qui n'était pas sans gloire, l'unité morale qui nous a permis, par la puissance des traditions et la communauté des affections et des croyances, de mieux résister au mouvement fatal de déchristianisation dont le reste de la nation devait si vite souffrir, et de mieux remplir par là même, au temps de la Ligue et de la Révolution comme aujourd'hui, notre devoir de bons catholiques, sans cesser de faire honneur avec éclat à toutes nos obligations de bons citoyens et de bons soldats.

Dieu a prononcé à Auray son jugement, à la fois tragique et

consolant. Il a sacrifié à l'intérêt national le plus aimable et le plus saint de nos héros. Il nous a donné en même temps dans cette mort l'exemple des plus hautes vertus chrétiennes.

Le vrai Calvaire de la victime commence ici. N'oubliez pas que Charles de Blois est devenu Breton jusqu'au cœur. Il a, en vérité, épousé la race en épousant la Duchesse. Dans son intention, c'est pour la Bretagne qu'il va s'offrir à la mort. On ne fait pas la guerre pendant quinze ans, on n'endure pas la prison pendant neuf ou dix ans pour une grande Cause sans la faire pénétrer dans l'intime de son être et se l'incorporer de manière à ne plus faire qu'un avec elle. Ce n'est pas un étranger qui va mourir pour une patrie d'emprunt. C'est un fils du pays qui va mourir pour la Bretagne.

Quelle pensée porte-t-il en cette âme Bretonne tandis qu'il marche vers Auray ? Aucun sentiment purement humain, aucune ambition personnelle. La couronne ? Il n'y tient pas pour lui. Il y renoncerait, si sa personne seule était en cause. Mais au-dessus de la personne il y a le droit. Il est convaincu du bon droit de Jeanne de Penthièvre, qui est devenu le sien. — Il a hâte, d'ailleurs, de voir finir la misère du peuple. Il souffre du brigandage organisé par l'Angleterre. Il veut le faire cesser. — Donc, le bien du pays d'une part, et, de l'autre, le droit de sa famille. C'est ce qui donne à son acte sa physionomie morale et chrétienne. La volonté de Dieu est là. Il affrontera une dernière fois la mort par devoir.

Il s'y préparera comme un soldat baptisé. Deux messes. Deux confessions. Une communion. Il faut une préparation religieuse à un acte religieux, et cette suprême bataille sera pour lui un acte religieux. Quand on va risquer sa vie, en portant toute son âme dans un combat qui ne peut avoir d'issue que la couronne ou la mort, il faut non seulement prendre Dieu à témoin de sa loyauté et de son bon droit, mais implorer son secours, et même revêtir Dieu comme une armure, et mieux encore l'inviter à prendre part lui-même à l'action en prenant possession de l'être qui va combattre. Dieu combat avec celui qui le porte dans son cœur, et saint Jean Chrysostôme nous dit que l'Eucharistie fait des chrétiens des lions, *tanquam leones ignem spirantes*.

Charles est le héros plein de Dieu. If ne combat pas en furieux, mais en sage. Il y met tout son cœur. Ses coups sont réglés comme ses forces. Mais les ennemis ont beau tomber autour de lui, les assaillants se renouvellent, ils s'enhardissent, ils se rapprochent. Pressé de toutes parts, le bon duc ne se rend pas. Il sera tué en pleine mêlée, face à l'ennemi. Blessé, renversé, la tête dépouillée du casque, la gorge traversée d'un coup de dague, son dernier cri est pour offrir à Dieu son sang : *Ha ! Domine Deus !*

Ce sang qui coule de ses veines, il ne le regrette pas. Il regrette le sang des braves morts pour sa cause. Il regrette les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

longues souffrances de son peuple. Son âme revoit, d'un long regard triste, le peuple aimé, l'avenir du pays, la duchesse découronnée, et ses enfants depuis si longtemps prisonniers, et la volonté divine qui commande son sacrifice. Sans s'attarder à des regrets impuissants, ce sang du soldat devenu victime, il le donne à son Dieu, *pro populo*, comme fit Jésus-Christ sur la croix, comme fait le prêtre à l'autel, *pro populo*.

Et ce sera le salut du peuple. La mort est souvent plus féconde que la vie. Elle éteint les querelles. Elle ouvre de nouvelles périodes de gloire. La paix, qu'il avait tant demandée, elle va remplacer la guerre. Il l'assure dans son sang, en bon Breton. *Ha! Domine Deus!* Pas un sentiment de haine pour son rival plus heureux que lui. Il entrevoit sous ce principat nouveau les destinées de sa Bretagne. Il les bénit. Le sang d'un Saint laisse sa trace dans l'histoire du peuple qu'il a aimé et servi. « Je meurs pour toi, peuple breton. Ne m'oublie pas sous le maître que Dieu m'a préféré. Sois digne de celui qui va régner, et digne de celui qui va mourir. Pour cela, sois digne de Dieu. Apprends à tout sacrifier au sentiment du devoir et à la défense du droit. Mets l'autorité de l'Eglise au-dessus des pouvoirs humains. Dans l'orientation de ton histoire, suis fidèlement les indications de la Providence. Va vers la France. Elle compte sur toi. Elle en a le droit. Va avec amour et confiance. Mais va lentement et avec prudence. En te donnant ne t'asservis pas. Fais-toi une âme indépendante. Garde ton autonomie le plus longtemps possible. Quand tu la perdras, garde ton unité morale, ta foi, ton caractère. Cela ne t'empêchera pas de remplir totalement ton devoir filial à l'égard de la patrie. Mais tu auras sauvé ton âme bretonne.

« Et toi, peuple de Guingamp, j'irai te demander un asile pour ce pauvre corps sans vie. Les Frères Mineurs me recevront. Notre-Dame de Grâces me possèdera après eux. Mais c'est toi toujours qui garderas ma mémoire et feras honneur à mes restes. Je t'ai aimé entre tous mes sujets. N'étais-je pas le comte de Guingamp? J'ai aimé ta Vierge du Bon-Secours, et j'ai prié sur les dalles de son sanctuaire grandiose, pour le salut de tout mon peuple, et pour ton avenir en particulier. Puissent les restes très humbles d'un duc qui t'appartenait par le cœur protéger à travers les siècles, ta cité et tes intérêts du ciel et de la terre, autant que le souhaite mon cœur mourant! »

Ces reliques, mes frères, sont à l'Eglise, à la France, à la Bretagne. Elles sont surtout à vous. Gardez-les bien dans leur sanctuaire voisin du vôtre. Interrogez-les souvent. Elles vous rappelleront sa mort pieuse et vaillante et les principes qui ont guidé sa vie. Elles vous donneront des leçons utiles pour le temps présent. Elles vous procureront les grâces par lesquelles les Saints qui ont vécu pour le peuple, qui sont morts pour le peuple, continuent du haut du ciel leur ministère de bienfaisance surnaturelle en faveur du peuple.

PLOMELIN. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Pouliquen, ancien recteur de Plomelin, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 4 Octobre prochain, à 10 heures.

ERGUÉ-GABÉRIC. — **Pardon de N.-D. de Kerdévot.** — Bâtie dans un site enchanteur, la belle chapelle de Notre-Dame de Kerdévot attire, chaque année, à l'occasion du pardon, le 2e dimanche de Septembre, des flots de pèlerins. Malgré ses vastes proportions, elle est insuffisante pour contenir, ce jour-là, les dévots serviteurs de Marie qui, de toute la Cornouaille arrivent confier à la patronne du Grand-Ergué leurs peines, leurs désirs, lui dire merci pour une faveur obtenue, solliciter de sa maternelle bonté des grâces de toutes sortes.

Aussi, le dimanche 11 Septembre dès l'aurore, on pouvait voir accourir à la chapelle bénie, par tous les chemins et sentiers y accédant, des groupes nombreux de pèlerins non seulement du Grand-Ergué et des paroisses avoisinantes, mais encore des personnes venant de fort loin et qui avaient dû voyager toute la nuit, pour être là à cette heure matinale. On distinguait des costumes de Roudouallec, Gourin, Saint-Goazec, Melgven, Mahalon, Plovan, Plobannalec, etc.

Un pardon pieux, non une foire aux jeunes gens, voilà ce qu'est le pardon de Notre-Dame de Kerdévot.

Cette année, comme d'ordinaire, le pardon s'est ouvert, le samedi soir, par le chant des premières vêpres présidées par M. Le Bléis, recteur de Spézet, qui doit, le lendemain, prêcher à la grand'messe. Après le chant des vêpres, la procession fait le tour de la chapelle et du placître, pendant que la foule chante à pleins poumons le cantique de Notre-Dame de Kerdévot, composé par M. J. Salaün, père.

Le dimanche matin, dès 5 heures, M. le Recteur dit la première messe; elle est suivie d'heure en heure d'autres messes, jusqu'à dix heures: depuis 5 heures aussi, la chapelle est pleine et ne désemplit plus jusqu'au soir. Quatre prêtres ont confessé sans répit de 5 heures à 10 heures: aussi le nombre des communions a été très grand. Ils ont compris, les pèlerins de Kerdévot, que le meilleur moyen pour eux d'être écouté de Marie est de se présenter devant elle avec un cœur pur, en compagnie de son divin Fils. Aussi je suis persuadé que Marie a déversé à flots, le jour de son Pardon, ses grâces sur ses dévots serviteurs, et en particulier sur la paroisse du Grand-Ergué: grâces de lumière pour les intelligences, pour que tous comprennent leurs devoirs; grâces de force pour les volontés pour que chacun ait le courage de conformer sa conduite à ses principes chrétiens, de vivre véritablement sa foi — cette foi encore si vive, grâce à Dieu, dans notre Cornouaille, mais que l'on essaie aujourd'hui, par tous les moyens, de tuer, de déformer ou d'obscurcir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 10 heures, la grand'messe est chantée par M. Bodilis, recteur de Plourin-Morlaix. Une pluie d'orage, qui commence à tomber vers 9 h. 1/2, empêche la procession de sortir avant la messe et gêne très fort les personnes nombreuses qui n'ont pas pu trouver de place dans la chapelle.

A l'Evangile, M. Le Bléis monte en chaire et, d'une voix éloquente dans un breton très pur, prenant pour texte les premières paroles de la Salutation angélique : *Ave Maria gratia plena,* il nous montre Marie dispensatrice des grâces de Dieu : Jésus ne peut rien refuser à sa Mère, et une mère ne peut rien refuser à ses enfants, du moins quand ce qu'ils demandent est raisonnable et peut les aider à être heureux. Or, Marie est notre Mère, c'est Jésus mourant, qui nous l'a donnée comme Mère, au sommet du Golgotha. Allons donc à Marie avec une confiance absolue, elle peut, et veut nous aider ; ce qu'elle a fait pour nos pères, elle peut, et veut le faire pour nous, car elle est toute miséricordieuse..... Il est inouï que quelqu'un se soit adressé à Marie et n'ait pas vu sa prière exaucée ; — de même, il est impossible qu'ayant si souvent salué Marie des noms les plus doux pendant notre vie, lui ayant si souvent demandé de prier pour nous à l'heure de notre mort, elle ne vienne pas à notre secours à ce moment terrible, et ne nous introduise pas dans le séjour de la béatitude éternelle....

Après la grand'messe, les pèlerins venus de loin vont se restaurer, qui sous les tentes dressées sur le placitre, qui sur l'herbe, pour manger en pique-nique les provisions apportées.

A 3 heures, vêpres solennelles, et le temps qui s'est rasséréné permet à la belle procession de se dérouler au milieu d'un peuple recueilli et pieux. Détail à noter : M. le Maire et ses deux adjoints, ceints de leurs écharpes, suivaient pieusement la procession.

Que Notre-Dame de Kerdévot garde la foi bien vivace dans nos cœurs, et que par Marie nous ayons accès jusqu'au cœur de Jésus ; que toujours reste vrai ce couplet du cantique de Notre-Dame de Kerdévot :

Kaloun ar Vretounet
Atao a viskoaz.
D'ho mam muia karet
'Zo bet digor bras !

T. M.

Tréboul. — **Bénédiction d'école.** — Depuis plusieurs années, Tréboul a le bonheur de posséder une école chrétienne de filles. Cette école a déjà fait ses preuves, et nombreuses sont, dans la paroisse, les personnes qui se ressentent de sa bienfaisante influence. Elle a obtenu un tel succès que les locaux en sont aujourd'hui insuffisants, et qu'il a fallu songer à une construction nouvelle. Le clergé paroissial bénissait naguère la première pierre du futur édifice, et, grâce aux efforts combinés des ouvriers de Tréboul, voici que l'école « Saint-Augustin » se dresse sur le penchant du côteau qui avoisine l'église, gracieuse, toute blanche, face au soleil levant...

Dimanche, a eu lieu la bénédiction du nouvel établissement. La messe solennelle est chantée par M. Tanguy, recteur de Pluguffan, que l'on revoit à Tréboul avec un plaisir toujours bien senti. Au cours de la cérémonie, M. le chanoine Rospars, tenant la place de Mgr l'Evêque, évoque, aux yeux de l'assistance, le tableau de l'instruction chrétienne à donner à l'enfant. Prenant texte d'un passage du livre de l'Ecclésiastique (xxx, 11-12), il rappelle les obligations qui incombent aux pères et mères de famille dans cette œuvre essentielle et montre les suites déplorables — même pour cette vie — de l'enseignement sans Dieu...

De telles leçons sont comprises à Tréboul. On s'en aperçut bien quand, à l'issue des vêpres, la procession s'achemina vers la nouvelle école. Toute la paroisse était là. Les parents chrétiens de Tréboul ont tenu à honneur de s'unir à la longue théorie de leurs enfants pour appeler sur la maison, qui est la leur, les bénédictions des Saints du ciel. Détail touchant, ce sont des enfants qui portent, sur un brancard drapé de rouge, les crucifix destinés aux deux classes.

Quand nous arrivons à l'école, M. le chanoine Rospars accomplit les rites prévus au Rituel. Il procède aux bénédictions d'usage, y mêlant les prières liturgiques : « Que Dieu éloigne de la nouvelle demeure l'ange exterminateur ! Qu'il y envoie les anges de lumière ! Qu'il comble maîtresses et élèves des trésors de ses vertus ! » Entre temps, l'eau lustrale sanctifie les crucifix qui vont être appendus aux murailles, et aussi les statues de la Vierge et de saint Joseph que doivent recevoir les salles de classe. Puis, au chant du *Te Deum,* tous rentrent à l'église paroissiale, où la fête se clôt par le salut du Saint-Sacrement.

Et maintenant, qu'il me soit permis de remercier, au nom de la paroisse, celui auquel, après Dieu, nous devons l'école « Saint-Augustin ». Il est vrai de dire que « chaque pierre de ce monument représente une aumône ». Mais il y a pierre et pierre, il y a surtout la pierre d'angle, et cette pierre-là, M. le Recteur de Tréboul, c'est bien vous qui l'avez posée. Grâces vous en soient rendues ! Merci également à vos collaborateurs si actifs et à toutes les « providences » particulières, discrètes autant que bonnes, dont Dieu s'est plu à vous entourer dans l'œuvre que vous avez menée à bon terme.

Qu'une douce joie remplisse l'âme des fondateurs et des bienfaiteurs de la nouvelle école ! A travailler pour les enfants, on travaille pour Jésus ; et puis, il n'y aura plus à Tréboul de petites filles demandant le pain de l'instruction chrétienne sans trouver quelqu'un pour leur en offrir.

H. P.

Brest. — **Retraite de jeunes gens** *(15-18 Septembre).* — Trente jeunes catholiques ont suivi, cette année, les exercices de la retraite au collège Saint-Louis. Les groupes de Brest seuls y ont pris part : 29 retraitants appartenaient aux groupes de Saint-Martin,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Joseph du Pilier-Rouge. Un jeune homme du Conquet s'était joint à nos amis.

Comme l'an dernier, les retraitants ont édifié tous ceux qui les ont approchés. A son aumônier, qui était venu le voir, un jeune de quinze ans répondait simplement : « Je n'ai pas le droit maintenant de causer, ce sera pour après la retraite. » Pour quelques-uns sans doute, l'effort était pénible : c'était la première fois qu'ils se trouvaient ainsi astreints à un règlement sérieux, sous l'unique contrôle de leur conscience. Mais leur générosité a été récompensée, et le Seigneur s'est plu à répandre sur ces âmes d'élite une grande abondance de bénédictions et de grâces. Chers jeunes gens ! Pas un seul moment on n'a pu remarquer chez eux l'ennui ou la lassitude ; toujours le même entrain régnait, la même ardeur à la prière. Elles étaient impressionnantes, ces voix de jeunes gens s'élevant vers le Tout-Puissant, et implorant la force nécessaire pour vaincre le monde.

Le prédicateur, M. Castel, recteur de Saint-Marc, ne pouvait, à la fin de la retraite, dissimuler son émotion. Les jeunes gens et lui, dès le premier contact, s'étaient compris. Et c'est avec toute l'autorité d'un directeur de conscience accompli qu'il leur traçait chaque jour la voie à suivre ; sa chaude parole savait trouver le chemin de leurs cœurs ; et comment ne les aurait-il pas « emballés », quand il les invitait au dévouement, au sacrifice, à l'apostolat !

M. le chanoine Kerisit, aumônier diocésain, suivait avec intérêt le travail de la grâce dans les âmes de ses enfants : le succès de la retraite, c'est l'avenir assuré pour l'œuvre qu'il a faite sienne et qui déjà lui doit tant. Ce succès, d'ailleurs, est aussi dû à quelqu'un que nous ne devons pas oublier. Au début de la retraite, en faisant ses recommandations, M. Kerisit donna lecture d'une lettre dans laquelle Mgr l'Evêque promettait aux retraitants le secours de ses prières ; Sa Grandeur leur disait qu'Elle priait le Seigneur « de leur donner les grâces de lumière et de force nécessaires pour l'œuvre que l'Eglise leur demande d'accomplir ».

Le dimanche matin, les camarades qui n'avaient pu suivre que les instructions du matin et du soir étaient venus rejoindre les 30 retraitants. Ils étaient 60 dans la petite chapelle du collège Saint-Louis, devenue désormais une sorte de Cénacle pour la Jeunesse catholique. C'est dans cette chère chapelle que leurs âmes se sont ensemble consacrées au service de Dieu. C'est là que leur amitié fraternelle a été scellée et fortifiée par la communion et la prière. C'est là que, chaque année, grâce à l'accueil bienveillant qu'ils reçoivent de la part de M. le Directeur et de M. l'Econome, ils aimeront à se retrouver pour évoquer les émouvants souvenirs des retraites passées, compter ceux que la mort ou l'appel divin ont enlevés au « service actif », mais qui ne laissent pas d'avoir, par leurs intercessions et leurs sacrifices, une influence importante sur l'avenir de la J. C.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici les sermons de

clôture de M. Castel et de M. Kerisit : ceux de nos amis qui n'ont pu venir prendre part à notre retraite et à nos travaux y puiseraient des motifs puissants de confiance et d'espoir.

Après la messe, un déjeûner intime a réuni tous les jeunes catholiques de Brest. Des toasts furent échangés. Pour ne pas nous étendre trop longuement, nous mentionnerons simplement le toast magnifique porté au Pape, défenseur de la vérité, ami de la France, et Père des âmes, par Joseph Martin, du Comité provincial de la J. C. bretonne ; signalons encore les toasts de F. Lidou à l'A. C. J. F. ; de M. Le Grand, vicaire aux Carmes, aux présidents de groupes, et de M. Kerisit à l'avenir de l'Union diocésaine.

Les jeunes gens se retrouvèrent tous à la grand'messe, à l'église des Carmes. Les « grandes manœuvres » de la J. C. se terminèrent par une longue séance d'études, dont nous entretiendrons une autre fois les lecteurs de la *Semaine religieuse*. P. A.

Retraites de Conscrits 1910.

Quimper. — 1re Retraite, *du 13 au 17 Septembre.* — 15 paroisses ; 86 retraitants : Briec, 16 ; Elliant, 13 ; Saint-Evarzec, 10 ; Edern, 7 ; Fouesnant, 6 ; Langolen, 6 ; Melgven, 6 ; Landudal, 4 ; Pleuven, 4 ; Saint-Yvi, 4 ; Kernével, 3 ; Bénodet, 2 ; Landrévarzec, 2 ; Trégunc, 2 ; Clohars-Carnoët, 1.

Lesneven. — 1re Retraite, *du 13 au 17 Septembre.* — 33 paroisses ; 242 retraitants : Guipavas, 24 ; Landivisiau, 19 ; Plounévez-Lochrist, 16 ; Plounéventer, 14 ; Lesneven, 13 ; Bodilis, 12 ; Plouédern, 12 ; La Martyre, 10 ; Saint-Vougay, 10 ; Cléder, 9 ; Saint-Derrien, 9 ; Lampaul-Guimiliau, 9 ; Plouzévédé, 9 ; Lanhouarneau, 9 ; Ploudiry, 8 ; Saint-Servais, 8 ; Plougastel-Daoulas, 7 ; Saint-Thonan, 7 ; Tréflez, 6 ; Saint-Divy, 5 ; Landéda, 4 ; Landerneau, 4 ; Tréllévénez, 4 ; La Forêt-Landerneau, 2 ; Plougar, 2 ; Trémaouézan, 2 ; Guimiliau, 2 ; La Roche, 1 ; Pencran, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plouider, 1 ; Plouescat, 1 ; Tréflaouénan, 1.

Chateaulin. — Retraite *du 12 au 15 Septembre.* — 25 paroisses ; 119 retraitants : Dinéault, 14 ; Pleyben, 11 ; Plonévez-du-Faou, 11 ; Lennon, 10 ; Châteaulin, 8 ; Gouézec, 8 ; Plomodiern, 8 ; Argol, 6 ; Plonévez-Porzay, 5 ; Edern, 4 ; Le Cloître-Pleyben, 4 ; Quimerc'h, 4 ; Saint-Coulitz, 4 ; Saint-Nic, 4 ; Lothey, 3 ; Saint-Ségal, 3 ; Collorec, 2 ; Ploéven, 2 ; Trégarvan, 2 ; Cast, 1 ; Douarnenez, 1 ; Laz, 1 ; Lopérec, 1 ; Loqueffret, 1 ; Pont-de-Buis, 1.

Quimperlé. — Retraite, *du 19 au 23 Septembre.* — 15 paroisses ; 63 retraitants : Querrien, 16 ; Moëlan, 8 ; Nizon, 8 ; Le Trévoux, 8 ; Clohars-Carnoët, 5 ; Saint-Thurien, 4 ; Baye, 2 ; Mellac, 2 ; Névez, 2 ; Riec, 2 ; Tréméven, 2 ; Quimperlé, 1 ; Arzano, 1 ; Locunolé, 1 ; Douarnenez, 1. *(A suivre).*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le droit des pères de famille à l'école. — La *Semaine religieuse* de Coutances a rendu compte d'une démarche faite près de M. le Préfet de la Manche par 40 délégués des Associations de pères de famille du département. M. le comte d'Osseville, président de la Fédération, a exprimé les désiderata des pères de famille catholiques en demandant :

1° Que les instituteurs jouissent, en pleine liberté, de la faculté de changer les manuels défendus, qui pourraient se trouver entre les mains des enfants ;

2° Que si une pétition leur est adressée par les pères de famille pour le retrait des livres défendus, ils aient tout droit de le faire, sans craindre de se voir, de ce fait, mal notés par leurs chefs ;

3° Que l'enseignement oral ne vienne pas, d'une autre façon, semer les doctrines mauvaises contenues dans les manuels retirés.

M. Gaudin de Villaine, sénateur, a développé et appuyé chaleureusement ces revendications.

M. le Préfet, dont l'accueil fut des plus courtois, s'est retranché derrière la circulaire ministérielle, déclarant que si l'autorité préfectorale n'a pas à intervenir dans cette question, il n'en reconnaît pas moins le droit aux instituteurs d'obtempérer aux désirs des pères de famille, à la condition expresse que les manuels mis entre les mains des enfants soient inscrits sur la liste des livres autorisés par l'Inspection Académique.

C'est ce qu'avait déjà déclaré le Ministre de l'Instruction publique lui-même, en répondant à une question de M. Mahieu, député de Cherbourg (*Journal officiel* du 18 Juillet 1910). « Le choix, dit M. Doumergue, de tout directeur d'école, appelé à établir au commencement de l'année scolaire la liste des livres de classe, peut s'exercer librement, sous la seule réserve que les livres adoptés figurent sur la liste départementale. *C'est donc au directeur seul qu'appartient l'initiative du choix des livres,* sous la réserve indiquée. »

Ce texte établit nettement la liberté des instituteurs, ainsi que leur responsabilité. Les pères de famille devront le leur rappeler, si besoin est, au moment de la rentrée des classes. La démarche s'impose partout où existent des manuels condamnés : nous aimons à croire qu'elle ne sera pas inutile.

BIBLIOGRAPHIE

Les idées de Saint François sur la Science, par le R. P. Ubald d'Alençon. Broch. in-12 de 70 pages. Prix : **0.30**. (Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur.)

C'est avec une véritable satisfaction que nous recommandons cette conférence. Elle met au point plus d'une idée vague et rectifie plus d'une notion fausse. En même temps elle nous révèle une foule de faits malheureusement très peu connus du public, dans le domaine de toutes les sciences, philosophie, histoire, art, sciences pures, géographie.

L'Amazone blanche, par Roger Duguet. Un vol. de 320 pages *(Nouvelle série bijou)*. Broché, 0 fr. 75. (Maison de la « Bonne Presse »)

Saint Léger, évêque d'Autun (616-678), par le R. P. Camerlinck, des Frères Prêcheurs. *Ouvrage précédé d'une lettre de S. G. Mgr Villard, évêque d'Autun.* 1 vol. in-12 de la Collection « *Les Saints* ». Prix : 2 fr. (Librairie Victor Lecoffre J. Gabalda et Cie.)

Le Cardinal Pitra avait consacré à cette belle vie un travail monumental. Le R. P. Camerlinck, des Frères Prêcheurs, nous en donne à son tour un récit d'une érudition non moins sûre, mais plus rapide et plus attrayant. Ce nouveau volume ne peut manquer d'être accueilli avec faveur par tous ceux qui aiment à suivre dans le passé les destinées communes de la France et de l'Eglise.

Il vient de paraître un petit ouvrage intitulé : **Explications de Catéchisme,** *pour les enfants qui se préparent à la première communion,* par M. l'abbé Boirou.

Il est en vente à la librairie L. Landreau, 25, Haute-Grande-Rue, à Nantes, et dans les librairies catholiques, au prix de 0 fr. 60

Publications de Bloud & Cie, Éditeurs (Collection *Science et Religion*). Prix du volume : 0 fr. 60.

L'Etat moderne et la Neutralité scolaire, par George Fonsegrive.

Que devient l'âme après la mort ? par Mgr W. Schneider, évêque de Paderborn.

Vie de Sainte Radegonde, Reine de France, par Saint Fortunat. Traduction publiée avec une Introduction, des Appendices et des Notes, par René Aigrain, du clergé de Poitiers.

L'Evangile et la Sociologie, par le Docteur Grasset, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier.

La Vie de Saint Benoît d'Aniane, par Saint Ardon, son disciple, Traduite sur le texte même du Cartulaire d'Aniane par Fernand Baumes.

Un Episode de la fin du Paganisme. La Correspondance d'Ausone et de Paulin de Nole, avec une étude critique, des Notes et un Appendice sur la question du christianisme d'Ausone, par Pierre de Labriolle, professeur à l'Université de Fribourg.

A Quimper, librairie J. Salaün.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché reste en général bien disposé.

Notre 3 % s'inscrit à 98,02 ex-coupon de 75 centimes. On retrouve l'Extérieure à 95,70. Fonds Russes en progrès. Les Fonds Brésiliens sont bien tenus.

Le Gouvernement de l'Etat de Ceara (Etats-Unis du Brésil) procède par les soins de MM. Louis Dreyfus et Cie, banquiers à Paris, 4, rue la Banque, à l'émission d'un emprunt 5 % or de 15 millions de francs représenté par 30.000 obligations 5 % or de 500 francs nominal offertes à 475 francs par obligation, payables : 100 francs en souscrivant et 375 francs du 10 au 15 Octobre. Ces obligations, dont le placement ressort à 5,27 % sans compter la prime de remboursement, sont exemptes de tous impôts présents ou futurs au Brésil, ainsi que de tous impôts existant actuellement en France. Elles sont garanties en principal et intérêts jusqu'à leur complète extinction, par les ressources générales de l'Etat dont elles sont l'unique engagement et par l'affectation spéciale des droits et impôts perçus sur les marchandises exportées.

Bonne tenue des valeurs de crédit.

On parle de l'introduction prochaine au Marché de Paris des actions de 250 francs du Crédit foncier de l'Uruguay (5 millions de Fr. entièrement ver-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sés). Le syndicat des banquiers en valeurs au comptant a accordé à ce titre la cote officielle. On sait que le titre seul de « Crédit Foncier » confère à tout établissement bancaire un intérêt particulier, surtout lorsque la société qui porte ce titre est constituée pour employer des capitaux plus ou moins importants dans un pays neuf, en plein développement, et où l'argent est cher. Pour cette raison, on peut considérer la valeur qui va faire son apparition au Marché en Banque comme intéressante *a priori*.

Calme des Chemins Français.

On constate un bon courant de transactions sur les obligations 6 °/₀ or 1re hypothèque de la Mexican Union Railway qui s'inscrivent à 460 Fr. avec bonnes tendances

L'action Minas Pedrazzini est demandée à 131 Fr. La Société a repris dernièrement le développement de certains travaux commencés il y a quelques années. A la Minas Mercédès les tunnels nos 2 et 3 paraissent devoir révéler les mêmes formations que le tunnel n° 1, ce qui mettrait en vue une quantité de minerai de bonne teneur, qui peut se chiffrer approximativement à 35.000 tonnes. L'action Mines Mercédès est ferme à 53 Fr.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnunez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

HÉLOU Aîné, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS
Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. **Vendredi 30 Septembre 1910.** N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, promulguant la Lettre du Souverain Pontife, relative au *Sillon ;* L'âge de la Première Communion ; Budgets des paroisses ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Le « Pardon » du Rosaire ; Journées sociales, à Quimper ; Nécrologie ; Retraite des Professeurs ; Brest ; Retraites de Conscrits 1910 ; Œuvres militaires ; Défendons-nous ; Saint-Pol de Léon.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Octobre. — 20e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU S. ROSAIRE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la Solennité du S. Rosaire, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 3. — S. Meloir (ou Mélar), Martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

Mardi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 5. — S. Maurice, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 7. — Le Bienheureux Charles de Blois, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Samedi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 9. — 21e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanrivoaré	du 1er au 2 Octobre.
Châteaulin	du 3 au 7 —
Locquénolé.	du 8 au 9 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, promulguant la Lettre du Souverain Pontife, relative au *Sillon*.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers Frères,

Vous connaissez déjà la sentence pontificale qui vient d'atteindre le *Sillon*.

Le Pape nous montre, une fois de plus, l'intérêt qu'il porte à l'âme française. Il tient à écarter d'elle tout ce qui serait un danger pour l'intégrité de sa foi, ou pour l'ardeur bienfaisante de son action sociale, ou pour l'union cordiale de ses enfants dans la défense de l'Eglise dont ils sont les fils. Nous lui sommes reconnaissants de sa Lettre si ferme, si claire, et si paternelle.

En publiant officiellement cette Lettre dans le diocèse, Nous tenons à vous dire, sans retard, combien l'attitude généreusement docile des jeunes gens du *Sillon* Nous a ému. C'est une justice à leur rendre. Ils n'ont pas attendu Notre appel pour répondre aux ordres de Rome. A l'exemple de l'homme de cœur qui fut leur chef, ils ont compris que les hésitations et les atermoiements ôtent au sacrifice une partie de sa valeur. Dieu leur tiendra compte de cet empressement filial. Pour Nous, qui n'en avions jamais douté, Nous Nous en réjouissons avec l'Eglise, et Nous les bénissons au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous n'avons pas à refaire longuement après le Pape la critique de leurs doctrines, de leurs tendances, et de leurs actes. Ils ont pu se juger eux-mêmes à la lumière de ce document magistral. Vous l'apprécierez à votre tour. Tout y est calme, impartial, et mûrement réfléchi. Pour en entendre la lecture avec fruit, mettez-vous dans l'état d'esprit du Pontife qui l'a écrit. Ayez la pensée fixée sur Notre Seigneur Jésus-Christ et sur les lois de son Eglise. Acceptez d'avance, d'un cœur large et d'une intelligence vraiment ouverte, les leçons qui vous sont données. L'autorité qui parle ici est accompagnée d'assez d'affection pour savoir panser elle-même toute blessure qu'elle pourrait faire. Elle n'en fait d'ailleurs que pour sauvegarder la vérité et la justice telles que l'Evangile les prêche.

Le défaut du *Sillon* a été précisément de vouloir faire dire à l'Evangile des choses qu'il ne dit pas. Il a abouti ainsi à des théories où tout ce qui n'est pas directement contraire aux enseignements de l'Eglise n'est, en réalité, qu'un rêve qui ne vaut guère mieux que l'erreur, rêve condamné cent fois par l'expérience, et capable de favoriser les désordres sociaux les plus graves. Il fallait bien, après avoir dénoncé les illusions de ses chefs et de ses membres, condamner nettement leur théorie erronée du pouvoir, — leur recherche exagérée du nivellement des classes, — leur fausse conception de la dignité et de la fraternité humaines, — leur esprit d'indépendance à l'égard des Evêques, non sur le terrain purement politique ou économique, mais sur le terrain social, qui est sûrement du domaine moral, et par conséquent du domaine propre de l'Eglise. Vous trouverez, sous la plume du Souverain Pontife, l'ample exposé de la vraie doctrine sur tous ces points de première importance.

Pour Nous, à cette occasion, Nous nous bornerons à adresser à tous nos jeunes diocésains, et en particulier aux Sillonnistes, deux avis pratiques, l'un relatif à leurs études, l'autre au caractère qu'ils doivent soigneusement garder à leurs œuvres sociales.

Au fond de toute erreur de conduite, il y a quelque erreur d'esprit. Notre jeunesse, dans son zèle à vouloir réconcilier plus facilement l'Eglise avec le siècle, a cherché éperdument les lectures nouvelles. Si ses livres préférés n'avaient été qu'une vulgarisation des grands auteurs dont l'autorité est acceptée de tout le monde catholique, ils n'y auraient puisé, sous une forme rajeunie, que des idées d'une justesse incontestée. Mais ils ont plus aimé l'intérêt de la nouveauté que la sûreté de l'enseignement. Leur intelligence en a souffert sans s'en apercevoir. Ils ne peuvent se guérir qu'en se retrempant dans les doctrines Romaines, et en renonçant aux ouvrages, aux revues, aux journaux, dont l'influence a pu leur nuire. L'Encyclique sur le *Modernisme* et la Lettre sur le *Sillon* devront servir de base à leurs études. Qu'ils ne négligent pas le *Syllabus* de Pie IX ni les grandes Encycliques doctrinales et pratiques de Léon XIII. Il y faut toujours revenir, quand on veut connaître exactement ce que l'esprit moderne a introduit de faux et de dangereux dans les principes qui prétendent aujourd'hui régir la société.

Leur premier devoir est de se faire une mentalité vigoureusement orthodoxe et d'élever leur science de la foi à la hauteur de leurs sentiments chrétiens. Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour. Il faut du temps et de la réflexion pour déraciner en soi les idées fausses ou confuses et les remplacer par des vérités claires et bien prouvées. D'autres ont passé par cette épreuve et n'en sont sortis victorieux qu'à force de travail prolongé, dans le silence et le recueillement. Ce fut la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

méthode de Montalembert et de Lacordaire, au lendemain des batailles de l'*Avenir*, où leur générosité imprudente leur valut une condamnation de Rome. Ils retournèrent pieusement à l'école de la sainte Eglise, leur mère. Cet humble effort fut fécond pour leur vie entière. Il leur permit de mieux remplir ensuite leur mission providentielle, et de faire dans le monde un bien qui dure encore, et qui eût été sans doute plus complet, si quelque reste de leurs tendances anciennes n'avait parfois gêné leur noble apostolat, en inquiétant les chefs de la hiérarchie et les fidèles eux-mêmes. Cette expérience peut servir aux combattants d'aujourd'hui, un moment égarés hors des rangs de l'armée régulière, mais faciles à y ramener pour le bien de la cause commune.

Le Souverain Pontife, en donnant à nos jeunes gens les leçons de prudence et de mesure dont ils ont besoin, n'entend pas leur interdire le terrain des œuvres ni briser l'élan qu'ils y apportent. Ce qu'il souhaite, c'est qu'aucun d'eux ne s'égare. Il demande donc aux Evêques de confier leur direction à des prêtres d'une science sociale très complète. Et il veut que les hommes d'œuvres, surtout dans un pays où les convictions religieuses sont profondes et presque unanimes, sachent imprimer à leurs entreprises un caractère nettement catholique. Vous n'ignorez pas que Pie X, renouvelant les instructions précises de Léon XIII, a rappelé, à plusieurs reprises, cette obligation aux diocèses Italiens, et spécialement le 17 Mars 1910, dans la Lettre du cardinal Merry del Val au Président de l'*Union économique et sociale*. Il lui assignait pour devise le mot d'ordre de saint Paul : « *Non erubesco Evangelium*. Je ne rougis pas de l'Evangile. » Il recommandait « indistinctement à toutes les associations, qui militent dans le camp catholique, d'être et de se montrer catholiques à toute épreuve, non seulement dans l'intimité de leurs propres réunions, mais aussi à la lumière des grandes manifestations sociales, non seulement dans le silence de la vie privée, mais aussi au milieu du bruit de la vie publique ». Cette règle salutaire n'a rien d'exagéré. Elle serait la sauvegarde de nos œuvres. Si nos œuvres glissent dans la neutralité, elles nous échapperont à la longue pour tomber aux mains des indifférents ou des impies. L'expérience en a été déjà faite. Aussi le Pape attache à sa règle tant d'importance, qu'il en fait l'objet d'une question spéciale posée par lui à tous les Evêques du monde qui vont périodiquement lui rendre compte de l'état de leurs diocèses. Au chapitre XV^e^ de la Relation des visites *ad limina*, ils ont à répondre aux formules suivantes : « Y a-t-il dans le diocèse des œuvres dites sociales ?... Prend-on soin de les faire administrer par des hommes qui soient catholiques, non seulement par le nom, mais par le cœur et la conduite ?... Prend-on soin de ne pas admettre, dans ces associations catholiques, des membres de sociétés secrètes, des incrédules, des impies, des ennemis de la Religion, qui pourraient entraîner, loin du droit chemin de la foi et de la justice, et les associations et leurs œuvres ? »

Vous le voyez, Nos très chers Frères, le Pape n'admet pas en cette matière la neutralité. Le *Sillon* l'aurait préférée. Nos jeunes gens entreront dans des voies plus sûres. Même sur le terrain professionnel, à moins de circonstances légales qui s'y opposent, ils se grouperont comme catholiques et entre catholiques. Les associés trouveront dans leurs communes croyances un lien d'union plus fort que celui de l'intérêt. Et peut-être verra-t-on, enfin, comme Nous le souhaiterions, l'harmonie des intérêts rivaux s'établir plus chrétiennement, sous cette influence, sur les principes du Décalogue et de l'Evangile, entre patrons et ouvriers, entre usiniers et pêcheurs, entre propriétaires et fermiers, entre fermiers et ouvriers agricoles. On Nous accuse Nous-même de rêve quand Nous exprimons ce souhait. Et, Nous devons l'avouer, ce qui se passe un peu dans toute la France ne peut guère Nous rassurer pour l'avenir. Il Nous semble pourtant que, dans un pays catholique comme le nôtre, quelque espoir d'union sociale est encore permis, si la jeunesse veut bien écouter l'expérience de l'âge mur, et si les fidèles savent accepter dans ces questions délicates l'avis désintéressé des prêtres sages qui prennent souci de leurs intérêts matériels, comme de leurs intérêts spirituels, et qui s'inspireront toujours dans leurs conseils d'une théologie sûre et droite.

Nous serons heureux de voir Notre clergé se dévouer ainsi aux œuvres qui peuvent vous être utiles. Vous trouverez en lui l'esprit de sagesse et de paix qui est conforme à sa vocation. En l'accueillant dans vos assemblées particulières, vous vous souviendrez qu'il est toujours parmi vous le représentant de Dieu, revêtu d'une dignité et d'une autorité qui l'élèvent au-dessus des autres, et qui n'est jamais votre simple camarade, même quand il devient le meilleur de vos amis. Votre reconnaissance saura discerner en lui, dans l'homme qui vous apporte son concours fraternel, le cœur du prêtre qui ne peut jamais cesser d'être votre Père.

Rien n'empêchera les jeunes gens du *Sillon* de participer aux œuvres catholiques ainsi comprises. En s'y associant, ils tiendront à honneur d'y apporter, avec les habitudes de zèle qui réjouissaient l'Eglise à leurs débuts, un fidèle esprit d'humilité et de discipline.

Le Pape a indiqué les conditions nouvelles de leur organisation et de leur action.

Il ne leur demande nullement de renoncer à leurs préférences politiques, mais simplement de les épurer « de tout ce qui ne serait pas conforme, en cette matière, à la doctrine de l'Eglise ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ils répudieront loyalement les théories et les tendances condamnées par la Lettre Pontificale.

S'ils désirent maintenir leurs groupements avec l'étiquette catholique, comme le leur permet le Pape, Nous serons heureux de cette décision. Elle ne peut venir que d'eux. Pie X nous les offre. « Ils sont désormais vôtres, » nous dit-il. Mais ils peuvent seuls *se donner*. Nous ne douterons pas de leur loyauté. Nous savons d'avance qu'ils ne chercheront pas au loin une direction secrète dont le Pape ne veut pas, et dont leur ancien chef n'accepterait même pas la pensée. Ils se mettront, en vrais fils de l'Eglise et de la France, dans la main de leur Evêque. Nous Nous réservons de désigner Nous-même, le cas échéant, pour chaque Sillon catholique, le prêtre qui, sans s'agréger à leur groupe, les aidera, en Notre nom, de ses conseils aussi paternels que les Nôtres.

En tout cas, le mouvement unanime de soumission, qui Nous a si profondément touché, Nous donne l'assurance qu'aucun Sillon dissident ne viendra scandaliser le diocèse et peiner le cœur de l'Evêque.

Nos jours sont tristes. L'union nous manque, à l'heure où elle nous serait le plus nécessaire. L'acte du Souverain Pontife aura du moins supprimé une des causes de nos divisions. Que ceux qui ont pu souffrir de cet acte ne s'en plaignent pas. En rectifiant leurs idées, il leur offre le moyen de reprendre, sans crainte, leur jeune apostolat et de le rendre plus fécond puisqu'il sera plus sage. Quant aux catholiques qui n'ont pas connu le même entraînement ni traversé les mêmes angoisses, ils ne voudront pas triompher de l'épreuve de leurs frères. En se félicitant d'avoir évité le danger, ils tendront une main affectueuse et confiante à ceux qui viennent d'en sortir. Qui donc est sûr de ne jamais s'égarer ? Le vrai mérite est de fuir l'erreur dès qu'on la voit. Embrassons la vérité et les devoirs qui en découlent, avec toute la ferveur de notre âme. Unissons-nous autour d'elle et par elle pour mieux obéir à l'Eglise. C'est l'unique moyen de sauver aussi la France. Ce ne sera pas trop de toutes les forces catholiques, groupées en un faisceau serré sur le terrain de la défense religieuse, pour arracher au naufrage les dernières épaves de nos libertés en perdition et ressaisir peu à peu les droits qu'on nous a odieusement enlevés. Puissent tous les fils de ce pays de prière et de foi comprendre ce nouvel appel du Pape et profiter des leçons qui l'accompagnent !

Cette Lettre pastorale et la Lettre du Pape sur le *Sillon* seront lues dans toutes Nos églises et chapelles, dimanche prochain, et les deux dimanches suivants.

Quimper, le 18 Septembre 1910.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. L'âge de la Première Communion. — On nous demande de préciser les points à étudier dans la Conférence sur le décret *Quam singulari*.

Nous signalons les questions pratiques suivantes :

1° Quels seraient les moyens à prendre pour procurer aux tout jeunes enfants l'instruction chrétienne requise avant de les admettre à la Première Communion ?

2° La Première Communion privée sera-t-elle faite isolément ou en groupes ? — Des communions générales ou quasi générales devront-elles être organisées avant la communion solennelle conforme aux anciens usages ? — Comment organiser cette communion très solennelle ?

3° Comment réglera-t-on les catéchismes, de manière à assurer l'assiduité des enfants après leur communion privée ?

III. Budgets des paroisses. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que la réunion du Conseil paroissial doit avoir lieu dans la première quinzaine d'Octobre.

La feuille du budget sera expédiée, en double exemplaire, au Secrétariat de l'Evêché *avant le 1er Novembre*.

IV. Nominations. — Mgr l'Evêque de Quimper a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale M. Coriton, vice-official de l'archevêché de Paris.

M. Breton, supérieur de l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest, et M. Floc'h, supérieur de l'Ecole Notre-Dame du Creisker, à Saint-Pol de Léon, sont autorisés à porter la mosette des curés-doyens.

Par décisions épiscopales des 24 et 26 Septembre, ont été nommés :

Recteur de Santec, M. Lichou, recteur de Lanarvily ;

Recteur de Lanarvily, M. Guillou, vicaire à Porspoder ;

Vicaire à Porspoder, M. Saillour, vicaire de Mellac ;

Vicaire de Mellac, M. Gouriou, surveillant à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper ;

Curé-doyen de Daoulas, en remplacement de M. Buors, démissionnaire, M. Troadec, recteur de Rédéné ;

Recteur de Rédéné, M. Goraguer, recteur de Saint-Thonan ;

Recteur de Saint-Thonan, M. Falc'hun, vicaire de Plourin-Ploudalmézeau ;

Vicaire de Plourin-Ploudalmézeau, M. Rosec, vicaire de Kernilis ;

Vicaire de Kernilis, M. Quéméner, auxiliaire dans cette paroisse ;

Vicaire à Plouguerneau, en remplacement de M. Colin, nommé directeur de l'école libre de Plabennec, M. Hervé, surveillant à Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR OCTOBRE 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE EN RUSSIE

A l'heure actuelle, l'Eglise catholique compte dans l'empire russe douze évêchés latins, dont cinq en Russie proprement dite, et sept dans l'ancien royaume de Pologne. Le nombre des catholiques s'élève approximativement à quinze millions, soit un peu moins du huitième de la population totale (129 millions).

Jusqu'à ces derniers temps, il était interdit au catholicisme, non seulement de faire de la propagande, mais encore de recevoir dans son sein ceux des orthodoxes qui désiraient spontanément y entrer.

Depuis 1905, des dispositions plus libérales ont été introduites dans la législation russe, et si l'évolution commencée alors suit son cours normal, on peut conjecturer avec assez de vraisemblance que l'Eglise orthodoxe, actuellement privilégiée et dominante, perdra peu à peu de sa situation prépondérante et que la part de liberté, assez réduite, récemment accordée aux autres confessions religieuses, en particulier au catholicisme, ira en s'accroissant. Le moment viendra donc, il est permis de l'espérer, où le catholicisme jouira en Russie de sa pleine indépendance.

Résolution apostolique : je prierai pour la paix et l'union des Eglises.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'Union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.**

II. — **L'Enseignement chrétien.**

III. — **Missions.** — PLOUÉNAN, *du 25 Septembre au 8 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec ;

— PLOUNÉOUR-MENEZ, *du 25 Septembre au 8 Octobre ;*

— LOC-MARIA-PLOUZANÉ, *du 25 Septembre au 2 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. Masson, ancien aumônier ;

— LA FEUILLÉE, *du 25 Septembre au 15 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. Penndu, curé de Plouigneau ;

Missions. — LE TRÉVOUX, *du 26 Septembre au 15 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec ;

— GUILLIGOMARC'H, *du 3 au 22 Octobre ;*

— SAINT-POL DE LÉON, *du 16 Octobre au 3 Novembre.*

IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, *du 2 au 8 Octobre ;*

— — Retraite bretonne pour les femmes, *du 16 au 22 Octobre ;*

— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, *du 9 au 15 Octobre ;*

— MORLAIX *(La Salette)*, retraite bretonne des Tertiaires, *du 9 au 15 Octobre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 1er Octobre*, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du Mois du Rosaire ; exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, Prière à S. Joseph, chant des Litanies de la T. Sainte Vierge ; Bénédiction.

Les mêmes pieux exercices se feront tous les jours du mois, *sauf avis contraire*, à 7 h. 3/4 du soir. Le jeudi et le dimanche, l'exercice commencera par la procession.

Dimanche 2 Octobre, fête du S. Rosaire, après les vêpres (qui se chantent à *3 heures*), procession dans l'intérieur de l'église, exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet ; Bénédiction.

Le jeudi 6 Octobre, à 9 h. 1/4, messe du Saint-Esprit à l'occasion de la rentrée des écoles primaires de la ville. La messe sera suivie d'une courte instruction et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On invite spécialement à cette cérémonie les membres de la Confrérie de la Doctrine chrétienne, les enfants des écoles et leurs parents.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Pendant le mois d'Octobre, les exercices du Mois du Rosaire auront lieu chaque soir, à 8 heures, excepté le dimanche où ils suivront immédiatement les vêpres. Exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, litanies, Prière à S. Joseph, Bénédiction.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Octobre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Mgr l'Evêque a quitté Quimper, lundi soir, pour prendre du repos. Il sera absent jusqu'aux derniers jours du mois d'Octobre.

Le « Pardon » du Rosaire. — On appelle ainsi une indulgence plénière accordée par le Pape saint Pie V, en souvenir de la victoire de Lépante, et confirmée par ses successeurs, notamment par S. S. Léon XIII dans le nouveau Catalogue des indulgences du Rosaire (n° 62). Nous résumons ici ce qui concerne cette précieuse faveur.

1° *Tous les fidèles* peuvent la gagner, le jour de la fête du T. Saint Rosaire, c'est-à-dire le *premier dimanche d'Octobre*, pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Les associés à la Confrérie, appartenant à une communauté, cloîtrée ou non, collège ou « autre association catholique », peuvent (s'ils s'acquittent des autres prescriptions) gagner la susdite

Archives diocésaines de Quimper et Léon

indulgence, en visitant la chapelle de leur communauté on association, quoiqu'il n'y ait pas de statue ou d'autel du Rosaire (Pie IX, 8 Février 1874).

2° *Comme celle de la Portioncule*, cette indulgence peut être gagnée *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'on réitère la visite et les prières, depuis *les premières vêpres de la fête*, jusqu'au coucher du soleil ou même le crépuscule du lendemain, à savoir, pour cette année, depuis l'après-midi du *samedi 1er Octobre* jusqu'au soir du *dimanche 2*. Pour les visites, il est suffisant d'être dans un endroit de l'église d'où l'on peut apercevoir la chapelle ou l'autel du Rosaire.

La confession de la quinzaine suffit. La communion peut être faite, le jour de la fête ou la veille, dans n'importe quelle église.

3° Comme toutes celles du Rosaire, l'indulgence du « Pardon » est applicable aux âmes du Purgatoire.

JOURNÉES SOCIALES, A QUIMPER

Monseigneur l'Evêque a reçu de M. le comte de Mun la lettre suivante :

†

Roscoff, le 14 Septembre 1910.

In hoc signo vinces.

ŒUVRE
DES
Cercles catholiques d'ouvriers

MONSEIGNEUR,

L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers vous est connue de longue date. Vous l'avez rencontrée et honorée de vos encouragements dans le diocèse de Vannes, à Lorient et ailleurs. Appuyée sur l'obéissance absolue aux enseignements de l'Eglise, placée sous le haut patronage de nos seigneurs les Evêques, favorisée, près du Saint-Siège, du protectorat de Son Eminence le cardinal Vincenzo Vannutelli, enrichie par les Souverains Pontifes de nombreuses indulgences, étrangère, d'ailleurs, à toute politique de parti, elle a pour fin, vous le savez, de travailler, par l'étude et par l'action, à la restauration de l'ordre social chrétien. Ses études, fondées sur la doctrine catholique, ont pour objet principal les règles de justice sociale qui doivent régir le contrat de travail et l'exercice du droit de propriété. Son action se manifeste particulièrement par la fondation d'associations ouvrières catholiques, et, sous cette forme, ou sous d'autres, analogues, par le dévouement envers les faibles, les déshérités, les travailleurs de tout ordre, de ceux à qui leur condition impose des devoirs sociaux. La préparation du

régime corporatif, par la propagande des idées et par l'exemple de l'organisation professionnelle, est le but général de ses efforts.

Née depuis près de quarante ans, elle a, comme toutes les institutions humaines, traversé des épreuves, dues au temps, aux événements, aux divisions politiques, qui, en certaines régions surtout, ont ralenti sa marche, entravé son action, gêné le recrutement de ses membres. Jamais, cependant, elle n'a cessé de vivre. Jamais elle n'a dévié de la ligne que lui traçaient ses principes fondamentaux. Cette année même, à l'occasion d'une lettre d'hommage que, par mon entremise, elle adressait au Souverain Pontife, pour la fête de Noël, Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat daignait, en me répondant, l'en féliciter au nom de Sa Sainteté.

Les circonstances, en aggravant les conflits sociaux, en faisant apparaître, avec une force singulière, la nécessité de l'action sociale catholique, démontrent, plus que jamais, l'opportunité de son développement. Elle reprend, en effet, de toutes parts, une remarquable vitalité.

Un de ses moyens d'action les plus efficaces a toujours été l'organisation d'assemblées régionales ou diocésaines, préparées par son secrétariat général, tenues sous la présidence d'honneur ou effective de l'Evêque du diocèse, combinées avec des exercices de piété quotidiens sous la direction d'un de ses aumôniers, clôturées par une cérémonie religieuse solennelle.

En 1896, une de ces assemblées eut lieu à Landerneau. Depuis lors, rien de semblable n'a été fait dans le diocèse de Quimper, et l'action de l'Œuvre s'en est naturellement trouvée amoindrie.

Le Comité général de l'Œuvre désire vivement reprendre la tradition interrompue. Il souhaiterait, à cet effet, qu'une assemblée diocésaine, de deux ou trois jours, fût tenue à Quimper dans le courant de cette année, avec un programme approprié aux situations spéciales de la région, telles que celles des marins, des cultivateurs, des ouvriers des ports, des sardiniers.

Je viens, en son nom, solliciter dans cette pensée l'autorisation de Votre Grandeur, et la prier, si Elle veut bien l'accorder, de fixer les dates où l'assemblée pourrait avoir lieu, d'en agréer la présidence, d'imprimer enfin à ses travaux, par sa haute direction, par l'encouragement de sa parole, et par sa bénédiction épiscopale, l'impulsion qu'ils ne sauraient recevoir de la seule bonne volonté de ses membres.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je prie Votre Grandeur de daigner agréer l'humble hommage de mon plus respectueux et entier dévoûment.

A. DE MUN,
Président du Comité général
et Secrétaire général de l'Œuvre
des Cercles catholiques d'ouvriers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur l'Evêque a répondu :

Quimper, le 18 Septembre 1910.

MONSIEUR LE COMTE,

Je suis heureux que vous ayez eu la bonne pensée de fixer à Quimper les deux journées sociales que l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers désire organiser dans mon diocèse.

Elles se tiendront, si vous le voulez bien, les 6 et 7 Novembre.

J'ai toujours vivement regretté de voir, dans notre Bretagne, se ralentir sinon s'éteindre la vie d'une œuvre si loyalement catholique et si bien faite pour ménager entre les diverses classes de la société le rapprochement voulu de Dieu.

Vous m'écrivez au moment même où je communique à mes diocésains la dernière Lettre du Souverain Pontife. En l'étudiant, je me demandais : quelle organisation peut aujourd'hui le mieux répondre, avec plus de précision et d'à propos, aux règles d'action sociale posées par le Pape ? Je le dis sincèrement, je n'en vois pas qui, par ses principes et ses méthodes, soit plus à même que l'Œuvre des Cercles d'entrer pleinement dans la pensée de Pie X. Et je suis comme vous persuadé que son action peut être, à l'heure présente, plus utile que jamais, pour donner au mouvement catholique social une impulsion féconde.

J'accepte donc bien volontiers la présidence de ces journées d'étude, et je souhaite qu'elles bénéficient à la fois de la sympathie acquise à votre personne et de celle qui est due à votre Œuvre.

Le diocèse qui a l'honneur de vous élire comme député saura toujours admirer et aimer l'homme qui a eu le rare mérite de renouveler en France la science sociale, et d'en comprendre les applications pratiques à la façon de Rome et de l'Evangile, sans jamais sacrifier les droits de l'ouvrier à ceux du riche, et sans jamais non plus faire le silence sur les devoirs des uns et des autres.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, l'assurance de mon plus respectueux dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Le programme de ces Journées Sociales des 6 et 7 Novembre sera publié dans l'un des prochains numéros de la *Semaine religieuse*.

Nécrologie. — Au Grand Séminaire, vient de mourir subitement un vieux et fidèle serviteur, Corentin Le Gall. La mort l'a frappé, ce matin (27 Septembre), pendant qu'il vaquait à son travail. Il était âgé de 68 ans.

Le Supérieur et les Directeurs, reconnaissants des bons et loyaux services qu'il a rendus pendant les 43 ans qu'il a passés au Grand Séminaire, le recommandent aux prières des prêtres et des séminaristes.

Retraite des Professeurs. — Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, une 3e retraite ecclésiastique a été faite la semaine dernière : les prêtres professeurs, au nombre de 102, se sont réunis, le 20 Septembre, au Grand Séminaire, à Lambézellec, pour apprendre, dans la prière et la méditation, à s'acquitter de mieux en mieux des fonctions auxquelles ils auront encore, dans quelques jours, à consacrer leurs forces.

La retraite a été une vraie retraite de professeurs. Le prédicateur, M. le chanoine Coriton, vice-official de l'archidiocèse de Paris, a fait aussi la classe autrefois et est très au courant des choses de l'enseignement ; c'est, de plus, un grand cœur, un apôtre qui sait faire passer dans l'âme de ses auditeurs l'amour pour Notre Seigneur dont il est lui-même pénétré. « Pratiquez, nous dit-il, l'apostolat par l'exemple ; si vous donnez à vos élèves l'exemple d'une vie irréprochable, austère, d'une vie de travail, de piété, d'abnégation et de sacrifice, il est impossible que vos élèves ne se laissent pas conquérir... Aimez ces enfants qui vous sont confiés, mais ayez pour eux une affection virile, aimez-les en Dieu et pour Dieu ; vous êtes leurs anges tutélaires, chargés de remplir auprès d'eux le rôle de saint Joseph auprès de l'Enfant Jésus. Soyez donc heureux quand vous serez chargés d'une surveillance. La fonction du surveillant, qu'on est porté à dédaigner, est la plus noble, la plus importante dans une maison d'éducation..... » Puis, ce sont des considérations très élevées sur la manière d'exercer l'autorité, sur l'humilité, fondement de la vie chrétienne, sur l'esprit de sacrifice sans lequel aucun bien ne se fait, sur la piété, sur le découragement, sur la mort, sur l'Eucharistie, etc...

Par tous la parole du prédicateur a été fort goûtée et sur tous elle a fait la meilleure et la plus profonde impression.

Après la dernière instruction, Mgr l'Evêque, qui a assisté à tous les exercices, en quelques mots bien sentis, a remercié son ami et compatriote, M. le chanoine Coriton, et lui a conféré le titre de chanoine de la cathédrale de Quimper. C'est avec la plus grande joie que les retraitants ont accueilli cette décision de Monseigneur.

Comme aux autres retraites, Monseigneur a parlé à 11 heures. Il nous a dit combien l'œuvre de l'enseignement lui est chère : l'avenir religieux du diocèse est, en grande partie, entre nos mains ; si nous formons de bons laïques, de bons séminaristes et de bons prêtres, l'Eglise aura une armée sur laquelle elle pourra compter.

Monseigneur nous a donné les plus sages conseils sur la manière dont nous devons nous comporter avec nos supérieurs, avec nos collègues, avec nos élèves, appuyant sur quelques points en particulier : il désire que le latin soit enseigné avec plus de soin que jamais, dans les collèges d'abord, et au Grand Séminaire ensuite,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

où les professeurs feront leurs cours en latin. Il a insisté sur la nécessité de donner aux élèves une éducation religieuse très soignée, par l'étude du catéchisme, de la théologie élémentaire, de l'Histoire ecclésiastique. Puis, dans une digression fort intéressante, il a manifesté clairement qu'il préfère qu'on mette des manuels entre les mains des élèves, au lieu de leur dicter des cours. Les cours dictés absorbent le temps des élèves et leur imposent des fatigues cruelles. Il n'y a pas, il est vrai, de manuels parfaits. Cependant, dans tout manuel on trouve quelque chose de bon. C'est aux professeurs à compléter le manuel, à montrer du doigt ce qui est bon, ce qui est défectueux, à donner le goût du travail, à exciter la curiosité, afin que, plus tard, les élèves livrés à eux-mêmes comblent par leur travail personnel les lacunes de l'enseignement reçu...

Monseigneur a recommandé aussi aux professeurs l'esprit de corps : que chacun aime le collège où il est employé ; qu'une noble émulation règne entre les maisons, que les études soient fortes et que les collèges du diocèse puissent rivaliser avec ceux des autres parties de la France...

Le samedi matin, la retraite a été clôturée par les cérémonies habituelles. Les retraitants ont quitté le Grand Séminaire, tout heureux de se sentir retrempés, fortifiés, et tous disaient avec le prédicateur : « Si la retraite des professeurs n'existait pas, il faudrait l'inventer ».

***

Brest. — **Réunion d'études de la Jeunesse Catholique** *(18 Septembre 1910)*. — Monseigneur l'Evêque, dans la lettre qu'il adressait aux jeunes catholiques avant leur entrée en retraite, leur envoyait sa bénédiction pour la journée d'études par laquelle devaient se terminer les pieux exercices. La bénédiction de Monseigneur a porté ses fruits, car notre réunion ne mérita pas le reproche, que l'on fait souvent aux congrès, de « n'être que des parlottes ». Les jeunes catholiques n'ont pas dressé le plan de la cité future ; mais ils ont cherché simplement, dans une collaboration fraternelle, les moyens de mettre immédiatement en pratique les leçons de dévouement et d'apostolat qu'ils ont reçues pendant la retraite.

La séance avait été annoncée pour 2 heures, au patronage des Carmes. Dans la cour, le groupe de N.-D. du Mont-Carmel fait les honneurs d'une réception cordiale aux groupes affiliés de Saint-Martin, Saint-Louis, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Gouesnou, Landerneau, Plougastel-Daoulas, et aux délégués des cercles paroissiaux de Saint-Marc et de Lambézellec. De nombreux prêtres étaient venus aider, de leurs encouragements et de leurs conseils, les travaux des jeunes gens ; citons M. le chanoine Martin, curé des Carmes et ses vicaires ; M. Castel, recteur de Saint-Marc ; MM. Cloastre, aumônier de la J. C. de Plougastel ; Le Maout, vicaire de Gouesnou ; Abguillerm, vicaire de Saint-Joseph.

La séance fut ouverte par la prière et, après un mot de bienvenue de Trébaol, président du groupe des Carmes, Joseph Martin, vice-président de l'Union provinciale de la J. C., donna communication de l'ordre du jour, et l'on se mit au travail, sous la direction de M. le chanoine Kérisit. B. Sergent lut un rapport très étudié sur « la formation des membres isolés et des groupes de la J. C. ». Il s'appliqua à montrer comment le principal moyen de conquête et de propagande consiste, avant tout, à faire vivre intensivement les groupes existants : il faut, de plus, éviter le danger du grand nombre, la J. C. n'étant pas une œuvre de préservation, mais une école de dévouement et d'apostolat. Au cours de la discussion, Joseph Martin fit ressortir la nécessité d'avoir des aumôniers, qui sont une sauvegarde contre l'erreur doctrinale et le découragement.

Puis Jean Pochard, du groupe des Carmes, lut un rapport très intéressant sur « l'Etude ». Son travail, fait après une enquête sérieuse, montra que, suivant les conseils que leur donnait Mgr Duparc au congrès de Landerneau, les groupes de jeunes catholiques s'attachent avec soin à l'étude du catéchisme, de l'Eglise, de sa constitution divine et de son histoire.

Dans la discussion qui suivit, on insista fortement sur la nécessité d'étudier l'A. C. J. F. elle-même. A ce propos, Martin annonce que le Comité général fera paraître, en 1911, différents petits manuels, à l'usage des groupes de J. C. L'étude de la Lettre pontificale sur le *Sillon* est recommandée ; nos amis y trouveront des enseignements opportuns et une ligne de conduite, dont ils ne devront jamais s'écarter.

La séance est interrompue à 3 h. 30, pour permettre aux jeunes gens de se reposer. Pendant ce temps, les présidents et aumôniers de groupes se réunissent sous la présidence de F. Lidou, pour ce que l'on appelle la « manœuvre de cadres ». Chaque groupe est tenu de fournir, sur sa constitution et son action, certains renseignements qui serviront au Comité diocésain pour la direction d'ensemble à donner au mouvement.

La séance est reprise à 4 h. 5, sous la présidence de M. l'abbé Cloastre. Notre ami Carret, de Plougastel, donne communication d'un rapport, assaisonné de verve et d'esprit, mais bien documenté, sur la « participation du groupe de J. C. à la vie religieuse et sociale ». La discussion fit connaître les initiatives intéressantes du groupe Saint-Martin dans l'organisation des œuvres eucharistiques, si prospères dans la paroisse ; du groupe des Carmes, qui rendit, par sa coopération intelligente, aux messes d'hommes leur ancien éclat ; du groupe de Plougastel, qui s'occupe à fonder l'œuvre des hommes unis au Sacré Cœur, et une caisse de secours mutuels.

L'assemblée applaudit vigoureusement la déclaration faite par M. Kerisit, au nom de l'Union diocésaine, aux directions pontificales sur la confessionnalité des œuvres sociales.

J. Paris, élève d'un petit séminaire lorrain, montre à ses amis, dans une délicieuse conférence, comment, par le seul exemple d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vie chrétienne sans reproche et par la bonté du cœur, on peut gagner à l'association des sympathies nombreuses et utiles.

Enfin, Paul Larvor, secrétaire du Comité diocésain, communique aux groupes les décisions disciplinaires du Conseil général de l'A. C. J. F. et du Conseil provincial de l'U. J. C. B.

Il appartenait à Joseph Martin de clôturer cette journée, par un discours dont tous ses auditeurs garderont un impérissable souvenir. M. Kerisit dira de notre ami, à la fin de la réunion, qu'il est un vrai apôtre. Avec une éloquence enflammée, il rappelle aux jeunes catholiques leur programme, résumé dans la magnifique devise : « Piété, Etude, Action » ; puis il leur transmet le mot d'ordre dont il est chargé par les chefs de l'A. C. J. F. : amitié vraie, franche et chrétienne ; confiance dans les présidents et surtout dans les aumôniers ; discipline à l'égard de tous ceux qui ont autorité sur les âmes.

En sortant de la salle, les jeunes catholiques étaient profondément émus ; et ce n'était pas l'emballement factice, qui tombe quand ne bourdonne plus aux oreilles l'écho des paroles sonores que l'on a entendues, c'était le sentiment de paix que l'on éprouve à se sentir conduit par des chefs éclairés et avertis, la conviction que l'on ne s'égarera pas, parce qu'on s'avance à la lumière de la vérité infaillible dont le successeur de saint Pierre est le dépositaire et le gardien.

P. A.

Retraites de Conscrits 1910.

Quimper. — 2e retraite, *du 20 au 24 Septembre.* — 33 paroisses, 187 retraitants : Plogonnec, 29 ; Pluguffan, 18 ; Combrit, 14 ; Kerfeunteun, 13 ; Beuzec-Cap-Sizun, 11 ; Ergué-Armel, 8 ; Plonéis, 8 ; Le Juch, 7 ; Plomelin, 7 ; Pont-l'Abbé, 7 ; Ergué-Gabéric, 6 ; Cléden-Cap-Sizun, 5 ; Kerlaz, 5 ; Meilars, 5 ; Plozévet, 5 ; Gouesnac'h, 4 ; Guengat, 4 ; Mahalon, 4 ; Landrévarzec, 3 ; Ploaré, 3 ; Plonévez-Porzay, 3 ; Tréogat, 3 ; Goulien, 2 ; Plogastel, 2 ; Plonéour, 2 ; Pont-Croix, 2 ; Gouézec, 1 ; Penmarc'h, 1 ; Plobannalec, 1 ; Plomodiern, 1 ; Plouhinec, 1 ; Pouldergat, 1 ; Poullan, 1.

Lesneven. — 2e retraite, *du 20 au 24 Septembre.* — 43 paroisses, 278 retraitants : Ploudaniel, 28 ; Plabennec, 20 ; Plouguerneau, 20 ; Plouguin, 15 ; Plouider, 14 ; Plouvien, 14, Ploudalmézeau, 13 ; Brélès, 10 ; Milizac, 10 ; Ploumoguer, 10 ; Landunvez, 9 ; Bourg-Blanc, 8 ; Lampaul, 8 ; Plouzané, 7 ; Kernilis, 6 ; Kerlouan, 6 ; Guissény, 6 ; Plounéour-Trez, 6 ; Le Folgoët, 5 ; Gouesnou, 5 ; Kersaint-Plabennec, 4 ; Loc-Brévalaire, 4 ; Tréglonou, 4 ; Coatméal, 3 ; Cléder, 3 ; Goulven, 3 ; Landéda, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; Saint-Marc, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Tréouergat, 3 ; Guilers, 2 ; Kernoués, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Le Drennec, 2 ; Plourin-Ploudalmézeau, 2 ; Lambézellec, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plourin, 1 ; Bohars, 1 ; Sizun, 1 ; Trégarantec, 1.

Morlaix *(La Salette)*. — Retraite, *du 20 au 24 Septembre.* — 23 paroisses ; 222 retraitants : Saint-Pol de Léon, 31 ; Pleyber-Christ, 27 ; Saint-Thégonnec, 23 : Plouvorn, 21 ; Plougoulm, 15 ; Guiclan, 14 ; Roscoff, 13 ; Taulé, 12 ; Lanmeur, 9 ; Henvic, 7 ; Santec, 6 ; Ploujean, 6 ; Plouégat-Guerrand, 6 ; Sainte-Sève, 5 ; Saint-Martin de Morlaix, 5 ; Mespaul, 4 ; Trézilidé, 4 ; Plouigneau, 3 ; Plouzévédé, 3 ; Plougasnou, 3 ; Guimaëc, 2 ; Poullaouën, 1 ; Plouézoc'h, 1 ; Saint-Jean-du-Doigt, 1.

Œuvres militaires. — Pour se maintenir dans leurs bonnes dispositions et échapper aux dangers qu'ils rencontreront, spécialement aux heures de loisirs et de désœuvrement, les jeunes soldats ont besoin de s'assurer pendant leur service militaire, et surtout au début, de bonnes fréquentations avec les conseils d'hommes sages et expérimentés qui les soutiennent et les encouragent — tout en leur procurant des distractions honnêtes. Ils trouveront tout cela en se mettant en relation, *dès leur arrivée au régiment*, avec les prêtres qui, dans chaque ville de garnison, sont plus spécialement chargés par NN. SS. les Evêques de s'occuper des soldats au point de vue religieux.

Il est à souhaiter que tous les partants soient munis d'une lettre de recommandation — un mot, une simple carte suffit — pour l'ecclésiastique chargé de l'œuvre militaire dans la localité où ils sont appelés.

Dans plusieurs villes, des laïques dévoués ont fondé, pour les jeunes soldats, des œuvres qui offrent les mêmes avantages. Nous avons parlé (N° du 16 Septembre) de l'*Association des pères de famille chrétiens*. Nous nous contentons de rappeler l'adresse du Président : M. le général Bonnet, 8, avenue Debasseux, Versailles.

Pour ce qui est des règlements militaires, les futurs soldats doivent savoir que, si des défenses arbitraires s'opposent à l'existence *officielle* des « cercles », les portes du presbytère et celles d'un local particulier ne peuvent leur être consignées. Les parents ont, incontestablement, le droit et la liberté de choisir, pour leur fils soldat, le correspondant civil et l'ami en qui ils ont confiance, sans avoir de raison à rendre à personne.

Nous donnons, ci-après, l'adresse des directeurs de l'Œuvre militaire dans les villes où sont envoyées les recrues de notre département. Si, malgré nos efforts pour la faire complète, il y avait des lacunes ou des inexactitudes, on voudrait bien adresser la recommandation sous cette forme : « M. le Directeur de l'Œuvre paroissiale militaire, à....

Alençon : M. l'abbé Collet, 25, rue du Mans ;
Ancenis : M. l'abbé Bourigeaud, vicaire, place Saint-Pierre ;
Angers : M. le chanoine Chaplain, 12, rue Kellerman ;
Auray : M. l'abbé Le Cam, vicaire ;
Belle-Ile : M. l'abbé Jaffré, vicaire ;
Blois : M. Rotier, aumr de l'Hôtel-Dieu, 4, rue des Carmélites ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest : M. l'abbé Caroff, 11, rue de l'Harteloire ;
Chartres : M. le chanoine Hervé, 4, rue des Lisses ;
Cherbourg : M. l'abbé Gesnouin, vicaire à la Sainte-Trinité ;
Cholet : M. l'abbé Gerfault, vicaire à Saint-Pierre ;
Coulommiers : M. l'abbé Charrier ;
Crozon : M. le chanoine Le Jacq, curé ;
Domfront : M. l'abbé Barabé, vicaire ;
Evreux : M. le chanoine Beaujean, secrétaire de l'Evêché ;
Fontainebleau : M. l'abbé Barbier, vicaire, 34, rue du Château ;
Fontenay-le-Comte : M. l'abbé Murzeau, vicaire, rue du Puits-Lavau ;
Groix : M. l'abbé Riguidel, vicaire ;
Guingamp : M. l'abbé L'Antoine, aumônier des Religieuses Augustines ;
La Flèche : M. l'abbé Chardon, 15, rue de la Cure ;
Landerneau : M. l'abbé Creignou, vicaire ;
Laval : M. l'abbé Perrin, 88, rue de Rennes ;
Le Mans : M. l'abbé Grandin, 5, rue Maupertuis ;
Lorient : M. l'abbé Morcrette, aumônier, 7 *bis*, rue de l'Hôpital ;
Mamers : M. l'abbé Folliot, vicaire ;
Mayenne : M. l'abbé Mezière, curé de Notre-Dame ;
Melun : Le clergé paroissial ;
Morlaix : M. l'abbé Vigouroux, vicaire à Saint-Mathieu ;
Nantes : M. l'abbé Girousse, 3, rue de Châteaubriant ;
Nogent-sur-Marne : M. Pedoux, 7, rue Saint-Denis ;
Orléans : M. Lhuillier, vicaire à St-Paterne, 112, rue Bannier ;
Paris : M. Filleux, 2e vicaire à N.-D. de Lourdes, 118 *bis*, rue Pelleport ;
— M. Le Floch, vicaire, 5, rue de l'Avenir, Les Lilas ;
— M. Laudet, vicaire à Saint-Martin, 31, rue de l'Entrepôt ;
— *(Vincennes) :* M. Labeyrie, 102, rue de Paris, Vincennes ;
— *(Fort de Rosny) :* M. Valette, vicaire, 38, rue Paul Cavaré ;
Pont-de-Buis : M. Féroc, recteur ;
Pontivy : M. l'abbé Hellec, aumônier de l'Hôpital ;
Quiberon : M. l'abbé Le Corre, curé-doyen ;
Quimper : M. l'abbé Rosec, vicaire à Saint-Mathieu ;
Rambouillet : M. l'abbé Guérin, curé-archiprêtre ;
Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, 13, rue des Dames ;
— M. Hervagault, 7, rue Rallier ;
Ruchard (camp du) : M. l'abbé Aubry, curé de Vilaines ;
Saint-Brieuc : M. l'abbé Rault, directeur au Grand Séminaire, 8, rue Lécuyer ;
Saint-Germain-en-Laye : M. l'abbé Lepont, 29, rue de Lorraine ;
Saumur : M. le vicaire de Saint-Nicolas ;
Tours : M. l'abbé Rutard, chapelain de Saint-Martin, 17, rue Baleschoux ;
— M. le chanoine Moreau, 15, rue Léon-Boyer ;
Vannes : M. l'abbé Guiomard, 56, rue de l'Hôpital ;

Vannes : M. l'abbé Vaillant, 56, rue de l'Hôpital ;
Versailles : M. l'abbé Danigo, 7, rue du Bourdonnais ;
Vitré : M. l'abbé Berthelot, vicaire à Saint-Martin, rue de Paris.

ANGERS. — On nous prie de faire savoir qu'il y a une messe pour les militaires de la garnison d'Angers tous les dimanches, à midi, en l'église Notre-Dame. Cette messe a été établie par Mgr l'Evêque d'Angers.

A CHOLET, tous les dimanches et jours de fête d'obligation, une messe est dite, à 11 h. 1/2, à l'église Saint-Pierre.

Les places du chœur sont réservées aux soldats, qui peuvent passer par la cure pour se rendre à l'église.

Les secours religieux aux soldats malades. — Aux termes des circulaires ministérielles (15 Novembre 1905, 24 Janvier 1906), tout soldat malade a le droit de recevoir la visite d'un « ministre du culte », s'il la demande personnellement, de vive voix ou par écrit. Nous rappelons brièvement les moyens pratiques que doivent prendre les conscrits pour s'assurer les secours religieux, en cas de maladie ou d'accident :

Ecrire (ou faire écrire) en *double* une déclaration conçue à peu près en ces termes : « Je soussigné.... soldat au.... régiment à..., réclame l'assistance d'un prêtre catholique, pour le cas où je serais blessé ou malade, à l'hôpital ou ailleurs. Prière de le prévenir ».

Un exemplaire de cette demande pourra être épinglé par le soldat dans son livret ou dans son paquetage, de façon à être trouvé facilement en cas d'accident. Un autre exemplaire sera remis à l'aumônier de la garnison, ou à un camarade de confiance qui se chargera de prévenir le prêtre.

Les parents chrétiens devront s'assurer si leur fils a pris ces précautions. Ils peuvent écrire dans le même sens au colonel de son régiment.

MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler aux familles qu'il est de leur devoir, dès qu'elles apprennent qu'un des leurs est à l'hôpital, d'exprimer leur volonté formelle, au besoin par dépêche adressée au médecin-chef de l'hôpital militaire, que le malade soit visité par l'aumônier. Enfin, il est bon que les parents sachent qu'ils peuvent obtenir, au chemin de fer, des billets à prix réduits pour aller voir leur enfant malade.

N. B. — Tous les renseignements utiles sur ces questions sont donnés dans le *Carnet du Soldat*, en vente à « l'Action Populaire », 5, rue des Trois-Raisinets, à Reims, au prix de 0 fr. 15 l'exemplaire (franco). — Les 50 exemplaires, 5 fr. 25.

Défendons-nous. — M. le Recteur et MM. les Vicaires du Relecq ont fait citer M. Camille Vallaux, professeur au *Borda*,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devant le Tribunal correctionnel de Brest, pour injures et diffamation.

M. Trémintin, avocat, conseiller général du Finistère, soutiendra la cause du clergé relecquois. *(La Quinzaine Ouvrière.)*

Saint-Pol de Léon. — **Une séance intéressante.** — Dimanche dernier, à l'école Sainte-Anne, une conférence très suivie et très intéressante, avec projections lumineuses, a été donnée aux Ligueuses de Saint-Pol de Léon.

Le sympathique M. du Rusquec, dont le talent oratoire est très apprécié, a bien voulu nous parler pendant une grande heure de la vie de la bienheureuse Jeanne d'Arc, et de la sublimité de sa mission.

Dans une éloquente péroraison, il a invité les Ligueuses à prendre exemple sur l'humble fille de Domremy et à travailler de toutes leurs forces à la rechristianisation de la France.

Cette grande conférence fit une vive et profonde impression sur l'auditoire.

La séance s'est terminée par quelques chansons de Théodore Botrel, exécutées d'une façon charmante. X.

BIBLIOGRAPHIE

Tout à Dieu. — *Œuvres complètes du P. Achille Desurmont*, t. VII, *Série religieuse*, t. Ier. Prix : 4 francs. (Librairie de la Sainte-Famille, rue Servandoni, Paris.)

Ce volume contient deux retraites de dix jours. La première est extraite textuellement de saint Alphonse, d'après un plan personnel du P. Desurmont de façon à faire un tout complet pour réaliser dans une âme le « tout à Dieu ». La deuxième, où l'auteur a résumé très fidèlement la doctrine alphonsienne, est un faisceau compact et solide de vérité qu'il convient de se rappeler au cours des saints exercices.

Le désastre de Calabre et de Sicile du 28 Décembre 1908. — Nombreuses photographies. Prix : 1 fr. 50. (Maison de la « Bonne Presse ».)

Cette brochure, destinée à faire connaître une noble et grande œuvre de l'Eglise, a été imprimée avec luxe, afin de pouvoir prendre rang au milieu des belles publications illustrées qu'on place dans les salons.

Bernard de Flée, par Pierre Gourdon. Un vol. de 320 pages avec couverture en couleurs *(Nouvelle série bijou)* Broché, 0 fr. 75. (Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris).

Ce livre fera la joie des jeunes gens amateurs de pittoresque et d'aventures.

A Quimper, librairie J. Salaün.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

25e Année. Vendredi 7 Octobre 1910. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.
II. Partie non officielle. — Le mois du Saint Rosaire.
III. Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Nécrologie ; Plobannalec ; Lannilis ; Quimper ; Sainte-Anne d'Auray ; Médaille-scapulaire.
IV. — Chronique générale : Rome ; France ; Les anciens congréganistes en Cassation ; Autun ; Catholicisme et civilisation ; Les effets de l'éducation sans Dieu ; L'orgueil bête.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Octobre. — 21e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Denis et ses compagnons, Martyrs.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Denis et ses compagnons et du Dimanche.

Lundi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 11. — Les Sts Anges Gardiens *(du 2 Octobre)*. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 12. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 13. — S. Edouard, roi d'Angleterre, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Calliste Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 16. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locquénolé.	du 8 au 9	Octobre.
Saint-Vougay.	du 10 au 12	—
Mellac	du 13 au 15	—
Logonna-Daoulas	du 16 au 18	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — I. Par décision épiscopale du 26 Septembre, ont été nommés :

Recteur de Lannédern, en remplacement de M. Jan, démissionnaire pour cause de santé, M. Monot, vicaire à Saint-Renan ;

Vicaire à Saint-Renan, M. Mévellec, vicaire à Ploaré ;

Vicaire à Ploaré, M. Le Rest, surveillant au collège Stanislas, à Paris.

II. Examinateurs et Curés consulteurs. — Pour se conformer aux prescriptions du décret *Maxima cura* sur le déplacement administratif des curés (1), Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, avec le consentement du Chapitre de sa cathédrale, a nommé :

1° *Examinateurs :* MM. Bourlé et Le Roy, chanoines titulaires ; M. Rospars, directeur de la *Semaine religieuse ;* M. Bargilliat, aumônier de l'Adoration ; M. Orvoën, curé-doyen de Concarneau, et M. Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé.

2° *Curés consulteurs :* MM. les chanoines Coat, archiprêtre de Saint-Corentin, Quimper ; Péron, archiprêtre de Quimperlé ; Le Duc, archiprêtre de Morlaix ; Roull, archiprêtre de Brest ; Le Roy, archiprêtre de Châteaulin ; Treussier, archiprêtre de Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE MOIS DU SAINT ROSAIRE

Le mois d'Octobre ramène les pieuses réunions au pied des autels et les prières communes du Saint Rosaire. Si, d'une part, l'iniquité abonde et la charité d'un grand nombre se refroidit, de l'autre, les âmes fidèles s'efforcent de devenir meilleures.

Bien convaincus que le salut viendra par l'intercession toute puissante de Marie, elles se groupent autour de son trône, elles se pressent sous son manteau royal, comme à l'approche du danger, selon l'image du Sauveur, les poussins se réfugient sous les ailes de leur mère.

Ce n'est pas sans une inspiration du Ciel que le Souverain Pontife convoque, chaque année, les chrétiens aux prières du

(1) Voir à l'article Rome, p. 722, le résumé du décret.

Saint Rosaire. Depuis 1883, le mois d'Octobre est consacré à de ferventes supplications, semblables à celles que saint Dominique institua durant la croisade contre les Albigeois, et celles qui, plus tard, valurent à l'Eglise la victoire de Lépante et la délivrance de Vienne.

Selon la parole de Léon XIII, nous donnons à la divine Mère des fleurs pendant le mois de Mai ; il est juste que les fruits de l'automne soient offerts, avec les sentiments d'une tendre piété, à celle dont il est écrit : « Mes fleurs sont des fruits d'honneur et d'abondance ».

Certes, ils étaient douloureux ces jours où la guerre religieuse dévastait les belles provinces du Midi de la France. Ils n'étaient pas moins cruels pour la famille chrétienne, ceux où le Croissant, partout vainqueur, s'avançait triomphant, défiant tous les obstacles, se riant d'une Europe en proie aux divisions, et déchirée par l'hérésie. « Plutôt Turcs que Papistes ! » C'était le mot d'ordre à cette époque, aussi spirituel que ceux que clament aujourd'hui les tenants de la libre-pensée et les purs de l'anticléricalisme. Une dernière victoire allait mettre entre ses mains les clefs de l'Occident ; il en était sûr, il l'escomptait d'avance, et les armées du Prophète, se répandant comme un torrent, auraient étouffé dans le sang les derniers vestiges du Christianisme.

Léon XIII nous a déclaré que les temps où nous sommes ne sont pas moins désastreux, pour l'Eglise, que ceux qui le furent le plus dans le passé. (Encycl. *Quamquam pluries.*) « La foi, dit-il, principe de toutes les vertus chrétiennes, est éteinte dans un grand nombre. La charité est glacée dans les cœurs. Une jeunesse grandit, dont les mœurs ne sont pas moins dépravées que les doctrines. De toute part, l'Eglise de Jésus-Christ est attaquée par la violence et par la ruse. Une guerre atroce est faite au Pontife Romain. Les fondements de la Religion sont battus en brèche avec une audace qui va chaque jour en augmentant. Les ravages opérés dans ces derniers temps, les projets qui se préparent encore sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler. » (Ibid.)

C'est l'heure de nous souvenir que Dieu ne nous a pas laissés sans espérance et sans secours. Léon XIII nous rappela l'exhortation de l'Apôtre : « Priez avec instances ». Et pour que notre prière soit favorablement accueillie, il nous avertit de la faire présenter à Dieu par l'intermédiaire de la Sainte Famille.

Jésus, d'abord, le Sauveur, notre frère, la Victime au Cœur transpercé, exposée sur l'autel pour recevoir nos supplications. Tout ce que nous demanderons au Père en son nom nous sera accordé.

Marie, la Mère de Dieu et la Mère des hommes. Au Cénacle, elle commence à remplir sa mission ; dès lors, elle guide l'Eglise « par la sainteté de ses exemples, l'autorité de ses conseils, la suavité de ses consolations, l'efficacité de ses prières, véritablement Mère, Maîtresse et Reine des Apôtres, à qui elle communi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quait largement les divins oracles qu'elle conservait dans son cœur ». Dans les splendeurs de la gloire, la toute-puissance suppliante s'exerce toujours en faveur des pauvres exilés, fils d'Adam. Elle défend l'Eglise, elle maintient la pureté de la foi, et, par elle seule, toutes les hérésies ont été vaincues dans l'univers. Elle sera toujours la mère de miséricorde, notre douceur et notre espoir.

Joseph, le Père nourricier de Jésus, son protecteur, l'époux virginal de la Vierge des Vierges. L'humble toit de Nazareth abritait tout ce qui était alors l'Eglise. Aujourd'hui, elle a dilaté ses tentes ; toujours voyageuse et militante, elle campe, mais elle est *catholique*, elle s'est établie sur la terre entière. Le Chef de la Sainte Famille est resté son Patron et, mieux que le fils de Jacob, il mérite le titre de *Sauveur du monde*. Les fonctions qu'il remplissait jadis dans l'humble demeure où il vécut avec Jésus et Marie, il les exerce aujourd'hui sur l'Eglise, dont il est le défenseur et le gardien.

Nous irons donc avec ferveur, pendant ce mois d'Octobre, implorer le secours dont nous avons si grand besoin. Devant le Saint-Sacrement exposé, nous prierons Marie et Joseph, et ils prieront avec nous. En méditant les mystères de la vie, de la passion et de la glorification du Sauveur, qui sont le résumé de l'Evangile, nous appellerons la pitié de Dieu sur l'Eglise si éprouvée, sur son Chef suprême, sur notre pauvre France qui agonise, sur nous-mêmes.

Et Dieu, qui est riche en miséricordes, se laissera toucher et nous rendra la paix, que le monde peut bien troubler, mais qu'il ne peut rendre. Car « il n'est personne qui combatte pour nous, si ce n'est vous, notre Dieu » !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'Union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.**

II. — **L'Enseignement chrétien.**

III. — **Missions.** — LA FEUILLÉE, *du 25 Septembre au 15 Octobre*. Président, la 3e semaine, M. le chanoine Le Coz, curé de Pleyben ;

— LE TRÉVOUX, *du 26 Septembre au 15 Octobre*. Président, la 3e semaine, M. le chanoine Orvoën, curé de Concarneau ;

— GUILLIGOMARC'H, *du 3 au 22 Octobre*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Le Garrec, curé de Gourin ;

— POULLAOUEN, *du 9 au 25 Octobre*. Président, la 1re semaine, M. Berthou, curé de Carhaix ;

— LE CONQUET, *du 16 Octobre au 1er Novembre*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques ;

— SAINT-POL DE LÉON, *du 16 Octobre au 5 Novembre*. Précident, la 1re semaine (Mission bretonne), M. le chanoine Quéinnec.

IV. — **Retraites.** — MORLAIX *(La Salette)*, retraite bretonne des Tertiaires, *du 9 au 15 Octobre ;*

— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, *du 9 au 15 Octobre ;*

— LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 16 au 22 Octobre ;*

— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, *du 23 au 29 Octobre.*

Nécrologie. — LE R. P. CASIMIR KERVENNIC, S. J. — Dimanche 2 Octobre, ont été célébrées, en l'église paroissiale de Saint-Mathieu, devant une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles appartenant à toutes les classes de la société, les obsèques d'un bon et saint religieux, bien connu et universellement vénéré à Quimper et dans tout le diocèse, le R. P. Kervennic. Le deuil était conduit par M. L'Hévéder, missionnaire, assisté des PP. Pierre et Jean Kervennic, frères du défunt et comme lui anciens membres de la Compagnie de Jésus, et d'un de ses neveux, M. Colin, recteur de Gouézec (1). M. le chanoine Fléiter, vicaire général, a présidé le service funèbre et donné l'absoute.

Le R. P. Casimir Kervennic est mort bien pieusement, à Quimper, au n° 27 de la rue du Palais, où il habitait depuis sa sortie de la maison Saint-Joseph, en 1901. Il venait d'accomplir sa 84e année. De cette longue vie, toute consacrée à la gloire de Dieu et au salut des âmes, « la dernière période, calme en apparence, a été, écrit un témoin, traversée par de pénibles épreuves morales. L'état de la France contristait singulièrement le bon religieux, et la perspective d'un avenir encore plus mauvais le faisait étrangement souffrir. « Quelle différence, disait-il souvent, entre ces » tristes temps et ceux de mon enfance ! »

« Né dans la paroisse de Lambézellec, le 30 Août 1826, le P. Casimir Kervennic passa ses jeunes années à l'ombre du Créis-Ker, sous le regard de Notre-Dame, qu'il aima toujours, dans ce collège de Saint-Pol de Léon qui a fourni tant de prêtres à l'Eglise de Dieu. Son oncle, M. Kervennic, curé de Taulé et missionnaire en grand renom dans nos paroisses bretonnes, voulait son neveu tout près de lui. Pendant les vacances, le saint vieillard le conduisait en pèlerinage à Notre-Dame de Callot, en Carantec. La pleine marée sépare ce sanctuaire de la terre ferme, deux fois le jour. Bonne aubaine pour le jeune écolier ; pieux, sans doute, il voyait surtout là, il l'a dit lui-même, l'avantage d'une promenade à cheval, puis en barque. Son vénérable oncle avait des vues plus élevées et implorait, avec succès, pour son neveu, la grâce de la vocation religieuse dans la Compagnie de Jésus.

» Après trois années passées au Grand Séminaire de Quimper,

(1) Un frère des RR. PP. Kervennic — l'aîné de 17 enfants — est mort, en 1891, chanoine honoraire, curé de Lesneven, où sa mémoire est restée en vénération. Un autre neveu, le R. P. Siméon Kervennic, est religieux Bénédictin, en Angleterre. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'abbé Casimir Kervennic allait, en 1847, frapper à la porte du noviciat des Jésuites, alors à Vannes. Il s'y rencontra avec un futur missionnaire dont la mémoire restera longtemps en bénédiction dans la Basse-Bretagne, le R. Père Rot.

» Le temps de la première épreuve passée, le jeune novice fut dirigé vers Saint-Acheul, faubourg d'Amiens, pour y étudier la rhétorique sous le Père Félix, plus tard le prédicateur si goûté de Notre-Dame de Paris. Sa philosophie se fit à Brugelette, en Belgique ; sa théologie, à Laval, sous le savant Père Gamard. C'est dans cette dernière ville, alors dépendant de l'évêché du Mans, qu'il reçut tous les ordres sacrés des mains de Mgr Bouvier, l'auteur de la Théologie Morale.

» Après une année écoulée près du sanctuaire de Notre-Dame de Liesse, le bon Père vint à Quimper : il devait y revenir deux fois encore, après avoir vu Vannes, Brest, Paris, Angers, Evreux. Cette dernière fois, c'était pour mourir, à l'âge de 84 ans.

» Ce dernier séjour à Quimper fut de douze années..., douze ans de bien cruelles épreuves, hélas ! Tirons le voile... le jugement de Dieu le déchirera un jour et mettra tout à point : *Reposita est hæc spes in sinu meo*. Après l'épreuve, la récompense *in æternum :* sa mort précieuse nous en est un gage certain. Le jeudi matin, 29 Septembre, fête de saint Michel, le vénéré malade avait communié, suivant son habitude, et rien ne faisait prévoir un dénoûment si prochain et si prompt. Le soir, vers 6 heures, il est vrai, une courte défaillance inspira quelque inquiétude bien vite dissipée. Vers 2 heures de la nuit, le charitable veilleur crut prudent d'avertir que le malade baissait à vue d'œil. Le prêtre put arriver à temps pour l'exhorter à recevoir une dernière absolution. « Mon Père, lui dit-il, faites votre sacrifice en union avec Notre » Seigneur Jésus-Christ souffrant et mourant. Je vais vous appli- » quer l'indulgence *in articulo mortis* : embrassez mon crucifix » en prononçant, au moins de cœur, le nom de Jésus. » A ces mots, le mourant soulève la tête et, dans un mouvement prompt, applique ses lèvres au crucifix qu'on lui présente. Il retombe et exhale doucement son dernier soupir. Littéralement, il venait de mourir dans le baiser du Seigneur : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*...

» Vous tous qui avez connu ce saint religieux, si doux, si bon, si compatissant pour les malheureux et les âmes en peine, ne lui refusez pas l'aumône d'une prière : *mortuo ne prohibeas gratiam !* Il repose au cimetière Saint-Marc, à côté de son vieux compagnon d'armes, le saint Père Rot. Unis pendant la vie, ils ne sont pas séparés dans la mort. *Requiescant in pace.* »

X.

Plobannalec. — **Bénédiction d'une école libre.** — Le dimanche 25 Septembre, la population chrétienne de Plobannalec a eu la joie d'assister à une fête dont le souvenir demeurera gravé dans tous les cœurs. C'était la bénédiction de l'école libre des filles.

A 10 heures, grand'messe, chantée par M. Le Meur, vicaire à Cléder, ancien vicaire de la paroisse. Après l'Evangile, M. le chanoine Morvan, curé-doyen de Pont-l'Abbé, est monté en chaire. En un magnifique discours, il a rappelé aux parents leurs droits imprescriptibles et aussi leurs devoirs relativement à l'éducation chrétienne de leurs enfants. Le prédicateur a terminé en félicitant chaleureusement M. le Recteur d'avoir réussi, malgré toutes les difficultés, à créer cette belle maison d'école qu'on va bénir.

La fête s'est terminée par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Puissions-nous voir se renouveler bientôt une cérémonie semblable à l'occasion de l'ouverture d'une école de garçons, si ardemment désirée par les familles !

Lannilis. — **Mission.** — Lannilis vient d'avoir ses deux semaines pleines de Mission, du 18 au 30 Septembre ; la Mission des enfants, prêchée par les prêtres originaires de la paroisse, avait précédé.

Un millier de fidèles, présents pour la plupart dès la première heure, suivirent les exercices de la première semaine, douze cents à la seconde ; la première eut pour président M. Le Sann, curé de Lanmeur, la seconde, M. le chanoine Godec, curé de Plouescat, assisté chacun d'une douzaine de prêtres.

Depuis 1683, date de la première Mission dont on trouve mention dans l'histoire de la paroisse, cette Mission était la dixième... Il est assez curieux que le nom de Lannilis ne se rencontre pas dans la liste des paroisses évangélisées par Dom Michel Le Nobletz et le Père Maunoir ; il n'est pas vraisemblable cependant que Dom Michel, qui donna des Missions aux paroisses les plus reculées des diocèses de Cornouaille et de Léon, ait négligé à ses portes la paroisse de Lannilis ; ni dans les documents, ni dans les traditions locales, aucun souvenir n'est resté de son passage et de ses travaux.

La première Mission dont il soit fait mention fut donnée par Messire Alain Cariou, recteur de Lannilis de 1681 à 1709 ; d'autres furent données du temps de Guy Martin, recteur de 1709 à 1717, de Jean Martin, recteur de 1717 à 1735.

Lannilis fut ensuite privée de Mission jusqu'à M. Le Duc, qui fut curé de 1772 à 1823, et qui donna les trois Missions de 1778, 1810 et 1819. Puis s'écoula un intervalle de cinquante ans ; avec M. Calvez, en 1861, les Missions reprennent, se continuent avec M. Abgrall, en 1878, M. Ollivier, en 1894.

Celle qui vient de se clore a été suivie avec une ferveur vraiment rassurante ; le nombre des abstentions reste infime, et s'explique par des raisons où les convictions n'ont pas grande part. En revanche, la fidélité de la masse devient de plus en plus consciente, et l'attachement à la foi de plus en plus raisonné ; la Mission n'est pas seulement pour eux une occasion de retremper leurs sentiments pieux dans le recueillement et la prière ; ils y cherchent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de plus en plus un raffermissement de leurs croyances, et de toutes les instructions, celles qu'ils écoutent le mieux et dont ils gardent le meilleur souvenir, sont celles qui ont trait aux bases de la Foi.

Dans les instructions qu'ils ont entendues, ils ont trouvé le double aliment de la foi et de la piété ; aussi avec quel élan ils les ont suivies ! C'est un spectacle unique que celui de cette paroisse de trois à quatre mille âmes, se transformant d'un jour à l'autre en une immense communauté monastique : c'est le renversement de toutes les habitudes, de la vie entière ; ou pour parler chrétiennement, c'est le rétablissement de l'ordre vrai des choses : les affaires et les travaux passant au second plan, pour laisser place au seul souci de l'âme.

Chez les paroissiens de Lannilis, cela s'est fait sans effort, sous l'impulsion naturelle de leur âme croyante ; c'est comme si ce peuple gardait quelque chose de l'âme des vieux moines qui l'engendrèrent à la foi, et dont le nom reste à leurs fermes, bâties souvent sur les fondements des monastères anciens, au bord des anses, le long des Abers ; la vieille presqu'île qui se retranche, volontiers méfiante, derrière sa clôture de falaises et de flots, s'ouvre avec le plus entier abandon à tout ce qui lui vient au nom de Dieu. Lannilis est resté le peuple reconnaissant qui baptisa *Benniguet*, béni, le fleuve qui, le long de son estuaire, lui amena les premiers prédicateurs de l'Evangile ; il n'oubliera pas ceux qui viennent, une fois de plus, de raffermir les fondements jetés autrefois sur cette terre par les Tunou, les Tariec, les Tanvéoc et autres saints, dont, par une particularité peut-être unique, les noms s'ajoutent chaque soir aux litanies, dans la prière des familles lannilisiennes.

Quimper. — **Retraites fermées.** — I. *Retraite de jeunes gens*, du samedi soir 29 Octobre au mardi soir 1er Novembre, prêchée par M. l'abbé de Penfentenyo.

Cette retraite (française) est spécialement destinée aux jeunes gens des paroisses du Sud-Finistère, et surtout à ceux qui font partie des patronages, des cercles d'étude ou des sociétés de gymnastique. Pour les jeunes ouvriers spécialement, les dates sont tout à fait favorables, puisqu'ils ne perdront ainsi qu'une journée de travail, celle du lundi 31 Octobre.

Les correspondances échangées annoncent déjà un joli nombre de retraitants.

Les frais de séjour seront de 6 fr. 50.

Prière d'envoyer les noms des adhérents à Madame la Supérieure de la Retraite, 27, rue des Reguaires, Quimper.

II. *Retraite de Messieurs*, du lundi soir 7 Novembre au vendredi matin 11 Novembre.

Les Messieurs qui assisteront, les 6 et 7 Novembre, aux Journées Sociales organisées par l'Œuvre des Cercles catholiques ouvriers, sous la présidence de Mgr Duparc, sont spécialement invités à

prendre part à cette retraite fermée. C'est dans le cénacle de la retraite qu'ils pourront puiser à sa vraie source le zèle qui leur permettra de se dévouer, dans la suite, à cet apostolat chrétien tant désiré par le Souverain Pontife et par Monseigneur l'Evêque, pour le plus grand bien de la cause catholique et, dès lors, pour celui du pays.

La retraite sera prêchée par M. l'abbé de Maupeou, secondé par M. l'abbé de Penfentenyo.

Les frais de séjour seront d'une vingtaine de francs.

Prière d'envoyer les adhésions à M. l'abbé de Penfentenyo, 368, rue Saint-Honoré, Paris.

Sainte-Anne d'Auray. — **Le théâtre populaire breton.** — La représentation du mystère Nicolazic a obtenu, le dimanche 25 Octobre, un magnifique succès. Malgré la coïncidence de nombreuses fêtes aux environs, 1.500 spectateurs d'élite, parmi lesquels des députés, des conseillers généraux, des journalistes, des hommes de lettres, sont venus assister à ce spectacle et en sont partis enthousiasmés, ne sachant ce qu'il fallait admirer le plus, ou du jeu des acteurs encore plus parfait que l'année dernière, ou de la beauté des chœurs composés par un musicien déjà célèbre, M. Decker, et exécutés avec une perfection rare, ou de la richesse des tableaux dans lesquels, un peintre de talent, M. Boris, a mis tout son cœur. Quelques-uns des tableaux, tels que les apparitions de sainte Anne à Nicolazic, l'arrivée des premiers pèlerins, la première messe au champ du Bocenno, et surtout l'apothéose finale ont produit une impression profonde et soulevèrent des applaudissements unanimes.

Après la représentation, on n'entendait sur toutes les lèvres que les mêmes mots : « C'est magnifique, c'est parfait ».

La troupe de Sainte-Anne n'est certainement plus inférieure à aucune autre troupe bretonne, et elle évolue sur une scène unique en Bretagne très certainement. Il ne manquait pas de spectateurs pour dire aux artistes de Keranna qu'ils peuvent rivaliser avec ceux de Nancy et d'Oberramergau.

Désormais, le théâtre populaire breton de Sainte-Anne est assuré du succès, et l'année prochaine, quand il rouvrira ses portes, il est sûr de voir son immense salle comble à chaque fois. L. Cadic.

Médaille-scapulaire. — Mgr Chapelier, Président général de l'Œuvre de Saint-François de Sales, ayant fait « demander, à Rome, pour les Directeurs diocésains et autres prêtres s'occupant activement de l'Œuvre, la faveur de bénir la médaille tenant lieu de scapulaire », a reçu dernièrement cette réponse :

« Pour la médaille remplaçant les scapulaires, le Saint-Office a » retiré à la Sacrée Congrégation des Rites la compétence pour » accorder ce pouvoir de la bénir, et lui-même (le Saint-Office) a » suspendu la concession de ce pouvoir. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Les Congrégations romaines sont en vacances jusqu'à la fin d'Octobre. Le Souverain Pontife, lui, ne prend aucune vacance. Ses derniers actes montrent une activité infassable. Il accorde en outre, chaque jour, de nombreuses audiences particulières et collectives. Par une visible protection de Dieu, sa santé se maintient malgré les fatigues et les douloureuses épreuves qui ne lui sont pas ménagées.

Le 20 Septembre, date anniversaire de l'occupation de Rome par les troupes piémontaises et garibaldiennes, le juif Nathan, maire de Rome et grand maître de la franc-maçonnerie italienne, a prononcé, devant la brèche de la porte Pia, un discours dans lequel il a violemment attaqué la Papauté.

Cette manifestation inconvenante et contraire à la loi des garanties devait appeler une énergique protestation du Souverain Pontife. Le Pape l'a fait entendre dans une lettre adressée au cardinal-vicaire, Mgr Respighi.

Les nombreuses marques de sympathie et de respect filial qu'il a reçues en cette circonstance ont été une grande consolation pour le cœur du Saint-Père.

On annonce que, pour faire acte de solidarité avec M. Nathan, ses amis ont l'intention d'organiser une grande manifestation anticléricale qui se confondrait avec une démonstration, fixée au 13 Octobre, pour commémorer l'anniversaire de l'exécution de Ferrer, ou peut-être la précéderait.

Cette dernière manifestation consisterait en un grand meeting populaire avec cortège. Le panégyrique de Ferrer serait fait dans les écoles publiques et on donnerait le nom de Ferrer à une place publique de Rome.

Devant ce déchaînement de haines contre le Chef auguste de l'Eglise, le devoir évident des catholiques est de se serrer autour de lui, dociles à ses prescriptions et à ses conseils, quoi que disent et que fassent les ennemis et les faux amis.

— **Décret sur le déplacement administratif des curés.** — Les *Acta Apostolicæ Sedis*, du 31 Août dernier, ont promulgué sur ce sujet un décret, préparé par la Commission de codification du Droit canonique, et publié sur l'ordre de Sa Sainteté, par la Sacrée Congrégation Consistoriale.

Ce décret consacre le principe général de l'inamovibilité des chefs de paroisse. Mais cette inamovibilité ne doit pas être conçue de telle sorte qu'elle puisse nuire au bien des fidèles et au salut des âmes. C'est pourquoi, si un curé devient incapable de remplir fructueusement ses fonctions dans une paroisse, il doit être relevé de sa charge.

L'incapacité du curé peut provenir d'une faute publique qui entraîne pour lui, après jugement canonique, la peine de la privation ou de la déposition. Mais il peut arriver aussi que, pour divers motifs, et même en l'absence de toute faute personnelle, un curé soit devenu incapable de faire le bien dans sa paroisse. Alors, il y a lieu de le changer par voie administrative, changement qui n'a rien d'une peine canonique, mais a uniquement pour but l'utilité des fidèles. C'est de ce changement ou déplacement administratif que s'occupe le décret *Maxima cura*.

On y trouve indiquées les causes qui peuvent motiver un déplacement de ce genre, et les règles à suivre pour l'opérer.

La procédure comprend trois phases distinctes : 1° le curé est invité à renoncer à sa cure ; 2° s'il s'y refuse, l'Evêque prend contre lui un décret de déplacement, *amotionis decretum ;* 3° le recours de l'intéressé contre le décret ainsi rendu donne lieu à la révision de la procédure engagée jusque-là.

L'Evêque, dans les deux premiers actes, doit se faire assister de deux *examinateurs synodaux ;* et dans le troisième, de deux *curés consulteurs*.

Examinateurs et consulteurs sont désignés par le synode diocésain. Dans l'intervalle des synodes, ou en l'absence de tout synode, ils sont nommés par l'Evêque, avec le consentement du Chapitre.

Le Saint-Père, en sanctionnant le décret de la Consistoriale, prescrit la constitution immédiate de cette Commission d'examinateurs et de consulteurs, dans le sein de laquelle l'Evêque doit prendre ses assesseurs.

— **Un prétendu décret sur les enterrements.** — La nouvelle lancée par le *Figaro* à propos du refus de sépulture ecclésiastique à ceux qui ne font pas leurs Pâques est entièrement dépourvue de fondement. La commission de droit canon n'a reçu aucun ordre ni aucune communication dont parle le *Figaro*.

Du reste, la mesure disciplinaire que ce journal attribue au Saint-Père existe telle quelle dans le Rituel en vigueur, mais il est si faux qu'un ordre ou une communication ait été donné à ce propos à la commission de droit canon que celle-ci prépare en général plutôt une atténuation qu'une aggravation des peines existantes.

Cette nouvelle manœuvre confirme la campagne entreprise contre l'Eglise et le Pape par ces faux catholiques qui, tout en affichant des sentiments chrétiens, servent les sectes.

France. — **Les évêques et le décret *Quam singulari*.** — Les *Semaines religieuses* des divers diocèses ont publié, au sujet du Décret sur l'âge de la première Communion, des notes exprimant les sentiments de respectueuse soumission avec lesquels on doit accueillir la décision du Souverain Pontife et indiquant les moyens mis à l'étude pour en préparer la mise à exécution.

Archives diocésaines d[illegible]limper et Léon

Généralement, les prêtres du diocèse ont été invités à faire connaître leurs pensées sur la manière d'appliquer le Décret et d'assurer l'instruction religieuse des enfants. Ensuite, les évêques se réuniront par province pour conférer sur les mêmes questions ; puis ils se concerteront encore dans les assemblées régionales qui se tiennent au mois de Novembre, à la rentrée des Instituts catholiques. C'est après avoir soumis toutes choses au Saint-Siège qu'ils donneront leurs instructions définitives touchant l'époque, les conditions et le mode d'admission à la première Communion.

En attendant, le clergé est invité à multiplier ses efforts pour commencer, le plus tôt possible, l'instruction religieuse et la formation chrétienne des petits enfants, par les catéchismes, l'assistance à la messe du dimanche et par la confession, en faisant appel aux familles, aux catéchistes volontaires, aux maîtres et maîtresses des écoles chrétiennes.

Que les fidèles attendent avec docilité et confiance les règlements précis et définitifs qui nous uniront tous, et sans réserve, dans l'obéissance au Vicaire de Jésus-Christ.

Les anciens congréganistes en Cassation. — La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté le pourvoi du procureur général de la Cour de Rennes contre un arrêt de cette Cour qui avait acquitté une maîtresse de pension inculpée de reconstitution d'une congrégation non autorisée.

Cette maîtresse de pension, qui était une laïque, employait comme professeurs et surveillantes d'anciennes congréganistes sécularisées.

La Cour de cassation a jugé qu'il n'y avait pas là de délit.

AUTUN. — **Le millénaire de Cluny.** — Pour fêter le millénaire de la célèbre abbaye de Cluny, au diocèse d'Autun, l'Académie de Mâcon avait fait appel à l'Académie française, à l'Académie des Sciences et au Clergé. C'est que, comme l'a dit M. René Bazin, « cette grande église de Cluny a eu, dans la France du Moyen-Age, la plénitude de la mission civilisatrice : apôtre de l'Evangile et de la paix, gardienne de toute science, fondatrice de toutes œuvres de charité, initiatrice de progrès littéraire et de progrès agricole, créatrice d'un art qu'elle propagea à travers toute l'Europe. »

C'est pour le reconnaître, au cours d'un grand Congrès d'histoire et d'archéologie, que de savants et éloquents discours furent prononcés. Aux fêtes religieuses assistaient : Son Eminence le cardinal Luçon, treize archevêques et évêques, NN. SS. Dubillard, Gauthey, Béguinot, Herscher, de Curel, du Vauroux, Déchelette, Lobbedey, Monnier, Sevin, Manier, Villard, Mgr Baudrillart, dix abbés bénédictins.

Mgr Gauthey, archevêque de Besançon ; Mgr du Vauroux, évêque d'Agen ; Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de

Paris, ont évoqué le rôle magnifique de Cluny dans la civilisation. En présence d'une foule énorme de visiteurs, à travers la cité brillamment décorée, un cortège historique a reconstitué la visite de Louis IX au pape Innocent IV.

Ainsi, les sciences, l'art, l'histoire, réalisaient un harmonieux accord avec la religion. Puisque tel fut cet accord dans le passé, et pour la gloire de notre pays, par quel sectarisme aveugle et injustifié s'efforce-t-on de les séparer, et même de les opposer aujourd'hui ?

Catholicisme et civilisation. — A l'occasion du Congrès Eucharistique de Montréal, qui a été l'objet d'une manifestation imposante, où, dans une immense procession de plus de 100.000 catholiques, figuraient le premier Ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, et le premier Ministre de la province de Québec, sir Lomer Gouin, le *Times* vient d'écrire les lignes suivantes :

« Malgré les conflits politiques fréquents, les relations pastorales entre les curés et la population française sont idéales. Les prêtres sont une source inépuisable d'influence salutaire. Ils enseignent l'économie, le travail, la sobriété. Ils sont, avec patience et abnégation, les pasteurs d'un peuple heureux dans les relations sociales, fidèle dans les relations domestiques, courtois jusqu'à l'exagération et hospitalier au suprême degré. C'est un monde plus jeune, peut-être ; mais, si l'on parle le français, on trouvera, dans le pays de Québec, autant de vertu, autant de charme, autant de joie de vivre que nulle part ailleurs sur la terre. »

Nous oserons recommander cette appréciation des Canadiens, par le grand journal anglais, à ceux qui prétendent que la règle catholique est décidément incompatible avec la civilisation moderne.

Les effets de l'éducation sans Dieu. — Les crimes commis par de tout jeunes gens deviennent de plus en plus nombreux ; les journaux en donnent quotidiennement des détails épouvantables. Un des plus hauts magistrats du Parquet de la Seine, qui eut plusieurs fois à requérir dans ces sortes d'affaires, disait à propos d'un crime récent, commis par deux bandits de 17 ans :

« Oui, j'ai été de ceux qui ont cru jadis que chaque fois qu'on ouvrait une école, on fermait une prison. Hélas ! Quelle erreur fut la mienne ! On a ouvert depuis quelques années d'innombrables écoles ; non seulement on n'a pas fermé de prisons, mais celles dont on dispose à l'heure actuelle sont insuffisantes. Et si cela continue, elles finiront par être peuplées de criminels de quinze ans !

— » C'est sans doute, faisons-nous observer, que les écoles ouvertes n'ont pas répandu dans les jeunes générations l'enseignement qui, seul, pouvait former leurs esprits à l'amour du vrai, du beau, du bien ?

— » Tout est là, et nul ne le regrette plus que moi. Beaucoup de mes collègues partagent, croyez-le bien, mon sentiment. Mais,

Archives diocésaines d Quimper et Léon

du haut de leurs sièges, combien oseraient lancer cet avertissement au pays ?... Je l'ai fait, quant à moi, à plusieurs reprises, et je le ferai chaque fois que j'en aurai l'occasion... car tant qu'on persistera dans cette déplorable neutralité scolaire qui supprime la crainte de Dieu, le respect de la religion et de la famille, on préparera de nouvelles recrues pour l'armée du crime. »

L'expérience de chaque jour donne cruellement raison à cette opinion qui prend aujourd'hui une signification singulièrement grave et inquiétante.

L'orgueil bête. — Parmi tous ceux qui entrent dans les églises, il en est qui se gardent bien de se signer, de s'agenouiller, de prier. C'est l'orgueil qui les en empêche.

Savez-vous comment Victor Hugo appelait cela ? Lisez :

« Dis à Didine et à Dédé que j'ai pensé à elles dans la chapelle de Notre-Dame-de-Délivrance. Il y avait de pauvres femmes de marins qui priaient à genoux pour leurs maris risqués à la mer. J'ai prié aussi, moi, à la vérité, sans m'agenouiller, sans joindre les mains, avec *l'orgueil bête* de notre temps, mais du plus profond du cœur... »

Orgueil bête ! C'est bien cela, n'est-ce pas ? La lettre est datée de Juillet 1838.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 20 Septembre 1910.

I. Léon XIII et l'Eglise de France, Paul DUDON. — II. Le Père Mathieu Ricci. Au cœur de la Chine ; la méthode de Ricci, Joseph BRUCKER. — III. Les trois âges d'après Clément d'Alexandrie, Pierre LHANDE. — IV. La Semaine sociale de Rouen. Notes et impressions d'un semainier, Benoît EMONET. — V. Une visite à l'exposition de Bruxelles, Charles PARRAT. — VI. A travers les Revues italiennes, Louis CHERVOILLOT. — VII. Revue des Livres. — VIII. Ephémérides du mois d'Août.

Exercices pratiques de Catéchisme, *rédigés conformément aux méthodes pédagogiques de l'Enseignement profane*, par l'abbé C. QUINET. — Cours moyen, à l'usage des enfants de la première communion et pour les premières années du Catéchisme de Persévérance. Un vol. in-12 (Tobra et Simonet, éditeurs) Prix : carte classique, 1 fr. 40.

L'ouvrage, approuvé par S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, est « l'application à l'enseignement de la doctrine religieuse d'une méthode employée pour les autres sciences dans les écoles, et qui a pour but d'obliger l'enfant à réfléchir, de le former à travailler par lui-même, de lui apprendre à travailler avec l'intelligence et non pas seulement avec la mémoire... » Il rendra, croyons-nous, de grands services pour l'enseignement catéchistique.

A Quimper, librairie J.-Salaun.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ORFÈVRERIE, BRONZES
ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Archives diocésaines d

REVUE FINANCIÈRE. — Les tendances générales du marché restent fermes. Notre 3 °/. s'inscrit à 97,17, l'Extérieure à 96,05, le Turc à 93,35. Fonds Russes soutenus.

La Ville de Paris procédera, le 15 Octobre courant, à une émission de 235 millions de francs, représentés par des obligations 3 °/. de valeur nominale de 400 francs, rapportant un intérêt annuel de 12 francs. Ces obligations sont offertes à 390 francs et elles sont dotées annuellement, jusqu'en 1949, de 1.210.000 francs de lots, répartis en six tirages par an. Ces tirages comprendront notamment deux lots de 200.000 francs et quatre de 100.000 francs. Cette dotation annuelle de lots atteindra même, à partir de 1950, le chiffre élevé de 600.000 francs.

L'action Crédit Foncier de l'Urugay se négocie depuis le 26 courant à la cote officielle des banquiers en valeurs au comptant et est recherchée aux environs de 326. Notons que la Compagnie est autorisée à émettre, jusqu'à concurrence de 25 millions d'obligations qui, une fois remployés en prêts, fourniront à la société un bénéfice supplémentaire permettant de donner un surdividende.

La Compagnie de Chemin de Fer de l'Est Central Chilien met en vente, comme nous l'avons déjà dit, 25.000 obligations de 500 fr. 5 °/. or 1re hypothèque au prix de 475 fr. l'une, jouissance 1er Novembre 1910. Rappelons que la Banque de Rome, 15, rue de Choiseul, à Paris, a été désignée pour recevoir et servir les demandes au fur et à mesure de leur réception, mais ces demandes peuvent être adressées également aux Agents de Change, aux Banques et Banquiers de Paris et des Départements

Fermeté de l'obligation 5 °/. de la Cie Générale de Rio de Janeiro à 452,50. La fabrication a commencé le 16 Septembre dans la sucrerie de Sao-Jao et les conditions climatériques très favorables pour le développement de la canne à sucre font prévoir que le rendement à l'hectare dépassera 70 000 kilos.

L'action Minas Pedrazzini s'inscrit à 135 fr. Les expéditions de minerai s'effectuant normalement, la direction technique paraît avoir résolu d'une façon satisfaisante la question des transports toujours assez difficile dans un pays aussi accidenté.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Des Millions
de ménagères emploient avec un succès jamais démenti...
L'EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG.

FABRIQUE de LITS et SOMMIERS METALLIQUES
HUYGE, 61, Rue de Richelieu, Paris.
FOURNISSEUR SPÉCIAL DES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

nper et Léon

25e ANNÉE. Vendredi 14 Octobre 1910. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Messe de *Requiem ;* Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Mois du Rosaire.
III. — Avis.
IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Châteaulin ; Plouénan ; Lesneven ; Associations de pères de famille ; Saint-Brieuc ; Avis.
V. — *Chronique générale :* Rome ; Reims ; Les dévouées ; Espagne ; Portugal ; La Ligue de l'Enseignement ; La parole du Pape et les incroyants ; Les devoirs de la femme catholique ; La Morale sans Dieu.
VI. — *Bibliographie.*
VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Octobre. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Conogan, Evêque *(au Propre diocésain)*, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Conogan, et du Dimanche.

Lundi, 17. — La Bse Marguerite-Marie, Vierge *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. LUC, EVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — Ste Ursule et ses compagnes, Vierges, Martyres *(au Propre diocésain)*. Double. Rouge.

Samedi, 22. — Ste Edwige, Veuve *(du 17 Octobre)*. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 23. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Fête du T. Saint Rédempteur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Logonna-Daoulas . . . . . du 16 au 18 Octobre.
Lampaul-Guimiliau . . . . . du 19 au 22 —

Archives diocésaines d nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* annuelle en réparation de la spoliation des fondations pieuses sera célébrée, cette année, le dimanche 6 Novembre.

Le Décret, qui accorde à la France cette concession définitive, a été publié dans le numéro de la *Semaine* du 12 Août avec une Lettre circulaire spéciale.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

A QUIMPER. — *A l'Institution Saint-Vincent de Paul :*

Professeur de Première, M. Prigent Yves, en remplacement de M. Floc'h ;

Professeur de Troisième, M. Pouliquen Gabriel, jeune prêtre de Landivisiau ;

Professeur d'Histoire, M. Le Pemp, en remplacement de M. Le Meur ;

Professeur de Huitième, M. Pengam Joseph ;

Maîtres d'étude, M. Grall Paul, jeune prêtre de Landivisiau, et M. Néildé Pierre, jeune prêtre du Juch.

A l'Ecole Saint-Yves :

Surveillants, M. Riou Yves, et M. Marzin Corentin, jeune prêtre de Saint-Corentin de Quimper.

A BREST. — *A l'Ecole Saint-Louis :*

Professeur d'Anglais, M. Verne, professeur de Huitième à N.-D. de Bon-Secours ;

Surveillant, M. Guéguen François-Marie, jeune prêtre de Gouézec.

A l'Ecole N.-D. de Bon-Secours :

Professeur de Huitième, M. Brinquin, jeune prêtre de Querrien, en remplacement de M. Verne ;

Surveillant général, M. Bihan Ignace, jeune prêtre de Saint-Martin de Morlaix.

PARTIE NON OFFICIELLE

MOIS DU ROSAIRE

La récitation du chapelet.

D'être une prière machinale, mécanique, routinière et servile, c'est de quoi parfois l'on accuse le Rosaire ; et si la façon dont

quelques-uns le récitent donne prétexte à ces jugements, il n'en est pas moins vrai que ces jugements mêmes, qui se flattent d'être éclairés, reposent au contraire sur une conception étroite et formaliste de la prière.

Ils accusent de psittacisme l'égreneur de rosaire, mais ce sont ces détracteurs mêmes qui, par leur attitude, paraissent ramener la prière à n'être qu'un pur verbalisme. C'est eux-mêmes qui attachent aux mots plus d'importance que ne permet de le faire une exacte philosophie de la prière.

Qu'est-ce donc que la prière parfaite ? Ce sont des paroles, brèves ou longues, s'achevant en un long silence durant lequel Dieu remplit la pensée. Ce qui rend les mystiques enviables, c'est l'indicible silence succédant, chez eux, aux paroles que, comme tous les chrétiens, ils articulent.

Les mots sont des béquilles à l'aide desquelles l'âme tente de s'élever, insensiblement, vers ce que j'appellerais l'*état de prière,* couronnement de l'acte de prière.

Les mots ne peuvent enfermer, ni tous les hommages, ni toute la gratitude, ni tout le repentir que nous devons à Dieu ; dans leurs aspirations, il y a de l'impuissance.

La prière tend à dépasser les mots ; elle n'accepte leurs rigides contours que pour s'en évader. Ces mots qui se murmurent, qui s'attardent, qui se répètent, sur des lèvres priantes, font barrière entre l'âme qui prie et les préoccupations extérieures : mais l'âme qui prie ne leur permet pas, à ces pauvres mots humains, naturellement étriqués et imparfaits, de faire barrière entre elle et Dieu. Par delà ces mots, elle veut, si j'ose ainsi dire, penser Dieu sans leur secours ; à l'abri de leur protection, elle tend aux intuitions qui se passent d'eux.

Mais voilà précisément ce que tente le Rosaire ; en essayant de deviner et de mesurer l'élan de la prière, c'est le Rosaire que nous avons défini.

Les *Ave,* dont l'un remplace l'autre, disent toujours la même chose ; et ce rythme exalte l'âme dans une atmosphère de prière. Il est scandé, ce rythme, par l'achèvement de chaque dizaine : et chaque fois, c'est pour l'âme qui prie l'occasion d'une contemplation nouvelle. Les mots que les lèvres prononcent protègent et soutiennent les méditations successives sur les mystères, ils deviennent comme une écorce à l'abri de laquelle une sève spirituelle s'épanouit et circule, la pensée priante les déserte en même temps qu'elle les suit, elle les surpasse en même temps qu'elle s'en imprègne. Au delà d'eux, quinze fois de suite, elle contemple des mystères dont elle se réjouit, dont elle souffre et dont elle triomphe ; l'atmosphère même qu'ils lui composent est propice et nécessaire à cet essor. Cette prière, qui paraît verbale, est la plus spirituelle de toutes ; cette prière, qui paraît esclave, est la plus émancipée de toutes ; cette prière, qui paraît rudimentaire, est la plus contemplative de toutes, et peut devenir la plus personnelle de toutes.

Sur le canevas que l'âme s'impose, la méditation, à son aise, à

Archives diocésaines d Quimper et Léon

son gré, tisse l'image vivante des quinze mystères ; et qui dira tout ce qu'il peut exister d'originalité puissante dans les contemplations de certains humbles qui, courbés apparemment sur leurs grains de chapelets, prennent leur envolée bien loin des *Ave?* Le Rosaire, pour eux, c'est, si l'on peut ainsi dire, une longue distraction vers Dieu ; dans la direction qu'impriment leurs lèvres, leur âme monte et s'élève ; et cette ascension même qu'elle fait au-dessus des mots, au delà des mots, la rend plus proche encore de Dieu.

Telle est l'inouïe richesse de cette oraison des humbles. La plus profonde des prières est en même temps la plus coutumière, la plus accessible à tous. L'art de lire les cathédrales, que le peuple a perdu depuis qu'il lit les livres, aidait à cette appréhension des mystères par le peuple croyant : les verrières lui redisaient l'histoire de Dieu, joies et douleurs ; les rosaces lui promettaient le règne de Dieu, la gloire. Les doigts suivaient les *Ave*, les yeux suivaient les scènes des vitraux ; et les âmes montaient, montaient toujours.

Georges Goyau.

AVIS. — *A partir du 15 Octobre, nous effectuerons nos recouvrements par la poste concernant la* Semaine religieuse.

Prière donc à nos abonnés d'Octobre, afin d'éviter toute erreur, de ne plus nous adresser, à dater de ce jour, le montant d'abonnement.

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **L'Enseignement chrétien. L'Œuvre des catéchismes.**

III. — **Missions.** — GUILLIGOMARC'H, *du 5 au 22 Octobre.* Président, la 3e semaine, M. l'abbé Bellec, missionnaire (diocèse de Vannes) ;

— POULLAOUEN, *du 9 au 25 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

— LE CONQUET, *du 16 Octobre au 1er Novembre.* Président, la 1re semaine, M. l'abbé Cuillandre, curé de Bannalec ;

— SAINT-POL DE LÉON, *du 16 Octobre au 3 Novembre.* Président, la 1re semaine (Mission bretonne), M. le chanoine Quéinnec.

IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 16 au 22 Octobre ;*

— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, *du 23 au 29 Octobre.*

Chateaulin. — **L'Adoration.** — Semaine de grâce, de joie surnaturelle, de grande édification. Nous comptons 4.000 communions ; 1.600 de plus qu'à l'*Adoration* de 1906. Nous avions fait appel au zèle éloquent d'un religieux Dominicain de Toulouse, du R. P. Cazes, secrétaire de rédaction de la *Revue Thomiste ;* cet organe de science philosophique et théologique, qui perpétue la renommée dominicaine en France, occupe le premier rang pour la diffusion de la vraie doctrine de saint Thomas d'Aquin. Le R. Père a groupé autour de sa chaire des auditeurs assidus, à faire chaque jour église comble. Les enseignements élevés qui versaient dans leur intelligence des clartés si chaudes, et dans leurs cœurs un amour si ardent pour la Sainte Eucharistie leur faisaient trouver trop courte la grande heure de l'exercice du soir. A 2 h. 1/2, un auditoire de Mères chrétiennes et d'Enfants de Marie recevait des conseils plus intimes de piété pratique et de vie foncièrement surnaturelle. Merci au R. Père du bien qu'il a fait parmi nous !

Les bretons n'ont pas été moins favorisés. Les sermons de M. Tréguer, vicaire de Plobannalec, étaient donnés à la grand'messe, chaque jour. Nous avons rarement pu goûter un langage plus pur et plus littéraire, clair et simple, chargé de doctrine évangéliquement pratique.

D'autre part, à 10 heures, se faisait l'*heure sainte,* rendue plus édifiante par les exhortations de M. Colin, recteur de Gouézec, et M. Kergoat, vicaire d'Hanvec.

La matinée du jeudi avait été consacrée tout entière à la communion, à la confession des Enfants et à l'*heure sainte* qui a couronné leurs pieux exercices.

Loué soit à jamais Jésus-Christ au T. Saint-Sacrement de l'Autel!

Chan. Le Roy.

Plouénan. — **La Mission.** — Depuis quatorze ans, la paroisse de Plouénan n'avait pas eu le bonheur d'avoir sa Mission. Le zélé pasteur de la paroisse n'a pas voulu tarder davantage à procurer à ses ouailles cette grande grâce et, assurément, son cœur a dû être bien ému, samedi dernier, à la clôture des saints exercices de quinze jours de Mission. Non, la foi n'a pas périclité dans cette chrétienne population, et le saint empressement de tout ce peuple à accourir à l'église est le gage de beaux jours encore dans l'avenir de Plouénan.

La Mission s'est ouverte le dimanche du S. Rosaire ; et nul doute que N.-D. de Kérélon n'ait été la puissante Auxiliatrice des bons prêtres à qui M. le Recteur de Plouénan avait demandé leur généreux dévouement. Cette bonne Mère, du haut Ciel, a sensiblement versé sur ses enfants les grâces les plus abondantes. Dirigée par M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix, la première semaine de la Mission fut bien consolante assurément, et les 960 communions du samedi le prouvèrent bien. Il faisait bon voir ces braves chrétiens si attentifs à écouter l'exposition de la religion

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chrétienne, exposition faite avec le plus grand talent — on n'oserait en douter — par M. le Président pour la Pénitence, par M. Gouzard pour le Décalogue. Leurs collaborateurs, MM. Maguet, Colléter, Soubigou, Lejeune, Jézéquel, Simon, Féroc, sans oublier le directeur du chant, M. Abgrall, de Guerlesquin, mirent tour à tour sous les yeux de cette population les grandes vérités de notre foi chrétienne, et surent remuer les âmes et y faire germer les meilleures résolutions. Dans toute Mission, le morceau de choix, pourrait-on dire, ce sont les tableaux — et M. Jézégou et M Balanant en firent l'explication avec la plus grande sûreté de doctrine, et les Plouénanais se ressouviendront longtemps de leurs « tableauteurs » de 1910. Vouloir faire leur éloge serait froisser leur modestie ; chacun sait les apprécier et les aimer, et partout où ils ont exercé le ministère de leur parole vraiment apostolique ils ont fait du bien ; que le Bon Dieu le leur rende au centuple ! Que ce souhait aille aussi à tous les ouvriers évangéliques de ces deux semaines de Mission.

La deuxième semaine était présidée par le bon M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec. L'affluence était telle dans l'église pendant cette semaine, que le chœur lui-même était occupé par le peuple : sans doute — hâtons-nous de le dire — il y en avait davantage pour les tableaux, mais cela se comprend fort bien. MM. Castel, de Saint-Marc, qui donnait les conférences sur le Décalogue, Léostic, Pengam, Derrien, de Plouézoc'h, Cann, Henry, Souêtre. de Saint-Sauveur, le directeur du chant, et Mazéas, de l'Ile de Batz, furent les ouvriers de cette Mission. Tous reconnaissent qu'ils ont trouvé peu d'auditoires aussi sympathiques, et, à la clôture, samedi, quelle émotion n'était-ce pas pour eux de voir venir à la Sainte Table plus de 1.200 personnes ! Ils sont bien rares très certainement les endurcis qui ont fait la sourde oreille à l'appel de leur Pasteur. Honneur aux bons chrétiens de Plouénan d'avoir consolé si bien le cœur de leur Recteur ; puissent-ils maintenant garder avec eux pour toujours ce bon Jésus qu'ils ont juré d'aimer et de servir !

La Mission n'eût pas été complète si les enfants n'y avaient eu leur part ; et parce que le bon Maître a aimé les enfants surtout, le Recteur de Plouénan a fait appel à cette portion choisie de son troupeau ; ils sont venus, les chers petits, les uns portés sur les bras de leurs mères ou de leurs grandes sœurs, et quelle fête pour les yeux et pour le cœur que la procession de ces enfants portant à un gracieux cordonnet la médaille que leur Pasteur leur a offerte comme souvenir de Mission ! « J'ai voulu primer ces enfants ! » disait le bon M. Livinec, et bien il a fait ; il les a primés au nom du Bon Dieu, et que Satan ne s'attribue pas de sitôt sur eux des droits usurpateurs !

« *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !* » c'est le dernier mot de cette belle et touchante Mission de Plouénan. F.

Lesneven. — **Retraite d'hommes**, *du 2 au 8 Octobre 1910.* — 30 paroisses, 62 retraitants : Lesneven, 6 ; Saint-Méen, 6 ; Plounider, 6 ; Plabennec, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Plouédern, 3 ; Ploumoguer, 3 ; Trégarantec, 3 ; Brélès, 2 ; Lanrivoaré, 2 ; Plouarzel, 2 ; Plougar, 2 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Plounéventer, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Bourg-Blanc, 1 ; Kernilis, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Le Drennec, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Milizac, 1 ; Ploudiry, 1 ; Plouescat, 1 ; Plouguerneau, 1 ; Plouvien, 1 ; Plouzané, 1 ; Plougonvelin, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Tréglonou, 1 ; Trémaouézan, 1.

Associations de pères de famille. — Carhaix. — Il est facile de prévoir que, sous le fallacieux prétexte de « surveillance des écoles privées » et de « défense de l'enseignement laïque », de nouvelles mesures vexatoires seront prises — peut-être prochainement — contre nos écoles chrétiennes. Il n'y a pas à s'intimider de ces menaces : il faudra compter avec les pères de famille, dont on respectera les droits dans la mesure où ils seront décidés à les défendre.

Mais ils ne s'imposeront comme une force qu'autant qu'ils seront groupés pour surveiller l'enseignement donné à leurs enfants et exiger — pour le moins — la neutralité promise par la loi. C'est dans ce but que de nombreuses Associations de pères de famille se sont déjà formées dans le diocèse. Un nouveau groupe a été établi à Carhaix, à la suite d'une réunion convoquée par les soins de M. le Curé et d'une conférence donnée par M. Le Hire, avocat à Morlaix.

Les auditeurs étaient au nombre de 200, venus de toutes les paroisses du canton. Séance tenante, lecture a été donnée des statuts de l'Association, qui ont été approuvés à l'unanimité. Chacune des paroisses est représentée au Conseil d'administration par un ou plusieurs membres selon le chiffre de la population. M. Querné, négociant à Carhaix, a été nommé — à l'unanimité — président de l'Association. *(A suivre.)*

Saint-Brieuc. — **Une retraite des professeurs.** — Cent cinquante professeurs ecclésiastiques se sont réunis sous la présidence de Mgr Morelle, pour suivre une retraite prêchée par Mgr Baudrillart.

Au cours des exercices, la dépêche suivante a été adressée au Saint-Père :

« *Cardinal Merry del Val, Vatican, Rome.*

» Les supérieurs et professeurs des Ecoles ecclésiastiques du diocèse de Saint-Brieuc réunis au nombre de 150 autour de leur Evêque dans exercices retraite pastorale donnés avec éloquence et doctrine par Mgr Baudrillart, envoient au Saint-Père filiale vénération, absolue soumission de cœur, esprit, enseignement, à ses directions, reconnaissance pour actes récents relatifs à première communion, Sillon, Modernisme, sollicitent bénédiction pour eux-mêmes et élèves. » ✝ Jules-Laurent, *évêque.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Saint-Père a daigné répondre :

« Saint-Père touché sentiments exprimés occasion récents actes pontificaux par supérieurs, professeurs écoles ecclésiastiques ce diocèse réunis autour Votre Grandeur pour retraite pastorale, remercie hommage filial attachement, envoie de tout cœur sa spéciale bénédiction à eux-mêmes et leurs élèves.

» Cardinal MERRY DEL VAL. »

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis vingt ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de de jeunes filles situé dans une fraiche vallée, 1/4 d'heure de Southampton, possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par Institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse : Révérende Mosher, Abbey-House-Romsey-Hants-England.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Des milliers de télégrammes ont afflué au Vatican, depuis l'inqualifiable discours prononcé par le maître juif Nathan.

Les cardinaux, les évêques, le clergé, les associations de simples fidèles continuent à manifester leur indignation pour les atteintes portées à l'Eglise dans la personne de son auguste Chef.

Ainsi, le Saint-Père, par ces nombreux témoignages, aura pu voir que l'Italie catholique lui demeure attachée dans l'épreuve.

La France a tenu à prendre sa part, par l'intermédiaire de ses cardinaux et de ses évêques, dans ce concert unanime.

— **Modernisme littéraire.** — Le Souverain Pontife a adressé à M. Decurtins, professeur à l'Université catholique de Fribourg (Suisse), une Lettre qui signale une nouvelle forme du modernisme et met en garde les catholiques contre la propagande très dangereuse de l'esprit moderniste par le moyen de l'art et de la littérature — surtout la nouvelle et le roman.

On a vu une série de ces compositions et de leurs traductions en toutes langues, glorifier le talent des ennemis de l'Eglise catholique, — déplorer ou railler, comme inférieure, la culture des peuples ou des écrivains vraiment catholiques, — célébrer une folle religiosité et un vague idéalisme basé sur le sentiment individuel, sans règle ou frein efficace de l'autorité compétente, — propager, au moins implicitement, l'erreur fondamentale de la philosophie en vogue qui nie la possibilité de connaître la vérité absolue et par là réduit toute religion à une formule incomplète et changeante, utile à l'homme pour satisfaire son penchant au surnaturel et rien de plus.....

Ce concept moderniste de la religion et cette tentative de la réduire à un subjectif et à une valeur relative, Nous en avons déjà montré et condamné la très préjudiciable erreur qui prépare fatalement les voies à un véritable indifférentisme religieux, à peine dissimulé par de vaines phrases littéraires.

La littérature moderniste, par le charme de la forme et sous le prétexte d'inventions imaginaires ou de critique esthétique, sert en réalité à répandre ces erreurs ou au moins à en faciliter la diffusion et le crédit près des lecteurs non avertis ; et on doit la considérer comme un des moyens les plus funestes inventés pour propager le faux et combattre le vrai.....

Sa Sainteté fait des vœux pour que les éducateurs et les écrivains catholiques, imitant son exemple, combattent le modernisme sous le masque littéraire ou romanesque et qu'ils démontrent que l'Eglise a toujours été et est toujours la meilleure école de civilisation complète.

— **Ouvrages condamnés.** — Un décret du Saint-Office condamne les ouvrages suivants (italiens), et ordonne leur mise dans le catalogue de l'Index : *Revue historico-critique des sciences théologiques*, publication mensuelle, éditée à Rome ; puis, les livres de la collection « Manuali di scienze religiose » édités jusqu'ici, à savoir : *L'Empire romain et le christianisme dans les trois premiers siècles*, de MANARESI ; *Essais de philologie et d'histoire du Nouveau Testament*, de BUONAIUTI, enfin *Le Quatrième Evangile*, de FRANCESCO MARI.

La *Correspondance romaine* fait observer que « la condamnation d'une publication par le Saint-Office est une mesure bien plus grave que la simple mise à l'Index. Celle-ci vise pratiquement la défense de lire un livre qui peut être bon dans son ensemble, mais qui contient quelque proposition erronée ou manifeste une attitude qui peut devenir préjudiciable aux sentiments des bons catholiques. Tandis qu'une condamnation du Saint Office comprend toujours la condamnation d'un système, d'une méthode doctrinale, d'une publication contenant dans son ensemble des erreurs contre la foi ou la discipline catholique. »

REIMS. — **Les instituteurs contre l'Archevêque.** — Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, fut, on s'en souvient, condamné le 14 Septembre 1909, à la requête de l'*Amicale des Instituteurs de la Marne*, à 500 francs de dommages-intérêts. L'archevêque de Reims ayant fait appel de ce jugement, la première chambre de la Cour d'appel de Paris était appelée, le 4 Octobre, à connaître de l'affaire.

Sur la demande de Me André Hesse, avocat des instituteurs, les débats ont été renvoyés au 18 Octobre.

On sait que les tribunaux ont rendu, au sujet de ces procès, des jugements contradictoires. C'est ainsi qu'à Nancy et à Laval les évêques ont été acquittés.

Les dévouées. — M. Briand a décerné, pour « services exceptionnels rendus à l'Assistance publique », les récompenses ci-après :

Médaille d'or à Mme Sérieys (Joséphine), Sœur Joseph, supérieure de l'hôpital de Lectoure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Médailles d'argent à Mme Mildor (Marie), en religion Sœur Sainte-Catherine, infirmière à l'hôpital d'Orbec (Calvados), et à Mme Guillebert (Eugénie), en religion Sœur Saint-Damien, infirmière à l'hôpital-hospice de Brissac (Maine-et-Loire).

Médailles de bronze à Mme Jamin (Marie-Pauline), en religion Sœur Marie de Saint-Lubin, infirmière à l'Hôtel-Dieu de Nantes et à Mme Mahéo (Marie-Anne), en religion Sœur Félicité, attachée aux hôpitaux de Vannes.

Combien de temps les « services exceptionnels » ainsi officiellement constatés empêcheront-ils ces femmes dévouées d'être, comme tant d'autres, qui avaient aussi donné leur vie aux malheureux, arrachées à leur œuvre d'abnégation et d'admirable charité ?

Espagne. — Les manifestations des catholiques espagnols pour protester contre les actes du ministère Canalejas, ont eu un grand éclat, en dépit des entraves apportées par le gouvernement. A Saint-Sébastien, plus de 35.000 catholiques y ont pris part.

A Madrid, à Valence, à Saragosse, il en a été de même, proportions gardées, et on peut dire qu'il n'est pas un coin perdu de l'Espagne qui n'ait manifesté sa volonté de rester catholique.

Portugal. — L'influence de la franc-maçonnerie, favorisée par l'aveuglement et la faiblesse du gouvernement, vient de faire éclater un mouvement révolutionnaire en Portugal. La République a été proclamée.

Dans leur proclamation, les chefs du gouvernement provisoire disent que c'est « le commencement d'une ère de liberté et de justice »... Hélas! ce ne sont là que des mots ! La réalité est tout autre ! C'est la guerre à la religion catholique. Des prêtres ont été massacrés, des couvents envahis. Beaucoup d'églises sont fermées. L'expulsion des religieux a déjà commencé, on annonce la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et — bien entendu — la confiscation des biens ecclésiastiques.

Tristes débuts pour la République portugaise, qui confirment la parole de J. de Maistre : « La Révolution est satanique. »

La Ligue de l'Enseignement. — Très instructif pour les catholiques, ce qui s'est passé au Congrès de la Ligue — maçonnique — de l'enseignement, tenu récemment à Tourcoing.

D'abord, le local choisi pour les séances était la chapelle d'une maison volée aux Ursulines, le monastère de Notre-Dame des Anges, où, sans qu'il en coûtât un sou aux contribuables, plus de 600 jeunes filles recevaient une solide instruction chrétienne. La Franc-Maçonnerie, aidée du gouvernement et de la municipalité de Tourcoing, en avait chassé les propriétaires et dispersé leurs élèves. Puis, elle avait endetté la ville de Tourcoing d'un million de francs,

pour installer dans cet immeuble une école sans Dieu, qui ne compte pas 50 élèves.

C'est dans cette chapelle que, devant 450 délégués de la Ligue de l'enseignement, deux ministres, MM. Doumergue et Trouillot, le président de la Ligue, M. Dessoye, et quelques autres pontifes des Loges ont péroré. « Le but de ce 30e Congrès, a dit le président, est d'aviser aux moyens de *défendre* l'école laïque contre ses adversaires ».

Nous n'entrerons pas dans le détail des moyens proposés. Quand la Chambre s'occupera de leur donner la forme d'une loi, nous aurons l'occasion d'en parler. Ce que nous voulons seulement noter ici, c'est l'audace avec laquelle tous ces francs-maçons se moquent du peuple français. Ils ont envoyé en exil les maîtres et les maîtresses de nos écoles catholiques, pillé leurs biens, fermé 20 000 écoles. Comme ils ont la force, ils se disposent à contraindre les parents chrétiens à mettre leurs enfants en des écoles où ils perdront la foi. Et cependant, à les en croire, ce sont eux les persécutés. Ce sont eux, et non les catholiques, qui ont à « se défendre ». Tous les orateurs du Congrès n'ont parlé que de « défense ».

Après la clôture du Congrès, un des principaux députés du bloc, M. Steeg, résumait les moyens de « défense » auxquels la majorité maçonnique du Parlement recourrait bientôt, en écrivant dans la *Lanterne* : « Nous irons, qu'on le sache bien, jusqu'au bout des lois de bataille, dès lors qu'il sera définitivement démontré que, pour vivre en paix et faire notre œuvre, il n'est d'autre ressource contre l'adversaire que de l'*écraser sous notre talon* ».

C'est la fable du *Loup et l'Agneau* de La Fontaine ; même comédie, au début ; à la fin, même tragédie... « Le loup l'emporte et puis le mange. »

Reste à savoir, cependant, si les pères de famille chrétiens voudront tenir jusqu'au bout le rôle de l'agneau.

Au banquet de clôture de ce congrès, M. Trouillot, ministre des Colonies, a osé parodier ainsi les paroles du divin Fondateur de l'Eglise : « L'école laïque est la pierre angulaire de l'édifice républicain, et sur cette pierre nous bâtissons notre église. »

« Ces paroles, écrit le correspondant romain de la *Croix*, sont non seulement une grossière et stupide parodie, mais elles sonnent comme une condamnation et sur un mauvais présage, non pour la forme républicaine qui peut être bonne ou mauvaise suivant les hommes qui la personnifient, mais pour ceux qui du régime républicain font actuellement en France un si triste et périlleux usage. Ce sont eux les vrais ennemis de la République et des libres institutions, puisque le laïcisme signifie le désordre et l'anarchie dans la famille, l'école laïque étant la pourvoyeuse d'apaches, la désorganisatrice des services publics, la corruptrice des arts, des lettres, de tout progrès, l'insidieuse destructrice de l'ordre et de la paix sociale. »

Archives diocésaines d nper et Léon

La parole du Pape et les incroyants. — Les observations suivantes sont extraites non d'une « feuille de sacristie », mais d'un journal boulevardier peu suspect de cléricalisme, le *Gil Blas* :

« Il y a quelque ironie, pour l'observateur, à constater l'importance que l'on donne aux documents pontificaux et l'ampleur des commentaires qu'on leur accorde, dans les journaux, précisément, qui font profession de dédaigner la papauté, ses pompes et ses œuvres.

» Les organes les plus véhéments du radicalisme, du socialisme et de toutes ces opinions qui riment à anticléricalisme, et même ceux de la Franc-Maçonnerie et de la libre-pensée, n'hésitent point à sacrifier plusieurs colonnes, et non des moindres, à la publication de la prose pontificale, à sa discussion et à sa critique.

» Ce que le Pape pense, ce qu'il dit et ce qu'il fait, les intéresse donc? Ils accordent aux paroles et aux actes pontificaux une valeur et une portée? Ils se préoccupent de l'influence spirituelle et des arrêts dogmatiques du Pape?

» Hier, cependant, ils riaient volontiers, et parfois sans mesure, de ce souverain sans royaume et sans pouvoir, de ce trône de Saint-Pierre vainement dressé dans le désert de l'incrédulité universelle. Ils déniaient au Pape toute autorité. Ce n'était plus qu'un fantôme du passé, dont pouvaient seuls s'impressionner encore quelques esprits puérils.

» Or, le Pape parle : et voici que sa parole, qui ne s'adressait qu'aux seuls fidèles, retentit jusque dans les salles de rédaction qui se piquent le plus de n'être point des sacristies. Les reporters courent aux nouvelles, et les commentateurs méditent gravement devant leur encrier, pour formuler des appréciations solennelles.

» C'est un spectacle divertissant et plein de philosophie. Il met en posture de comédie ces pauvres petits hommes qui, négligeant l'histoire, la tradition et toutes les leçons du temps, prétendent décréter à leur gré l'abaissement des Puissances supérieures à leur domaine politique, et sont saisis d'un émoi pathétique et d'une agitation désordonnée quand ces puissances se manifestent, en dehors et au-dessus d'eux. Ils proclament qu'ils ont éteint toutes les étoiles, et ils sont les premiers à se précipiter, armés eux-mêmes de télescopes, pour voir ces étoiles ressusciter au ciel. »

Les devoirs de la femme catholique. — Résumé d'un discours du Pape aux déléguées de la *Ligue patriotique des Françaises*, de la *Ligue des Femmes françaises* et de l'*Union des Femmes catholiques italiennes*.

Ce résumé doit être reproduit ici, car il contient la réfutation d'une erreur grave, celle du féminisme.

Le Pape remercie d'abord ces femmes catholiques de la consolation qu'elles lui apportent en promettant solennellement qu'elles veulent travailler, dans la mesure de leurs forces, *pour la restauration de la société en Jesus-Christ.*

Puis, rappelant le mot biblique de la création de la femme et les leçons de saint Paul, il relève l'erreur de ceux qui veulent mettre les droits et la fonction sociale de la femme sur le même pied que ceux de l'homme. *Les fonctions sont différentes, mais également nobles et elles concourent à l'unique but qui est d'élever les enfants et de former une famille.*

A l'homme le devoir de pourvoir par son travail aux moyens de soutenir et d'élever la famille. A la femme les soins de l'économie domestique et *principalement de l'éducation des enfants.*

« C'est elle aussi, qui doit sécher les larmes, adoucir les douleurs, soulager les misères temporelles et spirituelles de ceux qui souffrent, remplissant ainsi une mission sociale qui la fera apparaître comme un ange au milieu des douleurs humaines. »

Elle doit toujours s'instruire davantage dans la science de la religion, car le catéchisme souvent ne suffit pas pour réfuter les erreurs répandues partout.

« L'éducation, dit encore le Saint-Père, ne se fait pas seulement avec des baisers, des caresses et des condescendances faciles. Cette tendance prévaut trop aujourd'hui, et on oublie souvent que celui qui ne se sert pas de la verge a de la haine pour son fils. La véritable éducation doit s'inspirer de la vraie charité. »

Il faut aussi étudier l'économie qui rendra la femme consciente de ses devoirs dans le gouvernement de sa maison.

Le Pape recommande encore les pratiques religieuses, car si la femme vraiment pieuse est la maîtresse de sa maison et du cœur de l'homme, elle en est le démon quand elle est privée de la foi. Qu'elle soit vraiment la compagne de l'homme, tout entière à sa famille, à ses enfants, à la société. *(Osservatore Romano.)*

La Morale sans Dieu. — Sous la forme satirique dans laquelle il excelle, M. Henry Maret dépeint ainsi l'esprit du jour :

« Jeune apache où vas-tu ?

— » Je vais là-bas, au coin ; il y a là une vieille concierge qui a touché ses termes, hier ; il doit y avoir un gros magot dans sa commode ; si elle est seule, je lui ferai son affaire.

— » C'est une occasion, en effet, et chacun vit de son état. Mais dis-moi, as-tu été à l'école ?

— » Pas souvent, le moins que j'ai pu ; quelquefois, pourtant.

— » Qu'est-ce qu'on t'a appris là ?

— » On m'a appris que deux et deux font quatre et que l'Europe est une des cinq parties du monde.

— » Et dans ta famille, qu'est-ce qu'on t'a appris ?

— » Papa, maman ? Ils m'ont appris qu'on était sur terre pour rigoler et que, pour rigoler le plus possible, il fallait avoir beaucoup de galette. D'ailleurs, c'est ce qu'on apprend aussi aux honnêtes gens. Quand les travailleurs se mettent en grève, c'est pour augmenter leur pognon. J'ai bien vu dans le journal que les médecins ne s'occupent pas de la santé des malades et qu'ils ne cher-

Archives diocésaines d nper et Léon

chent qu'à augmenter leur pognon. Les pharmaciens disent aussi qu'ils ne nous donneront plus que les remèdes qui leur rapportent beaucoup de pognon. Le pognon, il n'y a que ça. Personne ne pense à autre chose. Je fais comme tout le monde.

— » Ainsi, tu ne crois à rien ?

— » Il faut donc croire à quelque chose ? On ne m'a jamais dit ça. Moi, je crois que les flics sont bien embêtants, et je fais ce que je peux pour éviter ces vaches-là. Voilà tout ce que je crois.

— » Tu sais que, si tu continues ton vilain métier, on va te ficher des coups.

— » Eh bien ! quoi ? Ça prouvera qu'on est les plus forts. Moi, je tâcherai d'être le plus malin, en ne me laissant pas prendre.

— » Je vois, jeune apache, que tu marches avec ton siècle. Tu en as admirablement saisi la morale. »

Henry MARET.

Telle est la conséquence de la neutralité que nous devons aux opportunistes qui, les premiers, l'ont mise à l'ordre du jour ; tel est l'aboutissement fatal de la morale sans Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

Lettre sur la communion quotidienne de Fénélon. *Texte d'une rédaction originale,* publiée par l'abbé Moïse CAGNAC, docteur ès lettres de l'Université de Paris, licencié en droit civil, docteur en droit canonique. Une brochure in-12 de 28 pages. **Prix : 0 fr. 10.** Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

M. l'abbé Cagnac est très connu par ses études sur Fénelon.

Tandis qu'il fréquentait les bibliothèques publiques et particulières, il a découvert une rédaction originale de la *Lettre sur la fréquente communion,* écrite de la main de l'illustre archevêque.

Bien que les variantes ne fussent pas considérables par rapport au texte imprimé que nous connaissons, il a pensé avec raison qu'il ne fallait pas laisser ce manuscrit inutilisé. Une nouvelle publication de cette remarquable *Lettre* ne peut que répondre aux désirs formels du Pontife suprême, de Pie X, le fervent propagateur de la communion fréquente.

Du reste, la lettre de l'archevêque de Cambrai comme le décret du 20 Décembre 1905 ne sont que deux anneaux de la magnifique chaîne qui, à travers les âges, remonte à Pierre, qui remonte au Christ.

Remise pour ces deux brochures 7/6, 15/12, 70/50, 150/100.

L'Église de France sous la Troisième République. Pontificat de Léon XIII, 1878-1894, par le R. P LECANUET. Un beau volume in-8° de 640 pages. Prix : **5** fr. (J. de GIGORD, éditeur.)

« C'est le plus formidable réquisitoire qui ait été élevé contre les sectaires, » écrivait, dans le *Correspondant* du 25 Mai 1910, Mgr Chapon, évêque de Nice, « et aucun homme loyal, s'il est jaloux de l'honneur de la République, » ne le lira sans rougir. » — L'histoire si délicate du ralliement, 1890-1894, occupe la seconde partie du livre. « Nulle part, à ma connaissance, écrit » encore l'évêque de Nice, la politique de Léon XIII n'a été mieux défendue, parce que nulle part elle n'a été plus exactement, plus sincèrement exposée à la lumière des événements..... Votre livre est remarquable par sa riche et scrupuleuse documentation ; la vie qui déborde de ses récits lui donne l'intérêt d'un drame. Vous ne savez pas seulement écrire, vous savez peindre. Pas un instant, l'attention ne cesse d'être captivée par l'évocation de tant de scènes présentes encore à la mémoire de notre génération. »

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché hésitant. La Rente Française est lourde à 97,15, de même que l'Extérieure à 94 fr. Portugais en reprise à 68,40.

Bonne tenue des valeurs de crédit.

L'action du Crédit Foncier de l'Uruguay est ferme à 329.

Le public fait bon accueil aux obligations de 500 fr. 5 °/₀ or de la Compagnie du Chemin de fer de l'Est Central Chilien, mises actuellement en vente à 475 fr. l'une, jouissance 1er Novembre 1910. Les demandes sont reçues à la Banque de Rome, 15, rue de Choiseul, à Paris ; elles sont reçues également dans les banques, banquiers et agents de change à Paris et dans les départements.

On annonce, pour le 25 de ce mois, l'émission de 18.000 obligations hypothécaires 5 °/₀ remboursables en 35 ans, de la Société métallurgique de l'Oural-Volga. Le prix d'émission est fixé à 467 fr. 50, jouissance 15 Octobre 1910, payables 100 fr. en souscrivant, 367 fr. 50 du 5 au 10 Novembre 1910. Le placement net ressort ainsi à 4,81 °/₀, non compris la prime de remboursement.

Les obligations de la Compagnie Générale de Rio de Janeiro 5 °/₀ or net d'impôts, introduites il y a trois mois à 447 fr. 50, se traitent aux environs de 452 fr. 50 ex-coupon de 12,50 détaché le 1er Octobre.

Fermeté de l'action Minas Pedrazzini à 137,50.

L'action Minas Mercédes est demandée à 56.

On annonce la prochaine introduction des actions de la Foncière d'Hendaye et du Sud-Ouest, société anonyme au capital de 4 millions, constituée pour terminer les aménagements et la mise en valeur de la plage d'Hendaye, dont les habitués de Biarritz et de Saint-Sébastien connaissent l'admirable situation. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur cette entreprise.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Archives diocésaines d nper et Léon

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mao Garrey**, 12, rue Vivienne, Paris.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

DÉCORATIONS pour ÉGLISES

VITRAUX, Grisailles & Sujets

A. Saluden

16, Rue Traverse — **BREST** — *Rue Traverse, 16*

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 21 Octobre 1910. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — A propos des grèves.
II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Retraite fermée, à Quimper ; Retour de Monseigneur ; Missions paroissiales ; Kerfeunteun ; Le Folgoat ; Journées sociales à Quimper ; Guingamp ; L'esprit de vraie soumission ; Avis.
III. — *Chronique générale :* Rome ; Rennes ; Prêtres calomniés.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Octobre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Fête du T. Saint Rédempteur. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoires du T. Saint Rédempteur et du Dimanche.

Lundi, 24. — S. Raphaël, Archange *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 25. — S. Gouesnou, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 26. — S. Alor, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Jeudi, 27. — S. Magloire, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — S. SIMON ET S. JUDE, APOTRES. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 29. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 30. — 24e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanrivo	du 23 au 25 Octobre.
Tréouergat.	du 26 au 28 —
Pouldreuzic	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A PROPOS DES GRÈVES

La grève des employés de chemin de fer qui menace le pays d'un véritable désastre, les revendications ouvrières qui s'élèvent de toutes parts contre les patrons devraient faire réfléchir tous ceux qui ne voient pas la cause de tels désordres. Ils sont la conséquence forcée de la destruction du principe d'autorité, de l'invasion de l'athéisme et du matérialisme dans la société actuelle. « Si tout le monde suivait l'Evangile, a dit un jour Clémenceau dans un moment de franchise, il est évident qu'il n'y aurait pas de question sociale. »

Cette vérité, Mgr Freppel l'a mise, un jour, en relief dans les lignes suivantes :

« Nous ne saurions nous flatter de pouvoir trouver, avec les ressources de la science, du raisonnement, de l'expérience, en dehors de la religion proprement dite, une solution satisfaisante de ce qu'on appelle la question ouvrière ; j'ose ajouter qu'avant d'être une question économique, la question ouvrière est, au fond et pardessus tout, une question religieuse et morale.

» Tout change de face, tout prend un autre aspect, suivant que l'on envisage la vie présente comme le terme de la destinée humaine, ou bien comme une préparation à une vie éternelle qu'il dépend de chacun de nous de rendre infiniment heureuse : si, comme l'athéisme contemporain voudrait le faire accroire à l'ouvrier, rien ne survit à l'homme, si tout est dit sur son avenir le jour où son corps est tombé en poussière et qu'on a jeté quelques pelletées de terre sur un peu de matière décomposée, alors il ne s'agit plus, pour chacun, que de se procurer ici-bas, par tous les moyens quelconques, la plus grande somme de jouissances possible. Alors, plus de modération dans les plaisirs, plus de frein aux passions, plus de barrières contre le vice : l'intérêt et le plaisir deviennent l'unique loi de ce monde. Peu importe une réduction d'une ou deux heures de travail par jour, une augmentation de salaire de quelques centimes, pour qui n'espère rien au delà de cette vie : ce n'est pas là ce qui calmera les revendications de l'ouvrier devenu matérialiste et athée. Pour lui, la richesse, bien entendu la richesse d'autrui, n'en restera pas moins une injustice, l'inégalité des conditions un scandale, et les supériorités sociales autant d'obstacles qu'il faudra détruire à tout prix, le jour où il sera devenu le nombre et la force.

» Ne nous faisons, à cet égard, aucune illusion, malgré nos théories et tous nos raisonnements, devant les ligues qui se forment et les manifestations qui se préparent, l'idée religieuse une fois arrachée du cœur des masses ouvrières pour y faire place au vide des croyances et au néant des convictions, c'est la révolte ouverte contre l'ordre providentiel, c'est la haine des classes, c'est la guerre sociale en perspective, c'est le recul vers la barbarie et la fin de la civilisation chrétienne. »

Autrefois, notre pays était protégé par le Décalogne gravé dans le cœur de l'ouvrier ; aujourd'hui, nous sommes réduits à mettre notre confiance dans les « gardiens de la paix » qui ont déjà menacé de se mettre en grève, et dans « l'armée nationale » formée en grande partie de « prolétaires » élevés à l'école sans Dieu et sans patrie.

On finira — si l'on veut éviter la ruine définitive — par voir la nécessité de revenir en arrière, à la vraie civilisation que l'Eglise nous avait donnée et qui nous sera rendue par la réalisation de la devise du Pape Pie X : *Instaurare omnia in Christo.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **L'instruction chrétienne des enfants. — L'Œuvre des catéchismes.**

III. — **Missions.** — LE CONQUET, *du 16 Octobre au 1er Novembre.* Président, la 2e semaine, M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper ;

— SAINT-POL DE LÉON, *du 16 Octobre au 12 Novembre.* Président, la 2e semaine (Mission bretonne), M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.

IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, *du 23 au 29 Octobre.*

— — Retraite (française) pour les jeunes gens, *du 29 Octobre au 1er Novembre.*

Nous rappelons, en la recommandant d'une manière spéciale au zèle de nos confrères, la retraite fermée qui doit avoir lieu, à Quimper, du samedi soir 29 Octobre au mardi soir 1er Novembre, et sera prêchée par M. l'abbé de Penfentenyo.

Cette retraite est spécialement destinée aux jeunes gens des paroisses du Sud-Finistère et surtout à ceux qui font partie des patronages, des cercles d'études ou des sociétés de gymnastique. Pour les jeunes ouvriers particulièrement, les dates sont tout à fait favorables, puisqu'ils ne perdront ainsi qu'une journée de travail, celle du lundi 31 Octobre.

Les frais de séjour seront de 6 fr. 50.

Prière d'envoyer les noms des adhérents à Mme la Supérieure de la Retraite, rue des Reguaires, Quimper.

Mgr l'Evêque, après avoir pris trois semaines de repos, rentrera dans sa ville épiscopale mercredi 26 Octobre.

Le 8 Novembre aura lieu, à Quimper, la réunion des évêques de la province ecclésiastique de Rennes. Un grand nombre de questions actuelles seront traitées dans cette réunion, en tête des-

Archives diocésaines de nper et Léon

quelles le Décret relatif à l'âge de la première communion des enfants. Ce Décret, à cause de son extrême importance, sera l'objet d'une délibération spéciale.

MISSIONS PAROISSIALES

I. Plounéour-Ménez. — Depuis 24 ans, la paroisse de Plounéour n'avait pas eu de Mission ; aussi, dès que M. le Recteur eut fait part à ses paroissiens de son désir de leur en procurer le bienfait et que Monseigneur eut agréé son projet, tous attendaient avec impatience ces jours bénis qui leur permissent de réparer le passé et de refaire leur vie chrétienne. Tous ont su en faire le plus grand profit.

La Mission a été belle au delà de toute espérance, très belle au dire des missionnaires, pleine d'entrain, d'enthousiasme. On accourait avec avidité entendre tour à tour, et toujours avec le même bonheur, M. le chanoine Eveno, président, si connu et si justement apprécié de tous ; M. le chanoine Poulhazan, qui dans le principe, devait présider cette semaine ; M. Robinaud, recteur de Plougonven ; M. Laviec, de Bénodet ; M. Joncour, de Gouesnou ; M. Thomas, aumônier du lycée de Brest ; M. Blanchard, vicaire à Saint-Martin ; M. Floc'h, de Plouguerneau ; M. Soubigou, qui a expliqué les tableaux d'une manière si intéressante. M. Tournellec dirigeait le chant, et M. Garrec, des Carmes, tenait l'harmonium.

Le nombre des communions, cette semaine, ne fut que de 700 : les travaux des champs avaient retenu plusieurs, mais le branle était donné, la population remuée, et la semaine suivante promettait d'être chargée : elle le fut, en effet, et depuis les premiers jours l'église ne cessa d'être comble. M. le chanoine Kerbiriou, appelé au dernier moment, avec l'agrément de Monseigneur, présidait cette semaine.

Comme M. Eveno, la semaine précédente, M. le curé de Saint-Sauveur n'a point ménagé les vérités ; mais il a su les dire si bien, avec tant de vigueur et de clarté, qu'il a pu aussi faire entendre à tous les devoirs même les plus incompris, les obligations les plus difficiles, et faire accepter sa parole avec le plus grand respect, avec recueillement... Nous voudrions reproduire en entier ses deux conférences sur l'Eglise.

Le même éloge serait à faire de tous les autres missionnaires qui ont rivalisé de talent et de zèle : il suffit d'ailleurs de citer M. Talabardon, curé de Plouguerneau, qui n'a pas sa réputation à faire ; M. Bodériou, curé du Faou ; M. Lavanant, curé de Sizun ; M. Gadon, recteur de Lopérec ; M. Kerbaol, recteur du Guilvinec ; M. Le Rhun, vicaire aux Carmes. M. Jézégou, recteur de Plobannalec, a expliqué les tableaux avec plus de verve que jamais, et M. Kernéis dirigeait le chant avec son entrain habituel.

Tous ces messieurs, comme les précédents, ont laissé à Plounéour un souvenir qui restera gravé dans tous les cœurs.

Le nombre des communions, pour la deuxième semaine, a été de 1.100, ce qui fait, si l'on ajoute les communions des enfants, qui avaient fait leur Mission du 21 au 24 Septembre, un total de 2.000 communions. Les abstentions ont donc été très rares. Dieu en soit loué et nos bons missionnaires remerciés !

M. Gadon, recteur de Lopérec, qui avait déjà toutes les sympathies et qui a bien voulu prouver la sienne à la paroisse en restant avec elle le dimanche, a rappelé, à la grand'messe, les devoirs du chrétien, et a clos la Mission par un beau discours, au pied de la croix, sur l'Eglise toujours persécutée et toujours victorieuse. Ce fut le digne couronnement de cette Mission dont le souvenir restera.

***

II. Le Trévoux. — Trois semaines consécutives d'exercices pieux, impatiemment attendus et, il faut le reconnaître, bien fidèlement suivis. Il y avait quarante ans que la paroisse n'avait pas eu de Mission. On comprend que, pour une population chrétienne comme celle du Trévoux, l'événement fît sensation. Tous les paroissiens, on peut l'affirmer, l'ont salué avec bonheur et, à de très rares exceptions près, ont accompli leur devoir en conséquence. Le chiffre des communions en rend témoignage.

Conformément à une tradition qui se généralise de plus en plus, la première semaine a été consacrée aux enfants et aux vieillards. Elle a donné 157 communiants exactement. Les deux semaines suivantes ont fourni respectivement 450 et 500 environ. D'une population de 1.600 âmes on ne peut guère demander davantage.

Ce qui a frappé certains missionnaires, plutôt exigeants lorsqu'il s'agit de la Cornouaille, c'est l'empressement et la ponctualité de ces braves gens à assister, du premier au dernier jour et du matin au soir, aux longues séances auxquelles ils étaient soumis. *De internis non judicat Ecclesia* ; mais, d'après toutes les apparences extérieures, ils étaient tout à Dieu et à leur âme. Rien ne les a arrêtés, ni le beau ni le mauvais temps. L'un et l'autre offrent des dangers au point de vue de l'assiduité. On a résisté aux attraits de l'un et on a triomphé des difficultés de l'autre. Le splendide temps de la première semaine n'a pu retenir aux travaux de l'arrière-saison ceux que la Mission appelait, pas plus que les pluies orageuses de la seconde n'ont pu ébranler la fermeté des autres. Tous généreux, de façon différente...

M. le Recteur, qui avait su si bien préparer ses chers paroissiens à la Mission, a tenu à leur en laisser un beau et bon souvenir dans l'érection d'une jolie croix de kersanton, œuvre de deux artistes Landernéens, élèves de M. Larhantec et héritiers de son talent.

Elle s'élève au bas du bourg, à un détour du chemin, sur la route de Quimperlé, où le Christ, face aux passants, rappellera aux paroissiens les impressions et les engagements des jours de la Mission. Puissent-ils rester fidèles aux enseignements du bon Maître, pour demeurer toujours les braves gens qu'ils sont !

Cette fête a dignement clôturé la longue série des exercices de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la Mission. Le temps, si mauvais toute la semaine et le dimanche matin même, jusqu'à l'heure de la cérémonie, on peut le dire, s'est relevé et a permis à la procession de se dérouler majestueusement jusqu'à l'emplacement de la croix. Placé sur un grand brancard décoré de tentures rouges piquées de fleurs, le Christ a été porté triomphalement par les membres du Conseil paroissial et du Conseil municipal, au chant du *Vexilla regis* et de cantiques de circonstance. Beau spectacle, en vérité ; plus touchant encore lorsque, après la bénédiction, tous les assistants ont pieusement défilé devant l'image sainte et l'ont baisée avec respect. L'émotion de plusieurs était visible, et tous étaient pénétrés de la grandeur de l'acte. L'image du divin Crucifié s'élevant ensuite au haut de son piédestal de granit semblait emporter au ciel, pour les offrir à son Père, les sentiments de foi et les protestations d'amour des assistants. Qu'Il en fasse descendre avec abondance les bénédictions divines sur le pasteur et le troupeau ! X.

III. Locmaria-Plouzané. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur de la *Semaine religieuse*,

Je vous remercie de tout cœur d'avoir recommandé ma Mission aux bonnes prières de vos lecteurs. Je crois que le bon Dieu a exaucé ces prières ; du moins, la Mission a réussi au delà même de mes espérances.

Je savais que mes chers paroissiens avaient une foi vive et profonde ; mais, vraiment, ils ont encore dépassé leur réputation, pendant la quinzaine bénie qui vient de s'écouler. Les ouvriers n'en revenaient pas : jamais ils n'avaient vu un peuple plus assidu aux exercices, et surtout plus attentif à écouter la parole de Dieu. Du commencement à la fin, l'auditoire, toujours nombreux, était suspendu aux lèvres des prédicateurs, sans jamais montrer la moindre lassitude, quelque longues que fussent parfois les instructions.

Nous avons eu un millier de confessions pour les deux semaines, exactement 1.030, ce qui montre que quelques étrangers ont aussi pris part à notre Mission. Les abstentions ne comptent pas : à peine deux ou trois en tout.

J'espère qu'une si belle Mission n'aura pas été un simple feu de paille, et que mes bons paroissiens seront encore de meilleurs chrétiens que par le passé.

Je suis sûr qu'ils n'oublieront pas, non plus, les prêtres zélés et éloquents, qui les ont évangilés pendant ces quinze jours.

Pour moi, je les remercie de tout cœur de l'immense bien qu'ils ont fait à mon peuple bien aimé, et je prie le bon Dieu de les bénir et de les en récompenser au centuple. Je ne cite aucun d'eux ; tous ont bien travaillé et bien mérité devant Dieu et devant les hommes.

Je vous prie d'agréer..., etc... L. Boucher, *recteur*.

Morlaix (*La Salette*). — **Retraite de Tertiaires**, *du 9 au 15 Octobre*. — 32 paroisses ; 118 retraitantes : Morlaix, 21 ; Guiclan, 13 ; Taulé, 10 ; Plouvorn, 9 ; Pleyber-Christ, 6 ; Roscoff, 5 ; Saint-Thégonnec, 5 ; Lampaul-Guimiliau, 4 ; Plouarzel, 3 ; Lannilis, 3 ; Plonévez-du-Faou, 3 ; Plougoulm, 3 ; Saint-Sauveur, 2 ; Huelgoat, 2 ; Plougasnou, 2 ; Saint-Jean-du-Doigt, 2 ; Kernilis, 2 ; Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), 2 ; Plougar, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Carantec, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Guimiliau, 1 ; Lannéanou, 1 ; Lanneufret, 1 ; Plouénan, 1 ; Plabennec, 1 ; Brest, 1 ; Concarneau, 1 ; Garlan, 1.

Quimperlé. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 9 au 16 Octobre*. — 4 paroisses ; 14 retraitantes : Moëlan, 5 ; Bannalec, 4 ; Clohars-Carnoët, 3 ; Kernével, 2.

Kerfeunteun. — **Bénédiction d'une école.** — L'œuvre capitale, à notre époque, est l'instruction chrétienne des enfants. Nos populations connaissent et, généralement, comprennent leur devoir sur ce point, et les prêtres, pour leur en faciliter l'accomplissement, ne reculent devant aucune difficulté, aucun sacrifice. Notre Evêque dévoué encourage ces généreux efforts, bénit les pieuses initiatives, et voit avec bonheur le nombre des écoles libres s'accroître dans le diocèse. Cette joie vient de lui être donnée, une fois de plus, par la chrétienne paroisse de Kerfeunteun.

Elle possède, depuis longtemps, une école de filles, toujours fidèle aux traditions laissées par les bonnes « Sœurs Blanches » qui l'avaient fondée et qui la rendirent si florissante... Mais il n'y avait pas d'école chrétienne pour les garçons, et cependant le besoin s'en faisait sentir, surtout depuis que le renvoi des Frères de Sainte-Marie a privé toute la région — mais spécialement Quimper et les communes suburbaines — d'un établissement hors pair. Réparer ce malheur dans la mesure du possible, du moins en ce qui concerne sa paroisse, c'était le désir constant de M. le Recteur de Kerfeunteun. Ce « rêve », ainsi qu'il appelait son cher projet longtemps caressé et mûri, est aujourd'hui, grâce à son zèle actif et persévérant, devenu une réalité. L'école « Saint-Charles », bâtie sur les plans de M. le chanoine Abgrall, architecte, s'élève au haut de la colline dominant la vallée du Stêïr, belle, solide et spacieuse. Fréquentée déjà par plus de 60 élèves, elle deviendra rapidement — on ne peut en douter — de plus en plus prospère, sous la direction du jeune prêtre à qui elle est confiée.

La bénédiction de la nouvelle école a eu lieu dimanche dernier, devant une nombreuse assistance de fidèles et une quinzaine de prêtres venus pour témoigner leur sympathie à l'œuvre et à celui qui l'a menée à bonne fin.

A l'issue des vêpres, M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, dans une allocution qui est allée au cœur de tous, rappela l'obligation rigoureuse qui incombe aux parents d'assurer l'instruction religieuse de leurs enfants... « Aux enfants chrétiens,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dit-il, citant une parole du P. Monsabré, il faut des maîtres chrétiens..., l'école doit être comme le prolongement de la maison paternelle, où l'on prie, où l'on parle de Dieu, où l'on voit son image, où l'on prêche ses enseignements... Voilà pourquoi les Evêques de France ont élevé la voix pour tracer leur devoir aux parents chrétiens, voilà pourquoi votre bon Recteur a élevé cette maison que l'on va bénir. Honneur et merci à lui, comme à tous ceux qui l'ont secondé !... »

Cette instruction fut religieusement écoutée ; puis la procession s'organisa et se rendit à la nouvelle école, dont M. le vicaire général Fléiter, spécialement délégué par Mgr l'Evêque, fit solennellement la bénédiction conformément au rite si touchant et si expressif prescrit pour semblable cérémonie. Les prières liturgiques terminées, M. le Vicaire général donna la bénédiction au nom de Monseigneur « dont la pensée ne pouvait être absente de cette fête », puis entonna le *Te Deum* d'action de grâces... La pluie tombait assez fort, et contraria le retour à l'église ; mais elle ne ralentit en rien l'entrain des musiciens, *Potred-Ty-Mam-Doue,* qui jouaient une marche enlevante, à laquelle succéda le chant du *Laudate,* les versets du psaume alternant avec le refrain du cantique si justement populaire et bien de circonstance en pareil jour :

D'hor Mam Santez Anna,
D'an Itron Varia,
D'Hor Zalver beniget,
Ni 'vo fidel bepred.

Le Folgoat, — **Bénédiction d'une première pierre.** — Rumengol, Sainte-Anne d'Auray... ont leur chapelle ouverte pour la célébration des offices religieux, aux jours des grandes solennités. Notre-Dame du Folgoat qui voit, chaque année, les manifestations catholiques se multiplier et se développer aura bientôt la sienne.

Ce monument, conçu dans le style du pieux et gracieux sanctuaire de Notre-Dame, sera digne de la puissante protectrice du Léon ; car l'architecte, M. Chaussepied, y met tout son talent et toute son âme.

La première pierre de cet édifice sera bénite solennellement, dimanche prochain 28 Octobre, à 3 heures de l'après-midi.

Journées Sociales a Quimper

Les 6 et 7 Novembre 1910.

La *Semaine religieuse* a déjà publié, le 30 Septembre, une lettre de M. le comte Albert de Mun et la réponse de S. G. Mgr Duparc autorisant ces journées sociales qu'organise l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, et les fixant au dimanche 6 et au lundi 7 Novembre.

Nous sommes heureux d'en publier aujourd'hui le programme, en faisant appel à tous les prêtres et laïques qui, à la lumière des principes chrétiens, désireraient conférer, sous la direction de notre Evêque, sur quelques unes des questions qui s'imposent à l'étude et à l'action des catholiques.

---

†

In hoc signo vinces.

ŒUVRE
DES
Cercles catholiques d'ouvriers

Les journées sociales de Quimper se tiendront, les 6 et 7 Novembre prochain, à la Salle Jeanne d'Arc.

Elles seront présidées par Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, assisté par M. le comte Robert de Roquefeuil, membre du Comité Central de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'ouvriers.

Dimanche 6 Novembre.

2 heures de l'après-midi. — Première séance d'études :

I. Pourquoi ces journées sociales ;

II. Les Secrétariats sociaux, et le Secrétariat social breton, par M. Louis Dubois, avocat à la Cour d'appel de Rennes ;

III. L'Union centrale mutualiste, par M. Victor de Clercq, avocat à la Cour d'appel de Paris ;

IV. Vers l'Organisation professionnelle par l'élite syndicale, par M. l'abbé Leroy, fondateur de l'*Action populaire,* de Reims.

8 heures du soir. — Conférence par M. de la Guillonnière, conseiller général de Maine-et-Loire.

Lundi 7 Novembre.

8 heures. — Messe à la Cathédrale ; allocution par M. l'abbé de Penfentenyo, aumônier général de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers.

9 heures. — Deuxième séance d'études :

I. Les Caisses rurales : fondation, administration, résultats économiques, moraux et sociaux, par M. l'abbé Thomas, secrétaire de l'Union des Caisses rurales, de Nantes ;

II. Bref exposé sur la loi du Crédit maritime, par M. l'abbé Cornou, directeur du *Nouvelliste de Bretagne ;*

III. Les Syndicats agricoles du Finistère et l'Union des Syndicats agricoles, par M. Tynévez, agriculteur, de Plabennec.

Midi. — (Salle du Patronage de l'Enfant-Jésus.) Banquet, présidé par Sa Grandeur Mgr Duparc.

1 h. 1/2. — Troisième séance d'études :

I. L'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers : son programme et son organisation, par le comte Robert de Roquefeuil ;

II. L'esprit d'association et l'avenir des syndicats agricoles, par M. le comte Louis de Clermont-Tonnerre.

4 heures. — Salut solennel du Très Saint-Sacrement, à l'église Saint-Mathieu.

Archives diocésaines de nper et Léon

Avis. — Les dames seront admises à toutes les séances d'études ainsi qu'à la messe à la Cathédrale et au Salut à Saint-Mathieu.

Les frais du banquet seront de 2 francs. Par raison d'organisation, on est instamment prié d'envoyer *le plus tôt possible* son adhésion au banquet, à M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper.

Des lettres programmes, qui serviront de carte d'entrée aux séances, seront déposées chez M. Mauduit.

Les personnnes désireuses de se faire retenir une chambre à Quimper, pour le dimanche soir 6 Novembre, peuvent s'adresser à M. G. Mauduit (adresse ci-dessus).

Guingamp. — **Prise d'habit à Montbareil.** — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

Le mercredi 4 Octobre, une touchante cérémonie réunissait de nombreux fidèles dans la chapelle des Filles de la Croix de Guingamp. Trois jeunes postulantes prenaient l'habit religieux. La messe fut célébrée par M. le Curé de Ploudalmézeau, insigne bienfaiteur de la Communauté ; le sermon d'usage fut prononcé par M. l'abbé Le Bescond, l'éloquent curé de Plouaret. M. le chanoine Allo, le digne et dévoué supérieur de la Congrégation, présida la cérémonie de la prise d'habit, et M. le vicaire général honoraire Le Goff, archiprêtre de la Basilique de Notre-Dame de Bon-Secours, l'ami fidèle des heures pénibles, donna le Salut qui clôtura la fête.

C'était un événement dans la Communauté. Les Filles de la Croix de Guingamp furent, en effet, atteintes, en 1903, par les décrets de M. Combes : le pensionnat et l'externat si florissants qu'elles dirigeaient avec tant de dévouement furent fermés ; la Congrégation était déclarée dissoute, et un liquidateur était même désigné.

Déjà les religieuses se préparaient à quitter le pieux asile qui les abritait, quand le tribunal de Guingamp, chargé d'examiner leurs statuts, voulut bien reconnaître le caractère mixte de la Congrégation. Mais aussitôt le Procureur de la République en appela de ce jugement à la Cour d'Appel de Rennes qui, au bout d'un an, renvoya l'affaire au Conseil d'Etat. Ainsi donc l'agonie se prolongeait : la dissolution ne semblait que retardée. C'est alors que les religieuses, bien inspirées, confièrent leur cause au bienheureux Curé d'Ars, s'engageant à le faire honorer dans leur chapelle, si le Conseil d'Etat les épargnait. Déjà, sur les 45 religieuses qui composaient la Communauté au moment où un décret brutal vint les frapper, quelques-unes s'étaient réfugiées en exil, plusieurs étaient mortes de chagrin, d'autres s'étaient sécularisées pour aller ouvrir soit une école libre, soit une maison de famille : il n'en restait plus que 19 à Guingamp. Enfin, après deux années d'angoisses, le Conseil d'Etat se prononça en leur faveur et annula le décret de dissolution.

C'était la vie religieuse assurée, c'est-à-dire le bien le plus précieux pour des âmes qui se sont consacrées à Dieu, mais assurée

dans des conditions combien précaires ! Toutes leurs œuvres étaient anéanties. Elles ne perdirent pas courage, et la Providence leur vint en aide. Bientôt un signe évident de résurrection et de vie se manifestait. Trois postulantes entraient au noviciat. Bénies soient les familles de Ploudalmézeau et de Plouaret qui ont donné à la Communauté de Guingamp ses premières novices après la tourmente. Et puisse surtout leur exemple être suivi par de nombreuses postulantes qui viendront combler les vides faits par la mort, et permettre aux saintes religieuses de continuer et d'étendre leurs bonnes œuvres pour le bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu !

L'esprit de vraie soumission. — En annonçant à ses lecteurs la disparition de la revue « Le Sillon », M. Marc Sangnier écrit :

« .... Aucun ordre, aucune demande précise du Pape n'exigeait de nous ce sacrifice particulier. Nous croyons seulement meilleur et plus généreux de ne pas marchander notre obéissance et notre dévouement. Nous tenons à ne pas nous contenter de paroles et à donner, par des actes, des preuves de notre empressement à nous conduire en catholiques fidèles, filialement soumis à l'autorité de l'Eglise.

» Nous connaissons assez nos amis pour être certains qu'ils nous comprendront et que leurs consciences auront les mêmes exigences, la même délicatesse.

» Nous demandons à Dieu de faire tourner à sa gloire et à l'édification de tous les sacrifices même que sa Providence nous demande et que nous voulons accepter avec courage et avec joie.

» Puissions-nous, maintenant, sur un autre terrain, dégagé de toute équivoque, avec un zèle plus éclairé, une ardeur plus sûre et mieux défendue contre l'erreur, une intelligence plus claire et plus complète des besoins du temps présent, travailler toujours au bien de notre pays et faire honneur dans notre démocratie française à notre caractère de chrétiens et de catholiques ! »

Ces lignes — tout à l'honneur de celui qui les a écrites — trouvent, croyons-nous, leur complément et application pratique dans ce passage de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc au sujet du *Sillon* :

« En terminant, dissipons une équivoque possible. Cet acte de paternelle condescendance par lequel le Souverain Pontife, voulant adoucir l'amertume du sacrifice, autorise les nouveaux groupes diocésains à garder le nom de « Sillons » et de « Sillonnistes » pourvu qu'il soit corrigé par le qualificatif de « catholiques », n'est nullement un ordre, mais une simple faculté, une faveur. Il n'est donc pas défendu de faire preuve d'une plus grande générosité et d'une plus parfaite fidélité catholiques, en renonçant complètement à tout ce qui pourrait persévérer de ces théories, désormais flétries, condamnées, et, en renonçant au nom, à l'étiquette, aussi bien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'aux organes qui servaient d'instrument de propagande à ces doctrines. Si donc, parmi les anciens sillonnistes, il en est qui, comprenant d'eux-mêmes la nécessité d'entrer jusqu'au bout dans la pensée du Pape, aient la généreuse inspiration, soit de s'affilier aux associations de jeunesse déjà existantes, soit de se verser dans les œuvres de patronages et des cercles d'études, Dieu ne manquera pas d'accorder sa bénédiction plus complète à ce dévouement plus complet ; et nous-mêmes, nous applaudirons à une décision qui, en même temps qu'elle donnera plus de garanties pour l'avenir, ne pourra qu'honorer davantage ceux qui l'adopteront. »

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis vingt ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de de jeunes filles situé dans une fraîche vallée, 1/4 d'heure de Southampton, possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par Institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse : Révérende Mosher, Abbey-House-Romsey-Hants-England.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le Souverain Pontife a été très affligé de la révolution qui a éclaté en Portugal, et dont le caractère ouvertement franc-maçonnique laisse prévoir les plus tristes conséquences pour la religion et pour le pays lui-même.

Le Saint-Père s'est, à plusieurs reprises, au cours des événements, enfermé dans son oratoire, et il a longuement prié pour le jeune roi, la reine Amélie et les catholiques du Portugal.

Le décret d'expulsion pris contre les religieux a produit dans les cercles ecclésiastiques une émotion facile à comprendre. C'est, en effet, le premier pas du nouveau gouvernement dans la voie de la persécution, et on s'attend à Rome à d'autres mesures du même genre.

Le provincial des Jésuites, résidant à Rome, a protesté avec indignation contre l'accusation portée contre ses religieux d'avoir tiré sur les révolutionnaires.

— Le Pape vient de donner un bel exemple de sa sollicitude pour les travailleurs. En raison du renchérissement constaté de la vie à Rome, il a accordé à tous les employés du Vatican, ainsi qu'à la garde suisse et aux gendarmes, une augmentation d'appointements de 25 %.

— Mgr de Cormont, évêque de la Martinique, a été reçu par le Souverain Pontife le lundi 10 Octobre courant.

L'audience a duré près d'une heure.

Le Souverain Pontife a écouté avec le plus grand intérêt tout

ce que Mgr de Cormont lui a dit au sujet des colonies françaises, en ce moment, si proche pour elles, de l'application de la loi de Séparation, puisque le décret qui doit en fixer les conditions a été déposé par le gouvernement au Conseil d'Etat, qui va en examiner les articles.

— La S. Congrégation consistoriale vient de préciser l'interprétation du *Motu proprio* « *Sacrorum antistitum* », en déclarant notamment que, chaque année, les professeurs de séminaires seront tenus de soumettre aux évêques le programme de leur enseignement, et que le serment prescrit par le Saint-Père était exigible des ecclésiastiques actuellement en fonction; il devra être prêté avant le 31 Décembre 1910.

RENNES. — **Nouveau directeur de la *Semaine religieuse*.** — M. le chanoine Léon Henry, ayant demandé à être déchargé de la rédaction de la *Semaine religieuse*, afin de se consacrer exclusivement aux fonctions de secrétaire général, M. le chanoine Alexandre Dubourg, secrétaire particulier de Monseigneur l'Archevêque, est nommé directeur de la *Semaine religieuse* de Rennes.

Prêtres calomniés. — I. M. l'abbé Legrand, curé de Maupertuis (Manche), avait été arrêté au début de Juin. On parlait, à sa charge, de soi-disant attentats à la pudeur. En fait, il s'agissait d'un complot anticlérical. Le tort de M. l'abbé Legrand avait été, près de quelques fortes têtes bien connues dans Maupertuis, d'avoir protesté contre l'usage, à l'école mixte de cette commune, d'un manuel condamné par les évêques. Presque tous les élèves avaient quitté l'école, et certaine personne répétait dans sa colère : « Il a fait vider l'école, on fera vider le presbytère ».

Malgré les protestations à peu près unanimes de la population, l'abbé Legrand n'échappa point aux assises. L'affaire se déroula à huis clos. Près de 20 témoins défilèrent, proclamant le curé innocent.

Enfin, M. l'abbé Legrand fut acquitté et sortit, escorté à travers tout Coutances par une foule enthousiaste. A Maupertuis, il a été reçu en triomphe.

On attend que la presse locale répare le scandale qu'elle a provoqué autour de cette affaire.

II. Nos lecteurs qui avaient su la stupéfaction causée dans la région de Grasse et à l'évêché de Nice par l'arrestation du curé de Pégomas, ne s'étonneront pas d'apprendre que M. l'abbé Espert vient d'être enfin mis en liberté. Il a été accueilli dans sa paroisse par une ovation enthousiaste.

Il reste à souhaiter que tous les journaux qui s'étaient empressés de charger ce prêtre des crimes les plus invraisemblables donnent à la libération autant de publicité qu'à son arrestation...

Ils s'en garderont bien.

Archives diocésaines d nper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE SAINT FILIBERT, par M. l'abbé L. Jaud, curé de Noirmoutier.

De nombreuses notices ont paru sur Saint-Filibert ; mais une Vie plus complète était à faire. M. le Curé de Noirmoutier, après y avoir travaillé de longues années, la publie sous ce titre : *Saint Filibert, sa Vie et son Temps, sa Survivance et son Culte.*

« Votre titre, écrit Mgr l'Evêque de Luçon à l'auteur, n'a rien de trop : vous l'avez rempli tout entier : c'est bien l'histoire du VIIe siècle avec ses rois, ses seigneurs, ses évêques, ses moines, qui se déroule. L'histoire, la géographie, la science de l'étymologie, tout est dans votre texte, ou dans vos notes. Là où rien n'est certain, vous soulignez les probabilités, et, s'il y a divergence parmi les historiens, vous donnez loyalement le *pour* et le *contre*. Qui vous aura lu, avec attention, connaîtra cette époque.

» Rien d'intéressant comme les voyages et les amitiés illustres de saint Filibert ; puis, les exodes, les translations de ses reliques jusqu'à Déas, et enfin a Tournus, au milieu de nombreux miracles, soigneusement enregistrés par les chroniqueurs du temps... »

Cette histoire a pour nous un intérêt spécial, car Saint Filibert est honoré dans plusieurs paroisses du diocèse de Quimper : Moëlan, Trégunc, Saint-Evarzec, Crozon, Plomelin, Plonéour-Lanvern et Pleyben, et M. l'abbé Jaud consacre plusieurs pages à décrire les sanctuaires élevés en son honneur ainsi que les différentes formes de dévotion dont il est l'objet dans notre pays.

L'ouvrage est en vente, au prix de 5 francs, chez l'auteur et chez M. Pacteau, imprimeur, à Luçon (Vendée).

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire de Septembre-Octobre 1910.

R. P. PETITOT, O. P. Pascal et la grâce suffisante. — T. RICHARD, Des causes de l'assentiment dans la croyance et l'opinion. — R. P. LAGAE, O. P. La certitude rationnelle du fait de la Révélation (suite).

Notes et études critiques. — R. P. HUGUENY, O. P. Réponse au R. P. Lagae. — R. P. HUGON, O. P. De la division de la Théologie. — R. P. DE LANGEN-WENDELS, O. P. Penseurs de notre temps. — J. MARITAIN. Révélations de l'Amour de Dieu, par Julienne DE NORWICH.

Chronique. — R. P. PERRET, O. P. Chronique d'Ecriture sainte — R. P. TRILHE, O. P. Chronique de droit canonique. — Lucien CROUZIL, Chronique de droit civil ecclésiastique. — *Revue analytique des revues.*

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 5 Octobre 1910.

I. Un défenseur de la famille. Notes sur l'œuvre de M. Henry Bordeaux. *Joseph Ferchat.* — II. Un archevêque et une municipalité au XVIIe siècle. *Théodore Malley.* — III. La semaine sociale de Rouen (fin). *Benoît Emonet.* — IV. La 33e assemblée de l'alliance des maisons d'éducation chrétienne à Bordeaux. *Henri Caye.* — V. Bulletin d'histoire comparée des religions. *Frédéric Bouvier.* — VI. Lettre de N. S. P. le Pape Pie X sur le « Sillon ». — VII. Chronique du mouvement religieux. Congrès de Montréal. *Yves de la Brière.* — VIII. Revue des livres. — Notes bibliographiques.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché calme plutôt ferme. Notre 3 % s'inscrit à 97 fr., l'Extérieure à 93.80, le Portugais à 65.75. Fonds Russes en progrès.

Le Crédit Foncier de l'Uruguay est demandé à 330.

La Banque Franco-Américaine est fermement tenue à 542 fr. Les bénéfices de l'exercice se sont élevés à 1.103.630 fr. contre 880.978 fr. La distribution d'un dividende de 25 fr. n'absorbant que 500.000 fr. il peut donc être fait une large attribution aux réserves.

Les actions et obligations Caisse hypothécaire canadienne sont inscrites depuis le 11 courant à la cote officielle des Agents de Change. Les obligations 4 % rapportant 20 fr. nets sont cotées à 479 fr. Les actions, libérées du quart, sont demandées à 530 fr.

Le placement des obligations 5 % de l'Est Central Chilien se poursuit avec succès, aux conditions que nous avons précédemment indiquées.

Les obligations hypothécaires 5 %, remboursables en trente-cinq ans, qu'émettra le 25 de ce mois la Société Métallurgique de l'Oural Volga se présentent dans des conditions intéressantes. Le prix d'émission est de 467.50, de sorte que le placement net ressort à 4.81 %.

La publication du rapport annuel de la Minas Pedrazzini a favorablement influencé le cours des actions de cette société qui s'inscrivent à 137 francs. Fermeté de l'action Minas Mercédès à 55 fr.

Bonne tenue à 453 fr. des obligations de la Cie Générale de Rio de Janeiro.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

« PRIX MODÉRÉS »

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

AVIS Mme Vve Guillaumin donne des leçons de **PIANO** chez elle ou à domicile.

S'adresser rue de Locronan, 16, à Quimper.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de nper et Léon

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
—
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
—
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boules de soulliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 28 Octobre 1910. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La messe de *Requiem* du 6 Novembre ; Nominations ; Création de paroisse.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.
III.— Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Clohars-Carnoët ; Coat-Méal ; Lesneven ; Quimper ; Le Folgoat ; Combrit ; Devant les tribunaux ; Le Congrès de la Bonne Presse ; Avis.
IV. — Chronique générale : Rome ; Paris ; Grenoble ; Rennes.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Octobre. — 24e Dimanche après la Pentecôte *(4e après l'Epiphanie)*. Office du jour ; semi-double. Vert. Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.
Lundi, 31. — Vigile de la Toussaint. *Jeûne et abstinence.* — De la férie. — Ou Office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.
Mardi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Mercredi, 2. — Commémoraison de Tous les Trépassés *(Fête des Morts)*. Double. Noir.
Jeudi, 3. — S. Guénaël, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 5. — La Bienheureuse Françoise d'Amboise, Veuve *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.
Dimanche, 6. — 25e Dimanche après la Pentecôte. Vénération des Saintes Reliques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pouldreuzic.	du 29 au 31 Octobre.
Ploumoguer.	du 1er au 4 Novembre.
Sizun.	du 5 au 10 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* du dimanche 6 Novembre. — Ainsi que l'a annoncé une note de la *Semaine religieuse*, Nous avons fixé au dimanche 6 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera célébré dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père, à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église. Cette messe sera suivie de l'absoute.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 6 Novembre, ou le dimanche précédent, en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées dans la paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 6 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Au Collège de Lesneven :

Professeur de Sixième, M. Guégan, licencié ès lettres ;

Maîtres d'étude, MM. Guennou, jeune prêtre de Loperhet, et Guillou, jeune prêtre d'Esquibien (Nominations agréées par l'autorité académique).

A l'Ecole chrétienne de Plabennec :

Directeur, M. Colin, vicaire à Plouguerneau ;

Instituteur, M. Kervran, instituteur à Quimperlé ;

Surveillant, M. Thépaut, jeune prêtre de Ploudaniel.

A l'École chrétienne de Kerfeunteun :

Directeur, M. Le Gall, jeune prêtre de Rosnoën ;

Instituteur, M. Le Moan, jeune prêtre de Ploaré.

A l'Ecole chrétienne de Pont-Croix :

Instituteur, M. Lozac'hmeur, Albert, jeune prêtre de Tréboul.

A l'Ecole chrétienne des Carmes (Brest) :

Instituteur, M. Dilasser, jeune prêtre de Henvic.

A l'Ecole chrétienne de Quimperlé :

Surveillant, M. Tassin, jeune prêtre de Trégourez.

Par décision du 22 Octobre, ont été nommés :

Vicaire à Bodilis, M. Morvan, vicaire à Locquénolé ;

Vicaire à Locquénolé, M. Cloarec, jeune prêtre de N.-D. de Kerbonne.

N. B. — Une erreur s'est glissée dans la liste des nominations publiée le 14 Octobre. Il y a lieu de la rectifier ainsi :

Professeur de Huitième à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper, M. Le Thiec, maître d'étude au même établissement ;

Maître d'étude, M. Pengam, Joseph.

III. Création de paroisse. — Monseigneur l'Evêque a décidé d'ériger en paroisse une section de Saint-Martin de Brest, et a chargé M. Le Rhun, vicaire à Notre-Dame des Carmes, d'en préparer l'organisation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR NOVEMBRE 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

L'EXTIRPATION DES MARIAGES MIXTES

Le mariage mixte est celui d'un catholique avec un hérétique. L'Eglise les interdit et n'accorde de dispenses que pour des raisons très sérieuses et après avoir exigé de la partie non catholique l'engagement formel que tous les enfants seront élevés dans le catholicisme. Malgré toutes les précautions prises, les mariages mixtes sont dans beaucoup de pays une cause d'affaiblissement pour la foi ; les enfants issus de ces sortes d'unions sont bien tentés de penser que *toutes les religions se valent*. Du fait des mariages mixtes, le catholicisme perd tous les ans du terrain en Prusse.

Contre ce danger toujours menaçant, même dans notre pays où le mariage avec des catholiques de nom, incroyants de fait, crée une situation au moins aussi dangereuse, l'Eglise réclame nos prières. Ne les lui refusons pas, et conjurons Notre-Seigneur d'accorder des grâces d'intelligence et de courage aux parents et aux jeunes gens chrétiens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — La défense de la vérité et du droit au Parlement et devant le pays.**

II. — **Le culte de nos Saints Patrons et Protecteurs.**

III. — **Les âmes du Purgatoire.**

IV. — **Mission.** — SAINT-POL DE LÉON, *du 16 Octobre au 12 Novembre.* Président, la 3e semaine (Mission des enfants), M. Léin, recteur d'Ergué-Gabéric ;
Mission française, du *1er au 12 Novembre.* Président, M. l'abbé Frot, missionnaire.

V. — **Retraites.** — QUIMPER, retraites (françaises) : *du 29 Octobre au 1er Novembre*, pour les jeunes gens ; *du 8 au 11 Novembre*, pour les hommes.

VI. — **Les journées sociales de Quimper,** *6-7 Novembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mardi 1er Novembre*, fête de la Toussaint, les messes sont aux heures ordinaires.

A 2 *h.* 1/2, Vêpres ; sermon par M. le chanoine Quéinnec. — Clôture du Mois du Rosaire. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la Bénédiction, vêpres des Morts. Quête pour les Trépassés.

Le soir, à 7 *h.* 3/4, sermon breton, par M. Madec, vicaire à Ergué-Gabéric. Vêpres des Morts. Quête.

Mercredi 2 Novembre, fête des Morts, il n'y aura pas de messe de 9 heures. L'office paroissial est à *8 heures ;* l'office canonial à *10 heures ;* procession autour de la Place (jadis cimetière) Saint-Corentin.

Jeudi 3, à *6 h. 3/4*, service pour les prêtres défunts de la paroisse, pour les anciens curés et vicaires de Saint-Corentin. A *9 heures*, service pour les évêques et chanoines défunts.

N. B. — A partir du 3 Novembre (inclus), la première messe est à *6 heures*, sur semaine comme le dimanche. Les vêpres sont chantées, les dimanches et jours de fête, à 2 *h. 1/2.*

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le Jour de la Toussaint, la 1re messe est à *6 heures.* — A 7 *heures*, messe de communion pour les hommes. — La messe de 7 *h. 1/2* est renvoyée à *8 heures*, pour les enfants.

A 2 *h. 1/2*, vêpres ; bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Après le Salut, vêpres des Morts ; instruction.

Le soir, à *8 heures*, sermon breton ; chant du *Libera.*

Mercredi 2 Novembre, à *8 h. 1/2*, office des Morts, suivi de la procession au cimetière.

Tous les jours de l'Octave, à 7 *h. 1/2*, service pour les Trépassés.

Le *4*, premier vendredi du mois, à *6 heures*, messe de communion pour les bretons ; — à *8 h. 1/2*, pour les mères de famille. — Le soir, à *8 heures*, réunion spéciale pour les hommes.

CLOHARS-CARNOET. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Drogou, mort vicaire à Clohars-Carnoët, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 8 Novembre, à 10 heures.

COAT-MÉAL. — **La Mission.** — La petite paroisse de Coat-Méal a eu pendant quinze jours, du 9 au 23 Octobre, la grâce d'une Mission.

Les paroisses les plus chrétiennes mêmes ont besoin de ces saints exercices, au moins pour se retremper dans la ferveur. En ce temps de tiédeur et de relâchement où des doctrines perverses commencent à se répandre jusque dans les populations les mieux conservées, rien ne vaut la prédication des grandes vérités du salut pour empêcher le mal de l'indifférence religieuse d'exercer ses ravages. Les fidèles de Coat-Méal ont parfaitement compris ce raisonnement que leur bon Recteur a dû faire bien des fois devant eux, et qui, sans aucun doute, l'a déterminé à les appeler à ces pieux exercices. Le succès de la Mission était d'avance, on peut le dire, assuré par le soin qu'avait mis le Recteur à la préparer. Bien préparée, elle fut bien suivie ; et ayant été bien suivie, on ne peut douter de ses fruits pour l'avenir.

Les paroissiens de Coat-Méal sont venus, dès la première heure, et n'ont pas hésité à renoncer à leurs travaux pour entendre les prédicateurs de la parole divine. Les deux semaines, des fidèles des paroisses environnantes sont venus en grand nombre se joindre aux heureux paroissiens de Coat-Méal ; il en vint surtout du Bourg-Blanc, de Plouguin et de Tréglonou. C'était un spectacle bien encourageant pour les missionnaires de voir cette foule attentive et recueillie, qui ne perdait pas une seule de leurs paroles et répondait par ses bonnes dispositions à leurs efforts et à leur inlassable dévouement...

La première semaine, il y eut 350 communions ; la seconde, le nombre s'éleva à 450.

Ces belles journées font la consolation du pasteur, heureux de voir avec quel empressement son troupeau répond à sa voix.

Bienheureuses les paroisses qui savent écouter leurs prêtres ; heureux les prêtres qui savent se faire comprendre de leurs populations au point d'obtenir d'elles des sacrifices comme ceux qu'impose la fidélité aux exercices de la Mission.

M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, présidait la première semaine et donnait les conférences sur le Décalogue. M. Penndu, curé de Plouigneau, président de la seconde semaine, traita le même sujet. Les conférences sur la Pénitence furent données par M. Saliou, recteur de Plounéour-Trez, pendant la première semaine, et par M. Léostic, recteur de Plouarzel, pendant la seconde. M. Soubigou, vicaire à Plouyé, et M. Jonqueur, vicaire à Plouénan, expliquèrent les tableaux. MM. Abjean, vicaire à Pleyber-Christ, et Cocaign, vicaire à Lanriec, pendant la première semaine ; MM. Bossennec, vicaire à Lambézellec, et Gouriou, vicaire à Saint-Martin de Brest, pendant la seconde, se partagèrent les sermons.

La Mission se termina, le dimanche, par une belle procession favorisée par un temps superbe. Deux nouvelles statues, achetées en souvenir de la Mission, furent bénites par M. le chanoine Billon, curé de Plabennec, et portées en procession. M. le chanoine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec, donna, à cette occasion, un éloquent sermon que n'oublieront pas de si tôt les bons paroissiens de Coat-Méal.

X.

Lesneven. — **Retraite de femmes**, *du 16 au 22 Octobre.* — 55 paroisses ; 205 retraitantes : Plouider, 17 ; Ploudaniel, 13 ; Plouédern, 11 ; Plouguerneau, 10 ; Lanhouarneau, 9 ; Ploudalmézeau, 9 ; Cléder, 8 ; Plabennec, 8 ; Goulven, 7 ; Lesneven, 7 ; Plounéour-Trez, 7 ; Kernilis, 5 ; Milizac, 5 ; Plouzévédé, 5 ; Plougar, 4 ; Saint-Derrien, 4 ; Saint-Méen, 4 ; Saint-Pabu, 4 ; Le Folgoët, 3 ; La Forêt-Landerneau, 3 ; Guilers, 3 ; Kerlouan, 3 ; Landerneau, 3 ; Plougastel-Daoulas, 3 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Santec, 3 ; Tréflez, 3 ; Gouesnou, 2 ; Lanrivoaré, 2 ; Loc-Brévalaire, 2 ; Plouarzel, 2 ; Plougonvelin, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Plounéventer, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Plouvien, 2 ; Le Relecq, 2 ; Roscoff, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Sibiril, 2 ; Bodilis, 1 ; Bourg-Blanc, 1 ; Crozon, 1 ; Guipronvel, 1 ; Guissény, 1 ; Kernouès, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Ile-de-Sein, 1 ; Lambézellec, 1 ; Lannilis, 1 ; Loc-Eguiner-Ploudiry, 1 ; Plouguin, 1 ; Plouvorn, 1 ; Plouzané, 1.

Quimper. — **Retraite de femmes**, *du 23 au 29 Octobre.* — 14 paroisses ; 25 retraitantes : Plovan, 6 ; Landrévarzec, 2 ; Landudal, 2 ; Langolen, 2 ; Kerlaz, 2 ; Plogonnec, 2 ; Saint-Yvi, 2 ; Briec, 1 ; Dinéault, 1 ; Douarnenez, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Ile de Sein, 1 ; Plonévez-Porzay ; 1 ; Saint-Coulitz, 1.

Le Folgoat. — **Bénédiction d'une première pierre.** — Dimanche dernier a été bénite la première pierre de la chapelle ouverte de Notre-Dame du Folgoat.

A l'issue des vêpres, la procession, à laquelle prennent part un nombreux clergé et la foule des fidèles de la paroisse et de la région, se rend au « Champ du couronnement », où s'élévera le nouvel édifice.

M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, procède alors à la bénédiction. Puis, dans une heureuse improvisation, il félicite les recteurs qui se sont succédé au Folgoat d'avoir conçu et entrepris une œuvre qui s'imposait, et, après avoir expliqué le symbolisme des cérémonies liturgiques, termine en assurant que ses paroissiens de Lesneven auront à cœur de contribuer, eux aussi, à l'achèvement de ce monument, qui d'ailleurs intéresse toute la région.

Combrit. — **Une fête à Sainte-Marine.** — Dimanche dernier, Sainte-Marine était en fête. Tous les bateaux du port avaient arboré le grand pavois. On devait, dans la soirée, bénir le nouvel « Abri du marin ».

C'est le dernier né d'une nombreuse famille. Ses grands frères se sont partagé la côte bretonne, de Belle-Ile à Roscoff. Lui, en bon petit dernier, a tenu à être l'Abri le plus gentil et le plus coquet que l'on puisse rêver... Comme on complimentait un de nos marins-pêcheurs de posséder désormais une belle maison : « Ce n'est pas une maison, répliqua-t-il vivement, que nous possédons, mais un « manoir ». Et, vraiment, il a belle et fière mine, l'Abri de Sainte-Marine ! N'a-t-il pas eu, du reste, les honneurs de l'*Illustration ?* Il est d'aspect si engageant, qu'on est tenté d'y entrer.

A l'intérieur, le visiteur est joyeusement surpris, agréablement impressionné. Le Christ occupe la place d'honneur. Au-dessus et formant couronne, la devise :

Dieu, Honneur, Patrie.

Au-dessous, on lit ces paroles divines : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». De tous côtés, des tableaux pendent aux murs, et combien suggestifs quelques-uns ! En voici un qui représente tous les vainqueurs des batailles sportives ; une courte note, au bas, avertit qu'ils ne sont arrivés à la victoire qu'en s'abstenant d'alcool. Car le grand ennemi ici, c'est l'alcool ; tout le vise dans l'Abri : les vitres des belles fenêtres donnant sur le port portent à son adresse des inscriptions vengeresses ; les poutres elles-mêmes sont émaillées de sentences et de maximes contre ce terrible fléau...

† †

A l'heure dite, le clergé arrive au complet. Les marins les plus avisés sont déjà dans la salle, aux bonnes places : il y aura de la presse tout à l'heure. Et de fait, à peine le clergé est-il entré, que le flot marin se présente, un peu houleux, à la porte. On se pousse un peu, mais grâce à l'évidente bonne volonté de chacun, on finit bien par caser tout le monde.

Les cérémonies liturgiques commencent par le chant du *Veni Creator*. M. le chanoine Kerisit préside. M. le chanoine Pédel, recteur de la paroisse, avant de lui donner la parole pour le discours d'inauguration, fait remarquer à l'auditoire combien l'Eglise est toujours heureuse de s'associer à toutes les œuvres qui ont pour but non seulement de procurer le salut des âmes, mais encore à toutes celles qui ont pour but d'améliorer le sort de ceux qui peinent et souffrent et se trouvent dans une situation de « misère imméritée ». Elle demande volontiers les bénédictions de Dieu sur tout ce qui est susceptible de nous procurer, ici-bas, un lot de bonheur compatible avec la condition humaine.

C'est au tour de M. le chanoine Kérisit. Il a traversé tout le diocèse pour donner aux marins un témoignage d'affectueuse sympathie ; ce qui les touche ne saurait le laisser indifférent : n'est-il pas fils et frère de marins-pêcheurs ?

D'autres encore s'intéressent à eux et sont accourus à l'invitation de M. de Thézac : M. Roussin et M. le docteur Chauvel, président et trésorier de l'œuvre des Abris, sont là. Les voisins ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur part de la fête : MM. Borelli et de Villefroy sont au premier rang, près de M. Certen, maire, et de M. Alain Letty. Celui qui fut le plus à la peine ne sait pas être à l'honneur, j'ai dit M. de Thézac ; mais celles qui portent son nom, et qui sont la joie de son foyer, se tiennent discrètement dans la loge du gardien, et force leur sera cependant de sentir le courant de sympathie et de vive reconnaissance qui passera tout à l'heure dans l'auditoire, lorsque l'orateur fera en termes émus l'éloge du fondateur des Abris.

M. le chanoine Kérisit se lève, cent cinquante paires d'yeux le dévisagent curieusement : dès les premiers mots, l'auditoire est conquis. M. Kérisit commence par remercier M. le Recteur de l'honneur et du plaisir que lui fait son invitation. Il est vraiment heureux de présider une semblable fête, lui qui est lui-même fils et frère de marins-pêcheurs. Il sait combien rude est leur métier, combien grands sont les dangers qu'ils courent, jour et nuit, pour gagner le pain quotidien... Au nom des marins de Sainte-Marine et du clergé paroissial, il remercie M. de Thézac et tous les bienfaiteurs et collaborateurs de son œuvre de leur nouveau témoignage de dévouement à notre population maritime. Et quel est le but visé, ici, par la bienfaisance de M. de Thézac ? Il est indiqué dans la devise qui se détache en relief sur le mur de la salle :

Dieu, Honneur, Patrie.

Dans les Abris, les marins s'aideront mutuellement, à l'école du divin Crucifié, d'abord à rester fidèles à leur Dieu et, par suite et dans la même mesure, à être des hommes d'honneur et de loyaux et dévoués serviteurs de leur pays. Ils contribueront, pour leur faible part, à faire disparaître les maux dont souffre notre société, paganisée et matérialisée par les doctrinaires de l'athéisme. Et, en effet, quelles sont les principales sources des misères qui pèsent sur l'humanité souffrante ? C'est l'anarchie provenant de la tyrannie des maîtres et de l'insubordination des sujets ; c'est l'injustice dans les rapports mutuels entre employeurs et employés ; c'est l'alcoolisme ; c'est enfin l'amour inconsidéré des plaisirs sensuels : la volupté.

Or, à l'école du Christ, le chrétien pour être vraiment chrétien, s'il est au pouvoir, n'oubliera pas qu'il tient son pouvoir de Dieu, et il sera bon, miséricordieux, juste surtout à l'égard de ses subordonnés ; — s'il est simple citoyen, il verra dans l'autorité du chef comme une émanation de l'autorité même de Dieu, et le respect et l'obéissance lui deviendront faciles. Et, qu'il soit chef ou sujet, patron ou ouvrier, il saura que, pour être vraiment chrétien, il ne peut donner de place dans sa vie ni à l'injustice, ni à la volupté, ni au désordre sous quelque forme que ce soit.

Ici, le conférencier fait du ménage ouvrier, ravagé par le vice de l'alcoolisme, un tableau qui arrache des larmes à ses auditeurs. Il continue en montrant que, avec les injustices, les discordes et les haines, sources de toutes nos divisions meurtrières, disparaîtraient de la société, ou du moins seraient considérablement atténuées,

du jour où l'on voudrait mettre en pratique la parole féconde sortie du cœur et tombée des lèvres du Christ Jésus : « Aimez-vous les uns les autres ».

Et l'orateur fait l'historique des transformations merveilleuses que cette parole a réalisées en ce monde. « Cependant, ajoute-t-il, quoi que l'on fasse, la souffrance, la maladie et la mort seront ici-bas les compagnes de l'homme, les hôtes de l'humanité. Mais l'Evangile du Christ adoucit l'amertume de ces maux inévitables. Au foyer du marin, où l'on vient d'apprendre que le père a péri en mer, le désespoir ne guetterait-il pas la veuve et les orphelins, si la croix de Jésus n'était à la place d'honneur pour rappeler à tous les consolations et le réconfort que donnent les espérances de l'au delà ?...

M. Kérisit termine en exhortant les marins à rester fidèles à leurs traditions chrétiennes. Qu'ils soient fiers de leur profession ! De tout temps ils ont été les amis privilégiés du divin Maître, et les privations et les fatigues inhérentes à leur métier leur mériteront là-haut une place de choix, auprès des plus illustres serviteurs de Dieu...

La salve d'applaudissements qui salue cette péroraison aura prouvé à l'orateur qu'il a été compris : « Dieu, Honneur et Patrie » sera désormais à Sainte-Marine la devise de tous, et la fréquentation de l'Abri aidera à y rester fidèle.

XXX.

Devant les tribunaux. — I. M. Soubigou, recteur de Plonévez-Porzay, s'étant jugé diffamé par M. Riou, négociant, l'avait traduit devant le Tribunal correctionnel de Châteaulin.

M. Riou fut acquitté.

M. l'abbé Soubigou ayant interjeté appel, la Cour de Rennes, après plaidoiries de Mes Charles de Kerangal pour M. le Recteur, et Le Diberder, pour M. Riou, a, par arrêt du 19 Octobre dernier, réformé le jugement, et condamné M. Riou à 25 francs de dommages et intérêts et aux dépens.

II. On se rappelle que M. l'abbé Madec, vicaire-instituteur à Guimaëc, avait été poursuivi par le parquet de Morlaix, sous le prétexte qu'il aurait ouvert sans autorisation un cours d'adultes. Le Tribunal correctionnel déclara que la poursuite n'était pas fondée et acquitta M. l'abbé Madec. Cela ne faisait point l'affaire du ministère public, qui releva appel *a minima*.

M. l'abbé Madec a donc comparu, lundi dernier, devant la troisième chambre de la Cour de Rennes.

Après une éloquente plaidoirie de Me Le Hire, du barreau de Morlaix, la Cour a mis la cause en délibéré et a renvoyé le prononcé de son arrêt au 16 Novembre.

Le Congrès de la Bonne Presse. — La cérémonie de Montmartre a terminé, le dimanche 16 Octobre, le XXe Congrès annuel de *La Croix*. Beaucoup de prêtres y étaient accourus de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toutes les parties de la France (1). Il y avait aussi dans l'assistance un grand nombre de laïques, parmi lesquels on remarquait plusieurs dames.

Les deux premiers jours furent consacrés à l'œuvre des projections. Leur vogue s'étend toujours de plus en plus. Nous pouvons donner toute notre confiance au service des projections de *La Croix*. Il est dirigé par un maître, M. Coissac. Au dernier congrès international de cinématographes, à Bruxelles, un juif, Benoît Lévy, appelait M. Coissac à faire partie du comité d'organisation. Son autorité est reconnue dans tous les milieux. Il est l'inventeur de l'écran Janus...

Puis vinrent les deux journées de la Presse. Chacun racontait ses efforts, le bien produit... C'est ainsi que l'organisation de la « Presse catholique », à Brest, faite par M. l'abbé Portier, délégué de *La Croix* dans l'Ouest, reçut des éloges. Les prêtres sont partout puissamment aidés par la Ligue patriotique des Dames Françaises. C'est là qu'on apprend à admirer le dévouement du personnel de la Bonne Presse. A sa tête, nous trouvons M. Féron-Vrau, si sympathique, et dont la vie est un si bel exemple pour tous. Nous eûmes le plaisir d'entendre le « Parisien », « Pierre l'Ermite », M. Bouvatier et plusieurs autres. Chez tous on voit le désir de rendre *La Croix* toujours de plus en plus parfaite.

Le P. Janvier porta un toast magnifique au Pape. M. de Lascase, en un magistral discours, définit le catholique social. Mgr l'Archevêque encouragea les congressistes.

Le soir, il y avait des séances de projections très artistiques, pendant qu'un orchestre composé d'artistes de l'Opéra et du Théâtre chrétien soulevait les applaudissements.

Un tel congrès fait du bien. Il fait aussi aimer davantage l'œuvre de *La Croix*. « La bonne presse est l'œuvre des œuvres, » a dit Mgr Gibier... Allons demander à la Maison de la Bonne Presse les armes si parfaites qu'elle met à notre disposition.

TESTIS.

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis vingt ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de jeunes filles situé dans une fraiche vallée, 1/4 d'heure de Southampton, possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par Institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse : Révérende Mosher, Abbey-House-Romsey-Hants-England.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Lundi 24 Octobre, on a célébré la fête de saint Raphaël, patron du cardinal Merry del Val. Le Pape avait le premier souhaité la fête à son secrétaire d'Etat en lui

(1) Notre diocèse était représenté par trois vicaires.

redisant son affectueuse reconnaissance et toute sa confiance, dont il le priait de trouver le témoignage dans un précieux présent.

***

D'après des renseignements autorisés, le Souverain Pontife aurait l'intention de retarder encore de quelques mois le Consistoire annoncé pour la fin de Novembre, au cours duquel devaient être créés une douzaine de cardinaux italiens et étrangers, parmi lesquels deux ou trois Français.

D'autre part, on sait que le Pape a décidé de ne pas tenir de Consistoire en 1911, et cela en signe de deuil et de protestation contre les fêtes du cinquantenaire de Rome capitale ; le Pape devrait donc attendre jusqu'en 1912 pour tenir un Consistoire et procéder à de nouvelles promotions cardinalices. Mais, comme les chapeaux vacants sont actuellement au nombre de dix-huit, et qu'il y a près de trois ans que le Pape n'a pas créé de cardinaux, on ne croit pas qu'il veuille attendre encore une année avant de combler les vides du Sacré-Collège. On suppose donc dans le monde ecclésiastique que, contrairement à sa première décision, le Pape tiendra un Consistoire au printemps prochain, au mois de Février ou de Mars ; la chose serait d'autant plus compréhensible que les fêtes qui se préparent pour commémorer la date de Rome capitale ne doivent commencer qu'au mois d'Avril.

Parmi les raisons qui ont déterminé le renvoi du Consistoire, il faut placer en premier lieu la révolution portugaise ; le Pape, en effet, devait élever à la pourpre, dans le prochain Consistoire, le nouveau patriarche de Lisbonne, Mgr Bello, et cela en vertu d'un article formel du Concordat portugais ; mais, comme l'avènement de la République semble devoir mettre en péril l'existence du Concordat, il est naturel que le Vatican veuille réserver sa décision à ce sujet et attendre les événements.

— **Un décret imaginaire.** — Divers journaux ont parlé du Décret pontifical sur le journalisme. Ce Décret est l'œuvre d'un correspondant mauvais plaisant ou mal intentionné de la *Perseveranza* de Milan, qui a poussé l'impudence jusqu'à mettre sa production entre guillemets. Certains journaux abusent étonnamment de la crédulité du public, qui doit plus que jamais être sur ses gardes, concernant les prétendues informations du Vatican.

PARIS. — **Institut catholique (Année scolaire 1909-1910).** — *Résultats des examens.* — Les examens subis dans le cours de l'année scolaire 1909-1910 par les élèves et anciens élèves de l'Institut catholique de Paris, soit devant les professeurs de l'Institut pour les matières théologiques, soit devant les Jurys d'Etat pour le Droit, les Lettres et les Sciences, ont donné les résultats suivants :

Facultés de Théologie, de Droit canonique et de Philosophie : 3 docteurs, 11 licenciés, 140 bacheliers dont 15 à l'Institut et 125

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans les grands séminaires de la circonscription universitaire. — Il a été délivré 1 diplôme pour les langues sémitiques.

Faculté de Droit : 9 docteurs, dont 6 pour le doctorat juridique et 3 pour le doctorat ès sciences économiques et politiques (ont obtenu : 1 la note *bien ;* 4 la note *très bien,* et 3 l'*éloge) ;* — 39 licenciés, 60 bacheliers et 2 capacitaires.

Faculté des Lettres : 3 docteurs et 43 licenciés, dont 14 pour la philosophie, 14 pour l'histoire, 8 pour la littérature et 7 pour les langues vivantes. — En outre, 1 ancien élève a obtenu le diplôme d'études supérieures.

Ecole des Sciences : 20 certificats portant sur les mathématiques générales, le calcul différentiel et intégral, l'astronomie, la mécanique et la physique générale. — Un ancien élève a obtenu le certificat d'études supérieures pour les sciences physiques, chimiques et naturelles.

Soit au total : 15 docteurs, 93 licenciés, 200 bacheliers, 2 diplômes d'études supérieures et 20 certificats scientifiques.

Grenoble. — **Belle leçon de catéchisme.** — Le jeudi 20 Octobre, comme on l'avait annoncé, a eu lieu, dans la cathédrale de Grenoble, la leçon de catéchisme que Mgr Henry avait tenu à faire lui-même, pour protester contre l'arrêt de la Cour de Grenoble condamnant l'abbé Carrier comme coupable de « délit de catéchisme ».

Environ 1.500 enfants des sept paroisses y assistaient, entourés de leurs parents et de nombreux fidèles. Dans le chœur, le Chapitre était au complet, et beaucoup de prêtres étaient accourus des environs pour trouver, dans l'attitude énergique de leur évêque, un réconfort et un exemple.

Mgr l'Evêque fait une déclaration préliminaire, disant que les arrêts des tribunaux contre M. l'abbé Carrier violent les libertés nécessaires de l'enseignement catholique. Aux protestations précédentes approuvées par la presque unanimité de l'Episcopat, il veut en ajouter une autre qui est de commettre, lui, chef du diocèse, le même délit que M. l'abbé Carrier, en faisant appel à la morale et à l'histoire pour l'explication du catéchisme.

Il interroge ensuite cinq enfants, suivant le programme fixé. Il réfute nommément les erreurs philosophiques et morales des manuels Bayet, Aulard et Payot. Puis il développe la conversion des Francs par l'histoire détaillée de Clovis et proteste contre les omissions et les déformations des manuels sur le rôle de l'Eglise dans l'histoire. Il termine par une protestation vigoureuse contre les manuels et les maîtres qui attaquent illégalement les croyances catholiques à l'école.

Les catholiques de France, comme l'a fait l'auditoire de la cathédrale de Grenoble, applaudiront au noble geste du vaillant évêque.

Rennes. — **Mort de Mgr Guillois.** — Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, dans une belle et touchante Lettre pastorale, annonce à ses diocésains la mort de Mgr Constant Guillois, archevêque de Pessinonte, ancien évêque de Puy, qui s'est « éteint doucement, le 22 Octobre, miné par le lent travail d'une longue et cruelle maladie ».

Né à Mauron (Morbihan) le 26 Février 1833, ordonné prêtre à Rennes en 1857, Mgr Guillois fut d'abord professeur au Petit-Séminaire de Saint-Méen, principal du collège de Saint-Malo, supérieur de Saint-Vincent, puis supérieur du Grand-Séminaire de Rennes, « poste qu'il a occupé pendant vingt ans, à la grande joie du diocèse et à la satisfaction complète de toutes les générations de lévites qui ont vécu sous sa paternelle direction ». Vicaire général de Mgr Gonindard, puis de Mgr Labouré, il fut nommé, le 29 Janvier 1894, évêque du Puy où il « trouva, dans cette Bretagne du Centre, les traces profondes d'un autre Evêque breton *quoad nomen et quoad rem,* qui y avait laissé sa rude mais féconde empreinte »...

En 1907, il demanda « d'être déchargé d'un ministère qu'il sentait trop pesant pour ses épaules affaiblies ». Le Saint-Père obtempéra, bien qu'à regret, à ses pressantes instances et, pour lui témoigner en quelle estime il le tenait, l'éleva à la dignité d'archevêque et le nomma titulaire du siège de Pessinonte.

Rentré à Rennes, « dans la retraite et le repos de l'air natal », Mgr Guillois retrouva quelques forces qui lui permirent de suppléer parfois des collègues dans les fonctions du ministère épiscopal. On l'a vu souvent assister à nos fêtes et rehausser de sa présence les solennités des diocèses de la région... Mais il était atteint d'un mal qui ne pardonne pas et que les soins les plus délicats n'ont pu enrayer.

« Les dernières semaines du vénérable prélat ont été le digne couronnement d'une existence tout entière consacrée à la gloire de Dieu... Au premier avis de son confesseur, il a reçu avec une résignation parfaite le saint Viatique, l'Extrême-Onction et l'indulgence de la bonne mort, récitant lui-même les prières de l'Eglise, suivant une à une les cérémonies de la liturgie sacrée, faisant généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie ; et, à l'appel suprême du divin Maître, il a pu dire en toute confiance et aussi en toute sécurité : « Mon âme est prête, *paratum cor meum, Deus* », de même que nous, de cette leçon de choses nous pouvons dégager une fois de plus la vérité de cette parole si consolante de nos Saintes Ecritures : « Combien ils sont heureux ceux qui meurent ainsi dans la paix du Seigneur ! *Beati mortui qui in Domino moriuntur* ».

Les obsèques ont été célébrées mercredi, sous la présidence de Mgr l'archevêque Métropolitain.

Il n'y a pas eu d'oraison funèbre, sur la demande formelle du défunt. Mais les évêques de Bretagne, Mgr Guérard, son compatriote, Mgr Boutry, son successeur sur le siège du Puy, d'autres prélats

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore et un nombreux clergé sont venus, autour du cercueil vénéré de Mgr Guillois, apporter leurs hommages et leurs prières.

L'inhumation a eu lieu, hier jeudi, à Mauron.

BIBLIOGRAPHIE

La Loi d'âge pour la Première Communion, par l'abbé F. Sibeud, prêtre du diocèse de Valence. In-12 de XXXII-176 pages. Prix : **2** francs. (P. Téqui, éditeur.)

Ce livre n'est que la réédition d'un ouvrage très peu connu, imprimé à Romans en 1893. Il semble vraiment qu'il soit, comme on a osé le dire en sous-titre, un « commentaire historique, théologique et moral du décret *Quam singulari* ». Il suffit d'en avoir été averti pour faire comprendre quel est son intérêt exceptionnel.

Jeunesse et Pureté. *Quinze conférences pour Retraites et Œuvres diverses de jeunes gens,* par l'abbé Henri Morice. In-12 de XII-240 pages. Prix : **2** francs. (P. Téqui, éditeur.)

La pureté est source de lumière, source de piété, source de force, source de joie Viennent ensuite la résistance aux tentations, la peur du péché, l'efficacité de la confession, le pain qui fait les forts, l'amour de Jésus et la pureté, le culte de la Vierge et la pureté, etc.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT, Mardi 1er Novembre 1910. — *Validité exceptionnelle des Billets Aller et Retour.* — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Jeudi 27 Octobre au dernier train du Vendredi 4 Novembre :

1° Les billets Aller et Retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. nos 2 et 102.

2° Les billets Aller et Retour de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant la période précitée, aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n° 6, chap. II § 1er, savoir :

Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) et Douarnenez, au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

Nota — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 5 Novembre.

ECZÉMA *Plaies aux Jambes* DARTRES, BOUTONS, etc.
calmés immédiatement, guéris radicalement
par la **POMMADE FLORENTINE**
Un Pot d'Essai GRATIS
sera envoyé à tout lecteur qui en fera demande à
M. L. ROCHER, pharm^ien, *61, Rue d'Auteuil, PARIS*
jusqu'au 6 Novembre seulement.

AVIS Mme Vve Guillaumin donne des leçons de **PIANO** chez elle ou à domicile.
S'adresser rue de Locronan, 16, à Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. Notre 3 °/. revient à 97 fr. Fermeté des Fonds Russes.

L'action Crédit Foncier de l'Uruguay est demandée à 332. Ce titre a un marché très solide et tend à se classer de mieux en mieux dans les portefeuilles.

La Banque Franco-Américaine est ferme à 540. Cet établissement va porter son capital de 10 à 20 millions de francs par la création de 20 000 actions nouvelles. Le prix d'émission sera de 525 fr. et les souscriptions seront reçues jusqu'au 5 Novembre. Un droit de préférence est réservé aux souscripteurs du capital d'origine et aux actionnaires actuels.

Les obligations 5 °/. de 100 piastres du Chemin de fer Mexicain du Centre ont été introduites le 18 courant sur notre Marché en Banque et se sont traitées à 235 fr. Rappelons que les obligations gagées par une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Compagnie jouissent de la garantie d'intérêt de 5 °/. de l'Etat de Zacatecas, rapportent annuellement 12 fr. 90 nets d'impôts et sont remboursables à 258 fr.

La Minas Pedrazzini accentue sa hausse à 138 fr. Le rapport récemment publié mentionne les constructions et améliorations diverses effectuées au cours du dernier exercice, et dont les dépenses ont été en grande partie supportées par les bénéfices d'exploitation.

Les actions de la Foncière d'Hendaye et du Sud-Ouest introduites le 19 courant au cours de 105 fr. ont rencontré le meilleur accueil sur le marché et se négocient à 113 fr. Cette société, au capital de 4 millions, a été créée pour la mise en valeur foncière de la plage admirable située entre les deux stations balnéaires bien connues de Biarritz et de Saint-Sébastien et à peu de distance de chacune d'elles et de la petite ville d'Hendaye.

L'obligation de la Cie Générale de Rio de Janeiro est recherchée à 455. La production de l'usine de Sao-Joao, Etat de Parachyba do Norte atteignait, à la date du 15 Octobre, le total de 10 781 sacs de sucre de 60 kil. représentant une valeur approximative de 300 000 fr.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS
Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS
Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 4 Novembre 1910. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Ordonnance concernant la paroisse de Scrignac.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Pensées de Novembre.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Journées sociales de Quimper ; Guipavas ; Un nouvel évêque missionnaire ; Missions paroissiales ; Paroisse sans prêtres ; Le procès de M. l'abbé Santol ; Avis.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Serment contre les doctrines modernistes ; Laval ; La lutte scolaire ; Congrès général de la Ligue Patriotique des Françaises.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Novembre. — 25e Dimanche après la Pentecôte *(5e après l'Epiphanie)*. Vénération des Saintes Reliques *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Rouge. A la messe, mémoires du Dimanche, de S. Hiltut, Abbé *(au Propre diocésain)* et de l'Octave.

Messe paroissiale, de Requiem, *pour les défunts victimes de la suppression des fondations pieuses.*

Vêpres des Saintes Reliques, avec mémoires de l'Octave, du Dimanche, de S. Hiltut et de S. Trémeur, Martyr *(au Propre diocésain)*.

Lundi, 7. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Mardi, 8. — Octave de Tous les Saints. Double. Blanc.
Mercredi, 9. — Dédicace de la Basilique du T. Saint Sauveur (ou de Latran). Double-majeur. Blanc.
Jeudi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 11. — S. Martin, Evêque. Double. Blanc.
Samedi, 12. — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 13. — 26e Dimanche après la Pentecôte. DÉDICACE DES ÉGLISES DE FRANCE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sizun . . . . . **du 5 au 10 Novembre.**
Pont-Croix . . . . . **du 11 au 15 —**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Ordonnance concernant la paroisse de Scrignac.

Nous, Adolphe-Yves-Marie Duparc, évêque de Quimper et de Léon,

Considérant que la résidence du clergé paroissial de Scrignac a été rendue impossible dans cette localité par le fait du Conseil municipal,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — M. Morgant, recteur, MM. Moreau et Le Moign, vicaires, quitteront immédiatement la paroisse ;

Article 2. — Un prêtre, désigné par Nous, résidera au presbytère de Berrien et sera chargé de faire le catéchisme aux enfants, d'administrer les malades et de procéder aux enterrements, sans aucune solennité ;

Article 3. — Pour les baptêmes et les mariages, les habitant de Scrignac devront s'adresser aux paroisses voisines. A cet effet, Nous autorisons expressément le clergé paroissial de Loc-Maria, de Berrien, de Lannéanou, de Botsorhel, de Bolazec et de Poullaouen à inscrire les bans et à célébrer les mariages des habitants de Scrignac, tant que durera la crise actuelle.

Article 4. — Toutes les sonneries religieuses sont interdites, même pour l'Angélus et pour les enterrements ;

Article 5. — Nous ne rétablirons le clergé paroissial à Scrignac que lorsqu'un logement convenable lui sera assuré.

Quimper, le 27 Octobre 1910.

PARTIE NON OFFICIELLE

PENSÉES DE NOVEMBRE

I. **L'exemple des Saints.** — Il y a eu et il y a encore des Saints, de tous les âges, de tous les tempéraments, de toutes les conditions ; il n'y a donc ni âge, ni tempérament, ni condition qui excluent de la sainteté.

Les Saints ont eu au dehors les mêmes obstacles, les mêmes combats que nous ; ils ont eu au dedans les mêmes répugnances, les mêmes tentations, les mêmes révoltes, des habitudes tyranniques à détruire, des rechutes à réparer, des illusions à craindre, des prétextes plausibles à rejeter, des amis à redouter, des ennemis à aimer, l'orgueil à vaincre, l'amour-propre à poursuivre sans relâche...

Que j'aime à voir les Saints faibles comme moi, toujours aux prises avec eux-mêmes et n'ayant aucun moment d'assuré !

O grâce du Sauveur, vous éclatez partout pour mieux montrer votre puissance et ôter toute excuse à ceux qui vous résistent.

Seigneur, vous le voulez et je vous en bénis : avec votre grâce je veux aussi être un Saint.

II. **Nos morts.** — *Credo... sanctorum communionem.* Au lendemain des suprêmes séparations, ce lendemain qui dure autant que notre vie, quel cœur brisé n'a pas senti ce qu'il y a de douceur et d'espérance dans cette affirmation de la foi : la communion des âmes dans leur centre divin, c'est-à-dire l'union la plus étroite, la plus intime, *l'amour plus fort que la mort* et nous rendant toujours présents ceux que nous avons chéris ! Non, ils ne nous ont pas quittés, et qu'ils aient reçu au ciel le prix du combat, ou qu'ils consument dans le purgatoire les derniers restes de l'humaine faiblesse, toujours ils sont avec nous, soit pour nous protéger de leur puissante intercession, soit pour nous demander nos secours spirituels, mais toujours pour nous aimer, nous bénir, prier avec nous.

Notre pauvre nature humaine a besoin de consolations sensibles. Il lui faudrait la présence substantielle et visible ; mais celle-là ne nous sera donnée que dans la bienheureuse éternité. Et, d'ici là, il nous faut mériter d'être, avec nos morts, les triomphateurs du ciel en demeurant, par nos bonnes œuvres et nos prières, les combattants de la terre, les auxiliaires du purgatoire.

Peut-être ceux que nous aurions voulu retenir sur la terre au prix de notre propre vie, attendent-ils de nous la fin de leurs tourments, le bonheur éternel. Pensons-y plus que jamais dans ce mois des morts qui vient de commencer. Ne nous bornons pas à couvrir de fleurs les dépouilles aimées : que la rosée de nos prières tombe sur les âmes souffrantes !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes du Purgatoire. — Les œuvres établies en faveur des défunts.**

II. — **Mission.** — SAINT-POL DE LÉON, *du 16 Octobre au 12 Novembre.* Président, la dernière semaine (Mission française), M. l'abbé Frot, missionnaire.

III. — **Retraite.** — QUIMPER, retraite pour les hommes, *du 8 au 11 Novembre.*

IV. — **Les journées sociales de Quimper,** sous la présidence de Mgr l'Evêque, *6-7 Novembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — *Dimanche 6 Novembre,* à *11 h. 1/2,* messe à l'occasion de la fête annuelle des Vétérans des armées de terre et de mer. Après la messe prière de l'absoute pour les soldats et marins morts au service de la Patrie. La cérémonie sera présidée par Mgr l'Evêque, qui prononcera une allocution.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N. B. — Désormais, la première messe est à *6 heures*, le dimanche comme sur semaine. Les vêpres sont chantées, les dimanches et jours de fêtes, à 2 *h.* 1/2.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 6 Novembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h.* 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— **Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — La messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut sera dite, en l'église de Saint-Mathieu, *le lundi 7 Novembre*, à 8 h. 1/2. — Après la messe, bénédiction.

Indulgence plénière.

Journées sociales de Quimper.

Nous rappelons que les Journées sociales de Quimper, dont nous avons donné le programme, s'ouvriront *Dimanche prochain*, 6 Novembre, à 2 heures de l'après-midi, à la Salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, pour se continuer le lundi 7 Novembre. Nous sommes heureux d'apprendre que Sa Grandeur Mgr Gouraud, évêque de Vannes, assistera aux séances d'études du lundi et qu'il fera une allocution de clôture à l'église Saint-Mathieu.

M. Flornoy, chef de la IIe section de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers, déjà connu parmi nous par les conférences qu'il fit dans notre pays, exposera — le lundi — le programme et l'organisation de l'Œuvre. On sera spécialement heureux d'entendre M. le comte de Clermont-Tonnerre, secrétaire général adjoint de l'Union centrale des syndicats des Agriculteurs de France, dont la science sociale est incontestée et dont la parole fut si goûtée à la dernière semaine sociale de Rouen et dans divers congrès.

On rappelle que les personnes désireuses de prendre part au banquet du lundi, présidé par Nos Seigneurs les Evêques de Quimper et de Vannes, doivent envoyer leurs noms au plus tôt à M. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper. Sans cette précaution elles seraient exposées à ne pas trouver de place.

Le prix du banquet sera de 2 fr. 50 au lieu de 2 francs, sauf pour les délégués des groupements professionnels ou des sociétés.

La messe du lundi 7, à la cathédrale, sera célébrée à 7 h. 3/4 au lieu de 8 heures.

Guipavas. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Pelleau, mort vicaire à Guipavas, sera célébré dans cette paroisse le mardi 15 Novembre, à 10 heures.

Un nouvel évêque missionnaire. — Sur la proposition de la S. Congrégation de la Propagande, S. S. le Pape Pie X a décrété l'érection, en Chine, du nouveau vicariat apostolique de Kien-Tchang, embrassant toute la préfecture civile de Nin-Yuen-Fou qui appartenait jusqu'à ce jour au vicariat apostolique du Sutchuen méridional. A été nommé vicaire apostolique de Kien-Tchang, le R. Père Jean-Baptiste de Guébriant, de la Société des Missions Etrangères, de Paris.

Cette nomination, dont nous pouvons nous réjouir à bon droit, intéresse particulièrement notre diocèse : le Père de Guébriant, en effet, est le frère de M. le comte Alain de Guébriant, le distingué et sympathique maire de Saint-Pol de Léon. Nous adressons au prélat missionnaire, avec les plus respectueux hommages de ses compatriotes de Bretagne, nos meilleurs vœux de long et fructueux apostolat.

MISSIONS PAROISSIALES

I. Poullaouen. — Le mois du Rosaire, fécond en grâces pour tout le peuple chrétien, l'a été plus encore pour notre paroisse de Poullaouen.

Depuis vingt-six ans, nous n'avions pas eu de Mission ; nous venons d'en avoir une. Les enfants en ont eu les prémices ; les grandes personnes les ont suivis à la maison de Dieu, que, pour la circonstance, des mains pieuses avaient artistement décorée de drapeaux, de guirlandes et de fleurs.

Les exercices étaient présidés, la première semaine, par M. Berthou, curé-doyen de Carhaix, la seconde, par M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix. La Mission de 1884 avait laissé dans les esprits un souvenir enthousiaste ; la Mission de 1910 n'aura pas été moins goûtée et n'aura pas fait moins de bien, dans ce pays qui semble avoir le plus souffert de l'indifférence religieuse activée par la propagande qu'y mènent les protestants depuis de longues années. Les fortes et éloquentes prédications des missionnaires, fécondées par la grâce de Dieu, auront dissipé dans les esprits bien des préjugés, affermi la foi dans les âmes, fortifié les volontés contre les mauvaises habitudes et porteront, nous aimons à l'espérer, des fruits durables.

Nous en avons pour garants les 1 834 communions de grandes personnes (soit 250 de plus qu'il n'y a habituellement à Pâques), et aussi les belles cérémonies qui ont marqué la clôture de la Mission, le dimanche 23 Octobre.

Ce jour-là, à la grand'messe chantée par M. le Curé de Carhaix, M. le Recteur de Saint-Martin de Morlaix monta en chaire et fit un beau sermon sur le vrai bonheur, le bonheur de l'âme en paix avec Dieu, à un auditoire bien convaincu, mais qu'il était bon cependant d'émouvoir encore pour ancrer plus fortement dans les cœurs les bonnes résolutions déjà prises.

Aux vêpres, le spectacle fut magnifique. Quinze cents personnes se pressaient dans l'église, trop petite pour les contenir. Tous suivirent la procession avec piété ; la fanfare de Saint-Martin de Morlaix, dirigée par M. l'abbé Bosson, alternant avec des cantiques, y mit un cachet inaccoutumé.

Au retour à l'église, M. le Curé de Carhaix adressa à l'assistance quelques mots bien sentis sur la Croix, leur fit entendre que le crucifix, posé bien en vue dans leurs maisons, serait pour eux un prédicateur divin et un ferme soutien pour leur foi. Ensuite, il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fut procédé à une distribution de croix ; les chefs de famille vinrent, dans un ordre parfait, à la balustrade, recevoir chacun un christ, pendant que l'église retentissait du cantique : « *Meulomp, meulomp a vouez huel* ». Au souffle de ces voix mâles, les drapeaux et les oriflammes suspendus aux colonnes frémissaient et, par delà la voûte du temple, les chants s'envolaient jusqu'au trône de Dieu, à qui on jurait de rester fidèle. X...

H. Guilligomarc'h. — Mission vraiment bonne et consolante ! Impatiemment attendue, elle a été accueillie avec le plus vif empressement et suivie, avec une régularité et un entrain admirables, par tout le monde sans exception. On se rappelait encore, bien que d'une façon un peu vague — cela se comprend —, la dernière Mission qui avait été donnée, en 1888, par les soins du bon M. Mahé dont la mémoire est demeurée si justement vénérée et bénie de tous, et secrètement on faisait des vœux pour qu'il y en eût bientôt une autre. Aussi, lorsque M. le Recteur eut communiqué à ses paroissiens son intention de leur procurer cette grâce de choix, ce fut pour eux tout comme l'annonce d'une faveur incomparable. Le peuple chrétien lui-même sent, comme d'instinct, le besoin de ces pieux exercices pendant lesquels, faisant trêve à ses occupations ordinaires, libre de tout autre souci, il s'adonne entièrement au soin de son âme.

Mais au surplus, M. le Recteur et son dévoué vicaire n'eurent garde de laisser ignorer à leurs paroissiens aucun des avantages de la Mission: Ils s'attachèrent, par des instructions spéciales, à les préparer peu à peu à entendre les grandes vérités de la foi chrétienne et, par des exercices suivis, à leur inculquer le goût de nos beaux cantiques bretons, considérant avec raison les chants comme un précieux auxiliaire de la prédication. Et ils réussirent si bien que, à l'époque fixée, les ouvriers du Seigneur pouvaient venir, en toute confiance, jeter le bon grain : le terrain était vraiment bien préparé.

Suivant un usage qui tend à se généraliser, la première semaine a été consacrée aux enfants. Elle était présidée par le R. P. Le Meillour, missionnaire en résidence à Langonnet, dont la parole simple et imagée en même temps qu'ardente et apostolique a produit sur les jeunes auditeurs une impression profonde et durable. Il avait pour collaborateurs : M. Le Gall, vicaire à Saint-Sauveur de Brest, originaire de la paroisse, M. Ruban, vicaire à Plouay, et M. Guillou, vicaire à Arzano, dont les débuts comme « tableauteur » ont été des plus heureux.

Les prières des enfants, leurs réflexions naïves entendues et commentées au sein de la famille, ou même encore la vue de leur piété et de leur bonheur durent exercer une sainte influence sur l'âme des parents. Car, dès le lundi matin, tous ceux qui devaient prendre part aux exercices de la seconde semaine se pressaient au pied de la chaire pour écouter les excellents missionnaires qui venaient leur prêcher la parole de Dieu.

M. le chanoine Le Garrec, curé de Gourin, président, et M. Le Bellec, missionnaire apostolique, de Vannes, donnèrent les conférences sur la Pénitence et sur le Décalogue, avec une sûreté de doctrine et une connaissance des âmes tout à fait remarquables. M. Philippe, recteur de Kerfourn, expliqua les tableaux, pendant les deux semaines, en vrai disciple du Père Maunoir. M. Pernec, recteur de Nizon, le R. P. Le Meillour et M. Le Tohic, vicaire à Plouay, se partagèrent les sermons. Et M. Gérot, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, dirigea le chant avec son entrain habituel.

Résultat : le samedi, 360 personnes s'approchèrent de la Table Sainte.

La semaine suivante, grâce au contingent apporté par les paroisses voisines, on compta jusqu'à 500 communions. Cette fois, M. Le Bellec, toujours infatigable, présidait, tout en expliquant encore le Décalogue. M. Le Luhandre, recteur de Berné, traitait du Sacrement de Pénitence, avec une onction qui visiblement touchait les cœurs. Le R. P. Le Meillour et M. Beuzet, vicaire à Plouhinec, donnaient à tour de rôle les sermons sur les grandes vérités, sur l'Eglise et sur l'Eucharistie. Et M. Hascoet, vicaire à Querrien, qui avait à diriger le chant, s'acquitta très bien — au dire de tous — de cette fonction, rendue d'ailleurs facile en la circonstance, grâce au talent d'accompagnateur de M. Le Chat, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, qui tenait l'harmonium.

Une si belle Mission exigeait un couronnement qui fût digne d'elle. Elle l'a eu.

Le dimanche 23 Octobre, à l'issue des vêpres, tous ceux qui avaient pris part aux trois semaines de Mission, et avec eux une foule énorme venue de toutes les paroisses environnantes, se trouvaient réunis sur la route de Plouay, à quelques centaines de mètres du bourg, pour assister à l'érection d'une croix destinée à perpétuer le souvenir de la Mission.

M. le chanoine Cogneau, vicaire général, qui présidait la fête, bénit le monument. Aussitôt, une demi-douzaine de solides jeunes gens, chargeant le Christ sur leurs épaules, le déposèrent sur le socle qui lui avait été préparé, pendant que la foule des assistants l'acclamaient en chantant, avec un enthousiasme indescriptible, le cantique breton si bien de circonstance :

Meulomp, meulomp a vouez huel
Jezuz hag he groaz santel !

Quand la dernière strophe eut retenti, le R. P. Le Meillour monta sur les degrés du Calvaire et, dans une émouvante allocution, retraçant les sublimes enseignements de la Croix, parla de l' « immense charité du Christ », exhortant ses auditeurs à lui témoigner en retour leur amour et leur reconnaissance, par leur fidélité à tenir les promesses qu'ils lui ont faites. Ainsi se dégagea très clairement le sens de cette cérémonie.

Les paroissiens de Guilligomarc'h viennent d'élever un monument qui sera assurément pour eux une bénédiction et un gage de la protection du ciel, mais aussi un témoin qui leur rappellera sans cesse leurs engagements. Puissent-ils tous s'en souvenir !...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comme on l'aura sans doute remarqué, ici la plupart des missionnaires appartenaient au diocèse de Vannes. C'est à eux incontestablement, à leur dévouement, à leur talent et à leur connaissance parfaite du dialecte local qu'est dû le succès exceptionnel de cette Mission. Ils ont droit à toute la reconnaissance du troupeau et du pasteur.

Qu'ils veuillent bien en recevoir ici l'assurance, ils ne seront pas oubliés...

XXX.

Paroisse sans prêtres. — SCRIGNAC. — A la suite de nombreuses vexations de la part de la municipalité de Scrignac, Mgr l'Evêque s'est vu contraint de prendre une grave mesure : le retrait du clergé paroissial.

Dimanche dernier, M. le Curé-doyen d'Huelgoat, conformément aux instructions qu'il avait reçues de l'autorité diocésaine, s'est rendu à Scrignac et a promulgué, du haut de la chaire, l'ordonnance épiscopale dont on a lu le texte plus haut, à la partie officielle. Après la messe, à laquelle les saintes espèces avaient été consommées, la lampe du sanctuaire a été éteinte et les portes de l'église fermées.

La population, visiblement émue, assistait à ce douloureux spectacle... Quelques instants après, elle saluait avec sympathie les prêtres à leur départ. « Puissent-ils revenir au plus tôt ! » criait-on. C'est le vœu que nous formons avec les bons chrétiens de Scrignac, nombreux encore, qui souffrent cruellement de la situation faite à leur paroisse. Ils savent à qui en incombe la responsabilité : à eux de demander, d'imposer au besoin à qui de droit la réparation exigée comme condition nécessaire au retour de leurs prêtres.

M. Le Moign, vicaire, qui résidera à Berrien, est chargé d'assurer le service religieux de la paroisse de Scrignac, dans les conditions marquées par l'ordonnance épiscopale.

Le procès de M. l'abbé Santol. — M. l'abbé Santol, fondateur de l'œuvre du « Placement familial », avait été traduit devant la 11e Chambre correctionnelle de la Seine, sous l'inculpation : 1° d'avoir exploité un bureau de placement clandestin : 2° détourné ou dissipé des deniers qui ne lui avaient été remis qu'à titre de dépôt ou de mandat.

L'accusation reprochait à M. l'abbé Santol d'avoir commis ces détournements en faisant verser le prix à plein tarif du parcours des enfants en chemin de fer, alors qu'il aurait obtenu la réduction au demi-tarif.

Me Joseph Menard, avocat du directeur du « Placement familial », a eu vite fait de réduire à néant la prévention et de rappeler à la modération le substitut Legris. Celui-ci, dans son réquisitoire, avait ramassé les injures et les diffamations lancées par la presse sectaire contre M. l'abbé Santol. « Les journaux, a-t-il dit, qui se

sont exprimés comme l'a fait M. le substitut et dans des termes plus modérés, ont été condamnés pour diffamation. Je regrette de voir que la probité et le désintéressement de M. l'abbé Santol sont encore suspectés, d'autant que, lors du dernier procès en diffamation intenté par mon client, M. le substitut Lescouvé avait proclamé sa parfaite honorabilité et que le tribunal lui avait accordé 5.000 fr. de dommages-intérêts. Riche, l'abbé Santol, avez-vous dit ? Allons donc ! l'homme qui a donné du pain à des milliers d'enfants n'en a pas eu toujours pour lui... »

Le jugement, rendu le 15 Octobre, a acquitté M. l'abbé Santol des deux chefs de la prévention relevée contre lui, mais l'a condamné à 15 francs d'amende — simple contravention — pour avoir tenu un bureau de placement gratuit sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du préfet de police.

Mardi prochain, 8 Novembre, viendra devant le tribunal de Quimper le procès en diffamation intenté par M. l'abbé Santol au journal *Le Citoyen* pour un article en breton paru dans ses colonnes.

La cause de M. l'abbé Santol sera défendue par Me de Kerangal, du barreau de Quimper.

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis vingt ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de jeunes filles situé dans une fraiche vallée, 1/4 d'heure de Southampton, possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par Institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse : Révérende Mosher, Abbey-House-Romsey-Hants-England.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Plusieurs journaux ont annoncé que le Pape était souffrant. Ce n'a été, en tout cas, qu'une légère indisposition. Le Saint-Père n'a même pas suspendu ses réceptions ; seulement, par mesure de prudence et sur le conseil des médecins, il s'est abstenu pendant quelques jours de descendre dans les jardins du Vatican.

Parmi les audiences récentes accordées par le Pape, on signale celle de M. le colonel de Pimodan, le fils du général mort héroïquement à Castelfidardo. On se souvient de la noble attitude de M. le comte de Pimodan, lors des inventaires.

Le Souverain Pontife a nommé au poste de secrétaire de la Congrégation des Religieux, vacant depuis la démission du Père Janssens, Mgr Donato Sbaretti, archevêque titulaire d'Ephèse, actuellement délégué apostolique au Canada.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Serment contre les doctrines modernistes.

Voici la formule de ce serment prescrit aux ecclésiastiques et destiné à compléter la profession de foi de Pie IV. Il est bon que les fidèles le connaissent et le lisent attentivement eux-mêmes, afin d'y conformer leur foi.

Je... embrasse et reçois fermement toutes et chacune des vérités définies, affirmées et déclarées par le magistère infaillible de l'Eglise, principalement ces points de doctrine qui sont directement opposés aux erreurs de ce temps.

Et d'abord, je professe que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu, et, par conséquent, aussi démontré d'une manière certaine, par la lumière naturelle de la raison, au moyen des choses qui ont été faites, c'est-à-dire par les œuvres « visibles » de la création, comme la cause par ses effets.

En second lieu, j'admets et je reconnais les preuves externes de la révélation, c'est-à-dire les faits divins, parmi lesquels, en premier lieu, les miracles et les prophéties, comme des signes très certains de l'origine divine de la religion chrétienne. Et ces mêmes preuves, je les tiens pour éminemment proportionnées à l'intelligence de tous les temps et de tous les hommes, et même du temps présent.

Troisièmement, je crois encore d'une foi ferme que l'Eglise, gardienne et maîtresse de la parole révélée, a été instituée d'une manière prochaine et directe par le Christ en personne, vrai et historique, durant sa vie parmi nous, et je crois cette Eglise bâtie sur Pierre, chef de la hiérarchie apostolique, et sur ses successeurs jusques à la fin des temps.

Quatrièmement, je reçois sincèrement la doctrine de la foi telle que nous l'ont transmise les Apôtres et les Pères orthodoxes, et je la reçois dans le même sens et la même interprétation qu'eux. C'est pourquoi je rejette absolument la supposition hérétique de l'évolution des dogmes, d'après laquelle ces dogmes changeraient de sens pour en recevoir un différent de celui que leur a donné tout d'abord l'Eglise. Et, pareillement, je réprouve toute erreur qui consiste à substituer au dépôt divin confié à l'épouse du Christ et à sa garde vigilante une fiction philosophique, ou une création de la consience humaine, laquelle, formée peu à peu par l'effort des hommes, serait susceptible dans l'avenir d'un progrès indéfini.

Cinquièmement, je tiens en toute certitude et je professe sincèrement que la foi n'est pas un sens religieux aveugle surgissant des profondeurs ténébreuses de la « subconscience » moralement informée sous la pression du cœur et l'impulsion de la volonté, mais bien qu'elle est un véritable assentiment de l'intelligence à la vérité acquise extrinséquement par l'enseignement reçu ; assentiment par lequel nous croyons vrai, à cause de l'autorité de Dieu dont la véracité est absolue, tout ce qui a été dit, attesté et révélé par Dieu personnel, notre créateur et notre maître.

Je me soumets encore, avec toute la révérence voulue, et j'adhère de toute mon âme à toutes les condamnations, déclarations et prescriptions contenues dans l'Encyclique *Pascendi* et dans le Décret *Lamentabili*, notamment en ce qui concerne ce qu'on appelle l'histoire des dogmes.

De même, je réprouve l'errreur de ceux qui prétendent que la foi proposée par l'Eglise peut répugner à l'histoire, et que les dogmes catholiques, dans le sens où ils sont entendus aujourd'hui, sont incompatibles avec les origines les plus authentiques de la religion chrétienne.

Je condamne aussi et réprouve l'opinion de ceux qui prétendent dédoubler la personnalité du critique chrétien, celle du croyant, celle de l'historien ; comme si l'historien avait le droit de maintenir ce qui contredit la foi, ou comme s'il lui était loisible, à la seule condition de ne nier directement aucun dogme, d'établir des prémisses desquelles découlerait cette conclusion que les dogmes sont faux ou douteux.

Je réprouve pareillement cette méthode de juger et d'interpréter l'Ecriture Sainte, qui, faisant litière de la tradition de l'Eglise, de l'analogie de la foi et des règles du Siège apostolique, s'inspire des modes de travail des rationalistes et, avec autant d'audace que de témérité, n'accepte comme suprême et unique règle que la critique textuelle.

En outre, je rejette l'erreur de ceux qui prétendent que le savant qui expose les questions historiques et théologiques, ou quiconque s'occupe de ces matières doit d'abord se débarrasser de toute opinion préconçue, soit au sujet de l'origine surnaturelle de la tradition catholique, soit au sujet de l'assistance divinement promise pour la conservation perpétuelle de chaque point de vérité révélée ; et qui, ensuite, prétendent que les écrits de chaque Père doivent être interprétés, en dehors de toute autorité sacrée, d'après les seuls principes de la science, et avec cette indépendance de jugement que l'on a coutume d'apporter dans l'étude d'un document profane quelconque.

Enfin, d'une manière générale, je professe être complétement indemne de cette erreur des « modernistes », prétendant qu'il n'y a, dans la tradition sacrée, rien de divin, ou, ce qui est pire, admettant ce qu'il y a de divin dans un sens panthéiste ; de telle sorte qu'il ne reste rien de plus que ce fait pur et simple, assimilable aux faits ordinaires de l'histoire : à savoir, que des hommes, par leur travail, leur habileté, leur talent, continuent, à travers les âges postérieurs, l'école inaugurée par le Christ et ses apôtres.

Pour conclure, je soutiens avec la plus grande fermeté, et soutiendrai jusqu'à mon dernier soupir, la foi des Pères sur le critère certain de la vérité, qui est, a été et sera toujours « dans l'épiscopat, transmis par la succession des apôtres » (Iren., IV, 26) ; non pas de telle sorte que cela seul soit soutenu qui peut sembler mieux adapté au degré de culture que comporte l'âge d'un chacun, mais de telle sorte que la vérité absolue et immuable, prêchée dès

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'origine par les apôtres, ne soit jamais ni crue ni entendue dans un autre sens.

Toutes ces choses, je m'engage à les observer fidèlement, intégralement et sincèrement, à les garder inviolablement, et à ne jamais m'en écarter, soit en enseignant, soit d'une façon quelconque par mes paroles et mes écrits.

Je le promets, je le jure : que Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles.

Laval. — **Le procès de Mgr Grellier.** — Samedi dernier, dit la *Semaine religieuse* de Laval, Mgr Grellier a reçu avis que la Fédération des Amicales de France et des colonies en appelait à la Cour d'Angers de la sentence rendue contre elle par le tribunal de Laval.

Monseigneur a aussitôt fait choix d'un avoué près de la Cour d'appel d'Angers ; et c'est, en cette qualité, que Me Lelong, un catholique très distingué de cette ville, le représentera devant la Cour.

Seule, la Fédération des Amicales en appelle de la décision du tribunal de Laval ; l'Amicale des instituteurs et des institutrices de la Mayenne se retire de la lutte.

Nous félicitons bien vivement Me Bucquet, l'éloquent avocat de Sa Grandeur, de cette première et définitive victoire. Il n'est pas douteux, en effet, que nous en sommes redevables à sa brillante et forte plaidoirie qui a démontré irréfutablement que l'Amicale de la Mayenne n'avait pas le droit d'ester en justice. On se rappelle avec quelle évidence, il a prouvé aussi que, aurait-elle ce droit, l'Amicale serait mal venue à l'invoquer puisqu'elle a violé très certainement la neutralité légale et mérité les reproches de la lettre des évêques.

La lutte scolaire. — L'action des pères de famille auprès des instituteurs, pour obtenir d'eux qu'à la rentrée ne soient plus mis entre les mains des enfants des manuels condamnés par l'épiscopat, porte ses fruits. Soucieux, au moins, de leur propre tranquillité « compromise », déclarait l'un d'eux récemment, par les incessantes démarches des parents, un certain nombre d'instituteurs viennent de se réunir et de décider : 1° de n'introduire dans leurs classes que les manuels inscrits sur une liste commune pour toutes les écoles du canton ; 2° qu'aucun livre ne sera inscrit sur cette liste sans avoir été l'objet d'une étude sérieuse de la part d'une Commission nommée à cet effet, et qu'après avoir reçu l'approbation de la majorité des maîtres.

Souhaitons que « la majorité des maîtres » ait assez bon esprit pour écarter de cette nouvelle « liste » les manuels que leur conscience défend aux pères de famille de laisser aux mains de leurs enfants. Sans quoi, il est évident que MM. les instituteurs ne trouveront pas encore la paix qu'ils souhaitent.

Congrès général de la Ligue Patriotique des Françaises *(du 6 au 9 Octobre)*. — Le Congrès général de la Ligue Patriotique des Françaises qui vient de se tenir à Lourdes nous a fait assister, non pas à un défilé de parade, mais à une vraie revue de forces très variées et très vivantes.

Pas de bruit, de la besogne et la volonté solide de persévérer dans une organisation dont la puissance ne cesse pas de s'accroître : telle a été la caractéristique du Congrès. La Ligue, on le sait, est une œuvre d'apostolat. Pour que cet apostolat soit fructueux, il faut l'organiser. De là cette définition que la Ligue elle-même a donnée à son association : « Un mouvement méthodiquement organisé pour susciter et maintenir l'esprit d'apostolat dans toutes les classes de la société » — et le Congrès de Lourdes vient de démontrer l'exactitude rigoureuse de cette définition. — En effet, tous les rouages de la Ligue, depuis le Conseil central jusqu'au plus petit Comité cantonal, fonctionnent avec une régularité et un ensemble parfaits ; chaque rapport présenté au Congrès a fait foi que le travail des Ligueuses est profond, chaque discussion a établi pratiquement les meilleures méthodes à employer pour réaliser le programme d'*Action Sociale Catholique* que la Ligue s'est donné.

Et c'est pour remplir ce programme idéal que, outre son Œuvre de Presse, — sa fille de prédilection, qui distribue journellement 400.000 bons journaux, — la Ligue a institué :

Pour les enfants : 121 patronages, 7 colonies de vacances, 24 garderies, 80 organisations de catéchisme ;

Pour les jeunes filles : 14 caisses dotales, 16 œuvres du trousseau, 43 écoles ménagères, 18 écoles d'étude, 37 sections de jeunes filles ;

Pour les familles : 124 bibliothèques, 43 secrétariats du peuple, 15 assistances par le travail, 16 assistances maternelles, 45 ouvroirs, 11 mutualités.

Au début du Congrès, les Ligueuses, se souvenant de la parole de leur très regrettée présidente, Mme la baronne Reille : « Nous ne sommes rien en fait de catholiques si nous ne savons pas obéir à Rome sans discuter », avaient envoyé au Saint-Père un témoignage de leur attachement filial, de leur indéfectible obéissance. Elles reçurent en réponse la plus paternelle bénédiction et elles eurent, en outre, le grand encouragement de voir de nombreux délégués d'Evêques assister au Congrès, S. G. Mgr du Vauroux présider la première séance générale, et Mgr Fages, représentant Mgr l'Archevêque de Paris, présider la réunion du second jour et leur renouveler les approbations que Sa Grandeur avait déjà envoyées le premier jour du Congrès.

BIBLIOGRAPHIE

L'AGE DE LA PREMIÈRE COMMUNION, par M. l'abbé S. Coubé, 0 fr. 50, aux bureaux de l'*Idéal*, 29, rue Chevert, Paris-VIIe.

Cette étude, à la fois historique et théologique, forme à elle seule un numéro de la revue de *l'Idéal* (Octobre 1910). C'est un commentaire précieux du décret pontifical ***Quam singulari.***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint Ferdinand III (1198-1252), par JOSEPH LAURENTIE, avocat à la Cour d'Appel. 1 vol. in-12 de la Collection « *Les Saints* ». Prix : 2 fr. — (Librairie Victor Lecoffre).

L'action de la sainteté sur la vie sociale doit être suivie dans toutes les conditions, dans tous les états quels qu'ils soient, et la mettre en lumière est, on le sait, l'un des principaux buts de la collection des « Saints ». Le charmant volume dû à M. Laurentie, est consacré à saint Ferdinand, c'est-à-dire à l'un des rois de la chrétienté qui, comme saint Henri en Allemagne et saint Louis en France ont exercé leurs fonctions selon les lois de la plus idéale justice. Comme le dit parfaitement M. Laurentie, une telle mémoire appartient au patrimoine d'honneur de tous les chrétiens « et elle doit être l'objet de leur étude, sous quelque forme de gouvernement qu'ils vivent, parce que dans tous les temps, les Etats ont besoin des mêmes vertus chez quiconque participe à la chose publique. »

Le surnaturel dans les guérisons de Lourdes, par le Dr Henri GUINIER. Une brochure in-12 de 32 pages (Editions des *Questions Actuelles*). **Prix : 0 fr. 15.** (5, rue Bayard, Paris, VIIIe).

A Quimper, librairie J. Salaun.

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Octobre 1910.

I. Les foules de Lourdes au XIIe siècle. La dévotion à la Sainte Vierge au moyen âge. Claude VERLEY. — II. Un défenseur de la famille. Notes sur l'œuvre de M. Henry Bordeaux (fin). Joseph FERCHAT. — III. Philosophes contemporains : William James, Maine de Biran, Gabriel Tarde, Césare Lombroso. Lucien ROURE. — IV. Une psychologie de l'état de grâce. Eugène ROUPAIN. — V Lettres d'Espagne. Les manifestations du 2 Octobre 1910. Paul DUDON. — VI. Bulletin d'Orientalisme. A travers l'Islam. Henri LAMMENS. — VII. Bulletin de théologie morale. La morale des Jésuites. Pierre CASTILLON. — VIII. Revue des livres. — IX. Ephémérides de Septembre 1910.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est encore indécis. La Rente Française s'inscrit à 96 97. Les Fonds Russes sont résistants.

L'action Crédit Foncier de l'Uruguay a été recherchée d'une manière suivie pendant toute la semaine écoulée. On termine à 332,50.

La Banque Franco-Américaine a décidé d'augmenter son capital social d'une somme de 10 millions de francs par la création de 20.000 actions de 500 fr. Ces actions sont émises à 525 fr. et sont payables à raison de 150 fr. à la souscription et pour le solde, suivant décisions du Conseil d'Administration. La moitié des actions nouvelles est offerte aux souscripteurs du capital d'origine. L'autre moitié et celles des actions de la première moitié qui n'auraient pas été souscrites, sont offertes par préférence, à titre réductible, aux actionnaires actuels de la Banque Franco-Américaine. Les souscriptions doivent être accompagnées du versement de 150 fr. par action et du dépôt des actions et des titres représentant le droit de préférence.

Les obligations du Chemin de fer Mexicain du Centre sont recherchées à 238.50.

En attendant leur introduction sur le marché, les obligations de 500 fr. or 5 %. 1re hypothèque de la Compagnie du Chemin de fer de l'Est Central Chilien peuvent toujours être obtenues au prix de 475 fr. par titre. Adresser les demandes à la Banque de Rome, 15, rue de Choiseul, à Paris, qui est chargée du service financier de ces obligations.

La Minas Pedrazzini est très ferme à 141,50. Une grande activité règne actuellement dans le groupe Mercédès, justifiée d'ailleurs par les résultats obtenus dans le puits El Carmen. L'action Minas Mercédès est demandée à 54 fr.

L'action La Foncière de Hendaye et du Sud-Ouest a de nombreuses demandes à 114/115. Les grands travaux dont nous avons parlé précédemment sont

en voie de réalisation. Le Conseil municipal d'Irun a voté 750.000 pesetas pour la construction du Pont international reliant directement Hendaye et Irun, les travaux vont commencer dès Janvier prochain.

L'obligation Compagnie Générale de Rio de Janeiro est soutenue à 455. La fabrication de l'usine de Sao-Jao, état de Parahyba do Norte, suit son cours normal avec une production journalière moyenne de 400 sacs de sucre de 60 kilos.

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX

D'ORFÈVRERIE, BRONZES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Porte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

AVIS Mme Vve Guillaumin donne des leçons de **PIANO** chez elle ou à domicile.
S'adresser rue de Locronan, 16, à Quimper.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS
Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. **Vendredi 11 Novembre 1910.** N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire au Clergé promulguant le Motu proprio *Sacrorum Antistitum* ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Réunion de NN. SS. les Evêques de Bretagne ; Avis de services anniversaires ; Quimper ; Les Journées sociales ; Le Conquet ; Succès scolaires ; Pensées.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Novembre. — 26e Dimanche après la Pentecôte *(6e après l'Epiphanie)*. ANNIVERSAIRE DE LA DÉDICACE DES ÉGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 15, — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.
Mercredi, 16. — S. Melaine, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 18. — Dédicace de la Basilique de S. Pierre et de S. Paul, Apôtres. Double majeur. Blanc.
Samedi, 19. — Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.
Dimanche, 20. — 27e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace des Eglises.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pont-Croix	du 11 au 15 Novembre.
Rosporden	du 16 au 19 —
Plouyé	du 20 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire au Clergé promulguant le Motu proprio *Sacrorum Antistitum.*

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Dans le « Motu proprio » *Sacrorum Antistitum*, du 1er Septembre 1910, le Souverain Pontife complète les enseignements de son Encyclique *Pascendi* sur le Modernisme et prend de nouvelles mesures pour éloigner de nous et de nos fidèles le danger de cette erreur.

Aucun de mes prêtres n'hésitera une minute à adhérer d'esprit et de cœur à ce document pontifical. Leur foi bretonne est la foi romaine. Ils y sont attachés en connaissance de cause, sans arrière-pensée, d'une âme très éclairée et très loyale.

Vous signerez donc tous, Messieurs et chers Coopérateurs, avant le 31 Décembre, dans les conditions qui vous sont indiquées par mon Ordonnance de ce jour, le serment contre le Modernisme dont le Saint-Père nous adresse la formule.

Ne le regardez pas comme une formalité sans portée pratique. Ne croyez pas que Pie X exagère le danger qu'il signale et qu'il veut écarter. Le mouvement moderniste a été plus puissant et plus étendu qu'on n'a paru le croire. Non seulement par la philosophie il a pénétré dans la théologie, l'exégèse et l'histoire ; mais il a gâté la sociologie ; il a atteint la littérature. Les jeunes intelligences pourraient encore s'y laisser prendre. Les esprits mûrs eux-mêmes ont besoin de précautions pour échapper à la contagion. C'est pourquoi le Saint-Siège impose aux jeunes candidats aux ordres sacrés, aussi bien qu'à leurs maîtres, aux prédicateurs, aux confesseurs, à tous les prêtres ayant charge d'âmes, un formulaire de foi où toutes les vérités précises niées par nos hérétiques contemporains sont remises en lumière et clairement affirmées.

Ce sera pour tout le Clergé à la fois une protection de plus contre les erreurs nouvelles, et une indication des points les plus importants sur lesquels il devra de préférence faire porter sa prédication au milieu des fidèles, afin de sauvegarder le trésor de leurs croyances chrétiennes.

Le Pape, en effet, après avoir rappelé tous les moyens pratiques de combat contre le Modernisme, tels qu'il les avait déjà prescrits dans son Encyclique *Pascendi*, insiste avec raison sur les devoirs du prêtre comme prédicateur. Il reprend à son compte le Directoire adressé par Léon XIII aux Evêques d'Italie et aux Supérieurs d'Ordres religieux sur cette grave question. Il en renouvelle les prescriptions pour le monde catholique tout entier.

Comment expliquez-vous que tant de prêtres s'adonnent au ministère de la parole, et que ce ministère soit stérile ? Le Pape s'en inquiète. Est-ce donc la piété qui nous manque ? Est-ce la science ? Peut-être les deux choses. Si pourtant nous croyons avoir l'une et l'autre, et si nous échouons encore, interrogeons-nous. Est-ce vraiment l'Evangile que nous prêchons ? Est-ce bien le Symbole des Apôtres, le Décalogue, les Sacrement, les vertus et les vices, les devoirs, les fins dernières ? Ou bien cherchons-nous, dans des conférences en l'air, à plaire aux hommes plus qu'à les instruire ? Il faut prêcher Jésus-Christ, l'Eglise, la foi, la morale, appuyer sa parole sur la Bible et les Pères, féconder son sujet par la réflexion, s'attacher à être clair et complet, éviter la sécherese, échauffer un peu les âmes, et se garder fidèlement dans la note surnaturelle, si l'on veut faire œuvre profonde dans les consciences, éclairer les esprits et toucher les cœurs. Chacun de nous peut s'examiner sur ces différents points. Avec la grâce de Dieu, une prédication soigneusement préparée doit toujours devenir efficace. Voyons le défaut qui pourrait rendre la nôtre stérile, et portons-y le remède indiqué par le Père commun des âmes catholiques.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

ORDONNANCE

I. Sont astreints à faire la profession de foi et à prêter le serment prescrit par le Motu proprio :

a) MM. les Vicaires généraux et les membres de Notre Curie épiscopale ;

b) MM. les Chanoines titulaires, les Curés et Recteurs des paroisses, avant de prendre possession (1) ;

c) MM. les Professeurs de Notre Grand Séminaire, au commencement de chaque année scolaire ;

d) Tous les prêtres auxquels Nous donnons les pouvoirs soit de confesser, soit de prêcher, avant d'exercer ces pouvoirs ;

e) Les prédicateurs des stations de Carême ;

f) Les séminaristes avant d'être promus aux Ordres sacrés.

II. Le décret d'interprétation rendu par la S. Cong. Consistoriale, le 25 Septembre 1910, Nous autorise, dans les cas

(1) Le Concile de Trente (sess. 24, c. 2 et 12 *De ref.*) exigeait la profession de foi des chanoines et des curés dans les deux mois qui suivent la prise de possession du bénéfice. A l'avenir, la profession de foi et le serment devront être émis *avant même* la prise de possession.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

particuliers, pour de justes motifs, à déléguer un prêtre constitué en dignité ou pourvu d'un office pour recevoir à Notre place le serment. — Nous userons volontiers de cette faculté, particulièrement dans les nominations, chaque fois que Nous verrons des difficultés à faire venir à Quimper les prêtres ainsi nommés par Nous. Nous aurons soin, dans chaque cas, d'avertir les intéressés (1).

III. Selon les déclarations de la S. Cong. Consistoriale, la profession de foi et le serment doivent être exigés, avant le 31 Décembre de l'année courante, de tous les ecclésiastiques actuellement en fonction. Toutefois, le Saint-Père a bien voulu accorder que, dans les régions trop éloignées de la ville épiscopale, les prêtres astreints au serment puissent se contenter d'en signer la formule après qu'ils en auront pris connaissance.

En conséquence, Nous décidons que tous les prêtres qui habitent dans le doyenné de Quimper prêteront serment entre Nos mains, ou en présence de Nos Vicaires généraux. Nous recevrons MM. les membres du Chapitre, le jeudi 10 Novembre, à 2 heures ; — MM. les Chanoines honoraires, Aumôniers et autres ecclésiastiques résidant à Quimper, le même jour, à 3 heures ; — et enfin MM. les Supérieurs et Professeurs de Saint-Vincent et de Saint-Yves, le clergé paroissial de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu et de Loc-Maria, le même jour, à 4 heures. — Quant aux prêtres des paroisses rurales, Nous les prions de se présenter à l'Evêché aux jours qui leur conviendront le mieux, plutôt *par groupes* qu'individuellement.

Dans tous les autres doyennés et dans Nos maisons d'enseignement secondaire, on recevra des formules imprimées, en nombre suffisant pour tous les ecclésiastiques tenus au serment. Nous chargeons respectivement MM. les Doyens et Supérieurs de les communiquer à leurs subordonnés, de les réunir une fois signées, et de nous les expédier ensuite, après s'être assurés qu'aucune signature ne fait défaut.

Quimper, le 4 Novembre 1910.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Avis. — 1° Je prie instamment Messieurs les Curés-Doyens de vouloir bien recommmander à tous les prêtres de leur canton les cotisations que j'ai demandées en faveur de nos deux écoles normales. — MM. les Supérieurs des collèges voudront bien remplir la même mission à l'égard de leurs professeurs.

(1) Celui qui prêtera le serment pourra se tenir debout en prononçant la formule ; mais devra se mettre à genoux, à tout le moins, *au dernier alinéa*, en étendant la main sur les Evangiles. La formule sera ensuite *signée* par lui, puis expédiée à l'Evêché par les soins du prêtre délégué.

2° Je rappelle à tout le Clergé paroissial l'obligation de surveiller les livres d'enseignement en usage dans les écoles publiques et de me renseigner sur ceux d'entre eux qui ne peuvent être tolérés entre des mains chrétiennes.

† ADOLPHE, *Ev.*

II. Nominations. — A l'occasion de l'assemblée annuelle des évêques de Bretagne, Monseigneur l'Evêque a prié Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, et Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, de vouloir bien accepter le titre de chanoines d'honneur de sa cathédrale.

Par décision épiscopale du 4 Novembre 1910, ont été nommés :

Curé-doyen de Saint-Renan, en remplacement de M. Pellerin, démissionnaire pour cause de santé, M. André, recteur de Dinéault ;

Recteur de Dinéault, M. Le Sann, vicaire à Saint-Corentin ;

Vicaire à Saint-Corentin, M. Cabioc'h, vicaire à Combrit ;

Vicaire à Combrit, M. Le Ménec, vicaire de Kergloff ;

Vicaire à Kergloff, M. Carval, ancien vicaire de Lanvéoc ;

Vicaire à Plounévez-Lochrist, M. Danzé, vicaire à Edern ;

Vicaire à Edern, M. Talec, vicaire à La Martyre ;

Vicaire à La Martyre, M. Corre, vicaire à Plounévez-Lochrist ;

Vicaire à Notre-Dame des Carmes, à Brest, M. Bernard, vicaire de Saint-Goazec ;

Vicaire de Saint-Goazec, M. Lichou, jeune prêtre de Ploudaniel.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **Les œuvres diocésaines et paroissiales. — Les écoles chrétiennes.**

III. — **Mission.** — PONT-CROIX, *du 13 Novembre au 3 Décembre.* Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. Stéphan, recteur de Cléden-Cap-Sizun.

Ainsi que nous l'avions annoncé, NN. SS. les Evêques de Bretagne se sont réunis, cette semaine, à Quimper, pour leur assemblée annuelle. Ils ont tenu deux séances mardi, et une troisième mercredi matin.

Dès leur première réunion, ils ont adressé au Souverain Pontife le télégramme qui suit :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, 8 Novembre 1910.

Cardinal Merry del Val, Vatican, Rome.

Archevêque Rennes, Evêques Vannes, Saint-Brieuc et Quimper, réunis à Quimper, aujourd'hui, en assemblée annuelle, pour délibérer sur les intérêts spirituels de leurs Diocèses et spécialement sur l'application fidèle du décret Quam singulari, *adressent au Saint-Père hommages profondément respectueux, attachement inébranlable, soumission empressée, reconnaissante et complète aux décisions concernant Modernisme et Sillon, et à toutes ses autres directions, et stigmatisent énergiquement outrages odieux dirigés récemment contre autorité et personne de Sa Sainteté.*

Archevêque Rennes.

Avis de services anniversaires. — I. Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Sann, ancien recteur de l'île de Batz, sera célébré à Saint-Pol de Léon, mardi prochain 15 Novembre, à 10 heures.

II. Un autre service pour M. Le Sann sera célébré à l'Ile de Batz, le lendemain 16 Novembre, à la même heure.

Quimper. — **Fête religieuse et patriotique.** — Dimanche 6 Novembre, les Vétérans des armées de terre et de mer célébraient leur fête annuelle, à laquelle ils ont tenu à donner, comme de coutume, un caractère religieux. A 11 h. 1/2, sociétaires et invités se sont rendus à la cathédrale, précédés des drapeaux des sections représentées, au nombre de neuf, qui sont venus se ranger autour du catafalque dressé au bas du chœur. M. le chanoine Quéinnec a dit la messe, pendant laquelle l'orgue a fait entendre des mélodies funèbres.

A l'issue de la messe, Mgr l'Evêque, qui se fait un honneur et un devoir de présider cette touchante cérémonie, est monté en chaire et a prononcé une allocution émue et émouvante dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une pâle analyse. « A cette époque de l'année, dit-il, les chrétiens, pour satisfaire le besoin de leurs cœurs et pour retremper leur âmes dans la foi et l'espérance, font leur pèlerinage au cimetière, aux tombes des chers disparus. Vétérans des armées de terre et de mer, membres du « Souvenir Français », vous visitez une autre tombe d'aspect plus imposant, celle des morts pour la Patrie. Je l'ai visitée, moi aussi, et j'ai récité le *De profundis* patriotique dû à ceux dont elle garde les noms et rappelle la mémoire...

Ils sont morts, la plupart jeunes, loin du foyer, frappés sur le champ de bataille ou succombant aux atteintes de la maladie sous un climat meurtrier, peut-être victimes d'un accident dans leur vol aérien ou ensevelis dans les profondeurs de l'océan..... Si le genre de mort diffère, tous ont obéi au même sentiment, ont répondu avec la même générosité à la voix qui les appelait : la voix de la France, qui est aussi la voix de Dieu imposant le devoir patriotique.

Mais à l'accomplissement de ce devoir, au sacrifice suprême accepté pour le pays Dieu attache des grâces de choix : cette mort expiatrice plaide éloquemment la cause de la faiblesse humaine et peut obtenir en un instant le pardon divin... La peine temporelle reste néanmoins. Nous sommes là pour payer cette dette en faveur de ceux que Dieu a rappelés brusquement. C'est le pieux devoir que vous accomplissez aujourd'hui ; c'est la pensée consolante et forte que vous rappelle cette cérémonie, où nous unissons dans nos prières la France et ceux qui sont morts pour elle... »

Après cette allocution religieusement écoutée, Monseigneur a revêtu les ornements pontificaux, puis, assisté de MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Coat, curé-archiprêtre, a donné l'absoute solennelle.

Les Journées Sociales

(6-7 Novembre).

Les Journées sociales de Quimper, qui s'annonçaient sous les meilleurs auspices, ont réalisé et même dépassé toutes les espérances. Par le nombre et la qualité des assistants, recrutés dans toutes les conditions sociales, par le renom et le talent des orateurs qui se sont fait entendre, l'intérêt des questions inscrites au programme, la compétence des rapporteurs et enfin le caractère pratique des discussions et des explications échangées, ces réunions doivent prendre rang parmi les plus belles de ce genre. Nul doute qu'elles ne soient le point de départ d'œuvres nouvelles et fécondes, et que l'action sociale catholique dans notre diocèse n'en reçoive une puissante impulsion.

On n'attend pas de nous un compte rendu détaillé de ces Journées sociales : nous devons nous borner à un résumé très succinct, qui ne sera parfois qu'une simple énumération.

‡

Dimanche 6 Novembre. — Dès 2 heures, les congressistes affluent à la salle Jeanne-d'Arc ; elle est presque pleine quand arrive Mgr l'Evêque, accompagné de ses deux Vicaires généraux. Après avoir ouvert la séance par la prière, Sa Grandeur salue M. de Roquefeuil et les autres conférenciers, en les remerciant de leur précieux concours, puis exprime sa joie de voir les assistants si nombreux qui ont répondu à l'appel de M. le comte de Mun et de l'Evêque de Quimper. Tous regrettent l'absence de celui qui a été le promoteur de ces Journées sociales ; absent de corps, il est présent d'esprit et de cœur à nos réunions, et Monseigneur fait acclamer par l'assemblée « le comte de Mun, initiateur du mouvement catholique social et des associations professionnelles ».

En même temps, Monseigneur donne lecture du télégramme qui va être adressé à S. S. le Pape Pie X, notre lumière et notre guide infaillible ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cardinal Merry del Val, Vatican, Rome.

Clergé et fidèles du diocèse de Quimper, assemblés sous présidence Evêque pour Journées sociales organisées par Œuvre Cercles catholiques Ouvriers, présentent au Souverain Pontife l'hommage de leur vénération et de leur filiale obéissance à toutes ses directions.

ÉVÊQUE DE QUIMPER.

M. le comte R. de Roquefeuil, membre du Comité central de l'Œuvre des Cercles — qui présidera les réunions avec tant de compétence et de distinction —, a le premier la parole. Il remercie d'abord Mgr l'Evêque de son haut patronage et de sa constante bienveillance, les membres du clergé de leur collaboration indispensable, puis il expose l'objet des Journées sociales, qui sont une nouvelle forme de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers. Car l'Œuvre n'a pas cessé d'exister, loin de là : elle est bien vivante, toujours fidèle à ses idées et à ses méthodes ; appuyée sur les enseignements de l'Eglise catholique et pleine de confiance dans ses doctrines, elle veut construire l'avenir sur les assises du passé ; elle cherche, comme le marque sa devise, la réconciliation des peuples avec la croix de Jésus-Christ qui porte le salut des sociétés comme des individus. Un mot indique son orientation sociale : que chacun ait une place, que chacun soit à sa place....

L'orateur est chaudement applaudi, puis la parole est donnée à M. L. Dubois, avocat à la Cour d'appel de Rennes, qui traite la question des *Secrétariats sociaux*, explique leur but et montre leur utilité par les résultats déjà obtenus, les nombreux services rendus. Lien entre les catholiques, le Secrétariat est un guide sûr et désintéressé pour les œuvres sociales, au point de vue de leur organisation, de leur fonctionnement et de leur défense. Il est à souhaiter que ces institutions si utiles s'établissent au moins dans les principaux centres.

La lecture de ce rapport est suivie d'une discussion intéressante provoquée par Mgr l'Evêque, puis M. de Clercq, avocat à la Cour d'appel de Paris, a la parole sur l'*Union centrale mutualiste.*

Le mouvement mutualiste, dit l'éminent conférencier, a pris dans ces derniers temps une grande extension : il importe qu'il n'échappe pas à l'influence catholique. Or, la plupart des sociétés de secours mutuels, plusieurs même portant encore un nom de saint, marque de leur première origine, sont aujourd'hui aux mains de la Franc-Maçonnerie, les Unions départementales surtout. Dans le Finistère, sur 150 sociétés existantes, 4 seulement sont affiliées à l'Union centrale mutualiste dont l'orateur fait ressortir les avantages matériels et moraux, et à laquelle les sections locales peuvent se relier tout en gardant leur autonomie.

L'Union centrale mutualiste vit surtout grâce à la propagande et à la générosité d'une association de dames, l'Union mutualiste des Françaises, fondée par Mme de Kersaint, œuvre sociale au premier titre et qui se recommande aux femmes catholiques. Le siège de l'Œuvre est boulevard de la Tour-Maubourg, 1, Paris.

Un échange d'explications pratiques, auquel prend part Mgr l'Evêque, a lieu entre MM. de Clercq, de la Guillonnière, de Guébriant et de Boisanger, puis la parole est donnée à M. l'abbé Leroy, fondateur de l'Action populaire de Reims, qui a « rendu, dit Monseigneur, en présentant le conférencier, des services incalculables à nos Œuvres par ses tracts, ses publications diverses et sa propagande infatigable ».

M. l'abbé Leroy, avec beaucoup de netteté que relève une pointe d'humour et de fine ironie, traite la question de l'organisation professionnelle par l'élite syndicale. Le syndicat est nécessaire, INDISPENSABLE pour repousser l'erreur socialiste, pour arracher le peuple à la révolution. Instrument de paix, de justice et de dignité, l'organisation professionnelle répond aux désirs et aux enseignements de l'Eglise, aux besoins profonds du pays, à l'exigence même de la profession ou du métier. Cependant — sauf chez les socialistes — elle est inexistante : embryonnaire pour l'agriculture, elle est nulle pour l'industrie. On a peur du mot, peur de la chose..., et l'on préfère l'œuvre politique à l'œuvre économique. Pour réagir contre cette erreur déplorable, il faut que les catholiques, par tous les moyens en leur pouvoir, congrès, conférences, cercles d'études, etc., suscitent une élite syndicale animée de l'esprit chrétien. Ce sera le salut du pays.

Monseigneur remercie M. l'abbé Leroy de sa conférence, aussi instructive qu'intéressante : on a plus de plaisir et de profit encore à l'entendre, qu'à le lire. Sa Grandeur espère qu'il voudra bien, à l'occasion, nous procurer de nouveau ce double avantage... Sur cette parole, se clôt la première séance d'études.

†

Le soir, à 8 heures, il pleut à torrents, le vent fait rage et, néanmoins, la salle est comble. Avant de donner la parole au conférencier, Monseigneur félicite les auditeurs, dames et messieurs, d'avoir affronté le mauvais temps et d'être venus en si grand nombre. Il est vrai qu'un orateur comme M. de la Guillonnière mérite qu'on se dérange pour l'entendre. Il va parler de l'*Enseignement libre*, sujet qui a bien sa place dans un programme de journées sociales ; y a-t-il une question plus sociale que celle de l'école ?

M. de la Guillonnière, conseiller général du Maine-et-Loire, rappelle d'abord, en quelques paroles émues, la fondation de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers, au lendemain de la Commune. Ne sommes-nous pas à la veille de crises aussi redoutables ? On enseigne aux enfants — l'orateur le prouve par des citations des manuels scolaires condamnés — que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme sont choses incertaines. C'est la suppression de la foi, de l'espérance, de toute loi morale. N'est-ce pas préparer des soldats à la révolution ?... Les évêques ont élevé la voix, traçant leur devoir aux catholiques : à ceux-ci de le comprendre et de l'accomplir, en aidant à la création d'écoles libres, en surveil-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lant l'école officielle, pour y assurer le respect de la foi de leurs enfants, en exigeant, pour le moins, la neutralité promise par la loi. Que partout se fondent des œuvres post-scolaires, patronages, cercles, etc., où se continue et se développe l'instruction chrétienne de l'enfance et de la jeunesse. En tout et par-dessus tout, soyons des catholiques .. Nous sommes opprimés, nous pouvons être des vaincus ; ne soyons pas des découragés. On a dit de la « race aux longs cheveux » que rien ne peut la dompter quand elle a dit « Je veux ». Soyons de ces Bretons-là, et la victoire définitive nous appartiendra !

Mgr l'Evêque remercie chaudement l'orateur de sa belle conférence. Il n'aura pas fait appel en vain à « l'entêtement » des Bretons, disposés à tout entreprendre et à tout souffrir pour sauvegarder la foi, sauver l'âme de leurs enfants.....

Après la prière, la séance est levée à 9 heures et demie.

†

Lundi 7 Novembre. — Le premier rendez-vous est à la cathédrale de Saint-Corentin. Au cours de la messe, dite par M. le Curé-Archiprêtre, M. l'abbé de Penfentenyo, aumônier général de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers — qui a été l'organisateur dévoué et infatigable de ces Journées sociales —, adresse aux congressistes une brève et vigoureuse allocution sur ce texte de saint Paul : « *Fidelis sermo est, et de his volo te confirmare : ut curent bonis operibus præesse qui credunt Deo. Hæc sunt bona et utilia hominibus* ; C'est une vérité très certaine et dans laquelle je désire vous affermir ; que ceux qui croient en Dieu doivent se mettre à la tête des bonnes œuvres : ce sera pour le plus grand bien de l'humanité » (Tit., III, 8). Ce n'est pas là une application lointaine des principes chrétiens, c'est une doctrine qui marque une obligation, impose un devoir; et l'orateur montre la foi — mais la foi vraie, entière, pratique et agissante — comme le point de départ de l'action sociale et la condition de son succès.

A 9 heures, on se retrouve à la salle Jeanne-d'Arc, qui est vite remplie. Il y a beaucoup de prêtres — une centaine au moins —, la plupart accompagnés de quelques paroissiens ou même de groupes assez nombreux, par exemple, de Bannalec, Plougastel-Daoulas, Plabennec, etc. Parmi les personnages marquants, on signale M. le comte de Guébriant, M. de Carfort, M. Le Roux de Brézal ; des industriels, comme MM. Chancerelle, M. Le Marié ; des agriculteurs, comme MM. Thomas, de Plougastel, Pennarun et Croissant, de Briec, Pérès, de Bannalec, Coadou, de Plogonnec et de Pluguffan, et d'autres encore dont nous regrettons de ne pouvoir citer les noms.

MM. les sénateurs de Cuverville et Fortin, MM. les députés Gayraud et Daniélou, MM. les conseillers généraux Berthélémé et Lostis, etc., se sont excusés.

En ouvrant la séance, M. de Roquefeuil, président, salue respectueusement au nom des congressistes, Mgr Gouraud, évêque de Vannes, qui « a daigné venir nous témoigner sa sympathie, encou-

rager nos efforts, et nous apporter la bénédiction de sainte Anne » ; puis il donne la parole à M. l'abbé Thomas, secrétaire de l'Union des Caisses rurales, de Nantes.

Nous avons déjà eu occasion de parler de cette œuvre, hautement approuvée par le Souverain Pontife et recommandée par les évêques. Très facile à établir partout, d'un fonctionnement aussi simple, elle donne des résultats excellents pour les prêteurs comme pour les emprunteurs, au point de vue économique, moral et social. Tout cela a été parfaitement expliqué par M. l'abbé Thomas, qui répond avec la même netteté aux questions ou objections qui lui sont posées.

Après le crédit agricole, le crédit maritime. M. l'abbé Cornou, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, fait un bref exposé de la question. Pour bénéficier des avantages offerts par l'Etat aux sociétés de crédit maritime, il faut faire partie d'un syndicat... Il serait bon d'étudier dans quelles conditions les catholiques peuvent y entrer... Après un échange d'explications entre M. Cornou, M. le chanoine Kérisit et M. l'abbé de Martrin-Donos (du diocèse de Luçon), aumônier directeur de la Jeunesse catholique vendéenne, la discussion se termine par une promesse de collaboration et d'entente entre les hommes compétents des départements maritimes de l'Ouest.

Ensuite, est venue la conférence — qui a été, au dire de tous, le « clou » de la journée — faite par M. Tynévez, agriculteur, de Plabennec, sur les *Syndicats agricoles* du Finistère. M. Tynévez plaide avec autant de conviction que de compétence la cause du syndicat agricole ; il en montre les avantages comme organe de défense des intérêts matériels et moraux, d'études et d'améliorations professionnelles, de propagande et de réformes sociales ; il énumère les « filiales » — aussi utiles — des syndicats : coopératives de production et de vente, mutuelles-bétail et mutuelles-incendie, le tout avec preuves et chiffres à l'appui... si bien que tout l'auditoire charmé — et plusieurs surpris de ces aperçus, nouveaux pour eux, — applaudit à plusieurs reprises le conférencier, quand il conclut par ces mots, dont il a fait la devise de son œuvre : « *Araok, evit Doue hag ar vro* ; En avant, pour Dieu et pour la patrie ! »

La séance se termine par quelques paroles bien senties de Mgr l'Evêque : il est heureux et fier du concours intelligent donné par des conférenciers de son diocèse aux Journées sociales ; il y voit l'espérance et comme le prélude d'un Congrès prochain des œuvres diocésaines.

†

A midi, au patronage de l'Enfant-Jésus, a lieu un banquet populaire présidé par NN. SS. les Evêques. Plus de trois cents convives — exactement 330 — sont réunis dans la salle : c'est dire que l'on est quelque peu serré ; mais néanmoins le repas est plein de cordialité et d'entrain... A la fin, des toasts sont portés : par M. de Roquefeuil, à nos évêques ; par M. Flornoy, aux militants des œuvres catholiques ; par M. de Clermont-Tonnerre — un des confé-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

renciers de l'après-midi —, aux femmes de Bretagne, dont le concours est si précieux aux œuvres ; par M. Thomas, de Plougastel-Daoulas, au diocèse de Quimper mutualiste ; par Mgr Gouraud, à l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers, « grande semeuse d'idées » appelée à produire encore une abondante moisson. A son tour, Mgr Duparc remercie en particulier Mgr l'Evêque de Vannes, puis tous les « ouvriers » des Journées sociales, sans oublier, bien entendu, l'organisateur, M. l'abbé de Penfentenyo... et les délicieux artichauts fraternellement offerts par la Société coopérative de Saint-Pol de Léon. Il termine par un acte d'espérance dans l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, et de confiance dans la direction du Souverain Pontife. Comme « bouquet », Sa Grandeur, au milieu des applaudissements de l'assistance debout, donne lecture du télégramme suivant, qui vient de lui arriver de Rome :

Bien sensible à l'hommage de dévouement et de filiale obéissance du clergé et des fidèles de ce diocèse assemblés sous la présidence de Votre Grandeur pour œuvres sociales, le Saint-Père vous remercie et, souhaitant au Congrès fruits précieux, bénit de tout cœur vos congressistes et leurs familles.

Cardinal Merry del Val.

A 2 h. 1/2, on était réuni pour la troisième et dernière séance d'études, l'assistance plus nombreuse que jamais : il y avait dans la salle au moins 500 congressistes, parmi lesquels M. le marquis de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure.

M. Flornoy, avec son éloquence et sa verve connues, parle de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers, qui a pu subir un déclin momentané, mais qui est encore vivante et bien vivante. Ses directeurs n'ont pas perdu courage, toujours confiants dans leurs chefs pour la doctrine, le Pape et les Evêques ; pleins de confiance aussi dans la fécondité de leur foi, ils lui demandent de guider, en éclairant leurs esprits, le dévouement qu'ils veulent mettre au service des travailleurs.... Que partout surgissent des hommes pour prêcher et appliquer cette doctrine sociale, qui porte avec elle le salut de la Patrie : *in hoc signo vinces*...

Pourquoi, se demande Ernest Hello, pourquoi Jésus, avant de ressusciter Lazare, fait-il appel à la foule pour écarter la pierre du sépulcre ? C'est que, répond le grand penseur, Notre Seigneur a voulu la collaboration de l'homme... Travaillons sans défaillance à l'œuvre catholique, et nous mériterons d'entendre la parole divine : « *Lazare, veni foras,* France chrétienne, sors du tombeau ! »

Prendre la parole après de tels orateurs, c'est une lourde charge ; elle n'est point, loin de là, au-dessus des forces de M. le comte Louis de Clermont-Tonnerre. Tout jeune encore, il a renoncé à une brillante carrière militaire pour s'enrôler parmi les « hommes d'œuvres » ; Secrétaire général adjoint de l'Union centrale des Syndicats des Agriculteurs de France, il traite de l'*Esprit d'association*, « levier du relèvement national ». Il montre la nécessité particulièrement des associations agricoles et les services moraux

qu'ils rendent, en facilitant l'accomplissement de ces deux devoirs : travail, amour... Rappelant les obligations qui incombent à ceux qu'on appelle « les heureux de la terre », il leur demande, pour les déshérités, de donner le secours matériel, sans doute, mais de donner aussi de leur intelligence et surtout de leur cœur. Vous rencontrerez peut-être, dit-il, des ingrats, mais vous trouverez aussi des cœurs battant à l'unisson des vôtres, et puis, qu'importe ? Faisons du bien à nos semblables en vue de Dieu ; nous sommes tous chrétiens et frères : que l'union et la charité fraternelle soient la base de nos rapports.

Ce superbe discours, d'allure toute militaire et prononcé avec une « émotion conquérante », comme l'a dit M. le comte de Roquefeuil, est couvert d'applaudissements.

Mgr l'Evêque clôt la séance par quelques mots de remerciements, heureux de voir les assistants, prêtres et laïques, si nombreux ; il demande encore que l'on soit des hommes d'union dans le dévouement « aux œuvres ardemment catholiques ». Puis, évoquant le souvenir de Jeanne d'Arc, dans cette salle qui porte son nom, il termine par ce cri qui fut la devise de l'héroïne nationale : « Vive labeur ! »

†

L'heure presse. On se rend en hâte à l'église de Saint-Mathieu, où Mgr l'Evêque de Vannes adresse aux congressistes ce que nous appellerons volontiers — comme dans nos retraites et nos missions — le « mot de persévérance ». Dans ces réunions, dit-il, auxquelles j'ai eu la joie d'assister, je n'ai regretté qu'une chose : de ne point y voir ceux qui auraient eu le plus besoin de s'y trouver, pour se convaincre que l'Eglise n'est pas l'ennemie du peuple... Vous, vous avez semé des idées, attendant que la Providence les fasse lever et produire des fruits. Pour cela, continuez à travailler ; appliquez-vous à exercer l'influence personnelle que vous pouvez avoir, à combattre les influences mauvaises ; allez à la masse pour la gagner peu à peu au bien, mais rappelez-vous que vous n'aurez d'influence personnelle comme catholiques que par la fermeté des convictions, la droiture de la vie, la générosité du cœur.....

Ce sont les résolutions que les congressistes prennent avant de se séparer et qu'ils offrent à Notre-Seigneur quand il sort de son tabernacle pour les bénir.

Le Conquet. — **Mission.** — La paroisse du Conquet a eu le bonheur d'avoir, cette année, une Mission, du 16 Octobre au 1er Novembre. A cette grâce insigne les habitants de cette petite ville maritime ont répondu avec élan. Dès les premiers jours, à l'appel des cloches sonnant à toute volée, l'église s'est trouvée remplie. Cette église, où reposent les restes glorieux du grand missionnaire de la Bretagne, le vénérable Dom Michel Le Nobletz, avait reçu pour la circonstance une ornementation sobre, mais du meilleur goût.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La première semaine de la Mission était présidée par M. Cuillandre, curé de Bannalec, avec la collaboration de MM. Masson, ancien aumônier des Sœurs de la Croix ; Gadon, recteur de Lopérec ; Le Bihan, recteur d'Audierne ; Le Page, vicaire à Plouzané ; Normant, vicaire à Saint-Pierre ; Cabioc'h, vicaire à Audierne. L'auditoire, nombreux et empressé aux différentes réunions, montrait assez combien la parole ardente et pleine de doctrine des ouvriers évangéliques répondait aux besoins des âmes. Du reste, le nombre des communiants à la fin de la semaine montre le succès de cette première série d'exercices : 750 communions furent distribuées, au Conquet, sans compter les fidèles des paroisses environnantes dont un bon nombre avaient suivi la Mission.

Le dimanche 23, avant la grand'messe, eut lieu la bénédiction d'une statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, acquise par souscription. Les vêpres furent suivies d'une procession solennelle, à laquelle participa toute la paroisse.

Le soir, dès 4 heures, les enfants des catéchismes étaient convoqués à une retraite, qui se clôtura, le mercredi 26, par la communion générale. MM. Bossennec, vicaire à Saint-Renan ; Bizien, vicaire à Plougonvelin ; Cozan, vicaire à Plestin-les-Grèves, et Rolland, vicaire à Ploulec'h (Côtes-du-Nord), prêtèrent leur concours dévoué à cette œuvre.

Le mercredi 26, à 8 heures 1/2, les plus jeunes eurent aussi leur tour. Confessés quelques jours avant la Mission, ils assistèrent à la messe, après laquelle M. Bossennec leur adressa une allocution brève et touchante. Ensuite, ils s'organisèrent en procession et reçurent, pour finir, la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Aux pieds de la statue de la Sainte Vierge, les enfants, groupés, tenant en mains des couronnes, en firent l'offrande à leur Mère du ciel, pendant que l'on chantait le cantique si populaire :

Tiens ma couronne,
Je te la donne ;
Au ciel, n'est-ce pas,
Tu me la rendras ?

Avant de les congédier, M. le Recteur leur fit une distribution de médailles, souvenir de la Mission. Le bonheur des parents semblait encore plus grand que la joie des enfants.

Ce même jour, 26 Octobre, se fit, à 4 heures du soir, l'ouverture de la Mission pour le second groupe des paroissiens. M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire apostolique, avait pour l'aider : MM. Bourdoulous, Person et Bource, missionnaires ; MM. Bellec, vicaire à Plouvien, et Rolland, vicaire à Ploulec'h (Côtes-du-Nord). Le succès de la première semaine faisait croire que peu nombreux seraient les suivants de la seconde ; on fut bien vite détrompé, à voir la foule qui remplissait l'église, et cet auditoire se maintint aussi nombreux et alla même en augmentant jusqu'au dernier jour.

Le jour de la Toussaint, plus de 1.000 personnes s'approchèrent de la Sainte Table. La grand'messe fut chantée par M. L'Hévéder, et M. Bourdoulous fit le sermon de circonstance, montrant à ses

auditeurs le ciel, terme et récompense de leurs efforts à demeurer fidèles aux bonnes résolutions prises durant les jours bénis de la Mission...

•••

Succès scolaires. — SAINT-POL DE LÉON. — Le collège de Léon a encore obtenu de beaux succès aux derniers examens du baccalauréat. Nous sommes heureux de les faire connaître :

1re partie. — Latin-grec. — Reçus : MM. Abgrall Jean-Pierre, de Landivisiau (mention Bien) ; Le Cars Alexandre, de Garlan ; Quentel Jean, de Gouesnou.

1re partie. — Latin-sciences. — Admissible : M. Talabardon Claude, de Roscoff.

2e partie. — Philosophie. — Reçus : MM. Grall Augustin, de Landivisiau ; Marzin Hippolyte, de Landunvez ; Quéinnec Louis, de Saint-Pol de Léon ; Quillévéré Joseph, de Saint-Pol de Léon.

En 1910, comme en 1909, tous les élèves qui ont suivi le cours de Philosophie ont été reçus.

Nos meilleures félicitations aux lauréats et à leurs professeurs dévoués.

Pensées. — Le temps ne manque jamais pour ce que l'on a vraiment à cœur : « Je n'ai pas eu le temps, » propos d'indifférent.

— Voulez-vous savoir à quel degré de vertu vous êtes parvenu ? marquez vos sacrifices.

— Le laboureur jette son grain dans ses sillons, et dit : « Je sème, Dieu bénit. »

REVUE FINANCIÈRE. — Marché en reprise. Rente Française 97,32. Hausse des Fonds Russes Valeurs de crédit soutenues.

L'annonce de l'augmentation de capital de la Banque Franco-Américaine a été bien accueillie du public et l'opération s'effectue dans les meilleures conditions.

L'obligation 5 °/₀ du Chemin de fer Mexicain du Centre est l'objet d'un bon courant de demandes à 233,50, ex-coupon semestriel de 6 fr. 45 nets détaché le 1er courant. Rappelons que ces titres jouissent de la garantie d'intérêt du gouvernement de Zacatecas (Mexique).

On a introduit sur le Marché les obligations 5 °/₀ du Chemin de fer de l'Est Central Chilien, ces titres ont aussitôt donné lieu à des échanges suivis et nous les laissons à 475 fr.

L'action Minas Pedrazzini est très ferme à 141 fr. La Société s'est assuré la main-d'œuvre japonaise qui lui permet d'obtenir l'extraction à un prix de revient minimum. Elle occupe actuellement environ 400 ouvriers. Le développement des gisements Mercédès se poursuit dans des conditions satisfaisantes. L'action Minas Mercédès conserve son avance à 54,75.

La Foncière de Hendaye et du Sud-Ouest poursuit sa hausse à 114 fr. L'aménagement de la plage se poursuit par la construction simultanée d'un vaste hôtel moderne et de nombreuses villas qui compléteront heureusement l'ensemble des hôtels et casino déjà existants.

Fermeté à 454,50 de l'obligation de la Cie Générale de Rio de Janeiro.

AVIS Mme Vve Guillaumin donne des leçons de **PIANO** chez elle ou à domicile.
S'adresser rue de Locronan, 16, à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boules de sonneliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC

1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

25e ANNÉE. Vendredi 18 Novembre 1910. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Aux hommes d'œuvres.
II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Retraite du mois ; Quimper ; Fédération des Associations de pères de famille ; Associations de pères de famille ; Saint-Pol de Léon ; Logonna-Daoulas ; Ploubinec ; Ile-Molène ; Devant les tribunaux ; *Ordo* diocésain ; Les droits du prêtre à l'église.
III. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Ce que peuvent des parents catholiques ; L'enseignement religieux dans les prisons ; A propos d'une biographie.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Novembre. — 27e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace des Eglises. Double. Blanc. A la messe, mémoires de S. Félix de Valois, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoires de la Dédicace, de S. Félix de Valois et du Dimanche.

Lundi, 21. — Présentation de la T. Sainte Vierge Marie au Temple. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 23. — S. Clément, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 25. — Sainte Catherine, Vierge. Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Dimanche, 27. — 1er Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouyé . . . . . du 20 au 24 Novembre.
Retraite de Quimperlé . . . . . du 25 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aux Hommes d'Œuvres

Le bien réel se fait peu à peu et difficilement.

Voilà une maxime que nous vous prions de graver au fond de votre conscience et de votre cœur, car on espère d'ordinaire de trop beaux débuts et l'on veut avancer trop vite.

Pourtant, nous voyons chaque jour la nature et le gouvernement divin suivre la loi d'une progression lente : les arbres les plus majestueux naissent de graines minuscules et grandissent à la longue ; les peuples ne se civilisent que grâce à des siècles accumulés d'efforts. Dieu, qui règne dans les cieux et commande à toutes les nations, a coutume d'exécuter, à l'aide du temps, les desseins de sa Providence ; mais notre zèle à courte vue et notre impatience irréfléchie, sans nier une loi universelle, protestent dans la vie pratique contre les procédés de la Sagesse éternelle.

Etablissons nos œuvres sur des bases solides, et dès lors prenons bien garde à la précipitation. Que le faux éclat des choses extérieures, que l'orgueil des succès faciles et le désir immodéré d'étaler sous les regards de nos contradicteurs les résultats de notre activité, que même la crainte de ne pas bien accomplir notre devoir en ne parant pas tous les coups de l'ennemi, ne nous fassent pas illusion. Combien de prêtres n'ont été ou ne sont encore que des agitateurs de surface et non des éducateurs d'âmes !

Avant tout, essayons donc de créer dans une paroisse des éléments sérieux de résistance au mal : ce seront aussi des agents très utiles de conquête ; ce travail de fond ne nous empêchera pas de jeter aux quatre vents du monde la semence de la bonne parole, d'exercer sur un grand nombre l'influence possible, de procurer enfin à notre ministère son maximum de rayonnement.

S'il faut avancer avec lenteur, c'est que des oppositions très vives ne sont jamais épargnées à l'homme d'œuvres. Aucun d'entre vous n'a entrepris quelque chose de fécond sans avoir subi critiques, blâmes et entraves de toutes sortes.

Il en sera toujours ainsi. Notre divin Modèle nous avertit par ses exemples, non moins que par ses paroles, du sort réservé aux tentatives apostoliques. « Puisqu'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront », disait-il à ses plus intimes, et pour leur apprendre à ne point s'étonner de certaines contradictions, il ajoutait une autre fois cette parole qui, après dix-neuf siècles, n'a rien perdu de son actualité : « Viendra un temps où quiconque vous privera de la vie croira rendre hommage à Dieu ».

Donc, ne vous étonnez et ne vous découragez point en face de l'ignorance inintelligente ou, du moins, irréfléchie de demi-chrétiens qui ne comprennent pas vos actes et souvent en dénaturent le caractère. Attendez-vous aux attaques coalisées de la sottise orgueilleuse et dédaigneuse, du scepticisme paresseux et railleur, de la jalousie cachée sous les dehors de la prudence ou d'un intellectualisme supérieur : de tels obstacles ne sont pas insurmontables.

Si vous avez échoué un jour, n'est-ce pas pour avoir insuffisamment étudié votre milieu, et, par suite, mal préparé le terrain ? Il se peut même que des circonstances particulières et purement transitoires aient seules empêché vos desseins d'aboutir. Observez mieux, priez davantage, refaites vos plans, dressez ailleurs vos batteries et choisissez une heure plus favorable pour recommencer. A force de tâtonnements, vous trouverez, avec l'emplacement sûr pour vos constructions nouvelles, la formule d'une organisation mieux adaptée à votre but.

Le génie, a-t-on répété souvent, est une longue patience. Newton a fait ses grandes découvertes en y pensant toujours. Le prêtre doit avoir le génie de la charité et du zèle : il réussira tôt ou tard, à la condition *d'y penser toujours*, sans jamais douter de Dieu ni, par conséquent, de la puissance surnaturelle de l'apostolat.

Mgr du Vauroux.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants.**
III. — **L'œuvre des Séminaires et les vocations ecclésiastiques.**
IV. — **Mission.** — PONT-CROIX, *du 13 Novembre au 3 Décembre.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Queinnec.

La *Semaine religieuse*, dans son dernier numéro, a reproduit le télégramme adressé au Souverain Pontife par NN. SS. les Evêques de Bretagne, à l'occasion de leur réunion annuelle qui s'est tenue à Quimper le 8 et le 9 Novembre.

Son Em. le cardinal Merry del Val a répondu à Mgr l'Archevêque de Rennes, au nom de Sa Sainteté :

Le Saint-Père très touché de l'hommage d'attachement inébranlable, de piété filiale et de soumission reconnaissante aux actes pontificaux, adressé par Votre Grandeur et les Evêques de la province de Rennes, réunis en assemblée annuelle, remercie et bénit avec effusion de cœur Leurs Grandeurs, le clergé et les fidèles de leurs diocèses.

Cardinal Merry del Val.

Monseigneur l'Evêque est parti de Quimper, hier (jeudi), se rendant d'abord à Morlaix, puis à Brest, où il présidera, lundi, la fête patronale du Grand Séminaire.

Ensuite Sa Grandeur doit se rendre à Paris pour assister, le 23 Novembre, à la réunion des Evêques protecteurs de l'Institut catholique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Retraite du mois. — Plusieurs prêtres du diocèse ont manifesté le désir de pouvoir passer chaque mois une journée dans le recueillement et la prière. Pour répondre à cette pieuse pensée, une maison a été aménagée à Kerinou, près de Brest.

Monseigneur a bien voulu bénir l'œuvre et lui accorder approbation et encouragements.

La première récollection aura lieu le lundi 28 Novembre (de 10 h. 1/2 à 4 h.).

Ceux qui désirent y prendre part sont priés de s'adresser à M. l'abbé de Maupeou, 6, rue Jean Macé, Brest.

QUIMPER. — **Retraite d'hommes.** — Les journées sociales venaient à peine de se terminer que s'ouvrait la retraite fermée d'hommes, prêchée par M. l'abbé de Forceville, aumônier de l'Union de la Jeunesse Catholique de la Sarthe.

Nous aurions aimé y voir, comme jadis lors des assemblées de l'Œuvre des Cercles à Rumengol et Landerneau, de nombreux retraitants, prêtres et laïques, venant puiser dans le recueillement et le travail de la retraite la force surnaturelle, pour se mettre à l'œuvre par l'union dans un commun effort... 24 retraitants ont profité des instructions claires et pratiques du prédicateur.

Puissions-nous un jour, en plus de nouvelles journées sociales, revoir, de temps en temps au moins, les belles retraites d'œuvres d'autrefois ! Ce qui ne porterait guère préjudice aux retraites particulières moins nombreuses, mais plus recueillies et dès lors plus fructueuses pour la formation des âmes.

— **Retraite de jeunes gens.** — Quelques jours auparavant, avait eu lieu à Quimper une retraite française pour les jeunes gens du Sud-Finistère, organisée par M. l'abbé de Penfentenyo, à l'occasion de la Toussaint.

26 jeunes gens représentaient les six paroisses de : Briec, 6 ; Motreff, 6 ; Concarneau, 5 ; Châteaulin, 3 ; Scaër, 3 ; Plonéour-Lanvern, 3.

La retraite fut excellente, le recueillement parfait et facile à obtenir. Les jeunes gens, dont trois ou quatre seulement avaient dépassé les vingt ans, faisaient déjà partie, pour la plupart, de groupements paroissiaux. Puissions-nous voir des retraites de ce genre se multiplier pour la formation d'une élite chrétienne et agissante dans nos œuvres de la jeunesse !

Fédération des Associations de pères de famille. — Mardi dernier, à 2 heures de l'après-midi, se trouvaient réunis, à la salle Jeanne d'Arc, sous la présidence de Mgr l'Evêque, les présidents ou représentants de 23 associations de pères de famille. Cette réunion, due à l'initiative de M. Hugot-Derville, secrétaire de l'Association de Concarneau, avait pour objet l'étude d'un projet de Fédération destiné à faciliter les rapports des diverses Associations du diocèse et à fortifier leur action. L'utilité, la nécessité même de cette Union ou Fédération éclatèrent à tous les yeux ; immédiatement, la création en fut décidée, et un bureau provisoire de cinq membres fut élu avec mission d'en préparer la constitution définitive.

Associations de pères de famille. — I. CHATEAULIN. — Une association de pères de famille vient d'être fondée à Châteaulin, pour la ville et pour les paroisses du rayon : Cast, Quéménéven, Plomodiern, Saint-Nic, Dinéault, Saint-Coulitz, Port-Launay, Saint-Ségal et Pont-de-Buis. Chaque groupe paroissial a choisi un ou plusieurs délégués, appelés à faire partie du Conseil d'administration.

Les formalités vont être remplies incessamment pour la constitution légale de l'Association.

II. Le *Journal officiel* du 8 Novembre a enregistré : 1° la déclaration (10 Octobre) de l' « Association des Familles du canton de Carhaix » ; 2° la déclaration (22 Octobre) du « Groupement des chefs de famille de Quimper ».

SAINT-POL DE LÉON. — **La Mission.** — La paroisse de Saint-Pol vient d'avoir le grand bienfait d'une Mission de quatre semaines : deux semaines entières pour les bretons, quatre jours pour les enfants des catéchismes, et une semaine pour l'élément français de la ville.

Que la Mission ait été consolante, ce n'est point miracle assurément ; étant donné le sens chrétien de la population Saint-Politaine, aucune inquiétude ne pouvait exister à cet égard. Dès les premiers jours, les exercices ont été très suivis, la première semaine, par 1.905 paroissiens et, la seconde, par 2.300. Si à ces chiffres on ajoute, pour la première semaine, près de 600 enfants, et, pour la dernière semaine autant de français, on obtient un total de 5.400 communions.

Ce résultat dispense bien de faire l'éloge des prédicateurs, qui tous ont vivement intéressé leur auditoire. Ils peuvent être assurés que la population de Saint-Pol gardera fidèlement le souvenir de leurs prédications. La première semaine a été présidée par M. le chanoine Quéinnec, qui avait pour principaux collaborateurs : MM. Gouzard, Balanant et Caer ; la seconde, par M. Le Sann, curé de Lanmeur, secondé par MM. Carval, Léostic, Coatarmanac'h et Gargadennec. La retraite des enfants a été présidée par M. Lein pour les bretons, et M. Frot pour les français. Cette retraite se termina par une superbe procession, à laquelle prirent part plus de 1.200 enfants.

M. le curé Le Goff, en souvenir de la Mission d'il y a 9 ans, avait érigé sur le tertre du Champ de la Rive un beau calvaire que tous admirent et qui, dominant et les champs et la mer, redit à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tous la royauté du Christ. Le curé actuel, M. le chanoine Treussier, lui aussi, a eu la pieuse pensée de perpétuer le souvenir de la Mission de 1910 en élevant un Calvaire, à l'autre extrémité de la ville, dans le quartier de la Gare.

L'érection de ce Calvaire fut le grand triomphe de Notre Seigneur pendant la Mission : manifestation touchante de la foi Saint-Politaine, et souvenir du serment fait d'appartenir au Roi du Ciel pour toujours.

Déjà, durant la retraite des enfants, M. l'abbé Frot avait, dans des instructions du soir, préparé la quatrième semaine de la Mission : la partie française. Dût la modestie du missionnaire en souffrir, on ne peut pas ne pas dire un mot de lui. Sa chaude parole, au timbre si clair, a su grouper dans l'immense nef de la cathédrale un des plus beaux auditoires d'hommes que puisse souhaiter un prédicateur. Faisant sienne la devise de nos « tableauteurs » bretons : « *Lavaret ar wirionez eb damanti* », M. Frot, en termes d'une énergie peu commune, fustigea les libres-penseurs et eut vite fait de réduire à néant les ridicules prétextes de ceux qui se donnent comme les émancipateurs du peuple qu'ils trompent et dont ils abusent impunément la crédulité... La parole de M. l'abbé Frot a fait le plus grand bien dans le milieu ouvrier de Saint-Pol ; elle a triomphé de bien de résistances. A lui, aux prédicateurs de ces quatre semaines de Mission, au nom de la population chrétienne de Saint-Pol, de tout cœur : Merci ! *Bennoz Doue !* X.

Loconna-Daoulas. — Bénédiction d'école libre. — S'il est aujourd'hui une œuvre qui sollicite le zèle des catholiques, c'est bien l'œuvre de l'enseignement libre. Un grand évêque disait jadis : « Mieux vaux construire une école chrétienne que de bâtir une nouvelle église ». Les catholiques, obéissant à l'appel de leurs évêques, n'ont pas hésité à s'imposer de lourds et incessants sacrifices pour la foi de leurs enfants, menacée par l'enseignement laïque, soi-disant neutre, mais souvent athée..., et partout s'élèvent des écoles libres où des jeunes gens et des jeunes filles viennent, sinon avec le même succès, tout au moins avec le même dévouement que les anciennes congrégations, se consacrer à la tâche ardue d'instruire et d'élever chrétiennement les enfants.

A Logonna, l'école des Sœurs venait d'être laïcisée. Après de multiques démarches et des modifications au local imposées par les exigences « administratives » parfois mesquines, elle a pu être transformée en une école libre des filles. Dimanche dernier, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, avait bien voulu revenir parmi ses anciens paroissiens pour leur dire, à la grand'messe, la nécessité de soutenir les écoles chrétiennes. Après avoir fait l'éloge des religieuses qui, bien à regret et cédant à des lois liberticides, ont dû renoncer à l'enseignement, il souhaite la bienvenue à celles qui vont les remplacer. Il n'a garde d'oublier le zèle que M. Jézéquel, recteur de la paroisse, a dû déployer pour assurer l'école

libre des ressources qui lui permettront de vivre et — nous l'espérons — de prospérer.

L'orateur fit un tableau impressionnant, mais trop véridique hélas ! des méfaits de l'école athée et, commentant en termes particulièrement bien inspirés la parole de Jésus : *Sinite parvulos venire ad me,* il rappela aux parents chrétiens l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur les écoles.

Après la messe, la foule se rendit à l'école libre des filles où les élèves, déjà nombreuses — elles sont plus de 100 —, chantaient un cantique. M. Tanguy leur adressa quelques paroles sorties de son cœur d'ancien pasteur de la paroisse. Les petites filles l'écoutaient d'un air grave et réfléchi, montrant qu'elles comprenaient l'importance d'une cérémonie qui allait consacrer une œuvre de liberté et de foi....

Les salles de classe étaient pleines de parents, de mères de familles qui avaient tenu à témoigner leur sympathie à l'école libre.

Les prières liturgiques terminées, on se sépara en faisant des vœux pour la prospérité de l'école chrétienne, avec la ferme confiance que de nouvelles lois ne viendront pas détruire de pareilles œuvres, fruits de la foi et du dévouement des catholiques.

Testis.

Plouhinec. — Une première messe. — Le dimanche 6 Novembre, la paroisse de Plouhinec faisait fête à son premier missionnaire, le P. Noël Dérédec. Le jeune prêtre appartient à une famille universellement estimée à Plouhinec et bien connue pour son dévouement à la religion.

Malgré un temps détestable, l'église était trop petite pour contenir l'énorme foule qui s'y pressait. Au dernier son, un nombreux clergé, précédé des croix et des bannières, portées par les parents et les amis, se dirigeait vers la maison du jeune missionnaire, en face de l'église. Le P. Dérédec prenait bientôt place sous le dais et, au chant du *Veni Creator,* pénétrait dans la nef par le portail principal.

La grand'messe commençait aussitôt. Les chants liturgiques ont été admirablement exécutés par l'assistance entière, qui y mettait tout son cœur et toute sa voix.

Le sermon d'usage a été donné par M. l'abbé Pelléter, recteur de l'Ile-Molène, ancien vicaire de Plouhinec et premier maître de latin du Père Dérédec. M. l'abbé Pelléter a magnifiquement célébré la grandeur de l'apostolat lointain qu'exerce le missionnaire au péril de sa vie. Il a rappelé que le premier des missionnaires bretons fut saint Vinoc, le Patron de la paroisse. Fortement appuyé sur la doctrine évangélique, l'éloquent prédicateur a dit la nécessité pour tous les chrétiens, pour ceux de nos provinces bretonnes comme pour ceux des missions les plus éloignées, d'écouter le prêtre de qui ils tiennent la foi et sans qui cette foi s'éteint et périt dans les âmes. Le Père Dérédec trouvera à Malacca, où il va

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se rendre bientôt, des adversaires de la religion chrétienne. Seront-ils plus à craindre que ceux qui, autour de nous, s'acharnent à empêcher l'apostolat du prêtre et qui ne savent plus quels obstacles créer à son zèle et à son dévouement?

En une péroraison émouvante, M. Pelléter rappelle sa récente visite au Séminaire des Missions étrangères, d'où sort le nouveau missionnaire. Il a vu là le souvenir des martyrs morts pour leur foi, de la main de ceux qu'ils allaient évangéliser. Le Père Dérédec a vécu parmi ces souvenirs et, loin d'avoir senti faiblir son désir de se dévouer, il y a puisé le courage joyeux du renoncement total pour Dieu et pour les âmes. Et c'est dans l'émotion profonde de tout l'auditoire que le prédicateur adresse au missionnaire ses adieux, en le priant de penser souvent à ses compatriotes qui, eux non plus, ne l'oublieront pas, en collaborant plus activement à l'œuvre de la Propagation de la Foi.

La messe alors s'achève, toujours chantée avec le même élan et la même piété.

Malheureusement, le ciel maintient sa résolution de bouder la fête. Après vêpres, la procession est impossible. On chante donc les belles strophes du cantique à saint Vinoc et du cantique de la Propagation de la Foi. Puis le P. Dérédec gravit les degrés de la chaire.

En un langage fort simple, mais où il fait passer tout son cœur d'apôtre, il remercie son premier maître, le prédicateur du matin, M. le Recteur, dont il rappelle les bontés, les prêtres et ses compatriotes venus si nombreux pour assister à sa première messe solennelle et lui donner, avant son départ pour l'Asie, un dernier témoignage de sympathie. Ce qui l'attend là-bas, il le sait bien. Il y trouvera sans doute des difficultés, mais il espère, avec la grâce de Dieu et les prières de ses amis, trouver aussi de la bonne volonté et y récolter des fruits de salut. Il souhaite à ses compatriotes de rester, par leur attachement à leur foi et à leurs prêtres, toujours dignes des grâces abondantes que la Providence a si généreusement accordées à la terre de Bretagne et spécialement à la paroisse de saint Vinoc. Après ces recommandations touchantes, le Père Dérédec annonce son départ pour le lendemain, et il descend de la chaire en disant adieu à ses compatriotes, dont l'émotion se traduit par des larmes.

Il reste à donner la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, puis, la nombreuse assistance s'approche pour baiser pieusement les reliques de saint Vinoc, avant de se séparer et de porter dans tous les coins de la paroisse des échos de cette fête incomparable.

(Le Progrès du Finistère.)

Ile-Molène. — **Distinction méritée.** — La Société centrale de Sauvetage des Naufragés vient de décerner une médaille en argent à M. Pelléter, recteur de Molène, en témoignage de reconnaissance de son dévouement comme président du Comité local.

Nous applaudissons de tout cœur à cette distinction méritée, et nous adressons à celui qui en est l'objet nos sincères et cordiales félicitations.

Devant les tribunaux. — I. Le vendredi 4 Novembre, est venu devant le tribunal correctionnel de Brest le procès en diffamation intenté par M. le Recteur et MM. les Vicaires du Relecq-Kerhuon à M. Camille Vallaux, professeur d'histoire au *Borda*, pour un article publié dans un « Bulletin » pédagogique.

Me Trémintin, avocat à Quimper, conseiller général du Finistère, a plaidé, avec autant de science juridique que de talent oratoire, la cause du clergé relecquois.

Le jugement, rendu à huitaine, condamne M Vallaux à 100 fr. d'amende, à 200 fr. de dommages-intérêts envers chacun des prêtres du Relecq et aux dépens.

La somme que M. Vallaux est condamné à payer pour dommages-intérêts sera « versée, dit la *Quinzaine Ouvrière*, à la caisse de la Ligue diocésaine de la défense sacerdotale ».

II. Le tribunal correctionnel de Quimper a rendu, mardi 15 Novembre, son jugement dans le procès intenté par M. l'abbé Santol au journal *Le Citoyen*.

Le gérant du *Citoyen* a été condamné à 25 francs d'amende, à 50 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans le plus prochain numéro du journal. Le tribunal a accordé le sursis en ce qui concerne la peine d'amende.

Ordo Dioeésain. — *Messieurs les Ecclésiastiques qui auraient des modifications à proposer ou des erreurs à corriger sont priés d'en avertir,* AU PLUS TÔT, *M. le Secrétaire général de l'Evêché.*

Les droits du prêtre à l'église. — Quelques municipalités prétendent empêcher les fidèles de contribuer à l'entretien du culte par la rétribution habituelle des places dans les églises. Nous croyons utile de reproduire l' « avis administratif » publié, sur cette question, le 13 Mars 1910, par Mgr Mélisson, évêque de Blois.

« ...Conformément aux lois supérieures de la conscience et à la nécessité morale qui s'impose à tous les catholiques de contribuer aux frais matériels du culte pour l'exercice de leur religion, les fidèles doivent se faire un devoir de continuer, comme avant la loi de séparation, à verser entre les mains de M. le curé, ministre du culte, la somme fixée pour l'occupation des places à l'église.

M. le curé a le droit, après comme avant la loi de séparation, de faire par lui-même ou par intermédiaire des quêtes à domicile

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour les besoins du culte, et de recueillir pendant les offices religieux des offrandes à l'occasion des actes de son ministère.

Il n'entre pas dans les pouvoirs de l'autorité municipale de les interdire, ni même de les réglementer. Ainsi l'a déclaré la Cour de cassation (Cassation, 16 Fév. 1833, — 3 Juin 1847 ; — D. C., 1847, 4, 33 ; 1er Août 1850, — 13 Août 1858, — 10 Nov. 1900 ; — 1901, I, 282).

M. le curé a le droit de jouissance de l'église et *des meubles qui la garnissent* pour la pratique de la religion. (Loi des 2 et 3 Janvier 1907, a. V. § Ier.)

Il n'est pas seulement, comme on l'a dit inexactement, « un simple occupant sans titre juridique », puisqu'il jouit de l'église en vertu du texte formel de la loi (art. V, § Ier), et que la loi est le meilleur de tous les titres juridiques.

En vertu de ce droit d'occupation et de jouissance, le prêtre a tout d'abord le droit de procéder à toutes les cérémonies du culte catholique et de *se servir de tous les meubles garnissant l'église,* ornements, vases sacrés, etc...

Et cela, non seulement dans son intérêt à lui, ministre du culte, mais encore *dans l'intérêt des fidèles* qui ne jouiraient point de l'église, si le culte n'y était pas célébré.

Comme conséquence, le prêtre *a le droit de prendre toutes les mesures nécessaires* pour l'exercice du culte dans l'église, en déterminant par exemple la nature et les heures des offices, le cérémonial à observer pour l'administration des sacrements, *l'entretien de l'église et du mobilier cultuel, la tenue et l'ordre* que doivent observer les fidèles qui désirent assister aux offices religieux.

Dans l'exercice de ces fonctions, il agit comme mandataire tacite de la communauté des fidèles, à laquelle l'église est affectée et qui ne pourrait user de la jouissance légale de cette église pour la pratique de sa religion, *sans le concours et la direction du prêtre.*

Enfin, les frais du culte étant toujours les mêmes, *après* comme *avant* la loi de séparation, soit pour l'entretien intérieur de l'église et des ornements, soit pour la rétribution des employés, soit pour la célébration des offices, les fidèles ont *en conscience l'obligation morale* d'y contribuer, en remettant au ministre du culte, comme il a été dit plus haut, leur cotisation *pour l'occupation des places à l'église.*

Vouloir participer aux offices religieux dans l'église sans contribuer aux dépenses qu'ils nécessitent, *ce serait vouloir, par le fait, que le prêtre cessât d'y exercer son ministère, — ce serait la destruction du culte catholique et de la religion dans la paroisse.*

De tout ce qui précède, il résulte donc que les fidèles ont l'obligation de pourvoir aux dépenses de leur culte catholique, *après* tout aussi bien qu'*avant* la loi de séparation.

La seule différence entre les deux législations, sur ce point, vient de ce que tous les gouvernements en France, Monarchie, Empire et République jusqu'en 1905, avaient conféré aux ministres du culte le droit, *dont ils n'usaient point d'ailleurs,* de recouvrer *par voies judiciaires* le prix des places à l'église, tandis que la loi de séparation leur a retiré ce droit.

Mais, après comme avant, *le devoir des fidèles reste le même.* Tous sauront le comprendre et voudront le remplir ! »

Belles statues, en terre cuite, presque neuves, à vendre d'occasion.

	Hauteur
1° *Sacré-Cœur,* avec décors riches	1 m 33
2° *Notre-Dame de Lourdes,* décors riches	1 30
3° *S. Joseph, portant l'Enfant Jésus,* draperie blanche, galons or	1 33
4° *S. Charles,* draperie blanche, galons or	1 33
5° *Ste Anne instruisant la Ste Vierge,* draperie blanche, galons or.	1 32
6° *S. Joachim,* draperie blanche, galons or	1 32
7° *S. Jean-Baptiste,* draperie blanche, galons or	1 10

Prière de s'adresser à M. l'abbé Francès, à Saint-Pol de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le 9 Novembre a eu lieu l'inauguration des nouveaux vitraux de la chapelle Sixtine, qui ont été offerts par le prince régent de Bavière au Souverain Pontife, comme présent pour son jubilé sacerdotal.

Le Pape, accompagné du cardinal Merry del Val et de Mgr Bisleti, est arrivé à 11 heures et demie à la chapelle Sixtine, où il s'est entretenu avec les assistants et avec les artistes chargés des travaux...

On voit que Pie X continue les glorieuses traditions des Papes en enrichissant toujours ce monde de chefs-d'œuvre qu'est le palais du Vatican.

Le même jour, le Saint-Père avait donné audience, dans la salle du Consistoire, aux représentants des trois branches de l'Ordre de Saint-François : ministres et procureurs généraux, professeurs et élèves des trois collèges internationaux respectifs, en tout, 200 personnes environ.

Le Pape était accompagné du cardinal Vivès ; le P. Schuler, général des Franciscains de l'Union léonienne, lut une adresse collective, affirmant l'union des trois branches dans les sentiments franciscains et dans le dévouement illimité au Pape.

Pie X répondit par une émouvante allocution, exprimant sa joie de voir cette union des cœurs, rappelant les mérites séculaires de l'Ordre séraphique, recommandant les vertus franciscaines, notamment l'abnégation, la mortification et le culte tendre pour la Sainte Vierge, vraie Reine de l'Ordre des Frères Mineurs, suivant l'invocation récemment ajoutée aux litanies.

— **Le serment antimoderniste.** — Le 9 Novembre, fête de la Dédicace de la Basilique, a eu lieu, à Saint-Jean de Latran, le serment des membres du Chapitre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après la messe conventuelle, S. E le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté et archiprêtre du Latran, tenant chapelle, le chanoine secrétaire du chapitre s'est avancé au pied de l'autel et il a lu à haute voix la profession de foi et le serment. Les autres chanoines et bénéficiers en répétaient en chœur les formules. Puis tous ont défilé devant le cardinal archiprêtre et, touchant l'Evangile entre ses mains, ont prononcé l'un après l'autre la formule même du serment.

La cérémonie a été ou sera répétée dans tous les diocèses du monde catholique. Le *Motu proprio* en fait une obligation pour tous ceux qui ont charge d'âmes ou qui détiennent quelque office ou bénéfice ecclésiastique.

Certains journaux avaient annoncé que le Saint-Père avait exempté du serment antimoderniste les professeurs du royaume de Bavière. Cette information était absolument sans fondement. Le Pape n'accorde à ce sujet aucune dispense. D'ailleurs, le gouvernement bavarois n'en avait nullement demandé.

— **Médailles-scapulaires.** — Nous avons déjà dit que le pouvoir de bénir ces médailles n'était plus accordé. Ceux mêmes déjà concédés devaient être visés par le Saint-Office avant le 15 Octobre, ce qui n'a pas eu lieu, le Saint-Siège préparant un décret général pour réglementer cette matière.

En conséquence, les prêtres qui avaient ce pouvoir ne l'ont plus depuis le 15 Octobre, mais toutes les médailles qu'ils ont bénites avant cette date conservent leurs indulgences et privilèges.

PARIS. — **A l'Institut catholique.** — La messe du Saint-Esprit a été célébrée, le jeudi 3 Novembre, dans l'église de l'Institut catholique. Monseigneur l'Archevêque la présidait. Une foule considérable de maîtres et d'étudiants de l'Institut remplissait la vaste chapelle des Carmes.

Après l'Evangile, Mgr le Recteur est monté en chaire. Avec beaucoup d'émotion, il a montré aux jeunes gens assemblés autour de lui et prêts à entrer dans la vie, ce que doit être cette vie pour un chrétien, c'est-à-dire sérieuse, très sérieuse, d'abord par suite du but auquel elle tend, ensuite en vertu des obligations qu'elle nous impose, enfin en raison des responsabilités dont elle nous charge vis-à-vis de notre prochain. Hélas ! combien ne l'ont pas compris, même parmi les étudiants catholiques, et combien, à cause de cela, ont manqué leur vie humainement et surnaturellement !

La messe dite, les professeurs ecclésiastiques de l'Institut vinrent se grouper dans le chœur. Monseigneur l'Archevêque les exhorta à prêter le serment demandé par Pie X avec un sentiment de reconnaissance envers Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a établi dans son Eglise une autorité infaillible, nous préservant sûrement de tout péril d'erreur. Il invita les laïques présents à se pénétrer

aussi des enseignements rappelés dans la formule de ce serment. « Il n'y a pas deux règles de foi, une pour les prêtres et une pour les fidèles : il n'y en a qu'une à laquelle il faut conformer toutes ses pensées et toutes ses paroles ; vous ne serez pas moins fermes et zélés que vos prêtres à répudier ces erreurs que le Saint-Père a dénoncées et qui ne sont pas moins opposées à la saine raison et à la vraie science qu'à la révélation. »

Puis le Recteur de l'Institut catholique de Paris lut d'une voix haute la formule tout entière du serment. Après lui, chacun des professeurs présents vint devant Monseigneur l'Archevêque en répéter la conclusion.

La cérémonie s'est terminée par le Salut du Très Saint-Sacrement.

— **M. Rohault de Fleury.** — Les journaux annoncent la mort d'un grand chrétien, d'un véritable apôtre : M. Rohault de Fleury, décédé à l'âge de 82 ans. Pendant 35 ans, il fut l'ouvrier infatigable du Sacré-Cœur, d'abord comme premier collaborateur, puis successeur de son beau-père, M. Legentil, qui avait été l'initiateur de cette grande œuvre du Vœu national. Frappé, il y a cinq ans, de la maladie qui avait privé le Comité de son concours actif, il était resté attaché de cœur à sa chère œuvre de Montmartre.

Sa mort survenue un vendredi est un grand sujet d'espérance en la miséricorde divine à son égard. Tous les amis du Sacré-Cœur voudront avoir un souvenir dans leurs prières pour ce grand et noble chrétien.

Ce que peuvent des parents catholiques. — Le 14 Janvier 1910, l'instituteur communal de Somloire (Maine-et-Loire) expulsait tous les petits garçons de l'école publique. Tous étaient coupables d'avoir déchiré une page d'un manuel condamné.

Deux jours après, les pères de famille se présentaient devant le maire, en lui demandant de prendre à sa charge la construction d'une école libre de garçons ; et ils offraient de contribuer tous à la réalisation de cette œuvre : qui en faisant gratuitement tous les charrois que nécessiterait la construction, qui en travaillant au plus juste prix à la maçonnerie et au mobilier de l'immeuble, qui en fournissant gracieusement les matériaux ou la main-d'œuvre secondaire, qui enfin en donnant leur obole à l'œuvre commune.

Et ainsi fut fait. Dès le printemps et jusqu'au mois dernier, les travaux eurent lieu avec le concours de tous. L'école fut construite. Dimanche dernier, en présence de la population tout entière réunie, M. le curé de Somloire bénissait la nouvelle école, décorée et pavoisée.

Et les parents qui, depuis le 14 Janvier, avaient, malgré une gêne sérieuse, gardé les enfants auprès d'eux, ont été heureux de les envoyer immédiatement à la nouvelle école. Elle s'ouvre sous les plus heureux auspices, avec un contingent de 80 élèves de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Somloire et des communes voisines : la Plaine, les Cerqueux-sous-Maulévrier, Etusson.

Honneur à ces vaillantes populations, à ces dignes descendants des Vendéens, qui savent être indépendants, faire des sacrifices et résister quand on touche à leur foi et à leurs croyances !

L'enseignement religieux dans les prisons. — M. Schrameck, directeur de l'administration pénitentiaire, a fait, récemment, à la Société générale des prisons, une conférence sur les colonies pénitentiaires. Parlant de Mettray et de Sante-Foy, il a dit :

« On y donne l'enseignement religieux (Sante-Foy recueille les adolescents protestants ; et Mettray les catholiques). Et c'est là, quoiqu'on puisse en dire, un gage de relèvement pour l'avenir qui s'ajoute à tous les autres. C'est du moins ce que pensent et écrivent les criminalistes des pays voisins et de l'Amérique. Ce n'est pas à dire que ce procédé d'éducation soit infaillible, loin de là ; mais, en donnant à la morale une sanction, il agit plus efficacement sur les volontés chancelantes des jeunes délinquants ».

M. Schrameck ne saurait être traité de clérical : son nom proteste contre une pareille accusation. Il est en outre un des favoris du régime. C'est lui pourtant qui soutient que l'enseignement religieux, qui donne une sanction à la morale, agit efficacement sur les volontés chancelantes.

Cependant à quoi s'acharnent ses amis et ses protecteurs, sinon à proscrire cet enseignement religieux, qu'en fin de compte un fonctionnaire aussi officiel que M. Schrameck est forcé de reconnaître un remède efficace dans la lutte contre les pires instincts ?

A propos d'une biographie. — Pour défendre la mémoire de l'écrivain catholique et profond penseur que fut Ernest Hello, son neveu, M. l'abbé Henri Hello, vient d'écrire la lettre suivante à M. l'abbé Barbier, directeur de la *Critique du Libéralisme :*

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai lu votre étude sur les *infiltrations maçonniques dans l'Eglise* (1). Les paragraphes relatifs aux *théosophes*, à Joseph Serre, auteur de la *Vie d'Ernest Hello*, ont spécialement fixé mon attention.

Prêtre, neveu d'Ernest Hello, seul et dernier héritier de son nom, je déclare que je donne ma complète approbation à tout ce que vous avez écrit sur la *Vie d'Ernest Hello* par Joseph Serre.

Sans mettre en doute la sincérité de M. Serre, vous dites que « la vie d'Ernest Hello par M. Serre est *une sorte d'attentat littéraire et religieux* ».

(1) *Critique du libéralisme*, 1er Août et 15 Août, 1er Sept. et 15 Sept. 1910. Ces articles sont réunis en brochure (Lille, Desclée).

En effet, M. Serre, « *développant la théorie, chère aux occultistes* », de la « *synthèse nouvelle et universelle* », de la « *religion de l'esprit large* », M. Serre veut concilier l'inconciliable, la doctrine de l'Eglise avec les fables de la *Théosophie*.

Cette thèse fausse et dangereuse se retrouve dans les divers ouvrages de M. Serre et dans les articles étranges publiés, sous sa signature, par les *Entretiens idéalistes*.

Or, M. Serre paraît bien ne s'être fait le biographe d'Ernest Hello que pour lui attribuer cette monstrueuse théorie. Il le transforme « *en une sorte de théosophe* ».

Eh bien, non ! Ernest Hello n'était pas un *théosophe*, un mystagogue, mais un catholique romain, fidèle à la foi de son baptême.

Vous lui rendez justice, je vous en exprime ma très profonde gratitude.

Je vous remercie d'avoir dit : « *Hello est aux antipodes de Serre*. L'un est aussi ferme dans ses affirmations, aussi intransigeant sur la vérité, aussi ardent contre ses mutilateurs que l'autre est ondoyant, conciliateur, et souriant à tout le monde à la fois. »

Ce que vous affirmez, vous le prouvez toujours, jusqu'à l'évidence, pour tout lecteur de bonne foi.

Vous dites justement : « Hello n'était pas un théologien. Il peut se rencontrer, dans ses ouvrages, quelques passages obscurs, mais on n'a pas le droit de les interpréter dans un sens différent de sa pensée connue et bien *certaine*. »

Ernest Hello a laissé des *manuscrits*.

Si, dans les publications authentiques de ses œuvres posthumes, il se rencontre quelque passage obscur, il faut nécessairement l'entendre dans le sens *de sa pensée connue et bien certaine*.

Il peut se faire aussi que des écrits soient fabriqués sous son nom. La secte est coutumière de ces procédés, que m'a révélés l'étude des Sociétés secrètes.

Quoi qu'il en soit, les amis et les lecteurs d'Ernest Hello sauront à quoi s'en tenir. Ils se souviendront de la déclaration d'Ernest Hello, à la première page des *Paroles de Dieu*, éditées en 1877 :

« JE DÉCLARE ICI, COMME TOUJOURS, QUE, DANS CE LIVRE ET DANS TOUS MES LIVRES, JE SUIS PLEINEMENT ET ABSOLUMENT SOUMIS A TOUT CE QU'A DÉCIDÉ ET DÉCIDERA L'EGLISE CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ET ROMAINE.

» *Et je me fais gloire de cette soumission qui dit l'Alpha et l'Oméga de ma parole. Soumission pleine et absolue à l'Eglise, à la Sainte Eglise catholique et romaine, à son chef infaillible.*

» ERNEST HELLO. »

Fils soumis de l'Eglise romaine, Ernest Hello n'a cessé de confirmer, par sa vie exemplaire et par sa pieuse mort, cette

Archives diocésaines de Quimper et Léon

déclaration solennelle, qui dit l'*Alpha et l'Oméga de sa parole.*

Veuillez recevoir, Monsieur l'Abbé, avec mes félicitations pour votre courageuse campagne contre les erreurs modernes ou *modernisées*, mes respectueuses salutations.

HENRI HELLO,
Prêtre,
Neveu d'Ernest Hello.

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 5 Novembre 1910.

I. La survivance d'un Saint. Saint Charles Borromée. *Joseph Guillermin.* — II. Une poésie dévote. L'Imitation de Pierre Corneille. *Victor Poucel.* — III. Le décret sur l'âge de la première communion. *Henri Auffroy.* — IV. Un récit inédit de la journée du 10 Août 1792. *Joseph Ledroit.* — V. Bulletin biblique. Ancien Testament. Textes, lexicographie, découvertes récentes. *Jean Calès.* — VI Bulletin de psychologie. Adolescence, pédologie, art et synesthésie, images. *Lucien Roure.* — VII. Chronique du mouvement religieux. Le « Motu proprio » sur le modernisme. Les affaires du Portugal. *Yves de la Brière.* — VIII. Revue des livres.

Pour la Communion fréquente et quotidienne. — Le premier livre d'un Jésuite sur la question (1557) ; le décret *Sacra Tridentina Synodus* (1905), par Paul DUDON. 1 vol. in-16 (VIII-286 pp.). Prix : 3 fr. (Beauchesne, éditeur.)

Voici un nouveau livre sur la Communion fréquente et quotidienne. Il ne fera double emploi avec aucun autre. Les prêtres — auxquels il est principalement adressé — auront vite remarqué la justesse de ces lignes que le cardinal Vincent Vannutelli écrivait à l'auteur :

« Vous avez exposé un argument historique qui doit nécessairement frapper l'attention de tous..... Et ainsi apparaît aux regards la chaîne de la tradition, par laquelle le décret de 1905 est lié aux enseignements des temps primitifs et à la parole même du Sauveur : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis... non habebitis vitam in vobis.* »

On trouvera parmi les documents colligés dans ce volume le texte du décret du 8 Août 1910 sur l'âge de la première communion.

Aux hommes d'œuvres. — Nous recommandons vivement aux prêtres, aux grands séminaristes et aux laïques qui s'intéressent aux œuvres de persévérance, le « Petit Manuel pour la fondation et la direction des patronages et œuvres de campagne », par M. le chanoine Le Conte. (Maison des Œuvres, 25, rue Pasteur, Châlons-sur-Marne.) Prix franco : 1.10.

Ce petit manuel de près de 200 pages a eu cinq éditions du vivant de l'auteur ; la sixième édition vient d'être publiée par les soins de M. le chanoine Laisnez, son successeur.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 25 Novembre 1910. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques.
II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — La fin du monde.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Addition au Bréviaire ; Les instructions épiscopales concernant le décret *Quam singulari ;* Roscoff ; Œuvre des projections ; La fête patronale au Grand Séminaire ; Associations de pères de famille ; Brest ; Un Congrès cantonal de la Jeunesse Catholique ; Pour les Ecoles chrétiennes ; *Jeunesse et pureté.*
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Pour nos morts.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Novembre. — 1er Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Didace, Confesseur *(du 13 Novembre).*
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Didace.
Lundi, 28. — Patronage de la T. Sainte Vierge *(au Supplément — 4e Dimanche de Novembre).* Double-majeur. Blanc.
Mardi, 29. — S. Hoardon, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.
Mercredi, 30. — S. ANDRÉ, APOTRE. Double de 2e classe. Rouge.
Jeudi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque *(au Propre diocésain).* Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.
Samedi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 4. — 2e Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé . . . . . du 25 au 30 Novembre.
Cathédrale de Quimper . . . . . du 1er au 10 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Prières publiques. — Une nouvelle épreuve nous atteint. En même temps que la tempête fait des victimes sur nos côtes, des pluies diluviennes et prolongées, gênantes pour les travaux de nos campagnes, désastreuses pour les riverains des grands fleuves de France, ramènent dans le pays les inquiétudes du mois de Janvier dernier.

Déjà les inondations recommencent. Dans plusieurs départements la situation est alarmante, et Paris semble une fois de plus menacé dans les ressources de son industrie et dans la sécurité de ses habitants.

Dieu seul peut conjurer de plus grands malheurs. Nous lui demanderons son secours, avec humilité et confiance. Malgré les beaux élans de foi chrétienne qui ont pu le consoler, nous ne lui avons pas encore donné la mesure d'expiation qu'il est en droit d'attendre. Nous tirerons parti de notre épreuve, en redoublant de courage et de prières. Le Sacré Cœur se laissera toucher. La Bienheureuse Vierge Marie sera auprès de lui notre avocate. Puisse ce mouvement unanime de supplication nous obtenir enfin les grâces que nous implorons, et puisse la France mieux comprendre le devoir de fidélité et de reconnaissance qui l'attache à son Dieu !

Nous ordonnons de chanter, dimanche, dans toutes Nos églises, à l'issue de la grand'messe ou des vêpres, le psaume *Levavi oculos meos in montes,* trois fois le *Parce Domine* et le *Sub tuum* avec les oraisons correspondantes.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, 21 Novembre 1910.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA FIN DU MONDE

(Evangiles du dernier Dimanche après la Pentecôte et du premier Dimanche de l'Avent.)

L'office de ce temps appelle principalement notre attention sur l'avènement du Verbe incarné, dans le mystère de la crèche. Toutefois, l'Eglise nous y fait entrevoir un autre avènement dans lequel l'Homme-Dieu doit se révéler au monde non plus comme Rédempteur, mais comme rémunérateur et vengeur. Tel est, en

particulier, le mystère que nous rappelle l'Evangile du premier Dimanche de l'Avent.

A quels signes reconnaitra-t-on la dissolution prochaine de la nature et l'arrivée imminente du souverain Juge de l'humanité ?... Je ne les inventerai pas : les fantaisies de l'imagination la plus riche seraient moins lugubres et moins effrayantes que les prophétiques descriptions du Sauveur lui-même, consignées dans l'Evangile. Ecoutez-les :

« Vous entendrez le bruit des combats, partout on parlera de guerres. » — Il ne s'agit plus de ces mesquines collisions dont les peuples nous ont donné jusqu'ici le spectacle. Ce ne sont plus deux athlètes ambitieux et acharnés se disputant un lambeau de pays ou l'honneur de la domination, pendant que l'univers tranquille les regarde derrière les retranchements de sa neutralité ; mais agitées toutes ensemble par une fureur jalouse, « les nations se dresseront l'une contre l'autre » ; et plutôt que d'être écrasés sous le poids de leurs voisins, « les royaumes se jetteront sur les royaumes ». Le sabre, l'épée, la lance, les baïonnettes, les balles, les boulets, la mitraille, dont la besogne est si terrible pourtant, feront place, sans doute, à je ne sais quel engin de destruction, dans lequel l'enfer, par une permission divine, aura condensé son génie, depuis le commencement appliqué à la ruine du genre humain.

Et cette monstrueuse invention ne suffira pas. La faucheuse qui abat chaque jour quatre-vingt ou cent mille hommes, appellera encore à son aide. « Après la guerre, la peste ; après la peste, la famine : *Et erunt pestilentiæ et fames.* » On verra les pâles humains errer de tous côtés, demandant à l'air et à la terre la vie qu'ils leur refusent. Le sol qui les porte trahira leur dernier espoir ; ils ne pourront mourir couchés, car la terre, frappée à coups redoublés par des forces invisibles, s'ouvrira pour les engloutir : « *Et erunt terræ motus per loca* ».

Ce n'est encore que « le commencement des douleurs ». Voici l'agonie qui commence.

Au sein des temples profanés, les faux prophètes et les faux Christs achèvent de séduire les peuples épouvantés. La foi se voit à peine au milieu de la perversité générale, et alors apparaissent les derniers signes. Le soleil, vie de notre globe, las d'éclairer nos iniquités, « le soleil s'obscurcit » ; en même temps, la lune refuse sa lumière. A travers l'espace en deuil, les « étoiles blafardes tombent » de toutes parts... Oui, ce firmament magnifique, honneur et joie de nos belles nuits, tombera tout à coup dans la plus épouvantable confusion. Les astres, comme pris de vertige, se jetteront l'un sur l'autre, semblables aux hommes ivres qui sortent d'une orgie. Les lois merveilleuses qui les enchaînent à leur orbite seront rompues ; et leur troupe si bien disciplinée, se dispersera sans ordre dans l'espace. « *Virtutes cœlorum commovebuntur.* »

La mer, dont les forces ne seront plus contenues par l'équilibre du ciel, la « mer poussera d'affreux mugissements ». Ses flots tu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

multueux s'élanceront hors de leurs digues, comme des géants qui se disputent une proie et se culbutent pour la dévorer, à qui le premier... Devant ce spectacle, les misérables restes de l'humanité, « pressurés par la terreur, dessécheront » dans l'anxieuse attente de la justice divine... Tous les yeux se fixent vers le ciel, car l'heure suprême est arrivée.

Alors paraît le signe du Fils de l'homme, la Croix ; *Tunc parebit signum Filii hominis de cœlo*... Le Fils de l'homme lui-même vient « sur les nuées du Ciel avec une grande puissance et une grande majesté ; *et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute magnâ et majestate*...

Devant lui la voix retentissante des trompettes angéliques réveille les morts et rassemble les élus de tous les lointains, de toutes les profondeurs où ils cachent leur bonheur. Mais n'y a-t-il que les élus qui se rendent à ce signal ? — Non, pécheurs, non, vous viendrez tous. Tous vous appellerez à vous les éléments dispersés de vos corps ; tous vous serez à nouveau revêtus de la chair qui fut complice et instrument de vos iniquités ; tous vous assisterez à la gigantesque catastrophe ; tous, vous serez témoins de l'agonie du monde, et pendant que, sous vos pieds, sur vos têtes, autour de vous, la nature expirante fera entendre son dernier râle, tous vous serez jugés une seconde fois....

Quand tout cela arrivera-t-il ? — Je n'en sais rien ; mais tous les préparatifs sont faits. Nous avons vu les nations en guerre contre les nations, les pouvoirs en guerre contre les peuples, les peuples en guerre contre les pouvoirs. Armés jusqu'aux dents, les empires les plus civilisés sont tout prêts à se jeter l'un sur l'autre. La peste et la famine ont fait à plusieurs reprises le tour du monde ; à l'orient, à l'occident la terre s'ébranle, s'entr'ouvre, se déchire et garde des cicatrices d'épouvantables catastrophes. Les faux prophètes de la raison et de la liberté séduisent les peuples ; des milliers et des milliers d'âmes baptisées ne rendent plus le son de la foi. Il n'y a plus que les derniers signes à venir : en un clin d'œil ils peuvent se manifester, car le Seigneur a dit qu'il viendrait à l'improviste. Il ne lui faut qu'un instant pour obscurcir les astres, qu'un mot pour affoler leur course.

T. R. P. Monsabré

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'Œuvre de la Propagation de la Foi.**
III. — **Mission.** — PONT-CROIX, *du 13 Novembre au 3 Décembre.* Président, la 3e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec.
— **Adoration prêchée.** — QUIMPER, paroisse de Saint-Corentin, *du 1er au 8 Décembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint Corentin. — Adoration, prêchée par M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, du 1er au 8 Décembre.

Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la première messe jusqu'à la bénédiction du soir.

Du *1er au 4 (inclus)*, instruction bretonne, à 5 h. 1/2 du matin et à 7 h. 3/4 du soir ; *du 5 au 8*, instruction française, aux mêmes heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Réunions des associés du Sacré Cœur : Jeudi 1er Décembre*, à 7 heures du matin, la section des enfants ; le *2 Décembre*, 1er vendredi du mois : à 6 heures du matin, les bretons ; à 8 heures, les mères de famille ; à 8 heures du soir, les hommes ; *le dimanche 4*, à 7 heures du matin, les jeunes personnes.

Addition au Bréviaire. — Décret de la S. Congrégation des Rites, en date du 10 Novembre 1909. *Die 3 decembris : in festo* S. Francisci Xaverii Confessoris. Ad calcem lectionis VI, post verba *Sanctis adscripsit* addatur : *Pius autem decimus ipsum sodalitati et operi Propagandæ Fidei coelestem Patronum elegit atque constituit.*

Les instructions épiscopales concernant le Décret *Quam singulari.* — La *Semaine religieuse* de Rennes a publié, dans sa partie officielle, la note suivante :

« L'assemblée des Evêques Bretons, à Quimper, s'est occupée avec une grande sollicitude de la mise en pratique du Décret *Quam singulari*, relatif à la première communion. D'autre part, les Conférences décanales du diocèse ont étudié sous tous ses aspects cette grave question, et Nous profitons de l'occasion pour féliciter et remercier bien sincèrement MM. les secrétaires des Conférences du soin parfait apporté par eux dans la rédaction de leurs rapports.

» Les grandes lignes de Notre règlement sont donc d'ores et déjà arrêtées. Toutefois, comme Nos vénérés collègues de Vannes, Saint-Brieuc et Quimper doivent assister les 23 et 24 de ce mois à la réunion épiscopale de Paris qui doit étudier à fond la même question et que de nouvelles lumières peuvent Nous venir de ce côté, Nous demandons encore aux membres de notre clergé un crédit de quelques jours ; et vraisemblablement ils ne recevront Nos instructions définitives qu'au commencement du mois prochain. »

Roscoff. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Th. Rolland, ancien recteur de Tréflaouénan, sera célébré à Roscoff, mardi prochain 29 Novembre.

Œuvre des Projections. — M. l'abbé Frot, prêtre du diocèse d'Orléans, chargé par M. Féron-Vrau de la diffusion de la Bonne Presse et spécialement du *Nouvelliste de Bretagne*, réside actuellement à Quimper. Avec l'assentiment de Monseigneur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Evêque, il a bien voulu mettre au service de l'Œuvre des Projections ses connaissances techniques et son talent de conférencier, déjà si apprécié à Brest, Douarnenez, Saint-Pol de Léon. C'est à lui qu'on devra s'adresser, *à partir du 1er Décembre,* pour toutes les locations de vues, d'appareils.

Abbé Frot, 35, rue de Brest, Quimper.

La fête patronale au Grand Séminaire.

C'est lundi, 21 Novembre, qu'a été célébrée, pour la dernière fois au Carmel de Lambézellec, la fête patronale du Grand Séminaire. Ce Pardon n'attire pas de curieux : dans la grande ville où chacun court à ses affaires ou à son plaisir, la fête des âmes consacrées à Dieu passe inaperçue, et personne ne s'en plaint. Autour du sanctuaire où se dérouleront les cérémonies sacrées dans leur imposante majesté, on n'entend pas le bruit assourdissant d'une foule qui, par une contradiction étrange, appelle « pardon » une occasion de multiples péchés...

La fête du Séminaire a commencé la veille, au chant des premières vêpres de la Présentation de la Sainte Vierge. Le lendemain, à la grand'messe chantée par M. le chanoine Roull, curé de Saint-Louis, se pressaient un grand nombre de chanoines, curés, recteurs, aumôniers et vicaires de la ville et des environs. Monseigneur, au trône, présidait l'office, assisté de M. Cogneau, vicaire général, et de M. le chanoine Le Roy.

La messe terminée, Monseigneur s'avança au milieu du chœur pour prononcer le sermon. Lacordaire disait que « l'amour n'a qu'un mot pour s'exprimer, et qu'en le redisant sans cesse, il ne se répète jamais ». C'est un peu comme cela que Sa Grandeur parle à ses séminaristes : si c'est toujours le même amour qui s'exprime, il faut dire que cet amour sait trouver toujours de nouvelles façons de s'exprimer, au point de faire éprouver chaque fois l'impression de la nouveauté ; et ainsi se gravent profondément dans les âmes les enseignements que nous ne cessons de recevoir, mais qui ont une portée toute spéciale quand ils nous viennent de la bouche même de celui que Dieu a fait notre chef et surtout notre père.

Ambula coram me et esto perfectus, c'est le texte choisi par Monseigneur, qui l'applique à Marie conduite au Temple par ses parents. Pourquoi S. Joachim et sainte Anne la confient-ils au grand prêtre et aux ministres du sanctuaire, certainement moins saints qu'ils ne le sont eux-mêmes? Marie, dans le Temple, aura pour maître Dieu lui-même, Dieu qui, par ses inspirations et ses grâces, saura travailler l'âme de l'humble Vierge et la préparer à être le sanctuaire de la divinité... Ainsi le jeune homme, qui quitte la maison paternelle pour répondre à l'appel de Dieu, dans le séminaire : c'est autre chose que l'enseignement d'hommes

éminents par leur science et leur vertu qu'il va chercher, il va recevoir les leçons de Dieu lui-même : c'est à la parole de Dieu, vivifiante et sanctifiante, qu'il va ouvrir tous les accès de son âme ; sous le regard de Dieu, il marchera vers la perfection, mais à la condition qu'il se laisse gouverner, éduquer, former par son Maître.

Mais il ne suffit pas de marcher devant Dieu, il faut marcher avec Dieu. Marie, dans le Temple, ne se contente pas d'être comme de l'argile entre les mains de Dieu : elle collabore avec Dieu à faire fructifier la grâce de son âme, jusqu'à ce que la plénitude de grâces, qu'elle avait reçue en venant au monde, déborde et s'épanouisse dans l'éclat d'une sainteté digne de la mère d'un Dieu..... Ainsi le séminariste, le prêtre, ne doivent-ils pas laisser se perdre les grâces abondantes qu'ils reçoivent : une grâce perdue ne se retrouve pas ; mais une grâce utilisée attire de nouvelles grâces. La première des grâces est celle de la prière. Marie, dans le Temple, au témoignage de saint Bonaventure, ne cessait pas de demander à Dieu la grâce de l'aimer et d'aimer ses compagnes, de connaître celle qui devait être un jour la mère du Messie, de haïr le péché ; et la Vierge priait aussi le Seigneur de rendre au Temple saint sa gloire et sa splendeur, et au peuple élu les faveurs précieuses qui l'avaient fait dans le passé et qui le referaient dans l'avenir l'instrument du règne de Dieu... Qui ne trouverait, dans ces préoccupations de Marie, quelque chose des soucis qui étreignent si douloureusement toute âme sacerdotale, en ce siècle de corruption, de deuil et de malheur ?

La prière de Marie était une prière éclairée, donc s'appuyant sur la réflexion et l'étude. Ainsi de la prière du prêtre, du séminariste ; mais l'étude du prêtre ne doit pas s'égarer sur des sujets dangereux ou même étrangers à son ministère : il faut fermer les portes du Séminaire à toutes les agitations du dehors, à toutes les préoccupations qui troublent la paix des intelligences et rendent impossibles la méditation sérieuse de la prière. Marie, dans le Temple, s'avançant sous le regard de Dieu dans la science des livres sacrés, c'est le modèle parfait du séminariste studieux.

Mais la réflexion et l'étude attentive demandent la paix des sens et leur subordination aussi parfaite que possible à l'esprit : le prêtre, pour être l'homme de Dieu et l'homme des âmes, doit être maître de ses sens ; c'est là sa force contre le monde et contre l'enfer. S'il veut, comme la Sainte Vierge, triompher du démon et rendre son ministère fécond en fruits de salut, qu'il imite la virginité parfaite de Marie.

Si la perfection consiste dans la coopération à la grâce divine, il faut dire que cette coopération elle-même n'est pas autre chose que l'identification de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu. Marie, dans le Temple, semble oublier qu'elle a une volonté propre ; elle suit toujours le commandement divin, exprimé et transmis par les ministres du sanctuaire. Ainsi le séminariste doit reconnaître dans tous les préceptes de l'obéissance une effusion

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de grâces divines, dont il ne peut tirer profit que par un parfait acquiescement d'intelligence et de volonté.....

Monseigneur termine en invitant les prêtres présents à s'inspirer de ces pensées, dans l'acte de la rénovation des promesses cléricales. Les paroles de Sa Grandeur ont évoqué dans les âmes une foule de souvenirs ; et, quand ils courberont leurs fronts sous la bénédiction de leur évêque, les prêtres vieillis dans le dur labeur du ministère pastoral et les séminaristes ardents d'espérances et de générosité, se sentiront l'âme remplie d'amour et de reconnaissance pour le Dieu qui les conduit à travers la vie, en les comblant de grâces d'autant plus abondantes qu'elles sont le prélude d'une gloire plus grande.

Après le discours de Monseigneur, M. le chanoine Kerisit, doyen des professeurs du Séminaire, lit la profession de foi ordonnée par Pie X et, un à un, les prêtres redisent la formule du serment. Puis vient la rénovation des promesses cléricales, où chacun s'efforce de retrouver la ferveur de la première oblation au service du Seigneur.

La journée s'acheva dans le recueillement et la paix des fêtes du Séminaire, avec un peu de mélancolie cependant ; car la maison que nous habitons, et qui pour le plus grand nombre des séminaristes est « le Séminaire », puisqu'ils n'en ont pas connu d'autre, l'an prochain nous la quitterons. Déjà nous commencions à nous y attacher : elle nous a reçus quand la divine Providence nous y ménagea un asile après la dure épreuve de 1907. Elle gardera toujours une place dans nos souvenirs.

X.

Associations de pères de famille. — LANMEUR. — Nous lisons dans la *Résistance*, de Morlaix :

« Le dimanche 6 Novembre, à 3 heures de l'après-midi, avait lieu à l'hôtel Lavalou, à Lanmeur, une réunion de pères de famille, venus de toutes les communes du canton, à l'effet de former une association pour la revendication de leurs droits et de leurs libertés, de plus en plus menacés. C'est devant un groupe imposant d'au moins 300 hommes, que M. Le Hir, avocat au barreau de Morlaix, a exposé, avec une grande netteté et une logique serrée, l'objet et le but de la réunion, et la nécessité, à l'heure actuelle, de s'organiser en association pour sauvegarder ou revendiquer nos libertés les plus chères et les plus sacrées, celle, en particulier, d'élever nos enfants comme nous l'entendrons, et de les préserver du poison de l'enseignement antireligieux...

» Pour prouver que le mal qu'il dénonce, à la suite des Evêques, n'est que trop réel, il fit plusieurs citations extraites des livres condamnés, citations dont l'énormité effraya visiblement l'assistance.

» Aussi est-ce avec empressement que la plus grande partie de ces hommes se sont inscrits comme membres de la nouvelle association, dont M. Costa de Beauregard, de Plouézoc'h, a été acclamé président. »

BREST. — **Œuvre de la Croix-Rouge Française.** — Une messe en musique, avec le concours gracieux de plusieurs artistes brestois, sera célébrée à l'église paroissiale de Saint-Louis, le mardi 29 Novembre courant, à 9 heures, pour le repos de l'âme des soldats et des marins morts au service du pays.

M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, prononcera une allocution.

Une quête sera faite au profit de l'œuvre.

Un Congrès cantonal de la " Jeunesse Catholique ".

Les « Jeunes Catholiques » de la région de Brest se réuniront à Gouesnou, le dimanche *18 Décembre*, pour une journée d'études, sous la présidence de M. le chanoine Kerisit, aumônier diocésain de l'A. C. J. F.

Voici le questionnaire qu'on a adressé aux futurs congressistes :

I. L'EUCHARISTIE. — 1° Quelles sont, à votre avis, les diverses formes sous lesquelles les membres de la J. C. pourraient individuellement manifester leur dévotion à la Sainte Eucharistie ; et serait-il possible de les amener, par exemple, à la pratique de la communion fréquente, de l'adoration nocturne et diurne ?...

2° Quelles pratiques communes de dévotion à la Sainte Eucharistie votre groupe s'est-il imposées dans ses statuts ?

3° Ces pratiques sont-elles suivies ?

4° Espérez-vous obtenir davantage ? — Quels sont vos projets ?

II. LA PRESSE. — 1° Quels journaux lit-on dans votre paroisse ? — Journaux catholiques : lesquels ? — Neutres : lesquels ? — Anti-religieux : lesquels ?

2° La presse vraiment catholique est-elle en progrès chez vous ? — Si non, à quoi attribuez-vous ce malheur ?

3° Le groupe de J. C. peut-il faire quelque chose de pratique pour la diffusion des journaux catholiques et pour la lutte contre la mauvaise presse ?

Expliquez vos projets à ce sujet avec tous les détails désirables.

N. B. — Envoyer les réponses au présent questionnaire à P. Larvor, 37, rue Duret, Brest.

Pour les Ecoles chrétiennes. — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a reçu de la Société générale d'Education et d'Enseignement (35, rue de Grenelle, Paris) la lettre suivante qu'il nous prie de communiquer aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, en recommandant à ses diocésains l'appel qui leur est adressé :

« Paris, le 7 Novembre 1910.

» MONSEIGNEUR,

» L'an dernier, à pareille époque, les catholiques, solennellement avertis par Nos Seigneurs les Evêques des devoirs de la lutte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

scolaire, se préparaient à faire face à leurs obligations par de nouveaux efforts et par de nouveaux sacrifices.

» Notre Société entrait résolument dans le combat. Elle faisait appel à tous ses amis pour l'aider à promouvoir, à soutenir, à défendre l'enseignement libre et l'école chrétienne, à encourager, à développer et à fortifier également l'association des pères de famille pour la défense de leurs libertés et de leurs droits paternels, aussi bien que des consciences de leurs enfants.

» L'année a été laborieuse et les charges en ont été lourdes. La générosité de nos souscripteurs a grandi en conséquence. Mais, malgré une augmentation de 25.000 fr. dans leurs dons, notre budget se règle en déficit et nous laisse le profond regret de n'avoir pas, faute de ressources, pu faire tout le bien que nous aurions voulu.

» Cependant, nous avons assumé de nouvelles responsabilités. Le passé de la *Société Générale d'Education*, qui pendant plus de quarante ans a servi, parfois avec éclat et toujours avec un inlassable dévoûment, la cause de l'enseignement catholique et libre, nous impose des devoirs que nous sommes décidés à remplir. Nous voulons demeurer au premier rang dans la lutte scolaire et y apporter un appui efficace à tous ceux qui viennent nous demander concours, assistance et dévoûment.

« Désireux de travailler ainsi dans la voie que nous ont tracée Nos Seigneurs les Evêques, nous adressons un appel particulièrement pressant aux Catholiques, et nous Vous demandons, comme gage de Votre protection paternelle, de vouloir bien faire publier cet appel dans la *Semaine Religieuse* de votre diocèse.

» Nous Vous prions d'agréer, Monseigneur, l'hommage de notre très respectueux dévouement.

» *Le président,* colonel KELLER ; *les vice-présidents,* DE CROUSAZ-CRETET, B. TERRAT, G. DE LAMARZELLE, CH. MERVEILLEUX DU VIGNAUX ; *le secrétaire,* FÉNELON GIBON. »

Jeunesse et Pureté, par l'abbé Henri MORICE. Un vol. in-12, XII-238 p. 2 fr. (Téqui, éditeur, Paris).

Ainsi que le remarque Mgr Gouraud dans sa lettre d'approbation à l'auteur, la tentative était hardie de grouper toutes les instructions d'une retraite autour d'une seule vertu, la *Pureté*. Pour y réussir, il fallait un rare talent joint à la plus grande délicatesse. M. Morice a réussi, et son livre, tant pour la forme que pour le fond, se range parmi les meilleurs qui ont été publiés sur le même sujet.

S'adressant particulièrement aux jeunes gens de 15 à 20 ans, il les éclaire sur les dangers qui menacent leur vertu, en même temps qu'il leur offre les moyens les plus propres pour la conserver ou pour la reconvrer.

Le mal est dénoncé avec une franchise tout apostolique, mais avec une extrême réserve, de manière à ne jamais scandaliser ceux qui en ont été heureusement préservés ; les causes du vice impur et ses

conséquences sont mises en une lumière telle qu'aucune illusion n'est laissée au malheureux qui veut endormir ou étouffer sa conscience par de misérables sophismes. — Il est ensuite parlé des remèdes et préservatifs naturels et surnaturels, de ces derniers surtout qui sont les seuls vraiment efficaces, entre autres de la réception fréquente et intelligente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie (signalons à ce propos les pages délicieuses, qui seront révélatrices pour beaucoup, dans lesquelles sont décrites les relations du jeune homme et du prêtre). — Enfin, cette vertu de pureté qu'il fait aimer après en avoir montré la nécessité, la possibilité et la beauté, M. Morice, en deux conférences remarquables de poésie et d'onction, la montre facile à conserver ou à recouvrer par l'amour de Jésus et de sa très Sainte Mère, la Vierge Immaculée.

M. Morice a traité son sujet d'une manière fort complète et sans la moindre sécheresse, car il le présente non sous forme d'exposé didactique, mais tel qu'il l'a prêché à ses auditoires de patronages et de maisons d'éducation. Il ne craint pas, à l'occasion, d'amorcer ses développements par quelque légende judicieusement choisie et fort agréablement contée ; il sait exciter et soutenir l'attention par des traits et des descriptions de toutes sortes, et à plusieurs reprises il emprunte l'image qui résume son instruction et en gravera profondément le souvenir dans la mémoire à quelque chef-d'œuvre de nos plus grands artistes. Et l'on ne peut se défendre d'une émotion poignante en lisant les détails si précis et lumineux du tableau qui nous est mis sous les yeux, quand on sait la terrible épreuve par laquelle Dieu a brusquement changé la destinée de l'auteur (1).

Utile aux directeurs et aux parents, ce livre est destiné à faire le plus grand bien aux jeunes gens qui, nous en sommes sûr, le liront avec autant d'intérêt que de profit.

A. L.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le jeudi 17 Novembre, a eu lieu l'inauguration des locaux et des appareils aujourd'hui achevés de l'Observatoire astronomique des jardins du Vatican. Le temps incertain ne permit pas au Saint-Père de s'y rendre, et la cérémonie eut lieu dans la bibliothèque privée du Pape, devant une douzaine de personnages, dont Son Em. le cardinal Maffi, archevêque de Pise, président de l'Observatoire, le R. P. Hagen, directeur, et les principaux attachés aux travaux astronomiques.

Le cardinal Maffi lut un « magistral discours scientifique » (comme le Pape se plut à l'appeler ensuite), rappelant les travaux effectués depuis qu'il fut nommé président, puis les mérites du directeur choisi, le P. Hagen, fort estimé dans le monde des savants comme directeur de l'Observatoire américain de Georgetown et par ses travaux sur les étoiles variables. Il précise le caractère de l'Ob-

(1) M. Morice, devenu aveugle, a dû, jeune encore, renoncer à l'enseignement, auquel il s'était très brillamment préparé.

N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

servatoire du Vatican et énumère les nouveaux appareils, dont le grand réflecteur visuel est le plus puissant de tous les observatoires italiens. Il analyse le travail des astronomes du Vatican. Signalons ici la monographie du P. Stein, qui démolit, comme scientifiquement fausse, la légende du Pape Calixte III excommuniant la comète de Halley.

Le P. Hagen ouvrira la nouvelle série des publications de l'Observatoire par la démonstration nouvelle de la rotation de la terre.

Le cardinal Maffi rappelle à ce propos que, cent ans avant Galilée, dans les jardins du Vatican, un autre astronome allemand, Wilmantadt, démontrait déjà la rotation de la terre et rappelait la doctrine héliocentrique devant Clément VII, qui le comblait d'honneurs...

« On représente, dit le cardinal Maffi, la coupole de Saint-Pierre comme un éteignoir sous lequel toute flamme du savoir agonise et meurt ! Eh bien, la voilà, cette coupole, entourée d'autres coupoles, ses filles, qui sont en même temps les sanctuaires de la science : se pouvait-il en meilleur langage réfuter la pitoyable et prétentieuse calomnie? »... Le nouvel Observatoire, œuvre de Pie X, affirme « à tous et, s'il en était encore besoin, aux incrédules, que partout où est la science, l'Eglise y sera aussi vivifiante et souveraine »...

Le cardinal a terminé par la belle prière du grand Le Verrier, l'astronome auquel, à travers les chiffres, les planètes souriaient : « Que maintenant, toujours purs et disposés à nous élever jusqu'aux étoiles, nous puissions, un jour, nous élever au-dessus des étoiles encore et monter jusqu'à Dieu ».

Le Pape remercie ensuite le cardinal de son magnifique discours et des travaux par lesquels Son Eminence a si bien comblé son attente. Il remercie les astronomes attachés à l'Observatoire de si bien servir le Saint-Siège en tenant haut le prestige de l'Eglise protectrice de la science. Il termine en bénissant leurs travaux et en promettant une visite à l'Observatoire dès que le temps le permettra.

— **A la Commission biblique.** — Par billet de S. E. le cardinal secrétaire d'Etat, le Souverain Pontife vient de nommer consulteur de la Commission biblique le R. P. Frey, professeur d'Ecriture Sainte au séminaire français de Santa Chiara.

On n'a pas oublié la soutenance remarquable par laquelle le P. Frey conquit, devant la commission, le doctorat en Sciences bibliques, avec la mention la plus honorable.

En l'appelant parmi les consulteurs de cette importante commission, le Pape a voulu reconnaître aussi la haute valeur de l'enseignement que donne le R. P. Frey, en notre séminaire français, et qu'attestent les succès remportés par ses élèves en chaque session des examens de licence biblique.

PARIS. — **A l'Institut catholique.** — Mercredi 23 Novembre, à 3 heures, a eu lieu la séance solennelle de rentrée, en présence de NN. SS. les Archevêques et Evêques protecteurs.

Les rapports ont été lus par : M. d'Alès, pour les Facultés canoniques ; M. Aubrun, pour la Faculté de droit ; M. Piat, doyen, pour la Faculté des lettres ; M. Fouet, pour l'Ecole des sciences. Mgr Baudrillart a fait le rapport sur le mouvement général de l'Institut. Mgr l'évêque d'Evreux a parlé sur « la liberté d'enseignement pour la défense de la foi ».

Cette séance solennelle avait été précédée d'une réunion, tenue dans la matinée à l'Archevêché, où les prélats eurent à examiner un certain nombre de questions touchant à la vie de l'Institut. Elle a été suivie, jeudi matin, d'une autre réunion où les mêmes prélats ont dû se concerter sur divers sujets, notamment sur l'application du Décret *Quam singulari*.

— **La tombe de F. Brunetière.** — Un Comité s'est formé, sous la présidence de M. le comte d'Haussonville, pour remplacer la simple pierre tombale de Brunetière par un monument plus digne de sa mémoire (1).

Les catholiques verront avec satisfaction rendre cet hommage au grand écrivain. Nul n'a oublié le retentissant article publié, en 1895, sous le titre : *Après une visite au Vatican*, et qui montrait, en même temps que l'impuissance et les limites de la science humaine, l'influence bienfaisante de l'Eglise. Depuis cette époque jusqu'à sa mort (1906), Brunetière ne cessa de se montrer, avec indépendance et au mépris de disgrâces imméritées, très dévoué à la cause catholique.

Pour nos morts.

Un grand nombre de *Semaines religieuses*, à l'occasion de la Commémoration des fidèles trépassés, parlent d'un moyen pratique de leur venir chrétiennement en aide. C'est l'usage des cartes de messes. Très répandu au Canada, il sera prochainement introduit officiellement en France, pour le plus grand bien des âmes.

La *Semaine religieuse de Toulouse* dit à ce propos :

« Nous avons signalé, il y a quelque temps, une coutume canadienne qui, importée en France depuis plusieurs mois, est en train de s'attirer l'adhésion unanime de l'épiscopat français.

» En se rendant à l'enterrement d'une personne chère, on entre dans une sacristie et l'on prend une carte de messe, élégant petit carton double, à l'intérieur duquel on inscrit son nom, ainsi que la mention de la messe ou des messes dont on a versé les honoraires, et l'on y fait apposer le cachet de la paroisse, qui donne seul l'authenticité.

(1) Les souscriptions sont reçues par M. R. Fouret, trésorier du Comité, 79, boulevard Saint-Germain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Cette carte, de la dimension d'une carte de visite, on la dépose discrètement à la maison mortuaire dans la corbeille des cartes de visite ; et, quand la famille, au retour du cimetière, fait le triste rangement de la maison, rien ne peut lui être plus doux et consolant que de recueillir toutes ces marques de sympathie effective témoignée à elle-même et à ses défunts.

« A l'occasion des pieux souvenirs, que ramène la fête des morts, adoptons et propageons, sans hésiter, cet usage si pratique et si utile, qui assurera un si grand nombre d'avantages : nous procurerons une consolation véritable à nos parents et à nos amis, nous soulagerons les âmes du purgatoire, et cette nouvelle habitude, une fois prise, la France sera devenue encore un peu plus chrétienne. »

Cette dévotion est approuvée et encouragée par de nombreux évêques, notamment LL. EE. les cardinaux Luçon et Andrieu, Mgr Amette, archevêque de Paris, Mgr de Bonfils, évêque du Mans, qui a déjà organisé pratiquement l'œuvre dans son diocèse.

BIBLIOGRAPHIE

L'Evangile et le temps présent, par M l'abbé Elie PERRIN, nouvelle édition, 1910. In-12. Prix : **3 fr. 50.** (TÉQUI, éditeur.)

L'auteur a voulu prouver que l'Evangile, non seulement n'est pas incompatible avec notre temps, mais encore reste l'unique remède aux maux dont souffre la société. Ses commentaires sur quelques passages des Evangiles de chaque dimanche de l'année le démontrent bien.

Lourdes, poème avec le portrait de Bernadette, franco : **0 fr. 30** ; les 10 exemplaires : **2 fr.**

Drame de Jeanne d'Arc, en 5 actes, en vers, avec la carte de ses campagnes et 6 gravures, franco : **0 fr. 60** ; les 10 : **3 fr. 50.**

En vente chez l'auteur : Chanoine GILLARD, à Bieujac, par Castets-en-Dorthe (Gironde).

Nouveaux Examens de Conscience et Sujets de méditations à l'usage du clergé de nos jours d'après le « Memento de vie sacerdotale » de M le chanoine Dementhon, avec divers suppléments, par M. l'abbé ANDRÉ, Supérieur du Grand Séminaire d'Avignon. In-12. XX-660 pages. Prix : **4** francs. (G. Beauchesne, éditeur.)

Depuis plus de trois siècles, personne n'avait osé reprendre le merveilleux travail de psychologie ecclésiastique tracé par « Monsieur Tronson » pour ses contemporains.

Et pourtant, les plus fervents admirateurs du vénérable Sulpicien ne pouvaient s'empêcher d'appeler de leurs vœux une publication plus récente, où, avec le même esprit surnaturel et la même méthode classique, serait proposée aux Prêtres du vingtième siècle l'analyse détaillée de tous les devoirs que leur imposent les besoins des temps nouveaux.

C'est la tâche difficile que vient de tenter et de réaliser avec plein succès un « frère de M. Tronson », un vrai disciple de M. Olier, l'abbé André, ancien Supérieur du Séminaire de Lyon.

Les très hautes et très élogieuses approbations qu'a déjà reçues ce nouveau livre de Spiritualité sacerdotale sont un sûr garant du bienveillant accueil, qui lui sera fait par le clergé de notre pays et par tous ceux qui suivent de près le mouvement ecclésiastique de notre temps.

L'EXTINCTEUR
DE
L'ABBÉ D. DANEY

Cette affaire sur laquelle nous avons attiré l'attention, il y a quelques mois, est en plein développement. La Société livre chaque jour quantité d'appareils.

Avec le succès retentissant des expériences faites publiquement à Paris et à Bordeaux devant 10.000 personnes, avec les nombreuses attestations d'officiers de pompiers qu'elle possède, la Société a désarmé par avance la concurrence. Elle a donc devant elle le plus brillant avenir.

Les capitalistes désireux de s'intéresser à cette affaire peuvent demander des renseignements à MM. Capois, Dubois et Cie, 26, Cours Bosquet, à Pau (B.-P.)

AVIS

La **CAISSE des REDEVANCES** informe ses actionnaires que depuis le 15 Novembre courant le coupon mensuel de la société est payable 1 fr. 45 au lieu de 1 fr. 40 précédemment, de telle sorte que ses distributions de dividendes, après avoir passé de Mai 1909 à Décembre 1909 de 0 fr. 45 à 0 fr. 70, ont suivi en 1909 la progression suivante :

15 Janvier.....	0 f	70		15 Mai	1 f. 25
15 Février.....	0	70		15 Juin	1 25
15 Mars.....	0	75		15 Juillet.....	1 35
15 Avril.....	1	»		15 Août	1 35
15 Avril.....	0	32	(dividendes supplémentaire pour 1909)	15 Septembre....	1 35
				15 Octobre	1 40
				15 Novembre	1 45

La société fait savoir que « les pour cents bruts » nouveaux acquis depuis le mois de Mai dernier donnent un revenu de plus de 30 0/0 calculé sur leur prix d'achat. Ce fait explique la progression du dividende mensuel dont le taux, sur la base de 1 fr. 45 par mois (net) représente 17 fr. 40.

La part des bénéfices non distribués, portés en réserve est remployée en achats de « pour cent bruts » depuis l'origine, donnant le même rendement et assure en même temps les ressources nécessaires à l'amortissement rapide du capital. Ces résultats ne sont produits que par le *tiers* seulement des puits sur lesquels la **CAISSE des REDEVANCES** a des droits, ils doivent donc s'accroître des rendements proportionnels de tous les nouveaux puits, dont un certain nombre sont déjà en forage, au fur et à mesure de leur mise en œuvre.

Ce fait, à lui seul, donne à la **CAISSE des REDEVANCES** des perspectives dont il est aisé de calculer l'étendue par les résultats indiqués ci-dessus des puits en fonctionnement.

Cours actuel de la Bourse de Paris : 292 francs environ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Marché raffermi. Rente Française 97.27. Extérieure 93.90. Progrès des Fonds Russes.

On annonce pour le 30 courant l'émission par le Crédit Mobilier Français, de 75.000 obligations 5 °/₀ de 501 fr. de la République de Bolivie. Prix d'émission 485 fr. payable : 100 fr. en souscrivant et 385 fr. à la libération, du 5 au 10 Janvier 1911. A ce prix, le taux du placement ressort à 5,19 °/₀, sans compter la prime de remboursement.

Fermeté à 233 30 de l'obligation 3°/₀ du Chemin de fer Mexicain du Centre. Rappelons que ces titres bénéficient de la garantie d'intérêt du gouvernement de Zacatecas et que leur revenu se capitalise aux cours actuels, à plus de 5 1/2 °/₀.

On retrouve à 477 l'obligation 5 °/₀ de l'Est Central Chilien.

L'action Minas Pedrazzini est en bonne tendance à 136,50, de même que l'action Minas Mercédès à 52,50.

Bonne tenue à 116 fr. de l'action de la Foncière d'Hendaye et du Sud-Ouest.

Parmi les valeurs de cuivre, l'action Whim Well est recherchée à 44 fr.

HÉLOU Aîné, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,

seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.

Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

Fondée en 1858

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 2 Décembre 1910. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* L'âge de la Première Communion ; Budgets.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière ; L'Immaculée Conception de la T. Sainte Vierge.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgences ; L'Œuvre de la Propagation de la Foi ; Brest ; L'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires dans le diocèse de Quimper et de Léon ; Une leçon qui porta ses fruits.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Pour le denier du culte.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Décembre. — 2e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de Ste Barbe, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Sabbas, Abbé.

Lundi, 5. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur *(du 4 Décembre)*. Double. Blanc.

Mardi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 7. — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Aux vêpres, mémoire de la férie.

Vendredi, 9. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 11. — 3e Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cathédrale de Quimper . . . . . du 1er au 10 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'âge de la Première Communion. — Les Evêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris, réunis à l'archevêché, le 24 Novembre, sous la présidence de S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, ont élaboré et adopté unanimement un projet de règlement pour l'application du Décret *Quam singulari*.

Ce projet va être soumis au Saint-Siège avant d'être définitivement arrêté et publié.

II. Budgets. — Un certain nombre de budgets ne sont pas encore parvenus à l'Evêché. MM. les Curés et Recteurs qui n'auraient pas envoyé le leur sont priés de le faire le plus tôt possible.

PARTIE NON OFFICIELLE

I. Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR DÉCEMBRE 1910

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LES ÉCRIVAINS ET LES ARTISTES CATHOLIQUES

Comme c'était sa vocation, l'art a magnifiquement glorifié Dieu ; la vérité chrétienne a été sa meilleure inspiratrice : sans elle, les cathédrales et des écoles entières de sculpteurs et de peintres n'existeraient pas. Mais il a puisé aussi son inspiration à d'autres sources, et il a causé beaucoup de mal, surtout par la Littérature. Ce n'est pas pourtant que la Littérature doive fatalement être impie, immorale ou ennuyeuse et sans charme. Outre que nos Livres Saints — c'est leur moindre mérite — sont de purs chefs-d'œuvre, il y a une littérature d'inspiration chrétienne qui vaut bien l'autre. Il faut la faire connaître et goûter ; il faut lire et louer les œuvres de nos écrivains de valeur ; surtout aider à la rédaction et à la diffusion des publications catholiques.

Résolution apostolique : Je lirai et propagerai, de tout mon pouvoir, les écrits et les publications catholiques.

II. L'Immaculée Conception de la T. Sainte Vierge.

Marie est immaculée. Tous nous croyons à cette vérité définie ; notre cœur se soulève d'indignation à la seule pensée que la moindre tache ait pu ternir l'incomparable beauté de l'âme de notre Mère du ciel... Tous nous savons qu'il répugne à la puissance du Père Eternel, à la dignité du Fils, à la sagesse de l'Esprit-Saint que Satan ait souillé, même un seul instant, la créature privilégiée qui devait être le tabernacle du Verbe incarné. Non, jamais cette arche de salut n'a pu subir le moindre naufrage.

Aussi il est inutile d'insister sur ce point. Ce que Marie désire en se présentant aux regards de notre âme avec l'auréole d'Immaculée, ce n'est pas seulement l'adhésion de notre foi, ni le tribut d'une légitime admiration. Elle veut nous servir de modèle et nous déterminer à lui offrir, pour lui plaire, l'hommage d'une vie innocente et sans souillure. Voilà le signe auquel elle prétend nous reconnaître pour ses fidèles serviteurs.

L'Immaculée Vierge Marie, à raison même des privilèges que Dieu lui a accordés, est bien le lys que le regard inspiré du prophète avait entrevu parmi les épines de l'humanité... Tous les enfants d'Adam sont conçus dans l'iniquité. Dès le premier instant de leur existence, ils sont pour les regards de Dieu un objet d'horreur. Seule, parmi les humains, Marie n'a jamais été atteinte par le péché. C'est un lys qui embaume le cœur de la Trinité Sainte et réjouit les regards des esprits célestes : *Lilium inter spinas.*

Or, Marie nous dit en ce beau jour de fête : ce que je suis par la grâce de Dieu, je désire que vous le deveniez vous-même par l'influence du sang de mon divin Fils. Votre âme doit être un jardin fermé au péché et gardé par la vigilance chrétienne, *Hortus conclusus,* où je puisse cueillir les fleurs de toutes les vertus chrétiennes. Mais avant tout, je vous demande d'y cultiver la fleur resplendissante du lys, qui charme particulièrement par sa blancheur et sa beauté mon cœur immaculé : *Lilium inter spinas.*

Or, il faut le remarquer, le lys ne vient pas sur les montagnes élevées où soufflent les vents impétueux. Il aime plutôt à s'abriter au fond d'un vallon, près d'une source limpide.

Pour rester innocent et pur, il faut bannir impitoyablement de son âme l'orgueil, la vanité, l'ambition, ne point s'exposer à tous les vents du monde qui dessèchent et qui souillent. Il faut se complaire dans l'humilité, car personne ne peut conserver l'innocence sans le secours particulier de Dieu. Or, Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles.

Le lys s'élève sur une tige élancée vers le ciel. Il ouvre sa large et blanche corolle pour recevoir en abondance la rosée qui tombe chaque matin et lui donne un éclat éblouissant.

Aussi, si nous voulons rester purs, arrachons-nous à cette terre boueuse et à ses préoccupations souvent malsaines. Que nos pensées, nos désirs, nos actes, s'élancent vers le ciel : *nostra conversatio in cœlis est.* Ouvrons notre âme, large et confiante, aux douces influences de la grâce. Ne perdons rien de cette divine rosée que font tomber la prière et la réception des sacrements et qui vont féconder notre vie spirituelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La nature, pour protéger la beauté du lys contre les assauts de vils insectes rampant sur la terre, a voulu garnir le pied de cette fleur par un feuillage épais et touffu. C'est l'image de la vigilance que nous devons employer pour sauvegarder notre innocence. Car Notre Seigneur n'a pas dit seulement de prier, il a ajouté ce mot qui marque et commande la coopération à la grâce, l'effort qui est en notre pouvoir : *Vigilate*, veillez sur vous-même...

Conjurons Marie de venir en aide à notre bonne volonté et de nous faire la grâce de pouvoir nous présenter chaque soir devant elle, le lys à la main, c'est-à-dire, avec un cœur innocent et pur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'Œuvre de la Propagation de la Foi.**
III. — **Mission.** — PONT-L'ABBÉ, *du 4 au 25 Décembre.* Président, la 1re semaine (Mission bretonne), M. le chanoine Quéinnec.
— **Adoration prêchée.** — QUIMPER, paroisse de Saint-Corentin, *du 1er au 8 Décembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Adoration, prêchée par M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, du 1er au 8 Décembre.

Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la première messe jusqu'à la bénédiction du soir.

Du 4er au 4 (inclus), instruction bretonne à 5 h. 1/2 du matin et à 7 h. 3/4 du soir. — *Du 5 au 8*, instruction française aux mêmes heures.

Jeudi 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception, messes et offices comme les dimanches. Le soir, clôture de l'Adoration : sermon ; procession du Très Saint Sacrement ; Salut solennel.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 4 Décembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Indulgences.

I. — Propagation de la Foi. — *Samedi 3 Décembre*, fête de S. François Xavier (ou un des jours de l'Octave), indulgence plénière, pour les associés de la Propagation de la Foi, aux conditions ordinaires.

II. — Cathédrale de Saint-Corentin. — En vertu d'un Bref du Souverain Pontife, les fidèles qui visitent, *le premier dimanche de chaque mois*, les autels de : Saint-Pierre, Saint-Frédéric, Saint-Roch, Saint-Corentin, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Joseph, peuvent gagner — moyennant qu'ils remplissent les conditions ordinaires — les indulgences attachées aux sept autels privilégiés de la Basilique de Saint-Pierre, à Rome.

III. — Notre-Dame de Loc-Maria. — Les personnes qui visitent le Sanctuaire de N.-D. de Loc Maria, le jour de la fête de l'Immaculée Conception ou l'un des jours de l'Octave, peuvent gagner — aux conditions ordinaires — une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi. — La fête de saint François Xavier, que Pie X, dans sa sollicitude toujours en éveil, a donné à la Propagation de la Foi comme Patron et céleste Protecteur, ramène l'attention du clergé et des fidèles sur cette œuvre qui importe tant au salut des âmes et à l'extension du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Il y a quelque temps, Mgr Le Roy, évêque d'Alinda, ancien vicaire apostolique du Gabon et supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, rappelait que l'apostolat en pays infidèle impose aux catholiques d'incontestables devoirs, et il demandait : « Ces devoirs, les remplissent-ils comme ils devraient le faire ?... Si, depuis l'Ascension de Notre Seigneur, chaque catholique avait rempli, pour son compte et dans la mesure de ses moyens, le testament qui lui fut confié, si chaque catholique avait été l'apôtre de sa foi, il n'y aurait plus un seul païen dans le monde. Or, il y a actuellement sur la terre des centaines de millions d'âmes qui ignorent le mystère de la Rédemption et l'Eglise a cette douleur de voir les protestants plus ardents quelquefois pour répandre leurs erreurs que les catholiques pour propager leur foi... »

Nous disons plusieurs fois par jour, dans l'Oraison dominicale : *Advenial regnum tuum...* ; mais on oublie l'obligation de collaborer à l'avènement du règne de Dieu.

Les œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance nous rendent facile ce devoir. En effet, que demandent-elles à leurs associés ? D'abord la prière, qui doit être à la base de toute entreprise ; puis une légère aumône afin de former ce trésor de la charité évangélique, qui seul soutient les missionnaires disséminés sous tous les climats.

Il est vrai que les besoins de l'Eglise, surtout dans notre pauvre France, sollicitent à l'heure actuelle toutes les préoccupations et absorbent la grosse partie des ressources des fidèles ; mais si importantes que soient les œuvres de notre pays, il ne faut pas leur réserver la totalité de nos aumônes et délaisser ces associations éminemment catholiques qui se proposent de venir en aide aux missions. La lutte chez nous crée aux fidèles de nouvelles charges. Nous sommes les premiers à le reconnaître, et nous voudrions crier à tous les échos que pour sauver l'âme des enfants de France, si menacée aujourd'hui, il n'est pas de sacrifice qu'on ne doive s'imposer. Mais à de nouveaux devoirs doit correspondre aussi une charité plus grande de la part des amis de Notre Seigneur... Du reste, — il faut le redire, — les œuvres qui s'imposent présentement aux catholiques ne se nuisent point, mais au contraire se prêtent un mutuel appui. Les voix les plus autorisées l'ont proclamé à diverses reprises : l'œuvre d'apostolat dans les missions lointaines est, pour la France chrétienne, un des plus sérieux motifs d'espérer : Dieu ne permettra que la foi soit détruite dans notre pays tant qu'il contribuera si largement à la propager parmi les infidèles....

Nous admirons le courage et le dévouement des missionnaires

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui donnent leurs sueurs, parfois leur sang ; il nous arrive peut-être d'envier leur mérite. Nous pouvons y avoir une part, qui sera proportionnée à notre générosité. « L'orme, disait saint Grégoire le Grand, n'a point de fruit qui lui soit propre ; il porte néanmoins les fruits de la vigne qu'il soutient. De même, en secourant les ouvriers de l'Evangile par nos prières et nos aumônes, nous portons la vigne avec ses raisins, et nous nous enrichissons, par conséquent, de leurs vertus et de leurs mérites. » Et il ajoute cette parole consolante : « Autant d'âmes sauvées, autant de couronnes pour le jour de la récompense : *tot animæ, tot coronæ* ». — Mieux encore : « Ceux qui auront aidé le prophète, — c'est-à-dire l'apôtre, — auront droit à la récompense de l'apôtre ». C'est Jésus lui-même qui l'a dit.

Avis pratiques. — I. Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises au Secrétariat de l'Evêché *avant le 31 Janvier*, date de la clôture des comptes.

II. S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen, Quimper) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales bretonnes* et le nombre d'exemplaires (bretons et français) attribués à chaque paroisse. *Ce nombre est nécessairement proportionné au chiffre des aumônes recueillies : en règle générale, un exemplaire par 10 associés.*

III. En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Brest. — **Les marins américains à la messe.** — Nous lisons dans la *Quinzaine Ouvrière*, du 26 Novembre :

« La quatrième division de la flotte américaine de l'Atlantique est à Brest pour quelques semaines.

» M. le Curé de Recouvrance, désireux de faciliter aux marins catholiques de cette division l'accomplissement de leurs devoirs religieux, écrivit le samedi 19 Novembre à l'amiral américain qu'il mettait son église à leur disposition. L'amiral Howard fit répondre le lendemain matin qu'environ 160 matelots et officiers de l'escadre avaient demandé la permission d'assister à la messe de midi. Ce fut un spectacle édifiant et réconfortant pour les catholiques de Recouvrance. Les 160 Américains — dont quelques Chinois et un nègre — arrivèrent par groupes à l'église. Très recueillis, ils suivaient pieusement l'office dans leurs livres de messe. En voilà des catholiques convaincus !

» Un des vicaires de la paroisse leur adressa une courte et vive allocution en anglais. Les grandes orgues jouèrent l'hymne américain. M. le Curé distribua en souvenir des médailles de N.-D. de Recouvrance. Avant de quitter l'église, les Américains firent entre eux une collecte pour les besoins de la paroisse : c'est l'usage dans les églises d'Amérique.

» On se sépara sur de vigoureux *sakehands*, en se disant au revoir à dimanche prochain. »

L'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires

dans le diocèse de Quimper et de Léon.

Les Directeurs de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires ont entrepris de publier, dans les *Annales* de l'Œuvre, la liste des paroisses et communautés affiliées dans chaque diocèse depuis l'origine jusqu'à ce jour. Le temps, qui efface tant de souvenirs, a pu laisser tomber en oubli cette affiliation, et il est possible que de bons prêtres ignorent aujourd'hui le secours spirituel que leur a ménagé un de leurs prédécesseurs pour la conversion des pécheurs de leur paroisse. Plusieurs d'entre eux profiteront peut-être de l'occasion pour resserrer le lien qui rattache les confréries locales à leur source et à leur foyer, l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

Nous donnons la liste des agrégations telle qu'elle a été publiée par les *Annales*, avec les noms des communautés aujourd'hui disparues ou réfugiées à l'étranger.

FINISTÈRE

Années		Numéros d'inscription.
1838	Audierne	
1839	Chapelle du Refuge, paroisse de St-Louis, à Brest.	43
1840	Le Refuge, à Morlaix.	180
1840	Saint-Mathieu, à Quimper	197
1840	Quimperlé (Sainte-Croix)	213
1840	Communauté des Carmélites, à Morlaix	270
1840	Communauté des Ursulines, à Morlaix	271
1840	Communauté du Calvaire, à Landerneau.	323
1840	Communauté des Sœurs de la Miséricorde, à Morlaix.	357
1840	Communauté des Ursulines, à Quimperlé	471
1842	Communauté de la Miséricorde, à Carhaix	2,131
1842	Chapelle de Ploaré (Sainte-Hélène).	2,176
1842	Communauté des Dames de la Retraite, à Lesneven.	2,574
1843	Communauté des Filles de la Charité, à Morlaix	3,486
1844	Communauté des Ursulines, à Saint-Pol-de-Léon	4,461
1846	Saint-Pol-de-Léon.	5,832
1849	Saint-Sauveur, à Brest	8,801
1851	Collège de Saint-Pol-de-Léon	9,517
1857	Hospice de Landerneau	12,721
1858	Locronan.	13,033
1858	Notre-Dame du Mont-Carmel, à Brest.	13,076
1861	Pont-l'Abbé-Lambour.	13,655
1863	Communauté des Sœurs de Carhaix, à Pont-l'Abbé-Lambour.	14,185
1863	Saint-Renan.	14,224
1865	Landerneau.	15,120

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Années		Numéros d'inscription.
1865	Landivisiau.	15,325
1868	Lambézellec.	16,112
1870	Camaret-sur-Mer	16,530
1871	Le Conquet.	16,572
1875	Châteaulin	17,208
1880	Port-Launay	17,676
1883	Saint-Martin, à Brest.	18,061
1891	Saint-Louis, à Brest	18,662
1909	Saint-Mathieu, à Morlaix.	19,908

Une leçon qui porta ses fruits.

Le *Bulletin paroissial* de Saint-Pierre de Vannes publiait, il y a quelque temps, l'avis suivant de M. l'Archiprêtre à ses paroissiens :

UNE OBSERVATION DONT PERSONNE NE TIENDRA COMPTE

« Je vais la dire néanmoins, sinon à titre de protestation, du moins à titre d'enseignement, — car il faut bien que je dise la vérité sur cette pratique, qui est l'une des plus fréquentes de la vie paroissiale.

Il s'agit de *drap mortuaire*.

N'avez-vous pas remarqué, aux cérémonies d'enterrement, que les tentures ne sont pas toujours les mêmes ? Tantôt elles sont blanches, et tantôt noires.

Pourquoi ? Il doit y avoir quelque raison à cette différence de couleur, car le symbolisme des cérémonies liturgiques n'est jamais livré au hasard ni au caprice...

En effet, il y a des raisons très graves à ce choix de couleurs différentes ; et c'est pour les exposer que j'écris cet article. Mais je plains mes lecteurs, car, jusqu'ici du moins, leur désobéissance avait une excuse : ils ignoraient la loi (1). Désormais, ils sauront que la mode en usage frise le ridicule. Et malgré tout, je le crains, ils ne changeront pas.

Toute personne adulte qui meurt a la conscience d'avoir péché, et s'en va en tremblant au tribunal de Dieu. Aussi l'Eglise, en procédant à ses funérailles, ne cesse d'intercéder en sa faveur et en son nom :

Miserere mei Deus ; — De profundis clamavi ad te Domine : — Libera me pœnis inferni : tel est le refrain et le résumé de tous les chants des funérailles ; et toujours les ornements, à l'autel aussi bien qu'au cercueil, portent la livrée noire du péché, du purgatoire et de la mort.

Pourtant il y a une exception.

(1) Cf. Decret. S. R. C. *Briocen.* 21 Jul. 1855.

Les petits enfants qui meurent n'ont jamais péché : pour ceux-ci donc pas de *De profundis*, pas de mélodies tristes, pas de tentures noires non plus, mais plutôt de joyeuses antiennes, des couleurs gaies, des fleurs. — Aux enfants qui n'ont jamais péché on doit donner la couleur du ciel, où l'on est moralement sûr qu'ils ont déjà leur place.

Mais les autres, les jeunes gens qui ont déjà frôlé le monde, les vieilles filles et les célibataires de soixante-dix ans, pourquoi leur imposez-vous des tentures blanches ? Ne devinez-vous pas que cette couleur de pureté angélique pourrait être un défi insolent à l'opinion publique ! Pourquoi essayer de faire croire que leur âme n'a jamais été assombrie par le moindre péché, ou que leur pénitence a été assez rude pour leur ouvrir d'emblée le ciel ?

C'est que la draperie de couleur blanche indique cela, en effet, et uniquement cela : l'innocence baptismale, conservée ou reconquise !

Ne sentez-vous pas que cette draperie est une insulte, inconsciente mais réelle, à l'Eglise qui s'est crue obliger de donner l'absolution à ce défunt, ou peut-être même, ce qui est infiniment plus triste, qui n'a même pas pu l'absoudre !

Prenez-y garde : il n'y a aucune cérémonie dans le Rituel qui n'ait sa signification profonde.

Aussi quand un prêtre meurt, le clergé, qui règle lui-même toute chose pour les funérailles de ses membres, se garde bien de lui accorder des tentures et des draperies blanches. Quand une religieuse meurt, serait-elle la plus sainte des religieuses, on l'enveloppe toujours d'un drap mortuaire de couleur sombre.

Et alors je me demande ceci :

Pourquoi les Tertiaires, qui se font remarquer par leur grande docilité à l'Eglise, ne feraient-elles comme les moniales et les prêtres ?

Pourquoi les Congréganistes, comme les Tertiaires, ne donneraient-ils pas au public le spectacle d'un cœur humble, en adoptant la draperie noire, au lieu de prétendre, avec leur tenture blanche, qu'ils n'ont jamais commis de péché, sous prétexte qu'ils ne se sont point mariés !

Et je pose la même question avec respect à tous les vrais chrétiens de la paroisse.

Quant au public, inutile d'insister auprès de lui. Il continuera, comme avant, d'enterrer ses vieux garçons et ses vieilles filles avec le drap mortuaire des saints innocents.

C'est l'usage, usage ridicule et absurde comme tout ce qui est contraire aux lois de l'Eglise. Mais on y tient : c'est l'usage !

Certains curés ont voulu réagir ; ils se sont brisés contre l'obstination du public.

Moi qui ne veux briser avec personne, je continuerai donc comme mes prédécesseurs à fermer obligeamment les yeux, en laissant aux familles éplorées la douce illusion que leurs défunts ont vécu comme des enfants ou des anges. »

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La leçon ne devait pas être inutile : un mois après, le *Bulletin paroissial* le constatait en ces termes :

JE ME SUIS TROMPÉ

« Je ne pouvais pas croire que la superstition du *drap mortuaire* pût tomber si vite devant une simple observation — observation présentée, il est vrai, avec tout le sérieux qu'exige une loi de l'Eglise, et avec toute l'autorité que doit avoir un Curé parlant à ses paroissiens, — mais si contraire aux idées reçues, et si enracinée !

Je me trompais.

Deux semaines après, on est venu me dire : « Mlle T.... est décédée, elle était célibataire ; mais nous croyons mieux honorer sa mémoire et nous conformer à ses intentions, en demandant pour elle la tenture et les draperies que l'Eglise donne aux adultes : du noir ! »

Voilà qui était parler en chrétien.

D'où a pu sortir ce préjugé mondain et bizarre, qui attribue la couleur noire, couleur de pénitence et d'humilité, à des personnes qui vivent très saintement dans le mariage, et qui réserve au contraire la couleur blanche, couleur de sainteté et de joie, à d'autres qui vivent si tristement dans le célibat !

L'Eglise n'a jamais sanctionné une telle contradiction, car ses rites sont toujours l'expression de sa croyance.

Le monde a ses modes, l'Eglise a ses règlements ; entre les deux, on peut choisir. Mais, chez les vrais catholiques, le choix sera vite fait.

On enseigne aux prêtres que le souci d'observer méticuleusement les rubriques de la messe peut devenir une cause de soulagement, très efficace, pour leurs confrères du Purgatoire. Je crois que la préoccupation d'observer les règles de l'Eglise, dans la disposition des funérailles, est aussi un acte d'obéissance très méritoire, qui peut devenir très profitable pour les défunts, plus profitable encore que les prières que vous murmurez autour de son tombeau ! »

D'une lettre qu'on m'a écrite :

« ... Oh ! M. le Curé, voilà que la mort va perdre maintenant toute sa poésie, si nous sommes exposées désormais à subir la draperie noire, qui paraît si tristement lourde ! Alors, autant vaut se marier !... »

Ma réponse.

« Mademoiselle, quand votre frère est mort, ce grand frère qui n'était pas marié, est-ce que votre mère a pris sa blanche toilette de noce pour assister à ses funérailles ? Non, je l'ai vue au contraire toute voilée de noir. Or, pendant que la mère du pauvre défunt prenait sa toilette de grand deuil pour accompagner une dernière fois son fils, pourquoi voulez-vous que l'Eglise, en emportant son cadavre chez elle, prit un costume de fête ? L'Eglise est

mère aussi ! Elle se réjouit, et prend sa toilette blanche, quand elle est sûre que le défunt est au ciel : et c'est pourquoi elle revêt une couleur de fête, quand il s'agit des anges, des petits bébés, et des saints.

» Quant aux autres, comme il y a toujours une probabilité qu'ils ont dû s'oublier, un jour ou l'autre, à commettre au moins quelque faute vénielle, l'Eglise prend le deuil au moment de leur mort, dans la crainte que ses enfants ne continuent à souffrir au delà de cette vie.

» *P. S.* — Je ne crois pas que le dépit de se voir refuser la draperie blanche soit une raison suffisante pour courir au mariage. »

Quoi qu'il en soit, depuis ce temps-là, à Vannes, personne ne se croit plus déshonoré pour avoir obéi à la loi de l'Eglise. Un usage blâmable, fût-il immémorial, peut donc ne pas être tout à fait indéracinable, je ne dis pas seulement en théorie, mais pratiquement. N'avons-nous pas eu la satisfaction de voir, huit jours après notre article « à propos des lettres de mariage », une famille de Saint-Brieuc rédiger « chrétiennement » ses lettres de faire-part ? Il y a donc encore des gens qui veulent bien se laisser convaincre. Qui sait s'il ne s'en trouverait pas pour tenir compte de l'article d'aujourd'hui ?

Belles statues, en terre cuite, presque neuves, à vendre d'occasion.

	Hauteur
1° *Sacré-Cœur,* avec décors riches.	1 m 33
2° *Notre-Dame de Lourdes,* décors riches	1 30
3° *S. Joseph, portant l'Enfant Jésus,* draperie blanche, galons or.	1 33
4° *S. Charles,* draperie blanche, galons or	1 33
5° *Ste Anne instruisant la Ste Vierge,* draperie blanche, galons or.	1 32
6° *S. Joachim,* draperie blanche, galons or	1 32
7° *S. Jean-Baptiste,* draperie blanche, galons or	1 10

Prière de s'adresser à M. l'abbé Francès, à Saint-Pol de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le jeudi 24 Novembre, le Saint-Père a reçu, dans la salle du Consistoire, les professeurs et les élèves du « Collège angélique », — c'est le nom de l'Université internationale ouverte l'an dernier par les Dominicains.

Quand après avoir passé dans les rangs, en donnant l'anneau à baiser, le Pape se fut assis au trône, le R. P. Cormier, supérieur général, lut une adresse en latin. Il affirma que le Collège angélique tout entier, professeurs et élèves, est animé de la docilité la plus absolue à l'égard des enseignements du Saint-Siège, particulièrement en ce qui concerne le modernisme. Pour observer cette docilité parfaite en philosophie aussi bien qu'en théologie ou en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ecriture sainte, le Collège angélique n'a qu'à rester fidèle aux traditions de l'Ordre des Frères prêcheurs et aux enseignements de saint Thomas. Pie X n'a-t-il pas, comme Léon XIII, recommandé avec force de mettre à la base de toutes les sciences sacrées la philosophie scolastique ?...

Le Souverain Pontife, après avoir fait asseoir le P. Cormier à ses côtés, répondit en le remerciant de la joie qu'il lui procurait en exprimant, au nom de l'Ordre tout entier, et au nom des étudiants et maîtres du Collège angélique, ces sentiments de filiale obéissance à tous les enseignements du Saint-Siège, notamment à ceux par lesquels il a proscrit l'erreur ébranlant les fondements mêmes de la foi, le modernisme.

« Le R. Père général, continua le Pape, a rappelé avec raison ce que Nos prédécesseurs ont recommandé et ordonné par rapport à la philosophie scolastique. Nous recommandons et Nous ordonnons Nous-même de suivre cette philosophie, persuadé qu'en quittant ce fondement, on ne peut aller qu'à l'erreur. »

Puis, le Pape a rappelé aux étudiants que leur vocation les oblige à la pratique des conseils évangéliques ; qu'ils mettent donc toujours à la base de leur formation une piété solide en même temps qu'une doctrine toujours pure de toute compromission.

— **Mort d'un cardinal.** — Le cardinal Sanminiatelli est mort, le 24 Novembre, à Radicondoli, dans la province de Pise, à l'âge de 70 ans. Il avait été sous Pie IX grand aumônier, puis auditeur général de la Chambre apostolique ; Léon XIII l'avait créé cardinal en 1899, avec le titre de patriarche latin de Constantinople.

La mort du cardinal Sanminiatelli porte à dix-neuf le nombre des sièges vacants dans le Sacré Collège.

PARIS.— **La réunion mensuelle des hommes à Montmartre.** — Si accoutumé qu'on puisse être à ce spectacle, il produit toujours une nouvelle émotion. Ces mille hommes assemblés dans la Basilique du Sacré-Cœur, y chantant d'une seule voix l'affirmation de leur croyance et le cri de leurs supplications, embrassant de leur cortège illuminé tout le pourtour de la vaste église, adorant à genoux le Saint-Sacrement exposé sur l'autel, — ces mille hommes dégagent une ardeur, une foi, un réconfort, qui soulèvent et qui raffermissent.

La dernière cérémonie mensuelle eut un éclat plus grandiose encore et plus impressionnant. L'archevêque de Paris était venu la présider en personne, pour implorer du Cœur de Jésus la cessation des fléaux qui nous punissent et qui nous menacent de châtiments redoublés.

Un éloquent et pieux sermon, donné par un des chapelains de la basilique, exposa le caractère de cette cérémonie de prière et de réparation. Prière et réparation que le prédicateur exhorta les

fidèles à pratiquer pour leur part, sous l'impulsion du divin Cœur, avec ardeur et avec énergie. Avec persévérance également, ajouta Mgr Amette, en quelques mots pleins d'âme et de force.

Puis, les nouveaux adorateurs, — il y en a toujours, — ayant prononcé leur consécration, la procession se déroula... Quand l'archevêque de Paris, portant l'ostensoir, arriva sous le péristyle de la basilique, on ouvrit le portail et, debout au-dessus de la ville immense, à demi voilée par la nuit tombante et la brume hivernale, le pasteur du diocèse, traçant par trois fois le signe de la Croix avec le corps du Crucifié, par trois fois bénit son peuple.

(Univers.)

Pour le denier du culte. — De Mgr Marty, évêque de Montauban :

« La question se pose de savoir si vous voulez, oui ou non, conserver vos prêtres avec le bénéfice surnaturel de leur apostolat. Vous le voulez, nous en avons chaque jour la preuve dans les demandes, il faudrait dire dans les supplications, que nous adressent les paroisses privées de curés, même celles qui ont eu l'imprudence et le mauvais goût de se donner pour maires des tyranneaux de villages.

« Et vous avez bien raison de le vouloir !... Car elle disait vrai, cette paysanne chrétienne, qui s'écriait sur notre passage, lors d'une de nos récentes visites pastorales : « Monseigneur, donnez-nous un curé... Nous devenons sauvages » ! Cette femme du peuple rééditait, sans le savoir, un mot bien connu du saint curé d'Ars. »

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Novembre 1910.

L. Lamennais, fondateur d'Ordre, *Paul Dudon.* — II. Une poésie dévote : L'imitation de Corneille (fin), *Victor Poucel.* — III. Un portrait de Joseph de Maistre par sa fille Constance, *Duchesse de Laval-Montmorency.* — IV. Le saint Suaire de Turin, *Joseph de Joannis.* — V. La théologie des églises « orthodoxes », *Michel d'Herbigny.* — VI. Bulletin de l'enseignement et de l'éducation, *Joseph Burnichon.* — VII. Bulletin des Missions, *Alexandre Brou.* — VIII. Revue des revues françaises : Religion et morale, *Yves de la Brière.* — IX. Revue des livres.

Abbé Emmanuel BARBIER. — **Les infiltrations Maçonniques dans l'Eglise,** avec lettres élogieuses de NN. SS. les Archevêques et Evêques de Chambéry, de Montpellier, du Puy, de Cahors, de Verdun et de Périgueux. — In-8° de XVI-256 pages. **Prix : 3 fr. 50** (Desclée, éditeur, Lille).

Les Etudes documentaires que l'abbé Barbier vient de réunir en un volume, méritent de retenir l'attention de tous les catholiques : elles dénoncent un péril déjà aperçu, sans doute, mais seulement d'une façon confuse et sans preuves suffisamment établies. L'abbé Barbier apporte des preuves et des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

documents de premier ordre, d'où il résulte que les infiltrations modernistes et les tendances ésotériques qui se manifestent un peu partout dans le monde catholique et jusque dans le clergé, sont systématiquement propagées par des organisations d'inspiration et de forme maçonnique.

Le livre de M. l'abbé Barbier est un document de la plus poignante actualité.

Gabriel BEAUCHESNE et C^ie^, éditeurs, rue de Rennes 117, Paris (6^e^).

BIBLIOTHÈQUE APOLOGÉTIQUE 10 : **Dieu existe,** par HENRY DE PULLY. *Arguments d'autorité ; L'Origine des choses ; Qui a fait l'homme ? ; Qui a fait la nature ?* ; In-16 couronne (64 pp), **0 50**, franco **0.60.**

En quelques pages rapides, *vivantes, concrètes,* à la portée de tous, que le jeune homme le plus léger et l'homme du monde le plus pressé peuvent lire en quelques minutes, l'auteur met face à face le *sens commun* avec le grand Dieu qui transparait à travers toute la création.

Vient de paraître :

Almanach du Pèlerin pour 1911. — Parmi les plus beaux des almanacbs de 1911, figure assurément l'*Almanach du Pèlerin.* Il forme un volume de 128 pages, illustré d'innombrables gravures en noir et en couleur. Prix : **0 fr. 50.** *(Maison de la « Bonne Presse ».)*

Mon Almanach. — 100 pages, avec 58 illustrations : **0 fr. 15.**

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché très calme. 3 °/. 97,45. Fonds Russes soutenus.

Fermeté de la Banque Franco-Américaine à 514.

La Banque Alsacienne de Paris met en souscription 30.000 obligations de 503 fr., du Rosario and Western Railway. Ces titres rapportant 5 °/. nets de tous impôts français et étrangers sont offerts à 475 fr., ce qui fait ressortir le rendement à 5 1/4 °/., sans tenir compte de la prime de remboursement. Cette intéressante opération qui se présente sous un patronage des plus honorables, est susceptible de retenir l'attention.

Les chemins de fer stratégiques et secondaires d'Alicante émettent 39 648 obligations 4 °/. or de 500 fr. La Compagnie jouit d'une subvention du gouvernement espagnol. Les titres sont émis au prix de 450 fr. payables 100 fr. en souscrivant et 350 fr. contre la livraison des titres, du 19 au 24 Décembre.

Bonne tenue à 233 de l'obligation du Chemin de fer Mexicain du Centre. L'Est Central Chilien est recherché à 478.

L'action Minas Pedrazzini est demandée à 135 et l'action Minas Mercédès à 51,25.

La Foncière d'Hendaye est fermement tenue à 115,50. Il en est de même de l'action Whin Well à 41,25.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Maître du Feu.

Les expériences retentissantes et absolument concluantes, faites à Paris en présence de M. LÉPINE, dans la cour de la Cité, et récemment à Bordeaux, devant 10.000 personnes, ont démontré l'efficacité absolue de

L'EXTINCTEUR DE L'ABBÉ D. DANEY
qui est toujours
MAITRE DU FEU
dans tous les cas d'incendie,

quelle que soit la nature des matières en combustion, paille, bois, goudron, alcool, essence, etc , qu'il s'agisse d'un immeuble ou d'une forêt.

Sous l'action du liquide projeté et des gaz ignifuges qui se dégagent, les flammes s'éteignent **subitement** et **définitivement** comme on souffle une bougie et **sans qu'une nouvelle combustion soit à craindre.**

Des personnalités compétentes, telles que le Commandant des Pompiers de Bordeaux, ont déclaré que les appareils de l'Abbé D. Daney **sont les plus efficaces et les plus puissants qui existent à ce jour.**

La Société est en mesure de satisfaire à toutes les commandes.

Brochure illustrée envoyée gratuitement sur demande, avenue de la Gare, à Pau (B.-P.).

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la MÉTHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours,* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice,* des *maladies de l'estomac* et *des nerfs,* même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

QUIMPER ..... Mercredi 14 Décembre. Hôtel du Parc.
CHATEAULIN. Jeudi 15 Décembre.... Hôtel de la Grande Maison.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — **QUIMPER.**
ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ORFÈVRERIE, BRONZES
ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvel'e *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mao Garrey**, 12, rue Vivienne, Paris.

FABRIQUE de LITS et SOMMIERS METALLIQUES
HUYGE, 61, Rue de Richelieu, Paris.
FOURNISSEUR SPÉCIAL DES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 9 Décembre 1910. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Motu Proprio *Sacrorum Antistitum* de N. S. P. le Pape Pie X, contre le « Modernisme » (à suivre).

II. — Communications de l'Evêché : Décès.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections mensuelles de Prêtres ; Nécrologie ; Pont-Croix ; Quimper ; Société de Secours aux Blessés militaires (Croix Rouge Française) ; Jeunesse Catholique ; Une religieuse décorée ; *Almanach Kernitron.*

IV. — Chronique générale : Rome ; Les ecclésiastiques et les charges financières dans les œuvres ; La lutte scolaire ; Le Denier du culte et la Cour de cassation ; Prenez garde à certaines publications ; Modernisme.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Décembre. — 3e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Damase, Pape.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 12. — S. CORENTIN, EVÊQUE, PREMIER PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Mardi, 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 14. — *Quatre-Temps ; Jeûne.* — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — *Quatre-Temps ; Jeûne.* — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 17. — *Quatre-Temps ; Jeûne.* — S. Judicaël, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Dimanche, 18. — 4e Dimanche de l'AVENT.

Solennité de S. Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Collège de Saint-Pol-de-Léon .	du 11 au 12 Décembre.
Hôpital de Landerneau	du 13 au 15 —
Providence de Brest	du 16 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Motu Proprio « Sacrorum Antistitum »

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Contre le « MODERNISME »

Nous pensons qu'il n'a échappé à aucun des Pasteurs de l'Eglise que cette race très astucieuse des Modernistes — à laquelle, dans Notre Lettre Encyclique *Pascendi dominici gregis*, Nous avons arraché le masque sous lequel elle se cachait, — n'a point renoncé au dessein de troubler la paix de l'Eglise.

Ils n'ont pas cessé, en effet, de recruter et d'unir, dans une alliance clandestine, de nouveaux complices, et avec eux ils continuent à inoculer le virus de leurs opinions dans les veines de la chrétienté, au moyen de livres et de brochures anonymes ou signés de faux noms.

Le comble de cette audace qui Nous a causé tant de douleur, si l'on veut relire avec une plus grande attention Notre Lettre de nouveau rappelée, montre facilement que ces hommes-là, bien réellement tels que Nous les avons dépeints, sont des adversaires d'autant plus à craindre qu'ils sont plus près de Nous, — abusant de leur ministère pour prendre à leurs hameçons empoisonnés ceux qui ne sont pas en garde, — se couvrant d'un semblant de science qui n'est qu'un foyer de toutes les erreurs.

Mais comme ce fléau se répand dans le champ du Seigneur, où les fruits sont attendus toujours plus consolants, si c'est le devoir de tous les Pasteurs de travailler à la défense de la foi catholique et de veiller avec la plus grande diligence, afin que le dépôt divin ne souffre aucune atteinte, c'est surtout à Nous qu'il incombe de réaliser les commandements du Christ Sauveur qui disait à Pierre, dont, quoique indigne, Nous avons reçu la suprême autorité : *Confirme tes frères.* C'est pourquoi, dans ce but de fortifier les esprits des bons dans la lutte présente, Nous avons cru opportun de rappeler, de Notre Lettre précitée, les enseignements et les prescriptions suivantes.

I

« Nous vous prions et vous conjurons de ne pas souffrir que l'on puisse trouver le moins du monde à redire, en une si grave matière, à votre vigilance, à votre zèle, à votre fermeté. Et ce que Nous vous demandons et que Nous attendons de vous, Nous le demandons aussi et l'attendons de tous les pasteurs

d'âmes, de tous les éducateurs et professeurs de la jeunesse ecclésiastique, et tout spécialement des Supérieurs majeurs des Instituts religieux.

« 1°. — En ce qui regarde les études, Nous voulons et ordonnons que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées. Il va sans dire que « s'il se rencontre » quelque chose chez les docteurs scolastiques que l'on puisse » regarder comme excès de subtilité, ou qui ne cadre pas avec » les découvertes des temps postérieurs, ou qui n'ait, enfin, » aucune espèce de probabilité, il est bien loin de Notre esprit » de vouloir le proposer à l'imitation des générations présen- » tes » (1).

» Et quand Nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que Nous entendons surtout par là — ceci est capital — c'est la philosophie que Nous a léguée le Docteur Angélique. Nous déclarons donc que tout ce qui a été édicté à ce sujet par Notre Prédécesseur reste pleinement en vigueur, et, en tant qu'il est besoin, Nous l'édictons à nouveau et le confirmons, et ordonnons qu'il soit par tous rigoureusement observé.

» Que dans les Séminaires où on aurait pu le mettre en oubli, les Evêques en imposent et en exigent l'observance : prescriptions qui s'adressent aussi aux Supérieurs des Instituts religieux. Et que les professeurs sachent que s'écarter de saint Thomas, surtout dans les questions métaphysiques, ne va pas sans détriment grave. *Une petite erreur au commencement*, pour employer les paroles de saint Thomas, *devient grande à la fin* (2).

» Sur cette base philosophique, que l'on élève solidement l'édifice théologique. — Autant que vous le pourrez, Vénérables Frères, stimulez à l'étude de la théologie, de façon que les clercs en emportent, au sortir du Séminaire, une estime profonde et un ardent amour ; et que, toute leur vie, ils en fassent leurs délices. Car « nul n'ignore que, parmi cette » grande multitude de sciences, et si diverses, qui s'offrent à » l'esprit avide de vérité, la première place revient de droit » à la théologie, tellement que c'était une maxime de l'antique » sagesse que le devoir des autres sciences, comme des arts, » est de lui être assujetties et soumises à la manière des ser- » vantes » (3).

» Ajoutons que ceux-là, entre autres, Nous paraissent dignes de louanges qui, pleinement respectueux de la tradition, des Saints Pères, du magistère ecclésiastique, mesurés dans leurs jugements, et se guidant sur les normes catholiques (ce qui ne se voit pas chez tous), ont pris à tâche de faire plus de lumière dans la théologie positive, en y projetant celle de l'histoire.

(1) Léon XIII, Encycl. *Æterni Patris.*
(2) *De Ente et Essentia*, prœm.
(3) Léon XIII, Litt. Ap. 10 Déc. 1889.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Evidemment, il faut donner plus d'importance que par le passé à la théologie positive, mais sans le moindre détriment pour la théologie scolastique ; et ceux-là sont à réprimander, comme faisant les affaires des modernistes, qui exaltent de telle façon la théologie positive qu'ils ont l'air de dénigrer en même temps la scolastique.

» Quant aux études profanes, il suffira de rappeler ce qu'en a dit fort sagement Notre Prédécesseur : « Appliquez-vous » avec ardeur à l'étude des sciences naturelles : les géniales » découvertes, les applications hardies et utiles faites de nos » jours, sur ce terrain, qui provoquent à juste titre les applaudissements des contemporains, seront aussi à la postérité » un sujet d'admiration et de louanges » (1). Mais les études sacrées n'en doivent pas souffrir. Sur quoi le même Pape donne tout aussitôt le grave avertissement que voici : « Si l'on » recherche avec soin la cause de ces erreurs, on la trouvera » surtout en ceci : que plus s'est accrue l'ardeur pour les » sciences naturelles, plus les hautes sciences, les sciences » sévères sont allées déclinant ; il en est qui languissent dans » l'oubli ; certaines autres sont traitées faiblement et à la » légère ; et, ce qui est indigne, déchues de leur antique » splendeur, on les infecte encore de doctrines perverses et » d'opinions dont la monstruosité épouvante » (2). Sur cette loi, Nous ordonnons que l'on règle dans les Séminaires l'étude des sciences naturelles.

» 2°. — On devra avoir ces prescriptions, et celles de Notre Prédécesseur et les Nôtres, sous les yeux, chaque fois que l'on traitera du choix des directeurs et professeurs pour les Séminaires et les Universités catholiques.

» Qui, d'une manière ou d'une autre, se montre imbu de modernisme sera exclu, sans merci, de la charge de directeur ou de professeur ; l'occupant déjà, il en sera retiré ; — de même, qui favorise le modernisme, soit en vantant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable, soit en critiquant la scolastique, les Saints Pères, le magistère de l'Eglise, soit en refusant obéissance à l'Autorité ecclésiastique, quel qu'en soit le dépositaire ; — de même, qui, en histoire, en archéologie, en exégèse biblique, trahit l'amour de la nouveauté, — de même, enfin, qui néglige les sciences sacrées ou paraît leur préférer les profanes.

» Dans toute cette question des études, Vénérables Frères, vous n'apporterez jamais trop de vigilance ni de constance, surtout dans le choix des professeurs ; car, d'ordinaire c'est sur le modèle des maîtres que se forment les élèves. Forts de la conscience de votre devoir, agissez en tout ceci prudemment, mais fortement.

(1) Alloc. *Pergratus Nobis*, aux savants, 7 Mars 1880.
(2) Loc. cit.

» Il faut procéder avec même vigilance et sévérité à l'examen et au choix des candidats aux Saints Ordres. Loin, bien loin du sacerdoce l'esprit de nouveauté ! Dieu hait les superbes et les opiniâtres.

» Que le doctorat en théologie et en droit canonique ne soit plus conféré, désormais, à quiconque n'aura pas suivi le cours régulier de philosophie scolastique ; conféré, qu'il soit tenu pour nul et de nulle valeur.

» Les prescriptions faites par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, dans un décret de 1896, aux clercs séculiers et réguliers d'Italie, concernant la fréquentation des Universités, Nous en décrétons l'extension, désormais, à toutes les nations. — Défense est faite aux clercs et aux prêtres qui ont pris quelque inscription dans une Université ou Institut catholique de suivre, pour les matières qui y sont professées, les cours des Universités civiles. Si cela a été permis quelque part, Nous l'interdisons pour l'avenir. — Que les Evêques qui président à la direction de ces Universités et Instituts veillent à ce que les prescriptions que Nous venons d'édicter y soient fidèlement observées.

» 3°. — Il est encore du devoir des Evêques, en ce qui regarde les écrits entachés de modernisme et propagateurs de modernisme, d'en empêcher la publication, et, publiés, d'en entraver la lecture.

» Que tous les livres, journaux, revues de cette nature, ne soient pas laissés aux mains des élèves, dans les Séminaires ou dans les Universités : ils ne sont pas, en effet, moins pernicieux que les écrits contre les bonnes mœurs ; ils le sont même davantage, car ils empoisonnent la vie chrétienne dans sa source.

« Il n'y a pas à juger autrement certains ouvrages publiés par des catholiques, hommes dont on ne peut suspecter l'esprit, mais qui, dépourvus de connaissances théologiques et imbus de philosophie moderne, s'évertuent à concilier celle-ci avec la foi et à l'utiliser, comme ils disent, au profit de la foi. Lus de confiance, à cause du nom et du bon renom des auteurs, ils ont pour effet, et c'est ce qui les rend plus dangereux, de faire glisser lentement vers le modernisme.

» Généralement, Vénérables Frères, — et c'est ici le point capital — faites tout au monde pour bannir de votre diocèse tout livre pernicieux, recourant pour cela, s'il en est besoin, à l'interdiction solennelle. Le Saint-Siège ne néglige rien pour faire disparaître les écrits de cette nature ; mais le nombre en est tel aujourd'hui, que les censurer tous est au-dessus de ses forces. La conséquence, c'est que le remède vient quelquefois trop tard, alors que le mal a fait ses ravages. Nous voulons donc que les évêques, méprisant toute crainte humaine, foulant aux pieds toute prudence de la chair, sans égard aux criailleries des méchants, suavement, sans doute, mais forte-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment, prennent en ceci leur part de responsabilité, se souvenant des prescriptions de Léon XIII, dans la Constitution Apostolique « *Officiorum* » : « Que les Ordinaires, même comme » Délégués du Siège Apostolique, s'efforcent de proscrire les » livres et autres écrits mauvais, publiés ou répandus dans » leurs diocèses, et de les arracher des mains des fidèles » (1).

» C'est un droit qui est conféré dans ces paroles, mais aussi un devoir qui est imposé. Et que nul ne pense avoir satisfait aux obligations de sa charge s'il Nous a déféré un ou deux ouvrages et laissé les autres, en grand nombre, se répandre et circuler. — Ne vous laissez pas arrêter, Vénérables Frères, au fait que l'auteur a pu obtenir d'ailleurs l'*Imprimatur* : cet *Imprimatur* peut être apocryphe, ou il a pu être accordé sur examen inattentif, ou encore par trop de bienveillance ou de confiance à l'égard de l'auteur, ce qui arrive, peut-être, quelquefois, dans les Ordres religieux. Puis, le même aliment ne convient pas à tous : de même un livre, inoffensif dans un endroit peut, au contraire, à raison des circonstances, être fort nuisible dans un autre. Si donc l'Evêque, après avoir pris l'avis d'hommes prudents, juge nécessaire de censurer dans son diocèse quelque livre de ce genre, qu'il le fasse, Nous lui en donnons volontiers la faculté, Nous lui en imposons même l'obligation. La chose, naturellement, doit se faire avec prudence, en restreignant la prohibition, si cela suffit, au clergé : reste, en tout cas, pour les libraires catholiques le devoir de ne pas mettre en la vente les ouvrages condamnés par les évêques. Et, puisqu'il est question de libraires, que les évêques veillent à ce que l'amour du lucre ne les entraîne pas à trafiquer de produits délétères. Il est de fait qu'en certains de leurs catalogues s'étalent, accompagnés de réclames alléchantes, bon nombre d'ouvrages modernistes. Que s'ils refusent obéissance, les évêques n'hésiteront pas, après monition, à les priver du titre de libraires catholiques ; de même, et à plus forte raison, du titre de libraires épiscopaux, s'ils en ont été gratifiés. Quant aux libraires pontificaux, ils les déféreront au Saint-Siège. A tous Nous rappelons l'article XXVI de la Constitution *Officiorum* : « Ceux qui ont obtenu la faculté de lire et retenir les livres » prohibés n'ont pas pour cela le droit de lire et de retenir les » livres ou journaux, quels qu'ils soient, interdits par l'Ordi- » naire, à moins que dans l'Indult apostolique la faculté ne » leur ait été accordée expressément de lire et retenir les livres » condamnés par n'importe quelle autorité. » *(A suivre.)*

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Traon, recteur de Goulien, décédé le 1er Décembre.

(1) 25 Janvier 1897.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le diocèse et les œuvres diocésaines.**
III. — **L'Ordination du 17 Décembre et la retraite préparatoire.**
IV. — **Mission.** — PONT-L'ABBÉ, *du 4 au 25 Décembre.* Président, la 2e semaine (Mission bretonne), M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 11 Décembre, à *9 heures*, messe pour l'Œuvre de la Croix Rouge Française. Allocution de Mgr l'Evêque. Chant du *Libera*, pour les soldats et marins morts au service du pays. — Quête au profit de l'Œuvre.

Lundi 12, jour de la fête de saint Corentin, à *8 heures*, messe pour les paroissiens et pour les malades de la ville ; chant du cantique du saint Patron. Après la messe, la Relique du Bras de saint Corentin est présentée à la vénération des fidèles.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Mardi 13 Décembre, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe ; instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La messe de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception, aura lieu dans l'ÉGLISE SAINT-MATHIEU, le *mercredi 14 Décembre*, à *8 heures*.

Après la messe, sermon et bénédiction.

Indulgence plénière.

Récollections mensuelles de Prêtres. — La seconde journée de récollection aura lieu à Kérinou (Lostalen), le lundi 19 Décembre (10 h. 1/2 à 4 h.). Prière d'adresser les adhésions à M. l'abbé de Maupeou, 6, rue Jean-Macé, Brest.

Nécrologie. — I. Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. TRAON, recteur de Goulien, prématurément enlevé à l'âge de 47 ans. On le savait atteint, depuis assez longtemps déjà, d'une maladie chronique du foie, mais il continuait à remplir les devoirs de son ministère quand, lundi 28 Novembre, il fut frappé subitement d'une congestion à laquelle il succomba après trois jours d'agonie, le 1er Décembre.

L'enterrement a eu lieu samedi, à 10 heures, devant une assistance de 40 prêtres, au milieu d'un grand concours de fidèles — toute la paroisse, on peut le dire, — et aussi plusieurs des nombreux amis que le regretté défunt s'était faits à Plougastel-Daoulas, pendant les vingt ans qu'il y passa comme vicaire.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Né à Lambézellec, le 27 Novembre 1863, ordonné prêtre, le 10 Août 1887, M. Traon (Jean-Marie) fut nommé vicaire d'abord à Botsorhel (14 Septembre 1887), puis à Plougastel-Daoulas (22 Mai 1888). Devenu recteur de Goulien (11 Mars 1908), il y gagna vite l'estime et la sympathie de ses paroissiens, aujourd'hui désolés de l'avoir si tôt perdu.

M. Traon avait entrepris de bâtir, à Goulien, un presbytère non éloigné de l'église — c'était le fâcheux inconvénient de l'ancien —; la maison allait s'achever, et le bon recteur se proposait de venir l'habiter au printemps prochain... Dieu en a décidé autrement et donné, nous en avons la douce conviction, une place dans son paradis à l'excellent prêtre qu'il a si brusquement rappelé à Lui.

Le service d'octave pour le repos de l'âme de M. Traon sera célébré à Goulien, mardi 13 Décembre, à 10 heures.

II. Mardi matin 6 Décembre, ont été célébrées en l'église de Saint-Mathieu, à Quimper, les obsèques du R. P. Charles Le Moigne, missionnaire, pieusement décédé à l'âge de 71 ans.

En attendant la notice biographique que nous publierons la semaine prochaine, nous recommandons aux prières ce bon religieux justement vénéré dans le diocèse et particulièrement dans le diocèse de Quimper où, depuis 41 ans, il travaillait avec tant de zèle à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

R. I. P.

Pont-Croix. — **Mission** *(du 13 Novembre au 4 Décembre).* — Depuis 1886, la paroisse de Pont-Croix avait eu, il est vrai, plusieurs retraites à l'occasion des Jubilés ou des Adorations, mais elle n'avait pas eu le bonheur d'avoir une grande Mission. Aussi, lorsque le curé-doyen, M. Picard, annonça à ses paroissiens cette grâce insigne, tous accueillirent avec joie l'heureuse nouvelle. M. le Curé avait recommandé la Mission à toutes les communautés religieuses encore existantes dans le diocèse. De plus, dans la paroisse, depuis le commencement de l'année, on priait tous les dimanches à cette intention. Un grand nombre d'âmes pieuses demandaient, chaque jour, au bon Dieu et à Notre-Dame de Roscudon, la Patronne vénérée de la paroisse, de faire que ces jours fussent pour tous des jours de salut. Les prières ont été exaucées. La Mission a été des plus consolantes.

Le 13 Novembre, commença la Mission des enfants qui avaient déjà fait une communion. Elle était présidée par M. Stéphan, recteur de Cléden-Cap-Sizun, aidé de MM. Blouët, recteur de Mahalon, Sellin, vicaire à Tréboul, et Arhan, vicaire à Scaër. Nous ne saurions mieux faire l'éloge des prédicateurs qu'en rappelant à ceux qui ont été témoins le recueillement des enfants, leur régularité et leur empressement à suivre tous les exercices, durant les trois jours qui leur étaient consacrés. Le mercredi matin, ces enfants ont communié, demandant pour leurs parents la grâce d'une bonne

et sainte Mission. En terminant, M. le Curé les a inscrits dans la belle œuvre de l'Apostolat de la Prière. Puis, ça été le tour des tout petits enfants. Ceux de 7 ans, 8 ans, 9 ans se sont confessés. Les autres plus jeunes, portés sur les bras de leurs mères ou d'une grande sœur, sont venus à l'église recevoir la bénédiction de Jésus au Saint-Sacrement. M. le Curé leur a donné à tous une médaille commémorative de la Mission.

Le dimanche 20 Novembre, s'ouvrait la Mission des grands. La première semaine était présidée par M. Quéinnec, chanoine titulaire de la cathédrale de Quimper. Il avait pour collaborateurs MM. Le Gall, curé-doyen de Taulé, Coroller, recteur de Saint-Evarzec, Castel, recteur de Saint-Marc, Corre, recteur de Plouguer, Jézégou, recteur de Plobannalec, Tanguy, recteur de Pluguffan, et Coajou, vicaire à Guipavas. M. le chanoine Quéinnec expliquait, avec le talent qu'on lui connait, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. M. Castel, recteur de Saint-Marc, exposait les devoirs que le Décalogue renferme. M. Jézégou, si justement apprécié dans nos Missions, a touché les cœurs en passant en revue les tableaux toujours bien aimés dans ces circonstances. Les autres missionnaires se sont partagé les sermons. Chaque soir, avait lieu une réunion française. La première semaine, M. Corre, recteur de Plouguer, a parlé des fondements de notre foi : Dieu, son existence; Jésus-Christ, fils de Dieu, sa bonté, ses miracles, son Eglise. M. le Recteur de Plouguer terminait chacune de ses instructions par quelques conclusions pratiques. L'auditoire français devenait, tous les jours, de plus en plus nombreux.

Le samedi 26 Novembre, avait lieu la clôture des exercices de la Mission pour la première semaine : 750 personnes se sont présentées à la Sainte Table et ont reçu la sainte Communion, dans le plus grand recueillement; aussi, M. le Président de la Mission a exprimé son contentement et sa joie. « Depuis longtemps, a-t-il dit, plusieurs liens m'attachaient à la paroisse de Pont-Croix. Tout jeune encore je venais ici, chez mon oncle, M. Le Roux, alors curé de la paroisse. Plus tard, j'ai fait mes études dans ce Petit Séminaire, désormais hélas! fermé, et où j'ai passé les meilleures années de ma vie. J'ai été heureux de me trouver encore dans cette paroisse pendant ces huit jours qui me feront aimer davantage Pont-Croix et ses habitants. Plus que jamais je prierai pour vous. Aurons-nous l'occasion de nous revoir souvent sur cette terre? Hélas! vous le savez, la vie est bien courte, la mort peut nous frapper, au moment où nous y pensons le moins; mais si nous ne pouvons nous revoir en ce monde, j'espère que nous nous retrouverons tous en l'autre, au ciel, où nous serons tous réunis si nous vivons selon la doctrine de Jésus-Christ...

Le dimanche 27 Novembre, commençaient les exercices de la seconde semaine de la Mission, sous la présidence de M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec, qui, dans un langage imagé, a montré la bonté de Dieu dans le sacrement de Pénitence

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et sa bonté encore plus grande dans le sacrement de l'Eucharistie, où il se donne en nourriture à nos âmes. M. Carval, recteur de Plogonnec, expliquait les commandements de Dieu. Sa parole, toujours chaude, pénétrait les cœurs en même temps qu'elle éclairait les intelligences. M. Cabioc'h, vicaire à Audierne, dans l'explication des tableaux, a fait voir et sentir la laideur du péché, les funestes conséquences du vice ainsi que les joies et les consolations de la vie chrétienne. MM. Caëric, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain, Cariou, curé-doyen d'Elliant, Guirriec, recteur de Plozévet, Normand, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, ont donné les autres instructions. Le prédicateur français était, cette seconde semaine, M. Barvet, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix. Ses instructions sur les mauvaises lectures, sur l'enfer, sur les devoirs du chrétien à notre époque ont fait grande impression sur l'auditoire.

Le samedi 3 Décembre, avait lieu la communion : 950 personnes environ se sont agenouillées à la Sainte Table. La communion terminée, M. le chanoine Poulhazan a résumé les résolutions que tous devaient prendre : « Fidélité à la prière, surtout à la prière dite en commun, dans les familles, assiduité plus grande aux offices du dimanche, fréquentation habituelle des sacrements. »

†

En souvenir de la Mission, M. le Curé de Pont-Croix avait résolu de relever une croix, dans un endroit cher aux paroissiens. Depuis plus d'un siècle, les habitants de Pont-Croix aiment à prier dans l'enclos de Tal-ar-Groaz. Ces temps derniers, on s'était aperçu avec peine que la croix vénérée menaçait de tomber de vétusté. Une nouvelle croix a été achetée. Les riches et les pauvres ont donné leur offrande pour son érection. A cette occasion, M. le Curé a fait appel aux prêtres originaires de Pont-Croix. Tous sont venus à la cérémonie de la bénédiction de la croix, qui devait être le couronnement de la Mission.

Donc, dimanche dernier, comme aux plus beaux jours de fête, la grand'messe a été chantée par M. Donnart, professeur à Saint-Vincent ; il était assisté à l'autel de M. Le Thiec, également professeur à Saint-Vincent, et de M. Caugant, directeur de l'école de Saint-Sauveur de Brest. Après l'Evangile, M. Gadon, recteur de Lopérec, a exhorté les paroissiens à demeurer fidèles aux saints engagements qu'ils avaient pris pendant la Mission.

A 2 h. 1/2, une foule immense se pressait dans la vaste église de Pont-Croix, trop petite pour la circonstance.

Après les vêpres, chantées avec le plus grand entrain, s'organise la procession. Les hommes tenaient tous à honneur de porter la croix de Mission, exposée depuis la veille à l'église. Au chant du *Vexilla Regis*, du *Stabat* et de quelques cantiques, on porte triomphalement la nouvelle croix à Tal-ar-Groaz. Bien rapidement, la croix est mise en place. Alors, M. Gadon, recteur de Lopérec, délégué par Mgr l'Evêque pour bénir la croix, lit les prières litur-

giques. Puis, M. Gargadennec, vicaire à la cathédrale de Quimper, laissant parler son cœur, félicite ses compatriotes d'avoir si bien répondu à l'appel de leur bon et zélé Curé et d'avoir si pieusement suivi les exercices de la Mission. « Mes frères, a-t-il ajouté, vous êtes chrétiens, rappelez-vous les exemples et les leçons de Jésus, votre divin Maître. N'oubliez jamais que s'il en coûte parfois de pratiquer la vertu, que si la vie en ce monde est remplie de peines et de douleurs, Jésus, du haut de sa croix, vous enseigne, par ses propres souffrances, que les combats et les luttes pour le bien, que les misères de toute espèce patiemment supportées ouvrent le ciel..... »

Cette instruction terminée, la foule revint en procession à l'église, au chant du *Te Deum*. La bénédiction du Saint-Sacrement donnée, M. le Curé a remercié ses paroissiens du bonheur qu'ils lui avaient fait éprouver pendant les jours de la Mission.

Daigne le Cœur sacré de Jésus, daigne N.-D. de Roscudon conserver longtemps dans l'âme des paroissiens de Pont-Croix les fruits de la belle Mission de 1910 !

Z...

QUIMPER. — Ligue patriotique des Françaises. — Vendredi, 2 Décembre, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, salle Jeanne d'Arc, le Comité de Quimper avait convoqué ses adhérentes. Dans quel but ? Pour se voir, se sentir les coudes, et entendre un orateur de grand talent parler de ce qu'elles aiment, de l'Eglise et de la France.

L'assistance était nombreuse : plus de trois cents personnes, et toute la région quimpéroise devait y être représentée. Le clergé du canton avait tenu à y assister. Nous avons remarqué M. le chanoine Cogneau, vicaire général, M. le Recteur de Kerfeunteun, etc.

C'est M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, qui, en quelques mots brefs, a présenté le conférencier, Me Ilari, avocat à la Cour d'Appel de Rennes, bien connu par les nombreuses causes qu'il a plaidées avec succès et par son dévouement aux œuvres catholiques.

L'heure lui paraît plutôt sombre. Les sectaires ne désarment pas. Ils ont mangé du curé, le mets leur va, et du curé ils serviront encore à leurs électeurs... Leur succès s'explique par la nécessité de vivre, par l'entente aussi qui existe entre eux, et, pourquoi ne le dirait-on ? par la désunion des catholiques, qui, entre eux, épiloguent pour des riens, pour la misérable politique.

Là où l'on fait abstraction de ses préférences, là où l'on lutte, le succès ne se fait pas attendre. Et l'orateur cite de merveilleux exemples de dévouement.

Il recommande la bonne presse locale, les œuvres de préservation sociale : patronages, catéchismes, syndicats de toute nature en faveur de ceux qui souffrent, des humbles, des petits... Et l'auditoire, conquis, ému, applaudit de tout cœur, résolu, on le sent, à mettre en pratique ces généreuses idées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le Recteur de Saint-Mathieu remercie chaleureusement Me Ilari, constate les résultats déjà obtenus, insiste sur la nécessité d'une union toujours plus grande pour Dieu et la Patrie.

***

Société de Secours aux Blessés militaires (Croix Rouge Française). — Comité de Brest. — Le Comité de Brest a fait célébrer, le mardi 29 Novembre, en l'église Saint-Louis, la messe annuelle pour les soldats et marins morts au service de la France.

Les autorités civiles et militaires, beaucoup d'officiers des armées de terre et de mer, les présidents et les membres des sociétés patriotiques de la ville, ainsi que des délégations de sous-officiers, d'officiers-mariniers, de soldats et de marins avaient répondu à l'appel du Comité. En outre, une assistance très nombreuse se pressait dans l'église, qui avait été décorée avec un goût parfait par les soins de M. Ely-Labastire.

Le drapeau de la Croix Rouge ombrageait le maître-autel, et des pavillons tricolores drapaient le catafalque.

Mme Maillu-Lemaire, MM. Guillermit, Allègre et Girard avaient bien voulu prêter à cette cérémonie le concours gracieux de leur talent si sympathique aux Brestois. Ils ont profondément ému l'auditoire en exécutant d'une manière impeccable : l'*Ave Maria* de Gounod, chanté d'une voix vibrante par Mme Maillu-Lemaire avec accompagnement d'orgue, de violon et de violoncelle ; l'air de Stradella, *Pieta Signore*, orgue et violoncelle (M. Allègre), et une ravissante élégie de Léonard, violon (M. Girard) et orgue. A la fin de la cérémonie, M. Guillermit a joué magistralement sur l'orgue la *Marche funèbre* de Chopin.

M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, est monté en chaire, et, dans une très belle allocution, il a parlé de ce précepte divin de l'amour, que réalisent nos soldats et nos marins en donnant la vie pour la Patrie, et toutes les personnes qui participent à l'œuvre si patriotique de la Croix Rouge, notamment les dames-infirmières en se prodiguant au service des blessés et des malades. Le sacrifice de ceux qui succombent doit être perpétué : l'Eglise et la Patrie s'unissent pour leur donner prières et souvenir.

Une quête a été faite au profit de l'Œuvre.

Jeunesse Catholique. — **Congrès cantonal de Gouesnou**, sous la présidence de M. le chanoine Kerisit, aumônier diocésain, le 18 Décembre.

A *7 h. 3/4*, messe de communion ; allocution de M. le chanoine Kerisit ; à *9 heures*, 1re séance de travail, présidée par M. le chanoine Kerisit : l'Eucharistie, rapport par le groupe des Carmes, de Brest ; — à *10 h. 1/2*, grand'messe, chantée par M. l'abbé Le Pape, recteur du Folgoët ; sermon par M. le chanoine Kerisit.

A *midi*, banquet ; — à *2 heures*, vêpres ; — à *2 h. 3/4*, 2me

séance de travail, présidée par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest : la Presse, rapport par le groupe de Bohars ; la Jeunesse catholique, discours de François Lidou, président de l'Union diocésaine de la J. C. B. ; — à *5 heures*, réunion à l'église, bénédiction du T. S. Sacrement.

Avis. — 1° Les séances de travail auront lieu au patronage Jeanne-d'Arc.

2° Les présidents de groupe ou les aumôniers sont priés de faire connaître le nombre de jeunes gens qui voudront prendre part au banquet. Ecrire à Yves Kerléroux, bourg de Gouesnou, pour le *vendredi 16*, au plus tard.

Les cartes de banquet (1 fr.) seront données aux chefs de groupe à leur arrivée à Gouesnou.

Une religieuse décorée. — L'hospice-hôpital de Josselin a eu, le dimanche 20 Novembre, vers 9 heures du matin, son petit moment d'émotion et de joie sincère. C'était la fête de la reconnaissance officielle. M. le sous-préfet de Ploërmel, entouré des membres de l'assistance publique, apporte enfin, au nom du ministre, la médaille d'argent accordée à la chère sœur Fortunat par décret du mois d'Août 1910. Après s'être félicité de la mission qui lui est confiée, il adresse à la vénérée Supérieure quelques mots de félicitations et de remercîments et lui remet la médaille du dévoûment.

Les sœurs, les pensionnaires et les assistés de l'hospice sont là, tout heureux de cette distinction que mérite si bien celle qu'ils appellent la bonne Mère et qui l'est en effet pour eux.

La population tout entière, témoin de l'admirable dévouement de la sœur Supérieure depuis 25 ans et des transformations heureuses opérées par elle dans les soins à donner aux malades, y applaudit de tout cœur à son tour, et le représentant de l'autorité peut constater que la cité de Josselin est unanime dans sa vénération pour l'humble fille de la Sagesse.

Avant de partir, M. le sous-préfet peut aussi constater, avec les administrateurs, que la soupe de la grande chaudière vaut la soupe de n'importe quel pot au feu.

Nos félicitations à la vénérable jubilaire qui, depuis 41 ans, a usé ses forces au service des pauvres et des malades dans les hôpitaux de Lorient et de Josselin.

Pourquoi faut-il qu'à notre époque de division et de contradiction étrange, on décore ici les sœurs quand on les expulse ailleurs ? Nos bonnes religieuses ne demandent à leur pays qu'une récompense pour les services rendus : la liberté de les continuer et de se dévouer pour les pauvres.

Elles attendent pourtant une autre récompense : celle que Dieu réserve là-haut aux âmes vaillantes et de bonne volonté.

(*Semaine religieuse* de Vannes.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ALMANACH KERNITRON (2e année) breton-français, format de la *Semaine religieuse*, plus de 120 pages. Très joli et très pratique Almanach, *à paraître très prochainement*. Prix : 0 fr. 15 l'ex.; franco, 0 fr. 25 ; le cent, 12 fr., port en sus.

Avec plus de 50 illustrations, une foule de jolis traits, de réparties joyeuses, de leçons de morale, de pages d'Evangile, cet almanach contient l'*indication des messes et vêpres* des dimanches et fêtes de l'année pour les diocèses de Quimper et Saint-Brieuc, des jeûnes, abstinences, *retraites ;* la *nouvelle prononciation du latin*, une longue et pratique notice sur les *sacrements*, les manuels condamnés, la biographie (avec photos) de S. S. Pie X, de Mgr Duparc, de Mgr Morelle, la République chrétienne, l'année 1910 (morts, malheurs, persécutions, heureux événements, lois, lettres pastorales et encycliques, fêtes), les marées 1911 (heures et hauteurs), les foires, pardons, marchés du Finistère et des Côtes-du-Nord, avec 10 ou 11 photogravures, la chanson *gwir Vretoned* avec notes-musique. Attrayante couverture. Autorisations requises.

N. B. — *En breton :* biographie de S. S. Pie X, de Mgr Duparc. Notice sur les sacrements, les fêtes, l'histoire, la chanson.

Prière de souscrire d'urgence chez M. Salaün, libraire, Quimper, pour fixer le tirage, qui sera unique.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, est arrivé à Rome, le 30 Novembre, et a été reçu dès le surlendemain en audience particulière par le Souverain Pontife. On sait que le cardinal Luçon a été chargé de présenter au Saint-Siège le projet de règlement pour l'application du décret *Quam singulari*, élaboré par les Evêques réunis récemment à Paris.

On annonce l'arrivée à Rome de Mgr Dubois, archevêque de Bourges, et de Mgr Chollet, évêque de Verdun.

***

Samedi 3 Décembre, à 11 h. 1/2, dans la salle du Consistoire, le Saint-Père a reçu le Séminaire français.

Le Père supérieur lui a présenté les professeurs et les élèves. S'étant assis au trône, Pie X a prononcé une importante allocution très élogieuse pour le Séminaire français. Dans son discours, le Pape se plut à citer, à commenter et à faire siennes les paroles que le cardinal Pie avait prononcées sur le séminaire de Santa Chiara.

— **Le serment antimoderniste.** — Dimanche matin, les prélats et autres ecclésiastiques attachés aux divers bureaux du Vatican ont prêté, entre les mains du cardinal Merry del Val, le serment antimoderniste prescrit par le « Motu proprio » *Sacrorum Antistitum*.

Les ecclésiastiques et les charges financières dans les œuvres. — Le Bulletin officiel du Saint-Siège promulgue un décret de la Congrégation Consistoriale défendant aux ecclé-

siastiques d'assumer des charges financières dans les œuvres économiques.

« De nos jours, dit le décret, des œuvres très nombreuses ont été fondées avec la protection de Dieu pour les besoins temporels des fidèles, comme banques, instituts de crédit, caisses rurales, caisses d'épargne. Ces œuvres méritent grandement l'approbation du clergé.

Celui-ci doit les favoriser, mais en prenant soin qu'elles ne le détournent pas des devoirs de sa condition et de sa dignité, qu'elles ne l'impliquent pas dans les affaires terrestres, qu'elles ne l'exposent pas aux sollicitudes, préoccupations et dangers inhérents à ces affaires. »

Le Souverain Pontife exhorte donc et ordonne que le clergé dépense son activité et ses conseils dans la fondation, la protection et le développement de ces œuvres ; mais, par le présent décret, il défend absolument que les ecclésiastiques séculiers ou réguliers y acceptent ou y conservent les charges qui comportent des sollicitudes matérielles ou des dangers, comme celles de président, administrateur, secrétaire, trésorier et autres semblables.

Le Pape laisse quatre mois aux ecclésiastiques qui se trouveraient actuellement dans ces conditions pour se décharger et impose pour l'avenir défense absolue, sauf permission spéciale obtenue du Saint-Siège.

La lutte scolaire. — RODEZ. — On sait que Mgr de Ligonnès est un des évêques poursuivis par les « Amicales » d'instituteurs, au sujet de la Lettre collective de l'Episcopat français sur la question des écoles. Le procès est venu, le 17 Novembre, devant le tribunal civil de Rodez. Le défenseur de Monseigneur, Me Bonnafé, a montré tout le faible de la prétention des instituteurs et justifié le langage trop vrai, hélas ! des Evêques de France. Préalablement, l'éloquent avocat avait donné lecture, au nom de son vénérable client, d'une déclaration dont nous citons quelques extraits :

Messieurs,

L'acte à l'occasion duquel je suis traduit à votre barre est au nombre de ceux que ma charge d'évêque me fait un devoir d'accomplir. Je n'en dois compte qu'à Dieu et à l'Eglise de qui je tiens ma mission. Néanmoins, en vertu d'une autorisation expresse du Souverain Pontife, je ne ferai pas défaut... En écrivant notre lettre, nous avons fait œuvre religieuse, et les livres condamnés par nous l'ont été parce qu'ils contenaient des erreurs contraires à la foi catholique.

Nous n'avons pas attaqué le corps enseignant des instituteurs dans son honneur ni dans ses intérêts... Quand la doctrine catholique sera contredite, rien ne nous empêchera de parler et d'agir, quoi qu'il puisse nous en coûter. C'était notre devoir de parler comme nous l'avons fait ; c'était aussi notre droit. Chefs de la société chrétienne de nos diocèses, nous avons au moins autant de droit que n'importe quelle association de proclamer les principes fondamentaux qu'on ne peut pas violer sans cesser de vivre de la vie propre de cette société. Quand ces dogmes et ces principes fondamentaux sont attaqués dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un enseignement public, nous avons le droit de condamner cet enseignement. Nous avons d'ailleurs, comme tout citoyen, le droit de critique sur tous les livres et les actes livrés à la publicité... Les auteurs et les professeurs qui se mettent publiquement en contradiction envers notre foi ne peuvent pas trouver mauvais que nous fassions connaître l'incompatibilité de leurs théories avec notre religion... Je ne cherche ni une excuse ni une atténuation dans la portée de notre acte. Ce que nous avons fait, nous devions le faire sous peine de mériter les châtiments de Dieu et la méfiance des peuples dont nous sommes les pasteurs.

Le Dernier du culte et la Cour de cassation. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de décider qu'un prêtre pouvait, sans commettre aucun délit, prescrire que les cérémonies religieuses demandées par les personnes qui n'ont fait aucun versement, seront célébrées dans la forme réservée aux indigents, à moins que les intéressés ne consentent à payer un prix double de celui fixé par le tarif ordinaire.

Le Parquet de Caen avait vu, dans ce fait, une infraction tombant sous le coup de l'article 31 de la loi de Séparation, qui punit toute violence ou menace tendant à déterminer un individu à contribuer aux frais d'un culte.

Poursuivi sous cette inculpation, M. le curé des Genettes avait été acquitté par le tribunal de Mortagne et la Cour de Caen.

Le procureur général de Caen, qui s'était pourvu en cassation, a eu son pourvoi rejeté.

Prenez garde à certaines publications. — On lit dans la *Semaine religieuse* de Toulouse :

« Les fidèles ne sauraient jamais trop se tenir en garde contre l'invasion récente de certaines publications, livres, revues, simples feuilles de propagande qui, sous des titres pieux ou même avec le seul qualificatif de « catholique », peuvent surprendre leur bonne foi, fausser la doctrine de l'Eglise et encombrer leur piété d'un bagage de pratiques presque toujours puériles quand elles ne sont pas nuisibles.

» Nos lecteurs n'ignorent pas que, selon la volonté expresse du Saint-Père, toute publication qui s'occupe de questions religieuses, doctrine ou piété, doit être soumise préalablement à l'examen de l'autorité ecclésiastique et faire mention, sur chaque exemplaire, du *visa*, *imprimatur*, ou *permis d'imprimer*. Donc, en règle générale, exception faite, cela va de soi, des publications qui émanent de l'autorité ecclésiastique ou qui paraissent avec son approbation évidente, on doit tenir pour suspecte toute publication d'apparence religieuse, soit en raison de son titre, soit en raison des matières qu'elle traite, quand ses exemplaires ne sont pas accompagnés du permis d'imprimer. Ces publications peuvent ne pas être mauvaises ni même toujours condamnables ; mais en matière religieuse, au regard des catholiques avertis, l'absence du permis d'imprimer les laisse sans crédit. »

Modernisme. — Le modernisme, sous un langage de convention, dans lequel on conserve les termes consacrés par la théologie, mais en leur donnant un autre sens, n'est autre chose que le rationalisme, ou le triomphe de la pensée humaine sur la foi révélée, et la régression de l'esprit vers la philosophie païenne.

Vous vous demandez peut-être où est ce modernisme ? Je vous réponds : il est partout comme l'air que l'on respire et qui pénètre l'organisme sans qu'on s'en doute.

Il y a le modernisme philosophique et théologique, représenté spécialement par les écrits du professeur Le Roy. A la question : « Qu'est-ce qu'un dogme ? » il a répondu en vidant de leur contenu les formules dogmatiques. Il a présenté les définitions de foi comme des adaptations successives aux positions changeantes de la pensée philosophique. Les derniers ouvrages de M. Loisy sont l'expression la plus audacieuse du modernisme scripturaire qui fausse complètement la notion vraie de la révélation prophétique, de l'inspiration des Livres Saints, et qui s'attaque même à la personne adorable de N. S. Jésus-Christ. La *Vie du P. Ecker*, avec les théories de l'Américanisme condamnées par Léon XIII ; le roman de Fogazzaro, *Il Santo*, sont éminemment représentatifs du modernisme mystique et littéraire. Ils offrent à des lecteurs faciles à séduire un type de sainteté chrétienne qui, en dépit d'apparences onctueuses n'a plus rien d'évangélique.

Le modernisme social enfin s'est concrété dans le *Sillon* récemment condamné par l'Eglise. Malgré les mérites personnels, les intentions généreuses, la piété sincère et la valeur morale de ses chefs et de beaucoup de ses membres, le *Sillon* en était arrivé, d'illusion en illusion, à une conception absolument erronée de l'action sociale. En professant en théorie un grand respect pour l'Eglise, le *Sillon* écartait son action dirigeante de la vie sociale et des affaires publiques. Les principes et les règles de sa démocratie étaient tout différents de ceux de la *Démocratie chrétienne*. Il prétendait construire la cité future sans s'inspirer de la hiérarchie ecclésiastique. Il allait même jusqu'à convier les conceptions philosophiques et religieuses les plus opposées à l'Evangile à faire l'expérience de leur valeur sociale dans une collaboration commune, comme si le salut pouvait venir à la société d'ailleurs que de Jésus-Christ et de l'Eglise.

Voulez-vous savoir, à quels traits vous reconnaîtrez le modernisme qui tend à s'insinuer dans tous les domaines de la pensée catholique ? Voici les principaux : Le modernisme dédouble la personne du catholique ; il lui permet d'avoir sur les grandes questions philosophiques et religieuses une manière de voir comme catholique, au nom de la foi, et une autre, même toute différente, comme savant, au nom de la raison. Entre les deux il y a une cloison étanche, et l'on peut ainsi adorer d'une part ce que l'on brûle de l'autre. Une autre caractéristique, c'est l'application à conserver les formules théologiques et philosophiques en usage dans l'Eglise, mais en leur donnant un sens tout autre que celui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui était reçu. Le plus perfide, c'est, à la différence des anciens hérétiques, de prétendre rester dans l'Eglise du Christ envers et contre toutes les exclusions des chefs ecclésiastiques. Les modernistes poussent l'audace jusqu'à se déclarer, eux, la véritable Eglise, méconnue et persécutée par l'Eglise officielle. Ne viennent-ils pas de s'enhardir jusqu'à envoyer, à tous les Evêques de France et à beaucoup de dignitaires, un factum expliquant comment on peut prêter le serment antimoderniste exigé par l'autorité officielle sans rien changer à ses convictions intimes.

(Mgr PÉCHENARD, *évêque de Soissons*.)

BIBLIOGRAPHIE

Jésus Christ, sa Vie, son Temps. *Leçons d'Ecriture Sainte* (année 1909), par le R. P. Hippolyte LEROY. — 1 vol. in-16 double couronne (402 pages), **3** fr.; *franco*, **3** fr. **25**. (Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Le maître ouvrage du R. P. Hippolyte LEROY sur *Jésus-Christ, sa Vie, son Temps*, touche à sa fin. Encore trois années de Leçons d'Ecriture sainte sur la Passion et la Vie glorieuse, et le monument élevé à la gloire de Notre Seigneur sera achevé. Aujourd'hui nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un nouveau volume, le quinzième de la collection, qui contient les Leçons prêchées en 1909.

Tous ceux qui ont « pratiqué », et ils sont nombreux, les quatorze premiers volumes, salueront avec joie la publication de l'année 1909. Elle ne trompera pas leur attente.

Brochures populaires de Noël, par Mgr CHABOT, curé de Pithiviers (Loiret) : *Noël dans les pays étrangers ; la Nuit de Noël ; Noël dans l'Histoire ; la Fête des Rois dans tous les Pays.* — Chaque brochure, franco, **1** fr.; les cinq ensemble, **3** fr.
S'adresser à l'auteur, 18, Mail Ouest, Pithiviers (Loiret).

Vient de paraître : **Procès romain pour la Cause de béatification et de canonisation du pape Pie IX**. Mémoire de Mgr CANI, postulateur de la Cause. Un vol. in-8e de 200 pages, **1** fr. **50**. (Maison de la Bonne Presse.)

Père GILLET, auteur de l'*Education du caractère*, de *la Virilité chrétienne* et de *Devoir et Conscience* : **l'Education du cœur.** — In-12 de 368 pages, prix : 3 fr. 50 (société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, Lille, 41, rue de Metz).

Le nouveau volume du R. P. Gillet sera, sans doute, accueilli avec la même faveur que les précédents. Le sujet traité : l'éducation du cœur, excite par lui-même le plus vif intérêt et il est superflu d'en noter la souveraine importance.

Vers l'achèvement de l'unité liturgique. — **La Réforme de la prononciation latine**, par Camille COUILLAULT. Ouvrage honoré d'une lettre de S. E. le cardinal Merry del Val et d'une préface du Révérendissime Dom Joseph Pothier, Abbé de Saint-Wandrille, 1 vol. in-16 : **2** fr. **50**. (Bloud et Cie, éditeur.)

« Le retour dans les écoles et dans les églises à une prononciation du latin partout uniforme est trop intimement lié à la restauration du chant grégorien, ordonnée par le Souverain Pontife, pour que ce ne soit pas une

bonne fortune que la publication d'un ouvrage tel que celui de M. Camille Couillault sur la « Réforme de la prononciation latine », où la question est traitée avec autant de science et de conscience que d'opportunité, avec autant d'ampleur dans l'exposé théorique que de sagesse et de résignation en face de difficultés pratiques très réelles, mais non pas de tout point insurmontables. »

Ces lignes élogieuses terminent la préface que le maître incontesté de l'art grégorien, l'illustre Dom Pothier, a placée en tête du volume de M. Camille Couillault.

Dans ce volume, l'auteur s'est surtout proposé de mettre à la portée du public les éléments d'une question tout à fait actuelle, mais qui n'avait été jusqu'ici traitée que dans des revues trop spéciales ou dans des ouvrages de pure philologie.

Pour cela, il a tenu à composer un manuel complet, précis et clair, fortement documenté, mais cependant d'une lecture facile.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Noël 1910 et du Premier de l'An 1911. *Validité exceptionnelle des Billets ALLER et RETOUR.* — A l'occasion des *Fêtes de Noël* et du *Premier de l'An*, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Jeudi 22 Décembre au dernier train du Vendredi 6 Janvier, les Billets *Aller et Retour* ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. Nos 2 et 102.

Ces Billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 6 Janvier.

CONTRE L'INCENDIE

Une expérience d'extinction d'incendie qui vient d'avoir lieu à La Roche-sur-Yon avec les appareils inventés par l'abbé DANEY a remporté un succès éclatant. En présence des notabilités de la ville et de la Compagnie des Pompiers, un énorme brasier fut éteint en quelques secondes et malgré un vent violent.

Une expérience de ce genre sera reproduite prochainement à Pau et ensuite dans d'autres villes.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché ferme. 3 °/₀ 97,90. Fonds Russes en progrès.

Banque Franco-Américaine soutenue à 516.

Le Crédit Foncier Mutuel El Hogar Argentine émettra le 17 Décembre 100.000 obligations 5 °/₀ de 500 fr. Prix d'émission 492,50. On souscrit à la Caisse Commerciale et Industrielle, à la Société Centrale des Banques de Province et chez les banquiers membres du Syndicat des Banques de Province.

La Brazil Railway Cy met en souscription 173 000 obligations 4 1/2 °/₀ de 500 fr. garanties par un nantissement spécial. Prix d'émission 460 fr. à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Société Générale.

On recherche à 427 l'obligation 5 °/₀ de la Floride Railway Cy ; à 232,50 l'obligation 5 °/₀ Mexicain du Centre ; et à 479 l'obligation 5 °/₀ Est Central Chilien.

L'Est Asiatique Danois porte son capital à 25 millions de couronnes ; les actions, offertes à 970 fr. par la Banque de l'Union Parisienne, ont rapporté depuis la création de la société, une moyenne de 8 °/₀ de dividende.

Minas Padrazzini et Minas Mercédès fermes à 137,50 et à 51,50. Foncière d'Hendaye bien tenue à 115. Whim Well demandée à 41 fr.

Les actions des Grands Magasins « A la Ville de Saint-Denis » ont été introduites récemment sur le marché et donnent lieu à des échanges suivis aux environs de 125 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la MÉTHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours*, et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac* et *des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

QUIMPER ..... Mercredi 14 Décembre. Hôtel du Parc.
CHATEAULIN. Jeudi 15 Décembre.... Hôtel de la Grande Maison.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC

1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 16 Décembre 1910. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Motu Proprio *Sacrorum Antistitum* de N. S. P. le Pape Pie X, contre le « Modernisme » (à suivre).
II. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Avis.
III. PARTIE NON OFFICIELLE — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgences ; Ordination ; Quimper ; Plonéour-Lanvern ; Association de pères de famille ; Devant les tribunaux ; Morlaix ; Œuvre diocésaine des projections ; M. l'abbé Charles Le Moigne.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Décembre. — 4e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche (Ant. *O Adonaï).*
Au chœur, solennité de S. Corentin ; mémoire du Dimanche.
Lundi, 19. — Attente du divin Enfantement de la T. Sainte Vierge *(du 18 Décembre ; au Supplément).* Double-majeur. Blanc.
Mardi, 20. — Office de la férie ; simple. Violet.
Mercredi, 21. — S. THOMAS, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.
Jeudi, 22. — Office de la férie ; simple. Violet.
Vendredi, 23. — Office de la férie ; simple. Violet.
Samedi, 24. — *Jeûne.* — Vigile de Noël. Office du jour ; simple (jusqu'à Laudes). Violet.
Dimanche, 25. — NOEL : NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration Perpétuelle, de Quimper, et Saint-Mathieu de Morlaix ..... du 18 au 25 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Motu Proprio « Sacrorum Antistitum »

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Contre le « MODERNISME »

(Suite.)

» 4° — Il ne suffit pas d'empêcher la lecture et la vente des mauvais livres, il faut encore en entraver la publication. Que les évêques donc usent de la plus grande sévérité en accordant la permission de publier. Or, comme le nombre est grand, d'après la Constitution *Officiorum*, des ouvrages qui ne peuvent paraître sans la permission de l'Ordinaire, et comme, d'autre part, l'évêque ne les peut réviser tous par lui-même, dans certains diocèses on a institué, pour procéder à cette révision, des censeurs d'office. Nous louons très fort cette institution, et non seulement Nous engageons à l'étendre à tous les diocèses, mais Nous en faisons un précepte strict. Qu'il y ait donc dans toutes les curies épiscopales des censeurs d'office, chargés de l'examen des ouvrages à publier : ils seront choisis parmi les prêtres du clergé tant régulier que séculier, recommandables par leur âge, leur science, leur prudence et qui, en matière de doctrine à approuver ou à blâmer, se tiennent dans le juste milieu. A eux sera déféré l'examen de tous les écrits qui, d'après les articles XLI et XLII de la Constitution mentionnée, ne peuvent être édités sans permission. Le censeur donnera son avis par écrit. Si cet avis est favorable, l'évêque délivrera le permis de la publication, par ce mot *Imprimatur*, mais qui sera précédé de la formule *Nihil obstat*, avec, au-dessous, le nom du censeur. Dans la Curie romaine, aussi bien que dans les autres, des censeurs seront institués. Leur nomination sera faite, d'entente avec le Cardinal Vicaire, et avec l'approbation du Souverain Pontife, par le maître du Sacré Palais. A celui-ci il appartiendra de désigner le censeur pour la révision de chaque ouvrage. Le permis de publication sera encore délivré par lui, ainsi que par le Cardinal Vicaire ou son vice-gérant, et il sera précédé, comme ci-dessus, de la formule d'approbation du censeur, suivie de son nom. Seulement dans des cas exceptionnels et fort rares, pour des raisons dont l'appréciation est laissée à la prudence de l'évêque, la mention du censeur pourra être omise. Le nom du censeur sera tenu secret aux auteurs, et ne leur sera révélé qu'après avis favorable, de peur qu'il ne soit molesté, et durant le travail de révision et par la suite, s'il a refusé son approbation.

Nul censeur ne sera pris dans un Institut religieux sans qu'on ait, au préalable, consulté secrètement le provincial, ou, s'il s'agit de Rome, le Supérieur Général ; celui-ci, provincial ou Supérieur Général, devra attester en conscience la vertu, la science, l'intégrité doctrinale du candidat. Nous avertissons les Supérieurs religieux du grave devoir qui leur incombe de veiller à ce qu'aucun ouvrage ne soit publié sans leur autorisation et celle de l'Ordinaire. Nous déclarons enfin que le titre de censeur ne pourra jamais être invoqué pour appuyer les opinions personnelles de celui qui en aura été revêtu, et sera, à cet égard, de nulle valeur.

» Ceci dit en général, Nous ordonnons en particulier l'observation de l'article XVII de la Constitution *Officiorum*, dont voici la teneur : « Défense aux membres du clergé tant sécu» lier que régulier de prendre la direction de journaux ou de » revues sans la permission des Ordinaires ». Que s'ils viennent à abuser de cette permission, elle leur sera retirée, après monition. — En ce qui regarde les prêtres appelés couramment *correspondants* ou *collaborateurs*, comme il n'est pas rare qu'ils glissent dans les journaux ou revues des articles entachés de modernisme, il appartient aux Evêques de les surveiller, et, s'ils les prennent en faute, de les avertir d'abord, puis de leur interdire toute espèce de collaboration ou correspondance. Même injonction est faite aux Supérieurs religieux : en cas de négligence de leur part, les Evêques agiront comme Délégués du Souverain Pontife. Qu'à chaque journal et revue soit assigné, autant que faire se pourra, un censeur dont ce sera le devoir de parcourir, en temps opportun, chaque numéro publié, et, s'il y rencontre quelque idée dangereuse, d'en imposer au plus tôt la rétractation. Ce même droit appartiendra à l'Evêque lors même que l'avis du censeur aurait été favorable.

» 5° — Nous avons déjà parlé des Congrès et assemblées publiques comme d'un champ propice aux modernistes, pour y semer et y faire prévaloir leurs idées. — Que désormais les Evêques ne permettent plus, ou que très rarement, de Congrès sacerdotaux. Que s'il leur arrive d'en permettre, que ce soit toujours sous cette loi qu'on n'y traitera point de question relevant du Saint-Siège ou des Evêques, que l'on n'y émettra aucune proposition ni aucun vœu usurpant sur l'Autorité ecclésiastique, que l'on n'y prononcera aucune parole qui sente le modernisme, ou le presbytérianisme, ou le laïcisme. — A ces sortes de Congrès, qui ne pourront se tenir que sur autorisation écrite, accordée en temps opportun, et particulière pour chaque cas, les prêtres des diocèses étrangers ne pourront intervenir sans une permission particulière, par écrit, de leur Ordinaire. — Nul prêtre, au surplus, ne doit perdre de vue la grave recommandation de Léon XIII : « Que » l'autorité de leurs pasteurs soit sacrée aux prêtres, qu'ils

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» tiennent pour certain que le ministère sacerdotal, s'il n'est » exercé sous la conduite des Evêques, ne peut être ni saint, » ni fructueux, ni recommandable » (1).

» 6° — Mais que servirait-il, Vénérables Frères, que Nous intimions des ordres, que Nous fassions des prescriptions, si on ne devait pas les observer ponctuellement et fidèlement ? Afin que Nos vœux soient remplis, il Nous a paru bon d'étendre à tous les diocèses ce que les Evêques de l'Ombrie, il y a déjà longtemps, établirent dans les leurs, avec beaucoup de sagesse. « Afin, disaient-ils, de bannir les erreurs déjà répan- » dues et d'en empêcher la diffusion plus grande, de faire dis- » paraître aussi les docteurs de mensonge, par qui se per- » pétuent les fruits funestes de cette diffusion, la Sainte » Assemblée a décrété, sur les traces de S. Charles Borromée, » l'institution, dans chaque diocèse, d'un Conseil, formé » d'hommes éprouvés des deux clergés, qui aura pour mission » de surveiller les erreurs, de voir s'il en est de nouvelles qui » se glissent et se répandent, et par quels artifices, et d'infor- » mer de tout l'Evêque, afin qu'il prenne, après commune » délibération, les mesures les plus propres à étouffer le mal » dans son principe, et à empêcher qu'il ne se répande pas de » plus en plus, pour la ruine des âmes, et, qui pis est, qu'il ne » s'invétère et ne s'aggrave » (2).

» Nous décrétons donc que dans chaque diocèse un conseil de ce genre, qu'il Nous plaît de nommer *Conseil de surveillance*, soit institué sans retard. Les prêtres qui seront appelés à en faire partie seront choisis à peu près comme il a été dit à propos des censeurs.

» Ils se réuniront tous les deux mois, à jour fixe, sous la présidence de l'Evêque. Sur les délibérations et les décisions, ils seront tenus au secret. Leur rôle sera le suivant : ils surveilleront très attentivement et de très près tous les indices, toutes les traces de modernisme dans les publications, aussi bien que dans l'enseignement ; ils prendront, pour en préserver le clergé et la jeunesse, des mesures prudentes, mais promptes et efficaces.

» Leur attention se fixera très particulièrement sur la nouveauté des mots, et ils se souviendront, à ce sujet, de l'avertissement de Léon XIII : « On ne peut approuver, dans les » écrits des catholiques, un langage qui, s'inspirant d'un » esprit de nouveauté condamnable, paraît ridiculiser la piété » des fidèles, et parle d'ordre nouveau de vie chrétienne, de » nouvelles doctrines de l'Eglise, de nouveaux besoins de » l'âme chrétienne, et d'autres choses du même genre » (3). Qu'ils ne souffrent pas de ces choses-là dans les livres ni dans les cours des professeurs. Ils surveilleront pareillement les

(1) Litt. Encycl. « *Nobilissima* », 8 Fév. 1884.
(2) Act. Consess. Epp. Umbriae, Nov. 1840. Tit. II. art. 6.
(3) Instruct. S. C. NN. EE. EE. 27 Jan. 1902.

ouvrages où l'on traite de pieuses traditions locales et de reliques. Ils ne permettront pas que ces questions soient agitées dans les journaux, ni dans les revues destinées à nourrir la piété, ni sur un ton de persiflage et où perce le dédain, ni par manière de sentences sans appel, surtout, s'il s'agit, comme c'est l'ordinaire, d'une thèse qui ne passe pas les bornes de la probabilité et qui ne s'appuie guère que sur des idées préconçues. Au sujet des reliques, voici ce qui est à tenir. Si les évêques, seuls compétents en la matière, acquièrent la certitude qu'une relique est supposée, celle-ci doit être retirée du culte. Si le document de l'authenticité d'une relique a péri dans quelque perturbation sociale ou de toute autre manière, cette relique ne devra être exposée à la vénération publique qu'après récognition faite avec soin par l'Evêque. L'argument de prescription ou de présomption fondée ne vaudra que si le culte se recommande par l'antiquité, selon le décret suivant porté en 1896 par la Sacrée Congrégation des Indulgences et Reliques : « Les Reliques anciennes doivent être maintenues » en la vénération où elles ont été jusqu'ici, à moins que, dans » un cas particulier, on ait des raisons certaines pour les tenir » fausses et supposées. »

» En ce qui regarde le jugement à porter sur les pieuses traditions, voici ce qu'il faut avoir sous les yeux : l'Eglise use d'une telle prudence en cette matière qu'elle ne permet point que l'on relate ces traditions dans des écrits publics, à moins qu'on ne le fasse avec de grandes précautions et après insertion de la déclaration imposée par Urbain VIII ; encore ne se porte-t-elle pas garant, même dans ce cas, de la vérité du fait ; simplement elle n'empêche pas de croire des choses auxquelles les motifs de la foi humaine ne font pas défaut. C'est ainsi qu'en a décrété, il y a trente ans, la Sacrée Congrégation des Rites : « Ces apparitions ou révélations n'ont été ni approu- » vées ni condamnées par le Saint-Siège, qui a simplement » permis qu'on les crût de foi purement humaine, sur les tra- » ditions qui les relatent, corroborées par des témoignages et » des monuments dignes de foi » (1).

» Qui tient cette doctrine est en sécurité. Car le culte qui a pour objet quelqu'une de ces apparitions, en tant qu'il regarde le fait, c'est-à-dire en tant qu'il est relatif, implique toujours comme condition la vérité du fait ; en tant qu'absolu, il ne peut jamais s'appuyer que sur la vérité, attendu qu'il s'adresse à la personne même des Saints que l'on veut honorer. Il faut en dire autant des Reliques.

» Nous recommandons enfin au conseil de vigilance d'avoir l'œil assidûment et diligemment ouvert sur les institutions sociales et sur tous les écrits qui traitent de questions sociales, pour voir s'il ne s'y glisse point du modernisme, et si tout y répond bien aux vues des Souverains Pontifes.

(1) Décret. 2 Mai 1877.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» 7° — Et de peur que ces prescriptions ne viennent à tomber dans l'oubli, Nous voulons et ordonnons que tous les Ordinaires des diocèses, un an après la publication des présentes, et ensuite tous les trois ans, envoient au Saint-Siège une relation fidèle et corroborée par le serment sur l'exécution de toutes les ordonnances contenues dans la présente lettre, de même que sur les doctrines qui ont cours dans le clergé, et surtout dans les Séminaires et autres Institutions Catholiques, sans en excepter celles qui sont exemptes de la juridiction de l'Ordinaire. Nous faisons la même injonction aux Supérieurs généraux des Ordres religieux en ce qui concerne leurs sujets. »

II

A ces choses que Nous confirmons pleinement sous peine, pour ceux qui les ayant entendues les rejetteraient, d'aller contre la conscience, Nous en ajoutons quelques autres qui regardent les aspirants aux Ordres sacrés dans les Séminaires, et les aspirants à la vie religieuse.

Il faut évidemment que dans les Séminaires toutes les parties de l'éducation tendent à former un prêtre qui soit digne de ce nom. On n'a pas le droit de considérer ces établissements comme ouverts soit aux seules études, soit à la piété seule. L'éducation complète se compose de ces deux éléments. Les Séminaires sont comme des champs d'exercices où se prépare longuement la Milice sacrée du Christ. Afin donc qu'il en sorte une armée parfaitement formée, deux choses sont absolument nécessaires : la doctrine pour la culture de l'esprit, la vertu pour la perfection de l'âme. Il faut donc, d'une part, que les aspirants au sacerdoce soient avant tout instruits des sciences plus étroitement apparentées avec les études théologiques, et, d'autre part, qu'ils excellent spécialement par la fermeté de leur vertu. A ceux qui ont charge de la discipline et de la piété, de voir quelles espérances leur présente chaque élève, d'examiner le caractère de chacun en se demandant s'il est plus ou moins faible pour ses propres penchants, et accessible aux sentiments profanes, s'il est prompt à l'obéissance, porté à la piété, s'il n'a pas trop d'estime de lui-même, s'il est discipliné, si son désir du sacerdoce est pur de tout motif intéressé, ou inspiré par des vues humaines, si, enfin, il se distingue par la conduite et la doctrine requises, ou, au moins, si, à défaut de l'une ou de l'autre de ces qualités, il travaille avec une sincère bonne volonté à l'acquérir. Il n'y a pas trop grande difficulté pour le reconnaître, puisque ce manque des vertus dont Nous parlons sera manifesté par la façon feinte de remplir les devoirs de la religion, et par la façon de garder la discipline, façon qui tient plus de la crainte que de la conviction de la conscience. Celui qui la garde par une crainte servile ou la transgresse par légèreté d'âme ou mépris, celui-là

est très loin de donner l'espérance qu'il exercera saintement le sacerdoce. Il n'est pas facile de croire, en effet, que celui qui méprise la discipline d'une maison d'éducation ne transgressera pas les grandes lois de l'Eglise. Si un supérieur rencontre un tel état d'esprit dans un élève, et si, après l'avoir averti plusieurs fois, dans l'année qu'il lui aura donnée comme temps d'épreuve, il s'aperçoit qu'il n'a pas renoncé à ses habitudes, qu'il le renvoie et de telle façon que dans la suite il ne puisse être reçu par aucun autre Evêque. *(A suivre.)*

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale du 8 Décembre, ont été nommés :

Recteur de Goulien, M. Cann, recteur de Tréflaouénan ;

Recteur de Tréflaouénan, M. Stéphan, vicaire du Bourg-Blanc.

II. Avis. — MM. les Doyens recevront en même temps que les Registres et *Ordos :*

1° Deux tableaux de Recettes cantonales et des feuilles, en nombre suffisant, pour chacune des paroisses du Doyenné ;

2° Des bulletins de souscription pour l'œuvre des écoles ;

3° Des provisions de bans et d'ondoiements ;

4° Des feuilles pour procès-verbaux de Conférences.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'instruction chrétienne des enfants.**

II. — **L'Ordination du 17 Décembre.**

III. — **Mission.** — PONT-L'ABBÉ, *du 4 au 25 Décembre.* 3e semaine : Mission française, prêchée par MM. Bouley et Duguay, missionnaires.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — A cause de la date rapprochée de l'Adoration, il n'y aura pas, cette année, de triduum préparatoire à la solennité de S. Corentin.

Dimanche 18 Décembre, solennité du saint Patron, le matin, à *5 h. 1/4,* sermon breton par M. Ely, recteur de Saint-Melaine de Morlaix. L'église est fermée pendant le sermon et s'ouvre pour la messe de 6 heures, qui est suivie d'une messe d'actions de grâces.

A *10 heures,* messe pontificale célébrée par Mgr l'Evêque.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 2 *h.* 1/2, vêpres. Sermon par M. Ely, recteur de St-Melaine ; procession, dans la cathédrale illuminée, de la Relique du Bras de saint Corentin. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Indulgences.

Le jour de la fête de saint Corentin ou l'un des jours de l'octave, on peut gagner — moyennant les conditions ordinaires — une indulgence plénière en priant devant la Relique. Une indulgence de 300 jours est accordée à chaque visite de la Relique.

Ordination. — Demain 17 Décembre, samedi des Quatre-Temps, Mgr l'Evêque fera une ordination qui comprendra 4 prêtres, 6 diacres et 4 sous-diacres — plus un certain nombre d'ordinands du séminaire de Saint-Jacques.

L'ordination aura lieu dans l'église de Saint-Martin, et commencera à 8 heures.

Nous recommandons les ordinands aux prières des âmes pieuses.

QUIMPER. — **L'Adoration à la Cathédrale.** — Le soir de la fête de l'Immaculée Conception se sont terminés, à Saint-Corentin, les exercices de l'Adoration du T. Saint-Sacrement. Ils ont été suivis avec une assiduité qui, vu le mauvais temps presque continuel, n'est pas sans mérite, mais dont notre ville, fidèle à une tradition aussi honorable qu'ancienne, donne toujours le spectacle, en pareille circonstance.

En effet, ainsi que le rappelait bien à propos M. le Curé-Archiprêtre annonçant à ses paroissiens les pieuses réunions qui allaient commencer avec le mois de Décembre, c'est dans l'évêché de Cornouailles, sous l'épiscopat de Mgr du Louët, en 1651, qu'a pris naissance l'Adoration Perpétuelle du Sacrement, sur l'initiative du R. P. Huby, Jésuite, glorieux émule du Vénérable P. Maunoir. « La cathédrale de Saint-Corentin fut la première église où on l'établit solennellement. Le diocèse de Vannes suivit bientôt l'exemple du diocèse de Quimper, qu'imitèrent à leur tour les autres évêchés de Bretagne. En peu d'années le P. Huby eut la consolation de voir cette adoration perpétuelle du Saint-Sacrement s'établir par toute la France, passer dans les pays étrangers, et s'étendre jusque dans les Indes » (1). Détruite par la Révolution, l'Adoration Perpétuelle fut rétablie dans notre diocèse par Mgr de Poulpiquet, en 1825, et, dix ans plus tard, définitivement organisée telle qu'elle existe aujourd'hui.

L'Adoration prêchée à la cathédrale a duré huit jours pleins. Pendant ce temps, comme nous le disions, l'empressement des fidèles ne s'est pas démenti : toute la journée, les adorateurs se succédaient devant le T. Saint-Sacrement exposé ; aux instructions, qui avaient lieu le matin — puis dans l'après-midi, pendant les quatre derniers jours — et le soir, l'assistance était de plus en plus nombreuse. Le prédicateur, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, a donné à chaque groupe d'auditeurs un enseignement substantiel et pratique, varié selon les obligations et les besoins de chaque état ou condition, mais inspiré par la même pensée dominante : Jésus dans l'Eucharistie centre de la vie chrétienne comme de la vie sociale, source de lumière et de force à toutes les étapes de l'existence et au milieu des épreuves dont elle est semée. La parole de l'orateur, chaleureuse, simple et nourrie de doctrine, a été goûtée de tous, principalement des hommes que l'on avait rarement vus en groupe aussi considérable : ils remplissaient et au delà tout le côté de la nef qui leur était réservé. Et ils ne se sont pas contentés de venir aux sermons ; le jeudi, à la messe de 6 heures, ils se sont retrouvés nombreux à la table de communion pour recevoir leur Dieu, en lui renouvelant l'assurance de leur amour et de leur fidélité.

(1) R. P. SÉJOURNÉ, *Histoire du P. Maunoir*, I, p. 318.

Si l'Adoration a été pieuse et consolante, la cérémonie de clôture, présidée par Mgr l'Evêque, fut une splendide manifestation de foi, un véritable triomphe pour Notre Seigneur au T. Saint-Sacrement... L'église était absolument comble, et beaucoup d'hommes avaient dû prendre place dans le chœur. Toute cette foule était profondément recueillie, attentive pour ne rien perdre du discours de Monseigneur. Prenant pour texte ces paroles de la Liturgie : *Ave verum corpus natum de Maria Virgine*, l'Evêque montre les liens qui unissent le Sauveur et la Vierge Mère, l'Immaculée Conception et l'Eucharistie, deux dévotions qui se complètent et se fortifient mutuellement. C'est en vue de l'Incarnation que, par un privilège unique, Marie a été préservée du péché originel ; l'Eucharistie est l'Incarnation prolongée, et la Vierge Immaculée ne cesse de nous indiquer Jésus au Sacrement de son amour comme l'aliment indispensable de la vie surnaturelle, le remède à nos faiblesses, le moyen infaillible pour nous élever dans l'amour de Dieu, jusqu'à l'union la plus complète avec lui... Ces hautes considérations théologiques sont présentées sous une forme saisissante, qui les met à la portée de tous les auditeurs, ravis et édifiés.

Après le sermon, religieusement écouté, la procession se déroula autour de l'église, un groupe de 150 hommes et le clergé portant des cierges ; au chant de l'hymne *Pange lingua* et du cantique *Benedictus*, le Saint-Sacrement, porté par Mgr l'Evêque, passa à travers les rangs serrés des fidèles pieusement inclinés, puis reparut pour quelques instants sur l'autel du chœur, dont un double cordon de lumières faisait ressortir les belles lignes architecturales. Alors l'assistance chante à pleine voix le *Credo*, puis le *Te Deum* d'action de grâces, et Notre Seigneur nous bénit encore avant de rentrer dans son tabernacle... Il était plus de 9 h. 1/2 quand les fidèles se dispersèrent, heureux d'avoir rendu leurs hommages au Dieu de l'Eucharistie et accompli un acte de dévotion, qui emprunte aux tristesses du présent un caractère plus grandiose de foi...

Aux mêmes vaillants chrétiens on donne rendez-vous à la fête prochaine de saint Corentin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Messe de la Croix-Rouge.** — L'Œuvre de la Croix Rouge Française est bien connue, et mérite de l'être encore davantage. Fondée spécialement en vue de secourir les blessés militaires, elle se dévoue dans tous les malheurs publics, tremblements de terre, inondations... ; à l'occasion — on l'a vu récemment chez nous — elle vient en aide à la détresse des mères qu'une catastrophe nationale a privées de leurs soutiens. Sa charité s'exerce même au delà de la tombe, en priant pour le repos éternel de ceux qui sont morts pour la France. C'est à cette intention que le Comité de Quimper a fait célébrer une messe, dimanche 11 Décembre, à 9 heures, en la cathédrale de Saint-Corentin.

L'église avait reçu pour la circonstance une décoration des plus simples, marquant le caractère de la cérémonie qui allait avoir lieu : devant le vitrail du fond, au-dessus du maître-autel, une grande croix rouge sur fond blanc, accotée de drapeaux tricolores en faisceaux ; au bas du chœur, un modeste catafalque avec des drapeaux.

Pendant la messe, dite par M. le chanoine Rossi, aumônier de la Société, l'orgue a exécuté des morceaux de choix, quelques uns avec accompagnement de violon. L'assistance était nombreuse ; au premier rang, avec les membres du Comité, on remarquait M. le colonel commandant par intérim la brigade, plusieurs officiers en uniforme, une délégation de la Société des Vétérans avec leur drapeau, etc...

La messe terminée, Mgr l'Evêque a pris la parole. L'émotion, dit-il, lui étreint le cœur, comme à tous les assistants, au souvenir d'un drame récent dont la pensée plane sur cette assemblée. La terre d'Afrique, qui a bu si souvent notre sang français, a été particulièrement exigeante dans ces derniers temps : au mois de Janvier, c'était le capitaine Fiegenschuh ; l'année n'est pas finie, et nous payons, par la mort du colonel Moll et de ses compagnons, un tribut plus douloureux encore puisque les victimes sont plus nombreuses. Nous les unissons tous dans une même prière avec la France, pour laquelle ils ont donné leur vie... Par une application heureuse des paroles de l'Offertoire que le prêtre récite : *Ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem,* l'Evêque montre réalisées dans la messe dite aux intentions de la Croix Rouge les quatre fins du sacrifice. D'abord l'acte d'adoration : Notre Seigneur en s'immolant sur l'autel, en même temps qu'il offre à Dieu son Père un hommage digne de lui, présente à la divine Majesté, avec nos adorations, l'adoration de ceux qui sont morts dans l'accomplissement du devoir ;... puis le remerciement, pour avoir donné et gardé à la France des soldats valeureux et désintéressés... Ils ont succombé sous le nombre, sans subir une défaite, inscrivant dans notre histoire une date glorieuse, digne des temps héroïques de la conquête africaine, digne d'un passé grandiose. Tout cela console et appelle notre reconnaissance...

Mais, continue l'orateur, la messe est encore un acte de repentir, d'expiation, de demande de pardon. Le patriotisme n'a aucune raison de nier les fautes nationales ; s'appliquer à leur rachat, c'est faire acte de bon citoyen sans diminuer la nation. A la messe, Notre Seigneur expie pour le pays et pour ses braves défenseurs ; il unit sa mort à leur mort, implorant pour eux le pardon dans la mesure où ils en ont besoin. Car la messe est aussi, et par dessus tout, un acte d'espérance pour ceux qui sont tombés dans l'accomplissement du devoir patriotique, et pour la France à laquelle leur généreux sacrifice ne peut manquer de profiter dans le présent et dans l'avenir.

Cette allocution, dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une pâle analyse, produit une vive impression sur les auditeurs qui, dans un même sentiment de foi chrétienne et patriotique, s'unissent aux prières de l'absoute faite par Mgr l'Evêque pour terminer la cérémonie.

Plonéour-Lanvern. — **Une lettre du Pape.** — On nous écrit :

« Aller en pèlerinage à Rome, voir le Saint-Père pour lui dire sa filiale affection, son respectueux dévouement et recevoir de lui la bénédiction apostolique, est le légitime désir de plus d'un cœur chrétien. C'était aussi celui des petites filles de l'école chrétienne de Plonéour ; mais le réaliser ?... Les économies, fruits de plus d'un sacrifice, ne permettent pas, si grosses soient-elles, d'entreprendre le grand pèlerinage. Alors, comment faire ? « Eh ! bien, » nous écrirons au Saint Père. » Et elles écrivirent au Saint Père une charmante lettre, dans laquelle elles disaient au Pape leur bonheur d'être maintenant admises à la fréquente communion, le désir qu'elles avaient d'être les premières petites Bretonnes à le remercier de son décret *Quam singulari*, les nombreuses prières et les ferventes communions qu'elles faisaient pour son auguste personne. Puis elles joignirent à leur lettre, encadrée sous leurs signatures... leur photographie. Et la lettre partit.

» Une main amie la porta chez Mgr Bressan, secrétaire intime du Pape, qui la présenta au Saint Père. Sa Sainteté fut très touchée de la démarche des petites filles de Plonéour. Elle fit retourner la lettre, avec sa réponse écrite dessus *de sa propre main,* afin « qu'elles puissent l'avoir en souvenir et qu'elles soient pour les générations futures un témoignage de leur piété envers le Saint-Père et de l'amour paternel du Pape pour elles. »

» Voici la réponse autographe du Pape :

« *Alle care fanciulle col voto che si conservino sempre buone a conforto delle loro istitutrici e a grande consolazione dei loro Parenti impartiamo di cuore l'Apostolica Benedizione.*

» *2 decembre 1910.* PIUS P. P. X. »

« Aux chères enfants, avec le vœu qu'elles se conservent tou-
» jours bonnes, pour le reconfort de leurs institutrices et la grande
» consolation de leurs parents, Nous accordons de tout cœur la bé-
» nédiction apostolique. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Mais en même temps, le Pape garda et plaça sur son bureau de travail, « pour lui rappeler constamment leur souvenir », la photographie des petites filles de Ploneour. Et voilà comment, à Rome, sur le bureau de travail du Pape, l'on peut voir maintenant en bonne place, la photographie de petites bigoudennes sur laquelle, de temps à autre, le Pape jette un paternel regard : c'est la photographie des petites filles de Ploneour qui ont voulu être les premières petites Bretonnes à dire au Saint-Père leur filial amour et leur reconnaissance. » L. E. »

Association de pères de famille. — Le *Journal Officiel* a enregistré la déclaration d'une Association des chefs de famille du canton de Sizun.

Devant les tribunaux. — Nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute que M. l'abbé Madec, vicaire-instituteur à Guimaëc, avait été poursuivi pour ouverture d'un cours d'adultes annexé à une école primaire sans autorisation. Il fut acquitté par le tribunal de Morlaix (jugement du 8 Septembre). Sur appel interjeté par le Procureur général, l'affaire fut portée devant la Cour de Rennes et plaidée par Me Le Hire, du barreau de Morlaix, le 24 Octobre dernier.

L'arrêt, rendu le 30 Novembre, confirme le jugement de première instance « qui sortira son plein et entier effet », c'est-à-dire acquitte purement et simplement M. l'abbé Madec et « le renvoie sans dépens des fins de la poursuite ».

Morlaix. — **Un prix de vertu.** — Il a été décerné, par l'Académie Française, à M. Corvez, chapelain du cimetière, pour les œuvres que l'on trouve énumérées plus loin. Tout le monde, à Morlaix et dans le diocèse, applaudit à cette distinction méritée, dont seul, sans doute, s'étonnera celui qui en est l'objet. Nous n'insistons pas, de peur de le désobliger, et nous nous contentons de reproduire cet extrait de l'éloquent discours de M. Frédéric Masson :

« En regard de Sœur Marie, je voudrais, comme en un dyptique, peindre la figure de l'abbé François Corvez. C'est un fils d'ouvriers qui voulait être prêtre ; à la guerre, il fut attaché à l'ambulance de Morlaix, où il se prodigua. Ordonné prêtre en 1873, il dut, six ans après, pour infirmités, renoncer au ministère paroissial. Il se retira à Morlaix, sans aucune ressource ; dans la mansarde où il logeait sa pauvreté, il recueillit un, puis plusieurs enfants abandonnés ; il mendia pour eux ; il créa un atelier pour les habiller et les faire vivre. Il institua un patronage qui est arrivé à une façon de prospérité. Il va chercher des enfants dans les rues, les moralise, les instruit, les nourrit, les habille ; il les soigne dans leurs maladies, les veille dans la mort. Il est l'apôtre des enfants. Deux cents habitants de Morlaix, des plus qualifiés aux plus humbles, ont demandé que l'Académie distinguât l'abbé Corvez. « Dans le pays tout entier, disent-ils, il est entouré de » vénération. Quand il passe, toutes les têtes se découvrent, tous les » cœurs s'émeuvent, et l'on entend murmurer : « Saluez, c'est la » charité qui passe ». L'Académie décerne à l'abbé Corvez un prix de 1.000 fr. »

Œuvre diocésaine des Projections. — Nous rappelons que M. l'abbé Frot est désormais chargé de l'*Œuvre des Projections* dans le diocèse.

Les prêtres qui désireraient des renseignements sur l'Œuvre et ses avantages peuvent s'adresser à la permanence, 35, rue de Brest, à Quimper.

Ils y trouveront toujours quelqu'un pour les recevoir, mais s'ils veulent être certains de rencontrer M. l'abbé Frot, ils sont priés de lui écrire, quelques jours à l'avance, pour le prévenir.

M. l'abbé Charles Le Moigne.

Les deuils se suivent. Les anciens Pères de Saint-Joseph, que nous avons aimés et vénérés depuis tant d'années, disparaissent depuis quelque temps avec une rapidité effrayante, laissant des vides difficiles à combler. Après M. l'abbé Rot, après M. l'abbé Casimir Kervennic, assez longtemps malade, succombant sous le poids de l'âge et des travaux, et riche de mérites, une mort foudroyante nous ravit un de leurs anciens compagnons de Missions, M. l'abbé Charles Le Moigne, à l'âge de 71 ans.

Il était né à Pleyben, le 4 Novembre 1839, d'une famille très honorable, profondément religieuse. Chez lui, il n'y avait pas eu d'*étapes* à franchir, ou à redouter, pour arriver aux grâces du sacerdoce, et se trouver bien à lui dans les obligations sacrées qu'elles imposent.

Ses parents le placèrent externe au vieux Collège de Quimper pendant deux ou trois ans, confié sans doute, selon l'usage de l'époque, à quelque bonne famille, où l'on était *chambrier*, c'est-à-dire logé, nourri des provisions apportées le plus souvent de la maison paternelle, et surveillé consciencieusement. L'assiduité aux classes était de rigueur ; tout s'y passait fort bien : les principaux étaient alors MM. Fougeray et Ayrault ; nos souvenirs d'enfant nous les représentent comme bons, dévoués, et très religieux. Les hommes de notre âge leur sont restés attachés, et reconnaissants : tout plaisait dans ce vieux collège bâti par les RR. Pères Jésuites avant la dissolution de la Compagnie ; et, quand nous vîmes masquer à moitié la façade de l'église où nous avons prié (le jeune Charles y fit sa première communion), et disparaître le perron monumental que nous montions très lentement à l'heure

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la classe et descendions le plus vite possible après, nous fûmes très peinés. La nouvelle façade ne vaut pas l'ancienne : elle ne dit rien à personne.

Du Collège de Quimper au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il n'y avait qu'un pas : le petit gars de Pleyben voulait être prêtre.

Reçu à Pont-Croix en cinquième, Charles Le Moigne fit de bonnes études, et se concilia de précieuses amitiés qui lui restèrent fidèles.

La vocation ecclésiastique pénétra simplement et s'épanouit doucement dans cette âme, qui ne pouvait que s'incliner vers Dieu, et se porter aux énergiques résolutions pour la plus grande gloire de Dieu. Le Petit-Séminaire avait à sa tête, alors comme aujourd'hui, des prêtres de la plus haute valeur, et comptait dans son personnel enseignant des professeurs distingués, tous dévoués, tous hommes de science et de devoir.

Ses classes terminées, Le Moigne entra au Grand-Séminaire à Quimper ; il y passa ces quatre années, belles, saintes, dont le souvenir reste si parfait tout le long de la vie du prêtre, et si utile aux heures, qui sonneraient le découragement, sans ce retour à un passé délicieux et fortifiant.

Les portes de son asile aimé de préparation au sacerdoce se sont refermées derrière lui, l'abbé Le Moigne sort de sa solitude ; il va prendre contact avec le monde : il est nommé surveillant au Collège communal de Lesneven, où il séjournera peu. Ordonné prêtre aux Quatre-Temps de l'Avent 1863, il se voit envoyé quelques jours après à Saint-Marc, à titre de vicaire. Il devra y rester deux ans, avant de réaliser le plus cher de ses vœux, entrer dans la Compagnie de Jésus ! Ces deux années ne furent point perdues ; elles lui donnèrent une maturité, une expérience des hommes et des choses, qu'acquièrent rarement au même degré les jeunes gens qui passent, sans transition, des bancs de l'école à la vie religieuse.

Le Noviciat était alors à Angers ; depuis, il a passé la Manche, sur la terre d'exil.

Les deux années de noviciat achevées, ses vœux prononcés, et ses études théologiques complétées, le bon Père vint, au Collège Saint-François Xavier, à Vannes, comme surveillant.

Nous n'y étions plus ; mais nous savons combien sa douceur et son cœur y avaient été appréciés. Les anciens de Vannes, nos cadets cependant, aimaient à le revoir et à s'entretenir de ce bon temps où la vie débordait dans les cours de récréations ; les classes étaient nombreuses ; les succès de fin d'année, très remarquables ; et les saines traditions, celles qui avaient mis au service du Pape tant de jeunes gens armés pour sa cause, celles qui préparaient tant de cœurs et de bras pour le service du Pays, se conservaient intactes et puissantes. Puisse notre vieux Collège vivre encore longtemps, et ce sera pour Dieu et la France ! Dans la chapelle, on a élevé un monument à la mémoire de nos morts tombés pour ces deux causes, — les plus belles pour passionner les nobles cœurs. — La plaque de marbre où sont gravés très serrés leurs noms est immense. Les noms les plus illustres et les plus modestes

de tout l'Ouest s'y pressent, et un même amour du bien et du beau les unissent : ils fraternisent jusque dans la mort (1).

Le P. Le Moigne avait ambitionné les Missions lointaines : la Chine ! ce mot seul suscitait en lui des émotions profondes : il y avait là tant de bien à faire, tant d'âmes à sauver, tant de souffrances à endurer ! L'obéissance le conduisit à Quimper, en 1869, et l'y retint toute sa vie.

Simple Père de Résidence, supérieur de Saint-Joseph (1883-89), missionnaire breton, il fut toujours le même : bon, accueillant, constamment sur la brèche. Dieu seul sait le nombre de ses Œuvres, retraites de tous genres, missions françaises ou bretonnes, carêmes dans de modestes églises ou dans les chaires les plus illustres de Tours, d'Angers, de Nantes, de Beauvais...

Partout où il avait passé, il était redemandé ; ses sermons écrits, retenus dans sa mémoire impeccable, dits avec une modestie de bon aloi, portaient lumières, convictions, et semaient des impressions chrétiennes, qui faisaient lever et mûrir des moissons d'âmes pour Dieu. On appréciait son tact, sa sûreté de doctrine, sa parfaite éducation, et cette prudence consommée qui sied si bien au prêtre, toujours aux prises avec les difficultés les plus inattendues et les plus inextricables. Il était prêtre, rien que prêtre et religieux. Sa confiance en Dieu, en des temps meilleurs, en un avenir moins chargé de points noirs, persista en lui jusqu'au bout. Et, cependant, il avait été expulsé de Saint-Joseph le 30 Juin 1880, avec ses frères, une première fois.

Il était 4 heures du matin : la nuit avait été une veillée, non d'armes, mais d'angoisses.

La communauté est cernée : la hache fait son œuvre ; la porte vole en éclats ; à chaque coup frappé et retentissant, les cœurs d'une foule immense frémissent, et de longues exclamations de douleur montent vers le ciel. A l'intérieur, le P. Le Guinio, supérieur, entouré d'amis, lit une protestation ferme, énergique : le Père a grandi ; il représente le droit ; sa voix est forte ; ses paroles se pressent sur ses lèvres : — scène inoubliable ! Pendant ce temps, chaque Père fait sa méditation dans sa chambre close, qu'il faut forcer. Le P. Le Moigne, comme les autres, et la main au collet après les témoins attristés et impuissants de ces scènes sans précédent alors, est conduit jusqu'au milieu de la place de la caserne ; soudain, l'agent qui le tient, secoué par le regret de sa mauvaise action, tombe à genoux, et lui demande pardon : le Père s'incline, le relève, et l'embrasse. L'émotion fut intense, générale.

Dieu a béni cet homme de cœur : il perdit sa place ; mais les braves gens l'ont soutenu ; il s'est créé une situation honorable et indépendante. Son fils, digne et saint prêtre, est missionnaire en Afrique. Les bénédictions de Dieu sont toujours larges et abondantes. Elles retombent sur les enfants.

Mgr Nouvel, de grande et sainte mémoire, recueillit à l'Evêché

(1) Les Zouaves pontificaux ; les Volontaires de l'Ouest, et les soldats des autres corps d'armée, de 1861 à 1871.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plusieurs expulsés, pendant trois ans : notre vénéré défunt en était.

M. l'abbé Le Moigne continua ses prédications en ville, où toutes les communautés l'appelaient et savouraient ses instructions pieuses autant que pratiques ; à la campagne, où les Missions produisaient les meilleurs fruits sous sa paternelle direction ; enfin, hors du diocèse, où son zèle, sans limite, le portait volontiers. Il semblait se hâter, doubler son activité, et se prodiguer, comme si un pressentiment l'avait averti des desseins de la Providence sur sa vie d'apôtre : de soldat, militant à l'avant-garde de toutes les Œuvres, il allait passer dans les rangs de la Réserve, où l'on fait ce qu'on peut, sous l'œil de Dieu satisfait de notre obéissance, mais où l'on goûte les amertumes de ne pouvoir faire davantage.

Ces dures privations du dévouement impuissant, l'abbé Le Moigne les connut pendant dix ans : il s'en nourrit ; elles furent la croix lourde à son cœur d'apôtre. Il s'y résigna, tout de suite, dès que le médecin, après les fatigues excessives d'un carême, à Saint-Julien de Tours, avait obligé l'ouvrier inlassable jusqu'alors au repos. Ce repos ne fut jamais complet. Les lions, quoique enchaînés et vieillis, ne se reposent jamais.

M. l'abbé Le Moigne ne quitta plus Quimper, mais ses instructions furent plus fréquentes dans les communautés ; son assiduité, plus grande à son confessionnal, toujours assiégé ; et la pensée de sa mort prochaine, plus vive et plus présente.

Nous ne pouvons citer les Œuvres qu'il dirigea, et qui florissaient grâce à lui. Mais, comment ne pas signaler la Congrégation des Enfants de Marie du Sacré-Cœur ? Hélas ! le Sacré-Cœur avait disparu dans une tourmente sacrilège, et les vénérées Religieuses avaient passé la frontière ; la loi de 1901 avait de nouveau remis sur la rue les Pères de Saint-Joseph ; ils s'étaient dispersés ; la Compagnie de Jésus était dissoute pour toujours (?). Les ruines s'accumulaient ; les désastres succédaient aux désastres et, chaque jour, on se demandait quelle série noire nous réservait le lendemain.

M. Le Moigne ne tremblait pas : surpris comme toutes les âmes honnêtes, naïves, inconscientes de la malice des hommes, qui ne désarme jamais, et n'y pouvant jamais croire, il réunit les Enfants de Marie, les groupa de nouveau, et les maintint, avec la plus grande édification pour toute la ville, dans les fortes et viriles traditions du vieux Sacré-Cœur, dans les pieuses voies où les avaient placées ces Religieuses éminentes, auxquelles nous nous faisons un devoir, en les saluant bien bas, d'envoyer à travers les mers et les continents franchis dans leur exil, nos plus respectueuses salutations, pleines de regrets douloureux, et d'espoirs... quand même !

Cette Œuvre des Enfants de Marie était son Œuvre de prédilection : il ne la quitta que quand il se sentit trop atteint par le mal dont il souffrait sans cesse, et ce lui fut un dur sacrifice.

La mort n'était plus loin ; mais quelle mort !

Le samedi 3 Décembre, il entendit les confessions comme à l'ordinaire, puis s'entretint assez longtemps avec Monseigneur, qui lui avait donné toute sa confiance, et rentra chez lui sans trace

de fatigue extraordinaire, gai, plus gai même que d'habitude.

Le lendemain, sachant les Sœurs de la Sagesse privées de messe, il alla de lui-même la leur dire, à 6 heures, et marqua ainsi ses derniers moments d'un acte de charité ; puis, après son action de grâces, comme il était prié de rester prendre son petit déjeûner, il refusa, disant : « Je vous remercie, l'obéissance jusqu'au bout ! » Le docteur m'a recommandé de prendre une potion avant de » déjeûner, je la prendrai chez moi. »

L'obéissance jusqu'au bout ! quelle âme trempée, et quelle leçon pour nous !

Et M. l'abbé Le Moigne se dirigea vers son domicile, causant en route avec plusieurs personnes, qui le trouvaient aimable et aussi fort que d'habitude.

On ne le vit pas rentrer. Un domestique sortit de la maison à 7 h. 1/2, et le trouva sur un banc, dans la cour, la tête appuyée sur le mur. Il n'était plus ! Le médecin, appelé en toute hâte, déclara que la mort avait été instantanée.

Ainsi était mort son frère, à Bolbec, Inspecteur des Contributions indirectes à Rouen, le 4 Décembre 1879. La même date, 4 Décembre, quelle coïncidence !

Le bruit s'en répandit immédiatement : ce fut de la stupeur, un deuil général, un immense regret. Une foule nombreuse, recueillie, pieuse, tint à venir prier près de lui, et sa modeste chambre ne désemplit pas.

Mardi 6 Décembre, à 10 heures, tout ce que la ville compte de bien et de bon, était réuni à son enterrement : chanoines, simples prêtres, députations des communautés, familles chrétiennes de tous rangs et de toutes classes, se pressaient autour des restes de ce saint prêtre, et se surprenaient plus à se recommander à lui, qu'à prier pour son âme. Il venait de descendre de l'autel, de faire des actes de charité et d'obéissance ; comment se le représenter autrement que digne de la récompense des Saints, et mis en possession de sa part de paradis ?

Le deuil était conduit par un de ses amis, M. l'abbé Lhévéder, qui chanta la messe, et un de ses compatriotes, M. l'abbé Person ; la famille suivait. Dieu seul sait combien il l'a aimée ! Le cœur du prêtre n'est ni sec, ni froid, ni fermé aux affections que le bon Dieu y a mises lui-même.

Nous le savons, nous qui l'avions vu si heureux — et presque saintement jaloux — de voir un de ses neveux, prêtre, missionnaire aux Indes. Nous avions vu les joies intimes de ce cœur d'apôtre à l'entrée d'un autre neveu au Grand-Séminaire. Tous deux marcheront sur les traces de leur oncle : traditions obligent !

Le souvenir de ce digne prêtre demeurera à Quimper bien vivant. Nous nous redirons ses paroles et ses conseils ; et nous imiterons ses exemples de charité, d'obéissance, et de zèle.

R. I. P.

L. Rossi,
Chanoine honoraire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Belles statues, en terre cuite, presque neuves, à vendre d'occasion.

	Hauteur
1° *Sacré-Cœur*, avec décors riches	1 m 33
2° *Notre-Dame de Lourdes*, décors riches	1 30
3° *S. Joseph, portant l'Enfant Jésus*, draperie blanche, galons or	1 33
4° *S. Charles*, draperie blanche, galons or	1 33
5° *Ste Anne instruisant la Ste Vierge*, draperie blanche, galons or	1 32
6° *S. Joachim*, draperie blanche, galons or	1 32
7° *S. Jean-Baptiste*, draperie blanche, galons or	1 10

Prière de s'adresser à M. l'abbé Francès, à Saint-Pol de Léon.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de Saint Alphonse de Liguori, fondateur de la Congrégation du T. S. Rédempteur (1696-1788), précédée d'une lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. In-8°, 640 pages, 5 fr. (Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur.)

Saint Alphonse de Liguori, qui vivait au XVIIIe siècle, a rempli l'Italie de ses exemples et de ses œuvres. Enlevé au monde et au barreau par le sacerdoce, il fut l'un des serviteurs les plus laborieux et les plus complets de l'Eglise. Grand théologien, grand directeur des âmes, il a versé son vaste savoir partout autour de lui et dans ses livres. Nul ne fut à un degré plus élevé le serviteur du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge. Eloigné de tout excès et de tout rigorisme, il fut un modèle parfait auquel il ne manqua même point l'auréole de la souffrance. Ce livre très complet, très littéraire, le fera connaître et aimer.

Conférences de N.-D. de Paris. — Exposition de la Morale catholique. — **Carême 1910. — VIII. LA GRACE.** — *Conférences et Retraite*, par E. JANVIER, 1 vol. in-8° écu, 4 fr. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris 6e.)

L'œuvre apologétique de M. le chanoine Janvier s'accroît chaque année d'un nouveau volume. Le tome VIIIe, achevant l'*Exposition de la Morale générale catholique*, vient de paraître à la librairie Lethielleux ; il est consacré tout entier à l'une des parties les plus importantes et aussi les plus difficiles de la théologie, à la question de la Grâce.

On peut dire que le sujet est traité complètement ; rien n'a été omis ; tous les aspects de cette profonde et si difficile théologie sont examinés à la lumière de la foi, de l'Ecriture, des Pères, et aussi de la raison. Partout la démonstration est conduite avec une logique d'acier, qui, jointe à l'éloquence de la forme et à la netteté de l'exposition, est appelée à produire une conviction inébranlable dans l'esprit de ceux qui liront ces magistrales conférences.

Vient de paraître : **La natalité et les mœurs**, par A. ROGUENANT, lauréat de l'Institut. Un vol. in-12 de 240 pages. (Editions des *Questions Actuelles*.) Prix : 3 fr. (Bonne Presse.)

L'Académie des sciences morales et politiques avait mis au concours l'étude de la diminution constante de la natalité. Sur 22 ouvrages présentés, 4 furent couronnés, dont celui de M. Roguenant.

La note apologétique, qui n'est pas mise en lumière tout d'abord, ressort de chaque chapitre, et le lecteur en tire lui-même forcément la conclusion.

A Quimper, librairie J. Salaun.

« LES ÉTUDES »
REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 5 Décembre 1910.

I. La Religion chrétienne. I. Jésus. La Foi des disciples : *Pierre Rousselot.* — II. Vieilles races et jeunes peuples Le Trust : *Paul Bernard.* — III. Au peuple Portugais Protestation des Jésuites expulsés : *Luiz Cabral* (Provincial de Portugal). — IV. La Question de la langue internationale. L'Esperanto : *Albert Condamin.* — V. Bulletin d'Histoire du protestantisme. La crise de la Séparation. La crise doctrinale. La crise des vocations pastorales : *Paul Dudon.* — VI. Chronique du mouvement religieux. Jules Ferry et l'école laïque : *Yves de la Briere.* — VII. Revue des Livres. — VIII Notes bibliographiques.

L'EXTINCTEUR
DE
L'ABBÉ D. DANEY

Cette affaire sur laquelle nous avons attiré l'attention, il y a quelques mois, est en plein développement. La Société livre chaque jour quantité d'appareils.

Avec le succès retentissant des expériences faites publiquement à Paris et à Bordeaux devant 10.000 personnes, avec les nombreuses attestations d'officiers de pompiers qu'elle possède, la Société a désarmé par avance la concurrence. Elle a donc devant elle le plus brillant avenir.

Les capitalistes désireux de s'intéresser à cette affaire peuvent demander des renseignements à MM. Capois, Dubois et Cie, 26, Cours Bosquet, à Pau (B.-P.)

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Marché calme. La Rente finit à 97,87. Bonne tenue des Fonds russes. La Banque Franco-Américaine se retrouve à 516 fr.

Rappelons pour le 17 courant l'emission de 100.000 obligations de El Hogar argentino, au prix de 492,50. On verse 100 Fr. en souscrivant et le solde à la répartition.

Bonne tenue des obligations 5 °/. Florida Railway à 430, Mexicain du Centre à 232,50 et Est Central du Chili à 478,50.

La Compagnie des Chemins de fer du Sud du Brésil met en souscription au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie 25.000 obligations de 500 fr. 5 °/. or. Prix d'émission 455 fr.

Les actions nouvelles représentant l'augmentation de capital de l'Est asiatique Danois reçoivent du public un excellent accueil. Elles sont émises à 970 fr. par la Banque de l'Union Parisienne ; les anciennes valent 1.018 fr.

Les actionnaires de la Société Privilégiée pour favoriser la production et le commerce des Raisins de Corinthe, se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 6/19 Novembre 1910. Après avoir entendu le compte rendu du Conseil d'administration et les opérations du dernier exercice 1909-1910 et le rapport des censeurs, l'assemblée générale a voté à l'unanimité, toutes les décisions présentées par le Conseil.

La Minas Pedrazzini est demandée à 135 et la Whim Welli à 40 fr. Foncière d'Hendaye sans changement à 114 fr.

Le 6 Décembre ont été introduites sur le marché les actions de la Francia Gold, qui exploite en Colombie des gisements d'une grande richesse. Ces titres restent demandés à 54 fr.

Fermeté soutenue à 125 fr. de l'action « A la Ville de Saint-Denis ».

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats

LITS Fer et Cuivre

Miroiterie

J. CHENADEC

1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures

VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

On ne fait pas le franco par commissionnaire.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,

seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.

Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

25e ANNÉE. Vendredi 23 Décembre 1910. — N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Motu Proprio *Sacrorum Antistitum* de N. S. P. le Pape Pie X, contre le « Modernisme » (à suivre).

II. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon réglant dans son Diocèse l'application du Décret *Quam singulari* sur la Première Communion (à suivre) ; Comptabilité paroissiale ; Réception du nouvel an à l'Evêché.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Ordination du 17 Décembre 1910 ; Quimper ; N.-D. de Kerbonne ; Gourlizon ; Jeunesse catholique : Congrès de Gouesnou ; Devant les tribunaux ; Une lettre de Mgr l'Evêque de Quimper ; Audierne.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Mort d'un Evêque.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Décembre. — NOEL : NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Aux vêpres, mémoires du suivant et de tous les Saints Martyrs *(au Propre diocésain).*

Lundi, 26. — S ETIENNE, PREMIER MARTYR. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

Mardi, 27. — S. JEAN, APÔTRE ET EVANGÉLISTE. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Mercredi, 28. — LES SAINTS INNOCENTS, MARTYRS. Double de 2e classe avec Octave. Violet.

Jeudi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de la Nativité ; semi-double. Blanc.

Samedi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.

Dimanche, 1er Janvier 1911. — CIRCONCISION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de la Marine à Brest. . du 26 au 28 Décembre.
Lambert. . . . . du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Motu Proprio « Sacrorum Antistitum »

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Contre le « MODERNISME »

(Suite.)

Deux choses sont absolument nécessaires pour la promotion des clercs : l'innocence de la vie jointe à l'intégrité de la doctrine. Il ne faut pas oublier que les préceptes et les recommandations que rappellent les Evêques, à ceux qui doivent être promus aux saints Ordres, ne s'appliquent pas moins aux candidats à la vie sacerdotale : il y est dit : « Il faut bien prendre garde que la sagesse céleste, les bonnes mœurs et une » longue observation de la justice recommandent les élus aux » saints Ordres... Qu'ils soient vertueux et exercés dans la » science en même temps que dans les œuvres..., que toute » forme de justice brille en eux ».

En vérité, Nous aurions assez longuement insisté sur la probité de la vie, si elle pouvait aisément être séparée de la doctrine et des opinions que chacun se plaît à soutenir. Mais il est écrit dans les *Proverbes :* « On connaîtra l'homme à la doctrine ». Et l'Apôtre dit : « Quiconque..... ne demeure pas dans la doctrine du Christ ne possède pas Dieu ». Combien il importe de se préoccuper d'acquérir des connaissances nombreuses et variées, on peut le déduire des conditions mêmes de notre temps qui n'exalte rien tant que la lumière du progrès humain. Tous ceux donc qui appartiennent à l'ordre ecclésiastique, s'ils veulent remplir leurs fonctions en les conformant aux besoins du moment, s'ils veulent recueillir des fruits « en prêchant une saine doctrine et en réfutant les contradicteurs » ; s'ils veulent consacrer les ressources de leur esprit au bien de l'Eglise, il est nécessaire qu'ils acquièrent la science, plus qu'une science commune, et qu'ils se rapprochent aussi étroitement que possible de la perfection de la doctrine. Il s'agit en effet de lutter avec des adversaires fort experts, qui unissent à la richesse des connaissances une science mélangée d'erreurs, dont les théories spécieuses sont formulées en un style abondant si sonore qu'il semble en jaillir quelque chose d'extraordinaire. C'est pourquoi il importe qu'ils préparent longtemps leurs armes — Nous voulons dire qu'ils amassent de grands trésors de doctrine — tous ceux qui se disposent, dans la vie intérieure, au ministère le plus saint et le plus difficile.

Mais, puisque la vie de l'homme est courte, qu'il lui est à

peine donné d'effleurer du bout des lèvres la source très abondante du savoir humain, il faut même modérer l'ardeur d'apprendre, et se souvenir de la maxime de S. Paul : « Ne pas savoir plus qu'il ne faut, mais savoir avec modération ». Aussi, comme les études qui s'imposent au clergé sont nombreuses et graves, soit en ce qui concerne les lettres sacrées, les fondements de la foi, la conduite, la science de la piété, que l'on appelle *ascétique*, soit en ce qui se rapporte à l'histoire de l'Eglise, au droit canonique, à l'éloquence sacrée, afin que les jeunes gens ne perdent pas leur temps à suivre d'autres questions et ne soient pas distraits de l'objet principal de leurs études, Nous leur interdisons absolument la lecture de tout journal ou revue, même excellents, et Nous chargeons la conscience de leurs directeurs s'il ne veillaient pas à ce que cet ordre soit obéi.

Enfin, pour que soit écarté quiconque serait suspect de quelque tendance secrète au modernisme, non seulement Nous voulons que soit observé pleinement tout ce que Nous avons prescrit plus haut, mais Nous ordonnons, en outre, que tous les professeurs, avant d'ouvrir leurs cours, soumettent, au début de l'année, à l'Evêque, le texte qu'ils se proposent de suivre dans leur enseignement, les questions et thèses qu'ils veulent traiter ; que, dans le courant de l'année, on surveille la méthode de chaque professeur : que si on voit quelqu'un s'écarter de la saine doctrine, il y ait là un motif suffisant de le révoquer immédiatement. Enfin que, outre la profession de foi, on prête à l'Evêque un serment selon la formule ci-après, que signera celui qui l'aura prononcé.

Voici le serment que, après la profession de foi selon la formule prescrite par Notre Prédécesseur de sainte mémoire Pie IV, augmenté de définitions du Concile du Vatican, devront prêter à leur Evêque :

1. Les clercs qui devront être promus aux Ordres majeurs. On devra leur remettre d'avance un exemplaire, tant de la profession de foi que de la formule du serment à prononcer, afin qu'ils en soient bien informés, ainsi que de la sanction prévue ci-après en cas d'infraction ;

2. Les prêtres destinés à entendre les confessions, et les prédicateurs, avant que leur soit accordé le pouvoir d'exercer ces fonctions ;

3. Les curés, chanoines, bénéficiers, avant de prendre possession de leur bénéfice ;

4. Les officiers des curies épiscopales et des tribunaux ecclésiastiques, y compris le vicaire général et les juges ;

5. Les prédicateurs du Carême ;

6. Tous les officiers des Sacrées Congrégations et des tribunaux ecclésiastiques de Rome, en présence du cardinal préfet et du secrétaire de la Congrégation ou du tribunal respectifs ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

7. Les supérieurs et les professeurs des familles religieuses avant d'entrer en fonctions.

Les actes authentiques de ces professions de foi et serments seront conservés dans les curies épiscopales et les bureaux des Congrégations romaines. Si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, osait violer ce serment, il devrait être déféré immédiatement au tribunal du Saint-Office.

La formule du serment a déjà été publiée dans la *Semaine religieuse*, p. 786.

(A suivre.)

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon réglant dans son Diocèse l'application du Décret *Quam singulari* sur la Première Communion.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, Salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous venons vous entretenir de l'âge auquel vos enfants devront faire désormais leur Première Communion.

Si Nous avons laissé passer plusieurs mois avant de vous faire lire en chaire le texte du Décret de la Congrégation des Sacrements qui règle ce point de discipline, c'est que Nous tenions à l'étudier à loisir, pour vous en donner un commentaire aussi approprié que possible à l'état des âmes dans Notre Diocèse.

D'ailleurs, pleinement docile aux décisions du Souverain Pontife, Nous éprouvions pourtant le besoin de Nous entendre avec Nos vénérés Frères dans l'Episcopat, et même de faire appel à l'expérience des prêtres de nos paroisses, afin de donner un caractère plus précis et plus sûr aux règlements nouveaux auxquels vos enfants seront soumis.

C'est après ces réflexions et ces enquêtes, fort de l'avis des autres et de Nos convictions personnelles, que Nous venons vous dire, au nom du Pape, le grand devoir qui vous incombe à l'égard de vos premiers communiants.

I. — Jusqu'ici, en vertu d'une tradition assez ancienne, et qui pouvait avoir sous certains rapports sa raison d'être, Nous ne vous permettions de les conduire à la Sainte Table qu'après leur dixième année, quand déjà ils avaient l'intelligence un peu développée et une connaissance assez étendue de leur Religion. Il nous semblait que l'enfant doit communier d'autant mieux que son esprit, plus éveillé, s'ouvre plus

largement aux vérités chrétiennes et voit plus nettement la gravité de l'acte qu'il accomplit.

Cette manière de voir n'est pas absolument fausse. Dans des temps moins agités et moins pervers que ceux-ci, elle a pu produire des résultats suffisants. Mais elle ne touche qu'un côté de la question. Elle prévoit bien la préparation intellectuelle de la Communion du petit enfant. Mais elle ne se préoccupe pas assez de la préparation morale, des facilités que procure l'innocence de l'enfant pour une Communion pieusement faite, et du moyen de mieux garder cette innocence par la Communion reçue à temps.

Nous appelons, dès le début, votre attention sur ce point de vue pratique, Nos très chers Frères. Il est essentiel. Vous remarquerez, dans le Décret qu'on va vous lire, que cette pensée a, plus que tout autre, ému la Congrégation des Sacrements. Trop souvent, au lieu de recevoir son Dieu pour la première fois dans une âme encore innocente, l'enfant le reçoit dans une âme qui a connu le mal et qui a eu mille peines à s'en repentir et à s'en détacher. Par le baptême, l'Eglise avait chassé le démon de ce cœur. Le démon était aux aguets pour y rentrer. Par l'Eucharistie, on pouvait espérer le tenir à distance, en affermissant le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la conscience trop faible. Mais on a retardé outre mesure l'Eucharistie. C'était laisser au démon le temps de reprendre possession de l'âme baptisée. Et ainsi, tandis que la Première Communion, après le péché actuel, devrait être l'exception, il y a lieu de craindre que, pratiquement, dans bien des pays, elle ne devienne la règle.

Est-ce que Nous exagérons, Nos très chers Frères ? Toujours, l'enfance a été terriblement menacée. Le mal, aujourd'hui, l'assiège presque au sortir du berceau. Elle le rencontre à chacun de ses pas dans la rue, et parfois au foyer même de la famille. La liberté des mœurs actuelles, les fréquentations scolaires ou autres, les exemples qui s'étalent et les discours qui en aggravent le scandale, les images et les récits chaque jour plus licencieux, sont pour vos enfants une source de tentations à laquelle vous ne prenez pas garde. Leur âge même n'est plus respecté. Ils grandissent, la plupart sans défense, au milieu de dangers mortels. Pour quelques enfants privilégiés que la vigilance familiale protège avec plus de soin, combien d'autres sont atteints de la contagion dès leur premier contact avec le dehors, et forment ainsi dans l'Eglise, dont ils devraient être la plus douce et la plus pure espérance, une catégorie de malades précoces, qui n'arrivent dignement à l'aliment eucharistique que par un effort de convalescence pénitente qui ne devrait pas être de leur âge. Souillés avant de communier, purifiés sans doute, mais hâtivement, mal établis dans l'habitude de la vertu parce qu'ils ont commencé par avoir l'habitude du mal, ils gardent dans leur imagina-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion toute fraîche des souvenirs qui engendrent la tentation et affaiblissent l'action de la grâce. S'ils avaient reçu Jésus-Christ plus tôt, ils auraient pu être plus forts, plus attentifs, plus fervents, mieux garantis contre les faiblesses et les surprises. C'eût été le salut. La majorité des enfants communiant dans la première innocence, et assurant leur persévérance par leur fidélité à l'Eucharistie, constituerait à l'Eglise et au Pays une réserve magnifique de force et de vertu.

II. — Comment avons-nous pu si longtemps l'oublier, quand l'Evangile bien compris nous en faisait une loi, quand les siècles passés nous en léguaient presque tous la tradition, et que Rome nous en rappelait clairement la doctrine ?

Vous ne pourrez pas regarder ce Décret comme une innovation, Nos très chers Frères. Il l'est peut-être pour notre pays et pour notre temps. Mais il s'appuie en réalité sur la parole même du Christ. « Si vous ne mangez pas ma chair, et si vous ne buvez pas mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » Le précepte ne fait pas une exception pour les petits enfants. Elle eût été plutôt faite en leur faveur. Ils ont toujours été les privilégiés de Jésus. Ils occupent dans l'Evangile une place à part. Notre Seigneur aime à les attirer sur son divin Cœur. Il retrouve en eux quelque chose du charme de ses Anges. Il fulmine, contre ceux qui les scandalisent, les plus effrayantes condamnations. Quand il donne l'Eucharistie au monde, pourrait-il leur refuser une part du Pain de vie, qui convient si pleinement à leur humble pureté et dont leur faiblesse a tant besoin ? Non, pas d'exception. Le Sacrement leur est destiné aussi bien qu'aux grandes personnes. Aussi, l'Eglise primitive n'hésite pas à les en nourrir avant même l'usage de la raison. Quand elle croira devoir renoncer à cette sainte coutume, elle décidera du moins, formellement, dans les deux Conciles de Latran et de Trente, que l'âge normal pour leur accorder la Première Communion est l'âge de raison.

C'est que l'Eglise croit à l'efficacité du Sacrement pour les enfants comme pour les grandes personnes. L'âge de raison est l'âge de la vertu et du mérite en même temps que l'âge du péché. L'Eglise veut que l'enfant grandisse en vertu et en sainteté. L'âme de l'enfant y est ordinairement bien disposée. Nous en avons tous fait l'expérience. Même dans les villes où l'esprit de foi est très atténué, même chez les élèves des écoles sans Dieu, nous avons constaté, dans le premier âge, des dispositions droites. La prière est volontiers apprise. Il n'y a aucune répugnance à entendre parler de Dieu. La tendance à la piété est presque instinctive. C'est l'heure où il faut saisir l'âme, pour ne pas laisser aux mauvaises impressions qui peuvent survenir le temps de se graver en elle, et aussi pour lui faire produire les fruits de vertu personnelle qu'elle peut déjà donner. La Communion agira sur elle plus puissamment

que vous ne le croyez. Nous avons entendu des hommes s'écrier, en apprenant la mesure prise par le Pape : « Pour promulguer un tel décret, il faut que Pie X ait vraiment confiance dans l'action de l'Eucharistie sur l'humanité » ! Assurément. Comme toute l'Eglise dont il est le Chef, comme tous les catholiques qui croient pleinement, Pie X sait, d'une science certaine, que l'Eucharistie exerce sur les âmes qu'elle atteint une action toute divine. C'est pourquoi, par tous ses enseignements, il nous ramène à cette source d'énergie. Et il sait qu'aucune âme ne peut être mieux préparée à cette action que l'âme vierge de l'enfant qui croit en Dieu et qui l'aime. C'est pourquoi il nous dit : « Vos enfants ont votre nature. Ils ont une âme comme la vôtre, Rappelez-vous les effets de l'Eucharistie sur vous-mêmes, et appliquez hardiment, aux petits chrétiens qui grandissent autour de vous, ce que vous savez de ces effets surnaturels. Le Sacrement leur sera bienfaisant comme à vous, et peut-être plus qu'à vous, car il ne rencontrera pas en eux les obstacles qu'il trouve en vous. Donnez-leur Jésus-Christ. Les autres sacrements leur apportent une vertu de Notre Seigneur Jésus-Christ, un accroissement de grâce sanctifiante, ce qui est déjà beaucoup, puisque c'est à la fois plus de lumière pour apprendre la vérité, plus de cœur pour aimer Dieu, plus de volonté pour faire le bien et fuir le mal. Celui-ci leur donne en vérité Jésus-Christ lui-même, et, par cette union divine d'un genre à part, ils deviennent capables, non seulement de mieux connaître et de mieux aimer Dieu, mais encore de pousser l'amour pour lui jusqu'au sacrifice. Le devoir entraîne à tous les âges des sacrifices qui coûtent. Dieu seul les accomplit en nous, par nous, et avec nous. Ces jeunes cœurs sont à l'heure de la vie où cet apprentissage s'impose. Bientôt, ils seront trop sensibles aux passions purement humaines. Vous aurez plus de peine à les attacher à Dieu et à l'Eglise. Vous ne trouverez plus le moyen de les passionner pour Jésus-Christ. Remplissez-les dès maintenant de sa sainte présence. Elle les pénétrera d'une vie nouvelle, bien au delà du temps trop court où les saintes espèces résideront en eux. Car, dès que le communiant s'y prête pieusement, même après que le Corps divin s'est évanoui en nous, la présence de Notre Seigneur développe encore ses effets dans l'âme humaine. Vos enfants, s'ils communient bien, ne seront pas plus que vous privés de cette influence divine, active et féconde, qui vous aidera puissamment dans l'œuvre de leur éducation chrétienne.

Sans doute, l'enfant ne va pas être par là absolument immunisé contre l'erreur et le vice qui le guettent. L'opération divine pourra toujours être contrariée en lui par les accidents ordinaires de la vie morale. Mais l'enfant les traversera dans de meilleures conditions. Pour la connaissance

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la Religion, pour l'attachement à l'Eglise, vous le verrez faire des progrès plus rapides et plus sûrs. Sa formation catholique, sans cesser de s'appuyer sur sa raison en même temps que sur sa foi, sera plus surnaturelle et plus profonde.

Apportez vous-mêmes, Nos très chers Frères, un véritable esprit de foi dans l'étude de cette question grave, et souvenez-vous que vos enfants doivent être vraiment et entièrement traités en chrétiens, que c'est leur droit comme c'est votre devoir, et qu'en leur faisant donner le baptême vous vous êtes engagés d'avance à leur faire faire leur Première Communion à l'âge fixé par l'Eglise.

(A suivre.)

Nous donnerons, dans le prochain numéro, la fin de la Lettre épiscopale. Nous en publions dès aujourd'hui le Dispositif :

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué ;

Après en avoir délibéré avec Monseigneur l'Archevêque de Rennes et de nos vénérés Collègues, les Evêques de la province de Bretagne ;

Après Nous être concerté avec les Eminentissimes Cardinaux, les Archevêques et Evêques, protecteurs des Instituts Catholiques de Paris et de Lyon ;

Après avoir obtenu l'agrément du Saint-Siège ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — L'âge requis et suffisant pour que les enfants puissent et doivent être admis à la sainte communion est l'âge de *discrétion* ou de *raison*, qui commence d'ordinaire vers sept ans, plus ou moins.

Art. 2. — Les enfants parvenus à cet âge seront admis à faire leur Première Communion, individuelle ou collective, d'une manière privée et sans aucune solennité, pourvu qu'ils réunissent les conditions suivantes :

1° Une *connaissance*, proportionnée à leur âge, des trois principaux mystères de la Religion, des fins dernières, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et des dispositions requises pour les recevoir dignement ;

2° Une *dévotion* suffisante, ce qui suppose : la pieuse récitation des prières essentielles du chrétien *(Notre Père, — Je vous salue, Marie, — Je crois en Dieu, — Actes de Foi, d'Espérance, de Charité* et *de Contrition)* et des dispositions de piété envers la Sainte Eucharistie ;

3° La promesse formelle, faite par l'enfant et ratifiée expressément par ses parents ou par ceux qui tiennent leur place, de compléter son instruction religieuse, ainsi que l'ordonnent les articles 2 et 6 du Décret, en suivant les Catéchismes pendant le temps et jusqu'à l'âge fixés pour la Première Communion solennelle ;

4° L'autorisation donnée par le confesseur, d'accord avec les parents chrétiens ou ceux qui tiennent leur place, et présentée, avec l'Extrait de Baptême et l'attestation de la promesse ci-dessus, au Curé de la paroisse, afin que celui-ci puisse inscrire cet enfant au nombre des communiants dans le *Liber statûs animarum*.

Avant de donner cette autorisation, le confesseur devra s'assurer, par un examen sérieux fait en dehors de la confession, ou par le témoignage du Clergé de la Paroisse, que l'enfant remplit les conditions précédemment indiquées.

Art. 3. — Les Curés et confesseurs, les parents chrétiens, les maîtres et maîtresses exhorteront les jeunes enfants à s'approcher de la Sainte Table le plus tôt et le plus fréquemment possible. A cette fin, ils commenceront, dès le premier âge, leur instruction et leur formation chrétiennes, et il sera fait, dans toutes les paroisses, un petit Catéchisme destiné aux plus jeunes enfants.

Art. 4. — La Première Communion solennelle sera célébrée, chaque année, comme précédemment, après la retraite préparatoire et avec les cérémonies d'usage.

N'y seront admis que les enfants qui auront atteint l'âge fixé par les règlements diocésains, assisté assidûment aux offices, suivi exactement les catéchismes pendant le temps prescrit par ces mêmes règlements et subi d'une manière satisfaisante un examen d'instruction religieuse.

Après cette cérémonie seulement, on délivrera aux enfants un cachet de Première Communion solennelle. On pourra y joindre un certificat d'études religieuses élémentaires.

Et seront Notre présente Lettre pastorale, l'Ordonnance qui la suit, et le Décret *Quam singulari*, lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception (1).

Donné à Quimper, en Notre Maison Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de saint Corentin, le 12 Décembre 1910.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Comptabilité paroissiale. — En raison de l'époque tardive à laquelle les Budgets leur parviennent, MM. les Vicaires généraux se voient chaque année dans l'impossibilité d'en achever la révision avant le 31 Décembre.

Pour remédier à cet inconvénient, Monseigneur l'Evêque, dérogeant sur ce point aux dispositions de l'Ordonnance épiscopale du 3 Décembre 1907, décide qu'à l'avenir MM. les

(1) La lecture pourra être faite en deux fois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Curés et Recteurs, avec le concours des conseillers paroissiaux, devront procéder dans la même séance à l'établissement des Comptes de l'exercice précédent et à la confection du Budget de l'année suivante. Cette unique séance aura lieu, comme autrefois, *le Dimanche de Quasimodo*. Les feuilles des Comptes et Budgets devront parvenir à l'Evêché, au plus tard, un mois après cette réunion. — L'Ordonnance précitée paraîtra dans l'*Ordo* de 1911 avec les modifications qu'entraîne cette mesure nouvelle.

D'après ce qui vient d'être dit, la prochaine séance obligatoire des Conseils paroissiaux aura lieu le 23 Avril 1911. On devra attendre ce moment pour procéder au *renouvellement de la moitié des Conseils paroissiaux*, qui devait régulièrement se faire dans la première quinzaine de Janvier.

MM. les Curés et Recteurs, qui n'auront pas reçu en temps utile leur Budget pour 1911, sont autorisés à engager les premières dépenses courantes de cet exercice sur les bases du Budget précédent.

III. Réception du nouvel an à l'Evêché. — Mgr l'Evêque recevra, le samedi 31 Décembre : le matin, à *10 heures*, MM. les chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; à *10 h. 1/2*, les communautés religieuses ; dans l'après-midi, à partir de *2 heures*, les représentants des œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'expiation des fautes commises pendant l'année qui va finir ; l'action de grâces pour les bienfaits reçus.

II. — Les confessions et communions de Noël.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi 24 Décembre*, veille de Noël, on confessera toute la journée jusqu'à *8 heures* du soir ; puis l'église sera fermée jusqu'à *10 h. 1/2*.

A *11 heures*, chant d'un nocturne des Matines de Noël. — A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Dimanche, fête de NOEL, les messes sont aux heures ordinaires, sauf que la dernière messe basse est dite à *8 h. 1/2*. — A *10 heures*, messe pontificale à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la **bénédiction papale** avec indulgence plénière.

A *2 h. 1/2*, vêpres ; sermon par M. Mesguen, professeur à l'école Saint-Yves. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Lundi 26 Décembre, fête de S. Etienne, offices comme les dimanches.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Samedi soir*, l'office de Noël commence à *11 heures*. A minuit, grand'messe suivie de deux messes basses.

Le jour de Noël, il y a : 1° trois messes basses à partir de *6 heures ;* 2° trois messes basses à partir de *7 h. 1/2 ;* 3° à partir de *9 heures*, trois messes dont la dernière est la grand'messe, à *10 heures ;* 4° messe à *11 h. 1/2*, comme d'habitude

Vêpres à *2 h. 1/2 ;* sermon par M. Louvière, secrétaire de l'Evêché Bénédiction.

Ordination du 17 Décembre 1910. — L'ordination faite par Mgr l'Evêque, le samedi des Quatre-Temps 17 Décembre, dans l'église de Saint-Martin de Brest, comprenait : 5 tonsurés, 1 minoré, 3 sous-diacres, 12 diacres et 4 prêtres.

Nous donnons, comme de coutume, les noms des ordinands promus aux ordres majeurs :

Sous-Diaconat

MM. Aubert, Paul-Hyacinthe, de Saint-Louis de Brest ;
Bozec, Jean-Marie, de Gouézec ;
Le Gall, Louis-Joseph, de Saint-Sauveur de Brest.

Diaconat

MM. Floc'h, Edouard-Marie, de Landunvez ;
Herry, Alain, de Plougoulm ;
Kerbiriou, Louis-Joseph, de Saint-Pol de Léon ;
Lancien, René-Victor, de Plouézoc'h ;
Mingam, Hervé, de Bodilis ;
Coquentin, Pierre-Marie ; Créac'h, Athanase ; Gloaguen, Henri ; Pain, Corentin ; Pont, Théophile ; Texier, Jules ; Trufley, Eugène, du Séminaire de Saint-Jacques.

Prêtrise

MM. Kerviel, Sébastien, de Combrit ;
Marc, Henri, de Plomodiern ;
Olivier, François-Joseph, de Plounéour-Trez ;
Potin, Henri-Pierre, de Pont-l'Abbé.

Quimper. — **La fête de saint Corentin.** — A cause de la date rapprochée de l'Adoration, il n'y a pas eu, cette année, de triduum préparatoire à la solennité de saint Corentin ; mais la fête elle-même a été célébrée avec l'éclat accoutumé des cérémonies liturgiques, au milieu du même concours empressé de la population quimpéroise, toujours fidèle au culte de son glorieux Patron.

Le matin, à 5 h. 1/4, devant un auditoire breton très nombreux, M. Ely, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, parla avec éloquence de saint Corentin, tirant de divers faits de sa vie des enseignements et des leçons pour les chrétiens de tous les temps. Le même orateur se fit de nouveau entendre, à l'issue des vêpres. Dans un discours très étudié, plein de poésie et de fleurs, il montra Dieu, « admirable dans ses Saints », suscitant celui qui devait être

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'apôtre et le patron de la Cornouaille, le préparant dans la solitude à la mission qu'il devait lui confier ; puis saint Corentin, élevé malgré lui — heureuse violence ! — sur le siège épiscopal de Quimper, détruisant les restes du paganisme dans les croyances et dans les mœurs, faisant régner au milieu de son peuple ces deux choses inconnues jusqu'alors : la justice et la charité, imprimant si profondément la croix dans le sol armoricain, que rien n'a pu l'en arracher... Puisse la terre bretonne continuer à produire des hommes à la foi robuste et au cœur valeureux !

Monseigneur l'Evêque officia pontificalement à la messe et aux vêpres, puis présida la procession de la relique du Bras de saint Corentin. Nous nous abstenons de décrire, une fois de plus, cette cérémonie toujours belle et impressionnante, qui se déroule au chant du triomphal *Pange solemnes*... Au Salut qui suivit, la chorale de Saint-Vincent chanta un *Ave Maria*, magistralement exécuté comme l'*Ave verum* de la messe. Puis la bénédiction du T. Saint-Sacrement termina cette fête magnifique en l'honneur de saint Corentin. Daigne le glorieux Patron faire sentir les effets de sa protection sur le diocèse qu'il fonda, sur l'évêque vénéré qui est son successeur, sur le clergé et les fidèles qui l'invoquent avec une constante et inébranlable confiance. *Confessor Domini, Corentine, adstantem plebem corrobora sancta intercessione...*

N.-D. de Kerbonne. — **Bénédiction de l'église.** — Dimanche, 18 Décembre, a été bénite la nouvelle église de N.-D. de Kerbonne, paroisse récente créée il y a trois ans par Mgr Dubillard, dans le quartier populeux qui réunit Saint-Sauveur de Brest à Saint-Pierre Quilbignon, et confiée par Sa Grandeur au zèle courageux et entreprenant d'un jeune Recteur, M. Daniélou.

Jusqu'à ce jour, le culte a été célébré dans une vaste salle mise à la disposition du clergé et des fidèles par un généreux et dévoué chrétien, M. de Kerros, du manoir de Kerbonne, que M. le Recteur s'est fait un devoir de remercier publiquement de son noble concours.

Pour toute création il faut des sacrifices. Les paroissiens ont donné leur obole, le pasteur a parcouru le pays pour solliciter des offrandes, une église a été construite sur les plans de M. le chanoine Abgrall, ou plutôt la moitié d'une église, comprenant seulement la nef et les bas-côtés, mais pouvant déjà contenir le chiffre modeste de mille fidèles ; c'est un édifice sobre en ornementations, mais ayant le caractère simple et religieux des basiliques latines. Plus tard, on y ajoutera le transept, le chœur, les sacristies et le clocher, et la surface utile se trouvera doublée.

Les rites de la bénédiction ont été accomplis par M. le chanoine Kerbiriou, curé-doyen de Saint-Sauveur ; et, pour que ce fût une double fête, il a procédé en même temps à l'installation solennelle du Recteur, cérémonie qui n'avait pu se célébrer dans la chapelle provisoire et dans l'état précaire où l'on s'était trouvé pendant ces premières années.

M. Daniélou, dans une courte et substantielle allocution, a exposé à ses paroissiens l'œuvre pour laquelle il a été appelé au milieu d'eux, ce qu'il a fait jusqu'à ce jour et ce qu'il doit continuer à faire pour leurs intérêts spirituels, maintenant qu'il a, pour les réunir et pour célébrer dignement les offices, une église belle et vaste, qui vient d'être sanctifiée par les grandes bénédictions liturgiques.

M. le Curé-Doyen, dans son grand et beau discours de circonstance, expose à cet auditoire chrétien la sainteté de ce temple, maison de Dieu et porte du Ciel et, en même temps, parlant de l'installation de M. le Recteur, montre la mission du prêtre à l'égard des fidèles, pour leur génération à la vie de la grâce, leur sanctification et leur salut éternel.

Dans l'après-midi, nous avons eu la joie de voir venir assister aux vêpres un détachement de cinquante matelots catholiques de la division de l'escadre américaine, conduits par un de leurs officiers, lieutenant de vaisseau : tenue distinguée, irréprochable, recueillie, pieuse. Ces braves marins, très jeunes, pour la plupart, ont des figures fort sympathiques ; ils jouissent du bienfait d'un aumônier catholique à leur bord, de sorte qu'ils ont la messe le dimanche et peuvent en toute facilité et liberté remplir tous leurs devoirs religieux. Le R. Père Siméon Kervennic, très versé dans la langue anglaise, leur a fait une allocution pleine d'onction et de ferveur, qu'ils ont écoutée avec grand intérêt et grand respect.

La présence de ces marins du Nouveau-Monde, venant fraterniser avec les paroissiens de Kerbonne, a été pour ceux-ci un sujet de bonne édification et comme une belle fleur parfumée prenant place dans leur bouquet de fête. J.-M. A.

Gourlizon. — **L'église foudroyée.** — Le 13 Décembre, la foudre est tombée sur l'église de Gourlizon, y occasionnant de graves dégâts. La flèche du clocher a été complétement démolie, et les pierres projetées par la force du fluide ont sérieusement endommagé la toiture, toute neuve. La plupart des vitraux ont été brisés. Par ailleurs, le mobilier de l'église est indemne, ainsi que celui de la sacristie.

Les dommages sont couverts par une assurance.

Jeunesse Catholique.
Congrès de Gouesnou.

Dimanche, 18 Décembre, se tenait à Gouesnou, sous la présidence de M. le chanoine Kerisit, un congrès cantonal de J. C. dont le succès a dépassé toutes les espérances.

Y étaient représentés par des groupes plus ou moins nombreux : les quatre paroisses de Brest, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Bohars, Plougastel-Daoulas, Loc-Maria-Plouzané, Lanrivoaré, Le Folgoët

Archives diocésaines Quimper et Léon

et Gouesnou. Lesneven, Saint-Renan, Landivisiau et Lampaul-Guimiliau s'étaient contentés de répondre à l'enquête préparatoire.

On remarquait aux séances plusieurs membres du clergé, parmi lesquels M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé-doyen de Lambézellec, MM. Léon et Tanguy, directeurs au Grand Séminaire.

A la messe du Congrès, dite à 8 heures par M. le Recteur de Gouesnou, M. Kerisit fait une courte allocution sur la nécessité et les bienfaits de la communion fréquente. 80 congressistes s'approchent de la Sainte Table, après avoir chanté de tout leur cœur le *Credo* et l'*Ave maris stella*.

A 9 heures, au nombre de 150 environ, les jeunes gens se dirigent vers le patronage Jeanne d'Arc. Ils y trouvent une salle coquettement décorée de drapeaux français et d'étendards de Jeanne d'Arc qui marient gracieusement leurs plis et leurs couleurs, dominés par les armes de Pie X et de Mgr Duparc et par la croix de Notre-Seigneur, symboles du triple amour qui fait battre le cœur de tout bon catholique : l'amour de Jésus-Christ, de l'Eglise et de la Patrie...

A 9 h. 1/4, M. Kerisit, aumônier diocésain de la J. C., ouvre la séance par la prière. Il souhaite la bienvenue aux congressistes, leur transmet la bénédiction et les encouragements de Monseigneur qui a promis d'être de cœur avec eux toute la journée, et il donne la parole à L. Trébaol, du groupe des Carmes.

Après avoir établi que toute vie doit être alimentée sous peine de dépérir, le rapporteur montre Notre Seigneur se cachant sous les apparences du pain, pour nous faire comprendre qu'il veut être l'aliment de notre vie surnaturelle, tout comme le pain matériel est l'aliment de notre vie corporelle. Il rappelle les désirs de l'Eglise et les récents décrets de Pie X relativement à la communion. Puis, passant en revue les diverses objections que l'on peut faire contre la pratique de la communion fréquente, il les réfute avec une précision qui dénote une profonde connaissance de l'Eucharistie. Enfin, il résume les réponses envoyées par les groupes au questionnaire qui leur avait été adressé, et constate que des efforts sont faits partout pour honorer l'Eucharistie : Adoration nocturne, adoration mensuelle de jour, heure sainte, 1er vendredi du mois, visites au Saint-Sacrement, communion mensuelle, hebdomadaire ou même quotidienne sont autant de dévotions pratiquées dans l'un ou l'autre groupe. La discussion qui s'établit aussitôt démontre — et chacun en fait humblement l'aveu — que tous les membres de chaque groupe ne sont pas également fervents et qu'il y a encore du progrès à faire. Aussi, pour ne pas trop exiger, s'arrête-t-on à cette conclusion : qu'il faut, tout en encourageant les autres pratiques, obtenir au moins la communion de chaque dimanche dans les groupes de ville, et la communion mensuelle dans les groupes de la campagne.

A 10 h. 1/2, les congressistes se rangent autour des drapeaux de la J. C. du Léon et du groupe Jeanne d'Arc de Gouesnou, et se

rendent à l'église. M. Le Pape, recteur du Folgoët, chante la messe. Après l'Évangile, M. Kerisit monte en chaire et rappelle ce que doit être le vrai chrétien à notre époque.

A midi, un banquet fraternel réunit 100 congressistes ; nombreux toasts au Pape, à l'Evêque, etc.

A 2 heures, vêpres chantées par M. l'abbé Cloastre, de Plougastel.

Après les vêpres, deuxième séance de travail. Les congressistes sont maintenant 300. M. le Curé de Saint-Louis préside, assisté de M. Kerisit et de M. le Curé de Lambézellec.

Après la prière, le président fait lire le rapport sur la Presse, confié au groupe de Bohars.

Le rapporteur commence par définir le journal catholique, et cite les paroles de Pie X lui-même à Mgr Bégin, archevêque de Montréal (27 Mai 1909) : « Le journal catholique aura ce caractère particulier de n'être attaché à aucun parti (politique) et d'être, par conséquent, le journal de tous. Débarrassé de toute entrave, il suivra les directions de l'Eglise..... » Ces indications sont complétées par les lignes suivantes, empruntées au livre du P. Chiaudano, si chaudement approuvé par Pie X : « Un écrivain catholique est celui qui écrit en catholique et dont le langage et la ligne de conduite portent nettement la marque catholique ». Ce qui n'empêchera pas le journal catholique de s'intéresser aux problèmes sociaux. Bien au contraire, ajoute le rapporteur, son caractère lui en fait un devoir et lui impose en même temps de les étudier toujours à la lumière des vrais principes catholiques.

Puis, rendant compte de l'enquête faite par les divers groupes, le rapporteur constate, d'après les réponses qui lui ont été adressées, que les journaux catholiques lus dans les localités en question sont, pour les journaux quotidiens : *la Croix* de Paris, *le Nouvelliste de Bretagne* et *l'Univers* ; pour les journaux hebdomadaires : *l'Echo paroissial* de Brest, *la Vie nouvelle, la Croix du Marin, le Pèlerin* et *le Courrier du Finistère*, auxquels il ajoute *la Quinzaine ouvrière*.

La lecture finie, M. le Curé de Saint-Louis insiste à son tour sur la nécessité de mener vaillamment la croisade de la presse nettement catholique et de lutter, sans repos, contre la mauvaise presse « à laquelle principalement, disait naguère Léon XIII, il faudrait attribuer l'excès du mal et le déplorable état de choses auquel nous sommes arrivés présentement ». Nous n'avons rien à attendre du pouvoir, ajoute le président, nous devons nous défendre nous-mêmes. Comment ? 1° En constituant des ligues contre la licence des rues, mais des ligues catholiques ; 2° en travaillant sans répit, et par tous les moyens dont nous disposons, à la diffusion de la bonne presse.

La discussion s'ouvre et devient vite animée. M. l'abbé Le Gall, qui s'est fait à Recouvrance l'apôtre de la *Croix*, fait connaître les résultats consolants qu'il a déjà obtenus dans sa paroisse ; puis, après un échange d'idées entre plusieurs congressistes, on conclut que nous ne devons encourager et propager que les journaux qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

répondent bien à la définition donnée par le rapporteur d'après les paroles de Pie X et du P. Chiaudano. La raison en est que, s'il ne faut prendre pour nourrir le corps que des aliments sains et purs de tout poison, il ne faut non plus servir à l'âme que des lectures saines qui soient en tout conformes aux enseignements et aux directions de l'Eglise.

F. Lidou, président de l'U. D., prend ensuite la parole. Il remercie, en termes délicats, les organisateurs du congrès et tous ceux qui en ont préparé ou présidé les travaux ; puis, brièvement, car le temps presse, il rappelle les devoirs des jeunes catholiques, et demande à tous ses amis de se remettre plus résolument que jamais au travail pour répondre aux espérances de l'Eglise.

M. le Recteur de Gouesnou remercie le Comité de lui avoir procuré la joie de cette bonne journée qui sera, sans nul doute, profitable à sa paroisse et à l'Asssociation elle-même, et il forme le vœu que de pareils congrès soient organisés périodiquement, tous les trois mois par exemple, dans l'une des paroisses de la région.

M. le Curé de Saint-Louis, dans un dernier mot, souhaite à la J. C. de se développer et de s'étendre de plus en plus : « Croissez et multipliez-vous, s'écrie-t-il, vous êtes dans la bonne voie, vous avez la pleine approbation du Souverain Pontife et de votre Evêque », et il termine en faisant acclamer avec enthousiasme le Pape, l'Evêque et Notre Seigneur Jésus-Christ.

Une dernière visite à l'église pour recevoir la bénédiction du T. Saint-Sacrement clôture le Congrès, qui ne manquera pas de produire les meilleurs résultats. X...

Devant les tribunaux. — L'arrêt d'acquittement rendu par la Cour de Rennes, le 30 Novembre, en faveur de M. l'abbé Madec, vicaire-instituteur à Guimaëc, est frappé d'un pourvoi en cassation par le Procureur général.

Nous espérons que la cause de notre confrère triomphera devant la Cour suprême comme en première instance et en appel.

Une lettre de Mgr l'Evêque de Quimper. — A l'occasion du procès récent des Rédemptoristes dispersés, Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, a adressé la lettre suivante au R. P. George, ancien supérieur des Rédemptoristes de Paris :

« Mon bien cher Père,

» J'ai peine à comprendre le procès qui vous est intenté.

» Comment peut-on songer à vous contester le droit de prêcher dans nos paroisses ? Aucune loi ne vous l'interdit.

» Mes Curés de Brest n'ont jamais invité une communauté de Rédemptoristes à venir donner à leurs paroissiens une mission. Ils ont invité individuellement des prédicateurs qu'ils connaissent. Ils ont eux-mêmes organisé la mission comme ils l'entendaient, et les missionnaires occasionnels qu'ils avaient convoqués n'ont eu qu'à suivre le programme réglé d'avance par chacun des Curés.

» Je cherche en vain dans tout cela l'acte de congréganiste que vous auriez accompli en répondant à l'invitation de l'évêque et du clergé.

» Le ministère de la parole et des sacrements est libre dans nos églises. Il s'est exercé en pleine conformité avec les lois existantes.

» L'ingérence de l'Etat dans l'accomplissement de ce ministère ne saurait se justifier. Je le considère, pour ma part, comme une violation flagrante de nos droits et des vôtres. La loi de Séparation n'a pas prévu le genre de délit qu'on vous reproche. Ce n'est pas à nous à la défendre, mais en vérité ce n'est pas à l'Etat à la violer.

» Je m'associe à votre nouvelle épreuve et je vous prie, mon bien cher Père, d'agréer l'assurance de mon affectueux respect et de ma religieuse reconnaissance.

» † ADOLPHE,

» *Evêque de Quimper et de Léon.* »

AUDIERNE. — **Nécrologie.** — La *Semaine religieuse* n'a point l'habitude d'insérer des articles sur tous les chrétiens qui ont dignement rempli leur vie et sont morts dans la grâce de Dieu. Mais il y a des exceptions qui s'imposent, et nous croyons faire notre devoir, et répondre à l'attente générale, en publiant les lignes qui suivent d'un ami de M. Emile de Lécluse, ami fidèle des jours heureux, plus fidèle encore des jours tristes et malheureux.

Jeudi, 15 Décembre, ont eu lieu à Audierne les obsèques de M. Emile de Lécluse-Trévoëdal, ancien maire de cette commune, très pieusement décédé en son château de Keristum, à l'âge de 72 ans.

Avec M. de Lécluse disparait une des personnalités les plus sympathiques de notre région. Bon, affable, loyal et généreux en toutes circonstances, il était universellement aimé et estimé.

Aussi, quand il y a douze ans, son frère, M. Amédée de Lécluse, maire d'Audierne et conseiller général du canton de Pont-Croix, vint à mourir, il était tout désigné pour lui succéder comme maire, charge qui s'était transmise dans cette famille dévouée depuis des générations.

Les électeurs s'entendirent pour faire une manifestation de reconnaissance sur son nom, et lui accordèrent presque l'unanimité des suffrages. Ils tenaient à dire bien haut combien ils avaient été touchés du dévouement inlassable, pendant l'épidémie de choléra en 1881, des soins prodigués et de jour et de nuit, et des générosités de tous les jours depuis si longtemps, de leur nouveau maire et de Mme de Lécluse.

Mme de Lécluse rivalisait avec son mari d'abnégation et de sollicitude au chevet des malades. Le nombre des décès fut considérable ; rien ne la rebutait ; aucun service à rendre ne lui semblait pénible ; aucun contact ne l'effrayait. A ce moment-là on l'eût portée en triomphe ! c'étaient encore les bons jours ; mais, aux lueurs sinistres des événements qui se précipitaient, on voyait qu'un malheur se préparait.

Il semblait que M. et Mme de Lécluse en aient eu la claire vision, car ils se pressaient de bâtir une école chrétienne pour les filles, à leurs frais ; ils multipliaient leurs aumônes, sans autre souci que de faire le bien, aux marins dans la misère noire, beaucoup, faute de pê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

che, et un peu par suite d'un manque presque général d'économie : ils ouvraient des ateliers pour apprendre aux jeunes filles à fabriquer la dentelle. Tout le monde sait quel concours précieux, à la création et au développement de cette Œuvre, toute désintéressée, apporta Mme de Lécluse, et quels résultats inespérés elle obtint.

Une fois de plus, le Conseil municipal s'honora en renommant maire M. de Lécluse, à l'unanimité. Déjà sa santé laissait beaucoup à désirer ; elle donnait des inquiétudes : ses affaires personnelles de grand industriel, et les affaires de la commune qu'il faisait passer avant les siennes propres, l'absorbaient trop. Un repos presque complet s'imposait à son activité ; mais alors il eût déserté la lutte, et un de Lécluse ne connaît pas cela. Elle fut chaude aux dernières élections. Un travail souterrain s'était fait contre tout ce qui est bon et respectable : le mal avait grandi ; de nouvelles mœurs électorales avaient surgi, déplorables et déloyales, et M. de Lécluse succomba à quelques voix près.

Il l'avait prévu, annoncé. Cet échec lui fut sensible : il eut un douloureux contre-coup sur sa santé. Rien n'est dur comme de savourer l'amertume de l'ingratitude. Les natures dévouées et franches s'y résignent malaisément.

Il se retira dans sa propriété, vit ses amis, et passa de temps en temps quelques semaines à Quimper pour changer d'air, et retrouver les membres de son cercle, qui l'avaient mis à leur tête.

Le dimanche 11 Décembre, très souffrant depuis longtemps, il eut une syncope, et rendit à Dieu son âme de grand et bon chrétien, entouré de sa femme et de ses deux enfants.

Tout Audierne fut péniblement impressionné, et sembla montrer, par son attitude, qu'il comprenait la perte immense qu'il faisait, et la réparation qu'il devait à son bienfaiteur et à sa famille. Pendant quatre jours, ce fut un défilé continuel devant les restes de M. de Lécluse, exposés dans un salon du château transformé en chapelle ardente.

Le jour de l'enterrement, la moitié de l'assistance ne put pénétrer dans l'église, trop petite, que le cher défunt voulait remplacer par une autre plus vaste ; mais les événements, plus forts que sa volonté, ne l'avaient point permis.

Toute la société de Quimper et du pays, une foule de cultivateurs des environs, et des femmes d'Audierne, en très grand nombre, se pressaient recueillis et priants.

M. le Recteur d'Audierne fit la levée de corps et chanta la messe. M. le Curé de Pont-Croix présida l'office, et M. le chanoine Rossi, ami du défunt, donna l'absoute.

Le deuil était conduit par M. Idesbal de Lécluse, son fils ; M. Rooman d'Erthüer, conseiller d'ambassade de Belgique, son gendre ; le baron Van der Gracht d'Eaghen, commissaire d'arrondissement d'Utrecht (Belgique), son beau-frère ; et M. Henry de Lécluse, maire de Plouhinec, son neveu.

Les cordons du poële étaient tenus par MM. Edmond de Carné, Olivier de Mauduit, Gigou et Jadé, ces deux derniers anciens adjoints au maire.

Puissent tous ces témoignages de respectueuse sympathie atténuer l'immense douleur de Mme de Lécluse et de ses enfants ! Nous avons le ferme espoir, fondé sur la toute puissante miséricorde du bon Dieu, que ce grand chrétien, au cœur bon et généreux, aura été bien reçu par Lui et récompensé !

Et nous, nous osons trouver quelque consolation avec tous les gens de bien, qui ont aimé le père, dans la conviction, que le fils continuera à marcher toujours sur ses traces, et à tenir très haut, à Audierne, le drapeau de l'honneur, du travail et de la générosité chrétienne.

R. I. P.

***

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, outre les cardinaux préfets ou secrétaires des Congrégations Romaines, a reçu — à la fin de la semaine dernière — de nombreux personnages ecclésiastiques et laïques. Nous citerons seulement : Mgr Dubois, archevêque de Bourges, qui a eu son audience de congé, dimanche 18 ; Mgr Chollet, évêque de Verdun, et Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez, qui ont été reçus l'un le samedi 17, l'autre lundi 19 Décembre.

Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, après avoir eu une deuxième et longue audience du Pape, est rentré dans son diocèse.

— **Condamnation d'une publication française.** — L'*Osservatore Romano* a publié le communiqué suivant :

« Depuis plusieurs années paraît à Limoges (France), publiée par le prêtre Ernest Rigaud, sans la permission de l'autorité diocésaine prescrite par la Constitution apostolique *Officiorum*, une publication périodique intitulée : *Annales mensuelles des Croisés de Marie et des apôtres des derniers temps*, dans laquelle, sans tenir compte des réserves imposées par Urbain VIII, on rapporte des miracles supposés et des prophéties dans une forme extrêmement incorrecte et injurieuse pour les hauts dignitaires ecclésiastiques.

» On met les fidèles en garde contre une telle publication et on les exhorte vivement à s'abstenir de la lire et de la favoriser en aucune façon. »

Mort d'un Evêque. — Mgr Cantel, évêque d'Oran, est mort le 10 Décembre d'une grippe violente contractée au cours de sa tournée pastorale, dans la région de Sidi-bel-Abbès.

Né à Marseille en 1836, il exerça d'abord le ministère sacerdotal dans son diocèse d'origine puis à Paris. Il était curé de Saint-Denis du Saint-Sacrement quand il fut appelé, en 1898, au siège épiscopal d'Oran.

Esprit très cultivé, cœur excellent, Mgr Cantel était universellement estimé et aimé.

Il s'était donné pour tâche d'édifier, sur la plus belle place d'Oran, une superbe cathédrale de style byzantin. Pour recueillir les fonds nécessaires à la réalisation de cette entreprise, il fit de nombreux sermons dans les églises de Paris. Aujourd'hui, le monument est sur le point d'être achevé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

La Messe méditée au pied du Saint-Sacrement, par M. l'Abbé A. Jos. Chauvin. — 1re partie : La Notion du divin Sacrifice. — Beau et fort volume, broché, **3 fr. 50** — Chez l'auteur : 96, boulevard Saint-Germain, Paris.

La Messe méditée au pied du Saint-Sacrement est le corollaire de *la Passion méditée au pied du Saint-Sacrement*. Notre intention en composant cet ouvrage, — *écrit l'Auteur dans la Préface*, — a été de faire de chacune de ces méditations une courte leçon de théologie sur le divin Sacrifice de la Messe, accessible non pas seulement aux initiés de la science sacrée, mais à tous les fidèles avides de pénétrer dans ces divins mystères.

Les chants du Grillon. — Paroles et mélodie : Louis Giblat ; Lettre-préface : Amédée Gastoué ; Chanson-préface : Théodore Botrel. In-8° écu, orné de 100 gravures, 3 fr. 50. (P. Lethielleux, éditeur.)

Dans la rénovation des formes populaires, l'auteur se place aux premiers rangs des bardes modernes. Les *Chants du Grillon* se chanteront partout, dans les concerts, à la veillée, dans les salons, par les aînés autant que par les jeunes.

Ajoutons que l'ouvrage est édité avec un soin particulier, imprimé avec luxe, orné de belles gravures (plume ou aquarelle) dont la plus grande partie hors texte.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Pas d'animation sur le marché. Notre 3 °/. s'inscrit à 97,12. Valeurs de crédit fermes, la Banque Franco-Américaine s'avance à 519.

Parmi les Chemins étrangers, on recherche les obligations Mexicain du Centre à 232,50, Florida Railway à 435 et Est central Chilien à 478,50

L'émission des obligations du Chemin de fer Sud du Brésil s'est effectuée avec un plein succès aux guichets du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie.

Le public a de même très bien accueilli les actions nouvelles de l'Est Asiatique Danois. Le développement continu de ses opérations oblige, ainsi que nous l'avons dit, cette Société à porter son capital de 15 millions à 25 millions de couronnes L'augmentation de capital est réalisée par la Banque de l'Union Parisienne qui place les nouvelles actions à 970 fr., soit environ 50 francs au-dessous des cours cotés par les actions anciennes.

Dans le groupe minier, l'action Minas Pedrazzini est demandée à 140 fr. Le privilège à la souscription aux actions nouvelles Minas Pedrazzini, réservé aux porteurs de titres anciens, devra être exercé du 13 au 17 Décembre à raison de 1 titre nouveau pour 1 titres anciens.

Fermeté de l'action Whim Well aux environs de 40 fr. Francia Gold recherchée à 57 fr.

L'action « A la Ville de St-Denis » se retrouve ferme aux environs de 125.

La Foncière d'Hendaye et du Sud-Ouest reste demandée à 115 fr.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

25e Année. Vendredi 30 Décembre 1910. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon réglant dans son Diocèse l'application du Décret *Quam singulari* sur la Première Communion (fin) ; Œuvre antiesclavagiste ; Les ecclésiastiques et les charges financières dans les œuvres ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Crozon ; Saint-Brieuc ; Le curé a la police dans son église.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Revendications scolaires des catholiques ; Vers la guillotine ; Pâques à Jérusalem.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Janvier 1911. — Circoncision de Notre Seigneur Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.
Vêpres de la fête, avec mémoire du suivant.

Lundi, 2. — Octave de S. Etienne, Ier Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 3. — Octave de S. Jean, Ap. et Evang. Double. Blanc.

Mercredi, 4. — Octave des SS. Innocents, Mart. Double. Rouge.

Jeudi, 5. — Veille de l'Epiphanie. Office du Jour ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 6. — EPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Samedi, 7. — 2e jour dans l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 8. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour.
Au chœur, solennité de l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

La Forêt-Fouesnant.	du 1er au 3 Janvier
Lanarvily.	du 4 au 6 —
Notre-Dame du Carmel, Brest. . .	du 7 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon réglant dans son Diocèse l'application du Décret *Quam singulari* sur la Première Communion. *(Fin.)*

III. — Nous n'ignorons pas les objections que vous pouvez faire à l'application de la règle. Vous Nous direz que l'enfant n'a ni assez de raison, ni assez de science, ni assez de dévotion pour communier sitôt, et que nous l'exposons, en outre, à la tentation d'abandonner prématurément le catéchisme. — Nous ne Nous faisons pas d'illusion, Nos très chers Frères. La règle doit être appliquée avec tous les tempéraments qu'exige la prudence chrétienne. Nous sommes prêts à tenir compte de toutes les difficultés réelles.

Mais il est une chose que Nous avons le droit de vous dire avant même d'aborder avec vous le détail de ces difficultés : c'est que la plupart d'entre elles disparaîtraient d'un coup, si tous vos enfants fréquentaient l'école chrétienne. Le Décret de Pie X doit parvenir à vos consciences comme un appel plus pressant à bien remplir tous vos devoirs en matière scolaire. Le principe est clair, et vous le méditerez dans toute sa rigueur. L'école libre seule respecte et favorise la foi de vos enfants. Vous devez les lui confier. Si, pour des motifs très sérieux, vous êtes dans la pénible nécessité de les laisser aux écoles publiques, surveillez soigneusement l'enseignement qu'on y donne, pour que rien, jamais, n'y vienne contredire leurs convictions religieuses. Défendez-leur absolument l'usage des manuels condamnés par les Evêques. Si on les leur impose, retirez vos enfants de ces écoles. Ils y deviendraient païens. Ne perdez jamais de vue le rapport qui doit exister entre l'instruction qu'ils reçoivent et la préparation de la Communion qu'ils doivent faire.

Voyons maintenant vos objections.

Et d'abord, vous dites que vos enfants n'auront pas assez de *raison* pour communier avec fruit. — Il n'y a pas d'âge mathématique pour la raison. On peut l'avoir avant sept ans. On peut n'en jouir qu'après sept ans. Pour chaque enfant, c'est un diagnostic facile à établir. Vous n'en serez pas seuls juges. Le prêtre interviendra avec vous pour apprécier. Mais, quand il aura constaté comme vous que votre enfant commence à raisonner, à discerner le bien du mal, à sentir l'action de sa conscience, à reconnaître et prier intelligemment son Dieu, il sera bien évident que, au point de vue du moins de la raison, il est en état de communier avec fruit.

Il restera à voir si, sous les autres rapports, il remplit les conditions exigées par l'Eglise.

Vous supposez que la *science* de la Religion lui manquera. Rassurez-vous. Nous fixerons nous-mêmes le *minimum* de Catéchisme qu'il devra connaître. Ce programme sera très élémentaire. L'enfant l'apprendra sans peine, si l'on s'occupe de lui dans la famille, et si l'on a soin de le conduire aux leçons du prêtre dès qu'il aura l'âge fixé par Nos Ordonnances. C'est donc de vous, en grande partie, que dépendra sa science. Sous ce rapport, les familles auront à mieux remplir leurs obligations qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici. Elles en sont venues à négliger scandaleusement l'instruction chrétienne de leurs jeunes enfants. Nous avons eu la tristesse de voir ces âmes abandonnées se présenter aux premières séances du catéchisme sans même savoir les prières qui s'apprenaient autrefois sur les genoux de la mère de famille et qu'on aimait à répéter en commun, matin et soir, au foyer domestique. Les parents comprendront de nouveau ce qu'ils ont trop oublié, c'est que personne n'est plus directement et plus strictement qu'eux-mêmes obligés de veiller à la prière et au catéchisme de leurs enfants, et que la pensée de la Communion à l'âge de sept ou huit ans doit ranimer enfin leur zèle trop longtemps endormi. Le concours des prêtres et des personnes pieuses ne leur manquera pas dans l'accomplissement de ce devoir. Mais c'est aux parents, avant tous les autres, à y apporter leurs soins. Ils en ont la responsabilité devant Dieu. Nous la leur rappellerons en toute circonstance.

Vous craignez que l'enfant n'ait pas, à cet âge, une *dévotion* suffisante. Il l'aura, soyez-en sûrs, si vous y veillez. Mais, en vérité, peut-on dire que vous y veillez ? Si, dans la vie de chaque jour, vous ne vous appliquez pas à mêler à tous ses actes la pensée de Dieu, de la Vierge et des Saints, comment pouvez-vous vous étonner qu'il n'ait pas de dévotion ? La dévotion consiste à porter partout le souvenir de la présence de Dieu et à remplir sa vie du désir de lui plaire. Si vos enfants ne sont pas accoutumés à voir Notre Seigneur aussi présent que vous-même à tous les incidents de leur vie, s'ils ne s'agenouillent pas avec vous devant la Croix, qui doit avoir chez vous la place d'honneur, s'ils ne vous accompagnent pas à la messe le dimanche, dès qu'ils en ont l'âge, comment pouvez-vous vous plaindre qu'ils n'aient pas de dévotion ? C'est à vous à la leur inspirer et à l'entretenir en eux. N'ayez pas de la dévotion une notion fausse. La dévotion n'a rien de contraire ni de supérieur aux dispositions de l'enfance. Elle n'est pas un état d'extase. Elle est un mouvement de foi, de réflexion, d'amour, qui nous porte vers Dieu. Elle peut se concilier avec l'humeur souriante de l'âge le plus tendre, avec sa mobilité, avec son exubérance, avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses petits défauts, qu'elle finira par vaincre. L'enfant aura, selon l'expression du Décret, « la dévotion que comporte son âge », une dévotion réelle, et agréable à Dieu, sans être au-dessus de l'esprit ou de la volonté qu'on peut avoir vers sept ans. Et vous verrez cette dévotion grandir en lui, à mesure que ses communions, par les soins du confesseur et par les vôtres, deviendront plus fréquentes, comme le demande le Pape.

Quant à la crainte de le voir abandonner trop tôt le *catéchisme*, Nous ne l'aurons jamais pour les enfants ainsi entourés de soins et habitués à la piété. Cette piété même les y gardera fidèles, et ils passeront sans effort, à l'âge opportun, du catéchisme simple au catéchisme expliqué, et du catéchisme expliqué au cathéchisme de persévérance. Nous n'avons donc pour eux aucune crainte.

Nous en avons au contraire beaucoup pour ceux dont les parents ne se feront pas les apôtres, les anges gardiens, et, pour tout dire, les catéchistes volontaires.

Comment devrons-nous traiter ces pauvres enfants ? Notre plus grand désir est de pouvoir les amener à l'Eucharistie aussi tôt que leurs jeunes compagnons. Nous emploierons pour y parvenir toutes les industries du zèle sacerdotal. Il faudra bien pourtant veiller à l'honneur du Sacrement, à la préparation des âmes appelées à le recevoir, à l'avenir de la vie chrétienne. Les précautions stipulées dans Notre Ordonnance et les engagements demandés aux familles comme aux enfants n'ont pas d'autre but. Vous vous soumettrez à ces lois consciencieusement, Nos très chers Frères, pour Nous permettre d'appliquer le plus largement possible le Décret sur la Première Communion dans nos villes comme dans nos campagnes.

Il faut que les retards imposés à certains enfants soient des exceptions, et Nous travaillerons à les réduire le plus possible.

Nous nous attacherons donc à fortifier nos organismes d'apostolat dans chaque paroisse.

Le Clergé ne reculera devant aucune fatigue pour monter une garde vigilante autour des âmes d'enfants.

Les catéchistes volontaires se multiplieront à Notre appel. Pour resserrer leurs liens de zèle, Nous leur demanderons de s'affilier tous à la *Confrérie de la Doctrine Chrétienne*. Cette affiliation leur permettra de bénéficier des indulgences très abondantes attribuées à leur pieuse mission, et d'activer encore leur généreux dévouement à l'œuvre évangélique.

IV. — Vous le voyez, Nos très chers Frères, toute cette instruction pastorale vous est particulièrement destinée, à vous qui êtes pères et mères de famille et qui avez charge d'âmes. Evidemment, vos enfants aussi trouveront ici les leçons qui conviennent à leur âge et à leur état de conscience.

Les maîtres et les maîtresses à qui vous les confiez prendront également la part qui leur revient dans Nos avis en tant qu'ils ont mission de vous suppléer. Mais c'est vous, d'abord, qui êtes visés dans cette Lettre. Elle veut vous inculquer, et puisse-t-elle le faire avec assez d'autorité et de persuasion, le plus redoutable et le plus doux de vos devoirs à l'égard de vos enfants : celui de les préparer à l'Eucharistie.

Nous vous dirons toute Notre pensée. Le Clergé aura de la peine à ouvrir certains yeux, et il va entendre bien des plaintes contradictoires.

Certains parents nous diront : « Pourquoi préparer si tôt nos enfants à la Première Communion » ? Et les prêtres devront leur répondre : « Jamais trop tôt, si l'enfant est instruit, s'il est pieux, s'il a conscience de son acte. Hâtez-vous de le préparer. C'est la volonté de Dieu. Faites votre devoir, et félicitez-vous d'un honneur qui sera pour votre enfant une force et une sécurité dans la vie. »

D'autres, au contraire, viendront se plaindre d'un retard et diront : « Pourquoi mon fils ne fait-il pas sa communion en même temps que les autres » ? Et les prêtres devront leur répondre : « Nous le voudrions. C'est votre devoir de nous le demander, et c'est le nôtre de vous l'accorder. Mais y tenez-vous vraiment ? Vous ne lui avez pas appris ses prières. Vous ne le conduisez ni à la messe, ni au catéchisme, quoiqu'il ne soit ni malade ni très éloigné de l'église paroissiale. Allez-vous du moins, lorsque nous l'aurons préparé, lui permettre, après sa rapide apparition à la Sainte Table, de suivre, aussi longtemps que nos règlements l'exigent, les leçons dont il a tant besoin ? Prenez l'engagement de le garder, autant que cela dépend de votre vigilance paternelle, fidèle à l'Eucharistie, à son catéchisme, à l'Eglise. Il sera alors dans les mêmes conditions que les autres. Nous le ferons communier aussi tôt que les autres. »

Nos très chers Frères, au fond, c'est la même faiblesse de volonté qui se révèle et qu'il faut dénoncer dans ceux qui se plaignent de l'avance et dans ceux qui se plaignent du retard de la Communion. Les uns et les autres veulent bien avoir quelque souci du corps de leurs enfants, et de leur avenir humain, et de la carrière qu'ils rêvent pour eux. Mais ils ne songent pas à l'âme. S'ils y songaient, ils mettraient au premier plan dans leurs préoccupations le souci de l'éducation, de l'école, de la piété, le souci de la Communion faite de bonne heure et bien faite, et souvent renouvelée. Le sans-gêne n'est de mise à l'égard d'aucun de ces devoirs. Ils sont tous importants. Ils s'enchaînent indissolublement dans une conscience catholique. Quand on néglige l'un d'entre eux, c'est qu'on est tristement disposé à omettre les autres.

Nous vous adjurons, Nos très chers Frères, de suivre strictement et généreusement les ordres et les directions

Archives diocésaines de Quimper et Léon

eucharistiques du Pape. Dès l'âge de quatre et cinq ans, accoutumez l'enfant à la pensée de la Communion prochaine, et, par la prière et l'étude lente des premières notions religieuses, prépare-le à la bien recevoir. Ne vous contentez pas de l'instruire vous-mêmes. Faites contrôler et compléter son instruction par vos prêtres. Veillez à ce que sa première confession ne soit pas trop tardive. Qu'il ne manque pas non plus la messe du dimanche et des grandes fêtes, à moins de raisons graves qui l'en excusent légitimement. Dès qu'il pourra communier, parlez-en à son confesseur et à M. le Curé. Après cette première Communion privée, confiez au prêtre le soin de lui réserver ensuite de fréquents rapports avec Notre Seigneur dans l'Eucharistie. Assurez rigoureusement son assiduité aux catéchismes de sa paroisse. Il sera ainsi mieux disposé à prendre part à la Communion solennelle, où nous le convierons, à l'âge accoutumé, pour qu'il vienne, par ce grand acte, ratifier personnellement, en connaissance de cause, devant tous ceux qu'il connaît et qu'il aime, les engagements autrefois pris en son nom. Il les renouvellera, cette fois, avec plus de solennité et les mettra sous la protection de la Sainte Vierge, sa Mère et la vôtre. Vous tiendrez à honneur de le conduire vous-mêmes à cette cérémonie, et d'accompagner votre enfant à la Sainte Table, comme aux autres offices de la journée.

Vous garderez, d'ailleurs, à cette fête de famille, si éclatante qu'elle doive être à l'église, un caractère de vraie intimité. En la solennisant au foyer domestique, vous ne la transformerez pas en réunion bruyante, en occasion de grande toilette, de cadeaux luxueux, de repas mondain. Il faut qu'elle demeure avant tout la fête de Notre Seigneur, et que les jeunes chrétiens qui en seront les héros portent dans leur âme, à travers la vie, beaucoup plus le souvenir de la grâce qu'il ont reçue et des obligations qu'ils ont contractées, qui celui des courtes joies humaines qui ont pu en marquer la célébration.

Assurément, dans notre Diocèse, il est possible, presque partout, d'entrer avec confiance dans les voies indiquées par le Souverain Pontife. Malgré des négligences regrettables, contre lesquelles nous devons tous réagir, il y a peu de pays en France où les traditions religieuses soient encore aussi profondément établies. Puissent vos jeunes gens valoir leurs anciens et même les surpasser !

Cet avenir dépend de vous. Chaque génération à le devoir de laisser un héritage abondant de vertu et de foi à la postérité qui la suit. Ceux qui viendront après vous vous demanderont pourquoi vous n'avez pas donné à leurs pères la formation chrétienne, virile, vaillante, qui aurait assuré la transmission intégrale de la vie catholique à leurs enfants et à leurs petits-enfants. La Providence met en vos mains

un moyen nouveau de garder dans la race l'esprit religieux qui a fait sa force et sa grandeur, et de l'attiser encore par de nouvelles méthodes de piété. Entendez donc, Nos très chers Frères, la voix du grand Pape Pie X, et laissez-vous diriger, dans votre filiale obéissance, par le zèle éclairé de vos prêtres.

(Le Dispositif a été publié dans le précédent numéro.)

II. Œuvre antiesclavagiste. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que, par une Lettre Apostolique en date du 20 Novembre 1890, S. S. le Pape Léon XIII a prescrit une quête annuelle pour l'abolition de l'esclavage et l'évangélisation des noirs d'Afrique. Ainsi que l'a déterminé le Souverain Pontife lui-même, elle doit se faire dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie, c'est-à-dire, pour l'année 1911, le *dimanche 8 Janvier*.

Cette quête, dont il sera utile de rappeler en quelques mots l'objet, devra être annoncée au prône, dimanche prochain, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché en même temps que les autres recettes diocésaines.

III. Les ecclésiastiques et les charges financières dans les œuvres. — La *Semaine religieuse* a déjà publié (n° du 9 Déc. 1910) le récent décret de la Congrégation Consistoriale défendant aux ecclésiastiques d'assumer les charges de président, directeur, secrétaire, trésorier et autres semblables dans les œuvres économiques, comme les banques, les institutions de crédit, les caisses rurales, les caisses d'épargne.

Nous ne pensons pas que Nos prêtres aient accepté les fonctions soit de président, soit de trésorier dans les œuvres de cette nature.

Mais il s'en trouve un certain nombre qui exercent, dans les mutuelles, les fonctions de secrétaire. Nous demandons à chacun de ceux-ci de Nous faire connaître, sans tarder, les mesures qu'il compte prendre pour se mettre en règle avec le décret précité. Si, dans quelque localité, un prêtre ne pouvait résigner ces fonctions sans compromettre gravement les intérêts et l'existence même de l'œuvre qu'il administre, il devrait Nous exposer fidèlement la situation, afin que Nous puissions, s'il y a lieu, solliciter du Saint-Siège les autorisations nécessaires.

IV. Nominations. — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a nommé chanoines honoraires de sa cathédrale :

MM. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;
Goulven, aumônier des Ursulines de Saint-Pol de Léon, en Belgique ;
Kerboul, principal du collège de Saint-Pol de Léon ;
Cardinal, supérieur de la maison Saint-Joseph ;
Louvière, secrétaire de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ont été nommés, à l'Institution Notre-Dame du Creisker, à Saint-Pol de Léon :

Supérieur, M. Floc'h ;
Econome, M. Le Pape ;
Professeur de philosophie, M. Jacq ;
— de première, M. Herry ;
— de seconde, M. Le Meur ;
— de troisième, M. Berthou (Alexandre) ;
— de quatrième, M. Grall (François) ;
— de cinquième, M. Rohan ;
— de sixième, M. Riou ;
— de septième, M. Grall (Paul) ;
— de sciences, MM. Pondaven, Riouallon et Pouliquen (Auguste) ;
— d'histoire, M. Le Roux (Charles) ;
— d'anglais, M. Jaouen ;
— d'allemand, M. Grall (Charles) ;
— de dessin, M. Golias ;
— de musique, M. Saccadas ;
Maîtres d'études : MM. Sanquer, Mazéas (Yves), Kerviel, Le Pemp et Corre (Léon).

La rentrée est fixée au jeudi 5 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JANVIER 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

La diffusion de l'Apostolat de la Prière parmi les hommes.

L'*Apostolat de la Prière* n'est autre chose que la mise en pratique simple et populaire de la dévotion au Sacré Cœur. Il convient donc à toute sorte de personnes et, par conséquent, aux hommes.

On peut même dire que les travailleurs, absorbés par leur tâche quotidienne et accablés par la préoccupation de gagner leur vie et celle de leurs enfants, sont spécialement désignés pour en faire partie. S'ils ne peuvent, en effet, faire de longues prières, ils peuvent du moins offrir à Jésus-Christ, au début de leurs rudes journées, les peines et les privations qui les attendent, et trouver, dans cette offrande qui élève et illumine leur existence, qui fait d'eux des apôtres, la source d'une immense consolation.

En fait, l'*Apostolat de la Prière* compte dans ses rangs des milliers d'hommes. D'autres, plus nombreux encore, pourraient s'y enrôler, sans préjudice aucun pour les autres œuvres et avec grand profit pour leurs âmes. C'est à nous de les y inviter. Si nous savons prier le Sacré Cœur, nos démarches, inspirées par son

amour, seront ce mois-ci, ayons-en la ferme confiance, couronnées de succès.

Résolution apostolique : Je prierai et j'agirai de tout mon pouvoir pour que les hommes s'inscrivent en grand nombre à notre sainte Ligue.

A ses lecteurs, à tous ses amis,

LA SEMAINE RELIGIEUSE

offre ses vœux de bonne, heureuse et sainte année.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'extension du règne de Dieu pendant l'année nouvelle. La conversion des pécheurs.

II. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques demandée par le Souverain Pontife et par les Evêques.

III. — Le diocèse et les œuvres diocésaines.

IV. — Mission. — LANRIEC, *du 8 au 29 Janvier.* Président la 1re semaine, M. le chanoine Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Demain (samedi), *31 Décembre,* à 7 h. 3/4 du soir, chant du *Te Deum* pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'année qui finit et lui offrir celle qui va commencer.

Vendredi 23 Décembre, à 9 heures, a été célébré, à la cathédrale de Saint-Corentin, le service annuel pour le repos de l'âme du dernier évêque de Quimper décédé, Mgr Valleau.

Après la messe, chantée par M. le chanoine Salaün, doyen du vénérable Chapitre, Mgr l'Evêque a donné l'absoute.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CROZON. — **Retraite de jeunes gens.** — *Bis repetita placent*, a dit le poète latin. C'est là un adage dont la jeunesse de Crozon peut, à son profit, apprécier aujourd'hui le bien fondé.

Les lecteurs de la *Semaine religieuse* se rappellent peut-être le compte rendu publié, l'an dernier, de certaine retraite prêchée aux jeunes gens de l'harmonie « A l'Immaculée », en préparation à la fête du 8 Décembre. Tenté pour la première fois près des seuls « patronnés », cet essai fut suivi des plus heureux et des plus féconds résultats. L'enseignement qu'il apportait renfermait une invite. C'est ce que comprit M. le Curé de Crozon, qui exprima à tous les jeunes gens du bourg le désir de les voir, cette année, se joindre aux membres de l'œuvre, les privilégiés d'antan. Sa parole ne tomba point sur le lit de rochers de la parabole évangélique. Elle germa et porta des fruits.

†

La totalité des jeunes gens qui pouvaient tirer parti d'une retraite se rendit à l'appel du pasteur, avec un enthousiasme et un empressement qu'expliquait seul le souvenir des joies intimes éprouvées l'an dernier. Ils étaient 70, réunis dans l'une des salles du patronage, tranformée en oratoire, le dimanche 4 Décembre, lorsque M. Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, ouvrit les exercices du triduum. Contraints de vaquer au labeur quotidien, les 40 ouvriers ou apprentis qui participaient à la retraite eurent le courage de venir, chaque matin, dès 5 h. 3/4, entendre une instruction immédiatement suivie de la messe. Chacun regagnait ensuite les champs, le bureau ou l'atelier... Le soir, à 4 h. 1/2, la phalange bruyante, mais docile, des plus jeunes, qui fréquentent encore l'école, venait entendre la bonne parole. Le zélé prédicateur, avec un talent qui témoigne de son expérience, donnait à l'enseignement qu'il avait développé le matin devant les aînés la forme attrayante qui convenait à ce nouvel auditoire. Puis, tous se retrouvaient, chaque soir, à l'oratoire, à 7 h. 1/2, le lundi et le mardi pour la récitation du chapelet, le sermon et la prière ; le mercredi, à l'église, pour l'heure sainte... L'exubérance naturelle à cet âge faisant tout d'un coup place à un recueillement aussi profond que soutenu formait un contraste dont prédicateur et directeurs ne pouvaient que bénir et remercier Dieu.

Les exercices, comme naguère, avaient été spécialement réservés aux seuls intéressés ; à la demande de nombreuses personnes, on crut bien faire, cette année, en permettant aux parents de s'unir aux enfants pour l'heure d'adoration, le mercredi soir, à l'issue des confessions. Cette innovation fut des plus heureuses, car elle donna à Jésus la joie de bénir, du haut de son trône illuminé, cinq cents âmes réunies pour l'adorer et chanter ses louanges.

†

Le jeudi matin, jour de communion et de clôture, on se donne le mot ; dans un mouvement spontané de générosité, tous décident

de sacrifier quelques heures de leur travail pour appartenir complètement à ce Dieu des ouvriers qu'ils vont recevoir. La dernière méditation sur l'Eucharistie se fait à l'oratoire ; puis, dans le plus profond silence, on se rend à l'église où M. le Curé célèbre la messe de communion. Et quand le colloque intime et les chants de l'action de grâces ont pris fin, M. le Curé, ému autant qu'heureux du recueillement de ces jeunes gens, leur adresse quelques paroles bien senties qui reflètent la joie de son cœur de prêtre et les espérances de son âme de pasteur... Pendant la grand'messe, l'harmonie se fait entendre et l'on se sépare pour reprendre le travail.

Le soir, à l'église, a lieu la cérémonie de clôture. Tous les parents sont là, et bon nombre de paroissiens, qui regrettent de n'avoir pu suivre les exercices réservés, tiennent du moins à s'associer à la joie de tous en ce moment. Dans un langage enflammé et empreint de la plus douce piété, le prédicateur leur parle de l'amour au Sacré Cœur ; il leur dit les tendresses et l'élan qu'imprime à ceux qui le connaissent le Cœur de Jésus, principe vivifiant de toute vie chrétienne et, pour les âmes jeunes, éprises de dévouement, aliment nécessaire des énergies de l'apostolat. Tout cela est peint sobrement, avec un bonheur d'expression exempt de toute amplification purement oratoire, et produit sur l'auditoire une impression profonde dont les effets pratiques ne tarderont pas à se manifester, nous en gardons la confiance.

Pour donner forme à ce désir de réaliser la devise de l'œuvre : « Toujours d'accord dans l'amour de l'Immaculée », l'un des petits clairons, Henri Riou, encadré de deux camarades, va s'agenouiller à la Sainte Table et confier, dans un acte de consécration à l'Immaculée, le soin de veiller sur la famille qui est bien sienne depuis déjà neuf ans.

Trois jeunes gens prennent la place des petits et, dans le silence recueilli et impressionnant qui plane sur l'assistance, l'un d'entr'eux, François Hénaff, fait entendre d'une voix ferme et au nom de tous l'acte de consécration au Sacré Cœur, que l'on s'engage à aimer et à faire aimer par l'exemple. Le cantique éclate qui traduit, mieux que la froide plume, les sentiments qui font vibrer les cœurs à ce moment. « Debout, c'est la voix du Seigneur, qui fait un appel à notre âme. » Il y avait quelque chose de chaud, de bon, dans l'enthousiaste fierté avec laquelle on lançait aux échos les paroles du refrain :

Les vrais Français, même au siècle où nous sommes,
Sont toujours fiers de se montrer chrétiens.
Dieu pour sa cause aura des hommes,
La France aura toujours des saints.

La bénédiction du Très Saint-Sacrement qui suivit eut ceci d'impressionnant : à la voix du prédicateur, l'assistance entière, retraitants et fidèles, répètent avec ferveur, à haute voix, les invocations touchantes de l'esplanade de Lourdes, que n'oublient jamais ceux qui les ont une fois entendues.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

†

La retraite était terminée. M. le Curé, le prédicateur et les retraitants reprirent encore une fois le chemin du Patronage. La joie rayonnait sur tous les visages, tempérée toutefois par l'idée de la séparation. Dans l'intimité de la causerie, l'un des directeurs prit la parole pour retracer les résolutions de retraite et dire leurs effets immédiats, puis il traduisit le sentiment général en remerciant le prédicateur pour la bonne semence qu'il avait jetée à Crozon. Le prédicateur, tout heureux de la reconnaisance des retraitants et de leur recueillement, trouva dans son cœur quelques paroles d'encouragement pour l'avenir et, après un dernier mot de satisfaction et d'affection de M. le Curé pour ses chers enfants, tous se quittèrent avec regret, non sans avoir adressé à la Patronne vénérée, dans un chœur final, l'invocation familière de l'œuvre : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous » !

SAINT-BRIEUC. — **Le Grand Séminaire.** — Le Conseil municipal de Saint-Brieuc vient de voter l'affectation du Grand Séminaire : 1° à une école primaire élémentaire de filles ; 2° à une école primaire élémentaire de garçons ; 3° à une école primaire supérieure de garçons ; 4° à un cours secondaire de jeunes filles.

Au nom de la minorité, M. Meunier a vivement protesté, rappelant que ce séminaire avait été construit uniquement avec l'argent des prêtres et les aumônes des fidèles, à cette intention. En 1890, le président de la République, M. Fallières (alors ministre des Cultes), avait précisément refusé à son cousin, Mgr Fallières, une subvention, pour ce motif très vrai qu'il s'agissait d'un établissement privé. On l'a volé quand même. Quel nom donner à ceux qui en disposent aujourd'hui sans autre titre que la spoliation légale ?

Mgr Morelle a flétri publiquement l'acte du Conseil municipal, pris à une majorité de quatre voix.

Le curé a la police dans son église. — Ainsi vient d'en juger la Cour de cassation.

M. le curé de Commensac (Landes), ayant fait expulser de son église par un gendarme une jeune fille, qui causait du scandale, fut l'objet d'une plainte en abus de pouvoir de la part de celle-ci.

La plaignante soutenait que, depuis la Séparation, tout le monde a le droit d'entrer dans une église et d'y faire ce que l'on veut.

Le juge de Mont-de-Marsan n'admit pas cette thèse, et rendit une ordonnance de non lieu en faveur du curé.

La Cour de Pau confirma cette décision.

Le garde des sceaux, dans l'intérêt de la loi, se pourvut en cassation contre l'arrêt de Pau.

L'affaire est venue devant la Chambre criminelle. M. le conseiller Mercier, chargé du rapport, a conclu au rejet du pourvoi : le curé restant chargé de la police de son église pendant les exercices du culte, et les autorités civiles ne devant intervenir que sur réquisition du ministre du culte.

L'avocat général Menard a conclu à l'admission.

La Cour, se rangeant à l'avis du rapporteur, a rejeté le pourvoi, décidant que le ministre du culte doit rester maître dans son église.

Mais, comme l'arrêt de Pau portait dans ses considérants les mots : *curé-desservant*, la Cour a décidé que cette dénomination serait remplacée par celle de *ministre du culte*, la loi ne connaissant plus, depuis la Séparation, le curé ni le desservant.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les vœux de Noël au Vatican.** — Le vendredi 23 Décembre, à onze heures et demie, le Saint-Père a reçu les Eminentissimes cardinaux.

S. E. le cardinal Serafino Vannutelli, vice-doyen du Sacré Collège, en l'absence du doyen, S. E. le cardinal Oreglia, a exprimé, au nom de ses éminents collègues, ses vœux au Souverain Pontife à l'occasion des fêtes de Noël.

Le Pape le remercia, en renouvelant ses félicitations aux deux cardinaux Vannutelli, pour leur jubilé sacerdotal. Puis il exprima à son tour ses souhaits aux Eminentissimes cardinaux, les remerciant du concours qu'ils lui prêtent pour le gouvernement de l'Eglise.

L'audience a pris fin à midi.

Le Saint-Père a reçu aussi les vœux des prélats et des officiers de son antichambre.

— **A propos de journaux et de revues.** — Le numéro de Novembre du *Bulletin officiel du Saint-Siége* a publié une réponse du Cardinal Secrétaire de la Congrégation Consistoriale au cardinal Vaszari, primat de Hongrie. Celui-ci avait demandé quelques éclaircissements sur la défense de lire les journaux et revues dans les Séminaires. Le Cardinal Secrétaire de la Consistoriale répond :

« La volonté de Notre Saint-Père est que soit respectée la loi prohibant les publications et journaux — même excellents — qui traitent des événements politiques actuels, ou des questions scientifiques et sociales qui sont également agitées au jour le jour sans avoir encore reçu de solutions définitives. Ces revues et journaux ne doivent point être tolérés entre les mains des élèves séminaristes. Toutefois, rien ne s'oppose à ce que les supérieurs ou professeurs, s'il s'agit de questions scientifiques, lisent ou fassent lire en leur présence certains articles de journaux ou revues, qu'ils jugent utiles ou opportuns à l'instruction des élèves.

» Les publications ne traitant pas de matières discutées, mais fournissant seulement des informations religieuses, dispositions et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

décrets du Saint-Siège, ordonnances et actes épiscopaux, — ou encore les périodiques qui n'offrent que des lectures pouvant favoriser la foi et la piété, peuvent, sous l'approbation des directeurs, être laissés entre les mains des élèves dans les moments libres en dehors de l'étude et des autres exercices prescrits. »

***

L'Osservatore Romano, dans un communiqué, dément absolument le bruit que le Saint-Siège aurait mis à l'étude une prétendue réforme de la loi du célibat ecclésiastique.

« Pour que les fidèles, dit-il, ne soient pas trompés sur un point de si haute importance dans la discipline et la tradition de l'Eglise, nous sommes autorisés à déclarer explicitement, et sans aucune réserve, que ces bruits vagues et indéterminés sont complètement dénués de tout fondement. »

France. — **La lutte scolaire.** — M. Maurice Faure, ministre de l'Instruction publique, parlant aux instituteurs de la Seine, a exprimé, au nom du gouvernement, le désir que la Chambre aborde, aussitôt après le budget, la discussion des projets Doumergue.

Les députés de la « défense laïque » trouvent que c'est attendre trop longtemps, et insistent pour qu'un amendement ramène la discussion des projets en question dans la loi de finances.

En tous cas, les députés catholiques, M. Groussau et ses amis, sont prêts à défendre avec énergie nos droits et nos libertés.

***

16 Les 13, 20 et 27 Décembre, est venue, devant la 1re chambre de la Cour de Paris, le procès intenté à Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, par les Amicales d'instituteurs, procès qui s'est terminé en première instance par une condamnation à 500 fr. de dommages-intérêts.

M. Rousset, ancien bâtonnier, au nom du Cardinal, a démontré que les Amicales sont irrecevables dans leur action, et que d'ailleurs Mgr Luçon, comme tous les évêques, en signant la lettre collective « à laquelle ont applaudi tous les hommes de liberté », n'a fait qu'user de son droit de citoyen et remplir un des devoirs de sa charge pastorale.

S'inspirant des plaidoiries de Mes Hesse et Flach, avocats des plaignants, le ministère public a conclu à la recevabilité et au bien-fondé de l'instance dirigée contre le cardinal Luçon.

L'arrêt sera rendu mardi prochain.

Revendications scolaires des catholiques. — Au dernier congrès des catholiques du Nord, S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, s'était réservé de traiter la *question scolaire*. C'était son droit. On se souvient que, le premier, il a été poursuivi devant les tribunaux pour la Lettre des évêques contre certains

manuels scolaires. Un passage de son discours résume parfaitement nos revendications catholiques :

« Nous voulons que l'Etat nous accorde la pleine liberté d'enseignement : liberté pour tous les pères de familles, fonctionnaires et officiers, employés ou autres, d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix, sans encourir de disgrâces et sans s'exposer à aucune vexation ; liberté d'enseigner pour tout Français et toute Française satisfaisant aux conditions communes de savoir et de moralité ; liberté des programmes et des manuels sous contrôle impartial ; surtout qu'on n'impose plus aux catholiques des livres scolaires que la conscience ne nous permet pas d'accepter.

Avec cette liberté, nous réclamons que le gouvernement accorde des subventions sur les fonds publics à toutes les écoles, proportionnellement au nombre de leurs élèves. Ce ne sera que justice. Les catholiques ne paient-ils pas aussi bien que les autres, et même pour la plus grande part, puisqu'ils sont la majorité, l'impôt qui constitue le budget de l'instruction publique ? »

Vers la guillotine. — *Il y a vingt ans.* — Un curé, M. l'abbé Voinnson, curé d'Escles, s'adressant à une mère de famille, dans un hameau de sa paroisse :

« Madame, envoyez donc régulièrement votre fils au catéchisme, sans quoi je serai obligé de le refuser pour la première communion.

— » Oh ! tant pis, répond la mère, les chênes poussent fort bien dans le bois sans catéchisme et sans première communion.

— » Les veaux aussi dans leurs écuries, ma pauvre femme. »

En 1910. — Le fils qui n'avait besoin ni de catéchisme, ni de première communion, a étranglé sa mère, qui lui refusait de l'argent pour boire.

Il vient d'être jugé à la session de Septembre par la Cour d'Assises des Vosges et condamné à mort.

(*Semaine* de Saint-Dié.)

Pâques à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages de Jérusalem (Pèlerinage Saint-Louis) organise, pour le printemps prochain, son vingt-quatrième pèlerinage en Terre Sainte.

Comme les années précédentes, les Pèlerins auront l'immense avantage et la joie de passer la Semaine Sainte, Pâques et la semaine suivante à Jérusalem. Pour aller en Palestine et en revenir, ils suivront l'itinéraire le plus beau et le plus complet.

De plus, pour diminuer le trajet en mer, tous les pèlerins traverseront la Samarie en voiture et visiteront Naplouse, Le Tombeau de Joseph, Le Puits de la Samaritaine, etc.

Départ le 23 Mars 1911, retour le 4 Mai.

Comme toujours, faculté de prolongation à Jérusalem ou en Egypte.

Faculté de passer par Rome et de s'embarquer à Naples.

Par autorisation spéciale de Rome, tous les prêtres célèbrent la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

messe sur le beau navire qui transporte les pèlerins, sans aucun transbordement jusqu'à l'arrivée en Palestine.

Prière de demander de suite le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris XIV°.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire partiale, Histoire vraie (1re Série : *des Origines à Jeanne d'Arc*). Réfutation des erreurs historiques contenues dans les Manuels condamnés, par M. Jean GUIRAUD, professeur à la Faculté des Lettres de Besançon, directeur de la « Revue des Questions Historiques », avec lettres d'approbation de NN. SS. les Archevêques de Besançon, Sens et Albi, et des Evêques de Carcassonne, Fréjus, Clermont et Amiens. — 1 vol. in-16, XXIII-416 pp. **3 fr. 50.** (Beauchesne, éditeur.)

Ce livre, dont le projet avait été acclamé par le Congrès des Associations de chefs de famille du mois de Mai dernier, relève toutes les erreurs historiques contenues dans les Manuels scolaires condamnés. Pour chacune d'elles, il donne une réfutation documentée ; il rétablit la vérité d'après les textes historiques ; il indique ensuite une série de lectures à faire sur chaque question.

C'est un Manuel d'Apologétique historique.

Eloquence et Prédication, par Mgr A. LATTY, archevêque d'Avignon. Prix : 1 fr. 50. (J. de Gigord, éditeur.)

Nous avons recueilli, dit Mgr Latty, un certain nombre d'observations que nous croyons justes et utiles, qui font la matière de ce livre. Les moyens d'études oratoires qu'il préconise embrassent tous les genres ; chacun en pourra tirer le profit qui convient à ses aptitudes et à sa capacité.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire de Novembre-Décembre 1910.

LE GUICHAOUA. Le progrès du dogme d'après les principes de Saint-Thomas. — R. P. MANDONNET, O. P. Les premières disputes sur la distinction réelle entre l'essence et l'existence (1276-1287). — R. P. CLAVERIE, O. P. La science du Christ (3e article).

Notes et études critiques : R. P. MÉLIZAN, O. P. Les horizons nouveaux de la biologie. — R. P. LAGAR, O. P. Un dernier mot sur la preuve du fait de la Révélation.

Chronique : R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P. Chronique de métaphysique. — R. P. HEDDE, O. P. Chronique de cosmologie.

Revue analytique des revues.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Année 1910.

TABLE DES MATIÈRES

I

PARTIE OFFICIELLE

A. Documents et actes pontificaux.

Encyclique sur saint Charles Borromée, *pages* 386, 402, 418, 450, 502.
Lettre aux évêques de France sur le « Sillon », 598, 618, 670.
Décret *Quam singulari* (âge de la Première Communion), 542.
« Motu proprio » *Sacrorum Antistitum* contre le Modernisme, 858, 878, 898.
— Serment antimoderniste (texte), 786.

Concessions d'indulgences, 387.
Cause de Jeanne d'Arc, 306.
Livres condamnés (Index), 199, 737, 915.
Règlement sur la visite *ad limina*, 165.
Décret sur le déplacement des Curés (Résumé), 722.
Modernisme littéraire, 736.
Œuvres sociales catholiques, 342.
Ecclésiastiques et charges financières des œuvres, 870.

B. Lettres épiscopales.

Mandement pour le Carême 1910, 68, 82, 98, 118.
Lettre sur S. Jean Discalcéat, 138.
— le devoir électoral, 242.
— les Congrès eucharistiques, 278, 294.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prières après la Bénédiction, 299.
Consécration à saint Michel, 300.
Protestation au Conseil général du Finistère, 314.
Lettre au sujet de l'Encyclique sur S. Charles Borromée, 518.
— pour la messe de *Requiem*, 550.
— au sujet de la condamnation du *Sillon*, 694.
— au sujet du serment antimoderniste, 794.
— pour l'application du Décret *Quam singulari*, 900, 918.

C. Ordonnances épiscopales ; avis de l'Evêché.

Abstinence (dispense d'), 222.
Biens ecclésiastiques, 34, 88, 146, 366, 553.
Bulletin d'Archéologie, 422.
Sacré Cœur (consécration au), 367.
Comptabilité paroissiale, 50, 699, 883, 905.
Décret *Quam singulari* (notes), 648, 699, 842.
Devoir (victimes du), 366.
Ecclésiastiques et charges financières des œuvres, 923.
Ecoles (œuvre des) : Règlement, 390, 406.
Enseignement chrétien, 2, 797.
Saint-Esprit (Neuvaine au) 278, 315.
Examens et retraites, 648.
Examinateurs et consulteurs, 714.
Sainte Famille (Association de la), 18.
Indulgences (concessions d'), 389, 434.
Inondations (pour les victimes des), 67, 88, 104, 123, 140.
B^se^ Jeanne d'Arc (fête de la), 258.
— (office de), 18.
Messe de *Requiem* pour les fondations, 535, 730, 762.
Missions (Présidents de), 625.
Nominations, *passim*.
Paroisse (création de), 763.
Portioncule, 483.
Prières publiques, 2, 534, 826.
Quêtes, 278, 676, 923.
Réceptions du nouvel an à l'Evêché, 906.
Retraites ecclésiastiques, 334.
Retraites fermées, 35, 423.
Rosaire (Mois du), 675.
Scrignac (ordonnance pour), 778.

« Sillon » (Lettre du Cardinal Merry del Val), 67.
Tabernacles (œuvres des), 407, 537.
Visite pastorale (Tableau de la), 66, 258, 367.

Lettres (non officielles), discours de Monseigneur.

Lettre sur la vie de Dom Guéranger, 326.
— au R. P. George, Rédemptoriste, 912.
Discours pour le Calvaire de Pontchâteau, 438.
— pour les funérailles d'un marin du *Pluviôse*, 442.
— aux obsèques de Mgr Dulong de Rosnay, 457.
— au Mont Saint-Michel, 485.
— aux fêtes Mariales de Guingamp, 677.

II

MÉLANGES

Liturgie, — Piété, — Dévotions.

Fête du Saint Nom de Jésus, 19.
Fête-Dieu, 350.
Mois du Sacré Cœur, 251.
Résurrection de N. S. J.-C., 190.
Chemin de la Croix, 174.
Quarante-Heures, 72.

Immaculée Conception, 842.
Assomption, 553.
Mois de Marie, 283.
Mois du Rosaire, 714.
Pardon du Rosaire, 701.
Le chapelet, 731.
Croisade du Chapelet, 569.

Culte de saint Joseph, 158.
Mois de — 125, 159.

Apostolat de la Prière (intentions) : 52, 123, 190, 282, 455, 535, 604, 700, 763, 842, 924.
Devoir électoral, 222, 254.
La vraie Dévotion, 51.
Dévotions populaires, 582.
Fin du monde, 827.
Grâce (Neuvaine de la), 125.
Grèves (à propos de), 746.
Hommes d'œuvres, 810.
Mères (rôle des), 35, 566.
Pénitence (comment faire), 140.
Pensées de Novembre, 778.
Prière (la) premier remède à nos maux, 3.
Prières superstitieuses, 160.
Retraites ecclésiastiques, 521.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III

Chronique du Diocèse

A. Nouvelles et renseignements, — Œuvres recommandées, Cérémonies présidées par Mgr l'Evêque.

Association de la Jeunesse Catholique, 512, 607, 706, 833, 868, 909.
Bénédiction papale, 192.
Carême (aumône du), 193.
Décret *Quam singulari* (notes), 583, 723, 829.
Eglises (défense des), 215, 339, 359, 376.
Deuil de Mgr l'Evêque, 260.
Distributions de prix, 524-525.
— Succès scolaires, 525, 538, 807.
Ecoles libres (les) dans le Finistère, 22.
Funérailles d'un marin du *Pluviôse*, 441.
Journées sociales de Quimper, 702, 752, 780, 799.
Ligue patriotique des Françaises, 270, 346, 367, 378, 408, 712, 789, 868.
Médaille-scapulaire, 555, 721, 820.
Œuvre du Sacré-Cœur (hommes de France) 197, 395.
— de la Croix Rouge, 71, 91, 392, 407, 868, 886.
— de la Propagation de la Foi, 285, 845.
Œuvre de Saint-François de Sales, 144.
— de Notre-Dame de Salut, 246.
— de Notre-Dame des Victoires, 847.
— de la Bonne Presse, 197.
— des projections, 829, 889.
Pèlerinage diocésain à Lourdes, 244, 335, 356, 424, 435, 471.
Retraites, 91, 340, 358, 413, 558, 720, 747, 812.
Retraites de conscrits, 584, 608, 663, 688.
Œuvres militaires, 709.
Retraites ecclésiastiques, 318, 535, 556, 569, 705, 812.
Réunion des Curés, 53.
— des Evêques, 798.
— du nouvel an à l'Evêché, 5.
Séminaire : Fête patronale, 830.
— Ordination, 506, 522, 907.
« Sillon » (le) Soumission des sillonnistes, 626, 649, 755.
Société générale d'éducation, 833.
Visite pastorale, 261, 336, 354, 426.

B. Paroisses. — Missions, retraites, fêtes, cérémonies diverses.

Bannalec (noces d'or), 233.
Brest (Mission), 7.
Camaret (incendie), 148.
Carantec (Mission), 194.
Châteaulin (Adoration), 723.
Châteauneuf (Programme), 570.
Cléden-Cap-Sizun (Adoration), 429.
Coat-Méal (Mission), 765.
Combrit (Programme), 607.
— (Fête à Ste-Marine), 766.
Concarneau (Station Carême), 211.
Conquet (Mission), 805.
Crozon (retraite de jeunes gens), 926.
Douarnenez (Fête du S. C.), 410.
Ergué-Gabéric (Kerdévot), 606, 685.
Esquibien (Croix), 147.
Folgoët (Le), 39, 589, 653, 752, 766.
Gouesnac'h (Mission), 161.
Gouesnou (Congrès de J. C.), 909.
Gourlizon (id.), 180, 909.
Guilligomarc'h (id.), 782.
Guilvinec (id.), 127.
Hanvec (id.), 493.
Henvic (1re messe), 587.
Kerbonne, 412, 908.
Kerfeunteun (Mission), 162.
— (Ecole), 751.
Lanmeur (Kernitron), 536, 585.
Lannilis, 233, — (Mission), 750.
Lennon (retraite), 655.
Lesneven (Noces de diamant), 129.
Loc-Maria-Plouzané (Mission), 750.
Logonna-Daoulas (Ecole), 814.
Loperhet (Mission), 322.
Melgven (Programme), 558.
Meilars (id.), 445.
Morlaix (fête-gymnastique) 527.
Morlaix (Un prix de vertu), 888.
— (*La Salette*), 446, 558, 637.
Plobannalec (école), 718.
Plogoff (N.-D. du Raz), 663.
Plogonnec (N.-D. de Lorette), 317.
Plonéour-Lanvern (Lettre du Pape), 887.
Plonévez-Porzay (Ste-Anne), 628.
Ploudalmézeau (Congrès eucharistique), 194, 225.
Plouénan (Mission), 723.
Plougasnou (Bénéd. de la mer), 570.
Plougoulm (Conséc^n de l'église), 507.
Plouhinec (Mission), 110.
— (1re messe), 815.
Plounéour-Ménez (Mission), 748.
Plouvorn (Patronage), 537.
Pont-Croix (Mission), 864.
Pont-de-Buis (Bénéd. 1re pierre), 146.
Pont-l'Abbé (Cinquantenaire du Couvent), 630, 656.
Pouldavid (Mission), 177.
Poullaouën (id.), 781.
Primelin (Saint-Tujean), 376.
Quimper — St-Corentin (Adoration), 884.
— (Carême-Station), 207.
— (Fête S. Corentin), 907.
— (Fête-Dieu), 371.
— (Fête Jeanne d'Arc), 319.
— (Fête Vétérans), 378.
— (Mois de Marie, clôture), 371.
— (Fête au Patronage), 498.
— Saint-Mathieu, 53, 73, 245, 391.
— Loc-Maria (Miss^n), 179.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper.— Kernisy (noces d'or), 265.
Quimperlé, 210, — (Mission), 393, 443.
Roscoff (retraite), 511.
Rumengol (programme), 317.
— (pèlerinage de Crozon), 374.
Saint-Eloy (Adoration), 496.
Saint-Jean-du Doigt (Pardon), 411, 462.
Saint-Marc (Misaion), 9.
Saint-Pol-de-Léon, 589, 650, — (Mission), 813.
— Collège, 506, 536. — Nouveau personnel, 923.
Saint-Thégonnec (Mission), 372.
Scrignac, 784.
Sein (île de).— Confirmation, 494.
Tréboul (Bénéd. de la mer), 572.
— (Bénédiction d'école), 636.
Tréflaouénan (Mission), 357.
Trégourez (1re messe), 573.
Trévoux (Le) Mission, 749.

Nécrologie.

T. H. Frère Abel, 131.
M. Abgrall, 90.
M. Amelin, 606.
M. Belbéoc'h, chanre hre, 10, 126.
R. P. Billot, 109.
M. Le Berre (Pascal), 318.
M. Bodénès, 570.
M. Le Bourhis (Gustave), 302.
M. Le Bris, 456.
M. Caer (Gouézec), 193.
M. Caroff (Sizun), 245.
Mgr Dulong de Rosnay, 394, 436, 457.
M. Le Gall (Saint-Coulitz), 318.
M. Le Gall (Corentin), 704.
M. Guillerm, 488.
M. Héliou (s.-d.), 72.
M. Jaouën (Guiclan), 424.
M. Kerdavid (S.), 212.
R. P. Kervennic, 717.
M. de Lécluse (Audierne), 913.
M. Louboutin, 369.
M. Massé, 269.
R. P. Le Moigne, 864, 889.
M. Monfort (anc. prof.), 41.
R. P. Nédélec, 41.
M. Pronost, (s.-d.), 21.
R. P. Quentric (Trappiste), 143.
M. Quéré, 177.
Mme de Réals, 213.
M. Roudaut (F.), 109.
M. Roussel (Aug.), 361.
M. Rozec (St-Vougay), 317.
M. Traon (Goulien), 863.

Question scolaire.

A la Chambre, 61, 114, 165, 185.
Devant les tribunaux, 345, 466.
Au Conseil général du Finistère, 627.
Associations de familles, 145, 164, 177, 197, 214, 224, 247, 270, 303, 430, 541, 608, 735, 813, 821, 888.
Droits des pères de famille, 690, 788.
Enseignement agricole, 149.
Faillite de l'école laïque, 548.
Instituteurs, 218.
Pour le recrutement des instituteurs chrétiens, 609.

Justice-égalité pour les écoles, 248, 465.
Ligue de l'Enseignement, 738.
Morale sans Dieu, 741.
La R. P. Scolaire, 593.
Revendications des catholiques, 930.

Tribunaux.

Catéchisme (délit de), 530.
Guimaëc, 559, 650, 769, 888, 912.
M. l'abbé Jouanne, 197.
Mr laix, 55, 74, 112, 234.
névez-Porzay, 769.
louesc 11.
Quimper, 176, 207, 223, — 463 (M. Piriou).
Le Relecq-Kerhuon, 711, 817.
Prêtres calomniés, 757.
M. l'abbé Santol, 784.

Les Bretons à l'Étranger.

Angers, 288.
Chartres, 324.
Le Havre, 27, 515, 539.
Paris, 130, 149, 181, 286, 528.
Missionnaires, 249.
L'émigration, 614.

Bibliographie Bretonne.

Almanach Kernitron, 870.
Breizad (Missioner), 250.
M. Madec *(Jeanne d'Arc)*, 304.
M. Morgant, 184, 235.
M. Prigent *(Miz Mari)*, 250.
H. Le Gouvello, 464.
Rousseau (abbé), 613.
F. Vallée, 543.
Jeanne d'Arc (tragédie), 360.
Jeunesse et pureté, 834.
Saints de Bretagne, 199.
Vie de Saint Filibert, 758.
A propos d'une Biographie (Hello), 822.

IV

Chronique générale

Rome.

Au Vatican, 11, 28, 57, 132, 184, 199, 290, 305, 360..., 543, 591, 613, 722, 736, 756, 770, 785, 819, 835, 851, 870.
Pèlerins français au Vatican, 251, 271.
Réception des prédicateurs, 112.
Lettre aux catholiques du Nord, 43.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lettre à Mgr Henry (Grenoble), 576.
— à *l'Osservatore Romano*, 465.
Modernisme (Mgr Péchenard), 873.
Motu proprio *Sacrorum antistitum* (résumé), 664.
Journaux et revues dans les Séminaires, 929.
Outrages au Pape, 150.

Diocèses de France.

Episcopat, 272.
Episcopat et le « Sillon », 29, 76, 272, 578.
Arras, 291, 330, 380.
Belley, 200.
Besançon-Nevers, 43.
Coutances, 237.
Dijon, 237.
Grenoble, 772.
Laval, 169, 788.
Nancy, 168, 185, 200, 562.
Nantes (Pont-Château), 395, 430.
Oran, 915.
Paris, 78, 93, 132, 852.
— (Dabry), 381. — (Sr Candide), 361.
— Institut catholique, 771, 820.
— Cercle du Luxembourg, 615.
— Cheminots catholiques, 561.
Orléans, 187, 331.
Reims, 59, 151, 166, 236, 734.
Rennes, 26, 79, 91, 151, 187, 529, 545, 757.
— Affaire Turmel, 217.
— Mgr Guillois, 773.
Saint-Brieuc. — Protestation, 589, 928.
— Congrès Marial (Guingamp) 56, 431, 514, 540, 574, 590, 637, 660.
— Vêture à Montbareil, 754.
Tarbes (Lourdes), 592.
Vannes, 27, 529.
— Sainte-Anne d'Auray, 183, 216, 304, 514, 577, 637.

Etranger.

Angleterre. — L'épiscopat et les élections, 47, 399.
Belgique, 239.
Espagne (épiscopat), 233, 562.
Canada. — Congrès eucharistique de Montréal, 133, 665.

Renseignements juridiques. — Variétés.

Cloches, 398.
Droits du prêtre à l'église, 817, 928.
Presbytères, 308, 575.
Pour nos morts. — Cartes de messes, 837.
Drap mortuaire (M. Buléon), 848.

Quimper, A. de Kerangal, imp. de l'Evêché.